

Le « geste compilatoire » à la fin du Moyen Âge

Une définition à l'aune du contexte, du texte et du *codex* de
la *Fleur des histoires* de Jean Mansel

THÈSE

Membres du jury :

Tania Van Hemelryck (UCLouvain), promotrice
Paul Bertrand (UCLouvain), président
Olivier Delsaux (USaint-Louis – UCLouvain), lecteur
Godfried Croenen (U. de Liverpool), lecteur extérieur
Estelle Doudet (U. de Lausanne), lectrice extérieure

Thèse réalisée par
Anh Thy Nguyen

en vue de l'obtention du grade de
**Docteur en Langues, lettres et
traductologie**

Louvain-la-Neuve
Année académique 2019-2020

De prime abord, on se dit que la brume est rêveuse,
et que le brouillard nous englue. Elle, vive et facétieuse, cache et révèle tour à tour, se prête aux
divagations en tout genre. Pour un peu, elle enchanterait le réel.
Lui, inquiétant, immobile, pèse sur les paysages et les consciences de toute son épaisseur, sombre
écran sur lequel projeter nos angoisses.
Mais les choses ne sont pas si tranchées.
Les nébulosités sont plus subtiles que ne pourrait le laisser supposer
le sens péjoratif qui, au royaume de la Raison, s'est attaché à leur nom.

Petit éloge des brumes, Corinne Atlan

Aux nuages et à tous les nubolâtres

Remerciements

Écrire des remerciements, c'est toujours s'adonner à un exercice de style. Je veille à écarter ici toute flagornerie, et j'adresse avec simplicité, retenue et sincérité mes remerciements :

À ma grand-mère et à son dévouement infini ; il suffit de la contempler pour me rappeler d'où je viens.

À ma maman qui, par sa rigueur, son intransigeance et sa force, a fait de moi celle que je suis. À elle qui a assidûment œuvré pour que nous ne manquions de rien. À elle, je dois, si pas tout, au moins l'essentiel.

À ma petite soeur, qui supporte au quotidien mes enjouements, mes irritations, mes extravagances ; sans elle, la vie n'aurait ni couleur ni saveur.

À ma famille et à l'idée réconfortante de sa présence inconditionnelle.

À celui qui, entre patience et impatience, égaie secrètement ma vie.

À ces autres, qui m'ont ravie, même quand je me montrais indifférente.

À celui qui ne fait désormais plus partie de mon quotidien mais qui m'a continuellement apporté son soutien durant ces années de pré-thèse.

À mes amies romanistes, que j'ai rencontrées sur les bancs de l'Université il y a plus de dix ans maintenant, à elles qui m'accompagnent au jour le jour et à cette profonde amitié qui noue lie.

À mes amis de Rhuis, qui, en dépit des années qui nous séparent, ne m'ont jamais considérée autrement que comme une adulte, et chez qui je me suis toujours sentie accueillie.

À mes copains et partenaires de jeu, à nos échanges sur le terrain – ou ailleurs – qui m'ont vivifiée et rappelé que la manipulation des livres anciens n'empêchait pas le maniement de la raquette.

À mes relectrices et relecteurs, qui se reconnaîtront, et qui m'ont fait généreusement don de leur temps ; la ponctualité exemplaire dont ils ont fait preuve témoignent de leur grand dévouement à mon égard. Je leur suis d'une extrême reconnaissance. S'il subsiste des coquilles au sein de cette thèse, c'est eux qu'il faudra blâmer de toute évidence.

À l'avenir, et à tout ce qu'il a encore à m'offrir.

À la vie, enfin, parce qu'elle m'a toujours gâtée.

Aux professeurs que j'ai rencontrés dans le cadre de mes années d'étude ou de thèse :

À Tania Van Hemelryck pour avoir accepté de diriger ce projet de recherches, pour la liberté qu'elle m'a accordée, pour sa confiance et pour ses conseils.

À Paul Bertrand pour son soutien, infaillible.

À Olivier Delsaux pour ses relectures éclairées et pour le caractère irréprochable de sa méthodologie.

À Tania Van Hemelryck, Paul Bertrand, Mattia Cavagna, Olivier Delsaux d'avoir fait partie de mon comité d'accompagnement durant ces quatre années.

À Estelle Doudet et Godfried Croenen d'avoir très généreusement accepté de faire partie de mon jury de thèse, en particulier dans la conjoncture difficile que l'on connaît.

À Martine Willems, qui m'a fait découvrir la lecture complexe des textes médiévaux.

À Jean-Marie Cauchies pour avoir incarné le rôle par excellence du Professeur.

À Eric Bousmar pour son enthousiasme et son soutien sans borne depuis le début.

À Colette Storms pour sa gentillesse et son soutien.

À Messieurs Dumont, Jamsin et Van Ruysevelt, qui ont été mes professeurs d'humanités au sens plein du terme, que je n'oublie pas, même après autant d'années.

À tous ces professeurs qui m'ont formée, et à qui l'on ne dira jamais assez merci.

À mes collègues et amis :

À Antoine Brix, pour sa bienveillance et son incalculable disponibilité, pour nos recherches menées conjointement, pour avoir été un interlocuteur et lecteur privilégié durant toutes ces années.

À François Romijn, pour sa présence et pour tous nos échanges, qui n'ont pas peu compté dans les derniers mois de ce travail.

À Ingrid Falque, qui m'a toujours comprise.

À Marie Van Eeckenrode, pour ses mots réconfortants.

Au *Réseau des médiévistes belges de langue française*, à notre synergie commune et au véritable sens d'un travail en équipe.

À Quentin Verreycken, pour m'avoir ouvert certaines portes, dont celle d'Émulations, qui a été pour moi une expérience des plus instructives.

À Laura-Maï Dourdy et à Angelica Vomera, pour avoir rédigé une thèse en croquant la vie à pleines dents.

À Sarah Béthume et Nathalie Dereymaeker pour ces moments déculpabilisés de dégustation de glaces, pour m'avoir donné envie de prendre le train certains matins, pour tous ces sourires et attentions de ces quatre années, pour votre amitié.

À l'existence vivace et infatigable du Corps scientifique de l'Institut des Civilisations, Arts et Lettres, aux différentes équipes des représentants dont j'ai pu faire partie. J'ai beaucoup appris à vos côtés.

Aux institutions de financement et d'accueil :

Au Fonds National de la Recherche Scientifique, pour m'avoir fait confiance.

Aux différentes institutions et bibliothèques d'ici et d'ailleurs qui m'ont toujours chaleureusement accueillie.

À la section romane de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes dont j'ai pu apprécier, outre les ressources documentaires, les ressources humaines en la figure de Marie-Laure Savoye, Anne-Françoise Leurquin, Gillette Labory, Fabio Zinelli, Sylvie Lefèvre, Christine Ruby, Françoise Vieillard, Hanno Wijsman.

À l'Academia Belgica, qui a été un agréable cadre de travail, de vie et de rencontres.

À l'Université Catholique de Louvain, et à tout le personnel administratif et technique qui a contribué indirectement à l'accomplissement de ce travail.

À l'Institut des Civilisations, Arts et Lettres, qui témoigne d'un précieux soutien à l'égard des jeunes chercheurs.

À tout le personnel de la Bibliothèque des arts et des lettres qui a œuvré directement à l'accomplissement de ce travail.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ADN : Archives départementales du Nord
AGR : Archives générales du Royaume
BArs. : Bibliothèque de l'Arsenal (Paris)
BAV : Biblioteca Apostolica Vaticana (Vatican)
BB : Burgerbibliothek (Berne)
BC : Bibliothèque du Château (Musée Condée)
BGE : Bibliothèque de Genève (Genève)
BIF : Bibliothèque de l'Institut de France (Paris)
BL : British Library (Londres)
BnF : Bibliothèque nationale de France (Paris)
BNU : Biblioteca nazionale universitaria (Turin)
BM : Bibliothèque municipale
BMaz. : Bibliothèque Mazarine (Paris)
BoL : Bodleian Library (Oxford)
BSB : Bibliothèque de la société des Bollandistes (Bruxelles)
BU : Bibliothèque de l'Université (Mons)
DMF : Dictionnaire du moyen français
Fol. : folio
I.R.H.T. : Institut de Recherche et d'Histoire des textes
KB : Kongelige Bibliotek (Copenhague)
KBR : Bibliothèque royale de Belgique (Bruxelles)
ms. : manuscrit [abréviation employée majoritairement en note]
mss : manuscrits [abréviation employée majoritairement en note]
NAF : Nouvelles acquisitions françaises
OB : Openbare Bibliotheek (Bruges)
ÖNB : Österreichische Nationalbibliothek (Vienne)
PB : Public Library (New York)
RA : Rijksarchief (Courtrai)
RB : rédaction brève (en référence à la *Fleur des histoires*)
RL : rédaction longue (en référence à la *Fleur des histoires*)¹
UL : University Library (Gand)
WAG : Walters Art Gallery (Baltimore)

¹ Ces deux abréviations seront employées dans le corps principal du texte uniquement lorsque la répétition trop fréquente des deux locutions alourdit la lecture.

« Si nous devenons nous-mêmes en exprimant ce que nous sommes et si ce que nous devenons est, par principe, original et ne dépend pas de ce qui existait auparavant, ce que nous exprimons n'est pas non plus une imitation de ce qui existait déjà, mais une création nouvelle. Nous concevons alors l'imagination comme une force créatrice. »

Charles Taylor, *Le malaise de la modernité*, Paris, Cerf, 1994, p. 69-70.

INTRODUCTION

1. Paradigmes critiques, problématique et postulats

Toute écriture médiévale est « palimpsestueuse »². Autrement dit, au Moyen Âge, l'écriture constitue essentiellement, et peut-être avant tout, une opération de réécriture³. Durant des siècles, la perception et l'appréhension des objets artistiques s'effectuaient sur le principe de la *mimesis*, de la réplique et de la répétition⁴. Avec et depuis l'émergence du Romantisme au XVIII^e siècle, le paradigme esthétique se transforme au profit de la valorisation de l'originalité et de la création poétique⁵ :

Le critère moderne [incluant le Maniérisme, le Romantisme et les avant-gardes du début du XX^e siècle] pour juger de la valeur artistique était la nouveauté, un degré d'information élevé. La répétition agréable d'un motif déjà connu était considérée par les théories modernes de l'art comme typique de l'artisanat – non de l'art – et de l'industrie⁶.

Ce paradigme rejette la compilation d'emblée en marge de la création littéraire puisqu'en raison de ses propriétés intrinsèques, elle est l'imitation de ce qui existe déjà ailleurs. La définition même de la compilation par les encyclopédistes du XVIII^e siècle est emblématique de cette vision esthétique, sous-tendue par une composante hiérarchique distinguant les auteurs éminents et les autres, de rang inférieur :

Recueil formé de morceaux pris çà et là dans le même ou dans divers auteurs. Plusieurs ouvrages des Modernes *ne sont que* des compilations de ceux des Anciens. *Il y a des compilations estimables* : celles, par

² Le terme, employé par Philippe Lejeune, est emprunté par Gérard Genette, *Palimpsestes : la littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982 (Points. Essais, 257), p. 557.

³ Cf. Daniel POIRION, « Écriture et ré-écriture au Moyen Âge », dans *Littérature*, n°41, 1981, p. 109-118.

⁴ Eric AUERBACH, *Mimesis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, trad. par Cornélius Heim, Paris, Gallimard, 1977.

⁵ Pour une préhistoire et une histoire de l'originalité comme nouvelle valeur et catégorie esthétique, voir Roland MORTIER, *L'originalité. Une nouvelle catégorie esthétique au siècle des Lumières*, Genève, Droz, 1982 (Histoire des idées et critique littéraire, 207).

⁶ Umberto ECO et Marie-Christine GAMBERINI, « Innovation et répétition : entre esthétique moderne et post-moderne », dans *Réseaux*, vol. 12, n°68, 1994 : *Les théories de la réception*, p. 9-26, p. 11.

exemple, où les textes de divers auteurs dont le style n'est pas uniforme, sont si bien fondus qu'ils paroissent être sortis de la même plume ; telle est l'histoire ancienne de M. Rollin : *d'autres ne sont que des copies seches ou informes de lambeaux mal cousus* ; on peut les comparer à un amas de matériaux bruts, & les autres à un édifice : celles-ci demandent du goût ; les autres ne supposent que du temps, des recherches, et la patience infatigable de copier mot à mot⁷.

Dans cette perspective, la réception de toute production compilée est conditionnée par un jugement de valeur qui a trait, non pas tant aux diverses caractéristiques d'une compilation ou à la qualité du produit final, mais à son essence même. En d'autres termes, certains critiques ne condamnent pas seulement les mauvaises compilations, mais le fait même de compiler.

Au sein de la littérature, sont légion les témoignages où la compilation en tant qu'objet, le compilateur en tant qu'agent ou compiler en tant qu'action sont pris en mauvaise part. Quelques exemples, pris à des travaux qui s'étendent du XIX^e jusqu'à aujourd'hui, suffisent à en témoigner. Nous en présentons ici, justement, une compilation :

- Le XIV^e siècle entasse dans des compilations indigestes les traditions les plus opposées ; il y mêle les pairs de Charlemagne aux chevaliers du roi Arthur ; il y donne l'histoire du saint Graal pour complément aux apologues des Sept Sages de Rome⁸ ;
- Les chroniqueurs du Moyen Âge « ne savent faire autre chose que copier leurs sources, ou composer de leurs extraits une mosaïque sans s'inquiéter même toujours de les faire concorder entre eux ; Les historiens de la fin du XV^e s., Gaguin et Gilles, ne sont que des compilateurs à la manière des écrivains du moyen-âge⁹ ;
- longue et fastidieuse compilation [à propos des *Histoires de Charles Martel*]¹⁰ ;
- Cette histoire universelle [à propos de la *Fleur des histoires*] est une compilation absolument dénuée d'originalité¹¹ ;
- [jugement de Léopold Delisle à propos de la *Fleur des histoires*] vaste et assez indigeste compilation¹² ;
- Chacun, sans même les avoir lus, pressent en eux une forme qui a perdu son sens et qui se répète en remaniements et en compilations interminables et dépourvues d'imagination malgré l'accumulation monotone des aventures merveilleuses et la niaise délicatesse des sentiments amoureux¹³ ;
- Robert Gaguin's *Compendium* is a poor thing¹⁴.

Cet assortiment d'extraits ne vise aucunement à blâmer ou à stigmatiser leur énonciateur. Il vise à mettre en évidence l'un des présupposés les plus tenaces à l'endroit des études sur la compilation :

⁷ Nous soulignons. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, t. III, Paris, 1753, p. 762, s. v. *compilation*.

⁸ MOLAND et D'HÉRICHAULT, *Nouvelles françaises en prose du XIII^e siècle*, 1858, p. VII, cité par Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques du XIV^e au XVI^e siècle*, Bruxelles, Palais des Académies, 1939, p. 4.

⁹ Gabriel MONOD, « Introduction », dans *Revue historique*, n°1, 1876, p. 5-38, p. 6 et p. 10.

¹⁰ *Girard de Roussillon : chanson de geste*, éd. Paul Meyer, Paris, Honoré Champion, 1884.

¹¹ Martijn RUS, « Jean Mansel : Fleur des Histoires », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. XI, 1993, p. 123.

¹² Léopold DELISLE, « La Fleur des histoires de Jean Mansel », dans *Journal des savants*, 1900, p. 16-26, p. 16.

¹³ Michel ZINK, « Le roman de transition (XIV^e-XV^e siècle) », dans *Précis de littérature française du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1983, chap. X, p. 293.

¹⁴ Denys HAY, *Annalists and Historians. Western Historiography from the VIIIth to the XVIIIth Century*, Londres, 1977, p. 200, n°23, cité par Franck COLLARD, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, Genève, Droz, 1996 (Travaux d'Humanisme et Renaissance, n°CCCI), p. 37.

le geste du compilateur est dépourvu de toute originalité et se réduit à un geste mécanique de reproduction de la matière et de simple juxtaposition d'anciens matériaux récupérés, tandis que celui de l'auteur, entité d'exception par ailleurs nécessairement identifiée (par opposition à l'anonymat auquel est généralement cantonné le compilateur), repose sur une création poétique *ex nihilo* dont il garantit à la fois l'originalité et l'autorité.

Ainsi, certains travaux, même parmi les plus récents, restent grandement tributaires de la dissociation entre la figure de l'auteur et celle du compilateur, qui s'exprime et demeure, de façon (infra)consciente, dans les discours critiques modernes. Quelques citations, épinglées dans les travaux, l'attestent :

- « David Aubert fut-il un simple compilateur ? Faut-il au contraire voir en lui un auteur original ? »¹⁵ ;
- « Le fait d'avoir "rassemblé" son texte [...] "à partir de matière diverse" montre qu'il avait préféré le masque d'un compilateur à celui d'un auteur original »¹⁶ ;
- « Jacques de Voragine auteur indépendant ou compilateur ? »¹⁷.

En réalité, les jugements sévères et dichotomiques portés par la critique moderne sur les textes compilés n'émanent pas d'une volonté d'établir de façon délibérée une hiérarchie entre différents types d'écrits ou entre différentes modalités de la production de l'écrit¹⁸. Ils sont, cependant, emblématiques de la vision que celle-ci entretient à l'égard de la compilation, perçue nécessairement comme un geste second, situé en-deçà de la composition originale¹⁹.

¹⁵ Joseph M. G. SCHOBLEN, *Contributions à l'étude des sources de David Aubert*, Paris, Mouton, 1972, t. I, p. 10.

¹⁶ Olga Anna DUHL, « Nef des folles selon les cinq sens de nature : "translaté" du latin en français par Jehan Drouyn (1498) : traduction, compilation, innovation », dans *Le Moyen Français*, n°51-52-53 : Giuseppe DI STEFANO et Rose M. BIDLER (éd.), *Traduction, dérivation, compilation ; La phraséologie, Actes du Colloque international de l'université McGill, Montréal, 2-3-4 octobre 2000*, Montréal, CERES, 2002-2003, p. 193-210, p. 198.

¹⁷ Il s'agit du titre même de la contribution de Karl-Ernst GEITH, « Jacques de Voragine auteur indépendant ou compilateur ? », dans *Le Moyen Français*, n°32, 1993, p. 17-31.

¹⁸ Par exemple, dans la citation suivante, si le positionnement du chercheur tend assurément vers une valorisation du geste compilatoire, son discours exprime indirectement une différenciation entre la compilation et la production originale : « [...] l'activité des compilateurs est orientée par des déterminations sémantiques et que, sous le rapport de ses fondements sémiologiques, elle ne diffère que très marginalement d'une production originale. » (Georges MARTIN, « Cinq opérations fondamentales de la compilation : l'exemple de l'*Histoire d'Espagne* (Étude segmentaire) », dans Jean-Philippe GENET (éd.), *L'historiographie médiévale en Europe*, Paris, CNRS, 1991, p. 99-109, p. 109).

¹⁹ Ainsi que l'a avancé Neil Hathaway : « We tend to treat medieval compilations as we do modern ones, with limited respect : they are useful, but not original. » (Neil HATHAWAY, « *Compilatio*: from plagiarism to compiling », dans *Viator : Medieval and Renaissance studies*, n°20, 1989, p. 19-44, p. 19). Plus récemment, Steven Vanderputten a posé un bilan général concernant l'approche des travaux sur l'historiographie médiévale : « Until recently there was a tendency in the study of medieval universal historiography to privilege texts that were regarded as original, in that they had brought something new to the genre and could be relied upon to illustrate new trends in historical writing. Other texts were also singled out because they deviated so clearly from a particular norm or tradition that they were deemed to be exceptional, or because they had enjoyed extraordinary popularity, and therefore were thought to have impacted on a relatively large cross-section of society. Such a focus on the exceptional, or the exceptionally popular, of course refers to more general trends in how past generations of medievalists have thought about relevance when studying medieval narrative texts. But it is important to realize that such a methodological position risks overlooking a substantial body of evidence that does not match any of these criteria. » (Steven VANDERPUTTEN, « Universal historiography as process? Shaping monastic memories in the eleventh-Century. *Chronicle Of Saint-Vaast* », dans Michele CAMPOPIANO et Henry BAINTON (éd.), *Universal Chronicles in the High Middle Ages*, York, York Medieval Press, 2017 (Writing History in the Middle Ages, 4), p. 43-64, p. 43).

Or, si l'on se réfère à l'étymologie même de la notion d'auteur, à savoir « celui qui ajoute un supplément de matière et de sens, d'interprétation, au texte qui lui sert de source et de support »²⁰, la distinction entre l'auteur et le compilateur s'estompe aussitôt. Par ailleurs, l'usage et la récupération de matériaux anciens dans un environnement neuf étaient positivement perçus par les hommes médiévaux ; ce fut l'intention de pillage ou de dérobage opportuniste qu'ils dénoncèrent, et non le résultat généré par le processus compilatoire. Au-delà même de la période médiévale, que ce soit en littérature, en peinture, en archéologie, la réutilisation et le resémantisation de motifs et de matériaux existants sont les conditions d'existence même de la production artistique. L'originalité n'a d'ailleurs de sens qu'à l'aune de ce recyclage du passé et ne se mesure qu'en référence aux traditions déjà en vigueur.

Cette vision dépréciative à l'endroit de la compilation caractérise l'épistémologie de nos disciplines voire définit les schèmes fondamentaux de notre culture contemporaine ainsi que notre manière d'appréhender les objets artistiques du passé. Nous nous mouvons constamment dans une perspective diachronique, là où l'étude et la compréhension de ces objets du passé requièrent notre capacité à modifier notre regard au profit d'un prisme synchronique.

Par ailleurs, cette vision a largement conditionné l'étude et la fortune critiques de nombreux textes médiévaux, jugés par la postérité comme indignes de figurer au rang de l'histoire littéraire. Selon les mots de l'historien de l'écrit médiéval Michel Zimmermann :

Tout se passe à leurs yeux [ceux des historiens] comme si l'individu/auteur, socialement identifiable et professionnellement producteur unique d'une création originale, était une réalité permanente et une valeur intemporelle. Si le Moyen Âge n'a pas produit d'auteurs, c'est qu'il n'a pas accédé à la création²¹.

De cette *doxa* découlent deux autres écueils affectant les études sur la compilation : d'une part, la difficulté de proposer une définition neutre de la compilation, d'autre part, la difficulté de délimiter le corpus devant lui être associé.

La problématique de notre thèse s'inscrit sous ce premier versant et vise à définir la compilation médiévale selon une approche, sinon neutre, au moins neutralisée (au sens d'une tension), c'est-à-dire selon un regard non disqualifiant et non normatif. Notre recherche interroge les représentations et valeurs, les régimes de fonctionnement et les enjeux de la compilation médiévale, tels qu'ils avaient cours, et non tels qu'ils sont perçus par le prisme déformant de la critique moderne. Il s'agit donc de se déprendre de nos projections et postulats critiques modernes relatifs à l'auctorialité et à l'originalité, qui galvaudent largement notre perception et appréhension de l'écriture médiévale. Comme l'a écrit Michel Zimmermann, déjà cité, « les historiens ont longtemps jugé la création médiévale à l'aune de critères rétrospectifs, réducteurs et peu pertinents »²².

²⁰ En référence à la formule concise donnée par Isidore de Séville : « *auctor ab augendo dictus* » (*Etymologiae*, X, 2, cité par Emmanuèle BAUMGARTNER, « Sur quelques constantes et variations de l'image de l'écrivain (XII^e-XIII^e siècle) », dans *Auctor & Auctoritas, Op. cit.*, p. 391).

²¹ Michel ZIMMERMANN, « Ouverture du colloque », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999)*, Paris, École des Chartes, 2001 (Mémoires et documents de l'École des Chartes, 59), p. 7-14, p. 8.

²² *Ibid.*

À cet égard, de nombreux travaux ont cherché, ces dernières décennies, à circonscrire la figure de l'auteur à des époques où celui-ci ne présente pas « les contours fermes et romantiques d'un individu inspiré et créant, ou au moins une signature individuelle censée le représenter »²³. Nos recherches sont balisées par une littérature relativement abondante sur l'autorité, l'auctorialité et l'originalité, sur l'importance de la réécriture dans la production et la transmission des textes médiévaux, sur les sens accordés à l'originalité au Moyen Âge et sur la conscience et l'expression de plus en plus affirmées de l'auctorialité à partir du Moyen Âge central²⁴. L'orientation des recherches actuelles fournit donc un cadre théorique propice à une réflexion portant sur les limites de la distinction entre l'auteur et le compilateur, en particulier à une époque, représentée par les XIV^e-XV^e siècles, où les rôles et les statuts des différents acteurs de l'écrit se brouillent du fait de leurs activités polygraphiques²⁵. Par ailleurs, ces siècles sont précisément ceux qui ont été délaissés par la critique pour l'étude de la compilation²⁶.

Ainsi, le postulat de notre thèse ne consiste pas à réfuter l'idée que la compilation est, entre autres choses, imitation, mais bien à reconnaître qu'il s'agit d'un geste spécifique qui n'exclut pas un espace d'inventivité et d'auctorialité dont peut se saisir le compilateur²⁷. Ce postulat nous conduit, dès lors, à resituer ce geste à la fois dans sa textualité, son historicité et sa matérialité.

²³ Martine FURNO (éd.), *Qui écrit ? Figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, ENS, 2009, p. 9-11, p. 9 [introduction].

²⁴ Voir Claude ANDRAULT-SCHMITT, Edina BOZOKY et Stephen MORRISON (éd.), *Des nains ou des géants. Emprunter et créer au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2015 (Culture et société médiévales, 28) ; Geneviève CONTAMINE (éd.), *Traduction et traducteurs au Moyen Âge. Actes du colloque international du CNRS organisé à Paris, Institut de recherche et d'histoire des textes les 26-28 mai 1986*, Paris, CNRS, 1989 (Documents, études et répertoires publiés par l'IRHT) ; Olivier DELSAUX et Hélène HAUG (éd.), *Original et originalité : aspects historiques, philologiques et littéraires*, Louvain-La-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2011 (Groupe de recherche sur le moyen français. Colloque international) ; Olivier DELSAUX, *Manuscrits et pratiques autographes chez les écrivains français de la fin du Moyen Âge. L'exemple de Christine de Pizan*, Genève, Droz, 2013 (Publications Romanes et Françaises, CCLVIII) ; Dorothea KULLMANN et Shaun LALONDE (éd.), *Réécritures. Regards nouveaux sur la reprise et le remaniement de textes, dans la littérature française et au-delà, du Moyen Âge à la Renaissance*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 2015 (Studies and Texts, 190 ; Toronto studies in Romance philology, 2) ; Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas*, Op. cit.

²⁵ Le cas de David Aubert est particulièrement emblématique de ce phénomène de superposition des rôles liés à l'écrit. Il suffit de citer entre autres les *Chroniques et conquestes de Charlemagne* ou les *Histoires de Charles Martel* pour lesquelles nous ignorons la part effective (compilation, supervision, transcription) qu'il a eue dans la production et la copie de ces textes qui lui sont actuellement attribués. Voir Anne SCHOYSMAN, « Voix d'auteur, voix de copiste dans la mise en prose : le cas de David Aubert », dans Catherine CROIZY-NAQUET et Michelle SZKILNIK (éd.), *Rencontres du vers et de la prose. Conscience théorique et mise en page*, Turnhout, Brepols, 2015 (Texte, codex & contexte, 20), p. 49-60 ; EAD., « David Aubert, état de la critique et perspectives de recherche », dans Paola CIFARELLI et alii (éd.), *Raconter en prose. XIV^e-XVI^e siècle*, Op. cit., p. 13-27 ; Richard STRAUB, *David Aubert, « escriptvain » et clerc*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1995 (Faux titres ; Étude de langue et littérature françaises, 96). Plus largement, voir la polysémie du terme *escriptvain* examinée par Olivier DELSAUX, « Qu'est-ce qu'un *escriptvain* au Moyen Âge. Étude d'un polysème », dans *Romania*, vol. 132, n°525-526, 2014, p. 11-148.

²⁶ Nous y reviendrons sous peu.

²⁷ Dans une démarche comparable à celle de Luciano Canfora présentée dans son essai *Le Copiste comme auteur*, Toulouse, Anacharsis, 2012 (Essais. Philologie).

Par ailleurs, étant donné la conception, partagée par des générations de chercheurs, selon laquelle les compilations ne présenteraient rien d'original, celles-ci ont été pendant longtemps étudiées, non pour elles-mêmes, mais en fonction d'une tension entre imitation et réécriture. Cette conception implique une étroite relation de dépendance du compilateur vis-à-vis de ses sources, voire selon une primauté des sources antérieures sur la compilation elle-même. Dans le domaine de la philologie et de la critique textuelle, courait et court encore ce fantasme de l'origine première, tendu vers ce fameux *Urtext* inatteignable, mais dont on cherche constamment et vainement à se rapprocher.

L'un des préceptes mauristes de la méthode critique de l'usage des textes est de « donner les originaux des choses » (selon l'expression de Blandine Kriegel). Une telle profession de foi a permis pendant des siècles de fonder sur l'original la hiérarchie des documents textuels conservés. À ce caractère original est indubitablement associé un caractère d'authenticité²⁸. L'on sait pertinemment qu'il n'y a d'original que perdu, et c'est sans doute l'idée du spectre d'un original et de sa quête qui meut davantage les chercheurs, que le fait même de mettre la main dessus. Ainsi, la valorisation ou la réhabilitation de la copie et du principe d'imitation entraîne une remise en question qui n'est pas seulement scientifique ou épistémologique : elle engage un renversement philosophique voire ontologique :

Faire l'éloge de la copie suppose non seulement qu'on renverse les valeurs respectives de l'original et de la copie, mais aussi qu'on remette en question, à travers la catégorie d'originalité, la primauté d'une philosophie des origines au profit d'une philosophie du commencement²⁹.

Dans ce contexte épistémologique, la compilation est généralement perçue soit comme un produit qui *s'oppose* à la composition originale (dans une vision dichotomique), soit comme un geste qui *précède* celui de la création *ex nihilo* de la modernité (dans une perspective évolutive). De ce fait, elle n'est donc que trop rarement appréciée et étudiée pour elle-même :

Objet [la compilation] qui, faute d'avoir été jusque-là traité à sa juste mesure, souffre encore d'un déficit important de considération. [...] Pourquoi s'y intéresse-t-on alors si peu ? Certainement parce qu'il ne s'agit *que* de compilateurs. Comprenez qu'il n'y a pas grand-chose à en tirer : ils ne seraient pas des auteurs autonomes qui nous donnent accès à une pensée individuelle, ils ne seraient en définitive que les courroies de transmission d'une littérature officielle et institutionnelle qui, bien loin d'être créatives ou innovantes, ne participent qu'à la servile conservation de la tradition, au rabâchage dogmatique et au morne psittacisme de la foi. Le compilateur, simple gardien du temple et figure inversée de l'individu auteur, souffre précisément de cet éclairage péjoratif venu de la modernité et de ses concepts poétiques³⁰.

La compilation médiévale a donc une autonomie à conquérir par rapport à l'antériorité et à la suprématie des sources qui la fondent. Son étude doit échapper à la conception platonicienne de

²⁸ Jean MABILLON, *Brèves réflexions sur quelques règles de l'histoire*, éd. Blandine BARRET-KRIEDEL, Paris, 1990, cité à partir de Pierre CHASTANG, « L'archéologie du texte médiéval », dans *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA*, Hors-série n°2, 2008, [en ligne], <http://journals.openedition.org/cem/8702/> (page consultée le 15 août 2020).

²⁹ Catherine KINTZLER, « La copie et l'original », dans *DEMéter*, 2003, [en ligne], https://www.psychanalyse.com/pdf/LA_COPIE_ET_L_ORIGINAL.pdf.

³⁰ Florent COSTE, « La critique médiévale dans le contre-jour des Lumières », dans *Tracés*, n°13, 2007/2, p. 25-50, p. 30-31.

l'original et de la copie et s'efforcer de ne pas succomber à la tentation de l'unique et absolue quête des origines. Nos recherches doctorales se démarquent de la vision selon laquelle la compilation ne constitue qu'une répétition mécanique et servile de ses sources, en créditant précisément l'action de compiler d'un potentiel d'originalité et d'une puissance inventive, en conférant à la compilation – dans son résultat – une autonomie entière³¹, et en reconnaissant au compilateur une réelle agentivité.

Si la compilation a été pendant des siècles affublée d'une connotation péjorative (en étant considérée comme une forme de duplicité non originale), depuis ces deux dernières décennies, elle apparaît plus volontiers aux yeux de la critique comme « un authentique travail, une construction savamment élaborée pour assembler et agencer en une sorte de marqueterie les emprunts faits aux sources utilisées littéralement », selon les mots de Franck Collard à la toute fin du XX^e siècle³². Au début du XXI^e siècle, dans un volume collectif intitulé *La méthode critique au Moyen Âge* coordonné par Mireille Chazan et Gilbert Dahan, les contributeurs ont adopté une approche reconnaissant la valeur spécifique du travail du compilateur, en mettant en avant la dimension critique³³ et érudite de la compilation, qui consiste notamment à discuter de la *dissonantia* et de la *concordantia* entre les sources. Les contributions soulignent non seulement l'émergence d'une posture critique, mais aussi la mise en place d'une méthode rigoureuse et systématique chez les historiens-compilateurs à partir du XIII^e siècle.

Un déplacement de la focale s'observe donc dans les travaux menés par les historiens sur la compilation médiévale, qui, pour certains, se sont davantage désintéressés de la question de l'identification des sources pour s'attacher à l'étude des modalités de l'écriture compilatoire : la problématique est ainsi passée de la question « quelles sources compile-t-on ? » à la question « comment compile-t-on ? ». Parallèlement, et réciproquement, du côté des praticiens de la littérature, une historicisation et une contextualisation de l'objet littéraire deviennent de plus en plus monnaie courante, notamment par la prise en compte dans les travaux du contexte historique, social, littéraire de production d'une œuvre donnée, et par un effort consenti pour prendre davantage en considération les enjeux et questionnements d'autres champs disciplinaires (l'histoire, ses sciences dites « auxiliaires », la sociologie). En cela, la citation suivante, tirée d'un article de Marie Bouhaïk-Gironès, sonne pour nous comme un manifeste, tout autant qu'elle devrait, ainsi que la chercheuse le dit elle-même, être considérée comme un acquis :

³¹ Là où la compilation, en tant que processus, entretient de fait un rapport avec les sources antérieures.

³² Franck COLLARD, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, *Op. cit.*, p. 201.

³³ L'adjectif même de « critique » renvoie à plusieurs démarches : la critique textuelle, la critique des faits, la critique d'authenticité, la critique doctrinale (Mireille CHAZAN et Gilbert DAHAN (éd.). *La méthode critique au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2006 (Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge, 3), p. 8-10).

La nécessité de passer d'une étude des genres à une étude des pratiques, de croiser sources d'archives et sources littéraires, de rendre leurs contextes aux textes, et de considérer le statut du document avant d'en faire l'analyse, n'a plus à être défendue : on veut estimer cela pour acquis³⁴.

C'est dans ce sillage que nous inscrivons nos recherches doctorales. Ces dernières s'attachent à l'étude de la poétique du geste compilatoire, tout en prenant en considération les circonstances sociohistoriques dans lesquelles se réalise ce geste, ainsi que ses manifestations matérielles.

Au-delà des paradigmes critiques dans lesquels nous évoluons et qui encadrent l'appréhension de nos objets d'étude³⁵, un état de l'art à propos de la compilation médiévale nous a conduit à constater certaines lacunes documentaires, que nos recherches doctorales visent à mettre en évidence et aspirent à combler, ne serait-ce que partiellement.

En dépit de la présence de textes compilés dans l'ensemble des genres littéraires (textes historiques, hagiographiques, dévotionnels, didactiques, allégoriques, etc.), domaines latins et français confondus, la compilation médiévale a été appréhendée par la critique principalement au travers de textes et d'auteurs latins, issus en outre du haut Moyen Âge et du Moyen Âge central. Cependant, force est de constater que, d'une part, cette technique de composition perdure tout au long du Moyen Âge et caractérise également la littérature médiévale après le XIII^e siècle. D'autre part, hormis quelques études monographiques³⁶, privilégiant au surplus une approche ponctuelle de la compilation, aucune recherche, à ce jour, n'a eu pour ambition de définir, dans une perspective globalisante, le geste compilatoire dans les textes français des XIV^e et XV^e siècles.

En effet, il n'existe pas encore d'étude d'ensemble, croisant les approches historique, textuelle et matérielle, pour appréhender le geste compilatoire, quelles que soient d'ailleurs la chronologie ou la langue du corpus d'étude envisagé. Les travaux conçoivent très souvent la compilation dans l'une de ses parties, et non dans son tout. Dans beaucoup d'entre eux, la compilation y est plus volontiers entendue et admise sous la dimension de composition textuelle. Dernièrement, quelques

³⁴ Marie BOUHAÏK-GIRONÈS, « Le *Recueil général des sotties* d'Émile Picot ou la construction d'un genre dramatique », dans Véronique DOMINGUEZ, Marie BOUHAÏK-GIRONÈS et Jelle KOOPMANS (éd.), *Les pères du théâtre médiéval*, Rennes, PUR, 2010, p. 121-137, p. 133.

³⁵ Les réflexions suivantes, issues de la sociologie ou de la philosophie littéraire, complètent et prolongent plus largement notre propos : Antoine COMPAGNON, *Les cinq paradoxes de la modernité*, Paris, Seuil, 1990 ; Pierre-Michel MENER, *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard/Seuil, 2009 (Hautes études) ; Charles TAYLOR, *Le Malaise de la modernité*, Paris, Cerf, 1994.

³⁶ Voir par exemple les travaux de Sandrine Hériché-Pradeau et de Valérie Guyen-Croquez : Sandrine HÉRICHÉ-PRADEAU, « Une compilation à l'épreuve de l'invention : *Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grant* de Jehan Wauquelin », dans Laurence HARF-LANCNER, Laurence MATHEY-MAILLE et Michelle SZKILNIK (éd.), *Contes de Troie et d'Alexandre*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 253-268 ; EAD., « Girart de Roussillon : la stratégie hagiographique d'une compilation », dans Marie-Claude DE CRÉCY (éd.), *Jehan Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, Turnhout, Brepols, 2006 (Burgundica, 11), p. 89-110 ; EAD., *Alexandre le Bourguignon : étude du roman Les faicts et les conquestes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin*, Genève, Droz, 2008 (Publications romanes et françaises, 244) ; Valérie GUYEN-CROQUEZ, *Tradition et originalité dans les Croniques et conquestes de Charlemaine de David Aubert*, Paris, Honoré Champion, 2015 (Bibliothèque du XV^e siècle, 79).

travaux l'envisagent également sous sa dimension codicologique³⁷. Une étude conjoignant *a minima* ces deux démarches doit encore voir le jour.

La compilation médiévale constitue un phénomène incontestablement global, un fait culturel « total, concret et jointif », pour reprendre les mots de Claude Lévi-Strauss³⁸. Pour appréhender et définir, de façon globale, la compilation dans les textes français de la fin du Moyen Âge, l'un des enjeux principaux de nos recherches doctorales consiste précisément à adopter une démarche procédant simultanément de trois niveaux, que sont le texte, le contexte et le *codex*.

C'est pourquoi, ainsi que l'aura déjà remarqué le lecteur, nous déployons et employons, tout au long de notre thèse, la locution de « geste compilatoire » afin de désigner la démarche qui agrège ces trois niveaux. Par le moyen de cette locution, nous désignons plus précisément, d'une part, les principes et les procédés de composition à l'œuvre dans une compilation (approche textuelle) et, d'autre part, ses déploiements et incarnations dans un environnement manuscrit (approche matérielle et codicologique), rendus possibles selon certaines conditions de production (approche historique). Il s'agit d'envisager la compilation médiévale non seulement comme un acte de composition, une modalité d'écriture, mais aussi, plus largement, comme une pratique matérielle et culturelle historiquement située.

Enfin, nos recherches doctorales sont sous-tendues par un autre postulat qui apparaît en filigrane de notre thèse. Comme signalé à l'entame de notre introduction, l'écriture médiévale est une constante et continuelle réécriture ; elle est un *champ de réécritures*, si l'on peut ainsi remodeler une formule empruntée à Christine de Pizan³⁹.

Dans cette perspective, il s'agit d'envisager la pratique compilatoire comme paradigmatique de toute la production écrite médiévale (domaines littéraire et documentaire confondus). Cette paradigmaticité pourrait même s'étendre en-deçà et au-delà de la période médiévale, mais une telle interrogation sort assurément du cadre de la présente étude. En tout état de cause, les productions littéraires et documentaires reposent sur un ensemble de principes, méthodes et procédés de composition, qui sont, sinon identiques, au moins extrêmement proches. Si elles répondent à deux ordres différents d'intentionnalité, est-ce à dire pour autant qu'il a existé deux conceptions différentes de l'écrit et de l'écriture⁴⁰ ? Du point de vue du geste compilatoire, elles partagent en

³⁷ Sophie ALBERT, « Ensemble ou par pièces ». *Guiron le Courtois (XIII^e-XV^e siècles) : la cohérence en question*, Paris, Honoré Champion, 2010 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 98) ; Marion UHLIG, *Le prince des clercs. Barlaam et Josaphat ou l'art du recueil*, Genève, Droz, 2018 (Publications romanes et françaises, CCLXVIII).

³⁸ Claude LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale deux*, Paris, Plon, 1962 (Agora), p. 23.

³⁹ « [...] cueilli aucunes fleurectes souefves et belles ou champs des escriptures pour [lui] faire chappel a aourner le chief de [sa] plaisant jeunece. » (Christine de Pizan, *Le Livre de la Paix*, éd. Charity Cannon Willard, La Haye, Mouton, 1958, p. 64). Cette métaphore fut également employée par Pierre de Celle au XII^e siècle dans son traité *De afflictione et lectione* dans le domaine des Écritures saintes (*campum Scripturae*) : Florence BOUCHET, *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles : pratiques, poétique, imaginaire*, Paris, Honoré Champion, 2008 (Bibliothèque du XV^e siècle, 74), p. 139.

⁴⁰ Une réflexion a été menée dans cette voie par Serge Lusignan et Ezio Ornato dans le cadre des conclusions du colloque « Pratiques de la culture écrite en France au XV^e siècle » : Serge LUSIGNAN et Ezio ORNATO, « Les difficultés d'une typologie des écrits du Moyen Âge tardif », dans Monique ORNATO et Nicole PONS (éd.), *Pratiques de la culture écrite en France au XV^e siècle*, Louvain-la-Neuve, Fédération Internationale des Instituts d'Études médiévales, 1995 (Textes et études du Moyen Âge, 2), p. 559-563. Voir également Brigitte BEDOS-REZAK, « Towards an Archeology of the Medieval Charter: Textual Production and Reproduction in Northern French Chartiers in Charters », dans Adam

tout cas certains fonctionnements, aussi bien en ce qui concerne le rassemblement matériel d'unités diverses et disparates que la composition textuelle. En cela, la compilation présente le mérite et l'attrait d'être un sujet qui transcende les champs disciplinaires.

2. Cadre théorique et méthodologique

Pour mener à bien notre étude visant à définir le geste compilatoire dans les textes français de la fin du Moyen Âge, notre démarche s'inscrit dans plusieurs courants de recherche issus de différents horizons disciplinaires. Au-delà de l'histoire et de la littérature desquelles participe d'emblée la compilation médiévale, et de la philologie et de la codicologie qui représentent les démarches inhérentes à la majorité des études prenant pour objet le texte médiéval, nos recherches doctorales en appellent également à d'autres champs disciplinaires.

Le premier d'entre eux est celui de la culture et des pratiques de l'écrit, entendues comme « toutes les actions par lesquelles l'écriture s'élabore. Des gestes les plus concrets, que l'incarnation matérielle du texte enregistre, jusqu'aux conformations pratiques qui lui confèrent sa valeur sociale »⁴¹. L'expression serait même à prendre au sens le plus fort, à savoir qu'écrire « constitue une manière privilégiée d'agir sur le monde »⁴². Dans cette perspective, il s'agit de dépasser la dimension strictement textuelle pour nous intéresser aux valeurs, fonctions et usages de la compilation.

Le deuxième champ dans lequel s'inscrit nos recherches est celui de la sociologie de la littérature et, en particulier, celle de la réception. Son postulat est de considérer le fait littéraire comme un fait social, ce qui conduit à deux implications simultanées : d'une part, un texte éclaire les enjeux sociohistoriques, les goûts et les intérêts d'une époque donnée et, d'autre part, un contexte sociopolitique cristallise, produit, privilégie et génère un certain type de production littéraire. Il s'agit donc d'entrevoir une certaine corrélation entre un contexte et des formes littéraires, qui se montre particulièrement étroite dans le cadre d'une définition du geste compilatoire dans les textes français de la fin du Moyen Âge.

Le troisième champ est celui de la théorie littéraire. Il s'agit de prendre appui notamment sur les acquis de la narratologie et de la critique génétique. Ces deux courants ont développé et affiné au cours de ces dernières décennies des outils d'analyse utiles dans l'examen de l'intertextualité et de l'intratextualité dont procède le phénomène compilatoire. Comme l'a préconisé Florent Coste, « la compilation doit donc être repensée avec un arsenal renouvelé de catégories littéraires (itérabilité, générativité, modularité, connectivité, agentivité). »⁴³. La théorie littéraire nous permettra, dans le cadre de ce travail, d'élaborer une nouvelle typologie de procédés de réécriture et d'écriture des hypotextes, mais aussi de penser ou de repenser certaines notions afférentes et inhérentes à la production littéraire médiévale, telles que celles d'*intertextualité*, de *réécriture*, et de *genre*.

⁴¹ Étienne ANHEIM et Pierre CHASTANG, « Les pratiques de l'écrit dans les sociétés médiévales », dans *Médiévales*, n°56, printemps 2009, [en ligne], <http://journals.openedition.org/medievales/5524>.

⁴² Un panorama historique et un aperçu des enjeux de ce champ de recherche sont donnés par Étienne ANHEIM et Pierre CHASTANG, « Les pratiques de l'écrit dans les sociétés médiévales », dans *Ibid.*

⁴³ Florent COSTE, « Florent Coste, *Gouverner par les livres. Les Légendes dorées de Jacques de Voragine, de la compilation à l'action pastorale, en France et en Italie (XIII^e – XV^e siècle)* », dans *Perspectives médiévales*, n°36, 2015, [en ligne], <http://journals.openedition.org/peme/7547> [résumé de thèse].

Notre thèse procède donc d'une démarche conjoignant les approches philologique, littéraire, génétique, historique, sociologique, et codicologique. Ces différents volets – d'ordinaire souvent distincts⁴⁴ – seront convoqués concomitamment pour définir de façon décloisonnée le phénomène du geste compilatoire à la fin du Moyen Âge. Ces courants participent à former ainsi le cadre méthodologique de notre étude.

Il ne s'agit toutefois pas de revendiquer une démarche *inter-pluri-transdisciplinaire* (peu importe, d'ailleurs, les dénnotations que revêt chacun de ces préfixes) pour vernir nos recherches d'une caution scientifique particulièrement en vogue dans notre modernité, mais de convoquer les disciplines nécessaires et pertinentes à l'appréhension de notre sujet d'étude. En l'occurrence, étant donné le caractère paradigmatique de l'écriture compilatoire, toute tentative de définition du geste compilatoire ne peut procéder que d'une approche globale, considérant tout à la fois le texte, le contexte et le *codex*.

Dans cette optique, nos recherches contribuent à mettre en évidence les rapports entre les acquis et les enjeux de la médiévistique et ceux de la théorie littéraire. Ainsi, la production littéraire médiévale résiste parfois à l'effort de théorisation, en mettant à l'épreuve les outils développés et en contraignant de la sorte la critique à se régénérer. En effet, parmi les outils ou concepts d'analyse convoqués dans cette étude, certains doivent être affinés par rapport à notre objet d'étude ou être réadaptés en fonction du champ historico-littéraire médiéval.

Le constat mis en évidence par Gérard Genette il y a quatre décennies reste d'actualité : un flou sémantique continue à entourer les termes relatifs à la « littérature au second degré » : *réécriture*, *reprise*, *remaniement*, *révision*, *refonte*⁴⁵. Dans son étude relative à la traduction, diffusion et réception du *Devisement du monde* de Marco Polo, Christine Gadrat-Ouerfelli a, elle aussi, constaté que « traduction, remaniement, adaptation sont des termes qui ne sont pas nettement définis pour le Moyen Âge et qui ne sont pas exclusifs »⁴⁶. Le colloque « Traduction, dérimation, compilation et phraséologie », organisé à l'Université McGill à Montréal en 2000, n'a pas défini, en préambule des travaux, le(s) sens attribué(s) à la notion de *réécriture*, alors même que le terme figurait dans le titre de trois interventions. Le terme semblait aller de soi, et le semble encore aujourd'hui.

⁴⁴ Il semble néanmoins que la tendance s'inverse progressivement mais encore timidement. Nous pouvons citer à cet égard les travaux de Florent Coste portant sur la compilation hagiographique de la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine, qui se situent à mi-chemin entre une approche historicisée et matérialisée de la culture écrite et de la théorie littéraire : « Se demander alors si Jacques de Voragine est un auteur à part entière, ou en d'autres termes s'il *n'est qu'un* compilateur serait formuler une fausse question, qui cherche à conférer de manière résignée une dignité littéraire de toute façon inadéquate à la *Légende Dorée*. Déplaçons plutôt notre attention : il ne s'agit pas d'interroger une subjectivité inscrite dans un texte, mais de se glisser dans les silences éloquents du collage, de sinuer dans les interstices laissés entre les fragments textuels, de sonder sa façon de poser des joints, de souder les fragments, d'inspecter les alentours du texte pour cerner les effets de crédibilité et de croyance qui sont produits par le montage. » (Florent COSTE, « Textes et contextes de la *Légende Dorée* », dans *Cahiers de recherches médiévales*, n°14, 2007, [en ligne], <https://journals.openedition.org/crm/2581>).

⁴⁵ Gérard GENETTE, *Palimpsestes : la littérature au second degré*, *Op. cit.*, p. 43.

⁴⁶ Christine GADRAT-OUERFELLI, *Lire Marco Polo au Moyen Âge. Traduction, diffusion et réception du Devisement du monde*, Turnhout, Brepols 2015 (Terrarum orbis, 12), p. 10.

Or un flou définitionnel entoure à la fois la notion de *réécriture*, les termes qui s'y attachent (*remaniement*, *révision*, *refonte*), ainsi que les rapports qu'ils entretiennent. Si l'on prend par exemple le dictionnaire des procédés littéraires de Dupriez, le terme de *refonte* est présenté comme analogue à celui de *réécriture*⁴⁷. Si l'on parcourt la littérature pour chercher une définition de la notion de *réécriture*, on en décèle de très nombreuses, qui ne se recouvrent pas, du fait que chaque chercheur module la notion en fonction de son objet d'étude⁴⁸. Le degré d'abstraction et de précision des définitions varie également selon la perspective tantôt théoricienne, tantôt pratique adoptée. En témoigne une compilation des définitions de la *réécriture* qui se rencontrent dans la littérature :

Réécriture : « Le lecteur a droit à plusieurs états successifs du même texte, états qui se distinguent non seulement par quelques variantes, mais par des différences parfois considérables dans le contenu, la forme, voire l'intention et les dimensions. » (définition par Dupriez dans une approche lexicographique⁴⁹).

Réécriture : « La réécriture désigne aussi de manière générale et vague toute reprise d'une œuvre antérieure, quelle qu'elle soit, par un texte qui l'imité, la transforme, s'y réfère, implicitement et explicitement » (définition par Nathalie Piégay-Gros dans une approche de théorie de la littérature⁵⁰).

Réécriture : « rédaction d'une nouvelle version (*hypertexte*) d'un texte préexistant (*hypotexte*), obtenue par des modifications appelées formelles pour autant qu'elles affectent le signifiant (et elles sont alors d'ordre quantitatif, structurel ou linguistico-stylistique), et sémantiques (ou conceptuelles) pour autant qu'elles affectent le signifié »⁵¹. (définition par Monique Goullet à partir de l'étude d'un corpus hagiographique⁵²).

Réécriture : « alchimie où se mêlent souvenirs de fragments textuels précis et imprégnation de fonctionnements narratifs » (définition par Annie Combes à partir de l'étude d'un corpus romanesque⁵³).

Une démarche similaire pourrait être menée avec les termes de *remaniement*, *refonte*, *reprise*, *réemploi*, *révision*⁵⁴. Ces notions connexes à la réécriture sont souvent mobilisées de concert dans les travaux. Une investigation au sein de la littérature – que nous épargnons ici au lecteur – donnerait

⁴⁷ Bernard DUPRIEZ, *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, 1984 (10/18, n°1370), p. 389, s. v. *réécriture*.

⁴⁸ Pareil constat a également été dressé par Nicholas ARRIGO, « La réécriture française : quelques éléments pour un état des recherches », dans Dorothea KULLMANN et Shaun LALONDE (éd.), *Réécritures*, *Op. cit.*, p. 301-318, p. 301.

⁴⁹ Bernard DUPRIEZ, *Gradus. Les procédés littéraires*, *Op. cit.*

⁵⁰ Nathalie PIÉGAY-GROS, *Introduction à l'intertextualité*, Paris, Dunod, 1996, p. 181.

⁵¹ La chercheuse précise aussitôt que la modification du signifiant affecte la réalité du signifié, et vice-versa, et que la différenciation n'est que d'ordre théorique.

⁵² Monique GOULLET, *Écriture et réécriture hagiographiques : essai sur les réécritures de vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIII^e-XIII^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2005 (Hagiologia : études sur la sainteté en Occident, 4), p. 23.

⁵³ Annie COMBES, *Les Voies de l'aventure. Réécriture et composition romanesque dans le Lancelot en prose*, Paris, Champion, 2001 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 59), p. 15.

⁵⁴ Pour compléter cette vaste et brumeuse constellation de termes, Claude Thiry utilise encore un autre, la *refaçon*, pour désigner le refaçonnement des romans en prose anciens (Claude THIRY, « Les mises en prose : bilan des études philologiques », dans Maria Colombo TIMELLI e. a. (éd.), *Mettre en prose aux XIV^e-XV^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2010 (Texte, codex et contexte, 11), p. 53-64, p. 57 [note 13]). Nous ne reprenons pas ce terme, du fait du caractère redondant qu'il présente avec les autres termes déjà retenus.

lieu à des définitions aussi nombreuses qu'éparses. Ce flou porte autant sur les notions que sur leur usage : un terme est parfois utilisé pour un autre, et certains d'entre eux se révèlent presque interchangeables dans les discours de certains critiques. Il est certain que la nécessité de la recherche esthétique et de la variation synonymique y est pour beaucoup, et que l'objet des travaux menés ne repose pas toujours sur un impératif de clarification théorique des notions employées.

Néanmoins, à l'heure de l'intérêt grandissant à l'égard de la « littérature au second degré » et du nombre de travaux sur les différents types de réécriture médiévale⁵⁵, il nous semble nécessaire de reprendre à nouveaux frais ces notions et de les définir les unes à l'égard des autres afin de poser les conditions méthodologiques d'un usage cohérent. Notre démarche vise, dès lors, à participer à une définition et à une clarification de concepts largement investis et exploités par les critiques modernes.

Nous nous proposons à présent de poser le cadre conceptuel de nos recherches en définissant les notions de *réécriture*, *révision*, *reprise*, *refonte*, *remaniement*, *remplôt*⁵⁶. Ces définitions n'ont pas pour intention de dresser une cartographie exhaustive de leurs effets de sens, mais de mettre en évidence les traits sémantiques qui les discriminent (plus que les traits qu'elles partagent). En effet, ce sont ces éléments de différenciation qui sont susceptibles de les rendre mutuellement exclusives et, partant, permettront d'en faire un usage désormais plus systématique et cohérent.

Réécriture : terme de portée générale désignant l'élaboration d'un texte nouveau à partir de textes antérieurs (domaines d'emploi exclusivement limités à l'écrit)⁵⁷.

Remaniement : transformation opérée sur un objet, issue d'une volonté consciente et délibérée, et reposant sur le postulat que cet objet peut être retouché voire amélioré (les domaines d'emploi incluent la composition littéraire, l'architecture, l'art, la peinture)⁵⁸.

⁵⁵ Un aperçu sélectif des travaux en témoigne : Maciej ABRAMOWICZ, « De la mise en prose à la mise en vie. La réécriture en Bourgogne médiévale », dans Magdalena WANDZIOCH (éd.), *Quelques aspects de la réécriture*, Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, 2008, p. 11-19, [en ligne], https://sbc.org.pl/Content/8547/quelques_aspects_de_la_reecriture.pdf ; Maria COLOMBO TIMELLI (éd.), *Nouveau répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2015 ; Claudio GALDERISI (éd.), *Traductions médiévales : cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles). Étude et répertoire*, Turnhout, Brepols, 2011 ; Monique GOULLET, *Écriture et réécriture hagiographiques*, *Op. cit.* ; Dorothea KULLMANN et Shaun LALONDE (éd.), *Réécritures*, *Op. cit.*, en particulier Nicholas ARRIGO, « La réécriture française : quelques éléments pour un état des recherches », p. 301-318, ainsi qu'une riche « Bibliographie des travaux critiques sur la réécriture française », p. 319-378 ; Marie-Anne POLO DE BEAULIEU, « Présence de la *Légende dorée* dans les recueils d'*exempla* : Citations, textes et réécritures », dans Barbara FLEITH et Franco MORENZONI (éd.), *De la sainteté à l'hagiographie. Genèse et usage de la Légende dorée*, Genève, Droz, 2001, p. 146-171 ; Claude THIRY, « Les mises en prose : bilan des études philologiques », dans *Op. cit.*

⁵⁶ Une telle démarche de définition ne fera sans doute pas l'objet d'un consentement critique généralisé. Bien que celle-ci repose en partie sur les lectures effectuées à partir de travaux de nos prédécesseurs, la synthèse que nous offrons ici, et les limites dont elle n'est sans doute pas exempte, relèvent de notre seule responsabilité.

⁵⁷ L'ouvrage collectif suivant donne au terme l'acception de « remaniement et de [...] recombinaison de textes plus anciens » (Dorothea KULLMANN et Shaun LALONDE, « Introduction », dans Dorothea KULLMANN et Shaun LALONDE, (éd.), *Réécritures*, *Op. cit.*, p. 1-10, p. 2).

⁵⁸ Parmi les termes en présence, le remaniement se présente comme le synonyme le plus proche de *réécriture*, à cela près qu'il présente une certaine connotation péjorative, à l'inverse de *réécriture* dont les emplois s'avèrent plus neutres. Dans le domaine de la diplomatique par exemple, le remaniement désigne une falsification documentaire consistant à modifier volontairement le contenu ou la forme d'un texte (Maria Milagros CARCEL ORTI (éd.), *Vocabulaire international de la Diplomatique*, Valence, 1994, p. 42, n°113-115). Dans le domaine de la composition littéraire, comme l'a mis en

Réemploi ou *remploi*⁵⁹ : la réutilisation voire la réactualisation de matériaux anciens, issus d'un monument antérieur, dans une nouvelle structure ou un nouvel édifice (emploi privilégié dans le domaine archéologique, architectural ou pictural⁶⁰).

Refonte : processus consistant à faire couler un élément allogène dans une charpente d'ensemble de sorte que l'alliage ne soit pas visible (emploi davantage répandu dans le domaine architectural).

Reprise : récupération ponctuelle et localisée d'un motif, d'un personnage, d'un schème narratif (emploi privilégié dans le domaine littéraire).

Révision : amendement d'un texte opéré par l'auteur lui-même, suite à des repentirs, dans un souci d'amélioration de sa production⁶¹. Selon les cas, il y a substitution ou coexistence d'au moins deux versions du texte en circulation.

Une fois ces définitions posées, comment, en pratique, faire la part des choses entre l'*ipse* et l'*idem* ? Il nous semble que tout est une question de discernement de l'intention productrice, d'une part, et de seuils et de calibrage entre les différents procédés exposés, d'autre part. Leur interprétation et leur appréciation sont laissées au critique, à condition qu'elles soient néanmoins balisées. En fonction de la nature des travaux envisagés, chaque chercheur déterminera le degré de pertinence et de nécessité à dresser un préambule théorique et à entreprendre un usage cohérent de la terminologie mobilisée.

Si l'on se place à présent dans le contexte spécifique de la production littéraire médiévale qui nous préoccupe ici, et que l'on envisage, à un niveau inférieur, les produits mêmes de la réécriture, ceux-ci peuvent être ramenés à trois principaux : les traductions, les compilations, les mises en

évidence Monique Goullet, le terme de *réécriture*, par rapport à celui de *remaniement*, a également l'avantage d'exprimer la dynamique de l'intertextualité (Monique GOULLET, *Écriture et réécriture hagiographiques*, *Op. cit.*, p. 21-22).

⁵⁹ Le *réemploi* est susceptible de prendre trois formes : citation, pastiche, plagiat (Pierre TOUBERT, « Remploi, citation et plagiat dans la pratique médiévale (X^e-XII^e siècle) : quelques observations préliminaires », dans Pierre TOUBERT et Pierre MOURET (éd.), *Remploi, citation, plagiat. Conduites et pratiques médiévales (X^e-XII^e siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2009, p. IX-XVI, p. XIII). Pour être précis, il conviendrait de distinguer le *réemploi* et le *remploi* : « la forme *remploi* est utilisée dans les textes juridiques du début du XIX^e siècle et désigne, de façon technique, la fusion complète (monétaire, par exemple), acceptable ou non, de biens de provenances diverses, alors qu'en ces temps, la forme composée *ré-emploi* concernait la nouvelle utilisation de matériaux originellement distingués. La fusion des deux formes et la prédominance du mot *remploi* attestent cette conscience accrue de l'originalité paradoxale de l'ancien placé dans le nouveau : le mot de *remploi* provient donc lui-même d'un remploi lexical. La coexistence, peu pacifique, mais réelle des deux formes dans le vocabulaire actuel montre que ce problème demeure. Comment fait-on du neuf avec de l'ancien ? » (Alain BOUREAU, « Le remploi scolastique », dans Pierre TOUBERT et Pierre MOURET (éd.), *Ibid.*, p. 43-52, p. 43-44). Ces deux termes sont l'illustration même de cette expression si communément admise exprimant l'idée d'intégrer « du vieux dans du neuf », alors que la *réécriture* consiste à l'inverse à « faire du neuf avec du vieux ». Voir également la publication récente de différentes études réunies par Mathilde CARRIVE (éd.), *Remployer, recycler, restaurer. Les autres vies des enduits peints*, Rome, École française de Rome, 2017 (Collection de l'École française de Rome, 540).

⁶⁰ Voir Arnold ESCH, « Reimpiego », dans *Enciclopedia dell'Arte Medievale*, 1998, [en ligne], http://www.treccani.it/enciclopedia/reimpiego_%28Enciclopedia-dell%27-Arte-Medievale%29/ ; ainsi que la publication très récente d'*Ædificare. Revue internationale d'histoire de la construction*, t. 2 : « Recyclage et remploi : la seconde vie des matériaux de construction », Philippe BERNARDI et Maxime L'HÉRITIER (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2020.

⁶¹ Si les réécritures d'un texte ont tendance à échapper au contrôle auctorial, parce qu'elles sont entreprises le plus souvent postérieurement et sans autorisation de l'auteur, les révisions sont généralement à l'initiative des auteurs eux-mêmes.

prose. Ces dernières ressortent d'une « littérature au second degré », particulièrement investie et pratiquée à la fin du Moyen Âge. La réécriture médiévale embrasse un éventail de pratiques, dont certaines ont été davantage étudiées par la critique que d'autres. C'est ainsi que les traductions ou les mises en prose⁶² ont fait l'objet d'une théorisation plus poussée que les compilations⁶³, sans doute car la différenciation entre le geste de l'auteur et celui du traducteur ou du dériméur est plus marquée que par rapport à celui du compilateur, ce qui rend par conséquent leur appréhension plus aisée. Aussi, le mouvement des traductions et celui des mises en prose sont plus volontiers associés à un certain milieu sociopolitique et culturel, où elles sont produites et consommées (la cour du roi Charles V de France au XIV^e siècle pour les premières et la cour du duc de Bourgogne Philippe le Bon au XV^e siècle pour les deuxièmes), là où les compilations traversent les époques, les frontières et les domaines linguistiques.

Dans le développement de notre propos, nous utilisons les termes de *traduction*, *mise en prose* et *compilation* dans les sens suivants (les deux premiers étant des définitions empruntées à la critique) :

*Traduction*⁶⁴ : le terme désigne à la fois l'action de traduire (qui lui-même renvoie au fait de transposer un texte d'une langue dans une autre [traduction interlinguale] ou de moderniser un état de langue plus ancien [traduction intralinguale]), et le résultat issu de cette action.

Mise en prose : le terme désigne le travail de dérimage exécuté sur des œuvres antérieures rimées, des poèmes épiques ou des romans, au sein duquel le modèle est suivi assez fidèlement⁶⁵.

⁶² Voir entre autres Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Mettre en prose aux XIV^e-XV^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2010 (Texte, codex et contexte, 11) ; Paola CIFARELLI e. a. (éd.), *Raconter en prose. XIV^e-XV^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2017 (Rencontres, 279 ; Civilisation médiévale, 21) ; Charles BRUCKER, « Pour une typologie des traductions en France au XIV^e siècle », dans Charles BRUCKER (éd.), *Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance. Actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II, 23-25 mars 1995*, Paris, Champion, 1997 (Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance, 10), p. 63-79 ; Claudio GALDERISI (éd.), *Translations médiévales : cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles). Étude et répertoire*, Turnhout, Brepols, 2011 ; Claudio GALDERISI et Jean-Jacques VINCENSINI (éd.), *De l'ancien français au français moderne. Théories, pratiques et impasses de la traduction intralinguale*, Turnhout, Brepols, 2015 (Bibliothèque de Transmédié, 2) ; Claudio GALDERISI et Jean-Jacques VINCENSINI (éd.), *La fabrique de la traduction : du topos du livre source à la traduction empêchée*, Turnhout, Brepols, 2016 (Bibliothèque de Transmédié, 3) ; Hans-Erich KELLER, « La technique des mises en prose des chansons de geste », dans *Olifant*, vol. 17, 1992/1993, p. 5-28 ; Serge LUSIGNAN, « La Topique de la *Translatio studii* et les traductions françaises de textes savants au XIV^e siècle », dans Geneviève CONTAMINE (éd.), *Traduction et traducteurs au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 303-316.

⁶³ Il est d'ailleurs notable que dans l'ouvrage précédemment cité portant sur les *Réécritures. Regards nouveaux sur la reprise et le remaniement de textes* (soulignons d'ailleurs le choix de la mise en pluriel du terme « réécritures » par les éditeurs Dorothea Kullmann et Shaun Lalonde), le phénomène de la compilation n'y soit relaté que sommairement, alors que l'acception donnée au terme de *réécriture* (« remaniement et recomposition de textes plus anciens ») aurait dû en principe inclure la compilation dans le traitement du propos. De même, dans le bilan et les perspectives que livre Nicholas Arrigo au seuil final de l'ouvrage (« La réécriture française : quelques éléments pour un état des recherches », p. 301-318), c'est principalement le phénomène de mise en prose qui se retrouve au cœur de son attention, la compilation étant à nouveau laissée pour compte.

⁶⁴ Si l'on peut entrevoir quelques bribes de conceptualisation au travers d'énoncés tels que « technique ainsi que moyen de vulgarisation d'un savoir technique, qui requiert un langage technique », l'introduction de l'ouvrage suivant ne comporte néanmoins pas de définition formelle de ce que recouvre la notion de « traduction » : Charles BRUCKER, « Avant-propos », dans Charles BRUCKER (éd.), *Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance*, *Op. cit.*, p. 7-14. Un constat similaire d'absence de définition canonique a pu être également dressé en ce qui concerne les introductions des différents volumes de l'entreprise de *Transmédié*, cités *supra*. La définition que nous proposons est librement inspirée du *Trésor de la langue française informatisée*, [en ligne], <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, s. v. *traduction*.

⁶⁵ La définition est tirée de l'étude de Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*,

Compilation : le terme désigne à la fois l'acte de compiler (qui lui-même renvoie à un travail d'assemblage, de sélection, de critique de diverses sources pour donner lieu à une œuvre organisée et nouvelle), et le résultat issu de cette action.

Notons que rien n'exclut le recours à ces trois produits dans le travail de réécriture d'un texte donné⁶⁶. Ce recours peut être simultané ou successif dans les différentes parties du texte, et le degré de leur exploitation varier selon les besoins de la composition⁶⁷. Par ailleurs, si toute compilation relève nécessairement de la réécriture, toute réécriture ne donne pas lieu à la compilation. Ces termes, et la réalité dont ils procèdent, entretiennent donc une relation d'hyperonymie-hyponymie.

Outre ces trois termes canoniques, reconnus et employés couramment par la critique, nous avons également pris le parti, comme précédemment signalé, d'employer la locution « geste compilatoire ». Le choix de recourir au terme de *geste* plutôt que celui d'*écriture* s'explique par le fait que ce dernier ne suffit pas à décrire le phénomène de la compilation médiévale, qui dépasse la dimension strictement scripturale. Le terme de *geste* permet, en effet, d'englober à la fois une action et une réalité plus complexes et plus étendues que celui d'*écriture*⁶⁸. Le parti pris des mots est toujours l'expression d'un parti pris des choses : la locution de « geste compilatoire » est à la fois structurante de nos recherches et définitoire des apports de notre thèse de doctorat, qui consiste à envisager la compilation comme une pratique scripturale et culturelle historicisée et matérialisée.

Op. cit., p. 3-17 [introduction]. Si le *Nouveau répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, *Op. cit.* ambitionne de renouveler les travaux de Georges Doutrepont sur le sujet, il faut regretter l'absence d'une définition formelle du phénomène de mise en prose dans l'introduction de l'ouvrage. Les éditeurs se positionnent comme suit : « Parmi les questions que nous nous sommes nécessairement posées au cours du travail, la plus délicate a [...] concerné le concept même de *mise en prose* : [...]. Sans succomber à des discussions pouvant vite devenir stériles, nous avons opté pour un critère compréhensif large, qui pourra nous être contesté, mais qui aura au moins le mérite d'inclure des textes exogènes plutôt que d'exclure des œuvres proches de notre corpus. » (p. 11). Il aurait été néanmoins intéressant pour le lecteur de savoir si cette définition est fondée par *induction* (de l'observation des textes vers une définition générale) ou par *déduction* (une définition posée en amont mise à l'épreuve des textes) par rapport au corpus de textes qui lui est associé. En effet, selon le raisonnement adopté, dépend l'inclusion ou l'exclusion de certains textes au sein du corpus envisagé.

⁶⁶ Par exemple, les attestations où les verbes *compiler* et *traduire* apparaissent dans un même contexte sont assez fréquentes dans les discours des médiévaux. Voir le répertoire des attestations en annexe ; ainsi que le développement que nous y consacrons dans le chapitre 2, point 3.

⁶⁷ Plusieurs formes de réécriture (des mises en prose-traductions ou des mises en prose-compilations), illustrées par des exemples, sont données dans l'étude de Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.*, p. 332 et suiv.

⁶⁸ *Trésor de la langue française informatisée*, [en ligne], <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, s. v. *geste*.

3. Corpus d'étude

Étant donné l'envergure et l'ampleur que prendrait un tel travail de définition du geste compilatoire dans les textes français de la fin du Moyen Âge, il importe de nous limiter à l'étude d'un corpus à la fois illustratif et caractéristique de ce geste.

Notre choix s'est porté sur la *Fleur des histoires* de Jean Mansel, un texte représentatif d'un genre – l'historiographie – et d'un milieu littéraire – la cour de Bourgogne au XV^e siècle – au sein desquels la compilation a été particulièrement mise en œuvre.

Cette compilation d'histoire universelle est produite au XV^e siècle à la cour du duc de Bourgogne Philippe le Bon, par Jean Mansel, un officier de l'administration ducale qui exerça la charge de receveur général de la ville et châtellenie d'Hesdin. La *Fleur des histoires* s'étend de la création du monde jusqu'au règne du roi Charles VI. Elle repose sur de nombreuses et multiples sources bibliques, doctrinaires, théologiques, hagiographiques, encyclopédiques et historiographiques, composées par des *auctoritates* ou par des auteurs contemporains à Jean Mansel. Elle est rédigée en prose et est conservée dans deux rédactions : une première, en trois livres, rédigée entre 1456-1460, et une seconde, en quatre livres, entre 1462-1474.

Des motivations de trois ordres, procédant précisément du texte, du contexte et du *codex*, justifient de recourir à ce corpus pour définir le geste compilatoire à la fin du Moyen Âge. Premièrement, cette compilation historiographique donne à voir à la fois l'écriture de textes-sources⁶⁹ (phénomène d'intertextualité), ainsi que la réécriture que l'auteur fait de lui-même au travers de l'existence des deux rédactions de l'œuvre⁷⁰ (phénomène d'intratextualité). Deuxièmement, elle participe à la dynamique globale de la réécriture en milieu bourguignon au XV^e siècle, à côté des traductions et, surtout, des mises en prose, faisant de ce milieu un laboratoire d'observation particulièrement propice à l'étude des pratiques de réécriture médiévale. Enfin, troisièmement, le caractère compilatoire de la *Fleur des histoires* dépasse le cadre du texte et s'exprime au travers de ses incarnations matérielles (mise en page et mise en livre), d'une part, de la circulation et la transmission de ses copies manuscrites, d'autre part.

Ainsi, par ses propriétés à la fois textuelles, contextuelles et matérielles, la *Fleur des histoires* constitue un cas d'étude privilégié pour appréhender le geste compilatoire à la fin de la période médiévale.

Pourtant, la compilation de Jean Mansel n'a été jusqu'ici que très peu explorée. S'il faut déplorer l'absence d'une édition critique du texte⁷¹, il faut également regretter le peu d'attention que la

⁶⁹ Les sources de Jean Mansel embrassent de nombreux siècles (les plus anciens jusqu'à l'époque contemporaine de l'auteur, avec une prédominance des textes produits à la fin du Moyen Âge) et divers genres (textes bibliques, hagiographiques, moraux, encyclopédiques, historiques).

⁷⁰ Alors que la critique a jusqu'ici parlé de « version », nous privilégions le terme de « rédaction », plus propre à désigner le résultat textuel souhaité par l'auteur. Nous reviendrons sur cette nomenclature dans le chapitre 4, point 4.1.

⁷¹ Il n'existe en effet aucune édition critique intégrale du texte. Les deux seules éditions partielles sont au surplus très difficilement accessibles (la première nécessite une autorisation de la part de la chartiste, et la seconde ne peut être consultée qu'à la Bibliothèque royale de Belgique): Nathalie BOREL, *La version en trois livres de la "Fleur des histoires" de Jean Mansel. Étude de la tradition manuscrite et édition partielle du livre III*, diplôme d'archiviste paléographe, Paris, École nationale des chartes, 1991 ; Nicolas ORLOFF-GOVAERTS et Odette (éd.) : *Jean Mansel, La Fleur des histoires, premier livre (avec notes, index et glossaire)*, 3 vol., Saint-Pierre-de-Chignac/Le Royat-sous-l'Alisier 1998. Nous aborderons les apports et limites

critique d'hier et d'aujourd'hui lui a témoigné⁷². Plusieurs raisons peuvent en être alléguées : principalement le statut de l'œuvre, réduite à une « vaste et indigeste compilation »⁷³, la dimension imposante du texte (le texte complet couvre à vrai dire entre 1000 et 1500 feuillets, selon que l'on soit en présence de la rédaction brève ou longue), la complexité de sa tradition manuscrite et le nombre élevé de copies conservées (près de 80 témoins manuscrits) représentent autant de facteurs qui expliquent ce désintérêt de la part de la critique. Nos travaux éclaireront d'un regard nouveau un texte pour ainsi dire inédit.

À cet égard, il nous faut signaler que les résultats tirés de l'examen des manuscrits de la *Fleur des histoires* sont parfois inégaux. Les conditions de leur observation y sont pour beaucoup puisque la récolte des indices laissés par les manuscrits, leur exploitation et leur interprétation diffèrent selon les modalités de consultation : une consultation physique a été effectuée pour la plupart des copies ; pour d'autres, lorsque la réalité de terrain nous y empêchait, nous avons eu recours à des microfilms ou des notices de catalogues. Toutefois, mises bout à bout et synthétisées, ces informations offrent un fidèle aperçu d'ensemble de la production, de la diffusion et de la réception des manuscrits de la *Fleur des histoires* de la seconde moitié du XV^e siècle au début du XVI^e siècle.

Ainsi, dans certaines parties du travail, la *Fleur des histoires* apparaît comme centrale et sera étudiée pour elle-même ; dans d'autres parties, elle sert à mettre en perspective et à illustrer les tenants et aboutissants du geste compilatoire. Consciente qu'un certain effet d'optique, généré par l'étude d'un corpus monographique, pourrait affecter le prisme de nos recherches, nous veillons à l'atténuer en prenant en considération, le cas échéant, d'autres textes compilés produits dans le même milieu ou à la même époque, dans une visée comparative.

de ces deux éditions au chapitre 4, point 3 de notre thèse.

⁷² Quelques rares études sur la *Fleur des histoires* peuvent être néanmoins citées, dont une étude d'envergure sur la tradition manuscrite de l'œuvre effectuée par Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel (XV^e siècle)*, Gand, E. Claeys-Verheughe, 1936 [tirage à part des *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. 54, 1935] ; une analyse philologique ponctuelle menée sur un passage de l'œuvre par Géraldine VEYSSEYRE, « La *Fleur des histoires* de Jean Mansel, une réception de Tite-Live à travers la traduction de Pierre Bersuire », dans Pierre NOBEL (éd.), *Textes et cultures : réception, modèles, interférences*, vol. 1 : *Réception de l'Antiquité*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2004 (Littéraire), p. 119-143 ; une étude sur les miniatures de l'exemplaire Bruxelles, KBR, 9231-9232 par Lisa DEAM, *Mapping the Past: The "Fleur des histoires" (Brussels, Bibliothèque royale, ms. 9231-9232) in the Context of Fifteenth-Century Burgundian Historiography*, Ph. D., University of Chicago, 2001 ; une étude sur deux exemplaires de la *Fleur des histoires* conservés à la Bibliothèque royale de Copenhague par Hanno WIJSMAN, « Two petals of a *Fleur*: the "Copenhagen *Fleur des histoires*" and the productions of illuminated manuscripts in Bruges around 1480 », dans *Fund og forskning i Det Kongelige Biblioteks samlinger*, n°47, 2008, p. 17-72 ; une étude du lexique relatif à la Rome antique dans le texte de la première rédaction de la *Fleur des histoires* par Frédéric DUVAL, *Dire Rome en français. Dictionnaire onomasiologique des institutions*, Genève, Droz, 2012 (Publications romanes et françaises, CCLVII). Si la compilation de Jean Mansel a été peu étudiée en profondeur, elle est néanmoins bien connue de la critique, qui lui consacra différentes notices dont : Robert BOSSUAT, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge*, Melun, d'Argences, 1951, p. 44 (n°428) et p. 496 (n°5186-5189) ; Guy DE POERCK et Gillette TYL-LABORY, « Jean Mansel », dans Geneviève HASENOHR et Michel ZINK (éd.), *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1992 (La Pochothèque. Le Livre de Poche. Encyclopédies d'aujourd'hui), p. 814-815 ; Auguste MOLINIER, *Les Sources de l'histoire de France : des origines aux guerres d'Italie (1494)*, Paris, Picard, 1904, t. IV, p. 187 (n°3932) ; Alexandre PINCHART, « Jean Mansel », dans *Le Messager des Sciences historiques*, 1860, p. 127-136 ; Brian WOLEDGE, *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500*, Genève, Droz, 1954 (Publications romanes et françaises, 42), p. 66-67 (n°89).

⁷³ Pour reprendre les termes de Léopold Delisle cités *supra*.

4. Plan de la thèse

Le présent travail propose une définition du geste compilatoire dans les textes français à la fin du Moyen Âge, en prenant principalement appui sur la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Trois parties principales forment son ossature, qui sont celles qui rythment la vie d'une compilation, à savoir la production, la composition et la réception. À ces trois parties, correspondent trois niveaux d'analyse, qui ont servi à féconder notre réflexion : le contexte, le texte et le *codex*.

La construction de la thèse a été élaborée de sorte que les parties qui constituent sa structure et les niveaux d'analyse en viennent à se répondre :

I. Production	<=>	Contexte
II. Composition	<=>	Texte
III. Réception	<=>	Codex.

Ainsi, la première partie de notre thèse est consacrée aux *conditions et contours de la production du geste compilatoire*. Elle est composée de quatre chapitres.

Le premier est à la fois introductif et rétrospectif : il porte sur l'histoire et la tradition de la compilation médiévale. Si la compilation constitue une pratique permanente et attestée depuis l'Antiquité, elle semble avoir connu des inflexions particulières au XIII^e siècle au point que certains critiques en sont venus à qualifier cette période d'« âge d'or » de la compilation. Nous abordons alors ces inflexions et statuons sur la pertinence à faire usage d'une telle locution. Dans le prolongement de ce propos, nous interrogeons l'existence d'un *ars compilationis* à l'époque médiévale, à l'instar des autres *artes* (*poetica, dictaminis, praedicandi*) en circulation sous la forme de traités. Que le geste compilatoire ait ou non fait l'objet d'une codification théorique au Moyen Âge, force est de constater malgré tout qu'une évolution des mentalités et représentations relatives aux réalités de l'écrit médiéval se fait jour au cours du Moyen Âge central. La compilation se formalise et se conceptualise dans les discours des médiévaux, examinés et relayés sous la plume de médiévistes. Il convient dès lors de rendre compte des multiples dénnotations et connotations dont revêt le geste compilatoire pour cerner ses valeurs et enjeux.

Ainsi, les acceptions des termes *compilateur*, *compiler* et *compilation* sont multiples et varient en fonction des siècles. Le deuxième chapitre de notre thèse constitue un essai de définition de la compilation médiévale, qui s'appuie sur une étude lexicologique dans les textes français médiévaux, avec une attention plus soutenue pour le Moyen Âge tardif. Cette étude se base sur une récolte quantitativement significative de données. Elle éclaire les représentations, enjeux et valeurs afférentes à la compilation médiévale et contribue très concrètement à une définition historicisée et neutralisée du geste compilatoire, en partant des discours des médiévaux eux-mêmes. Au terme du chapitre, nous proposons des définitions fonctionnelles du *compilateur* en tant qu'agent, de *compiler* en tant qu'action, de la *compilation* en tant qu'activité et résultat qui en procède.

Le troisième chapitre de la thèse, intitulé « Acteurs et teneurs de la *Fleur des histoires* », introduit le corpus d'étude, en posant les balises nécessaires pour comprendre les circonstances d'élaboration et de production de cette compilation historique composée par Jean Mansel. Nous évoquons, tout d'abord, le paysage historique et littéraire de la cour de Bourgogne au XV^e siècle, milieu à la fois de production et de consommation des réécritures afin de comprendre la manière dont ce champ

littéraire est structuré (pour reprendre les termes employés dans le domaine de la sociologie de la réception). Ensuite, nous nous penchons sur les données biographiques concernant l'auteur ; la question du commanditaire, dédicataire et destinataire de l'œuvre ; les différents milieux de diffusion du texte ; enfin, nous présentons les matières constitutives des différents livres qui composent la *Fleur des histoires* dans ses deux rédactions.

Le quatrième et dernier chapitre de cette partie est intitulé « La tradition manuscrite de la *Fleur des histoires* au prisme du geste compilatoire ». Celui-ci comporte les éléments traditionnels qui fondent toute étude de la tradition d'un texte comme le fait de statuer sur l'existence des deux rédactions de l'œuvre, leur datation, leurs différences macrostructurelles, l'état des lieux des éditions partielles existantes et la recension des témoins. Au surplus, il montre comment l'étude de la tradition manuscrite éclaire le geste compilatoire et, réciproquement, comment ce dernier façonne la mise en livres et la mise en circulation du texte au travers des témoins qui le conservent. Une expérience philologique basée sur le paratexte et visant à regrouper les manuscrits entre eux clôt ce chapitre. Elle se justifie, d'une part, scientifiquement, par l'intérêt philologique de recourir aux rubriques pour dégager des variantes et procéder à un classement des témoins et, d'autre part, pragmatiquement, par la nécessité de recourir à une solution économique en l'absence d'édition de la *Fleur des histoires* et en fonction de la teneur du présent travail qui ne constitue pas un travail d'édition.

La deuxième partie de la thèse, déclinée en trois chapitres, se structure autour des *principes et procédés de composition du geste compilatoire*.

Le premier d'entre eux, qui forme le cinquième chapitre de la thèse, procède d'une « Archéologie de la *Fleur des histoires* », en dégageant les différentes couches de sédimentation sur lesquelles se fonde la compilation de Jean Mansel. Nous nous risquons dans ce chapitre à la démarche – délicate – d'identification des sources, à leur classification au sein d'une typologie et à la détermination des lieux, conditions et modalités de consultation des sources du compilateur.

Le sixième chapitre nous permet d'entrer de plein pied dans la fabrique de la compilation médiévale : nous traitons, d'une part, de l'assemblage macrostructurel des sources et, d'autre part, de leur composition microstructurelle. Ce sont donc la forgerie et la marqueterie de la compilation que nous tentons de théoriser et ensuite d'illustrer à partir des exemples empruntés à la *Fleur des histoires*.

Le septième chapitre de notre thèse, intitulé « Six cas d'étude d'intertextualité et d'intratextualité », constitue une mise à l'épreuve du dispositif théorique développé dans le précédent chapitre. Par le biais de ces cas d'étude qui représentent les sources principales, identifiées, de la *Fleur des histoires*, il s'agit d'examiner à la fois les dimensions intertextuelle (l'examen de l'écriture et de la réécriture des textes-sources) et intratextuelle (l'analyse comparée des deux rédactions) de l'œuvre. Cette deuxième partie de la thèse s'attache à éclairer la genèse rédactionnelle de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel et à rendre compte des techniques de montage et de composition propres au geste compilatoire.

La troisième partie de notre thèse, structurée en trois chapitres, développe les horizons de réception du geste compilatoire, et s'attache aux *modalités de lecture et méandres du succès* d'une compilation historique telle que la *Fleur des histoires*.

Dans le huitième chapitre, « La *Fleur des histoires* et ses modalités de réception », nous confrontons la réception virtuelle et la réception réelle du texte. Pour cela, nous analysons les indices textuels disséminés à travers l'œuvre qui informent du type de lectorat et des modalités de lecture tels qu'envisagés par Jean Mansel. L'examen des nombreux outils, figurant dans les manuscrits et constituant l'arsenal de lecture pour appréhender l'œuvre, éclaire, quant à lui, les différents niveaux de lecture d'une compilation historique. La mise en texte et la mise en page de ces manuscrits conduisent en définitive à interroger la lisibilité des manuscrits d'histoire à la fin du Moyen Âge.

Les neuvième (« Fortune littéraire d'une compilation historique ») et dixième chapitres (« Vie et survie d'une compilation historique ») sont, quant à eux, consacrés au succès d'une compilation historique telle que la *Fleur des histoires*. Alors que le chapitre 9 vise à circonscrire la fortune littéraire du texte en quantifiant et en qualifiant son succès, le chapitre 10 s'intéresse à la survie du texte au moyen des différentes réécritures dont il a été l'objet à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance. Si le nombre important de manuscrits conservés de la *Fleur des histoires* semble attester une importante diffusion, les contours de cette dernière invitent à nuancer à plusieurs égards la fortune dont a véritablement joui ce texte.

Les trois volets de notre thèse de doctorat, articulés autour d'une analyse à la fois contextuelle, textuelle et matérielle de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel, contribuent à une définition des motivations, des modalités et des finalités du geste compilatoire à la fin du Moyen Âge.

Nota – La conjoncture particulière dans laquelle nous avons achevé la rédaction de notre thèse ne nous a pas permis d'entreprendre certaines démarches de consultation prévues initialement : l'examen de certains témoins, la vérification de certaines leçons textuelles, la lecture de certains travaux critiques. Ces quelques lieux concernés ont été notifiés à l'endroit voulu au lecteur. Nous espérons que ce dernier, conscient des difficultés de la recherche à l'heure de la pandémie de coronavirus, aura la bienveillance de ne pas nous en tenir rigueur.

I. Production

Conditions et contours

« J'ai un peu l'idée que maintenant on pourrait très bien concevoir une époque où on n'écrit plus d'*œuvres* au sens traditionnel du terme, et l'on réécrirait sans cesse les œuvres du passé, "sans cesse" au sens de "perpétuellement" : c'est-à-dire qu'au fond il y aurait une activité de commentaire proliférant, bourgeonnant, récurrent, qui serait véritablement l'activité d'écriture de notre temps. Après tout, ce n'est pas impensable, puisque le Moyen Âge a fait cela, et encore vaudrait-il mieux retourner au Moyen Âge, à ce qu'on appelle la barbarie du Moyen Âge, qu'à une barbarie de la répétition ; il vaudrait mieux réécrire *Bouvard et Pécuchet* perpétuellement plutôt que de rester dans la répétition inavouée de stéréotypes. »

Roland BARTHES, *Entretien*, propos recueillis par Stephen HEATH, *Livres, textes, entretiens 1968-1971, Œuvres complètes*, vol. III, Paris, Seuil, 2002, p. 1022.

CHAPITRE 1

HISTOIRE ET TRADITION DE LA COMPILATION MÉDIÉVALE

L'étude de la compilation médiévale est plus ou moins bien balisée selon les domaines linguistiques et selon les époques : elle a majoritairement été examinée jusqu'à présent au travers de corpus d'auteurs latins, d'une part, qui sont issus du Haut Moyen Âge ou du Moyen Âge central, d'autre part. Le XIII^e siècle est particulièrement mis en évidence par la critique comme étant l'âge d'or de la compilation.

À ce titre, on peut d'emblée s'interroger : la compilation est-elle réellement l'expression privilégiée du XIII^e siècle comme d'aucuns le prétendent⁷⁴ ou alors, le percevons-nous à travers le prisme déformant de la critique ? Autrement dit, cet âge d'or aurait-il été finalement érigé comme tel par défaut, au vu de l'absence d'études de synthèse pour les siècles suivants ? Ou est-ce qu'il se justifie par un certain contexte littéraire et sociohistorique qui serait particulièrement propice au développement de ce qu'on pourrait appeler « l'art compilatoire » ou « l'industrie compilatoire »⁷⁵ ? Il ne s'agit pas, sous ce chapitre, de procéder à l'histoire de la compilation médiévale, mais de dégager les logiques qui sous-tendent une telle pratique (au sens de *praxis* et de *technè*).

Pour cela, dans un premier point, nous soulignerons que la compilation est un mode de composition investi et exploité à toute époque et pour tous les types de production écrite

⁷⁴ Notamment Bernard GUENÉE, « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », dans *Journal des savants*, 1985, n°1, p. 119-135 ; Malcolm B. PARKES, « The Influence of the Concept of *Ordinatio* and *Compilatio* on the Development of the Book », dans Jonathan J. ALEXANDER et Margaret T. GIBSON (éd.), *Mediaeval Learning and Literature. Essays presented to Richard William Hunt*, Oxford, Clarendon, 1976, p. 115-141.

⁷⁵ En référence aux travaux de Malcolm Parkes : voir *infra*.

(documentaire et littéraire). Bien que la compilation constitue un soubassement essentiel de l'écriture, elle semble avoir connu un certain nombre d'inflexions particulières au Moyen Âge central. Nous les présenterons dans le deuxième point de ce chapitre. Ces évolutions sont telles qu'elles auraient conduit à une formalisation voire une industrialisation de la compilation à partir du XIII^e siècle. Dans cette perspective, l'existence d'un *ars compilationis* à l'époque médiévale méritera d'être investiguée, sous le troisième point. Il s'agira de déterminer si des auteurs médiévaux nous ont laissé des traces d'une réflexion théorique quant aux procédés et régimes de fonctionnement de la compilation. Enfin, dans une approche métacritique, nous aborderons la perception de l'histoire et de la tradition de la compilation par les médiévistes, perception en partie fondée sur les témoignages des médiévaux.

Ce chapitre d'ouverture vise ainsi à poser les premiers jalons d'une étude du geste compilatoire en tant que pratique d'écriture historiquement contextualisée.

1. Une pratique d'écriture en vigueur depuis l'Antiquité

« *Compiling is as old as the antique literary tradition itself.* »⁷⁶. La citation parle d'elle-même : la compilation a existé de tout temps. Celle-ci ne constitue pas un genre littéraire qui émergerait sous certaines conditions historiques et sociolittéraires spécifiques ; au contraire, elle fonde une grande part de notre production écrite⁷⁷, si pas l'ensemble. La compilation appuie cette conception de la littérature en tant que chaîne perpétuellement autoréférentielle.

Une grande partie du savoir des Anciens, depuis l'âge classique jusqu'à l'Antiquité tardive, a été transmise sous la forme de corpus de textes. Les érudits latins recoururent à la pratique de la compilation pour collecter, conserver et diffuser le savoir.

Si la démarche compilatoire est structurante de la production écrite médiévale (tous genres confondus⁷⁸), l'héritage historique et littéraire de la compilation est diffus et se structure différemment selon le genre⁷⁹ des textes.

Les premiers grands recueils de compilation, produits entre le V^e et le XII^e siècle, ont été principalement des corpus juridiques, législatifs et canoniques : il suffit de citer le *Codex* de Théodose, le *Corpus iuris civilis* de Justinien, et plus tard, le *Concordia discordantium canonum* de Gratien. Ces corpus, produits à différentes époques, ont connu une grande diffusion durant tout le Moyen Âge.

Des compilations de type encyclopédique voient également le jour, notamment avec les *Etymologiae* d'Isidore de Séville au VII^e siècle, des compilations hagiographiques telles que la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine, ainsi que des compilations historiographiques avec le monumental *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais ou les histoires universelles de Sigebert de Gembloux, de Robert d'Auxerre, d'Aubri de Troisfontaines aux XII^e et XIII^e siècles⁸⁰.

À une échelle moins conséquente, des compilations de nature légendaire, liturgique, lexicographique, formulaire et documentaire ont également circulé durant la première moitié du Moyen Âge⁸¹.

Passée cette période millénaire, perçue généralement comme un bloc homogène (vraisemblablement en raison de l'indigence documentaire), le Moyen Âge central connaît-il des

⁷⁶ Neil HATHAWAY, « *Compilatio*: from plagiarism to compiling », dans *Op. cit.*, p. 41.

⁷⁷ Si le propos est ici accentué sur la dimension écrite, le geste compilatoire ne s'y limite pas ; il concerne également les objets et matériaux archéologiques ou les motifs artistiques : voir Pierre TOUBERT et Pierre MOURET (éd.), *Emploi, citation, plagiat. Conduites et pratiques médiévales (X^e-XII^e siècle)*, *Op. cit.*

⁷⁸ Il sera même question de considérer la compilation comme un « archigenre » : voir appendice, point 3.

⁷⁹ Nous situons la notion de « genre » à la fois du côté de la production et de la réception, à savoir un ensemble de règles (explicites ou implicites) de fonctionnement qui forment le dénominateur commun permettant de regrouper – aussi bien en synchronie qu'en diachronie – certains textes entre eux, et qui orientent également la compréhension et les attentes du lecteur dans une perspective de reconnaissance textuelle et de classification mentale. La notion, largement galvaudée, fera l'objet de discussions plus approfondies dans l'appendice de notre thèse, où elle sera en particulier articulée avec la compilation.

⁸⁰ Mireille CHAZAN, « L'usage de la compilation dans les Chroniques de Robert d'Auxerre, Aubri de Trois-Fontaines et Jean de Saint-Victor », dans *Journal des savants*, 1999, n°1, p. 261-294.

⁸¹ Voir l'aperçu qu'en donne Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires. Sociologie d'un temps de révolution documentaire (1250-1350)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015 (Histoire ancienne et médiévale, 138), p. 105 et suiv.

inflexions notables mettant en relief certaines pratiques compilatoires jusqu'alors inexistantes et qu'exprimeraient certains textes produits aux XII^e et XIII^e siècles ?

2. « L'âge d'or » de la compilation au Moyen Âge central

La mise entre guillemets de l'expression « âge d'or » dans le titre est délibérée. Elle vise à souligner que la compilation n'apparaît pas soudainement au Moyen Âge central ni qu'elle fait l'objet d'un revirement inopiné à cette époque. Une telle démarche reviendrait à atomiser notre objet d'étude, à l'ériger comme une spécificité hors du temps.

Le geste compilatoire connaît des évolutions à partir du Moyen Âge central, qui sont en réalité favorisées par les conditions sociohistoriques de la production littéraire et documentaire des siècles antérieurs : comme l'a très justement rappelé Paul Bertrand, « le XIII^e siècle n'a [...] pas créé la compilation. Il en hérite. »⁸².

Depuis la plus haute Antiquité, la production des œuvres compilées est bel et bien attestée. Toutefois, le Moyen Âge central se caractérise par la production voire la prolifération de grandes entreprises de compilation telles que le *Concordia discordantium* de Gratien, les *Sentences* de Pierre Lombard, le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais, le *Liber sententiarum* de Pierre Lombard, la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine, le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré, le *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, le *Livres dou tresor* de Brunetto Latini. La liste n'est évidemment pas exhaustive.

Bien que le XIII^e siècle ait été considéré – à raison ou à tort – comme l'âge d'or de la compilation⁸³, aussi bien en termes de production, de technique que de confection d'outils de lecture, ces œuvres ne sont pas des créations *ex nihilo* mais s'inscrivent dans une longue tradition de textes compilés juridiques, encyclopédiques, historiographiques.

Pour bon nombre des œuvres citées qui constituent généralement de monumentales sommes de textes, les auteurs leur confèrent une division en livres ainsi qu'en chapitres afin de faciliter l'appréhension de la matière par le lecteur⁸⁴. À partir de ce moment, les manuscrits se voient de plus en plus souvent dotés d'instruments de travail tels qu'une *tabula*, un index alphabétique, des tables de concordances⁸⁵. Le développement de ces aides de lecture se fait concomitamment avec l'essor des universités dont les enseignements conduisent les étudiants-lecteurs à adopter une autre attitude envers l'autorité écrite : plutôt que d'assimiler intégralement un texte, il s'agit à présent de valoriser la consultation ponctuelle.

Dans ce mouvement, le travail de mise en page des manuscrits tend vers la mise en évidence d'éléments matériels et visuels destinés à un meilleur repérage des données textuelles et iconographiques (titres courants, rubriques, initiales, pied-de-mouches). Les artisans de la fabrique

⁸² Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires*, *Op. cit.*, p. 109.

⁸³ Voir par exemple Neil HATHAWAY, « *Compilatio*: from plagiarism to compiling », dans *Op. cit.*

⁸⁴ Comme le signale Vincent de Beauvais dans son *Apologia* : « *Ut huius operis partes singulae lectori facilius eluescant, ipsum totum opus per libros, et libros per capitula distinguere volui.* », cité par Malcolm B. PARKES, « The Influence of the Concept of *Ordinatio* and *Compilatio* on the Development of the Book », dans *Op. cit.*, p. 133.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 131 ; Richard H. ROUSE, « L'évolution des attitudes envers l'autorité écrite : le développement des instruments de travail au XIII^e siècle », dans Geneviève HASENOHR et Jean LONGÈRE (éd.), *Culture et travail intellectuel dans l'Occident médiéval*, Paris, Éditions du CNRS, 1981 (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes), p. 115-144.

de la compilation (en ce compris les auteurs, les copistes, les rubricateurs) l'érigent désormais en tant que produit littéraire, dépassant le simple procédé d'écriture. La sophistication de la pratique a ainsi incité Malcolm Parkes à entrevoir l'émergence d'une nouvelle industrie de la compilation⁸⁶, tandis que pour Alastair Minnis, il s'agissait d'assister au développement d'un nouveau genre littéraire au XIII^e siècle⁸⁷.

Par ailleurs, le contexte historique et culturel général du Moyen Âge central, caractérisé par une production textuelle abondante (domaines littéraire et documentaire confondus), conduit à une volonté de conservation et de thésaurisation du savoir sous forme d'abrégés, ainsi que le remarquent Bernard Guenée et, à sa suite, Paul Bertrand :

Dans les derniers siècles du Moyen Âge, en Occident, la culture historique avait de plus en plus gagné, mais c'était pour l'essentiel une culture d'abrégés, d'extraits, de florilèges et de manuels⁸⁸ ;

On observe une nécessité de produire de plus en plus de textes culturels, techniques, pratiques ; de les conserver mais surtout de les diffuser, de les utiliser. Ce mouvement, entre frémissement et frénésie, de l'écrit et de l'écriture a comme conséquence et comme premier pilier le recours à la compilation⁸⁹.

Tout ceci implique de recourir au geste compilatoire afin de garantir l'assimilation de cette masse de connaissances et leur diffusion. Des sommes en réduction composées d'*excerpta* sont alors produites, telles que les florilèges, les recueils, les compilations, dont la constitution repose tantôt sur des raisons pratiques voire des contraintes économiques, tantôt sur un projet littéraire⁹⁰.

Ainsi, ce contexte historique, intellectuel et culturel favorise, du point de vue de la production, l'essor de l'écriture compilatoire au XIII^e siècle, et du point de vue de la réception, la consultation ponctuelle des ouvrages.

De nombreuses modifications sociohistoriques et culturelles, notamment le développement des universités, l'évolution des manières d'appréhender le savoir, les changements dans les modalités de lecture, conduisent donc à une prolifération de textes compilés qui, progressivement, se structurent et vont donner lieu à la constitution d'un champ⁹¹. L'émergence d'un champ s'accompagne naturellement d'une certaine normalisation relative à la production et au développement d'outils pour garantir son développement.

Au vu de la production de plus en plus importante de textes compilés à partir du Moyen Âge central, voire plus largement, d'une activité de réécritures si efflorescente que Michele Camillo

⁸⁶ Malcolm B. PARKES, « The Influence of the Concept of *Ordinatio* and *Compilatio* on the Development of the Book », dans *Op. cit.*

⁸⁷ Alastair J. MINNIS, « Late-Medieval Discussions of *Compilatio* and the Role of the Compiler », dans *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, n°101, 3, 1979, p. 385-421.

⁸⁸ Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980, p. 282.

⁸⁹ Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires*, *Op. cit.*, p. 109.

⁹⁰ Voir les contributions de l'ouvrage suivant : Fresco KAREN et Anne D. HEDEMAN (éd.), *Collections in Context. The Organization of Knowledge and Community in Europe*, Ohio, The Ohio State University Press/Columbus, 2011.

⁹¹ Au sens bourdieusien : Pierre BOURDIEU, *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992 (Libre examen ; Politique).

Ferrari a parlé de « *furor renovandi* »⁹² concernant tout le Moyen Âge, l'on peut se demander s'il n'a pas existé, à l'époque médiévale, des traités ou des manuels théoriques réglementant ces différentes pratiques compilatoires, auxquels se référaient les auteurs pour rédiger leurs œuvres⁹³.

⁹² Michele Camillo FERRARI, « *Dum profluit est lutulentus* : Thiofrido, Alcuino e la metrica della *Vita sancti Willibrordi* », p. 129, cité par Monique GOULLET, *Écriture et réécriture hagiographiques*, *Op. cit.*, p. 245.

⁹³ À l'exemple du formulaire d'Odart de Morchesnes pour les actes de la chancellerie royale, qui offre « un condensé de la production de la chancellerie (mais un fugace aperçu de la production des secrétaires, puisqu'il ne donne que quatre modèles de lettres de par le roi), le formulaire est une pierre de touche idéale pour étudier les méthodes rédactionnelles mises en œuvre, la part et la qualité du latin et du français, le docte attachement aux préceptes de la grammaire. » (Olivier GUYOTJEANNIN et Serge LUSIGNAN (éd.), *Odart Monchesne, Le formulaire d'Odart Morchesne*, [en ligne], <http://elec.enc.sorbonne.fr/morchesne>).

3. Un *ars compilationis* à l'époque médiévale ?

Si les méthodes de travail des compilateurs ont bénéficié d'une attention soutenue de la part de la critique⁹⁴, les instruments de travail, eux, ont fait l'objet d'une attention moins soutenue, notamment parce qu'ils sont considérés comme une littérature d'importance secondaire⁹⁵. Néanmoins, quelques études, telles que celles des époux Rouse et Rouse, de Jacqueline Hamesse et d'Olga Weijers⁹⁶, existent et ont montré que plusieurs facteurs ont pu influencer le développement des instruments de travail au XIII^e siècle : l'essor des universités, l'accroissement des connaissances et du nombre des textes étudiés sur les bancs de l'université, la professionnalisation du savoir, le rôle prédominant des ordres mendiants dans la prédication et l'évangélisation des populations, l'importance de cette mission pastorale. L'ensemble de ces facteurs met en évidence la nécessité de pouvoir accéder aux sources, qui s'accompagne d'un intérêt croissant pour les textes intégraux⁹⁷.

Dans ce contexte de développement des instruments de travail, les mieux renseignés sont les tables, les index, les concordances, les légendiers, les recueils d'*exempla* et les florilèges⁹⁸, mais qu'en est-il des manuels de compilation ? Ont-ils existé ? Si oui, dans quels milieux ont-ils circulé ? Et quels étaient leurs contenus ?

⁹⁴ Citons notamment les travaux de Bernard Guenée (e. a. *Histoire et culture historique, Op. cit.* ; « "Authentique et approuvé" : recherches sur les principes de la critique historique au Moyen Âge », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Paris, 1981 (Colloques internationaux du C.N.R.S., 589), p. 215-229), mais aussi ceux d'Anne-Marie Lamarrigue sur Bernard Gui (*Bernard Gui (1261-1331). Un historien et sa méthode*, Paris, Honoré Champion, 2000), d'Isabelle Guyot-Bachy sur Jean de Saint-Victor (*Le Memoriale historiarum de Jean de Saint-Victor : un historien et sa communauté au début du XIV^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2000 (Bibliotheca Victorina, 12)) et de Franck Collard sur Robert Gaguin (*Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin, Op. cit.*).

⁹⁵ Jacqueline HAMESSE, « Les florilèges philosophiques, instruments de travail des intellectuels à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance », dans *Filosofia e teologia nel trecento: Studi in ricordo di Eugenio Randi*, Turnhout, Brepols, 1994, p. 479-508, p. 480.

⁹⁶ Jacqueline HAMESSE, « Les florilèges philosophiques [...] », dans *Op. cit.* ; Richard H. ROUSE, « L'évolution des attitudes envers l'autorité écrite [...] », dans *Op. cit.* ; Richard ROUSE et Mary ROUSE, « La naissance des index », dans *Histoire de l'édition française*, t. I : *Le livre conquérant du Moyen Âge au milieu du 17^e*, Paris, Promodis, 1982, p. 77-85 ; Olga WEIJERS, « Les instruments de travail au Moyen Âge : quelques remarques », dans Jean-François GILMONT et Alexandre VANAUTGAERDEN (éd.), *Les instruments de travail à la Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2009 (Musée de la Maison d'Erasmus), p. 19-36.

⁹⁷ Richard H. ROUSE, « L'évolution des attitudes envers l'autorité écrite : [...] », dans *Op. cit.*

⁹⁸ Voir les travaux précédemment cités *supra*.

De nombreux traités d'*ars poetica*, d'*ars dictandi*, d'*ars dictaminis*, d'*ars praedicandi*, d'*ars memoria* ont circulé au Moyen Âge et à la Renaissance⁹⁹. Leur diffusion n'est pas égale, selon qu'ils aient été composés en latin ou en langues vernaculaires¹⁰⁰.

Concernant l'*ars poetica*, comme l'a signalé Olivier Delsaux dans son panorama portant sur les arts poétiques français de la fin du Moyen Âge, à l'inverse des codes poétiques rédigés en latin, les traités d'arts poétiques portant sur la période du moyen français (XIV^e-XV^e siècles) sont peu connus car encore inédits ou mal édités¹⁰¹.

Le premier traité d'art poétique en français date de 1392 et est composé par Eustache Deschamps sous le titre de l'*Art de dictier*¹⁰². Quelques autres traités peuvent être cités : *Les règles de la Seconde Rhétorique* (composés entre 1411 et 1432), le *Doctrinal de la Seconde Rhétorique* par Baudet Harenc (1432), *L'art de rhétorique* par Jean Molinet (1482-1492), *l'Instructif de la Seconde rhétorique* dans le *Jardin de plaisance* par l'Infortuné (fin XV^e siècle), le *Grand et vrai art de pleine rhétorique* par Pierre Fabri (1522 pour la première édition), *l'Art et science de rhétorique métrifiée* par Gratien du Pont (1539), *l'Art poétique françois* par Thomas Sebillet (1549)¹⁰³.

Cette lente émergence des arts poétiques en français au cours du Moyen Âge s'explique pour deux raisons, identifiées par Michèle Gally : la première relève du clivage linguistique de la production poétique et fictionnelle médiévale qui se divise, d'une part, en langue latine, d'autre part, en langue vernaculaire. Or « tout *Ars* signe d'une manière ou d'une autre la reconnaissance d'une production légitime issue d'une langue créatrice de formes poétiques et esthétiques »¹⁰⁴. Une reconnaissance du statut des langues vernaculaires est donc la condition nécessaire pour poser les premiers fondements des arts poétiques en français et sur le français. La seconde raison porte sur

⁹⁹ Voir entre autres Kelly DOUGLAS, *The Arts of Poetry and Prose*, Turnhout, Brepols, 1991 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 59) ; Edmond FARAL, *Les arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle : recherches et documents sur la technique littéraire du Moyen Âge*, Paris, Champion, 1971 (Bibliothèque de l'École des hautes études, 238) ; Benoît GRÉVIN et Anne-Marie TURCAN-VERKERK (éd.), *Le dictamen dans tous ses états : perspectives de recherche sur la théorie et la pratique de l'ars dictaminis (XI^e-XV^e siècles)*, Turnhout, Brepols, 2015 (Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge, 16) ; James J. MURPHY, *Rhetoric in the Middle Ages: a history of rhetorical theory from Saint Augustine to the Renaissance*, Berkeley, University of California press, 1974, part II : *Medieval Rhetorical Genres*. Dans le domaine des arts poétiques français de la fin du Moyen Âge, cf. en particulier la vision d'ensemble érigée par Olivier DELSAUX, « Défense et illustration des arts "poétiques" français de la fin du Moyen Âge », dans Grégory EMS et Mathieu MINET (éd.), *Les arts poétiques du XIII^e au XVI^e siècle. Tensions et dialogue entre théorie et pratique*, Turnhout, Brepols, 2017 (Latinitates, X), p. 15-40.

¹⁰⁰ Voir notamment Anna ADAMSKA, « L'*ars dictaminis* a-t-elle été possible en langue vernaculaire ? Quelques sondages », dans Benoît GRÉVIN et Anne-Marie TURCAN-VERKERK (éd.), *Le dictamen dans tous ses états*, *Op. cit.*, p. 388-414 ; Kelly DOUGLAS, *The Arts of Poetry and Prose*, *Op. cit.*, en particulier l'appendix II : *The arts of poetry for the vernacular languages*, p. 146-179. *A contrario* et à titre d'exemple, voir le répertoire d'auteurs et d'œuvres des *artes dictandi* latines : Claudio FELISI et Anne-Marie TURCAN-VERKERK, « Les *artes dictandi* latines de la fin du XI^e à la fin du XIV^e siècle », dans Benoît GRÉVIN et Anne-Marie TURCAN-VERKERK (éd.), *Le dictamen dans tous ses états*, *Op. cit.*, p. 417-541, p. 424-522.

¹⁰¹ Olivier DELSAUX, « Défense et illustration des arts "poétiques" français de la fin du Moyen Âge », dans *Op. cit.*, p. 16.

¹⁰² « Ci commence l'art de dictier et de fere chancons, balades, virelais et rondeaulx [...] » (Eustache Deschamps, *L'art de Dictier*, éd. Deborah M. SINNREICH-LEVI, East Lansing, Colleagues Press, 1994, p. 54).

¹⁰³ Kelly DOUGLAS, *The Arts of Poetry and Prose*, *Op. cit.*, p. 178.

¹⁰⁴ Michèle GALLY, « Archéologie des arts poétiques français », dans *Nouvelle Revue du XVI^e siècle*, vol. 18, n°1, 2000, p. 9-23, p. 9.

la différenciation, au sein de la production vernaculaire, entre la musique et la poésie, rendant possible l'idée d'un rythme de la prose et amorçant parallèlement le clivage entre prose et poésie¹⁰⁵.

La composition lyrique mise à part, la production narrative en prose n'a, à notre connaissance, pas fait l'objet d'une codification encadrant cette production. Dans ce contexte, ni les fondements ni les principes d'une poétique de la compilation ne semblent avoir été théorisés au Moyen Âge. En effet, les investigations que nous avons menées, domaines latins et français confondus, et abstraction faite du genre des textes, n'ont pas permis de mettre en évidence l'existence à proprement parler de traités d'*ars compilationis* visant à théoriser la pratique compilatoire, à fixer les règles, les techniques et les procédés de composition propres au geste compilatoire, eu égard aux traditions déjà en vigueur¹⁰⁶.

Certes, il a existé des traités sur l'écriture de l'histoire en tant que genre, tels que celui de Lucien de Samosate¹⁰⁷ au II^e siècle durant l'Antiquité ou le *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* de Jean Bodin à la Renaissance, mais rien n'a pu être épinglé concernant la composition de textes compilés au Moyen Âge.

La production qui pourrait le plus se rapprocher des manuels d'*ars compilationis*, ce sont les traités d'*ars dictaminis* ou *dictandi* qui ont circulé durant tout le Moyen Âge¹⁰⁸. À titre d'exemple, pour le Moyen Âge central, l'on pourra se référer au traité classique du *Candelabrum* de Bene da Firenze, composé entre 1220-1227, prenant naissance en Italie et dans le milieu monastique bolonais. Ce traité régleme le cadre d'une présentation rhétorique (lettre administrative ou mandat officiel) en édictant les règles de composition afin de pouvoir dire la même chose avec le minimum de mots¹⁰⁹. Pour la fin du Moyen Âge, l'on peut citer l'exemple du *Compendium artis dictatorie* conservé dans quatre manuscrits du début du XV^e siècle et produits dans le milieu anglais, en particulier à Oxford. Dans ce traité sur l'art de la composition, c'est à nouveau l'art épistolaire qui fait l'objet d'une codification : des règles sont formulées à l'égard de la *dispositio*, des divisions de phrases, de leur rythme et cadence, des figures du discours ou de pensée, des méthodes de déclamation¹¹⁰.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 10-11.

¹⁰⁶ Comparativement à la compilation, la traduction semble, elle, avoir été reconnue comme un savoir intellectuel et technique nécessitant des instruments (e. g. commentaires, dictionnaires, grammaires) exposant à la fois théorie et pratique de la traduction : voir notamment Isabelle DIU, « L'atelier du traducteur. Des langues aux livres et des livres aux langues : les instruments de la traduction », dans Jean-François GILMONT et Alexandre VANAUTGAERDEN (éd.), *Les instruments de travail à la Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2009 (Musée de la Maison d'Erasmus), p. 225-240.

¹⁰⁷ Lucien, *Comment écrire l'histoire*, trad. par André Hurst, Paris, Les Belles Lettres, 2010 (La roue à livres).

¹⁰⁸ Pour une cartographie de l'univers textuel du *dictamen*, voir Benoît GRÉVIN, « Les frontières du *dictamen*. Structuration et dynamiques d'un espace textuel médiéval (XIII^e–XV^e s.) », dans *Interfaces: A Journal of Medieval European Literatures*, n°1, 2015, p. 142-169.

¹⁰⁹ Le premier livre porte sur la composition, c'est-à-dire l'ordre des mots (*l'ordinatio verborum*), le deuxième sur les figures de rhétorique (en se calquant fidèlement à l'ordre du livre IV de la *Rhétorique à Herennius*), les livres trois à six sur le genre épistolaire, et les deux derniers parlent de l'*amplificatio* et de la *determinatio*. L'ouvrage de Bene da Firenze s'est inspiré de plusieurs traités classiques (Cicéron, Horace, Donat, Priscien, Quintilien), mais aussi de rhétoriciens médio-latins tels que par exemple Geoffroi de Vinsauf et sa *Poetria nova* (Véronique ABBRUZZETTI, « À propos du *Candelabrum* de Bene da Firenze », dans *Arxana*, n°8, 2002 : *La science du bien dire. Rhétorique et rhétoriciens au Moyen Âge*, p. 11-31, p. 13 et p. 14).

¹¹⁰ Martin CAMARGO, « La déclamation épistolaire. Lettres modèles et performance dans les écoles anglaises médiévales », dans Benoît GRÉVIN et Anne-Marie TURCAN-VERKERK (éd.), *Le dictamen dans tous ses états*, *Op. cit.*, p. 287-

Toutefois, dans les deux exemples cités, les préceptes valent et s'appliquent dans le cadre et au sein d'une seule unité (la lettre, le formulaire ou le mandat), mais ne concernent pas le choix entre plusieurs unités textuelles et codicologiques disparates. Or cette sélection et cette association de matériaux épars sont précisément définitoires du geste compilatoire¹¹¹.

En revanche, si le but premier de ces traités consiste à réglementer la correspondance politico-administrative, ceux-ci portent également sur la doctrine de l'amplification et de l'abréviation¹¹². Ces dernières constituent des procédés structurants de la composition, qu'elle soit rhétorique ou poétique¹¹³. Les deux notions pouvaient d'ailleurs être comprises au Moyen Âge dans un sens soit quantitatif, soit qualitatif.

Concernant l'amplification, tandis que les Anciens entendaient par là le fait de « rehausser (une idée), la faire valoir », les théoriciens des arts poétiques des XII^e et XIII^e siècles y entrevoyaient plutôt l'action de « développer, allonger (un sujet) »¹¹⁴, de « produire de la matière »¹¹⁵. Il y a donc eu un déplacement de l'amplification appliquée à l'idée vers l'amplification appliquée à l'énoncé. Plusieurs procédés sont ainsi développés dans des traités poétiques médiévaux, notamment la *Poetria nova* de Geoffroi de Vinsauf produite dans les années 1210. Nous retiendrons ici les quelques procédés de composition susceptibles de concerner le geste compilatoire :

- *L'interpretatio* et *l'expolitio* : il s'agit d'accumuler des mots et expressions autour d'une même pensée en vue de l'amplifier, dans une sorte de redoublement d'expression. Par exemple, *l'expolitio* consiste « à dire la même chose, mais en variant l'expression, soit par les mots, soit par le ton de la voix, soit par le tour de la pensée, qui revêt la forme du dialogisme ou celle de l'interrogation » ou « à parler de la même chose, en utilisant sept procédés : l'énoncé du fait, la preuve, la sentence, les contraires, la similitude, l'exemple, la conclusion »¹¹⁶ ;
- La *circutio* ou la *circumlocutio* par périphrase¹¹⁷ ;
- La comparaison : elle se décline en la similitude *per brevitatem* qui consiste « dans un raccourci où l'idée à laquelle on emprunte la comparaison se mêle, dans une même construction grammaticale, à l'idée qu'on éclaircit par cette comparaison », et en la similitude *per collationem* qui établit au contraire « un parallèle en règle, où les deux

307, p. 290.

¹¹¹ Une rapide incursion au sein des *artes memorie*, notamment au travers des travaux de Mary Carruthers sur la mémoire des livres lus (*Machina Memorialis. Méditation, rhétorique et fabrication des images au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 2002 [Bibliothèque des histoires]) ou de Lucie Doležalová (notamment *Obscurity and Memory in Late Medieval Manuscript Culture: The Case of the 'Summarium Biblie'*, Krems, Institut für Realienkunde des Mittelalters und der frühen Neuzeit, 2012 [Medium Aevum Quotidianum Sonderband, 29]), ne s'est pas avérée plus concluante. Nous tenons à remercier Benoît Grévin pour les indications qu'il nous a fournies sur le sujet.

¹¹² Paul Bertrand a ainsi consacré un chapitre entier de son ouvrage au rapport entre compilation et abréviation, moins dans une dimension littéraire que pragmatique et codicologique : Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires*, *Op. cit.*, chapitre 3 : *Compiler, abréger, contracter*, p. 103-149.

¹¹³ La différenciation entre *ars dictaminis* et *ars poetria* est relativement factice, du moins plus flottante en ce qui concerne la production écrite médiolatine. L'influence de la seconde sur la première a d'ailleurs été abordée par Benoît GRÉVIN, « Seconde partie. La création des Lettres : Les techniques », dans *Rhétorique du pouvoir médiéval : Les Lettres de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen (XIII^e-XV^e siècles)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2008, [en ligne], <http://books.openedition.org/efr/479> (page consultée le 30 mars 2020). Voir aussi Alain MICHEL (éd.), *Rhétorique et Poétique au Moyen Âge. Actes du Colloque organisé à l'Institut de France les 3 mai et 11 décembre 2001*, Turnhout, Brepols, 2002 (Rencontres médiévales européennes, 2).

¹¹⁴ Edmond FARAL, *Les arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle*, *Op. cit.*, p. 61.

¹¹⁵ Michèle GALLY, « Archéologie des arts poétiques français », dans *Op. cit.*, p. 13.

¹¹⁶ Edmond FARAL, *Les arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle*, *Op. cit.*, p. 63.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 68.

termes, l'idée qu'on compare et l'idée à laquelle on compare, constituent des membres de phrase distincts, qui se font pendant et qui sont reliés entre eux au moyen des expressions grammaticales qui en sont l'instrument consacré »¹¹⁸ ;

- La digression : elle se divise en deux figures : l'une consiste à sortir du sujet dans le cas de comparaisons ou de similitudes ; l'autre à anticiper sur la suite des événements pour reprendre ensuite le fil du récit¹¹⁹ ;
- La description : portant sur les personnes, les objets ou les scènes.

Quant à l'abréviation¹²⁰, les procédés employés sont aussi en vigueur dans la pratique rhétorique et poétique depuis l'Antiquité. Ils sont également développés dans la *Poetria nova* de Geoffroi de Vinsauf :

- L'*emphasis* : un resserrement d'expression ;
- L'*articulus* : la fragmentation de l'énoncé ;
- L'ablatif absolu permettant d'éviter de recourir aux conjonctions ou aux propositions subordonnées ;
- L'absence ou l'évitement de répétition ;
- Le sous-entendu : afin d'inviter le lecteur de mettre au jour l'implicite ;
- L'asyndète : l'absence de liaison entre les propositions ;
- La fusion de plusieurs propositions en une seule¹²¹.

Eustache Deschamps, dans la *Balade comment tout homme de pratique doit parler selon rethorique* composée en 1367, énonce que la rhétorique doit reposer sur le principe de la brièveté sans pour autant omettre les données essentielles. La brièveté était ainsi perçue comme une véritable esthétique au Moyen Âge, en particulier dans le domaine de la poésie :

Qui bien sçavoir veult l'art de théorique,
Avant qu'il soit bon rethoricien,
.III. poins fault avoir en sa pratique :
Parler briefment, en substance et en bien,
Hardiement, saignement, et que rien
Ne soit obmis qui a son fait affiere ;
Par membres doit divisier sa matière,
En tout moien moustrer s'entencion
Par douce voix et par seure maniere :

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 69.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 74.

¹²⁰ L'abréviation a été préconisée et théorisée de la façon suivante par Geoffroy de Vinsauf : « Si la brièveté veut se borner plus étroitement encore, que toute phrase commence d'abord par se mettre en sommeil. Oublie les verbes, et sers-toi de la plume de ton cœur pour n'écrire que les noms des choses, en qui repose toute la force du sujet. Ensuite, imite en quelque sorte le forgeron : plonge dans le feu de ton cœur le fer de la matière que tu traites, et place-la sur l'enclume du travail. Que le marteau de ton talent la fasse mollir, et à force de la battre, que dans sa masse informe il forge les verbes adéquats. Ces verbes, que les soufflets de ta pensée les soude aux groupes de mots qui suivent les verbes, qu'ils soudent les noms aux verbes et les verbes aux noms, qui expriment tout le thème. C'est ainsi que brille un ouvrage bref : rien ne s'y exprime plus ni moins longuement qu'il ne faut. » (*Poetria nova*, v. 718-731, traduction française proposée par Monique GOULLET, *Écriture et réécriture hagiographiques*, *Op. cit.*, p. 85).

¹²¹ Geoffroi de Vinsauf, *Poetria nova*, vv. 690-736, cité par Edmond FARAL, *Les arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle*, *Op. cit.*, p. 85.

Si l'on sort du domaine des traités théoriques pour nous attacher à présent aux témoignages d'auteurs, rares sont ceux qui développent des considérations théoriques à propos des procédés employés pour la composition de leurs œuvres. Quelques-uns ont pu être néanmoins épinglés.

Dans un texte historique en prose qui ne vise pas la normalisation de la composition mais qui rend compte d'une prise de parole personnelle de la part de l'auteur, et qui, en outre, résulte précisément d'un geste compilatoire, à savoir la traduction du *Libellus apologeticus* de Vincent de Beauvais traduit par Jean de Vignay, le compilateur exprime le rapport qu'il entretient avec ses sources et le traitement abrégé qu'il compte leur réserver tout en conservant la substance de la sentence de l'auteur :

Lesquelles fleuretes je n'ai pas moi meismes concuillies, més les ont concuillies aucuns de mes freres, non pas par aventure du tout en tout par la maniere de parler que il gisent es livres originaus, més est la maniere des paroles muee I petit par nouvele ordre, *més la sentence de l'auteur est gardée si comme mestier est, més la maniere de parler est muee ou pour abregier la longueur des paroles ou pour concuillir la multitude en I ou pour l'oscurté des paroles esclarir*¹²³.

On peut également lire le souci du compilateur de donner à lire une œuvre abrégée qui ne manque pas d'être pour autant exhaustive, et à laquelle il confère une organisation structurée en livres et en chapitres :

[...] *j'ai abregié par une maniere de continuation de paroles en tel guise que qui n'aroit veu tout le livre, il le cuideroit avoir tout complet*. Et ces livres j'ai ordené en la quarte partie en leur liex et les ai devisez par chapitres que l'en les puisse lire en maniere de hystoires continuelment en refecteurs, en enfermeries et en autres liex à nos freres par cause d'edefiement¹²⁴.

Mis à part quelques témoignages personnels éparés qui relèvent peut-être moins d'une volonté de théoriser une pratique que de recourir à des *topoi* discursifs¹²⁵, nous avons conservé du Moyen Âge très peu de traités théoriques sur l'art d'écrire et de composer.

Par ailleurs, ces traités d'arts poétiques ou rhétoriques médiévaux semblent porter plus volontiers sur les corpus latins que français, et concernent davantage la composition que la réécriture au sens strict. Par conséquent, l'éventail des procédés mettant en relation un hypotexte et son hypertexte est relativement réduit. Aussi, bien qu'une certaine logique de sélection et de compilation apparaisse en filigrane de ces traités, les principes, les méthodes et les techniques compilatoires eux-mêmes ne sont pas énoncés.

Si le geste compilatoire ne semble pas avoir fait au Moyen Âge l'objet d'une codification théorique (entendue au sens de la production d'un *ars*), force est de constater que des changements

¹²² Nous soulignons. Voir Eustache Deschamps, *Œuvres complètes*, Paris, Firmin Didot pour la Société des anciens textes français, 1891, t. VII, p. 208-210, vv. 1-10 [balade MCCCLXVII]. Cette balade n'apparaît pas dans l'anthologie d'Eustache Deschamps éditée récemment par Clotilde Dauphant, Paris, Le livre de poche, 2014 (Lettres gothiques).

¹²³ Extrait cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 316, fol. 11 v-12 r.

¹²⁴ Extrait cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 316, fol. 15 v.

¹²⁵ Quelques autres témoignages, davantage orientés du côté de la pratique de l'abréviation, peuvent être trouvés au chapitre 6, à la fin du point 1.

se font jour dans la pratique compilatoire à partir du Moyen Âge central, aussi bien en ce qui concerne la production que la réception des textes compilés. Le développement des outils de travail et les modalités de lecture, devenues plus ponctuelles, constituent des changements manifestes liés à l'écrit. Ces derniers s'accompagnent également d'une évolution des mentalités et des représentations précisément afférentes aux réalités de l'écrit médiéval. C'est ainsi que d'une pratique attestée depuis l'Antiquité, la compilation devient au XIII^e siècle une notion pourvue de multiples dénnotations et de connotations (et parfois même de contradictions) dans les discours des médiévaux, d'une part, relayés par les travaux des médiévistes, d'autre part. Ce sera l'objet du quatrième et dernier point de notre chapitre.

4. Conceptualisation et théorisation d'une pratique

Nous aborderons sous ce point le développement et la conceptualisation de la notion de *compilation* à la fois par les médiévaux et par les médiévistes (ou plutôt par les médiévistes au travers de témoignages des médiévaux), ainsi que les perceptions afférentes à la figure du compilateur, à l'action de compiler et au produit fini représenté par la compilation à partir de travaux de seconde main.

Pour ce faire, nous nous attacherons à dégager la vision particulière que certains critiques soutiennent à l'égard de la compilation, en nous penchant en particulier sur quelques principales études théoriques, majoritairement produites dans le milieu anglophone¹²⁶, faisant le point sur la notion de compilation et sur sa réalité. En effet, sous la plume de ces critiques, la compilation est perçue comme tantôt une manière de récolter des sources, tantôt un mode de composition, tantôt un concept, tantôt une disposition matérielle, tantôt un genre littéraire. Les différentes contributions examinées ont été publiées à quelques années seulement d'intervalle et s'instituent assez naturellement en dialogue les uns avec les autres par une reprise et une discussion des propos de leurs prédécesseurs, à l'instar des compilateurs médiévaux.

Quel que soit le siècle ou le genre littéraire concerné, un principe fonde la production écrite voire, plus largement, notre culture : faire du neuf avec de l'ancien. Toutefois, cette récupération de matériaux anciens a été perçue en mauvaise part pendant des siècles. Dans un article fondateur intitulé « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », Bernard Guenée s'est attelé à l'examen des sens et visions attachés au terme *compilare* au sein des prologues de textes historiques latins de l'Antiquité et du haut Moyen Âge¹²⁷. Il ressort de cette étude que, pendant des siècles, la compilation a été perçue comme une forme et une volonté de pillage avant de faire l'objet de discours plus neutres à partir du XIII^e siècle.

Quelques années après Bernard Guenée, Neil Hathaway met en exergue, dans « *Compilatio : from plagiarism to compiling* », deux approches possibles pour l'étude de la compilation médiévale : premièrement, examiner les textes eux-mêmes, leur structure et leur format pour déterminer leur évolution dans le temps ; secondement, découvrir les attitudes des médiévaux à l'égard de leur propre littérature pour comprendre leur perception de l'acte compilatoire.

C'est le second axe que choisit de privilégier Neil Hathaway en s'intéressant à la tradition de la compilation et en menant plus particulièrement une étude du lexique autour de la compilation sur le temps long. D'après lui¹²⁸, le terme même de *compilatio* n'aurait été utilisé que par un auteur classique, Cicéron, et pour désigner le pillage. L'agent *compilator* n'est attesté qu'à la fin de l'Antiquité. Quant au verbe *compilo*, il a été employé pour référer à une activité littéraire contestable

¹²⁶ On notera le décalage entre la fortune du concept de « compilation » et ses approches théoriques dans la littérature anglophone, et sa moindre mobilisation dans les travaux francophones. À l'inverse, le phénomène des traductions et des mises en prose à davantage fait l'objet de travaux théoriques dans la recherche francophone.

¹²⁷ Bernard GUENÉE, « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*

¹²⁸ Neil HATHAWAY, « *Compilatio: from plagiarism to compiling* », dans *Op. cit.*, p. 23.

mais sans aller jusqu'à désigner une pratique aussi offensive que le pillage ou le vol. Neil Hathaway constate donc que durant l'Antiquité, le terme est revêtu globalement d'une connotation négative.

À partir du X^e siècle, le sens négatif de « pillage » coexiste avec un nouveau sens neutre et technique pour les termes de *compilo* et *compilatio*, mais pas encore pour *compiler* qui est davantage rattaché au sens négatif de plagiaire et, ce, jusqu'au XII^e siècle. Bonaventure se qualifiait lui-même de *pauper et tenuis compiler*¹²⁹. Prenant appui sur l'exemple de Hincmar, Neil Hathaway souligne que la distinction persiste entre le *compiler* et le *compositor* jusqu'au Moyen Âge central au moins¹³⁰, et ce, quel que soit le corpus de textes concerné.

Centré davantage sur l'étude des corpus historiographiques latins, Bernard Guenée souligne qu'avant les années 1200, les historiens se disaient auteurs, mais qu'après 1200, ils précisent qu'ils sont compilateurs et non auteurs. Le fossé se creuse donc à partir du XIII^e siècle, moins entre la pratique de l'auteur et celle du compilateur, que concernant la perception de deux activités, en même temps que l'emploi des termes relatifs à la compilation est plus fréquemment investi par les auteurs-compilateurs. Alors que Hincmar distinguait des *compositores*, *excerptores* et *compilatores*, Richard de Bury ne distingue plus que des *auctores* et des *compilatores*, qui peuvent être soit bons, soit mauvais.

De fait, dans les discours médiévaux portant sur la représentation de l'auctorialité, un *compiler* est celui qui collectionne les *auctoritates*, tandis que l'*auctor* est celui qui assume la responsabilité du contenu idéologique de son œuvre¹³¹. Toutefois, plus on avance dans la période médiévale, plus les frontières deviennent poreuses. À partir du XIII^e siècle, beaucoup d'historiens employaient le terme de *compilare* et de *compilatio* pour décrire le mode de composition de leur texte, et se considéraient eux-mêmes comme des *compilateurs*¹³². Par exemple, dans son prologue, Robert d'Auxerre écrit :

Cependant en nous attachant à décrire les faits, nous n'avons suivi de bout en bout aucun de ces historiens, mais en pratiquant des coupures chez certains, des additions chez d'autres, nous avons composé une sorte d'opuscule, à partir de différents auteurs¹³³.

C'est ainsi qu'au siècle suivant, l'historien Jean de Saint-Victor est « celui qui modestement se dit *compiler* tout en ayant une profonde conscience d'être aussi un *auctor* »¹³⁴.

¹²⁹ Cité par Bernard GUENÉE, « L'historien par les mots », dans Bernard GUENÉE (éd.), *Le Métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1977, p. 1-17, p. 10.

¹³⁰ Neil HATHAWAY, « *Compilatio*: from plagiarism to compiling », dans *Op. cit.*, p. 35 et suiv.

¹³¹ Alastair J. MINNIS, *Medieval Theories of Authorship: Scholastic literary attitudes in the later Middle Ages*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1984 (London, Scholar Press), p. 94-95.

¹³² Bernard GUENÉE, « L'historien par les mots », dans *Op. cit.*, p. 10.

¹³³ « *Attamen nullum ex his in prosequendo res gestas ex toto secuti sumus, sed, recisis quibusdam, quibusdam additis, unum quaecumque opusculum compegimus ex diversis* » (cité à partir du ms. Auxerre, BM, 145, p. 80, traduit par Mireille CHAZAN, « L'usage de la compilation dans les Chroniques de Robert d'Auxerre, Aubri de Trois-Fontaines et Jean de Saint-Victor », dans *Op. cit.*, p. 265-266).

¹³⁴ Isabelle GUYOT-BACHY, *Le Memoriale historiarum de Jean de Saint-Victor*, *Op. cit.*, p. 292.

Comme l'énoncent les époux Rouse dans la lignée des deux études précédentes, la compilation peut être traitée à deux niveaux : celui du mot et celui de la représentation qu'on a du mot¹³⁵. Sans volonté de procéder à une étude lexicologique systématique, ces critiques constatent cependant que les termes de *compilatio*, *compilare* et *compilator* sont bel et bien employés avant le XIII^e siècle, bien qu'ils ne renvoyaient pas toujours *stricto sensu* à une compilation, à l'action de compiler ou à la figure du compilateur. Aussi, avant ce siècle, de nombreux textes, qui relèvent pourtant de compilations, n'ont jamais été étiquetés comme tels.

D'une vision péjorative pendant les premiers siècles du Moyen Âge, le terme fait ensuite l'objet d'une acception neutre à partir du XIII^e siècle, désignant non plus l'action de plagier, mais celle d'emprunter¹³⁶. Un nouveau rapport commence donc à s'établir entre l'auteur et la compilation à partir du Moyen Âge central¹³⁷, époque à laquelle nous voyons émerger également des acceptions et des connotations plus neutres des termes associés à la pratique de compilation¹³⁸.

Dans le même temps, les termes de *compilatio* et *compilator* deviennent monnaie courante non seulement dans les titres d'œuvres, mais aussi dans les prologues¹³⁹. Le compilateur se revendique désormais comme tel et assume son travail pour ce qu'il est, et non dans une relation permanente de dépendance avec ses sources antérieures. En outre, le prologue est désormais de plus en plus investi par la figure de l'auteur-compilateur ; il est particulièrement mis à profit pour justifier la volonté de composer une œuvre nouvelle à partir du rassemblement de textes anciens. Dans ce contexte, à partir du XIII^e siècle, la compilation est désormais admise comme une démarche critique savante¹⁴⁰.

À défaut d'une définition formelle, les termes de *compilateur*, *compiler* et *compilation* font tout de même l'objet d'une conscientisation exprimée dans les textes à partir des XII^e et XIII^e siècles. Par ailleurs, la pratique compilatoire elle-même connaît des inflexions manifestes, en ce qui concerne soit la production de manuscrits de textes compilés, soit le développement d'un genre ou d'une forme littéraire. Ces inflexions ont été mises à jour principalement par deux critiques anglophones,

¹³⁵ Richard H. ROUSE et Marie A. ROUSE, « *Ordinatio and Compilatio Revisited* », dans Mark JORDAN et Kent EMERY (éd.), *Ad litteram: Authoritative Texts and Their Medieval Readers*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1992 (Notre Dame Conferences in Medieval Studies, 3), p. 113-134.

¹³⁶ Des considérations plus développées peuvent être trouvées chez : Neil HATHAWAY, « *Compilatio: from plagiarism to compiling* », dans *Op. cit.*, p. 35-36 ; Richard H. ROUSE et Marie A. ROUSE, « *Ordinatio and Compilatio Revisited* », dans *Op. cit.*, p. 120.

¹³⁷ « Et, à la fin du XII^e siècle, au moment où les universitaires commencent à mieux distinguer l'auteur qui tire tout de lui-même et le compilateur qui fait siennes les paroles d'autrui, l'historien, qui se veut si près de ses sources, s'avoue tout naturellement non auteur, mais compilateur, *non auctor, sed compilator*. [...] Mais bientôt le savant retrouve toute sa fierté ; il nous dit toutes les vertus d'une compilation ; il annonce par le titre de son œuvre qu'il a fait une compilation ; il se nomme fièrement comme compilateur. Si bien qu'au début du XIV^e siècle : "Ne craignez rien, dit-il à son lecteur, je n'invente rien ; je suis un savant, je m'en tiens à mes sources, *compilator, non inventor*." » (Bernard GUENÉE, « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 134).

¹³⁸ Nous en discuterons plus amplement dans le chapitre 2, consacré à une étude lexicologique des termes *compilateur*, *compiler* et *compilation* dans les textes français médiévaux.

¹³⁹ Malcolm B. PARKES, « The Influence of the Concept of *Ordinatio* and *Compilatio* on the Development of the Book », dans *Op. cit.*, p. 129.

¹⁴⁰ Voir Mireille CHAZAN et DAHAN Gilbert (éd.), *La méthode critique au Moyen Âge*, *Op. cit.*

qui ont ensuite été discutés par d'autres : Malcolm Parkes, d'une part, et Alaistar Minnis, d'autre part.

Dans son article fondateur « The Influence of the Concepts of *Ordinatio* and *Compilatio* on the Development of the Book », Malcolm Parkes dégage deux principaux types de lecture pour le Moyen Âge central : d'une part, la lecture monastique en tant qu'exercice spirituel impliquant une lecture autonome et des pauses pour la méditation, plus versée sur l'oral ; d'autre part, la lecture scolastique, davantage axée sur le visuel, et reposant sur une étude et un examen scrupuleux du texte, des gloses et des annotations qui l'accompagnent. Les deux types de lecture requièrent une mise en page différente des textes.

Dans ce sillage, l'importance prise par la glose au XII^e siècle est à souligner : dans les manuscrits, les *auctoritates* sont à présent organisées de sorte qu'elles deviennent accessibles tout au long du texte étudié, ce qui induit une réorganisation nouvelle et systématique visant à rendre les *auctoritates* accessibles. Partant, la discussion de ces dernières est désormais facilitée.

Dans cet objectif de faciliter la consultation du texte, la mise en page des manuscrits se développe dans le sens d'une structuration et d'une division de la matière textuelle. Il s'agit en effet de donner la possibilité aux lecteurs d'avoir accès à plusieurs textes à partir de la consultation d'un seul volume, conservé généralement dans un format aisément manipulable. De tels instruments étaient particulièrement précieux pour l'enseignement universitaire ou pour la prédication.

Selon Malcolm Parkes, au XIII^e siècle, la notion de compilation se développe aussi bien en tant que procédé d'écriture qu'en tant que prédisposition matérielle à rendre le texte plus accessible¹⁴¹. Ce siècle est donc perçu par le chercheur comme celui qui permet à la compilation de devenir une véritable industrie¹⁴², certes manufacturée, mais impliquant une plus grande normalisation dans l'*ordinatio* du texte et dans la *dispositio* de la page, dans le but d'offrir une meilleure accessibilité du matériau textuel présenté au lecteur.

Malcolm Parkes met particulièrement en évidence le rôle des ordres mendiants et des universités dans la technicisation de la production littéraire et des pratiques de lecture. La réflexion du chercheur se situe en cela plus du côté de l'acte de lecture que de celui du processus d'écriture. Aussi, il aborde les changements qui surviennent dans la mise en page des manuscrits compilés, mais n'offre pas de définition univoque du terme *compilation*. Il définit cette dernière tantôt comme un principe¹⁴³, tantôt comme une forme littéraire¹⁴⁴, tantôt comme une forme d'écriture et un genre de livre¹⁴⁵.

¹⁴¹ Malcolm B. PARKES, « The Influence of the Concept of *Ordinatio* and *Compilatio* on the Development of the Book », dans *Op. cit.*, p. 127.

¹⁴² *Ibid.*, p. 138.

¹⁴³ « the principle of *compilatio* which emerged in the thirteen century [...] » (*Ibid.*, p. 128).

¹⁴⁴ « As a literary form *compilatio* influenced works in vernacular literature. » (*Ibid.*, p. 130).

¹⁴⁵ « The notion of *compilatio* both as a form of writing and as a kind of book [...] » (*Ibid.*, p. 138).

Dans son article « Late-Medieval Discussions of *compilatio* and the Role of the *compiler* »¹⁴⁶, Alastair Minnis souligne que la compilation ne présente rien de neuf d'un siècle à l'autre du Moyen Âge. En revanche, ce qui change, c'est le degré de sophistication et de raffinement atteint par le genre à la fin du Moyen Âge¹⁴⁷.

Ainsi, il ne considère pas la compilation seulement comme une nouvelle disposition du texte, à l'instar de Malcolm Parkes, mais véritablement comme un nouveau genre littéraire¹⁴⁸. C'est là que se situe d'ailleurs son principal apport théorique. Selon Alastair Minnis, la compilation embrasserait aux XIII^e et XIV^e siècles une théorie particulière de composition, avec en filigrane une conscience littéraire marquée par la distinction entre la compilation et la composition originale, entre la posture du compilateur et celle de l'auteur. Par ailleurs, le développement du genre rencontre une demande de la part des usagers de ces textes en vue d'une meilleure accessibilité matérielle à ces derniers.

La volonté des lecteurs d'accéder aux *originalia* dans leur intégralité, c'est-à-dire aux textes authentiques d'auteurs anciens, implique l'émergence et le développement d'outils péritextuels (*tabulae*, *capitulationes*, *concordantiae*, etc.) facilitant le repérage des données textuelles. Dans le même temps, les différents artisans de l'écrit sont soucieux d'améliorer l'organisation des textes afin que la mise en page soit désormais mise au service de la lecture¹⁴⁹. Dans ce contexte, le développement du « genre of *compilatio* » s'avère donc particulièrement encouragé¹⁵⁰.

Cependant, dans un article publié ultérieurement portant sur les discours autour de la compilation à la fin du Moyen Âge¹⁵¹, Alastair Minnis revient sur certaines de ses affirmations et les nuance, en réaction aux articles des époux Rouse et de Neil Hathaway concernant les travaux de Malcolm Parkes, de Bernard Guenée et des siens¹⁵². Il reconsidère son hypothèse relative au développement de la compilation comme « genre » à la fin du Moyen Âge pour l'associer plus volontiers à une « forme littéraire »¹⁵³.

De fait, discutant l'association entre la notion de compilation et celle de genre, Neil Hathaway s'est positionné à l'encontre de cette vision de la compilation comme genre, vision qui procède en réalité d'une diachronie critique et qui ne situe pas le principe d'écriture dans sa synchronie. Neil Hathaway explique que le genre se définit par des critères formels similaires et bien définis. On

¹⁴⁶ Alastair J. MINNIS, « Late-Medieval Discussions of *Compilatio* and the Role of the *Compiler* », dans *Op. cit.*

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 387.

¹⁴⁸ Certains critiques ont pu associer la compilation à un genre, davantage dans un glissement de langage, sans pour autant conférer à la compilation le statut de genre littéraire : « Le lecteur doit sentir qu'il y a des phases, des mouvements, un travail de la mesure et du compas. Le compilateur a besoin d'éclairer ce mouvement qui est constamment menacé. Cette vigilance, cette attention au tracé d'un parcours qu'il ne cesse de baliser, c'est une façon de proclamer l'éminente dignité d'un genre mineur. » (Joël BLANCHARD, « Compilation et légitimation au XV^e siècle », dans *Poétique*, n°74, 1988, p. 139-157, p. 147).

¹⁴⁹ Alastair J. MINNIS, « Late-Medieval Discussions of *Compilatio* and the Role of the *Compiler* », dans *Op. cit.*, p. 385.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 386.

¹⁵¹ Alastair MINNIS J., « *Nolens auctor sed compiler reputari*: The Late-Medieval Discourse of Compilation », dans Mireille CHAZAN et DAHAN Gilbert (éd.), *La méthode critique au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 47-63.

¹⁵² Alastair J. MINNIS, « Late-Medieval Discussions of *Compilatio* and the Role of the *Compiler* », dans *Op. cit.* ; ID., *Medieval theory of authorship*, *Op. cit.*

¹⁵³ Alastair MINNIS J., « *Nolens auctor sed compiler reputari*: The Late-Medieval Discourse of Compilation », dans *Op. cit.*, p. 51.

ajoutera que le genre doit également répondre à un régime d'historicité. Or, la compilation, même si elle peut être déclinée différemment selon les époques, présente quelque chose d'anhistorique dans son fonctionnement voire – si l'on ose dire – dans son versant ontologique. Dès lors, la compilation doit davantage être perçue comme une pratique littéraire reposant sur des critères liés à des fonctions similaires et agglomérant des genres variés¹⁵⁴. Neil Hathaway préfère, à ce titre, parler de « *practices of compiling* »¹⁵⁵.

Nos recherches doctorales s'inscrivent précisément dans cette vision des pratiques de compilation, de laquelle procède d'ailleurs l'emploi de la locution « geste compilatoire » dont nous nous sommes revendiqué dans l'introduction de notre thèse.

En effet, force est de constater que ce principe de composition, cette modalité d'écriture structure majoritairement la production médiévale, indistinctement du genre littéraire ou documentaire auquel les textes appartiennent¹⁵⁶. Toutefois, les modalités d'investissement et d'accomplissement du geste compilatoire diffèrent selon les auteurs-compilateurs, au point qu'il nous semble plus pertinent d'envisager la compilation, moins comme une activité littéraire univoque et bien définie, mais plutôt comme le lieu de pratiques scripturales plurielles.

Comme les dernières pages de ce chapitre l'ont souligné, les acceptions des termes *compilateur*, *compiler* et *compilation* sont donc variées et évoluent en fonction des siècles. Les perceptions et représentations associées à la pratique de compilation n'étaient pas les mêmes dans l'Antiquité, les premiers siècles du Moyen Âge ou au Moyen Âge central. Le chapitre suivant de notre thèse sera ainsi consacré à une étude plus systématique de ces lexèmes dans les textes français, principalement du XIII^e au début du XVI^e siècle, avec quelques incursions au XII^e siècle (selon les données récoltées), et avec une attention plus soutenue pour le Moyen Âge tardif.

¹⁵⁴ Neil HATHAWAY, « *Compilatio*: from plagiarism to compiling », dans *Op. cit.*, p. 41 [note 91].

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 44.

¹⁵⁶ Dans l'appendice de notre thèse, nous discutons du rapport entre compilation et genre littéraire, en soulignant dans quelle mesure la compilation défie précisément la notion de genre.

« Qu'on ne me dise pas que je n'ai rien dit de nouveau :
la disposition des matières est nouvelle ; quand on joue à la paume,
c'est une même balle dont joue l'un et l'autre, mais l'un la place mieux. »

Blaise Pascal, *Pensées*, dans *Œuvres complètes*,
Paris, Gallimard, 1954, p. 1101.

CHAPITRE 2

LA COMPILATION MÉDIÉVALE : ESSAI DE DÉFINITION

UNE ÉTUDE LEXICOLOGIQUE DES TERMES *COMPILATEUR*, *COMPILER* ET *COMPILATION* DANS LES TEXTES FRANÇAIS MÉDIÉVAUX

Il est difficile d'appréhender un phénomène sans le balisage des mots, de l'ériger comme objet d'études en l'absence de concepts bien définis. Nous nous proposons dans ce chapitre de fournir un cadre lexical à notre travail, en entreprenant une étude lexicologique des termes *compilateur*, *compiler* et *compilation* dans les textes français du Moyen Âge.

L'objet de notre propos ne consiste pas à adopter une perspective diachronique consistant à retracer l'évolution de ces lexèmes depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours ni de dresser un panorama exhaustif des différentes acceptions qu'ils ont pu recouvrir sous chaque période. Notre propos vise à s'intéresser aux « effets de sens » que le Moyen Âge confère à ces termes, au travers d'une enquête lexicale et sémantique. Une démarche comparable avait été entreprise pour les textes latins des premiers siècles de la période, mais n'a pas encore été menée pour les textes français de la fin du Moyen Âge¹⁵⁷.

¹⁵⁷ L'article de Bernard GUENÉE, « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », dans *Op. cit.* aborde ces termes uniquement dans les textes latins et s'interrompt au XIII^e siècle. L'ouvrage de référence d'Alastair MINNIS J., *Medieval theory of authorship*, *Op. cit.* permet de contextualiser les éléments constitutifs de l'autorité et de l'auctorialité médiévales, mais est surtout centré sur des *auctores* bibliques, classiques et patristiques datant des premiers siècles du Moyen Âge et

L'objectif de ce chapitre est double : premièrement, décrire les emplois qu'en font les auteurs médiévaux et, secondement, saisir les réalités (matérielles et idéelles) auxquels ces syntagmes renvoient précisément dans leurs discours. Empruntées à Maurice Godelier¹⁵⁸, ces notions avant tout anthropologiques seront utilisées ici pour désigner, d'une part, les réalités matérielles de l'écrit et de l'écriture et, d'autre part, les valeurs et représentations qui lui sont attachées. Des unes aux autres, ou plutôt des unes par les autres, un mouvement réciproque caractérise leur fonctionnement : ces représentations sont nécessaires à la mise en œuvre de l'écrit, tout comme la mise en œuvre de l'écrit nourrit et soutient cet imaginaire.

parfois au-delà. Quant à l'étude de Pascale BOURGAIN, « Les verbes en rapport avec le concept d'auteur », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas. Op. cit.*, p. 361-374, le propos concerne toujours les textes latins et exclut délibérément « le vocabulaire spécifique de la compilation » (p. 362). L'article d'Emmanuèle BAUMGARTNER, « Sur quelques constantes et variations de l'image de l'écrivain (XII^e-XIII^e siècle) », dans *Auctor & Auctoritas, Op. cit.*, p. 391-400, porte, lui, sur un corpus de textes français, qui s'avère néanmoins fortement restreint et qui date exclusivement des XII^e et XIII^e siècles. Enfin, bien qu'adoptant une démarche fort différente de la nôtre, nous signalons l'article suivant de Jean-Claude Mûlethaler qui a le mérite de suggérer de nouvelles pistes de réflexion pour certaines entrées liées à la création poétique dans les instruments lexicographiques : Jean-Claude MÛLETHALER, « "Les poètes que de vert on couronne". En marge du nouveau "Dictionnaire du moyen français" : Réflexions sur quelques changements dans le champ lexical de la création poétique du XV^e siècle », dans *Le Moyen Français*, n°30, 1992, p. 97-112.

¹⁵⁸ Maurice GODELIER, *L'idéal et le matériel*, Paris, Fayard, 1984.

1. Méthodologie

Cet avant-propos méthodologique porte sur les modalités de constitution du corpus, ainsi que les limites documentaires et les bornes chronologiques de l'enquête.

D'emblée, nous signalons que le corpus constitué n'a aucune prétention d'exhaustivité. Il s'agit d'un corpus ouvert et dynamique qui s'enrichit continuellement au fil de nos recherches. Dans le cas présent, c'est moins l'exhaustivité que la représentativité d'un état de langue et du lexique qui importe.

Pour la récolte des données, nous avons exploité tout d'abord les bases de données textuelles pour la période médiévale : une grande partie de nos attestations proviennent du *Corpus de la littérature médiévale* de Classiques Garnier¹⁵⁹, de *Frantext*¹⁶⁰, de la *Base de Français Médiéval*¹⁶¹, quelques-unes sont empruntées à des corpus plus spécifiques comme les *Chroniques* de Froissart grâce au projet *The Online Froissart*¹⁶², ou la base *Clerc6 : Communication littéraire à l'époque du roi Charles VI* dont l'objectif consiste en un « relevé non exhaustif des termes techniques, métaphores et figures de projection servant à désigner l'auteur et le lecteur, de même que les actes de communication dans les textes français rédigés à l'époque de Charles VI »¹⁶³.

Nous avons également dépouillé les dictionnaires de langue de la période médiévale : *Dictionnaire du Moyen Français* [DMF]¹⁶⁴ ; le *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX^e au XV^e siècle* de Godefroy et son *Complément*¹⁶⁵ ; *The Anglo-Norman Dictionary* [AND]¹⁶⁶ ; *Glossarium mediae et infimae latinitatis* de Du Cange¹⁶⁷ ; mais aussi de la période moderne : *Dictionnaire historique de l'ancien langage français depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV* de La Curne de Sainte-Palaye¹⁶⁸ ; *Dictionnaire de la langue française du 16^e siècle* d'Huguet¹⁶⁹ ; *Le Dictionnaire critique de la langue française* de Féraud¹⁷⁰ ; *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que*

¹⁵⁹ *Corpus de la littérature médiévale des origines au 15^e siècle*, Classiques Garnier, [en ligne], <https://www.classiques-garnier.com/numerique-bases/index>.

¹⁶⁰ *Frantext*, Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française, [en ligne], <https://www.frantext.fr>.

¹⁶¹ *Base de Français Médiéval*, [en ligne], <http://bfm.ens-lyon.fr>.

¹⁶² *The Online Froissart. A Digital Edition of the Chronicles of Jean Froissart*, [en ligne], <https://www.dhi.ac.uk/onlinefroissart>.

¹⁶³ *Clerc6 : Communication littéraire à l'époque du roi Charles VI*, projet de recherche financé par le Fonds national suisse, [en ligne], <http://wp.unil.ch/clerc6>.

¹⁶⁴ *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française, Nancy, CNRS/Université de Nancy-2, [en ligne], <http://www.atilf.fr/dmf>.

¹⁶⁵ Frédéric GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX^e siècle au XV^e siècle*, Paris, Vieweg, 1881-1902 (réimp. New York, Kraus, 1961), 8 vol. + 2 vol. de suppl.

¹⁶⁶ *Anglo-Norman Dictionary*, [en ligne], <http://www.anglo-norman.net/gate>.

¹⁶⁷ DU CANGE et alii, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, éd. augmentée, Niort, L. Favre, 1883-1887.

¹⁶⁸ Jean-Baptiste LA CURNÉ DE SAINTE-PALAYE, *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, Niort/Paris, L. Favre/H. Champion, 1875-1882.

¹⁶⁹ Edmond HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion, 1925-1967, 7 vol.

¹⁷⁰ Jean-François FÉRAUD, *Le Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, Mossy Père et Fils, 1787-1788, reproduit fac-similé, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1994, 3 vol.

modernes de Furetière¹⁷¹ ; *Dictionnaire de l'Académie française*¹⁷², ainsi que des dictionnaires étymologiques tels que l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler-Lommatzsch [T-L]¹⁷³ ; le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* [FEW]¹⁷⁴ ; le *Dictionnaire étymologique de l'Ancien Français* [DEAF]¹⁷⁵.

Nous avons, au surplus, consulté un certain nombre d'éditions critiques de textes : principalement les textes auxquels renvoyaient les notices de dictionnaires sous les entrées *compilateur*, *compiler* et *compilation*, et ceux désignés traditionnellement par la critique comme étant des compilations. C'est généralement dans le prologue des œuvres, espace où les compilateurs s'auto-désignent, commentent et se représentent leur travail, que nous avons pu recueillir de nombreuses occurrences. Notre corpus compte ainsi 215 occurrences des syntagmes *compilateur*, *compiler* et *compilation*¹⁷⁶.

Au vu des sources consultées, les données recueillies sont essentiellement issues de la production littéraire médiévale. Les quelques incursions que nous avons menées dans la production documentaire n'ont pas donné lieu à des résultats probants. Quelques attestations ont été épinglées grâce à des inventaires de bibliothèques ou au dépouillement d'un grand nombre de textes diplomatiques effectué par Godefroy. Des bases de données textuelles constituées à partir du dépouillement des documents de la pratique rédigés en langue vernaculaire française existent mais restent rares¹⁷⁷. Une hypothèse pourrait aussi expliquer cette absence de résultats : l'écriture compilatoire est si inhérente à et si définitoire de la production documentaire médiévale que ces écrits ne conscientisent pas, ou en tout cas ne verbalisent pas, cette modalité d'écriture. De fait, dans les documents de la pratique, le geste compilatoire s'observe aussi bien du point de vue de l'acte de composition (les formules diplomatiques au sein des principales parties du discours sont sans cesse compilées, et le formulaire diplomatique lui-même résulte d'un acte de compilation) que du point de vue du recueil des actes écrits (les cartulaires, les censiers, les coutumiers relèvent d'actes compilés)¹⁷⁸.

¹⁷¹ Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts, sçavoir [...], recueilli et compilé par feu Messire Antoine Furetière*, La Haye/Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690, 3 t., réimpr. anast., Genève, Slatkine, 1970.

¹⁷² *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{re} éd., Paris, Chez les Coignard, avec privilège de sa majesté, 1694, 2 vol. ; ainsi que les huit éditions suivantes publiées entre 1718 à aujourd'hui.

¹⁷³ Adolf TOBLER et Erhard LOMMATZSCH, *Altfranzösisches-Wörterbuch*, 11 vol., Berlin, Weidmann/Wiesbaden, Franz Steiner, 1925-1995.

¹⁷⁴ Walther von WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch* [FEW], [en ligne], 1922-.

¹⁷⁵ Kurt BALDINGER, Jean-Denis GENDRON et Georges STRAKA, *Dictionnaire étymologique de l'Ancien Français* [DEAF], Québec, Paris, 1971-.

¹⁷⁶ Le répertoire des données textuelles est fourni dans l'annexe 1 de notre thèse.

¹⁷⁷ Nous citerons à cet égard : Commission royale d'Histoire, Diplomata Belgica. *Les sources diplomatiques des Pays-Bas méridionaux au Moyen Âge*, [en ligne], <https://www.diplomata-belgica.be> ; *Les plus anciens documents linguistiques de la France*, [en ligne], <http://www.rose.uzh.ch/phoenix/workspace/web> ; Himanis. *Indexing the Trésor des Chartres registers*, [en ligne], <https://www.himanis.org> (pages consultées le 19 octobre 2020). Nous remercions Godfried Croenen d'avoir porté à notre connaissance l'existence de ces bases de données.

¹⁷⁸ Voir par exemple Sébastien BARRET, « "Ad captandam benevolentiam" : stéréotype et inventivité dans les préambules d'actes médiévaux », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas, Op. cit.*, p. 321-336 ; Laurent MORELLE, « La mise en "œuvre" des actes diplomatiques : l'*auctoritas* des chartes chez quelques historiographes monastiques (IX^e-XI^e siècle) », dans *Ibid.*, p. 73-93.

Concernant la délimitation des champs linguistique et chronologique de l'enquête, comme signalé, il ne s'agit pas de mener une étude historique et évolutive des lexèmes *compilateur*, *compiler* et *compilation* depuis le latin classique, d'autant que ce travail a déjà été effectué par Bernard Guenée dans son article fondateur « L'historien et la compilation au XIII^e siècle »¹⁷⁹ ainsi que par Alastair Minnis dans son ouvrage de référence *Medieval theory of authorship*¹⁸⁰.

Toutefois, notre étude présente d'emblée une dimension diachronique dans la mesure où les occurrences récoltées couvrent plusieurs siècles (du XII^e au début du XVI^e siècle), les XIV^e et XV^e siècles étant cependant les plus représentés dans le corpus. À ce titre, il y a lieu d'interroger cette sur-représentativité : résulte-t-elle d'un biais relatif à la récolte des données ou est-elle le fait d'un usage plus fréquent de ces termes à la fin du Moyen Âge ?

En réalité, les deux facteurs contribuent conjointement à cette sur-représentativité. Comme nous l'avons mentionné précédemment, sans exclure les siècles antérieurs, ce sont les XIV^e et XV^e siècles qui focalisent davantage notre attention, et ce, pour deux motifs principaux : contrairement aux précédents, ces siècles n'ont pas bénéficié de travaux portant proprement sur le geste compilatoire ; or ce sont précisément les siècles durant lesquels la figure de l'auteur se consolide dans les (auto)discours et où se produisent également des mutations liées aux représentations des différents acteurs de l'écrit¹⁸¹. Par ailleurs, dans certaines bases textuelles électroniques consultées (par exemple *Frantext*), les textes datant des XIV^e et XV^e siècles ont fait l'objet d'un dépouillement plus fréquent et systématique que les textes issus du Haut Moyen Âge ou du Moyen Âge central. De la même manière, les recherches que nous conduisons nous amènent à consulter majoritairement des éditions de textes datant de la fin du Moyen Âge et des travaux portant sur cette période.

À cela, pour les textes produits avant le XIV^e siècle qui ont été lemmatisés et versés dans les bases de données électroniques, nous avons pu constater que les occurrences des termes *compilateur*, *compiler* et *compilation* y étaient plus rares¹⁸², au point que leur sous-représentativité doit s'expliquer

¹⁷⁹ Bernard GUENÉE, « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 122 et suiv.

¹⁸⁰ Alastair MINNIS J., *Medieval theory of authorship*, *Op. cit.*

¹⁸¹ Voir les quelques travaux suivants (la liste n'est ici pas exhaustive) : Brigitte BEDOS-REZAK e. a. (éd.), *L'individu au Moyen Âge : individuation et individualisation avant la modernité*, Paris, Aubier, 2005 ; Danielle BOHLER, « De face et de profil : le geste identitaire de l'auteur à la fin du Moyen Âge ? », dans *À la quête du sens : études littéraires, historiques et linguistiques en hommage à Christiane Marchello-Nizia*, Lyon, ENS-Éditions, 2006, p. 273-286 ; Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, « Cadmus ou Carmenta : Réflexion sur le concept d'invention à la fin du Moyen Âge », dans *What's Literature ? France, 1100-1600*, Lexington, French Forum, 1993, p. 211-230 ; Tania VAN HEMELRYCK, « Du livre lu au livre écrit. La lecture et la construction de l'identité auctoriale à la fin du Moyen Âge », dans Xavier HERMAND et Etienne RENARD (éd.), *Livres, lecteurs et groupes sociaux*, Brepols, Turnhout, 2014 (Texte, codex et contexte, 17), p. 185-194.

¹⁸² Ce constat rejoint d'ailleurs celui établi par Jacqueline Hamesse, qui par ailleurs appelait de ses vœux une récolte systématique de témoignages textuels pour cerner la notion de compilation : « Pour bien comprendre cette évolution [de la notion péjorative de plagiat vers un usage positif], des témoignages d'époque seraient très utiles pour que nous puissions mieux saisir l'ensemble des aspects de la technique et essayer d'illustrer le passage d'une notion négative aux caractéristiques positives du terme. Malheureusement, les définitions d'époque de la notion ne sont pas nombreuses, surtout pendant le haut moyen âge. » (Jacqueline HAMESSE, « De la manducation des textes à l'apprentissage du savoir : l'évolution des florilèges médiévaux », dans María José MUÑOZ e. a. (éd.), *La compilación del saber en la Edad Media*, Porto, Federación internacional des institutos d'études médiévales, 2013 (Textes et études du Moyen Âge, 69), p. 11-32, p. 12.

autrement que par des considérations exclusivement méthodologiques¹⁸³. Nous proposerons à cet égard plusieurs hypothèses explicatives tout au long de cette étude, liées notamment au fait que plus on avance dans le temps, plus les auteurs développent une conscience métacritique de leur geste d'écriture et, partant, l'expriment au travers de la lettre du texte.

Étant donné le faible nombre d'occurrences pour les premiers siècles du Moyen Âge, nous n'avons pas jugé pertinent de présenter les résultats de nos analyses selon une perspective chronologique. L'analyse sera ici essentiellement descriptive et sémantique, mais l'approche historique sera quelquefois convoquée pour nourrir les résultats de l'analyse et affiner leur granularité.

Lors de la récolte des données, nous avons décidé de classer et de regrouper les différentes occurrences sous l'unité lexicale à laquelle elles appartiennent : *compilateur*, *compiler* et *compilation*. Ce choix permet de ne pas confondre les niveaux d'analyse qui doivent d'abord être traités singulièrement avant de déterminer s'ils se soutiennent sémantiquement entre eux. Sous chacune de ces trois catégories, dans la mesure où les attestations sont datées ou datables, nous les avons rangées selon un ordre chronologique croissant.

Quant à la présentation des résultats de l'analyse, notre propos sera ainsi structuré selon ces trois axes articulés autour d'un même noyau sémique : l'agent (*compilateur*), l'action (*compiler*) et le processus/l'objet (*compilation*). Les extraits textuels servant à illustrer notre propos seront classés chronologiquement, cette distribution étant perturbée uniquement si un autre type de classement permet un meilleur éclairage.

Enfin, les extraits de textes sont reproduits d'après les notices des dictionnaires ou/et d'après l'édition consultée. Les corrections apportées, somme toute très rares, ont été effectuées uniquement en cas d'erreur manifeste ; la plupart du temps, elles concernaient la ponctuation. En l'absence d'édition critique, certains extraits ont été transcrits de première main à partir des manuscrits et suivant les conventions de l'École nationale des Chartes réunies dans les différents volumes de *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*¹⁸⁴.

Ainsi, concernant les lexèmes et les graphies, nous avons opéré une séparation des lexèmes (selon le principe de « l'individualité morphologique »¹⁸⁵ et conformément à notre usage actuel, ou à défaut, à l'usage médiéval de référence lorsque ces mots ne sont plus usités dans le français contemporain¹⁸⁶), résolu les abréviations, établi la distinction entre *u* et *v*, entre *i* et *j* en fonction de

¹⁸³ Ainsi, l'une des hypothèses à envisager pourrait être aussi que « les romanciers et chroniqueurs, au XII^e et encore au XIII^e siècle, ne se désignent guère, dans les prologues ou plus rarement dans le corps du texte et dans les épilogues, par un substantif énonçant leur état, mais plus volontiers par un verbe, une périphrase verbale ou un terme désignant une activité. » (Emmanuèle BAUMGARTNER, « Sur quelques constantes et variations de l'image de l'écrivain (XII^e-XIII^e siècle) », dans *Op. cit.*, p. 392).

¹⁸⁴ Nous avons en général adopté les mêmes principes d'édition pour toutes les transcriptions effectuées dans le cadre de ce travail. Voir *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques : l'École nationale des Chartes, 3 fasc., 2001-2005 (Orientations et méthodes).

¹⁸⁵ Le concept est emprunté aux *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, *Ibid.*, fasc. 1, p. 39.

¹⁸⁶ Certaines graphies agglutinées ont été conservées en raison de leur caractère figé, comme c'est le cas par exemple pour *assavoir*.

nos usages actuels. Concernant les signes diacritiques, nous employons la cédille pour le phonème [s], l'apostrophe pour marquer l'élision, le tréma afin d'éviter une confusion entre des graphies similaires (*pais* et *païs*) et afin de marquer la diérèse, l'accent aigu sur les finales toniques en *-e*. Pour les participes passés féminins en *-ie* appelés communément « picards », la finale n'est pas accentuée car elle correspond en réalité à une réduction de *-iee*.

Concernant la ponctuation, nous avons suivi l'usage moderne. La notation des discours directs est marquée par un double point et des guillemets. Dès qu'un énoncé cité présente une autonomie grammaticale propre, en plus de l'insertion des guillemets, il débute par une majuscule et se termine par un point ([...] et leur disoient : « Congnoissiez vous point ces armez ? ») ; autrement, il est inséré au sein de la phrase mais signalé uniquement par des guillemets (Et les genz du roy disoient qu'il deussent cryer « mercy ») ; les incises, quant à elles, sont indiquées entre virgules ou entre tirets selon leur nature.

Nos interventions sur le texte se justifient uniquement en cas de véritable nécessité, à savoir toute erreur qui entraverait réellement la compréhension du texte et qui serait à la fois incontestable¹⁸⁷, amendable par l'éditeur et profitable pour le lecteur. Toute intervention de correction a été notifiée soit en note infrapaginale, soit marquée par des crochets droits ([...]) en cas de suppression ou de restitution, soit des crochets brisés (<...>) en cas d'ajout sur le lieu du texte concerné.

Ces conventions ont également été suivies pour la transcription des extraits tirés de notre corpus principal de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel, ainsi que des autres textes non édités et relatés de première main.

¹⁸⁷ Malgré cette pétition de principe, nous avons conscience que la frontière entre le caractère manifeste d'une faute et le choix de procéder à une correction reste toujours discutable. Voir à ce propos la notion de « corrections opportunes » chez Edmond FARAL, « À propos de l'édition des textes anciens. Le cas du manuscrit unique », dans *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel*, Paris, Société de l'École des Chartes, 1955 (Mémoires et documents, XII), vol. I, p. 409-421, en particulier p. 410-411.

2. Compilateur

Le Moyen Âge dispose de plusieurs noms pour désigner des agents effectuant un acte d'écriture. En guise d'illustration, la critique se réfère souvent aux lignes suivantes issues des *Sentences* de saint Bonaventure dès qu'il est question des formes d'élaboration intellectuelle et de fabrication matérielle du livre médiéval :

*Quadruplex est modus faciendi librum. Aliquis enim scribit aliena, nihil addendo, vel mutuando ; et iste mere dicitur scriptor. Aliquis scribit aliena addendo, sed non de suo ; et iste compiler dicitur. Aliquis scribit et aliena et sua, sed aliena tamquam principalia, et sua tamquam annexa ad evidentiam ; et iste dicitur commentator, non auctor. Aliquis scribit et sua et aliena, sed sua tamquam principalia, aliena tamquam annexa ad confirmativum et debet dici auctor*¹⁸⁸.

Notre manière d'appréhender l'écriture médiévale repose sur ces quatre instances de la production de l'écrit médiéval : le *scriptor*, le *compiler*, le *commentator* et l'*auctor*. Ces quatre manières de produire un livre, prises en charge une à une par une figure précise, sont stratifiées et présentées comme exclusives. La citation de Bonaventure a suscité pléthore de commentaires critiques. Ainsi, Bernard Guenée considère ces distinctions comme étant trop subtiles pour être couramment pratiquées¹⁸⁹. En outre, cette citation, dénotant une certaine solution de continuité entre ces quatre figures de l'écrit a empêché la critique d'envisager qu'un même individu puisse endosser simultanément plusieurs rôles ou qu'une même main puisse exercer différentes fonctions de l'écrit dans une vision continue. Un cas d'école peut être trouvé en la figure de David Aubert¹⁹⁰, comme en témoignent les citations suivantes :

David Aubert fut-il un simple compilateur ? Faut-il au contraire voir en lui un auteur original ?¹⁹¹ ;

La figure de David Aubert peut-elle être envisagée non seulement comme un simple copiste-compilateur mais aussi comme un 'véritable' auteur ?¹⁹² ;

¹⁸⁸ Saint Bonaventure, *In primum Librum Sententiarum, proemium, Quaestio IV*, dans *Opera*, Quaracchi, 1882, I, p. 14, cité par Malcolm B. PARKES, « The Influence of the Concept of *Ordinatio* and *Compilatio* on the Development of the Book », dans *Op. cit.* Une traduction de cet extrait a notamment été proposée par Jean-Philippe GENET, *La genèse de l'État moderne. Culture et société politique en Angleterre*, Paris, PUF, 2003 (Le noeud gordien) : « Il y a quatre façons de faire un livre. Certaines fois, un homme écrit les mots des autres, n'ajoutant rien et ne changeant rien ; et il est simplement appelé un scribe [*scriptor*]. Quelquefois, un homme écrit les mots des autres, regroupant des passages qui ne sont pas de lui ; et il est appelé un compilateur [*compiler*]. D'autres fois, un homme écrit à la fois les mots d'un autre et les siens, mais avec les mots des autres en première place, les siens n'étant ajoutés qu'afin d'apporter une clarification, et il n'est pas appelé un auteur, mais un commentateur [*commentator*]. D'autres fois encore, un homme écrit à la fois ses propres mots et ceux des autres, mais avec les siens en première place et les autres ajoutées seulement afin de confirmer ; et il devrait être appelé un auteur [*auctor*]. » (p. 315).

¹⁸⁹ Bernard GUENÉE, « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 125.

¹⁹⁰ Ses différents rôles scripturaux et multiples voix narratives ont été traités par Anne SCHOYSMAN, « Voix d'auteur, voix de copiste dans la mise en prose : le cas de David Aubert », dans *Op. cit.*, ainsi que dans EAD., « David Aubert, état de la critique et perspectives de recherche », dans *Op. cit.*

¹⁹¹ Joseph M. G. SCHOBEN, *Contributions à l'étude des sources de David Aubert*, *Op. cit.*, t. I, p. 10.

¹⁹² Richard STRAUB, « Contribution à l'étude de l'activité littéraire de David Aubert : les manuscrits », dans *Romanica vulgaria. Quaderni. Studi Provenzali e Francesi*, n°10/11, 1986-1987, p. 233-268, p. 234.

Simple copiste pour certains, remanieur pour d'autres, reconnu de plus en plus souvent maintenant comme un écrivain à part entière, qu'il ait travaillé seul ou au sein d'un atelier, David Aubert nous a laissé une œuvre considérable par son ampleur et sa diversité¹⁹³.

Dans les textes français de la fin du Moyen Âge, l'agent *compilateur* continue à se manifester à côté d'autres acteurs de l'écrit – qui ne sont néanmoins plus nécessairement ceux identifiés par Bonaventure – et à entretenir avec eux des rapports étroits. C'est le cas de la figure du *translateur*, incarnée ici par un seul et même poète, qui garde énigmatique son identité :

Item, s'aucun vouloit savoir,
Combien que ce ne peut valoir,
Le propre nom du **translateur**
Et quant à ce **compilateur**,
Preigne l'abre [*sic*], d'umblé stature,
Qui porte le fruit, par Nature,
Duquel on fait la commune huile,
Qui est à vivre moult utile,
Et le plante lez une haye¹⁹⁴.

C'est le cas des syntagmes *scribe* et *compilateur* qui sont reliés dans l'exemple suivant par une conjonction de coordination. Le rôle de l'un et de l'autre est certes endossé par le même individu, en l'occurrence George Chastelain, mais ils sont bien distingués dans le discours de Jean Molinet selon une dimension matérielle (= *vray scribe*) et selon une dimension intellectuelle (= *scient compilateur*) :

[...] sire George Chastelain, homme très eloquent, cler d'esprit, très agu d'engin, prompt en trois langages, très expert orateur et le non pareil en son temps. C'est le **vray scribe et scient compilateur** qui, par son traict magistral, pellifioit precieuses gemmes les sumptueux personnaiges de ce triumpant manoir ; innumerables canticques en a produit en leurs louenges, chansons orpheynes, proverbes salomonicques, tragedies, comedies, mètres virgiliannes et sentences prosaïques sont devolez par divers pays et contrees, jusques au saint siège apostolique et à la personne de nostre saint père le pape¹⁹⁵.

Dans les exemples suivants, l'action de compilation peut être prise en charge par d'autres professionnels de l'écrit que le compilateur, à savoir l'*historiographe*¹⁹⁶ ou le *collecteur* :

Car il luy sembloit que l'**y historiographe** qui **compilla** les croniques de France, n'en fist point assez ample declaration, veu les innumerables proesses, haultes conquestes et grans entrepreses que il [Charlemagne] acheva victorieusement par sa vaillance et parfait sens¹⁹⁷ ;

¹⁹³ Danielle QUÉRUEL, « Avant propos », dans *Les manuscrits de David Aubert « escrivain » bourguignon*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999 (Cultures et civilisations médiévales, 18), p. 7-8, p. 7.

¹⁹⁴ Olivier de La Haye, *Poème sur la grande peste de 1348*, 1426, éd. Georges Guigue, Lyon, H. Georg, 1888, p. 166-167.

¹⁹⁵ Jean Molinet, *Chroniques*, 1474-1506, éd. Georges Doutrepont, Bruxelles, Palais des Académies, 1935, t. 2, p. 593-594.

¹⁹⁶ Le terme est particulièrement employé sous la plume de George Chastelain pour évoquer de façon neutre et modeste son activité d'historien, alors qu'il délaisse dans le même temps le titre plus prestigieux de *chroniqueur*, qui est pourtant employé dans les documents qui le nomment (Estelle DOUDET, « La condition de l'historiographe : enquête sur une figure et un statut dans l'œuvre de George Chastelain », dans *Le Moyen Âge*, t. CXII, 2006/3-4, p. 545-556, p. 547).

¹⁹⁷ David Aubert, *Chroniques et conquêtes de Charlemagne*, 1458, cité par Bernard GUIDOT, « Chroniques et conquêtes de Charlemagne », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, Op. cit., p. 151-164, p. 154.

[...] les joyeux dictiers, les melodieuses chansons, les beaux volumes et traictiez coulourez de rhetorique, que les **vrais historiographes** et **collecteurs** de leurs gestes ont **compilez à grand diligence**¹⁹⁸.

Dans la deuxième citation, les deux substantifs sont coordonnés, mais il est difficile d'interpréter le rapport qu'induit cette coordination. Au vu de l'emploi de l'adjectif « vrais », la coordination dénote, semble-t-il, une hiérarchie entre les deux fonctions (il y a celui qui écrit véritablement l'histoire et il y a celui qui compile les gestes), bien qu'il faille souligner que cette hiérarchisation ne porte pas sur le geste d'écriture puisque aussi bien l'un que l'autre compilent et *a fortiori* « à grant diligence ». Ainsi, le syntagme de *collecteur* peut être employé en lieu et place à celui de *compilateur* :

O homme de perpetuel los, glorieux historien Jehan Bocace, reciteur des fortunes du monde et des tristes, malheureuses materes **collecteur** veritable¹⁹⁹ ;

Du temple fut Bocace fondateur,
Le **collecteur** d'histoires anciennes,
Du cymetiere premier instituteur,
Messire George es fortunes moyennes [...] ²⁰⁰.

Enfin, le *compilateur* peut être aussi mis en relation avec l'*auteur*. Dans les textes latins du Moyen Âge central, la dissociation entre les deux figures était encore fortement marquée, et qui plus est, la conscience de cette dissociation exprimée. Ainsi, au début du XIII^e siècle, l'auteur anonyme de l'*Historia Regum Francorum* écrit dans son prologue : « [...] *ut certiori appareat argumento me huius libri non esse auctorem sed compilatorem* »²⁰¹. Au XV^e siècle, plus qu'un lien, Christine de Pizan établit une véritable analogie entre les deux, tandis que le traducteur des *Chroniques de Pise* semble associer le « vray compilateur » à l'« acteur » du texte-source :

[...] et qu'il soit ainsi bien le demonstroir par la belle assemblee des notables livres et belle librairie, qu'il avoit de tous les plus notables volumes, qui par **souverains auteurs** aient esté **compilés**, soit de la Sainte Escripiture, de theologie, de philozophie, et de toutes sciences, moult bien escrips et richement [aournés], et tout temps les meilleurs escripvains, que on peut trouver, occupez pour luy en tel ouvrage²⁰² ;

[...] moy non habille à emprendre ne **compiller** chose nulle fors autant que simple et ygnorant escripvain ne puet employer, avant parcy devant leu plusieurs histoires anchiennes et d'autres assez fresces, me suis entre aucunes arresté sur ceste presente [...] employer m'y vueil à toute diligence en enssieuvant la vraye narration et intention de l'**acteur** et de la translatter ou reduire de bon ytalien en cler François sans y

¹⁹⁸ Jean Molinet, *Chroniques*, 1474-1506, éd. Georges Doutrepont, *Op. cit.*, t. 2, p. 593.

¹⁹⁹ George Chastelain, *Le Temple de Bocace*, 1463-1464, éd. Susanna Bliggenstorfer, Berne, Francke Berne, 1988, p. 83.

²⁰⁰ Antitus, *Portail du temple de Bocace*, 1500, éd. Manuela Python, Genève, Droz, 1992 (Textes Littéraires Français, 422), p. 63, vv. 41-44 [en référence à l'œuvre de George Chastelain].

²⁰¹ Natalis DE WAILLY, « Examen de quelques questions relatives à l'origine des Chroniques de Saint-Denis », dans *Mémoires de l'Institut national de France*, t. 17-1, 1847, p. 379-407, p. 404-405.

²⁰² Christine de Pizan, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, éd. Suzanne Solente, Paris, Honoré Champion, 1936, (Société de l'Histoire de France), t. 2, p. 42.

riens adjouster ne retrenchier du sens literal venant du **vray compilateur** de ceste euvre [...] ²⁰³.

Dans les passages relatés, l'on constate que, comparativement à la perception dépréciative que le haut Moyen Âge se faisait du compilateur (associé à un malfaiteur, à un pilleur²⁰⁴), ce dernier fait l'objet d'autres modes de désignation plus valorisants à la fin du Moyen Âge, au point que son activité peut désormais être assimilée au travail d'un auteur²⁰⁵.

Toutefois, cette valorisation n'évince pas complètement les jugements négatifs dont reste affublé le compilateur. Les deux extraits suivants en témoignent :

Quant li evesques Pierres de Paris et freres Guerins, conselliers le roi Phelippe oïrent la renommee de ces enormitez, il firent soutiment enquerre par mestre Raoul de Namur **les compileors de ceste error et ceus qui estoient de leur secte**²⁰⁶ ;

Sy prie à tous ceulx qui verront ce present volume qu'ilz supportent **l'ignorance du compilateur**²⁰⁷.

Cette perception contrastée – tantôt péjorative, tantôt méliorative – du compilateur est à mettre en rapport avec le double signifié auquel renvoie le terme. Le premier sens, mis en évidence par la citation de saint Bonaventure, et attesté le plus largement et pendant toute la période médiévale, est *celui qui collectionne et assemble* (deux actions différenciées qui s'adjoignent dans le geste compilatoire) :

Et se nostre oevre plait à aucune arrie et il la veut fère escrivre, je li proi de par Nostre Seigneur que il regart et lise ès pages qui sont autentiques que j'en trai à tesmoignage, **por ce que il sache plus certainement que je ne sui mie faisierres ne trouverres de cest livre**, ainz en sui compilerres et ne sui fors que raconterres des paroles que li ancien et li sage en ont dit. Et est devisez cist livres en moult de parties et en moult de chapistres²⁰⁸ ;

Et sachent tuit que cest oevre verront que **le compileour n'i a riens ajousté se mou po non, fors ce qu'il a trouvé** tant en Bible comme es Ystoires du Mengeour, que nous appellons scolastiques, et es

²⁰³ *Chroniques de Pise*, 1470, Paris, BnF, fr. 9041, fol. 5 r-v, cité par Olivier DELSAUX, « Qu'est-ce qu'un *escripvain* au Moyen Âge. Étude d'un polysème », dans *Op. cit.*, p. 149, n°390.

²⁰⁴ En latin classique, sous la plume d'Isidore de Séville, le terme désigne un voleur qui emprunte les phrases d'autrui, qui les mêle aux siennes pour créer du neuf. Quelques siècles après, avec la diffusion du *Décret* de Gratien, le terme en vient à désigner les canonistes et prend dès lors une tournure positive (Bernard GUENÉE, « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 123 ; Neil HATHAWAY, « *Compilatio* : from plagiarism to compiling » dans *Op. cit.*). Voir également les discours des auteurs médiévaux sur le vol de leurs textes et livres : Olivier DELSAUX, « Les plaintes des écrivains français contre le vol intellectuel ou matériel de leurs textes », dans Ludmilla EVDOKIMOVA et Victoria SMIRNOVA (éd.), *L'Œuvre littéraire du Moyen Âge aux yeux de l'historien et du philologue*, Paris, Classiques Garnier, 2014 (Rencontres, 77), p. 307-324.

²⁰⁵ Comme l'a formulé Joël Blanchard, « La compilation est une pratique de soi. La responsabilité du compilateur y apparaît au premier chef. À travers la couture des modèles qu'il retravaille, coupe, rapièce, il se montre » (Joël BLANCHARD, « Compilation et légitimation au XV^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 153-154).

²⁰⁶ *Grandes Chroniques de France*, éd. Jules Viard, Paris, Champion, 1920-1953, t. VI, p. 291-292.

²⁰⁷ *Livre du faulcon, Poésie française des XV^e et XVI^e siècles*, XII, 265, cité d'après Godefroy, vol. 9, p. 139, col. c.

²⁰⁸ *Ménestrel d'Alphonse de Poitiers*, XIII^e siècle, cité par Natalis de Wailly, « Examen de quelques questions relatives à l'origine des Chroniques de Saint-Denis », dans *Op. cit.*, p. 407.

ystoires frere Vincent de Biauvez et es croniques frere Martin, et es croniques des François et en celes des Romains²⁰⁹ ;

Sous ce premier sens, le compilateur adopte une posture humble : il ne compose pas (= *faisierres*), n'invente pas (= *trouvierres*), n'autorise pas (= *acteur*) et n'ajoute rien de lui. Il se contente d'assembler ce qu'il a pu trouver çà et là et de relater les discours d'autrui, généralement des *auctoritates*, mêlées à la sienne, et en se faisant néanmoins le garant des informations contenues dans la compilation. En cela, ce rôle répond conformément à la définition fournie au VII^e siècle par Isidore de Séville, pour qui le compilateur est « celui qui mélange préalablement des choses dites par d'autres avec les siennes propres, à la façon des marchands de couleurs qui ont coutume de broyer différentes substances dans le mortier »²¹⁰, ou encore par Hugues de Pise dans son traité lexical *Derivationes* du XII^e siècle : « Compiler consiste à mêler les paroles des autres à ses propres paroles ; de là vient ce mot de "compilateur", celui qui mélange les paroles des autres à la sienne »²¹¹.

Le second sens accordé au terme de *compilateur*, véhiculé surtout dans les textes datant de la fin du Moyen Âge (cf. également *supra* les passages déjà cités), est *celui qui compose* :

Il est assavoir que puis que le **compileor** ot ceste oeuvre **compilee et escripte**, comme il [l']ot parleue, il trouva aucunes estoires trop brievement touchie[s], lesqueles sont moult merveillieuses et delitables à ouïr, si li sembla bonne chose à les y mettre parfaitement. Et sont donques les choses qui sont monstrees en ce livre et ne sont pas u premier exemplaire, car il fu ravi de plusieurs quant il estoit encore es mains de **l'escrivain** avant qu'il pouist estre corrigiez : [...]²¹².

En réalité, comme l'extrait reproduit tend à le montrer, ce second sens n'est actualisé que si le premier est préalablement réalisé. Autrement dit, dans la première acception du terme *compilateur*, l'activité matérielle de rassemblement exercée par le compilateur n'infère pas nécessairement une activité intellectuelle de composition. À l'inverse, dans la seconde acception, l'activité de composition suppose en amont la collecte de la matière ; cette dernière en constitue même une condition nécessaire. Il existe donc un recouvrement entre les deux signifiés du vocable *compilateur*.

Toutefois, si le compilateur assume une responsabilité de type auctorial, il ne demeure que l'auteur second. Par « second », nous n'entendons pas une supériorité du geste de l'écriture, mais bien une postériorité de ce dernier : il fonde et compose sa compilation à partir d'auteurs et d'extraits antérieurs. La citation suivante est d'ailleurs à cet égard éclairante :

²⁰⁹ *Manuel d'histoire dit de Philippe VI de Valois*, ou *Chroniques abrégées*, Anonyme, XIV^e siècle, cité d'après le ms. Paris, BnF, fr. 19477, premier prologue.

²¹⁰ « *Compiler, qui aliena dicta suis praemiscet, sicut solent pigmentarii in pila diversa mixta condungere. Hoc scelere quondam accusabatur Manuannus ille vates, cum quosdam versus Homeri transferens suis permiscuisset et compiler verterum ab aemulis diceretur. Ille respondit : magnarum esse virium claval Herculi extorquere de manu* » (*Etymologiarum sive originum libri XX*, éd. W. M. LINDSAY, Oxford, Clarendon, 1911 (*Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis*), X, p. 44, cité par Brigitte ROUX, « L'encyclopédiste à l'œuvre : images de la compilation », dans Yasmina FOEHR-JANSSENS et Olivier COLLET (éd.), *Le recueil au Moyen Âge. Le Moyen Âge central*, Turnhout, Brepols, 2010 (Texte, Codex & Contexte, 8), p. 157-169, p. 158).

²¹¹ « *Compiler est aliena dicta suis intermiscere, et hinc hic compiler, qui aliena dicta suis permiscet.* » (Ugoccione da Pisa, *Derivationes*, éd. E. Cecchini, Firenze, Tarnuuzze, SISMEL editioni del Galluzzo, 2004, p. 942, cité et traduit par Milena MIKHAÏLOVA, « Le bien dire du manuscrit BnF fr. 24301. Recueils et fleurs de rhétorique », dans Yasmina FOEHR-JANSSENS et Olivier COLLET (éd.), *Le recueil au Moyen Âge, Op. cit.*, p. 63-90, p. 80).

²¹² *Manuel d'histoire dit de Philippe VI de Valois*, ou *Chroniques abrégées*, Anonyme, XIV^e siècle, cité d'après le ms. Paris, BnF, fr. 19477, second prologue qui suit immédiatement le premier.

[...] Et s'aucuns vouloient arguer que je vueil **faire de viel bois nouvelle maison**, pour ce que de longtems ceulx qui ont escript les faiz des Rommains, les Croniques de France et les autres batailles du temps passé, ont mys suffisamment la manière en escript et la façon de soy gouverner à la guerre, par quoy ne seroit aucun besoing que j'en feisse mention, je respons à cest argument que qui ne cesseroit jamais de renouveler les sciences, si trouveroit on tousjours quelque chose de nouveau [...]»²¹³.

Dans l'étude majeure qu'Olivier Delsaux consacre au polysème *escripvain*²¹⁴, le compilateur est envisagé comme une instance de l'écrit qui se situe entre le transcritteur et le rédacteur. Le cas de David Aubert permet d'illustrer cet entre-deux puisqu'il semble percevoir son travail de compilation comme un prolongement du travail de transcription d'un texte dont il n'est pas forcément l'auteur :

Je me nomme tout humble petit escripvain et le mendre de ses serviteurs [...] [Jean V de Créquy] m'a chargé de curieusement enquerir et viseter plusieurs volumes tant en latin comme en françois, en tous lieux ou j'en pourray bonnement recouvrer et en tirer et extraire ce qui servoit à mon pourpos pour les assamblar en ung livre²¹⁵.

Néanmoins, comme le signale Olivier Delsaux, « le sens à donner à cette auto-désignation dans les textes attribués ou attribuables à David Aubert n'est pas évident. Estime-t-il que c'est en tant que copiste (*escripvain*) qu'il compile ces textes ou que ce travail de compilation fait de lui un rédacteur (*escripvain*) ? »²¹⁶. L'angle d'approche adopté dans ladite étude conduit à analyser la figure du compilateur dans une configuration au sein de laquelle interagit une pluralité d'opérations liées à l'écrit médiéval, du fait même de la polysémie du terme *escripvain*.

Dans les occurrences que nous avons examinées au sein de notre corpus, exception faite de celle relative à George Chastelain qui sous la plume laudative de Jean Molinet est désigné à la fois comme *scribe* et *compilateur* (cf. *supra*), si la mise en œuvre matérielle de l'écrit est mise en évidence, elle ne relève pas de l'activité de copie, mais plutôt du travail de rassemblement de la documentation.

Les résultats tirés de l'analyse de notre corpus révèlent donc que le geste du compilateur se situe peut-être moins à mi-parcours entre celui du *copiste* et celui du *rédacteur*, mais doit plutôt se saisir entre celui du *collectionneur* et celui du *rédacteur*. Autrement dit, le compilateur se définit davantage par une pratique propre, caractérisée selon les deux étapes successives décrites précédemment (la collecte et la composition), que par rapport aux autres instances de l'écrit médiéval.

Par ailleurs, par comparaison avec les autres agents de l'écrit représentés par le *scribe*, l'*orateur*, le *traducteur*, l'*escripvain*, l'*historiographe*, les attestations récoltées montrent que le compilateur ne relève d'aucune fonction officielle ni d'un statut particulier. Par exemple, à la cour du duc de Bourgogne Philippe le Bon, gravitait une série d'acteurs de l'écrit : « pourquoy il a journallement et

²¹³ Jean de Bueil, *Jouvencel*, 1461-1466, éd. Léon Lecestre, Paris, H. Laurens, 1887-1889, t. I, p. 15.

²¹⁴ Olivier DELSAUX, « Qu'est-ce qu'un *escripvain* au Moyen Âge. Étude d'un polysème », dans *Op. cit.*

²¹⁵ David Aubert, *Croniques et Conquestes de Charlemaine*, cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9066, fol. 10 r.

²¹⁶ Olivier DELSAUX, « Qu'est-ce qu'un *escripvain* au Moyen Âge. Étude d'un polysème », dans *Op. cit.*, p. 42.

en diverses contrees grans clers, orateurs, translateurs et escripvains a ses propres gaiges à ce »²¹⁷ ; mais le compilateur, lui, n'est pas attaché en tant que tel à son service. De la même manière, nous n'avons pas relevé d'emploi du possessif accompagnant le syntagme *compilateur* et pouvant indiquer que celui-ci œuvrait pour un seigneur en particulier. Si certains personnages, exerçant une activité de compilation, s'avèrent liés à un seigneur, ils le sont à un autre titre que celui de compilateur. L'activité du compilateur ne renvoie donc pas à une condition socioprofessionnelle, mais bien à un mode de production et de composition d'un ouvrage.

Pour terminer, signalons que différents graphèmes coexistent dans le système linguistique médiéval pour désigner celui qui compile : il s'agit de *compilateur* déjà cité, *compileor*²¹⁸ / *compileour*, *compileur*, *compilierres*.

²¹⁷ *Chroniques de Naples*, 1463, prologue, Paris, BnF, fr. 92, fol. IV, cité par Olivier DELSAUX, *Ibid.*, p. 145, n°363.

²¹⁸ Cette forme est attestée comme l'équivalent de *compilation* en ancien français dans Ralph de GOROG, *Lexique Français Moderne-Ancien Français*, Athens, University of Georgia Press, 1973, p. 93, col. 2.

3. Compiler

En cotexte, le verbe *compiler* présente un sens général et un sens plus restreint. Le sens général comporte lui-même une double dimension, déjà mise en évidence au travers du lexème *compilateur*. Premièrement, il s'agit de réunir différents éléments (des objets matériels²¹⁹, des sentiments, des personnes ou des écrits). Secondement, il s'agit de façonner un ensemble à partir du rassemblement de ces derniers (qu'ils soient de même nature ou non) :

Lainne de bons Appensemens
Avecques courtois Parlemens,
Scienteuse Introduction
Et amiable Entention
Furent ensamble **compilees**,
De Bonté proprement drapees²²⁰ ;

[...] à la requeste et pourchas de sondit mary, qui principalement la chargeoit de trois choses : la premiere qu'elle s'estoit forfaitte et habandonnee à autre qu'à luy ; la seconde qu'elle l'avoit desrobé de ses biens en grans sommes de deniers, et aussi qu'elle avoit **fait et compilé plusieurs poisons** pour l'empoisonner et faire mourir²²¹ ;

[...] cinq dames richement aournees, lesquelles estoient montees sur cinq chevaux de pris, et estoit chascun cheval couvert et habillé de riches couvertures, toutes aux armes d'icelle ville ; lesquelles dames et chascune par ordre avoient personnages tous **compilez** à la significacion des cinq lettres faisans PARIS, qui toutes parlerent au roy, ainsi que ordonné leur estoit²²² ;

Quant au regard de sa corpulence et excellente stature, elle estoit formee d'une taille la plus parfaite du monde, haulte par raison, droicte comme un jonc, tendre comme rosee et necte comme une perle ; corsaigne **compillé** a souhaict de cueur, viaire plus poly c'un ymage, yeulx estincellans comme la rade du souleil, [...] ²²³ ;

Apprés, une cepte mauldicte,
Juyfz en ce point appellez,
Par leur iniquité mal duycte
Furent tant de bien repellez
Et en **cruauté compilez**
Que brief, le cas bien entendu,

²¹⁹ Généralement, ce sont des sujets agissants qui exercent l'action de compiler, mais des objets inanimés peuvent également se constituer en tant que sujet du verbe : « Le dossier d'encontre le mur Estoit plein et semé d'oizeaulx, Moitié de verd, moitié d'azur, Volans sur arbres et rainceaux. Le Defunct par grant excellence La tapisserie compila » (Pierre de Hauteville, *L'Inventaire des biens demourez du decés de l'amant trespasé de dueil*, c. 1441-1447, éd. Rose M. BIDLER, Montréal, CERES, 1986, p. 64).

²²⁰ Guillaume de Mauchaut, *Le Jugement dou Roy de Navarre contre le jugement dou Roy de Behaingne*, 1349, éd. Ernest HOEPFFNER, Paris, Firmin Didot, t. 1, 1908, p. 280.

²²¹ Jean de Roye, *Chronique scandaleuse*, 1460-1483, éd. Robert de Mandrot, Paris, Renouard, 1894 (Société de l'Histoire de France), t. 1, p. 156.

²²² *Ibid.*, p. 25.

²²³ André de La Vigne, *La Ressource de la chrestienté*, 1494, éd. Cynthia J. Brown, Montréal, CERES, 1989 (Inedita & rara, 5), p. 114.

Au Mont des Chaulves et Pelez
Par eulx fut en croix pendu²²⁴.

Les deux signifiés mis en évidence se réalisent également dans un champ plus restreint, lié à l'écrit. Ainsi, le premier trait sémantique du prédicat consiste à réunir diverses sources écrites (dans leur intégralité ou sous la forme d'extraits) ; le second à composer un ouvrage à partir de ce rassemblement²²⁵ :

[...] ainsi tousjours estudiant diverses matieres, mon sens de plus en plus s'imbuoit de choses estranges, amendant mon stille en plus grant soubtilleté et plus haulte matiere, de puis l'an mil .III^c.IIII^{xx}. et .XIX. que je commençay jusques à cestui .III^c. et .V. ouquel encore je ne cesse, **compillés** en ce tendis .XV. volumes principaux sans les autres particuliers petis dictiez, lesquelz tout ensemble contiennent environ .LXX. quaiers de grant volume, comme l'experience en est manifeste²²⁶ ;

Ainsi que les avons trouvez et entendus sur aucuns volumes que **compilla et assambla** jadis venerable et discrete personne, maistre en theologie, maistre Jaques de Guise, religieux de l'ordre de saint Franchois et du couvent de Valenciennes, [...] ²²⁷ ;

[...] je, Enguerran de Monstrelet, yssu de noble generacion, resident ou temps de la **compilacion** de ce present livre en la noble cité de Cambrai [...], me suis entremis et ocupé d'en faire et composer ung livre ou histoire, en prose²²⁸ ;

Pour farce²²⁹, ce nota maintiengne
Chascun qui en veult **compiler** :
Ceste joyeuse matiere tiengne,
S'il veult bien à droit postiler²³⁰.

Dans un sens général ou restreint, le verbe *compiler* comprend quatre traits sémantiques minimaux qui sont : (1) l'idée de rassembler des éléments ; (2) ces éléments proviennent de

²²⁴ André de La Vigne, *Le Mystère de saint Martin*, 1496, éd. André Duplat, Genève, Droz, 1979 (Textes Littéraires Français, 277), p. 151.

²²⁵ Ces deux traits sémantiques étaient assumés en latin par deux verbes distincts : *colligere* qui signifie rassembler matériellement des extraits, et *excerpere* qui désigne l'action de rassembler en vue de composer.

²²⁶ Christine de Pizan, *Le Livre de l'advison Cristine*, 1405, éd. Christine Reno et Liliane Dulac, Paris, Honoré Champion, 2001 (Études christiniennes, 4), p. 111.

²²⁷ Jean Mansel, *Fleurs des histoires*, cité à partir du ms. Chantilly, BC, 730, fol. 202 rb.

²²⁸ Enguerrand de Monstrelet, *Chronique*, après 1422, prologue du livre I, éd. L. Douet d'Arcq, Paris, Renouard, 1857, p. 3.

²²⁹ *Pour faire* (*Instructif de la seconde rhétorique*, 1470, cité par Jean-Charles MONFERRAN (éd.), *La Muse et le Compas : poétiques à l'aube de l'âge moderne. Anthologie*, Paris, Classiques Garnier, 2015 (Textes de la Renaissance, 196 ; Rhétorique et poétique de la Renaissance, 2), p. 133 [note 1]).

²³⁰ *Instructif de la seconde rhétorique*, v. 1909-1912, dans *Ibid.*, p. 133.

différentes sources²³¹ ; (3) ce rassemblement est ordonné²³² ; (4) l'amas de sources doit être ramené à un seul corps donnant lieu à une nouvelle unité de matière, de sens et de structure.

En mettant en parallèle ce paramètre (*i. e.* l'acception générique ou spécialisée) avec un autre du corpus (*i. e.* les considérations mélioratives ou péjoratives associées à ces acceptions), l'on remarque qu'en-deçà de l'écrit, le verbe *compiler* ne présente en général ni dénotation ni connotation négative²³³. En revanche, il en va différemment pour la réalisation du prédicat *compiler* dans le champ de l'écrit. C'est à présent sur ce sens restreint que nous allons exclusivement nous pencher.

À l'exception faite d'une seule occurrence pouvant laisser présager un versant oral de la compilation, le reste du corpus réfère à la dimension écrite :

[...] le lay qu'il avoit **oï chanter** lui vint encores au devant. Et commença à penser, et puis se print à dire en soy mesmes que le lay avoit esté **compilé de la bouche** de la pucelle qu'il amoit²³⁴.

C'est ainsi que les verbes *compiler* et *escrire* apparaissent régulièrement en co-occurrence, comme cela fut déjà attesté dans les textes latins²³⁵ ; l'un renvoyant davantage à l'opération de composition à partir d'extraits réunis, l'autre à la mise en écrit de l'œuvre :

Il est assavoir que puis que le **compileor** ot ceste oeuvre **compilee et escripte**, comme il [l']ot parleue, il trouva **aucunes estoires** trop brièvement touchie[s], lesqueles sont moult merveillieuses et delitables à ouïr, si li sembla bonne chose à les y mettre parfaitement. Et sont donques les choses qui sont monstrees en ce livre et ne sont pas u premier exemplaire, car il fu ravi de plusieurs quant il estoit encore es mains de **l'escrivain** avant qu'il pouist estre corrigiez : [...] ²³⁶ ;

Car toute ma grignour entente
Fu que de savoir sur quel cose
Li livrés que m'envoioit Rose
Etoit compilés et escripts²³⁷ ;

²³¹ Dans la définition qu'en donne Godefroy, l'action de *compiler* suppose de « réunir dans un même recueil des textes sur un sujet commun empruntés à diverses sources » (*Complément*, vol. 9, p. 140, col. a). Or on constate que les textes réunis dans une compilation sont loin de porter sur un seul et même propos. C'est plutôt qu'ils participent tous, certes à des degrés divers, au projet (historique, scientifique, didactique, religieux) poursuivi par le compilateur.

²³² À propos de cette *ordinatio*, cf. Malcolm B. PARKES, « The Influence of the Concept of *Ordinatio* and *Compilatio* on the Development of the Book », dans *Op. cit.*

²³³ À l'exception de ces deux exemples relevés dans le corpus : « Quant a moy, je crains le filé / Que d'autres ne craignent mye, / C'est d'avoir Dame sans amye, / Qui est ung cas mal compilé. » (Charles d'Orléans, *Rondeaux*, 1443-1460, éd. Pierre Champion, Paris, Champion, 1923-1927 (Les classiques français du Moyen Âge, 34 et 56), t. II, CVIII-CIX, p. 352) ; « C'est mal compilé, Mal entendu et mal filé / De prendre fuseau sans peson. » (Guillaume Coquillart, *Le Blason des dames et des armes*, 1478, dans *Oeuvres de Coquillart*, éd. Charles d'Héricault, Paris, Jannet, 1857, p. 247). Toutefois, dans les deux cas, le sens du participe passé en emploi adjectival n'est pas clair. Comme l'indique le *Dictionnaire du Moyen Français*, il s'agirait d'un emploi figuré qui signifie *combiner*, *tramer*. En tout état de cause, il semble que si l'énonciateur a apposé l'adjectif « mal » au prédicat « compilé », c'est que le verbe n'est pas d'emblée affublé d'un versant négatif.

²³⁴ *Perceforest*, c. 1450, troisième partie, éd. Gilles Roussineau, t. 1., Genève, Droz, 1988 (Textes Littéraires Français, 365), p. 280.

²³⁵ Pascale BOURGAIN, « Les verbes en rapport avec le concept d'auteur », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas*. *Op. cit.*, p. 373.

²³⁶ *Manuel d'histoire dit de Philippe VI de Valois*, ou *Chroniques abrégées*, XIV^e siècle, cité d'après le ms. Paris, BnF, fr. 19477, second prologue qui suit immédiatement le premier.

²³⁷ Jean Froissart, *La Prison amoureuse*, 1372, éd. Anthime Fourier, Paris, Klincksieck, 1974, p. 113.

[...] si pou qu'il a pleu à Dieu que je aye oïj et aprins de **clers autentiques et livres approuvez mettre et compiler par escript** parmy mes petites et simples responses à vos nobles et discrettes demandes à moy faictes comme dessus est touchie ainsy que commande et ordonne le m'avez²³⁸ ;

Si ay proposé à l'aide de Dieu **escripre et compiler**²³⁹ **ung petit traictié narratif, pour donner cuer et voullenté à tous hommes**, especiallement à ceulx qui sieuvent les adventures merveilleuses de la guerre, de tousjours bien faire et acroistre leur honneur et hardement de mieulx en mieulx. [...] ²⁴⁰.

D'autres verbes accompagnent *compiler* de façon si privilégiée qu'ils en viennent à former des collocations. Il s'agit par exemple de la construction « faire et compiler » qui est très souvent attestée dans le corpus :

Ci fine le livre de la Fragilité d'umaine nature, **fait et compilé** par maniere de double lay, par Eustace Morel, de vertus, escuier et huissier d'armes du roy Charle le quint, chastelain de Fymes, et a li presenté le XVIII^e jour d'avril après saintes Pasques l'an de grace Nostre Seigneur mil CCC. quatre vins et troys²⁴¹ ;

Ceste epistre **fist et compila** Eustace des Champs, dit Morel, au traictié de la paix des .II. Rois de France et d'Angleterre, estans pour lors à Lolingham, et la mist de latin en françois au commandement de monseigneur de Bourgogne²⁴² ;

Cy commence la table des rubriques de cest present volume appellé le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles, V^e roy d'ycellui nom, **fait et compilé** par Cristine de Pizan, damoiselle, acompli le desrenier jour de novembre, l'an de grace mille .IIII^e. et quatre, et est parti le dit livre en troys parties²⁴³ ;

[...] cy commence la cronicque du temps de très chrestien roy Charles septiesme de ce nom, roy de France, **faicte et compilée** par moy, frère Jehan Charretier, religieux et chantre de l'église Monseigneur saint Denis, cronicqueur dudit royaulme [...] ²⁴⁴ ;

Cy commence ung beau traictié des loenges de la tresglorieuse Vierge Marie, **fait et compilé** jadis sur la salutation angelique que nous disons l'Ave Maria²⁴⁵ ;

Mais pour ce que depuis celluy volume precedent achiefvé j'ay sceu qu'il en a esté **fait et compilé** ung autre qui racompte [...] j'ay prins ma conclusion de mettre par maniere de proheme la substance du dit volume en la forme quy s'ensieut²⁴⁶ ;

Me suis disposé à redigier et mettre par escrip aucunes petites recordacions et memores, esquelles sont

²³⁸ Pierre Salmon, *Dialogues*, 1409/1411-1413, cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 9610, fol. 3 r.

²³⁹ Variante issue d'un autre ms. : *acomplir* (Jean de Bueil, *Jouvencel*, 1461-1466, éd. Léon Lecestre, *Op. cit.*, t. I, p. 15, note 2).

²⁴⁰ *Ibid.*, t. I, p. 15.

²⁴¹ Eustache Deschamps, *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, 1367-1406, Paris, p. 305.

²⁴² *Ibid.*, p. 311.

²⁴³ Christine de Pizan, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 1404, éd. Suzanne Solente, *Op. cit.*, t. 1, p. 1.

²⁴⁴ Jean Chartier, *Chronique de Charles VII*, 1437-1464, éd. Vallet de Viriville, Paris, 1858, t. 1, p. 25 et p. 27.

²⁴⁵ Jean Miélot, *Traité sur la salutation angélique*, 1458, Bruxelles, KBR, ms. 9270, fol. 1 r.

²⁴⁶ David Aubert, *Histoires de Charles Martel*, 1463-1465, Bruxelles, KBR, ms. 7, fol. 9 v.

contenues, en chiefz, pluseurs choses advenues, desquelles j'ay poeu avoir congnoissance ; et, ce fait, les ay envoyés au noble orateur, George Chastelain, pour aucunement, à son bon plaisir et selonc sa discretion, les employer ès nobles histoires et cronicques par lui faictes. [...] **Ay fait et compilé**, pour les causes dessus dictes, **ce present petit livre par maniere de recordacion et memoire**, en mon gros et rude langaige picard²⁴⁷ ;

[...] je doncques tanné, annuyé de la compaignie de mes vices, et desireux de reveiller vertuz lentes et endormies, ay emprisé le faiz et la labeur de **faire et compiler aucuns volumes, par maniere de memoires**, où sera contenu tout ce que j'ay veu de mon temps digne d'escrire et d'estre ramentu²⁴⁸.

Dans ces constructions plutôt figées, les deux verbes sont toujours présentés suivant cet ordre (*faire* + *compiler*) et sous la forme du participé passé (le plus souvent à la voix passive). La collocation comporte un verbe à valeur générique (le verbe *faire* apparaît en effet dans bon nombre de contextes liés à l'écrit) et un verbe doté d'un sens plus restrictif (à savoir, composer à partir d'extraits réunis), reliés entre eux par une conjonction de coordination répondant ici à une valeur de spécification (et non d'addition, de synonymie ou de contraste). Dans l'exemple suivant, les termes sont inversés, et les verbes conjugués au passé simple de la voix active :

Car tout aussi comme toutes choses aperent qui sont mises à l'encontre du mirouer materiel, et son clerement demonstree dedenz iceli, tout aussi doivent apparoir dedenz ce livre les hystoires du monde clerement par paroles ; et si font il toutes fois celles desquelles frere Vincent, **qui compila et fist ce livre en latin**, pour avoir congnoissance en son temps²⁴⁹.

Cette construction syntaxique ne constitue pas une collocation au même titre que celle traitée ci-dessus. En outre, elle induit un sens sensiblement différent. Le sujet, ici clairement identifié (Vincent de Beauvais), prend en charge le sémantisme des deux verbes ; la coordination entre les deux ne dénote plus une spécification mais prend ici une valeur additionnelle. Dans les exemples précédents, alors que le verbe *compiler* prenait en charge presque exclusivement le sémantisme de la construction (le verbe *faire* présentant une acception générique très peu chargée sémantiquement), dans ce passage, les deux prédicats sont autant l'un et l'autre investis sémantiquement. En effet, *compiler* conserve son signifié, mais *faire* prend ici le sens de *rédiger*, acception d'autant plus confirmée par le cotexte immédiat référant à la langue latine et par le cotexte plus lointain désignant Jean de Vignay comme « traducteur de ce livre ».

Au sein du corpus, nous trouvons également d'autres constructions, telles que la chaîne « faire compiler » :

Après, en ycest an ensemment, pape Boniface, aucunes constitucions nouvelles, lesquelles avec courage diligent et aveques grant cure, pour l'estat et pour le profist de l'unverse Eglise, avoit **fait compiler** et ordener par sages gens en droit canon et en droit de citoien, ou moys de may le tiers jour en plain

²⁴⁷ Jean Le Fèvre, *Journal*, 1462-1468, éd. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1863-1866, réimpr. Genève, Slatkine, 1971, I, p. 2 et p. 5.

²⁴⁸ Olivier de La Marche, *Mémoires*, XV^e siècle, éd. Henri Beaune et Jules d'Arbaumont, Paris, Renouard, 1883 (Société de l'Histoire de France), t. I, p. 183.

²⁴⁹ Londres, BL, Royal 19 D I, fol. 251 v, cité à partir *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 23, p. 105-106.

consistoire et devant touz qui presenz estoient, à lire bailla²⁵⁰ ;

Jehan de Brie, natif de Villers sur Rongnon, en la chastellerie de Coulommiers en Brie, a dit, nommé, **fait compiler**, et escrire cest traictié de l'estat, science et pratique de l'art de bergerie et de garder œilles et bestes a laine²⁵¹ ;

Ceste livre nommé le Songe du Vergier est à nous, Charles, V^e de ce nom, roy de France, et le **fismes compiler, translater et escrire** en l'an mil CCC LXXVIII. Charles, roy de France²⁵² ;

Le Proesme dudit Livre, que ledit Roy **fist compiler, translaté de mot à mot**, à la lètre ou bien près²⁵³.

Ou encore les constructions de « compiler et traiter » ou de « traiter et compiler », qui traduisent de la part des auteurs-compilateurs une intention à la fois didactique et totalisante²⁵⁴ :

Bien sachent tous que il n'y a riens du sien adjousté ; ains est tout des anciens acteurs qui **traiterent et compilerent** les histoires selon les fais des rois. Et de par eulx dist il ce que il parole, et sa voix est leur meisme langue²⁵⁵ ;

Mais en la fin de ce traictié
Que j'ay **compilé et traité**
Vueil mon nom et mon seurnom mettre,
Sans syllabe oublier, ne lettre²⁵⁶ ;

[...] je l'ai **traitee e compilee** sicomme j'ay entendu et appris²⁵⁷ ;

Pareillement nous monstrent au fons de la dicte vallee vers le dict champ de Archidemac, unes murailles d'une maison qu'on appelle le chasteau de Mauconseil en laquelle fut **traicté et compilé** par les Juifz, la prise de Nostre Seigneur, et ou Judas le leur alla dire : « Quid vultis michi dare, etc. »²⁵⁸.

²⁵⁰ *Grandes Chroniques de France*, récit du règne de Philippe IV, chap. 23, éd. Jules Viard, *Op. cit.*, t. VIII, p. 179.

²⁵¹ Jean de Brie, *Le Bon Berger, The Medieval Shepherd. Jean de Brie's Le Bon Berger*, éd. C. W. Carroll et L. H. Wilson, Tempe, ACMRS, 2012, p. 34.

²⁵² Indication de la main de Charles V dans son ms. du *Songe du Vergier*, Londres, BL, Royal 19 C IV, cité dans Jean-Pierre Royer, *L'Église et le royaume de France au XIV^e siècle*, p. 205.

²⁵³ Olivier de La Haye, *Poème sur la grande peste de 1348*, 1426, éd. Georges Guigue, *Op. cit.*, p. 15.

²⁵⁴ Voir Sylvie LEFÈVRE, « Du *tractatus* au *traité* : transfert en langue vulgaire d'un genre scientifique ? », dans Bernard RIBÉMONT (éd.), *Le Moyen Âge et la science. Approche de quelques disciplines et personnalités scientifiques médiévales*, Paris, Klincksieck, 1991 (Sapience), p. 31-46, p. 42.

²⁵⁵ *Grandes Chroniques de France*, Prologue de Primat du *Roman des rois*, cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 2608, fol. 1 rb, cité par Antoine Brix, *Histoire médiévale de la fortune littéraire des Grandes Chroniques de France, XIII-XV^e siècles*, thèse de doctorat en vue de l'obtention du grade de docteur en histoire, art et archéologie, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2018, t. I, p. 176.

²⁵⁶ Guillaume de Machaut, *Remède de Fortune*, c. 1341, éd. Ernest Hoepffner, Paris, Firmin Didot, 1911, t. II, p. 156.

²⁵⁷ *Manières de Langage*, XIV^e-XV^e siècle, éd. A. M. Kristol, ANTS 53, London, 1995, 45.17, cité par *The Anglo-Norman Dictionary*.

²⁵⁸ Anonyme de Rennes, *Les Pèlerinages occidentaux en Terre Sainte*, 1486, cité dans Béatrice DANSETTE, « Les Pèlerinages occidentaux en Terre Sainte : une pratique de la « Dévotion Moderne » à la fin du Moyen Âge ? Relation inédite d'un pèlerinage effectué en 1486 », dans *Archivum Franciscanum historicum*, t. 72, 1979, p. 331-426, p. 348.

La forme substantivée *compilation* se manifeste également très fréquemment aux côtés du verbe *traiter*, tout comme le verbe *compiler* apparaît à côté de la forme substantivée *traité* :

Et Dieu loué ! à qui graces soient presentées, qui m'a presté engin, santé, temps et lieu de mener à ffin
[sic] ceste **petite compillation par moy traitée**²⁵⁹ ;

Ung beau **traittié** jadiz **compilé** par maistre Jehan Jarson intitulé l'abbaye du Saint Esprit²⁶⁰ ;

[...] me fu dit et raporté par la bouche de Monbertaut, tresorier du dit seigneur, que il lui plairoit que je
compillasse un traittié, touchant certaine matiere, laquelle entierement ne me declairoit, si que sceusse
entendre la pure volenté du dit prince ; et, pour ce, moy, meue de desir d'accomplir son bon vouloir
selon l'estendue de mon petit enging, [...] ²⁶¹.

Dans *Les règles de la seconde rhétorique* rédigé par un anonyme et conservé dans le manuscrit Paris, BnF, NAF 4237, au sein de la partie consacrée à « la designation de aulcuns vocables obscurs, appelez mos couvers, poetiques ou aultres distinctes », la compilation est d'ailleurs définie comme une « chose extraite d'escripture et mise par forme de traité. Traité est une maniere de correlacion ; et d'autre part est traité de mariage ou de marchié. »²⁶².

Ainsi, l'on constate, dans les occurrences signalées, que le verbe *compiler* peut avoir comme objet le *traité*. Toutefois, le complément objet le plus fréquemment rencontré reste le *livre*, qui désigne tantôt la dimension intellectuelle de l'œuvre, tantôt la dimension matérielle du *codex* :

Moult folement et moult fronteusement li demanda ceste chose, et si ne li pronunça pas tant seulement
fil adoptif contre l'ancienne doctrine de la foi de sainte Eglise, ançois en **compila livres** que il envoya à
cel evesque, par quoi il s'efforçoit moult durement de defendre cele heresie et sa mauvese opinion²⁶³ ;

[...] il me convient querre la matiere de laquelle je fasse mon ouvrage, veu que j'ay démontré les raisons
qui me meuvent à **compiler cestui livre**²⁶⁴ ;

La premiere partie parle de la personne qui **a compilé le dit livre** et de ses aventures²⁶⁵ ;

Comment les Corps Celestielz font avenir par nature guerres, mortalitez et famines ou Monde, et
comment le Roy de France pour lors **fist compiler le Livre** dont est extrait cecy²⁶⁶ ;

[...] j'**ay compilé ce livre** Selon l'advis qu'Amours m'en a donné,

²⁵⁹ Christine de Pizan, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 1404, éd. Suzanne Solente, *Op. cit.*, p. 193.

²⁶⁰ Oxford, BoL, Douce 365, cité par Georges Doutrepont, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne. Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire*, Paris, Champion, 1909, p. 181.

²⁶¹ Christine de Pizan, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 1404, éd. Suzanne Solente, *Op. cit.*, p. 7.

²⁶² Ernest LANGLOIS, *Recueil d'arts de seconde rhétorique*, Paris, Imprimerie nationale, 1902 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), p. 49 et p. 50.

²⁶³ *Grandes Chroniques de France*, Charlemagne, livre I, chap. 11, éd. Jules Viard, *Op. cit.*, III, p. 70.

²⁶⁴ Honoré Bonet, *L'Arbre des batailles*, 1389, éd. Ernest Nys, Bruxelles et Leipzig, Muquardt, 1883, p. 2.

²⁶⁵ Christine de Pizan, *Mutation de Fortune*, 1400-1403, éd. Suzanne Solente, Paris, Éditions A. & J. Picard & C^{ie}, 1959, t. I, p. 3.

²⁶⁶ Olivier de La Haye, *Poème sur la grande peste de 1348*, 1426, éd. Georges Guigue, *Op. cit.*, p. 9.

Et l'ay nommé le Lÿon Coronné²⁶⁷ ;

Comment maistre Gauffroy Monemutensis, qui **cestui livre compila** de langue Brete en Latin, s'excusa sur la translacion des propheties Merlin Ambroise, disant en ceste maniere²⁶⁸.

Le *livre* peut aussi être posé comme sujet du prédicat ; ce dernier se présente alors sous la forme passive :

Car comme dessus est dit, **ce livre est compilé** de diverses et haultes matieres et de hault stile et de ancienne gramaire chargé de grans sentences suspensives en briefves paroles, pluseurs et diverses hystoires abregees de divers et anciens docteurs dont les originaux ne peuent pas bonnement estre trouvés en cest país pour y avoir recours es pas et es termes qui desirent declaration²⁶⁹ ;

[...] car **cist livres est compilés** seulement des merveillex dis des autours ki devant nostre tans ont traité de philosophie, cascuns selonc çou k'il en savoit partie²⁷⁰ ;

Prologue de l'acteur et comment **ce present livre fut compilé**²⁷¹.

Contrairement au lexème « livre » qui dénote l'appartenance aux dimensions à la fois intellectuelle et matérielle de l'écrit, le syntagme « volume » n'induit pas une telle équivocité et renvoie bien à l'objet matériel²⁷². Dans ce contexte, la compilation ne semble pas renvoyer à la méthode ou à l'acte de composition d'un texte, mais à l'arrangement et à la production matérielle du livre. D'ailleurs, le terme apparaît surtout dans les discours de Christine de Pizan, figure auctoriale qui s'est approprié plusieurs rôles dans la conception et la production de ses manuscrits²⁷³ :

Dame, puisqu'il est ainsi que de vous vient la premiere invencion des œuvres humaines bonnes ou males, rudes ou soubtilles selon la disposicion des entendemens, comme dit avez, plaise vous me certifier se es choses par vous engendrees en moy - lesquelles à mon pouvoir par le moien d'estude et de telle science et entendement a comme j'ay - qui en **mes compilacions et volumes sont declairees**, se en aucune chose y ay erré, comme si saige ne soit qui aucune fois ne erre. Car, s'ainsi estoit, mieulx vouldroie tart que jamais les amender²⁷⁴ ;

²⁶⁷ *Le Lyon coronné*, 1467, éd. Kenneth Urwin, Genève/Paris, Droz/Minard, 1958 (Textes Littéraires Français ; 81), p. 64.

²⁶⁸ Jean de Wavrin, *Recueil des croniques et anciennes istoires de la Grant Bretaigne*, XV^e siècle, éd. William Hardy, London, Green Longman, 1864, rubrique du chapitre LV.

²⁶⁹ Raoul de Presle, *La Cité de Dieu de Saint Augustin*, 1371-1375, éd. Olivier Bertrand, Paris, Champion, 2013, vol. 1, t. 1, Livres I à III, p. 5.

²⁷⁰ Brunetto Latini, *Li Livres dou Trésor*, XIII^e siècle, éd. Francis J. CARMODY, Berkeley, University of California Press, 1948, réimpr. Genève, Slatkine, 1998, p. 17-18 [I. 33-39].

²⁷¹ *Gilles de Trazegnies*, milieu du XV^e siècle, Dülmen, collection particulière du duc de Croÿ, ms. 50, fol. 1 r.

²⁷² Stephen PARTRIDGE, « 'The Makere of this Boke': Chaucer's *Retraction* and the Author as Scribe and Compiler », dans Stephen PARTRIDGE et Erik KWAKKEL (éd.), *Author, reader, book. Medieval Authorship in Theory and Practice*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 2012, p. 106-153, p. 135.

²⁷³ Voir notamment Olivier DELSAUX, *Manuscrits et pratiques autographes chez les écrivains français de la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*

²⁷⁴ Christine de Pizan, *Le Livre de l'advison Cristine*, 1405, éd. Christine Reno et Liliane Dulac, *Op. cit.*, p. 88.

[...] et qu'il soit ainsi bien le demonstroir par la belle assemblee des notables livres et belle librairie, **qu'il avoit de tous les plus notables volumes, qui par souverains auteurs aient esté compilés**, soit de la Sainte Escripiture, de theologie, de philozophie, et de toutes sciences, moult bien escripts et richement [aournés], et tout temps les meilleurs escriptvains, que on peut trouver, occupez pour luy en tel ouvrage²⁷⁵ ;

[...] ainsi tousjours estudiant diverses matieres, mon sens de plus en plus s'imbuoit de choses estranges, amendant mon stille en plus grant soubtilleté et plus haulte matiere, depuis l'an mil .IIIC IIIIxx. et .XIX. que je commençay jusques à cestui .IIIC'. et .V. ouquel encore je ne cesse, **compillés en ce tendis .XV. volumes principaux** sans les autres particuliers petis dictiez, lesquelz tout ensemble contiennent environ .LXX. quaiers de grant volume, comme l'experience en est manifeste²⁷⁶.

Dans ces extraits, l'action de compiler concerne à la fois la mise en texte et la mise en livre. Le travail de compilation dont se revendique Christine de Pizan ne semble pas uniquement relever d'un discours rhétorique²⁷⁷, mais représente autant un travail intellectuel que matériel qu'elle légitime par le biais même d'un discours rhétorique²⁷⁸.

Au niveau des emplois du verbe *compiler*, c'est sous la forme du participe passé en emploi adjectival qu'il est le plus souvent attesté dans le corpus :

[...] Cy fine le livre des hystoires des parties d'Orient, **compilé** par religieux frere Hayton, frere de l'ordre de Premontré, jadis seigneur de Corc, cousin germain du roy d'Armenye, sur le passage de la Terre sainte, par le commandement du souverain pere nostre seigneur l'apostole²⁷⁹ ;

Item ung autre grant volume en papier couvert de cuir noir à deux cloans de leton, intitulé « Le premier livre des faiz d'Alexandre, **compilé**, et pluisieurs livres er adjoinct aux hystoires de Quinte-Curse [...]»²⁸⁰ ;

Cy commence le livre de la description de la Terre sainte, fait à l'onneur et loenge de Dieu et **compilé** jadis, l'an mil III^e XXXII, par frere Brochart l'Alemand, de l'ordre des Prescheurs, et depuis l'an mil IIII^e LVI, par le commandement et ordonnance de treshault, trespuissant et mon tresredoubté seigneur Phelippe duc de Bourgongne, a esté translaté en cler françois par Jo. Mielot, chanoine de Lille en Flandres, en comprenant la substance, selon son petit entendement sans y adjouster riens du sien, en la fourme et stile qui apperent cy dessous²⁸¹ ;

²⁷⁵ Christine de Pisan, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, éd. Suzanne Solente, *Op. cit.*, t. 2, p. 42.

²⁷⁶ Christine de Pizan, *Le Livre de l'advison Cristine*, éd. Christine Reno et Liliane Dulac, *Op. cit.*, p. 111.

²⁷⁷ Voir Joël BLANCHARD, « Compilation et légitimation au XV^e siècle », dans *Op. cit.*

²⁷⁸ « La compilation n'est pas une activité ponctuelle. [...] La compilation chez Christine est un acte majeur qui ne vient pas là pour combler un vide, une ignorance, mais pour magnifier une passion radicale. La compilation lui est une sorte de fierté, parce que le livre qu'elle écrit est une "nouveleté" dont elle revendique la mise au jour. Et c'est bien en ce sens qu'il faut entendre la "nouveleté", comme l'œuvre unique d'une lectrice pleine d'enthousiasme et non pas comme un livre sur les femmes. Loin d'être une scotomisation du sujet qui compile, la compilation est une manière de faire flamboyer la "fille d'escole" » (Joël BLANCHARD, « Compilation et légitimation au XV^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 153).

²⁷⁹ Hayton, *La Fleur des histoires d'Orient*, 1307, cité à partir du Paris, BnF, fr. 2810.

²⁸⁰ *Corpus catalogorum Belgii. The Medieval Booklists of the Southern Low Countries*, Thomas FALMAGNE et Baudouin VAN DEN ABEELE (éd.), Leuven/Paris/Bristol, Peeters, 2016, vol. V : *Dukes of Burgundy*, p. 297 [item n°62].

²⁸¹ Jean Miélot, *La description de la Terre sainte*, 1456, cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 5593, fol. 68.

Cy fine le livre du Jouvencel **compilé** par ung discret et honnourable chevalier pour introduire et donner couraige et hardement à tous jeunes hommes qui ont desir et voullenté de sieuvyr le noble stille et exercite des armes, èsquelles on puet bien faire et acquerir son sauvement, qui s'i scet bien conduire et gouverner en droit et bonne justice²⁸² ;

Je ne vueil mie de ce faire longue narration anchois vueil venir à la matiere principale, pourquoy ce present volume est **compillé**, car trop long sermon est souventeffois anoyant et desire chascun sçavoir la fin du propos encommencé pour tendre à laquelle chose en maniere de preambule que l'istorien ne voeult pas faire long pour tant qu'il voeult du demourant asez plainement racompter fait aux lisans [...]²⁸³.

Une autre collocation souvent attestée au sein du corpus permet d'éclairer un trait caractéristique de la démarche compilatoire déjà évoquée. Il s'agit de l'idée de rassemblement, transmise par la locution « compiler ensemble » :

Cy commencent les Fais des Rommains **compilez ensemble** de Saluste, de Suetoine et de Lucan²⁸⁴ ;

Lainne de bons Appensemens
Avecques courtois Parlemens,
Scienteuse Introduction
Et amiable Entention
Furent ensamble compilees,
De Bonté proprement drapees²⁸⁵ ;

[...] Je, Pierre Salemon, votre petit subget et le mendre de vos familiers et serviteurs de votre ordonnance et commandement **ay compilé et mis ensamble en ce present traictie et livre** certaines demandes qu'il vous a pleu moy avoir faites ou temps passé sur aucunes choses touchans et regardans la loenge de Dieu, le salut de votre ame et corps et le bien commun de votre royaume avecques les responses par moy sur ce faictes²⁸⁶ ;

En quoy certes avoit eu dur labeur **à tout compiler ensemble** et longue traitte de temps, car commenchant sur le premier homme, Adam, jusques aux roy Jehan de France, là où il finoit, tout l'entredeux y estoit compris dedens et encore s'y treuve²⁸⁷.

Jusqu'ici nous avons surtout examiné certaines constructions en raison de leur fréquence d'apparition au sein du corpus. Nous souhaitons à présent nous pencher plus spécifiquement sur l'emploi du verbe *compiler* en cotexte avec d'autres verbes relatifs à l'écrit, indépendamment du nombre d'occurrences relevées.

Premièrement, la co-occurrence du verbe *compiler* et du verbe *translater* peut donner lieu à deux interprétations. Si, dans les deux premiers passages cités, les prédicats conservent pleinement leur

²⁸² Jean de Bueil, *Jouvencel*, 1461-1466, éd. Léon Lecestre, *Op. cit.*, t. II, p. 261.

²⁸³ David Aubert, *Histoire de Charles Martel*, 1465, cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 7, fol. 59 r-v.

²⁸⁴ *Les Faits des Romains*, cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 293.

²⁸⁵ Guillaume de Machaut, *Le Jugement dou Roy de Navarre contre le jugement dou Roy de Behaingne*, 1349, éd. Ernest HOEPFFNER, *Op. cit.*, p. 280.

²⁸⁶ Pierre Salmon, *Dialogues*, 1409/1411-1413, cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 9610, fol. 1 v-2 r.

²⁸⁷ George Chastelain, *Le Temple de Bocace*, 1463-1464, éd. Susanna Bliggenstorfer, *Op. cit.*, p. 25.

sens (la syntaxe venant d'ailleurs en soutien à la sémantique) – par exemple, pour le premier extrait, *compiler* renvoie à la dimension documentaire de la production de l'écrit, *translater* à la dimension linguistique et *escrire* à la dimension matérielle –, les trois extraits suivants induisent une interchangeabilité des verbes, et semblent exprimer que le travail de la traduction et celui la compilation pouvaient être convoqués au sein d'une même œuvre²⁸⁸ :

Ceste livre nommé le Songe du Vergier est à nous, Charles, V^e de ce nom, roy de France, et le **fismes compiler, translater et escrire** en l'an mil CCC LXXVIII. Charles, roy de France²⁸⁹ ;

Chi apres s'ensiet li thiers livres des croniques **translateis et copuleis** par Johan de Oultremeuse, cler ligois et audienchier del court de Liege, [...] ²⁹⁰ ;

Sire, ce sachiez vos et trestuit cil qui est cest écrit verront et orront, que cil qui le latin **compila, le quel latin j'ai en François translaté**, parla en cel maniere et dist : [...] ²⁹¹ ;

Le Proesme dudit Livre, que ledit Roy **fist / compiler, translaté de mot à mot, à la lètre / ou bien près**²⁹² ;

Cy commence Ovide de Salmonen son livre intitulé Methamorphose, contenant XV livres particuliers, moralisé par maistre Thomas Waleys, docteur en theologie de l'ordre saint Dominique, **translaté et compilé** par Colard Mansion en la noble ville de Bruges²⁹³.

C'est également aux côté du verbe *grosser* que *compiler* fait son apparition. Dans les deux exemples suivants, chacun des prédicats conserve son sémantisme sans altération de l'un par l'autre, puisque *compiler* est associé à l'activité intellectuelle de composition, tandis que *grosser*, issu du vocabulaire notarial, réfère à l'activité matérielle de copie, en particulier à la mise en forme et à la mise au net. Dans les deux exemples suivants, l'action de *compiler* précède celle de *grosser* :

Prologue declairant à qui ce present livre appartient qui l'a **compillé** et qui l'a **grossé**²⁹⁴ ;

²⁸⁸ La différenciation entre les opérations de traduction et de compilation n'est pas nettement tranchée au Moyen Âge, comme tend à le souligner Jacques MONFRIN, « Humanisme et traductions au Moyen Âge », dans *Journal des savants*, n°3, 1963, p. 161-190. D'ailleurs, de nombreuses entreprises historiographiques, particulièrement au XIII^e siècle, sont le résultat conjoint de ces deux opérations : qu'il suffise de citer l'exemple des *Faits des Romains* ou de la *Chronique des Bretons*.

²⁸⁹ *Songe du Vergier*, indication de la main de Charles V dans son ms. de Londres, BL, Royal 19 C IV, cité dans Jean-Pierre Royer, *L'Église et le royaume de France au XIV^e siècle*, *Op. cit.*, p. 205.

²⁹⁰ Jean d'Oultremeuse, *Myreur des histours*, c. 1350, éd. Borgnet et Bormans, livre 3, t. 5 p. 1.

²⁹¹ *Ménestrel d'Alphonse de Poitiers*, XIII^e siècle, cité par Natalis de Wailly, « Examen de quelques questions relatives à l'origine des Chroniques de Saint-Denis », dans *Op. cit.*, p. 405.

²⁹² Olivier de La Haye, *Poème sur la grande peste de 1348*, 1426, éd. Georges Guigue, *Op. cit.*, p. 15.

²⁹³ *Ovide moralisé*, éd. Colard Mansion, Bruges, 1484, fol. 1 r.

²⁹⁴ Jean Mansel, *Vita Cristi*, XV^e siècle, Paris, BArs., 5205, prologue, fol. noté F.

Thierion Anseau, son tres humble et petit serviteur et escripvain, a dilligamment **grossé ce present livre** appellé *Vita Christi*, **faicte et compillee** par notable clerc nommé Jehan Mansel, homme lay lors demourant à Hesin en Artois²⁹⁵.

Lorsque *compiler* apparaît en co-occurrence avec *extraire*, son sémantisme se restreint à son premier trait, qui est la collecte et le rassemblement de différents auteurs ou textes :

Après encor deveis savoir que, de tous ches coniques des maistres desseurdis, fut **extrais et copuleis chi presens croniques**. Et fut ordineis que dedont en avant ne sieroit riens escript dedens, se veriteit n'ont²⁹⁶ ;

[...] Johan des Preis dit d'Oultremouse, clers liegeois, par la grace de Dieu et del Majesteit Imperial noble conte palatin, devant en premier livre nommeis, fais et ordineis, et ensy de latin en franchois translateis quattres livres de chronicques, desqueis ly promiers est deviseis et ly seconde s'ensyet ; en teile maniere que j'aye dict furent **faictz, copuleis et extrais de tous les chronicques des anchiens maistres, docteurs et poetes devantrainement nommeis**²⁹⁷ ;

On dit et voirs est que tout edefice est ouvré et maçoné li une pierre après l'autre et toutes grosses rivières sont faites et rassamblees de divers lieux et de plusieurs sources, aussi **les sciences sont extraittes et compillees de plusieurs clers**, et ce que l'un ne scet, l'autre scet. Non pourquant rien n'est qui ne soit sceu ou loing ou pres²⁹⁸.

En emploi adjectival, le participe passé *compilé* s'accouple occasionnellement avec l'adjectif *parfait* et prend plutôt le sens de *composer*. Ensemble, ils dénotent une œuvre complètement achevée :

Ci commencent les croniques de France et d'Angleterre commenees par discrete personne monsieur Jehan le Bel, chanoine de Saint Lambert du Liege, et continuees jusques à la bataille de Poitiers. Et après furent **parfaites et compillees** par venerable homme monsieur Jehan Froissart²⁹⁹ ;

L'œuvre benigne de nature a part faicte, / Sur toutes autres **compillee et parfaicte**³⁰⁰.

L'apparition du lexème *compiler* avec d'autres verbes ne lui fait pas perdre ses traits sémantiques. Toutefois, selon le cotexte ou le contexte d'énonciation, il peut subir certains fléchissements allant dans le sens d'une atténuation ou d'un renforcement de son sémantisme ; *a contrario* c'est alors l'autre verbe ou les autres verbes de la phrase qui voi(en) son/leur sémantisme plus ou moins s'intensifier. En outre, selon la situation discursive, c'est la dimension tantôt de collecte, tantôt de composition de la pratique de la compilation qui est convoquée.

²⁹⁵ *Ibid.*

²⁹⁶ Jean d'Outremeuse, *Myreur des histours*, c. 1350, éd. Borgnet et Bormans, livre 1, t. 1, p. 4.

²⁹⁷ *Ibid.*, livre 2, t. 3, p. 1.

²⁹⁸ Jean Froissart, *Chroniques*, 1370-1373, ms. Bruxelles, KBR, II 2551, fol. 1r, cité à partir de *The Online Froissart*.

²⁹⁹ *Ibid.*

³⁰⁰ André de La Vigne, *La Ressource de la chrestienté*, 1494, éd. Cynthia J. Brown, *Op. cit.*, p. 114.

Ainsi, à de nombreuses reprises, cette étude a pointé la polysémie induite par les lexèmes *compilateur* et *compiler*³⁰¹. Contrairement à d'autres vocables³⁰², la polysémie de ces termes n'entraîne pas une ambiguïté sémantique qu'il s'agit de lever impérativement par l'analyse de la syntaxe ou de la situation d'énonciation. L'activité de composition n'est en somme que le prolongement du travail de la collecte des matériaux.

Ce prolongement a conduit certains chercheurs à faire l'hypothèse d'une évolution du sens premier de la compilation à son sens second au cours du Moyen Âge. C'est ainsi que, dans un article portant sur « Les dénominations de l'écrivain au Moyen Âge », Philippe Ménard date cette évolution du XIV^e siècle³⁰³ :

Un autre exemple, lui aussi emprunté à une chronique nous dit : *puis que le compilateur ot ceste ouvre compilée et escripte* (Godefroy, II, 207). Ces mots se rencontrent au XIV^e siècle. Si l'on consulte sur le web les matériaux rassemblés pour le *Dictionnaire du moyen français* de Robert Martin on voit que le verbe *compiler* est passé du sens de "réunir en un ouvrage des matériaux tirés de différentes sources" à celui de "composer, écrire". Un passage d'un *dit* de Guillaume de Machaut écrit vers 1340 le montre clairement :

*Mais en la fin de ce traité
Que j'ai compilé et traité
Vueil mon nom et mon seurnom mettre.*
(*Remède de Fortune*, éd. E. Hoepffner, Paris, 1911, v. 156).

L'évolution sémantique du verbe *compiler* ne peut être attestée par l'exemple donné à l'appui de cette datation. En effet, dans le cas présent, les deux traits (*collectionner* et *composer*) qui entrent dans la composition du signifié du verbe *compiler* sont valables, et la conjonction de coordination « et » pourrait tout aussi bien véhiculer une valeur de contraste que de synonymie avec le verbe *traitier*. Bien que ce témoignage du XIV^e siècle ne constitue pas un élément probant, il ne remet pas *a priori* en cause l'évolution soulignée par Philippe Ménard.

En réalité, cette évolution remonte beaucoup plus loin ; elle est attestée dans des textes encyclopédiques et historiques composés en latin dès le XII^e siècle. En effet, Bernard Guenée a démontré que, dans beaucoup de prologues, les auteurs n'utilisaient plus *compilare* dans le sens de *piller* (*cum pilare* étant d'ailleurs son étymologie), mais dans celui de *composer*. Le verbe désigne le deuxième temps de la démarche érudite de la compilation, à savoir la composition à partir d'extraits précédemment récoltés³⁰⁴.

³⁰¹ Dans son *Recueil général des lexiques français du moyen âge*, Mario Roques édite le lexique latin-français *Aalma* conservé dans le ms. Paris, BnF, lat. 13032. Dans ce glossaire bilingue, la forme verbale latine « *compilo* » est accompagnée de son équivalent en vernaculaire « compiler » et de ses deux signifiés : (1) composer ; (2) peler. De même, le substantif « *compilator* » renvoie en langue vernaculaire à *compilateur*, qui signifie : (1) compositeur ; (2) peleur (Mario ROQUES, *Recueil général des lexiques français du moyen âge (XII^e-XV^e siècles)*. 1 : *Lexiques alphabétiques*, Paris, Champion, 1938 (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences historiques et philologiques, 269), p. 76). Toutefois, cette seconde acception, qui désigne en moyen français l'action d'enlever pour le verbe et celui qui enlève pour le substantif, n'a pu être relevée ni dans les instruments lexicographiques consultés ni dans les attestations récoltées.

³⁰² Par exemple, celui d'*escripvain* : Olivier DELSAUX, « Qu'est-ce qu'un *escripvain* au Moyen Âge. Étude d'un polysème », dans *Op. cit.*

³⁰³ Philippe MÉNARD, « Les dénominations de l'écrivain au Moyen Âge », dans *Travaux de littérature*, vol. XX : *Le statut littéraire de l'écrivain*, 2007, p. 23-40, p. 28.

³⁰⁴ Bernard GUENÉE, « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 123-124.

Ainsi, le signifié *composer* ne résulte pas *stricto sensu* d'une évolution lexicale du verbe *compiler*. Il est inhérent à son sémantisme, et peut être ou non activé par l'énonciateur du discours. Précisons par ailleurs que ce n'est pas non plus le passage du latin au vernaculaire qui entérine l'emploi de ce second sens ou justifie même sa fréquence dans les textes de la fin du Moyen Âge.

Là où une évolution s'observe, c'est dans l'attitude des auteurs-compilateurs qui vont progressivement se détacher d'une vision de la compilation comme une forme de dérobage et de pillage d'autrui pour l'appréhender comme une posture à la fois savante et critique³⁰⁵. Si des changements peuvent être observés dans les emplois du verbe *compiler*, ils doivent être mis en lien avec les transformations des représentations associées au geste compilatoire, qui elles-mêmes sont liées à des mutations dans le champ socioculturel à partir du Moyen Âge central.

En revanche, bien que le sens de *composer* semble déjà attesté au XII^e siècle, on le rencontre assez rarement à cette époque, textes latins et vernaculaires confondus. Le sens de *sélectionner* et de *réunir* caractérise majoritairement les emplois du verbe pour le Moyen Âge central. En revanche, les données de notre corpus révèlent que l'usage de ce second sens se répand et concurrence de plus en plus le premier, au point que *composer* devient aux XIV^e et XV^e siècles l'acception la plus fréquente du verbe *compiler*³⁰⁶, sans pour autant supplanter le premier signifié.

À cet égard, l'étude en contexte matériel que Marion Uhlig a menée à propos du *Barlaam et Josaphat*, texte envisagé comme un recueil à tiroirs tirant profit des procédés d'enchâssement et d'enchevêtrement narratifs, souligne combien les activités de composition et de compilation sont intrinsèquement mêlées entre elles dans l'art du recueil³⁰⁷. Le terme de *compiler* est d'ailleurs souvent attesté dans les recueils médiévaux, renvoyant à l'assemblage et l'agencement de différents textes au sein d'un ensemble³⁰⁸. Une certaine continuité se dégage donc au travers des siècles ainsi qu'au travers des différentes réalisations sémantiques du lexème.

Sans entrer dans des considérations liées à l'influence de l'usage sur le lexique ou du lexique sur l'usage, les mutations lexicales que nous mettons en évidence sont à mettre en relation avec les changements de mentalités et de pratiques relatives au développement d'une conscience individuelle et critique, qui affectent l'ensemble du champ de l'écrit à partir du Moyen Âge central

³⁰⁵ Ce constat rejoint d'ailleurs le propos de plusieurs travaux récents portant sur la reconnaissance de l'auctorialité du compilateur et de la méthode savante et critique de la compilation ; voir les contributions réunies dans Mireille CHAZAN et Gilbert DAHAN (éd.), *La méthode critique au Moyen Âge*, *Op. cit.* ; Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas*, *Op. cit.*

³⁰⁶ L'attestent par exemple les exemples suivants tirés de l'*Instructif de la seconde rhétorique*, dont le glossaire de l'édition renvoie d'ailleurs au sens de *composition* pour le premier extrait et au sens d'*écrire*, de *composer* pour le second : (1) « Du champ royal la compilation / Est en ce dit rhétoriquement ; / Si est aussi sa postillation / Et en tout dit pareil également, / [...] » (*Instructif de la seconde rhétorique*, v. 1326-1329, dans Jean-Charles MONFERRAN (éd.), *La Muse et le Compas : poétiques à l'aube de l'âge moderne*, *Op. cit.*, p. 114) ; « Mais ainçois ait le derrain vers nobile / Terminaison, car ainsi se postille, / Et partant est diffrence tenue / Au champ royal que l'on forme et compile, / Sans point faire de refrain de tenue. » (v. 1503-1507, dans *Op. cit.*, p. 120).

³⁰⁷ Marion UHLIG, *Le prince des clercs. Barlaam et Josaphat ou l'art du recueil*, *Op. cit.*, en particulier la deuxième partie, p. 221 et suiv.

³⁰⁸ Waghi AZZAM, Olivier COLLET et Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Cohérence et éclatement : réflexion sur les recueils littéraires du Moyen Âge », dans Xavier LEROUX (éd.), *La mise en recueil des textes médiévaux*, dans *Babel*, n°16, 2007, p. 31-59, p. 36-38.

et qui se cristallisent particulièrement à la fin du Moyen Âge³⁰⁹. Ces mutations conduisent à une reconfiguration moins discontinue et discrète des différentes dimensions de la production de l'écrit (la documentation, la composition, la mise en livre) et, partant, à faire estomper la distinction entre le travail de l'auteur et celui du compilateur. Désormais, une même instance peut assumer différentes fonctions liées à l'écrit³¹⁰.

Enfin, il importe de souligner qu'en dépit de l'évolution lexicale du verbe *compiler*, celle-ci n'aboutit pas à une complète autonomisation de l'action de *composer*, lui-même susceptible de générer un troisième signifié, qui serait celui de *créer*, affranchi du sens premier de *compiler*³¹¹. À la fin du Moyen Âge, ce geste de composition s'effectue toujours à partir d'extraits antérieurs ; il ne renvoie pas à une création *ex nihilo*, et n'y prétend d'ailleurs aucunement. Il se revendique plutôt d'une démarche laborieuse, en même temps qu'il s'inscrit dans une perpétuelle intertextualité.

³⁰⁹ Voir Brigitte Miriam BEDOS-REZAK e. a. (éd.), *L'individu au Moyen Âge*, *Op. cit.* ; Virginie MINET-MAHY, Claude THIRY et Tania VAN HEMELRYCK (éd.), « Toutes choses sont faites cleres par escripture ». *Fonctions et figures d'auteurs du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Louvain-la-Neuve, Les lettres romanes, 2005 ; Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas*, *Op. cit.* ; Michel ZINK, « Une mutation de la conscience littéraire : le langage romanesque à travers des exemples français du XII^e siècle », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, n°93, 1981, p. 3-27.

³¹⁰ Voir Olivier DELSAUX, *Manuscripts et pratiques autographes chez les écrivains français de la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.* ; Herrad SPILLING (éd.), *La collaboration dans la production de l'écrit médiéval. Actes du XIII^e Colloque international de paléographie latine (Weingarten, 22-25 septembre 2000)*, Paris, École nationale des chartes, 2003 (Matériaux pour l'histoire, 4) ; Tania VAN HEMELRYCK, « Oublier l'auteur au Moyen Âge ? Réflexions sur l'*ars oblivionis* des copistes », dans *Études de Lettres*, vol. 61, n°1-2, 2007, p. 273-289 ; EAD., « Le copiste, double antagoniste de l'auteur ? À propos de la "clergie" du "Conte de Floire et Blancheflor" », dans Tania VAN HEMELRYCK et Maria COLOMBO TIMELLI (éd.), *Quant l'ung amy pour l'autre veille. Mélanges de moyen français offerts à Claude Thiry*, Turnhout, Brepols, 2008 (Texte, Codex & Contexte, 5), p. 439-448.

³¹¹ Il semblerait qu'il en soit autrement dans le domaine anglais : « The term *compilation*, as I am using it here, designates a cultural activity that is something less than literacy creation from scratch, and something more than the passive lumping together of found, or even pillaged, materials. [...] It is telling that etymologically, the word *compile* in English carries two meanings: to create, as in the phrase "Spenser compiled a new sonnet"; and to pile together. » (Sarah WESTPHAL, « The Van Hulthem MS and the compilation of medieval german books », dans Ria JANSEN-SIEBEN et Hans VAN DIJK (éd.), *Codices miscellaneorum: Brussels Van Hultem colloquium*, Brussels, Archives et Bibliothèques de Belgique, 1999, p. 71-91, p. 75).

4. Compilation

Le terme de *compilation* apparaît dans le corpus sous différentes variantes graphiques : *compillacion*, *compilisons*, *compileison*³¹², *compilesoun*. L'examen des attestations recueillies fait ressortir que *compilation* est également un terme polysémique. Ce vocable comprend en effet deux signifiés, reliés entre eux par un rapport métonymique. Il renvoie, d'une part, à l'*action de compiler* et, d'autre part, au *résultat issu de cette action*.

Au vu de la polysémie recouverte par le lexème, dans certains extraits, le cotexte ne permet pas de lever l'ambiguïté sémantique, notamment lorsqu'il est précédé du déterminant défini³¹³ :

La compilacions de celeovre³¹⁴ ;

[...] pour ce, moy Cristine de Pizan, femme soubz les tenebres d'ignorance au regart de cler entendement, mais douee de don de Dieu et nature en tant comme desir se peut estendre en amour d'estude, suivant le stille des premierains et devanciers, noz ediffieurs en meurs redevables, à present, par grace de Dieu et sollicitude de pensee, emprends **nouvelle compilacion menée en stille prosal** et hors le commun ordre de mes autres choses passees, [...] ³¹⁵ ;

C'est le livre de **la compilation faicte** par celluy qui point ne vult gloire ne louenge l'en luy donne pour son rude entendement et insuffisance et comme non acteur des enseignemens cy après s'ensuyvent mais seulement escripteur et agregateur³¹⁶.

Toutefois, certaines constructions syntaxiques, telles que « mettre en compilation », dénotent clairement que l'on se situe au niveau du processus compilatoire :

« Tout ce qu'i troverent et oïrent **mistrent en compilation** »³¹⁷.

En revanche, lorsque le vocable est précédé du déterminant démonstratif « ceste » ou, plus rarement, du déterminant possessif, il désigne systématiquement la compilation comme produit fini :

[...] a touz iceus ke **ceste compilesoun** lirunt [...] ³¹⁸ ;

³¹² Comme pendant de la graphie moderne *compilation*, c'est la forme *compiloison* issue de l'ancien français qui est fournie dans : Ralph de GOROG, *Lexique Français Moderne-Ancien Français*, *Op. cit.*, p. 94, col. 1.

³¹³ À ce propos, nous avons pu constater que le syntagme *compilation* est généralement déterminé par un article (défini, possessif, démonstratif). Toutefois, nous n'avons relevé dans notre corpus aucune utilisation du déterminant indéfini.

³¹⁴ Pass. S. Math, BnF, 818, fol. 188 v, cité d'après Godefroy, vol. 9, p. 140, col. a.

³¹⁵ Christine de Pizan, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 1404, éd. Suzanne Solente, *Op. cit.*, p. 5.

³¹⁶ Antoine Vérard, prologue à la traduction (anonyme) Des motz dorez du Pseudo-Sénèque, Paris, P. Le Rouge pour A. Vérard (1491 ?), Paris, BnF. Res. G. 682, f. CCII r, cité par Olivier Delsaux, « Qu'est-ce qu'un *escripvain* au Moyen Âge. Étude d'un polysème », dans *Op. cit.*, p. 62.

³¹⁷ Gautier de Metz, *Image du monde*, 1245, cité à partir du ms. Montpellier, fol. 41 r, cité d'après Godefroy, vol. 9, p. 139, col. c.

³¹⁸ *Anecdota* 7, cité par *Anglo-Normand Dictionary*.

[...] et mesmement qu'il est a supposer que bien sauras les fautes de l'escrivain en **ceste compilation** corriger et entendre³¹⁹ ;

[...] ay entrepris de translater de latin en franchois **ceste compilation** de plusieurs autorités extraites tant du Nouveau Testament, des Euvangiles, Epistres de saint Pol et canoniques [...] ³²⁰ ;

Maiz **ceste Compilation** / Nous donne et monstre enseignement [...] ³²¹ ;

Quand **ceste compilation** / Fut ainsi forgee et faicte [...] ³²².

En revanche, si le déictique porte déjà sur un autre produit écrit que la compilation elle-même et, ce, dans un environnement textuel où apparaît le terme de *compilation*, ce dernier désigne alors le processus de composition et non plus son résultat :

Et pourtant, tresnoble et tresexcellent prince, s'il te plaist de ta benigne grace vouloir nocter du tout en tout le motif de l'entencion vers toy et ton noble sang de l'umblé ta creature exprimé en **la compilation de cestui livre**, se c'est ton plaisir d'y daigner lire, ou avoir leu, ou ouïr, la trouveras de telle affection estre meue par desir de l'augmentacion de ta prosperité de ame, de corps et de loz [...] ³²³.

Le corpus fait également apparaître que la compilation médiévale ne s'identifie pas à un genre littéraire en particulier³²⁴. Elle concerne aussi bien les textes juridiques (le *Décret* de Gratien ; le *Sexte*, recueil de droit canonique promulgué par Boniface VIII), scientifiques (le *De proprietatibus rerum*, le *Recueil des plus célèbres astrologues*), moraux (les *Fables* d'Isopet) et littéraires (le *Roman de la Rose*)³²⁵ :

Après, en ycest an ensement, pape Boniface, aucunes constitucions nouvelles, lesquelles avec courage diligent et aveques grant cure, pour l'estat et pour le profist de l'univers Eglise, avoit **fait compiler et ordener par sages gens en droit canon et en droit de citoien**, ou moys de may le tiers jour en plain consistoire et devant touz qui presenz estoient, à lire bailla³²⁶ ;

Secondement, nous appellons Droit civil, le droit dez Rommains, que ilz soloient garder ou temps de leur monarchie, lequel Droit est escript en cinc volumes, c'est assavoir : **la Digeste vielle, l'Anforzade, Digeste nufve, Code, et le Petit Volume**, dezelx volumes l'Impereur a aucuns ratifiés et approuvés,

³¹⁹ *Épître de Gontier Col à Christine de Pizan*, 1402, éd. Eric Hicks e.a., *Le Débat sur le Roman de la Rose*, Genève, Slatkine, 1996, p. 11.

³²⁰ Nicolas Finet, *Benois seront les miséricordieux*, cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9296, fol. 1 v.

³²¹ Olivier de La Haye, *Poème sur la grande peste de 1348*, 1426, éd. Georges Guigue *Op. cit.*, p. 160.

³²² *Ibid.*, p. 168.

³²³ Christine de Pizan, *Le Livre de la Paix*, 1414, éd. Charity Cannon Willard, S-Gravenhage, Mouton, 1958, p. 181.

³²⁴ Cette vision de la compilation comme genre bien établi au XIII^e siècle a surtout été développée par Alastair J. MINNIS, « Late-Medieval Discussions of Compilatio and the Role of the Compiler », dans *Op. cit.* : « I hope to show that these elaborate protestations are part of a new literary-theoretical justification of a medieval genre, of a literary form which had a considerable amount of thought and industry put into it in the thirteenth and fourteenth centuries. » (p. 388) ; « By the end of the thirteenth century, the new genre was well-established and prestigious. » (p. 413). Quelques décennies plus tard, comme déjà signalé, le chercheur a néanmoins révisé sa position pour envisager la compilation plutôt « as a literary form » (ID., « Nolens auctor sed compiler reputari : The Late-Medieval Discourse of Compilation », dans *Op. cit.*, p. 51).

³²⁵ Bien que nous ne disposions pas de citation à l'appui, il faut également mentionner les textes hagiographiques.

³²⁶ *Grandes Chroniques de France*, récit du règne de Philippe IV, chap. 23, éd. Jules Viard, *Op. cit.*, t. VIII, p. 179.

lez aultres **conpylés** de novel³²⁷ ;

En celui temps flori en Espagne saint Ysidore evesque d'Ispale, laquelle cité est orendroit appelée Seville. Iceelui Ysidores fist maintes belles escriptures profitables à saintte eglise, entre lesquelz il fist le livre **des Etimologies et compila les decrez desquelz furent extraiz les decrez Gracien**, dont use aujourd'uy³²⁸ ;

Cosme Alexandre fut en ce temps souverain astrologien, lequel **fist et compilla une somme en la science de astrologie**, qui se commence : " Intencionem habemus "³²⁹ ;

Ci commence la **compilation** de Ysopet Avionnet. Ce livret que cy vous recite plaist à ouïr et si profite ; et pour ce que plus delitables soit, y a maintes **beles fables**...³³⁰ ;

Et comme j'ay sceu par tes premieres lectres à moy envoyees tu desirant avoir la coppie d'un petit traictié en maniere d'epistre de par moy ja envoyé à solennel clerc, mon seigneur le prevost de Lisle ouquel est traictié et dit au long selon l'estendue de mon petit engin l'opinion de moy tenue, a la sienne contraire, de la grant louenge qu'il atribue **a la compilacion du Rommant de la Rose**, comme il m'apparut par un sien dictié adrecié a un subtil clerc docteur, sien amy, contraire à sa dicte opinion - à laquelle la moye se confere, et pour vouloir emplir ton bon mandement le t'ay envoyé³³¹.

Néanmoins, la compilation reste plus volontiers associée à l'historiographie, comme en témoignent les extraits suivants :

[...] car il est nommé le Mirouer des histoires. Car tout aussi comme toutes choses aperent qui sont mises à l'encontre du mirouer materiel, et son clerement demonstree dedenz iceli, tout aussi doivent apparoir **dedenz ce livre les hystoires du monde** clerement par paroles ; et si font il toutes fois celles desquelles frere Vincent, **qui compila et fist ce livre** en latin, pour avoir congnoissance en son temps³³² ;

[...] **l'yystoriographeur qui compilla les croniques de France**, n'en fist point assez ample declaration, veu les innumerables proesses, haultes conquestes et grans entrepreses que il [Charlemagne] acheua victorieusement par sa vaillance et parfait sens³³³ ;

Et encores y eult il ung nommé Guillaume *Malberiensis* qui de ce escripvit **en compilant des cronicques** [...] ³³⁴ ;

[...] moy non habille à **emprendre ne compiler** chose nulle fors autant que simple et ygnorant

³²⁷ *Songe du Vergier*, 1378, éd. Marion Schnerb-Lièvre, Paris, Éditions du CNRS, 1982, t. 1, p. 53.

³²⁸ *Manuel d'histoire dit de Philippe VI de Valois*, ou *Chroniques abrégées*, Anonyme, XIV^e siècle, cité d'après le ms. Paris, BnF, fr. 693, fol. 166 rb.

³²⁹ Simon de Phares, *Recueil des plus celebres astrologues*, 1494, cité d'après le ms. Paris, BnF, fr. 1357, fol. 122.

³³⁰ Isopet, *Fables*, c. 1200-1300, cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 15213, fol. 1.

³³¹ Christine de Pizan, *Le Débat sur le Roman de la Rose*, 1401-1402, éd. Éric Hicks, Paris, Honoré Champion, 1977 (Bibliothèque du XV^e siècle, 43), p. 24-25.

³³² Cité à partir du ms. Londres, BL, Royal 19 D I, fol. 251 v, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 23, p. 105-106.

³³³ David Aubert, *Chroniques et conquêtes de Charlemagne*, 1458, cité par Bernard GUIDOT, « Chroniques et conquêtes de Charlemagne », dans *Op. cit.*, p. 154.

³³⁴ Juvénal des Ursins, *Écrits politiques*, c. 1446, éd. Peter S. Lewis, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1985, p. 66.

escripvain ne puet employer, avant parcy devant leu **plusieurs histoires anciennes et d'autres assez fresces** [...] ³³⁵ ;

[...] les joyeux dictiers, les melodieuses chansons, les beaux volumes et traictiez coulourez de rhetorique, que les **vrais historiographes et collecteurs** de leurs gestes **ont compilez** à grand diligence ³³⁶.

La compilation médiévale recèle ainsi deux traits sémantiques et structurels : le premier est génétique puisque celle-ci entretient un rapport permanent avec les sources antérieures ; le second est générique puisqu'on l'associe plus volontiers à certains genres (hagiographie, encyclopédie, histoire). Néanmoins, elle constitue en réalité la pierre angulaire de toute production écrite (les catégories du littéraire et documentaire étant ici confondues), même si elle est davantage investie par certains genres. La compilation n'est donc pas un genre, contrairement à ce que d'aucuns ont pu prétendre ³³⁷, mais un principe de composition structurant une grande part de la production écrite médiévale. En cela, le geste compilatoire, en tant que pratique historicisée et matérialisée, est à la fois l'expression et le symptôme de la « culture graphique » médiévale ³³⁸.

L'examen du corpus permet de dégager quatre caractéristiques récurrentes et, partant, définitoires de la compilation, dont nous tentons de rendre compte ici sous la forme d'énoncés synthétiques. Premièrement, le rapport soit avec les sources de première main ³³⁹, soit avec les autorités, est toujours, si pas revendiqué, du moins établi :

Car comme dessus est dit, **ce livre est compilé de diverses et haultes matieres et de hault stile** et de ancienne gramaire chargé de grans sentences suspensives en briefves paroles, **pluseurs et diverses hystoires abregees de divers et anciens docteurs dont les originaux** ne peuvent pas bonnement estre trouvés en cest país pour y avoir recours es pas et es termez qui desirent declaration ³⁴⁰ ;

[...] si pou qu'il a pleu à Dieu que je aye oÿ et aprins de **clers autentiques et livres approuvez mettre et compiler par escript** parmy mes petites et simples responses à vos nobles et discretes demandes à moy faictes comme dessus est touchie ainsy que commande et ordonne le m'avez ³⁴¹ ;

A Messeigneurs, de grant prouesce,
Maîtrisez sans difficulté
En la très noble Faculté
De doctrine médicinale

³³⁵ *Chroniques de Pise*, 1470, Paris, BnF, fr. 9041, fol. 5 r-v, cité par Olivier DELSAUX, « Qu'est-ce qu'un *escripvain* au Moyen Âge. Étude d'un polysème », dans *Op. cit.*, p. 149, n°390.

³³⁶ Jean Molinet, *Chroniques*, 1474-1506, éd. Georges Doutrepoint, *Op. cit.*, t. 2, p. 593.

³³⁷ Voir Alastair J. MINNIS, « Late-Medieval Discussions of Compilatio and the Role of the Compiler », dans *Op. cit.*

³³⁸ Armando PETRUCCI, *Jeux de lettres : formes et usages de l'inscription en Italie, XI^e-XX^e siècles*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1993 (Recherches d'histoire et de sciences sociales, 55), p. 7 et suiv.

³³⁹ L'emploi au pluriel du syntagme *les originaux* dans le premier extrait cité renvoie d'ailleurs aux documents à la source de la compilation. Voir à cet égard Olivier DELSAUX, « Les désignations des manuscrits originaux en moyen français », dans Olivier DELSAUX et Hélène HAUG (éd.), *Original et originalité*, *Op. cit.*, p. 53-67, p. 55.

³⁴⁰ Raoul de Presle, *La Cité de Dieu de Saint Augustin*, 1371-1375, éd. Olivier Bertrand, Paris, Champion, 2013, vol. 1, t. 1, Livres I à III, p. 5.

³⁴¹ Pierre Salmon, *Dialogues*, 1409/1411-1413, cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 9610, fol. 3.

Lesquelx, pour sentence finale,
Le pevent faire en vérité
Par art & par auctorité³⁴² ;

Quand ceste compilation
Fut ainsi forgee et faicte
Et des originaulx extraicte,
Pour des choses forment diverses
Courantes adonc & perverses³⁴³ ;

[...] en conduisant l'œuvre que je veul commencer me convient **compiler plusieurs hystoires dictz et autoritez** qui me fault appliquer à mon escripture, les unes pour conduire mon principal texte et des autres parler en breve substance³⁴⁴ ;

[...] entrepris [...] de translater de latin en franchois **ceste compilation de plusieurs autorités extraites** tant du nouveau testament des euvangiles, epistres de saint Pol et canoniques et des fais des appostres, comme du vieux testament et des ditz et auctorités des saintz docteurs de nostre mere sainte eglise, et de plusieurs exemples notables laquelle **compillacion** est issue du couvent des chartrois nommé la maison de la chappelle Nostre Dame en la ville de Herines empres Enguien, ou pays de Haynault³⁴⁵.

Par ailleurs, la pratique de compilation semble prise en charge généralement par des hommes de grande envergure³⁴⁶, à tout le moins, vénérables, à moins que les connotations négatives dont ce geste de second rang est affublé nécessitent de l'associer à des individus d'envergure pour ainsi le rehausser³⁴⁷ :

L'Abusé en court fait nagaires et **compilé par très hault et puissance prince Regnier roy de Secille de Napples et de Jerusalem**³⁴⁸ ;

³⁴² Olivier de La Haye, *Poème sur la grande peste de 1348*, 1426, éd. Georges Guigue, *Op. cit.*, p. 166.

³⁴³ *Ibid.*, p. 168.

³⁴⁴ Jean de Courcy, *La Bouquechardière*, 1416-1420, cité d'après le ms. Paris, BnF fr. 63, fol. 1.

³⁴⁵ Nicolas Finet, *Benois seront les miséricordieux*, cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9296, fol. 1 v.

³⁴⁶ Cette conception du compilateur comme honnête homme se prolonge jusqu'au XIX^e siècle au moins : « Nous avons encore sans doute des compilateurs de puérilités, dont la patience fait sourire, des compilateurs vains et audacieux, qui voudraient s'attribuer la gloire des choses qu'ils empruntent, des compilateurs sans but qui entassent des lignes pour produire des livres ; mais nous avons surtout des compilateurs dans le sens vrai du mot, esprits supérieurs qui ordonnent d'un bout à l'autre d'immenses ouvrages avec des vues élevées, qui y poursuivent dans les moindres détails le développement logique des principes philosophiques ou sociaux dont ils se font les ministres ; qui les écrivent sans chercher à briller par l'esprit, à éblouir par le style, en s'appliquant avant tout à la clarté des idées, à la pureté de la langue, et qui fondent ainsi des instruments de travail pour tous, pour les savants comme pour les ignorants, qui produisent, en un mot, des monuments de civilisation générale » (*Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. IV, Genève-Paris, 1982, p. 780-781, s. v. *compilateur*).

³⁴⁷ Comme l'illustre le même article du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* : « On n'éprouvait pas le besoin des compilations, et, par conséquent, on les estimait peu. Le plus souvent, disons-le, ce dédain était mérité. Parmi les compilateurs des siècles passés, quelques-uns ne cherchaient qu'à se mettre au rang des auteurs célèbres, en se donnant pour les créateurs des matériaux qu'ils arrangeaient. C'est donc avec raison qu'on élevait contre eux l'accusation de plagiat. » (*Ibid.*).

³⁴⁸ *L'Abusé en court*, Bruxelles, KBR, 21551-21596, recueil factice du XVI^e siècle, cité par Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.*, p. 432.

[à propos de l'*Art de parler et de se taire*] **compilé par ung clerc de grant autorité**, à Paris, l'an de grace mil III^e et sept³⁴⁹ ;

entrepris le dangereux et long travail de la translation d'un tres exquis et singulier volume des cas des nobles hommes et femmes, **escript et compilé par Jehan Boccace de Certald, jadis homme moult excellent et expert en anciennes hystoires et toutes sciences humaines et divines**³⁵⁰ ;

Pourquoy ledit excellent Roy,
Considérant forment en soy,
Comme Prince trez crestien,
Le salut commun et le bien,
Fist compiler, pour le voir dire,
Examiner et puiz escrire
Par notables Phisiciens,
Experts en l'art et anciens [...] ³⁵¹ ;

Qui beaucoup lit, de bonnes choses treuve. Visitant mes livres et mes memoires, j'ay trouvé **ung petit volume compillé par une personne devote et contemplative**, et me sert en ma memoire presente au propos de crainte de dieu pour le mettre en ce present exemple, pour le pourfit de vous, ma noble maistresse, et de toutes dames, [...] ³⁵².

Deuxièmement, le rassemblement est fait à partir de matériaux, d'une part, épars (localisation spatiale) et, d'autre part, divers (caractère multiple et hétérogène), ce qui n'est pas sans rappeler la technique de composition littéraire ou musicale du centon et qui présage la technique artistique de collage développée par les surréalistes au XX^e siècle :

[Dieu] veuille que ceste **agregacion ou compillacion** soit bonne et bien euree³⁵³ ;

[...] entrepris pour ma très redoubtee dame de translater de latin en franchois **ceste compilation de plusieurs autorités extraites tant du nouveau testament des euvangiles, epistres de saint Pol et canoniques et des fais des appostres, comme du vieux testament et des ditz et auctorités des saintz docteurs de nostre mere sainte eglise, et de plusieurs exemples notables** [...] ³⁵⁴.

Cette hétérogénéité renvoie à des sources de nature différente voire contradictoire. La confrontation des propos, des auteurs ou des doctrines constitue donc un trait inhérent à toute œuvre compilée :

Tout ce qu'en lor tens entendoient,
Si en faisoient les escries,

³⁴⁹ Traduction du traité latin *De arte loquendi et tacendi* d'Albertano de Brescia, cité par Georges DOUTREPONT, *La littérature française à la cour de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 293.

³⁵⁰ Traduction *Des cas des nobles hommes et femmes* de Boccace par Laurent de Premierfait, 1400-1409, éd. Patricia May Gathercole, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1968, p. 75.

³⁵¹ Olivier de La Haye, *Poème sur la grande peste de 1348*, 1426, éd. Georges Guigue, *Op. cit.*, p. 12.

³⁵² Olivier de la Marche, *Triumphe des Dames*, 1493-1494, éd. Julia Kalbfleish, Rostock, Adlers Erben, 1901, p. 71.

³⁵³ Martin de Saint-Gille, *Les Commentaires sur les Amphorismes Ypocras*, 1362-1365, éd. Germaine Lafeuille, Genève, Droz, 1964 (*Travaux d'Humanisme et Renaissance*, 66), p. 360.

³⁵⁴ Nicolas Finet, *Benois seront les miséricordieux*, XV^e siècle, cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9296, fol. 1 v.

Si com miex lor estoit avis,
 Por ce que cil qu'après venissent,
 Qui entremetre s'en vousissent,
 Trouvassent lor escriz après
 Et queïssent touz jourz adés.
 Et ainsi cil après le firent :
 Tout ce qu'il trouverent et virent
Conjoindrent en compilaisons
Et concorderent lor raisons.
 Tant firent chascun en lor tans
 Qu'il mistrent plus de IJ mile ans
 Ainçois qu'il eüssent aquises
 Les VIIJ arz ne ensamble mises³⁵⁵ ;

Ne fus je celle qui mist le debat entre les clers disciples de maistre Jehan de Meun comme il si appellent,
 Et toy sur la **compillacion du Romant de la Rose, du quel entre vous contradictoirement**
escripsistes l'un a l'autre, chascune partie soudenant ses raisons, si comme il appert par le
livret qui en fu fait³⁵⁶.

Troisièmement, la dissémination qui est inhérente à la sélection des sources et des extraits est aussitôt suivie d'une recherche de réconciliation et de cohésion. La multiplicité devant être ramenée à l'unité, la dissonance à la consonance, ces différentes sources sont traitées, pesées (en fonction de leur autorité, de leur exactitude, de leur véracité) et ensuite fondues en un ouvrage structuré et cohérent :

[...] tout autresi est li cors de **cest livre compilés de sapience**, si come celui ki est estrais de tous les membres de philosophie **en une sonne briement**³⁵⁷ ;

[...] je l'ay fulcy de petites gloses, commentacions ou canons, tant pour elucider ladicte matiere comme aussi advertir le lecteur des acteurs, livres et passaiges, **desquelz j'ay extrait les alegations, histoires et auctoritez inserees en ceste presente compilation**³⁵⁸.

Enfin, un quatrième trait définitoire de la compilation, largement dépendant du précédent, relève de la brièveté à laquelle doit parvenir le compilateur, en dépit de l'amas de sources et d'autorités sélectionnées et mises bout à bout :

[...] il pria le **compileour qu'i[l] li feïst aucune oeuvre, la plus brieve que il pourroit**, par la quele il pourroit avoir aucune cognoissance des choses dessus dites, ensurquetout la succession des temps, et la

³⁵⁵ Gossouin de Metz, *Image du monde*, XIII^e siècle, à partir du ms. Paris, BArs., ms. 3167, cité par Waghi AZZAM, Olivier COLLET et Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Cohérence et éclatement : réflexion sur les recueils littéraires du Moyen Âge », dans *Op. cit.*, p. 39 [note 22].

³⁵⁶ Christine de Pizan, *L'Avison Christine*, 1405, éd. Mary Louise Towner, Washington, The Catholic University of America, 1932, p. 142-143.

³⁵⁷ Brunetto Latini, *Li Livres dou Trésor*, XIII^e siècle, éd. Francis J. CARMODY, *Op. cit.*, p. 17 [I. 1-12].

³⁵⁸ Nicolas de La Chesnaye, *La Condamnation de Banquet*, 1508, éd. Jelle Koopmans et Paul Verhuyck, Genève, Droz, 1991, p. 63.

naissance des royaumes et les faiz plus merveillieus qui sont avenu en divers lieux, dès le commencement du monde jusques au temps de maintenant³⁵⁹ ;

[...] en conduisant l'œuvre que je veul commencer **me convient compiler plusieurs hystoires dictz et autoritez** qui me fault appliquer a mon escripture, les unes pour conduire mon principal texte et des autres parler **en breve substance**³⁶⁰.

Bon nombre de compilateurs insistent sur le « petit livre » qu'ils donnent à lire. Cette locution ne doit pas être seulement interprétée comme un *topos* d'humilité, mais connote davantage la dimension ramassée et synthétique de l'écrit produit :

Pour ce que les causes ignorees et non sceues aucunes fois sont cause de admiracion aux humains quelz pevent estre les motifs des choses faittes, sera recité par moy veritablement et sanz aucune adulacion le principe et mouvement de **ceste present petite compilacion**³⁶¹ ;

Et Dieu loué ! à qui graces soient presentees, qui m'a presté engin, santé, temps et lieu de mener à ffin [*süz*] **ceste petite compillacion par moy traittee**³⁶² ;

Vous aussi, qui dedenz lirez,
S'il vous plaist, en gré prenderez
Ma compilation petite.
A tous lez tournez et virez,
Visant se chose y trouverez
Licitement narree ou dite.
S'il y a riens qui vous prouffite,
Dieu, dont procede tout merite,
En loez par sa bonté haulte.
Le meilleur prenez à l'eslite.
Item, s'il vous samble licite,
Veuillez corrugier ma deffaulte³⁶³.

L'adjectif « petit » peut également apparaître à côté d'autres vocables liés à la production écrite (*escripture, traité, livre*) :

Que **ceste petite escripture**
Contiègne fors que vérité
Ou aucune perversité³⁶⁴ ;

³⁵⁹ *Manuel d'histoire dit de Philippe VI de Valois*, ou *Chronique abrégées*, XIV^e siècle, cité d'après le ms. Paris, BnF, fr. 19477, premier prologue.

³⁶⁰ Jean de Courcy, *La Bouquechardièrre*, 1416-1420, cité d'après le ms. Paris, BnF, fr. 63, fol. 1.

³⁶¹ Christine de Pizan, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 1404, éd. Suzanne Solente, *Op. cit.*, p. 5.

³⁶² *Ibid.*, p. 193.

³⁶³ Jean Mansel, *Fleur des histoires*, Bruxelles, KBR, 9232, fol. 489 vb.

³⁶⁴ Olivier de La Haye, *Poème sur la grande peste de 1348*, 1426, éd. Georges Guigue, *Op. cit.*, p. 166.

Si ay proposé à l'aide de Dieu escrire et compiler³⁶⁵ **ung petit traictié narratif**, pour donner cuer et voullenté à tous hommes³⁶⁶ ;

Ay fait et compilé, pour les causes dessus dictes, **ce present petit livre** par maniere de recordacion et memoire, en mon gros et rude langaige picard³⁶⁷.

Cette brièveté n'est pas non plus sans rappeler la *summa brevis* chère à la démarche encyclopédique qui consiste à embrasser et à rassembler, de façon ordonnée et systématique, et dans une perspective didactique et érudite, l'ensemble des connaissances (humaines, scientifiques, philosophiques, théologiques) par le recours au procédé de la compilation. Ainsi, Brunetto Latini, dans son *Livre dou Tresor*, parle de son travail en ces termes :

Cis livres est apielés Tresors. Car si come li sires ki vuet en petit lieu amasser cose de grandisme vaillance, non pas pour son delit solement, mes pour acroistre son pooir et pour aseurer son estat en guerre et en pais, i met les plus chieres choses et les plus precieus joiaus k'il puet selonc sa bonne entencion ; **tout autresi est li cors de cest livre compilés de sapience**, si come celui ki est estrais de tous les membres de philosophie **en une sonme briement**. Et la premiere partie de cest tresor est autresi comme de deniers contans, pour despendre tousjors es coses besoignables ; c'est à dire k'ele traite dou comencement du siecle, et de l'ancieneté des vielles istores et de l'establisement dou monde et de la nature de toutes coses en some³⁶⁸.

Le caractère bref dont il est ici question n'est pas tant lié à la longueur de l'ouvrage (dans son résultat), mais semble davantage référer au processus de compilation de brefs extraits pour former un vaste ensemble³⁶⁹.

L'une des occurrences de notre corpus offre même une sorte de définition d'époque de la compilation, qui réunit en son sein les quatre traits sémantiques mis en évidence. Dans son *Poème sur la grande peste de 1348*, La Haye écrit : « Compilacion, c'est assemblée en un livre de pluseurs doctrines »³⁷⁰. Ces différents traits définitoires de la compilation sont : le travail de récolte et de rassemblement, la possible contradiction due à la multiplicité des sources, la réduction de cette multiplicité à un seul ensemble cohérent.

Signalons pour terminer que la compilation est attachée dans le corpus à différentes métaphores qui « s'alimente[nt] des représentations socioculturelles liées à un contexte d'écriture »³⁷¹ au point de devenir des *topoi* discursifs. La pratique peut être comparée à un *labour*, déjà attestée en latin avec

³⁶⁵ Variante issue d'un autre ms. : *acomplir* (Jean de Bueil, *Jouvencel*, éd. Léon Lecestre, *Op. cit.*, t. I, p. 15, note 2).

³⁶⁶ Jean de Bueil, *Jouvencel*, *Ibid.*

³⁶⁷ Jean Le Fèvre, *Chroniques*, XV^e siècle, éd. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1863-1866, réimpr. Genève, Slatkine, 1971, I, p. 2 et 5.

³⁶⁸ Brunetto Latini, *Li Livres dou Trésor*, XIII^e siècle, éd. Francis J. Carmody, *Op. cit.*, p. 17 [I. 1-12].

³⁶⁹ Brunetto Latini, *Le livre du Trésor*, livre 1, éd. Bernard RIBÉMONT et Silvere MENEGALDO, Paris, Honoré Champion, 2013 (Traductions des classiques du Moyen Âge, 94), p. 1 ; Bernard RIBÉMONT, « On the Definition of an Encyclopaedic Genre in the Middle Ages », dans Peter BINKLEY (éd.), *Pre-modern Encyclopaedic Texts: Proceedings of the Second COMERS Congress, Groningen, 1-4 July 1996*, Leiden/NewYork/Köln, Brill, 1997 (Brill's studies in intellectual history, 79), p. 47-61, p. 59.

³⁷⁰ Olivier de La Haye, *Poème sur la grande peste de 1348*, 1426, éd. Georges Guigue, *Op. cit.*, p. 191.

³⁷¹ Virginie MINET-MAHY et Tania VAN HEMELRYCK, « Introduction », dans Virginie MINET-MAHY, Claude THIRY et Tania VAN HEMELRYCK (éd.), « *Toutes choses sont faictes cleres par escripture* », dans *Op. cit.*, p. 5-11, p. 8.

le verbe *exarare*. Dans les textes latins, le terme renvoyait d'ailleurs fréquemment à la métaphore artisanale de l'écriture dans son sens le plus concret³⁷² :

Lequel traictié en somme avec plusieurs autres petites questions, responses, epitres, rescriptions et admonicions, par mon simple entendement **compillees et labourees**, je transmés et envoie par devers l'excellente haultesse de vous³⁷³ ;

Or t'ay je assez prouvé, par ce que devant est dit, comment je suis cause premiere des œuvres humaines et que, se precedant ne fusse, aucune œuvre es humains n'aroit effait. Pour ce te vueil reprendre en aucune partie de tes ditz en ton livre intitulé De la mutacion de Fortune, lequel **compilas par grant labour et estude**³⁷⁴.

La métaphore architecturale est également mise à profit, en particulier par les auteurs de la fin du Moyen Âge (là où l'image de la cueillette de fleurs traverse toute la période ; voir *infra*)³⁷⁵ :

[...] de laquel chose à ceulz je puis respondre que tout ainsi **comme l'ovrier de architecture ou maçonage n'a mie fait les pierres et les estoffes, dont il bastist et edifie le chastel ou maison, qu'il tent à perfaire et où il labeure**, non obstant assemble les matieres ensemble, chascune où elle doit servir, selon la fin de l'entencion où il tent, aussi les brodeurs, qui font diverses divises, selon la soubtivité de leur ymaginacion, sanz faulte ne firent mie les soyes, l'or, ne les matieres, et ainsi d'autres ouvrages, tout ainsi vrayement n'ay je mie fait toutes les matieres, **de quoy le traictié de ma compilacion est composé** ; il me souffist seulement que les sache appliquer à propos, si que bien puissent servir à la fin de l'ymaginacion, à laquelle je tends à perfaire³⁷⁶ ;

[...] Et s'aucuns vouloient arguer que je vueil **faire de viel bois nouvelle maison**, pour ce que de longtemps ceulx qui ont escript les faiz des Rommains, les Cronicques de France et les autres batailles du temps passé, ont mys suffisamment la manière en escript et la façon de soy gouverner à la guerre, [...] ³⁷⁷.

Ainsi, bien que la compilation repose sur des matériaux anciens, à la fin du Moyen Âge, peut être désormais considéré comme nouveau le résultat qui émerge de cette sélection et de ce tri. Un autre témoignage d'Octovien de Saint-Gelais, dans les mêmes années, appuie l'idée de la nouveauté générée à partir de la compilation :

[...] ay bien osé advanturer ma main à tant de **compiller œuvre nouveau**³⁷⁸.

Dans les textes médiévaux (tous siècles confondus), la compilation – et à travers elle, l'exercice de lecture – est surtout associée à la métaphore de la récolte de fruits ou de la cueillette de fleurs³⁷⁹.

³⁷² Pascale BOURGAIN, « Les verbes en rapport avec le concept d'auteur », dans *Op. cit.*, p. 363.

³⁷³ Pierre Salmon, *Dialogues*, 1409/1411-1413, cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 9610, fol. 217 v.

³⁷⁴ Christine de Pizan, *Le Livre de l'advison Cristine*, 1405, éd. Christine Reno et Liliane Dulac, *Op. cit.*, p. 75.

³⁷⁵ Concernant le traitement de cette métaphore, voir David COWLING, *Building the text: architecture as metaphor in late medieval and early modern France*, Oxford, Clarendon, 1998 (Oxford modern languages and literature monographs), p. 139-169 ainsi que p. 217-220 [liste des allégories architecturales dans les textes datés de 1460 à 1540].

³⁷⁶ Christine de Pizan, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 1404, éd. Suzanne Solente, *Op. cit.*, p. 191.

³⁷⁷ Jean de Bueil, *Jouvencel*, 1461-1466, éd. Léon Lecestre, *Op. cit.*, t. I, p. 15.

³⁷⁸ Octovien de Saint-Gelais, *Séjour d'honneur*, éd. Frédéric DUVAL, Genève, Droz, 2002 (Textes littéraires français, 545), p. 114.

³⁷⁹ À l'extrémité du siècle, un auteur peu connu, sous le nom de Jean Massue, a intitulé sa compilation d'anecdotes historiques (surtout antiques) de *Marguerites historiques*, texte conservé aujourd'hui dans un ms. unique (Paris, BnF, fr.

Dans l'une et l'autre activité, parmi la masse d'éléments disponibles, il s'agit de les sélectionner, de les récolter, et de les mettre ensemble afin de donner lieu à un produit de qualité. C'est l'idée du glanage et de la moisson que l'on retrouve dans bon nombre de textes littéraires³⁸⁰.

Pour exemples, au moyen d'une métaphore florale, Jean de Vignay nous fait connaître, par sa traduction du *Libellus apologeticus* de Vincent de Beauvais, la manière dont le compilateur procède pour composer son œuvre :

Ces autres fleretes que j'ai conqueilli de ces livres et d'autres menuement et sanz jointure j'ai enseré et mis par divers liex en ces autres parties sus divers liex convenablement³⁸¹.

Dans une traduction du XV^e siècle des *Fiore di virtù* par un auteur anonyme, intitulée *Fleur de vertus et de coutume*³⁸², l'auteur s'épanche sur sa démarche de cueillette pour constituer « un beau chappellet » :

J'ay fait comme celui qui est en **ung grant pré plain de tresbelles fleurs et qui eslit les seimes des fleurs pour faire ung beau chappellet**. Et pour ce vueil je que c'est mon petit traité et ouvrage ait nom et soit appelé *Fleur des vertus et de coustumes*³⁸³.

George Chastelain, dans la construction allégorique de son œuvre *Le Temple de Bocace*, dit piocher avec sa faucille dans le fertile verger boccacien³⁸⁴ :

[...] ne que moy, sy homme indoct et de sy gros engin, **deusse aller jetter ma faucile en la messon en sy glorieux homme avoit mis main**³⁸⁵.

955). Toutefois, cette intitution ne semble pas faire référence à l'activité de compilation, mais à deux personnes dénommées Marguerite : Marguerite de Nantuel, mère de son mécène Jean de Chabannes, comte de Dampmartin, et Marguerite de Calabre, l'épouse du comte. Voir Paulin Paris, *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, Paris, vol. 7, 1848, p. 316-334 [n°7291], p. 318-319. Concernant le recours à de telles métaphores florales au Moyen Âge pour désigner les œuvres ou le processus de composition, voir Perrine GALAND-HALLYN, *Le reflet des fleurs : description et métalangage poétique d'Homère à la Renaissance*, Genève, Droz, 1994 (Travaux d'humanisme et de Renaissance, 283) ; Gert MELVILLE, « Zur "Flores – Metaphorik" in der Mittelalterlichen Geschitsschreibung. Ausdruck eines Formungsprinzips », dans *Historisches Jahrbuch*, n°90, 1970, p. 65-80. Le procédé est particulièrement en vogue chez les rhétoriciens : voir David COWLING, « Le Jardin, la carrière, le chantier : les métaphores de la création littéraire chez les rhétoriciens », dans *Le Moyen Français*, n°55-56, 2005, p. 69-83. Voir également l'ouvrage suivant consacré aux images de fleurs et de fruits, dont la publication imminente ne nous a pas permis de procéder à sa consultation : Madeleine JEAY, Michel PASTOUREAU et Danielle RÉGNIER-BOHLER (éd.), *Les Fleurs & les fruits*, Paris, Les Cahiers du Léopard d'Or, n°18, 2019-2020. Nous remercions Tania Van Hemelryck de nous avoir communiqué son article avant parution : « Les "Fleurs" et leurs parfums au début de l'imprimerie en France. Au bonheur de la tritologie et de la politique éditoriale », p. 113-130.

³⁸⁰ De nombreux exemples ont déjà été épinglés par Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, *La Couleur de la mélancolie. La fréquentation des livres au XIV^e siècle. 1300-1415*, Paris, Hatier, 1993, p. 59-62.

³⁸¹ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 316, fol. 15 v.

³⁸² Tobia ZANON, « *Fiore di virtù*, 1310-1323 », dans *Transmédie*, *Op. cit.*, vol. 2, t. 2, p. 116-1168 [n°982].

³⁸³ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 24785, fol. 1 r. Nous avons pris connaissance de cet extrait grâce à l'article de Tania VAN HEMELRYCK, « Les "Fleurs" et leurs parfums au début de l'imprimerie en France. Au bonheur de la tritologie et de la politique éditoriale », dans *Op. cit.*, p. 115.

³⁸⁴ Pour d'autres emplois métaphoriques et rhétoriques de la fleur, de l'arbre et du jardin chez George Chastelain, voir Estelle DOUDET, *Poétique de George Chastelain (1415-1475)*. Un cristal mucié en un coffre, Paris, Honoré Champion, 2005 (Bibliothèque du XV^e siècle, LXVII), p. 522 et suiv.

³⁸⁵ Georges Chastelain, *Le Temple de Bocace*, 1463-1464, éd. Susanna Bliggenstorfer, *Op. cit.*, p. 195, lignes 11-12.

Jean Lemaire de Belges compare lui aussi la composition de son œuvre historique à une moisson ou à une vendange :

Quoi que soit, j'ay cuidé fealement recueillir tout ce que les communs historiens de France et d'ailleurs, avoient laissé derriere au plus grand honneur de la nation François. Et m'ha semblé **que je faisoie comme font ceux qui amassent les menuz espis de blé, apres les moissonneurs : ou ceux qui gardent de perdre les raisins que les vendangeurs ont laissez derriere** : laquelle chose est permise à chacun par droit divin et humain³⁸⁶.

Jean de Condé, dans son prologue du *Dit du Lévrier*, recourt également à cette métaphore traditionnelle :

Car apriès ciaux cui les blés cuellent / En awost, vont cil qui recuellent / Ce qui lor ciet, et si l'assambent, / Et teil messonneur me resambent, / K'apriès lui vois pour recueillir / Chou qui li remest au cueillier [...]³⁸⁷.

Cette image des épis de blés cueillis par le moissonneur renvoie à un passage biblique, qui semble jusqu'à aujourd'hui avoir échappé à la critique, en particulier pris au Deutéronome 23 : 25 :

Si tu entres dans les blés de ton prochain, tu pourras cueillir des épis avec la main, mais tu n'agiteras point la faucille sur les blés de ton prochain.

La distinction opérée entre la cueillette à la main (prise en bonne part) et celle effectuée par le biais d'un outil (prise en mauvaise part) pourrait qualifier le travail du compilateur ainsi que son rapport à l'*auctoritas*. Il y aurait ceux qui empruntent massivement à autrui et qui par là même matérialisent l'idée de pillage contenue dans l'étymologie même de *compilation* (*cum pilare*), et ceux qui sélectionnent et prélèvent soigneusement à la main uniquement les extraits utiles à leur propos.

Plusieurs verbes en latin appartenant à ce champ lexical véhiculent d'ailleurs l'idée du butinage, du glanage et de la récolte : *excerpere*, *colligere*, *decerpere*, *deflorare* ou *efflorare*³⁸⁸. Cette métaphore organique, utilisée pour désigner l'opération matérielle de rassemblement des sources éparses, est très fréquemment attestée et se retrouve généralement dans les prologues des œuvres compilées, au sein desquels le compilateur livre les principes de son travail :

Si commençai à garder et à lire ès hautes croniques qui parloient des gestes des rois de France, qui estoient esparses çà et là par divers volumes et estoient ausi comme perdues ; quar nus n'en parloit ne ne s'en voloit entremètre ; ainz estoient leur fait ausi comme estaint , et je alai çà et là par divers lieux où je savioie que li sage home en avoient escrit. **Si en cueilli ci et çà ausi come l'en met fleurs de divers prez en un mont** ; si en ai trétié briément et muées aucunes paroles, mais je ni ai riens du mien ajousté. Je en tréterai au plus briément que je porrai ; quar longue parole et confuse plait petit à ceus qui

³⁸⁶ *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, t. II, livre. III, p. 468.

³⁸⁷ *Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean*, éd. Aug. Scheler, Bruxelles, Devaux, 1866-1867, t. 2, p. 303-353, p. 305, vv. 55-60.

³⁸⁸ Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*, p. 211 et suiv. ; ID., « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 121.

l'escoutent, mais la brief et apertement dite plait aus entendanz³⁸⁹ ;

Et si ne di je pas que le livre soit estrais de mon povre sens ne de ma nue science ; mais il ert aussi comme une bresche de miel **coillie de diverses flours**, car **cist livres est compilés** seulement des merveilleus dis des autours ki devant nostre tans ont traité de philosophie, cascuns selonc çou k'il en savoit partie³⁹⁰ ;

Et aussy d'autre part j'ay pris ma plaisance et mis mon estude puis que commandement en ay si auctorisié de **prendre et cueillir plusieurs fleurs en maintz et divers jardins** et en especial es vergiers de ceulx qui par leur courtoisie en donnent et deparent volentiers aux amans et en faire ung petit chappellet pour le presenter³⁹¹ ;

Comme j'eusse aultrefois veu et successivement discouru pluisieurs diversez volumes en langaige thioiz, tant des histoires et croniquez des haulx et vaillans et chevalereux faiz des tresnobles et trespuissans princes et ducz de Brabant [...] neantmoins, à cause du multitude et prolixité d'iceulx, j'emprins en moy mesmes faire tous leurs contenuz **cœillir et assembler en ung seul volume** en translation de langaige françois, faisant comme ces jeusnes pucelettes qui, pour faire ung chappelet bien odorant et plaisant à veoir des fleurettes d'ung jardin bien garny de telles besoingnettes, ne cœillent que la hauteur des violiers et fleurs qui aournent icelluy jardin³⁹² ;

[...] une maniere de curieuseté **en concuillant les fleurs de science es livres que je ai leus** de mes compaignons³⁹³ ;

Et quant à ce compilateur,
Preigne l'abre, d'umbl stature,
Qui porte le fruit, par Nature,
Duquel on fait la commune huile,
Qui est à vivre moult utile,
Et le plante lez une haye³⁹⁴.

Certains compilateurs ignorent quelles fleurs choisir, tant elles sont nombreuses et variées, et au point qu'ils souhaiteraient les cueillir toutes. Cette démarche visant une diversité et une exhaustivité du bouquet est ainsi exprimée dans une métaphore tirée des *Miracles de Notre-Dame* de Gautier de Coinci :

Tant truis escrit, foi que doi m'ame
Des doz miracles Nostre Dame
Que je ne sai les quelz choisir

³⁸⁹ *Ménestrel d'Alphonse de Poitiers*, XIII^e siècle, cité par Natalis de Wailly, « Examen de quelques questions relatives à l'origine des Chroniques de Saint-Denis », dans *Op. cit.*, p. 405-406.

³⁹⁰ Brunetto Latini, *Li Livres dou Trésor*, XIII^e siècle, éd. Francis J. CARMODY, *Op. cit.*, p. 17-18 [I. 33-39].

³⁹¹ Pierre Salmon, *Dialogues*, 1409/1411-1413, cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 9610, fol. 3 v.

³⁹² Jean d'Enghien, *Chroniques de Brabant*, vers 1470, cité par Jean LEMAIRE, « La conception de l'histoire chez les chroniqueurs bourguignons d'après les prologues de leurs oeuvres », dans Danielle BUSCHINGER (éd.), *Histoire et littérature au Moyen Âge. Actes du colloque du Centre d'études médiévales de l'Université de Picardie (Amiens, 20-24 mars 1985)*, Göppingen, Kümmerle (Göppinger Arbeiten zur Germanistik, 546), 1991, p. 235-249, p. 247.

³⁹³ Traduction du *Libellus apologeticus* de Vincent de Beauvais par Jean de Vignay, ms. Paris, BnF, fr. 316, fol. 7 v.

³⁹⁴ Olivier de La Haye, *Poème sur la grande peste de 1348*, 1426, éd. Georges Guigue, *Op. cit.*, p. 166-167.

Ne je n'ai pas si grant loisir
 Que je les pregne toz affait,
 Ainz faz aussi comme cil fait
Qui les fleurs quiert aval la pree
Qui toute est vers et enflouree
et qui tant voit de fleurs diverses
Vermeilles, ides, jaunes, perses
Et par derriere et par devant
Ne seit les queles cueille avant³⁹⁵.

D'autres auteurs-compilateurs ne se contentent pas de mettre en œuvre le processus de moissonnage décrit, mais se revendiquent explicitement de la compilation par le titre même conféré à leurs œuvres. Ce titre emblématise à la fois leur démarche et le dessein qu'ils poursuivent. Citons par exemple pour le haut Moyen Âge les *Flores chronicorum* de Bernard Gui, et pour le Moyen Âge tardif, la *Fleur des estoires de la terre d'Orient* de Hayton, la *Fleur des histoires* de Jean Mansel, ou encore le *Violier des histoires romaines*³⁹⁶ :

Cy commence **le livre de la Fleur des hystoires de la terre de Orient**, lequel frere Hayton, seigneur du Corc (?), cousin germain du roy de Armenie, **compilla** par le comendement du pape Climent Quint [...] ³⁹⁷ ;

Cy commence le livre intitulé **la Fleur de toutes histoires compilé** par honnorable homme Jehan Mansel, de Hesdin³⁹⁸.

Dans le prologue général des deux rédactions (brève et longue) de son œuvre, Jean Mansel fournit plusieurs lignes explicatives quant à son titre :

Ainsi ceulx qui vouldront lire en ce livre pourront trouver plusieurs divers més et entremés à l'apetit de leur esperit pour sa refection. Et puet ce livre estre apellé la **Fleur des histoires**, car comme de la fleur vient le fruit, ainsi de mirer et regarder souvent en ceste fleur puet venir bon fruit à ceulx qui se y occuperont à la loenge de Dieu, qui vueille mener ceste euvre à perfection. Amen³⁹⁹ ;

Et avons notre matiere divisee en quatre volumes, lesquels quatre volumes achevez parferont notre livre qui peut estre nommé la **Fleur des histoires**, car ainsi comme de la fleur d'un arbre procede le fruit, ainsi semblablement par la recordacion des histores contenues en notre livre, l'en porra trouver et prendre bon fruit et aprendre à cognoistre le bien et le mal, c'est assavoir le bien pour le faire, et le mal pour le decliner⁴⁰⁰.

Par ailleurs, il convient de noter que le recours au terme de *fleur* ne s'effectue pas uniquement pour la métaphore végétale qu'elle permet de filer en référence à la pratique de compilation. Le

³⁹⁵ Gautier De Coinci, *Les Miracles de Nostre Dame*, 1214-1236, éd. Frederic V. Koenig, Genève, Droz, 1970, t. IV, p. 110, *Don gînis qui reçut l'image Dieu en wages*, vv. 1-12.

³⁹⁶ Un violier désigne un bouquet de violettes et, par extension, n'importe quel autre bouquet. En l'occurrence, l'œuvre citée comprend la fleur de quelques histoires romaines moralisées (voir *Le violier des histoires romaines*, éd. Geoffroy Hope, Genève, Droz, 2002 (Textes littéraires français, 548).

³⁹⁷ Hayton, *La Fleur des histoires d'Orient*, cité d'après le ms. Paris, BnF, fr. 12201, fol. 1.

³⁹⁸ Jean Mansel, *Fleur des Histoires*, 1456-1460, cité à partir du ms. Genève, BGE, fr. 64, fol. 2 r.

³⁹⁹ Jean Mansel, *Fleur des histoires*, 1456-1460, cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 vb.

⁴⁰⁰ Jean Mansel, *Fleur des histoires*, 1462-1464, cité à partir du ms. Chantilly, BC, fol. 9 va.

syntagme rend également compte d'un emploi figuré attesté dans le lexique médiéval mais déjà dès le latin classique, à savoir *le meilleur de quelque chose* :

Et nous aussi, dans le dessein que nous avons formé d'écrire sur l'éloquence, nous ne nous sommes point proposé un modèle unique, pour nous faire un devoir d'en calquer servilement tous les traits, mais nous avons réuni et rassemblé tous les écrivains, pour puiser dans leurs ouvrages ce qu'ils renferment de plus parfait, **pour en prendre en quelque sorte la fleur**. Car si, parmi les écrivains dont le nom mérite d'être conservé, il n'en est aucun qui n'offre quelque chose d'excellent, il n'en est aucun aussi qui nous semble réunir toutes les parties. Il nous a donc paru que ce serait une folie de rejeter ce qu'il y a de bon dans un écrivain, à cause de quelques défauts, ou de le suivre dans ses erreurs, quand nous avons reçu de lui d'utiles préceptes⁴⁰¹ ;

S'il y a riens qui vous prouffite,
Dieu, dont procède tout merite,
En loez par sa bonté haulte.
Le meilleur prenez à l'eslite⁴⁰² ;

[...] auquel de sa bonne grace je me nomme tout humble escripvain et le mendre de ses serviteurs, prest de faire ce que ma possibilite pourra souffire pour son vouloir acomplir ; recongnoissant que, aprez Dieu, je tieng de luy ma vie et suis celluy qui, pour luy faire service agreable, voudray tousjours de bien en mieulx icelle employer ; sachant de vray que de sa nature il est affecte a veoir, estudier et auoir livres et croniques sur toutes riens ; et comme il en ait desja veu moult de nouveaux mis en avant en pluseurs lieux et que larguement en ait fait escripre, et que **P'eslite de la fleur des histoires** et batailles fust mise en delay et au derriere, c'est assavoir le livre du noble et tryumphant prince Charlemaine le grant, qui fu l'un des noeuf preux et si vaillant que par excellence il est bien digne de porter couronne par dessus tous ceulx qui oncques devant et après luy en terre regnenrent⁴⁰³.

Si certains compilateurs privilégient la constitution d'un bouquet le plus varié et le plus exhaustif qui soit, d'autres s'inscrivent dans une démarche d'écramage visant à sélectionner uniquement les meilleures fleurs du jardin⁴⁰⁴. Il s'agit pour ces derniers, à partir d'une documentation multiple et hétérogène, d'extraire le grain de l'ivraie⁴⁰⁵.

Ainsi, de nombreux ouvrages constitués sur le principe du rassemblement sillonnent tout le Moyen Âge⁴⁰⁶. On citera à titre d'exemples un genre particulièrement en vogue à l'Antiquité et à la

⁴⁰¹ Cicéron, *De l'invention*, livre second, II.

⁴⁰² *Fleur des histoires*, épilogue du livre 3 de la rédaction brève, Bruxelles, KBR, 9232, fol. 489 vb.

⁴⁰³ David Aubert, *Croniques et Conquestes de Charlemaine*, 1458, éd. Robert GUIETTE, Bruxelles, Palais des Académies, 1940, t. I, p. 13-14.

⁴⁰⁴ Comme l'illustre la citation suivante de Pétrarque empruntant aux conseils de Sénèque : « Nous devrions écrire de la même manière que les abeilles font leur miel, non pas en préservant les fleurs, mais en les transformant en rayons de miel, de sorte que d'un grand nombre de ressources variées naisse un produit unique qui soit à la fois différent et meilleur », traduction de « *Standum denique Senece consilio... ut scribamus scilicet sicut apes mellificant, non servatis floribus sed in favos versis, ut ex multis et variis unum fiat, idque aliud et melius* » (Pétrarque, *Familiarium rerum libri*, xxiii. 19, *ibid.* 1018-20, d'après une lettre à Boccace de 1366, cité par Ann MOSS, *Les Recueils de lieux communs. Méthodes pour apprendre à penser à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002, p. 97 et p. 482).

⁴⁰⁵ Cette métaphore n'est pas sans rappeler d'ailleurs le jeu de mots du rhétoricien Jean Molinet sur son propre nom, évoquant le moulin : voir Cynthia BROWN, « L'éveil d'une nouvelle conscience littéraire en France à la grande époque de transition technique : Jean Molinet et son moulin poétique », dans *Le Moyen Français*, n°22, 1989, p. 15-35.

⁴⁰⁶ Nous ne faisons pas figurer ici les anthologies qui, si elles correspondent à une logique de rassemblement similaire à celle observée pour les autres types de recueils mentionnés, ne sont pas attestées avant la Renaissance. D'autres types

Renaissance, à savoir les *florilèges*⁴⁰⁷, littéralement des bouquets de fleurs, qui sont des ouvrages réunissant, sous la forme d'un recueil, des citations d'autorités. Les florilèges ne contiennent en principe pas d'interventions personnelles du compilateur, dont le travail se limite au choix et à l'organisation des citations empruntées à différents ouvrages⁴⁰⁸.

On citera également les *summa* qui sont des compilations de livre-outils donnant à lire des résumés bien ordonnés de textes issus du *Corpus iuris civilis* ou du *Corpus iuris canonici*⁴⁰⁹. Dans le même sillage, les *compendia* sont des manuels diffusés dans des milieux restreints et répondant à des besoins précis : « ils doivent aider l'étudiant à conquérir ses grades et rassemblent tout ce qui permettra de satisfaire les examinateurs : définitions, schémas de divisions des sciences, questions disputées ou quodlibétiques du maître ou d'un émule, extraits commentés d'*auctores*, thèses propres au professeur. »⁴¹⁰.

Enfin, l'on citera les *miscellanea* qui constituent un regroupement artificiel de *libelli* ayant connu une circulation autonome, reposant généralement sur une volonté de conservation matérielle des documents, sans logique thématique⁴¹¹.

de recueils sont moins répandus tels que le *collectarius*, qui peut désigner « une compilation en général mais aussi une certaine catégorie d'ouvrages religieux – le *collectarius expositionum super psalterium*, livre de prière qui renferme les collectes de l'année, attribué à Petrus Herentals. Assez courant, son équivalent français *collectaire* paraît toujours avoir trait à ce genre de recueil. » (Wagih AZZAM, Olivier COLLET et Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Cohérence et éclatement : réflexion sur les recueils littéraires du Moyen Âge », dans *Op. cit.*, p. 34).

⁴⁰⁷ Il est d'ailleurs symptomatique de noter à cet égard que « le mot *florilegium*, tellement utilisé à notre époque pour désigner ce genre littéraire, n'appartient pas à la langue latine ancienne et médiévale. Il s'agit d'un néologisme, créé à l'époque moderne sur le modèle de *spicilegium*, d'après un adjectif classique *florilegus* employé par Ovide [...]. *Florilegus* ("qui choisit des fleurs") vient de *flos*, "fleur" et *legere*, "cueillir", "choisir". Le nom français florilège qui en est issu, date de 1697 » (Jacqueline HAMESSE, « Le vocabulaire des florilèges médiévaux », dans Olga WEIJERS (éd.), *Méthodes et instruments du travail intellectuel au Moyen Âge. Études sur le vocabulaire*, Turnhout, Brepols, 1990 (Civica). Études sur le vocabulaire intellectuel du Moyen Âge, III), p. 209-230, p. 209).

⁴⁰⁸ La définition est inspirée des travaux suivants : Jacqueline HAMESSE, « Les florilèges philosophiques du XIII^e au XV^e siècle », dans *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales. Définition, critique et exploitation. Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve (25-27 mai 1981)*, Louvain-la-Neuve, Institut d'études médiévales, 1982, p. 181-191, p. 181 ; Ann MOSS, *Les Recueils de lieux communs*, *Op. cit.*, p. 54 ; Birger MUNK-OLSEN, « Les florilèges d'auteurs classiques », dans *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales*, *Op. cit.*, p. 151-164, p. 154.

⁴⁰⁹ Définition empruntée à Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires*, *Op. cit.*, p. 112.

⁴¹⁰ Léopold GÉNICOT, « Table ronde », dans *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales*, *Op. cit.*, p. 284.

⁴¹¹ Voir notamment les définitions suivantes : « gathering of texts linked by no particular theme, arranged in no significant sequences, and segregated into no meaningful groups or patterns of items » (Carter REVARD, « From French "fabliau manuscripts" and MS Harley 2253 to the *Decameron* and the *Canterbury Tales* », dans *Medium Aevum*, n°69/1, 2000, p. 261-268, p. 261) ; « the collection in question was compiled in a chaotic and disordered fashion » (Jason O'ROURKE, « Imagining Book Production in Fourteenth-Century Herefordshire : The Scribe of British Library, MS Harley 2253 and his "Organizing Principles" », dans Stephen KELLY et John J. THOMPSON (éd.), *Imagining the Book*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 45-60, p. 45).

Toute tentative de définition d'un objet suppose de circonscrire ce qu'il est et ce qu'il n'est pas dans l'absolu, mais aussi comparativement à d'autres objets⁴¹².

Dès lors, l'on peut se demander : qu'est-ce qui fait que l'on se situe dans une compilation et non dans un rassemblement quelconque de matériaux ? Il nous semble qu'il faille identifier à cet égard deux facteurs.

Premièrement, l'*intentio auctoris*. Une compilation existe en tant que telle dans la mesure où elle est générée par la volonté consciente d'un auteur-compilateur de faire œuvre de compilation⁴¹³. Celle-ci est, si pas revendiquée, au moins conscientisée. L'intention littéraire⁴¹⁴ l'emporte donc sur les impératifs matériels et contraintes économiques ; il n'y a donc rien de fortuit ni de pragmatique dans la démarche.

Secondement, l'*ordinatio*. En corrélation avec l'intention auctoriale, la volonté de conférer un ordonnancement à un rassemblement de textes, de générer du sens à partir de ce rassemblement et de ramener la diversité des sources à une unité est également définitoire du geste compilatoire.

Ces deux facteurs, combinés, présentent une valeur définitionnelle, mais sont-ils pour autant suffisants pour qualifier une œuvre de « compilation » ? Le recours à une source ancienne suffit-il à supputer un geste compilatoire ? Peut-on placer sur le même pied un texte qui convoque ponctuellement plusieurs sources disparates en veillant à leur donner une certaine organisation, et un texte qui, dans son ensemble et de bout-en-bout, se caractérise par une démarche compilatoire ? Autrement posé, pour être qualifié de « compilation », un texte doit-il être compilé dans l'une, dans certaines de ses parties ou dans son tout ? Ainsi que l'a avancé Florent Coste,

Il n'est à cet effet pas aisé de cerner le travail et les opérations du compilateur. La compilation s'étend dans ses formes et ses pratiques sur un spectre très large : de la pure répétition et reconduction des textes à l'intrication des hypotextes mobilisés, en passant par l'abréviation et la dilatation, le compilateur se manifeste selon diverses modalités et selon un quotient d'intervention tout à fait variable⁴¹⁵.

Selon nous, la compilation devrait être appréhendée par rapport à la notion de seuil et selon un certain *continuum*⁴¹⁶. En effet, si la démarche compilatoire est particularisante ou restrictive au sein d'un texte, l'on pourra alors parler de geste compilatoire « ponctuel » ou « séquentiel ». En

⁴¹² Comme l'ont fait remarquer les époux Rouse, un flou affecte la terminologie médiévale, en particulier concernant certains vocables : « In concluding this consideration of terminology, it might be well to issue a caution against attaching too much significance to change of terms, especially of a single term, unless there is additional evidence that such supposed significance is real » (Richard H. ROUSE et Marie A. ROUSE, « Florilegia of Patristic Texts », dans *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales*, *Op. cit.*, p. 165-180).

⁴¹³ Paul Bertrand a entrepris une réflexion similaire pour la production documentaire : Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires*, *Op. cit.*, p. 104.

⁴¹⁴ L'intention littéraire n'est pas propre à la production dite littéraire ; elle peut tout à fait caractériser la production documentaire, pour autant qu'une volonté de conception, de construction et de composition émane de la part des rédacteurs.

⁴¹⁵ Florent COSTE, « Le travail d'un compilateur. Jacques de Voragine et la *Légende dorée* », dans *Hypothèses*, n°1, 2010 (13), p. 61-71, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2010-1-page-61.htm> (page consultée le 16 août 2020).

⁴¹⁶ Comme l'a écrit Franck Collard dans une formule ramassée et percutante, « L'autonomie de l'œuvre est un fait, c'est son degré qui pose problème. » (Franck COLLARD, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, *Op. cit.*, p. 43).

revanche, dès lors que la démarche est expansive et généralisante, et que le geste est organique et structurant du projet même d'un auteur, le texte gagne alors à être qualifié de compilation⁴¹⁷.

Ainsi, dans le cadre de nos recherches doctorales, nous proposons de penser et de définir la compilation en des termes qui sont à la fois l'organicité et la granularité⁴¹⁸. Assurément, la définition de ce seuil n'est pas inhérente ou immanente à la compilation elle-même, tout comme elle n'est pas jalonnée par des paramètres réglés de façon cartésienne ; elle émane d'une certaine appréciation critique – qui n'exclut donc pas une forme arbitraire et d'arbitrage – reposant sur la combinaison des facteurs mis en exergue précédemment.

Cette étude de sémantique lexicale portant sur les attestations de *compilateur*, *compiler* et *compilation* a permis de dégager, à partir des textes français médiévaux, des phénomènes de fréquence de certaines unités ou constructions lexicales, d'identifier des co-occurrences, de mettre au jour les virtualités sémantiques de ce faisceau de vocables et des relations qu'ils entretiennent.

Cette étude présente également une valeur heuristique : au terme de l'examen des attestations récoltées, nous souhaitons proposer des définitions claires des syntagmes *compilateur*, *compiler* et *compilation*, qui seraient conformes à l'usage de l'époque médiévale et rendraient compte de leurs effets de sens.

Ainsi, dans un sens premier (largement attesté dans l'ensemble de la période médiévale), le *compilateur* est l'agent qui collecte et assemble des matériaux épars et multiples, et dans un second sens (davantage répandu aux XIV^e et XV^e siècles), celui qui compose une œuvre (écrite ou non) à partir de ce rassemblement. Dans cette même logique, le verbe *compiler* désigne au sens premier, l'action de rassembler des matériaux épars et multiples (à savoir la cueillette, le tri et la mise en bouquet) et, au sens second, l'action de composer une œuvre à partir du rassemblement de ces derniers. Enfin, le substantif *compilation* renvoie à l'action de compiler et, par métonymie, au résultat issu de cette action, à savoir un assemblage cohérent et structuré d'éléments à l'origine disparates.

La perspective de cette étude pourrait être à l'évidence enrichie par l'exploration d'autres termes. Pour la dénomination des agents de l'écrit pour lesquels les termes sont multiples et les emplois divers⁴¹⁹, un travail d'exploration et de débroussaillage a déjà été entrepris pour beaucoup

⁴¹⁷ Cette différenciation a été exprimée en d'autres mots par Joël Blanchard : « Il y a, nous semble-t-il, une différence entre une pratique communément reconnue au Moyen Âge et qui se borne à quelques sources d'inspirations, à la reprise d'un thème, d'une image, d'un nom propre, et une systématique de la chose érigeant l'emprunt en genre. » (Joël BLANCHARD, « Compilation et légitimation au XV^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 150).

⁴¹⁸ Voir également le chapitre 6, début du point 2.

⁴¹⁹ Ainsi que l'a signalé Jacqueline Cerquiglini-Toulet : « Dans le champ qui se déploie du ménestrel au poète (qui n'atteint d'ailleurs ce statut que par une reconnaissance de ses fils, de la postérité), quelles sont les places sociales ? Les termes sont multiples, qui désignent l'auteur : *dicteur* (non pas celui qui dicte, mais celui qui compose), *acteur*, *facteur*, *faitist*, *collecteur*, *versifieur*, *reciteur* ; les emplois, divers : secrétaire d'un prince, fonctionnaire royal, homme d'église. On parlera commodément, pour cette figure de l'auteur, de clerc-écrivain. De ce clerc au ménestrel, les différences sont à situer dans deux domaines fondamentaux : le rapport au livre, en amont, et en aval, dans sa lecture et dans sa production, le lien de dépendance aux mécènes. » (*La Couleur de la mélancolie. La fréquentation des livres au XIV^e siècle*, *Op. cit.*, p. 42-43).

d'entre eux (*cf.* les travaux cités tout au long de notre étude) ; pour l'action, l'enquête pourrait être prolongée par l'examen de verbes tels qu'*assembler*, *collectionner*, *concueillir* ; et pour les objets, les termes voisins comme par exemple ceux d'*aggregation*, de *collection*, de *recueil* mériteraient des investigations plus poussées.

Dans cette étude, nous avons voulu également confronter nos propres représentations afférentes à la pratique de compilation avec les discours tenus par les auteurs médiévaux. Les citations où la compilation est prise en mauvaise part se révèlent finalement très peu nombreuses. Contrairement aux discours généralement véhiculés par l'*opinio communis*, la démarche du compilateur n'est pas d'emblée perçue comme une tâche ingrate par les auteurs médiévaux. Ces derniers distinguent les compilations qui se contentent de piller indûment le travail d'autrui, de celles qui se caractérisent par un véritable travail d'érudition⁴²⁰ (le geste compilatoire dans sa dimension de composition), voire de mise en page et de mise en livre⁴²¹ (le geste compilatoire dans sa dimension codicologique).

Le compilateur ne se dissimule plus derrière le régime de l'anonymat ; il assume désormais son identité (parfois même nommément), conquiert un statut tout à fait honorable et s'assimile à la figure de l'auteur en assumant son activité de composition. À l'instar d'un auteur, il justifie et légitime son entreprise d'écriture en recourant parfois à certains *topoi* discursifs⁴²². Aux XIV^e et XV^e siècles, le compilateur ne sert pas uniquement de courroie de transmission d'un savoir antérieur, il ne se contente pas de plagier ou de rapporter les discours d'autrui, il ne s'efface plus devant le poids des autorités ; désormais, il prend appui sur des modèles pour s'approprier pleinement l'écriture. À partir de la sélection, de la confrontation et de la collection des extraits issus de ces autorités, le compilateur construit les fondements de sa propre autorité et, partant, de son identité auctoriale.

De telles attestations de témoignages d'époque, couplées à l'existence avérée d'un lexique dédié aux différentes facettes du geste compilatoire, sont éloquentes. Elles révèlent une conscience littéraire qui se manifeste à la fin de la période médiévale aussi bien dans l'auto-énonciation du compilateur que dans le discours de ses contemporains. Le lexique entérine ainsi les transformations des mentalités et des pratiques scripturales apparues depuis le Moyen Âge central.

⁴²⁰ Cette idée renvoie à la thèse défendue par les différents articles du volume collectif suivant : Mireille CHAZAN et Gilbert DAHAN (éd.), *La méthode critique au Moyen Âge*, *Op. cit.*

⁴²¹ Voir les différentes citations de Christine de Pizan.

⁴²² Un témoignage exemplaire peut être lu chez Christine de Pizan qui entérine les évolutions mises en évidence, et dont le statut de femme, en plus de celui de compilatrice, la conduisent à légitimer sa prise de parole. Ainsi, dans le *Livre des faits d'armes*, l'auteur de sa source l'*Arbre des batailles*, Honorat Bovet, lui apparaît en songe et l'invite à entreprendre sa cueillette et sa sélection de fleurs, tout en la rassurant sur les qualités de sa compilation : « C'est commun usage entre mes disciples de eulx entredonner et departir des fleurs que ilz prennent en mes jardins diversement, et tous ceulx qui s'en aydent ne les ont pas premier cueillies. Comment ? Ne s'ayda pas Jehan de Meun en son livre de la rose des diz de Lauris et semblablement d'autres ? S'y n'est point de reprouche, ains est louenge quant bien et proprement sont applicquiez et la gist la maistrise et est signe d'avoir foison veu et visité mains livres, mais la ou mal a propos on feroit servir choses ailleurs prinse, la seroit le vice. Sy faiz hardiement et ne te doubtes, car ton œuvre est bonne et sy te certiffie que de maint saige encores sera louee. » (Christine de Pizan, *Le Livre des faits d'armes et de chevalerie*, 1410, Paris, BnF, fr. 603, fol. 49c, cité par Hélène BIU, « Aux sources d'une (ré)écriture. L'*Arbre des batailles* lu par Christine de Pizan », dans *Le Moyen Âge*, t. CXXV, 2019/1, p. 93-110).

Cette étude a ainsi permis de dégager les permanences et les ruptures dans les pratiques de l'écrit médiéval, dont le lexique serait à la fois le témoin et le véhicule. Comme nous l'avons montré, la perception contrastée de la figure du compilateur au Moyen Âge ne s'explique pas uniquement par la chronologie mais par les changements et les évolutions qui affectent le champ de l'écrit médiéval, qui eux-mêmes conduisent à une redéfinition de la perception des activités de ses acteurs.

Ces constats invitent donc à interroger et à reformuler nos postulats critiques à propos du travail du compilateur, de son originalité, de son auctorialité, afin de placer ou de resituer les concepts poétiques hérités de la modernité en étroite correspondance avec les réalités et les usages de l'époque médiévale. Ils amènent en effet à reconsidérer notre conception hiérarchisée et fragmentée de la production de l'écrit au profit d'une vision centrifuge au sein de laquelle différents instances de l'écrit gravitent autour de la production du texte et du livre médiéval.

« Qu'importe qui parle, quelqu'un a dit qu'importe qui parle. »

Samuel Becket, *Nouvelles et textes pour rien*,
Paris, Éditions de Minuit, 1958, p. 129.

CHAPITRE 3

ACTEURS ET TENEURS DE LA *FLEUR DES HISTOIRES* DE JEAN MANSEL

Ce chapitre présente les acteurs et les teneurs du corpus d'étude à partir duquel nous tenterons d'appréhender le geste compilatoire à la fin du Moyen Âge. Il vise à insérer la *Fleur des histoires* dans son contexte, entendu comme « l'ensemble des circonstances dans lesquelles s'inscrit un acte de discours, sa situation d'énonciation proprement dite, mais aussi les conditions sociales, politiques, économiques et culturelles qui en orientent la production et le sens. »⁴²³. Il s'agit donc de placer la compilation de Jean Mansel dans son milieu historique et littéraire de production, à savoir la cour de Bourgogne au XV^e siècle.

Pour circonscrire les acteurs et teneurs de la *Fleur des histoires*, nous poserons, dans le premier point de ce chapitre, les jalons qui serviront à appréhender l'environnement historico-politique et littéraire dans lequel Jean Mansel produit sa compilation. Si la cour de Bourgogne est généralement réputée pour son faste, ses fêtes somptueuses et ses joutes, elle est également reconnue par la critique comme un foyer particulièrement prolifique pour la production de la « littérature au second degré » (traductions, mises en prose, compilations). Ce vivier de réécritures nous servira d'observatoire privilégié concernant les pratiques de compilation. Dans cette perspective, nous nous intéresserons plus spécifiquement aux compilations historiques élaborées dans le sérail bourguignon, et procéderons à une tentative de recension de ces œuvres.

⁴²³ Paul ARON, Denis SAINT-JACQUES et Alain VIALA, *Le Dictionnaire du Littéraire*, Paris, PUF, 2002, p. 113-114, ici p. 114, col. a.

Dans une approche traditionnelle allant de la production à la diffusion d'un texte, nous présenterons l'auteur Jean Mansel dans le deuxième point du chapitre, et discuterons du dossier épineux du commanditaire-dédicataire-destinataire de l'œuvre dans le troisième. Si les données biographiques concernant Jean Mansel sont principalement de seconde main et reposent sur des documents d'archives, le traitement de la question du commanditaire résulte de la synthèse de sources documentaires et de l'exploitation des renseignements fournis par le texte et les manuscrits.

De même, la délimitation des publics de la *Fleur des histoires*, traitée dans le quatrième point, qui a été jusqu'ici esquissée de façon sommaire par certains travaux, fera l'objet d'une approche globale et systématique. Cette dernière consistera à récolter les indices d'appartenance prélevés sur l'ensemble des copies afin d'ériger une vision d'ensemble des différents milieux de diffusion du texte. Notre point de départ est bien le corpus des *codices* de la *Fleur des histoires* ; l'exploitation de sources documentaires – inédites ou éditées – telles que les inventaires, les testaments, les comptes permettant de saisir le patrimoine livresque des individus n'a pas été entreprise méthodiquement, à moins que certains cas de possession nous y invitaient.

Enfin, dans le cinquième et dernier point du chapitre, en dépit du caractère vaste des matières recouvertes par la compilation de Jean Mansel, nous tenterons de donner un aperçu condensé et méthodique du contenu et de la structure de l'œuvre, en mettant en évidence les voies principales qu'emprunte la *Fleur des histoires*.

1. Contexte historique et paysage littéraire à la cour de Bourgogne

Les États bourguignons constituent un ensemble des territoires réunis, par des voies différentes (constitution d'un réseau d'alliances et de clientèles par héritage, achats, mariages stratégiques), sous et par les ducs de Bourgogne de la maison royale française des Valois au XV^e siècle⁴²⁴.

Dans cet espace politique et territorial frontalier, les ducs de Bourgogne, et en particulier Philippe le Bon, ont soutenu plus ou moins activement la production littéraire et artistique, soit en faisant l'acquisition de copies d'ouvrages d'auteurs bourguignons, soit en commandant des ouvrages dont l'initiative même leur revient. Les professionnels de l'écrit et du livre se livrent à une production particulièrement prolifique, que d'aucuns pourraient qualifier de « spécifiquement bourguignonne ». Néanmoins, selon le point de vue adopté⁴²⁵, cette qualification ne fait aujourd'hui pas consensus au sein de la critique. Nous envisageons ici le propos sous l'angle littéraire et culturel.

Il faut constater, tout d'abord, que certains phénomènes observables à la cour de Bourgogne ne sont, en réalité, que la réplique ou le prolongement de ce qui est déjà attesté dans le royaume des princes de lys. C'est le cas par exemple des grandes entreprises de traduction, de la conception du prince mécène, de la création d'une charge officielle d'historiographe de la cour, ou des intérêts bibliophiles du prince⁴²⁶.

Parallèlement, d'autres traits semblent davantage caractéristiques du milieu bourguignon tels que le mouvement des mises en prose, la constitution d'une riche et fastueuse collection d'ouvrages par Philippe le Bon d'à peu près 857 manuscrits, complétée ensuite par Charles le Téméraire, l'importance de la place accordée à l'histoire dans cette collection et, plus largement, à la cour de Bourgogne, l'émulation livresque de la part des membres de l'aristocratie bourguignonne sur le modèle de la librairie ducale, l'existence d'un réseau socioprofessionnel d'acteurs du livre et de l'écrit⁴²⁷.

⁴²⁴ Voir Paul BONENFANT, *Philippe le Bon. Sa politique, son action*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 1996 (Bibliothèque du Moyen Âge, 9) ; Philippe CONTAMINE, *Des pouvoirs en France, 1300-1500*, Paris, École normale supérieure, 1992, chapitre 5 : *La Bourgogne au XV^e siècle*, p. 61-74. Walter PREVENIER et Wim BLOCKMANS, *Les Pays-Bas bourguignons*, Anvers, Fonds Mercator, 1983 ; Bertrand SCHNERB, *L'État bourguignon, 1363-1477*, Paris, Perrin, 2005 (Tempos).

⁴²⁵ Par exemple, sous l'angle historique et institutionnel, Werner Paravicini a posé la question du « mythe bourguignon » et se demande « si ce que nous tenons pour typiquement "bourguignon" peut être distingué et défini : y a-t-il des formes d'organisation, curiale, administrative, militaire, diplomatique que l'on peut dire bourguignonnes ? » (Werner PARAVICINI, « La fin du mythe bourguignon ? », dans *La cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel*, Ostfildern, Jan Thorbecke, 2013, p. 11-17, p. 16).

⁴²⁶ Voir Françoise AUTRAND, *Charles V le Sage*, Paris, Fayard, 1994 ; Jean DEVAUX, « Introduction. Littérature et politique sous les premiers Valois », dans *Le Moyen Âge*, t. CXVI, 2010/3-4, p. 533-543, ID., « De la biographie au miroir du prince : le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V de Christine de Pizan », dans *Ibid.*, p. 591-604, ainsi que les autres contributions du numéro ; Joëlle DUCOS, « Goût des sciences et écriture du savoir à la cour de Charles V » dans *Op. cit.* ; Joëlle DUCOS et Michèle GOYENS (éd.), *Traduire au XIV^e siècle : Evrart de Conty et la vie intellectuelle à la cour de Charles V*, Paris, Champion, 2015.

⁴²⁷ Voir Jean DEVAUX (éd.), *Littérature et culture historiques à la cour de Bourgogne. Actes des rencontres internationales organisées à Dunkerque (Université du Littoral – Côte d'Opale), le jeudi 27 octobre 2005*, dans *Le Moyen Âge*, n°112, 3/4, 2006 ; Georges DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.* ; Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.* ; Graeme SMALL, « Clio à la cour de Bourgogne au XV^{ème} siècle », dans *La librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la bibliothèque royale de Belgique*, BOUSMANNE Bernard et alii (éd.), vol. IV : *Textes historiques*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 11-23 ; Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne (ca 1420-1520)*, Turnhout, Brepols, 2014 (Texte, Codex & Contexte, 16).

Les États bourguignons, à la fois espace et construction politique⁴²⁸, se situent ainsi dans un entre-deux de continuité dynastique et de prolongement de la politique culturelle observée à la cour royale de France, ainsi que d'autonomisation politique et de revendication de spécificités identitaires, historiques, artistiques propres aux territoires bourguignons.

Du point de vue strictement littéraire, on peut s'interroger : dans quelle mesure la production bourguignonne parvient-elle à épouser les formes d'un espace de production déjà existant ? Cette production dite « bourguignonne » se développe-t-elle en parallèle, à la mode, par réaction, par opposition ou par résistance à d'autres espaces sociopolitiques et littéraires ? Plus spécifiquement, la maison de Bourgogne doit-elle être perçue comme l'imitation, le prolongement ou le contre-discours de la dynastie royale française des Valois ? Enfin, pourrait-on identifier des dynamiques locales et spécifiquement mises en place ou nourries au sein du milieu bourguignon, qui autoriseraient à faire un usage pertinent de « la littérature de Bourgogne » ou, plus largement, de « la production artistique bourguignonne »⁴²⁹ ?

Sous la plume de l'historien de la littérature Georges Doutrepoint, la littérature de « la cour des seigneurs de Bourgogne » est définie comme « l'ensemble des livres nouveaux qui sont issus de la plume de leurs contemporains, et des livres anciens, qui de leur temps, étaient encore en circulation et en lecture. »⁴³⁰. Deux aspects sont donc mis en évidence dans cette définition : d'une part, la production d'objets nouveaux par des auteurs bourguignons et, d'autre part, la consommation d'objets anciens par les ducs de Bourgogne et leur entourage. Par ailleurs, si l'on se réfère au choix du titre de son ouvrage, Georges Doutrepoint met l'accent sur la littérature *française* à la cour de Bourgogne, ce qui inscrit d'emblée la production des Pays-Bas méridionaux dans un champ dont les normes de fonctionnement sont dictées par la cour de France, dans une logique de centre et de périphérie, ce qui n'est pas sans poser des questions de reconnaissance, de légitimité et d'émancipation.

L'historien de la littérature Claude Thiry s'inscrit dans la lignée de George Doutrepoint et considère que les ducs de Bourgogne ont cherché à « forger une identité qui s'oppose à la royauté et qui doit se définir par rapport à elle ». Dans ce contexte, la littérature a permis de soutenir « cette ligne de conduite, donnant naissance à une littérature partisane – on n'ose dire nationale – solidaire de la politique ducal »⁴³¹.

Sous la plume de l'historien Éric Bousmar, la « littérature bourguignonne » caractérise « la littérature produite dans les milieux gravitant autour de la cour des ducs Valois de

⁴²⁸ Voir l'approche adoptée par Élodie LECUPPRE-DESJARDIN, *Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e-XV^e siècles)*, Paris, Belin, 2016 (Histoire).

⁴²⁹ Voir à cet égard les deux contributions suivantes : Tania VAN HEMELRYCK, « Qu'est-ce que la littérature ... française à la cour des ducs de Bourgogne ? », dans Werner PARAVICINI (éd.) *La cour de Bourgogne et l'Europe*, *Op. cit.*, p. 351-359 ; Hanno WIJSMAN, « "Bourgogne", "bourguignon"... Un style de manuscrits enluminés ? », dans *Ibid.*, p. 361-376.

⁴³⁰ Georges DOUTREPOINT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. VI.

⁴³¹ Claude THIRY (éd.), « *A l'heure encore de mon écrire* ». *Aspects de la littérature de Bourgogne sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, Louvain-la-Neuve, Les Lettres Romanes (n°hors série), 1997, p. 7.

Bourgogne [...] »⁴³².

Nous prenons appui sur cette définition pour envisager plus largement « la production artistique bourguignonne » comme étant celle effectuée dans l'espace des territoires bourguignons, sous les ducs Valois de Bourgogne Philippe le Bon et Charles Téméraire, par des officiers⁴³³ ducaux rétribués pour leurs activités artistiques ou scripturales ou exerçant une autre charge pour laquelle ils sont rémunérés.

Dans une tentative visant à dégager les traits caractéristiques de la production bourguignonne, Michel Zink avait mis l'accent sur « la narration en prose divisée en chapitres »⁴³⁴. Dans cette perspective, à partir d'un corpus de mises en prose, Georges Doutrepont considérait déjà avant lui que « la répartition de la matière en division marquées par des rubriques mérit[ait] d'être qualifiée de *procédé d'art*. »⁴³⁵. Toutefois, si la mise en chapitres est très souvent constatée dans les manuscrits de textes (mis en prose ou compilés) produits en milieu bourguignon, elle constitue en réalité une inflexion plus largement attestée à l'échelle des textes narratifs en prose conservés dans les manuscrits de la fin du Moyen Âge⁴³⁶.

Là où se distingue plus particulièrement la production bourguignonne, c'est, nous semble-t-il, à trois autres niveaux : (1) l'intensité des pratiques de réécriture observées ; (2) une forme d'« industrialisation » des objets manufacturés ; (3) l'endossement de différents rôles scripturaux par certains individus. Ces trois niveaux sont garantis et soutenus par la professionnalisation de plus en plus importante des métiers du livre et de l'écrit au sein de l'espace des Pays-Bas méridionaux, d'une part, et par la constitution d'un réseau d'acteurs de l'écrit et du livre dans ce même espace, dont certains gravitent même à proximité du duc, d'autre part. Dans le cadre de l'étude du geste compilatoire, nous nous focalisons essentiellement sur le premier niveau, bien que des références puissent être ponctuellement faites aux deux autres.

⁴³² Éric BOUSMAR, « Faut-il restituer Antitus Favre à la littérature bourguignonne ? Connections austro-bourguignonnes dans la carrière et l'œuvre d'un rhétoricien peu connu († entre 1501 et 1506) », dans Claude THIRY (éd.), « *A l'heure encore de mon écrire* », *Op. cit.*, p. 9-22, p. 10.

⁴³³ Conformément au sens attesté à la fin du Moyen Âge, on désigne par « officier » l'ensemble des individus administrant la chose publique au nom du prince (Olivier MATTEONI, *Servir le prince : les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Âge (1356-1523)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998 (Histoire ancienne et médiévale, 52), p. 11).

⁴³⁴ Michel ZINK, *Introduction à la littérature française du Moyen Âge*, Paris, Librairie générale française, 1993 (Le livre de poche, 500), p. 149.

⁴³⁵ Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.*, p. 644.

⁴³⁶ Voir en effet Cedrick PICKFORD, *L'évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge d'après le manuscrit 112 du fonds français de la Bibliothèque Nationale*, Paris, Nizet, 1960, en particulier « La disposition de la matière », p. 153-175 ; Jens RASMUSSEN, *La prose narrative au XV^e siècle (Étude esthétique et stylistique)*, Copenhague, Munksgaard, 1958, notamment p. 78.

1.1. La cour de Bourgogne comme vivier de pratiques de réécriture

Ainsi que de nombreux critiques modernes ont pu l'énoncer, l'écriture médiévale est surtout ou avant tout réécriture⁴³⁷. Cette dynamique de l'intertextualité est traduite dans cette célèbre citation de Bernard Cerquiglini, maintes fois reprise dans la littérature :

Qu'une main fut première, parfois, sans doute importe moins que cette incessante réécriture d'une œuvre qui appartient à celui qui, de nouveau, la dispose et lui donne forme. Cette activité perpétuelle et multiple fait de la littérature médiévale un atelier d'écriture ; Le sens y est partout, l'origine nulle part⁴³⁸.

Cette prolifération de la « littérature au second degré » s'observe de façon privilégiée à la cour de Bourgogne au XV^e siècle, au travers des entreprises de traductions, des mises en prose et des compilations. Elle repose sur des raisons à la fois littéraires et extralittéraires.

Dans le cas des traductions, que ce soit à la cour de Bourgogne ou dans d'autres milieux tels que la cour de Charles V, c'est la motivation linguistique qui justifie l'entreprise : il s'agit de donner à lire aux nobles de la cour des textes en langue vernaculaire qui leur sont davantage accessibles que les textes latins⁴³⁹.

Dans le cas des mises en prose dont l'intensité de production apparaît comme propre au milieu bourguignon, la prose est perçue, par contraste avec le vers, comme « une forme d'expression plus accessible à une fraction encore novice du lectorat »⁴⁴⁰ permettant ainsi une diffusion plus large du texte⁴⁴¹. Les motivations de l'auteur d'une mise en prose sont notamment renseignées par l'*acteur* des *Histoires de Charles Martel et de ses successeurs*, dans un prologue où David Aubert souligne la nécessité de moderniser à la fois la langue (remaniement intralingual) et la forme (mise en prose) :

Pourquoy, selon mon petit entendement, je le vous voeul declairer en cler françois, au mieulx qu'il me sera possible sans y oster ne adjoûter rien du mien ne de l'autrui, mais m'efforcheray d'ensieuvir la matiere, laquelle j'ay prinse et translatee d'anchiennes histoires rymées jadiz et reduitte en ceste prose, pour ce que au jour d'huy les grands princes et autres seigneurs appetent plus la prose que la ryme, pour le langaige quy est plus entier et n'est mie constraint⁴⁴².

Changement de langue ou changement de forme, les entreprises de traductions et de mises en prose participent toutes deux au processus de modernisation et d'accessibilité des textes.

⁴³⁷ Voir entre autres Gérard GENETTE, *Palimpsestes : la littérature au second degré*, *Op. cit.* ; Daniel POIRION, « Écriture et ré-écriture au Moyen Âge », dans *Op. cit.*

⁴³⁸ Bernard CERQUIGLINI, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, 1989, p. 57.

⁴³⁹ Voir les deux études de référence suivantes : Serge LUSIGNAN, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris/Montréal, Vrin, 1986 (Études médiévales) ; Jacques MONFRIN, « Humanisme et traductions au Moyen Âge », dans *Op. cit.*

⁴⁴⁰ Florence BOUCHET, « Pour une poétique du lecteur : le témoignage de quelques œuvres aux XIV^e et XV^e siècles », dans Danielle BOHLER (éd.), *Le goût du lecteur à la fin du Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'or, 2006 (Cahiers du Léopard d'or), p. 27-45, p. 31.

⁴⁴¹ Maciej ABRAMOWICZ, « De la mise en prose à la mise en vie. La réécriture en Bourgogne médiévale », dans *Op. cit.* ; Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, *Op. cit.* ; Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.*, p. 380 et suiv.

⁴⁴² Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, ms. 6, fol. 9 v-10 r.

Dans le cas des compilations, leur production repose sur la volonté de rassembler des connaissances multiples et éparées au sein d'une seule et même œuvre, ce qui est, après tout, l'essence même de tout projet de compilation, indépendamment de la période et de l'espace de production considérés. Néanmoins, l'intérêt nourri au sein du foyer curial bourguignon pour les grandes sommes, en particulier historiques, trouve également une motivation d'ordre contextuel⁴⁴³. L'agglomération ou, si l'on peut dire, la compilation d'œuvres anciennes participe à un plus vaste mouvement de légitimation de la politique ducale en matière d'autonomisation du duché et de conquête de territoires⁴⁴⁴.

Dans les trois cas de figure – translations, mises en prose et compilations –, c'est bien la diffusion et l'accessibilité à un lectorat élargi qui encouragent et motivent une telle activité de réécritures au sein du milieu bourguignon et qui, partant, érigent ce dernier comme un véritable laboratoire de production et d'observation de la « littérature au second degré ».

Plus largement, cette production est également sous-tendue par une motivation politique : elle illustre une volonté de la part de Philippe le Bon d'imiter – voire de concurrencer – la politique culturelle des rois Valois de France, en particulier celle de Charles V orientée vers la diffusion du savoir livresque par le biais notamment de nombreuses commandes de traductions en langue française⁴⁴⁵, en soutenant des entreprises de réécritures qui seraient le pendant de la production de la maison de France.

Pour soutenir ce mouvement de réécritures, à partir de Philippe le Bon et sous son mécénat, on observe une professionnalisation accentuée des métiers de l'écrit et de la fabrication du livre⁴⁴⁶. Indiciaires, historiographes, translateurs, compileurs, enlumineurs, rubricateurs, copistes travaillent en étroite collaboration avec la cour ou évoluent de près ou de loin autour de la sphère aulique.

L'on constate ainsi l'émergence et la constitution d'un champ littéraire⁴⁴⁷ qui se développe au sein d'un sous-espace sociopolitique plus ou moins autonome, qui se structure autour du service

⁴⁴³ Ces considérations ont été présentées et discutées plus amplement dans une conférence tenue dans le cadre d'un séminaire organisé par le Laboratoire de Médiévisitisme Occidentale de Paris (LAMOP) : Anh Thy NGUYEN, « Appréhender le geste compilatoire à la fin du Moyen Âge : entre texte et contexte », séminaire de *Codicologie quantitative et sociologie du livre médiéval* autour du thème « De la compilation à la bibliothèque : textes, recueils et collections », Paris, 19 janvier 2017.

⁴⁴⁴ Nous y reviendrons incessamment sous peu.

⁴⁴⁵ Voir Françoise AUTRAND, *Charles V le Sage*, *Op. cit.* ; Jean DEVAUX, « Introduction. Littérature et politique sous les premiers Valois », dans *Op. cit.* ; ID., « De la biographie au miroir du prince : le *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V* de Christine de Pizan », dans *Op. cit.*, ainsi que les autres contributions du numéro ; Joëlle DUCOS, « Goût des sciences et écriture du savoir à la cour de Charles V », dans Danielle BOHLER (éd.), *Le goût du lecteur à la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 225-243 ; Joëlle DUCOS et Michèle GOYENS (éd.), *Traduire au XIV^e siècle : Evrart de Conty et la vie intellectuelle à la cour de Charles V*, *Op. cit.*

⁴⁴⁶ Parallèlement à ce mouvement culturel, se produit sur le plan institutionnel une technocratisation de l'appareil d'état (Walter PREVENIER et Wim BLOCKMANS, *Les Pays-Bas bourguignons*, *Op. cit.*, p. 258).

⁴⁴⁷ En référence aux travaux bourdieusiens : Pierre BOURDIEU, *Les Règles de l'art*, *Op. cit.*

du prince et, en particulier, de la figure ducal⁴⁴⁸. La constitution de ce champ s'accompagne de la professionnalisation du statut afférant à certains acteurs de l'écrit. Que leurs activités représentent une charge officielle pour laquelle ils sont rémunérés ou soient effectuées en dehors du cadre de leur office, un réseau mobile⁴⁴⁹ d'agents de l'écrit et du livre se forme progressivement sous l'impulsion et l'autorité du duc de Bourgogne.

Nous nous proposons ainsi d'envisager la production littéraire à la cour de Bourgogne comme un *polysystème*, notion élaborée dans les années 1970 et formalisée par Even-Zohar⁴⁵⁰. Elle consiste à entrevoir le fait littéraire dans son historicité, en mettant en relation les différentes composantes d'une œuvre et en s'intéressant à ses fonctions.

Dans cette perspective, le champ littéraire bourguignon nous semble se structurer selon deux lignes rectrices : d'une part, la reprise et l'importation de modèles ayant cours dans un autre champ ou espace littéraire (par exemple, les prototypes historiographiques tels que le modèle des *Grandes Chroniques de France*) et, d'autre part, l'innovation de produits issus de la synthèse de différents modèles anciens repris et réactualisés par les auteurs bourguignons. Dans cette configuration, les compilations historiques produites à la cour de Bourgogne se trouvent ainsi à la croisée de ces deux mouvements.

1.2. Les compilations historiques à la cour de Bourgogne

Toute sociologie de la réception suppose d'examiner non seulement les conditions de production d'une œuvre, mais aussi de prendre en considération les modèles littéraires disponibles dans une temporalité et dans un espace géographique donnés. Autrement dit, il s'agit de cerner « l'espace des possibles », comme l'envisageait Pierre Bourdieu dans son ouvrage *Les Règles de l'art*⁴⁵¹. Cet « espace des possibles » fait également écho à la notion de « répertoire » d'Itamar Even-Zohar, entendue comme un ensemble « délimité, préfabriqué et accessible » des situations possibles, de normes et de modèles gouvernant la production des textes et rendus disponibles dans une configuration socio-historique donnée⁴⁵².

⁴⁴⁸ Sur les rapports entre littérature courtoise et chancelleries princières, et en particulier le rôle et le recours à l'écrit dans le gouvernement dès le Moyen Âge central, voir Joachim BUMKE, *Höfische Kultur. Literatur und Gesellschaft im hohen Mittelalter*, München, Deutscher Taschenbuch Verlag, 1986 (DTV), 2 vol.

⁴⁴⁹ En effet, il ne s'agit pas d'entrevoir le patronage ducal comme une forme de mécénat impliquant la constitution d'une équipe de professionnels de l'écrit autour du duc et leur regroupement dans un lieu spécifique. Si ces derniers étaient généralement associés à une ville de production donnée, ils étaient également des agents ambulants susceptibles de circuler d'un centre de production à un autre, sans doute au gré des opportunités professionnelles et là où il existait une demande de main-d'œuvre.

⁴⁵⁰ Itamar EVEN-ZOHAR, « Polysystem Studies », dans *Poetics Today*, n°11/1, 1990, [en ligne], https://www.tau.ac.il/~itamarez/works/books/Even-Zohar_1990--Polysystem%20studies.pdf ; Gisèle SAPIRO, *La sociologie de la littérature*, Paris, La Découverte, 2014 (Repères, 641. Sociologie), p. 27-29.

⁴⁵¹ Pierre BOURDIEU, *Les Règles de l'art, Op. cit.*

⁴⁵² Itamar EVEN-ZOHAR, « Les Règles d'insertion des 'réalèmes' dans la narration », dans *Littérature*, n°57, 1985, p. 109-118, p. 109 et p. 113.

Si l'intérêt à l'égard de l'histoire ainsi que des entreprises de réécriture à la cour de Bourgogne n'est plus à démontrer⁴⁵³, il reste à dessiner les marquages de l'offre existante quant à la production de compilations historiques de langue française dans l'espace bourguignon.

Il ne s'agit pas d'entreprendre ici un catalogage exhaustif des textes compilés *circulant* dans les États bourguignons⁴⁵⁴, mais de recenser les compilations historiques *produites*⁴⁵⁵ à la cour de Bourgogne⁴⁵⁶ sous le principat de Philippe le Bon (1446-1467) et de Charles le Téméraire (1467-1477)⁴⁵⁷.

Leur gouvernement correspond, comme précédemment évoqué, à une période particulièrement prolifique concernant la production de la littérature au « second degré », qui n'est pas sans lier au mouvement d'autonomisation de la maison de Bourgogne par rapport à la dynastie des Valois. Ce mouvement est entrepris à partir de Philippe le Bon, qui est, rappelons-le, avant tout un prince des fleurs de lys, premier pair et vassal du roi de France⁴⁵⁸, et est prolongé par Charles le Téméraire jusqu'à sa mort en 1477, où sa fille Marie de Bourgogne épouse Maximilien I^{er} de Hasbourg, mariage qui enterme définitivement la perte des Pays-Bas bourguignons parmi les droits de la couronne française⁴⁵⁹. Par ailleurs, ce mouvement d'autonomisation s'accompagne du point de vue symbolique dans les années 1455 de la création, par le duc Philippe le Bon, de la charge d'indiciaire, à savoir l'historiographe officiel de la maison de Bourgogne. Ce statut est accordé à George Chastelain⁴⁶⁰, à qui il est tenu de :

⁴⁵³ Georges DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, chapitre II, p. 120-186, chapitre VII, p. 413-455 ; Graeme SMALL, « Clio à la cour de Bourgogne au XV^e siècle », dans *Op. cit.*

⁴⁵⁴ L'usage du singulier ou du pluriel a déjà été longuement discuté dans les travaux de Walter Prevenier et Wim Blockmans, de Bertrand Schnerb et de Jean-Marie Cauchies. Voir en particulier Walter PREVENIER et Wim BLOCKMANS, *Les Pays-Bas bourguignons*, *Op. cit.*. Dans la lignée de Jean-Marie Cauchies, nous privilégions l'usage du pluriel car « [il] met l'accent sur le statut collectif de l'agglomérat de territoires rassemblés, une union personnelle, un prince et des pays, leur hétérogénéité, leurs particularismes : c'est un acquis. [...] » (Jean-Marie CAUCHIES, « Un État inventeur de formes d'organisation », dans Werner PARAVICINI (éd.) *La cour de Bourgogne et l'Europe*, *Op. cit.*, p. 109-116, p. 109-110).

⁴⁵⁵ La distinction que nous établissons renvoie à une différenciation, plus générale, entre « le nombre de livres produits à une époque déterminée avec celui des livres existants – et donc théoriquement disponibles – au même moment ». Elle a été formulée par les codicologues Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge : trois essais de codicologie quantitative*, Paris, Éditions du CNRS, 1983 (Équipe de recherche sur l'humanisme français des XIV^e et XV^e siècles. Textes), p. 17.

⁴⁵⁶ Il nous semble essentiel de souligner que si ces compilations sont produites dans le giron de la cour de Bourgogne, toutes n'ont pas été produites pour le duc de Bourgogne.

⁴⁵⁷ Le rôle de Charles le Téméraire dans la promotion de la réécriture est, en réalité, moindre que celui de Philippe le Bon. Les facteurs politiques permettent d'expliquer la nature et le degré de leur engagement respectif : alors que Philippe le Bon s'appuie sur la culture et les arts pour créer une cohésion à partir des différentes principautés qui se sont retrouvées sous sa coupe (qu'il suffise de penser à son implication dans la commande de textes historico-romanesques, de mss enluminés ou à l'enrichissement constant de sa librairie ducal comptant près de 875 mss), Charles le Téméraire, lui, active un autre levier puisque son entreprise est surtout orientée vers la centralisation administrative des États bourguignons. Voir entre autres : Jean DEVAUX, « Introduction. L'identité bourguignonne et l'écriture de l'histoire », dans *Le Moyen Âge*, 2006/3-4, t. CXII, p. 467-476 ; Georges DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.* ; Yves LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 129, 1971, p. 303-385.

⁴⁵⁸ Voir Paul BONENFANT, *Philippe le Bon. Sa politique, son action*, *Op. cit.* ; Walter PREVENIER et Wim BLOCKMANS, *Les Pays-Bas bourguignons*, *Op. cit.*, p. 203 et suiv.

⁴⁵⁹ Élodie LECUPPRE-DESJARDIN, *Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e-XV^e siècles)*, *Op. cit.*, p. 355.

⁴⁶⁰ Voir Jean-Claude DELCLOS, *Le témoignage de Georges Chastelain, historiographe de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire*,

[...] mettre par escript choses nouvelles et moralles, en quoy il [est] expert et congnoissant, aussi mettre en fourme par maniere de cronicque fais notables dignes de memoire advenues par chi devant et qui adviennent et puellent souvente fois advenir⁴⁶¹.

Pour effectuer ce travail de recension des compilations historiques de langue française à la cour de Bourgogne, nous avons travaillé essentiellement à partir de sources de seconde main et retenu les œuvres répondant aux critères suivants, dont nous n'ignorons pas le caractère sensible voire éristique⁴⁶² :

- Textes dont la date de composition correspond au gouvernement de Philippe le Bon (1419-1467) et de Charles le Téméraire (1467-1477) ;
- Textes attribués à des auteurs bourguignons⁴⁶³ ;

Genève, Droz, 1980 (Publications romanes et françaises, CLV) ; Estelle DOUDET, « La condicion de l'hystoriographe : enquête sur une figure et un statut dans l'œuvre de George Chastelain », dans *Op. cit.* ; Graeme SMALL, *George Chastelain and the Shaping of Valois Burgundy*, Woodbridge, The Boydell press, 1997.

⁴⁶¹ Lille, ADN, *Collection des Acquis pour les Comptes du Grand Sceau*, B 9880, fol. 29.

⁴⁶² Les travaux de Doutrepont ont constitué notre principal terrain d'exploitation (Georges DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*). Ils ont été complétés par des travaux plus récents portant sur la production historiographique générale ainsi que sur la littérature de Bourgogne : Jean DEVAUX, « Introduction. L'identité bourguignonne et l'écriture de l'histoire », dans *Op. cit.* ; *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. XI/2 : *La littérature historiographique des origines à 1500 (partie documentaire)*, Heidelberg, Carl Winter, 1993 ; Claude THIRY (éd.), « A l'heure encore de mon écrire », *Op. cit.* ; Jean DEVAUX (éd.), *Littérature et culture historiques à la cour de Bourgogne*, *Op. cit.* ; Elisabeth GAUCHER, *La biographie chevaleresque*, Paris, Honoré Champion, 1994 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 29) ; *La librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la bibliothèque royale de Belgique*, Bernard BOUSMANNE et alii (éd.), Turnhout, Brepols, 2000-2015, 5 vol. ; Yves LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Op. cit.* ; Danielle QUÉRUEL, « Au carrefour de la chronique et du roman : évocations et dénominations de la ville dans les récits bourguignons de la fin du Moyen Âge », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 78, fasc. 2, 2000, p. 393-407 ; Danielle REGNIER-BOHLER (éd.), *Splendeurs de la Cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, Paris, Robert Laffont, 1995 (Bouquins) ; Graeme SMALL, « Les Chroniques de Hainaut et les projets d'historiographie régionale en langue française à la cour de Bourgogne », dans Pierre COCKSHAW et Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou Les ambitions d'un Prince Bourguignon*, Turnhout, Brepols, 2000, p. 17-22 ; Claude THIRY, « Historiographie et actualité (XIV^e-XV^e siècles) », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. XI/2 : *La littérature historiographique des origines à 1500*, Heidelberg, Carl Winter, 1987, p. 1025-1063.

⁴⁶³ Chacun des termes de la proposition pourrait faire l'objet de longs pourparlers. Premièrement, l'on sait combien l'attribution d'un texte à un auteur se révèle dans beaucoup de cas incertaine, complexe et discutée. Nous ne prétendons donc pas statuer sur l'attribution réelle ou hypothétique de certains textes ; nous nous en remettons aux critiques spécialistes de ces derniers. Deuxièmement, certains textes sont restés anonymes. Troisièmement, l'expression d'« auteurs bourguignons » est, elle aussi, sujette à caution : quel(s) serai(en)t finalement les critères d'inclusion ou d'exclusion de cet adjectif, et sur la base de quelles réalités objectivantes pourrions-nous les émettre ? Nous prenons le parti ici d'adopter une vision large et inclusive, en conférant l'étiquette d'« auteur bourguignon » à tout individu exerçant à temps plein, régulièrement ou de façon exceptionnelle une activité relative à l'écriture, que celle-ci ait lieu ou non dans le cadre de son office, qu'elle soit rémunérée ou non, au sein de l'espace des États bourguignons au XV^e siècle.

- Textes à caractère historique, inscrits dans un contexte historique (pouvant être teintés de certains traits romanesques sans pour autant être assimilés à de la fiction⁴⁶⁴) et relatant un passé dont le sens est plus ou moins fixé⁴⁶⁵ ;
- Textes revendiqués ou attestés comme étant des compilations⁴⁶⁶, dont l'intention auctoriale vise à produire une œuvre compilée et dont le fondement de l'écriture repose sur des sources livresques.

Après un dépouillement de la littérature⁴⁶⁷, les textes retenus ont pu être divisés en quatre principaux volets :

a) l'histoire universelle :

- *Fleur des Histoires* de Jean Mansel (deux rédactions, situées dans la seconde moitié du XV^e siècle).

b) l'histoire antique :

- *Histoires romaines* de Jean Mansel (1454) ;
- *Livres des faits et conquêtes d'Alexandre le Grant* de Jean Wauquelin (1448) ;
- *Histoire de Jason* de Raoul Lefèvre (vers 1460) ;
- *Recueil des Histoires de Troyes* du même (vers 1464) ;
- *Livre du fort Hercule* du même (avant 1467).

⁴⁶⁴ Concernant la nature complexe des rapports qu'entretiennent la réalité et la fiction dans la production historique narrative, voir Pierre COURROUX, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2016 (Histoire culturelle, 1), troisième partie de la thèse, p. 451 et suiv.

⁴⁶⁵ Par opposition à l'« histoire immédiate », vécue par des auteurs qui furent les témoins contemporains voire directs des événements relatés. La proximité relative aux objets historiques narrés est d'ordre à la fois temporel et matériel. Voir à ce sujet Claude THIRY, « Historiographie et actualité (XIV^e-XV^e siècles) », dans *Op. cit.*, en partic. p. 1025-1026. Nous excluons à ce titre les œuvres reposant en grande partie sur des témoignages oraux de la part d'acteurs de ces événements ou sur l'expérience personnelle des auteurs.

⁴⁶⁶ Consciente du caractère quelque peu nébuleux véhiculé par ces termes ainsi que des limites de notre travail, le tableau que nous proposons doit être pris pour ce qu'il est, à savoir un travail en cours, qui nécessite d'être complété, révisé et actualisé en fonction de l'avancée des travaux sur ces textes. En l'état, ne pouvant entreprendre nous-même un travail d'investigation des sources au cas par cas, nous nous basons sur les recherches existantes pour statuer sur les procédés de composition d'un texte. Nous confrontons ensuite les résultats recueillis à la définition que nous allouons à la compilation (*cf. supra* chapitre 2), à savoir l'intention auctoriale de générer, à partir de l'assemblage de textes multiples et disparates, une œuvre nouvelle, cohérente et ordonnée. Le geste compilatoire observé n'est donc pas ponctuel, mais bien structurel à la démarche de composition. Les difficultés d'inclusion ou d'exclusion des textes par rapport à notre corpus ne sont pas propres à la compilation ; elles ont également été rencontrées par les contributeurs du *Nouveau répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, *Op. cit.* : « Parmi les questions que nous nous sommes nécessairement posées au cours du travail, la plus délicate a [...] concerné le concept même de *mise en prose* : [...]. Sans succomber à des discussions pouvant vite devenir stériles, nous avons opté pour un critère compréhensif large, qui pourra nous être contesté, mais qui aura au moins le mérite d'inclure des textes exogènes plutôt que d'exclure des œuvres proches de notre corpus. » (p. 11). Ces difficultés rencontrées à circonscrire un corpus de textes compilés ou mis en prose révèlent que ces modalités de réécriture ne sont pas exclusives les unes des autres et que le travail de réécriture qu'opère un auteur présente une dimension totalisante, qui implique différents choix ayant trait à la forme (mise en prose ou versification), à la langue (traduction), à la récolte des données (compilation).

⁴⁶⁷ *Cf.* travaux cités *supra*.

c) l'histoire régionale ou locale :

- *Chronique des ducs de Lotharingie et de Brabant* par Jean Wauquelin (1447-1448) ;
- *Chroniques de Hainaut* par Jean Wauquelin (1448-1453) ;
- *Chronique abrégée de Jérusalem* (copiée par David Aubert entre 1462-1468) ;
- *Livre de Croniques de Brabant* par Jean d'Enghien (achevé vers 1470) ;
- *Chroniques de Pise* (vers 1470)⁴⁶⁸ ;
- *Recueil des croniques et anciennes istoires de la Grant Bretagne* par Jean de Wavrin (1445-1471).
- *Chroniques de France, d'Angleterre, de Flandre, de Lille et de Tournai* (seconde moitié du XV^e siècle)⁴⁶⁹ ;
- *Chronique normande* du XIV^e siècle qui, remaniée, devient sous Philippe le Bon la *Chronique officielle de la Flandre et de la maison de Bourgogne* (seconde moitié du XV^e siècle)⁴⁷⁰ ;
- *Chroniques de Hollande, de Zélande et de Frise* (fin du XV^e siècle) ;
- *Chroniques abrégées des anciens rois et ducs de Bourgogne* (fin XV^e siècle)⁴⁷¹.

d) l'histoire autour de héros régionaux :

- *Histoire de Gérard de Roussillon* de Jean Wauquelin (1447) ;
- *Conquestes et chroniques de Charlemaine* de David Aubert (1458) ;
- *Histoire de Charles Martel et de ses successeurs* de David Aubert (1463-1465) ;
- *Les Trois Fils de Rois* ou *Chronique de Naples* (vers 1463) ;
- *Le Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing* (1468-1470).

Si nous avons précédemment insisté sur les précautions méthodologiques à parler de compilations produites « à la cour de Bourgogne » ou « en milieu bourguignon » (et non « pour le duc de Bourgogne » ou « sur l'initiative du duc »), force est néanmoins de constater qu'un certain nombre des textes que nous avons retenus comme étant des compilations historiques bourguignonnes ont été soit des œuvres commandées par le duc lui-même⁴⁷², soit des dons offerts au duc⁴⁷³.

⁴⁶⁸ Giovanni PALUMBO, « Notice KBR 929 », dans *La Librairie des ducs de Bourgogne*, Turnhout, Brepols, 2009, vol. IV : *Textes historiques*, p. 118-126.

⁴⁶⁹ Dominique VANWIJNSBERGHE, « Notice KBR 7383 », dans *La Librairie des ducs de Bourgogne*, Turnhout, Brepols, 2009, vol. IV : *Textes historiques*, p. 115-117.

⁴⁷⁰ Yves LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Op. cit.*, p. 334.

⁴⁷¹ Ce texte serait peut-être la réécriture abrégée du texte supposé perdu de Hugues de Tolins. Voir Georges DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 450-451 ; Élodie LECUPPRE-DESJARDINS, « Maîtriser le temps pour maîtriser les lieux : la politique historiographique bourguignonne dans l'appropriation des terres du Nord au XV^e siècle », dans Danièle BOHLER et Catherine MAGNIEN SIMONIN (éd.), *Écritures de l'histoire (XIV^e–XVI^e siècle). Actes du colloque du Centre Montaigne (Bordeaux, 19–21 septembre 2002)*, Genève, 2005 (Travaux d'humanisme et Renaissance, 156), p. 371–383, p. 372 et suiv. ; Graeme SMALL, « Les Chroniques de Hainaut et les projets d'historiographie régionale en langue française à la cour de Bourgogne », dans *Op. cit.*, p. 18 et p. 20.

⁴⁷² C'est notamment le cas des *Conquestes et chroniques de Charlemaine* de David Aubert, des *Histoire de Charles Martel et de ses successeurs* de David Aubert, des *Trois Fils de Rois*.

⁴⁷³ C'est par exemple le cas des *Chroniques de Hainaut* par Jean Wauquelin ou des *Livres des faits et conquestes d'Alexandre le Grant* du même auteur.

Après un survol bien trop rapide des œuvres, attachons-nous à présent à examiner plus en profondeur quelques-uns de leur prologue afin de dégager les motivations des auteurs bourguignons à faire œuvre de compilation. Le contenu de la plupart des prologues répond à un certain nombre de *topoi* rhétoriques et littéraires⁴⁷⁴ : *captatio benevolentiae*, affirmation de portée générale, aveux et posture de modestie quant aux limites de l'entreprise, reconnaissance de la valeur des *auctoritates*, justification de la prise de plume, volonté de modernisation (contenu, langue, style), importance de la transmission et de la diffusion de la connaissance historique.

Nous retiendrons uniquement les prologues qui sont éclairants du paysage politique et littéraire bourguignon du XV^e siècle, que nous présentons ci-après par ordre chronologique.

Comme le mettent en exergue les prologues des *Faits et les Conquestes d'Alexandre le Grant* (1448) de Jean Wauquelin et des *Histoires de Charles Martel et de ses successeurs* (1463-1465), la lecture des actions et entreprises des anciens doit servir à acquérir les nobles valeurs chevaleresques :

Pour ce que par le record et remembrance des nobles emprinses et fais d'armes, conquestes et vaillandises faittes et achevees par les vaillans, puissans et nobles hommes du temps ancien et par cy devant passé, les cueurs des nobles et vaillans hommes du temps present desirans et veullant attaindre le haute et excellente vertu de proesse et de bonne renommee sont esmeu et eslevé et plus en parsont incité à toute honneur et perfeccion, et aussi a tout certain entendement de raison, et mesmement tous jeunes cueurs de chevaliers et escuiers **s'en doivent esveillier et eslever en haulteur et en proesse quant telz faiz oient recorder, pensant tousjours a l'aquisicion de bonne renommee [...]**⁴⁷⁵ ;

Les haulz, nobles et vertueux fais des anciens doit l'en volentiers oÿr lyre et très dilligamment retenir pour le bien et prouffit que l'en y poeult acquerir, tant en proesse et chevalerie comme autrement⁴⁷⁶.

Dans le prologue du second livre des *Faits et les Conquestes d'Alexandre le Grant*, Jean Wauquelin exprime la nécessité de moderniser la langue et, surtout, la renommée du sujet traité – Alexandre. Un lien est explicitement établi entre ses conquêtes territoriales et les origines et le gouvernement du duc de Bourgogne :

Je, qui au commandement de mon tresredoubté seigneur devant dit ay à traitier et **mettre en nostre langage maternel** les fais et conquestes du trespuissant et tresredoubté empereur Alixandre – **lequel comme la commune falme et renommee tesmongnent fu roy et seigneur de toutte France et de toutes les marces adjacentes** – et pour ce que point ne m'est apparut par l'istoire que en ce traité je ay aleguie ne ossy par aultres, comme de Vincent le Jacopin et de Guillame qui les fais dudit Alixandre traitierent, comme ne par quelle maniere il subjuga laditte contree, **de laquelle ou des parties adjacentes est natif mon dit tresredoubtet seigneur et avec ce seigneur particulier et grant**

⁴⁷⁴ Voir notamment Isabelle HEULLANT-DONAT, « Les prologues des chroniques universelles à la fin du Moyen Âge », dans Jacqueline HAMESSE (éd.), *Les prologues médiévaux. Actes du colloque international organisé par l'Academia Belgica et l'École française de Rome, avec le concours de la FIDEM (Rome, 26-28 mars 1998)*, Turnhout, Brepols, 2000 (Textes et études du Moyen Âge, 15), p. 573-591 ; Sabine LEHMANN, « Les prologues dans les textes en prose (XIV^e-XV^e siècles) : modèles et déviations », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Mettre en prose aux XIV^e-XV^e siècles, Op. cit.*, p. 177-186.

⁴⁷⁵ Jean Wauquelin, *Les faits et les conquestes d'Alexandre le Grant*, éd. Sandrine Hériché-Pradeau, Genève, Droz, 2000 (Textes littéraires français, 527), p. 3.

⁴⁷⁶ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, ms. 6, fol. 9 r-v.

gouverneur, noble et puissant, et meismement du noble et boin paÿs de Picardie, soubz la main de mon tresredoubté et tres puissant seigneur, monseigneur Phlippe, par la grasce de Dieu duc de Bourgongne, de Lothringhe, de Brabant et de Lembourg, conte de Flandres, d'Artois, de Bourgongne, palatin de Haynun, de Holande, de Zelande et de Namur, marquis du Saint Empire, seigneur de Frise, de Salins et de Malines, et duquel paÿs de Picardie je sui natif, veulx ychi mettre et annexer une partie d'une hystoire, laquelle j'ay trouvet en ses Histoires de Belges, faittes et assamblees par tres venerable docteur et maistre en theologie, maistre Jaque de Ghuse, cordelier ; lesquelles hystoires il fist, assambla et composa au commandement de tresredoubté prince le duc Aubiert de Baviere, conte de Haynun, Holande et Zellande. Par laquelle hystore aucuns polront conjecturer ou ymaginer que verité a esté que le roy Alixandre ayt esté seigneur des parties presentement proposees⁴⁷⁷.

Dans le prologue des *Chroniques de Hainaut* (1448-1453), Jean Wauquelin souligne que son entreprise repose sur une translation du latin en vernaculaire, et qu'elle vise à démontrer la généalogie directe et prestigieuse dont procède Philippe le Bon :

[...] il me fust commandé comme il est de par mon trèsredoubté et trèspuissant seigneur monseigneur Philippe, par la grasce de Dieu duc de Bourgoigne, de Lothringe, de Braibant et de Lembourc, conte de Flandrez, d'Artois, de Bourgoigne, palatin de Haynau, de Hollande, de Zelande et de Namur, marquis du saint Empire, seigneur de Frize, de Salins et de Malines, me suy déterminés et disposés **de mettre, exposer et translater de latin en nostre commun langage maternel le commencement et venue des nobles princes dudit paÿs de Haynnau, le genealogie et procreacion d'iceulx** ; aucuns de leurs nobles fais et emprises avoec la venue, accroissement ou descroissement d'iceluy paÿs et d'aulcuns paÿs adjacens et voisins à yceluy, [...]. Par laquelle exposicion et translacion au plaisir de Dieu **polra à tous oans et lisans plainement apparoir la noble procreacion et lignie, et comment est descendus mon dit trèsredoubté et trèspuissant seigneur du hault noble et excellent sang des Troyens, et consequamment du trèsglorieux et precieux sang et engenrement par lez lignies subsequentes ma dame sainte Wauldrut, noble princesse à son tamps, ducesse de Lorraine** ; laquelle Lorraine se estendoit comme il appert ou contenu de son histore despuis le riviere de l'Escault selonc le riviere de le Hayne parmy le devant nommé paÿs de Haynnau, de Braibant, de Hazebaing, de Namur, de Liege, de Ardene et de Moselanne, que seulement on dist Lorraine, jusques à la riviere du Rin inclusement et de Meuse⁴⁷⁸.

Le prologue des *Chroniques et conquestes de Charlemagne* (1458) attribuées à David Aubert se revendique explicitement d'une œuvre de commande et dégage au surplus une véritable conscience de faire œuvre de compilation, ce qui suppose un travail de consultation de multiples sources, de sélection des meilleurs extraits et de leur rassemblement en un seul ouvrage :

Sachant de vray que de sa nature il est affectué à veoir estudier et avoir livres et croniques sur toutes riens, et comme il en ait desja veu moult de nouveaux mis en avant en pluseurs lieux et que largement en ai fait escrire et que **l'eslite de la fleur des histoires et batailles fu mise en delay et au derriere**, c'est assavoir le livre du noble et triumpphant prince Charlemaine le grant, qui fu l'un des noeuf preux ; **pourquoy mon dit tres redoubté seigneur, desirez de joindre le chief avecques les membres**,

⁴⁷⁷ Jean Wauquelin, *Les faicts et les conquestes d'Alexandre le Grant*, éd. Sandrine Hériché-Pradeau, *Op. cit.*, p. 312.

⁴⁷⁸ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9242, fol. 1 r-v.

m'a chargé de curieusement enquerir et viseter plusieurs volumes tant en latin comme en françois, [...] d'en tirer et extraire ce qui servoit [...] pour les assamblen en ung livre⁴⁷⁹.

Dans son prologue du *Recueil des histoires de Troyes* (vers 1464), Raoul Lefèvre semble induire une vision assez spécifique de son propre geste compilatoire, en privilégiant la multiplication des points de vue et la synthèse augmentée de ses sources :

Des histoires dont voeil le recoeil faire tout le monde parle, moins beaucoup que je n'en traiteray. Et aucuns en y a qui s'ahurtent seulement à leurs particuliers livres, pour quoy je crains escrire plus que leurs livres ne font mencion. Mais quant je considere tout et poise le tres cremeu command de cellui tres redouté prince qui est cause de cest œuvre, non pour corriger les livres ja solennellement translatis, **ainçois pour les augmenter**, je me renderay obeissant⁴⁸⁰.

Dans le même temps, citant son commanditaire en la figure du prince et en faisant de lui le destinataire de son entreprise historiographique, il transpose ce geste compilatoire à la légitimation que cherche à se construire Philippe le Bon en procédant à la commande de nombreuses réécritures autour de personnages et héros historiques et épiques. Tout comme le geste compilatoire de Raoul Lefèvre réside dans le travail d'agglomération de légendes antérieures et sources disparates, celui de Philippe le Bon consiste en l'incarnation de ces héros anciens, voire en la synthèse augmentée de ces différents héros pris isolément.

Jean d'Enghien, dans son *Livre de Croniques de Brabant* (achevé vers 1470), annonce dans son prologue qu'à partir de la proximité des ouvrages sur les ducs de Brabant qu'il a vus et consultés, il en a produit un seul en français. Il compare sa cueillette à celle des jeunes filles qui se penchent sur le dessus du panier du jardin :

[...] j'emprins en moy mesmes faire tous leurs contenuz **cœiller et assembler en ung seul volume en translation de langaige françois, faisant comme ces jeusnes pucelletes qui, pour faire ung chapelet bien odorant et plaisant à veoir des fleurettes d'ung gardin bien garny de telles besoingnettes, ne cœillent que la hauteur des violiers et fleurs qui aornent icelluy gardyn**⁴⁸¹.

Il ajoute que l'histoire qu'il livre est rédigée « à l'exaltation et gloire de vostre nom et de vostre dit maison de Brabant », dans laquelle le duc pourra trouver « la descendue de tres nobles et reluisans Troiens et Rommains et especialement du tres noble et reluisant Priant le grant roy de Troyes, car Brabon, duquel Brabant print premierement son nom, estoit Troyen et print à femme la niepce de Jullius Cesar qui estoit romain. »⁴⁸². Tout comme le pays de Hainaut, le Brabant se voit attribuer une généalogie découlant des Troyens.

Le prologue du *Recueil des croniques et anciennes istoires de la Grant Bretaigne* (1445-1471) de Jean de Wavrin balaie les préoccupations du temps du gouvernement de Philippe le Bon, à savoir la mise en œuvre du projet de croisade qui ne peut être soutenu que par une noble chevalerie :

⁴⁷⁹ Bruxelles, KBR, 9066, fol. 12, cité par Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.*, p. 320.

⁴⁸⁰ Raoul Lefèvre, *Recueil des Histoires de Troyes*, éd. Marc Aeschbach, Berne, P. Lang, 1987, p. 125.

⁴⁸¹ Georges DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 430-431.

⁴⁸² *Ibid.*

[...] par l'ordonnance et commandement de treshault et tresexcellent et puissant prince Phelipe, duc de Bourgoingne, [...], es mers du Levant et de Grece, **pour obvier et resister alencontre des entreprises des infideles Turcs** ; par pluseurs fois vous pleut prendre voz devises à moy, touchans de pluseurs belles et anchiennes hystoires entre lesquelles encommenciastes à parler de ce tresnoble et ancien royaume de la Grant Bretagne, paravant nomme lisle d'Albion, qui à present se nomme Engleterre, ou par cy devant a eu de tresbault, tresexcellens et puissans roys et princes, par lesquelz icellui noble royaume a este gouverné puissamment jusques aujourduy, **et aussi a este tousjours bien garny de noble chevalerie qui en leur temps ont entrepris et achevé maintes haultes besongnes par leurs grans proesses**, [...] : moy doncques, aiant le bon voloir de vostre noble desir, moiennant d'avoir vostre bonne ayde et conseil, qui à ceste matere m'a este bien seant, ay oze entreprendre ceste paine et labeur de recueillir, adjouster et ramener en quatre volumes de livres, au plus près que jay sceu ne peu, **tous les haulx fais diceulx roys, de leur proesses et de leurs vyes, et comment par leur noble chevalerie, le temps de chascun durant, le dit royaume a este gouverne**⁴⁸³.

Si bon nombre de compilations bourguignonnes ont recours aux différentes figures héroïques (régionaux ou mythiques) signalées, c'est non seulement car elles incarnent des lieux communs de la culture médiévale, mais aussi car elles permettent aux ducs d'établir des liens généalogiques avec des personnages illustres afin de pouvoir légitimer leurs prétentions dynastiques et expansionnistes. En outre, dans un contexte où périclite la cause chevaleresque, on peut également entrevoir au travers de certaines compilations un désir de ranimer l'idéal chevaleresque et de soutenir les désirs de croisade. L'expansion territoriale de Philippe le Bon et ses prétentions politiques orientées vers le royaume de France nécessitent en effet une justification et une légitimation à son titre de « Grand duc d'Occident »⁴⁸⁴. Comme le rappelle Yves Lacaze dans cet article incontournable sur « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon » :

Ce double souci de prééminence [*i. e.* l'aspiration de Philippe le Bon au titre royal et à devenir la figure centrale de l'expédition d'Orient] explique que la propagande bourguignonne recherchait tout à la fois dans le même héros : un ancêtre de la dynastie et un modèle pour l'entreprise d'outre-mer⁴⁸⁵.

Si les compilations produites dans le sérail bourguignon ne résultent pas toutes d'œuvres de commande, un certain nombre d'entre elles contribuent malgré tout à soutenir la politique ducale. Les différentes traditions historico-littéraires, réinvesties dans des compilations, contribuent symboliquement et politiquement à générer auprès des territoires composites des États bourguignons un certain sentiment d'unité autour de la figure ducale. Elles permettent à la fois d'entretenir l'imaginaire d'un passé prestigieux et de donner une nouvelle vie à des figures héroïques susceptibles d'incarner ou de susciter un sentiment d'appartenance bourguignonne⁴⁸⁶. Devant des différences marquées du point de vue de la langue, de la culture, des lois et des coutumes des différents territoires,

⁴⁸³ Jean de Wavrin, *Recueil des croniques et anciennes istoires de la Grant Bretagne*, éd. William Hardy, *Op. cit.*, t. 1, p. 2-3.

⁴⁸⁴ Walter PREVENIER et Wim BLOCKMANS, *Les Pays-Bas bourguignons*, *Op. cit.*, p. 220-221.

⁴⁸⁵ Yves LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Op. cit.*, p. 303-385, p. 375.

⁴⁸⁶ Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.*, p. 407 ; Yves LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Op. cit.*

les ducs doivent, par des voies différentes (culturelles ou/et administratives), œuvrer à une cohésion de leurs états.

Dans ce contexte, les entreprises de compilation ont pour fonction de fédérer les élites dirigeantes devant cet amas de territoires et de générer un sentiment d'unité autour de la dynastie ducale, sous une forme d'union personnelle avec le prince⁴⁸⁷. En compilant – nous insistons ici sur toute la portée que revêt ce terme – les éléments de cultures historiques de ses différents territoires et en mettant au jour les points de contact entre ces traditions, « la dynastie ducale pouvait se représenter [...] comme l'aboutissement logique des entités politiques qu'elle avait remplacées. »⁴⁸⁸.

Dans cette perspective, la commande, la production et la consommation de textes historiques compilés en milieu bourguignon à la fin du Moyen Âge pourraient être interprétées au regard du processus de bourgondisation pris dans son acception historique et territoriale⁴⁸⁹, dans la mesure où bon nombre de ces textes répondent à une fonction de soutien, de légitimation et de justification de la politique ducale. Comme des chercheurs ont pu le démontrer⁴⁹⁰, il existe des rapports privilégiés entre « cette littérature de propagande [...] et les grandes lignes de la politique ducale »⁴⁹¹.

Toutefois, l'existence de rapports privilégiés entre une littérature et une politique données n'implique pas nécessairement une relation de causalité ou de subordination de l'une par l'autre⁴⁹². La composition d'une compilation historique telle que la *Fleur des histoires* par un officier bourguignon, rémunéré pour ses fonctions administratives et non scripturales, permettra de mieux cerner les liens entre littérature et politique en milieu bourguignon.

⁴⁸⁷ Élodie LECUPPRE-DESJARDINS, « Maîtriser le temps pour maîtriser les lieux [...] », dans *Op. cit.* ; Élodie LECUPPRE-DESJARDIN, *Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e-XV^e siècles)*, *Op. cit.*, p. 14.

⁴⁸⁸ Voir Yves LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Op. cit.* ; Graeme SMALL, « Chroniqueurs et culture historiques au bas Moyen Âge », dans Ludovic NYS et Alain SALAMAGNE (éd.), *Valenciennes aux XIV^e et XV^e siècles. Art et Histoire*, Valenciennes, PUV, 1996, p. 271-296, p. 286.

⁴⁸⁹ Ce processus désigne, sous la plume des historiens Wim Blockmans et Walter Prevenier, le mouvement d'unification de territoires disparates entrepris par les ducs de Bourgogne, en particulier sous l'impulsion de Philippe le Bon (Walter PREVENIER et Wim BLOCKMANS, *Les Pays-Bas bourguignons*, *Op. cit.*, p. 198 et suiv.).

⁴⁹⁰ Voir notamment et de façon non exhaustive : Jean DEVAUX (éd.), *Littérature et culture historiques à la cour de Bourgogne*, *Op. cit.* ; Yves LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Op. cit.* ; Claude THIRY (éd.), « A l'heure encore de mon écrire », *Op. cit.*

⁴⁹¹ Yves LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Op. cit.*, p. 372.

⁴⁹² Nous aurons l'occasion d'y revenir plus amplement dans le dernier chapitre de notre thèse.

2. L'auteur

Nous disposons de très peu d'éléments biographiques concernant Jean Mansel. Il est né en 1400-1401 et est mort en 1473-1474. Son milieu social d'origine et sa formation intellectuelle ne sont pas connus. Nous savons en revanche la fonction qu'il occupait : il était receveur général de la ville et châtelainie d'Hesdin (Arras)⁴⁹³. Dans un acte daté du 12 juillet 1449 et conservé aux ADN, un peintre et valet de chambre du duc Philippe le Bon, Hugues de Boulogne, reconnaissait avoir reçu 41 livres et 11 sous de la part de Jean Mansel en tant que receveur de Hesdin⁴⁹⁴. Un autre acte de 1470 conservé dans un registre des AGR confirme sa fonction :

A Jehan Mansel, nagaires receveur de Hesdin, la somme de III^c XXV livres IX solz IX deniers à lui deue pour reste de son premier compte de la recepte du demaine du bailliage de Hesdin d'une annee finie à la Saint-Jehan Baptiste mil III^c LXX⁴⁹⁵.

Par ailleurs, les recherches sur le personnage de Jean Mansel sont peu nombreuses, généralement datées et parfois erronées⁴⁹⁶. Celles d'Alexandre Pinchart⁴⁹⁷ et de Guy de Poerck⁴⁹⁸ ont permis néanmoins de retracer plus précisément les origines et la carrière de Jean Mansel⁴⁹⁹.

Fils d'un bourgeois de Hesdin, Julien Mansel (fonctionnaire bourguignon depuis 1418) et de Marie Le Fèvre, Jean Mansel exerça la charge de receveur des ouvrages et du château de Hesdin dès le 3 février 1435. De novembre 1435 à février 1436, il fut receveur « d'un aide mis sus » aux bailliages d'Amiens, d'Hesdin et du Ponthieu pour la fortification de la ville de Rue. Dès le mois de mai 1443 jusqu'aux environs de septembre 1446, il est nommé receveur particulier des aides d'Artois à Hesdin ; de septembre 1448 à juillet 1456, il devient receveur général de la ville et châtelainie d'Hesdin ; en 1457 et 1458, il est receveur particulier des aides d'Artois ; en 1460, il accède à des fonctions supérieures et obtient les aides ordinaires d'Artois, de Boulonnais et de Saint-Pol ; en 1469-1470, il est ensuite commis à la recette de l'aide ordinaire d'Artois. Le 10 août 1470, il est remplacé dans ses fonctions par Pierre de Saissy, à sa demande, du fait de son âge

⁴⁹³ Un nouveau dépouillement des ADN et des AGR mériterait d'être effectué pour identifier d'autres traces d'un Jean Mansel.

⁴⁹⁴ « Je, Hue de Boulogne, peintre et varlet de chambre de mon très debouté S, MS le duc de Bourgogne et de Brabant, confesse avoir eu et receu de Jehan Mansel, receveur de Hesdin, la somme de quarante une livre unze solz, - qui deue m'estoit par MdS à cause du don de six gros dicte monnoie, de pension, qui m'a fait de sa grace, chacun jour ma vie durant par lettres données en sa ville de Bruges, le VII^e jour de may CCCCLV – l'an mil CCCC quarante et neuf, le XII^e jour de juillet. » (Archives de Lille, 12 juillet 1449, cité par le Léon de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne : étude sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XV^e siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*, seconde partie : *Preuves*, Paris, 1851, p. 214-215 (n°4015).

⁴⁹⁵ AGR, *Chambres des comptes, Série des Registres*, n°1925, fol. v^c III^{xx} X verso, cité par Alexandre PINCHART, « Jean Mansel », dans *Le Messager des Sciences historiques*, 1860, p. 127-136, p. 131.

⁴⁹⁶ Voir le bilan que dresse Nathalie Borel sur les quelques travaux du XIX^e siècle : Nathalie BOREL, *La version en trois livres de la "Fleur des histoires" de Jean Mansel*, *Op. cit.*, t. I, p. 1-3.

⁴⁹⁷ Alexandre PINCHART, « Jean Mansel », dans *Op. cit.*

⁴⁹⁸ Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel (XV^e siècle)*, *Op. cit.*, p. 85-96.

⁴⁹⁹ Les informations fournies constituent la synthèse des deux travaux cités ainsi que de l'étude de Nathalie Borel également déjà citée.

avancé⁵⁰⁰, mais un mandement ducal du 15 août 1470 le mentionne encore en tant que commis à l'inspection des ouvrages du château d'Hesdin. Les comptes du domaine d'Hesdin ne mentionnent plus que sa veuve Isabelle de Carnin dans les années 1473-1474, ce qui situe la mort de Jean Mansel dans cette fourchette.

Si les données concernant sa vie ne sont pas légion, le titre de son œuvre et l'attribution de cette dernière à Jean Mansel ont été établis très tôt, et ce, dans l'ensemble de la tradition. Ainsi, dans l'épilogue de son œuvre, Jean Mansel s'est chargé de sa propre postérité littéraire par la composition d'un acrostiche qui renseigne sur l'œuvre et son auteur. Les initiales rassemblées des 97 premiers vers octosyllabiques de l'épilogue donnent à lire le quatrain suivant⁵⁰¹ :

Jehan Mansel composa ce livre
Nommé des Histores la Fleur.
Celuy qui de tous mauls delivre
Lui soit loier de son labeur⁵⁰².

Dans les rubriques, incipits et explicits des manuscrits, si la mention du titre de l'œuvre est très couramment attestée, il n'en va pas de même pour le nom de l'auteur (exception faite du ms. de Genève) :

Cy commence le livre intitulé la Fleur de toutes histoires compilé par honorable homme Jean Mansel de Hesdin [...] (rubrique de la table du ms. Genève, BGE, fr. 64) ;

Cy commence la table des rubriques du tiers volume de la Fleur des histoires, le quel contient trois parties principales. Et premiers s'ensuit la table des rubriques de la premiere partie (rubrique de la table du ms. Berne, BB, 31) ;

Icy fine le quarte et dernier volume de la Fleur des histoires (explicit du ms. Paris, BnF, fr. 299) ;

Chy fine le premier volume des Fleur des histoires, appartenant à Jehan le Vasseur, escript le sexime jour de septembre, l'an mil quatre cens soixante dix neuf (colophon du ms. Brugge, OB, 397, fol. 301 v).

En outre, dans les notes laissées par les lecteurs anciens et modernes au sein des manuscrits, cette attribution a également cours. Par exemple, sur le premier feuillet du prologue du manuscrit Paris, BnF, 305 (XV^e siècle⁵⁰³), dans la marge supérieure, une main ancienne a indiqué : « Le second

⁵⁰⁰ « [...] icellui Jehan Mansel nous ait présentement fait remonstrer que obstant son ancien eage et la foiblesse et délabation de sa personne, il ne pourroit d'ores en avant vaquer ne entendre sy diligemment que mestier seroit et que de bon coeur et volentiers faire voudroit, en l'exercice dudit office, en nous suppliant très humblement qu'il nous plaise de nostre grâce commettre en son lieu ou dit office nostre ami Pierre de Saissy son clerq, lequel par longue espace de temps, et mesmement du vivant de feu nostre tréschier seigneur et pere (que Dieu absoille), a soubz luy exercé l'office de recepte des aydes ordinaires de nostredit conté d'Artois, et aussy depuis ledit office et recepte de Hesdin, [...] » (ADN, *Chambre des comptes*, registre n°H 573, cité par Alexandre PINCHART, « Jean Mansel », dans *Op. cit.*, p. 136).

⁵⁰¹ Cet épilogue est reproduit dans l'annexe 4. Il figure généralement au livre 3 de la rédaction brève, et aux livres 2 et 4 de la rédaction longue (sauf pour le ms. Berne, BB, 32) ; voir dans l'annexe 8 les notices codicologiques des mss.

⁵⁰² Cité du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 489 rb-490 ra.

⁵⁰³ La datation est établie grâce aux filigranes : (1) pour le premier cahier conservant la table des rubriques, une fleur en forme de tulipe à cinq pétales dotée d'une tige et de deux feuilles, papier produit à Pise, vers 1466-1470 (Briquet, n°6648) ; (2) pour les autres cahiers, un char à deux roues accrochées à une tige papier Perpignan, vers 1429 (Briquet, n°3528). Voir la notice codicologique consacrée au ms. Paris, BnF, fr. 305 en annexe.

volume de la Fleur des histoires ». Dans le manuscrit Paris, BnF, fr. 683 (troisième quart du XV^e siècle⁵⁰⁴), sur le coin droit du feuillet V^C V, on peut lire les mots suivants qui sont une copie de l'acrostiche : « Jehan Mansel composa ce livre nommé des histoires la Fleur, celui qui de tous mauls delivre, luy soit loyer à son labour ». Dans le manuscrit Wien, Schottenstift, 168 (deuxième moitié du XV^e siècle⁵⁰⁵), au premier feuillet, d'une main autre que celle qui a copié la table des rubriques, on lit la mention : « La fleur des histoires composee par Jehan Mansel ».

Aussi, sur les contreplats des manuscrits ou sur les feuillets de garde (supérieurs ou inférieurs), on trouve également des notes bibliographiques modernes corroborant cette attribution. Par exemple, sur le contreplat supérieur du manuscrit Genève, BGE, fr. 64, a été accolée une brève notice du XVIII^e siècle due à Jean Senebier, auteur du *Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la Bibliothèque de la Ville et République de Genève*⁵⁰⁶ :

La Fleur des histoires par Jehan Mansel de Hesdin, au commandement de Philippe duc de Bourgogne. Le recueil est divisé en trois parties : 1. Des saints du V. Test. ; 2. De J.-C., de la Vierge Marie et des apôtres ; 3. Des saints du Nouveau Testament. Il n'y a que les deux premières parties terminées par le siège de Jérusalem où l'on voit des canons. Les anges sont représentés combattant sous l'habillement des chevaliers de Malte.

Sur le contreplat supérieur du manuscrit Paris, BnF, fr. 53, la mention « La fleur des hystoires composee par Jean Mancel » a été ajoutée par une main moderne. Au dernier feuillet (CCLVJ v) du volume København, KB, Acc. 2008/74, une addition postérieure en lettres capitales à l'encre rouge indique : « Ci fini la Fleur des histoires ».

Enfin, sur le dos des reliures (que ces dernières soient d'époque ou postérieures), apparaissent fréquemment les mentions « Fleur des histoires » et « Jean Mansel »⁵⁰⁷.

Contrairement à d'autres auteurs bourguignons de la même génération⁵⁰⁸, nous n'avons pas gardé de traces de rétribution pour la composition de la *Fleur des histoires* par Jean Mansel. La

⁵⁰⁴ Filigranes : (1) 80 x 30 de dimensions, une ancre surmontée d'une croix, papier produit à Troyes, vers 1447 (Briquet, n°378) ; (2) 80 x 36 mm de dimensions, trois fleurs de lys posées dans un écu couronné, papier produit à Troyes en 1470, motif répandu en Flandre et dans le Nord de la France (Briquet, n°1741).

⁵⁰⁵ Selon Edith WARREN HOFFMAN, « Simion Marmion or “the Master of the altarpiece of Saint-Bertin” », dans *Scriptorium*, 1973, p. 263-290, p. 272-273.

⁵⁰⁶ Jean SENEBIER, *Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la Bibliothèque de la Ville et République de Genève*, Genève, 1779, p. 327-329.

⁵⁰⁷ Voir les notices codicologiques consignées en annexe de notre thèse.

⁵⁰⁸ Voir pour exemples les cas de Jean Wauquelin ou de Jean Miélot dans les comptes de la maison ducal : (1) [juillet-décembre 1448] « A Jehan Wauquelin, clerc demourant en la ville de Mons, pour don a luy fait par mondit seigneur en recompensacion des peines et travaux qu'ilz a euz de translater de latin en françois certains livres et histoires pour icellui seigneur, XXX L » (Lettres, Lille, 20 janvier 1449, dans ADN, B 2000, fol. 118v [Dons et récompensations], cité par Jacques PAVIOT, « Mentions de livres, d'auteurs, de copistes, d'enlumineurs, de miniaturistes (« historieurs ») et de libraires dans les comptes généraux du duc de Bourgogne (1419-1467) », dans *Miscellanea in Memoriam Pieter Cocksham (1938-2008). Aspects de la vie culturelle dans les Pays-Bas Méridionaux (XIV^e-XV^e siècle)*, Bruxelles, 2009, vol. II, p. 413-446, p. 434) ; [22 avril 1449] « A maistre Jehan Mielot, la somme de quatre-vingtz dix-sept livres quatre solz monnoie dessusdicte qui deu[e] luy estoit a cause de xij s. dicte monnoie que mondit seigneur, [...] lui a ordonné prendre et avoir de lui de gaiges par jour de[s] deniers de sesdictes finances, pour lui aidier a entretenir en son service a faire translacions et escriptures de latin en françois de hystoires et autrement pour ses besoingnes et affaires [...] » (ADN, B 2002, fol. 72v [Gages et pensions], cité par *Ibid.*, p. 435).

comptabilité ducal ne le mentionne qu'à titre de fonctionnaire ainsi que pour la seule réalisation de l'entreprise des *Histoires romaines*.

En effet, un mandement ducal du mois de mars 1460 nous renseigne sur le paiement acquitté aux enlumineurs Loyset Liédet et Jean le Tavernier pour l'exécution du programme iconographique de l'exemplaire des *Histoires romaines* composées par Jean Mansel et achevées à Hesdin le 19 novembre 1454 (selon l'explicit de l'exemplaire conservé). Cet exemplaire en deux volumes, commandé par le duc de Bourgogne et pour lui-même, figurait dans la librairie ducal⁵⁰⁹, et est actuellement conservé sous la cote Paris, BArS., 5087-5088 (qui constitue d'ailleurs l'unique exemplaire de l'œuvre) :

[29 mars 1460] Phelippe, duc de Bourgoingne, de Brabant et de Lembourg, conte de Flandres, etc., Maistre Jehan Schareel, nostre secretaire et garde de nostre Espargne vous paieiz, bailliez et delivrez a Loyset Lyedet, demourant a Hesdin, et Jehan le Tavernier, demourant a Audenarde, enlumineurs, la somme de neuf-vins dix excuz d'or, de XLVIIJ gros monnoie de nostre dit païs de Flandres pieces, a eulx par nous deue pour les causes cy après declarees : c'est assavoir audit Lyedet, pour cinquante cinq histoires, vignettes, grosses lettres et paraffes que, **par nostre commandement et ordonnance, il a faictes ou livre de Titus Livius a nous appartenant, qui est en deux volumes et dont Jehan Mansel, nostre receveur de Hesdin,** a fait marchie a lui de par nous de chascune histoire, y compris lesdictes vignettes, grosses lettres et paraffes, pour deux lyons d'or, de lx gros de nostre dicte monnoie de Flandres pieces ; font lesdictes lv histoires cent et dix lyons, et pour le portage dudit livre de ladicte ville de Hesdin jusques en nostre ville de Brouxelles, deux lyons ; font ensemble Cxij lyons qui valent *nij^{xx} escuz*, et audit Jehan le Tavernier, sur ce qu'il lui puet et pourra estre deu par nous tant a cause de certaines histoires de blanc et de noir que de nostre commandement et ordonnance il a faictes ou premier volume du livre de Charlemagne qui est presentement porté par-devers nous, comme de celles qu'il doit faire ou second volume dudit livre de Charlemagne, *l'escuz* montent ensemble lesdictes parties a ladicte somme de ix^{xx}.x escuz d'or, dudit pris de xlvij gros de Flandres piece ; et par rapportant avec ceste nostre lettre, laquelle avons fait signer de nostre signet privé fait a deux et que gardons deveres nous, et de maistre Pierre Milet, nostre secretaire signant en fait de noz demaines et finances, quittance souffisant des dessus-nomméz, chascun de sa part et porcion revenant ensemble a la somme dessusdicte, et certifficacion dudit Jehan Mansel sur le marchié par lui fait de par nous audit Loyset de chascune desdictes histoires et sur la façon d'icelles lv hystoires audit livre de Titus Livius, nous vous allouerons et, par ceulx que commettons a oïr vos comptes, voulons et mandons par cestes icelles somme de ix^{xx}.x escuz d'or, dudit pris de xlvij gros de Flandres piece, estre allouee a la despense d'iceulx voz comptes et rabatue des deniers de vostre recepte, sans aucun contredit ou difficulté, ne avoir sur ce autre ordonnance, mandement ou commandement de nous que ceste nostre dicte lettre. Donnée en nostre ville de Brouxelles, le xxix^e jour de mars, l'an de grace mil CCCC Cinquante neuf avant Pasques. Par monseigneur le duc, (*signé*) O. Milet⁵¹⁰.

⁵⁰⁹ Cf. deux items de l'inventaire de 1467 : « Ung autre grant livre en parchemin couvert d'ais blans à cloans dorés, parlant des *Histoires Romaines*, contenant IX livres de Titus Livius, comançant au second feuillet apres la table, *Chapitre sur la premiere*, et au dernier, *Romain*, et elle leur fut » [*Corpus catalogorum Belgii*, *Op. cit.*, vol. V, item 137] ; « Ung autre gros livre en parchemin couvert d'ais blans à clouz de lection dorez, intitulé au dehors : Le second volume des *Histoires Romaines*, comançant au second feuillet apres la table, *sambloit proprement*, et au dernier, *finablement de ceste* » [*Ibid.*, item 163].

⁵¹⁰ ADN, B 2037, n°62694 [mandement], cité par Jacques PAVIOT, « Mentions de livres, d'auteurs, de copistes, [...] », dans *Op. cit.*, p. 442-443).

Cette source documentaire est éclairante à plus d'un titre puisqu'elle met sur le compte de Philippe le Bon la commande de l'œuvre, attribue la composition des *Histoires romaines* à Jean Mansel, révèle que ce dernier appartenait à ce réseau d'auteurs bourguignons auxquels le duc pouvait faire appel, et illustre l'existence d'un groupe d'acteurs et d'artisans du livre gravitant autour du duc.

On attribue également à Jean Mansel une traduction-adaptation de la *Vita Christi* composée vers 1330 par Ludolphe de Saxe, prieur des Chartreux de Strasbourg. Cette attribution a été soutenue au XIX^e siècle par Jules Van Praet⁵¹¹, depuis récusée par Paulin Paris⁵¹² et Joseph Barrois⁵¹³, sans qu'elle n'ait été discutée par Georges Doutrepoint⁵¹⁴ au début du XX^e siècle. La notice du *Dictionnaire des Lettres françaises* offre sur le sujet un propos nuancé :

On attribue encore à Jean Mansel une *Vie de Jésus-Christ* en français ; ce n'est pas une traduction du texte latin de Ludolphe le Saxe, comme on l'a écrit, mais une adaptation qui abrège et modifie le texte latin, en suivant un plan particulier, et augmentée à la fin d'un supplément original. Le plan consiste à diviser la vie de Jésus-Christ en sept parties adaptées à chacun des jours de la semaine, comme l'avait déjà fait Jean Aubert. Le supplément est un résumé des légendes sur la vengeance de la mort de Notre-Seigneur, c'est-à-dire sur la punition de Judas, de Pilate et des Juifs, qui accompagnent souvent les Vie de Christ⁵¹⁵.

Dans la même lignée que cette notice, et en reprenant d'ailleurs ses mots, le répertoire de *Transmédie* considère que ce que nous donne à lire Jean Mansel est une « traduction-adaptation »⁵¹⁶. Pendant près d'un siècle, aucune étude n'a repris les éléments du dossier jusqu'à ce qu'un état de la question ait été récemment proposé par Eugenio Burgio⁵¹⁷. Cette traduction de la *Vita Christi*, conservée à la BARS. sous la cote 5205-5206, ainsi que la *Passion de Nostre Seigneur* conservée dans le manuscrit Bruxelles, KBR, 9081-9082 et répertoriée dans l'inventaire de la librairie du duc de Bourgogne⁵¹⁸, forment les deux pendants de la partie consacrée au Christ dans la *Fleur des histoires*. D'après l'examen philologique effectué par Eugenio Burgio, une identité substantielle se dégage entre ces deux textes et la seconde rédaction de la *Fleur des histoires* : elle porte à la fois sur le texte

⁵¹¹ Jules VAN PRAET, *Recherches sur Louis de Bruges*, Paris, De Bure, 1831, p. 120.

⁵¹² Paulin PARIS, *Les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, Op. cit., t. II, p. 85-85.

⁵¹³ « Je crois qu'il [Van Praet] s'est trompé en attribuant le texte original à Lupold [sic], et la traduction à Jean Mansel. Rien n'indique ici le nom de l'auteur ou traducteur, et la comparaison que j'ai faite de l'ouvrage avec celui de Lupold m'a convaincu qu'il n'y avait entre eux d'autre rapport que la communauté du titre ». (Joseph BARROIS, *Bibliothèque protypographique*, Treuttel & Würtz, Paris 1830, p. 42-43).

⁵¹⁴ Georges DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Op. cit., p. 222.

⁵¹⁵ Guy DE POERCK et Gillette TYL-LABORY, « Jean Mansel », dans Op. cit., p. 815.

⁵¹⁶ Evelien HAUWAERTS, « Ludolphe le Chartreux ou de Saxe, *Vita Christi*, XIV^e s. », dans *Transmédie*, Op. cit., vol. 2, t. 1, p. 669-671, p. 670 [n°380].

⁵¹⁷ Voir Eugenio BURGIO, « A proposito della *Passion de Nostre Seigneur Jhesucrist* e della *Vita Christi* attribuite a Jean Mansel », dans *Le Forme e la storia*, IX/2, 1996, p. 85-133 ; ID., « La *Vita Christi* di Jean Mansel e la letteratura religiosa al tempo di Filippo il Buono di Borgogna », dans Antonio PIOLETTI (éd.), *Le letterature romanze del Medioevo: testi, storia, intersezioni. Atti del V Congresso nazionale della Società italiana di filologia romanza*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2000, p. 135-166.

⁵¹⁸ « Ung autre gros livre en parchemin couvert d'ais rouz a grans cloutz, intitulé au dehors "Deux passions, l'une faicte par Jehan Mansel et l'autre par maistre Jehan Jarsson", commençant au second feullet "je les fay" et au derrenier "ton cuyer y considerer" » (*Corpus catalogorum Belgii*, Op. cit., vol. V, item 48).

et sur sa mise en texte au travers de la segmentation des paragraphes⁵¹⁹. Par ailleurs, dans la table du manuscrit Paris, BArs., 5205-5206 (anciennement coté 16 B. T. F), la rubrique d'ouverture indique que l'œuvre est bien due à Jean Mansel :

Cy commence la table des rubriques de ce present livre ; lequel entre aultres matiere, traite de la natiuité Nostre Seigneur Jhesucrist, de sa vye, de sa passion, de sa resurrection, et d'autres belles et devotes matieres, compilé par Jehan Mansel, notable clercq lay demourant a Hesdin en Artois (fol. B r du ms. 5205).

Le prologue confirme également cette attribution et indique, en outre, que le manuscrit a été fait pour Baudouin de Lannoy :

[...] par le commandement et ordonnance de mon tréshonnouré et doubté seigneur messire Bauduin de Lannoy, seigneur de Moulembais, de Solre et de Torcoing, chevalier, conseiller et second chambellan du roy des rommains nostre sire et de monseigneur l'archiduc Phelippe, son filz et confrere de l'ordre de la noble Ttoison d'or, Thierion Anseau, son tréshumble et petit serviteur et escripvain, a dilliganment grossé ce present livre, appellé Vita Christi, faite et compilée par notable clerc nommé Jehan Mansel, homme lay, lors demourant à Hesdin en Artois [...] (fol. 1 r du ms. 5205).

En tout état de cause, Jean Mansel semble être un proche des milieux de prédication (supposément les dominicains) au vu des sources de spiritualité et de dévotion employées dans sa compilation⁵²⁰. Une grande majorité des récits relatés souligne d'ailleurs un modèle de comportement et de vertu, avec des exemples à suivre et ceux à ne pas suivre. Néanmoins, aucune source documentaire (du moins conservée) ne renseigne sur son appartenance à une quelconque communauté religieuse.

Enfin, que Jean Mansel ait entretenu des liens privilégiés avec la haute sphère du pouvoir ducal ou qu'il ait évolué à l'ombre de la cour dans une marginalité ambiguë, l'attribution du qualificatif de « bourguignon » aussi bien à l'auteur qu'à son œuvre nous paraît justifiée, étant donné les fonctions administratives que Jean Mansel occupait au service de Philippe le Bon et au sein des territoires bourguignons.

⁵¹⁹ Eugenio BURGIO, « A proposito della *Passion de Nostre Seigneur Jhesucrist* e della *Vita Christi* attribuite a Jean Mansel », dans *Op. cit.*, p. 89 et suiv.

⁵²⁰ Voir le chapitre 5, point 2.

3. Le commanditaire, le dedicataire, le destinataire

Il est couramment admis par la critique que la *Fleur des histoires* de Jean Mansel a été composée « à la demande » ou « sur l'ordre » du duc de Bourgogne Philippe le Bon⁵²¹. Toutefois, parmi les 78 manuscrits conservés de ce texte, seul un témoin – Genève, BGE, fr. 64 – présente une mention de commande par le duc. Autant l'attribution de la *Fleur des histoires* repose sur des éléments tangibles (d'une part, l'acrostiche présentant le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre dans l'épilogue en vers ; d'autre part, la tradition textuelle), autant la question du commanditaire et du dedicataire (le cas échéant, celle du destinataire) de cet ouvrage mérite d'être (ré)interrogée.

L'objet de ce point consiste donc à rassembler les données issues de l'exploitation des sources documentaires (mandements, quittances, inventaires), des données textuelles (prologue général, prologues internes à chaque livre, épilogue) ainsi que des témoins manuscrits (formules de dédicace, frontispices de présentation ou d'hommage) afin de statuer sur la question du commanditaire de la *Fleur des histoires*.

À l'inverse d'autres auteurs bourguignons de sa génération⁵²², Jean Mansel ne se réclame d'aucun patronage (que ce soit dans le périphrase ou dans le texte). Toutefois, dans une des copies de la *Fleur des histoires*, le ms. Genève, BGE, fr. 64 (troisième quart du XV^e siècle⁵²³), la rubrique initiale établit un trait d'union entre l'auteur et le duc de Bourgogne :

Cy commence le livre intitulé la Fleur de toutes histoires compilé par honorable homme Jean Mansel de Hesdin au commandement de tréshault et tréspuissant prince Phelipe, duc de Bourgoingne, de Brabant, etc. Et premierement, le prologue de l'acteur (fol. 2 r).

Cette mention exceptée, nous n'avons pas repéré d'autres cas de revendication de patronage.

Dans la collection personnelle du duc, figurait un exemplaire complet de la rédaction brève de la *Fleur des histoires*, comme l'attestent plusieurs items dévolus à la compilation de Jean Mansel dans les inventaires de 1467 et de 1487. Ainsi, le volume 9231 peut être identifié comme l'item n°730 de l'inventaire de Philippe le Bon de 1467 :

⁵²¹ Quelques passages, pris à la littérature, attribuent l'initiative de l'ouvrage à Philippe le Bon : « Jean Mansel de Hesdin son auteur, compila l'ouvrage au commandement de Philippe le Bon, auquel il le présenta » (catalogue de La Vallière, 1783, vol. III, p. 44, n°4563, cité par le baron de Reiffenberg, *Nouvelles archives philologiques historiques des Pays-Bas*, t. 5, p. 4) ; « The *Fleur des Histoires* [...], an illuminated chronicle made around 1450 for Philip the Good » (Lisa DEAM, *Mapping the Past: The "Fleur des histoires"*, *Op. cit.*, p. XVI) ; « la *Fleur des histoires* de Jean Mansel, vaste compilation d'histoire universelle réalisée pour Philippe par l'un de ses hauts fonctionnaires, receveur général de la ville et châtellenie d'Hesdin (1446-1451) » (Jean DEVAUX, « Introduction. L'identité bourguignonne et l'écriture de l'histoire », dans *Op. cit.*, p. 470).

⁵²² Par exemple, pour l'*Histoire de Jason* : « escript[e] de la main de l'acteur Raoul Le Fevre, prebtre indigne » ; pour *Les Faits et conquestes d'Alexandre le Grant* de Jean Wauquelin : « Je qui, au commandement de mon tresredoubté seigneur devant dit [Jean II de Bourgogne], ay à traittier et mettre en nostre langage naturel les fais et conquestes du trespoissant et tresredoubté empereur Alixandre, lequel, comme la commune fame et renommee tesmongne, fu roy et seigneur par sa proesche de toute la terre d'Orient et d'Occident, dont il s'enssieuult par ceste auctorité que il fu seigneur de France et de toutes les marches adjacentes. » (d'après Paul Meyer, *Alexandre le Grand*, II, p. 322, ms. Paris, BnF, 1419, fol. 203 v, cité par Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.*, p. 399).

⁵²³ Datation établie à partir du style des miniatures, sorties des ateliers de Guillaume Vrelant : voir Paule HOCHULI DUBUIS, « Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 64 », [en ligne], <http://www.e-codices.unifr.ch/fr/description/bge/fr0064/> (page consultée le 15 octobre 2016).

Ung autre grant livre en parchemin, couvert d'ais blancs, intitulé par ung billet « Le premier | volume du livre nommé la fleur des histoires », commençant au second feuillet | aprez la table « du monde » | et au dernier feuillet « villes, citez, chasteaulx »⁵²⁴.

Ou comme l'item n°19 de l'inventaire de 1487 :

Item ung autre grant volume couvert de cuir blancq, a tout deux clouans | et cincq boutons de leton sur chascun costé, historié et intitulé « Le premier volume du livre nommé la fleur des hystoires » et commenchant | ou second feullet « du monde est celle lumiere » et ou derrenier | finissant « le VIIe livre des hystoires de Haynnau »⁵²⁵.

Le volume 9232, lui, renvoie à l'item n°729 de l'inventaire de Philippe le Bon de 1467 :

Item, ung autre livre en parchemin couvert d'ais blancs a grans clouz, intitulé par ung billet | « Le second volume du livre nommé la fleur des histoires », commençant au second feuillet | aprez la table « ainsi obstinee » et au darnier « pour vostre grande instruction »⁵²⁶.

Ainsi qu'à l'item n°49 de l'inventaire de 1487, qui en donne une description beaucoup plus détaillée :

Item ung grant volume couvert de cuir blancq, a tout deux | clouans et cincq boutons de leton sur chacun costé, historié | et intitulé « Le second volume du livre nommé la fleur des | histoires », commenchant ou second fuellet « ainsi obstinee en sa | perverse voulenté » et finissant ou derrenier « ce que dit est et | mieulx encoires »⁵²⁷.

À l'inverse d'autres acquisitions ducaltes présentant une manufacture d'apparat comparable aux manuscrits de la *Fleur des histoires*⁵²⁸, l'exemplaire conservé dans la librairie ducal ne comporte aucun frontispice de présentation ou de scène de dédicace. Mis à part les éléments mentionnés, d'autres indices pourraient-ils faire valoir l'hypothèse de la commande de l'œuvre de Jean Mansel par le duc de Bourgogne, comme tend à le soutenir la critique ?

Dans le premier volume coté 9231, ne figure ni mention d'*ex-libris*, ni formule de dédicace, ni revendication d'un quelconque mécénat artistique. Dans le second volume coté 9232, le frontispice d'ouverture représente saint André en martyr⁵²⁹, institué comme le patron de l'ordre de la Toison

⁵²⁴ *Corpus catalogorum Belgii*, Op. cit., vol. V : *Dukes of Burgundy*, p. 254 [item n°730].

⁵²⁵ *Ibid.*, p. 290 [item n°19].

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 254 [item n°729].

⁵²⁷ *Ibid.*, p. 294-195 [item n°49].

⁵²⁸ Cela ne signifie pas que le duc ne disposait *que* de mss d'apparat (cf. par exemple les mss de mises en prose d'Erec [Bruxelles, KBR, 7235] ou du Cligés [Leipzig, Universitätsbibliothek, Bibliotheca Albertina, Rep. II. 108], le ms. de dédicace autographe de Jean Miélot du *Miroir de la Salvation humaine* [Bruxelles, KBR, 9249-9250]), ou que la *Fleur des histoires* n'était copiée *que* sur des manuscrits d'apparat, mais qu'il convient de comparer la présence ou l'absence des indices de propriété dans des productions de facture matérielle analogue. Il va de soi que si l'exemplaire conservé dans la librairie ducal était apparenté à une *minute*, à savoir une production de petit format, sur papier, à longues lignes et muni d'un système minimal de décorations, il n'est pas attendu que cet exemplaire présente quelconque frontispice de présentation ou de dédicace. Sur le(s) sens accordé(s) à la *minute*, voir Olivier DELSAUX, *Manuscrits et pratiques autographes chez les écrivains français de la fin du Moyen Âge*, Op. cit.

⁵²⁹ Voir la reproduction dans Léon DELAISSÉ, *La miniature flamande. Le mécénat de Philippe le Bon*, catalogue exhibition Bruxelles-Amsterdam, 1959, p. 64-66 [n°58-59 ; planche 2].

d'or et des États bourguignons. Toutefois, cette ouverture du manuscrit sur une miniature de saint André ne nous paraît pas significative. En effet, saint André est également représenté (accroché sur une croix, portant une croix ou en habit de pèlerin) dans d'autres témoins de la *Fleur des histoires* (e. g. London, BL, Royal 18 E VI ; Paris, BMaz., 1560 ; Wien, Schottenstift, 168). Par ailleurs, si une miniature lui est consacrée, c'est surtout parce qu'il est le sujet du premier chapitre de la section consacrée aux *Vies et miracles des saints*, qui ouvre le début du livre 3⁵³⁰.

En revanche, au fol. 269 r de ce volume, on note la présence de deux écussons dans la miniature : l'un aux armes de Bourgogne, l'autre aux armes de Flandre. Ensuite, au fol. 332 v, on voit Charles Martel porter les armes de Bourgogne. Enfin, au fol. 375 r, lors de la scène de mariage de Marguerite de Hainaut et de Philippe Auguste, sont figurées les armes de Hainaut.

Si ces indices attestent que l'exemplaire est bien entré dans la librairie ducale, ils ne sont pas suffisants pour appuyer l'hypothèse d'une commande expresse par le duc Philippe le Bon. En effet, il est couramment admis que ce dernier marquait sa propriété par des signes plus manifestes⁵³¹. Ces écussons ont donc probablement été ajoutés ultérieurement, au moment de leur entrée dans la librairie ducale⁵³². L'ajout postérieur de ces écussons devra être vérifié par des analyses codicologiques poussées pour entériner définitivement l'hypothèse.

Une autre hypothèse défendue par Léon Délaissé⁵³³, reprise ensuite par plusieurs critiques⁵³⁴, consiste à voir en la figure de l'évêque de Tournai, Guillaume Fillastre, le propriétaire initial de ce volume, lui qui n'apposait jamais de marques dans ses livres. Il aurait fait don du premier volume 9231 au duc de Bourgogne Philippe le Bon. Une telle hypothèse est fondée sur plusieurs arguments : Fillastre aurait passé plusieurs commandes auprès de Simion Marmion ; la nature « probourguignonne » du texte⁵³⁵, la position de Fillastre à la cour de Bourgogne, la proximité

⁵³⁰ Ces quelques lignes de contextualisation permettent d'apporter un complément aux affirmations avancées par Elena KOROLEVA, « Les deux versions de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Une œuvre en progression et son commanditaire », dans Ludmilla EVDOKIMOVA et Alain MARCHANDISSE (éd.), *Le Texte médiéval dans le processus de communication*, Paris, Classiques Garnier, 2019 (Rencontres, 416 ; Civilisation médiévale, 36), p. 329-341, p. 333-334.

⁵³¹ Voir par exemple le cas des *Chroniques de Hainaut* (ms. Bruxelles, KBR, 9242, fol. 1 r), du *Girart de Roussillon* (ms. Wien, ÖNB, 2549, fol. 6r) ou de l'*Histoire d'Alexandre* (ms. Paris, BnF, fr. 9342 fol. 5 r), où les blasons et armoiries du duc de Bourgogne apparaissent visiblement, en plus du constat que Philippe le Bon est représenté sur les frontispices d'ouverture de ces mss.

⁵³² L'hypothèse est défendue par Camille GASPARD, Frédéric LYNA et Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS, *Les principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. III, première partie, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1^{er}, 1984-1989, p. 215-226, p. 216 ; ainsi que par Guy De Poerck. Ce dernier affirme d'ailleurs que l'hypothèse d'entrevoir le duc de Bourgogne comme le commanditaire de la première rédaction de la *Fleur des histoires* est tout à fait erronée : « [...] la première rédaction de la *Fleur des histoires* n'a pas été présentée à Philippe le Bon, et [...] il est même exclu qu'elle ait été exécutée sur ses ordres » (Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, Op. cit., p. 80).

⁵³³ Léon DÉLAISSÉ, *Miniatures médiévales de la Librairie de Bourgogne au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, Bruxelles, 1959, p. 147.

⁵³⁴ Parmi eux : Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, Op. cit., p. 276 ; Dominique VANWIJNSBERGHE, « De fin or et d'azur ». *Les commanditaires de livres et le métier de l'enluminure à Tournai à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècles)*, Leuven, Peeters, 2001 (Corpus of illuminated manuscripts, 10 ; Low countries series, 7), p. 27-29 ; Edith WARREN HOFFMAN, « Simion Marmion re-considered », dans *Scriptorium*, n°23, 1969, p. 243-271.

⁵³⁵ Seul l'ajout postérieur des histoires hennuyères à la fin du volume 9231 pourrait être considéré comme un indice destiné à attirer les faveurs du duc ou à répondre à ses intérêts de lecture. Néanmoins, en l'absence d'une mention de

chronologique entre l'exécution du ms. 9231 et l'obtention de sa charge d'évêque de Tournai en 1461. Toutefois, ces arguments nous semblent trop peu tangibles pour être réellement considérés. Par ailleurs, ils n'expliquent pas par quelle(s) voie(s) le second volume de l'exemplaire serait entré dans la collection ducal, ni pour quelles raisons les deux volumes auraient connu une destinée différente, d'autant qu'ils étaient destinés à être reliés ensemble⁵³⁶.

D'autres indices, tirés des frontispices de manuscrits, ont également été pointés par la critique comme preuves d'une relation de mécénat de Philippe le Bon à l'égard de Jean Mansel.

Dans le ms. Paris, BnF, fr. 53 contenant les armes de Louis Malet de Graville⁵³⁷, au fol. 9 r, on trouve un frontispice de présentation où un auteur remet un livre à un prince⁵³⁸. Paulin Paris a identifié Jean Mansel offrant son livre à Philippe le Bon⁵³⁹. L'hypothèse ne peut être cependant validée dans la mesure où le siège sur lequel est assis le prince est drapé de motifs floraux qui rappellent le contour doré de la fleur de lys sur fond bleu. Aussi, dans la marge de queue figurent deux écus de France. Le personnage représenté n'est donc pas le duc de Bourgogne, mais vraisemblablement le roi de France Louis XII⁵⁴⁰.

Sur le frontispice d'ouverture du ms. Paris, BnF, fr. 55 (fol. 6 r), figure un homme à genoux présentant un livre à un seigneur⁵⁴¹. Il s'agit vraisemblablement d'une copie de la *Fleur des histoires*, comme nous renseigne une mention figurant sur la corniche. Au vu des différents indices d'appartenance figurant dans ce volume (*ex-libris*, devise, armoiries), il semble qu'il faille y voir non Jean Mansel mais un copiste faisant hommage de sa transcription à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours⁵⁴².

D'après l'inventaire de 1467, Philippe le Bon possédait également un exemplaire de la seconde rédaction de la *Fleur des histoires*, dont seul le dernier volume semble avoir été conservé (livre 4), coté aujourd'hui Bruxelles, KBR, 9233 :

dédicace ou de destination plus explicite, fonder l'hypothèse de la production d'un ouvrage pour le duc sur l'adjonction d'une matière littéraire donnée nous paraît périlleux, d'autant qu'elle ne se couple pas de façon probante à d'autres arguments liés à des indices de propriété.

⁵³⁶ La foliotation est continue entre les deux volumes ; en outre, l'introduction au troisième livre de la *Fleur des histoires* et la mention de son prologue figurent à la fin du volume 9231 alors qu'ils apparaissent aujourd'hui au début du volume 9232.

⁵³⁷ Voir la notice codicologique consacrée à ce ms. en annexe.

⁵³⁸ Une reproduction du frontispice est fournie dans l'annexe 7.

⁵³⁹ Paulin PARIS, *Les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, Op. cit., t. I, p. 59-63 ; *Bibliothèque impériale. Département des manuscrits. Catalogue des manuscrits français*, t. 1 : *Ancien fonds*, Paris, Firmin Didot, 1868, p. 3-4 [n°53]. Par ailleurs, l'attribution de ce ms. au duc de Bourbon est erronée : ce sont les armes de Louis Malet de Graville qui peuvent être identifiées au fol. 47 r du ms. Paris, BnF, fr. 53.

⁵⁴⁰ Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, Op. cit., p. 80.

⁵⁴¹ Voir une reproduction du frontispice dans l'annexe 7.

⁵⁴² Comme le suggère d'ailleurs Guy De Poerck, Op. cit., p. 79-80.

Ung autre semblable livre, intitulé au dehors « le quart volume de la fleur des histoires » | commençant au second fueillet aprez la table, « lieu est tres bien », et au darnier fueillet, « en ce livre » (item n°734)⁵⁴³.

Si certaines matières nouvellement insérées dans la rédaction longue ont dû rencontrer les intérêts du duc de Bourgogne, il nous paraît néanmoins périlleux d'affirmer que l'initiative de la composition de la seconde rédaction de la *Fleur des histoires* est redevable au duc, ou même qu'elle visait à répondre aux attentes de ce dernier⁵⁴⁴. Nous rejoignons d'ailleurs Godfried Croenen qui considère inopportun de surestimer l'intervention réelle et active d'un patron dans la production d'un texte donné⁵⁴⁵, d'autant que, comme l'a énoncé Guy de Poerck, « nous manquons totalement d'éléments d'appréciation » pour statuer sur les circonstances de la production de cette seconde rédaction⁵⁴⁶.

Ainsi, la présentation de l'état de ce dossier souligne la difficulté à cerner les circonstances et les modalités de production de la *Fleur des histoires*. Le croisement des données issues des documents d'archives, des indices tirés des manuscrits (frontispice, miniatures, armoiries), des mentions d'*incipit* ou d'*explicit* au sein des copies et l'exploitation du contenu des prologues généraux, des prologues internes et de l'épilogue en vers de Jean Mansel, nous éclairent davantage sur le pôle de la production de la *Fleur des histoires* que sur sa destination.

En conclusion, Jean Mansel n'a pas produit sa *Fleur des histoires* selon les attentes spécifiques d'un commanditaire, bien que le choix des matières et des sources utilisées dans sa compilation réponde aux intérêts et goûts de lecture du duc de Bourgogne. Si Philippe le Bon ne fut ni le commanditaire ni le dédicataire attitré de l'œuvre, il a été en tout cas l'un de ses nombreux destinataires.

⁵⁴³ *Corpus catalogorum Belgii*, *Op. cit.*, vol. V : *Dukes of Burgundy*, p. 255 [item n°734].

⁵⁴⁴ À l'instar de ce qu'a pu avancer Elena Koroleva, « Les deux versions de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Une œuvre en progression et son commanditaire », dans *Op. cit.*, p. 332, p. 338 et p. 341.

⁵⁴⁵ « [...] it would be injudicious to overstate the case and claim that they controlled all aspects of the works they commissioned or that were written for them » (Godfried CROENEN, « Patrons, Authors and Workshops », dans Godfried CROENEN et Peter AINSWORTH (éd.), *Patrons, Authors and Workshops. Books and Book Production in Paris around 1400*, Louvain, Peeters (Synthema, 4), 2006, p. 1-19, p. 10).

⁵⁴⁶ Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 80.

4. Les milieux de diffusion

Grâce au relevé des *ex-libris*, à l'identification des armoiries et aux notes qui parsèment les feuillets des manuscrits de la *Fleur des histoires*⁵⁴⁷, nous avons essayé de définir les contours de son public, contours qui s'étendent de la seconde moitié du XV^e siècle au premier quart du XVI^e siècle⁵⁴⁸.

Dans ce panorama relatif à la diffusion, nous indiquons uniquement les premiers possesseurs des copies. Nous ne procédons pas à des investigations bio-bibliographiques systématiques pour chacun d'entre eux, mais nous signalons en notes certains éléments (activité professionnelle, liens interpersonnels, aperçu de leur collection livresque) susceptibles d'apporter un complément ou un éclairage particulier à notre propos.

Concernant le profil des manuscrits de la *Fleur des histoires*, nous ne décrivons pas de façon détaillée leur facture matérielle, mais les regroupons selon les quatre catégories suivantes :

- A : manuscrit de luxe, à grand format⁵⁴⁹, en parchemin, muni d'un appareil iconographique extrêmement développé et à plusieurs niveaux (frontispice, > 20 miniatures à demi-page ou de la largeur d'une colonne, bordures décoratives, lettrines, initiales filigranées, champiées ou historiées, rubriques, pieds-de-mouche colorés, bouts-de-ligne) qui témoigne d'un investissement financier conséquent de la part du commanditaire ;
- B : manuscrit de luxe, à grand format, en parchemin, muni d'un appareil iconographique développé (< 20 miniatures de la largeur d'une colonne, initiales colorées, pieds, rubriques, pieds-de-mouche colorés, bouts-de-ligne) ;
- C : manuscrit plus courant, à format moyen, sur papier, avec quelques éléments décoratifs (l'une ou l'autre miniatures, réserves, initiales colorées, rubriques, pieds-de-mouche colorés) ;
- D : manuscrit modeste, à format plus petit, sur papier, sans illustration, mais pouvant être doté de rubriques, de quelques initiales (certaines en attente) et parfois de pieds-de-mouche simples.

Cette classification ne procède pas d'une typologie existante empruntée à des travaux d'histoire de l'art ou de codicologie. Elle a été élaborée sur la base des caractéristiques matérielles qui ont pu être dégagées du corpus des manuscrits de la *Fleur des histoires*. Elle n'a donc pas prétention à s'exporter plus largement, et sert essentiellement à présenter de façon synthétique les nombreuses données codicologiques récoltées.

⁵⁴⁷ Voir en annexe les différentes listes de recension des mss de la *Fleur des histoires*, ainsi que les notices codicologiques de chacun d'entre eux.

⁵⁴⁸ Une partie des données présentées sous ce point est issue d'une communication que nous avons tenue lors de l'*International Medieval Congress 2018*, et que nous avons intitulée « Who Read the *Fleur des Histoires* by Jean Mansel? » (Leeds, University of Leeds, 2-5 juillet 2018).

⁵⁴⁹ Selon les échelles de valeur formulées par Carla Bozzolo et Ezio Ornato : les « grands » sont ceux de taille supérieure à 670 mm (H+L) ; les « moyen-grands » sont ceux compris entre 491 et 670 mm ; les « petit-moyens » sont compris entre 321 et 490 mm et les « petits » sont inférieurs à 320 mm (Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge*, Op. cit., p. 218).

Dans les tableaux suivants, sont renseignés les premiers possesseurs identifiés, leur qualité, l'exemplaire qui leur est associé, le profil codicologique du manuscrit, son contenu, sa datation. Cette dernière dicte l'ordre d'apparition des possesseurs. En outre, nous regroupons les possesseurs sous des catégorisations sociologiques ou/et géographiques, dont nous n'ignorons pas le caractère artificiel, mais qui ont le mérite de rendre plus immédiatement accessibles les données.

CLERCS					
Premier possesseur identifié	Qualité	Manuscrit	Profil matériel	Contenu	Datation
Les Mathurins	couvent des Trinitaires parisiens	Paris, BMaz., 1559-1560	A	Livres 1-2-3 (RB)	XV ^e siècle
Pierre Faigneau	chanoine de Saint-Germain (XVI ^e siècle)	Bruxelles, BSB, 16	C	Livre 1 (RL)	XV ^e siècle (3/4)
Georges d'Amboise ⁵⁵⁰	aumônier de Louis XI, cardinal et archevêque de Rouen	Paris, BnF, fr. 54	A	Livre 2 (RL)	XVI ^e siècle

COUR ET NOBLESSE DES PAYS-BAS BOURGUIGNONS					
Premier possesseur identifié	Qualité	Manuscrit	Profil matériel	Contenu	Datation
Philippe le Bon	duc de Bourgogne	Bruxelles, KBR, 9231-9232 ; 9233	A (9231-9233) ; B (9233)	Livres 1-2-3 (RB)	1446-1456 (9231-9233) ; 1460 (9233)
Alexandre d'Escauffours	famille du Hainaut	Wien, Schottenstift, 167-168	A	Livres 1-2-3 (RB) ⁵⁵¹	1448-1456

⁵⁵⁰ Le cardinal Georges d'Amboise possédait un ms. de production rouennaise et parisienne du XVI^e siècle, dans lequel il est représenté sur son pupitre à deux reprises (fol. 11 r et 381 v). Les intérêts bibliophiles du cardinal ont largement été soulignés par la critique. Sa collection livresque peut être divisée en deux catégories selon la langue et le contenu : d'une part, les textes en français correspondant aux lectures traditionnelles des bibliophiles aristocrates cultivés ; d'autre part, les œuvres en latin plus intellectuelles et les livres de chapelle à caractère liturgique. Parmi les ouvrages de nature historique qui nous sont parvenus (car beaucoup de ceux qui furent composés en français n'ont pas été inventoriés à sa mort), une série d'entre eux ont été commandés par Georges d'Amboise afin de constituer une histoire universelle : la *Fleur des histoires*, mais aussi les *Décades* de Tite-Live (exemplaire perdu), les *Chroniques* de Froissart couvrant la période allant de 1322 à 1400 (ms. détenu en mains privées), les *Chroniques* d'Enguerrand de Monstrelet (suite de Froissart pour les années 1400 à 1444) conservées en deux volumes de grand format abondamment illustrés, sous la cote Paris, BnF, fr. 2678 et 2679 (Marie-Pierre LAFFITTE, « Les ducs de Bourbon et leurs livres d'après les inventaires », dans *Le duché de Bourbon : des origines au connétable. Actes du colloque des 5 et 6 octobre 2000 organisé par le Musée Anne de Beaujeu de Moulins, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour*, 2001, p. 170-178, cité p. 174, note 40 ; Marie-Pierre LAFFITTE, « Georges d'Amboise et les livres », dans Jonathan DUMONT et Laure FAGNART (éd.), *Georges 1^{er} d'Amboise, 1460-1510 : une figure plurielle de la Renaissance*, Rennes, PUR, 2013, p. 189-197 ; Gennaro TOSCANO, « Le cardinal Georges d'Amboise (1460-1510) collectionneur et bibliophile », dans *Les cardinaux de la Renaissance et la modernité artistique*, Lille, Publications de l'IRHIS, 2009, p. 51-88, p. 72 et p. 81.

⁵⁵¹ Seul le début du livre 3 est contenu dans l'exemplaire mentionné.

Philippe de Croÿ ⁵⁵²	comte de Chimay, bailli de Hainaut, compagnon d'armes de Philippe le Bon et ensuite de Charles le Téméraire, conseiller et chambellan de Charles le Téméraire, membre de l'ordre de la Toison d'or	Bruxelles, KBR, 10515	B	Livres 1-2 (RB)	1450-1460
Philippe de Clèves ⁵⁵³	seigneur de Ravenstein et d'Enghien	London, BL, Royal 16 F VI-VII	D	Livre 2 (RL)	1467-1476
Philippe de Hornes	seigneur de Gaasbeeck et de Balcigny, chambellan de Charles le Téméraire	København, KB, Acc. 2008/74	A	Livre 1 (RB)	1470-1480
Louis de Bruges ⁵⁵⁴	seigneur de Gruuthuse, conseiller-chambellan de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire,	Paris, BnF, fr. 911	B	Copie partielle du	1470-1480

⁵⁵² Philippe de Croÿ, capitaine général et grand bailli de Hainaut, conseiller et chambellan de Charles le Téméraire, a exercé plusieurs charges au service des États bourguignons. Il fut également l'un des plus grands bibliophiles et mécènes des Pays-Bas méridionaux et se montra particulièrement intéressé aux œuvres historiques relatives à l'Antiquité (concernant spécifiquement trois thèmes, à savoir la légende de Troie, l'empereur Alexandre et le mythe de la Toison d'or) et aux traités didactiques et moraux. En plus de la *Fleur des histoires*, il possédait également un exemplaire de l'*Histoire de la Toison d'or* de Guillaume Fillastre, une *Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne, l'*Épître* de Julius Valerius, une version latine du roman grec d'Alexandre, la traduction du *De primo bello punico* de Leonardo Bruni par Jean le Bègue, mais aussi des chroniques d'histoire universelle telles que celle de *Baudouin d'Avesnes* ou le *Livre des sept âges du monde* (Marguerite DEBAE, « Une Lignée de chevaliers bibliophiles : Jean, Philippe et Charles de Croÿ, comtes de Chimay », dans Pierre COCKSHAW et Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS (éd.), *L'ordre de la Toison d'or de Philippe le Bon à Philippe le Beau (1430-1505) : idéal ou reflet d'une société ?*, Bruxelles/Turnhout, 1996, p. 201-205 ; Jean DEVAUX, « Un seigneur lettré à la cour de Bourgogne : Philippe de Croÿ, comte de Chimay », dans André TOURNEUX (éd.), *Libri Amicorum Raphaël De Smedt*, Leuven, Peeters, 2001 (Miscellanea Neerlandica, 23-26), vol. IV : *Litterarum Historia*, p. 13-33, p. 15). La liste des manuscrits de Philippe de Croÿ peut être trouvée en annexe de l'article cité de Jean DEVAUX, p. 27-29.

⁵⁵³ Philippe de Clèves était un grand aristocrate apparenté à la famille ducale qui possédait lui aussi une grande collection de livres : son inventaire, effectué en 1528, énumère 156 titres pour 173 volumes. L'exemplaire de la *Fleur des histoires* figure sous l'item 19 de l'inventaire : « Le second volusme de la fleur des histoires couvert de velours noir garny comme dessus ». Il semblait nourrir également un vif intérêt pour les histoires romaines puisqu'à côté de la *Fleur des histoires*, il possédait également un exemplaire des *Histoires romaines* de Tite-Live (La Haye, Koninklijke Bibliotheek, 71 A 18) et un exemplaire des *Faits des Romains* (Paris, BnF, NAF 3576). Il possédait également un exemplaire des *Grandes Chroniques de France*, non identifié (Anne KORTEWEG, « La bibliothèque de Philippe de Clèves : inventaire et manuscrits parvenus jusqu'à nous », dans Jelle HAEMERS, Céline VAN HOOREBEECK et Hanno WIJSMAN (éd.), *Entre la ville, la noblesse et l'État : Philippe de Clèves (1456-1528). Homme politique et bibliophile*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 183-221, p. 200 et p. 201 [n°29] ; Hanno WIJSMAN, *Luxury Bound. Illustrated Manuscript Production and Noble and Princely Book Ownership in the Burgundian Netherlands (1400-1550)*, Turnhout, Brepols, 2010 (Burgundica, XVI), p. 23 et p. 296-309).

⁵⁵⁴ Louis de Bruges, seigneur de Gruuthuse, fut un très grand bibliophile parmi les nobles de la cour de Bourgogne. Il possédait également un *Romuleon* dans une version richement enluminée, sous la cote Turin, BN, L I 4 (Jonas, « TORINO, Biblioteca nazionale universitaria, R. 1619 (L.I.04) », [en ligne], <http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/59052>).

chevalier de l'ordre de la Toison d'or				Livre 3 (RB) ⁵⁵⁵	
Jacques de Luxembourg	bâtard de Saint Pol, seigneur de Lannoy	Kortrijk, RA, Fonds Jacques Goethals- Vercruysse, 3	D	Livre 1 (RB)	XV ^e siècle (4/4)
Charles- Alexandre de Croÿ	marquis d'Havré, comte de Fontenoy et duc de Croÿ	Valenciennes, BM, 636	D	Copie partielle du Livre 3 (RB) ⁵⁵⁶	fin XV ^e siècle
Marguerite d'Autriche ⁵⁵⁷	archiduchesse d'Autriche	Bruxelles, KBR, 9258- 9259	C	Livre 3 (RL)	XV ^e siècle (3/4) [volume] ; après 1510 [table]
Antoine de Lalaing (ou son neveu Charles II) ⁵⁵⁸	seigneur de Montigny et d'Estrée, chevalier de l'ordre de la Toison d'or	Cambrai, BM, 746	D	Ms.- recueil ⁵⁵⁹	1535-1536 (colophon)

La noblesse bourguignonne ne constituant pas un tout homogène, ainsi que certains critiques l'ont préconisé⁵⁶⁰, il convient de distinguer la noblesse de sang et de lignée due à la naissance (*cf.* tableau précédent) et celle acquise grâce aux services rendus à un prince (tableau suivant). C'est par exemple le cas de Thomas de Plaine, qui n'est pas *stricto sensu* un membre de l'élite aristocratique,

⁵⁵⁵ Cette copie contient les *Dialogues* de saint Grégoire et des *Exemples moraux*. Une étude des copies partielles extraites du livre 3 de la rédaction brève sera menée au chapitre 9, point 4.

⁵⁵⁶ Cette copie contient l'histoire des rois de France, en particulier la séquence Charlemagne-Charles VI. Une étude de cette copie peut être trouvée dans le chapitre 4, point 2, et dans le chapitre 9, point 4.

⁵⁵⁷ Marguerite d'Autriche, arrière-petite-fille de Philippe le Bon et grande bibliophile, possédait plusieurs ouvrages sur papier dont le *Miroir de l'ame pecheresse* de Jean Miélot (aujourd'hui ms. Bruxelles, KBR, 11120-22), les *Tois états traitant à voie de salut* (aujourd'hui ms. Bruxelles, KBR, 11128), ainsi que des ouvrages issus d'autres collections (Marguerite DEBAE, *La bibliothèque de Marguerite d'Autriche. Essai de reconstitution d'après l'inventaire de 1523-1524*, Louvain, Peeters, 1995).

⁵⁵⁸ La bibliothèque d'Antoine de Lalaing (et ensuite Charles II de Lalaing) comprend 285 titres pour 245 volumes. La majorité sont en français mais les textes latins restent en grand nombre. Son inventaire a été édité en annexe de l'étude de Monique MESTAYER, « La bibliothèque de Charles II, comte de Lalaing, en 1541 », dans *Les sources littéraires et leurs publics dans l'espace bourguignon (XIV^e-XVI^e s.). Rencontres de Middelbourg/ Bergen-op-Zoom (27-30 septembre 1990)*, Publications du Centre européen d'études bourguignonnes (XIV^e-XVI^e s.), n°31, Neuchâtel, 1991, p. 199-216. Quant aux lectures présentes dans la collection de Charles II de Lalaing, on trouve notamment le *Quadrilogue* d'Alain Chartier (conservé encore aujourd'hui dans le ms. London, BL, Harley MS 4402), le *Pas de la mort* et le *Chevalier délibéré* d'Olivier de la Marche (Paris, BnF, Rothschild 2797), l'Histoire de la *Terre d'Outremer* de Guillaume de Tyr (Paris, BnF, fr. 24208), le *Ménager de Paris* (Luxembourg, Bibliothèque nationale, 95), les *Chroniques de Normandie* (Paris, BARS., 4095), les *Grandes Chroniques de France* (Paris, BnF, fr. 20354), la traduction des *Moralités sur le jeu des eschés* de Jacques de Cessoles par Jean Ferron (Paris, BnF, fr. 24274) (*Bibale*, [en ligne], <http://bibale.irht.cnrs.fr/41283> [fiche consultée le 18 mai 2019]).

⁵⁵⁹ Le ms. contient la copie de la *Chronique des guerres de Flandre* de Froissart (fol. 6 r-160 r) et de l'*Abrégé en prose de l'Histoire de Gérard de Roussillon* de Jean Mansel (fol. 161 r-199 v), suivi de l'épithaphe dudit Gérard (fol. 200 r). Le point 5 du chapitre 9 consacre plusieurs paragraphes à l'étude de ce ms.

⁵⁶⁰ Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 22.

mais un homme qui doit sa carrière et sa fortune à ses compétences et aux honneurs que lui accorde le duc⁵⁶¹.

OFFICIERS BOURGUIGNONS					
Premier possesseur identifié	Qualité	Manuscrit	Profil matériel	Contenu	Datation
Thomas de Plaine	originaire de Franche-Comté, seigneur de Magny-sur-Tille ; gouverneur de la chancellerie de Bourgogne-Flandre ; chancelier de Bourgogne	Baltimore, WAG, W 305	B	Livres 3-4 (RL)	1470-1480
Nicolas Perrenot de Granvelle ⁵⁶²	originaire de Besançon, conseiller au Parlement du comté de Bourgogne, premier conseiller et garde des Sceaux de l'empereur Charles Quint	Besançon, BM, 851-852	B	Livre 2 (RL)	XVI ^e siècle (1/4)

Si l'*opinion communis* admet que « indéniablement, le désir de copier le fastueux mécénat des ducs de Bourgogne joua un rôle moteur auprès des membres de leur administration », et que « sans doute exista-t-il parmi eux une véritable émulation artistique »⁵⁶³, contre toute attente, les agents ducaux ne semblent pas avoir été le public privilégié de la *Fleur des histoires*. Ce même constat vaut également pour les élites urbaines et locales.

Le cas de la *Fleur des histoires* ne peut donc illustrer la bourgondisation, prise au sens bibliophilique, à savoir l'« émulation verticale » entre les officiers et la maison princière, et plus spécifiquement « la reproduction par les officiers ducaux de modèles livresques prônés par la maison de Bourgogne et adoptés par les grandes lignées bibliophiles (Clèves, Croÿ, Lannoy, Lalaing, Luxembourg, etc.) »⁵⁶⁴. Ce constat relativise aussitôt cette vision *top-down* selon laquelle la librairie ducale serait le modèle à imiter pour l'élite nobiliaire bourguignonne et les fonctionnaires au service du duc. Il ne signifie pas que *certaines* membres de la cour et de l'entourage ducal ne se soient pas

⁵⁶¹ *Ibid.*, p. 308.

⁵⁶² Certaines notices de catalogues (les références sont fournies en annexe), considérant la présence d'ancres dans les marges décoratives des deux miniatures qui ouvrent les deux mss comme un indice suffisant de possession, ont vu le premier possesseur ou commanditaire en la figure de Louis Malet de Gravelle (1448-1516), seigneur de Gravelle, amiral de France, gouverneur de Picardie et de Normandie. Nous serions plus réservée quant à l'interprétation de cet indice et privilégions comme premier possesseur avéré Nicolas Perrenot de Granvelle, dont les armoiries ont été identifiées avec certitude.

⁵⁶³ M. FRUCTUOSO, « Le mécénat des fonctionnaires ducaux à l'époque du chancelier Rolin », dans *Dossier de l'art*, n°49, 1998, p. 105, cité par Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 211.

⁵⁶⁴ Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 15 et p. 238.

empressés d'acquérir un exemplaire de la *Fleur des histoires* par mimétisme avec le contenu de la librairie ducal, mais permet d'individualiser les cas d'acquisitions, au lieu de les amalgamer en une vision verticale figée allant du duc vers ses sujets.

En réaction aux travaux de l'historien de l'art Léon Délaissé qui surestima l'importance du patronage ducal du point de vue aussi bien artistique que symbolique⁵⁶⁵, l'historien du livre Dominique Vanwijnsberghe⁵⁶⁶ fut l'un des premiers à remettre en question cette conception « souveraino-centriste » de la production et de la consommation du livre en milieu bourguignon⁵⁶⁷. À sa suite, dans une étude panoramique sur les livres et les lectures des fonctionnaires bourguignons, Céline Van Hoorebeeck nous invite, elle aussi, à interpréter l'idée du clonage culturel avec beaucoup de prudence :

[...] ce concept d'émulation ducal induit par corollaire une vision assez erronée des gens du livre qui ont réalisé des commandes pour la maison princière. Ainsi, le statut de leurs illustres commanditaires modifie implicitement leur statut dans l'historiographie : ces artisans deviennent alors des "fournisseurs de la cour" et, à ce titre, passent pour se consacrer entièrement à la constitution du patrimoine livresque de *mondit seigneur*. La réalité est toute autre. L'immense majorité des copistes, des enlumineurs, des relieurs et, *a fortiori*, des libraires ont satisfait les demandes de bien d'autres créneaux commerciaux tels que les administrations, la bourgeoisie urbaine au sens large, l'Université ou encore certaines maisons religieuses. [...] Plus fondamentalement, certaines données invitent à déplacer l'angle de vue et à considérer les officiers (ou en tout cas certains d'entre eux) comme des agents de production et non de reproduction de modèles livresques⁵⁶⁸.

En dehors de la sphère bourguignonne, les membres de la haute aristocratie française et quelques officiers du roi de France ont également témoigné de leur intérêt pour l'histoire universelle de Jean Mansel :

NOBLESSE DE FRANCE					
Premier possesseur identifié	Qualité	Manuscrit	Profil matériel	Contenu	Datation

⁵⁶⁵ Voir par exemple Léon DELAISSÉ, *La miniature flamande*, *Op. cit.*

⁵⁶⁶ Dominique VANWIJNSBERGHE, « At the Court as in the City. The Miniature in the Burgundian Netherlands in the Fifteenth Century », dans *Medieval Mastery. Book illumination from Charlemagne to Charles the Bold (800-1475)*, Turnhout, Brepols, 2002, p. 263-271.

⁵⁶⁷ Dans la lignée des travaux de Dominique Vanwijnsberghe, Wim Blockmans a pu souligner que le nombre d'œuvres commandées à proprement parler par le duc de Bourgogne est généralement évalué à la hausse par rapport à la réalité du terrain : à titre indicatif, sur les 243 ouvrages de la librairie de Bourgogne aujourd'hui conservés à la KBR, seuls 60 exemplaires peuvent être considérés comme étant des œuvres de commande par le duc Philippe le Bon (Wim BLOCKMANS, « Manuscript acquisition by the Burgundian court and the market for books in the Fifteenth-Century Netherlands », dans Michael NORTH et David ORMROD (éd.), *Art markets in Europe 1400-1800*, Ashgate, Aldershot, 1998, p. 7-18, p. 10).

⁵⁶⁸ Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 239-240. Concernant ce lieu commun du fonctionnaire bourguignon commanditaire d'ouvrages de luxe à l'image du goût du duc, voir *Ibid.*, p. 211-241 ; quant à la réception du processus de bourgondisation au sein des bibliothèques des fonctionnaires, voir *Ibid.*, p. 318-323.

Jacques d'Armagnac ⁵⁶⁹	duc de Nemours, comte de la Marche	Chantilly, BC, 730 ; Paris, BnF, fr. 55-57	A (ms. 730) ; B (mss 55-57)	Livre 1 (RL)	1447/1448 -1476 (ms. 730) ; XV ^e siècle (mss 55-57)
Pierre de Beaujeu	duc de Bourbon	Paris, BnF, fr. 58	B	Livre 3 (RB) + Livre 4 (RL) ⁵⁷⁰	XV ^e siècle
Jean II	duc de Bourbon	Paris, BnF, fr. 300	B	Livre 3 (RL)	XV ^e siècle
Louis Malet de Graville	seigneur de Graville et amiral de France	Paris, BnF, fr. 53	A	Livre 2 (RL)	XV ^e siècle
famille Mathefelon	originaire d'Anjou et du Maine	London, BL, Add 6797	A	Livre 2 (RL)	XV ^e siècle
Jean II de Chalon ⁵⁷¹	prince d'Orange, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, conseiller et chambellan ordinaire du roi	Rouen, BM, 1139	A	Livre 1 (RB)	fin XV ^e siècle-début XVI ^e siècle

OFFICIERS DU ROI DE FRANCE

Premier possesseur identifié	Qualité	Manuscrit	Profil matériel	Contenu	Datation
Philippe de Commynes	conseiller et chambellan de Charles le Téméraire et ensuite de Louis XI	Paris, BnF, fr. 727	B	Livre 2 (RL)	vers 1480
Claude d'Urfé	gouverneur royal et bailli du Forez,	Gent, UL, 12	C	Livre 2 (RB)	XV ^e siècle

⁵⁶⁹ Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, prince de sang royal et pair de France, possédait un exemplaire complet de la rédaction brève (Paris, BnF, fr. 55-57) ainsi que le premier livre de la rédaction longue (Chantilly, BC, 730). Il semblait particulièrement intéressé par les grandes sommes historiques copiées dans des mss de très grand luxe puisqu'il possédait également un exemplaire rassemblant l'*Histoire ancienne jusqu'à César* et les *Faits des Romains* (Paris, BnF, fr. 246) mais surtout un monumental *Miroir historial* exécuté avec grand soin et comprenant près de cinq cents miniatures réparties sur trois volumes (Paris, BnF, fr. 50-51). Voir *Bibale*, [en ligne], <http://bibale.irht.cnrs.fr/source/2170> ; <http://bibale.irht.cnrs.fr/source/2177> ; <http://bibale.irht.cnrs.fr/personne/1524> (pages consultées en avril 2018) ; Cécile RANVIER, « Le *Miroir historial* de Jacques d'Armagnac : un monument bibliophilique pour un prince ambitieux », dans *Médiévales*, n°67, 2014, [en ligne], <http://journals.openedition.org/medievales/743> ; Antoine THOMAS, « Jacques d'Armagnac bibliophile. Notes et documents complémentaires », dans *Journal des savants*, 1906, p. 633-644.

⁵⁷⁰ Le statut hybride de ce ms. sera examiné au chapitre 4, point 4.4.

⁵⁷¹ Jean II de Chalon était un chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Accusé de crime de lèse-majesté pour s'être rallié à la cause bourguignonne, il est exclu de l'ordre en 1477, et sera rétabli au début du règne de Charles VIII (*Bibale*, [en ligne], <http://bibale.irht.cnrs.fr/source/2729> [fiche consultée le 28/08/2017] ; Jean-François Louis D'HOZIER, *Recueil historique des chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel*, publié par Michel POPOFF, Paris, Le Léopard d'or, 1998, vol. I, p. 70 [n°20]).

	serviteur de François I ^{er}				
Claude Fauchet	premier président de la Cour des monnaies et historiographe de France sous Henri IV	Vatican, BAV, Reg. Lat. 967	D	Ms.- recueil ⁵⁷²	XV ^e siècle

Notons que, parmi les copies conservées, nous n'avons pas repéré de manuscrits de travail, généralement destinés à un public d'officiers ou de parlementaires qui les annotaient pour les besoins de leur fonction⁵⁷³.

La compilation de Jean Mansel a également pénétré les milieux savoyards :

COUR ET NOBLESSE DE SAVOIE					
Premier possesseur identifié	Qualité	Manuscrit	Profil matériel	Contenu	Datation
Philippe II ⁵⁷⁴	duc de Savoie	Bruxelles, KBR, 9268-9269 ; 9255-56 et 9257 ; 9260	B	Livres 2- 3-4 (RL)	entre 1467 et 1480
Jean-Louis de Savoie	abbé de Staffarde, archevêque de Tarentaise et évêque de Genève	Paris, BnF, 296- 299	A	Livres 1- 2-3 (RB)	XV ^e siècle

La *Fleur des histoires* n'est pas restée cantonnée aux territoires de langue française. Elle a également touché le royaume d'Angleterre, et notamment le roi Edouard IV qui fit l'acquisition ou reçut en don deux exemplaires de la compilation de Jean Mansel :

COUR ET NOBLESSE D'ANGLETERRE					
Premier possesseur identifié	Qualité	Manuscrit	Profil matériel	Contenu	Datation
Edouard IV	roi d'Angleterre	London, BL, Royal, 15 D V ; 18 E VI	A (15 D V) ; C (18 E VI)	Copie partielle du	XV ^e siècle (15 D V) ; 1460-

⁵⁷² Ce ms. contient la traduction française de l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne (fol. 1 r-57 v), les épitaphes d'Hector et d'Achille (fol. 58 r), une brève note à propos de la généalogie des Troyens à Charlemagne (fol. 58 r-v), les *Histoires du Hainaut* (fol. 60 r-127 v), l'*Abrégé en prose de Gérard de Roussillon* (130 r à 164 r), suivi de son épitaphe en vers (fol. 164 r). Un examen de ce ms. figure au point 5 du chapitre 9 de ce travail.

⁵⁷³ Voir par exemple Françoise AUTRAND, « Les librairies des gens du Parlement au temps de Charles VI », dans *Annales Économies Sociétés Civilisations*, n°28, 1973, p. 1219-1244.

⁵⁷⁴ Jean-Louis de Savoie était un proche du duc de Bourgogne Charles le Téméraire.

				Livre 3 (RB) ⁵⁷⁵ ; livres 2-3 (RB)	1480 (18 E VI)

Nous avons pu épingle un cas de possession de la *Fleur des histoires* parmi la bourgeoisie au début du XVI^e siècle :

BOURGEOIS					
Premier possesseur identifié	Qualité	Manuscrit	Profil matériel	Contenu	Datation
Hugues le Jeune	citoyen de la ville d'Arras (ms. offert ensuite au monastère de Sainte-Claire de Cambrai)	Cambrai, BM, 859	C	Livre 3 (RL) ⁵⁷⁶	après 1503

Enfin, d'autres possesseurs, nommément désignés dans les feuillets des manuscrits de la *Fleur des histoires*, n'ont pas pu être identifiés par nos recherches :

POSSESSEURS NON IDENTIFIÉS					
Premier possesseur identifié	Qualité	Manuscrit	Profil matériel	Contenu	Datation
Jean le Vasseur	?	Brugge, OB, 397	D	Livre 1 (Rb)	1479
Monseigneur d'Orval	?	Paris, BnF, fr. 305	D	Livre 3 (RB)	XV ^e siècle
Nicolas de la Motte	?	Mons, BU, 238/358 bis	C	Livres 2-4 (RL)	XV ^e siècle
Charlotte de Varennes	de Varennes, de Toutencourt et du Valentin	Mons, BU, 238/358	C	Livre 2 (RL)	fin XV ^e siècle
Guillaume du Fresne	« demeurant à Paris, rue d'Angou »	Paris, BMaz., 1561	D	Livre 1 (RL)	fin XV ^e siècle

Comme les tableaux le révèlent, la diffusion de la *Fleur des histoires* est principalement attestée dans les milieux princiers, curiaux et aristocratiques du XV^e siècle : principalement dans les Pays-Bas méridionaux, mais aussi dans le royaume de France, et à titre plus limité, le duché de Savoie et le royaume d'Angleterre. Quelle que soit leur appartenance géographique, le personnel de

⁵⁷⁵ Elle contient les quarante *Homélies* de saint Grégoire sur l'Évangile, les *Dialogues* de saint Grégoire et les *Exemples moraux*. Cf. chapitre 9, point 4.

⁵⁷⁶ Le ms. sera plus amplement présenté au chapitre 4, point 2.

l'administration de l'État, les universitaires, les humanistes n'ont pas été les publics privilégiés de la *Fleur des histoires*. Il en va de même pour les bourgeois et marchands. Enfin, quelques figures religieuses (physiques ou morales) ont possédé des copies de l'œuvre, mais leur nombre est trop peu remarquable.

À la lecture des éléments repris dans les tableaux, une corrélation réciproque semble se dégager entre les caractéristiques matérielles des manuscrits et la stratification sociale des possesseurs. Plus un manuscrit est luxueux, plus la probabilité est grande qu'il appartienne à un individu de haut rang (et vice-versa) ; à l'inverse, les manuscrits les plus modestes ont appartenu à des personnes de rang inférieur, généralement non identifiées. La qualité aristocratique et l'aisance financière d'un possesseur sont par conséquent déterminantes de la facture matérielle (niveau d'élaboration et qualité d'exécution) des copies⁵⁷⁷. Quelques exceptions sont néanmoins à relever parmi la noblesse bourguignonne puisque certains de ses membres (tels que Antoine de Lalaing, Jacques de Luxembourg, Philippe de Clèves et Charles-Alexandre de Croÿ) ont possédé des copies plutôt courantes ; comparativement, les membres de la noblesse de France ont détenu des copies luxueuses, plus conformes à leur rang.

À cet égard, notons que la fabrication d'un livre neuf coûtera toujours plus cher que l'acquisition d'un exemplaire déjà existant⁵⁷⁸. Dans le cas de la *Fleur des histoires*, pour les lecteurs du Moyen Âge tardif, la commande d'une copie neuve est *a priori* un passage obligé puisqu'il s'agit d'une œuvre récente, dont la diffusion est étendue sur moins d'un siècle, à savoir de la seconde moitié du XV^e siècle au début du XVI^e siècle⁵⁷⁹.

Par ailleurs, nous n'avons pas observé de recoupement entre le profil sociologique des possesseurs et le contenu des manuscrits qu'ils possédaient. La qualité d'un individu ne prédispose donc pas à se porter préférentiellement sur tel ou tel livre de la *Fleur des histoires*, dans le cas où celui-ci ne disposait pas d'un exemplaire complet. Ce sont les intérêts, les goûts et besoins particuliers qui semblent avoir dicté le choix des livres commandés et copiés, en fonction de leur contenu (histoire biblique, histoire ancienne, histoire de France, récits hagiographiques, exemples moraux)⁵⁸⁰.

En revanche, une certaine corrélation semble se dégager entre le profil matériel des manuscrits et le degré d'exhaustivité textuelle qu'ils contiennent. En effet, les manuscrits luxueux se rattachent généralement à des exemplaires complets, à savoir des volumes conservant aujourd'hui encore l'intégralité du texte (en trois ou quatre livres selon la rédaction), ou qui ont dû en comporter l'intégralité mais dont nous avons perdu l'un ou l'autre volume du fait des aléas de la conservation

⁵⁷⁷ Sur le coût et le prix des livres, voir Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge*, Op. cit., notamment section I : *La production du livre manuscrit en France du Nord* ; Carla BOZZOLO e. a., *La face cachée du livre médiéval*, Rome, Viella, 1997 (I libri di Viella, 10), section III : *La production et le marché du livre médiéval*.

⁵⁷⁸ Ezio ORNATO, « Les conditions de production et de diffusion du livre médiéval (XIII^e-XV^e siècles). Quelques considérations générales », dans Carla BOZZOLO e. a., *La face cachée du livre médiéval*. Op. cit., p. 97-116, p. 99.

⁵⁷⁹ Sur la pérennité du succès de la *Fleur des histoires*, voir chapitre 10, point 3.

⁵⁸⁰ En revanche, le fait même de posséder un exemplaire de la *Fleur des histoires*, indépendamment du ou des livre(s) que cet exemplaire renferme, se rapporte à des effets de mode voire, pour certains commanditaires, à un principe d'émulation. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre chapitre 9, au point 3, consacré aux facteurs du succès de la compilation historique de Jean Mansel.

documentaire. Par contraste, les manuscrits de facture matérielle plus courante se rapportent plutôt à des unités textuelles (un livre ou une partie d'un livre), qui ont été extraites du projet d'ensemble de la *Fleur des histoires* et appréciées de leur commanditaire pour ce qu'elles contiennent, indépendamment de l'économie générale de l'œuvre.

5. La matière et la structure de l'œuvre

La *Fleur des histoires* recouvre une très vaste étendue historique allant de la Création du monde jusqu'au règne du roi de France Charles VI. Elle s'inscrit pleinement dans l'horizon générique des chroniques universelles, dont l'histoire des premiers temps de l'humanité jusqu'à la période contemporaine de l'auteur présente comme dessein de « tisser la suite des temps depuis le début du monde jusqu'à son temps »⁵⁸¹. Les chroniques universelles sont généralement classées en trois catégories⁵⁸² :

- les *series temporum* (la chronologie est structurante de la relation des événements) ;
- les *mare historiarum* (le récit et la continuité de l'histoire sont privilégiés) ;
- l'*imago mundi* (l'ensemble des connaissances passées et présentes sont rassemblées dans une perspective plus encyclopédique).

La *Fleur des histoires* mêle à la fois les deuxième et troisième catégories puisque le principe de la continuité narrative domine sur celui de la chronologie, et que se trouve mise en œuvre une forme de totalisation sélective des connaissances historiques, qui s'accompagne au surplus d'un savoir géographique ainsi que d'un réservoir de moralités. Si l'histoire universelle narrée par Jean Mansel est empreinte d'un caractère ecclésial et tend à montrer aux lecteurs la bonne voie à emprunter en vue de leur édification morale, elle ne s'inscrit néanmoins pas dans une perspective eschatologique. L'intégration des connaissances profanes au sein de cette histoire universelle contrebalance l'attente inéluctable du salut⁵⁸³.

Chaque livre de la *Fleur des histoires* comprend des sections thématiques rythmées sur une alternance entre temps du salut et temps humain, entre histoire sacrée (désignée par les *mets* dans le prologue général) et histoire profane (les *entremets*). Les entremets sont intercalés pour servir de répit pour le lecteur dans son cheminement moral :

Comme j'eusse promis au commencement de ce livre metre en le salle de ceste escripture des entremés pour soulacier et deduire ceulx qui prennent plaisir à oïr raconter anciennes histories, j'ay proposé de declairier icy à l'aide de Dieu pour les entremetz du premier livre toutes les notables histories en brief qui sont advenues au monde et desquelles il est la plus grant renommee durant le tempz ou Vielz

⁵⁸¹ « *A mundi itaque exordio exordium sumpsimus et ad nostra usque tempora temporum seriem studuimus texere* » (Robert d'Auxerre, *Chronica*, éd. O. Holder-Egger, Leipzig, 1925, p. 226, cité par Mireille CHAZAN, « La méthode critique des historiens dans les chroniques universelles médiévales », dans Mireille CHAZAN et Gilbert DAHAN (éd.), *La méthode critique au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 223-256, p. 224).

⁵⁸² Anna-Dorothee VON DEN BRINCKEN, « Die lateinische Weltchronistik », dans A. RANDA (éd.), *Mensch und Weltgeschichte, Zur Geschichte der Universalgeschichtsschreibung*, Salzburg/München, 1969, p. 43-58, p. 47, cité par Isabelle HEULLANT-DONAT, « Les prologues des chroniques universelles à la fin du Moyen Âge », dans *Op. cit.*, p. 582. Voir également Karl Heinrich KRÜGER, *Die Universalchroniken*, Turnhout, 1976 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 16).

⁵⁸³ Martijn RUS, « Conscience historique et écriture d'histoire à la fin du Moyen Âge », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. XI/1 : *La littérature historiographique des origines à 1500*, Heidelberg, Carl Winter, 1987, p. 229-255, en partic. p. 239 et suiv.

Testament jusques à l'advenement de notre Sauveur Jhesu Crist ; lequel tempz contient V des VIJ aages du monde qui poeuent estre ainsi divisés⁵⁸⁴.

Du fait de son inscription dans une démarche à la fois religieuse et savante, la compilation de Jean Mansel entretient encore certains liens avec la tradition monastique : l'histoire du monde ne peut être relatée sans prendre en considération l'histoire biblique, l'histoire de la Vierge, l'histoire des saints, l'histoire des papes, etc., et sans être teintée de piété et de dévotion. Par ailleurs, il s'agit d'une histoire foncièrement livresque, reposant sur des sources narratives : rien de ce que Jean Mansel relate ne repose sur des témoignages oraux rapportés par autrui ou sur sa propre expérience des faits.

Sans pour autant servir de cadre strict, la chronologie structure dans les grandes lignes le projet historiographique de Jean Mansel puisque ce dernier relate l'histoire des débuts de l'humanité jusqu'au règne du roi de France Charles VI. Toutefois, il ne confère pas systématiquement des dates aux événements relatés, privilégiant ainsi la continuité narrative du récit. Contrairement à beaucoup de chroniques universelles⁵⁸⁵, il n'a pas non plus tendance à se référer au calendrier liturgique comme repère chronologique. Il se réfère plus volontiers à une logique d'avènements et de clôtures d'empire ou de règne, et occasionnellement, de temps de la papauté.

En outre, le découpage macrostructurel de la matière ne s'effectue pas strictement selon un principe historique (les sept Âges du monde⁵⁸⁶, les quatre empires, les règnes d'un souverain ou d'un pape, etc.), mais selon un principe « arithmétique »⁵⁸⁷ qui consiste à la diviser en parties plus ou moins égales, à savoir trois livres dans la rédaction brève et quatre livres pour la rédaction longue.

Cependant, un principe organisateur, incarné par Jésus Christ, pourrait être dégagé quant à l'articulation des trois livres de la rédaction brève : le premier livre semble renvoyer à l'histoire avant sa naissance, le deuxième à l'histoire contemporaine de son existence, et le troisième à l'histoire qui lui est postérieure. Ce schéma correspond aux livres 1, 3 et 4 de la rédaction longue ; le livre 2 étant consacré presque exclusivement aux histoires romaines.

Chaque livre est ensuite réparti en plusieurs sections monothématiques successives et autonomes, qui peuvent correspondre à une tranche chronologique ou à un règne en particulier : par exemple, au livre 1 de la rédaction longue, on trouve la succession des grands empires avec les royaumes babylonien, perse, macédonien, hennuyer. Cette division en règnes est d'ailleurs emblématique de tout projet d'histoire universelle⁵⁸⁸.

⁵⁸⁴ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 102 va.

⁵⁸⁵ Voir notamment Isabelle GUYOT-BACHY, *Le Memoriale historiarum de Jean de Saint-Victor*, *Op. cit.*, p. 349-352.

⁵⁸⁶ Il faut néanmoins signaler qu'une section portant sur les sept âges du monde apparaît au livre 1 de la rédaction brève (voir *infra*), bien que l'ensemble de la compilation de Jean Mansel ne se structure pas sur ce découpage.

⁵⁸⁷ L'adjectif est repris de Franck COLLARD, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, *Op. cit.*, p. 240.

⁵⁸⁸ Voir Michele CAMPOPIANO et Henry BANTON (éd.), *Universal Chronicles in the High Middle Ages*, York, York Medieval Press, 2017 (*Writing History in the Middle Ages*, 4).

Nous développons ci-après les grandes scansion des différents livres, présentées selon l'ordre du plan élaboré dans les prologues, qui composent les deux rédactions de la compilation historique de Jean Mansel⁵⁸⁹.

5.1. Rédaction brève

Livre 1

Le livre 1 débute par le livre d'histoire par excellence, à savoir la Bible⁵⁹⁰. Comme annoncé dans le prologue général de la rédaction en trois livres, ce premier livre est essentiellement consacré à *l'Histoire de l'Ancien Testament* :

Ou premier livre je parle des sains et des saintes du Vielz Testament, qui ont esté depuis la creation du monde jusques à l'advenement de nostre benoit sauveur Jhesu Crist, et y ay adjousté aucunes histoires notables qui advindrent en ce tamps, comme pour entremés⁵⁹¹.

L'Histoire de l'Ancien Testament débute sur le chapitre de la création du monde et de l'histoire d'Adam et Eve, et s'achève sur le chapitre sur la succession de Jean à la mort de son père Simon Machabée et sur sa victoire sur le traître Ptolémée. Il était d'ailleurs fréquent au Moyen Âge que les livres prophétiques et sapientiaux ne soient utilisés que pour les renseignements historiques qu'ils contenaient⁵⁹².

L'Histoire de l'Ancien Testament se poursuit avec la *Division des sept âges du monde*, qui se structure comme suit : le premier âge débute avec Adam et dura l'espace de deux mille ans, le second âge avec le déluge et dura jusqu'à Abraham, le tiers âge commence avec Abraham jusqu'à David, le quatrième âge de David jusqu'à la transmigration de Babylone, le cinquième âge de cette transmigration s'étend jusqu'à l'Incarnation de Jésus-Christ ; le sixième âge de l'Incarnation à l'Antéchrist sur une durée que seul Dieu connaît, et le septième âge débute de l'Antéchrist jusqu'à la fin du monde. La durée du deuxième âge jusqu'à celle du cinquième âge inclus n'est pas mentionnée dans les manuscrits, bien qu'un espace ait été prévu à cet effet : cet espace blanc s'observe, de fait, dans de très nombreux témoins du livre 1 de la rédaction brève⁵⁹³. Aussi, Jean Mansel dit ne pas s'étendre sur le récit du premier âge qui contient très peu d'histoires et qui sont pour la plupart déjà relatées dans l'histoire biblique :

⁵⁸⁹ L'ensemble de tous les titres de chapitres de chaque livre des deux réactions ont été retranscrits dans l'annexe 3 de la thèse.

⁵⁹⁰ Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*, p. 30.

⁵⁹¹ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 ra.

⁵⁹² Pierre-Maurice BOGAERT, « Bible française », dans Geneviève HASENOHR et Michel ZINK (éd.), *Dictionnaire des lettres françaises*, *Op. cit.*, p. 179-197, p. 188, col. b.

⁵⁹³ La vérification a été effectuée dans huit témoins sur les onze recensés, à savoir Bruxelles, KBR, 9231 ; Brugge, OB, 397 ; Genève, BGE, ms. fr. 64 ; Kortrijk, RA, Fonds Jacques Goethals-Vercruysse handschriften 3 ; Paris, BnF, fr. 55 ; Paris, BnF, fr. 296, Paris, BMaz., 1559 ; Wien, Schottenstift, 167.

On trouve peu d'istores du premier eage fors celles qui sont contenuees cy dessus qui sont prises sur la Bible et pour ce je m'en passe atant pour proceder aux autres⁵⁹⁴.

L'histoire de l'Antiquité païenne clôture le livre ; elle est représentée par les *Histoires romaines* qui s'étendent des origines, à savoir les aventures et pérégrinations d'Énée, jusqu'à l'avènement d'Auguste et la vengeance qu'il fit au nom de son oncle Jules César.

Livre 2

Ce livre débute avec l'*Histoire du Nouveau Testament*, dont le propos est centré sur la vie, les œuvres et les miracles de Jésus-Christ, ainsi que sur son Incarnation et sur les mystères de la foi catholique. L'*Histoire du Nouveau Testament* est suivie de douze chapitres portant sur les *Faits des Apôtres* et d'un chapitre consacré à l'*Assomption de la Vierge Marie*. Ensuite, Jean Mansel accorde une grande part de son œuvre aux *Miracles de la Vierge Marie*. Il traite ensuite des *Miracles des anges*, en six chapitres, dont le premier porte sur leur création.

Il poursuit avec les *Histoires romaines*, qualifiées d'« histoires mondaines » (Bruxelles, KBR, 9231, fol. 179 r), dont le début du récit figurait au livre 1. Cette suite, comprenant six chapitres, couvre ainsi le règne d'Auguste, en passant par la vie et les faits de Virgile, de Gaïus, de Néron et d'autres empereurs élus après la mort de Néron, jusqu'au règne de Domitien.

Dans cette même logique destinée à glorifier la ville de Rome, et par souci de donner à lire à son lecteur une circonscription de la terre dans son histoire universelle, Jean Mansel insère un traité de géographie comprenant une *Liste des provinces du monde* par ordre alphabétique. La description de ces 171 provinces sur lesquelles Rome exerçait son influence est étendue sur 20 chapitres (chacun représentant une lettre de l'alphabet). Ce traité est constitué de chapitres très concis s'étendant généralement d'une demie colonne à trois ou quatre colonnes au sein des manuscrits. Dans la rédaction brève, les intitulés de rubriques ne sont pas développés selon les noms des provinces, mais regroupés sous les lettres A, B, C, etc., à l'inverse de la rédaction longue.

Enfin, le livre 2 prend fin sur le texte *De la noblesse des édifices de Rome* qui vise à souligner la magnificence des Romains et leur domination sur le monde. Ce traité comporte de brèves notices portant sur de grands et illustres romains : parmi eux, l'on trouvera notamment Scipion Nasica, Marcus Furius Camille, Quintus Fabius Maximus, Atilius Regulus, les deux Africains, Caton et César.

Ces trois derniers récits, de nature profane, semblent être relayés au second plan dans la compilation, par comparaison avec l'histoire religieuse, dont les composantes restent les principaux mets de l'œuvre. Ils sont d'ailleurs désignés sous la plume de Jean Mansel d'« incidens pour entremet », comme en témoigne d'ailleurs un extrait extrait du prologue général :

Ou second livre je parle du roy des sains, et de la royne, sa mere, comment il vont et conversa en ce monde, de ses euvres et miracles, et de la glorieuse vierge Marie, sa mere, qui est royne du ciel et de la

⁵⁹⁴ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 102 va.

terre, de ses miracles, des faiz des apostres aprez la passion de Nostre Seigneur, du mistere des anges, et d'aucunz incidens pour entremet⁵⁹⁵.

Livre 3

Le troisième et dernier livre de la *Fleur des histoires* dans sa rédaction brève constitue également un entremêlement d'histoires religieuses et profanes. Les *Vie et miracles de saints* du Nouveau Testament par ordre alphabétique ouvrent et occupent une grande partie de ce livre avec un premier chapitre dédié à l'apôtre et martyr saint André, et le dernier à saint Christophe. Comme indiqué dans le prologue de ce livre, Jean Mansel ne traite pas de tous les saints, mais uniquement des principaux célébrés par la sainte Eglise, que l'auteur considère comme étant « des chevaliers de l'arriere garde » (Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 ra). Cette collection des vies de saints constitue une somme de vulgarisation dominicaine des légendes hagiographiques et dont la finalité est de dévoiler la vérité du dogme catholique⁵⁹⁶.

Suivent alors des exemples à caractère moral, tirés des premier, troisième et quatrième livres des *Dialogues* de saint Grégoire. Le deuxième livre des *Dialogues*, consacré à saint Benoît, n'est pas repris, vraisemblablement car Jean Mansel lui accorde déjà un chapitre conséquent dans sa partie sur les *Vie et miracles de saints*.

La suite de la compilation présente une continuation logique avec l'insertion d'*Exemples moraux* présentés par ordre alphabétique des mots porteurs de sens⁵⁹⁷. Le premier chapitre de cette partie traite de « Comment un abbé ne doit point estre trop rigoureux envers les jeunes moines », et le dernier concerne l'« Exemple horrible d'un homme nommé Udo, archevesque de Saxoine ». Ces récits ont pour finalité d'être « bons et pourfitables pour esmouvoir gens à devotion » (Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 ra).

Les deux dernières parties constitutives du livre 3 portent sur l'histoire profane, entre lesquelles Jean Mansel perçoit et établit une continuité :

Et après iceulx exemples sera reprinse la matere et histoire des Rommains où elle a esté laissie en la fin du second livre à la mort de l'empereur Titus le debonnaire, et sera celle histoire continuee jusques au tamps que l'empire de Romme vint en la seignourie des François, qui fu au tamps de Charles le Grant [...]⁵⁹⁸.

L'auteur reprend à nouveau la suite des *Histoires romaines* réparties sur douze chapitres, qui s'étendent du règne de Domitien à celui de Valentinien 1^{er}, sous lequel est impulsé un mouvement de conversion de plusieurs royaumes et provinces à la foi chrétienne.

Enfin, une *Histoire des rois de France* clôtüre la compilation. Le récit est structuré par règne. Il va des origines jusqu'à l'avènement du roi Charles VI (bien que, dans le prologue du livre 3, Jean

⁵⁹⁵ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 ra.

⁵⁹⁶ Voir Alain BOUREAU, *La légende dorée. Le système narratif de Jacques de Voragine* († 1298), Paris, Les Éditions du Cerf, 1984.

⁵⁹⁷ Par exemple : un *abbé* ne doit point estre trop rigoureux envers ses jones moines ; une *abbesse* doit estre pure et nette de corps et de pensee ; *absolution* vault après la mort ; *abstinence* vint le deable qui tempte de gloutonnie ; etc.

⁵⁹⁸ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 9 ra.

Mansel mentionne Charles V comme l'extrémité de sa narration⁵⁹⁹), avec des retours occasionnels aux *Histoires romaines* en tout début du récit, notamment à l'endroit des règnes de Valentinien et de Valentin son fils.

La compilation de Jean Mansel s'achève sur un épilogue, au sein duquel un acrostiche permet de dévoiler le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre. Ce même épilogue est repris dans la seconde rédaction de la *Fleur des histoires* : il figure à la fin du livre 2 ou du livre 4 de cette dernière.

5.2. Rédaction longue

Livre 1

Pour le premier livre de la rédaction longue, Jean Mansel découpe sa matière en six parties principales renvoyant chacune à un règne ou un empire, et présentant une continuité temporelle entre elles. Le compilateur reprend premièrement l'*Histoire de l'Ancien Testament*, dite aussi l'*Histoire des Hébreux ou des Juifs*, avec un récit débutant sur la création du monde et des anges, et terminant sur le règne d'Hyrchan ainsi que sur les divisions qu'il connut avec son frère et qui ont conduit les Romains à prendre leur royaume pour le donner à Hérode.

Dans la deuxième partie du livre, il traite en cinq chapitres de l'*Histoire des Assyriens*, qui est le premier royaume du monde. Celle-ci débute avec la génération des fils de Noé ainsi qu'avec le règne de Bellus et s'étend jusqu'à la transmigration de Babylone. Après le deuxième chapitre de l'*Histoire des Assyriens*, on constate une différence entre deux versions du livre 1 représentées, d'une part, par le manuscrit Chantilly, BC, 730 et, d'autre part, par le manuscrit Paris, BnF, fr. 6361⁶⁰⁰. L'identité des textes est à nouveau constatée à partir de l'*Histoire des Mèdes et des Perses* ; le manuscrit Paris, BnF, fr. 6361 ne traite pas en effet de la fin de la partie sur l'*Histoire des Assyriens* ni de l'*Histoire de Troie*. En revanche, ces parties sont remplacées par des épisodes portant sur les dieux et héros grecs tels que Saturne, Jupiter, Persée et Hercule, ainsi que par quelques chapitres portant sur le meurtre d'Oreste, de Pyrrhus et de Thélagonus.

Dans la troisième partie du livre, Jean Mansel s'attèle à faire le récit de l'*Histoire d'Hercule, de la destruction de Thèbes, de Jason et de Médée, et de la destruction de Troie*, de façon bien plus développée que dans la rédaction brève⁶⁰¹. Le premier chapitre de cette partie évoque les origines des Troyens, la guerre entre les Grégeois et les Troyens et la conquête de la Toison d'or.

⁵⁹⁹ Il ne s'agit *a priori* pas d'une leçon erronée car certains mss présentent tantôt « Charles V^e », tantôt « Charles le Quint ».

⁶⁰⁰ Des considérations plus développées pourront être trouvées dans le chapitre suivant relatif à l'étude de la tradition manuscrite de l'œuvre : cf. le point 4 du chapitre 4.

⁶⁰¹ Cette partie du livre 1 de la rédaction longue connaît deux versions différentes : (1) la version A, représentée par les mss Chantilly, BC, 730 et Paris, BnF, fr. 679-680, doit dater d'avant 1464 ; (2) la version B, représentée par les mss BnF, fr. 6361 et Paris, BIF, 312, est composé entre 1464 (*terminus post quem* : *Recueil des Histoires de Troyes* par Raoul Lefèvre) et 1467 (*terminus ante quem* : souscription). Nous décrivons ici la première version de ce livre, avec en complément des renseignements sur la seconde.

Dans la quatrième partie du livre, Jean Mansel se penche en six chapitres sur l'*Histoire des Mèdes et des Perses*, qui mit fin au règne des Assyriens et des Chaldéens, sur *Esope, Pisistrate, Solon, Socrate et Platon*, ainsi que sur l'*Histoire de Brutus et du commencement du royaume de Grande-Bretagne*.

C'est dans la cinquième partie du livre que prend ensuite place l'*Histoire d'Alexandre*, dont le règne s'avère plus puissant encore que celui des Assyriens, des Mèdes et des Persans. Le premier chapitre est consacré à son père Philippe II de Macédoine, à la naissance d'Alexandre et à ses premiers faits, et le dernier traite de la vengeance de la mort du roi Alexandre par Alior, le fils de la reine Candace. Alors que la vie et les faits d'Alexandre étaient relatés en six chapitres dans la rédaction brève, elle connaît ici un développement sur seize chapitres.

Enfin, le livre 1 se clôture sur une *Histoire de Belges ou de Bavy en Hainaut* en 86 chapitres. Les premiers chapitres portent sur la division générale de la terre, la situation de la Gaule, la fondation de Trèves, la destruction de Troyes et les pérégrinations du roi Bavo qui fonda la grande cité de Belges. Le livre s'achève sur la « recapitulacion et genealogie des nobles princes de Henau », qui est « la fin d'icelles histoires, pour ce que plus avant n'en avons peu recouvrer » (Bruxelles, KBR, 9231, fol. 357 rb).

Ce livre constitue donc une juxtaposition de ces six grandes parties, qui sont autant de monographies historiques articulées autour d'un empire ou d'un règne mythique, et insérées à l'intérieur d'un cadre universel.

Livre 2

Si la matière des *Histoires romaines* avait déjà sa place dans la rédaction brève (une section leur était réservée au livre 1 et quelques chapitres au livre 2), elle acquiert désormais son autonomie puisque le livre 2 lui est désormais consacré presque tout entier. Cette matière, allant des origines jusqu'à Constantin, est empruntée à une autre œuvre éponyme de Jean Mansel, conservée aujourd'hui dans un exemplaire unique : Paris, BArS., 5087-5088, déjà cité⁶⁰². Comme pour la rédaction brève, le récit débute sur les pérégrinations d'Énée de Troyes vers l'Italie ainsi que sur la fondation de Rome par Romulus et Remus. Il s'achève sur le règne de Constantin le Grand qui transporta le siège impérial dans la cité de Constantinople afin de céder aux papes la seigneurie de Rome.

Suivent alors deux collections d'exemples relatifs aux quatre vertus cardinales : (1) une « recolection d'exemples de vertueux fais de plusieurs ancysens princes au propos des quatre vertus cardinales » ; (2) « plusieurs exemples des vertueux fais de plusieurs ancysens princes et philozophes au propos des quatre vertus cardinales ; puis enseigne l'acteur à quele fin en doit les vertus referer ».

L'épilogue, attesté à la fin du livre 3 de la rédaction brève, est ajouté à la fin de ce livre 2. Ce dernier a connu une diffusion particulièrement importante au Moyen Âge. En outre, il a vraisemblablement circulé indépendamment de l'économie générale de la *Fleur des histoires*, comme en témoigne la présence de l'épilogue à la fin de ce livre⁶⁰³.

⁶⁰² Cf. chapitre 2, point 3.

⁶⁰³ Cf. chapitre 9, point 2 ; ainsi que les notices codicologiques des mss consignées en annexe.

Livre 3

Le livre 3 de la rédaction longue reprend pour l'essentiel le début du livre 2 de la rédaction brève avec l'*Histoire du Nouveau Testament*, l'*Assomption de la Vierge Marie*, les *Faits des Apôtres*, les *Vie et miracles de la Vierge Marie*, ainsi que le début du livre 3 de la rédaction brève, à savoir les *Vie et miracles de saints* par ordre alphabétique⁶⁰⁴, les *Dialogues* de saint Grégoire, les *Exemples moraux*, avec de façon plus notable l'ajout de l'*Histoire de Grisélidis* et d'une *Histoire des papes* au sein de cette partie.

Livre 4

Le livre 4 s'ouvre sur la *Liste des provinces du monde* par ordre alphabétique où chaque province bénéficie à présent d'une rubrique autonome (contrairement au livre 2 de la rédaction brève). Ce traité géographique fonctionne comme une encyclopédie à multiples entrées où le lecteur est libre de prendre connaissance de la description des provinces qui l'intéressent, grâce à la mise en chapitres rubriqués figurant dans les manuscrits.

S'ensuivent le texte *De la noblesse des édifices de Rome*, avec l'ajout d'un épisode autour de l'hérésie arienne, ainsi que la suite des *Histoires romaines* en quatre chapitres, à savoir le règne des empereurs Constance et Constant, Julien l'Apostat, Jovinien et, enfin, Valentinien et la conversion de certaines provinces à la foi chrétienne.

Enfin, la dernière partie – et non des moindres – de ce livre 4 est consacrée à l'*Histoire des rois de France des origines jusqu'à Charles VI*. Elle contient les origines « des François » jusqu'à l'expulsion des Goths d'Italie, un bref épisode sur le roi Arthur, des épisodes sur les empereurs à Constantinople, la suite de l'histoire de France, le récit de l'histoire de Gérard de Roussillon rattaché au règne de Charles le Chauve, la suite de l'histoire de France jusqu'à Charles VI et la bataille de Roosebeke en 1382, des épisodes sur la bataille de Cassel de 1328, la bataille de l'Écluse de 1340 avec Édouard d'Angleterre, le siège de Calais de 1346, la bataille de Poitiers de 1356, la guerre de succession de Bretagne aboutissant à la mort de Charles de Blois en 1364, et le retour sur la bataille de Courtrai de 1302 avec Jacques de Saint-Pol.

L'épilogue de Jean Mansel, tel qu'on peut le lire dans la rédaction brève de la *Fleur des histoires*, clôture le dernier du livre de cette rédaction longue.

⁶⁰⁴ Les quatre derniers chapitres de cette section sont consacrés aux fêtes de l'Eglise mais font partie intégrante de la section des « Vies et miracles de saints », bien qu'une mention indique toutefois le changement de matière : « Atant finent les histores des sains et des saintes, voire de ceulz desquelz nous avons les histores recouvreez » (Paris, BnF, fr. 303, fol. 528 ra).

« Une bonne imitation est une nouvelle invention. »

Xavier de Maistre.

CHAPITRE 4

LA TRADITION MANUSCRITE DE LA *FLEUR DES HISTOIRES* AU PRISME DU « GESTE COMPILATOIRE »

L'objet de ce chapitre vise à donner une vision d'ensemble de la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires* et à révéler dans quelle mesure l'étude de cette tradition peut être elle-même éclairante du geste compilatoire de la fin du Moyen Âge.

Pour cela, nous aborderons dans un premier temps les rapports entre unités textuelle et codicologique dans le cadre d'une vaste compilation telle que la *Fleur des histoires*, dont le texte est réparti sur plusieurs livres et volumes. Après avoir traité des enjeux liés à la philologie matérielle des grandes entreprises historiographiques, et en complément à ce premier pendant, nous exposerons, par le biais de quelques exemples de cas, la difficulté d'identifier pour la critique moderne le contenu des manuscrits qui résultent précisément d'un geste compilatoire. Ce dernier se réalise au travers soit d'une autonomisation et d'une circulation indépendante de certaines unités textuelles, extraites d'un plus vaste ensemble, soit d'un regroupement de ces dernières avec d'autres entités textuelles pour ainsi former un nouvel ensemble.

Outre sa finalité documentaire, notre travail de recension et de description de la population des manuscrits de la *Fleur des histoires* souligne également comment l'identification précise du contenu des manuscrits de textes historiographiques a rapport avec le geste compilatoire. En effet, nous considérons que ce geste se situe également à un autre niveau que celui de la composition textuelle (auquel les chercheurs sont généralement familiarisés), à savoir celui de la copie matérielle. Cependant, le parti pris de considérer l'étude de la tradition manuscrite comme un prisme pouvant éclairer le geste compilatoire ne nous dispense pas d'entreprendre une démarche plus traditionnelle de description de l'état de cette tradition.

C'est ainsi que nous présenterons un état des lieux des éditions et travaux antérieurs, en mettant en évidence leurs apports respectifs quant à l'étude de la tradition de ce texte.

Ensuite, nous aborderons la question de l'existence des deux rédactions de l'œuvre. Après une mise au point terminologique sur les termes de « version », « rédaction » et « état », il s'agira de préciser la fourchette chronologique de la composition de ces deux rédactions grâce à des indices de critique interne⁶⁰⁵ (sources de la compilation) et externe (datation des copies), de souligner les différences macrostructurales entre la rédaction brève et la rédaction longue, d'aborder un cas-limite – le manuscrit Paris, BnF, fr. 58 – eu égard aux deux rédactions dégagées, et de clôturer le point sur les deux versions du livre 1 de la rédaction longue.

Une fois que nous aurons statué sur l'existence des deux rédactions de l'œuvre, nous procéderons à une mise à jour de la recension de l'ensemble des témoins de la *Fleur des histoires* : vérification des cotes, examen du contenu des copies (avec une consultation *in situ* pour une majorité d'entre elles), identification de nouveaux témoins, actualisation des lieux de conservation. Ensuite, face aux différents critères internes et externes du choix des manuscrits à utiliser, nous présenterons ceux qui apparaissent comme les plus judicieux eu égard, d'une part, aux spécificités de la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires* et, d'autre part, aux objectifs de notre travail.

Enfin, dans la dernière partie de ce chapitre, nous envisagerons une tentative de regroupements des témoins. Pour ce faire, au vu du caractère inédit du texte de la *Fleur des histoires*, du nombre extrêmement élevé de ses copies, de l'abondance de sa matière textuelle, nous avons mis en place une expérimentation philologique basée principalement sur le paratexte, dont les résultats viseront à regrouper certains témoins et à esquisser des liens de filiation entre eux.

Ce chapitre ne visera donc pas à dresser un *stemma codicum* à partir de l'ensemble des témoins ni à étudier de façon systématique leurs relations entre eux. Une grande partie des recherches de première main que nous avons effectuées ne pourra d'ailleurs pas être exposée dans le cadre de ces pages. L'objectif de notre thèse n'étant pas d'entreprendre l'édition critique de la *Fleur des histoires*, nous nous gardons de présenter au lecteur la masse d'informations philologiques susceptibles de pourvoir à une telle entreprise éditoriale. Nous mentionnerons uniquement les données minimales et pertinentes (notamment à l'égard de la circulation des unités textuelles et codicologiques de la compilation, de l'existence des deux rédactions, de l'hypothèse des deux versions du premier livre de la rédaction longue) pour comprendre les principaux axes et enjeux de la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires*, qui *in fine* contribuent à appréhender le geste compilatoire de la fin du Moyen Âge. En filigrane de ce chapitre, le lecteur pourra néanmoins trouver des prolégomènes à une future édition critique du texte.

⁶⁰⁵ Les traits linguistiques d'une copie peuvent également être considérés comme des indices internes. Puisque les mss de la *Fleur des histoires* ont tous été produits entre la deuxième moitié du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle, la langue ne pourra être invoquée comme critère de datation.

1. Philologie matérielle : rapports entre unité textuelle et unité codicologique

Pour beaucoup d'entreprises historiographiques de grande ampleur, l'étendue de la matière et la taille du texte imposent une division intellectuelle et matérielle de l'ouvrage. Cette dernière fait l'objet d'une sémantisation de plus en plus systématisée dans les deux derniers siècles du Moyen Âge.

Dans le cas du corpus de la *Fleur des histoires*, la subdivision intellectuelle est généralement marquée par le niveau du « livre », comme le suggèrent les termes même du prologue. La subdivision physique et matérielle est, quant à elle, signifiée par le « volume ». En général, un livre occupe l'espace d'un volume, ce qui représente entre 300 et 500 feuillets selon les copies, et donc entre 900/1200 à 1500/2000 feuillets par exemplaire complet (selon la rédaction brève ou longue)⁶⁰⁶. Toutefois, les deux types de subdivision ne se recouvrent pas systématiquement, notamment selon la longueur prise par le texte copié.

En cela, la compilation de Jean Mansel constitue un cas éclairant quant aux questions de philologie matérielle⁶⁰⁷. En effet, les manuscrits conservés permettent d'illustrer différents cas du rapport entre unité textuelle et unité codicologique. Le texte d'un livre de la *Fleur des histoires* occupe d'ordinaire un volume (Paris, BnF, 55-57, à savoir trois livres copiés dans trois volumes⁶⁰⁸), mais deux livres peuvent être réunis au sein d'un seul volume (Genève, BGE, fr. 64 : livres 1 et 2 de la rédaction brève⁶⁰⁹), et trois livres peuvent être répartis sur deux volumes (Bruxelles, KBR, 9231-9232⁶¹⁰). Ainsi, la superposition entre unité textuelle et unité codicologique n'est pas toujours de mise. Par exemple, le texte du livre 3, dans son intégralité, est particulièrement long. Il occupe toujours à lui seul un volume ; il apparaît aux côtés des livres 1 ou 2 uniquement s'il est copié partiellement.

Si la différenciation entre livre et volume semble remonter à l'origine de la production du texte – puisqu'elle est généralisée à l'échelle de l'ensemble de la tradition manuscrite, elle n'échappe pas

⁶⁰⁶ Nous rediscutons de la différenciation entre livre et volume lors de l'essai de quantification du succès littéraire de la *Fleur des histoires* : cf. chapitre 9, point 1.

⁶⁰⁷ La notion a été développée à partir de la fin du XX^e siècle par des médiévistes issus de la nouvelle philologie. Elle repose sur trois principes élaborés par Driscoll : (1) une œuvre littéraire n'existe pas indépendamment de sa manifestation matérielle : il faut donc considérer les relations du texte avec sa mise en livre ; (2) les mss sont le fruit d'une série de processus impliquant plusieurs personnes ; leurs conditions de production influencent leur forme mais aussi le sens qu'ils prennent ; (3) ces artefacts continuent à exister, à se diffuser, à être utilisés à travers l'histoire et ne peuvent être relégués au rang de traces passives d'un texte. Cette introduction à la notion de « philologie matérielle » est reprise à Frédéric DUVAL, *Les mots de l'édition de textes*, Paris, École nationale des chartes, 2015 (Les manuels de l'École des chartes), p. 216-217, s. v. *philologie matérielle*. Voir également Matthew J. DRISCOLL, « The words on the page: thoughts on philology, old and new », dans Judy QUINN et Emily LETHBRIDGE (éd.), *Creating the Medieval Saga. Versions, Variability, and Editorial Interpretations of Old Norse Saga Literature*, Odense, University Press of Southern Denmark, 2010, p. 85-102 ; Stephen G. NICHOLS, « Why material philology? Some thoughts », dans Helmut TERVOOREN et Horst WENZEL (éd.), *Philologie als Textwissenschaft. Alte und neue Horizonte*, 1997 (Zeitschrift für Deutsche Philologie, 116), p. 10-30.

⁶⁰⁸ Les trois volumes comprennent respectivement 255 (livre 1), 209 (livre 2) et 354 (livre 3) feuillets.

⁶⁰⁹ Le volume réunit 376 feuillets sur les livres 1 et 2.

⁶¹⁰ Le premier volume comporte 357 feuillets (livres 1 et 2), et le second volume 490 feuillets (livre 3).

totale aux fluctuations dues à l'intervention des copistes. De fait, comme nous le verrons ci-après, l'emploi des termes « livre » et « volume » connaît une instabilité dans certaines copies du corpus de la *Fleur des histoires*.

Tandis que, pour les textes plus anciens, le terme de « livre » réfère à un assemblage « de cahiers écrits »⁶¹¹ ou de « feuilles manuscrites »⁶¹², à savoir à la réalité du volume lui-même ; pour les textes plus tardifs, il prend plutôt une acception bibliographique et renvoie au contenu du volume⁶¹³. Dans le champ de l'écrit médiéval, le terme de « livre » est donc polysémique et synecdotique. Il peut évoquer :

[...] à la fois le contenant – le manuscrit, pour l'époque concernée – et son contenu (celui-ci en tant que tel ou sa source, réelle ou non), le tout ou ses parties, le mot renvoie davantage à l'objet physique qu'aux notions plus abstraites et intellectuelles d'"œuvre" ou de "texte". [...] C'est d'une façon métonymique que *livre* commença à être employé, au XI^e siècle, afin de caractériser aussi bien une unité perçue dans sa réalité concrète de volume – *i. e.* l'assemblage d'un certain nombre de feuillets couverts de signes et destinés à la lecture –, qu'en fonction de sa signification. Au point de vue sémiotique, le substantif *livre* révèle ainsi d'emblée la particularité de se référer à la fois aux aspects techniques et médiatiques de l'écriture, et à un contenu verbal, comme c'est toujours le cas en français⁶¹⁴.

Dans son étude sur les multiples configurations manuscrites et textuelles du *Guiron le Courtois*, Sophie Albert perçoit également ces deux signifiés dans le terme « livre », à savoir à la fois l'objet concret, que l'on peut "veoir", et les textes qui le composent, susceptibles d'être écoutés, comme dans l'extrait ci-dessous⁶¹⁵ :

Ge fais asavoir a tos chiaus qui cest livre orront et qui veoir le porront, ensemble ou par pieces, que en cestui leu proprement ou nous avom [*sic*] lessiés nos bons chevaliers en prison est acomplie toute la premiere estoire de nostre livre⁶¹⁶.

D'autres formules, telles que « toute la premiere estoite de nostre livre », peuvent, quant à elles, renvoyer à « une œuvre conçue comme un tout cohérent, structuré en plusieurs divisions »⁶¹⁷ et, par métonymie, désigner la « division principale d'un ouvrage »⁶¹⁸.

C'est cette seconde acception qu'il convient de privilégier à l'endroit du corpus de la *Fleur des histoires*. À la lecture des prologues généraux et internes à chaque livre, le sens à accorder à ce terme relève, en effet, du découpage intellectuel de la matière. Pour la rédaction brève, Jean Mansel

⁶¹¹ Cedrick PICKFORD, *L'évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, en particulier « La disposition de la matière », p. 130.

⁶¹² Voir DMF, s. v. *livre*.

⁶¹³ Cedrick PICKFORD, *L'évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 142.

⁶¹⁴ Wagih AZZAM, Olivier COLLET et Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Les manuscrits littéraires français : pour une sémiotique du recueil médiéval », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 83, fasc. 3, 2005, p. 639-669, p. 642.

⁶¹⁵ Sophie ALBERT, « Ensemble ou par pièces ». *Guiron le Courtois (XIII^e-XV^e siècles)*, *Op. cit.*, p. 11.

⁶¹⁶ Paris, BnF, fr. 350, fol. 358d, § 132, cité par *Ibid.*, p. 10.

⁶¹⁷ Londres, BL, add. 36880, cité par Sophie ALBERT, « Ensemble ou par pièces ». *Guiron le Courtois (XIII^e-XV^e siècles)*, *Op. cit.*, p. 12.

⁶¹⁸ Voir DMF, s. v. *livre*. Nous aurions souhaité nourrir ce paragraphe des analyses effectuées par Richard Straub concernant la figure polyvalente de David Aubert, notamment à partir de son étude *David Aubert, « escriptvain » et clerc*, *Op. cit.*, mais les conditions de consultation que nous avons connues à la fin de notre travail n'ont pas permis de concrétiser cette démarche.

évoque une tripartition de la matière⁶¹⁹, et pour la rédaction longue une quadripartition, dont le plan, structuré en « parties », est clairement annoncé dans les différents prologues internes à chaque livre.

Toutefois, si le « livre » renvoie chez Jean Mansel préférentiellement au sens d'« unité narrative », ce sémantisme n'est pas exclusivement pris en charge par ce terme. En effet, dans le prologue général de la rédaction longue, c'est le terme de « volume » qui est surtout employé pour traiter de la répartition de la matière⁶²⁰ :

[...] nous avons proposé de mettre par escript en **quatre volumes** toutes les plus notables histoires des choses qui sont venues à notre congnoissance ;

Et avons notre matiere divisee en **quatre volumes**, lesquels **quatre volumes** achevez [...] ;

[...] lesquelles choses achevees sera la conclusion de tout le livre, divisé en **quatre volumes** comme dit est⁶²¹.

Par conséquent, non seulement le terme « livre » est teinté de polysémie, mais le vocable « volume » connaît le même sort.

En focalisant notre attention sur les entames et clôtures des différentes parties de la *Fleur des histoires*, nous avons pu glaner des passages où les termes de « livre » et de « volume » sont interchangeables et utilisés l'un pour l'autre, et donnant lieu parfois même à une confusion concernant l'identification du livre/volume dont il est question :

1. Paris, BnF, 721 (livre 2 – RL) : « Cy fine la derreniere partie de nostre *second volume* de la Fleur des histoires, et commence la fin et la conclusion du livre » (fol. 358 ra) ; « Cy fine le *second volume* de la Fleur des histoires » (fol. 359 ra) ;
2. Paris, BnF, 300 (livre 3 – RL) : « C'est la table de la *seconde partie du livre* de la Fleur des histoires. Proheme du *second volume* de la Fleur des histoires » ;
3. Bruxelles, KBR, 9258 (livre 3 – RL) : « Cy commence la table des rubriques du *premier livre du tiers volume* de la Fleur des histoires. Proheme ».

Plutôt qu'une interchangeabilité des termes, peut-être serait-il plus judicieux d'y entrevoir une complémentarité. Le passage reproduit ci-après met au jour deux réalités, l'une renvoyant à la division intellectuelle et l'autre à la réalité matérielle, certes distinctes, mais surtout complémentaires :

Et finalement, en nostre quart *livre* et derrenier *volume*, nous traicterons premierement des provinces du monde et de la noblesse et magnificence du rengne des Romains » ; « [...] lesquelles choses achievees sera la conclusion de tout le *livre*, divisé en quatre *volumes* comme dit est (Paris, BnF, 6361, fol. II rb-va).

Dans d'autres copies, émane des copistes une conscience de la superposition entre unité textuelle et unité codicologique :

⁶¹⁹ Pour exemple : « ainsi par telle maniere j'ay procedé en ce livre, et l'ay devisé en trois livres. » (Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 ra).

⁶²⁰ Notons qu'il ne s'agit pas d'une leçon propre à un ms. puisque les deux représentants des deux versions du livre 1 – Chantilly, BC, 730 (version A) et Paris, BnF, fr. 6361 (version B) – donnent tous les deux à lire « volume ».

⁶²¹ Cité à partir du ms. Chantilly, BC, 730, fol. 9 va-b ; fol. 10 rb.

1. Gent, UB, 12 : « S'ensuivent les rubriques du *second livre* de la Fleur des histoires et du *second volume* » (table des rubriques) ; « Cy fine le *second livre* et le *second volume* de la Fleur des histoires. Et commencera le tiers qui traictera de la vie et legende des saintz ». (fol. 299 a) ;
2. Paris, BnF, fr. 55 : « C'est la table de ce present et *premier volume* nommé la Fleur des histoires ; *lequel volume contient ung livre*. Si trouverez chacun chapitre signé et conté par la maniere qui s'ensieult. Et premierement les chapitres du *premier livre* et du *premier volume*. » (table des rubriques) ; « Cy fine le *premier livre* de la Fleur des histoires et le *premier volume*. Et commencera le second qui traitera la Nativité Nostre Seigneur » (explicit)⁶²² ;
3. Bruxelles, KBR, 9255-56 : « Cy commence la table des rubriques du *tiers livre et volume* de la *Fleur des histoires*, lequel contient trois parties principales. Et premier s'ensieult la table des rubriques de la premiere partie. » (table des rubriques).

À l'inverse, il arrive aussi que les deux unités ne se calquent pas l'une sur l'autre et que la copie d'un livre – trop volumineux – s'étende sur deux volumes, comme cela semble être le cas pour le livre 3 de la rédaction longue, dont la première partie du livre est perdue et la seconde partie du livre est conservée dans le ms. København, KB, Thott 568 :

Cy commence la table des rubriques des croniques en brief des empereurs romains et rois de France, intitulé le *quart volume* de la Fleur des histoires. Et premier (table des rubriques).

Un témoignage plus explicite fourni par le scribe du manuscrit Bruxelles, KBR, 9259 (livre 3 – RL) souligne d'ailleurs le caractère volumineux des feuillets en parchemin de certains manuscrits, conduisant à une division en plusieurs volumes :

Cy commence la table de la II^e partie du tiers volume de la Fleur des histoires, divisé à moitié à cause de l'espesseur dudit volume, et parle consequamment de saint Gervais et de saint Prothais son frere glorieux.

Ainsi, il existe une polysémie des termes, une instabilité dans leur usage, qui invitent les copistes à adopter une grande prudence face au modèle qu'ils ont entre les mains et à la copie qu'ils s'approprient à effectuer⁶²³. L'atteste par exemple un espace laissé délibérément blanc dans le manuscrit Paris, BnF, 298, à l'endroit où il eût fallu pour le copiste indiquer de quel livre il s'agissait, « Cy fine la table des rubriques du [espace blanc] livre de la Fleur des histoires selon l'A.B.C. », alors même que cette indication se trouvait à l'entame de la table des rubriques (livre 3).

Un autre cas éclairant se trouve dans l'adaptation du prologue général du volume København, KB, Acc. 2008/74, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus loin dans ce chapitre⁶²⁴.

⁶²² De pareilles observations peuvent être formulées pour les deux autres volumes de cet exemplaire, à savoir les mss 56 et 57.

⁶²³ Sur ces questions, voir Emilie COTTEREAU-GABILLET, « Le travail des copistes : entre idéaux, contraintes et choix », dans *Du scriptorium à l'atelier. Copistes et enlumineurs dans la conception du livre manuscrit au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2010 (Pecia. Le livre et l'écrit, 13), p. 105-149 ; Elspeth KENNEDY, « The Scribes as Editors », dans *Mélanges de langue et de littérature française du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Jean Frappier*, 2 vol., Genève, 1970, vol. 1, p. 523-531.

⁶²⁴ Cf. les interprétations de la deuxième expérimentation philologique sur le livre 3 (rédaction brève) : point 7.2.

L'instabilité de la différenciation entre livre et volume et de leur nomenclature, et l'absence de recouvrement des unités textuelle et codicologique sont des questions qui ont trait à la philologie matérielle. Celles-ci ne se prêtent pas uniquement à une discussion théorique, mais mettent véritablement au jour certains enjeux de la démarche philologique. L'une des difficultés à laquelle se heurte le philologue devant des œuvres vastes et divisées en plusieurs livres relève de la possibilité de l'existence d'un *stemma codicum* pour chacun des livres. Il n'est pas exclu, en effet, que le copiste ait utilisé des *exemplar* différents selon les livres et, par conséquent, qu'il ait existé une tradition hypothétiquement propre à chaque livre⁶²⁵. Si l'hypothèse est avérée, il conviendrait d'établir un *stemma* spécifique pour chaque livre, et de dresser ensuite, à partir de ces *stemmata* particuliers, un *stemma* général par rédaction. Dans le cas de la *Fleur des histoires*, il est en effet attesté que certains livres ont circulé indépendamment de l'économie générale de l'œuvre⁶²⁶, comme il en sera question à présent.

⁶²⁵ Voir par exemple le cas de la tradition du *Miroir historial* : Laurent BRUN et Mattia CAVAGNA, « Pour une édition du *Miroir historial* de Jean de Vignay », dans *Romania*, n°124, 2006, p. 378-428, en partic. p. 400.

⁶²⁶ C'est en particulier le cas du livre 2 de la rédaction longue, dont l'essentiel du récit porte sur les histoires romaines.

2. La tradition manuscrite comme prisme du geste compilatoire : des unités en circulation

La nature compilée d'un texte, ses possibilités de morcellement en plusieurs unités, sa prédisposition à une certaine fragmentation textuelle, présente des incidences relatives à la circulation et à la transmission de l'œuvre. Si cette dernière peut circuler dans son intégralité, elle peut également faire l'objet d'un démembrement en différentes parties, qui entretiennent ou non un rapport génétique avec le tout dont elles furent extraites. Ces différentes parties constitutives de la compilation peuvent être dupliquées ailleurs, dans un nouvel environnement manuscrit, soit de façon isolée, soit en étant environnées d'autres textes. Ce réinvestissement textuel et matériel conduisant à de nouveaux artefacts manuscrits n'est pas sans poser des problèmes d'identification des textes, à l'exemple du corpus des manuscrits associés – à tort ou à raison – à la *Fleur des histoires* de Jean Mansel.

Depuis la recension des manuscrits de la *Fleur des histoires* effectuée par Guy De Poerck en 1936, d'aucuns ont souligné la nécessité d'un travail de mise à jour de cette liste⁶²⁷. En effet, depuis lors, de nouveaux témoins ont été découverts, et certains témoins intégrés au corpus de la *Fleur des histoires* sont à exclure. Notre travail de consultation des manuscrits a permis de révéler des erreurs d'identification dans les différents catalogages et travaux effectués depuis le XIX^e siècle. De telles erreurs ne sont certainement pas propres à la *Fleur des histoires*, mais affectent de nombreux textes de nature historiographique, insérés plus largement dans des compilations de la fin du Moyen Âge.

Au surplus, plus la diffusion de ces textes est importante, plus les chances qu'ils fassent l'objet de fragmentations et de remaniements sont augmentées. Un pareil constat a été notifié par Anne Rochebouet pour l'*Histoire ancienne jusqu'à César* :

Si le décompte des exemplaires témoigne de ce succès prolongé sur le territoire français au sens large du terme, il masque cependant les aménagements qu'a pu connaître le texte dans ses différents témoins. Car une abondante diffusion s'accompagne souvent de remaniements, à plus forte raison dans une compilation historique, genre dont on connaît le caractère mouvant⁶²⁸.

Ainsi, des parties de la *Fleur des histoires* ont circulé seules et indépendamment de leur environnement textuel de départ, ou ont été associées à d'autres entités textuelles pour former un nouvel ensemble. Les problèmes d'identification textuelle rencontrés peuvent se produire dans au moins deux types de situations : la première concerne les réécritures à partir d'un modèle-source ; la seconde relève de la difficulté à reconnaître et à distinguer un texte compilé de son texte-source.

⁶²⁷ « A large number of manuscripts survives. In 1936, De Poerck listed 53 manuscripts (many of them consisting of several volumes). Since then, a substantial amount of additional information can be added to this list, not least concerning four manuscripts which were listed by De Poerck as lost [...] » (Hanno WIJSMAN, « Two petals of a Fleur: the "Copenhagen Fleur des histoires" [...] », dans *Op. cit.*, en part. p. 22) ; « En conséquence, l'étude de Guy de Poerck sur les différents ouvrages de Jean Mansel n'a guère été renouvelée. » (Géraldine VEYSSEYRE, « La *Fleur des histoires* de Jean Mansel, une réception de Tite-Live à travers la traduction de Pierre Bersuire », dans *Op. cit.*, en part. p. 120).

⁶²⁸ La chercheuse souligne dans l'article les limites du dénombrement des exemplaires de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* dont le succès prolongé génère une impression d'homogénéité dans la diffusion et masque les aménagements qu'a pu connaître le texte dans ses différents témoins : Anne ROCHEBOUET, « De la Terre sainte au Val de Loire : diffusion et remaniement de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* au XV^e siècle », dans *Romania*, n°134, 2016, p. 169-203, cit. p. 171.

C'est ainsi que certains manuscrits estampillés « Fleur des histoires » n'en sont pas, tandis que d'autres désignés autrement en sont réellement. Ces identifications fautives se rencontrent sur deux temporalités, qui seront abordées successivement : d'une part, celles commises par la critique moderne ; d'autre part, celles perpétrées par les hommes médiévaux eux-mêmes.

1. Par exemple, les manuscrits de Mons, BU, 167/155 et de Paris, BIF, 312 ont jusqu'à aujourd'hui été considérés comme des témoins des *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin⁶²⁹. Or ils contiennent la réécriture abrégée que fit Jean Mansel de ce texte, réécriture insérée et attestée dans les différents témoins du livre 1 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires*⁶³⁰.
2. Un deuxième cas de figure est rencontré avec le manuscrit Rouen, BM, 1139, qui a été identifié dans les notices de catalogues et de répertoires comme une « Histoire ancienne universelle »⁶³¹ ou plus généralement comme une « Histoire ancienne jusqu'à César »⁶³². Pourtant, le texte contenu dans ce ms. relève bel et bien de la *Fleur des histoires*⁶³³. La confusion entre les deux textes s'explique par les relations intertextuelles qu'ils entretiennent : l'*Histoire ancienne jusqu'à César* constitue l'hypotexte de la *Fleur des histoires*.
3. Un troisième cas de figure se trouve dans l'existence du manuscrit Valenciennes, BM, 636, considéré jusqu'alors comme un témoin des *Grandes Chroniques de France*, ainsi qu'on peut l'observer dans les différents catalogages du XIX^e siècle⁶³⁴. Or, il s'agit d'une copie partielle et autonome extraite de la *Fleur des histoires*⁶³⁵. Les liens de promiscuité thématique et textuelle entre les deux textes sont à la base d'une telle confusion. Au surplus, à l'entame

⁶²⁹ Contrairement à l'opinion répandue au sein de la critique : Jonas, [en ligne], http://jonas.irht.cnrs.fr/consulter/manuscrit/detail_manuscrit.php?projet=74302 (page consultée en juillet 2019) ; Tania VAN HEMELRYCK, « La ou les traductions françaises des *Annales historie illustrium principum Hanonie* de Jacques de Guise ? L'éclairage de la tradition manuscrite », dans *Le Moyen Français*, n°51-52-53, 2002-2003, Montréal, p. 613-626, p. 621.

⁶³⁰ Un examen plus poussé de cette réécriture est entrepris au chapitre 7 (étude de cas 4).

⁶³¹ Henri OMONT, « 1139 (U. 5) », dans *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 1 : Rouen, 1886, p. 283 ; Medium, [en ligne] <http://medium-avance.irht.cnrs.fr/ark:/63955/md752f75tn74> (page consultée le 29 août 2017).

⁶³² Voir notamment la notice consacrée à ce ms. par Jonas, [en ligne], <http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/53958> (page consultée le 29 août 2017).

⁶³³ Voir l'article signalétique que nous y avons consacré : Anh Thy NGUYEN, « Un nouveau manuscrit de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Rouen, Bibliothèque municipale, 1139 (U. 5) », dans *Romania*, 6 p. [article accepté].

⁶³⁴ Jacques MANGEART, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Valenciennes*, Paris, 1860, p. 512 [n° 512] ; Auguste MOLINIER, « Manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes », dans *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXV, Paris, 1894, p. 189-533, ici p. 441-442 [n° 636] ; Jonas, [en ligne], <http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/3892> (page consultée le 28 novembre 2017).

⁶³⁵ Un examen plus approfondi de cette copie se trouve au chapitre 9, point 4, portant sur la fortune littéraire d'une compilation historique et la circulation de ses unités constitutives. Par ailleurs, les résultats de cet examen ont également été consignés dans un article rédigé à quatre mains : Antoine BRIX et Anh Thy NGUYEN, « Le manuscrit Valenciennes, Bibliothèque municipale, 636. Un cas de la réception de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel », dans *Revue d'Histoire des Textes*, t. XV, 2020, p. 385-389.

du *codex* 636, la table annonce « Cy après commence la table des rubriques des croniques de France », et se clôture sur « Cy finent les croniques de France », ce qui n'est pas sans rappeler les mentions qu'on repère traditionnellement dans les manuscrits des *Grandes Chroniques de France*⁶³⁶.

Ces problèmes d'identification dépassent le cadre de notre corpus⁶³⁷ ; ils renvoient plus largement à l'idéal nourri par la critique de l'attribution des textes à un auteur identifié, à leur désignation par un titre canonique, à ce fantasme d'assignation et de dénomination :

L'anonymat existe au Moyen Âge, pas de manière systématique que l'on a bien voulu le dire. L'auteur nommé existe aussi du début à la fin du Moyen Âge. Les deux réalités vivent de concert, mais ce qui a été bien montré, de bout en bout, c'est que la nature littéraire a horreur du vide, et que toute œuvre anonyme a tendance à terme à se trouver un auteur⁶³⁸.

La période médiévale entrevoyait essentiellement dans la nomination et la dénomination des effets poétiques illustrant la conscience autoréflexive du sujet littéraire à l'égard de son geste poétique⁶³⁹. Ce fantasme, proprement moderne, conduit en corollaire à un figement de l'objet désigné ou nommé, comme l'illustre amplement l'approche sémiologique de Barthes⁶⁴⁰.

À l'inverse, nous avons repéré des cas où la méprise quant à l'identification d'un texte ne provient pas de la critique moderne, mais date de l'époque médiévale elle-même. Ce sont des cas où la *Fleur des histoires* n'est pas reconnue pour ce qu'elle est mais est désignée dans certains manuscrits comme autre chose. Ces méprises sont d'ailleurs assez éclairantes quant à la réception de la compilation historique de Jean Mansel, et notamment dans ses différentes unités constitutives :

1. Deux exemplaires du livre 2 de la rédaction longue de *Fleur des histoires* ont été pris pour des *Histoires de Bretagne*. Dans le manuscrit Paris, BnF, fr. 681, fol. 1 ra, on peut lire la rubrique suivante : « S'ensievent les hystoires de Bretagne », ainsi que dans la table des

⁶³⁶ Bernard GUENÉE, « Les *Grandes Chroniques de France*, le roman aux roys (1274-1518) », dans Pierre NORA (éd.), *Les lieux de mémoire*, t. 2 : *La Nation*, Paris, Gallimard, 1986, p. 189-214, en partic. p. 198 et p. 202.

⁶³⁷ Des cas similaires peuvent être observés sur le corpus des *Grandes chroniques de France*, notamment l'assimilation de deux exemplaires de la *Chronique française* continuée de Guillaume de Nangis aux *Grandes chroniques de France*, méprise observée dans différents travaux de catalogage et publications depuis le XIX^e siècle et causée principalement par la méconnaissance quant à la diffusion de cette *Chronique* (Isabelle GUYOT-BACHY, « Les cours princières et la promotion de l'écriture de l'histoire (XII^e-XV^e siècle) », dans Muriel GAUDE-FERRAGU, Bruno LAURIOUX et Jacques PAVIOT (éd.), *La Cour du Prince, Cour de France, Cours d'Europe*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 451-468, p. 459 [note 28]). Il s'agit des témoins Paris, BnF, NAF 6854 et Vatican, BAV, Reg. lat. 725. Plus largement, la difficulté à démêler les rapports hypotexte-hypertexte concerne toutes les entreprises de réécriture ou de continuation de l'histoire des rois de France à partir du *Roman de Primat* (Antoine BRIX, *Itinéraires et séjours des rois d'encre*, *Op. cit.*, t. I, p. 233 et suiv.).

⁶³⁸ Jacques DALARUN, « Table ronde conclusive », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas*, *Op. cit.*, p. 569-587, p. 572.

⁶³⁹ Voir à ce propos Madeleine JEAY, *Poétique de la nomination dans la lyrique médiévale*. « *Mult volentiers me numerai* », Paris, Classiques Garnier, 2015 (Recherches littéraires médiévales, 18 ; Le lyrisme de la fin du Moyen Âge, 4) ; Paul ZUMTHOR, *Langue, texte et énigmes*, Paris, Seuil, 1975 (Poétique).

⁶⁴⁰ Roland BARTHES, « Éléments de sémiologie », dans *Communications*, n°4, 1964, p. 91-135.

rubriques (qui vaut pour l'ensemble des volumes 681-683) du manuscrit Paris, BnF, fr. 683, « Cy après s'ensievent les rubriches de la table de ce livre, et continrent les hystores de Bretagne » ; de même, dans le manuscrit Paris, BnF, fr. 302, on lit : « Et commencent les hystores de [Bretaigne] <Rome> ». Ces exemplaires contiennent principalement le récit des *Histoires romaines*, et la confusion doit vraisemblablement s'expliquer par la présence de certains chapitres dédiés à Brutus et à l'intervention de César en Bretagne.

2. Un autre témoin du livre 3 de la rédaction longue, consacré à l'hagiographie, a pu être confondu avec un exemplaire de la *Légende dorée*. Il s'agit du manuscrit Cambrai, BM, 859, au sein duquel nous avons pu relever plusieurs mentions attestant cette méprise. On trouve ainsi la rubrique « Cy commenche la table des rubriches du tierch volume du livre de la Fleur des hystores nommé la Legende doree, et est divisé en trois parties, et la premiere traictera de la vie de Jhesu Crist et de sa Passion et aussi de pluseurs beaux miracles de la Vierge Marie ; la seconde partie traictera la vie des sains et saintes ; et la tierche partie traictera pluseurs bons exemples moraulx qui sera la conclusion du livre. », ainsi que deux *ex-dono* : « Priés pour chelui qui a donné ceste Legende doree à ce couvent de madame sainte Clere de Cambray. LeJone » (fol. 142 v) et « Dites ung Ave Maria pour cheluy qui a donné ceste Legende doree au convent de Saint Clerc de Cambray » (fol. 322 r). La méprise semble résulter d'un acte délibéré de tromperie de la part du donateur par rapport à l'objet de son don, et non par le copiste qui semble avoir bien conscience qu'il a sous les yeux un exemplaire de la compilation de Jean Mansel, comme l'atteste l'explicit du volume : « Atant fine la tierce partie et darreniere partie du tiers volume de la Fleur des hystoires, et est la fin d'icheluy tiers volume. Explicit. ».
3. Si l'on en croit la notice du catalogue Bodleian consacré au ms. Oxford, BoL, Douce, 333⁶⁴¹, ce témoin, contenant, lui aussi, la matière hagiographique issu du troisième livre de la *Fleur des histoires*, aurait été également confondu avec un exemplaire de la *Légende dorée*. De fait, on peut lire à l'entame du manuscrit : « l'histoire des sains [...] la premiere ou desreniere partie [...] de la Legende doree ».
4. De la même manière, l'*ex-libris* du témoin Kortrijk, RA, Fonds Jacques Goethals-Vercruysse, 3, « La Bible abregie appartenant à Jaques de Luzembourg, b[atard] de Saint Pol, etc. » (fol. XVIII v), renie l'identité propre de la *Fleur des histoires* en la qualifiant de « Bible abrégée ».

⁶⁴¹ Ce ms. n'a pas été consulté *de visu*. Voir notice « 21907 » du catalogue sur *Medieval Manuscripts in Oxford Libraries*, [en ligne], <https://medieval.bodleian.ox.ac.uk/images/ms/aaz/aaz0617.gif> (page consultée le 15 juillet 2019).

5. Le ms. Torino, BNU, L II 6 a été présenté dans les entreprises de catalogage modernes comme étant des « Histoires romaines Part I »⁶⁴² et « La première partie des Hystoires Romaines »⁶⁴³. Il est d'ailleurs uniquement renseigné par rapport au contenu « *in quo rerum Romanarum historia sine autoris nomine* »⁶⁴⁴ et à l'incipit « Cy commence la premiere partie des Hystoires Romaines commençant a la fondation de la Cite de Rome »⁶⁴⁵. L'époque médiévale y a entrevu un exemplaire de la *Fleur des histoires*, comme l'atteste l'explicit de la table des rubriques : « Et atant finent les rubriques pour le second volume du livre de la Fleur des histoires ». Or, bien que le contenu de ce témoin relate des épisodes relatifs aux histoires romaines, le texte qu'on peut lire n'est ni celui composé par Jean Mansel au travers de l'œuvre éponyme conservée dans l'exemplaire Paris, BArs., 5087-5088, ni sous la plume du même dans les nombreux exemplaires du livre 2 de la *Fleur des histoires* (rédaction longue). En réalité, l'exemplaire turinois présente des liens de proximité avec ces deux textes, mais ne peut être strictement identifié comme l'un d'entre eux. Il est, ce qu'on pourrait appeler, un *hapax* littéraire, et mérite de faire l'objet d'un examen plus approfondi par la critique.

Cette confusion entre le deuxième livre de la *Fleur des histoires* dans sa rédaction longue et les *Histoires romaines* de Titus Livius (en référence ou non à la traduction de Pierre Bersuire) s'explique principalement par le fait que Jean Mansel revendique explicitement de recourir à Tite-Live comme source de sa compilation⁶⁴⁶. Ainsi, du fait que la matière recouverte par le manuscrit Torino, BNU, L II 6 entretient des liens étroits avec la *Fleur des histoires* de Jean Mansel, avec les *Histoires romaines* rédigées par le même et avec les sources mêmes de ces deux textes, du fait également de la circulation autonome de certaines parties de la compilation de Jean Mansel, et en particulier, de la partie consacrée aux histoires romaines, la difficulté à identifier précisément le texte du manuscrit Torino, BNU, L II 6 se révèle d'autant plus accentuée.

Selon les mots d'Alphonse Bayot, la *Fleur des histoires* constitue « une somme variable de morceaux détachés [...] »⁶⁴⁷. Nos recherches révèlent, en effet, que la compilation de Jean Mansel se définit comme un ensemble de différentes parties constitutives, découposables à l'envi,

⁶⁴² *Inventori dei manoscritti delle Biblioteche d'Italia*, Giuseppe MAZZATINTI (éd.), vol. XXVIII : Torino, Firenze, Libreria Editrice Leo S. Olschki, 1922 (Albano Sorbelli. Bibliotecario dell'Archiginnasio-Bologna), p. 162.

⁶⁴³ Ernest G. WAHLGREN, *Renseignements sur quelques manuscrits français de la Bibliothèque nationale de Turin*, Uppsala, Almqvist & Wiksells, 1934 (Studier I Modern Sprakvetenskap, XII), p. 41.

⁶⁴⁴ *Manuscriptorum codicum Bibliothecae Regii Taurinensis Athenaeie. Pars altera. Complectens Latinos, Italos, & Gallicos*, 1749, p. 484b.

⁶⁴⁵ *Ibid.*

⁶⁴⁶ On peut lire par exemple des rubriques telles que : « Ce sont les chapitres sur la premiere decade de Titus Livius, et dist premierement comment Eneas de Troyes vint en Ytalie et comment il en fut roy et ses hoirs aprez lui ».

⁶⁴⁷ Alphonse BAYOT, dans *Bulletin d'histoire linguistique et littéraire des Pays-Bas*, 1902-1903 (Annales de la Société d'Emulation [...] de la Flandre, t. LIV, 1904, Bruges, 1907), p. 166, cité par Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 18.

susceptibles d'exister de façon partielle et autonome et d'être combinées avec d'autres environnements textuels. Plus largement, toute compilation représente autant de potentialités de fragmentation d'unités de plus petite longueur que la vaste somme dont elles sont extraites⁶⁴⁸.

C'est pourquoi l'étude de la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires*, telle qu'envisagée dans ces pages, ne répond pas à une finalité strictement philologique. Elle ne doit pas exister pour elle-même, mais surtout servir à mettre au jour certaines réalités de l'écrit médiéval et à appréhender le fait littéraire dans son environnement matériel et historique.

Ainsi, la recension, l'examen matériel des exemplaires conservés et l'identification de leur contenu ne constituent pas uniquement une vaste démarche documentaire, qui est celle de faire un état des lieux à un temps T de l'ensemble des copies conservées de la *Fleur des histoires*. Un tel travail nous a surtout permis de nous rendre compte du caractère polymorphe de la tradition de la *Fleur des histoires* et de recenser tous les états textuels (fragments, copies partielles, recueils, réécritures) dans lesquels celle-ci a circulé et a été transmise à la fin du Moyen Âge. Comme mentionné et comme il s'agira de l'illustrer plus amplement dans un chapitre ultérieur de notre thèse⁶⁴⁹, les différentes pièces ou unités narratives de la compilation de Jean Mansel peuvent circuler et se lire « ensemble ou par pièces »⁶⁵⁰. À ce titre, l'état de la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires* constitue l'illustration et l'incarnation même du geste compilatoire.

Nous considérons que l'étude de la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires* permet plus largement, d'une part, d'éclairer sa réception au travers des différentes copies et réécritures du texte et, d'autre part, et conjointement, de saisir le geste compilatoire dans toute sa stratigraphie, à savoir l'extraction et la copie de certaines parties de la compilation pour donner lieu à de nouveaux produits manuscrits (par exemple les manuscrits-recueils) voire littéraires (d'autres compilations encore). Les traditions de nombreux textes rédigés sur le mode de la compilation se trouvent ainsi en perpétuelle mouvance⁶⁵¹, aussi bien relativement à leur production qu'à leur circulation.

⁶⁴⁸ Ce régime de fonctionnement par extraction et réinvestissement ne se limite pas aux textes historiographiques mais vaut pour ceux pour lesquels le geste compilatoire (entendu ici au sens codicologique de rassemblement et d'agencement) constitue la condition d'existence ou le moteur des œuvres. À titre d'exemples, l'on peut citer le cas du Roman de Renart (Roger BELLON, « De la chaîne au cycle ? La réorganisation de la matière renardienne dans les mss C et M », dans *Revue des langues romanes*, n°90, 1986, p. 27-44), les cycles épiques (Patrick MORAN, *Lectures cycliques. Le réseau inter-romanesque dans les cycles du Graal au XIII^e siècle*, Paris, Champion, 2014 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 112)), les récits narratifs brefs (ré)insérés dans des recueils (par exemple, les cinq campagnes de rédaction des *Évangiles des Quenouilles*, qui présentent un ordre différent du recueil, dans l'édition de Madeleine Jeay, Paris/Montréal, Vrin/Presses de l'Université de Montréal, 1985 (Études médiévales, 2) ; voir également Peter FREI, « La nouvelle : observations sur le récit bref en France au Moyen Âge », dans Luciano ROSSI e. a. (éd.), *La circulation des nouvelles au Moyen Âge. Actes de la journée d'études (Université de Zurich, 24 janvier 2002)*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2005 (Revue critique de philologie romane ; Textes et études, 2), p. 51-71 ; Nelly LABÈRE, « Cueillir, garder et augmenter : l'ordre du recueil dans la nouvelle », dans Yasmina FOEHR-JANSSENS et Jean-Yves TILLIETTE (éd.), *"De vrai humain entendement". Étude sur la littérature française de la fin du Moyen Âge offertes en hommage à Jacqueline Cerquiglini-Toulet le 24 janvier 2003*, Genève, Droz, 2005 (Recherches et rencontres ; Publications de la Faculté des lettres de Genève, 21), p. 99-117 ; Nelly LABÈRE, *Défricher le jeune plant. Étude du genre de la nouvelle au Moyen Âge*, Paris, Champion, 2006 (Bibliothèque du XV^e siècle, 69)).

⁶⁴⁹ Cf. chapitre 8, point 5.

⁶⁵⁰ Voir Sophie ALBERT, « Ensemble ou par pièces ». *Guiron le Courtois (XIII^e-XV^e siècles)*, *Op. cit.*, p. 10-11, qui, au travers de cet énoncé, fait aussi bien référence à la construction du récit, à la plasticité du corpus qu'à la mouvance des mss.

⁶⁵¹ Bernard CERQUIGLINI, *Éloge de la variante*, *Op. cit.*

La réalité de l'écrit médiéval et de sa transmission est donc pour une part celle-là : non pas une reproduction mécanique ou anastatique, une vision fantasmée du texte et de sa circulation en tant qu'objet littéraire fixiste ou tendant vers une unicité garantie par la figure d'un auteur, mais bien une circulation mouvante de la matière textuelle⁶⁵². Cette dernière est copiée par un scribe dont l'environnement de travail et l'accès à certaines ressources (des facteurs somme toute pragmatiques) conditionnaient parfois davantage le processus de la copie, que des considérations philologiques relatives à la qualité intrinsèque d'un texte, à la continuité d'un exemplaire, à la fidélité à l'égard d'un modèle.

Ainsi, le corpus de la *Fleur des histoires*, texte historiographique rédigé sur le mode de la compilation, permet de révéler les modalités d'accomplissement, d'actualisation et de réception du geste compilatoire au travers de la tradition manuscrite du texte.

⁶⁵² L'impossibilité de cette reproduction mécanique n'est pas sans rappeler l'image savoureuse façonnée par Christine de Pizan du moule à gaufre : « [...] environ soy avoit instrumens infinis de divers coings et empreintes ainsi comme sont à Paris moules à faire gauffres [...] d'ycelle matiere emplissoit buires de divers façons, lesquels les après versoit en petite quantité es diz moules que bien estouppoit et seeloit ; tout ce fait, non d'une guise, mais en diverses differences, mettoit tout cuire et confire [...]. Adonc sailloient hors de ces moules petis corps de diverses façons selon les empreintes des instrumens, mais merveilleuse aventure en avenoit. » (Christine de Pizan, *Le livre de l'Advisiion Christine*, éd. Christine RENO et Liliane DULAC, *Op. cit.*, p. 14 ; métaphore citée également par Tania VAN HEMELRYCK, « Introduction », dans Olivier DELSAUX et Hélène HAUG (éd.), *Original et originalité*, *Op. cit.*, p. 1-4, p. 3).

3. État des lieux des éditions antérieures

3.1. Un pré-classement des manuscrits de la *Fleur des histoires* par Léopold Delisle⁶⁵³

En 1900, Léopold Delisle a envisagé un pré-classement biparti des témoins manuscrits de la *Fleur des histoires*, selon que l'exemplaire repéré se divisait en trois ou quatre livres :

Les manuscrits que j'ai eu l'occasion d'examiner se présentent sous des aspects assez divers ; mais on peut les ramener à deux types faciles à distinguer : les matières y sont groupées dans un ordre différent ; les préfaces n'y sont pas les mêmes ; dans une famille l'ouvrage comporte trois divisions, tandis que l'autre en a quatre [...]⁶⁵⁴.

Selon ce bibliophile érudit, la différence relevait essentiellement de la matière hagiographique, présente dans le livre 2 dans la première rédaction et dans le livre 3 dans la seconde. Or, comme l'avait fait remarquer Flutre, à une répartition différente des matières correspondait une rédaction différente⁶⁵⁵. Par ailleurs, Léopold Delisle rattachait les témoins selon leur concordance avec l'un des deux prologues généraux. Ainsi que le soulignera Guy de Poerck quelques années plus tard, cette méthode n'est pas sans risque. En effet, il peut arriver qu'un texte ne réponde à aucun des deux prologues, précisément parce que le second prologue a corrigé le premier ; Guy de Poerck cite à cet égard l'exemple des *Histoires romaines* conservées dans l'exemplaire Paris, BARS., 5087-5088. Au surplus, dans le cas des témoins subsistants de la *Fleur des histoires*, aucun exemplaire complet de la rédaction longue n'a été conservé, nous empêchant ainsi de mesurer l'adéquation entre le plan annoncé au sein du prologue et la matière traitée dans les quatre livres.

Léopold Delisle a effectué un premier grand travail d'identification des nombreuses copies de la *Fleur des histoires*. Son classement en deux familles comportait cependant des erreurs ou des flottements concernant le rattachement de certains témoins à l'une ou l'autre rédaction du texte. En outre, de nombreux manuscrits, signalés ultérieurement par Guy De Poerck, ont échappé à son dépouillement (notamment Brugge, OB, 397 ; Kortrijk, RA, Fonds Jacques Goethals-Vercruysse, 3 ; London, BL, Royal 18 E VI), et certains manuscrits identifiés comme étant des témoins de la *Fleur des histoires* n'en furent pas en réalité⁶⁵⁶.

⁶⁵³ Léopold DELISLE, « La Fleur des histoires de Jean Mansel », dans *Op. cit.*

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 18.

⁶⁵⁵ Louis-Fernand FLUTRE, *"Li fait des Romains" dans les littératures française et italienne du XIII^e au XV^e siècle*, Paris, Hachette, 1932, p. 124-156, p. 139.

⁶⁵⁶ Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 11 et p. 20.

3.2. L'étude de la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires* par Guy De Poerck⁶⁵⁷

Parmi les travaux de critique textuelle portant sur la *Fleur des histoires*, l'étude de Guy De Poerck de 1936 reste une contribution de premier ordre. Le romaniste étudie l'ensemble de la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires* dans ses deux rédactions. Dans un premier temps, il établit une liste des manuscrits, en actualisant celle de Léopold Delisle, pour ensuite les classer en deux familles, qui correspondent désormais à des différences rédactionnelles, et non plus seulement de matière. Ensuite, pour chaque famille, et de façon systématique pour chaque livre, il fournit la liste des témoins concernés et examine le prologue et le plan du livre à partir d'un manuscrit de référence. À la fin de son étude, il consacre ses deux derniers chapitres aux problèmes d'attribution de l'œuvre, à son destinataire et à sa chronologie, ainsi qu'à une enquête biographique sur Jean Mansel en tant que fonctionnaire bourguignon⁶⁵⁸. Il y annonce également une étude des sources de la compilation, à laquelle il renonce officiellement quelques années plus tard sans détailler ses raisons⁶⁵⁹.

Bien qu'il faille rectifier ou actualiser ici et là quelques erreurs ou précipitations commises par Guy De Poerck, ce dernier a rassemblé de nombreuses données de première main, mené un travail philologique minutieux et toujours veillé à appuyer ses dires en faisant parler le texte, les manuscrits ou les pièces d'archives⁶⁶⁰. Toutefois, les résultats de son étude doivent être mis à jour⁶⁶¹, et le jugement sévère qu'il a parfois pu porter à l'égard du texte ou de son auteur est à reconsidérer. La préface de Guy De Poerck mérite d'être citée, tant elle éclaire à la fois le jugement entretenu par la critique d'alors à l'égard d'une compilation telle que la *Fleur des histoires*, que la démarche essentiellement érudite caractérisant de nombreuses éditions critiques datant du XIX^e et du début du XX^e siècle :

[À] un ouvrage aussi modeste, je dirais volontiers aussi humble, que celui-ci, point n'est besoin d'une longue introduction. Il ne se propose nullement d'instruire, car enfin, l'auteur ne se fait pas d'illusions, Jean Mansel ne sortira pas de l'obscurité dans laquelle il était plongé jusqu'à présent ; il ne le mériterait

⁶⁵⁷ *Ibid.*

⁶⁵⁸ Dans le prolongement de la définition donnée de l'officier (*cf. supra*), on entend ici plus précisément « tout individu qui exerce de manière récurrente ou occasionnelle un office rétribué au service de l'État bourguignon dans les Pays-Bas méridionaux entre *ca* 1420 et 1520. » (définition empruntée à Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 19).

⁶⁵⁹ Des mots de Guy De Poerck : « Je prends occasion de cette notice pour faire savoir que j'ai définitivement renoncé à publier un jour l'étude des sources de la *Fleur des histoires*, annoncée p. 7, note 1, de mon livre. » (Guy DE POERCK, « Un nouveau manuscrit de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel », dans *Scriptorium*, n°7, 1953, p. 261 [note 1]).

⁶⁶⁰ Un compte-rendu du travail de De Poerck fut dressé à l'époque par Michel LOUIS, « De Poerck (G.). Introduction à la *Fleur des Histoires* de Jean Mansel (XV^e siècle) », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 18, fasc. 1, 1939. p. 131-133, qui souligna le caractère à la fois ingrat et utile de ce type de publications philologiques auxquelles il assimile le travail de De Poerck : « Le travail de M. De P. rendra un service incontestable aux chercheurs : celui de leur épargner la peine des rebutants labeurs préliminaires, indispensables à l'intellection d'une compilation touffue » (p. 132).

⁶⁶¹ Le philologue avait contribué lui-même à l'époque à une mise à jour de son étude philologique en signalant au public la découverte d'un nouveau ms. : Guy DE POERCK, « Un nouveau manuscrit de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel », dans *Op. cit.*, p. 261.

à aucun égard. Ce petit livre ne vise qu'à servir. On sait ce qu'est la *Fleur des histoires* : une encyclopédie tardive, desservie par l'épaisseur des volumes dans lesquels on l'a transcrite. Cela et son manque absolu d'originalité l'ont trop souvent défendue contre la curiosité des érudits⁶⁶².

Les choix éditoriaux que nous faisons sont révélateurs de la perception que nous avons de la littérature, ainsi que l'avait formulé Bernard Cerquiglini très justement mais non sans provocation : « La critique textuelle, discipline rigoureuse et austère, est la *praxis* non dite de la théorie littéraire »⁶⁶³.

3.3. L'étude de la tradition manuscrite de la rédaction brève et l'édition partielle du livre 3 par Nathalie Borel⁶⁶⁴

La thèse de Nathalie Borel, effectuée dans le cadre de son diplôme d'archiviste paléographe à l'École nationale des chartes, est restée inédite.

La première partie de la thèse est consacrée à une tentative de classement des manuscrits contenant le livre 3 de la rédaction brève sur la base de leurs caractéristiques codicologiques communes (écriture, bordures et miniatures). La chartiste fournit des notices codicologiques bien développées (mais non dépourvues parfois d'erreurs) pour les témoins du livre 3, qui sont divisées en cinq parties : description (type de support, nombre de feuillets, dimensions, justification, nombre de cahiers, reliure), contenu, décoration, histoire du manuscrit et bibliographie. Elle entreprend ensuite une première ébauche de classement des manuscrits en cinq groupes à partir des analogies décoratives et matérielles observées, qui attestent une origine de production commune : « au XV^e siècle, les ateliers qui réalisaient les manuscrits à peintures donnaient à leur production des caractéristiques propres »⁶⁶⁵.

Dans la deuxième partie de sa thèse, Nathalie Borel met à l'épreuve ce classement provisoire des manuscrits d'après l'examen de leurs variantes textuelles. Le travail est effectué à partir de vingt-deux chapitres sélectionnés aux livres 1, 2 et au début du livre 3. Le classement est envisagé livre par livre.

Dans la troisième et dernière partie de sa thèse, Nathalie Borel entreprend l'édition partielle du livre 3 de la rédaction brève allant du règne de Domitien à celui de Clovis. Elle choisit d'éditer une vingtaine de folios à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232 (fol. 291 r-309 v), corrigé par le ms. de Wien, Schottenstift, 168 (du moins jusqu'au chapitre 13 inclus car la suite du ms. est lacunaire), alors que la chartiste signale dans le même temps que ce dernier manuscrit présente des leçons plus satisfaisantes que l'exemplaire bruxellois, en ce qui touche notamment la fidélité des textes-sources utilisés par Jean Mansel.

⁶⁶² Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel (XV^e siècle)*, *Op. cit.*, p. 7.

⁶⁶³ Bernard CERQUIGLINI, *Éloge de la variante*, *Op. cit.*, p. 73.

⁶⁶⁴ Nathalie BOREL, *La version en trois livres de la "Fleur des histoires" de Jean Mansel*. *Op. cit.* ; résumé de la thèse dans *Positions des thèses de l'École des chartes*, Paris, École nationale des chartes, 1991, p. 25-31.

⁶⁶⁵ Nathalie BOREL, *La version en trois livres de la "Fleur des histoires" de Jean Mansel*, *Op. cit.*, t. I, p. 9.

Une étude des sources de la compilation de Jean Mansel a également été envisagée par Nathalie Borel et devait constituer la dernière partie de son travail. Néanmoins, comme elle prend soin de le souligner, « faute de temps », une telle étude est restée lacunaire⁶⁶⁶.

À la fin de sa thèse, est fourni un album de photographies d'enluminures de plusieurs manuscrits étudiés.

Dans une démarche systématique et rigoureuse, la chartiste démontre l'existence d'un recoupement stématique entre les observations tirées de l'examen philologique et celles fournies par l'examen iconographique⁶⁶⁷. Malgré des données fiables et tout à fait exploitables, l'on peut regretter que le travail de discussions autour de ces données n'ait pas été davantage approfondi, notamment en ce qui concerne les contextes similaires ou dissemblables de la production des copies, l'appartenance des possesseurs à un même milieu social ou géographique, ou encore les choix à envisager pour une éventuelle édition critique du texte. Par ailleurs, l'organisation macrotextuelle de la *Fleur des histoires* n'est que partiellement prise en compte dans le travail de la chartiste, alors qu'elle peut significativement éclairer les relations entre les témoins⁶⁶⁸. Enfin, beaucoup des informations relatives à l'histoire des manuscrits étudiés ne sont pas des informations de première main mais sont tirées de sources secondaires (telles que des notices de catalogues) sans faire l'objet d'une vérification *de visu*.

3.4. L'édition du livre 1 de la rédaction brève par les époux Orloff-Govaerts⁶⁶⁹

Cette édition de 1998, non publiée⁶⁷⁰ et effectuée par deux érudits (dont on ignore la formation), comporte trois tomes : les deux premiers sont consacrés au texte du livre 1 de la rédaction brève, et le troisième aux notes et variantes, à l'index des noms propres et au glossaire. Le travail proprement philologique et ecdotique est peu renseigné. L'introduction de l'édition se contente de mentionner que le témoin Bruxelles, KBR, 9231-9232 servira de manuscrit de base. Pour corriger les erreurs de cette copie, les témoins convoqués sont : Bruxelles, KBR, 10515 ; Paris, BnF, fr. 55 ; Paris, BnF, fr. 296 ; Paris, BMaz., fr. 1559 ; Wien, Schottenstift, 167. Occasionnellement, un contrôle a aussi été effectué dans les manuscrits suivants (sans que les éditeurs ne justifient la raison de ce choix ; leur disponibilité pourrait, nous semble-t-il, en justifier) : Brugge, OB, 397 ; Kortrijk, RA, Fonds Jacques Goethals-Vercruysse, 3 ; Genève, BGE, fr. 64. Face à une leçon obscure, une

⁶⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁶⁷ En réalité, il ne s'agit pas d'un classement stématique à proprement parler, mais plutôt d'un regroupement de plusieurs témoins entre eux.

⁶⁶⁸ Nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement dans le point 7 portant sur notre expérimentation philologique reposant sur le paratexte.

⁶⁶⁹ Nicolas et Odette ORLOFF-GOVAERTS (éd.) : *Jean Mansel, Op. cit.*

⁶⁷⁰ Elle est consultable uniquement à la Bibliothèque royale de Belgique.

consultation de la matière correspondante dans la rédaction longue a été ponctuellement opérée, et ce, dans des manuscrits représentants du livre 1 ainsi qu'un représentant du livre 2 de la rédaction longue, à savoir Chantilly, BC, 730 ; Paris, BnF, fr. 6361 ; Paris, BMaz., 1562 et Paris, BIF, 312 ; Bruxelles, KBR, 9268-9269.

Le texte n'est pas muni d'un appareil critique. Le relevé des variantes, situé dans le troisième tome de l'édition, ne répond pas aux conventions généralement adoptées et recommandées par les manuels d'édition scientifique⁶⁷¹. Notons pour ce troisième tome que les variantes graphiques ont fait l'objet d'une attention particulière des éditeurs ; l'index des noms propres peut servir de base solide pour un projet d'édition de la *Fleur des histoires* ; en revanche, le glossaire comprend de nombreux termes d'accès aisé qui ne nécessitent pas qu'on leur consacre une entrée lexicale (par exemple : *accueillir*, *arrêter*, *comprendre*, etc.).

Les éditeurs Orloff-Govaerts ne renseignent pas sur la nature et les objectifs de leur travail, mais étant donné que leur démarche philologique et les choix d'établissement du texte se révèlent très peu détaillés, il convient d'utiliser ce travail davantage comme une transcription, plus qu'une édition critique à proprement parler.

3.5. Le projet « H(istoires) U(niverselles) 15 » dirigé par Anne Salomon⁶⁷²

Le projet « HU15 », initié depuis 2014 et dirigé par Anne Salomon, est consacré « à l'étude des histoires universelles composées en français au XV^e siècle et à leurs manuscrits » ayant connu à la fin du Moyen Âge « un important succès ». La quantification de ce que cette locution désigne n'est pas renseignée. Il nous faut constater que, dans le corpus de textes retenus, la *Fleur des histoires* (représentée par ses 80 témoins) apparaît aux côtés du *Livre des hystoires du miroer du monde* (qui compte seulement 7 témoins recensés par le projet). Ont été exclus du corpus « les textes consistant en des traductions strictes d'histoires universelles latines »⁶⁷³.

Ainsi, le corpus envisagé comprend les textes suivants (les lieux soulignés constituant les dossiers sur lesquels le travail a déjà été entamé) :

La Bouquechardière, Jean de Courcy

Chronique, Gilles le Bel

Chronique abrégée, Jean Castel fils

Chronique anonyme (London, College of Arms, L 06)

Chronique anonyme universelle

Chronique martinienne, Sébastien Mamerot

Chronique rimée, Guillaume Crétin

Chronique universelle (Besançon, BM, 672)

⁶⁷¹ Notamment les manuels des *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, *Op. cit.*

⁶⁷² *H(istoires) U(niverselles) 15*, [en ligne], <http://hu15.github.io/histoires-universelles-xv/index.xhtml> (page consultée en août 2020).

⁶⁷³ On ne retrouve pas, par exemple, la traduction des *Flores chronicorum* de Bernard Gui par un anonyme (cf. Paris, BnF, fr. 17180) ou celle du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais par Jean de Vignay.

Chronique universelle (New York, PL, Spencer 41)
Chronique universelle abrégée jusqu'en 1340
Chronique universelle abrégée de la Création à Louis XI
Chronique universelle de la Création à Charles IV
Chronique universelle de la Création à Charles VII
Chronique universelle de la Création à Louis XII
Le Compendium historial, Henri Romain
 Compilation historique (Paris, BARS., 3515)
La Fleur des histoires, Jean Mansel
Histoire ancienne jusqu'à César, troisième rédaction
Mer des histoires
Le Livre des histoires du miroir du monde
Le Livre de la Mutation de Fortune, Christine de Pizan

Le site comporte quelques descriptions codicologiques et des transcriptions de textes (pour certains inédits). Au vu de l'absence d'édition critique de la plupart de ces œuvres et d'études portant sur leur tradition textuelle, notamment en raison du nombre important de manuscrits conservés, le site a pour principal objectif de servir d'outil « permettant une exploration plus rapide et aisée des textes étudiés ».

À propos de la *Fleur des histoires*, le travail engagé jusqu'à présent concerne la recension des témoins manuscrits de l'œuvre, dont la dernière actualisation a été effectuée en janvier 2020⁶⁷⁴. De nombreuses erreurs de classement sont néanmoins à constater. Nous nous contenterons d'en citer quelques-unes :

- le ms. Paris, BnF, fr. 6361 figure sous la catégorie « version abrégée » alors que cette étiquette n'est aucunement explicitée et qu'elle est par ailleurs erronée⁶⁷⁵ ;
- les mss Vatican, BAV, Reg. Lat. 967 et Cambrai, BM, 746 apparaissent sous la catégorie « extraits », alors qu'il convient de les considérer comme des mss-recueils ;
- le ms. Paris, BnF, fr. 435 figure sous « Fragments de la seconde version », alors qu'il s'agit d'une copie partielle extraite du livre 3 de la rédaction brève ;
- le ms. Paris, BARS., 5087-5088 » est cité parmi les « manuscrits à classer », alors que la critique s'est depuis longtemps prononcée sur le statut de ce ms. et l'identité de ce texte : il s'agit des *Histoires romaines* rédigées par Jean Mansel en 1454⁶⁷⁶ et destinées à Philippe le Bon, matière qu'il intègre dans son travail d'amplification de la seconde rédaction de la *Fleur des histoires*.

Malgré ces erreurs de classification sans doute dues à l'impossibilité de consulter *in situ* ces manuscrits, la plateforme « HU15 » est prometteuse dans la mesure où elle vise à offrir des

⁶⁷⁴ *Histoires U(niverselles) 15*, [en ligne], *Op. cit.* (page consultée la dernière fois le 23 août 2020).

⁶⁷⁵ Cette catégorisation n'est d'ailleurs pas répandue dans les travaux : voir Guy De Poerck, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*

⁶⁷⁶ Comme nous l'indique le colophon, ces *Histoires romaines* ont été « abregies et achevees à Hesdin le XIX^e jour de novembre l'an de grace mil IIIJ^e LIIIJ ».

informations sur des textes pour la plupart encore inédits ; elle est par ailleurs aisée à consulter et à manipuler. Un travail de collaboration de la part des spécialistes des textes du corpus de ces histoires universelles serait nécessaire à envisager afin d'alimenter et d'actualiser continuellement cette base de données.

4. La *Fleur des histoires* et ses deux rédactions

4.1. Quelques mises au point terminologiques

De nombreux textes médiévaux sont attestés sous deux versions : en général, l'une est brève, l'autre longue⁶⁷⁷. Le travail du philologue consiste à déterminer si la version longue constitue une amplification de la version brève, ou si cette dernière résulte d'un travail d'abréviation de la première⁶⁷⁸.

Dans le cas de la *Fleur des histoires*, en plus de la datation établie à partir des manuscrits ainsi que des sources utilisées par le compilateur, des indices glanés au fil du texte corroborent l'hypothèse d'une première rédaction brève, amplifiée ultérieurement par Jean Mansel lui-même.

Au début du XX^e siècle, Léopold Delisle a été le premier à classer les manuscrits de la *Fleur des histoires* en deux familles, selon qu'ils comptaient 3 ou 4 livres. Selon ce bibliophile érudit, la différence relevait essentiellement de la matière hagiographique, figurant dans le livre 2 dans la première rédaction et dans le livre 3 dans la seconde. Or, comme l'avait fait remarquer Louis-Ferdinand Flutre, à une répartition différente de la matière correspondait en réalité une rédaction différente⁶⁷⁹. Après Flutre et depuis De Poerck qui l'a suivi, la critique admet communément que la *Fleur des histoires* a connu deux « versions » (terme d'ailleurs généralement employé dans les travaux).

Il nous a paru nécessaire de réinterroger ce postulat de l'existence des deux rédactions de l'œuvre : n'aurait-il existé que deux rédactions ? la deuxième rédaction ne serait-elle pas plus strictement une révision de la première ? est-elle le fait de l'auteur lui-même ?

L'étude des manuscrits conservés démontre l'existence d'une première rédaction de la *Fleur des histoires* en trois livres et d'une seconde en quatre livres. L'existence de ces deux rédactions est attestée à la fois sur les plans littéraire, philologique et codicologique. L'examen des prologues, corrélé à celui du contenu des témoins conservés permet d'inscrire chacun d'entre eux – exception faite du ms. Paris, BnF, fr. 58 dont il sera fait plus ample mention ultérieurement – à l'une ou à l'autre rédaction.

⁶⁷⁷ Voir le cas du *Pèlerinage de vie humaine* : Frédéric DUVAL et Fabienne POMEL (éd.), *Guillaume de Digulleville. Les Pèlerinages allégoriques*, Rennes, PUR, 2016 (Interférences), en particulier la contribution de Géraldine VEYSSEYRE, « Lecture linéaire ou consultation ponctuelle ? Structuration du texte et apparats dans les manuscrits des *Pèlerinages* », p. 315-330, [en ligne], <https://books.openedition.org/pur/35122#bodyftn2> (page consultée le 22 août 2018), ainsi que la « Liste des manuscrits des trois *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville », p. 425-453 ; le cas du *Miroir historial* : Laurent BRUN et Mattia CAVAGNA, « Pour une édition du *Miroir historial* de Jean de Vignay », dans *Op. cit.*, p. 390-394 ; ou celui du *Bestiaire* : Craig BAKER, « De la paternité de la Version longue du *Bestiaire*, attribuée à Pierre de Beauvais », dans Baudouin VAN DEN ABEELE (éd.), *Bestiaires médiévaux. Nouvelles perspectives sur les manuscrits et les traditions textuelles. [...]*, Louvain-la-Neuve, Publications de l'Institut d'études médiévales de l'Université catholique de Louvain, 2005 (Textes, études, congrès, 21), p. 1-29 ; *Le bestiaire de Pierre de Beauvais (version courte)*, éd. Guy R. Mermier, Paris, Nizet, 1977 ; *Le bestiaire. Version longue attribuée à Pierre de Beauvais*, éd. Craig Baker, Paris, Champion, 2010 (Les classiques français du Moyen Âge, 163).

⁶⁷⁸ Voir à cet égard Arthur George RIGG, « The long or the short of it ? Amplification or Abreviation? », dans *Journal of Medieval Latin*, n°10, 2000, p. 46-73.

⁶⁷⁹ Louis-Fernand FLUTRE, « *Li fait des Romains* », *Op. cit.*, p. 124-156, p. 139.

Nous prenons le parti d'employer le terme de « rédaction » pour désigner le résultat textuel présenté selon la forme qu'en a souhaité donner l'auteur. Le terme dénote donc une intention auctoriale plus forte que le terme de « version », intention qui est bel et bien attestée dans le cas de Jean Mansel, comme en témoignent certaines mentions, parsemées dans le texte, relatives à sa volonté d'augmenter la matière par rapport à la rédaction brève⁶⁸⁰. Ainsi, le terme de « rédaction » s'emploie pour exprimer le résultat d'une élaboration textuelle prise en charge par l'auteur, tandis que celui de « version » désigne un certain résultat attesté et en circulation, que ce dernier puisse ou non être attribué à l'auteur.

Aussi, nous privilégions les locutions de « rédaction brève » ou de « rédaction longue », plutôt que celles de « première rédaction » ou de « seconde rédaction ». Si le recours à ces dernières pourrait tout à fait se justifier du point de vue de la chronologie de la composition par Jean Mansel, les premières ont le mérite d'exprimer une augmentation de la matière, qui se traduit par ailleurs au niveau de la structuration de l'œuvre, en trois ou quatre livres (selon la rédaction). Dans le cas de la *Fleur des histoires*, les critères de différenciation rédactionnelle se vérifient en ce qui touche aussi bien la matière que la chronologie.

Par ailleurs, nous avons pu faire le constat que le livre 1 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires* a connu deux « versions »⁶⁸¹ : (1) l'une – que nous intitulerons A – représentée par le ms. de Chantilly, BC, 730 (composé avant 1476, au moment de la saisie des biens du premier possesseur Jacques d'Armagnac) ; (2) l'autre – que nous intitulerons B – est représentée par le ms. Paris, BnF, fr. 6361 (produit après 1465 [grâce à l'identification d'une source utilisée] mais achevé avant la mort de Philippe le Bon en juin 1467 [colophon]⁶⁸²). Au vu de la datation envisagée pour ces deux témoins, les deux versions du livre 1 de la rédaction longue pourraient être attribuées à Jean Mansel, sans que l'une des deux ne semble avoir été plus autorisée que l'autre⁶⁸³.

Pour désigner ces deux représentants du livre 1, nous ne recourons pas au terme d'« état » du fait de sa dénotation chronologique, renvoyant à un « ensemble textuel qui représente l'œuvre à un moment (ou à une étape) donné(e) de son élaboration »⁶⁸⁴. Nous optons en faveur du terme de « version », plus adéquat dans le cas qui nous occupe, puisqu'il désigne en philologie médiévale « l'état d'un texte comportant des différences caractéristiques ou profondes avec un état précédent,

⁶⁸⁰ Nous ne sommes pas en mesure de fournir une liste exhaustive de ces passages étant donné l'absence d'édition du texte. Certains d'entre eux sont néanmoins reproduits *infra*.

⁶⁸¹ Guy de Poerck parle, quant à lui, de deux « éditions » ou de deux « états » (Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 53).

⁶⁸² « [...] Si fut et est à présent à monseigneur Phelippe, duc de Bourgogne [...], lequel noble prince Dieu, par sa grace, voeulle maintenir de bien en mieulx, en honneur et en santé, et en la fin de ses jours son saint paradis voeulle otroier. Amen. Chy finent les histores de Hainault depuis la destruction de Troyes la grant jusque en l'an mil quatre cens soixante sept » (fol. v^e XVJ va).

⁶⁸³ Nous reviendrons sur ces questions dans le point 4.5.

⁶⁸⁴ Frédéric DUVAL, *Les mots de l'édition de textes*, *Op. cit.*, p. 137, s. v. *état*.

que le texte soit encore en cours d'élaboration ou qu'il ait été considéré comme achevé à un moment donné »⁶⁸⁵.

4.2. Datation des deux rédactions

Abordons à présent la datation des deux rédactions en rappelant tout d'abord les conclusions auxquelles était arrivé Guy De Poerck⁶⁸⁶. Certains éléments de datation qu'il fournit méritent d'être, si non précisés ou révisés, au moins discutés.

Pour dater la rédaction brève, De Poerck se réfère au manuscrit de Wien, Schottenstift, 167, dont il situe la copie au plus tôt dans les alentours de mai 1447 et au plus tard dans les premiers mois de 1451. Les deux extrémités mises en avant dans cette fourchette sont susceptibles d'être discutées.

En effet, Guy de Poerck rappelle que l'*Abrégé de Gérard de Roussillon* est identique à la version qu'on peut lire dans les *Histoires de Charles Martel*, conservées dans les manuscrits bruxellois 6-9 de la KBR. Celles-ci auraient été *composées* en 1448, et ses quatre volumes *grossoyés* par David Aubert entre 1463 et 1465⁶⁸⁷. La seule certitude que nous avons, c'est que cet *Abrégé en prose du Girard de Roussillon* a été composé après juin 1447, date à laquelle Jean Wauquelin acheva sa version en prose du Gérard de Roussillon, modèle à la fois des compilateurs Jean Mansel et David Aubert⁶⁸⁸. Comme nous avons pu le démontrer dans le cadre d'une analyse portant sur les rapports de filiation entre ces trois auteurs bourguignons à propos de l'histoire de Gérard de Roussillon⁶⁸⁹, puisque c'est la *Fleur des histoires* qui a servi de modèle aux *Histoires de Charles Martel*, la datation exacte ou relative de ce dernier texte ne permet donc pas d'éclairer celle du premier.

Quant à l'autre extrémité de la datation, les années 1450-1451 (selon l'ancien ou le nouveau style) ont également été présentées par la critique⁶⁹⁰ comme étant la date de copie du manuscrit de Wien, et subséquemment, le *terminus ante quem* pour l'*Abrégé en prose de Gérard de Roussillon*. Cette

⁶⁸⁵ *Ibid.*, p. 270, s. v. *version*. En critique génétique, le terme renvoie plutôt à un « état déjà relativement achevé d'une élaboration textuelle ; il peut exister plusieurs versions manuscrites et/ou plusieurs versions imprimées d'un même texte » (Almuth GRÉSILLON, *Éléments de critique génétique*, Paris, PUF, 1994, p. 246).

⁶⁸⁶ Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 81-84.

⁶⁸⁷ « Et pour la cause que dit est, cestuy second volume prent icy fin, lequel et tous les trois autres furent reduits de ryme en prose ou mois de may l'an mil CCCC quarante huit ; et depuis en l'an de grace mil CCCC soixante cinq, par le commandement et ordonnance de [...] Phelippe [...] duc de Bourgoingne [...], a esté grossé par David Aubert, son indigne escriptvain, en la forme et maniere quy s'ensieut [...]. » (Bruxelles, KBR, 7, fol. 441 r, cité à partir d'Anne SCHOYSMAN, « Voix d'auteur, voix de copiste dans la mise en prose : le cas de David Aubert », dans *Op. cit.*, p. 53).

⁶⁸⁸ Les relations entre ces trois textes seront abordées dans le chapitre 7 (étude de cas 6) et dans le chapitre 10 (point 1).

⁶⁸⁹ Concernant les rapports de filiation entre ces trois copies, nous nous permettons de renvoyer à notre article « De la version en prose du *Girard de Roussillon* de Jean Wauquelin à sa réécriture abrégée dans la *Fleur des histoires* et dans les *Histoires de Charles Martel* », dans les *Actes de colloque de l'AIEMF (Paris, juin 2018)*, dans *Le Moyen Français*, 14 p. [article accepté].

⁶⁹⁰ Marie-Claude DE CRÉCY et Anne SCHOYSMAN, « Abrégé du Gérard de Roussillon », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV^e-XV^e siècle)*, *Op. cit.*, p. 347-372.

datation repose sur une mention repérée au sein de la table du manuscrit de Wien, Schottenstift, 167, faisant référence à une partie manquante de l'exemplaire : « Généalogie de tous les comtes de Haynau jusques au temps present courant, l'an de Nostre Seigneur Jhesucrist mil CCCC cinquante »⁶⁹¹. Cet indice, invoqué à lui seul, nous semble trop ténu pour éclairer l'année de transcription du manuscrit ; tout au plus, on peut supputer que le ms. a été copié *après* 1450 (et non *en* 1450). Le style des miniatures, vraisemblablement exécutées dans l'atelier du Maître du Mansel ou dans celui de Simon Marmion (voire une collaboration entre les deux), conduit plutôt à élargir la production de cet exemplaire autour des années 1448-1456⁶⁹².

Dans cette perspective, la copie Wien, Schottenstift, 167-168 peut ainsi fournir des repères chronologiques qu'il convient de mettre en relation avec d'autres indices, mais n'éclaire pas directement la datation de la rédaction brève de la *Fleur des histoires*.

Un deuxième exemplaire-manuscrit est convoqué par Guy de Poerck pour éclairer la datation de la première rédaction⁶⁹³ : il s'agit du Bruxelles, KBR, 9231-9232. Deux sources, contenues dans ces volumes, sont à ce titre mentionnées : (1) les *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin, issues des *Annales historiae illustrium principum Hannoniae* de Jacques de Guise, dont la traduction est datée de 1446 d'après De Poerck (mais, depuis lors, la critique la place plutôt dans les années 1447-1448⁶⁹⁴) ; (2) le *Livre des conquêtes et faits d'Alexandre le Grand* compilé par le même Wauquelin vers 1448.

Sur la base de ces indices, somme toute assez ténus puisqu'ils ne reposent pas sur un examen global des témoins mais seulement sur deux copies, Guy de Poerck situe la copie de l'exemplaire bruxellois, et conséquemment, celle de la rédaction brève de la *Fleur des histoires*, entre 1446 et Pâques 1451.

D'autres indices, tirés soit de l'examen des manuscrits, soit de l'identification des sources contemporaines de la compilation de Jean Mansel, peuvent être convoqués pour affiner ou compléter la fourchette chronologique proposée par Guy de Poerck.

À cet égard, il faut avoir à l'esprit que les dates de copie et de production mentionnées dans les manuscrits sont à considérer de façon complémentaire aux dates de rédaction des sources de Jean Mansel. Tandis que les premières fournissent un *terminus ante quem*, les secondes indiquent un *terminus post quem*. Toutefois, dans les deux cas, les données doivent être interprétées avec

⁶⁹¹ En dépit des liens qu'entretiennent les mss bruxellois 9231-9232 et viennois 167-168, cette généalogie ne figure néanmoins pas dans le premier exemplaire.

⁶⁹² Du moins si l'on tient compte des observations de : Léon DELAISSÉ, *La miniature flamande*, *Op. cit.*, p. 63 [n°55-56] ; Maurits SMEYERS, *Vlaamse miniaturen van de 8ste tot het midden van de 16de eeuw: de middeleeuwse wereld of perkament*, Leuven, Davidsfonds, 1998, p. 312 ; *Sotheby's. Western Manuscripts and Miniatures, London 6 July 2006*, p. 74 ; Edith WARREN HOFFMAN, « Simion Marmion or "the Master of the altarpiece of Saint-Bertin" », dans *Op. cit.*, p. 272-273.

⁶⁹³ Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 82.

⁶⁹⁴ Tania VAN HEMELRYCK, « La ou les traductions françaises des *Annales historie illustrium principum Hanonie* de Jacques de Guise ? L'éclairage de la tradition manuscrite », dans *Op. cit.* ; Anne DUBOIS et Tania VAN HEMELRYCK, « Notice KBR 9242 », dans *La Librairie des ducs de Bourgogne*, Turnhout, Brepols, 2009, vol. IV : *Textes historiques*, p. 159-170, p. 159.

précaution car elles ne prodiguent pas une datation exacte, mais bien une fourchette chronologique approximative.

Premièrement, parmi les sources identifiées de la compilation de Jean Mansel, la traduction du *De bello punico* de Leonardo Bruni d'Arezzo effectuée par Jean le Bègue (livres I, II et III) permet de délimiter en amont la datation de la rédaction brève à 1445. La *Fleur des histoires* conçue en trois livres ne peut donc en aucun cas remonter antérieurement à cette date.

Deuxièmement, les exemplaires bruxellois 9231-9232 et viennois 167-168⁶⁹⁵ comprennent des ajouts de pièces (une *Histoire de Belges* ; une *Histoire des papes* ; l'*Histoire de Grisélidis*), dont certaines seront intégrées à la rédaction longue de la *Fleur des histoires*. À ce titre, il faut d'ailleurs plutôt considérer ces exemplaires comme un état augmenté de la rédaction brève. Si la datation de ces deux exemplaires peut éventuellement être mise en relation avec celle de la rédaction longue⁶⁹⁶, rien ne prouve qu'il eut fallu attendre la diffusion de cette dernière pour intégrer l'une de ses parties – notamment les histoires hennuyères, inspirées des *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin – à l'exemplaire 9231-9232. L'on peut très bien imaginer que la composition de cette réécriture abrégée des *Chroniques de Hainaut* par Jean Mansel précède celle de la seconde rédaction de la *Fleur des histoires*, dans laquelle cette réécriture a en effet été insérée⁶⁹⁷. Que l'on considère l'exemplaire bruxellois comme un état augmenté (par rapport à la rédaction brève) ou un état de transition (vers la rédaction longue), il s'agit en réalité moins du statut de la copie que l'on qualifie, que du lieu où l'on place le curseur pour l'analyse.

En effet, en ce qui concerne l'exemplaire 9231-9232, la présence des histoires hennuyères constitue une addition postérieure à la réalisation du premier volume. La matière est annoncée à la fois à la fin de la table du ms. 9231 (avec un renvoi au feuillet correspondant) et dans la table du ms. 9232, mais a été copiée uniquement à la fin du ms. 9231, à la suite du traité *De la noblesse des*

⁶⁹⁵ Sans compter au surplus la grande proximité philologique qui lie ces deux exemplaires ; voir *infra* le point portant sur le regroupement des témoins.

⁶⁹⁶ En dépit des convergences observées entre les mss Bruxelles, KBR, 9231-9232 et Wien, Schottenstift, 167-168, une différence est à relever pour la généalogie des nobles princes du Hainaut qui prend fin au roi de Bretagne Maximien dans le ms. bruxellois (chapitre correspondant au livre I, chapitre LXX des *Annales historiae illustrium principum Hannoniae* de Jacques de Guise dans l'édition effectuée par Fortia d'Urban), tandis qu'elle s'étend jusqu'en 1450 dans le ms. viennois.

⁶⁹⁷ D'autant que des différences notables se présentent entre la réécriture qu'on peut lire dans l'exemplaire bruxellois 9231-9232 et les autres représentants du livre 1 (rédaction longue). Tout d'abord, le témoin bruxellois donne à lire un prologue composé par Jean Mansel, tandis que les autres représentants de la rédaction longue présentent le prologue – remanié – de Jean Wauquelin. À cela, s'ajoutent d'autres différences : (1) le premier chapitre relatif à la fondation de la cité de Trèves, bien que similaire du point de vue de la trame, ne l'est pas du point de vue textuel (on renverra le lecteur aux mss Bruxelles, KBR, 9231, fol. 307 vb-308 ra ; Chantilly, BC, 730, fol. 204 ra-vb) ; (2) Dans le ms. 9231, les trois derniers chapitres de la matière hennuyère concernent successivement les personnages suivants : (a) Cy dist comment Constantin, roy de Bretagne, subjuga toute France et Ytalie, et comment il fu empereur de Romme ; (b) Cy dist comment l'empereur Valentinien repara le royaume de France, et comment il amplia et privilegia la ville de Valenciennes ; (c) Cy dist comment le tyran Maximien, roy de Bretagne, tolli aux Rommains la domination de France et de Germanie. Le ms. bruxellois 9231 présente une structure des chapitres qui est plus proche de l'hypotexte puisque, dans le ms. bruxellois 9242 (premier volume contenant les sept premiers livres des *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin), les derniers chapitres portent sur Constantin, Maximien et Valentinien. Dans le ms. de Chantilly ainsi que les autres témoins de la RL, une vingtaine de chapitres succèdent à celui relatif à Maximien, et la matière hennuyère se clôt sur une généalogie des nobles princes de Hainaut, qui est sans doute issue d'une autre source que son hypotexte principal.

édifices de Rome. En réalité, le copiste a utilisé un nouveau cahier réglé, laissant en blanc les derniers feuillets du cahier précédent (fol. 304 v, 305 r, 305 v et 306 r ; sur le feuillet 306v, on lit uniquement la rubrique annonçant l'*Histoire de Belges*)⁶⁹⁸. Entre ces cahiers, aucune différence matérielle notable ne s'observe en ce qui concerne la préparation de la page, la justification du texte, les éléments décoratifs ou encore l'épaisseur du parchemin.

Vraisemblablement l'exemplaire bruxellois 9231-9232 a dû être produit entre 1447-1448 (*terminus post quem* de la traduction française des *Annales* de Jacques de Guise par Jean Wauquelin) et 1460 (quittance reçue par Loyset Liédet pour l'exécution de deux miniatures⁶⁹⁹). Au vu du style des miniatures, certains historiens de l'art ont avancé cette extrémité aux années 1455⁷⁰⁰.

Quant à l'exemplaire viennois 167-168, la table du premier volume indique la présence, en plus des pièces déjà citées, d'une *Histoire de Gérard de Roussillon*. Il s'avère que les rubriques de la table relatives à l'*Histoire de Belges* et à l'*Histoire de Gérard de Roussillon* ont été copiées après le reste de la table. La fourchette de production du ms. viennois est à situer dans les années 1448-1456, comme discuté plus haut.

Pour affiner davantage ces fourchettes, l'on peut envisager de mettre en relation ces datations avec les rapports de filiation qu'entretiennent ces deux copies. En toute logique, si l'exemplaire bruxellois a inspiré l'exemplaire viennois, alors le premier a été copié entre 1447/1448-1456. Si c'est l'inverse qu'il faut envisager, alors le premier a été copié entre 1456-1460. Les collations effectuées tendent à favoriser plutôt la seconde hypothèse. En effet, certaines des corrections effectuées dans l'exemplaire viennois, postérieurement à la copie du texte, semblent avoir été intégrées au texte de l'exemplaire bruxellois⁷⁰¹. Ces fourchettes ne contredisent donc pas les hypothèses de De Poerck, mais elles leur donnent un autre éclairage par l'apport de nouveaux indices.

⁶⁹⁸ Guy de Poerck fait par ailleurs remarquer que cette histoire hennuyère est mentionnée dans la table des rubriques du ms. 9232, entre l'*Histoire de Grisélidis* et la *Recollection d'exemples des vertueux fais de plusieurs anciens princes et philosophes au propos des quatre vertus cardinales*, sans renvoi aux feuillets correspondants puisque ce chapitre se trouve en réalité copié à la fin du ms. 9231. Le copiste, s'étant aperçu qu'il avait par inadvertance recopié intégralement la table des matières qui lui servait de modèle, y compris les rubriques concernant l'histoire hennuyère, a ensuite inscrit trois fois dans la marge, en face de celle-ci, le mot « vacat » (Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 26, note 2 ; voir aussi Nathalie BOREL, *La version en trois livres de la "Fleur des histoires" de Jean Mansel*, *Op. cit.*, t. I, p. 8 ; Lisa DEAM, « Notice KBR 9231 » et « Notice KBR 9232 », dans *La Librairie des ducs de Bourgogne*, Turnhout, Brepols, vol. V, p. 131-140 et p. 141-146, p. 145).

⁶⁹⁹ Loyset Liédet a recopié depuis l'exemplaire 9231-9232 deux motifs des miniatures qui se retrouvent aux fol. 423 r et 444 v de l'exemplaire des *Histoires romaines* conservé à Paris, BArS., 5087, pour lequel il a été payé en 1460 (ADN, B 2037, n°62694 [mandement], cité par Jacques PAVIOT, « Mentions de livres, d'auteurs, de copistes, [...] », dans *Op. cit.*, p. 442-443). Cela signifie donc que les mss 9231-9232 avaient été exécutés avant cette date.

⁷⁰⁰ Lisa DEAM, *Mapping the Past: The "Fleur des histoires"*, *Op. cit.*, p. 31 et suiv. ; Lisa DEAM, « Notice KBR 9231 » et « Notice KBR 9232 », dans *La Librairie des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 133 et p. 142 ; Camille GASPARD, Frédéric LYNA et Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS, *Les principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. III, première partie, *Op. cit.*, p. 215-226, p. 222.

⁷⁰¹ Cf. à titre d'exemples, un passage concernant le roi Cyrus de Perse (Bruxelles, KBR, 9231, fol. 121 rb-va ; Wien, Schottenstift, 167, fol. 108 rb) ; un autre à propos du roi Darius de Perse (Bruxelles, KBR, 9231, fol. 140 rb ; Wien, Schottenstift, 167, fol. 124 va). D'autres relevés dans les deux exemplaires devront être effectués et confirmés par une analyse codicologique ; ils permettront de valider définitivement ces premiers résultats exposés.

Face aux fourchettes proposées, il faut néanmoins mentionner une source susceptible de postposer de peu la composition de la rédaction brève. Il s'agit des *Miracles de Notre Dame* de Jean Miélot⁷⁰² qui figurent dans les deux rédactions de Jean Mansel. Si l'on se fie au colophon⁷⁰³ du manuscrit Paris, BnF, fr. 9198 terminé à La Haye pour Philippe le Bon⁷⁰⁴, il faut envisager de placer le *terminus post quem* de cette source au 10 avril 1456. Le corpus des manuscrits conservés de ce texte étant restreint à quatre manuscrits (Oxford, BoL, Douce 374 ; Malibu, Fondation J. P. Getty, 103 ; Paris, BnF, fr. 9198-9199), la possibilité d'entériner cette date est limitée. En revanche, il n'est pas exclu que, bien que le duc de Bourgogne n'en reçut une copie dédiée qu'en 1456, d'autres copies des *Miracles de Notre Dame* de Jean Miélot aient pu circuler avant cette date, et aient été mises entre les mains de Jean Mansel. En l'état de la documentation, nous ne pouvons exploiter davantage cet indice et le mentionnons à titre uniquement indicatif.

Pour la rédaction longue, celle-ci est nécessairement postérieure à 1454, date à laquelle Jean Mansel achève de composer les *Histoires romaines* (réécriture de la traduction des *Décades* de Tite-Live par Pierre Bersuire) qu'il a lui-même composées (cf. colophon⁷⁰⁵), et qu'il intègre au livre 2 de la *Fleur des histoires*. Toutefois, si l'on tient compte de la date d'exécution de la copie et de son achèvement complet du point de vue décoratif, nous pouvons même pousser le *terminus post quem* jusqu'à 1460⁷⁰⁶ (d'après un mandement ducal du 29 mars 1460⁷⁰⁷). La mort de Jean Mansel étant

⁷⁰² Voir les travaux d'Elisabetta Barale sur ce texte (notamment « Les "Miracles de Notre-Dame" à la cour de Bourgogne », dans Jean-Louis BENOÎT (éd.), *La Vierge Marie dans la littérature française : entre foi et littérature*, Lyon, Jacques André, 2013, p. 41-48 ; « La réécriture de l'*Interpolation B* à la *Vie des Pères* par Jean Miélot », dans Paola CIFARELLI e. a. (éd.), *Raconter en prose (XIV^e-XV^e siècles)*, Paris, Classique Garnier, 2017, p. 339-353 ; « Les louanges *plus douces que miel* de Jean Miélot : aux sources de ses *Miracles de Nostre Dame* », dans Jean-Louis BENOÎT et Jerry ROOT (éd.), *Les Miracles de Notre-Dame du Moyen Âge à nos jours*, Lyon, Jacques André, 2020, p. 63-75). La philologue prépare d'ailleurs une édition critique du deuxième volet des *Miracles*.

⁷⁰³ « Cy fine le livre de la *Vie et Miracles de Nostre Dame*, mere de Jhesus, qui fu finit à Le Haye en Hollande, le X^e jour du mois d'avril, l'an de Nostre Seigneur mil quatre cens cinquante six. » (Paris, BnF, fr. 9198, fol. 154 v, cité par Léopold DELISLE, « Les miracles de Notre-Dame. Rédaction en prose de Jean Miélot », dans *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, n°1-2, 1886, p. 32-45, p. 35).

⁷⁰⁴ Inventaire dressé à Bruges au temps de Charles le Téméraire : « Ung livre en parchemin, couvert d'ais noirs, intitulé au dehors *La Vie et les Miracles de Nostre Dame*, comançant au second feuillet après la table *trente trois ans*, et au dernier seroie long à raconter ».

⁷⁰⁵ « abregies et achevees à Hesdin le XIX^e jour de novembre l'an de grace mil III^e LIII^e » (Paris, BARS., 5087-5088 [colophon]).

⁷⁰⁶ Au travers du ms. Bruxelles, KBR, 9652, un autre *terminus post quem* de 1459 a été avancé par Elena Koroleva à partir de l'identification de l'utilisation de la troisième rédaction de l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne, intitulé Guido C, pour la rédaction longue de la *Fleur des histoires*. Voir Elena KOROLEVA, « Les deux versions de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Une œuvre en progression et son commanditaire », dans *Op. cit.*, p. 338.

⁷⁰⁷ « Phelippe, duc de Bourgoingne, [...] paieiz, bailliez et delivrez a Loyset Lyedet, demourant à Hesdin [...] enlumineurs, la somme de neuf-vins dix escuz d'or, de XLVIIJ gros monnoie de nostre dit pais de Flandres piece, à eulx par nous deue pour les causes cy après declarees : c'est assavoir audit Lyedet, pour cinquante cinq histoires, vignettes, grosses lettres et paraffes que, par nostre commandement et ordonnance, il a faictes ou livre de Titus Livius à nous appartenant, qui est en deux volumes et dont Jehan Mansel, nostre receveur de Hesdin, a fait marchié à lui de par nous de chascune histoire, y compris lesdictes vignettes, grosses lettres et paraffes, pour deux lyons d'or, de LX gros de nostre dicte monnoie de Flandres piece; font lesdictes LV hystoires cent et dix lyons, et pour le portage dudit livre de ladicte ville de Hesdin jusques en nostre ville de Brouxelles, deux lyons; font ensemble CXIJ lyons qui valent VIJ^{xx} escuz » (Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 95 ; Jacques PAVIOT, « Mentions de livres, d'auteurs, de copistes, [...] », dans *Op. cit.*, p. 21 [note 21]).

située en 1474, la composition de la rédaction longue doit être comprise dans cette fourchette de 1460-1474.

Comme l'a récemment souligné Eugenio Burgio, la datation de la seconde rédaction n'est pas aisée à établir car la tradition manuscrite ne permet pas d'établir avec une certitude décisive les bornes chronologiques de sa composition⁷⁰⁸. Ses recherches à propos des rapports de filiation entre la *Passion*, la *Vie de Jésus-Christ* et la *Fleur des histoires* l'ont conduit à proposer un terminus *ante quem* pour la seconde rédaction de la compilation de Jean Mansel, fixé à 1462-1463⁷⁰⁹, ce qui restreint discrètement les bornes chronologiques de la seconde rédaction aux années 1462-1474.

Au terme de ces nombreuses oscillations entre sources de la compilation de Jean Mansel et données externes fournies par les copies qui la conservent, nous proposons de situer la rédaction brève de la *Fleur des histoires* entre les années 1456-1460, et la rédaction longue entre les années 1462-1474⁷¹⁰.

4.3. Différences macrostructurelles entre les deux rédactions

Comme signalé à l'entame de ce chapitre, les deux prologues généraux de la *Fleur des histoires* annoncent une répartition de la matière en trois livres pour la rédaction brève et en quatre volumes pour la rédaction longue⁷¹¹ :

[...] ainsi par telle maniere j'ay procedé en ce livre, **et l'ay devisé en trois livres**. Ou premier livre je parle des sains et des saintes du Vielz Testament, qui ont esté depuis la creation du monde jusques à l'advenement de nostre benoit Sauveur Jhesu Crist, et y ay adjousté aucunes histoires notables qui advindrent en ce tamps, comme pour entremés. Ou second livre je parle du roy des sains, et de la royne, sa mere, comment il vint et conversa en ce monde, de ses euvres et miracles, et de la glorieuse Vierge Marie, sa mere, qui est royne du ciel et de la terre, de ses miracles, des faiz des Apostres aprez la Passion de Nostre Seigneur, du mistere des anges, et d'aucunz incidens pour entremet. Ou tiers livre je parle des chevaliers de l'arriere garde, ce sont les sains et les saintes du Nouveau Testament, non pas de tous, car trop forte chose seroit, mais des plus principaux et de ceulx dont j'ay recouvré les histoires, et si y ay adjousté aucuns bons exemples moraulx comme pour entremés, lesquelz sont bons et pourfitables pour esmouvoir gens à devotion⁷¹² ;

[...] nous avons proposé de mettre par escript en **quatre volumes** toutes les plus notables histoires des choses qui sont venues à notre congnoissance, par livres ou autrement, depuis la creation du monde jusques au temps de feu de bonne memore Charles VI^e de ce nom, par la grace de Dieu, roy de France, pour ce que plus avant n'en

⁷⁰⁸ Eugenio BURGIO, « A proposito della *Passion de Nostre Seigneur Jhesucrist* e della *Vita Christi* attribuite a Jean Mansel », dans *Op. cit.*, p. 101.

⁷⁰⁹ *Ibid.*, p. 102.

⁷¹⁰ Si la fourchette proposée pour la rédaction brève décale de quelques années la datation admise jusqu'alors dans les travaux (à savoir les années 1446-1451), celle fournie pour la rédaction longue la précise (jusqu'ici seul le *terminus ante quem* avait été envisagé, à savoir son achèvement avant la mort de l'auteur, soit avant 1474). Voir Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 81-84.

⁷¹¹ Une transcription complète des prologues généraux et internes à chaque livre est consignée dans l'annexe 4 de la thèse.

⁷¹² Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 ra.

avons encores veü. Et avons notre matiere divisee en **quatre volumes**, lesquels **quatre volumes** achevez parferont notre livre qui peut estre nommé la Fleur des histoires, car ainsi comme de la fleur d'un arbre procede le fruit, ainsi semblablement par la recordacion des histores contenues en notre livre, l'en porra trouver et prendre bon fruit et aprendre à cognoistre le bien et le mal, c'est assavoir le bien pour le faire, et le mal pour le decliner⁷¹³.

L'existence de deux rédactions de la *Fleur des histoires* réside avant tout dans une amplification de la matière. Toutefois, cette dernière n'est pas exprimée comme étant une volonté manifeste de la part de Jean Mansel. En effet, dans les prologues des différents livres de la rédaction longue, il ne fait pas référence explicitement à l'existence d'une rédaction antérieure et, par ailleurs, brève. Toutefois, cette amplification de la matière peut être parfois exprimée au cours du texte. C'est par exemple le cas lorsque Jean Mansel introduit le lecteur à l'*Histoire de Gérard de Roussillon* :

En ce temps, fu Gerard de Roussillon, duc de Bourgoigne et de Aquitaine, contre lequel cestui roy Charles eut guerre si mortele que le duc Gerard fut constraint, et vint à si bas estat que pour son vivre gaignier, il porta VII ans continuelz charbon à vendre de ville en ville. Mais, depuis, il revint en son estat, et vainquit en bataille cestui roy Charles par XI fois. Puis, furent appaisez par notable miracle, et fonda depuis ce duch Gerard XI notables abbayes pour remission de ses pechiez, et de ceulx qui eurent esté tuez en leurs batailles, comme vous pourrez oïr maintenant par son hystoire que nous avons veue et recouvree. Laquele, pour ce qu'elle nous semble digne de memore, **nous l'avons yci inseree pour ampliation de notre œuvre**⁷¹⁴.

De manière générale, l'amplification entre les deux rédactions peut être observée à trois niveaux : (1) le développement du propos portant sur une matière déjà existante dans la rédaction brève ; (2) le prolongement de la matière historique ; (3) l'ajout de nouvelles matières.

Concernant le premier niveau, à savoir le développement d'un propos déjà existant, on observe, par exemple, que l'histoire biblique se présente en 69 chapitres dans la rédaction brève et 159 dans la rédaction longue⁷¹⁵, et que la partie hagiographique comprend 231 chapitres dans la rédaction brève et 256 dans la rédaction longue. Nous avons pu également constater qu'à certains endroits, si un épisode est traité plus longuement dans la rédaction longue, ce n'est pas tant car Jean Mansel l'amplifie par de nouvelles informations prises ici et là, mais parce qu'il semble reprendre sa source de départ en l'abrégeant moins que dans la rédaction brève : c'est notamment le cas pour les *Miracles de Notre-Dame*⁷¹⁶.

Concernant le deuxième niveau relatif au prolongement de la matière historique, une différenciation entre les deux rédactions peut être trouvée dans le traitement de l'histoire romaine : alors qu'elle s'étend jusqu'au règne d'Auguste et de Domitien dans la rédaction brève, elle ira jusqu'au règne de Constantin dans la rédaction longue. Cette dernière donne également un

⁷¹³ Cité à partir du ms. Chantilly, BC, fol. 9 va.

⁷¹⁴ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 304, fol. 145 va.

⁷¹⁵ Une table des concordances entre les chapitres de la rédaction brève et celles de la rédaction longue concernant la biographie de Jésus-Christ peut être trouvée chez Eugenio BURGIO, « La *Vita Christi* di Jean Mansel e la letteratura religiosa al tempo di Filippo il Buono di Borgogna », dans *Op. cit.*, p. 164-166.

⁷¹⁶ Voir la première étude de cas effectuée au chapitre 7.

complément à la vie de César et une histoire complète de Rome (qui est, en fait, une réécriture des *Faits des Romains*). Aussi, pour la partie consacrée à l'histoire des rois de France, le dernier chapitre portant sur le règne de Charles VI, traité de façon très concise dans la rédaction brève, est prolongé par des considérations relatives à la guerre qu'il mena contre les Flamands. Jean Mansel entreprend aussitôt d'ajouter de nombreux épisodes puisés auprès d'une fameuse *Chronique de Flandre*⁷¹⁷.

Outre la longueur des matières historiques concernées, l'augmentation du propos concerne, à un troisième niveau, l'ajout de nouvelles matières. La matière hennuyère, en particulier les *Histoires de Hainaut* inspirées par la traduction de Jean Wauquelin des *Annales* de Jacques de Guise, a ainsi été ajoutée pour figurer au livre 1 de la rédaction longue⁷¹⁸. Pour la partie relative à l'histoire de France figurant au livre 4, notons l'ajout de l'*Histoire de Gérard de Roussillon* qui est rattachée au règne de Charles le Chauve, l'adjonction d'une prière après une amplification des événements autour du roi Charles VI, l'ajout de la partie inspirée d'une *Chronique de Flandre* suite au règne de Charles VI. De manière générale, on remarque que la rédaction longue accorde une place plus importante à l'histoire profane que la rédaction brève. Quant au versant plus moral de la compilation, a été ajouté au livre 3 de la rédaction longue, dans la partie sur les *Exemples moraux*, le récit complet de l'*Histoire de Griseldis*, tandis que la rédaction brève n'en faisait qu'allusion.

Parallèlement à l'augmentation de la matière, on observe également un déplacement et une réorganisation de l'œuvre. C'est ainsi que, par exemple, la « collection d'exemples des faits vertueux d'anciens princes païens, illustrant les vertus cardinales », localisée au livre 3 de la rédaction brève, se retrouve au livre 2 de la rédaction longue, ou que les traités *Liste des provinces du monde* et *De la noblesse des édifices de Rome* apparaissant à la fin du livre 2 (rédaction brève) sont déplacés au début du livre 4 (rédaction longue). Au surplus, alors que les différentes provinces du monde sont regroupées et classées dans la rédaction brève sous les lettres de l'alphabet A, B, C, etc., dans la rédaction longue, chaque province bénéficie d'une entrée propre et autonome (*Auvergne*, *Boecie*, *Crete*), marquée par un titre rubriqué.

Par ailleurs, au-delà de la question des deux rédactions, certains témoins ne répondent pas strictement au schéma canonique de l'une ou de l'autre rédaction. La *Fleur des histoires* de Jean Mansel présente, comme l'énonçait Alphonse Bayot déjà cité, « une somme variable de morceaux détachés dont l'agencement est loin de présenter rien de fixe dans les multiples manuscrits qui nous l'ont conservée »⁷¹⁹. Le mode de composition du texte, qui est la compilation, prédispose à une

⁷¹⁷ « Cy dit, selon la cronique de Flandres, comment Phelippe de Valois vint à la couronne de France, et comment, à son commencement, il vaincqui les Flamens au mont de Cassel ; puis parle de la guerre qu'il eut contre le roy d'Engleterre et comment les Flamens se alierent aux Englois ; et continue l'acteur sa matiere cy après jusques en la fin du livre selon la cronique de Flandres » (Paris, BnF, fr. 304, fol. 292 ra-b [302 ra-b]).

⁷¹⁸ Notons que dans le ms. Bruxelles, KBR, 9231, le récit s'arrête sur le chapitre avec le tyran Maximien, alors que dans l'exemplaire de Wien, Schottenstift, 167, le texte se poursuit avec la généalogie des comtes du Hainaut qui s'étend jusqu'en 1450.

⁷¹⁹ Alphonse BAYOT, *Op. cit.*, cité par Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 18.

mouvance et une souplesse dans la constitution des différentes parties constitutives de l'œuvre. Comme l'a rappelé Almuth Grésillon, spécialiste des méthodes de la critique génétique :

L'œuvre ne coïncide pas avec un texte mais plusieurs, elle tient à ses variantes autant qu'à ses constantes, elle se donne à saisir comme un objet muable, dont l'histoire fait partie intégrante. [...] Une œuvre ne se réduit pas à l'une de ses manifestations ; elle réside aussi dans la somme – et la différence – de ses divers états ; la production signifie autant que le produit fini⁷²⁰.

Ainsi, par rapport à la structure annoncée dans les prologues, certains témoins des livres 2 et 3 de la rédaction brève présentent des divergences en matière de contenu, dont des ajouts de pièces :

	<i>Histoire de Belges</i>	<i>Histoire des papes</i>	<i>Histoire de Grisélidis</i>	<i>Traité sur les vertus cardinales</i> ⁷²¹	<i>Traité sur l'âme humaine</i>
Bruxelles, KBR, 9231	x	x	x	x	x
Paris, BMaz., 1560		x	x		
Paris, BMaz., 1562				x	
Wien, Schottenstift, 167		x (annoncée dans la table)	x (annoncée dans la table ⁷²²)		
Paris, BnF, fr. 56		x			
Gent, UB, 12		x			

Les manuscrits Bruxelles, KBR, 10515 ; London, BL, Royal 18 E VI ; Genève, BGE, fr. 64, Paris, BnF, fr. 297-299 ; Paris, BnF, fr. 305 ne comportent aucune de ces pièces.

Puisque ces différentes pièces ne sont mentionnées ni dans le plan du prologue général ni dans celui des prologues particuliers des livres, il convient de les considérer comme des ajouts par rapport à la structure générale de la compilation⁷²³. L'existence de ces ajouts ne remet pas en question pour autant leur appartenance à la rédaction brève, contrairement au cas plus complexe du ms. Paris, BnF, fr. 58, dont nous allons à présent traiter.

Plus largement, la facilité d'entrées et de sorties *dans* et *en dehors* de la compilation, d'ajouts et de suppressions des bribes textuelles qui la constituent, exprime la mouvance du texte et souligne dans le même temps la malléabilité à laquelle invite le geste compilatoire⁷²⁴.

⁷²⁰ Almuth GRÉSILLON, *Éléments de critique génétique*, *Op. cit.*, p. 27.

⁷²¹ Ces traités sont également attestés au livre 2 de la rédaction longue.

⁷²² L'on peut raisonnablement penser qu'elles figurent bien dans le troisième volume de l'exemplaire détenu aujourd'hui en mains privées. Voir la notice codicologique de cet exemplaire en annexe de notre thèse.

⁷²³ Ce constat rejoint celui déjà effectué par Guy De Poerck qui qualifie ces copies de « nouvelle édition notablement augmentée » (Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 42).

⁷²⁴ Nous y reviendrons dans les chapitres 8 et 9 de notre thèse.

4.4. Le cas hybride du manuscrit Paris, BnF, fr. 58

Le ms. Paris, BnF, fr. 58 avait été rattaché par Paulin Paris à l'exemplaire Paris, BnF, fr. 55-57⁷²⁵. Il est indéniable que ces deux exemplaires partagent une identité matérielle et codicologique (vraisemblablement des manuscrits sortis d'une même filière de production). En outre, un même possesseur peut être identifié pour ces quatre volumes, en la figure de Pierre de Beaujeu (1488-1503). Ces indices matériels suffisent-ils pour autant à réunir ces volumes sous un seul et même exemplaire ? De quels autres arguments, hormis celui de la possession, disposons-nous pour statuer sur la continuité rédactionnelle de ces différents volumes ?

Sur le plan textuel, et à l'endroit de l'histoire des empereurs romains, le contenu du ms. 56 s'arrête au règne de Domitien, alors que le ms. 58 reprend le récit seulement à partir de Constantin. Il y a donc un vide historique entre le règne des deux empereurs, non couvert par les manuscrits si l'on suppose qu'ils se rattachent effectivement au même exemplaire⁷²⁶.

Par ailleurs, si l'on examine le contenu du ms. 58, ce dernier fait assurément double-emploi avec certaines matières comprises dans l'exemplaire 55-57, en l'occurrence la *Liste des provinces du monde* par ordre alphabétique et le traité *De la noblesse des édifices de Rome*, déjà copiés dans le ms. 56. Sur ces deux arguments liés à la matière, il est difficile d'envisager que le ms. 58 puisse constituer la suite des volumes 55-57.

En revanche, il convient de signaler que la fin du ms. 57 est lacunaire, c'est-à-dire que sont absents les articles suivants, habituellement rencontrés à la fin du livre 3 de la rédaction brève :

- *Dialogues* de saint Grégoire (livres I, III et IV) ;
- *Exemples moraux* par ordre alphabétique ;
- *Histoires romaines* (de Domitien à Valentinien 1^{er}) ;
- *Histoire des rois de France des origines jusqu'à Charles VI*, avec des retours occasionnels à l'histoire romaine au début du récit ;
- Épilogue.

Si l'on en croit l'explicit du ms. 57 : « Cy fine le tiers livre et le tiers volume de la Fleur des hystoires et commencera le quart qui traitera au commencement du dyalogue saint Gregoire », il y aurait tout lieu de croire que le ms. 58 s'inscrit dans la continuité du ms. 57 puisqu'à l'examen du contenu du ms. 58, il apparaît que la première partie du manuscrit s'ouvre sur les *Dialogues* de saint Grégoire, suivi des *Exemples moraux*, tels qu'ils se trouvent attestés dans les autres témoins du livre 3 de la rédaction brève.

Pourtant, la première rubrique de la table du ms. 58 semble annoncer que le manuscrit contient le livre 4 de la rédaction longue : « Cy commence les rebresches du *quart livre et du quart volume* de la Fleur des hystoires. Et premierement. ». Or, comme constaté, les deux premières parties du *codex* renvoient à des matières issues du livre 3 de la rédaction brève.

⁷²⁵ Paulin PARIS, *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, Op. cit., t. II, p. 317.

⁷²⁶ Cf. en annexe les notices codicologiques consacrées aux exemplaires 55-57 et 58.

Il semblerait qu'il faille donc comprendre « du quart livre et du quart volume » non selon une division intellectuelle en livres, mais selon une acception matérielle, à savoir le manuscrit qui suit le troisième livre et volume (vraisemblablement le ms. 57). En réalité, la matière du livre 4 fait bien son apparition, mais seulement au fol. 136 ra. Elle comprend le prologue, suivi de la *Liste des provinces du monde*, *De la noblesse des édifices de Rome*, d'un épisode autour de l'hérésie arienne, des *Histoires romaines* à partir précisément du règne de Constantin, ainsi que de l'*Histoire des rois de France* (qui ici ne s'étend pas jusqu'au roi Charles VI, comme dans les autres témoins du livre 4, mais jusqu'à Pépin le Bref et Léon).

Par ailleurs, la table des rubriques du ms. 58, après la partie sur les *Exemples moraux*, introduit à l'histoire romaine de la façon suivante : « S'ensuivent les hystores de là où au premier volume elles furent laissez, c'est assavoir au trespas de Constantin le Grant » (fol. 5 ra). Cette mention est pour le moins déconcertante, aussi bien par rapport à l'organisation du manuscrit 58 lui-même que par rapport au contenu auquel cette mention réfère, c'est-à-dire à l'égard de l'économie générale de la *Fleur des histoires*. En effet, dans la première partie du ms. 58, aucun feuillet n'est consacré à l'histoire romaine, relatée à partir du successeur de Constantin. De plus, le « premier volume » dont il semble être question au travers de cette mention ne semble renvoyer ni au livre 1 de la rédaction brève, ni au livre 1 de la rédaction longue, ni au contenu d'un des volumes de l'exemplaire Paris, BnF, fr. 55-57. Si cette mention doit trouver sa place quelque part dans ce manuscrit 58, c'est bien suite à l'épisode relatif à l'hérésie arienne.

De cette manière, le ms. 58 peut être considéré à la fois comme un manuscrit à la fois *hybride* et *lacunaire*. *Hybride*, parce que se trouvent réunis au sein d'un même *codex* une partie du livre 3 (rédaction brève) – faisant suite au contenu du ms. 57 –, ainsi qu'une partie du livre 4 (rédaction longue) ; et *lacunaire* car la fin du livre 4, à savoir la suite du récit sur l'*Histoire des rois de France* ainsi que l'épilogue de Jean Mansel, est manquante, ainsi que l'atteste l'*explicit* du *codex* : « Cy finist le quart livre et le quart volume de la Fleur des hystoires ; S'ensieut du preu Charles le Grant, roy de France et empereur de Romme ».

Si le caractère lacunaire du ms. 58 peut s'expliquer assez aisément par des raisons matérielles de conservation, son caractère hybride pose davantage question. Doit-on y entrevoir une volonté de la part du commanditaire de mêler au sein d'un même volume deux rédactions différentes ? Pour quelle(s) raison(s) aurait-il souhaité un doublon d'un traité sur *Les provinces du monde* et d'un autre sur la *Noblesse des édifices de Rome* ? Ou alors s'agit-il d'une erreur de copie : le scribe, en voulant changer d'*exemplar*, confond un exemplaire comprenant la fin du livre 3 de la rédaction brève avec un autre comprenant le début du livre 4 de la rédaction longue ? Cette dernière hypothèse mériterait d'être approfondie et examinée, notamment à la lumière de la circulation autonome des livres de la compilation de Jean Mansel, indépendamment de l'économie générale de l'œuvre⁷²⁷.

En l'état, en l'absence d'indices plus probants (par exemple, une foliotation ancienne continue, inexistante aussi bien dans l'exemplaire 55-57 que dans le manuscrit 58, ou une table des rubriques

⁷²⁷ Cf. à cet égard le point 7 de ce chapitre concernant les résultats du regroupement des témoins sur la base du paratexte.

couvrant la matière de l'ensemble des volumes cités), au vu des éléments exposés qui pourraient pour certains appuyer l'hypothèse de la continuité des volumes et pour d'autres soutenir son contraire, il nous est seulement permis d'avancer que ces volumes, ayant tous été détenus par un même possesseur, à savoir Pierre de Beaujeu⁷²⁸, entretiennent une relation de proximité évidente, dans leur production et exécution matérielle. En tout état de cause, l'hypothèse de leur rattachement à un même exemplaire ne peut être prouvée sans contredit.

4.5. Deux versions différentes pour le livre 1 (rédaction longue)

Comme nous avons eu l'occasion de le souligner, le livre 1 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires* a connu deux versions. Pour la version A, représentée par le ms. Chantilly, BC, 730, la composition doit être nécessairement postérieure à 1447-1448 (date de la traduction française des *Annales* de Jacques de Guise par Jean Wauquelin) et antérieure à 1476 (date de saisie des biens de Jacques d'Armagnac), ce qui fournit un spectre de datation fort large. Toutefois, ces extrémités incluent bel et bien l'hypothèse de datation fournie précédemment, c'est-à-dire les années 1462-1474.

Quant à la version B du livre 1 de cette rédaction, représentée par le ms. Paris, BnF, fr. 6361, la composition est fixée à une fourchette très restreinte, aussi comprise dans l'hypothèse de datation de la rédaction longue : entre 1465 (*cf.* filigranes ainsi que le *terminus post quem* d'une source identifiée, *i. e.* le *Recueil des histoires de Troyes* de Raoul Lefèvre) et 1467 (colophon). Si l'on se fie au contenu de cette souscription⁷²⁹, on peut encore davantage affiner la datation :

Lequel noble prince, Dieux, par sa grace, voeulle maintenir de bien en mieulx en honneur et en sa sancté et en la fin de ses jours son saint paradis lui voeulle octroier. Amen ; Chy finent les histores de Hainault depuis la destruction de Troyes la grant jusquez en l'an mil quatre cens soixante sept⁷³⁰.

La mort de Philippe le Bon eut lieu le 15 juin 1467 et représente le *terminus ante quem*, ce qui situe en conséquence la copie de ce manuscrit entre Pâques 1467 et le 15 juin 1467, ainsi que l'avait bien énoncé Guy de Poerck⁷³¹. Si l'on se base sur le critère de la datation (qu'elle soit restreinte ou plus élargie), cette version B du livre 1 de la rédaction longue aurait pu être le fait de Jean Mansel⁷³².

⁷²⁸ Précisons cependant que pour l'exemplaire Paris, BnF, fr. 55-57, Pierre de Beaujeu n'en a été que le second acquéreur ; le premier ayant été Jacques d'Armagnac. Voir en annexe les notices codicologiques de ces mss.

⁷²⁹ Cette même souscription peut être lue dans le ms. Paris, BIF, 312. Toutefois, contrairement à ce que prétend De Poerck, cela ne signifie pas pour autant qu'elle faisait nécessairement partie de la rédaction originelle. Elle a pu être simplement copiée sur son modèle.

⁷³⁰ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 6361, fol. v^e XVJ va.

⁷³¹ Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 83.

⁷³² Cette hypothèse n'est cependant pas partagée par Gert Pinkernell qui avance que le récit de Jason inséré dans le témoin parisien 6361 daterait de l'*editio princeps* imprimée par William Caxton vers 1476, date à laquelle Jean Mansel était déjà décédé et n'aurait pu produire cette autre version du livre 1 (Raoul Lefevre, *L'Histoire de Jason: ein Roman aus dem fünfzehnten Jahrhundert*, éd. Gert Pinkernell, Frankfurt am Main, Athenäum, 1971, p. 28 [note 32]). En l'état, le raisonnement de Gert Pinkernell ne peut être validé ni même discuté, car ce dernier ne fournit aucun argument pour étayer sa démonstration.

D'autres éléments d'appréciation manquent pour éclairer davantage les conditions de production de cette version.

À présent, nous pouvons nous interroger sur les différences observées entre les deux versions. Le livre 1 de la rédaction longue se décline en six parties historiques. De prime abord, les manuscrits de Chantilly, BC, 730 (représentant de la version A) et Paris, BnF, fr. 6361 (représentant de la version B) suivent globalement une trame et une structure communes. Un clivage apparaît néanmoins entre les deux versions dans la troisième partie du livre ⁷³³ : tandis que le ms. de Chantilly, BC, 730 entreprend de relater l'histoire de Troyes et de Thèbes, le ms. de Paris, 6361 amplifie le propos et traite également des histoires de Saturne, de Jupiter, de Persée, des travaux d'Hercule et de Jason et comprend quelques chapitres tirés du *Roman de Landomata* (fol. 372 r-374 r) ⁷³⁴. Cette divergence apparaît dès le prologue, au moment de l'exposition du plan du livre :

Apréz tiercement, nous traicterons l'istoire de la destruction de Troies faicte et executee par deux foiz par les Gregois (Chantilly, BC, 730, fol. 1 vb) ;

Aprés tiercement nous traicterons les histores de Hercules, de la destruction de Thebes, aussi les histores de Jason et de Medee et de la destruction de Troyes, faicte et executee par les Gregois (Paris, BnF, fr. 6361, fol. 2 ra).

Ainsi, l'on peut supputer que l'auteur-compileur du ms. Paris, BnF, fr. 6361 a sans doute entretenu des liens de promiscuité avec les auteurs de la cour de Bourgogne, comme l'attestent les sources qu'il a employées ⁷³⁵. Les différents chapitres proviennent en effet de différentes sources dont la production est contemporaine voire immédiate à celle de la *Fleur des histoires* : à savoir le *Recueil des histoires troyennes* ⁷³⁶, le *Livre du fort Hercule*, ainsi que le *Livre de Jason*, tous rédigés par Raoul

⁷³³ Cette différenciation entre les deux mss a également été observée par Guy de Poerck qui parle de « deux éditions » voire de « deux états » (Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 53).

⁷³⁴ Il faut regretter l'absence d'une étude approfondie à propos du *Roman de Landomata*, qui gagnerait à être davantage connu par la critique. Nous mentionnons les rares travaux dont nous avons connaissance : John William CROSS, *Le Roman de Landomata: A Critical Edition and Study*, Ph. D. dissertation, University of Connecticut, Storrs, 1974 [thèse non consultée] ; Florence TANNIOU, « Landomata ou le festin de pierres. La figure d'un roi exemplaire », dans Alain CORBELLARI e. a. (éd.), *Mythes à la cour, mythes pour la cour. Actes du XII^e Congrès de la Société internationale de littérature courtoise 29 juillet-4 août 2007 (Universités de Lausanne et de Genève)*, Genève, Droz, 2010 (Publications françaises et romanes, 248), p. 267-278.

⁷³⁵ Parmi les autres sources, en plus des œuvres déjà citées de Raoul Lefèvre, on trouve également « la vraie histoire de Troye » qui renvoie vraisemblablement à une traduction française de Guido Delle Colonne, comme l'atteste la mention suivante apparaissant à la fin de l'histoire troyenne qui dénonce le caractère mensonger des romans en vers : « Si vous ay ores menee à fin la vraie histoire de Troye en la maniere qu'elle fut trouuee escripte en l'aumaire de saint Pierre d'Oreynte, en gregois langaige et de gregois fut mise en latin. Et je l'ay translaté en françois non pas par rimes ne par vers, où il convient avoir par fine force, maintes mensonges, comme font ces menestreulz de leurs langues pour plus plaire mainteffois aux roix et aux princes pour souvent en avoir plus grant prouffit et autrui dommaige, mais par droit selonc ce que je l'ay trouvé sans riens couvrir de verité ou de mensongne, demonstrier en telle maniere que nulz n'y pourroit riens adjouster ne oster que pour vraie deust estre trouvé » (Paris, BnF, 6361, fol. iij^c LXXIIIJ ra). Ce passage présente des similarités formelles avec l'*incipit* du ms. Lyon, BM, 878, conservant le *Roman de Troie*, prose 1 (Marc-René JUNG, *La légende de Troie en France au Moyen Âge. Analyse des versions françaises et bibliographie raisonnée des manuscrits*, Basel/Tübingen, Francke, 1996 (Romanica Helvetica, 114), p. 466-467).

⁷³⁶ Un épisode ne provient pas du *Recueil des histoires troyennes* mais a été intercalé : il s'agit du récit de « Vexosés, le roy d'Egipte », qui semble plutôt un récit issu de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* (voir Paris, BnF, fr. 246, fol. 46 v-48 r, pour cet épisode autour de Vexoné, éd. Marc Aeschbach, *Op. cit.*, p. 99).

Lefèvre dans les années 1460⁷³⁷. En outre, cet auteur-compileur était peut-être même un proche du duc, si l'on en croit la mention honorifique suivante :

Si fut et est à present à monseigneur Phelippe, duc de Bourgogne, lequel noble prince Dieux, par sa grace, voeulle maintenir de bien en mieulx, en honneur et en sancté, et en la fin de ses jours son saint paradis voeulle ottroier. Amen (Paris, BnF, 6361, fol. v^cxvi va).

Une autre différence à observer entre les deux versions porte sur la fin de la quatrième partie du livre, en particulier sur un épisode restreint qui concerne l'histoire de Brutus et les origines de la Grande-Bretagne. Cet épisode est uniquement mentionné dans le prologue du manuscrit parisien et non dans le ms. de Chantilly. Toutefois, après examen fouillé des textes, cette matière figure bel et bien au sein du texte des deux manuscrits, bien que le manuscrit de Chantilly ne mentionne pas explicitement cette matière dans le prologue :

Et puis quartement, l'istore des Mediens qui mirent fin au regne des Assiriens et des Caldeux, et le translaterent aux Mediens et aux Persans. Ce regne icy fut segnifié par les espaulles de la dicte statue, qui furent d'argent, car le regne des Mediens ne des Persans ne furent pas si noble comme fut cellui des Assiriens et des Caldeux. *Et y traicterons de Brutus, dont le royaume de la Grant Bretagne print son commencement* (Paris, BnF, fr. 6361, fol. II ra).

L'identité entre les deux versions du livre 1 ne reprend qu'à partir de l'*Histoire des Mèdes et des Perses*, à laquelle succèdent l'*Histoire d'Alexandre* et l'*Histoire de Belges*.

Au-delà des différences observées quant à la matière historique qui relève de la macrostructure du livre, à un niveau microtextuel, on a pu observer que les lieux variants entre les deux versions représentées par les deux manuscrits cités sont nombreux et significatifs, contrairement à l'avis de Guy De Poerck qui entrevoyait des différences peu conséquentes⁷³⁸.

De prime abord, on observe que les rubriques sont à la fois davantage multipliées et développées dans le manuscrit de Paris par rapport au manuscrit de Chantilly. La collation du passage suivant suffira à l'illustrer :

Chantilly, BC, 730 (version A)	Paris, BnF, fr. 6361 (version B)
[fol. 6 ra] <i>Cy parle de la generacion de Adam, et dist comment Chajñ occist Abel, etc.</i>	[fol. VII rb] <i>Cy parle de la generacion de Adam, et dist comment Cajñ occist Abel son frere, et comment grant temps après Lameth occist Cajñ ; puis parle de la generacion de Cajñ</i>
[...]	[...]
[fol. 6 va] On dist aussi et vray est que Adam et Eve eurent plusieurs aultres filz et plusieurs filles, dont l'escripture fait pou ou neant de mencion.	[fol. VIII ra] On dist aussi et vray est que Adam et Eve eurent pluseurs aultres filz et pluseurs aultres filles dont l'escripture fait peu ou neant de mencion. ~~Adam avoit pour lors deux cent et XXX ans d'eage, et avoit quant il morut IX^e et trente ans d'eage, puis maladie le prent~~ ⁷³⁹ .

⁷³⁷ Voir dans l'annexe 6 les reproductions de ces textes en synoptique.

⁷³⁸ Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, Op. cit., p. 52.

⁷³⁹ Lieu raturé dans le ms.

Et ainsi qu'il estoit au lit de maladie dont il morut, et sa vie lui ennuyoit fort, il appella alors son filz Seth et lui dit : « Mon beau filz, il est necessité que tu voisez en paradis terrestre, dont j'ay esté bouté hors par le pechié que j'ay commis ». Et parle à l'angle, lequel le garde. Et lui dy qu'il prie notre Seigneur « pour moy que je puisse avoir de l'uile de misericorde ; laquelle il me promist quant il me getta de paradis terrestre ». Seth, qui estoit obeissant à son pere, lui dist qu'il feroit volentiers son plaisir, mais il ne sçavoit la voie. Adam, lequel estoit en la vallee d'Ebron, lui dist : « Beau filz, tu verras à l'issue de ceste vallee vers Orient une voie verte qui te menera tout droit en paradis et verras en la voie le pas de mes piez et aussi de ta mere en la terre où nous avons marché. Tu trouveras la terre seiche par où nous marchasmes quant nous fumes boutee hors pour le grant pechié que nous avons commis contre Dieu »⁷⁴⁰.

[fol. VIII rb] Comment Adam envoya en paradis terrestre son filz pour avoir l'uile de misericorde ; auquel l'angele bailla trois grains pour planter en la bouce de son pere Adam

[initiale] En telle maniere fut Seth enseigné de son pere pour aller en paradis et adonc se partist et vit en sa voie si grande clarté que moult fut esbahy, mais il fit le commandement de son pere et alla par la voie ; laquelle lui avoit enseigné son pere et vint en paradis et ne peut entrer dedens, jassoit ce qu'il parla à l'angle. Et dient aucuns escriptures que laquelle lui demanda pour quoy il estoit là venu, et Seth respondit : [...].

[...]

[§] Aucuns histores dient que quant Eve et Adam furent boutez hors de paradis terrestre que l'angle leur apporta une robe à vestir ainsi comme de haire et que Eve rapporta en sa main ung ransel de l'arbre quant elle mordit dedens le fruit. [...].

Et quant Adam eut entendu le commandement de Dieu, il habita avec sa femme et engendra ung filz qui fut appelé Seth, dont nous avons parlé. Et avoit Adam pour lors II^e et trente ans d'eage quant il engendra le dit Seth.

[§] Or retournons à notre matere ainsi que Seth se partist de paradis terrestre, il retourna à son pere Adam à tous les trois grains que l'angle lui avoit bailliet et conta à son pere Adam tout ce qu'il avoit veü et oï de l'angle. Et adont eut si grant joye Adam quant il fut assuré de la misericorde de Dieu que il se print à rire ung seul rib en criant mercy à notre Seigneur, et dit : « Sire, reçois mon

⁷⁴⁰ Les lieux soulignés sont des ajouts de la version B par rapport à la version A.

Puis morurent et furent enterrés en Hebron qui est une cité de Judee. Adam avoit IX^c et XXX ans quant il morut.

La generacion de Chaÿn fut telle comme il s'ensuit : Chaÿn engendra Enoch ; Enoch engendra Yrac ; Yrac engendra Marael ; Marael engendra Matusael ; Matusael engendra Lameth. Ce fut celui qui tua Chaÿn comme dit est et qui eut deux femmes premierement, dont l'une fut nommee Ada et l'autre Sella. De ceste Ada Lameth eut ung filz qui fut nommé Jabel. Ce fut le premier qui trouva la maniere de faire les maisonectes des bergiers et qui ordonna les bestes par tropeaulx et qui les merqua [fol. 6 vb] pour distincter les unes des aultres. Lameth eut de Ada encores ung aultre filz qui fut nommé Jubal. Ce fut celui qui premierement trouva l'art des instrumens de musique pour consoler aucunement ceulx qui labouroient et qui se penoient à garder les bestes aux champs. Cestui Jubal, pour ce qu'il avoit oÿ dire que le monde periroit par eaue et par feu, affin que son art de musique ne fut pery, il l'escripvy en deux colompnes et l'escripvy toute en chacune d'icelles. L'une des colompnes fut de marbre contre le deluge et l'autre fut de matiere de tuille contre le feu. Josephus recite en son livre que encore est en Sirie celle colompne de marbre.

[§] De Selle Lameth eut ung filz qui fut nommé Jubal Chaÿn. Cestui cy fut le premier qui trouva l'art de ouvrer de fer et de faire armurs et de graver dedens les metaulx. Et dient aucuns que du son que rendoient ses marteaulx quant il ouvroit de fer son frere. Jubal trouva premierement la consonance des sons, dont il fist depuis l'art de musique. Jubal Chaÿn eut une seur nommee Noema. Ce fut la premiere qui trouva l'art de diverses tisseurs. La plus grant partie de tous ceux qui descendirent de ce mauvais homme Lameth perirent au deluge. On treuve en aucuns escripts que Adam et Eve eurent XXX filz et XXX filles sans compter Chaÿn et Abel. Mais toutesvoies toute celle generacion et celle de Chaÿn perirent au deluge, fors seulement ceulx qui furent saulvés en l'arche de Noé, si comme il sera dit cy aprez.

ame et metz le en ta garde ». Et dient aucuns que Adam ne rit onques que icelle fois, tant pensoit au pechié qu'il avoit commis. On dist et vray est que Adam, au tierch jour, morut, comme l'angle l'avoit dit à Seth après son retour. Adam avoit IX^c et trente ans quant il morut et fut enterrez par Seth son filz ou Val d'Ebron, qui est une cité de Judee. Et mist les trois grains dessoubz sa langue et dedens ung petit de temps nasquirent trois verges de la bouche de Adam qui eurent en peu de temps une toise de long. Comme dient aulcuns, ilz ne crut plus grandement et furent dedens la bouche de Adam jusques au temps de Moÿse.

[§] Or dirons de la generacion de Caÿn. Caÿn engendra Enoch ; Enoch engendra Ysaac ; Ysaac engendra Mazachael ; Mazachael engendra Manthusael ; Manthusael engendra Lameth. Ce Lameth cy fut celui qui tua Caaÿn, comme dit est et qui eut deux femmes premierement, dont l'une fut nommee Ada, et l'autre Sela. De ceste Ada Lameth eut ung filz qui fut nommee Jabel. Ce fut le premier qui trouva la maniere de faire les masonettes des bregiers et qui ordonna les bestes par tropeaux et qui les mena pour distincteur les unes des aultres. Lameth eut de Ada encores ung aultre filz qui fut nommé Jubal. Ce fut celui qui trouva premiers l'art des instrumens de [fol. IX ra] musique pour consoller aucunement ceulx qui labouroient et qui penoient à garder les bestes aux champs. Cestui Jubal, pour ce qu'il avoit oÿ dire que le monde periroit par eaue et par feu, affin que son art de musique ne fut perdu et pery, il escripvi en deux colompnes et l'escripvi tout en chacune d'icelles. L'une des colompnes fut de mabre [sic] contre le deluge de l'eaue, et l'autre fut de matere de thieulle contre le feu. Josephus raconte en son livre que encores est en Sirie icelle colompne de mabre.

De Sela Lameth eut ung filz qui fut nommé Jubal Chaÿn. Cestuy cy fut le premier qui trouva maniere d'ouvrer de fer et de faire armeures et de graver dedens les metaulx. Et dient aulcuns que du son que rendirent ces metaulx quant il ouvroit de fer son frere. Jubal trouva premierement la consonance des sons, dont il fit depuis l'art de musique. Jubal Caÿn eut une seur nommee Neema. Ce fut la premiere qui trouva la maniere de l'art de tissures diverses. La plus grant partie de ceulx qui descendirent de de ce mauvais homme Lameth perirent tous au deluge. On treuve en aucuns escriptures que Adam et Eve eurent trente filz et trente filles sans compter Caÿn et Abel. Mais toutesvoies toute celle generacion et celle de Caÿn perirent tous au deluge, fors

	seulement ceulx qui furent saulvez en l'arche de Noé, sicomme il sera dit cy après.

Un développement du propos peut également être observé à plusieurs endroits ponctuels du manuscrit parisien 6361. Nous en donnons ci-après quelques exemples. À la fin du chapitre consacré à « Comment les filz d'Israël mengerent l'agniau de Pasques ; puis dit comment ilz yssirent d'Egipte ; comment ilz passerent la mer Rouge à piet sec, et comment les Egipcien qui les suivoient furent tous noyez en celle mer », un paragraphe, ne figurant pas dans le manuscrit de Chantilly, BC, 730 a été ajouté :

Aulcuns dient que quant Moÿse eut passés la Rouge mer qu'il alla lui et son peuple au val d'Ebron, les III verges qui estoient en la bouche de Adam apparurent à Moÿse et les print en grant reverence et esracha de la bouche de Adam et parla Moÿse par le saint Esperit de prophecie. Et dist ces III verges sont signifiante de Trinité. Moïse fut moult joyeux. Si envolepa les III verges en drap de soye comme saintuaire, et quant ilz estoient mors des serpens, et ilz baisoient les verges en grant reverence, ilz estoient garis. Moÿse en frappa sur une roche par III fois ou nom de la Trinité et adont en sallit eue en grant habundance, dont ilz avoient grant disette. Depuis Moÿse planta les III verges au piet de la montaigne de Thabor et assez près fit Moÿse sa fosse, et depuis les desplanda David⁷⁴¹.

À la fin du chapitre consacré à « Cy parle de l'estat de David et quel chose il tenoit en son hostel ; puis dist comment David pecha en nombrant le peuple et quelle pugnicion Dieu print pour son pechiet » (fol. LIII rb), un paragraphe a, de nouveau, été ajouté dans le manuscrit de Paris, BnF, fr. 6361, ce qui conduit l'auteur-compileur ou le scribe à déplacer la fin du récit du chapitre précédent au début du suivant : « Comment Adonias, le filz de David, volut usurper la dignité royale du vivant de David son pere, et comment David institua roy Salomon son aîné filz et lui enseigna comment il se devoit gouverner » (fol. LV rb). Encore une fois, on constate l'attention particulière accordée dans le manuscrit Paris, BnF, fr. 6361 aux verges plantées par Moïse, comme il a été question précédemment, ce que l'auteur-compileur ou le scribe de ce manuscrit ne manque d'ailleurs pas de rappeler :

Chantilly, BC, 730 (version A)	Paris, BnF, fr. 6361 (version B)
[fol. LV] vb] [...] Ce fut le lieu où Jacob vit l'eschielle qui touchoit depuis la terre jusques au ciel, sur laquelle eschielle les angels montoient de la terre au ciel, et si descendoient du ciel en la terre.	[fol. LV rb] [...] Ce fut le lieu où Jacob vit l'eschielle qui touchoit depuis la terre jusques au ciel, sur laquelle eschielle les angles montoient de la terre au ciel. Si deschendoient du ciel en la terre.
[§] Quand David eut regné XL ans et qu'il devint si foible et si refroidy qu'il ne se peut plus aider ne eschauffer en lit, ses gens lui baillerent pour coucher avec lui une trèsbelle jeune fille et honneste, afin qu'ele le reschaufast. La fille eut nom Abisag, jassoit ce qu'elle couchast avec David pour le reschauffer. Neantmoins on ne treuve en nulz escripts que David la congust oncques charnelment.	[§] <u>Aulcunnes histoires racontent que le roy David fut admonester du saint Esperit d'aler en Arabie où il trouva les III verges que Moÿse avoit plantees comme nous avons dit cy dessus ; lesquelles estoient devenues grans arbres. Il les fist apporter en Jherusalem et les vault faire servir au temple. Mais il ne peut onques trouver lieu où le bois peut venir à point et pour celle cause il les laissa en son palais.</u>

⁷⁴¹ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 6361, fol. XXVj ra.

<i>Cy dist comment Adonias, le filz de David, vult usurper la dignité roial du vivant de David son pere, et comment David institua roy Salomon son mainsné filz ; puis dist comment David enseigna à son dit filz comment il se devoit gouverner</i>	<i>Comment Adonias, le filz de David, vult usurper la dignité royale du vivant de David son pere, et comment David institua roy Salomon son aisé filz et lui enseigna comment il se devoit gouverner</i> [fol. LV va] Quand David eut regné XL ans et qui devint si feible et si refroidie qu'i ne se peut plus aidier ne eschauffer, ses gens lui baillerent pour couchier avec lui une trèsbelle jenne fille et honneste, affin qu'elle le rechaufast. La fille eut nom Abisaq, jassoit ce qu'elle couchast avec lui pour le rechauffer. Nientmoins on ne treuve en nulz escrips que David la congност onques charnelement.

Aussi, alors que des lieux textuels – notamment la durée de certaines périodes – n'ont pas été complétés dans le manuscrit de Chantilly (au fol. LXXVII rb, « par l'espace de [espace blanc] ans »), ils le sont bel et bien dans le manuscrit de Paris qui donne à lire « pour l'espace de v^c IIII^{xx} et v ans » (Paris, BnF, fr. 6361, fol. LXXVII vb).

Au vu des nombreuses variantes relevées, dont les passages retranscrits ci-dessus permettent de fournir un aperçu, il sera donc nécessaire de procéder à une collation systématique des deux témoins pour toute entreprise d'édition de la *Fleur des histoires*.

Plus largement, concernant leur position dans la tradition manuscrite, le nombre peu élevé de témoins conservés pour ce livre 1 (rédaction longue) ne permet pas de trancher sur la version la plus diffusée ou la plus canonique. Les deux versions sont, en effet, représentées par quasi le même nombre de témoins :

- d'une part, (1) Chantilly, BC, 730 ; (2) Bruxelles, BSB, 16 ; (3) Paris, BnF, 679-680 et (4) Paris, BMaz., 1561 ;
- d'autre part, (1) Paris, BnF, fr. 6361 ; (2) Paris, BMaz., 1562 et (3) Paris, BIF, 312.

La datation des manuscrits, éclairée surtout par le terminus *post quem* de la date de composition du *Recueil des histoires troyennes* de Raoul Lefèvre (après 1465)⁷⁴² et le terminus *ante quem* éclairé par l'explicit (1467) pour le témoin parisien 6361, ou le moment de la saisie des biens de Jacques d'Armagnac (avant 1476) pour le manuscrit 730 de Chantilly, ne permet pas non plus de définir avec certitude quel texte aurait été copié et diffusé avant l'autre.

De même, la (non)-correspondance entre le contenu du texte conservé dans les deux manuscrits et le contenu annoncé dans le prologue ne permet pas de déterminer davantage quelle version serait antérieure à l'autre⁷⁴³ ou quelle version correspondait davantage au projet de l'auteur.

⁷⁴² Il semble que le compilateur du ms. Paris, BnF, fr. 6361 soit un proche du milieu bourguignon : en effet, parmi les ajouts introduits, les sources employées rappellent trois des œuvres de Raoul Lefèvre : *Histoire de Jason*, *Histoire de Hercule*, *Recueil des histoires de Troyes*.

⁷⁴³ D'après De Poerck, des indices « implicites [...] montrent que leur rédaction [en parlant des mss Chantilly, BC, 730 et Paris, BIF, 312] est plus ancienne, et fort probablement antérieure à 1464 » (Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 83). Pour cela, De Poerck se base sur un argument *a silentio* : puisque les représentants de la version B (Paris, BnF, fr. 6361 ; Paris, BMaz., 1562-Paris, BIF, 312) ont eu recours au *Recueil des histoires de Troyes* de Raoul Lefèvre, la version A aurait donc été composée avant 1464 (date de la composition de la

En effet, le prologue qu'on peut lire dans les deux versions a été adapté en fonction du contenu des volumes.

Pour conclure, que ce soit du point de vue interne ou externe, aucune version ne semble donc plus autorisée qu'une autre. Néanmoins, la version B, représentée par le manuscrit parisien 6361, rompt davantage avec la teneur générale de la *Fleur des histoires*. La rédaction longue, dans ses différentes parties constitutives, renvoie généralement à une amplification de la rédaction brève. Or, l'introduction de l'histoire des dieux et héros grecs, notamment d'Uranus et ensuite des différents travaux d'Hercules, est inédite et ne disposait pas de son pendant dans la rédaction brève. Cet argument n'est cependant pas suffisamment discriminant pour déterminer le choix de la version à privilégier.

En toute prudence, et en l'état des informations rassemblées, l'on peut seulement affirmer que le livre 1 de la rédaction longue a connu deux versions. Le choix de la version qui sera utilisée comme référence dans ce travail se basera par conséquent sur des critères externes (*cf.* le point qui y sera consacré *infra*).

source). Bien qu'il ne soit pas exclu que l'utilisation du *Recueil des histoires de Troyes* permettait d'actualiser la partie de la compilation de Jean Mansel consacrée à la matière troyenne, il nous semble que l'absence du recours à cette source ne constitue pas, à lui seul, un argument suffisant pour supposer l'antériorité de la version A par rapport à la version B.

5. Recension des témoins

Notre thèse propose une nouvelle photographie actualisée de l'état documentaire de la *Fleur des histoires* (avec de nouveaux témoins mis au jour), sachant que cet état est destiné à être continuellement revu, amendé et précisé au fur et à mesure de l'avancée des recherches.

Certains témoins comportent la totalité du texte de la *Fleur des histoires* (généralement un livre occupe l'espace d'un volume), quand d'autres seulement une partie extraite de la compilation. Dans d'autres témoins encore, des parties de la *Fleur des histoires* côtoient différents textes (de quatre à cinq textes tout au plus). Sur les 78 témoins de la *Fleur des histoires* représentant 53 exemplaires, nous disposons ainsi de :

- 23 témoins conservent la rédaction brève ;
- 45 témoins conservent la rédaction longue ;
- 1 témoin présentant une rédaction hybride⁷⁴⁴ ;
- 3 témoins conservés sont des manuscrits-recueils ;
- 6 témoins sont des copies partielles et autonomes⁷⁴⁵.

Les notices codicologiques de ces manuscrits peuvent être trouvées en annexe de la thèse⁷⁴⁶. Elles sont divisées en deux parties : (1) la description matérielle du volume ; (2) la description de son contenu.

⁷⁴⁴ Le ms. Paris, BnF, fr. 58, examiné *supra*.

⁷⁴⁵ Ces mss-recueils et copies partielles feront l'objet d'une étude approfondie au chapitre 9, respectivement les points 4 et 5.

⁷⁴⁶ Cf. annexe 8.

Liste de l'ensemble des témoins (par lieu de conservation)

Nous fournissons ici au lecteur l'ensemble des manuscrits recensés de la *Fleur des histoires*, par ordre alphabétique des noms de villes dans lesquelles ils sont actuellement conservés⁷⁴⁷. Nous renseignons également pour chacun des items la date de production du manuscrit (datation exacte ou fourchette chronologique), leur rattachement à la rédaction brève (RB) ou longue (RL) et leur contenu :

1. Baltimore, WAG, W. 305 ⁷⁴⁸	1470-1480	RL, livres 3 et 4
2. Berne, BB, 31	XV ^e siècle (4/4)	RL, livre 3
3. Berne, BB, 32	XV ^e siècle (4/4)	RL, livre 4
4. Besançon, BM, 851	XVI ^e siècle (1/4)	RL, livre 2
5. Besançon, BM, 852	XVI ^e siècle (1/4)	RL, livre 2
6. Brugge, OB, 397	1479	RB, livre 1
7. Bruxelles, KBR, 9231	1447/1448-1456	RB, livres 1 et 2
8. Bruxelles, KBR, 9232	1447/1448-1456	RB, livre 3
9. Bruxelles, KBR, 9233	XV ^e siècle (2/4)	RL, livre 4
10. Bruxelles, KBR, 9255-56 (un volume)	1467-1480	RL, livre 3
11. Bruxelles, KBR, 9257	1467-1480	RL, livre 3
12. Bruxelles, KBR, 9258	XV ^e siècle (3/4) [volume] ; après 1510 [table]	RL, livre 3
13. Bruxelles, KBR, 9259	XV ^e siècle (3/4) [volume] ; après 1510 [table]	RL, livre 3
14. Bruxelles, KBR, 9260	1475-1485	RL, livre 4
15. Bruxelles, KBR, 9268	1467-1480	RL, livre 2
16. Bruxelles, KBR, 9269	1467-1480	RL, livre 2
17. Bruxelles, KBR, 10515	XV ^e siècle (3/4)	RB, livre 1
18. Bruxelles, KBR, 10960	XV ^e siècle (2/4)	RB, livre 3 (extraits)
19. Bruxelles, KBR, 21252	XV ^e siècle (4/4)	RL, livre 3 et 4
20. Bruxelles, KBR, 21253	XV ^e siècle (4/4)	RL, livre 4
21. Bruxelles, KBR, IV 669	XV ^e siècle (3/4)	RL, livre 2
22. Bruxelles, BSB, 16	XV ^e siècle (3/4)	RL, livre 1
23. Cambrai, BM, 746	1535-1536	Ms.-recueil
24. Cambrai, BM, 859	après 1503	RL, livre 3
25. Chantilly, BC, 730	1447/1448-1476	RL, livre 1
26. Genève, BGE, fr. 64	XV ^e siècle	RB, livres 1 et 2
27. Gent, UL, 12	XV ^e siècle	RB, livre 2

⁷⁴⁷ Trois autres listes, au sein desquelles les témoins sont classés et regroupés (1) par exemplaire ; (2) par rédaction ; (3) par rédaction et par livre, sont fournies dans l'annexe 2 de notre thèse.

⁷⁴⁸ Il s'agit du « Ex Olschki » (collection privée). Voir Léopold DELISLE, « Un nouveau manuscrit de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel possédé par M. Oschki », dans *Bibliofilia*, n°5, 1903-1904, p. 269-275.

28. København, KB, Acc. 2008/74 ⁷⁴⁹	1470-1480	RB, livre 1
29. København, KB, Thott 568	1470-1480	RB, livre 3
30. Kortrijk, RA, Fonds Jacques Goethals-Vercruysse ⁷⁵⁰ , 3	XV ^e siècle (4/4)	RB, livre 1
31. London, BL, Add 6797 ⁷⁵¹	XV ^e siècle	RL, livre 2
32. London, BL, Royal 15 D V	XV ^e siècle	RB, livre 3 (extraits)
33. London, BL, Royal 16 F VI-VII (deux volumes)	1467-1476	RL, livre 2
34. London, BL, Royal 18 E VI	1460-1480	RB, livres 2 et 3
35. Mons, BU, 167/155	1460-1480	Ms.-recueil
36. Mons, BU, 238/358	XV ^e siècle (4/4)	RL, livre 2
37. Mons, BU, 238/358bis (deux volumes)	XV ^e siècle (3/4)	RL, livre 2 ; livre 4
38. New York, PL, Spencer 79 ⁷⁵²	XV ^e siècle (4/4)	RL, livre 3
39. Paris, BArs., 2048	1464	RB, livre 3
40. Paris, BIF, 312	XV ^e siècle (3/4)	RL, livre 1 ⁷⁵³
41. Paris, BMaz., 1559	XV ^e siècle	RB, livres 1 et 2
42. Paris, BMaz., 1560	XV ^e siècle	RB, livre 3
43. Paris, BMaz., 1561	XV ^e siècle (4/4)	RL, livre 1
44. Paris, BMaz., 1562	XV ^e siècle (3/4)	RL, livre 1
45. Paris, BnF, fr. 53	XV ^e siècle	RL, livre 2
46. Paris, BnF, fr. 54	XVI ^e siècle	RL, livre 2
47. Paris, BnF, fr. 55	XV ^e siècle (3/4)	RB, livre 1
48. Paris, BnF, fr. 56	XV ^e siècle (3/4)	RB, livre 2
49. Paris, BnF, fr. 57	XV ^e siècle (3/4)	RB, livre 3
50. Paris, BnF, fr. 58	XV ^e siècle	RB, livre 3 + RL, livre 4
51. Paris, BnF, fr. 296	XV ^e siècle	RB, livre 1
52. Paris, BnF, fr. 297	XV ^e siècle	RB, livre 2
53. Paris, BnF, fr. 298	XV ^e siècle	RB, livre 3
54. Paris, BnF, fr. 299	XV ^e siècle	RB, livre 3
55. Paris, BnF, fr. 300	XV ^e siècle	RL, livre 3
56. Paris, BnF, fr. 302	XV ^e siècle (4/4)	RL, livre 2
57. Paris, BnF, fr. 303	XV ^e siècle (4/4)	RL, livre 3
58. Paris, BnF, fr. 304	XV ^e siècle (4/4)	RL, livre 4
59. Paris, BnF, fr. 305	XV ^e siècle	RB, livre 3
60. Paris, BnF, fr. 435	XV ^e siècle (4/4)	RB, livre 3 (extraits)
61. Paris, BnF, fr. 679	XV ^e siècle	RL, livre 1

⁷⁴⁹ Il s'agit du ms. désigné précédemment par « Ex-Philipps » ou « Barrois 107 » (Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel, Op. cit.*, p. 12).

⁷⁵⁰ Le ms. appartient initialement à la collection de l'Openbare Bibliotheek Kortrijk, qui se trouve actuellement (et pour un temps indéterminé) en dépôt aux RA. Il a été transféré de la bibliothèque publique aux Archives de l'État en raison des mauvaises conditions de conservation des mss anciens.

⁷⁵¹ Témoin inédit, inconnu de la critique jusqu'à ce jour.

⁷⁵² Ms. inconnu de la critique, qui n'a pu être consulté ni *in situ* ni sur microfilm ; nous n'y avons eu accès que par quelques reproductions (*Digital Scriptorium*, [en ligne], <http://www.digital-scriptorium.org> [page consultée le 2 août 2019]).

⁷⁵³ Des ajouts de pièces étrangères à la *Fleur des histoires* sont à constater : *Dits moraux des philosophes* de Guillaume de Tignonville, *l'Enseignement des sept sages*, une généalogie des forestiers et comtes de Flandre, une recette pour fabriquer l'ypocras. Pour plus de précisions, voir la notice codicologique consacrée à ce ms. en annexe de notre thèse.

62. Paris, BnF, fr. 680	XV ^e siècle	RL, livre 1
63. Paris, BnF, fr. 681	XV ^e siècle (3/4)	RL, livre 2
64. Paris, BnF, fr. 682	XV ^e siècle (3/4)	RL, livre 2
65. Paris, BnF, fr. 683	XV ^e siècle (3/4)	RL, livre 2
66. Paris, BnF, fr. 720	XV ^e siècle (3/4)	RL, livre 2
67. Paris, BnF, fr. 721	XV ^e siècle (3/4)	RL, livre 2
68. Paris, BnF, fr. 727	XV ^e siècle (4/4)	RL, livre 2
69. Paris, BnF, fr. 739	XV ^e siècle (3/4)	RL, livre 3 ⁷⁵⁴
70. Paris, BnF, fr. 911	XV ^e siècle (3/4)	RB, livre 3 (extraits)
71. Paris, BnF, fr. 6361	1467	RL, livre 1
72. Paris, BnF, fr. 20316	XV ^e siècle (3/4)	RL, livre 2
73. Rouen, BM, 1139 ⁷⁵⁵	XVI ^e siècle (1/4)	RB, livre 1
74. Torino, BNU, L. II. 11 (1636) ⁷⁵⁶	XV ^e siècle	RL, livre 3
75. Valenciennes, BM, 636 ⁷⁵⁷	XV ^e siècle (2/4)	RB, livre 3 (extraits)
76. Vatican, BAV, Reg. 967	XV ^e siècle (2/4)	Ms.-recueil
77. Wiën, Schottenstift, 167 ⁷⁵⁸	1448-1456	RB, livres 1 et 2
78. Wiën, Schottenstift, 168	1448-1456	RB, livre 3

⁷⁵⁴ Le témoin comprend également le *Miroir d'humilité*.

⁷⁵⁵ Témoin inédit, identifié jusqu'alors par la critique comme un ms. faisant partie du corpus de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*.

⁷⁵⁶ Témoin inédit, non signalé par la critique comme faisant partie du corpus des mss de la *Fleur des histoires*.

⁷⁵⁷ Témoin inédit, identifié jusqu'alors comme un ms. du corpus des *Grandes Chroniques de France*.

⁷⁵⁸ Ce ms. forme le premier volume d'un exemplaire communément cité et connu par la critique sous la cote 139-140. Toutefois, cette dernière réfère au catalogage anciennement effectué par l'historien Albert Hübl (*Catalogus codicum manuscriptorum qui in bibliotheca monasterii Beatae Mariae Virginis ad Scotos Vindobonae servantur*, Vindobonae et Lipsiae, G. Braumüller, 1899), la bibliothèque de la Schottenstift préférant à présent privilégier la cote 167-168 qui leur est propre.

6. Choix et justification des manuscrits utilisés

Devant un texte d'une telle ampleur représenté par un nombre important de témoins, conduire une édition critique sur la base de l'ensemble des copies recensées et entreprendre le relevé de toutes les variantes dans un apparat critique engageraient un travail incommensurable et aboutirait à un résultat illisible. Une telle entreprise devrait privilégier une édition reposant sur le choix d'un manuscrit de base, dont les critères (internes ou/et externes) seraient formellement explicités, et qui serait contrôlé par rapport aux autres témoins retenus⁷⁵⁹. C'est du moins la solution préconisée et généralement déployée pour les textes en prose d'importante dimension⁷⁶⁰.

Mais au-delà du type d'édition à envisager, qui est certes conditionné par le type de texte et par la tradition manuscrite, mais qui relève aussi indirectement et plus largement d'une posture épistémologique, survient également la question du choix du ou des manuscrit(s) de base.

Ainsi, quel(s) critère(s) privilégier pour sélectionner les manuscrits à éditer dans le cas de traditions manuscrites d'œuvres dont la copie s'étend sur plusieurs volumes, à l'instar de la *Fleur des histoires* ? Est-ce plutôt la continuité de la copie et donc entre les témoins, ou bien l'exhaustivité ou la « qualité » du texte, quitte à recourir à des témoins appartenant à des exemplaires différents ? Le choix du manuscrit « le plus complet » va-t-il nécessairement de concert avec le manuscrit « le plus représentatif » de la tradition ?

Dans notre travail de recension des témoins de la *Fleur des histoires*, l'existence de plusieurs groupes de manuscrits est avérée, et il est possible de dégager un représentant pour certains de ces groupes subarchétypaux. Cependant, parmi les copies conservées, nous n'avons pas pu identifier d'*exemplar* situé tout en haut de la tradition textuelle, à partir duquel dériveraient toutes les autres copies, selon une philologie de l'archétype. Il faudrait plutôt se représenter la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires* comme un ensemble de différents groupes de témoins, dont certains entretiennent des liens entre eux.

Les témoins 9231-9232 de la KBR sont généralement mis en avant par la critique comme l'exemplaire à privilégier, en raison de sa facture luxueuse, du fait qu'il s'agisse de l'exemplaire de Philippe le Bon, ou encore de l'extrême complétude de cet exemplaire. Si les deux premiers arguments de nature externe et matérielle ne reposent sur aucun fondement philologique, le troisième d'ordre textuel isole et érige, en réalité, cet exemplaire davantage comme un cas d'espèce que comme le meilleur représentant de la tradition.

En tout état de cause, le choix des manuscrits est toujours fonction de l'objectif poursuivi dans le cadre du travail mené. Dans notre cas, il ne s'agit pas d'opter pour le manuscrit le plus ancien ou le plus souvent représentatif de la tradition (choix qui supposerait l'établissement d'un *stemma* en

⁷⁵⁹ Selon la spécificité de certaines traditions, notamment celles de textes compilés longs et structurés par livres, l'on peut envisager que le ms. de base varie en fonction des parties de l'œuvre.

⁷⁶⁰ Voir le *Roman du Tristan* en prose publié par Philippe Ménard en 1987-1997 en 9 tomes. Plus récemment, voir le projet d'édition intégrale des 32 livres du *Miroir Historial* de Jean de Vignay : Laurent BRUN et Mattia CAVAGNA, « Pour une édition du *Miroir historial* de Jean de Vignay », dans *Op. cit.* ; le premier tome a été édité par Mattia Cavagna, *Le Miroir historial, volume I, tome I (livres I-IV)* par Jean de Vignay, Paris, Société des anciens textes français, 2017 (Société des anciens textes français, 110).

amont), mais de travailler sur des témoins dont les volumes présentent une continuité textuelle et matérielle, et qui sont par ailleurs historiquement contextualisés (par une date, un colophon, une mention d'appartenance, un contexte de production particulier). Puisque nous ambitionnons de déceler les différentes couches de sédimentation qui composent la compilation de Jean Mansel, la possibilité de placer un témoin dans son historicité a toute son importance. Ces deux critères de continuité et d'historicité ont ainsi guidé le choix des manuscrits de base utilisés dans le cadre de ce travail.

Concernant la rédaction brève de la *Fleur des histoires*, nous disposons de trois exemplaires complets⁷⁶¹ :

- Bruxelles, KBR, 9231-9232 ;
- Paris, BnF, fr. 296-299 ;
- Paris, BMaz., 1559-1560.

L'exemplaire Bruxelles, KBR, 9231-9232 est généralement cité par la critique du fait notamment qu'il est considéré comme « le plus complet »⁷⁶². Pourtant, au vu de l'ajout de certaines pièces qui sont à constater, il ne s'avère pas être le témoin le plus fidèle par rapport au plan canonique dressé par Jean Mansel pour sa *Fleur des histoires*, ni le plus représentatif par rapport à la tradition (puisque les autres copies ne comportent pas l'ensemble de ces pièces, sauf *a priori* l'exemplaire Wien, Schottenstift, 167-168, mais dont on ne peut vérifier le contenu du troisième volume, détenu aujourd'hui en mains privées). L'exemplaire Paris, BMaz., 1559-1560 dérive de l'exemplaire bruxellois, bien qu'il ne comporte pas toutes les pièces ajoutées dans ce dernier. L'exemplaire de Paris, BnF, fr. 296-299 est, quant à lui, lacunaire du prologue du livre 3⁷⁶³.

Nous avons choisi de travailler à partir de l'exemplaire bruxellois, non parce qu'il est « le plus complet » (au contraire, ce serait même une raison d'invalidier le choix), non pas pour sa facture particulièrement luxueuse⁷⁶⁴ (puisque le soin déployé pour la décoration du manuscrit n'est en rien révélateur des propriétés textuelles de la copie), mais parce qu'il constitue en réalité la trace d'une

⁷⁶¹ L'exemplaire Paris, BnF, fr. 55-57 a été considéré – de façon erronée – comme complet (voir Elena KOROLEVA, « Les deux versions de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Une œuvre en progression et son commanditaire », dans *Op. cit.*, p. 335 et p. 337). Or, il manque dans ce troisième volume (ms. 57) plusieurs sections annoncées dans le plan du prologue, à savoir les *Dialogues* de saint Grégoire, les *Exemples moraux*, les *Histoires romaines*, l'*Histoire des rois de France*.

⁷⁶² Voir par exemple Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 33.

⁷⁶³ Aucune raison matérielle ou historique, du moins décelable, ne justifie cette lacune textuelle.

⁷⁶⁴ Voir pour exemple la justification du choix du ms. dans l'édition suivante : Jean Wauquelin, *Les faits et les conquêtes d'Alexandre le Grant*, éd. Sandrine Hériché-Pradeau, *Op. cit.*, p. LVII. Comme l'ont montré l'historien Wim Blockmans et l'historien de l'art Dominique Vanwijnsberghe, si la critique a nourri un certain fétichisme autour des beaux mss, en surestimant notamment l'importance des mss enluminés en milieu bourguignon, ces derniers ne sont en réalité que la partie visible et surtout préservée de l'iceberg (Wim BLOCKMANS, « Manuscript acquisition by the Burgundian court and the market for books in the Fifteenth-Century Netherlands », dans *Op. cit.*, p. 7 ; Dominique VANWIJNSBERGHE, « At the Court as in the City. [...] », dans *Op. cit.*, p. 264).

réception spécifique de l'œuvre. Par ailleurs, l'accessibilité de l'exemplaire et leur reproduction numérique ont facilité nos transcriptions⁷⁶⁵.

À cet égard, comme l'ont montré Olivier Delsaux et Tania Van Hemelryck dans un article intitulé « Réflexions sur le choix du manuscrit de base aujourd'hui ou La précaution inutile ? », le choix du manuscrit devrait être binaire et établi – au surplus, assumé – selon un critère matériel ou historique, ou selon un critère textuel (ce qui renvoie traditionnellement au débat sur la critique externe et la critique interne). En effet, le compromis entre les deux, « cette tendance au syncrétisme », comme ils la désignent, est philologiquement périlleux car il procède de deux approches épistémologiquement distinctes⁷⁶⁶.

Ainsi, l'exemplaire 9231-9232 peut être considéré comme une « nouvelle édition notablement augmentée »⁷⁶⁷ de la rédaction brève, par ailleurs datée et historiquement située puisqu'il figurait dans la librairie du duc de Bourgogne Philippe le Bon, comme l'atteste l'inventaire après-décès de 1467 du duc⁷⁶⁸. Les pièces ajoutées dans cet exemplaire ne sont annoncées ni dans le prologue général ni dans le prologue du livre 3. Elles portent sur une *Histoire de Belges* dans le manuscrit 9231, une *Histoire des papes*, l'*Histoire de Griseldis*, plusieurs traités sur les vertus cardinales et sur l'âme humaine dans le manuscrit 9232. Notons que, dans les deux volumes, l'ajout de ces pièces est toujours précédé de plusieurs folios blancs réglés (fol. 304 v-306 r dans le manuscrit 9231 ; fol. 431 v-434 v dans le manuscrit 9232), ce qui tend à confirmer que le producteur de cet exemplaire avait bien conscience que ces pièces constituaient des ajouts ne figurant pas dans le plan traditionnel de la rédaction brève de la *Fleur des histoires*.

Quant à l'épilogue en vers de Jean Mansel qui clôture l'exemplaire, le manuscrit 9232 est le seul exemplaire dérivé de la rédaction brève qui le donne à lire. En principe, il apparaît uniquement dans les témoins du livre 2 (rédaction longue) qui ont circulé de façon indépendante par rapport au reste de la compilation, et dans les témoins du livre 4 (rédaction longue) qui font partie d'un exemplaire complet de la *Fleur des histoires*.

Quant à la rédaction longue, il n'existe pas d'exemplaire intégral conservé. Pour le livre 1, deux questions se posent concernant le choix du manuscrit : (1) laquelle des deux versions conviendrait-il de privilégier ? ; (2) pour quel représentant de l'une d'entre elles faut-il opter ?

Version A : Bruxelles, BSB, 16 ; Chantilly, BC, 730 ; Paris, BMaz., 1561 ; Paris, BnF, fr. 679-680.

Version B : Paris, BnF, fr. 6361 ; Paris, BIF, 312 ; Paris, BMaz., 1562.

⁷⁶⁵ Nous avons procédé au début de notre travail de thèse à une reproduction numérique des microfilms des mss 9231-9232. Nous tenons à remercier Tania Van Hemelryck, la Bibliothèque royale de Belgique et l'équipe informatique de l'Université catholique de Louvain d'avoir rendu possible cette reproduction.

⁷⁶⁶ Olivier DELSAUX et Tania VAN HEMELRYCK, « Réflexions sur le choix du manuscrit de base aujourd'hui ou La précaution inutile ? », dans *Perspectives médiévales. Revue d'épistémologie des langues et littératures du Moyen Âge*, n°34, 2012, [en ligne], <https://journals.openedition.org/peme/334>.

⁷⁶⁷ La locution est empruntée à Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 42.

⁷⁶⁸ Les items de l'inventaire ont été reproduits *supra* : voir chapitre 3, point 3.

Nous avons choisi de privilégier la version A, qui est celle représentée par un nombre plus important de témoins. Dans le cas présent, il faut admettre que le critère s'avère peu décisif car on a quatre témoins pour la version A, et trois pour la version B. Mais, en réalité, ces derniers se réduisent même à deux puisque les manuscrits Paris, BMaz., 1562 et Paris, BIF, 312 appartiennent à un même exemplaire, dépourvu d'un prologue.

Les autres indices dont nous disposons (examen du plan du prologue et datation des manuscrits) ne permettent pas non plus de trancher de façon irréfutable pour l'une ou l'autre version. En plus de nombreux lieux variants entre le prologue de la version A et celui de la version B (représentée uniquement par le manuscrit 6361 car l'autre exemplaire est, comme signalé, dépourvu d'un prologue), le plan annoncé a été adapté en fonction du contenu qui suit. Ainsi, on peut lire dans le manuscrit Paris, BnF, fr. 6361 : « Après tiercement, nous traicterons les histores de Hercules, de la destruction de Thebes, aussi les histores de Jason et de Medee et de la destruction de Troyes, faite et executee par les Gregois » ; tandis que les autres témoins de la version A donnent à lire : « Aprez tiercement, nous traicterons l'istoire de la destruction de Troies faicte et executee par deux foiz par les Gregois ». Par conséquent, il est difficile de déterminer quelle version a été autorisée par Jean Mansel ou laquelle constituait la version « primitive »⁷⁶⁹.

Par ailleurs, la datation des deux manuscrits ne fournit guère de résultats plus concluants : si l'on tient compte de l'identification d'une source du texte contenue dans la copie parisienne 6361⁷⁷⁰, ainsi que du filigrane relevé, celle-ci doit dater d'après l'année 1465, voire aurait été copiée en 1467 si l'on en croit l'explicit de la dernière partie du volume : « Chy finent les histores de Hainault depuis la destruction de Troyes la grant jusque en l'an mil quatre cens soixante sept » (fol. v^c xvj va)⁷⁷¹. Quant au manuscrit de Chantilly, BC, 730, copié sur parchemin, seule une datation *ante quem* peut être fournie : la copie précède nécessairement l'année 1476, qui correspond à la date de la saisie des biens de Jacques d'Armagnac⁷⁷².

Parmi les représentants de la version A, nous excluons d'emblée le témoin Paris, BMaz., 1561 qui ne contient que la première partie du livre 1 relative à l'*Histoire de l'Ancien Testament*, de même pour l'exemplaire Paris, BnF, fr. 679-680 qui ne comporte que les trois premières parties du livre 1. Seuls les manuscrits Bruxelles, BSB, 16 et Chantilly, BC, 730 présentent le texte du livre 1 dans son intégralité⁷⁷³, à savoir une division en six parties (consacrée chacune à une histoire se développant

⁷⁶⁹ Voir *supra* (point 4.4. du chapitre) les considérations tenues à l'égard de ces deux versions.

⁷⁷⁰ À noter que la confection de ce ms. est restée inachevée : les frontispices et miniatures n'ont pas été exécutées. Au début du texte, qui porte sur l'*Histoire de l'Ancien Testament*, une réserve apparaît et a été complétée de la mention suivante, mais dans une main non contemporaine de la production du ms. : « La Fleur de toute les histoires de France, mesme celle de Troye la Grande et autres ; l'an 1400 ». Nous n'avons pu déterminer ce à quoi cette date pouvait renvoyer précisément.

⁷⁷¹ La même mention se retrouve dans le ms. Paris, BIF, 312, fol. 205 vb. Guy De Poerck avançait que « la souscription n'est pas le fait d'un scribe, mais qu'elle faisait partie de la rédaction » (Guy DE POERCK, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel*, *Op. cit.*, p. 83). Rien n'est moins sûr car il n'est pas exclu que l'un des deux témoins ait été le modèle de l'autre.

⁷⁷² Charles SAMARAN et et Robert MARICHAL (éd.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. I : *Musée Condé et Bibliothèques parisiennes*, Paris, CNRS, 1959, p. 53.

⁷⁷³ Un écart est à observer dans la partie relative aux *Histoires de Hainaut*, en particulier au temps de Jules César. Alors que le ms. de Chantilly consacre à César deux chapitres (Chantilly, BC, 730, XIJ^{xx} xj va- XIJ^{xx} xiiij va), le ms. bruxellois

autour d'une nation ou d'un personnage historique ou légendaire), telle qu'annoncée dans le prologue. Entre ces deux témoins, notre choix se porte sur le manuscrit de Chantilly car ses possesseurs médiévaux ont été identifiés en la figure premièrement de Jacques d'Armagnac (1433-1477), duc de Nemours, dont les armoiries ont été ensuite recouvertes par les armes de Jean du Mas (vers 1437-1495), seigneur de l'Isle, conseiller et chambellan des rois Louis XI et Charles VIII, et grand bibliophile de France⁷⁷⁴ ; enfin, les armes du connétable et maréchal de France Anne de Montmorency (1493-1567) ont été également ajoutées sur la garde supérieure du volume⁷⁷⁵. Quant au manuscrit Bruxelles, BSB, 16, seuls des possesseurs d'époque moderne (à partir de la fin du XVI^e siècle) ont pu être identifiés au moyen des nombreux *ex-libris* qui parsèment le volume⁷⁷⁶.

Pour les livres 2-3-4 de la rédaction longue, nous conservons les volumes successifs suivants :

- Bruxelles, KBR, 9268-9269 (livre 2) ; 9255-9256-9257 (livre 3) ; 9260 (livre 4) ;
- Paris, BnF, fr. 302 (livre 2) ; 303 (livre 3) ; 304 (livre 4).

Ces deux exemplaires sont tous deux acéphales du premier livre. Le possesseur de l'exemplaire bruxellois est connu et identifié en la figure de Philippe II de Savoie, dit Sans Terre (1438-1497). L'exemplaire parisien présente deux monogrammes entremêlés mais jusqu'ici non identifiés.

Si l'exemplaire bruxellois a une provenance connue (critère qui aurait pu tout à fait justifier son choix), pour des raisons d'accessibilité⁷⁷⁷, c'est à l'exemplaire parisien – numérisé et en accès libre – que nous avons eu recours pour la transcription du texte. Par ailleurs, sur le plan philologique, le texte de l'exemplaire parisien ne présente pas de variantes significatives avec l'exemplaire bruxellois⁷⁷⁸.

De manière générale, et en dépit de sa diffusion importante à la fin du Moyen Âge, le texte de la *Fleur des histoires* se révèle stable dans l'ensemble⁷⁷⁹ : il ne présente ni particularités dialectales

y intercale huit autres chapitres (fol. IIJ^c LXVJ-IIJ^c LXXIX). Cette différence relevée mériterait d'être investiguée plus amplement dans le cas d'une entreprise d'édition critique du texte.

⁷⁷⁴ Blason : « D'or à la fasce de gueules accompagnée de trois tourteaux d'azur » : *Bibale*, [en ligne], <http://bibale.irht.cnrs.fr/personne/2363> (fiche consultée le 21 novembre 2017).

⁷⁷⁵ Blason : « D'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur » : *Bibale*, [en ligne], <http://bibale.irht.cnrs.fr/personne/3643> (fiche consultée le 21 novembre 2017).

⁷⁷⁶ Voir en annexe la notice codicologique consacrée à ce ms.

⁷⁷⁷ En particulier à la fin de notre travail, qui a dû être mené dans un contexte devenu défavorable à la consultation *in situ*.

⁷⁷⁸ De surcroît, les deux exemplaires semblent entretenir une proximité philologique. En effet, sur la base de quelques sondages effectués dans l'histoire des rois de France au sein des deux copies du livre 4, à savoir Bruxelles, KBR, 9260 et Paris, BnF, fr. 304, une anomalie – consistant en la répétition du même récit portant sur l'arrivée de Charles VI en 1383 au pays de Flandre – a pu être observée au sein des deux mss. Des sondages seraient à mener plus largement à différents endroits de la copie pour préciser le sens de cette parenté.

⁷⁷⁹ Nos conclusions appuient d'ailleurs les sondages effectués par Eugenio Burgio à propos des passages portant sur la vie du Christ. Dans les témoins de la rédaction longue de la *Fleur des histoires* comprenant cette matière, la structure, le contenu et l'organisation des récits répartis sur 48 chapitres se révèlent stables d'un témoin à l'autre (Eugenio

saillantes ni remaniements conséquents selon les copies. En outre, la tradition textuelle de la *Fleur des histoires* peut être qualifiée de « mécanique »⁷⁸⁰ dans la mesure où les changements de commanditaire ne semblent pas avoir entraîné de transformations sur le texte⁷⁸¹.

Au vu des caractéristiques textuelles, philologiques et codicologiques de la *Fleur des histoires*, tout projet d'édition devra accorder une attention spécifique aux textes-sources de cette compilation (par exemple via une édition hypertextuelle), aux rapports entretenus entre les deux rédactions de l'œuvre (en offrant la possibilité d'une analyse comparative entre les deux), ainsi qu'à la mise en page, aux marqueurs paratextuels et à l'iconographie des manuscrits.

Étant donné l'ampleur du texte, des spécificités qu'il pose et des différents champs d'expertise qu'il requiert, il nous semble, d'une part, que ce projet d'édition doit être nécessairement porté par une équipe collective et pluridisciplinaire (philologues, historiens, codicologues et historiens de l'art) et, d'autre part, que l'édition électronique, tirant parti des dernières avancées de la philologie numérique⁷⁸², pourrait être une solution pertinente et économique à envisager : elle faciliterait la visualisation des données textuelles et iconographiques pour le lecteur⁷⁸³, ainsi que la navigation entre les différents niveaux de l'apparat critique, notamment le dernier niveau portant sur l'identification des sources de la compilation historique qui peut très aisément prendre de l'ampleur.

Par ailleurs, au vu des nouvelles avancées de l'ecdotique actuelle, l'édition textuelle de la *Fleur des histoires* pourrait être couplée avec une édition iconographique des miniatures présentes dans les manuscrits recensés⁷⁸⁴. Une approche dynamique et conjointe du texte et de l'image permettra de saisir la singularité textuelle et artistique de chaque témoin au sein du vaste corpus des manuscrits de la *Fleur des histoires*. Qu'un tel projet d'édition, dont les soubassements pourront reposer sur les quelques hypothèses et résultats esquissés dans ces pages, et soutenu par une équipe interdisciplinaire de différents chercheurs, puisse voir le jour dans un avenir proche.

BURGIO, « La *Vita Christi* di Jean Mansel e la letteratura religiosa al tempo di Filippo il Buono di Borgogna », dans *Op. cit.*, p. 140).

⁷⁸⁰ *Les Trois fils de rois*, éd. Giovanni PALUMBO, Paris, Champion, 2001 (Les classiques français du Moyen Âge, 139), p. 38.

⁷⁸¹ À l'exception d'un exemple que nous avons relevé pour le témoin Bruxelles, KBR, 9260 ayant appartenu à Philippe II de Savoie, dit Sans Terre (d'après les armoiries relevées dans chacun des cinq volumes de cet exemplaire acéphale du livre 1). En effet, dans la partie consacrée à la *Liste des provinces du monde*, a été ajouté le chapitre « De la province de Brabant ». Or ce chapitre ne figure pas dans l'exemplaire continu mais toujours acéphale du livre 1, représenté par les mss Paris, BnF, fr. 302-304. L'identification des possesseurs des mss de la *Fleur des histoires* pourrait cependant permettre de nourrir indirectement le *stemma codicum* dans la mesure où le jeu des relations interpersonnelles et des alliances familiales a pu intervenir dans la transmission et la diffusion des *codices*.

⁷⁸² Voir Arianna CIULA et Francesco STELLA (éd.), *Digital Philology and Medieval Texts. Proceedings of the Arezzo Conference 19-21 janvier 2006*, Pise, Pacini, 2007.

⁷⁸³ Voir l'impressionnante entreprise d'édition digitale de la *Chronique Anonyme universelle* entreprise par Lisa Fagin David : « Digital Chronique Anonyme Universelle », *Middle Ages for Educators*, [en ligne], <http://middleagesforeducators.com/videos/digital-chronique-anonyme-universelle-by-lisa-fagin-davis/> (page consultée le 01 juin 2020).

⁷⁸⁴ Voir par exemple l'édition de l'*Ovide moralisé*, Craig Baker e. a. (éd.), Paris, Société des anciens textes français, 2018, 2 t.

7. Tentative de regroupement des témoins : une approche philologique par le paratexte

En dépit du succès indéniable de la *Fleur des histoires*, nous avons vu que l'œuvre n'a finalement que très peu retenu l'attention des chercheurs et éditeurs. Plusieurs raisons peuvent en être alléguées : son statut d'œuvre compilée, la dimension imposante du texte, la complexité de sa tradition manuscrite, le nombre élevé de copies conservées. Comme le constate Géraldine Veyseyre, ce constat est loin d'être unique dans le champ de l'édition de textes médiévaux :

Plus un texte était aisément disponible pour les lecteurs du Moyen Âge, moins le chercheur contemporain a de chances de disposer d'une édition scientifique moderne, et à plus forte raison d'une édition critique. En effet, toute tradition manuscrite pléthorique constitue un obstacle à l'élaboration d'un *stemma*, les manuscrits des textes concernés étant alors aussi dispersés que nombreux⁷⁸⁵.

Quels choix s'offrent à nous dès lors qu'il s'agit de travailler sur un texte non édité et que l'objet de nos recherches ne porte précisément pas sur une édition ? Se référer aux travaux en la matière ? Dans le cas de la *Fleur des histoires*, en plus d'être très peu nombreux, ils sont également datés. Ou alors, effectuer un choix arbitraire parmi les manuscrits complets et sélectionner tout aussi arbitrairement les passages à transcrire et collationner ? Selon Eugenio Burgio, l'édition de la *Passion* et de la *Vita Christi*, qui sont deux parties constitutives de la compilation de Jean Mansel, ne pourrait être effectuée indépendamment de l'édition complète de la *Fleur des histoires*. À ce titre, le philologue propose une solution intermédiaire : opter pour un extrait de la vaste compilation, dont les dimensions seraient tout à fait appréhendables, en faire l'étude de la tradition manuscrite, en vue alors de donner à lire une édition intégrale du texte⁷⁸⁶.

En tout état de cause, étant donné l'ampleur et la profusion qu'aurait requis un tel travail, aucun des éditeurs ayant choisi d'éditer partiellement la *Fleur des histoires* ne s'est risqué jusqu'ici à proposer un *stemma codicum* de la tradition manuscrite. Un tel travail nécessiterait d'être porté par une équipe de plusieurs chercheurs.

Au vu de la complexité de la tradition de ce texte et des moyens mis à notre disposition, il nous semblerait plus pertinent de privilégier dans un premier temps un regroupement des manuscrits entre eux en dégagant des grandes familles plutôt que viser à ériger un *stemma codicum* qui identifierait un *exemplar* à partir duquel dériveraient les autres copies, et qui établirait le sens des relations de parenté entre ces dernières⁷⁸⁷.

La complexité de la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires*, la longueur du texte, sa nature compilée et son potentiel de fragmentation en plus petites unités contredisent même le caractère

⁷⁸⁵ Géraldine VEYSSEYRE, « Aux sources du *Livre des propriétés des choses* : quel(s) manuscrit(s) latin(s) Jean Corbechon a-t-il traduit(s) ? », dans Joëlle DUCOS (éd.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes. Réception et diffusion du De proprietatibus rerum de Barthélemy l'Anglais dans les langues vernaculaires*, Paris, Honoré Champion, 2014 (Colloques, Congrès et conférences. Sciences du Langage, histoire de la langue et des dictionnaire, 12), p. 15-45, p. 15.

⁷⁸⁶ Eugenio BURGIO, « A proposito della *Passion de Notre Seigneur Jhesucrist* e della *Vita Christi* attribuite a Jean Mansel », dans *Op. cit.*, p. 103.

⁷⁸⁷ L'expérimentation philologique que nous menons dans ce chapitre tend à corroborer la co-existence de plusieurs groupes de mss, sans que l'un d'entre eux ne se dégage pour se placer dans le haut du *stemma*.

statuifié de l'arbre composé de branches généalogiques. Les différentes caractéristiques de la *Fleur des histoires* favorisent plutôt une vision dynamique de multiples *stemmata* dont certains entretiendraient des rapports de filiation sans que l'on puisse identifier pour autant un ancêtre commun.

Compte tenu du nombre élevé de manuscrits conservés et de la dimension imposante du texte de la *Fleur des histoires*, nous souhaiterions dans le cadre de notre travail procéder à une expérimentation philologique basée sur le paratexte, visant à regrouper certains témoins entre eux, et dont les résultats serviront à poser les premiers jalons d'une édition critique à venir.

7.1. Conditions de l'expérimentation

La présente expérimentation philologique, menée à partir de la *Fleur des histoires*, est fondée sur l'un des lieux les plus marginaux et les plus instables⁷⁸⁸ du texte, à savoir le paratexte. Elle répond à cet égard à des conditions particulières. Ces dernières portent sur un texte vernaculaire en prose, de nature historique, composé au XV^e siècle, qui s'avère suffisamment long pour nécessiter une structuration matérielle de la matière textuelle. En outre, le texte est copié dans des manuscrits produits essentiellement dans les Pays-Bas méridionaux et dans le Nord de la France à la fin du Moyen Âge. Enfin, du point de vue philologique, le texte se caractérise par une grande stabilité générale et par une tradition textuelle dite « mécanique »⁷⁸⁹.

Envisager une première approche stématique par le biais du paratexte constitue une démarche qui ne se justifie pas uniquement pour des motivations de nature pragmatique (traditions manuscrites de textes longs, représentées par un nombre élevé de témoins, objectifs de travail ne relevant pas strictement de l'édition critique). Celle-ci trouve aussi une raison scientifique d'être.

L'étude des rubriques a fait l'objet d'un assez vif et récent intérêt de la part de la critique ces dernières années⁷⁹⁰. C'est ainsi que dans son article « Pour une "défense et illustration" des titres de

⁷⁸⁸ Ces deux caractérisations vont ici de pair : c'est précisément le caractère marginal du paratexte qui l'expose plus volontiers à des interventions de copistes ou rubricateurs.

⁷⁸⁹ L'adjectif désigne une tradition qui se diffuse « à partir d'un original bien défini, passant par un archétype et se signalant par une dégradation continue du texte au fil des copies successives » (Chiesa, 2012, p. 109-110, cité par Frédéric DUVAL, *Les mots de l'édition de textes*, *Op. cit.*, p. 254, s. v. *tradition mécanique*).

⁷⁹⁰ Voir Maria COLOMBO TIMELLI, « Titres, enluminures, lettrines : l'organisation du texte dans quelques témoins de *Cleriadus et Meliadice* », dans *Tra Italia e Francia. Entre France et Italie. In honorem Elina Suomela Härmä*, Helsinki, Société Néophilologique, 2006, p. 99-118 ; Godfried CROENEN, « Rubricating History in Late Medieval France », dans Erik KWAKKEL (éd.), *Vernacular manuscript culture 1000-1500*, Leiden, Leiden University Press, 2018, p. 105-141, p. 252-253 [planches] ; Pierre DEMAROLLE, « De la narratologie à la syntaxe : les titres des chapitres de la mise en prose de *Garin le Lorrain* par Philippe de Vigneulles », dans *Rhétorique et mise en prose au XV^e siècle. Actes du VI^e Colloque International sur le Moyen Français*, Milan, Vita e Pensiero, 1991, p. 245-255 ; Sylvia HUOT, « The Scribe as Editor: Rubrication as Critical Apparatus in Two Manuscripts of the *Roman de la Rose* », dans *L'esprit créateur*, n°27, 1987, p. 67-78 ; Danielle QUÉREL, « La naissance des titres : rubriques, enluminures et chapitres dans les mises en prose du XV^e siècle », dans *À plus d'un titre. Les titres des œuvres dans la littérature française du Moyen Âge au XX^e siècle*, CEDIC, Université Jean-Moulin – Lyon 3, 2000, p. 49-60 ; Joseph-Claude POULIN, « Un élément négligé de critique hagiographique : les titres de chapitres », dans Étienne RENARD (éd.), *Scribere sanctorum gesta. Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 309-342 ; Geraldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqués du "Pèlerinage de vie humaine" de Guillaume de Digulleville (première rédaction), ou comment mettre en chapitres à défaut de mettre en prose », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, n°170, 2012, p. 473-557. Dans le cadre de l'*International Medieval Congress* (IMC) de 2020

chapitres : analyse d'un corpus de romans mis en prose au XV^e siècle », Maria Colombo Timelli a souligné que l'étude des rubriques présentait un triple intérêt⁷⁹¹ : tout d'abord, un intérêt *linguistique* dans la mesure où les intitulés ne proviennent généralement pas du texte-source mais sont propres à l'auteur-compileur (d'ailleurs, en général, ces intitulés répondent à une syntaxe plutôt constante en termes de longueur, et sont munis de formules d'attaque et de clôture⁷⁹²) ; un intérêt relevant plutôt du *contenu* puisque les rubriques ont pour fonction d'anticiper et de synthétiser le propos du chapitre qu'ils introduisent ; enfin, et c'est ce qui va nous intéresser plus particulièrement, un intérêt *philologique* puisque dans le cas de traditions multiples et complexes, les rubriques fournissent des informations sur les rapports – notamment de filiation – entre les différents témoins.

La vaste matière traitée dans la compilation de Mansel appelle de fait une division en chapitres, chapitres qui sont autant d'unités narratives pouvant se lire de façon autonome⁷⁹³. Cette structuration est matériellement et systématiquement marquée par la présence de rubriques, pratique de plus en plus couramment observée dans les manuscrits vernaculaires en prose de la fin du Moyen Âge⁷⁹⁴, en particulier pour les textes encyclopédiques et historiques⁷⁹⁵. Ces rubriques sont souvent accompagnées de miniatures, et leur intitulé est reporté dans une table placée en tête de la majorité des témoins de la *Fleur des histoires*.

Ainsi, l'étude des rubriques permet de dégager des relations de parenté entre manuscrits, et ce, à deux niveaux. Le premier est macroscopique puisque, avant même de nous plonger dans le texte, la comparaison systématique entre les rubriques de chaque copie permet de dégager d'emblée des relations de parenté entre témoins par rapport à l'organisation de la matière et à leur contenu. Le second est microscopique et porte sur le relevé de variantes sémantiques et linguistiques affectant le texte des intitulés de rubriques, pour autant qu'elles soient suffisamment significatives pour dénoter une proximité entre certains manuscrits.

portant sur le thème de *Borders*, une session a été/sera organisée par Friederike Richter (Humboldt-Universität zu Berlin/University of Zurich) et Lukas Rösli (University of Zurich) et consacrée aux *Paratexts and Borders. When a Text Becomes a Book: Theoretical Reflections on Paratextuality of Medieval Literature*.

⁷⁹¹ Ce paragraphe est redevable à Maria COLOMBO TIMELLI, « Pour une "défense et illustration" des titres de chapitres : analyse d'un corpus de romans mis en prose au XV^e siècle », dans Emmanuel BURY et Francine MORA, *Du roman courtois au roman baroque, Actes du colloque des 2-5 juillet 2002*, Paris, Les Belles Lettres, 2004, p. 209-232, p. 211.

⁷⁹² Concernant la syntaxe des rubriques des mss de la *Fleur des histoires*, elle relève généralement d'une structure interrogative indirecte (souvent énumérative) introduite par « comment », ou d'une structure déclarative introduite par « cy dist comment », avec un emploi varié de *verbum dicendi* tels que *dire*, *parler*, *traiter*. Cette syntaxe est particulièrement usitée dans les mss du XV^e siècle. Pour un approfondissement de la question, voir : Maria COLOMBO TIMELLI, « Pour une "défense et illustration" des titres de chapitres [...] », dans *Op. cit.*, p. 212 et suiv.

⁷⁹³ « Chaque titre est indépendant des précédents et des suivants sur le plan syntaxique et référentiel, si bien que chacune des rubriques peut être lue isolément, sans avoir connaissance ni du corps du poème, ni surtout, des rubriques précédentes » (Géraldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqués du "Pèlerinage de vie humaine" [...] », dans *Op. cit.*, p. 514 [note 199]).

⁷⁹⁴ Jens RASMUSSEN, *La prose narrative au XV^e siècle*, *Op. cit.*, p. 78 ; Géraldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqués du "Pèlerinage de vie humaine" [...] », dans *Op. cit.*, p. 473.

⁷⁹⁵ Godfried CROENEN, « Rubricating History in Late Medieval France », dans *Op. cit.*, p. 112 et p. 121 ; Monique PAULMIER-FOUCART, « Une des tâches de l'encyclopédiste : intituler. Les titres des chapitres du *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais », dans Michelangelo PICONE (éd.), *L'enciclopedia medievale*, Ravennes, Longo, 1994, p. 147-162.

Il s'agit à présent de mettre en application une première approche stemmatique par le biais du paratexte sur quelques témoins de la *Fleur des histoires*.

7.2. Applications

Un travail par sondage et échantillonnage sera effectué à plusieurs niveaux de la copie⁷⁹⁶. Tout d'abord, nous transcrivons et collationnons les rubriques extraites des livres 1 et 3 (rédaction brève) de la *Fleur des histoires*, et cela, pour plusieurs témoins. Ensuite, nous faisons de même pour le prologue et, enfin, pour un extrait de chapitre. Nous précisons que l'objet de l'expérimentation ne concerne pas les rubriques reprises dans la table mais celles copiées au fil du texte⁷⁹⁷. Notre démarche de critique textuelle visant à dégager des liens de proximité voire de parenté entre manuscrits concerne trois niveaux de la copie : le paratexte, le pértexte et le texte lui-même.

Livre 1 (rédaction brève)

1. Niveau paratexte : rubriques

Groupe A : Bruxelles, KBR, 9231 (citée) ; Wien, Schottenstift, 167	Groupe B : Paris, BnF, fr. 296	Groupe C : (contamination A+B) : København, KB, Acc. 2008/74
De Othoniel qui fu juge d'Israël aprez <u>la mort de</u> Josué, et de ses fais	De Othoniel qui fu juge d'Israël aprez Josué, et de ses fais	De Othoniel qui fut juge d'Israël après Josué, et de ses fais (B)

⁷⁹⁶ Ce travail par échantillonnage a été également effectué pour d'autres textes historiques de grande envergure : Laurent BRUN et Mattia CAVAGNA, « Pour une édition du *Miroir historial* de Jean de Vignay », dans *Op. cit.*, p. 398 et suiv. ; Alberto VARVARO, « Il libro I delle *Chroniques* di Jean Froissart. Per una filologia integrata dei testi e delle immagini », dans *Medioevo Romanzo*, n°19, 1994, p. 3-36 ; ID., « Problèmes philologiques du Livre IV des *Chroniques* de Froissart », dans Godfried CROENEN et Peter AINSWORTH (éd.), *Patrons, Authors and Workshops. Books and Book Production in Paris around 1400*, Louvain, Peeters, 2006 (Synthema, 4), p. 255-277.

⁷⁹⁷ Une étude portant sur leur correspondance mériterait également d'être menée afin d'éclairer les rapports entre pértexte et paratexte au sein d'une copie, mais aussi, plus largement, d'interroger la possibilité d'une transmission péri- ou paratextuelle indépendante d'une copie à l'autre. L'ampleur que requiert une telle démarche, à entreprendre de façon systématique, ne nous a pas permis de l'envisager au sein de notre thèse. Toutefois, dans le cadre d'un précédent séminaire doctoral (Séminaire de 3^e cycle du Groupe de Recherche sur le Moyen Français (GRMF), Institut des Civilisations, Arts et Lettres (INCAL), Université catholique de Louvain (UCL), Louvain-la-Neuve, 24 avril 2017), nous avons eu l'occasion de mener une étude comparée des tables de rubriques dans trois exemplaires de la *Fleur des histoires* (Bruxelles, KBR, 9231-9232 ; Genève, BGE, fr. 64 ; Paris, BnF, fr. 55-57) dans un objectif philologique de classements de mss. Ce travail par échantillonnage ne porte donc pas sur les rapports entre les rubriques des tables et celles figurant dans le texte, mais constitue le pendant complémentaire à la démarche que nous envisageons au travers de ces pages. Dans le prolongement de ces recherches, il conviendrait de croiser les résultats issus de ces deux approches, en élargissant les données par l'intégration d'un plus grand nombre de témoins. Les apports de cette étude seront à la fois philologiques et codicologiques : si les données pourront être utilisées à des fins de regroupements de mss, elles contribueront également à éclairer les principes et étapes de confection et de composition des éléments qui composent un *codex*. À titre d'éclairage, des analyses effectuées par Valérie Guyen-Croquez ont mis en évidence le caractère plus détaillé mais surtout l'autonomie de la table des *Chroniques et conquêtes de Charlemagne* (conservées dans les mss Bruxelles, KBR, 9066-9068) par rapport à l'ensemble du texte (Valérie GUYEN-CROQUEZ, *Tradition et originalité dans les Croniques et conquêtes de Charlemaigne de David Aubert*, *Op. cit.*, p. 127 et suiv.).

De Hely le <u>prestre</u> , juge d'Israël, et de Ruth la Moabice que Boos prind à femme	De Hely le <u>prophete</u> , juge d'Israël, et de Ruth la Moabide que Boos prind à femme	De Helye le <u>prophete</u> , juge d'Israël, et de Raath la Moabice que Boos print à femme (B)
De Saul le premier roy d'Israël et de ses fais, <u>et comment Notre Seigneur le reprouva et eslut David en son lieu</u>	De Saul le premier roy d'Israël et de ses fais, <u>et comment David le reprouva et esleut Nostre Seigneur David en son lieu</u>	De Saul le premier roy d'Israël et de ses fais, <u>et comment David le reprouva et esleut Nostre Seigneur David en son lieu</u> (B)
De Joram roy de Juda et de Ochosias roy d'Israël, et comment Helie le prophete fu ravy au ciel en une curre <u>de feu</u>	De Joram roy de Juda et de Ochosias roy d'Israël, et comment Helie le prophete fu ravy au ciel en une curre	De Joram roy de Juda et de Ochosias roy d'Israël, et comment Helye le prophete fut ravy au ciel en ung curre (B)
De Godolie, <u>commis par les Caldeux</u> à la garde de Judee, et de la mort du prophete Jheremie	De Godolie, <u>commis de par Nabugodonosor</u> à la garde de Judee, et de la mort du prophete Jheremie	De Godolie, <u>commis par les Caldeens</u> à la garde de Judee, et de la mort du prophete Jheremie (A)
De Job et de sa grant pascience <u>en</u> la grant tribulacion qu'il souffry	De Job et de sa grant pascience, <u>et</u> la grant tribulacion qu'il souffry	De Job et de sa grant pacience, <u>et</u> de la grant tribulacion qu'il souffry (B)
De Simon Machabeus, prestre souverain et duc des Juifz	Comment Triphon, le traytre, occist Jonatas et ses deux filz, et de Simon Machabeus	De Simon Machabeus qui fut souverain prestre et duc des Juifz (A)
De Jehan Hircanus, prestre et duc des Juiz, et de sa succession jusques au temps de nostre benoit Sauveur Jhesu Crist	Comment Jehan, filz de Simon Machabeus, succeda après la mort de son pere, et comment il vaincqui Ptholomeus le traytre	De Jehan Hircanus, prestre et duc des Juiz, et de sa succession jusques au tempz de nostre benoit Sauveur Jhesu Crist (A)

Sur la base des rubriques transcrites et collationnées, deux constats peuvent être émis :

- l'existence d'au moins deux groupes de manuscrits, à savoir A et B ; nous isolons pour l'instant le ms. København, KB, Acc. 2008/74 dans un groupe C car, bien qu'il semble partager la majorité de ses leçons avec B, nous verrons par la suite qu'à ce stade, nous ne pouvons pas encore complètement l'y assimiler ;
- les deux représentants du groupe A, soit Bruxelles, KBR, 9231 et Wien, Schottenstift, 167, présentent de nettes accointances : soit, l'un a été nécessairement copié sur l'autre, soit ils proviennent du même *exemplar*.

2. Niveau pérítex-te : prologue

Groupe A : Bruxelles, KBR, 9231 (cité) ; Wien, Schottenstift, 167	Groupe B : Paris, BnF, fr. 296	Groupe C : (contamination A+B) : København, KB, Acc. 2008/74
c'est-à-dire, mes delices, ce <u>dist</u> Dieu	c'est-à-dire, mes delices, ce <u>est</u> Dieu	c'est-à-dire, mes delices (ni A ni B)
querelles et <u>affections</u> de toutes gens	querelles et <u>afflictions</u> de toutes gens	querelles et <u>affections</u> de toutes gens (A)
dont il fera jugement <u>en</u> la fin du monde	dont il fera jugement <u>à</u> la fin du monde	dont il fera jugement <u>à</u> la fin du monde (B)
selon qu'il aura desservy en ceste vie mortele	selon <u>ce</u> qu'il aura desservy en ceste vie mortele	selon <u>ce</u> qu'il aura desservy en ceste vie mortele (B)
ms. 9231 : Item il a pour mengier de plusieurs bons més et viandes pour la refection du corps, ainsi refection, <u>par quoy</u> elle s'esmuet à la loenge et amour de son createur.	il a pour sa sale la sainte escripture car comme à la <u>table</u> d'un roy on est servi de pluseurs bons mets et viandes pour la refection du corps <u>au mengier</u> . Ainsy en la sainte escripture <u>on</u> peut trouver et prendre pluseurs mets pour la refection de l'ame, <u>pourquoy</u> elle s'esmeut à la loenge et amour de son createur.	il a pour sa sale la sainte escripture car comme à la <u>table</u> d'un roy on est servi de pluseurs bons metz et viandes pour la refection du corps <u>au mengier</u> . Ainsy en la sainte escripture <u>puet on</u> trouver et prendre pluseurs metz pour la refection de l'ame, <u>pourquoy</u> elle s'esmeut à la loenge et amour de son createur. (B)
comme il soit coustume au roy	comme il soit <u>de</u> coustume au roy	comme il soit <u>de</u> coustume à roy (B)
depuis la <u>creation</u> du monde	depuis <u>l'advenement et commencement</u> du monde	depuis <u>la creacion et commencement</u> du monde (A+B)
jusques à l'advenement de nostre <u>benoit</u> Sauveur Jhesu Crist	jusques à l'advenement de nostre Sauveur Jhesu Crist	jusques à l'advenement de nostre Sauveur Jhesu Crist (B)
<u>je parle</u> du roy des sains, et de la royne, sa mere	<u>je parle</u> du roy des sains <u>et des saintes</u> , et de la royne, sa mere	<u>j'ay parlé</u> du roy des sains <u>et des saintes</u> , et de la royne, sa mere (innovation + B)
et d'aucunz incidens pour <u>entremet</u>	et d'aucunz incidens pour <u>extremetez</u>	et d'aucuns incidens pour <u>entremetz</u> (A)
ms. 9231 : lesquelz sont bons et pourfitables pour esmouvoir gens à devotion ms. 167 : lesquelz sont bons et pourfitables pour esmouvoir gens à devotion <u>à bonnes meure</u>	lesquelz sont bons et pourfitables pour esmouvoir gens à devotion	lesquelz sont bons et prouffitables pour esmouvoir gens à devocion (A-B)
à l'apetit de leur <u>esperit</u> pour <u>sa</u> refection	à l'apetit de leur <u>escript</u> pour <u>leur</u> refection	à l'apetit de <u>l'escripture ou escripvain</u> pour <u>leur</u> refection (innovation + B)
à la <u>loenge</u> de Dieu	à <u>l'ayde</u> de Dieu	<u>à la gloire et loenge</u> de Dieu (innovation)

Dans l'espace du prologue, alors que les groupes A et B continuent à se distinguer, le rapprochement de C avec B n'est plus aussi assuré. En effet, bien que le manuscrit København, KB, Acc. 2008/74 présente plus de leçons communes avec le manuscrit Paris, BnF, fr. 296, il n'est pas exclu que le copiste du manuscrit København, KB, Acc. 2008/74 ait disposé soit d'une copie issue du groupe A pour corriger B, soit d'une version contaminée de A + B.

En outre, ce manuscrit København, KB, Acc. 2008/74 présente de nombreuses leçons isolées dans ce prologue, qui ne sont attestées ni dans le groupe A ni dans le groupe B. Ces leçons ne prêtent pas à conséquence sur le sens du texte, à l'exception d'un lieu variant difficile à expliquer. En voici quelques-unes :

- une modification dans l'emploi du temps verbal : « j'ay parlé » au lieu de « je parle » ;
- l'ajout régulier de compléments ou de prépositions devant un substantif : par exemple, *et* ou *de* ;
- la présence de leçons isolées : « et du miracle des angelz », et non pas « du mistere des anges » comme dans les autres témoins ;
- l'introduction d'une variante qui ne résulte pas d'une erreur de copie (mauvaise lecture ou saut du même au même) mais qui est le fait d'une inventivité propre au copiste : là où Bruxelles, KBR, 9231 donne à lire « à l'apetit de leur esperit pour sa refection » et Paris, BnF, fr. 296 « à l'apetit de leur escript pour leur refection », le manuscrit København, KB, Acc. 2008/74 semble plutôt privilégier le sens de la leçon fournie par le manuscrit parisien, tout en l'innovant et la développant au profit de « à l'apetit⁷⁹⁸ de l'escripture ou escriptvain pour leur refection ».

Pour cette dernière variante, il est délicat de trancher définitivement sur la leçon qu'il conviendrait de garder ou de rejeter : au niveau sémantique, aussi bien le champ de l'esprit que celui de l'écriture pourrait valoir dans le contexte ; au niveau linguistique, le pronom possessif de la troisième personne du singulier dans le ms. bruxellois ne se justifie guère puisque le cotexte anaphorique privilégie la troisième personne du pluriel avec l'utilisation du pronom « ceulx ». Les deux autres copies donnant à lire le pronom pluriel attendu, c'est parmi l'une de ces deux leçons qu'il faudrait trancher.

À cela, il faut ajouter une intervention du copiste plus conséquente que celles mentionnées jusqu'alors. Elle porte sur l'organisation structurelle de la matière, non répartie sur trois livres comme dans les autres témoins de la rédaction brève de la *Fleur des histoires*, mais sur quatre. Le copiste introduit un paragraphe inédit après avoir présenté les trois premiers livres : « Et ou quart et derrenier livre sont narrez en brief les fais et gestes des empereurs de Romme et d'Alemaigne, et des roys de France. ». Cette matière fait bel et bien l'objet le contenu du manuscrit København, KB, Thott 568. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement.

⁷⁹⁸ Dans le ms., le découpage des syntagmes est ainsi établi : *a – la – [retour à la ligne] petit*.

3. Niveau texte : extrait de chapitre (tiré de l'*Histoire de l'Ancien Testament*)

Groupe A : Bruxelles, KBR, 9231 ; Wien, Schottenstift, 167	Groupe B : Paris, BnF, fr. 296	Groupe C : (contamination A+B) : København, KB, Acc. 2008/74
Quant il vint <u>à</u> plaisir <u>à</u> Dieu tout puissant et eternal	Quant il vint <u>au</u> plaisir <u>à</u> Dieu tout puissant et eternal	Quant il vint <u>au</u> plaisir <u>de</u> Dieu tout puissant et eternal (B)
<u>à</u> la matinee du jour ensieuvant fu acomply un jour <u>naturel</u>	<u>à</u> la matinee du jour ensieuvant fu acomply un jour <u>materiel</u>	la matinee du jour ensuivant fut acompli ung jour <u>materiel</u> (B)
par leur grant orgueil trebucherent <u>de paradis</u> , <u>c'est</u> du ciel empire	par leur grant orgueil trebucherent, <u>c'est à dire</u> du ciel empire	par leur grant orgueil tresbuchierent, <u>c'est à dire</u> du ciel empire (B)
Pourquoy Dieu <u>permist</u> les uns pervertir et aida les autres à convertir	Pourquoy Dieu <u>promist</u> les uns pervertir et aida les autres à convertir	Pourquoy Dieu <u>permist</u> les ungz pervertir et aida les autres à convertir (A)
et contient le ciel d'icelluy firmament en <u>sa</u> rondesse	et contient le ciel d'icelluy firmament en rondesse	et contient le ciel d'icellui firmament en rondesse (B)
incontinent <u>la terre apparu</u> seche et habitable	incontinent <u>apparut la terre</u> seche et habitable	incontinent <u>apparut la terre</u> seiche et habitable (B)
pour <u>en</u> estre servy et loé	pour estre servy et loé	pour estre servy et loé (B)
les bestes qui estoient <u>faittes</u> pour luy	les bestes qui estoient <u>crees et</u> faittes pour luy	les bestes qui estoient <u>faictes</u> pour luy (A)

De cette première tentative d'expérimentation philologique, nous pouvons tirer plusieurs constats : tout d'abord, l'existence de deux groupes de manuscrits qui se dégagent assez aisément (A et B), et un troisième (C) qui se rapproche davantage du deuxième groupe, sans exclure quelques rares leçons communes avec le premier (notamment quand celles présentées par le deuxième groupe s'avèrent moins satisfaisantes).

En outre, semble se dégager une parenté peut-être directe, du moins des accointantes assez fortes, entre le manuscrit bruxellois et le manuscrit viennois.

Enfin, le regroupement opéré est corroboré aux trois niveaux de l'analyse : le paratexte, le prologue et le texte lui-même.

Livre 3 (rédaction brève)

1. Niveau paratexte : rubriques

Groupe A : Bruxelles, KBR, 9232 (cité) ; København, KB, Thott 568 ; Paris, BMaz., 1560	Groupe B : Paris, BnF, fr. 299
De l'empereur Jouivien	/
Du roy <u>Clovis</u> de France qui fut le premier roy crestien	Du roy <u>Clodius</u> de France qui fut le premier roy crestien
De l'empereur Justin <u>le second et de Narsés le vaillant duc des Rommains</u>	De l'empereur Justin
Comment <u>Clodomires</u> , Childebert, Theodoric et Clotaire, filz du roy Clodius <u>après le roy Clovis leur pere</u> , regnerent après leur pere en France	Comment <u>Clodoires</u> , Childebert, Theodoric et Clotaire, filz du roy Clodius, regnerent après leur pere en France
Comment Charles le Grant ala oultre mer ⁷⁹⁹ delivrer la terre sainte du pover des Sarrasins <u>et de leurs adventures</u>	Comment Charles le Grant ala oultre mer delivrer la terre sainte du pover des Sarrasins
De la traïson de Ghennelon, et de la bataille de Rainchevaux <u>où mourirent plusieurs nobles chrestiens</u>	De la traïson de Ghennelon, et de la bataille de Rainchevaux
Cy commence l'histoire du noble roy de France <u>monseigneur saint Loys et de son couronnement</u>	De saint Loys qui fut roy de France
Comment le roy saint Loys ala la seconde fois oultre mer, où il trespasa, <u>et de l'ordonnance de ce saint voyage</u>	Comment le roy saint Loys ala la seconde fois oultre mer, où il trespasa
Des fais <u>et adventures</u> de ce roy Phelippe	Des fais de ce roy Phelippe
Cy parle de la bataille de Cressy <u>où les François furent desconfiz</u> , et comment les Anglois prindrent Calaiz	De la bataille de Cressy, et comment les Anglois prindrent la ville de Callais
Comment l'empereur de Romme vint à Paris et comment il fut festoïé	Comment l'empereur de Romme vint à Paris et comment il fut <u>illecq</u> festoïé

Certains témoins utilisés pour le livre 1 ne sont désormais plus valables pour le livre 3 : (1) cette partie du texte ne figure pas dans l'exemplaire Wien, Schottenstift, 167-168 ; à la place, nous recourons au manuscrit Paris, BMaz., 1560 qui est un autre représentant du groupe A, et qui semble même avoir été copié sur Bruxelles, KBR, 9232 ; (2) København, KB, Acc. 2008/74 étant le représentant du livre 1, nous recourons à København, KB, Thott 568 contenant le livre 3, qui constitue le dernier volume du même exemplaire.

Comme pour le livre 1, deux groupes de manuscrits se dégagent clairement. Toutefois, à notre grande surprise, le volume de København ne semble désormais plus entretenir aucune leçon commune avec le groupe B, mais exclusivement avec le groupe A, de sorte que les trois groupes qui ressortaient dans l'expérimentation précédente se réduisent unanimement à deux.

⁷⁹⁹ Omission de « mer » dans København, KB, Thott 568.

2. Niveau péritexte : prologue

La collation du prologue du livre 3 n'est pas pertinente à entreprendre pour deux raisons : premièrement, les lieux variants sont peu nombreux du fait de la brièveté du prologue ; secondement, l'exemplaire Paris, BnF, fr. 296-299 ne comporte pas de prologue pour le livre 3.

3. Niveau texte : extrait de chapitre (tiré de l'*Histoire des rois de France*)

Groupe A : Bruxelles, KBR, 9232 (cité) ; København, KB, Thott 568 ; Paris, BMaz., 1560	Groupe B : Paris, BnF, fr. 299
Charles le Grant, qui fut roy et empereur	Charles le Grant, qui fut roy et empereur <u>de Romme</u>
dont l'aisné avoit nom Charles	dont l'aisné avoit <u>à</u> nom Charles
Le royaume departirent, et <u>regna</u> chacun en sa partie	Le royaume departirent, et <u>demoura</u> chacun en sa partie
en l'église Saint Denis <u>en</u> (ms. 9232)/ <u>de</u> (ms. 568) France	en l'église <u>monseigneur</u> Saint Denis de France
À Charles le Grant <u>son frere</u> escheï tout le royaume	À Charles le Grant escheï tout le royaume
En Saxonne ala <u>adez</u> les Saxons tousjours dommagoient le royaume de France	En Saxonne ala car les Saxons tousjours dommagoient le royaume de France
qui tant raveillast le <u>roiaulme</u> de France	qui tant traveillast le <u>peuple</u> de France
568 : et les plus noblez qui adez avoient la guerre maintenue	tous les plus grans qui la guerre avoient tousjours maintenue
9232 : et les plus nobles qui la guerre adez maintenue	
<u>se</u> misrent tous en sa subjection	<u>ne</u> misrent tous en sa subjection
sans contredit X ^m hommes en <u>print</u> avec leurs femmes et leurs enfans	sans contredit X ^m hommes en <u>point</u> avec leurs femmes et leurs enfans
En celle <u>guerre</u> , furent occis des plus grans et des plus <u>nobles</u> (9232)/ <u>notables</u> (568) de France et de Saxonne	En celle <u>bataille</u> , furent occis des plus grans et des plus <u>notables</u> de France et de Saxonne
<u>sont</u> appelez Flamens et Brabençons	<u>font</u> [<i>sic</i>] appelez <u>les</u> Flamens et Brabençons

Les constats établis pour le paratexte se confirment avec le texte, de sorte que l'appartenance à des groupes distincts pour deux volumes pourtant issus du même exemplaire (København, KB, Acc. 2008/74 ; København, KB, Thott 568) mérite d'être interrogée. La première question qui survient naturellement consiste à se demander si ces deux volumes faisaient effectivement partie du même exemplaire. Si ce n'est pas le cas, les résultats philologiques obtenus ne devraient guère nous étonner. En revanche, si l'hypothèse se vérifie codicologiquement, il faudra tenter d'interpréter les raisons pour lesquelles la collation textuelle n'accrédite pas l'examen matériel.

Concernant leur format, les deux volumes København, KB, Acc. 2008/74 et København, KB, Thott 568 ne présentent pas exactement les mêmes dimensions de feuillets (390 x 285 mm ; 385 x 260 mm) ou du cadre de réglure (260 x 185 mm ; 230 x 170 mm). Toutefois, une telle différence se révèle en réalité peu significative. La copie de textes longs sur plusieurs volumes successifs et continus ne suppose pas que les feuillets aient été nécessairement et uniformément découpés ou réglés d'un volume à l'autre.

De même, l'on peut constater que le programme iconographique et les décorations marginales du dernier volume sont plus riches et plus soignés que dans le premier. Toutefois, d'après

l'expertise menée par Hanno Wijsman, le miniaturiste du frontispice ainsi que des marges décoratives du premier volume (en la figure du Maître du Flavius Josèphe du musée Soane) serait bien intervenu dans certains folios du dernier volume de l'exemplaire, illustrant ainsi un travail de collaboration entre plusieurs artistes dans l'exécution et la production de plusieurs *codices* appartenant à un même exemplaire. Un tel phénomène est loin d'être un cas isolé dans les ateliers de manuscrits produits à Bruges dans le troisième quart du XV^e siècle⁸⁰⁰.

À cela, il faut ajouter comme argument (de nature moins décisive qu'additionnelle) l'appartenance de ces deux volumes à un même possesseur médiéval, à savoir Philippe de Hornes (1423-1488), seigneur de Gaasbeeck et de Bancigny, chambellan de Charles le Téméraire, dont les armes ont été surpeintes par celles du possesseur suivant, Philippe de Montmorency (?-1568).

En dépit de ces éléments, il faut mentionner que d'autres indices, non rencontrés ici, auraient également pu conforter l'hypothèse de l'appartenance de ces volumes à un même exemplaire : par exemple, une foliotation continue d'un manuscrit à l'autre ou la présence d'une table des rubriques dans le premier volume illustrant une répartition de la matière en quatre livres. Enfin, il va sans dire que la possibilité de disposer des deuxième et troisième volumes manquants de cet exemplaire aurait incontestablement permis d'apporter des éléments neufs à ce dossier.

Si l'appartenance des deux volumes de la Bibliothèque royale de Copenhague a pu être codicologiquement vérifiée, subsiste une question cruciale : pourquoi les résultats de l'examen matériel ne sont pas corroborés par le travail de critique textuelle ?

Comme nous avons pu le voir, tandis que le livre 1 se rapproche davantage du groupe B représenté par le manuscrit Paris, BnF, fr. 296, le livre 3 entretient une grande parenté avec le groupe A représenté par le manuscrit Bruxelles, KBR, 9232. Si les deux volumes de la Bibliothèque royale de Copenhague appartiennent codicologiquement à un même exemplaire, ils sont pourtant issus de différentes familles philologiques.

Par ailleurs, il faut également signaler que le copiste du premier volume et du dernier volume de l'exemplaire de Copenhague n'est pas le même. Preuve en est quant à l'occupation de l'espace de justification : le premier scribe copie 29 lignes par colonne, tandis que l'autre copie jusqu'à 38 lignes par colonne.

En combinant l'expertise codicologique à l'approche philologique, on peut déduire que non seulement les deux volumes ont été copiés par un copiste différent, mais ils l'ont également été à partir d'*exemplar* différents.

⁸⁰⁰ Hanno WIJSMAN, « Two petals of a Fleur: the "Copenhagen Fleur des histoires" [...] », dans *Op. cit.*, p. 57, ainsi que Scot MCKENDRICK, « Reviving the Past: Illustrated Manuscripts of Secular vernacular Texts, 1467-1500 », dans Thomas KREN et Scot MCKENDRICK (éd.), *Illuminating the Renaissance. The Triumph of Flemish Manuscript Painting in Europe*, catalogue d'exhibition, Los Angeles/Londres, 2003, p. 59-78, en partic. p. 65 ; Herrad SPILLING (éd.), *La collaboration dans la production de l'écrit médiéval*, *Op. cit.* ; Anne VAN BUREN, « Collaboration in Manuscripts: France and the Low Countries », dans Molly FARIES (éd.), *Making and Marketing. Studies of the Painting Process in Fifteenth- and Sixteenth-Century Netherlandish Workshops*, Turnhout, Brepols, 2006, p. 83-98 et p. 255-258.

Alors que le rapprochement des manuscrits København, KB, Thott 568 et Bruxelles, KBR, 9232 avait été esquissé par Guy de Poerck (sans pour autant qu'il fût fondé par un travail de critique textuelle), l'identité des manuscrits København, KB, Acc. 2008/74 et Paris, BnF, fr. 296 a également fait l'objet d'une étude approfondie par Hanno Wijsman. Ce dernier a ainsi démontré, sur la base d'une analyse pointue portant sur l'iconographie et les décorations des deux exemplaires, que ces derniers ont été produits dans les années 1470-1480 dans le même atelier brugeois et par un même groupe d'artistes (dont le Maître du Flavius Josèphe du musée Soane, le Maître du Froissart de Philippe de Commines et le Maître aux mains volubiles)⁸⁰¹. L'approche philologique et l'analyse artistique conduisent ici aux mêmes résultats, prouvant ainsi la proximité entre ces deux manuscrits danois et parisiens⁸⁰². Il reste à présent à déterminer s'ils ont été copiés sur le même *exemplar* ou si l'un est la copie de l'autre.

Pour cela, l'un des éléments essentiels du dossier se trouve dans la mention repérée au sein du prologue général du volume København, KB, Acc. 2008/74, à savoir « ainsy et par telle maniere j'ay procédé en ce livre et l'ay divisé en *quatre* livres » (fol. 1 vb). Le changement observé est le fait de l'initiative propre au copiste de ce manuscrit⁸⁰³, variante qui n'a été relevée dans aucune autre copie de la tradition de la *Fleur des histoires*. En effet, lorsque le prologue de Jean Mansel annonce la matière contenue dans la rédaction brève, celui-ci parle bel et bien d'une division en « *trois* livres ». C'est le livre 3 qui est précisément affecté par cette division de la matière sur deux volumes.

Au vu de la vaste matière recouverte par ce livre ainsi que du caractère volumineux des feuillets en parchemin de cet exemplaire⁸⁰⁴, l'on peut raisonnablement penser que le livre 3 de la rédaction brève a nécessité une copie sur deux volumes distincts, dont le premier des deux est aujourd'hui perdu. Toutefois, l'on peut s'étonner que seul le livre 3 ait exigé un travail de copie sur deux volumes. En effet, le livre 2 de la rédaction brève contient une matière aussi ample que celle du livre 3, et aurait été susceptible, lui aussi, de connaître le même sort que son parent. Face au constat actuel de la perte de ces manuscrits, il nous est difficile d'affirmer le nombre de volumes ayant effectivement existé entre nos deux exemplaires aujourd'hui conservés. Cependant, il est

⁸⁰¹ Hanno Wijsman propose ainsi d'envisager dans ces milieux des productions collaboratives de mss : « The detailed comparison of our *Fleur des histoires* with a Froissart manuscript, also made for Philippe de Hornes, and with another *Fleur des histoires* bearing the arms of Jean Louis of Savoy, reveals the contours of a network of collaborating miniaturists operating in Bruges around 1480 » (Hanno WIJSMAN, « Two petals of a Fleur: the "Copenhagen Fleur des histoires" [...] », dans *Op. cit.*, p. 64 et suiv., p. 70 citée).

⁸⁰² Si l'analyse du philologue conforte ponctuellement celle de l'historien de l'art, cela ne signifie pas pour autant qu'il existe un chevauchement entre la tradition textuelle et la tradition iconographique de ces mss. Il s'agit là d'une autre question, qui n'a pas encore été traitée dans le cas de la *Fleur des histoires* par aucun spécialiste des deux domaines. Les travaux en la matière sont plutôt rares ; nous pouvons néanmoins citer ceux de : Anne DUBOIS, *Valère Maxime en français à la fin du Moyen Âge. Images et traduction*, Turnhout, Brepols, 2016 ; Alexandre DE LABORDE, *Les manuscrits à peinture de la Cité de Dieu de saint Augustin*, Paris, Société des bibliophiles français, 1909 [étude non consultée] ; Scot MCKENDRICK, « The Romuléon and the Manuscripts of Edward IV », dans Nicholas ROGERS (éd.), *England in the Fifteenth Century. Proceedings of the 1992 Harlaxton Symposium*, Stamford, Watkins, 1994, p. 149-169.

⁸⁰³ Il s'agit de l'illustration même de la thèse de Luciano CANFORA, *Le copiste comme auteur*, *Op. cit.*

⁸⁰⁴ Une mention empruntée au ms. Bruxelles, KBR, 9259 atteste que le caractère volumineux des feuillets en parchemin est susceptible de conduire à la fragmentation d'un volume en deux parties : « Cy commence la table de la II^e partie du tiers volume de la Fleur des histoires, divisé à moitié à cause de l'espesseur dudit volume, et parle consequamment de saint Gervais et de saint Prothais son frere glorieux. » (table des rubriques).

raisonnable de penser que l'ensemble de l'exemplaire de la Bibliothèque royale de Copenhague a dû comporter quatre volumes pour deux raisons : la première renvoie au fait qu'on ne dispose pas d'exemplaire pour la rédaction brève dépassant le nombre de quatre volumes ; la seconde est à mettre en lien directement avec le modèle de cet exemplaire.

En effet, si on prend en considération les liens de parenté que cette copie entretient avec le manuscrit Paris, BnF, fr. 296, une telle modification introduite par le copiste du manuscrit Acc. 2008/74 prend désormais tout son sens. En effet, il suffit de rappeler que le manuscrit Paris, BnF, fr. 296 fait partie d'un exemplaire intégralement conservé sous la cote Paris, BnF, fr. 296-299, précisément réparti sur quatre volumes.

Toutefois, la répartition de la matière textuelle n'est pas identique dans les deux exemplaires, bien qu'elle ait été copiée sur quatre volumes. Lorsqu'on examine le prologue du manuscrit Paris, BnF, fr. 296, on s'aperçoit que le copiste maintient une division traditionnelle de la matière en trois volumes, ce qui semble suggérer que le manuscrit Paris, BnF, fr. 296 a servi de modèle au copiste du manuscrit København, KB, Acc. 2008/74. Par ailleurs, ce dernier élément est également éclairant quant au flottement sémantique affectant les termes de *livre* et de *volume*. Comme nous l'avons vu, alors que le *volume* est généralement employé pour désigner la réalité matérielle du *codex* (aussi bien dans notre corpus interne des manuscrits de la *Fleur des histoires* que plus largement pour les autres attestations du lexème dans les textes médiévaux), le *livre* réfère davantage à une unité de division d'ordre textuel.

Dans le cas présent, il semble donc que le copiste du ms. Paris, BnF, fr. 296 prend comme référence la division intellectuelle, telle qu'en a souhaité donner Jean Mansel, quand bien même il copie cette matière sur quatre volumes. Le copiste du ms. København, KB, Acc. 2008/74 n'ayant peut-être pas une connaissance aigüe de la tradition de ce texte, dont la rédaction brève s'étale sur trois livres, et devant un modèle comprenant quatre unités distinctes, introduit une variante majeure dans le prologue en parlant d'une division en « quatre livres », précisément pour que la réalité du texte s'accorde à la réalité matérielle du *codex*.

Par ailleurs, un autre argument en faveur de l'hypothèse du manuscrit Paris, BnF, fr. 296 comme modèle du manuscrit København, KB, Acc. 2008/74 concerne l'importante lacune textuelle observée dans ce témoin (précisément les 18 derniers chapitres de la partie des *Histoires romaines* allant des origines jusqu'à Auguste), alors que le texte s'avère bien complet dans la copie parisienne.

Enfin, si le copiste du manuscrit København, KB, Acc. 2008/74 prend pour modèle l'exemplaire parisien, du moins pour le livre 1 ainsi que pour la répartition en « quatre livres », comment, dès lors, expliquer que, tout en travaillant dans un même atelier, le copiste du manuscrit København, KB, Thott 568 privilégie pour le livre 3 un autre modèle, représenté par le manuscrit Bruxelles, KBR, 9232 (la parenté philologique ayant été soulignée et démontrée *supra*) ?

Sans qu'elle puisse être exclusive ou nourrie encore par d'autres indices, en l'état du dossier, l'explication nous semble résider dans l'absence du prologue du livre 3 au sein du témoin Paris, BnF, fr. 298. Devant une telle lacune constatée, le copiste s'est tourné vers un autre *exemplar* qui disposait de ce prologue, ce qui explique ainsi les leçons communes entre les manuscrits København, KB, Thott 568 et Bruxelles, KBR, 9232 pour le livre 3.

Ainsi, si l'on reprend les résultats obtenus de l'expérimentation philologique en les mettant en rapport avec ce qui vient d'être énoncé, il semble donc que le copiste du manuscrit København, KB, Thott 568 a utilisé une copie du groupe A – dont le représentant est le manuscrit Bruxelles, KBR, 9232 – pour copier de façon continue et sans interruption le livre 3, tandis que le copiste du manuscrit de København, KB, Acc. 2008/74 a eu recours à un représentant du groupe B – le manuscrit Paris, BnF, fr. 296 – pour copier le livre 1, tout en le contrôlant et en le corrigeant ponctuellement par un modèle issu du groupe A.

Plus largement, ces résultats confirment l'existence d'une tradition spécifique pour chaque livre. L'établissement d'un *stemma général* pour la *Fleur des histoires* ne peut donc valoir que s'il repose préalablement sur la construction de plusieurs *stemmata* propres à chacun des livres, et pour lesquels il convient de ne pas sous-estimer les possibilités de cas de contamination.

7.3. Prolongements, limites et apports de l'expérimentation

Dans les deux expérimentations philologiques effectuées⁸⁰⁵, nous avons eu recours à trois ou quatre témoins manuscrits pour effectuer nos échantillonnages. Vraisemblablement la prise en compte d'autres manuscrits dans notre corpus de travail fera évoluer notre perception de leurs différences qui, à leur tour, conditionnent le regroupement des témoins. Le degré de singularité d'un témoin et l'écart qui sépare des familles de manuscrits entre elles sont ainsi tout à fait relatifs : ils sont minimisés ou maximisés en fonction de la fréquence des lieux variants et en fonction de la nature de ces derniers. Toute tentative de classement n'est par conséquent valable que dans une vision globale de la tradition.

Bien que les sondages pratiqués jusqu'à présent ne semblent pas contredire les quelques résultats provisoires auxquels nous avons abouti, une telle expérimentation doit assurément être considérée pour ce qu'elle est, à savoir une première approche stématique. Elle doit, en conséquence, être prolongée par des échantillonnages plus importants afin de mettre à l'épreuve la validité des premiers résultats obtenus ; aussi, elle ne nous dispense pas d'entreprendre une démarche traditionnelle de critique textuelle sur les différents témoins de la tradition, et ce, pour chacun des livres, en vue de l'établissement du texte.

⁸⁰⁵ Une troisième expérimentation a été pratiquée sur le livre 1 de la rédaction longue. En plus de confirmer les résultats exposés ici, elle a également permis de démontrer que le degré de stabilité du texte varie à la fois en fonction du statut et de la localisation des éléments textuels analysés. À ce titre, le paratexte se révèle être un lieu plus instable que le prologue, qui lui-même est plus instable que le texte. Pour ne pas allonger le développement de ces pages, nous avons choisi de ne pas reproduire ici cette expérimentation. Le lecteur pourra toutefois en prendre connaissance dans un article à paraître prochainement : Anh Thy NGUYEN, « Une approche philologique expérimentale par le paratexte. L'exemple de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel », dans *Actes du XXIX^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Université de Copenhague (1^{er} au 6 juillet 2019), 2020-2021, 11 pages.

Par ailleurs, cette expérimentation philologique par le paratexte génère au moins deux questions : la première concerne la paternité des rubriques ; la seconde relève de l'existence d'une tradition paratextuelle.

Dans le cas de la *Fleur des histoires*, si la présence d'une capitulation peut être constatée dans l'ensemble d'une tradition manuscrite, celle-ci doit-elle être attribuée à une intention auctoriale originelle ou est-elle le fait d'une intervention scribale et éditoriale subséquente ? Ces mêmes interrogations avaient été préalablement formulées par les époux Rouse :

Who created the sets of rubrics in the first place? Were they authorial? Usually? Sometimes? never? Was it the *libraire*, the patron, the patron's in-house scholar or tutor? (It was never the scribe, in commercial production.) And then, regardless of who created them, how could the lists of rubrics have been efficiently preserved? How transmitted?⁸⁰⁶

Par ailleurs, il nous semble que cette paternité est à envisager à trois niveaux : (1) le découpage (la mise en chapitres) ; (2) l'agencement (l'ordre des chapitres) ; (3) le libellé (les intitulés des chapitres).

Faute de suffisamment d'indices, textuels ou matériels⁸⁰⁷, la critique n'est pas encore parvenue à résoudre définitivement cette question, bien qu'un certain nombre de chercheurs ait avancé que, pour certains textes, la paternité des rubriques serait d'ordre auctorial⁸⁰⁸. Ainsi, dans son étude sur les rubriques de la *Belle Hélène de Constantinople* de Jean Wauquelin, Claude Roussel relevait que :

Sans qu'on puisse le prouver de manière indubitable, il nous paraît très vraisemblable que Wauquelin est bien l'auteur, ou le concepteur, des rubriques introduites dans ses œuvres⁸⁰⁹.

De même, Danielle Quérueu avance, concernant les textes mis en prose, le propos suivant :

⁸⁰⁶ Richard ROUSE et Mary ROUSE, « Some Assembly Required: Rubric Lists and Other Separable Elements in Fourteenth-Century Parisian Book Production », dans Catherine M. JONES et Logan E. WHALEN (éd.), *"Li premerains vers". Essays in Honor of Keith Busby*, Amsterdam/New York, 2011 (Faux titre, 361), p. 405-416, p. 415.

⁸⁰⁷ Un témoignage a pu être épinglé chez Vincent de Beauvais qui dit avoir donné « ordres et titres » à sa matière (Monique PAULMIER-FOUCART, « Une des tâches de l'encyclopédiste : intituler [...] », *Op. cit.*, p. 148).

⁸⁰⁸ Dans son étude monographique sur Jean de Saint-Victor, Isabelle Guyot-Bachy note que pour la partie géographique du *Memoriale historiarum*, le découpage en chapitres est dû à l'auteur qui veilla à ce que le scribe en tienne compte. Les titres de chapitres étaient également prévus par l'auteur et notés dans la marge du ms. pour guider le rubricateur (Isabelle GUYOT-BACHY, *Le Memoriale historiarum de Jean de Saint-Victor*, *Op. cit.*, p. 359). Olivier Delsaux, dans son étude philologique et codicologique de mss et manufactures autographes chez les écrivains français, adoptant le prisme particulier du corpus christinien, a ainsi montré que l'auteur intervenait en général dans la préparation et le contrôle du travail de rubrication, et moins dans la phase d'exécution ; sauf précisément dans le cas de Christine de Pizan qui transcrivait dans un premier temps les titres des premiers mss copiés par ses collaborateurs avant de leur déléguer définitivement la tâche après qu'ils aient acquis quelques années d'expérience (Olivier DELSAUX, *Manuscrits et pratiques autographes chez les écrivains français de la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 489). Le corpus du *Merlin* et de sa *Suite Vulgate*, d'époque antérieure aux textes précédemment cités, conduit Irène Fabry-Tehranchi à avancer l'hypothèse inverse, en réfutant que la mise en rubrique n'était pas un phénomène auctorial : « Créés au moment de la composition du manuscrit et rédigés le plus souvent à l'encre rouge dans une phrase ultérieure à la copie du texte, ils ne font pas partie de l'écrit original, mais articulent les parties du roman, résumant ou annonçant les éléments de l'action. » (Irène FABRY-TEHRANCHI, *Texte et images des manuscrits du « Merlin » et de la Suite Vulgate (XIII^e-XV^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2014 (Texte, Codex & Contexte, 18), p. 260).

⁸⁰⁹ Claude ROUSSEL, « Les rubriques de *La Belle Hélène de Constantinople* », dans Marie-Claude DE CRÉCY (éd.), *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 201-212, p. 212 [n°34].

Il est difficile de définir avec exactitude le travail du "dérimeur", c'est-à-dire celui qui a eu la tâche de "proser" et qui s'est donc livré à un véritable acte d'écriture et de création littéraire. Sans doute est-il l'auteur des formules narratives et des rubriques qui scandent le texte qu'il réorganise⁸¹⁰.

Géraldine Veyseyre, dans son étude sur les rubriques et mise en chapitres dans la tradition des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville, semble confirmer l'hypothèse de l'auctorialité des rubriques :

Il semble bien qu'en milieu bourguignon au moins, les rubriques intermédiaires et le corps d'un dérimage doivent être attribuées à un même auteur, à défaut de preuves du contraire⁸¹¹.

Dans un article récent de 2018, « Rubricating History in Late Medieval France », Godfried Croenen a souligné que pour un grand nombre de manuscrits vernaculaires en prose de chroniques universelles comportant des rubriques⁸¹², la paternité des rubriques serait à attribuer à l'auteur du texte. C'est par exemple le cas de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, ou plus tardivement, au XV^e siècle, du *Trésor des histoires* ou de *La Bouquechardière* de Jean de Courcy.

Dans le cas des manuscrits de la *Fleur des histoires*, au vu de la présence systématique des rubriques dans les différents témoins de l'œuvre, de la quasi invariabilité de leur emplacement, ainsi que de la stabilité générale⁸¹³ observée dans les libellés des chapitres, l'on peut raisonnablement penser que la capitulation de l'œuvre (à savoir aussi bien la division des chapitres que leur ordre et leur intitulé) est le fait de Jean Mansel lui-même et qu'elle a été rigoureusement respectée par les différents rubricateurs.

Si l'hypothèse de l'attribution de la paternité des rubriques à Jean Mansel doit être remise en question, il faudrait alors supposer que cette capitulation a été ajoutée très rapidement après la composition de l'œuvre par un autre intervenant de l'écrit (rubricateur ou scribe), avec ou sans le contrôle auctorial d'ailleurs, puisqu'elle est attestée dans l'intégralité des copies de la *Fleur des histoires*. Notons, toutefois, que les rubriques sont transcrites de la même main que le reste du texte⁸¹⁴, ce qui tend à prouver qu'elles font partie intégrante du matériau textuel, comme le note Géraldine Veyseyre :

[...] si les rubriques peuvent se multiplier au fil des copies successives d'un texte qui en était d'abord dépourvu, le phénomène inverse que constituerait leur suppression, ou même leur allègement, est

⁸¹⁰ Danielle QUÉRUEL, « Formules narratives, rubriques et enluminures : l'exemple de l'histoire de *Renaut de Montauban* de David Aubert (XV^e siècle) », dans Christian HECQ (éd.), *Lecture, représentation et citation. L'image comme texte et l'image comme signe*, Villeneuve d'Asq, Université Charles-de-Gaulle Lille 3, 2007, p. 131-145, p. 134.

⁸¹¹ La chercheuse mentionne en particulier le cas de Jean Wauquelin qui serait l'auteur de la rubrication de plusieurs de ses œuvres dont son dérimage de *La Manekine* de Philippe de Beaumanoir, sa traduction de l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth ou son dérimage de la *Belle Hélène de Constantinople* (Géraldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqués du "Pèlerinage de vie humaine" [...] », dans *Op. cit.*, p. 475).

⁸¹² Godfried CROENEN, « Rubricating History in Late Medieval France », dans *Op. cit.*, p. 121.

⁸¹³ Il existe néanmoins dans quelques rares mss certains chapitres qui sont soit regroupés en une seule rubrique, soit fragmentés en plusieurs.

⁸¹⁴ En revanche, en ce qui concerne la copie des rubriques figurant dans la table des matières, la main peut différer de celle du texte (voir par exemple le cas du ms. de Chantilly, BC, 730, où la différence du *ductus* se double d'une différence graphique). Cela s'explique par le fait que la table est produite généralement après la confection du *codex*, et qu'elle est copiée sur un cahier qui n'est pas solidaire du reste du volume.

difficilement concevable : dès lors qu'un texte est innervé de rubriques dans un de ses témoins, ces titres intermédiaires font partie intégrante du matériau à copier⁸¹⁵.

Bernard Guenée a même avancé que cette capitulation était parfois si essentielle aux yeux de l'auteur que :

il en rédigeait les rubriques avant même d'écrire son œuvre ou que, s'il s'aidait de copistes pour recopier son texte, il se réservait d'écrire personnellement, en tête de chaque livre, la table de ses chapitres⁸¹⁶.

À ce titre, le dispositif textuel incarné par les rubriques mérite, nous semble-t-il, d'être philologiquement pris en compte dans l'étude d'une tradition manuscrite⁸¹⁷. Ces lieux constituent un laboratoire d'expérimentation philologique qui offre une masse de données suffisamment substantielle pour servir de matériau destiné à la critique textuelle, tout en constituant un corpus raisonnablement manipulable⁸¹⁸.

Lorsqu'il s'agit d'opérer un regroupement de manuscrits, il est ordinairement question de tradition textuelle chez les philologues, et de cycle iconographique chez les historiens de l'art. Plus récemment, des recherches ont envisagé une confrontation du texte et de l'image, donnant lieu à un éventuel recouvrement ponctuel, ou même une superposition stemmatique entre les deux⁸¹⁹. La seconde interrogation que soulève cette expérimentation relève de l'existence d'une tradition, cette fois-ci, paratextuelle⁸²⁰. À cet égard, il nous semble que le péri-texte est soumis à des variantes plus importantes et serait plus susceptible de connaître une transmission indépendante que le paratexte

⁸¹⁵ Géraldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqués du "Pèlerinage de vie humaine" [...] », dans *Op. cit.*, p. 478.

⁸¹⁶ Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*, p. 228.

⁸¹⁷ L'apport du péri-texte et du paratexte se trouve minimisé dans bon nombre d'éditions de texte. Pareille démarche a néanmoins été tentée, de façon ponctuelle ou plus étendue, dans les travaux suivants : Sylvia HUOT, « The Scribe as Editor: Rubrication as Critical Apparatus in Two Manuscripts of the *Roman de la Rose* », dans *Op. cit.* ; Godfried CROENEN, « La tradition manuscrite du livre III des *Chroniques* de Froissart », dans Valérie FASSEUR et Tania VAN HEMELRYCK (éd.), *Froissart à la cour de Béarn : l'écrivain, les arts et le pouvoir*, Turnhout, Brepols, 2009 (Texte, codex et contexte, 7), p. 15-59 ; et dernièrement par Andrea VALENTINI, « La tradition manuscrite du *Livre de la cité des dames* de Christine de Pizan : sur la genèse et l'évolution d'un texte majeur du XV^e siècle », dans *Romania*, n°137/3-4, 2019, p. 394-445.

⁸¹⁸ Pour en prendre la mesure, nous invitons le lecteur à consulter en annexe 3 la transcription de toutes les rubriques de tous les livres de deux rédactions de la *Fleur des histoires*.

⁸¹⁹ Voir entre autres les travaux de Anne DUBOIS, *Valère Maxime en français à la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.* ; Anne HEDEMAN, *The Royal Image: Illustrations of the Grandes Chroniques de France, 1274-1422*, Berkeley, University of California Press, 1991 ; *Le Romuléon en français. Traduction de Sébastien Mamerot*, éd. Frédéric DUVAL, Genève, Droz, 2000 (Textes littéraires français), p. XX-XXII ; Irène FABRY-TEHRANCHI, *Texte et images des manuscrits du « Merlin » et de la Suite Vulgate (XIII^e-XV^e siècle)*, *Op. cit.* ; Lisa FAGIN DAVIS, *La Chronique Anonyme Universelle. Reading and Writing History in Fifteenth-Century France*, Londres/Turnhout, Harvey Miller/Brepols, 2014 (Studies in Medieval and Early Renaissance Art History, 61), p. 68-89 ; Maud PÉREZ-SIMON, *Mise en roman et mise en image : les manuscrits du Roman d'Alexandre en prose*, Paris, Honoré Champion, 2015 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 108).

⁸²⁰ Au Moyen Âge, la majorité des tables sont recopiées sur un cahier séparé, non solidaire de l'ensemble du *codex*, placé à son entame ou à sa fin. Certaines d'entre elles ne sont pas transposables et sont spécifiques à la copie pour laquelle elles ont été produites. Pour exemple, la table du ms. de Londres, Royal 15 D V aurait été copiée d'après un archétype et non selon les rubriques présentes dans le ms., certaines d'entre elles en effet n'ont pas été reportées dans la table, comme au fol. 6 ou au fol. 274 (Harry Leigh Douglas WARD et John Alexander HERBERT, *Catalogue of Romances in the Department of Manuscripts in the British Museum*, London, British Museum, 1883-1910, vol. III, 1910, p. 441-449, p. 441).

qui, lui-même, est comparativement plus instable que le texte⁸²¹. Bien que les intitulés de rubriques soient effectivement innervés dans le texte, du moins en partie, l'expérimentation philologique menée appuie cependant l'hypothèse de l'existence d'une tradition paratextuelle, pouvant connaître une transmission différente et indépendante de celle du texte⁸²².

L'objectif principal de cette expérimentation consistait à mettre en évidence l'intérêt, pour certaines traditions manuscrites (notamment des textes longs représentés par un nombre élevé de témoins), de considérer le paratexte comme un véritable outil philologique, en l'envisageant non plus comme un complément accessoire ou périphérique, un lieu en marge du texte, mais comme un matériau textuel susceptible d'être philologiquement discriminant.

En plus d'avoir permis des regroupements entre des familles de manuscrits ou entre des manuscrits eux-mêmes, l'intérêt d'une telle expérimentation philologique menée sur les textes, couplée à un examen matériel approfondi des *codices*, et éclairée par une perspective d'histoire de l'art, réside aussi plus largement dans son apport à l'étude des traditions manuscrites de textes longs copiés sur plusieurs volumes. Elle accrédite, à l'échelle de la tradition de la *Fleur des histoires* et à l'échelle des sondages opérés sur le texte, l'hypothèse d'une tradition textuelle propre à chaque livre. Toute tentative d'arborescence stemmatique de la *Fleur des histoires* se doit dès lors de prendre en considération l'existence et la variété des schémas de filiation qui ne s'applique pas forcément à l'échelle de l'exemplaire, mais aussi à l'échelle des différentes unités-volumes qui le composent.

⁸²¹ Le constat a notamment été émis par Géraldine Veyseyre : « Il semble plus probable que les rubriques aient connu une circulation plus capricieuse encore que le corps des textes qu'elles accompagnent » (Géraldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqués du "Pèlerinage de vie humaine" [...] », dans *Op. cit.*, p. 488).

⁸²² Travaillant sur le cas des *Chroniques* de Jean Froissart, Godfried Croenen a pu lui aussi montrer que les rubriques pouvaient connaître une circulation indépendante de celle du texte qu'elles accompagnent (Godfried CROENEN, « Rubricating History in Late Medieval France », dans *Op. cit.*).

II. Composition

Principes et procédés

« L'écrivain original n'est pas celui qui n'imité personne,
mais celui que personne ne peut imiter. »

François-René de Chateaubriand, *Génie du christianisme*, Paris, 1828, p. 152.

CHAPITRE 5

ARCHÉOLOGIE DE LA *FLEUR DES HISTOIRES*

Une compilation est un millefeuille. Elle repose sur différentes strates historiques et narratives qui se greffent les unes aux autres pour former une architecture d'ensemble pensée et conçue par l'auteur-compilateur. Ce chapitre est fondé sur une approche stratigraphique visant à sonder les différentes couches, à identifier les « arrière-textes »⁸²³, qui forment la compilation historique de Jean Mansel.

À l'instar d'un millefeuille, autant il est relativement aisé de l'appréhender dans son ensemble, autant il est laborieux de décortiquer les différentes couches dont la compilation se compose, comme nous aurons l'occasion d'en discuter dans le premier point méthodologique de ce chapitre. Ces pages consisteront donc davantage en une ébauche, une esquisse d'identification, qu'une étude approfondie et systématique des sources de la *Fleur des histoires*. L'identification des sources de cette dernière et leur classement typologique feront l'objet du deuxième point de ce chapitre. Une fois les sources identifiées, le troisième point se rapportera à la démarche d'information, de documentation et de consultation de celles-ci. Ces volets forment ainsi l'exogenèse du geste compilatoire.

L'endogenèse du geste compilatoire, à savoir l'élaboration d'une œuvre à partir de la réécriture des sources, sera abordée dans les deux chapitres suivants⁸²⁴.

⁸²³ Nous empruntons la notion à Alain TROUVÉ, « L'arrière-texte : de l'auteur au lecteur », dans *Poétique*, n°164, 2010/4, p. 495-509.

⁸²⁴ Ces notions d'exo- et d'endogenèse ont été élaborées par des travaux de critique génétique, notamment ceux de Raymonde DEBRAY-GENETTE, « Génétique et poétique : le cas de Flaubert », dans *Essais de critique génétique*, Paris, Flammarion, 1979, p. 23-67, et de Pierre-Marc DE BIASI, « Théorie du texte : l'écriture et ses sources. Endogenèse et

Si le travail d'identification des sources est utile et nécessaire pour comprendre les différentes couches de sédimentation sur lesquelles se fonde la *Fleur des histoires*, il ne suffit pas à éclairer les pratiques compilatoires d'un auteur. C'est pourquoi, ce chapitre consacré à l'archéologie de la *Fleur des histoires* doit être lu et complété par les deux suivants, consacrés à la forgerie et à la marqueterie de la compilation ainsi qu'à la mise en pratique des différents procédés de réécriture dégagés par le moyen d'une analyse inter- et intratextuelle de six cas d'étude, parmi les sources principales de Jean Mansel.

Exogenèse », dans Kazuhiro MATSUZAWA (dir.), *Le Texte et ses genèses, Actes du troisième colloque SITES-Studies for the Integrated Text Science*, Nagoya, Graduate School of Letters Nagoya University, 2004, p. 5-16.

1. Prolégomènes méthodologiques et écueils de la « quête des sources »

La principale difficulté de la démarche de critique textuelle réside dans l'identification des hypotextes d'une œuvre donnée. Cette difficulté porte non seulement sur l'identité des sources, mais également sur le degré d'exploitation de celles-ci au sein de la compilation. L'importance quantitative d'une source dans l'élaboration d'une œuvre varie en effet selon si le compilateur lui emprunte quelques lignes, un paragraphe, un chapitre, une section, l'intégralité du texte. Le fait d'être en présence d'une compilation accentue encore davantage la complexité de cette démarche étant donné la proximité même des sources mobilisées en son sein.

Dans la majorité des cas, l'ampleur, pour ne pas dire la lourdeur, de la tâche décourage généralement les chercheurs à entreprendre un dépouillement et une identification systématiques des sources d'une compilation⁸²⁵. Les moyens déployés sont nombreux et fastidieux, et les résultats au bout d'une telle démarche ne sont pas garantis et se révèlent même la plupart du temps infructueux⁸²⁶.

Dans les cas heureux où le chercheur parvient à identifier une source⁸²⁷, il reste encore à déterminer la version voire l'exemplaire utilisé(e) par l'auteur-compilateur. En outre, les résultats de ces investigations sont voués à être provisoires puisque ceux-ci reposent sur l'état actuel de nos connaissances relatives à la tradition et à l'histoire du texte, à l'étude des manuscrits dans lesquels ce dernier est conservé⁸²⁸.

Ainsi, pour identifier les sources d'une œuvre, le chercheur dispose principalement de deux moyens⁸²⁹ : d'une part, les renseignements fournis par l'auteur lui-même ; d'autre part, le résultat issu de la confrontation textuelle entre l'œuvre et ses hypotextes supposés. Toutefois, ces deux voies d'accès aux modèles de l'auteur rencontrent un certain nombre de limites.

D'abord, les indications même de l'auteur ne sont pas toujours véridiques mais peuvent renvoyer à des allégations fallacieuses ou fabuleuses, à un *topos*, ou à une revendication d'*auctoritas*

⁸²⁵ Ainsi que l'on peut s'en rendre compte avec le témoignage d'Alain Boureau : « Jacques de Voragine a-t-il fait œuvre de copiste, de compilateur ou d'auteur ? Une réponse sûre à cette question implique un repérage rigoureux des sources. Un tel travail paraît à peu près impossible, car il exigerait le dépouillement systématique et minutieux d'énormes matériaux [...] » (Alain BOUREAU, *La légende dorée. Le système narratif de Jacques de Voragine († 1298)*, *Op. cit.*, p. 86).

⁸²⁶ De nombreux problèmes rencontrés en matière d'identification des sources, ainsi que les outils pour les pallier, ont été présentés pour différents domaines (Bible, droit, hagiographie, proverbes, fables, contes, poésie, encyclopédies, iconographie, etc.) par Jacques BERLIOZ e. a., *Identifier sources et citations*, Turnhout, Brepols, 1994 (*L'atelier du médiéviste*, 1).

⁸²⁷ Quelques cas heureux et exceptionnels méritent d'être mentionnés, tels que l'identification du ms. de Valère Maxime utilisé par Christine de Pizan pour la rédaction du *Livre du Chemin de long Estude* : Didier LECHAT, « L'utilisation par Christine de Pizan de la traduction de Valère Maxime par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse, dans *Le Livre du Chemin de long Estude* », dans Eric HICKS, Diego GONZALES et Philippe SIMON (éd.), *Au Champ des écritures. III^e Colloque international sur Christine de Pizan*, Paris, Champion, 2000, p. 175-196.

⁸²⁸ Concernant les limites d'une démarche d'identification des sources due à la mouvance de la tradition, voir : Géraldine VEYSSEYRE, « Aux sources du *Livre des propriétés des choses* : quel(s) manuscrit(s) latin(s) Jean Corbechon a-t-il traduit(s) ? », dans *Op. cit.*

⁸²⁹ Ils sont investis par les historiens du texte, amenés à décortiquer les différentes couches de stratification d'une œuvre donnée : voir par exemple Franck COLLARD, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, *Op. cit.* ; Isabelle GUYOT-BACHY, *Le Memoriale historiarum de Jean de Saint-Victor*, *Op. cit.* ; Anne-Marie LAMARRIGUE, *Bernard Gui (1261-1331). Un historien et sa méthode*, *Op. cit.*

non fondée⁸³⁰. Ces discours ne sont parfois pas à attribuer à l'auteur, mais au texte-source lui-même. La superposition entre modèle déclaré par l'auteur médiéval et modèle réel identifié par le critique moderne est donc loin d'aller de soi.

Dans ce sillage, les sources intermédiaires ou les versions dérivées des textes faisant autorité sont la plupart du temps évacuées dans les discours de revendication des compilateurs⁸³¹. Or l'on sait combien les deux derniers siècles du Moyen Âge ont donné lieu à un foisonnement de réécritures, entraînant des emprunts réciproques et successifs et, partant, la difficulté à les démêler.

Il en va de même pour l'utilisation des recueils, anthologies ou florilèges⁸³² : de nombreux récits ou citations y sont puisés, sans que la consultation de ces instruments de travail de nature généraliste ne laisse de trace⁸³³. Les auteurs-compilateurs ont tendance à citer l'auteur de la citation plutôt qu'à signaler le lieu où ils l'ont déniché. Dans ces cas-là, c'est une approche du fait manuscrit plutôt qu'une logique d'œuvre qu'il conviendrait de privilégier, étant donné que la réalité de l'écrit médiéval se définit par une absence de recouvrement entre contenu et contenant. L'incessante quête des sources, que le philologue place volontiers aux origines (principalement les auteurs anciens et patristiques) tend, comme le signale Anne Salamon, à masquer les rapports de filiation avérée entre des textes chronologiquement et linguistiquement plus proches :

Les jeux complexes de citations explicites ou au contraire d'effacement des frontières textuelles entre les textes compilés conduit souvent le philologue moderne à remonter trop loin dans les traditions textuelles pour identifier des sources anciennes, souvent latines, faisant de certains auteurs de véritables érudits ayant à leur disposition de vastes bibliothèques. L'image construite par la critique de la culture et des habitudes des auteurs peut se trouver profondément altérée, par rapport à la réalité. Face aux compilations du XV^e siècle, il est dangereux de négliger des textes en langue vernaculaires dont les pratiques textuelles médiévales révèlent, paradoxalement, une autorité silencieuse⁸³⁴.

⁸³⁰ Voir à cet égard Giovanni BORRIERO, « Le 'topos du livre-source' entre supercherie et catastrophe », dans *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*, Op. cit., vol. 1, p. 397-431, qui signale que l'absence de modèle identifié s'explique par trois motifs principaux, à savoir la disparition de la source, l'impossibilité d'identifier ou de retrouver la source, l'invention du traducteur-auteur-compilateur. Voir aussi les contributions du volume suivant : Claudio GALDERISI et Jean-Jacques VINCENSINI (éd.), *La fabrique de la traduction : du topos du livre source à la traduction empêchée*, Op. cit.

⁸³¹ L'identification des hypotextes est particulièrement délicate dans le cas des sources généralistes, des versions intermédiaires ou des réécritures abrégées. Cette difficulté a été pointée notamment dans les travaux suivants : Marie-Louise AUGER, « Une source peut en cacher une autre. L'exemple des *Grandes croniques de Bretagne* d'Alain Bouchart », dans Caroline BOURLET et Annie DUFOUR (éd.), *L'écrit dans la société médiévale. Divers aspects de sa pratique du XI^e au XV^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 1991, p. 269-274 ; Franck COLLARD, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, Op. cit., en particulier p. 113-114 et p. 177-178 ; Giovanni PALUMBO, « La Chanson de Roland dans les *Chroniques et conquestes de Charlemaine* : le problème des sources », dans *Le Moyen Français*, n°57-58, 2005, p. 291-314.

⁸³² Voir par exemple l'étude qu'a menée Marie-Anne POLO DE BEAULIEU, « Présence de la *Légende dorée* dans les recueils d'exempla : Citations, textes et réécritures », dans Op. cit.

⁸³³ Comme l'a exprimé Louis Hebert dans d'autres termes : « Deux textes peuvent sembler entretenir une relation d'intertextualité directe, mais en réalité ils puisent, tous deux, éventuellement en s'ignorant l'un l'autre, à un troisième texte que l'analyste ignore ou encore dans un même réservoir des formes disponibles plutôt anonymes (non attachées à un auteur en particulier) et anopératives (non attachées à une œuvre en particulier) [...] » (Louis HÉBERT, *L'Analyse des textes littéraires. Une méthodologie complète*, Paris, Classiques Garnier, 2014 (Dictionnaires et synthèses, 5), p. 69).

⁸³⁴ Anne SALAMON, « Le *Traicté des Neuf Preux* de Sébastien Mamerot : gérer l'autorité dans une compilation au second degré », dans *Memini*, n°21, 2017, [en ligne], <http://journals.openedition.org/memini/881> (page consultée le 31 décembre 2019).

Ensuite, l'état de la documentation ne nous permet pas toujours de dépouiller avec complétude les sources potentielles de l'auteur ou même simplement d'en prendre connaissance⁸³⁵. Rares sont les traditions textuelles bien documentées ou seulement mises au jour, sans parler de la raréfaction des éditions de textes. À cela, il faut aussi prendre en considération le silence de la tradition et les aléas de conservation des documents : tout un pan de la production littéraire médiévale n'est sans doute pas parvenu jusqu'à nous. C'est ce qu'on pourrait appeler les « textes fantômes » selon l'appellation de Michel Charles, à savoir la palette des textes possibles, à l'état virtuel⁸³⁶. Cependant, comme l'avance Michael Riffaterre, importe peut-être moins l'identification exacte de la source que la reconnaissance même du phénomène :

[...] l'accident historique qu'est la perte de l'intertexte ne saurait entraîner l'arrêt complet du mécanisme intertextuel, car ce qui le déclenche, c'est la perception dans le texte de la trace de l'intertexte. Or cette trace consiste en des anomalies intratextuelles : une obscurité, un tour de phrase inexplicable par le seul contexte, une faute par rapport à la norme que constitue l'idiolecte du texte⁸³⁷.

Enfin, il s'avère parfois impossible de démontrer le recours, qu'on croit pourtant manifeste, à une source : le relevé de traits partagés entre deux textes s'explique parfois par l'utilisation d'une source intermédiaire commune non identifiée ou simplement par une matière similaire. En effet, comparer deux textes ayant le même objet amène nécessairement à trouver des parallélismes, tout particulièrement pour les textes historiographiques dont la trame narrative est dictée par la chronologie des événements. Par ailleurs, il ne faut pas non plus sous-estimer la culture générale des auteurs, puisée dans un vaste héritage historique et littéraire, susceptible d'expliquer la proximité entre des textes.

L'existence de points de contact ou de convergence entre deux textes ne suffit donc pas à supputer un rapport direct de parenté. C'est pourquoi, dans cette démarche de la quête des sources, nous préconisons l'établissement d'une différenciation entre une filiation directe et un « cousinage thématique »⁸³⁸, une simple « complicité des mots »⁸³⁹, entre l'emprunt d'une séquence⁸⁴⁰ narrative continue présentant une véritable identité textuelle, qui puisse être précisément identifiée et localisée (autrement dit, la lettre du texte), et celui d'un thème, d'un motif ou d'un schéma narratif (à savoir la diégèse).

⁸³⁵ Si des outils d'identification de sources existent (voir Jacques BERLIOZ, *Identifier sources et citations*, *Op. cit.*), les démarches restent impressionnistes, et certains corpus (par exemple patristiques, hagiographiques, liturgiques, juridiques, proverbiaux, bestiaires) sont mieux renseignés que d'autres. Il n'existe pas encore, à ce jour et à notre connaissance, un catalogue général ou une base de données répertoriant l'ensemble des citations connues, latines et vernaculaires, par auteur, par période et par genre de textes.

⁸³⁶ Voir Michel CHARLES, *Introduction à l'étude des textes*, Paris, Le Seuil, 1995 ; Marc ESCOLA (éd.), *Théorie des textes possibles*, Amsterdam, Rodopi, 2012.

⁸³⁷ Michael RIFFATERRE, « L'Intertexte inconnu », dans *Littérature*, n°XLI, 1981, p. 4-7 ; Arthur George RIGG, « The long or the short of it ? Amplification or Abreviation? », dans *Op. cit.*

⁸³⁸ La locution est empruntée à Pierre COURROUX, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XV^e siècle)*, *Op. cit.*, p. 330.

⁸³⁹ Isabelle GUYOT-BACHY, « Les prologues du *Memoriale Historiarum* de Jean de Saint-Victor », dans *Journal des savants*, n°2, 1993, p. 235-254, p. 240.

⁸⁴⁰ Au sens où l'entend Barthes, à savoir des « noyaux, unis entre eux par une relation de solidarité » (Roland BARTHES, « Introduction à l'analyse structurale des récits », dans *Poétique du récit*, Paris, Seuil, 1977, p. 7-58, p. 29).

Dans le cas de la *Fleur des histoires*, la critique a tendance à brandir des sources qui incarnent des textes à succès et sonnent comme des évidences pour une histoire universelle du XV^e siècle (*l'Histoire ancienne*, le *Miroir historial*, les *Grandes Chroniques de France*, etc.), sans que ces déclarations hâtives et approximatives ne soient étayées par un travail de critique textuelle⁸⁴¹. Néanmoins, l'établissement des sources de Jean Mansel a été tenté – non sans aplomb mais aussitôt avec découragement – par Guy de Poerck et Nathalie Borel, deux figures éminentes pour l'étude de la tradition manuscrite et pour l'édition partielle de ce texte. Ils avaient, chacun à leur tour, annoncé leur souhait d'entreprendre un tel travail d'investigation⁸⁴², mais ce dernier a été rapidement abandonné pour des raisons principalement matérielles.

La compilation d'histoire universelle de Jean Mansel couvre des matières, des périodes chronologiques, des étendues géographiques très vastes, conservées dans des traditions multiples et foisonnantes. La grande majorité des sources de Jean Mansel ont connu une diffusion et une tradition textuelle indépendantes de la *Fleur des histoires*. C'est pourquoi, chaque étude de cas nécessite de déployer un certain nombre de démarches préliminaires d'appréhension de la tradition textuelle d'une source donnée avant de pouvoir déterminer la version utilisée par Jean Mansel. Ce travail d'envergure nécessiterait dans l'idéal une équipe de plusieurs chercheurs spécialistes de chaque texte susceptible d'avoir été une source pour Jean Mansel.

En attendant l'émergence d'initiatives collaboratives, nous avons commencé seule ce travail d'investigation dans le cadre de notre thèse. Bien entendu, vouloir appréhender de façon exhaustive l'ensemble des sources utilisées par un auteur relève d'un mirage. Si une telle opération est d'emblée vouée à l'impossible, elle ne devrait pas pour autant nous empêcher d'approcher le laboratoire d'écriture d'un auteur-compileur médiéval.

Concrètement, nous n'avons mis à l'écart aucune partie de la compilation de Jean Mansel, mais certaines matières ont bénéficié d'un meilleur éclairage, notamment celles issues de sources contemporaines à l'auteur, selon la disponibilité des matériaux et selon parfois aussi le hasard de nos trouvailles. Comme déjà signalé, la *Fleur des histoires* est encore inédite à ce jour, et une grande partie de ses textes-sources présumés le sont également. Nous avons donc travaillé avec des matériaux textuels susceptibles de devenir rapidement obsolètes, une fois que l'étude de la tradition manuscrite de ces textes et leur édition auront été entreprises par des chercheurs et éditeurs.

⁸⁴¹ À l'exception de l'analyse philologique ponctuelle menée par Géraldine VEYSSEYRE, « La *Fleur des histoires* de Jean Mansel, une réception de Tite-Live à travers la traduction de Pierre Bersuire », dans *Op. cit.* Le constat que nous posons dépasse d'ailleurs le cas de la *Fleur des histoires* : voir par exemple l'identification des sources des *Croniques et conquestes de Charlemaine* effectuée par Valérie GUYEN-CROQUEZ, *Tradition et originalité dans les Croniques et conquestes de Charlemaine de David Aubert*, *Op. cit.*, p. 49-68.

⁸⁴² Nathalie BOREL, *La version en trois livres de la "Fleur des histoires" de Jean Mansel*, *Op. cit.*, t. I, p. 9 ; Guy DE POERCK, « Un nouveau manuscrit de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel », dans *Op. cit.*, p. 261 [note 1].

2. Tentative d'identification et typologie des sources de la *Fleur des histoires*

Au vu de l'ampleur de notre enquête – pour ne pas parler de quête –, pour chaque source de la compilation, nous avons cherché à conjuguer trois facteurs pour guider nos investigations : (1) l'actualité de la recherche, (2) la pertinence à utiliser telle édition ou tel manuscrit selon la qualité de leurs leçons (à partir des recherches existantes) ; (3) la disponibilité et l'accès facilité aux sources lorsque les éditions d'un texte sont inexistantes.

Pour des raisons de faisabilité, le niveau d'identification est celui des principales matières contenues au sein de chaque livre, et non les chapitres pris individuellement et analysés successivement (à titre indicatif, la rédaction brève comprend plus de 800 chapitres, et la rédaction longue 1600 chapitres), à moins que l'on soit invité à repérer et identifier une source différente de l'ensemble auquel le chapitre est intégré par l'un ou l'autre indice (mention explicite d'une autre source utilisée, changement de discours ou de registre, personnage ou motif peu ordinaire, etc.). Par « matière », nous entendons un agglomérat de chapitres consacré à un personnage, un événement, une période, un espace donné.

Les sources identifiées seront classées au sein d'une typologie distinguant, d'une part, les sources non historiographiques et, d'autre part les sources historiographiques. La première catégorie est elle-même déclinée sous plusieurs types de texte (bibliques, doctrinaires, liturgiques, hagiographiques, scientifiques, historiographiques) ; la seconde sous plusieurs matières (Antiquité, France, Bourgogne). En annexe 5 de notre thèse, de façon plus détaillée que les pages qui suivent, le lecteur trouvera la présentation de chacune des sources identifiées selon le modèle suivant ; chaque entrée y sera renseignée en fonction des informations dont on dispose et seulement si celle-ci se révèle pertinente pour notre propos :

Source identifiée :

Intervenant(s) :

Langue :

Forme :

Date :

Manuscrit(s) :

Édition(s) utilisée(s) : /

Bibliographie :

Selon les cas en présence, le degré de précision de la démarche d'identification est variable : tantôt il s'agit de la matière, tantôt de l'œuvre, tantôt de la version utilisée par Jean Mansel. Il n'existe pas de cas où nous sommes parvenue à identifier l'exemplaire que le compilateur avait eu sous les yeux. Devant chaque source, nous utilisons le code suivant pour signifier le degré de certitude de l'utilisation de la source par Jean Mansel :

* : influence possible mais diffuse et non déterminée

** : influence certaine mais à déterminer et localiser

*** : utilisation assurée et localisée

Toute compilation renvoie à une structure et à un fonctionnement de type rhizomique, qui s'abreuve à une prolifération de racines, dont il est difficile de rendre compte aussi bien quantitativement que qualitativement. Comme le souligne Jean-Claude Mühlethaler, « on n'a pas nécessairement un seul père en littérature, et la recherche d'un prototype et d'une filiation unique risque d'être un leurre : les lois de la biologie ne se laissent pas transposer telles quelles aux mouvances de l'écriture, médiévale ou non »⁸⁴³. La complexité de ces différentes couches, la manière dont elles se superposent et dont chacune est formée rendent leur restitution délicate.

Comme Franck Collard l'a souligné au travers de considérations plus développées, la marge d'erreur et d'incertitude existe, et il serait vain de chercher à la dissimuler⁸⁴⁴. Or c'est la tentative et la démarche qui, souvent, importent davantage que les résultats obtenus. C'est pourquoi, le deuil d'une appréhension exhaustive des sources et la conscience du caractère provisoire des investigations menées devraient encourager les chercheurs à avancer – même si cela signifie à pas comptés et par tâtonnements – pour ainsi mettre à disposition de la communauté scientifique des matériaux d'étude susceptibles d'être exploités et révisés par d'autres.

Le travail d'identification des hypotextes est donc résolument et nécessairement hypothétique. Le résultat de ces pages doit donc être considéré comme une synthèse reconstruite de ce rhizome. Les résultats de nos recherches sur les sources de Jean Mansel seront présentés dans une typologie des types de textes. Cette dernière doit être utilisée de façon indicative car elle est moins représentative des sources employées par le compilateur dans leur exhaustivité que des sources que nos recherches ont permis d'identifier. Elle constitue donc plutôt un aperçu – ni figé ni complet – de l'éventail des sources d'une compilation historique de la fin du Moyen Âge.

⁸⁴³ Jean-Claude MÜHLETHALER, « Du *Decameron* à la *Cité des Dames* de Christine de Pizan : modèle hagiographique et réécriture au féminin », dans Luciano ROSSI e. a. (éd.) *La Circulation des nouvelles au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 253-274, p. 266.

⁸⁴⁴ Franck COLLARD, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, *Op. cit.*, p. 113-114.

I. SOURCES NON HISTORIOGRAPHIQUES

(a) Sources bibliques et exégétiques

(1)

Source identifiée : ****Bible historiale*, traduction glosée de l'*Historia scolastica* et de la *Vulgate* de Jérôme

Intervenant(s) : Pierre Comestor (source) ; saint Jérôme (source) ; Guiart des Moulins (auteur-traducteur)

Langue : français

Forme : prose

Date : 1291-1295

(2)

Source identifiée : **Bible*

Intervenant(s) : Raoul de Presles (traducteur)

Langue : français

Forme : prose

Date : 1375-1380 ou 1382

(3)

Source identifiée : **Traduction de la *Vita Christi*

Intervenant(s) : Ludolphe de Saxe (auteur) ; Jean Mansel (traducteur-auteur⁸⁴⁵)

Langue : français

Forme : prose

Date : XV^e siècle (deuxième moitié)

(b) Sources doctrinaires et théologiques

(4)

Source identifiée : ***Traduction des *Dialogi de vita et miraculis patrum italicorum* de saint Grégoire (livres I, III et IV⁸⁴⁶)

Intervenant(s) : Jean Mansel (traducteur ?)⁸⁴⁷

Langue : français

Forme : prose

Date : VI^e siècle (texte latin) – XV^e siècle (traduction)

⁸⁴⁵ La critique considère que Jean Mansel n'est pas à proprement parler le traducteur de la *Vita Christi* de Ludolphe le Saxe : « On attribue encore à Jean Mansel une *Vie de Jésus-Crist* en français ; ce n'est pas une traduction du texte latin de Ludolphe le Saxe, comme on l'a écrit, mais une adaptation qui abrège et modifie le texte latin, en suivant un plan particulier, et augmentée à la fin d'un supplément original. » (Guy DE POERCK et Gillette TYL-LABORY, « Jean Mansel », dans *Op. cit.*, p. 815, col. a). Voir aussi les trois articles d'Eugenio Burgio déjà cités à propos de la présence de la matière de la *Vita Christi* dans la *Fleur des histoires*, qui aurait en réalité connu deux rédactions différentes (Eugenio BURGIO, « La *Vita Christi* di Jean Mansel e la letteratura religiosa al tempo di Filippo il Buono di Borgogna », dans *Op. cit.*, p. 142).

⁸⁴⁶ Le livre II portant sur la vie et les miracles de saint Benoît n'est pas repris car « pour ce que histoire est touchee cy dessus en l'histoire des saints sur B ».

⁸⁴⁷ Concernant la caractérisation de la réécriture qu'en fit Jean Mansel, voir Eugenio BURGIO, « Schede bibliografiche sulla tradizione delle versioni antico-francesi dei 'Dialogi' di Gregorio Magno », dans *Op. cit.*, p. 124-125.

(c) Sources hagiographiques

(5)

Source identifiée : ***Traduction de la *Legenda aurea* dans le *Miroir Historial*

Intervenant(s) : Jacques de Voragine (auteur) ; Jean de Vignay (traducteur)

Langue : français

Forme : prose

Date : 1348 (*terminus ante quem*, sur la base du colophon du ms. Paris, BnF, fr. 24)

(d) Sources de dévotion et de piété

(6)

Source identifiée : ****Vie et Miracles de Nostre Dame* (voir étude de cas 1 du chapitre 7)

Intervenant(s) : Jean Miélot

Langue : français

Forme : prose

Date : 1456

(7)

Source identifiée : ***Traduction de l'*Alphabetum Narrationum*

Intervenant(s) : Arnold de Liège appelé aussi de Seraing (auteur) ; Jean Mansel (traducteur ?)

Langue : français

Forme : prose

Date : 1297-1308 (texte latin) – XV^e siècle (traduction)

Manuscrit(s) : /

(8)

Source identifiée : ****Histoire de Griseldis* (version abrégée de la deuxième traduction en prose issue du récit de Pétrarque de 1374)

Intervenant(s) : anonyme

Langue : français

Forme : prose

Date : avant 1420

(9)

Source identifiée : **Ami et Amiles* (version non identifiée ; voir étude de cas 3 du chapitre 7)

Intervenant(s) : anonyme

Langue : français

Forme : prose

Date : XIII^e-XV^e siècle

(10)

Source identifiée : **Breviloquium de quatuor virtutibus antiquorum principum et philosophorum* (identification du texte, mais non de la version utilisée)

Intervenant(s) : John of Wales/Jean de Galles (auteur)

Langue : latin

Forme : prose

Date : 1265-1269

II. SOURCES HISTORIOGRAPHIQUES

(a) Matière antique

(11)

Source identifiée : **De excidio Troiæ historia* ou le *Roman de Troie* en prose (?)

Intervenant(s) : Darès le Phrygien ou anonyme (auteur) (?)

Langue : latin ou français

Forme : vers

Date : Antiquité ou XIII^e siècle (?)

(12)

Source identifiée : ***Histoire ancienne jusqu'à César*

Intervenant(s) : attribuée à Wauchier de Denain (auteur)

Langue : français

Forme : prose avec quelques rares passages en vers

Date : 1208-1213 (première rédaction) ; 1360-1370 (deuxième rédaction)

(13)

Source identifiée : ****Faits des Romains*

Intervenant(s) : anonyme (traducteur)

Langue : français

Forme : prose

Date : 1213-1214

(14)

Source identifiée : ***Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*⁸⁴⁸

Intervenant(s) : anonyme

Langue : français

Forme : prose

Date : 1278-1281 (première rédaction) ; avant 1284 (deuxième rédaction)

(15)

Source identifiée : *** Traduction de l'*Ab Urbe condita*

Intervenant(s) : Tite-Live (auteur) ; Pierre Bersuire (traducteur)

Langue : français

Forme : prose

Date : 1354-1356

(16)

Source identifiée : ***De bello punico*

Intervenant(s) : Leonardo Bruni d'Arezzo (auteur) ; Jean le Bègue (traducteur)

Langue : français

⁸⁴⁸ L'œuvre constitue la synthèse de l'*Histoire ancienne* dans sa première rédaction et des *Faits des Romains*, qui sera à son tour réutilisée dans la troisième rédaction de l'*Histoire ancienne* (Catherine CROIZY-NAQUET, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle. L'« Histoire ancienne jusqu'à César » et les « Faits des Romains »*, Paris, Champion, 1999 (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge, 53), p. 12).

Forme : prose

Date : 1445

(17)

Source identifiée : ****Trésor des histoires*

Intervenant(s) : anonyme⁸⁴⁹

Langue : français

Forme : prose

Date : début XV^e siècle

(18)

Source identifiée : **Traduction de l'*Historia destructionis Troiae* (troisième traduction, version C)

Intervenant(s) : Guido delle Colonne (auteur) ; anonyme de la cour de Bourgogne (traducteur)

Langue : français

Forme : prose

Date : XIII^e siècle (texte latin) – XV^e siècle (traduction française)

(19)

Source identifiée : ****Histoires romaines*⁸⁵⁰

Intervenant(s) : Jean Mansel (auteur)

Langue : français

Forme : prose

Date : 1454

(20)

Source identifiée : ****Livre du fort Hercule* (voir annexe 6)

Intervenant(s) : Raoul Lefèvre (auteur)

Langue : français

Forme : prose

Date : vers 1460

(21)

Source identifiée : ****Livre de Jason* (voir annexe 6)

Intervenant(s) : Raoul Lefèvre (auteur)

Langue : français

Forme : prose

Date : vers 1460

(22)

Source identifiée : ****Recueil des histoires troyennes* (voir annexe 6)

Intervenant(s) : Raoul Lefèvre (auteur)

Langue : français

Forme : prose

Date : 1464-1465

⁸⁴⁹ Godfried Croenen entrevoit Guillebert de Mets (XV^e siècle) comme possible auteur de cette compilation.

⁸⁵⁰ Jean Mansel reprend non sans remaniements sa matière, fondée sur d'autres sources mentionnées ici.

(23)

Source identifiée : ****Faits et conquestes d'Alexandre le Grand*

Intervenant(s) : Jean Wauquelin (auteur)

Langue : français

Forme : prose

Date : 1448

(b) Matière de France

(24)

Source identifiée : ***Miroir Historial*

Intervenant(s) : Vincent de Beauvais (auteur) ; Jean de Vignay (traducteur)

Langue : français

Forme : prose

Date : vers 1320-1330

(25)

Source identifiée : ****Grande Chronique de Normandie*⁸⁵¹

Intervenant(s) : anonyme

Langue : français

Forme : prose

Date : vers 1350

(26)

Source identifiée : ***Réécriture dérivée de l'*Abrégé Paulin Paris*, qui lui-même constitue une réécriture des *Grandes Chroniques de France* (voir étude de cas 5 du chapitre 7)

Intervenant(s) : anonyme

Langue : français

Forme : prose

Date : première moitié du XV^e siècle

(c) Matière de Bourgogne

(27)

Source identifiée : ****Histoire de Gérard de Roussillon* (voir étude de cas 6 du chapitre 7)

Intervenant(s) : Jean Wauquelin

Langue : français

Forme : prose

Date : juin 1447

(28)

Source identifiée : ****Chroniques de Hainaut*, dérivées des *Annales Hannoniae sive chronica illustrium principum Hannoniae ab initio rerum usque ad annum Christi 1390* (voir étude de cas 4 du chapitre 7)

Intervenant(s) : Jacques de Guise (auteur) ; Jean Wauquelin (traducteur)

Langue : français

Forme : prose

⁸⁵¹ Notamment pour les passages ponctuels consacrés au premier duc Rou, ou à Jean II de France et duc de Normandie.

Date : 1447/1448-1453

(29)

Source identifiée : ** Version abrégée de la *Chronique normande du XIV^e siècle*

Intervenant(s) : anonyme

Langue : français

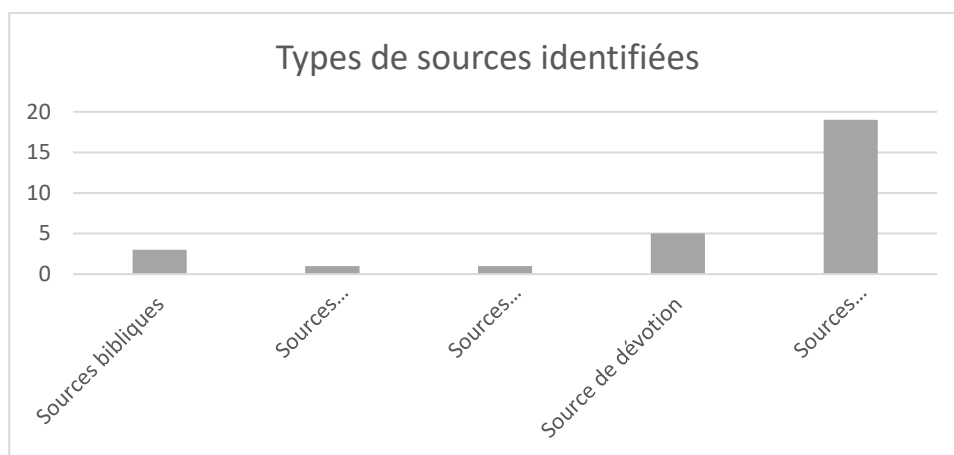
Forme : prose

Date : XV^e siècle

L'ensemble des sources identifiées au cours de ces pages constitue la bibliothèque « imaginaire » de Jean Mansel⁸⁵². Interrogeons-nous, à présent, sur les tendances prises par cette dernière.

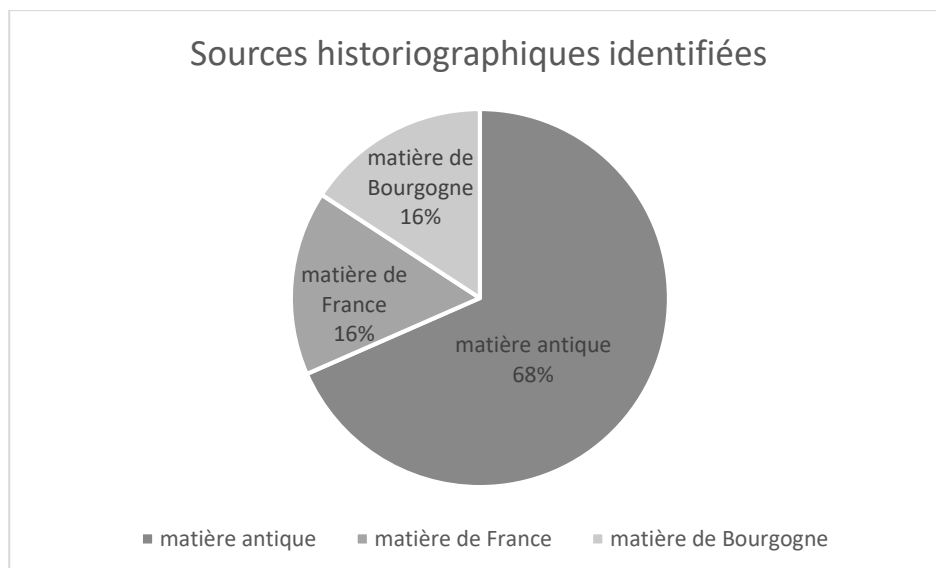
Tout d'abord, la compilation d'histoire universelle de Jean Mansel s'appuie strictement sur des sources livresques, comme l'exige d'ailleurs la tradition de toute entreprise d'histoire générale au Moyen Âge. En tout cas, le compilateur n'évoque ni témoignages oraux par des personnages dignes de foi ni le fait de ses propres observations.

Concernant le type des sources identifiées⁸⁵³, pas moins de onze textes non historiographiques (dont trois bibliques, une doctrinaire, une hagiographique, cinq de dévotion, une encyclopédique) et dix-neuf textes historiographiques composent la compilation de Jean Mansel. Parmi les sources historiques, treize portent sur la matière antique, trois sur la matière de France et trois sur la matière de Bourgogne.

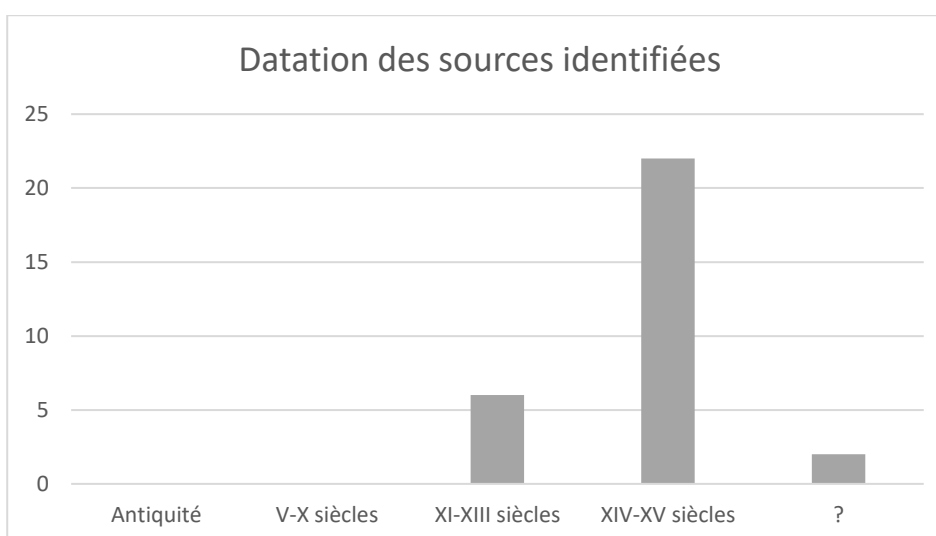


⁸⁵² Par contraste avec les bibliothèques « historiques » réelles, localisées et attestées par les sources documentaires ou archéologiques, sur lesquelles nous reviendrons ci-après (Tania VAN HEMELRYCK, « La bibliothèque médiévale dans les livres. Entre fantasme et réalité », dans Ludmilla EVDOKIMOVA et Victoria SMIRNOVA (éd.), *L'Oeuvre littéraire du Moyen Âge aux yeux de l'historien et du philologue*, *Op. cit.*, p. 293-305).

⁸⁵³ Nous parlons ici de sources identifiées et non de sources employées par Jean Mansel car la part que se dispute chaque type de texte est en partie déterminée par les recherches effectuées ; en l'occurrence, nous avons davantage focalisé notre attention sur les matières historiographiques de la compilation plutôt que sur les matières religieuses.

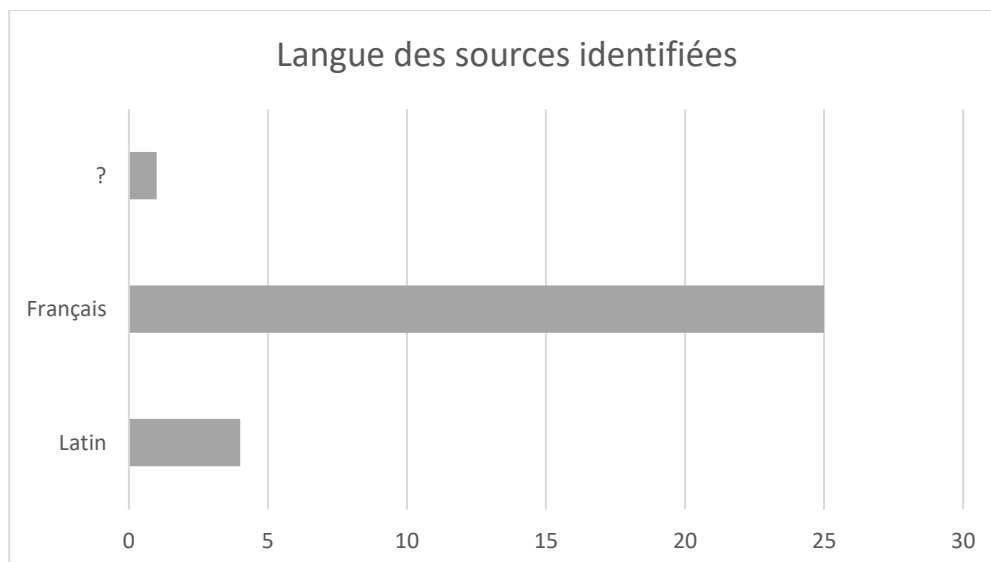


Ensuite, il est frappant de constater que les sources auxquelles recourt Jean Mansel datent majoritairement de la fin du Moyen Âge, et un certain nombre d'entre elles lui sont même contemporaines. La recours plus fréquent aux sources produites à la fin du Moyen Âge doit notamment s'expliquer par des critères de disponibilité et d'accès facilité à ces écrits⁸⁵⁴.



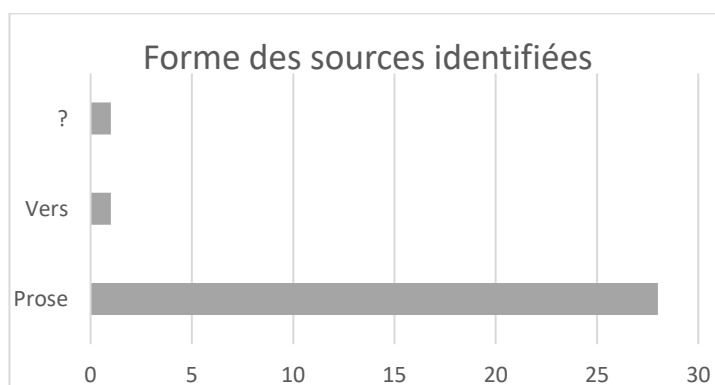
Dans ce sillage, Jean Mansel privilégie nettement les traductions vernaculaires aux sources latines :

⁸⁵⁴ Voir cette hypothèse partagée par Kathy Krause à propos des mss-recueils contenant le *Roman de la Violette* et d'autres pièces : Kathy KRAUSE, « Géographie et héritage : les manuscrits du *Roman de la Violette* », dans *Babel*, n°16, 2007, p. 81-89, p. 86-87.



La sur-représentation du français pourrait s'expliquer par deux facteurs : soit un manque de compétences linguistiques de la part de Jean Mansel⁸⁵⁵, soit un accès facilité et plus répandu à des versions françaises dans le milieu dans lequel il évolue, à savoir la cour de Bourgogne au XV^e siècle. Alors que le latin reste le véhicule privilégié du savoir (universitaire et ecclésiastique), la librairie ducale et les collections des personnages éminents de la cour sont pour une grande part constituées de textes français⁸⁵⁶.

Outre la question linguistique, s'agissant de la forme, on constate que Mansel opte préférentiellement pour les versions en prose plutôt qu'en vers. Le choix de la prose n'en est peut-être pas réellement un, dans la mesure où les sources identifiées ne sont attestées que dans des versions en prose, ou alors ont davantage été diffusées en prose qu'en vers.



⁸⁵⁵ Comme l'a démontré Géraldine Veyseyre dans son analyse de certains extraits tirés des *Histoires romaines* : « La Fleur des histoires de Jean Mansel, une réception de Tite-Live à travers la traduction de Pierre Bersuire », dans *Op. cit.*

⁸⁵⁶ Céline VAN HOOREBEECK, *Libres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 78 et suiv. ; Hanno WIJSMAN, *Luxury Bound*, *Op. cit.*, p. 96-100.

Enfin, il nous faut également souligner qu'un certain nombre de sources (celles relatives à la matière antique) ont circulé dans un même contexte de diffusion manuscrite : par exemple, l'*Histoire ancienne jusqu'à César* côtoie *Li faits des Romains*, et la *Chronique dite de Baudouin d'Aesnes* se trouve très souvent copiée avec l'*Historia destructionis Troiae de Guido delle Colonne* dans des compilations historiques ou des recueils de textes historiographiques⁸⁵⁷.

Ainsi, la *Fleur des histoires* peut être considérée comme une bibliothèque en réduction du savoir historique de la fin du Moyen Âge. Elle rassemble aussi bien des textes à succès (la Bible, l'*Histoire ancienne*, le *Miroir historial*, le *Traité des provinces du monde*, etc.), souvent dans leur version la plus communément diffusée, que des textes ayant connu une diffusion beaucoup plus limitée, notamment ceux produits dans le milieu bourguignon (le *Recueil des histoires de Troyes*, l'*Histoire de Jason*, l'*Histoire d'Hercule* de Raoul Lefèvre, le *Girart de Roussillon* de Jean Wauquelin). À ce titre, la compilation de Jean Mansel constitue un condensé des lectures historiques de la fin du Moyen Âge.

⁸⁵⁷ Voir Catherine CROIZY-NAQUET, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle. L'« Histoire ancienne jusqu'à César » et les « Faits des Romains »*, *Op. cit.* ; Marc-René JUNG, *La légende de Troie en France au Moyen Âge*, *Op. cit.*

3. Conditions, lieux et matériaux de la documentation

Si le point précédent offrait un aperçu de la bibliothèque imaginaire d'un compilateur du XV^e siècle, il convient à présent de chercher auprès de quelles bibliothèques réelles Jean Mansel a puisé pour dénicher ses sources⁸⁵⁸.

Il est généralement admis dans la littérature que certains textes ont circulé et ont été diffusés de manière privilégiée en milieu bourguignon, voire mis à la disposition des auteurs par le duc de Bourgogne Philippe le Bon lui-même pour servir de sources et de modèles à leurs œuvres⁸⁵⁹. Toutefois, ces études, pour la plupart d'entre elles, se limitent à signaler l'existence de relations socioprofessionnelles entre les auteurs, postulant que de tels liens suffisent à prouver l'influence d'un auteur sur un autre, ou d'un texte sur un autre. Or, démontrer un rapport de filiation entre des textes relève d'une autre démarche, celle de la critique textuelle, qui vise à comparer, de façon synoptique, les hypotextes présumés et un hypertexte donné, avec les difficultés méthodologiques que cela pose, par ailleurs déjà mises en évidence dans le premier point de ce présent chapitre.

La démarche que nous avons adoptée dans le cadre de nos recherches doctorales prend le parti inverse : elle ne s'appuie pas sur des données sociohistoriques pour établir la possibilité d'une filiation textuelle et littéraire entre des auteurs, elle prend précisément pour point de départ le texte pour tenter de générer du sens par rapport au contexte. Par « contexte », nous entendons en particulier ici, d'une part, les pratiques sociales et de sociabilité en vigueur en milieu bourguignon à la fin du Moyen Âge et, d'autre part, les contraintes matérielles et les conditions d'accès et de consultation des livres pour les auteurs de ce même milieu.

L'étude des sources de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel, envisagée dans les pages précédentes, éclaire la documentation dont disposait le compilateur, par ailleurs fonctionnaire de l'administration ducale. D'une part, les résultats de ces précédentes investigations conduisent à interroger les conditions de consultation et d'accès aux sources par Jean Mansel, et notamment celles attestées dans la librairie ducale. D'autre part, le recours aux mêmes ressources documentaires par les auteurs de la cour de Bourgogne à la fin du Moyen Âge pose également la question de l'existence d'un réseau de relations entre ces auteurs au service du prince. Couplée au constat de la consommation des mêmes produits littéraires par des lecteurs issus de la noblesse bourguignonne (Clèves, Croÿ, Luxembourg, Lalaing, etc.), il s'agira de questionner plus largement l'existence d'une éventuelle communauté littéraire bourguignonne.

⁸⁵⁸ Voir Tania VAN HEMELRYCK, « La bibliothèque médiévale dans les livres. Entre fantasme et réalité », dans *Op. cit.*, p. 293-305.

⁸⁵⁹ Quelques témoignages sont cités *infra*.

3.1. La consultation de la librairie des ducs de Bourgogne : un mythe ?

« L'historien le plus doué n'aurait pu écrire une grande œuvre sans avoir accès à une riche bibliothèque. »⁸⁶⁰, tels sont les mots de Bernard Guenée pour introduire à l'étude de la documentation de l'historien. Si la consultation de sources livresques est indéniablement définitoire du travail de compilation effectué par Jean Mansel, les modalités d'accès à ces sources restent inconnues pour nous. Il ne touche aucun mot à ce propos dans son texte.

Si l'on examine les sources utilisées par Jean Mansel pour élaborer sa compilation d'histoire universelle, on remarque en réalité que la très grande majorité d'entre elles figurent en réalité sous un ou plusieurs exemplaires dans l'inventaire de la librairie ducale. C'est ainsi que pour les sources pour lesquelles nous avons constitué un dossier monographique⁸⁶¹, nous avons pu repérer leur attestation dans l'inventaire après-décès de 1467 de Philippe le Bon⁸⁶².

Pour les *Miracles de la Vierge Marie* composés par Jean Miélot, un exemplaire figurait dans la librairie ducale, sous l'item suivant de l'inventaire :

Ung autre livre en parchemin couvert d'ais noirs, intitulé | au dehors « La Vie et Miracles de Nostre Dame », commençant au | second feullet après la table « XXXIII ans » et au derrenier | feullet « feroie long a raconter » (item 4 de l'inventaire de 1467)⁸⁶³.

Ce volume a été identifié comme étant aujourd'hui le manuscrit Paris, BnF, fr. 9198, copié sur vélin et richement décoré. D'autres indices, tels que le frontispice et les tranches du manuscrit 9198, permettent d'associer ce manuscrit à l'exemplaire ducal.

Deux autres exemplaires, les deux manuscrits Paris, BnF, fr. 9199 et Oxford, BoL, Douce 374⁸⁶⁴, ont pu également être associés à l'item 2 de l'inventaire de 1467 et à l'item 114 de l'inventaire de 1487⁸⁶⁵.

Les *Grandes Chroniques de France*, quant à elles, figurent dans la collection de Philippe le Bon au nombre d'une douzaines d'exemplaires (les items 640 à 652, que nous ne reproduisons pas ici)⁸⁶⁶, dont certains ont pu être identifiés, tels que Bruxelles, KBR, 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; Paris, BARS., 5090 ; Paris, BARS., 5223 ; St Petersburg, National Library of Russia, Erm. fr. 88.

Les *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin, autre source de Jean Mansel, figure également sans surprise dans la librairie ducale, comme l'attestent deux items de l'inventaire de 1467 :

⁸⁶⁰ Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*, p. 109.

⁸⁶¹ Cf. chapitre 7.

⁸⁶² *Corpus catalogorum Belgii*, *Op. cit.*, vol. V : *Dukes of Burgundy*, p. 164-269.

⁸⁶³ *Ibid.*, p. 165.

⁸⁶⁴ D'après Léopold Delisle, le ms. d'Oxford aurait été le modèle de celui de Paris : les deux textes sont identiques, mis à part un décalage observé dans la table du ms. parisien et causé par le copiste qui recopia la table du ms. d'Oxford (Léopold DELISLE, « Les miracles de Notre-Dame. Rédaction en prose de Jean Miélot », dans *Op. cit.*, p. 39).

⁸⁶⁵ *Corpus catalogorum Belgii*, *Op. cit.*, vol. V : *Dukes of Burgundy*, p. 164 et p. 305.

⁸⁶⁶ *Corpus catalogorum Belgii*, *Op. cit.*, vol. V : *Dukes of Burgundy*, p. 244-246.

Ung livre en papier, escript a longue ligne, couvert de rouge et cloué, | intitulé au dehors « Le VIIIe livre des histoires des nobles princes de la | conté de Haynnaut », commençant ou second feuillet « warder et que ilz » | et au dernier « Alexandre demoura » (item 662) ;

Ung livre en parchemin, a deux coulompnes, couvert de cuir jaune, | a clouz reondz, intitulé au dehors « La seconde partie des histoires | des nobles princes de Haynnaut », commençant ou second feuillet aprez la table | « dillucidacion » et ou darnier « en cel an » (item 663)⁸⁶⁷.

Les exemplaires en question ont été identifiés comme étant les manuscrits Bruxelles, KBR, 10213-14 et Bruxelles, KBR, 9243.

Quant à l'*Histoire de Gérard de Roussillon*, l'inventaire de la librairie ducale donne à lire en tout quatre exemplaires du texte, dont certains ont pu être identifiés par les bibliographes⁸⁶⁸ :

Item 676. Girard de Roussillon, une version en alexandrins (Bruxelles, KBR, 11181)

Item 677. Histoire de Gérard de Roussillon, Jean Wauquelin

Item 678. Histoire de Gérard de Roussillon, Jean Wauquelin (Vienne, ONB, 2549)

Item 679. Girard de Roussillon, une version en alexandrins (Paris, BnF, fr. 15103)

Seuls les items 677 et 678 intéressent notre propos puisqu'ils renvoient à la version en prose de Jean Wauquelin, source de Mansel :

Un livre couvert de velours sur velours cramoisy, a clouz dorez, | intitulé « L'istoire de Gerard de Roucillon », commençant ou second | feuillet aprez la table « depuis la riviere » et ou dernier « que en sa vie » ;

Un livre couvert de velours sur velours noir, a groz clouz, | intitulé au dehors « L'istoire de Gerard de Roucillon », commençant | ou second feuillet aprez la table « souffrit en son tempz » et ou dernier | « nepoz suus »⁸⁶⁹.

Au-delà de ces six cas d'étude⁸⁷⁰, d'autres sources ayant pu être utilisées par Jean Mansel et identifiées par nos recherches sont attestées dans la collection du duc. Nous avons entrepris une confrontation de ces sources avec les différents items de l'inventaire de 1467. Nous fournissons ci-dessous au lecteur la liste des ouvrages susceptibles d'avoir servi au compilateur, et faisons mention, le cas échéant, de l'exemplaire manuscrit identifié⁸⁷¹ :

13. *C'est la vie d'aucuns sains et saintes*

17. *C'est le livre du dyalocque saint Gregoire*

42. *La vie, la passion et la resurrection de Jhesucrist*

98. *Croniques abreées* (attribuées à Baudouin d'Avesnes, et identifiées sous le ms. Bruxelles, KBR, 10432-10435)

105. *Les IIII vertus cardinales et l'estat de viellesse*

⁸⁶⁷ *Ibid.*, p. 247.

⁸⁶⁸ *Ibid.*, p. 248-249.

⁸⁶⁹ *Ibid.*, p. 248-249.

⁸⁷⁰ Ces différents cas feront l'objet d'une étude approfondie au chapitre 7.

⁸⁷¹ Cette liste n'est pas fermée puisque l'identification des sources de Jean Mansel reste encore à approfondir. Voir *Corpus catalogorum Belgii, Op. cit.*, vol. V : *Dukes of Burgundy*, p. 164 et suiv.

133. *Titius Livius en françois*
134. *C'est le livre de Titus Livius*
135. *C'est le livre de Titus Livius*
137. [...] *parlant des histoires rommaines, [...] IX livres de Titus Livius* (*Histoires romaines* de Jean Mansel, identifiées sous le ms. Paris, BARS., 5087)
138. *Le premier livre de Vallerus Maximius*
145. *C'est le livre de l'istoire de Troyes*
150. *Le premier livre du recoeil des histoires de Troyes*
151. *C'est le livre du miroir ystorial*
- 152-154. Exempleire en trois volumes du *Miroir ystorial*
155. *L'ystoire de Troyes* (*Histoire de la piteuse destruction de Troyes*, Guido delle Colonna ; ms. Bruxelles, KBR, 9253)
156. *Ce livre est intitulé de la destruction de Troyes contenant Boece en rime*
157. *Les vrayes histoires de Troyes*
158. *C'est le livre et histoire de la destruction de Troyes la grant*
159. *Le second livre du recoeil des histoirez de Troyes*
160. *Le premier livre du recoeil des histoires de Troyes*
161. *L'histoire de la piteuse destruction de la noble et suppellative cité de Troyes la grant*
163. *Le second volume des histoires rommaines* (*Histoires romaines* de Jean Mansel, identifiées sous le ms. Paris, BARS., 5088)
164. *Les fais des Rommains compillez ensemble de Saluste, de Sutone et de Lucaïn et traite des fais Julius Cesar*
165. *De la premiere guerre pugnique des Rommains contre les Cartariens* (traduction du *De bello punico* de Leonardo Bruni d'Arezzo par Jean le Bègue ?)
166. *De la premiere guerre pugnique des Rommains contre les Cartariens* (traduction du *De bello punico* de Leonardo Bruni d'Arezzo par Jean le Bègue ?)
167. *Fais des Rommains compillez ensemble selon Lucaïn, Suetone et Saluste*
174. *L'ystoire de Thebes, d'Athenes, de Troyes la grant, de Eneas*
368. *Le livre de toutes les batailles des deux destructions de Troyes* (*Histoire de la piteuse destruction de Troyes*, Guido delle Colonne ; Bruxelles, KBR, 9570 [2^e traduction])
422. *Cronique de la bible et des fais des Rommains* (*Histoire ancienne jusqu'à César*, Wauchier de Denain (fol. 1-215) + *Faits des Romains* (fol. 217-395) ; Bruxelles, KBR, 9104-9105)
494. *L'istoire de Jason, extraicte de plusieurs livres* (*Histoire de Jason*, Raoul Lefèvre ; Paris, BARS., 5067)
513. *De Brutus et de la Grant Bretagne, maintenant Engleterre* (*Histoire de la grande Bretagne* ; Bruxelles, KBR, 10415-16)
514. *C'est l'istoire du conte Baudouin de Flandres et de Haynnau* (*Conquête de Constantinople*, Geoffroi de Villehardouin ; Paris, BnF, fr. 12204)
586. *C'est le livre de Griselidis commençant "Aux piez des mons en ung costé d'Ystalie" contenant aussi histoires du Viez Testament* (Bruxelles, KBR, 11188-89).
632. *Les batailles puniques des Rommains et Cartagiens* [en prose]
653. *Croniques abregies de Philippe le Bel, roy de France, et de Guy de Dampiere* (*Chronique normande abrégée du XIV^e siècle* ; Paris, Arsenal, 6328)
654. *Ung role en parchemin de la genealogie des rois de France*
661. *Les croniques de Brabant translatees de latin en françois* (*Chroniques des ducs de Brabant*, Edmont de Dynter ; Bruxelles, KBR, 10229)
666. *Croniques de la Grant Bretagne* (*Roman de Brut*, Robert Wace ; Paris, BnF, fr. 12155)
667. *Chroniques abregees de plusieurs terres et pays* (*Chroniques de Baudouin d'Avesnes*, version primitive ; Bruxelles, KBR, 9003)
670. *C'est une chronique de Flandres*
- 671-672. *Ce sont les croniques de Flandres* (*Chronique de Flandre du XIV^e siècle* ; Bruxelles, KBR, 14910-12 ; Bruxelles, KBR, 10232)

674. *Cy commencent les croniques de Flandre*
705. *Le romant du roy Alexandre* (*Livre des conquêtes et faits d'Alexandre*, Jean Wauquelin ; Paris, BnF, fr. 1419)
708. *C'est l'istoire du bon roy Alexandre* (*Livre des conquêtes et faits d'Alexandre*, Jean Wauquelin ; Paris, BnF. 9342)
709. *L'istoire du bon roy Alexandre* (*Livre des conquêtes et faits d'Alexandre*, Jean Wauquelin ; Paris, Petits Palais des Champs Elysées, 456)
713. *C'est ung livre qui parle des nobles fais, etc.* (*Grande chronique de Normandie*, rédaction A ; Paris, BnF, fr. 11901)
728. *De l'avenement de Nostre Seigneur* (*Légende dorée*, traduction de Jean de Vignay ; Bruxelles, KBR, 9228)
739. *C'est la legende doree*
740. *Cy commence le livre de la legende doree en franchois*
- 748-749. *Le premier volume des conquestes de Charlemaine ; Le second volume de Charlemaigne* (*Chroniques et Conquestes de Charlemaine*, David Aubert ; Bruxelles, KBR, 9066 ; 9067)
793. *C'est ung livre qui parle de madame Marguerite de Flandres, etc.* (*Chroniques abrégées de Baudouin d'Avesnes* ; version abrégée de la *Chronique normande du XIV^e siècle* ; *Généalogie des rois de France* ; *Chroniques d'Angleterre* ; Bruxelles, KBR, 10233-36)
- Add. 10. *Item ung autre livre en parchemin, en françois, intitulé par dedens Prologue du premier livre parlant du recoeil des hystoires de Troye non hystorié ne enluminé*
- Add. 12. *Item ung livre en parchemin, non lyé ne hystorié, des croniques de la geste françoise* (*Chronique abrégée des rois de France*, Guillaume de Nangis ; Paris, BnF, fr. 6463).

Si les correspondances semblent nombreuses et avérées entre les ouvrages possédés par le duc et les sources potentiellement employées par le compilateur, ce constat est-il pour autant le signe d'une consultation des exemplaires ducaux par Jean Mansel ? En dépit de ces données quantitativement éloquentes, aucun indice tangible ne permet, en l'état, d'alléguer que Jean Mansel ait effectivement eu accès aux exemplaires ducaux, que ce soit par une mise à disposition par le duc en personne, ou par une consultation directe dans les rayons de la librairie ducale. Ces correspondances sont plutôt révélatrices d'une culture communément partagée par un certain milieu sociopolitique et littéraire.

En effet, la présence des exemplaires tels que les *Histoires troyennes*, le *Livre des propriétés des choses* ou les *Grandes Chroniques de France* dans la librairie du duc de Bourgogne ne suffit pas à supputer que Jean Mansel ait eu accès à ce texte par ce biais-là. Ces textes, à succès confirmé, étaient largement diffusés au Moyen Âge. La disponibilité de ces copies rend plus que probable leur consultation par d'autres biais que par la voie ducale.

En outre, pour les correspondances d'ouvrages signalés, un collationnement entre le texte de la *Fleur des histoires* et celui des exemplaires figurant dans la bibliothèque ducale devrait être nécessairement envisagé afin de corroborer l'hypothèse de l'accès et du recours aux copies ducales par Jean Mansel⁸⁷². Il faut également qu'il soit question de lieux variants significatifs et

⁸⁷² Une démarche analogue a été tentée notamment par Sandrine Hériché-Pradeau concernant les mss que Jean Wauquelin aurait pu utiliser pour rédiger ses *Faits et Conquestes d'Alexandre le Grand* : Sandrine HÉRICHÉ-PRADEAU, *Alexandre le Bourguignon : étude du roman* Les faits et les conquestes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin, *Op. cit.*, p. 225-236 ; par Hélène Biu pour l'identification de l'exemplaire de l'*Arbre des batailles* d'Honorat Bovet utilisé par Christine de Pizan pour composer ses livres III et IV du *Livre des faits d'armes et de chevalerie* : Hélène BIU, « Aux sources d'une (ré)écriture. L'*Arbre des batailles* lu par Christine de Pizan », dans *Op. cit.*, p. 98-101 ; et par Nicole Pons à propos du ms. du *De bello Punico* de Leonardo Bruni utilisé par l'humaniste parisien Jean le Bègue pour effectuer sa traduction : Nicole PONS, « Leonardo Bruni, Jean LeBègue et la cour. Échec d'une tentative d'humanisme à l'italienne ? », dans

discriminants, qui seraient uniquement partagés par le texte de Jean Mansel et par celui de l'exemplaire du duc, et non par d'autres copies, à moins que ces dernières dérivent de l'exemplaire ducal.

Quant aux autres sources contemporaines de Jean Mansel, dont l'audience fut plus limitée, si celui-ci a eu accès à des textes produits par des auteurs bourguignons et, ce, très rapidement après leur composition, l'on peut supputer trois hypothèses explicatives : 1) une mise à disposition par le duc d'un exemplaire de l'œuvre (que cet exemplaire soit le sien ou non) ; 2) une consultation directe de l'exemplaire du duc dans sa librairie ; 3) un don ou un prêt d'un auteur bourguignon en faveur de Jean Mansel.

Si l'on ignore par quel biais Jean Mansel a eu accès à sa documentation, l'on sait, grâce à quelques témoignages d'autres auteurs bourguignons, que le duc fournissait parfois le matériau nécessaire à ses officiers pour la rédaction de certaines œuvres qui lui tinrent à cœur.

C'est ainsi que Philippe le Bon mit à la disposition de Jean Wauquelin les textes indispensables à la rédaction de l'*Histoire de Girart de Roussillon*, à savoir le *Girart* en alexandrins du XIV^e siècle sous la forme d'un « livret rymé »⁸⁷³, issu de l'abbaye de Pothières, ainsi que la *Vita Gerardi comitis* de la fin du XII^e siècle provenant également de Pothières⁸⁷⁴. Il semblerait même que le duc surveilla de près le travail de Wauquelin car, au mois de mai 1447, à Bruges, il se fit apporter par un certain Josse Hanottiau « plusieurs quayers du livre Gerart de Rossillon [...] car il volloit veïr lesdits quayers pour le langaige, avant qu'ils fussent en parcemin »⁸⁷⁵. Un témoignage similaire concerne également la copie du quatrième volume des *Chroniques* de Froissart dont Jean Wauquelin dut se charger : le duc fit venir de Mons à Lille les cahiers encore non reliés pour examiner le travail effectué par son fonctionnaire⁸⁷⁶.

De même, pour la *Belle Hélène de Constantinople* composée par Jean Wauquelin en 1448, si l'on en croit la dédicace de la version dérimée de l'œuvre, « selon le contenu d'un livret rimé, à moy délivré, par le commandement de mondit tres redoubté seigneur »⁸⁷⁷, Philippe le Bon aurait fourni à Wauquelin l'original versifié, le « livret rimé », qui fut la source de l'œuvre en prose.

Ces témoignages, illustrant une mise à disposition de certains ouvrages par le duc de Bourgogne aux auteurs, sont rares⁸⁷⁸, pour ne pas dire exceptionnels.

Didier MARCOTTE (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre. Actes du Colloque de l'Université de Reims, 18-19 novembre 1999*, Turnhout, Brepols, 2002 (Terrarum orbis, 3), p. 95-125.

⁸⁷³ Il s'agit du ms. de Bruxelles, KBR, 11181 ou du ms. de Paris, BnF, fr. 15103. Voir Marie-Claude DE CRÉCY, « Gérard de Roussillon de Jean Wauquelin », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV^e-XV^e siècle)*, *Op. cit.*, p. 331-345, p. 342.

⁸⁷⁴ Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.*, p. 415 ; Yves LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Op. cit.*, p. 313.

⁸⁷⁵ Pierre COCKSHAW, « Jean Wauquelin : documents d'archives », dans Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS et Pierre COCKSHAW (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, *Op. cit.*, p. 37-49, ici p. 44.

⁸⁷⁶ Graeme SMALL, « Clio à la cour de Bourgogne au XV^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 14.

⁸⁷⁷ *La Belle Hélène de Constantinople*, éd. Marie-Claude de Crécy, Droz, 2002 (Textes littéraires français), p. 8-9.

⁸⁷⁸ On trouve également le témoignage – dont on ne peut statuer sur la véracité – révélant la consultation d'une autre bibliothèque par un officier de la cour de Bourgogne en la figure de David Aubert, qui estime accessoire de fournir au

Quels étaient alors les lieux et conditions de la documentation pour les auteurs bourguignons ? Les fonctions administratives qu'occupaient certains d'entre eux leur permettaient-elles pour autant d'accéder directement à la librairie ducale, de consulter *in situ* les ouvrages qui y étaient conservés ou d'emprunter l'un ou l'autre exemplaire ? Si oui, dans quelles circonstances et à quelles conditions ?

Le prologue d'une mise en prose bourguignonne, le *Roman de Jean d'Avesnes*, signale l'existence d'un lieu servant à la fois de bibliothèque et d'atelier d'écriture, et mis à la disposition des auteurs :

Ainsi comme par adventure pour passer le temps je m'estoie naguerez trouvé en l'estude d'un trésnoble seigneur garny a planté de pluseurs beaulx livres desquels je m'aproçay et en commençay à lirre, comme je trouvasse livrez à souhait, je quis finalement tant que je m'arrestay à ung ancien livre en latin qui contenoit pluseurs hystoires, et pour ce qu'il estoit comme mis en nonchalloyr, je lisi dedens⁸⁷⁹.

Dans ce manuscrit Paris, BnF, fr. 12572 ayant appartenu à Jean de Wavrin et datant des années 1460-1470, dont les illustrations sont des lavis d'aquarelles représentatives de l'atelier dit « du maître de Wavrin », une miniature illustre la visite d'un seigneur dans une petite pièce où un copiste feuillette devant lui le volume qu'il est en train de réaliser⁸⁸⁰. Toutefois, ni le lieu dépeint dans le prologue ni la scène illustrée dans le manuscrit ne peuvent être assimilés avec certitude à l'espace de la librairie ducale.

Sur cette question de la consultation de la librairie des ducs de Bourgogne par les auteurs, l'opinion généralement répandue et admise chez les spécialistes du milieu bourguignon est d'entrevoir dans la position et l'office qu'occupaient des personnages comme George Chastelain, David Aubert, Jean Mansel, Jean d'Enghien ou Jean de Wavrin, la possibilité d'un accès direct à la librairie ducale⁸⁸¹ :

For obvious purposes Philip the Good also made sure that [his courtiers] had access to his book collections⁸⁸² ;

[...] able to consult or borrow books from duke's collection⁸⁸³ ;

lecteur le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre : « Et dist l'un d'iceulx livres, lequel est abregie en beau langage de prose, extrait es librairies a Saint Denis par ung nommé au commencement d'iceulx livres, et n'est jà besoing de le nommer deux fois, car là le pourrez trouver [...] » (Joseph M. G. SCHOBEN, *Contributions à l'étude des sources de David Aubert*, *Op. cit.*, p. 11, cité par Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*, p. 119).

⁸⁷⁹ *Le Roman de Jean d'Avesnes*, Paris, BnF, fr. 12572, fol. 1, cité par Danielle QUÉRUEL, « Du mécénat au plaisir de lire : l'exemple de quelques seigneurs bourguignons et en particulier de Louis de la Gruthuyse », dans Danielle BOHLER (éd.), *Le goût du lecteur à la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 197-211, p. 199.

⁸⁸⁰ Danielle QUÉRUEL, « Du mécénat au plaisir de lire : l'exemple de quelques seigneurs bourguignons et en particulier de Louis de la Gruthuyse », dans *Op. cit.*, p. 200.

⁸⁸¹ Sur ce fantasme nourri par la critique de l'accès des auteurs à des bibliothèques princières (par exemple Christine de Pizan à la bibliothèque royale de Charles V ou George Chastelain à la librairie ducale de Philippe le Bon), voir Tania VAN HEMELRYCK, « La bibliothèque médiévale dans les livres. Entre fantasme et réalité », dans *Op. cit.*, p. 293-305.

⁸⁸² Arjo VANDERJAGT, « Classical learning and the building of the power at the Fifteenth-century burgundian court », dans Jan W. DRIJVERS et Alasdair A. MACDONALD (éd.), *Centres of learning. Learning and location in Pre-Moderne Europe and the Near East*, Leyde/New York/Cologne, Brill, 1995, p. 267-277, p. 272.

⁸⁸³ Graeme SMALL, *George Chastelain and the Shaping of Valois Burgundy*, *Op. cit.*, p. 132.

La mise à disposition de sa bibliothèque par Philippe le Bon a permis à David Aubert d'exploiter une abondante matière⁸⁸⁴.

Plus récemment, le sujet a été repris et traité par Céline Van Hoorebeeck dans son ouvrage consacré aux livres et lectures des fonctionnaires bourguignons. Compte tenu du caractère laconique des sources, elle pose plus prudemment le constat suivant :

Plus largement, il faudrait analyser systématiquement la manière dont les auteurs de textes commandés ou patronnés par la maison ducale évoquent les sources qu'ils ont utilisées. À notre connaissance, aucun ne paraît faire allusion à un quelconque accès à la librairie ducale ni à un prêt d'ouvrages provenant de cette collection. On peut s'en étonner. À l'évidence, une telle conclusion aurait sans nul doute été perçue comme un témoignage de confiance, un signe de proximité avec la maison ducale et, partant, aurait conféré à son auteur et à son œuvre un prestige certain. Charles Soillot est l'unique auteur attesté à avoir eu formellement accès à la librairie ducale du Palais de Bruxelles puisqu'il en a dressé l'inventaire avec son collègue Martin Steenbergh en 1487. [...] Le prêt d'ouvrages ou la consultation *in situ* de la plus riche et noble librairie du monde par des écrivains, copistes et autres traducteurs rétribués par la maison de Bourgogne reste donc à établir formellement⁸⁸⁵.

En réalité, l'accès ou non à la librairie ducale par les fonctionnaires bourguignons pose plus largement la question des modalités d'existence, d'utilisation et de fréquentation des bibliothèques au Moyen Âge. Alors que les librairies publiques, collectives et institutionnelles appartiennent à « une personne morale (établissement ecclésiastique ou institution séculière de type universitaire ou civil) et où les livres ne font pas partie du patrimoine personnel d'un individu mais sont mis à la disposition d'une communauté de lecteurs », les librairies privées renvoient, quant à elles, à « tout ensemble de livres appartenant en propre à une personne physique (voire à un ou plusieurs membres de son entourage familial) »⁸⁸⁶.

Par conséquent, si les bibliothèques universitaires ou monastiques se prêtent plus aisément à la consultation et au prêt⁸⁸⁷, il n'en va pas de même pour les bibliothèques privées⁸⁸⁸, catégorie à laquelle appartient en réalité la librairie ducale dont on sait par ailleurs que sa gestion était officiellement confiée à un garde-joyaux, en l'occurrence à Jean de Lachenal et ensuite à Jacques de Brégilles de la seconde moitié au troisième quart du XV^e siècle⁸⁸⁹. Par conséquent le caractère

⁸⁸⁴ Valérie GUYEN-CROQUEZ, *Tradition et originalité dans les Croniques et conquestes de Charlemaine de David Aubert*, *Op. cit.*, p. 399.

⁸⁸⁵ Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne (ca 1420-1520)*, *Op. cit.*, p. 291-292.

⁸⁸⁶ *Ibid.*, p. 41.

⁸⁸⁷ Voir Pascale BOURGAIN, « L'édition des manuscrits », dans *Histoire de l'édition française*, t. 1 : *Le livre conquérant*, *Op. cit.*, p. 49-75, p. 62, col. b ; Monique PEYRAFORT-HUIN, « D'un lecteur à l'autre : emprunts et circulation de manuscrits à Rouen à la fin du Moyen Âge », dans *Tabularia, Les bibliothèques médiévales de Normandie et des mondes normands : échanges et circulation*, [en ligne], <http://journals.openedition.org/tabularia/2257> (page consultée le 20 mai 2020).

⁸⁸⁸ Marie-Henriette JULLIEN DE POMMEROL, « Le prêt des livres à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles) », dans Donatella NEBBIAI-DALLA GUARDA et Jean-François GENEST (éd.), *Du copiste au collectionneur. Mélanges d'histoire des textes et des bibliothèques en l'honneur d'André Vernet*, Turnhout, Brepols, 1998 (Bibliologia. Elementa ad librorum studia pertinentia, 18), p. 339-374.

⁸⁸⁹ Antoine DE SCHRYVER, « Jacques de Brégilles, responsable de la librairie des ducs de Bourgogne sous Charles le Téméraire », dans Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS et Pierre COCKSHAW (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, *Op. cit.*, p. 83-89 ; Jacques PAVIOT, « Jacques de Brégilles, garde-joyaux des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire », dans *Revue du Nord*, t. 77, n°310, 1995, p. 313-320 ; Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 292.

privé et personnel de la librairie ducal ne prédispose *a priori* ni à des prêts ni à une consultation *in situ* des ouvrages en libre accès.

L'absence de document réglementant la consultation de la librairie ducal doit-elle pour autant être interprétée comme l'absence de toute pénétration en son sein ou de toute sortie des ouvrages hors de leur espace de conservation ? S'il est vrai qu'elle ne signifie en réalité rien d'autre qu'une possible lacune documentaire, font défaut les sources mentionnant un quelconque problème de vol, de dégât, ou de prêts d'ouvrages issus de la librairie ducal au profit des auteurs et officiers bourguignons. Une autre carence documentaire porte également sur notre méconnaissance du rôle exact qu'occupait un grand nombre de fonctionnaires à la cour de Bourgogne ; or ce rôle peut assurément conditionner l'accès aux ouvrages de la collection ducal.

À l'examen des inventaires de la librairie des ducs de Bourgogne⁸⁹⁰, certains items présentent effectivement des notations marginales attestant la circulation de l'un ou l'autre volumes issus de la collection. Lorsque ces notations évoquent des prêts, ces derniers sont néanmoins accordés uniquement à des membres de la famille ducal, et très ponctuellement à quelques rares personnages gravitant autour du duc⁸⁹¹. Cependant, parmi eux, aucun des auteurs que nous avons rencontrés ou cités jusqu'ici.

Excepté les témoignages relevés concernant les matériaux que Philippe le Bon avait fournis à Jean Wauquelin, dans leur ensemble, les sources ne semblent donc pas révéler que le prêt ou la mise à disposition d'un ouvrage issu de la collection ducal au profit d'un fonctionnaire bourguignon constituait à l'époque une pratique courante. Se constituer une bibliothèque, c'est un investissement financier conséquent, qui pourrait notamment expliquer qu'on ne souhaite ni exposer ni mettre son trésor à la portée de quiconque. L'absence de documents plus explicites ou normatifs quant à la consultation effective de la librairie ducal par les officiers bourguignons a ainsi généré des fantasmes et conduit parfois à certains raccourcis de la part de la critique : en effet, la présence au sein de la librairie ducal d'une source employée par un auteur bourguignon a souvent suffi à émettre l'hypothèse d'une utilisation effective de l'exemplaire ducal⁸⁹².

À cet égard, le caractère exceptionnel de la librairie du duc de Bourgogne, aussi bien du point de vue quantitatif (un peu plus de 857 volumes mentionnés dans l'inventaire de 1467⁸⁹³) que qualitatif (parmi ces volumes, de nombreux exemplaires richement décorés illustrant de façon exemplaire le faste bourguignon) explique en grande partie la mythisation dont elle a fait l'objet⁸⁹⁴.

⁸⁹⁰ Cf. en particulier les inventaires de 1485 et 1487 (*Corpus catalogorum Belgii*, *Op. cit.*, vol. V : *Dukes of Burgundy*).

⁸⁹¹ Par exemple, si l'on en croit la mention dans les inventaires ducaux, un exemplaire des *Cent nouvelles nouvelles* aurait été prêté à Philippe de Clèves en 1497 (Hanno WIJSMAN, « Politique et bibliophilie pendant la révolte des villes flamandes des années 1482-1492 : relations entre les bibliothèques de Philippe de Clèves et de Louis de Bruges et la librairie des ducs de Bourgogne », dans Jelle HAEMERS, Céline VAN HOOREBEECK et Hanno WIJSMAN (éd.), *Entre la ville, la noblesse et l'État : Philippe de Clèves (1456-1528)*, *Op. cit.*, p. 245-278).

⁸⁹² Voir Valérie GUYEN-CROQUEZ, *Tradition et originalité dans les Chroniques et conquêtes de Charlemaigne de David Aubert*, *Op. cit.*, p. 399 ; Graeme SMALL, *George Chastelain and the Shaping of Valois Burgundy*, *Op. cit.*, p. 132.

⁸⁹³ *Corpus catalogorum Belgii*, *Op. cit.*, vol. V : *Dukes of Burgundy*, p. 164-269.

⁸⁹⁴ Voir aussi Werner PARAVICINI, « La fin du mythe bourguignon ? », dans *Op. cit.*

Cette mythisation, relative à la fois aux intérêts bibliophiles du duc et au caractère exceptionnel de la librairie ducale, a été nourrie dès le Moyen Âge par certains auteurs bourguignons eux-mêmes, comme le révèlent les deux extraits suivants :

À cestuy present volume esté grossé et ordonné pour le mettre en sa librairie ou autrement, et non obstant que ce soit le prince sur tous autres *garny de la plus riche et noble librairie du monde*, si est il moult enclin et desirant de chascun jour l'accroistre comme il fait. Pourquoi il a journellement et en diverses contrees grans clers, orateurs, translateurs et escripvains à ses propres gaiges occupez à ce⁸⁹⁵ ;

Tresrenommé et tresvertueux prince Philippe duc de Bourgogne [...] a des longtemps accoustumé de journellement faire devant lui dire les anciennes histoires ; *et pour estre garni d'une librairie nonpareille à toutes autres* il a, des son jeune eaige, eu à ses geiges plusieurs translateurs, grans clers, experts orateurs, historiens et escripvains, et en diverses contrees en gros nombre diligemment labourans ; tant que aujourd'hui *c'est le prince de la chrestienté, sans reservation aulcune, qui est le mieux garni de autentique et riche librairie*⁸⁹⁶.

3.2. Réseau et circulation des ouvrages en milieu bourguignon : une « communauté littéraire bourguignonne » ?

Si les rapports entre les auteurs appartenant au giron bourguignon peuvent être démontrés sur la base d'une filiation textuelle avérée (prenons à titre d'exemple la relation de parenté textuelle suivante : version en prose de *Girart de Roussillon* de Jean Wauquelin > abrégé en prose par Jean Mansel dans sa *Fleur des histoires* > réemploi par David Aubert dans les *Histoires de Charles Martel*)⁸⁹⁷, et s'il faut exclure l'hypothèse d'un accès direct de ces auteurs au sein de la librairie ducale, il reste à déterminer par quels biais ces textes ont pu circuler au sein de ce milieu et de quelle manière ces auteurs bourguignons sont entrés à un moment donné en leur possession⁸⁹⁸.

Mis à part la possession en propre d'ouvrages, d'autres moyens d'accès aux textes existaient, notamment le prêt ou la mise à la disposition temporaire d'une œuvre pour consultation. Si l'on ne peut manifestement pas prouver que ces auteurs bourguignons ont consulté directement les ouvrages conservés dans la librairie du duc de Bourgogne, rien n'exclut qu'ils aient utilisé des copies dérivées des exemplaires ducaux ou, à l'inverse, des copies qui auraient été les modèles des exemplaires conservés dans la librairie ducale.

⁸⁹⁵ *Chronique de Naples*, cité par Georges DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Op. cit., p. 52.

⁸⁹⁶ David Aubert, *Histoire abrégée des empereurs*, cité par Pierre COCKSHAW, « Mentions d'auteurs, de copistes, d'enlumineurs et de libraires dans les comptes généraux de l'état bourguignon (1384-1419) », dans *Scriptorium*, n°23, 1969, p. 122-144, p. 122 [note 1].

⁸⁹⁷ Concernant les rapports de filiation textuelle entre ces trois textes, voir chapitre 7, étude de cas 6, ainsi que chapitre 10, point 1.

⁸⁹⁸ L'objet de ce point reprend une partie des données issues de la communication suivante : Anh Thy NGUYEN, « Une communauté littéraire à la cour de Bourgogne ? L'exemple des sources de la *Fleur des histoires* et de la *Fleur des histoires* comme source », XVIth Congress of the *International Courtly Literature Society*, University of Exeter, Exeter, 22-27 juillet 2019.

Ces auteurs auraient pu également avoir recours à des copies disponibles circulant dans le milieu bourguignon, ou bénéficier de la mise à disposition d'une copie par les auteurs bourguignons eux-mêmes. Cette dernière hypothèse nous paraît tout à fait envisageable étant donné la contemporanéité et la ville de provenance de certains d'entre eux. C'est notamment le cas de Jean Miélot (?-1472), *translateur* et *secrétaire* pour Philippe le Bon⁸⁹⁹, source de Jean Mansel (1400-1474) et originaire de la même ville de la région d'Hesdin que ce dernier ; ou encore de David Aubert (?-1479), un autre de ses contemporains et originaire également de la même région⁹⁰⁰. L'enlumineur et miniaturiste Loyset Lyédet (1420- ?) provenait également d'Hesdin, centre de production particulièrement prolifique à côté d'autres villes tels que Mons, Valenciennes, Lille, Oudenaarde, Bruges, Bruxelles et Gand⁹⁰¹.

À partir de l'identification des sources de Jean Mansel et, bien que les cas soient plus rares, de Jean Mansel comme source d'autres auteurs, il est ainsi possible de dégager un réseau de relations, à ce stade, non pas nécessairement et d'emblée entre des auteurs (bien que cette hypothèse ne puisse évidemment être exclue), mais bien entre des textes.

Si l'on se base sur le nombre de manuscrits actuellement conservés et sur les traces tangibles de la réception des textes produits en milieu bourguignon qui ont servi de sources à Jean Mansel, on doit reconnaître que très peu d'entre elles ont connu une audience large (à l'exception des *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin). Il serait même plus juste d'avancer que ces textes – à titre d'exemples les *Miracles de Notre-Dame* de Jean Miélot ou le *Girart de Roussillon* de Jean Wauquelin – ont bénéficié d'une audience somme toute assez confidentielle.

Toutefois, en dépit d'une diffusion restreinte, une trace de leur réception peut être trouvée chez Jean Mansel au travers de la réécriture qu'il opère sur ces textes. Cette réception atteste par conséquent l'existence de liens privilégiés, ou du moins une influence littéraire de certains auteurs bourguignons sur d'autres, tous issus de la même génération ou à très peu d'années d'écart.

L'appartenance de ces auteurs au sérail bourguignon, corrélée à l'intensité des échanges entre les différents acteurs de la production écrite au sein de cet espace, qui a été maintes fois soulignée dans les travaux critiques⁹⁰², appuient l'opportunité de l'hypothèse suivante : indépendamment des

⁸⁹⁹ Il bénéficiait d'ailleurs à titre assez exceptionnel d'une solde régulière : « À maistre Jehan Mielot, secrétaire de Monseigneur, la somme de LX livres, de XL gros, pour don à lui fait par icelui seigneur, pour et en recompensation d'aucuns services qu'il lui a fais par l'espace de XVIII mois par avant le temps qu'il lui eust ordonné à avoir et prendre de lui aucuns gaiges pour translacion de livres de latin en françois comme la Vie de Saint Joosse, et autres besoignes et escriptures, ainsi qu'il puet apparoir par mandement de Monseigneur donné à Brouxelles le VIII^e jour de septembre l'an mil III^e LI » (lettre du 8 septembre 1451, citée par Alexandre PINCHART, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. III, Gand, Hebbelynck, 1881, p. 46).

⁹⁰⁰ La relation entre Jean Miélot et David Aubert a déjà par ailleurs été mise en lumière par la critique : Hanno WIJSMAN, « Jean Miélot et son réseau. L'insertion à la cour de Bourgogne du traducteur-copiste », dans *Le Moyen Français*, t. 67, 2010, p. 129-157.

⁹⁰¹ Léon DELAISSÉ, *La miniature flamande*, *Op. cit.* ; Dominique VANWIJNSBERGHE, « At the Court as in the City. [...] », dans *Op. cit.*

⁹⁰² Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.* ; Dominique VANWIJNSBERGHE, « At the Court as in the City. [...] », dans *Op. cit.* ; Hanno WIJSMAN, « Jean Miélot et son réseau. L'insertion à la cour de Bourgogne du traducteur-copiste », dans *Op. cit.* ; Hanno WIJSMAN, *Luxury Bound*, *Op. cit.*, part. III.

possibilités de consultation des ouvrages issus de la librairie ducale, des copies de ces textes ont vraisemblablement circulé au sein de cette « communauté bourguignonne », voire ont pu avoir été mises à la disposition de certains auteurs bourguignons au profit de leurs égaux.

Ainsi, nos investigations ont permis de repérer un témoignage attestant ce type de pratique. Il réside dans le prologue de la *Chronique* de Jean Lefèvre de Saint Rémy, dans lequel il dit transmettre son travail à l'historiographe officiel du duc, George Chastelain :

[...] me suis disposé à rédiger et mettre par escript aucunes petites recordacions et memores [...] ; et, ce fait, les ay envoyés au noble orateur, George Chastelain, pour aucunnement, à son bon plaisir et selonc sa discretion, les employer ès nobles histoires et cronicques par luy faictes⁹⁰³.

De pareils témoignages sont loin d'être légion néanmoins. S'agit-il là d'une carence relative aux sources ou d'une réalité non avérée et, par conséquent, non documentée ? Pour y répondre, il conviendrait de mener une enquête plus approfondie et systématique dans les textes ainsi que dans les documents d'archives, mais qui nous amènerait à dépasser le cadre de ce travail.

Si l'on revient à présent sur le dossier de Gérard de Roussillon qui nous est plus familier⁹⁰⁴, on sait que la version en prose de l'*Histoire de Gérard de Roussillon* de Jean Wauquelin fut achevée en juin 1447. Que Jean Mansel ait eu accès à cet exemplaire figurant dans la librairie ducale ou à un autre, la chronologie des textes induit en tout cas qu'il eut très rapidement accès à l'ouvrage de Jean Wauquelin après son achèvement puisqu'il intègre quelques années après seulement une version abrégée du texte au livre 4 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires*. À son tour, et sans tarder non plus, cette réécriture abrégée de la version en prose de Jean Wauquelin se retrouve intégrée aux *Histoires de Charles Martel* ; l'œuvre ayant été composée en 1448 par un compilateur anonyme ou David Aubert, et ses quatre volumes grossiés par David Aubert entre 1463 et 1465⁹⁰⁵.

Ce présent cas constitue un indice indirect de la circulation des ouvrages entre des auteurs bourguignons de la même génération. On citera à cet égard le prologue du deuxième volume des *Histoires de Charles Martel*, dans lequel l'auteur-compilateur dit avoir eu connaissance d'une autre version de ce texte. Dès lors, il décide de l'insérer dans ce volume de sa compilation (ms. Bruxelles, KBR, 7), en la plaçant cette fois-ci sous le règne de Charles le Chauve, alors qu'une autre version avait déjà été copiée dans le volume précédent et rattachée au règne de Charles Martel (ms. Bruxelles, KBR, 6). Cette nouvelle version est précisément celle empruntée à la *Fleur des histoires* de Jean Mansel, bien qu'elle n'ait pas été identifiée nommément par l'auteur-compilateur :

Vous avez ou volume precedent ouï recorder bien au long les grans fais et proesses de deux nobles et vaillans prinches, Charles Martel et Gerard de Ronsillon, et comment après grant amour, ilz eurent grant guerre ensamble. Mais, pour ce que depuis celluy volume precedent achievé, j'ay sceu qu'il en a esté fait et compilé ung autre qui racompte comment le noble et puissant prince monseigneur Gerard regna au temps de Charles le Chaulf, et que les deux damoiselles qu'ilz eurent espousees feurent filles du conte de Sens, et aussi que depuis l'exil et banissement de monseigneur Gerard, et qu'ilz furent pacifies ensemble, ilz eurent plusieurs batailles l'un

⁹⁰³ Jean Lefèvre de Saint-Rémy, *Chronique*, éd. François Morand, Paris, Renouard, 1876-1881, vol. I, p. 2 [prologue].

⁹⁰⁴ Voir Anh Thy NGUYEN, « De la version en prose du *Girart de Roussillon* de Jean Wauquelin à sa réécriture abrégée dans la *Fleur des histoires* et dans les *Histoires de Charles Martel* », dans *Op. cit.*

⁹⁰⁵ La question – délicate – de ces datations sera abordée dans le chapitre 7, étude de cas 6.

contre l'autre, j'ay prins ma conclusion de mettre par maniere de prohome la substance du dit volume en la fourme quy s'ensieut⁹⁰⁶.

Comme signalé, la chronologie de ces trois textes induit que Jean Mansel a eu rapidement accès à l'ouvrage de Jean Wauquelin après son achèvement (il faut compter vraisemblablement une dizaine d'année d'écart), et que David Aubert a, lui, presque instantanément eu entre ses mains la réécriture abrégée de Mansel où moment où il a grossoyé les volumes mentionnés. L'*Abrégé en prose du Gérard de Roussillon* a donc été nécessairement composé après 1447 (*terminus post quem*) et avant 1465 (*terminus ante quem*).

Si l'on reprend les bornes chronologiques fixées pour la rédaction longue de la *Fleur des histoires*, qui sont les années 1462-1474, et si l'on suppose que David Aubert a consulté l'*Abrégé* par le biais de la compilation de Jean Mansel (et non au travers d'une copie partielle et indépendante), il faut conclure que cet *Abrégé* a été produit entre 1462 et 1465.

Si la datation *exacte* des œuvres de Jean Mansel et de David Aubert reste délicate à établir pour la critique car elle ne repose ni sur une mention précise fournie par l'auteur, ni sur un colophon, ni sur une mention archivistique, mais qu'elle génère à l'inverse, comme c'est le cas avec les *Histoires de Charles Martel*, des interprétations acrobatiques liées au contenu des différents prologues, l'identification d'une relation hypotexte-hypertexte permet *a minima* de mettre en relation les différents indices glanés et de proposer une datation *relative* de ces textes.

Plus largement, d'autres apports peuvent être tirés du cas présenté puisque ce dernier démontre non seulement l'existence de liens textuels et littéraires entre ces auteurs, mais sans doute également, de liens interpersonnels ou du moins socioprofessionnels au vu de leur appartenance respective au milieu bourguignon voire, plus directement pour certains, à l'entourage du duc.

L'identification de ces sources et leur utilisation par ces auteurs-compilateurs semblent être ainsi des indices privilégiés pour mettre au jour l'influence littéraire de certains auteurs sur d'autres⁹⁰⁷. Ces indices sont certes nécessaires mais sont-ils pour autant suffisants pour démontrer l'existence d'une communauté littéraire donnée ?

Dans un article récemment publié de 2019, « Book Gifts at the Burgundian-Habsburgian Court »⁹⁰⁸, Hanno Wijsman s'est intéressé aux échanges et dons de livres en contexte bourguignon,

⁹⁰⁶ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, ms. 7, fol. 9 v.

⁹⁰⁷ Le réseau d'influences textuelles que nous avons esquissé repose sur des recherches dont nous n'ignorons pas le caractère impressionniste. Qui dit communauté suppose l'existence de deux pôles, complémentaires : celui de la production mais aussi celui de la réception. Quels textes composés par des auteurs bourguignons ont été effectivement lus et utilisés par d'autres auteurs bourguignons ? En réalité, il faut regretter l'absence de sources ou de témoignages relatifs au contenu de la bibliothèque, réelle ou virtuelle, de ces auteurs. En l'état actuel de la documentation, il n'existe pas non plus d'étude récente répertoriant l'ensemble de la production littéraire des auteurs exerçant un office au service du duc ou ayant appartenu au giron de la cour de Bourgogne. Depuis le travail de Doutrepont datant du début du XX^e siècle, plus aucune entreprise de cette envergure n'a été tentée. Ces deux facteurs font qu'il est très difficile d'appréhender globalement les matériaux littéraires susceptibles d'avoir circulé au sein du milieu bourguignon.

⁹⁰⁸ Hanno WIJSMAN, « Book Gifts at the Burgundian-Habsburgian Court », dans Gabriele MÜLLER-OBERHÄUSER (éd.), *Book Gifts and Cultural Networks from the 14th to the 16th Century*, Münster, Rhema Verlag, 2019 (Symbolische Kommunikation und gesellschaftliche Wertesysteme – Schriftenreihe des Sonderforschungsbereichs 496, Band 41), p. 117-144, Plates 5-10.

en particulier les manuscrits de facture luxueuse présentant une grande valeur matérielle, offerts *par* ou donnés à Philippe le Bon (1396-1467) et Philippe le Beau (1478-1506).

Le chercheur souligne que le don du livre a ceci de particulier par rapport aux autres dons qu'il est question d'offrir à la fois un *contenu* et un *contenant*, tout en sachant que l'accent peut être mis sur l'un ou l'autre, en fonction des situations. Ainsi, parmi la grande collection de Philippe le Bon, une partie des livres a fait formellement l'objet de commandes par le duc⁹⁰⁹, mais d'autres relèvent de dons de la part de certains auteurs, non pas dans l'attente d'un contre-don monétaire, mais dans l'espoir que leur texte puisse atteindre une audience plus large⁹¹⁰.

La cour de Bourgogne (en ce compris le duc, sa famille, ses proches conseillers et ses fonctionnaires) fonctionnait comme une constellation de relations à la fois interpersonnelles et professionnelles intervenant dans les dynamiques de circulation des livres (acquisitions, dons, prêts, emprunts). Dans ce cadre, le don ou le prêt du livre constituait un « agent de liaison »⁹¹¹, un moyen parmi d'autres de créer, d'entretenir ou de renforcer son réseau, renvoyant par ailleurs à une pratique de sociabilité répandue dans bon nombre de milieux courtois⁹¹².

La pratique du don du livre est donc bel et bien attestée en milieu bourguignon, bien qu'elle reste une réalité encore mal connue et documentée. Comme l'a montré Hanno Wijsman, elle concerne surtout le duc, sa famille et les membres de la haute aristocratie bourguignonne.

Or l'on pourrait tout à fait envisager l'élargissement de cette pratique à deux niveaux : premièrement, au niveau de ses bénéficiaires et, secondement, au niveau de sa nature. En effet, cette pratique aurait pu concerner les auteurs bourguignons eux-mêmes, à la fois destinataires et destinataires de ces dons de livres. Aussi, le livre pourrait ne pas faire l'objet seulement de dons, mais aussi d'achats, d'échanges, de prêts, ou d'une mise à disposition temporaire dans une logique d'information ou de promotion des auteurs bourguignons de leur propre texte.

Une telle hypothèse soutient l'idée d'une circulation des textes ayant connu une audience somme toute confidentielle (ne touchant pas d'autres milieux sociaux ou aires géographiques que ceux au sein desquels ils ont été produits)⁹¹³, ou une diffusion quantitativement importante mais

⁹⁰⁹ La perception de la commande massive par le duc est en réalité à revoir à la baisse puisque seuls 60 des 243 œuvres conservées actuellement à la KBR résultent *stricto sensu* d'œuvres de commande (Wim BLOCKMANS, « Manuscript acquisition by the Burgundian court and the market for books in the Fifteenth-Century Netherlands », dans *Op. cit.*, p. 10).

⁹¹⁰ Hanno WIJSMAN, « Book Gifts at the Burgundian-Habsburgian Court », dans *Op. cit.*, p. 135.

⁹¹¹ L'expression est de Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 243.

⁹¹² La pratique étant largement reconnue par la critique : voir Olivier MATTEONI, *Servir le prince : les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Âge (1356-1523)*, *Op. cit.*, p. 380 et suiv. ; Caroline PRUD'HOMME, « Donnez, vous recevrez. Les rapports entre écrivains et seigneurs à la fin du Moyen Âge à travers le don du livre et la dédicace », dans *CONTEXTES*, n°5, 2009, [en ligne], <http://journals.openedition.org/contextes/4259> (page consultée le 18 juillet 2019) ; Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.* De manière générale, concernant les circonstances et les motivations d'un don de livre, voir Annie CHARON, « Usage du livre en France au XV^e siècle », dans Monique ORNATO et Nicole PONS (éd.), *Pratiques de la culture écrite en France au XV^e siècle*, *Op. cit.*, p. 459-472, p. 467-470.

⁹¹³ Voir par exemple l'article par excellence qu'y a consacré Graeme SMALL, « Qui a lu la *Chronique* de George Chastelain », dans *PCEEB*, n°31 : *Rencontres de Middelbourg et Bergen-op-zoom (septembre 1990) : Les sources littéraires et leurs publics dans l'espace bourguignon*, 1991, p. 101-112 ; ainsi que Hanno WIJSMAN, « Jean Miélot et son réseau. L'insertion à la cour de Bourgogne du traducteur-copiste », dans *Op. cit.*, en partic. p. 147 et suiv.

limitée dans le temps et l'espace, comme c'est le cas de la *Fleur des histoires*⁹¹⁴. Aussi, elle nourrit une logique de réseaux entre différents individus exerçant une fonction pour la maison princière bourguignonne (les membres de la haute noblesse, les officiers, les acteurs de l'écrit tels que les traducteurs, les compilateurs, ceux qui mettent en prose, voire les artisans du livre tels que les enlumineurs, les rubricateurs, les copistes)⁹¹⁵. Elle autorise également à penser l'existence d'une communauté littéraire bourguignonne réunie autour du livre dans sa fonction de véhicule de texte et de *médiateur matériel*⁹¹⁶.

L'étude de la *Fleur des histoires* en amont (les sources de Jean Mansel) et en aval (Jean Mansel comme source d'autres auteurs) met au jour un réseau⁹¹⁷ d'influence textuelle entre plusieurs auteurs de la même génération évoluant dans un même milieu politique et culturel, qui furent des officiers des États bourguignons, rémunérés soit pour leurs activités liées à l'écrit, soit pour une charge administrative, voire les deux.

Le postulat de l'existence d'une communauté littéraire bourguignonne repose en grande partie sur la démonstration d'une filiation textuelle directe entre des auteurs bourguignons contemporains. Cependant, ces derniers, que ce soit dans le péri-texte ou dans le texte, ne mentionnent généralement pas leurs sources, et encore moins celles qui leur sont contemporaines. Ils signalent qu'ils se réfèrent certes à un modèle, mais qui n'est pas identifié nommément⁹¹⁸. Dès lors, nous est-il permis d'établir l'existence d'une communauté qui ne se revendique pas comme

⁹¹⁴ Ce propos sera nourri et prolongé dans le dernier point du chapitre 10 de notre thèse, consacré au paradoxe de la fortune d'un texte et, dans le même temps, des limites de sa diffusion.

⁹¹⁵ Cette logique de réseaux a fait l'objet d'éclairages (tantôt partiels, tantôt plus généraux) dans les études citées ci-après (la liste ne se veut pas exhaustive) : Claude THIRY (éd.), « *A l'heure encore de mon écrire* », *Op. cit.* ; Pierre COCKSHAW et Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, *Op. cit.* ; Marc GIL, « Le mécénat littéraire de Jean V de Créquy, conseiller et chambellan de Philippe le Bon », dans Marie-Pierre DION (éd.), *Histoire du livre : Le livre dans les pays du nord de la France : douze siècles de médiation, actes de colloque (Valenciennes, bibliothèque municipale, 1994)*, dans *Revue Eulalie*, n°1, p. 69-95 ; Danielle QUÉRUEL (éd.), *Les manuscrits de David Aubert "escripvain" bourguignon*, *Op. cit.* ; Tania VAN HEMELRYCK, « Le livre mis en prose à la cour de Bourgogne. Réflexions pour une approche codicologique d'un phénomène littéraire », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Mettre en prose aux XIV^e et XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 245-254 ; Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, en partic. p. 211-241 ; Richard VAUGHAN, *Philip the Good. The Apogee of Burgundy*, Woodbridge, The Boydell Press, 1970 ; Hanno WIJSMAN, *Luxury Bound*, *Op. cit.*, part. III.

⁹¹⁶ La désignation est reprise de Ezio ORNATO, « Exigences fonctionnelles, contraintes matérielles et pratiques traditionnelles dans le livre médiéval : quelques réflexions », dans Carla BOZZOLO e. a., *La face cachée du livre médiéval*, *Op. cit.*, p. 117-159, p. 118.

⁹¹⁷ Dans un autre champ, Paul Bertrand a également développé le concept de « réseau documentaire » pour désigner la réutilisation des données ou des documents dans de nouveaux documents, n'assurant pas les mêmes fonctions ou n'émergeant pas dans le même cadre (Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires*, *Op. cit.*, p. 244-245).

⁹¹⁸ On trouve ainsi des témoignages tels que : « En ce temps, fu Gerard de Roussillon, duc de Bourgoigne et de Aquitaine, contre lequel cestui roy Charles eut guerre si mortele que le duc Gerard fut constraint, et vint à si bas estat que pour son vivre gaignier, il porta VII ans continuelz charbon à vendre de ville en ville. Mais, depuis, il revint en son estat, et vainquit en bataille cestui roy Charles par XI fois. Puis, furent appeisez par notable miracle, et fonda depuis ce duch Gerard XI notables abbayes pour remission de ses pechiez, et de ceulx qui eurent esté tuez en leurs batailles, comme vous pourrez oïr maintenant par son hystoire que nous avons vene et recouvree. Laquele, pour ce qu'elle nous semble digne de memore, nous l'avons yci inseree pour ampliation de notre œuvre. » (*Fleur des histoires*, Paris, BnF, fr. 304, fol. 145 va)

telle ? La conscience de la part de ses membres et, partant, la revendication de former un groupe ne sont-elles pas le ciment même de ce qu'on désigne couramment par « communauté »⁹¹⁹ ?

En outre, il semble qu'une communauté littéraire peut et doit s'entendre doublement : une communauté du point de vue des auteurs, mais aussi une communauté du point de vue des lecteurs⁹²⁰. Les recherches exposées au cours de ces pages ne mettent pas en évidence la réalité recouverte par ce que Brian Stock appelle la « communauté textuelle »⁹²¹, c'est-à-dire une communauté qui serait créée ou générée en tant que telle par le texte, et au sens de l'influence et de la réception d'un certain contenu sur ses lecteurs (qu'ils soient d'ailleurs individuels ou collectifs). Nos recherches soulignent plutôt l'existence d'une communauté d'auteurs recourant à des modèles littéraires disponibles parmi leur propres contemporains.

À cet égard, il faut constater que beaucoup des textes abordés n'ont en réalité pas connu de diffusion hors du cénacle bourguignon, mais y sont restés confinés⁹²². De multiples raisons peuvent en être alléguées : soit un désintérêt pour le texte, soit une renommée de l'auteur pas suffisamment glorieuse, soit le genre même auquel appartient le texte (notamment la littérature de circonstance ou les mises en prose) qui justifient que ces œuvres n'avaient pas forcément vocation à s'exporter plus largement et indépendamment de leur premier milieu de production et de consommation.

Une telle confidentialité serait-elle synonyme de délimitation d'une communauté par rapport à une autre, ou est-elle seulement le signe de l'insuccès de ces œuvres ? Autrement dit, une diffusion aussi restreinte de ces textes a-t-elle été subie ou délibérément souhaitée par leurs auteurs ? Ces interrogations renvoient plus largement à la question des raisons du succès ou de l'insuccès de certains textes produits dans le cénacle bourguignon⁹²³.

Si parler d'une communauté littéraire à la cour de Bourgogne s'est révélé pertinent dans le cadre des arguments dont nous disposons, il nous faut néanmoins préciser que cette communauté ne renvoie en réalité ni à un ordre ni à un cercle littéraire comme il en sera question à l'époque moderne⁹²⁴. Elle ne s'organise pas nécessairement autour d'événements collectifs tels que des fêtes, des cérémonies ou des rites plus ou moins formels⁹²⁵. En revanche, elle se structure par un lien

⁹¹⁹ À propos de l'émergence, de la conscience et de la constitution des communautés à partir de textes ainsi que de leurs fonctions sociales, voir l'ouvrage de référence de Brian STOCK, *The Implications of Literacy: Written Language and Models of Interpretation in the Eleventh and Twelfth Centuries*, Princeton, Princeton University press, 1983.

⁹²⁰ Voir également à cet égard les points de convergence entre les différentes collections des officiers ducaux : Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 301 et suiv.

⁹²¹ La « communauté textuelle » est entendue plus précisément comme étant la construction par les communautés religieuses de leur identité autour de la lecture et de l'interprétation communes de textes faisant autorité, régies par ailleurs par des intérêts communs (Brian STOCK, *The Implications of Literacy*, *Op. cit.*, p. 522).

⁹²² Graeme SMALL, « Qui a lu la *Chronique* de George Chastelain ? », dans *Op. cit.*

⁹²³ Cette question sera traitée aux chapitres 9 et 10 de notre thèse.

⁹²⁴ Par comparaison, voir l'exemple de l'Ordre de la Dame Blanche à l'escu vert, créé par Jean le Maingre en 1399 et fonctionnant sur la dynamique de l'amour courtois, avec comme mission de garantir et de défendre l'honneur, les biens et la réputation de toutes les femmes, y compris les veuves.

⁹²⁵ Les cérémonies des Joyeuses Entrées ou les festivités liées à l'ordre de la Toison d'or pourraient néanmoins être citées comme des formes de sociabilité collective. Voir à titre indicatif les travaux suivants : Pierre COCKSHAW et Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS (éd.), *L'ordre de la Toison d'or de Philippe le Bon à Philippe le Beau (1430-1505) : idéal ou reflet d'une société ?*, Bruxelles/Turnhout, 1996 ; Élodie LECUPPRE-DESJARDINS, *La ville des cérémonies. Essai sur la communication politique dans les anciens Pays-Bas bourguignons*, Turnhout, Brepols, 2004 (Urban History, 4) ; Torsten

étroit avec le duc, mais aussi et surtout par des rapports avérés entre des textes et entre les auteurs de ces textes. Cette communauté est, en effet, composée d'individus ayant accès aux mêmes sources (pôle de la production) et consommant les mêmes objets littéraires (pôle de la réception) ; autrement dit, elle se définit essentiellement par un réservoir de modèles, de sources et de références communes.

C'est pourquoi, lorsque nous abordons l'existence d'une communauté littéraire bourguignonne, il faut avant tout entendre celle-ci comme une communauté *virtuelle*. Il conviendrait donc, pour prolonger notre propos, de définir ses éléments structurants et d'examiner comment elle prend forme et est mise en pratique, autrement dit d'envisager sous quelles modalités ce caractère *virtuel* devient *actuel*.

HILTMANN, « Un État de noblesse et de chevalerie sans pareilles ? Tournois et hérauts d'armes à la cour des ducs de Bourgogne », dans Werner PARAVICINI (éd.) *La cour de Bourgogne et l'Europe*, *Op. cit.*, p. 253-288 ; Jean-Pierre JOURDAN, « Les fêtes de la chevalerie dans les États bourguignons à la fin du Moyen Âge. Aspects sociaux et économiques », dans *Jeux, sports et divertissements au Moyen Âge et à l'âge classique [...]*, Paris, 1993, p. 257-277 ; Agathe LAFORTUNE-MARTEL, *Fête noble en Bourgogne au XV^e siècle. Le banquet du Faisan (1454) : aspects politiques, sociaux et culturels*, Montréal, 1984 (*Cahiers d'études médiévales*, 8) ; Bruno LAURIOUX, « Banquets, entremets et cuisine à la cour de Bourgogne », dans Danielle RÉGNIER-BOHLER (éd.), *Splendeurs de la cour de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 1027-1035.

« Citation. Répétition erronée d'une déclaration d'autrui. »

Ambrose Bierce, *Le dictionnaire du Diable*.

CHAPITRE 6

FORGERIE ET MARQUETERIE DE LA COMPILATION MÉDIÉVALE

L'examen des soubassements et différentes couches de stratification d'une compilation historique médiévale tardive, ainsi que l'étude des modalités de documentation et de consultation du compilateur nous ont permis de circonscrire l'exogenèse du geste compilatoire⁹²⁶. Nous allons à présent nous intéresser à son endogenèse, au *modus operandi* du compilateur, à savoir au travail d'assemblage, de montage et de présentation des sources, ainsi que de leur réécriture⁹²⁷. C'est ce à quoi les termes de « forgerie » et de « marqueterie » utilisés dans ce chapitre entendent renvoyer.

Comme le définit le *TLFi*, la « forgerie » désigne l'« action de fabriquer, de monter de toutes pièces (une chose imaginaire ou trompeuse) pour les besoins de la cause » ou/et le « résultat de cette action »⁹²⁸. À cette première acception, il faut ajouter une seconde, qui apparaît en filigrane de cette première définition et qui a été déployée par Gérard Genette dans *Palimpsestes* : dans un contexte traitant des entreprises de réécriture, la forgerie désigne également le sens d'imitation⁹²⁹. Cette double acception correspond, en réalité, à ce double effet de sens dont la compilation procède et que nous avons mis en évidence dans le deuxième chapitre de notre thèse, à savoir le rapport

⁹²⁶ Les notions d'exogenèse et d'endogenèse ont déjà été employées dans le chapitre 5.

⁹²⁷ Ce chapitre est consacré aux versants textuel et compositionnel du geste compilatoire. Toutefois, ce dernier doit également être envisagé à la fin du Moyen Âge dans son versant matériel, à travers la mise en page des mss et l'apparat de lecture qui les accompagne. Ces dimensions seront abordées dans le chapitre 8 portant sur les modalités de réception de la *Fleur des histoires*.

⁹²⁸ *TLFi*, [en ligne], <http://atilf.atilf.fr/>, s. v. *forgerie*. Ce sens moderne hérite de l'époque médiévale, qui en fournissait une acception plus restreinte, à savoir l'activité et l'art de forger (DMF, [en ligne], <http://www2.atilf.fr/dmf/>, s. v. *forgerie*).

⁹²⁹ Gérard GENETTE, *Palimpsestes : la littérature au second degré*, *Op. cit.*

métonymique entre l'action et le résultat issu de cette action, ainsi que la tension entre imitation et invention.

En reprenant à notre compte les concepts de la linguistique, les opérations de compilation et de réécriture se déploient à la croisée de deux axes : l'axe syntagmatique qui a trait à la juxtaposition de chaînes séquentielles (ce qu'il convient de désigner ici par la macrostructure de la compilation), et l'axe paradigmatique qui porte sur les lieux variants au sein de ces chaînes (à savoir la microstructure du texte compilé).

Si la forgerie de la compilation tend plutôt à désigner, selon une dimension « macro », le rassemblement et la jointure de différentes sources entre elles, la marqueterie, rattachée au versant « micro », dénote les procédés d'écriture et de réécriture du compilateur⁹³⁰. Tandis que nous employons les termes de « forgerie » et de « marqueterie » de la compilation dans le cadre de notre thèse, la réalité de ces mêmes termes est recouverte chez d'autres chercheurs par la locution « poétique de la compilation »⁹³¹, au sens où l'entendait Paul Valéry, à savoir « tout ce qui a trait à la création ou à la composition d'ouvrages dont le langage est à la fois la substance et le moyen »⁹³².

Cette entrée dans la fabrique de la compilation médiévale, au travers de l'exemple de la *Fleur des histoires*, se déroulera selon un parcours à plusieurs temps. D'abord, nous passerons en revue les différentes étapes du travail du compilateur, en mettant au jour les faces tantôt visibles, tantôt moins visibles du geste compilatoire. Ensuite, sous le deuxième point, nous examinerons les différentes manières pour le compilateur de citer, de présenter et d'introduire (ou non) ses sources. Dans le troisième point, nous aborderons la mise en bouquet des sources, à savoir les raccords que le compilateur établit entre les différents emprunts afin de construire un récit à la fois cohérent et cohésif. Nous nous éloignerons alors de la vision des sources prises conjointement, à savoir la compilation dans son résultat d'ensemble, pour adopter une focale plus restreinte qui vise à examiner le travail de réécriture spécifiquement opéré sur chaque source. Il s'agit de décrire l'espace de (re)composition investi par le compilateur lorsqu'il se trouve face à des modèles préexistants. Dans ce cadre, à partir des procédés de réécriture déployés par le compilateur, nous tenterons d'élaborer une typologie des transformations quantitatives et qualitatives, inspirée de la grille d'analyse développée par Gérard Genette dans *Palimpsestes*. Cette typologie sera adaptée à la réalité du texte historiographique médiéval, tout en étant transposable à d'autres corpus narratifs en prose, moyennant le cas échéant l'une ou l'autre modulation.

⁹³⁰ Le terme de « marqueterie » a précédemment été utilisé par d'autres chercheurs pour désigner les techniques de composition et d'écriture dans le cadre de différentes entreprises de réécriture telles que la compilation ou la mise en prose. Voir Joël BLANCHARD, « Compilation et légitimation au XV^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 153 ; *Les faits et les conquêtes d'Alexandre le Grand*, éd. Sandrine Hériché-Pradeau, *Op. cit.*, p. LIX-LXII ; Anne ROCHEBOUET, « D'une pel tout entiere sans nulle cousture ». La cinquième mise en prose du « Roman de Troie ». Édition critique et commentaire, thèse de doctorat, Univ. Paris-IV Paris-Sorbonne, 2009, p. 311 [thèse non consultée].

⁹³¹ Cf. Sandrine HÉRICHÉ-PRADEAU, *Alexandre le Bourguignon. Étude du roman Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin*, *Op. cit.*, p. 28.

⁹³² Paul VALÉRY, *Variété V*, Paris, Gallimard, 1944, p. 291.

1. Le geste compilatoire en scène et en coulisses

Sous ce premier point, nous aborderons l'endroit et l'envers du travail du compilateur : il y a ce que le compilateur nous donne à voir, ce que l'on ne perçoit pas, ce que l'on peut déceler de son travail. Quels principes, méthodes et étapes guident et structurent le travail du compilateur ? Il s'agit de traiter ici du *modus operandi* du compilateur, et d'envisager la compilation aussi bien comme acte en puissance que comme produit fini.

1.1. Opération de documentation

Dans le prologue général de la *Fleur des histoires*, Jean Mansel nous fait part de son projet historiographique, qui consiste en l'édification morale du lecteur, qu'il s'efforce de mettre en œuvre par le biais de sa compilation :

Ainsi ceulx qui voudront lire en ce livre pourront trouver plusieurs divers més et entremés à l'apetit de leur esperit¹ pour sa refection. Et puet ce livre estre apellé la Fleur des Histoires, car comme de la fleur vient le fruit, ainsi de mirer et regarder souvent en ceste Fleur puet venir bon fruit à ceulx qui se y occuperont à la loenge de Dieu, qui vueille mener ceste euvre à perfection⁹³³.

Néanmoins, à aucun moment, Jean Mansel ne met en scène son propre processus de lecture et de consultation d'ouvrages, ni n'affiche ses principes de critique ou ses méthodes de travail. On peut trouver chez plusieurs autres auteurs-compilateurs de la fin du Moyen Âge des témoignages éclairant cette démarche de documentation et de consultation des sources.

Dans la *Cité des Dames*, Christine de Pizan, qui recourt à la compilation pour légitimer à la fois son statut, sa prise de parole et son geste d'écriture⁹³⁴, nous apprend qu'elle a survolé un « livret » en le « visitant un pou ça et la et veue la fin », lecture au terme de laquelle elle n'a tiré « nul proufit » jusqu'à ce qu'elle reconnaisse qu'il « ot engendré en [elle] nouvelle pensee ». En décrivant les différentes étapes de son activité de lectrice, elle met en scène et illustre ce que Joël Blanchard a qualifié de « dramaturgie de la lecture »⁹³⁵.

Dans le *Livre du Chevalier de La Tour Landry pour l'enseignement de ses filles*, l'auteur nous apprend, dans l'espace du prologue, la manière dont il a procédé pour composer son ouvrage :

Si leur fiz [à deux prestres et deux clers] mettre avant et traire des livres que je avoye, comme la Bible, Gestes des Roys et croniques de France, et de Grece, et d'Angleterre, et de maintes autres estranges terres ; et chascun livre je fis lire, et là où je trouvoy bon exemple pour extraire, je le fis prendre pour faire ce livre⁹³⁶.

Jean Wauquelin, l'une des principales sources de Jean Mansel, renseigne lui aussi sur sa démarche de consultation de différentes sources (latines certes, mais surtout des réécritures

⁹³³ Cité à partir du ms. de Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 vb.

⁹³⁴ Joël BLANCHARD, « Compilation et légitimation au XV^e siècle », dans *Op. cit.*

⁹³⁵ *Ibid.*, p. 141-142.

⁹³⁶ *Le Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles*, éd. Anatole de Montaiglon, Paris, 1854 [réimpression Millwood, Kraus, 1982], p. 4.

romanesques), pour composer sa version en prose de l'*Histoire de Gérard de Roussillon*, en soulignant qu'il est loin d'être le premier à rendre compte de cette histoire :

Et à celle fin que on ne cuide que j'en soye le premier romancier, il est vray que par plusieurs volumes et livres, tant en romans comme en latin et autre langaige, les faiz, les œuvres, les [g]races dudit monseigneur Girard de Roussillon sont escriptes, expresses et mises, si que elles reluisent presque par tout le monde, tant par escriptures comme par peintures, figures et choses saintes, [...] ⁹³⁷

Un autre contemporain de Jean Mansel, David Aubert, exprime également qu'il a dû fouiller les ouvrages latins et français en vue de sélectionner les extraits susceptibles de servir à son projet de composition :

Pour quoy mon dit trèsredoubté seigneur [Jean de Créquy], desirez de joindre le chief avecques les membres, m'a chargé de curieusement enquerir et viseter plusieurs volumes tant en latin comme en françois, en tous lieux ou j'en pourray bonnement recouvrer, et en tirer et extraire ce qui servoit à mon pourpos, pour les assembler en ung livre ⁹³⁸.

Enfin, citons un dernier témoignage, toujours emprunté à un auteur bourguignon, qui se trouve dans le *Livre de Croniques de Brabant* composé par Jean d'Enghien et dédié à Charles le Téméraire dans les années 1470. L'auteur dit que « comme j'eusse aultrefois veu et successivement discouru pluseurs diversez volumes en langaige thioiz » et qu'à cause de la « multitude et prolixité » de divers volumes historiques sur les princes et ducs de Brabant, « j'emprins en moy mesmes faire tous leurs contenuz cœiller et assembler en ung seul volume en translation de langaige françois, [...] » ⁹³⁹.

Ainsi, si l'on en croit ces différents témoignages de médiévaux, tout travail de compilation consiste tout d'abord à examiner et à consulter des ouvrages (« viseter » ⁹⁴⁰), à les parcourir de façon approfondie et fouillée (« encerchier par les divers volumes » ⁹⁴¹) et ensuite à rassembler (« concueillir » ⁹⁴²) les textes qui pourront servir au propos de l'œuvre.

⁹³⁷ *Cronicques des faiz de feurent monseign[eu]r Girart de Rossillon, a son vivant duc de Bourgoingne, et de dame Berthe, sa femme, fille du conte de Sans, que Martin Besancon fist esc[ri]pre, en l'an M CCCC L XIX [...]*, éd. L. de Montille, Paris, Champion (Publication de la Société d'archéologie, d'histoire et de littérature de Beaune), 1880, p. 27.

⁹³⁸ David Aubert, *Chroniques et Conquestes de Charlemaigne*, éd. Guiette, 1940, p. 14 [prologue de l'acteur].

⁹³⁹ Jules BORGNET, « Le livre des cronicques de Brabant, par Jehan d'Enghien », dans *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, 2^e série, t. 8, 1856, p. 355-387, p. 360-361.

⁹⁴⁰ Voir l'usage qu'en fait Christine de Pizan : Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, « L'imaginaire du livre à la fin du Moyen Âge : pratiques de la lecture, théorie de l'écriture », dans *Modern Language Notes*, n°108, 1993, p. 680-695, p. 684.

⁹⁴¹ Pierre le Baud, *Chroniques et ystoires des Bretons*, éd. Charles de la Lande de Calan, Rennes, 1907-1910, vol. 1, p. 5, cité par Franck COLLARD, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, *Op. cit.*, p. 113.

⁹⁴² Verbe employé dans la traduction du *Libellus apologeticus* de Vincent de Beauvais par Jean de Vignay (ms. Paris, BnF, fr. 316, fol. 7 v).

1.2. Opération de tri et de sélection

Après avoir réuni la documentation, c'est l'opération de cueillette qui intervient, durant laquelle le compilateur glane les fleurs qui lui permettront de constituer son bouquet, car, comme l'exprime David Aubert, « tous livres ne ressemblent mie combien qu'ilz parlent tout d'une matiere »⁹⁴³.

Dans le cas de Jean Mansel, ce dernier n'aborde généralement pas ses critères de sélection des sources ; il ne discute pas non plus de leur validité ou de leur véracité. Un passage relevé dans le texte révèle néanmoins qu'il lui arrive – bien que cela soit à titre exceptionnel – de discréditer ses sources lorsqu'elles sont « difficiles à croire » :

[...] j'ay en ce present volume recueillie et assamblé la dicte ystoire es plus briefs termes que j'ay peü, et en delaissant pluseurs choses estranges et difficiles à croire qui en icelles sont contenues. J'ay icy mis et declairié la plus principale matiere de la dicte hystoire⁹⁴⁴.

Le fait que le compilateur ne livre pas à ses lecteurs les tenants et aboutissants de ce travail critique ne signifie guère qu'il adopte une attitude passive à l'égard de ses sources. Il peut décider délibérément de ne pas s'attarder sur les différentes étapes de sa démarche de critique textuelle pour notamment conserver la cohésion et la continuité de la narration. Des interventions métadiscursives répétées risquent, en effet, de desservir le dessein de la compilation historique qui répond à une fonction narrative avant d'être critique. D'ailleurs, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, Jean Mansel privilégie en général les faits à la contextualisation de l'action ou du discours.

D'autres compilateurs, plus loquaces sur leurs méthodes, ont tendance à renseigner les lecteurs sur les choix rédactionnels entrepris. C'est par exemple le cas de Thomas de Saluces, ou de Vincent de Beauvais traduit par Jean de Vignay :

Mais en cest partie ne dis je riens du royaume de Macedoine, car il fu commencié du roy Alixandre, et de ses fais est un grant livre, lequel je n'ay mie empris de cy mettre⁹⁴⁵ ;

Et si ne me plaist mie à mectre la destruccion de celle cité en cestui livre, car le livre que on dist Troyens en parle trop legierement⁹⁴⁶ ;

Et sai bien que je ne puis pas tout avoir trouvé ne leü ce qui est [...] mais je di bien que des bonnes actoritez j'ai estret les meilleurs et conqueulli ou aucunes des meilleurs si comme je cuide⁹⁴⁷ ;

J'ai mis mon estude à lire mout de livres afin que je prengne des fleurs des actoritez de pluseurs, més mon entente n'est pas tant seulement à esprouver les livres qe elle est à eslire lesquelles actoritez sont bonnes⁹⁴⁸.

⁹⁴³ David Aubert, *Histoires de Charles Martel*, cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 6, fol. 519 r.

⁹⁴⁴ Jean Mansel, *Fleur des histoires*, Bruxelles, KBR, 9231, fol. 307 rb-va.

⁹⁴⁵ *Libre du Chevalier errant*, Thomas de Saluces, chapitre 266, p. 818, cité par Florence BOUCHET, *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 151.

⁹⁴⁶ *Ibid.*

⁹⁴⁷ Traduction du *Libellus apologeticus* de Vincent de Beauvais par Jean de Vignay, cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 316, fol. 9 r.

⁹⁴⁸ *Ibid.*, fol. 11 v.

Même si elle n'est pas explicitement formulée par certains compilateurs, la lecture critique des sources est définitoire de leur travail de compilation. Elle trouve d'ailleurs un écho particulier dans l'iconographie médiévale tardive. En effet, Fritz Nies a montré qu'à partir du XIV^e siècle, nombreuses sont les images qui représentent le lecteur « non pas avec un seul livre mais le placent devant plusieurs ouvrages ou le montrent entouré de volumes de divers formats »⁹⁴⁹, dont certains sont ouverts et d'autres clos, illustrant ainsi l'activité de consultation et de tri sélectif.

À cet égard, quelques exemples d'illustrations, mettant en scène le processus de compilation en train de se produire, méritent d'être mentionnés⁹⁵⁰. Dans un manuscrit du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais (Lyon, BM, 180, fol. 3), on voit figurer l'auteur dans son étude, en compagnie de plusieurs livres, ce qui, dans le travail de compilation, renvoie à l'étape de prise de connaissance de la matière avant le travail d'extraction. Pour la même œuvre, dans une initiale historiée d'un autre manuscrit (Bruxelles, KBR, II, 1396, fol. 1), l'auteur, portant l'habit dominicain, est assis face à son lutrin, sur lequel sont posés deux cahiers ouverts ainsi qu'un *codex* fermé, et dicte à deux clercs assis devant lui (l'un prend des notes, l'autre tient un livre ouvert dans ses mains). Enfin, à la fin du Moyen Âge, les portraits de Christine de Pizan la montrent très couramment en train d'écrire, assise à son pupitre, entourée d'autres manuscrits. Toutefois, comme le signale Brigitte Roux, « conformément à la convention iconographique, l'écriture se fait [...] sur un codex déjà relié, probablement dans un souci de légitimation auctoriale analogue à celui rencontré chez les encyclopédistes » ; ces derniers présentaient leur encyclopédie achevée, « dans une formulation qui rappelle le lointain modèle du portrait de l'évangéliste »⁹⁵¹. Dans le corpus des manuscrits de la *Fleur des histoires*, en particulier le Paris, BnF, fr. 300, fol. 1 r, nous avons épinglé une miniature où un personnage est représenté assis sur une chaise curule, avec autour de lui un livre ouvert et d'autres fermés⁹⁵².

Dans les exemples présentés, l'ouverture de ces volumes révèle ainsi une lecture comparative voire critique⁹⁵³ des sources⁹⁵⁴. À ce titre, la production iconographique au sein des manuscrits médiévaux illustre ainsi l'enracinement du geste compilatoire, tous genres confondus.

⁹⁴⁹ Fritz NIES, *Imagerie de la lecture. Exploration d'un patrimoine millénaire de l'Occident*, Paris, PUF, 1995, p. 55.

⁹⁵⁰ Ces exemples sont empruntés à Brigitte ROUX, « L'encyclopédiste à l'œuvre : images de la compilation », dans *Op. cit.*, p. 160, p. 163 et p. 164 [note 23].

⁹⁵¹ *Ibid.*, p. 164.

⁹⁵² Cf. la reproduction de la miniature dans l'annexe 7.

⁹⁵³ L'adjectif renvoie à différentes démarches, qui ne s'excluent pas : la critique textuelle, la critique des faits, la critique d'authenticité, la critique doctrinale (Mireille CHAZAN et Gilbert DAHAN (éd.), « Introduction », dans *La méthode critique au Moyen Âge*, *Op. cit.*), à savoir une démarche érudite de confrontation des sources, p. 8-10. Nous l'entendons ici au sens de faire dégager la *dissonantia* et la *concordantia* entre les sources. Il est à ce titre significatif de constater que la première partie du *Décret* de Gratien soit intitulée « *Concordia discordantium* ».

⁹⁵⁴ Voir également les exemples illustrant l'acte de compilation en train de se produire, mentionnés dans le point 4 du chapitre 2 consacré à l'étude sémantique du terme *compilation*.

1.3. Opération de synthèse et de montage

Au XIII^e siècle, Vincent de Beauvais distinguait les différentes étapes de la compilation de la façon suivante : *studiose legere, flores eligere, ordine redigere*⁹⁵⁵. Le compilateur procède donc à une mise en ordre des sources et ramène la diversité à l'unité. La disparité des sources nécessite un travail de panachage afin de les intégrer les unes aux autres ou à un ensemble préformé. Si certaines sources se révèlent discordantes par rapport à leur contenu, dans une démarche critique⁹⁵⁶, le compilateur peut soit prendre soin de les résoudre et de les conjuguer après les avoir présentées, soit trancher en faveur de l'une d'entre elles, en veillant, le cas échéant, à supprimer les traces d'une origine différente, soit ne pas se positionner et laisser le lecteur libre de juger par lui-même.

Dans le cas de Jean Mansel, rares sont les lieux où il met en œuvre, ou en tout cas expose, sa démarche critique. On citera notamment celui-ci, à propos de deux opinions relatives à l'Assomption de la Vierge Marie, que Jean Mansel confronte et, aussitôt, tranche :

De l'an de son Assumption sont deux opinions. Epiphane dist qu'elle vesqui XXIII ans après l'Ascension de nostre Seigneur, et les autres dient – et samble qu'ilz dient mieulx – qu'elle ne vesqui que XI ans après l'Ascension, pour ce que les Apostres preschierent en Judee aux Juifz seulement l'Evangile par l'espace de XI ans, et depuis ilz s'espandirent en diverses parties du monde [...]⁹⁵⁷.

Par ailleurs, un examen attentif de ses sources révèle que Jean Mansel établit une hiérarchie entre certaines d'entre elles. En effet, bon nombre de ses sources sont des traductions vernaculaires issues de textes latins, ce qui signifie qu'il leur accorde vraisemblablement autant de crédit qu'à leurs modèles. Toutefois, le fait de citer certaines sources latines, sans pour autant identifier nommément les sources vernaculaires qui lui sont contemporaines, révèle que l'autorité qu'il accorde aux unes et aux autres n'est pas identique⁹⁵⁸. Comme le signale Mireille Chazan, « cette hiérarchie n'a rien d'intangible ; aucune source ne s'impose de façon absolue »⁹⁵⁹.

Quoi qu'il en soit, chaque source constitue un apport pour la compilation et participe à l'élaboration d'un nouveau projet d'ensemble, comme nous le donne à voir le *Jouvencel* de Jean de Beuil dans la métaphore suivante⁹⁶⁰ :

[...] Et s'aucuns voullioient arguer que je vueil **faire de viel bois nouvelle maison**, pour ce que de longtemps ceulx qui ont escript les faiz des Rommains, les Croniques de France et les autres batailles

⁹⁵⁵ Monique PAULMIER-FOUCARD, « La compilation dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais : le cas Hugues de Fleury », dans Jean-Philippe GENET (éd.), *L'historiographie médiévale en Europe*, *Op. cit.*, p. 51-64, p. 52.

⁹⁵⁶ Voir les contributions du volume suivant : Mireille CHAZAN et Gilbert DAHAN (éd.), *La méthode critique au Moyen Âge*, *Op. cit.*, en particulier Mireille CHAZAN, « La méthode critique des historiens dans les chroniques universelles médiévales », p. 223-256.

⁹⁵⁷ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 236 va.

⁹⁵⁸ En cela, à une différence près que la hiérarchie que Jean Mansel établit est liée à l'opposition sources latines-sources vernaculaires, sa pratique ne diffère pas des compilateurs de chroniques universelles du haut Moyen Âge qui citent volontiers les *auktoritates* mais non les sources intermédiaires utilisées. Voir notamment l'exemple de Robert d'Auxerre étudié par Mireille CHAZAN, « La méthode critique des historiens dans les chroniques universelles médiévales », dans *Op. cit.*, p. 239.

⁹⁵⁹ *Ibid.*, p. 255.

⁹⁶⁰ Pour un approfondissement de la métaphore architecturale, cf. David COWLING, *Building the text*, *Op. cit.*

du temps passé, ont mys suffisamment la maniere en escript et la façon de soy gouverner à la guerre, par quoy ne seroit aucun besoing que j'en feisse mention, je respons à cest argument que qui ne cesseroit jamais de renouveler les sciences, si trouveroit on tousjours quelque chose de nouveau [...]»⁹⁶¹.

Le travail du compilateur consiste donc à souder les différentes couches qui fondent la compilation, originellement autonomes, de façon à les rendre solidaires. Celle-ci repose sur différences pièces sélectionnées, agencées et mises bout-à-bout par le compilateur qui leur confère une charpente d'ensemble ainsi qu'un toit, c'est-à-dire plus concrètement, une structure et un titre, comme nous allons le voir ci-après.

1.4. Opération d'ordonnancement et de structuration

Après avoir sélectionné sa matière et les différentes strates qui composent son œuvre, le compilateur leur confère un fil rouge, une *ordinatio*⁹⁶². Celles-ci s'intègrent alors dans une nouvelle configuration textuelle. Le compilateur génère une cohérence et fournit ensuite à cet ensemble synthétique une structure organisée par une mise en livres et en chapitres. Enfin, il peut doter cet ensemble d'un titre cohérent. Le geste compilatoire consiste, selon les mots de Vincent de Beauvais traduits par Jean de Vignay, à « metre, ordener et composer les hystoires en I cors et en une ordenance »⁹⁶³. La locution « joindre le chief avecques les membres », utilisée par David Aubert dans *Chroniques et Conquestes de Charlemagne* et reprise par Magali Cheynet dans sa récente thèse de doctorat, est également très éclairante de cette étape du travail compilatoire⁹⁶⁴.

Dans le cas de Jean Mansel, il annonce d'emblée par le titre de « Fleur des histoires » la démarche qui fonde son œuvre, tout en se revendiquant de l'héritage des *Flores chronicorum* de Bernard Gui. Il attribue à son œuvre différents prologues qui présentent la matière et la structure de chaque livre, et confère ainsi une cohérence à l'ensemble : l'œuvre est divisée en trois ou quatre *livres* selon la rédaction brève ou longue ; chaque livre est composée de différentes *parties* ; certaines parties sont divisées en *sections* ; le niveau de structuration le plus petit étant le *chapitre*.

Inscrivant son entreprise historiographique dans la tradition de l'histoire universelle, Jean Mansel n'attribue pourtant pas systématiquement à chaque récit des bornes chronologiques précises. Même si une logique temporelle sous-tend indéniablement sa compilation, il a tendance à privilégier la continuité narrative puisque la division en livres et en chapitres, propre à l'*historia*, prend le dessus sur une chronologie stricte des événements, propre au *chronicon*⁹⁶⁵. L'on peut même

⁹⁶¹ Jean de Bueil, *Jouvencel*, 1461-1466, éd. Léon Lecestre, *Op. cit.*, t. I, p. 15.

⁹⁶² En référence à Malcolm B. PARKES, « The Influence of the Concept of *Ordinatio* and *Compilatio* on the Development of the Book », dans *Op. cit.*

⁹⁶³ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 316, fol. 7 v.

⁹⁶⁴ Magali CHEYNET, « Joindre le chief avecques les membres. » *Remembrer et compiler l'histoire de Charlemagne dans la deuxième moitié du XV^e siècle*, thèse de doctorat préparée sous la direction de M^{me} Michelle Szkilnik, soutenue le 15 décembre 2015 à l'université Paris 3-Sorbonne Nouvelle, 2 vol, 902 pages [thèse non consultée].

⁹⁶⁵ Voir Bernard GUENÉE, « Histoire, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », dans *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*, n°4, 1973, p. 997-1016.

s'étonner de voir, pour une chronique d'histoire universelle, combien la mention des années est si peu exploitée par Jean Mansel. Étant donné que ce dernier opère régulièrement un découpage de sa matière historique en règnes, et que les événements sont relatés dans des chapitres relativement courts, la mention précise et répétée des dates a dû être jugée superfétatoire par le compilateur.

1.5. Opérations de conservation, d'amplification et de réduction

Au Moyen Âge, l'on jugeait moins une œuvre en fonction de son originalité que par rapport à sa capacité à faire dialoguer tradition et nouveauté ainsi qu'à dire le vrai⁹⁶⁶. Frédéric Duval remarque d'ailleurs pour les derniers siècles du Moyen Âge « une tendance générale à un plus grand respect de la lettre »⁹⁶⁷ par rapport aux siècles antérieurs. Le degré de fidélité qu'un compilateur témoigne scrupuleusement à l'égard de son modèle s'explique à divers égards. Par exemple, le retrait du compilateur peut viser la recherche d'une certaine cohésion narrative, comme l'extrait suivant issu du *Mesnager de Paris* l'atteste :

[...] [j']ay mise l'istoire tout au long, et ne l'ay voulu desmenbrer ne descoupler pour ce que la matiere est belle et s'entretient⁹⁶⁸.

La reprise littérale ou quasiment à l'identique d'un énoncé n'est donc pas forcément le signe d'une incapacité du compilateur à lui donner une vigueur nouvelle ou à l'actualiser. Ce principe de la *fidelitas* est peut-être moins idéologique que pragmatique. De fait, le travail du compilateur est parfois moins régi par un principe de composition que par une logique empirique l'invitant à s'adapter à la situation énonciative⁹⁶⁹.

Par ailleurs, le degré de fidélité que le critique moderne prête à un auteur à l'égard de sa source est tout à fait relatif, d'autant que, comme le rappelle Claude Buridant :

Le texte-source n'est pas nécessairement considéré comme un objet fini dans son altérité et dans son "étrangeté" : il est toujours susceptible d'aménagements que rien n'autorise à appeler "trahisons" aussi longtemps que la matière est respectée, et ayant la fonction de mieux adapter le message au public qu'on doit édifier ou instruire⁹⁷⁰.

⁹⁶⁶ La notion d'originalité et les réalités auxquelles elle renvoie ont fait l'objet de discussions approfondies dans les contributions réunies au sein du volume suivant : Olivier DELSAUX et Hélène HÉLÈNE HAUG (éd.), *Original et originalité*, *Op. cit.*

⁹⁶⁷ Frédéric DUVAL, « Quels passés pour quel Moyen Âge ? », dans Claudio GALDERISI (éd.), *Translations médiévales : cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*, *Op. cit.*, vol. 1, p. 47-92, p. 66.

⁹⁶⁸ *Mesnager de Paris*, p. 166, cité par Florence BOUCHET, *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 150.

⁹⁶⁹ « Le travail d'un historien de la fin du XV^e siècle repose, autant, sinon plus, sur des paramètres matériels que sur de grands principes » (Franck COLLARD, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, *Op. cit.*, p. 200).

⁹⁷⁰ Claude BURIDANT, « *Translatio Medievalis*. Théorie et pratique de la traduction médiévale », dans *Travaux de linguistique et littérature*, n°21, 1983, p. 81-136, p. 117.

Outre le principe de fidélité, deux autres procédés sont emblématiques du geste compilatoire voire, plus largement, de la prose du XV^e siècle : l'amplification et la brièveté⁹⁷¹.

Le principe de l'amplification est ambivalent car, au Moyen Âge, il peut désigner soit l'amplification du propos, notamment le fait de développer et surtout de rehausser une idée, la faire valoir (c'est d'ailleurs son sens premier attesté dans l'Antiquité⁹⁷²), soit l'amplification de la matière, ce que nous désignerons plus volontiers par après par le terme d'« ajout ».

Dans le cas de la *Fleur des histoires*, l'amplification peut être occasionnellement observée à l'endroit de certains passages⁹⁷³. Elle est à différencier du principe de l'ajout de séquences importantes ou de chapitres entiers à l'intérieur d'une narration homogène – fondée généralement sur une source principale. Si, dans la *Fleur des histoires*, une telle pratique est adoptée par Jean Mansel, ce dernier tend généralement à le notifier aux lecteurs par des mentions de type :

Nous inserons yci deux chapitres de celle cronique de Flandres avant que nous procedons plus avant pour ce que la cronique de France n'en fait aucune mention⁹⁷⁴ ;

Nous voulons yci inserer ung chapitre de celle cronique de Flandres qui vient à nostre propos⁹⁷⁵.

Si l'*amplificatio* est plus rarement de mise dans la réalisation du geste compilatoire⁹⁷⁶, la *brevitas* est, en revanche, un principe hautement valorisé et constamment exploité par les compilateurs, tous siècles confondus⁹⁷⁷, à l'exemple d'un Primat au XIII^e siècle, ou d'un Jean Mansel et d'un Philippe de Vigneulles au XV^e siècle :

Si sachent tuit que il tretera au plus briement que il pourra, car longue parole et confuse plect petit à ciaux qui l'escoutent, mais la briés parole et apertement dite plect auz entendantz⁹⁷⁸ ;

Jassoit ce que les fais de Charles le Grant contenus en ce chappitre soient en brief termes, toutesvoies sont ilz de grans affaires merueilleusement de grant emprinse et de grant vaillance, comme il peut apparoir en considerant les paines, travaulz et diligences qu'il convenoit à telz affaires mener à fin⁹⁷⁹ ;

⁹⁷¹ Dans son étude sur la prose au XV^e siècle, Jens Rasmussen a souligné que celle-ci visait un double objectif en tension, à savoir à la fois la tendance à l'amplification et à la brièveté. D'après le chercheur, trois traits stylistiques sont caractéristiques de la prose française : la forme diffuse générée paradoxalement par une volonté de concision dans l'expression, l'amplification observée par les doublets ou triplets synonymiques, et l'emphase visant à souligner l'intensité du discours par le recours à des adverbes et des compléments prépositionnels (Jens RASMUSSEN, *La prose narrative au XV^e siècle*, *Op. cit.*, p. 20, p. 46 et p. 53).

⁹⁷² Edmond FARAL, *Les arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle*, *Op. cit.*, p. 61.

⁹⁷³ Ainsi que nous aurons l'occasion de l'observer dans le chapitre suivant.

⁹⁷⁴ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 304, fol. 246 rb.

⁹⁷⁵ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 304, fol. 268 va.

⁹⁷⁶ Comme en témoigne la traduction du *Libellus apologeticus* de Vincent de Beauvais par Jean de Vignay : « pour la cause de la prolixité eschiver » (cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 316, fol. 15 r-v).

⁹⁷⁷ Voir à cet égard le volume collectif dirigé par Catherine CROIZY-NAQUET, Laurence HARF-LANCNER et Michelle SZKIŁNIK (éd.), *Faire court. L'esthétique de la brièveté dans la littérature du Moyen Âge*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2011.

⁹⁷⁸ Les *Grandes Chroniques de France*, éd. Jules Viard, *Op. cit.*, t. I, p. 2.

⁹⁷⁹ Jean Mansel, *Fleur des histoires* (Bruxelles, KBR, 9232, fol. 340 va).

[...] et qui tout dire en vouldroit, il seroit trop loin à raconter. Toutefois, tout legierement, j'en veult aulcune chose narrer⁹⁸⁰.

L'impératif de la brièveté prévalait sur la tendance à la prolixité, notamment pour des raisons matérielles (principalement relatives au coût de la copie). C'est ainsi que, dans la traduction du *Libellus apologeticus* de Vincent de Beauvais par Jean de Vignay, la nécessité de la brièveté est signalée comme étant la garante d'une large diffusion de l'œuvre :

Et pour ce que par la cause desusdite, ceste oevre estoit tant creue que elle sormontoit de grandeur si comme je cuide la mesure de la Bible. III. foiz, si que sans grant labour et sanz grans despens elle ne pooit estre transcripte, je fui prié par mon prier et de plusieurs de mes freres, lequel prier m'otria et enjoist en remission de mes pechiez que je abrejasse ceste oevre aussi comme .I. manuel à la manière d'une Bible⁹⁸¹.

Le principe de la *brevitas* domine l'écriture compilatoire, plus que ceux de l'*amplificatio* ou de la *fidelitas*. Ainsi, dans les mots du traducteur et commentateur Simon de Hesdin des *Facta et dicta memorabilia* de Valère Maxime, la brièveté est la condition pour plaire aux destinataires laïcs désireux et surtout pressés de prendre connaissance de textes brefs et clairs :

[...] je ne pense point à proceder par maniere de lecture, fors en devisant à la fois et moult pou, et sans assigner les parties, car telle maniere de proceder n'est pas bonne pour les gens layes qui veulent briefves et cleres sentences. Car, comment que les divisions esclarcissent et soient bien advenans à ceux à qui il appartient, toutefois pour les layes gens ont elles trop de prolixité selonc mon advis, car les gens de ce temps present n'ont cure se de brieté non⁹⁸².

Dans le prologue même de Valère Maxime que Simon Hesdin traduit, on pouvait déjà lire que la fonction de la compilation était de fournir aux lecteurs l'accès à des connaissances nombreuses et éparses, et ce, de façon rapide et condensée :

Je ay ordonné en ma volenté de eslire diligeanment les fais et les dis ensamble dignes de memoire de la cité de Rome et des autres estranges qui ont esté esleus de nobles et autentiques aucteurs par devers lesquelz il sont si diffus et prolixement traité que on n'en puet pas avoir la congnoissance briement. Et ce vueil je faire à la fin que ceuls qui y voldront prendre exemples soient delivré du labeur de la longue inquisicion⁹⁸³.

Cette tendance à vouloir abréger le modèle ne doit jamais présenter d'incidence sur la trame narrative⁹⁸⁴. En effet, « une narracion trop abregiee set mains de la matiere » comme le rappelle

⁹⁸⁰ Philippe de Vigneulles, *Chronique*, éd. Bruneau, 1927, t. II, p. 239.

⁹⁸¹ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 316, fol. 14 v-15 r (chapitre XVI), par Catherine GAULLIER-BOUGASSAS, « Une pédagogie et une éthique de la brièveté : Jean de Vignay et sa traduction du *libellus apologeticus* de Vincent de Beauvais », dans Catherine CROIZY-NAQUET, Laurence HARF-LANCNER et Michelle SZKILNIK (éd.), *Faire court, Op. cit.*, p. 91-103, p. 93.

⁹⁸² Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 9749, fol. 1 r, par Didier LECHAT, « Une compilation à l'usage de l'homme pressé du XV^e siècle », dans Catherine CROIZY-NAQUET, Laurence HARF-LANCNER et Michelle SZKILNIK (éd.), *Faire court, Op. cit.*, p. 121-136, p. 125.

⁹⁸³ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 9749, fol. 2 r, par Didier LECHAT, « Une compilation à l'usage de l'homme pressé du XV^e siècle », *Ibid.*

⁹⁸⁴ Voir Madeleine JEAY, « Pour cause de briefté : les formules d'abrégement dans la narration longue », dans Catherine CROIZY-NAQUET, Laurence HARF-LANCNER et Michelle SZKILNIK (éd.), *Faire court, Op. cit.*, p. 105-120.

Jean de Vignay dans sa traduction du *Libellus apologeticus* de Vincent de Beauvais⁹⁸⁵. Le compilateur se doit donc de reprendre toujours les différents noyaux du récit et de ne délaissier que ce qui lui paraît plus circonstanciel ou anecdotique.

En guise d'illustration à partir de la *Fleur des histoires*, dans le passage suivant concernant le passage du Rubicon par César, Jean Mansel conserve la substance de l'action, mais laisse de côté les explications relatives au cheminement des troupes jusqu'au fleuve, à son appellation sous la plume de Lucain ou aux propriétés de son eau :

<i>Li faits des Romains</i> (éd. Flutre, t. 1, p. 347-351)	<i>Fleur des histoires</i> Rédaction longue (Paris, BnF, fr. 302, fol. v^e XXVIII vb- v^e XXX ra)
<i>Comment Cesar et li soen passerent Rubicon ou premier livre de Lucan</i> Quant li soleuz fu couchiez et il ot fet apareillier priveement son curre delez un for et un pestrin qui estoit pres de son ostel, et furent li mul joint au curre et bien atelé, il monte sus et s'en ist de la vile par un repost sentier o un pou de compaignie ; et erra tant après ce que chandoiles furent esteintes, que il trova un gueior veres le jor, par cui enseignement il fu avoiez, car il s'estoit embatuz en uns destroiz dom il covint que il oissist tot a pié : n'i avoit point de chemin a curre n'a charrete. Au derrien ataint ses legions a un petit flueve qui avoit non Rubicon. Cil fluns devisoit la province que Cesar gardoit de la province de Rome et coroit par mi une basse valee. Lucans l'apele rouge por la terre et por le sablon de son canel, qui est vermelz. Il est petiz par nature, mes il estoit lors granz por ce que il fu en yver tens. Ensorquetot III lunoisons avoient esté pluieuses continuellement, et Euris, uns chaus venz, avoit venté, qui avoit assez remises des nois qui erent es alpes, si que l'iaue de Rubicon en estoit <la> merveille creüe.	<i>Comment Cesar passa à armes le fleuve de Rubicon pour aler à Rome soy vengier de ses hayneurs et adversaires, qui son triumphe lui eurent reffusé, et comment il entra en la cité d'Arumine</i> Quant la nuit fu venue, il monta sur son curre qu'il eut fait apprester et s'en yssi de la ville secretement par ung repost sentier à petite compaignie, et chemina toute la nuit jusques à ung petit fleuve nommé Rubicon qui divisoit la province de Rommenye. Ce fleuve est petit par nature, mais il estoit lors grant pour ce qu'il estoit yver temps. Et si avoit fort pleu et negié trois lunoisons entieres.

Si l'on en croit Geoffroy de Vinsauf, auteur de la *Poetria nova*, tout effort d'abréviation doit se conformer à une méthode systématique et synthétique, procédant par quatre phases que l'on peut résumer comme suit⁹⁸⁶ :

- 1) Faire table rase de l'énonciation de l'hypotexte et formuler son thème par une opération mentale ;
- 2) Repérer dans l'hypotexte les mots-clés, des noms uniquement, dont la somme représente la totalité du champ lexical du thème de l'hypotexte ;

⁹⁸⁵ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 316, fol. 8 v.

⁹⁸⁶ *Documentum* (II, 2, 42) de Geoffroi de Vinsauf, cité par Monique GOULLET, « L'esthétique de la brièveté dans l'hagiographie latine médiévale », dans Catherine CROISY-NAQUET, Laurence HARF-LANCNER et Michelle SZKILNIK (éd.), *Faire court*, *Op. cit.*, p. 35-55, p. 52 ; Monique GOULLET, *Écriture et réécriture hagiographiques*, *Op. cit.*, p. 85.

- 3) Reformuler le thème à partir de ces noms, en choisissant les verbes adéquats ;
- 4) Construire les phrases.

Si les compilateurs opèrent une identification de mots-clés de l'hypotexte, ils ne font cependant pas table rase du discours de ce dernier. Lorsqu'ils élaguent leurs sources, ils optent plus volontiers pour des procédés de suppression ou d'excision que de synthèse diminuée⁹⁸⁷. En cela, la pratique réelle de Jean Mansel et des compilateurs de son temps ne rencontre finalement que partiellement les recommandations promulguées par certains théoriciens des arts poétiques médiévaux en matière de composition, tels que Geoffroy de Vinsauf.

Par ailleurs, comme l'a rappelé Bernard Ribémont, la brièveté n'engage pas forcément le compilateur à faire nécessairement plus court⁹⁸⁸. Il s'agit également d'entrevoir la compilation comme une vaste somme de connaissances obtenues à partir d'extraits tirés de multiples œuvres généralement plus longues. Preuve en est, les prologues dans lesquels les compilateurs – Brunetto Latini⁹⁸⁹, Barthélémy l'Anglais traduit par Jean Corbechon⁹⁹⁰, Primat⁹⁹¹, Vincent de Beauvais traduit par Jean de Vignay⁹⁹², Jean de Courcy, Jean Mansel⁹⁹³ – se revendiquent d'un principe de brièveté appartiennent précisément à des œuvres pour le moins longues et volumineuses.

Ainsi, si les *topoi* d'humilité, du respect des sources, de la valeur exemplaire de l'entreprise sont convoqués dans un grand nombre de prologues médiévaux⁹⁹⁴, indépendamment de leur appartenance générique et de leur mode de composition, le *leitmotiv* de la brièveté semble être investi spécifiquement par les compilateurs de textes encyclopédiques ou historiographiques depuis le Moyen Âge central.

⁹⁸⁷ Cf. chapitre suivant.

⁹⁸⁸ Il s'agit d'une *summa brevis*, expression médiévale qui n'a rien d'oxymorique, ainsi que l'a remarqué Bernard Ribémont, « On the Definition of an Encyclopaedic Genre in the Middle Ages », dans *Op. cit.*, p. 47-61. Concernant la tension entre l'idéal de la somme et l'impératif de brièveté, voir aussi Catherine GAULLIER-BOUGASSAS, « Une pédagogie et une éthique de la brièveté : Jean de Vignay et sa traduction du *libellus apologeticus* de Vincent de Beauvais », dans Catherine CROISY-NAQUET, Laurence HARF-LANCNER et Michelle SZKILNIK (éd.), *Faire court*, *Op. cit.*, p. 91-103.

⁹⁸⁹ « [...] tout autresi est li cors de cest livre compilés de sapience, si come celui ki est estrais de tous les membres de philosophie en une sonme briement. [...] » (Brunetto Latini, *Li Livres dou Trésor*, éd. Francis J. CARMODY, *Op. cit.*, p. 17 [I. 1-12])

⁹⁹⁰ « En ces livres j'ay pou ou neant mis du mien, mais tout ce qui y est, j'ay prins des livres autentiques des sains et des philosophes et les ay assemblés soubz brieté compilés. » (traduction de Barthélémy l'Anglais par Jean Corbechon, éd. Bernard Ribémont et Rosa Piro, d'après Paris, BnF, fol. 16993, cité dans l'édition du *Livre du Trésor. Livre 1*, éd. Bernard Ribémont et Silvere Menegaldo, Paris, Honoré Champion, 2013 (Traductions des classiques du Moyen Âge, 94), p. XXXVII).

⁹⁹¹ « Si sachent tuit que il tretera au plus briément que il pourra, car longue parole et confuse plect petit à ciaux qui l'escoutent, mais la briés parole et apertement dite plect aus entendanz. » (*Grandes Chroniques de France*, éd. Jules Viard, *Op. cit.*, t. I, p. 2 [prologue]). Le passage nous a été fourni par Antoine Brix, que nous remercions.

⁹⁹² Voir extrait cité *supra*.

⁹⁹³ « Et pour ce que mon intencion est de mettre par escript en ce livre en brief termes plusieurs histoires de la maniere de vivre de plusieurs sains et saintes » (*Fleur des histoires* de Jean Mansel, Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 ra).

⁹⁹⁴ Jacqueline HAMESSE (éd.), *Les prologues médiévaux*, *Op. cit.* ; Sabine LEHMANN, « Les prologues dans les textes en prose (XIV^e-XV^e siècles) : modèles et déviations », dans *Op. cit.*

2. Traces des sources et mécaniques de présentation

Le degré de tension entre imitation et innovation au sein d'une œuvre donnée varie en fonction du genre auquel appartient le texte⁹⁹⁵, selon le profil de l'auteur et selon le projet d'ensemble. Ainsi, il nous apparaît que le geste compilatoire peut être :

1. *ponctuel* : l'auteur-compileur s'abreuve de temps en temps et sélectivement à une ou plusieurs source(s) pour nourrir ou compléter son propos, et on trouve de lui plus que d'autrui.
2. *séquentiel* : l'auteur-compileur recourt de façon récurrente et périodique à une ou plusieurs sources, et on trouve autant de lui que d'autrui.
3. *organique*⁹⁹⁶ : l'utilisation de sources allogènes est l'essence même de l'écriture de l'œuvre, et il y a d'autrui plus que de l'auteur-compileur.

Si l'on se place à présent du point de vue de la réception, le processus d'intertextualité peut se réaliser soit de façon *obligatoire*, parce qu'une trace est laissée dans le texte, « qui joue le rôle d'un impératif de lecture, et gouverne le déchiffrement du message », soit de façon *aléatoire* car le processus d'identification de l'hypotexte par le lecteur dépend de sa culture et de sa capacité à reconnaître les traces latentes d'un ailleurs qui persistent dans l'hypertexte⁹⁹⁷. Michael Riffaterre désigne d'ailleurs ces traces d'« agrammaticalités » en ce qu'elles représentent des sortes d'anomalies de toute nature (morphologique, syntaxique, sémantique, sémiotique) ou des ruptures de régime d'historicité par rapport à l'ensemble du texte, qui sont le signe de « la présence latente, implicite, d'un corps étranger, qui est l'intertexte »⁹⁹⁸.

Ainsi, les fragments allogènes qui parviennent à se fondre dans l'univers diégétique instauré par le compileur sont ceux précisément que nous ne parvenons pas à détecter. L'œil du chercheur n'est en effet alerte que lorsqu'il perçoit la discontinuité ou reconnaît dans l'ici un ailleurs.

⁹⁹⁵ Un texte historiographique aura tendance à se reposer davantage sur des sources antérieures qu'une ballade poétique par exemple.

⁹⁹⁶ Dans son étude sur le phénomène de cyclicité, Jane Taylor différenciait la cyclicité *séquentielle* de la cyclicité *organique* : la première renvoie à l'idée de la juxtaposition successive d'œuvres pour former une grande fresque historique et la seconde à la volonté totalisante et structurante d'un ensemble narratif. Voir Jane TAYLOR, « Order from Accident: Cyclic Consciousness at the End of the Middle Ages », dans *Cyclification. The Development of Narrative. Cycles in the Chansons de Geste and the Arthurian Romances*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1994, p. 59-73. Toutefois, le sens de ces adjectifs diffère de notre emploi dans la mesure où ils portent sur le rapport qu'entretiennent différentes œuvres (et non sur le fonctionnement structurel au sein d'une même œuvre).

⁹⁹⁷ Nous devons cette distinction à Michael RIFFATERRE, « La Trace de l'intertexte », dans *La Pensée*, Paris, octobre 1979.

⁹⁹⁸ Michael RIFFATERRE, « L'Intertexte inconnu », dans *Op. cit.*, p. 5-6.

Si des traces d'emprunts⁹⁹⁹ à des sources allogènes sont perceptibles dans une compilation, elles apparaissent en général au seuil d'une entrée en la matière ou à sa clôture¹⁰⁰⁰, à savoir au début ou à la fin d'un livre, d'une section ou, plus rarement, d'un chapitre.

Que le geste compilatoire soit ponctuel, séquentiel ou organique, il existe pour le compilateur différentes manières de créer un réseau indiciel des sources signalées, que nous avons ramenées à trois principales dans le tableau qui suit, illustrées par des exemples pris à la *Fleur des histoires* :

Principe	Description	Illustrations
Emprunt attribué et cité <i>in extenso</i> ¹⁰⁰¹	Mention explicite et affichée de l'auteur et du titre de l'œuvre	« Aussi ceste conclusion appert par Barthelemieu ou <i>Livre des propriétés</i> ou cent et LV ^e chappitre, là où il est dist [...] » (Chantilly, BC, 730, fol. 202 vb-203 ra)
Emprunt anonymisé ¹⁰⁰²	Signalement d'un emprunt, sans identification précise quant à l'auteur ou au titre de l'œuvre	« Aucunes croniques dient que, quant Lothaire fu trespasé, les angeles emporterent son ame, et les ennemis la queroient et demandoient l'ame de l'empereur [...] » (Bruxelles, KBR, 9232, fol. 351 va) « On treuve en aucunes histoires que lors, en la dyocese d'Ostun, cheÿ du ciel avec la pluie pieces de glaces qui avoient sept piez de long et deux piés d'espés. » (Bruxelles, KBR, 9232, fol. 353 vb-354 ra) « [à propos de l'<i>Histoire de Gérard de Roussillon</i>] comme vous pourrez oÿr maintenant par son hystoire que nous avons veue et recouvree. » (Paris, BnF, fr. 304, fol. 145 va)
Emprunt dissimulé	Discours dépourvu de toute mention de source, et allant jusqu'à taire le principe même de l'emprunt	Cf. le prologue général des deux rédactions de la <i>Fleur des histoires</i> et le prologue du livre 2 de la rédaction longue, inspirés respectivement de la traduction de la <i>Bible historiale</i> par Guiart des

⁹⁹⁹ L'emprunt se définit, pour parler avec les mots de Noémie Chardonnes, comme « l'intégration d'une séquence narrative préexistante dans un contexte distinct de son apparition originelle » (Noémie CHARDONNES, *L'autre du même : emprunts et répétitions dans le Roman de Perceforest*, Genève, Droz, 2015 (Publications romanes et françaises, CCLXIII), p. 52).

¹⁰⁰⁰ Cf. Gérard GENETTE, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987 (Poétique).

¹⁰⁰¹ Ce type de référence se rencontre rarement au Moyen Âge. Une citation avec un degré d'identification très détaillé peut, à titre d'exemple, être trouvée dans les *Chroniques et Conquestes de Charlemaigne* compilées par David Aubert : « Et qui ceste histoire ne voudra croire, voist à Saint Denis, et la trouvera toute la vraie cronique ainsi que la fist extraire ung conte de Boulogne en l'an mil deux cens six, au temps du regne du roy Phelippe et de Louis son filz » (David Aubert, *Croniques et Conquestes de Charlemaigne*, éd. Robert GUIETTE, *Op. cit.*, t. II, p. 219).

¹⁰⁰² C'est l'équivalent de l'emprunt « crypté » théorisé par Noémie CHARDONNES, *L'autre du même*, *Op. cit.*, p. 42 et suiv.

Ces trois principes reposent sur la lettre du texte. Cependant, les affirmations rhétoriques du compilateur peuvent différer du recours effectif à des sources, que seul un travail critique d'identification des strates constitutives d'une compilation permet de mettre au jour. Un emprunt cité *in extenso* pourrait ne pas être ce qu'il prétend. À ces trois principes dégagés reposant sur le principe de l'énonciation, peuvent être juxtaposés trois autres principes rendant compte des sources effectivement employées par le compilateur :

Principe	Description	Illustrations
Emprunt par délégation ¹⁰⁰⁴	Provenance signalée d'une source de première main (généralement une <i>auctoritas</i> latine), mais à laquelle l'auteur recourt par le biais d'une traduction	« Ainsi que les avons trouvez et entendus sur aucuns volumes que compilla et assambla jadis venerable et discrete personne, maistre en theologie, maistre Jaques de Guise [...] » (Chantilly, BC, 730, fol. 202 rb) ¹⁰⁰⁵
Emprunt dérobé	Trace d'une source, mais qui n'est pas celle réellement utilisée voire remplacée par une autre	Voir l'extrait 4 du cas d'étude des <i>Chroniques de Hainaut</i> ¹⁰⁰⁶ : là où la source de Jean Mansel cite sa propre source, à savoir Jean Wauquelin citant Sigebert, la mention est gommée par Mansel et aussitôt remplacée par « es anciennes histoires »
Emprunt rhétorique	Trace d'une source <i>in absentia</i> , qui soit n'a pas existé ¹⁰⁰⁷ , soit repose sur des allégations fabuleuses ou fallacieuses	« On list de cest empereur Charles le Chauve que ung dimence » ¹⁰⁰⁸ (Paris, BnF, fr. 304, fol. 145 rb).

Ainsi, un emprunt cité intégralement et dont l'auteur et le titre sont identifiés nommément pourrait se révéler être un emprunt dérobé. C'est pourquoi nous avons opéré une différenciation entre les revendications théoriques et discursives du compilateur et ses recours effectifs aux sources, dévoilés par un travail d'identification.

¹⁰⁰³ Voir la transcription du prologue des *Faits des Romains* par Paul MEYER, « Les premières compilations françaises d'histoire ancienne », dans *Romania*, t. 14, n° 53, 1885, p. 1-81, p. 5-6.

¹⁰⁰⁴ Anne Salamon parle, quant à elle, d'« autorité par procuration » qui, en substance, rejoint le même que le nôtre : Anne SALAMON, « Le *Traictié des Neuf Preux* de Sébastien Mamerot [...] », dans *Op. cit.*

¹⁰⁰⁵ La source utilisée par Jean Mansel n'est pas les *Annales Hannoniae sive chronica illustrium principum Hannoniae* de Jacques de Guise, mais bien la traduction qu'en fit Jean Wauquelin au XV^e siècle.

¹⁰⁰⁶ Cf. *infra* chapitre 7.

¹⁰⁰⁷ Bien entendu, le silence de la tradition ou les lacunes documentaires peuvent rendre difficile la détection de l'existence avérée ou supposée d'une source.

¹⁰⁰⁸ Là où la rédaction brève donnait à lire : « À cel empereur Charle le Chauv, ung dimenche après matines qu'il s'estoit couchié pour reposer [...] » (Bruxelles, KBR, 9232, fol. 352 va).

Outre ces différents mécanismes de présentation des sources, nous pouvons également nous interroger sur les effets de sens de chacun de ces principes. L'absence d'affichage des sources révèle-t-elle une volonté de dérobage du propos d'autrui ? Pour quelles raisons un compilateur cite ou ne cite pas ses sources ? Le choix de l'un ou de l'autre principe cache-t-il une stratégie de rédaction ou une posture particulière ? La citation des autorités vise-t-elle à opérer un transfert de l'autorité de la source vers celle du compilateur ? Ce processus fonctionne-t-il par accumulation d'*auctoritas* et transfert d'autorité ? En d'autres termes, de quelle manière un compilateur construit-il sa propre autorité ? Est-ce *per se* ou par procuration ?

Conformément aux procédés de l'historiographie traditionnelle¹⁰⁰⁹, et à l'instar de la pratique de bon nombre d'historiens de son temps, Jean Mansel se dispense de citer exhaustivement et systématiquement ses sources.

Par ailleurs, l'on sait combien la référence à une source peut être vague, inexacte ou fictive¹⁰¹⁰, et constituer pour certains auteurs médiévaux une stratégie discursive voire un *topos* littéraire¹⁰¹¹. Dans cette perspective, ce sont généralement des *auctoritates* établies qui sont citées, dans le but de garantir la légitimité de l'œuvre ou du discours¹⁰¹². Ainsi, toute revendication de source de la part d'un compilateur doit être appréhendée « moins comme un impératif catégorique, que comme un *topos* de légitimation de l'acte même d'écrire »¹⁰¹³.

¹⁰⁰⁹ Voir Franck COLLARD, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, *Op. cit.*, p. 169 et suiv. ; Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*, p. 114-115.

¹⁰¹⁰ Il suffit de citer le fameux témoignage de Jean d'Outremeuse quant à l'acquisition d'un ms. de la *Chronique* de Hugues de Pierpont qui aurait été sa source : « Et je Johans d'Oultremouse, qui ay conpuleit ches croniques, en oie et en aye encour le coppie qui fut prise en Ast al propre originale Hue de Pirepont ; et le m'envoiait Percheval Roiez. [...] Chi Parcheval alat en Ast I fois et les fist coupier a ses frais, car nos aviens bien ensemble al departir plus grant chouse, et celle copie m'envoiait-ilh signée de trois notaires, qui collation en avoit par eux esteit fait diligemment al original ; et ches sont cheaux sor quy j'ay fondeit mes present croniques. » (Jean d'Outremeuse, *Myreur des histors*, éd. de Borgnet et Bormans, t. 5, p. 162). Certains critiques, notamment Godefroid Kurth et, dans son sillage, Pierre Courroux, ont avancé que cette affirmation n'avait aucun fondement réel puisque l'ouvrage dont il est question n'a jamais été retrouvé et qu'il fallait par conséquent considérer davantage comme une affabulation de la part du chroniqueur (Godefroid KURTH, « Étude critique sur Jean d'Outremeuse », dans *Mémoires de la Classe des lettres et sciences morales et politiques et la Classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, 1910, p. 21 ; Pierre COURROUX, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XV^e siècle)*, *Op. cit.*, p. 328-329). Selon nous, l'impossibilité que nous rencontrons aujourd'hui à mettre la main sur une source revendiquée par un auteur n'invalidé aucunement le propos de ce dernier. Celle-ci peut résulter d'une lacune documentaire, sans qu'il faille remettre en cause l'honnêteté du compilateur.

¹⁰¹¹ Parmi ces *topoi* littéraires, on pourra notamment citer la recherche en bibliothèque ou dans l'*estude*, ou encore le ms. trouvé ou retrouvé : voir Claudio GALDERISI et Jean-Jacques VINCENSINI (éd.), *La fabrique de la traduction : du topos du livre source à la traduction empêchée*, *Op. cit.* ; Jan HERMAN et Fernand HALLYN (éd.), *Le topos du manuscrit trouvé*, Louvain/Paris, Éditions Peeters, 1999 (Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 40). On remarque toutefois dans les données récoltées que le renouvellement ou la redécouverte d'un texte n'est pas un leitmotiv des compilateurs de la fin du Moyen Âge, comme le signalait Bernard Guenée à propos des compilations du Moyen Âge central (Bernard GUENÉE Bernard, « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 126).

¹⁰¹² Concernant le rôle de la citation comme fonction légitimante et fonction d'autorité, voir par exemple Jean-Philippe GENET, « Les auteurs politiques et leur maniement des sources en Angleterre à la fin du Moyen Âge », dans Monique ORNATO et Nicole PONS (éd.), *Pratiques de la culture écrite en France au XV^e siècle*, *Op. cit.*, p. 345-359.

¹⁰¹³ Corinne MENCÉ-CASTER, « Poétique de l'écriture de l'*Histoire d'Espagne* d'Alphonse X. Déterminant rhétorique et écriture hypertextuelle », dans Amaia ARIZALETA (éd.), *Poétique de la chronique. L'écriture des textes historiographiques au Moyen Âge (péninsule Ibérique et France)*, Toulouse, Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 2008 (Médiévales. Études Médiévales Ibériques), p. 193-214, p. 195.

Il peut arriver que le compilateur mentionne uniquement l'auteur premier et originel, généralement celui élevé au rang d'*autoritas*, et non l'auteur d'une réécriture intermédiaire (de deuxième, troisième voire quatrième main), en ce compris le traducteur¹⁰¹⁴.

Dans la partie sur les histoires romaines au sein de la *Fleur des histoires*, Jean Mansel cite formellement Salluste, Orose, Suétone, Tite-Live parmi ses sources¹⁰¹⁵. Or ces auteurs sont les autorités premières des sources secondaires (voire tertiaire, quaternaire, etc.) qu'il a effectivement utilisées. Ces dernières ne sont pas latines, mais vernaculaires, à savoir l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, les *Faits des Romains*, la *Chronique de Baudouin* d'Avesnes¹⁰¹⁶, et sont doublement plus accessibles – en termes de langue mais surtout de chronologie – pour un compilateur du XV^e siècle.

En réalité, beaucoup de ces textes sont eux-mêmes des compilations d'auteurs latins (notamment ceux mentionnés par Jean Mansel dans son prologue), ce qui dispense l'auteur d'entreprendre une démarche de consultation des classiques. Dans cette configuration polyphonique, il n'est pas toujours aisé pour nous, chercheurs, de distinguer ces différentes voix¹⁰¹⁷, ni de déterminer si Jean Mansel invoque les Anciens pour se doter d'une autorité par procuration (alors même qu'il n'hérite pas directement d'eux), ou si leur mention figurait déjà dans les sources en langue vernaculaire utilisées par Jean Mansel.

Un telle pratique conduit à générer un effet de « mirage »¹⁰¹⁸, qui n'exclut pas paradoxalement un certain « désir de vérité »¹⁰¹⁹. Ces écueils sont à mettre en relation avec les difficultés méthodologiques soulevées dans le précédent chapitre consacré à l'identification des sources d'une compilation.

Les auteurs-relais (traducteurs, auteurs de mises en prose ou de réécritures abrégées), plus récents voire contemporains pour une bonne part d'entre eux, ne sont jamais cités par Jean Mansel, alors qu'ils sont pourtant les sources directes et immédiates du compilateur. Pour une part

¹⁰¹⁴ Un exemple peut être trouvé en la figure de Guillaume Le Roy, qui dit avoir traduit Virgile : « Ce present livre compilé par Virgille, tressubtil et ingenieux orateur et poete, intitulé *Esneydes*, a été translaté de latin en commun langage » (prologue cité par Jacques MONFRIN, *Études de philologie romane*, Genève, Droz, 2001 (Publications françaises et romanes, CCXXX), p. 879). Or, comme le signale Claude Thiry, Guillaume Le Roy ne s'est pas directement inspiré de Virgile, mais d'une adaptation-compilation du XIII^e siècle, et d'une *Histoire de Didon*, partiellement inspirée de Boccace (Claude THIRY, « Une esthétique de la traduction vers le moyen français », dans Claudio GALDERISI et Cinzia PIGNATELLI (éd.), *La Traduction vers le moyen français. The Medieval Translator. Traduire au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 19).

¹⁰¹⁵ « Au commencement doncques de nostre pourpos, nous nous ensieuvons en termes compendieux la maniere du traitter de Titus Livius quant à sa premiere *Decade*, et puis secondement, nous ensieuvons Lucan, Orose et aultres historiographes qui traittent la matere de la seconde *Decade* de Titus, laquelle nous n'avons pas en usage, car elle traite de la premiere guerre pugnique dont ledit Titus ne fait aucune mencion. » (Paris, BnF, fr. 302, fol. I vb).

¹⁰¹⁶ Une telle pratique semble répandue à la fin du Moyen Âge et peut s'observer au travers du cas du *Traité des Neuf Preux* de Sébastien Mamerot : Anne SALAMON, « Le *Traictié des Neuf Preux* de Sébastien Mamerot [...] », dans *Op. cit.*

¹⁰¹⁷ Voir par exemple le cas de Jean de Saint-Victor : Isabelle GUYOT-BACHY, *Le Memoriale historiarum de Jean de Saint-Victor*, *Op. cit.*, p. 234-236.

¹⁰¹⁸ En référence au fameux ouvrage de Roger DRAGONETTI, *Le mirage des sources : l'art du faux dans le roman médiéval*, Paris, Seuil, 1987.

¹⁰¹⁹ Roger Dragonetti, dans l'ouvrage précédemment cité, allègue que les procédures de tromperie et de falsification constituent parfois « les miroirs de l'authenticité ».

anonymes, ces auteurs ne disposaient pas de la même *auctoritas* que les célèbres auteurs latins « authentique[s] et approuvé[s] »¹⁰²⁰.

Comme l'a ainsi signalé Michel Zink à l'endroit de la production de la littérature médiévale, « il n'y a d'auteur que du passé »¹⁰²¹. Les historiens médiévaux ne citaient formellement que les sources les plus anciennes car, contrairement aux sources récentes ou contemporaines, les premières véhiculaient une autorité qui était communément et notoirement reconnue. Il s'agissait du principe fondamental de la critique historique médiévale, à savoir le recours et la référence à l'*auctoritas*¹⁰²².

La pratique de Mansel est donc loin d'être isolée. Des auteurs comme Christine de Pizan ou Jean Miélot ont également pris l'habitude de citer des auteurs compilés mais non des auteurs traduits dont ils se sont approprié le texte en « cler langaige françois »¹⁰²³. D'après Joël Blanchard, « c'est moins le contenu des livres cités que le geste de se tourner vers le modèle, quel qu'il soit, et le signaler qui est important »¹⁰²⁴.

Les témoignages suivants, empruntés au XV^e siècle, donnent ainsi à lire un véritable culte voué aux Anciens par Jean d'Outremeuse et Octovien de Saint-Gelais, qui n'exclut pas pour autant le plaisir que le second éprouve à lire les auteurs de son temps :

Adont n'astoit mie tant de clers com maintenant, et si astoient plus saiges adont que maintenant. Et encordont les clercs de maintenant ont grant avantaiges, car ilhs truvent les libres tous fais et corregies de toutes les sciencches qui sont, que leurs devaintrains ont fais à grant travalhe¹⁰²⁵ ;

Ainsi que j'estoye a mon acoustumé office embesoigné, employant mes sens et ma sollicitude a la cognoissance parfonde des choses passes par les reliques des livres et des volumes que les enciens scientifiques escrivains nous ont après leur glorieux decés abandonnés pour tiltre de vertueux heritaige et pour l'enseigne des bonnes moeurs dont furent plains durant leurs vies, je tout seul en ma chambre tournoyant les feuilletz des escripts d'iceulx louables orateurs et mesmement, qui plus estoient au secret desir de mon cueur logees et encloses, les descriptions des françoises croniques dont Froissart me donna plainier advertissement [...]¹⁰²⁶.

L'autorité que Jean Mansel, Jean d'Outremeuse, Octovien de Saint-Gelais ou d'autres encore prêtent indistinctement aux auteurs anciens, s'explique à la fois pour des raisons d'ancienneté et de prestige linguistique. C'est la fameuse image des nains juchés sur des épaules de géants conçue par

¹⁰²⁰ En référence à l'article de Bernard GUENÉE, « "Authentique et approuvé" : recherches sur les principes de la critique historique au Moyen Âge », dans *Op. cit.*

¹⁰²¹ Michel ZINK, « Auteur et autorité au Moyen Âge », dans Antoine COMPAGNON (éd.), *De l'autorité. Colloque annuel du Collège de France*, Paris, Odile Jacob, 2008, p. 143-158.

¹⁰²² Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*, p. 116 ; Alberto VARVARO, « Il testo letterario », dans *Lo spazio letterario del Medioevo*, 2 : *I Medioevo volgare*, I, Rome, 1999, p. 387-422 ; voir aussi les contributions du volume édité par Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas*, *Op. cit.*

¹⁰²³ Voir Joël BLANCHARD, « Compilation et légitimation au XV^e siècle », dans *Op. cit.* ; Anne SCHOYSMAN, « Le statut des auteurs "compilés" par Jean Miélot », dans Tania VAN HEMELRYCK et Céline VAN HOOREBEECK (éd.), *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2006 (Texte, codex & contexte, 1), p. 303-314, p. 111.

¹⁰²⁴ Joël BLANCHARD, « Compilation et légitimation au XV^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 144.

¹⁰²⁵ Jean d'Outremeuse, *Myreur des histors*, I, éd. Adolphe Borgnet, Bruxelles, 1864, p. 211.

¹⁰²⁶ Octovien de Saint-Gelais, *Prise et complainte d'Arras*, cité à partir du ms. Paris, BnF, NAF 1158, fol. 2 v, par Jacques LEMAIRE, « Le manuscrit Paris, BN, Nouv. Acq. Fr. 1158. Observations sur quelques œuvres de Mellin et d'Octovien de Saint-Gelais », dans *Scriptorium*, n°XXXI, 1977, p. 30-69, p. 36.

Bernard de Chartres et utilisée par Jean de Salisbury dans son *Metalogicon*¹⁰²⁷. Il s'agit, autrement encore, de l'*argumentum ab auctoritate* : le compilateur s'appuie sur la renommée des auteurs classiques pour fonder la leur ; il « prend place lui-même dans la longue chaîne, et, par humilité, au plus bas degré de la hiérarchie des autorités »¹⁰²⁸.

¹⁰²⁷ Jean de Salisbury, *Metalogicon*, I, 24, éd. John Barrie Hall et K. S. B. Keats-Rohan, Turnhout, Brepols, 1991 (*Corpus Christianorum*). Voir aussi Claude ANDRAULT-SCHMITT, Edina BOZOKY et Stephen MORRISON (éd.), *Des nains ou des géants. Emprunter et créer au Moyen Âge*, *Op. cit.*

¹⁰²⁸ Comme l'a noté Marie-Anne POLO DE BEAULIEU, « L'émergence de l'auteur et son rapport à l'autorité dans les recueils d'*exempla* (XII^e-XV^e siècle) », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas*, *Op. cit.*, p. 175-200, p. 177.

3. Mise en bouquet des sources : montage, disposition et jointure

Après avoir passé en revue les traces et mécaniques de présentation des sources d'un compilateur, examinons à présent les coupes qu'il effectue dans les emprunts ainsi que les procédés de montage et de jointure qui s'offrent à lui.

Dans son travail de réécriture des sources, le compilateur effectue nécessairement des coupes dans son modèle et peut s'inspirer d'un texte dans sa totalité ou dans ses parties (allant des grands découpages de l'œuvre jusqu'à la syntaxe).

Non seulement il est peu aisé d'identifier les sources d'une compilation pour les raisons déjà évoquées, mais il est tout aussi complexe de déterminer pour chacune d'entre elles l'ampleur et l'étendue de la séquence empruntée, de localiser son début et sa fin. L'importance représentée par une source au sein d'une compilation varie à la fois selon la fréquence et la taille de l'emprunt effectué auprès d'une source, ainsi que l'étendue occupée par cet emprunt dans son nouvel environnement textuel.

Ainsi, pour chaque partie constitutive de la compilation, le compilateur peut avoir recours à :

- une source unique ;
- une source principale et des sources secondaires ;
- une synthèse de différentes sources.

Au surplus, les emprunts réitérés à une même source peuvent être soit groupés et se présenter de façon successive, soit être éparpillés à différents endroits du texte.

Dans le cas de la *Fleur des histoires*, pour les matières plus diffuses et s'étendant sur une chronologie plus importante, comme l'histoire ancienne, il va, selon les parties, tantôt utiliser une source principale qu'il nourrit de sources secondaires, tantôt présenter une synthèse des différentes sources. En revanche, pour les différentes parties constitutives d'un livre qui traitent chacune d'une matière plus ou moins bien définie, par exemple l'histoire des rois de France, Jean Mansel se réfère plutôt à une source principale, qu'il complète ponctuellement par des sources secondaires. Dans cette optique de composition, il doit moins se préoccuper des jointures entre les différents composantes d'un récit, mais plutôt de celles qui lient les grandes sections des différents livres de sa compilation historique.

Dans le tableau suivant, nous présentons les différentes coupes d'un emprunt textuel, illustrées chacune par un exemple tiré de la *Fleur des histoires*. Couplé à l'étude des différentes couches de stratification de la compilation, il permet d'éclairer les tendances adoptées par le compilateur concernant l'échelle de ses emprunts :

Étendue de l'emprunt concerné	Exemple
Intégralité du texte	La version en prose du <i>Gérard de Roussillon</i> de Jean Wauquelin
Livre	Le livre XV du <i>Traité des provinces du monde</i> issu de la traduction du <i>Livre des propriétés des choses</i> par Jean Corbechon et contenu dans le <i>Trésor des histoires</i>
Section	Les sept premiers livres des <i>Chroniques de Hainaut</i> de Jean Wauquelin
Chapitre	Récit d'Ami et Amiles, inséré dans la partie des <i>Exemples moraux</i>
Unité de regroupement relevant du niveau du paragraphe	Non détecté ¹⁰²⁹
Phrase	Non détecté

Dans le cas de Jean Mansel, un changement de matière au sein de sa compilation implique généralement le recours à une nouvelle (ou une autre) source. Il semble que sa pratique compilatoire consiste plutôt en la reprise d'un ou de plusieurs livres ou sections issus du modèle, mais que ni l'intégralité d'un texte ni, à l'inverse, le niveau ponctuel de la phrase ou du regroupement de phrases, ne soient caractéristiques de ses emprunts.

Toutefois, notre perception n'est pas exemptée d'un possible biais puisque, au plus la taille de l'emprunt est importante, au plus il est aisé pour le chercheur de le détecter. À l'inverse, la citation ponctuelle est plus difficilement décelable, à moins qu'elle ne contienne des éléments atypiques, des aspérités, de ce que Michael Riffaterre appelait des « agrammaticalités »¹⁰³⁰. Le fait de n'avoir pu identifier d'emprunts plus localisés à l'endroit du paragraphe ou de la phrase ne signifie sans doute pas que Jean Mansel n'ait pas opéré ce type de coupes sur ses sources, mais plutôt qu'elles sont bien plus épineuses à repérer pour nous.

La compilation, qui procède d'un rassemblement de sources et de matières diverses, exige également le recours à différents procédés de structuration et d'agencement des éléments afin d'offrir à l'œuvre une cohérence d'ensemble. Le montage et la jointure de ces sources de provenances diverses procèdent de trois opérations principales, que l'on peut définir comme suit¹⁰³¹ :

1. L'*enchâssement* : la juxtaposition des sources, mises bout à bout ;
2. L'*entrelacement* : l'imbrication des sources ;
3. La *greffe* : l'ajout d'une source secondaire en amont ou en aval de la source principale.

¹⁰²⁹ Les ajouts et amplifications de la rédaction longue sont très souvent introduits par des mentions de type « aucuns histores dient » ou « comme dient aucuns », qui laissent penser que Jean Mansel aurait eu recours à d'autres sources complémentaires pour nourrir sa rédaction longue. Ces mentions pourraient renvoyer à des emprunts au niveau du paragraphe, même si notre travail de recherche n'a pas permis de les mettre au jour. Nous tenons à remercier Godfried Croenen d'avoir attiré notre attention sur ce point.

¹⁰³⁰ Cf. *supra*.

¹⁰³¹ Chez Melville, sont employés les termes de *juxtaposition* pour désigner l'enchaînement des sources et d'*enchevêtrement* pour leur entrecroisement (Gert MELVILLE, « Le problème des connaissances historiques au Moyen Âge. Compilation et transmission des textes », dans Jean-Philippe GENET (éd.), *L'historiographie médiévale en Europe*, Op. cit., p. 21-41, p. 26-30).

Dans le cas de l'enchâssement, le raccord entre les sources se fait par un procédé qui les lie entre elles et qu'on appellera *ligature*, tandis que, dans le cas de l'entrelacement, la jointure se fait davantage par *soudure*, par réunion et liaison des sources de nature différente. Contrairement à la ligature, la soudure fait fondre les éléments, et tend à rendre la jointure invisible. Quant à la greffe, la cohésion entre les sources peut autant être générée par ligature que par soudure. La modélisation de ces différentes opérations et de leur raccord se présente de la façon suivante, illustrée par un exemple pris à la *Fleur des histoires* de Jean Mansel :

Opération	Raccord	Illustrations
Enchâssement	Ligature	Opération : Pour la partie sur l'histoire des rois de France (rédaction longue) : réécriture abrégée des <i>Grandes Chroniques de France</i> + <i>Histoire de Gérard de Roussillon</i> de Jean Wauquelin + réécriture abrégée des <i>Grandes Chroniques de France</i>. Raccord : Les ligatures sont signalées par une rubrique et par l'incipit d'un nouveau chapitre : « Cy commence l'istore de monseigneur Gerard de Roussillon, jadis duc et comte de Bourgoingne et d'Acquitaine, et dit premierement comment les Wandales destruisirent le chastel de Lactois, et comment tantost après par divine jugement ilz s'entretuerent tous » (Paris, BnF, fr. 304, fol. 145 va) ; « Pour retourner à notre propos en ensievant la Cronique de France, nous trouvons que au temps de lors, [...] » Paris, BnF, fr. 304, fol. 174 va).
Entrelacement	Soudure	Opération : Pour la partie sur les <i>Exemples moraux</i> (rédaction longue) : traduction de l'<i>Alphabetum Narrationum</i> d'Arnold de Liège < <i>Histoire de Griseldis</i>¹⁰³² > traduction de l'<i>Alphabetum Narrationum</i> d'Arnold de Liège. Raccord : La soudure se manifeste par une rubrique qui ne rend pas perceptible l'emprunt mais qui fait fondre le récit parmi l'ensemble des autres exemples moraux : « Exemple au propos de patience, et recite yci en brief l'istore de Griselidis qui fut en son temps ung vray miroer de patience ainsi qu'il sera declarié » (Paris, BnF, fr. 303, fol. vj^e LVIIJ vb).
Greffe	Ligature ou soudure	Opération : Source principale de l'histoire des rois de France : une réécriture abrégée des <i>Grandes Chroniques de France</i>. Sources complémentaires : <i>Grande Chronique de Normandie</i> ; <i>Miroir historial</i> ; <i>Chronique de Flandre</i>. Raccord : ligature visible uniquement pour la <i>Chronique de Flandre</i> (e. g. : « Cy dit selon la Cronique de Flandres comment Phelippe de Valois vint à la couronne de France et comment à son commencement il vaincqui les Flamens ou Mont de Cassel [...] » [Paris, BnF, fr. 304, fol. 292 ra (302 ra)]).

¹⁰³² Cette histoire est issue de la version abrégée de la deuxième traduction anonyme en prose issue du récit de Pétrarque.

L'ordonnancement et la structuration des sources sont établies à la fois généralement et localement. Le compilateur prend non seulement soin de conférer une architecture globale aux différents extraits sélectionnés pour élaborer sa compilation, mais il veille également au raccord entre les sources aux différents endroits de sa compilation, à l'instar de morceaux de tissus variés et rapportés qu'on assemble pour former un *patchwork*¹⁰³³.

Ces ligatures et soudures sont-elles saillantes et visibles pour nous, lecteurs modernes ? Celles qui sont mises en exergue par l'auteur lui-même lors de la déclaration d'un changement de source ou qui mettent en relation les grandes parties constitutives de la compilation le sont. En revanche, à un niveau plus localisé, les procédés de raccord sont plus difficilement perceptibles, ce qui atteste en fin de compte l'invisibilité, et partant, la réussite même du geste compilatoire.

¹⁰³³ À cet égard, Umberto Eco a développé tout un champ lexical (principalement en langue italienne) pour désigner le *remploi*, à partir de la métaphore du tissu (*risvolto, rammendo, rattoppo, rabbeccatura, patchwork*, bricolage, *restauro inavvertito e continuo*) : Umberto ECO, « Riflessioni sulle tecniche di citazione nel medioevo », dans *Ideologie e pratiche nel reimpiego nell'alto Medioevo. Atti della Settimana di studio del Centro italiano di studi sull'altt Medioevo (Spoleto, 16-21 aprile 1998)*, Spolète, 1999 (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 46), t. I, p. 461-484.

4. Procédés de réécriture des sources : ébauche d'une typologie

Dans son ouvrage *Palimpsestes : la littérature au second degré*, Gérard Genette définit plusieurs « aspects » de la textualité, en dégageant cinq types de relations transtextuelles (intertextualité, paratextualité, métatextualité, hypertextualité, architextualité). Parmi celles-ci, c'est principalement l'intertextualité qui va nous occuper, à savoir la relation de coprésence de plusieurs textes, et plus particulièrement « la présence effective d'un texte dans un autre »¹⁰³⁴. Genette envisage comme synonyme de l'intertextualité la *transtextualité*, considérant la première dans un sens plus restreint¹⁰³⁵, à savoir les rapports de type horizontal entre les différents textes par rapport à l'ensemble de la production littéraire. Dans le champ des études médiévales, c'est le terme d'*intertextualité* qui est surtout investi, et qui nous servira de cadre pour le développement de ce point.

Si les travaux fondateurs de Genette ont été d'un apport critique incontestable, ils ont majoritairement porté sur des corpus de textes contemporains. Mis à part les outils narratologiques de Genette, l'historien des textes dispose-t-il d'autres outils d'analyse servant à examiner les rapports hypotexte-hypertexte pour la production écrite médiévale ?

L'étude de la compilation hagiographique de la *Légende dorée*, de ses formats et usages, entreprise par Florent Coste, a amené le chercheur à établir le constat suivant :

[...] face à de tels textes, nous n'avons pas à disposition un vocable littéraire adéquat pour décrire la complexité de la compilation médiévale. Les problèmes de l'historien face à des opérations de manipulation des textes, comme la compilation, requièrent de renouveler nos catégories d'analyse littéraire – car parler de copier-coller n'est ni suffisant ni satisfaisant¹⁰³⁶.

Dans son étude portant sur les emprunts et les répétitions dans le *Roman de Perceforest*, Noémie Chardonnnens souligne que :

Si plusieurs travaux ont signalé l'intégration d'éléments issus de textes antérieurs dans l'œuvre et le goût de son auteur pour la répétition, il manque aujourd'hui encore une analyse détaillée et exhaustive de ces procédés et de leurs conséquences, tant sur la structure du roman, son positionnement, que sur sa réception par le public¹⁰³⁷.

Dans le domaine de la production documentaire « ordinaire » (entendue comme les écrits courants) du Moyen Âge central, Paul Bertrand émet, lui, le constat suivant :

Si les travaux sur la réécriture sont nombreux, ceux sur l'art de l'abrègement textuel le sont bien moins. En effet, bien souvent la constatation d'un abrègement textuel suffit, sans pour autant le qualifier en détail, sans chercher à le systématiser¹⁰³⁸.

Il nous faut constater, en accord avec les chercheurs cités, la rareté des grilles d'analyse applicables à l'étude de la réécriture médiévale, quel que soit son produit (traduction, mise en prose,

¹⁰³⁴ Gérard GENETTE, *Palimpsestes : la littérature au second degré*, *Op. cit.*, p. 8.

¹⁰³⁵ *Ibid.*, p. 9.

¹⁰³⁶ Florent COSTE, « Le travail d'un compilateur. Jacques de Voragine et la *Légende dorée* », dans *Op. cit.*

¹⁰³⁷ Noémie CHARDONNENS, *L'autre du même*, *Op. cit.*, p. 39.

¹⁰³⁸ Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires*, *Op. cit.*, p. 125-126.

compilation, écrits de la pratique) et quelle que soit la transformation visée (conservation, amplification ou réduction)¹⁰³⁹.

C'est pourquoi, nous nous proposons d'élaborer ci-après une typologie des procédés de composition définitoires du geste compilatoire, à partir de l'exemple de la *Fleur des histoires*. Pour cela, nous nous appuyerons sur les outils offerts par la théorie littéraire, en particulier les apports de la narratologie de Gérard Genette, ainsi que ceux de la génétique des textes, appelée également la critique génétique¹⁰⁴⁰. Cette dernière consiste à voir l'écriture comme un processus *in vivo* et à envisager l'œuvre littéraire dans sa genèse. Nous prendrons en considération les travaux de Pierre-Marc de Biasi qui visent à déplacer « l'interrogation critique de l'auteur vers l'écrivain, de l'écrit vers l'écriture, de la structure vers les processus, de l'œuvre vers sa genèse »¹⁰⁴¹. Nous nous sommes appuyée sur les travaux des uns et des autres en les interprétant, en les réadaptant et en les affinant selon la réalité de notre corpus.

La plus importante étude ayant mis la grille narratologique développée par Gérard Genette à l'épreuve d'un corpus de textes médiévaux reste celle de Monique Goullet, dans son ouvrage *Écriture et réécriture hagiographiques : essai sur les réécritures de vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIII^e-XIII^e siècle)*¹⁰⁴². La spécificité de ce corpus hagiographique ne permet pas une transposition pleinement satisfaisante à la nature historiographique de notre corpus. Le travail de Monique Goullet module cependant certains outils narratologiques proposés par Genette à la réalité de l'écriture médiévale. Nous appuyons par exemple le choix de Monique Goullet d'employer le terme de « transformation », neutralisé et plus adéquat pour désigner les procédés du geste compilatoire, là où Gérard Genette recourait également à d'autres synonymes tels que « transposition » et « remaniement »¹⁰⁴³.

La grille narratologique de Genette, reprise et adaptée par Monique Goullet, est fondée sur trois catégories d'opérations¹⁰⁴⁴ :

1. Les transformations quantitatives ;
2. Les transformations formelles ;

¹⁰³⁹ Il est malaisé de déterminer si cette rareté s'explique par un désinvestissement de la critique à l'égard de tout essai de formalisation de ces procédés, ou par des tentatives de théorisation bel et bien amorcées mais aussitôt avortées.

¹⁰⁴⁰ Pierre-Marc de BIASI, *Génétique des textes*, Paris, CNRS, 2011 (Biblis, 10).

¹⁰⁴¹ *Ibid.*, p. 11.

¹⁰⁴² Monique GOULLET, *Écriture et réécriture hagiographiques*, *Op. cit.*

¹⁰⁴³ Sous l'influence de la philologie, Alberto Varvaro, quant à lui, désigne l'action et les changements opérés par les copistes et compilateurs sur les textes dont ils disposent par le « principe d'intervention » : voir Alberto VARVARO, « Elaboration des textes et modalités du récit dans la littérature française médiévale », dans *Romania*, t. 119, n°473-474, 2001, p. 1-75.

¹⁰⁴⁴ D'autres typologies existent, mais concernent la production documentaire médiévale. Nous mentionnons celle proposée par Paul Bertrand pour les écrits de la pratique. Il distingue ainsi trois grandes catégories de transformations : (1) les transformations de type « emploi » désignent les textes qui sont récupérés dans des documents plus récents, dans une visée de réappropriation, plus que de recyclage ; (2) les transformations de type « parasites » renvoient à la réutilisation d'un document transformé d'un point de vue matériel, codicologique, fonctionnel ou communicationnel afin d'y insérer de nouveaux textes ; (3) les transformations de type « mutationnelles » qualifient le changement structurel, formel, fonctionnel, identitaire qu'opère, consciemment ou non, un ou plusieurs scribes ou auteurs sur un document donné. Voir Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires*, *Op. cit.*, p. 80.

3. Les transformations sémantiques.

Ces trois catégories, selon les cas en présence, peuvent affecter en même temps le rapport hypotexte-texte. À celles-ci, nous voyons la nécessité d'en ajouter une quatrième, qui ne vise précisément par une opération de transformation ; il s'agit plutôt d'un type d'opération relevant de la reproduction. Nous avons nommé celle-ci « identité »¹⁰⁴⁵. L'ajout de cette catégorie nous permet ainsi d'embrasser des procédés allant de la littérarité à la réécriture.

Parmi les transformations quantitatives, Gérard Genette identifie la réduction, l'augmentation et/ou la substitution. Or cette dernière opération ne consiste pas, selon nous, en une transformation strictement quantitative, mais relève plutôt d'une transformation formelle de synonymie (stricte ou souple). En effet, bien qu'elle repose sur deux étapes quantitatives successives et conjointes, à savoir la suppression et l'ajout, le résultat final n'est ni réduit ni augmenté. Comme le terme l'indique, il y a substitution de l'un par l'autre à l'endroit du passage textuel concerné.

Concernant les opérations quantitatives de réduction, d'une part, et d'augmentation, d'autre part, nous avons veillé à ce qu'elles puissent fonctionner en miroir et se répondre de façon symétrique¹⁰⁴⁶. Les termes de notre typologie visent également, autant que possible, à être mutuellement exclusifs (bien que, dans le même temps, une séquence textuelle pourrait tout à fait convoquer plusieurs procédés à la fois). Nous nous sommes efforcée d'utiliser ces termes de façon récurrente dans notre thèse de doctorat, dans une volonté de systématisation, quitte à devoir parfois renoncer au souci stylistique de la variation synonymique.

L'élaboration de cette typologie s'est faite au fur et à mesure de la fréquentation de la *Fleur des histoires* et des sources mises en présence au sein de la compilation. Bien que ce corpus ait fondé cette proposition de typologie dans ses grandes lignes, celle-ci vise une applicabilité plus large à d'autres corpus de textes narratifs en prose. En effet, les procédés décrits se veulent être opératoires pour l'analyse de toute relation qui unit un hypotexte à son hypertexte.

Ce canevas exploratoire est néanmoins susceptible de faire l'objet de menues adaptations selon la spécificité du corpus. Ceci explique que certains procédés décrits dans le tableau ci-dessous n'ont pas toujours été employés par Jean Mansel ou n'ont pas pu être détectés par nos investigations au travers du texte, étant donné la part parfois aléatoire et conjecturale de la démarche d'identification des sources, comme déjà mentionné¹⁰⁴⁷.

¹⁰⁴⁵ Une identité tout à fait relative puisque les textes médiévaux ne peuvent se soustraire à la variance : aussi ressemblants soient-ils, ils ne sont jamais des répliques identiques.

¹⁰⁴⁶ Toutefois, comme l'a souligné Genette, dans la pratique, cette symétrie est difficile à atteindre intégralement. On reproduit ici son propos, avec les procédés qu'il a développés, sans qu'il soit utile de mentionner les équivalences avec notre propre grille de lecture : « Ainsi définie, l'amplification ne semble pas correspondre aussi symétriquement que je l'avais laissé entendre au troisième type de réduction, la condensation, qui ne procédait nullement, de son côté, par synthèse et convergence des deux autres (excision et concision). On observera cependant [...] qu'après coup l'hypotexte d'une amplification fait assez facilement figure de résumé, ce qu'on ne saurait aussi bien dire dans le cas d'une expansion [...] et encore moins dans celui d'une extension [...]. L'amplification serait donc ce qu'on peut le moins mal décrire comme l'inverse d'une condensation. » (Gérard GENETTE, *Palimpsestes : la littérature au second degré*, Op. cit., p. 375).

¹⁰⁴⁷ Voir chapitre 5, point 1.

Par ailleurs, certains procédés peuvent aussi se croiser et se combiner au sein d'un même énoncé, et il est malaisé de rendre compte d'un tel croisement. Ainsi que l'a rappelé Jean-Michel Adam, « toute entreprise de classification pose des problèmes ; à plus forte raison quand on prétend passer les produits symboliques des pratiques discursives humaines au filtre d'un petit nombre de catégories élémentaires »¹⁰⁴⁸.

Les quelques limites méthodologiques exposées révèlent finalement que les pratiques d'écriture, quelles qu'elles soient, sont variées, hybrides et complexes, et partant, ne peuvent se résoudre aux tentatives typologiques et taxinomiques dont elles font l'objet, hantées par ce fameux *démon de la théorie*, ainsi que le désignait Antoine Compagnon¹⁰⁴⁹. Il nous a semblé néanmoins que la difficulté à rendre compte de l'éventail de possibilités des pratiques d'écriture au Moyen Âge ne doit pas nous empêcher de chercher à les décrire malgré tout. Comme l'a signalé Patrick Moran,

Si la théorie littéraire ne parvient pas à rendre compte de la littérature médiévale, ce n'est peut-être pas tant parce que celle-ci est intrinsèquement rétive que parce que celle-là n'est pas encore au point : en ce sens les textes médiévaux sont moins un défi *à* la théorie qu'un défi *pour* la théorie ; ils doivent la pousser à se repenser, s'élargir et se corriger, si elle ne souhaite pas renoncer à ses prétentions généralisantes¹⁰⁵⁰.

À ce titre, l'élaboration d'une typologie ne doit pas servir de cadre rigide d'analyse ; elle présente surtout une fonction heuristique. D'emblée destinée à faire l'objet de révisions futures, elle invite aussi bien le théoricien que le praticien de la littérature à repenser et affiner continuellement ses outils d'analyse à l'épreuve des textes.

Nature de l'opération	Procédé ¹⁰⁵¹	Définition-Description	Exemple
Identité ¹⁰⁵²	Citation	Reprise <i>verbatim</i> ¹⁰⁵³ d'un énoncé, avec mention de la source	Hypotexte : « [...] ensy que je l'ay trouvet et entendu sus les volumes sy avant que il s'estendent, que compila et assambla jadis venerable et discrete personne, maistre en theologie, maistre Jaque de Guise, religieux de l'ordene saint Francois et du couvent de

¹⁰⁴⁸ Jean-Michel ADAM, *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 15.

¹⁰⁴⁹ Antoine COMPAGNON, *Le démon de la théorie : littérature et sens commun*, Paris, Seuil, 2001 (Points. Essais, 454).

¹⁰⁵⁰ Patrick MORAN, *Lectures cycliques. Le réseau inter-romanesque dans les cycles du Graal au XIII^e siècle*, *Op. cit.*, p. 641 [note 81].

¹⁰⁵¹ Signalons que chacun de ces procédés ne révèle pas nécessairement une intention particulière du texte ou de l'auteur. Ils peuvent être plus ou moins investis pour les besoins de la narration ou de la composition.

¹⁰⁵² Noémie Chardonens désigne ces procédés de fidélité extrême par des « emprunts complets littéraux », sans différencier si l'emprunt est attribué ou non (Noémie CHARDONNENS, *L'autre du même*, *Op. cit.*, p. 59). La typologie qu'elle propose, qui distingue les emprunts partiels (cryptés ou similaires), complets (littéraux ou détournés) ou composites (entremêlement de plusieurs sources au sein d'un même emprunt), ne permet pas d'épuiser l'ensemble des cas de figure rencontrés avec une compilation historique telle que la *Fleur des histoires* (voir *Ibid.*, p. 58-59).

¹⁰⁵³ En réalité, la reprise littérale ne semble pas, aux yeux de Michel Butor, si évidente car « la situation la plus littérale est déjà dans une certaine mesure une parodie. Le simple prélèvement la transforme, le choix dans lequel je l'insère, sa découpe (deux critiques peuvent citer le même passage en fixant ses bords différemment), les allègements que j'opère à l'intérieur, lesquels peuvent substituer une autre grammaire à l'originelle, et naturellement la façon dont je l'aborde, dont elle est prise dans mon commentaire. » (Michel BUTOR, *Répertoire III*, Paris, Éditions de Minuit, 1968, p. 18).

			Valencienez. » (<i>Chroniques de Hainaut</i> , Bruxelles, KBR, 9242, fol. 1 va) Texte : « Ainsi que les avons trouvez et entendus sur aucuns volumes que compilla et assambla jadis venerable et discrete personne, maistre en theologie, maistre Jaques de Guise, religieux de l'ordre de saint Franchois et du couvent de Valenciennes, [...] » ¹⁰⁵⁴ (<i>Fleur des histoires</i> , RL, Chantilly, BC, 730, fol. 202 rb).
	Décalque ¹⁰⁵⁵	Reprise <i>verbatim</i> d'un énoncé, sans déclaration de la source	Hypotexte : « Et pour ice, qui veut aquerre gloire, il la doit plus covoitier par richesse de sens et d'enging que par richesse de force et d'avoir. La vie de l'ome est bries, mes vertuz, resons et engins fet longue la memoire de l'ome après la mort, car la gloire de biauté et de richesse est frelle et tost trespassee. » (Prologue de Salluste, tiré de <i>Li fait des Romains</i> , Paris, BnF, fr. 23083, transcrit par Meyer, p. 5-6) Texte : « Quiconques doncques veult acquerre gloire, il la doit querir et convoitier plus par richesse de sens que par force. Car la vie de l'omme est briefve, mais vertu, raison et engin font longue la memoire de ceulx qui en ont usé en leur temps. » (<i>Fleur des histoires</i> , prologue du livre 2 de la RL, Paris, BnF, fr. 302, fol. J ra-b).
Transformations quantitatives (réduction)	Suppression	Élimination complète d'un énoncé autonome	Hypotexte : traitement de l'histoire de Gérard de Roussillon en 186 chapitres chez Jean Wauquelin (<i>cf.</i> chapitre 7, étude de cas 6).

¹⁰⁵⁴ À cela près ici que la source mentionnée n'est pas à proprement parler celle de l'hypertexte, mais constitue celle de l'hypotexte. Il faut voir au travers de cet exemple soit une récupération assez mécanique du passage par Jean Mansel, soit une volonté délibérée de citer l'*auctoritas* latine, sans référer à l'existence de la traduction vernaculaire, jugée moins illustre, bien que ce soit cette dernière qui ait été effectivement mise à profit.

¹⁰⁵⁵ Nous excluons ici l'emploi du terme « plagiat » : s'il permet de désigner effectivement la réalité décrite, il présente le désavantage d'être connoté négativement, dans la mesure où il renvoie à l'idée de pillage et de dépossession malveillante. Nos recherches doctorales visant une appréhension neutre du geste compilatoire, il nous semble cohérent d'adopter un lexique qui soit dénué de tout jugement de valeur. Ce dernier s'avère par ailleurs anachronique dans la mesure où la réalité de l'écrit médiéval ne peut être évaluée à l'aune des notions modernes de plagiat ou d'originalité. En effet, comme l'a exprimé Tania Van Hemelryck, « [...] contrairement à la modernité, l'époque médiévale s'est construite avant tout [...] sur des concepts de compilation, de recyclage, d'héritages, d'incidences, etc. : en bref, des complexions cognitives et culturelles qui ne jugent pas de la valeur d'une œuvre à l'aune de l'adéquation de celle-ci au canon de l'exclusivité et de l'originalité, mais en regard du passé qui est la seule valeur référentielle. L'originalité de la littérature médiévale se situerait dans l'interstice entre la poursuite de la tradition banale et la maîtrise d'une invention créatrice [...] » (Tania VAN HEMELRYCK, « Qu'est-ce que la littérature ... française à la cour des ducs de Bourgogne ? », dans *Op. cit.*, p. 357). Voir aussi Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, « Cadmus ou Carmenta : Réflexion sur le concept d'invention à la fin du Moyen Âge », dans *Op. cit.* ; Olivier DELSAUX et Hélène HAUG (éd.), *Original et originalité*, *Op. cit.* ; Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas*, *Op. cit.* Dans cette configuration, le décalque n'est pas inférieur à la citation ; il renvoie seulement à autre rapport à la source.

			Texte : suppression intégrale de bon nombre d'entre eux pour ne présenter que 27 chapitres chez Jean Mansel.
	Excision	Amputation nette d'une ou de plusieurs partie(s) de l'énoncé par rapport à son tout (opération quantitative)	Hypotexte : « "Je ne sai se ce est par devine volenté ou par aventure, mes je sé bien que il fera anquore anui as plus cointes senators de la vile, de cui part vos devez estre autresi bien come ge. <u>Ne ne se mervelt nus de ce que ge di, car en Cesar puet l'en trover assez d'autretex con fu Marius, qui meint mal fist as Romains, que ge veinqui et chacié de bataille.</u>"¹⁰⁵⁶ Vraiment einsi avint con Lucas Silla dist, car Cesar n'ama onques les senators ne eus lui, et au derrien l'ocistrent il eu Capitoille : bien en fu Silla prophetes. » (<i>Li faits des Romains</i>, éd. Flutre, t. 1, p. 9) Texte : « "Je ne sçay, dist il, se c'est par divine volenté que Cesar soit delivré et absolz ou par cas d'aventure, mais je sçay bien que Jules Cesar fera une fois annuy au plus cointes senateurs de la cité, de laquele part vous devez estre aussi bien comme moy." Vrayement ainsi en advint il comme Silla n'ama les senateurs ne eulx lui, si que en fin ilz l'occirent ou Capitole ; bien en fu Sila prophete. » (<i>Fleur des histoires</i>, RL, Paris, BnF, fr. 302, fol. III^c XXIII va).
	Concision	Reformulation de certains éléments de l'énoncé allant dans le sens d'un abrègement (opération qualitative) ¹⁰⁵⁷	Hypotexte : « Or advint qu'il ala de vie à trespas, et lors se assamblèrent les dyables d'enfer, confians que ilz auroient son ame ; y sourvindrent aussy des angles de paradis, lesquelz comme ilz misent avant aucuns pou de biens qu'il avoit fait, ces dyables commencerent mettre à l'encontre pluisieurs maulx innumerables. » (<i>Miracles de Notre-Dame</i> de Jean Miélot, Paris, BnF, fr. 9198, fol. 51 r) Texte : « Advint qu'il moru par maladie : les deables vinrent tantost après pour prendre son ame, et les angeles y vinrent aussi qui

¹⁰⁵⁶ Le soulignement présente ici une fonction de mise en évidence pour le lecteur du lieu sur lequel une transformation a été opérée. La mise en gras, elle, sert de repère pour l'identification de mots-plein partagés par l'hypotexte et l'hypertexte (concernant le sens du « mot-plein », cf. note suivante).

¹⁰⁵⁷ Comme le souligne Genette, la concision « se donne pour règle d'abrèger un texte sans en supprimer aucune partie thématiquement significative, mais en le récrivant dans un style plus concis » (Gérard GENETTE, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Op. cit., p. 323-324). Dans ce procédé, la filiation textuelle est généralement perceptible par la récupération de « mots plein » (par opposition à des « mots vides » tels que des conjonctions de coordination ou des déterminants, conformément à la distinction qu'opère la linguistique sémantique).

			alleguoient plusieurs petis biens que le labourier avoit fait. Mais les deables alleguoient moult innumerables » (<i>Fleur des histoires</i> , RB, Bruxelles, KBR, 9231, fol. 243 va).
	Concentration	Reformulation générale de l'énoncé allant dans le sens d'un resserrement	Hypotexte : « et en non donnant à aucuns le droit qui leur estoit deü, en ostant aussy aux autres leurs choses. Il jugoit injustement et à tort maint homme. Car contre droit et raison [...] » (<i>Miracles de la Vierge</i>, Jean Miélot, Paris, BnF, fr. 9198, 49 v) Texte : « tolloit aux ungs, donnoit aux autres » (<i>Fleur des histoires</i>, RB, Bruxelles, KBR, 9231, fol. 247 va) ; « Aux ung donnoit et aulz aultrez tolloit contre droit et raison » (<i>Fleur des histoires</i>, RL, Paris, BnF, fr. 303, fol. C XL rb).
	Condensation	Excision d'un énoncé (verticalement) + concision des éléments constitutifs de l'énoncé (horizontalement)	Hypotexte : « Charles le Chauve, roy de France, oant comment Monsg^r Gérard de Rossillon rendoit estat à sa parole et comment il monstroït par signes et par paroles que bien peu il doubtoit et crémoit le roy et ses menasses, il, le dit roy, sans dire ung seul mot, comme tout enflé de mal talent en gectant grant sangloux d'air, entra en sa chambre mectant bien dans son cueur et enfrummant ce qu'il avoit oy dire au bon conte Gérard ; si jura là, à celle heure, en son cueur, et afferma que, se tous ses subgez lui vouloient aider sans contredire, que jamais au dit Gerard ne fauldra guerre tant qu'il vivra : et deslors il commença à penser comment il le porroit surprendre comme il fit. » (<i>Histoire de Gérard de Roussillon</i>, Jean Wauquelin, éd. de Montille, p. 80) Texte : « Le roy, qui tant estoit courouciez que plus ne povoit, ne peut plus oïr Gerard parler. Ains entra en sa chambre tout enflez de mautalent, et afferma bien à son ceur que jamais à Gerard, il ne faulra de guerre, et qu'il le destruira de tous poins. » (<i>Fleur des histoires</i>, RL, Paris, BnF, fr. 304, fol. 148 vb).
	Synthèse diminuée	Reformulation générale de plusieurs énoncés en un propos d'ensemble abrégé, dans une démarche de refonte	Hypotexte : « Flandres est ung plat paÿs qui porte du blé en aucuns lieux et des arbres, mais il y a pou de bois à ardoir. Et font leur feu de tourbes de terre qu'ilz prennent en marez dont le feu est moult chault et plus fort que de busche, mais il n'est pas si prouffitable ne sy honnourable ne sy sain, et la cendre

			n'est pas si bonne, et l'oudeur en est mauvaise. » (<i>Trésor des histoires</i>, Londres, BL, Cotton MS Augustus V, fol. 346 ra) Texte : « L'en y fait le feu de tourbes de terres qu'ilz prennent en marez, dont le feu est moult chault. » (<i>Fleur des histoires</i>, RB, Bruxelles, KBR, 9231, fol. 288 ra).
Transformations quantitatives (augmentation)	Ajout	Addition complète et autonome d'un énoncé	Hypotexte : le dernier chapitre du <i>Traité des provinces du monde</i> « De la province de Zengie » Texte : suite à ce chapitre, ajout d'un paragraphe relatif à la gloire de Dieu et à la grandeur des Romains (<i>cf.</i> chapitre 7, étude de cas 2, exemple 4).
	Extension	Allongement opéré sur une ou plusieurs partie(s) de l'énoncé (opération quantitative)	Hypotexte : « Or advint qu'il ala de vie à trespas, et lors se assamblèrent les dyables d'enfer, confians que ilz auroient son ame ; y sourvindrent aussy des angles de paradis, lesquelz comme ilz misent avant aucuns pou de biens qu'il avoit fait, ces dyables commencerent mectre à l'encontre plusieurs maulx innumérables. » (<i>Miracles de Notre-Dame</i> de Jean Miélot, Paris, BnF, fr. 9198, fol. 51 r) Texte : « Advint qu'il moru par maladie : les deables vinrent tantost après pour prendre son ame, et les angeles y vinrent aussi qui alleguoient pluseurs petis biens que le labourier avoit fait. Mais les deables alleguoient moult innumérables, et bien leur sembloit qu'ilz y obtenroient. » (<i>Fleur des histoires</i>, RB, Bruxelles, KBR, 9231, fol. 243 va)
	Amplification	Reformulation de certains éléments de l'énoncé allant dans le sens d'un élargissement du sujet (opération qualitative)	Hypotexte : « Selon Ysidore ou XX^e livre des <i>Ethimologies</i>, le monde est divisé en trois parties, dont l'une est appelée Asye, et l'autre Europe, et l'autre Affricque. Ces trois parties ne furent pas egaleement devisees par les Anciens, car Aysie vient de midi par Orient jusques à Septemtrion, Europe est de Septemtrion jusques en Occident, et Auffricque est de Occident jusques à midi. [fol. 320 ra] Asye toute seule tient la moitié de la terre habitable, et les deux parties, c'est assavoir <Europe>¹⁰⁵⁸ et Affricque contiennent l'autre moitié. » (<i>Trésor des</i>

¹⁰⁵⁸ Leçon omise par la copiste.

			<i>histoires</i>, Londres, BL, Cotton MS Augustus V, fol. 320 ra) Texte : « Le monde selon ce que dit Ysidore en son XX^e livre des <i>Ethimologies</i> est divisé en trois parties dont la premiere partie est appelée Asye, la seconde Europe et la tierce a à nom Auffricque. Tutevoves ces trois parties du monde ne furent oncques divisees egaulment par ceulx qui diviserent la terre, car Asye contient au tant comme les deux aultres pour ce qu'elle s'estent en Orient devers la ligne de mydi jusques à celle de Septentrion ; Europe commence à la ligne de Septentrion et s'estend jusques à la ligne d'Occident, et Auffricque se prend depuis la ligne d'Occident jusques à celle de mydi. Ainsi doncques il appert que celle partie d'Asye contient la moitié de toute la terre habitable, et Europe et Auffricque tiennent l'autre moitié. » (<i>Fleur des histoires</i>, RL, Paris, BnF, fr. 304, fol. J vb-IJ ra).
	Développement	Reformulation générale de l'énoncé allant dans le sens d'un élargissement	Hypotexte : « Mamertus Emilius et Aurelius Couta, qui mout estoient renommé et parent sa fame. » (<i>Li faits des Romains</i>, éd. Flutre, t. 1, p. 9) Texte : « Mamertus Emilius et Aurelius Costa, qui furent amis à Cesar et parents de sa femme, et estoient gens de grant nom en la cité. » (<i>Fleur des histoires</i>, RL, Paris, BnF, fr. 302, fol. III^c XXIII rb-va).
	Expansion	Adjonction d'un énoncé (verticalement) + amplification des éléments constitutifs de l'énoncé (horizontalement)	Hypotexte : « Il y a bonnes villes <u>dont Gand et Bruges</u> sont les principales villes, et si y a pluseurs bons ports de mer, bonnes rivières, si comme l'Escault et le Liz. » (<i>Fleur des histoires</i>, RB, Bruxelles, KBR, 9232, fol. 288 ra) Texte : « En Flandres sont pluseurs bonnes villes <u>grandes et riches dont entre les aultres Gand et Bruges sont les plus principales</u>. En Flandres sont plusieurs bons ports de mer, et si y sont deux bonnes rivières, c'est assavoir l'Escault et le Lis. » (<i>Fleur des histoires</i>, RL, Paris, BnF, fr. 304, fol. xJ ra-b).

	Synthèse augmentée ¹⁰⁵⁹	Reformulation générale de plusieurs énoncés en un propos d'ensemble plus étendu, dans une démarche de refonte	Hypotexte : « De sa mort [à propos de la reine Blanche] fu moult troublé le menu peuple de France car elle ne souffroit mie qu'il fust defoulé par les riches. Moult bien gardoit justice. » (<i>Abrégé Paulin Paris</i>, Paris, BnF, nouv. acq. fr. 21876, fol. 38 ra-38vb) Texte : « Moult fu celle royne plainte et regretee, car moult estoit dame de bonnes meurs et qui moult amoit le peuple et le peuple luy. » (<i>Fleur des histoires</i>, RB, Bruxelles, KBR, 9232, fol. 393 ra-b).
	Explication	Explications à propos d'un énoncé en vue de le clarifier	Hypotexte : « Laquelle <u>chose</u> advint par une envie de regner » (<i>Chroniques de Hainaut</i>, Jean Wauquelin, Bruxelles, KBR, 9243, fol. 10 vb) Texte : « Laquelle <u>discencion</u> leur advint par une envie de regner » (<i>Fleur des histoires</i>, RL, Chantilly, BC, 730, fol. 272 rb).
Transformations formelles	Traduction (<i>ad litteram</i> ou <i>ad sensum</i>)	Transposition d'une langue-source vers une langue-cible	Pas de cas relevé pour la <i>Fleur des histoires</i>
	Prosification	Transposition de la forme-vers à la forme-prose	Pas de cas relevé pour la <i>Fleur des histoires</i>
	Versification	Transposition de la forme-prose à la forme-vers	Pas de cas relevé pour la <i>Fleur des histoires</i>
	Transmodalisation intermodale	Passage d'un mode à un autre (narratif, dramatique, lyrique, poétique, hagiographique, didactique, etc.)	Hypotexte : « [...] certes je cuide que Dieu a ce permis pour ses vrais amis et champions esprouver et sçavoir lesquelx légitimement se combattront ; et ce propos il est écrit : <i>non coronabitur nisi qui legitime certaverit</i>, qui vault à dire en françois, nul ne sera couronné fors seul celui qui légitimement se combatra, c'est à dire pour le nom de Dieu, de justice et de droit. [...] » [registre édifiant et prédicant] (<i>Histoire de Gérard de Roussillon</i>, Jean Wauquelin, éd. de Montille, p. 98) Texte : « Et bien peut estre que ce fut la cause principale pour laquelle Dieu le humilia tant en ce monde. » [registre didactique simplifié] (<i>Fleur des histoires</i>, RL, Paris, BnF, fr. 304, fol. 149r b).

¹⁰⁵⁹ Bien que cela puisse paraître paradoxal d'associer une opération de synthèse à une possible augmentation, celle-ci procède en réalité de deux démarches successives ou conjointes : celle de reformuler les différentes parties de l'énoncé en un propos global, et celle d'enrichir ce propos global de commentaires ou de détails divers.

	Transmodalisation intramodale	Passage du style direct en un style indirect, ou vice-versa	Cf. chapitre 7, étude de cas 6 sur l' <i>Histoire de Gérard de Roussillon</i> , exemple 3.
	Synonymie stricte	Substitution de terme(s) sémantiquement équivalent(s), susceptible d'affecter le sens uniquement au niveau de sa connotation	Hypotexte : « [...] il <u>osta</u> trois maisons à l'église de Saint Laurent et soustroit ung <u>jardin</u> à Saintes Agnes. » (<i>Miracles de Notre-Dame</i> , Paris, BnF, fr. 9198, fol. 49 v) Texte : « [...] il <u>tolly</u> à l'église Saint Laurens trois maisons et à l'église de Sainte Agnes ung <u>courtil</u> . » (<i>Fleur des histoires</i> , RB, Bruxelles, KBR, 9231, fol. 247 va) ¹⁰⁶⁰ .
	Synonymie extensive/souple	Substitution de terme(s) sémantiquement assimilable(s)/analogue(s), susceptible d'affecter le sens au niveau de sa connotation ou/et de sa dénotation	Hypotexte : « Quant li soleuz fu couchiez » (<i>Li faits des Romains</i> , éd. Flutre, t. 1, p. 347) ; Texte : « Quant la nuit fu venue » (<i>Fleur des histoires</i> , RL, Paris, BnF, fr. 302, fol. v ^c XXVIII vb- v ^c XXIX ra).
	Périphrase	Reformulation d'un terme de l'énoncé en plusieurs termes	Hypotexte : « par dons et promesses, vous atrairés à nostre amour et services tous les <u>barons</u> d'icelles terres » (<i>Histoire de Gérard de Roussillon</i> , Jean Wauquelin, éd. de Montille, p. 95-96) ; Texte : « par dons et par promesses, octtrayst les <u>nobles hommes et les gouverneurs des villes et des citez</u> à l'amour du roy » (<i>Fleur des histoires</i> , RL, Paris, BnF, fr. 304, fol. 149 rb).
	Ellipse ¹⁰⁶¹	Reformulation de plusieurs termes d'un énoncé en un seul	Hypotexte : « Il fu jadis un <u>homme seculier du tout habandonné au labourage des champs</u> » (<i>Miracles de Notre-Dame</i> , Paris, BnF, fr. 9198, fol. 51 r) Texte : « Ung <u>labourier</u> fut » (<i>Fleur des histoires</i> , RB, Bruxelles KBR, 9231, fol 243 va).
	Paraphrase	Reformulation différente d'un ou de plusieurs termes de l'énoncé, souvent en vue d'une explication	Hypotexte : « en <u>nostre commun langage</u> » (<i>Chroniques de Hainaut</i> , Jean Wauquelin, Bruxelles, KBR, 9242, fol. 149 vb) Texte : « en <u>françois</u> » (<i>Fleur des histoires</i> , RL, Chantilly, BC, 730, fol. 251 rb) Hypotexte : « qu'ilz les escacherent hors des marces <u>qui leur furent donnees, comme dit</u>

¹⁰⁶⁰ Précisons que les deux termes affectés par la synonymie ne sont pas propres au copiste de ce ms.

¹⁰⁶¹ À défaut d'avoir su trouver un autre terme plus satisfaisant et en adéquation avec la réalité désignée, l'ellipse dont il est ici question est énonciative et non narrative.

			est » (<i>Chroniques de Hainaut</i> , Jean Wauquelin, Bruxelles, KBR, 9243, fol. 10 vb) Texte : « qu'ilz les enchasserent hors des marches d'Espagne et de Gaule » (<i>Fleur des histoires</i> , RL, Chantilly, BC, 730, fol. 272 ra).
	Permutation/ Déplacement	Modification ponctuelle de l'ordre des éléments de l'énoncé	Hypotexte : « Selon Ysidore ou XX ^e livre des <i>Ethimologies</i> , le monde est divisé en trois parties » (<i>Trésor des histoires</i> , Londres, BL, Cotton MS Augustus V, fol. 319 vb) Texte : « Le monde selon Ysidore ou XX ^e livre des <i>Ethimologies</i> est divisé en trois parties » (<i>Fleur des histoires</i> , RB, Bruxelles, KBR, 9231, fol. 281 va-b).
	Substitution place pour place ¹⁰⁶²	Substitution d'un segment de l'énoncé par un autre segment de taille identique et au même endroit	Hypotexte : « tint Orient » (<i>Trésor des histoires</i> , Londres, BL, Cotton MS Augustus V, fol. 320 ra) Texte : « fu dame de toute celle partie » (<i>Fleur des histoires</i> , RB, Bruxelles, KBR, 9231, fol. 282 ra).
Transformations sémantiques ¹⁰⁶³	Métadiégétique ou métadiscursif	Commentaires personnels de l'auteur-narrateur à propos de son récit ou de son discours	Hypotexte : / Texte : « dont l'istore ne fait nulle mention, mais l'istore recite yci aucuns miracles fais par notre Seigneur » (<i>Fleur des histoires</i> , RL, Paris, BnF, fr. 304, fol. 169 va).
	Digression	Éloignement par rapport au sujet principal pour développer une autre idée	Hypotexte : pas de mention ¹⁰⁶⁴ . Texte : [après avoir relaté la lutte entre Thierry d'Ardenne et Gérard de Roussillon, Jean Mansel explique que les hostilités remontaient déjà à l'époque de son père qui avait confisqué les terres de l'ennemi] : « Jà soit ce que celui fust l'un des plus grans ennemis que Gerard eust à la court. Et la cause estoit pour ce que le duc Droon, pere de Gerard, eut piechà en guerre contre Thierry d'Ardenne, et eut audit Thierry tollu sa terre, et l'en eut bouté dehors. Mais toutesvoves, par bons moyens qui vinrent entre eulx, le duc Droon eut rendu à Thierry sa terre. » (<i>Fleur des histoires</i> , RL, Paris, BnF, fr. 304, fol. 150 vb).

¹⁰⁶² La locution est empruntée à Pierre-Marc de Biasi, *Génétiq̃ue des textes*, Op. cit., p. 125.

¹⁰⁶³ Elles sont désignées dans l'étude de Noémie Chardonnens par « emprunts complets détournés » pour dénoter des modifications affectant l'histoire initiale ou le signifié de la source (Noémie CHARDONNENS, *L'autre du même*, Op. cit., p. 59).

¹⁰⁶⁴ Du moins, le passage ne se trouve pas dans la continuité de ce chapitre. Il n'est pas exclu que le chapitre figurant chez Mansel ait été repris ailleurs dans le texte de Wauquelin, mais en ce qui touche l'examen de la réécriture, et notamment au niveau paradigmatique, le paragraphe introduit par Mansel est à considérer comme une digression par rapport au propos principal.

	Diégétique	Changement de l'univers spatio-temporel entourant l'énoncé	Pas de cas relevé pour la <i>Fleur des histoires</i>
	Pragmatique	Changement effectué autour des noyaux de l'action	Pas de cas relevé pour la <i>Fleur des histoires</i>
	Transmotivation	Changement lié aux motivations des personnages	Pas de cas relevé pour la <i>Fleur des histoires</i>
	Moralisation	Inclination morale apportée au récit, inexistante au départ	Hypotexte : / (passage reproduit au chapitre 7, étude de cas 1 sur les <i>Miracles de la Vierge Marie</i>, exemple 1) Texte : « Par cest exemple nous est donné à entendre que c'est bonne chose et prouffitable d'avoir aucuns sains ou saintes en devocion, car ilz aident leurs amis au besoing. Et dessus tous les autres, la Vierge Marie a la prerogative et est la plus puissant plaine de toute misericorde. » (<i>Fleur des histoires</i>, RB, Bruxelles, KBR, 9231, fol. 247 va).
	Didactisme	Commentaires de l'auteur-narrateur en vue d'instruire le lecteur	Hypotexte : « Et depuis grant temps et long furent ensemble en grant paix et bonne amour le dit marquis et Griseldis. [...] Et maria sa fille tres haultement et succeda en grant et bonne prosperité son heritier. » (<i>Histoire de Griseldis</i>, traduction anonyme du XV^e siècle, Paris, BnF, fr. 12459, fol. 142b, éd. Elie Golenistcheff-Koutouzoff, p. 213) Texte : « Ainsi doncques le marquis et Griselidis sa femme vesquirent depuis ensamble longuement, joyeusement et en bonne amour. Et succeda leur filz en tout bien à la seignourie de Saluce, après le trespas du marquis son pere. [§] <u>Cest exemple doncques demonstre clerement comment Griselidis, qui fut une fresle femme, eut merueilleuse constance et patience, si que tous ceulz qui la veÿrent et qui en oÿrent parler en eurent admiration, car peu en ont esté samblables.</u> » (<i>Fleur des histoires</i>, RL, Paris, BnF, fr. 303, fol. VI^c LXIII ra).

	Historisation ou adaptation des <i>realia</i> ¹⁰⁶⁵	Mise en contexte historique ou mise à jour et ajustement des <i>realia</i> d'un contexte donné à un autre	Hypotexte : « ilz commencerent une rebellion contre <u>la chose du bien publique</u> » (<i>Chroniques de Hainaut</i>, Jean Wauquelin, Bruxelles, KBR, 9243, fol. 1 rb) Texte : « ilz commencerent une rebellion contre <u>les Rommains</u> » (<i>Fleur des histoires</i>, RL, Chantilly, BC, 730, fol. 272 ra).
	Etymologisation	Conférer à un terme ou une réalité une explication étymologique	Hypotexte : « Aucuns veulent dire que la femme de Faustulus avoit nom Leupve pour ce qu'elle avoit publiquement sa beaulté habandonnee et que pour lors c'estoit le nom des femmes legieres, et que pour ce fu dit depuis que une leupve avoit nourri Romulus et Remus » (<i>Histoires romaines</i>, Paris, BARS., 5087, fol. 19 ra) Texte : « Aucuns veulent dire que la femme de Faustulus avoit nom Leupve pour ce qu'elle avoit publiquement sa beaulté habandonnee et que pour lors c'estoit le nom des femmes legieres ; <u>et que du nom d'elle fut nommé Lupanar le lieu des femmes folieuses</u> ; et que pour ce dit fut depuis que une loupve avoit nourri Romulus et Remus » (<i>Fleur des histoires</i>, RL, Paris, BnF, fr. 727, fol. II va)¹⁰⁶⁶.

¹⁰⁶⁵ L'adaptation des *realia* constitue une double démarche d'appropriation du passé et l'ajustement de ce dernier aux impératifs du temps présent. L'hypotexte et l'hypertexte fonctionnent possiblement sur deux systèmes diachroniques qui sont mis en résonance dans le travail de compilation.

¹⁰⁶⁶ Exemple repris de Géraldine VEYSSEYRE, « La *Fleur des histoires* de Jean Mansel, une réception de Tite-Live à travers la traduction de Pierre Bersuire », dans *Op. cit.*, p. 122.

« Le plagiat humain auquel il est le plus difficile d'échapper
pour les individus, c'est le plagiat de soi-même. »

Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*.
Albertine disparue, Paris, Champion, 1992, p. 93.

CHAPITRE 7

SIX CAS D'ÉTUDE D'INTERTEXTUALITÉ ET D'INTRATEXTUALITÉ

L'ensemble du dispositif théorique mis en place dans le chapitre précédent va être à présent appliqué à six cas d'étude qui nous permettront d'appréhender en pratique les phénomènes à la fois d'intertextualité et d'intratextualité, tels qu'ils s'observent dans la réécriture que Jean Mansel fait de ses sources, d'une part, et dans les rapports qu'entretiennent les deux rédactions de la *Fleur des histoires*, d'autre part.

La comparaison entre les textes-sources et leur réécriture dans la *Fleur des histoires* de Jean Mansel nous donnera à voir les méthodes à l'œuvre dans la production d'une compilation, ainsi que les motivations et finalités des choix effectués par le compilateur.

Six cas d'étude d'intertextualité et d'intratextualité, pris à divers endroits de la compilation de Jean Mansel, et portant sur différents types de sources, ponctueront cette section :

1. une source religieuse pour le récit des miracles de la Vierge Marie ;
2. une source encyclopédique pour la liste des provinces du monde ;
3. une source didactique pour l'histoire d'Ami et d'Amiles ;
4. une source historique régionale pour les histoires du Hainaut ;
5. une source historique généraliste pour l'histoire des rois de France depuis Charlemagne à Charles VI ;
6. une source historique locale contenue au sein de cette dernière section généraliste, relative à l'histoire de Gérard de Roussillon¹⁰⁶⁷.

¹⁰⁶⁷ Le traitement d'une source historique antique, notamment concernant l'histoire romaine, a été précédemment et

La majorité des textes-sources et des textes-cibles examinés ci-après sont intégralement ou partiellement inédits. Lorsqu'une édition de ces textes existe, nous y avons eu recours. Dans les cas où il faut regretter l'absence d'édition critique du texte, mais se réjouir de l'existence de travaux sur la tradition de ce dernier, nous avons suivi les recommandations relatives aux manuscrits à utiliser. Dans les cas où il faut constater l'absence à la fois de toute édition et de travaux philologiques, nos transcriptions ont été effectuées à partir du critère de l'accessibilité des manuscrits.

Nous avons souhaité examiner chacun de ces cas d'étude de façon systématique, en identifiant tout d'abord la source principale en question¹⁰⁶⁸, en analysant la réécriture qu'en faisait Jean Mansel, en synthétisant le rapport que ce dernier entretenait avec son modèle et en évoquant la finalité du texte par rapport au projet d'ensemble de la *Fleur des histoires*. Néanmoins, si cette structure constituera le canevas de nos analyses, chaque dossier présente des spécificités qui pourront parfois conduire à une présentation différente ou à un traitement distinct des données.

respectivement envisagé par Géraldine VEYSSEYRE, « La *Fleur des histoires* de Jean Mansel, une réception de Tite-Live à travers la traduction de Pierre Bersuire », dans *Op. cit.* ; et pour la vie d'Alexandre, par Elena KOROLEVA, *Écrire l'histoire universelle au Moyen Âge : Alexandre le Grand et l'histoire de la Macédoine dans les chroniques du Nord de la France (XIII^e-XV^e siècles)*, thèse de doctorat en Lettres modernes, menée sous la direction de Catherine Gaullier-Bougassas, Lille, Université de Lille 3, 2018 [thèse non consultée].

¹⁰⁶⁸ L'identification de la source sera précédée dans certains cas d'étude d'une recension des mss concernés, lorsque l'état – plus complexe – du dossier le nécessite.

1. Étude de cas 1 – Les miracles de la Vierge Marie

1.1. Identification de la source principale

La *Fleur des histoires* de Jean Mansel, dans ses deux rédactions, accorde une place importante aux miracles de la Vierge Marie. Le récit de ces miracles apparaît au livre 2 de la rédaction brève et au livre 3 de la rédaction longue.

Au vu des nombreuses œuvres relatant les miracles de la Vierge, nous avons dans un premier temps concentré nos investigations sur celles rédigées en langue vernaculaire, composées en prose, et présentant une chronologie proche de la période de composition de la *Fleur des histoires*. Un texte répondait à ces critères externes, qui se sont vus confirmés par une analyse textuelle comparative. Il s'agit de la *Vie et Miracles de Nostre Dame*¹⁰⁶⁹, œuvre composée par Jean Miélot à partir de récits de miracles en vers au XIII^e siècle, et datée d'avril 1456¹⁰⁷⁰ grâce au colophon :

Cy fine le livre de la *Vie et Miracles de Nostre Dame*, mère de Jhesus, qui fu finit à Le Haye en Hollande,
le x^e jour du mois d'avril, l'an de Nostre Seigneur mil quatre cens cinquante six¹⁰⁷¹.

Le texte est aujourd'hui conservé dans quatre témoins : Malibu, Fondation J. P. Getty, 103 ; Oxford, BoL, Douce 374 (Madan 21949) ; Paris, BnF, fr. 9198 ; Paris, BnF, fr. 9199.

La première partie de la collection est représentée par le manuscrit Paris, BnF, fr. 9198 et comprend 52 miracles (dont deux non mentionnés dans la table¹⁰⁷²). La seconde partie, dont l'attribution à Jean Miélot reste incertaine¹⁰⁷³, est contenue dans le manuscrit Oxford, BoL, Douce 374 ainsi que le manuscrit Paris, BnF, fr. 9199 (copie du ms. Douce 374, plus luxueuse, commandée par Philippe le Bon)¹⁰⁷⁴ ; elle comprend 74 miracles. Selon Léopold Delisle¹⁰⁷⁵, les témoins Paris, BnF, fr. 9198 (tome I) et Oxford, BoL, Douce 374 (tome II) formaient originellement un même exemplaire. Cependant, cette hypothèse n'a été que peu discutée par la critique¹⁰⁷⁶.

¹⁰⁶⁹ Concernant les sources mêmes de Jean Miélot, voir Elisabetta BARALE, « Les louanges *plus douces que miel* de Jean Miélot : aux sources de ses *Miracles de Nostre Dame* », dans *Op. cit.* ; *Édition critique du manuscrit français 9198 : La Vie et Miracles de Nostre Dame de Jehan Miélot*, éd. Loula ABD-ELRAZAK, Thèse soumise à la Faculté des études supérieures et postdoctorales dans le cadre des exigences du programme de doctorat en lettres françaises, Ottawa, Université d'Ottawa, 2012, p. 59 et suiv.

¹⁰⁷⁰ Voir les discussions relatives à la datation des deux rédactions de la *Fleur des histoires* (chapitre 4, point 4.2).

¹⁰⁷¹ Paris, BnF, fr. 9198, fol. 151 v, cité par Léopold Delisle, « Les miracles de Notre-Dame. Rédaction en prose de Jean Miélot », dans *Op. cit.*, p. 35.

¹⁰⁷² *Ibid.*

¹⁰⁷³ Olivier DELSAUX, « Bibliographie de et sur Jean Miélot », dans *Le Moyen Français*, n°67, 2010, p. 157-202, p. 166.

¹⁰⁷⁴ Les miniatures de cet exemplaire ont été exécutées par Lieven van Lathem. Une description du ms. peut être consultée ici : https://www.christies.com/LotFinder/lot_details.aspx?intObjectID=5210098, cité dans Jonas, [en ligne], <http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/73529> (page consultée le 22 décembre 2019), ainsi que chez Elisabetta BARALE, « Les "Miracles de Notre-Dame" à la cour de Bourgogne », dans *Op. cit.*, p. 41-42.

¹⁰⁷⁵ Léopold DELISLE, « Les miracles de Notre-Dame. Rédaction en prose de Jean Miélot », dans *Op. cit.*, p. 41.

¹⁰⁷⁶ À l'exception de la thèse non publiée de Loula ABD-ELRAZAKV, *Édition critique du manuscrit français 9198 : La Vie et Miracles de Nostre Dame de Jehan Miélot*, *Op. cit.*, p. 45-48, qui adopte une position de prudence, tout en soulignant la possibilité que le projet initial de Jean Miélot ne comportait probablement qu'un seul volume, à savoir le ms. 9198, et

Concernant les chapitres relatifs à l'Assomption de la Vierge, qui apparaissent avant le récit des miracles de la Vierge dans les deux textes, une ressemblance approximative se dégage entre la compilation de Jean Mansel et le texte de Jean Miélot (voir Paris, BnF, fr. 9198, fol. 20 r-27 v). Toutefois, après une comparaison textuelle plus approfondie, il faut conclure que, si la trame est effectivement respectée par Mansel, nombreuses sont les divergences qui se présentent sur le plan textuel. La version livrée par Jean Mansel est davantage commentée et détaillée que celle de Jean Miélot. En outre, elle ne comporte quasiment pas de discours directs, et la fin du récit est par ailleurs très différente d'un texte à l'autre. Jean Mansel a donc eu recours à une autre source (non identifiée jusqu'à présent) pour cette partie de sa compilation consacrée à l'Assomption de la Vierge Marie.

Par ailleurs, notons que le programme iconographique figurant dans l'exemplaire de Jean Miélot n'est pas repris dans les différentes copies de la *Fleur des histoires*¹⁰⁷⁷. Celui-ci se révèle bien plus élaboré et développé dans l'exemplaire bruxellois 9198-9199 que dans les témoins de la *Fleur des histoires*. Signalons également que, en ce qui touche cette matière, les copies de la *Fleur des histoires* ne présentent pas de cycle iconographique partagé par l'ensemble de la tradition manuscrite.

1.2. Examen de la réécriture

Nous avons tantôt utilisé les éditions¹⁰⁷⁸ (du moins quand elles recouvraient les passages utiles à notre propos), tantôt retranscrit le texte à partir des manuscrits, soit Paris, BnF, fr. 9198 (première partie de la collection), soit Paris, BnF, fr. 9199 (seconde partie).

Dans la *Fleur des histoires*, le récit des miracles de Notre-Dame se décline en près de 80 chapitres dans les deux rédactions. Jean Mansel ne reprend donc pas à son compte l'intégralité de la collection des miracles dépeints par Jean Miélot, qui en compte 126. Il ne suit pas non plus nécessairement l'ordre de la collection de Jean Miélot. Alors que, par exemple, le miracle de Théophile se situe en tête de cette dernière (Paris, BnF, fr. 9198, fol. 27 v-38 v), à l'instar du modèle de Jean Miélot, Gautier de Coinci, qui le plaça à l'entame de son premier livre, Jean Mansel ne le relate seulement

qu'une deuxième partie aurait été exécutée par la suite, le ms. Douce, 374, ainsi que des recherches d'Elisabetta Barale qui tendent à souligner l'autonomie du ms. 9198 : « il se présente en effet comme une œuvre achevée, ayant une signature, une date et un lieu de fabrication : on lit dans le colophon qu'il a été réalisé par Jean Miélot à La Haye en 1456. Il est donc fort probable que le projet initial ne comportait qu'un seul volume et que le recueil non daté du manuscrit d'Oxford et du codex 9199 de Paris ait été le fruit d'une volonté postérieure » (Elisabetta BARALE, « Les "Miracles de Notre-Dame" à la cour de Bourgogne », *Op. cit.*, p. 42).

¹⁰⁷⁷ Voir Henri OMONT, *Miracles de Notre-Dame. Reproduction des 59 miniatures du manuscrit français 9198 et des 73 miniatures du manuscrit français 9199 de la Bibliothèque nationale*, Paris, Berthaud, 1906 ; Alexandre DE LABORDE, *Les miracles de Notre Dame compilé par Jean Miélot. Étude concernant trois manuscrits du XV^e siècle ornés de grisailles*, 1929 [étude non consultée].

¹⁰⁷⁸ *Miracles de Nostre Dame Collected by Jean Mielot, Secretary to Philip the Good, Duke of Burgundy*, éd. George F. Warner, Westminster, Nichols and Sons (Roxburghe Club Publications, 114), 1885 ; *Vierge et merveille. Les miracles de Notre-Dame narratifs au Moyen Âge*, éd. Pierre Kunstmann, Paris, Union générale d'éditions, 1981 (10/18, 1424. Bibliothèque médiévale) ; *Édition critique du manuscrit français 9198 : La Vie et Miracles de Nostre Dame de Jehan Miélot*, éd. Loula ABD-ELRAZAK, *Op. cit.*

qu'après vingt autres récits de miracles. En outre, le récit de ce dernier a été considérablement raccourci puisqu'il tient en moins de deux colonnes (Bruxelles, KBR, 9231, fol. 242 va-b) au lieu de la dizaine de folios de son modèle¹⁰⁷⁹.

Pour certains chapitres où Jean Mansel opère une réécriture totale de sa source, l'examen des procédés de réécriture de l'hypotexte vers l'hypertexte ne peut être entrepris. Non seulement la retranscription de passages et l'identification des correspondances textuelles seraient malaisées voire impossibles à donner à lire ou à voir ici, mais l'identification même de l'hypotexte pourrait être erronée dans ces cas-là. Nous nous focalisons, par conséquent, sur des exemples de réécriture pour lesquels le degré de distanciation par rapport au modèle autorise une confrontation textuelle¹⁰⁸⁰.

Exemple 1 :

<i>Miracles de Notre-Dame</i> Jean Miélot (Paris, BnF, fr. 9198)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction brève (Bruxelles, KBR, 9231)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction longue (Paris, BnF, fr. 303)
[fol. 49 v] <i>S'ensieut ung autre beau miracle de deux freres germains natifz de Rome qui desürent avoir remission</i> [initiale] En la cité de Romme ot jadis deux freres germains, desquelz l'un avoit nom Pierre, lequel fu moult <u>prudent, noble homme</u> et archedyacre en l'eglise saint Pierre, mais trop <u>avaricieux</u> estoit. L'autre se appelloit Estienne, lequel constitué juge en celle mesmes cité pervertissoit souvent ses jugemens <u>en prenant dons de corruption et en non donnant à aucuns le droit qui leur estoit deü, en ostant aussy aux autres leurs choses. Il jugoit injustement et à tort maint homme.</u> Car contre droit et raison il <u>osta</u> trois maisons à l'eglise de Saint Laurent et soustroit ung jardin à Saintes Agnes.	[fol. 247 va] <i>D'un homme de Romme que la Vierge Marie preserva d'estre dampné</i> [initiale] Il eut à Romme deux freres : l'un fu nommé Pierre, <u>homme prudent et sage</u> et estoit archediacre de l'eglise Saint Pierre, mais <u>convoiteux</u> estoit. Son frere avoit nom Estienne, qui fut constitué juge en la cité , mais souvent faisoit faulz jugemens par force de dons : <u>tolloit aux ungs, donnoit aux autres.</u> Entre autres choses, il <u>tolly</u> à l'eglise Saint Laurens trois maisons et à l'eglise de Sainte Agnes ung courtil.	[fol. C XL rb] <i>Aultre miracle de deux freres advenu en la cité de Romme</i> [initiale] À Romme furent deulz freres : l'un eut à nom Pierre, <u>homme sage</u> , et fut archedyacre de l'eglise Saint Pierre de Romme, mais <u>convoiteux</u> estoit. Son frere eut à non Estienne, et fut constitué juge dedens la cité , mais certes il fist maint faulz jugement par acceptions de personnes et de dons. <u>Aux ung donnoit et aulz aultrez tolloit contre droit et raison.</u> Entre aultrez choses, il <u>tollut</u> en son tempz l'eritaige de trois maisons à l'eglise de Saint Laurens et ung courtil à l'eglise de Sainte Agnets.

¹⁰⁷⁹ Le récit de Théophile est d'ailleurs le miracle le plus long de tout le recueil de Jean Miélot.

¹⁰⁸⁰ Les lieux textuels mis en gras ont pour fonction d'aider le lecteur à repérer les « mots pleins » partagés par les textes pour pouvoir suivre la lecture. Les lieux textuels soulignés servent, quant à eux, à mettre en évidence certaines transformations opérées par Jean Mansel.

Or advint que son frere **Pierre** ala de vie à trespas, et fu mené aux paines de **purgatoires** pour ses pechiez qu'il avoit fait. Et après ung pou de jour moru aussy ledit Estienne et fu mené au **jugement** devant Dieu, mais quant saint Laurens à qui il avoit fourtroit III maisons le regarda, il **se approcha** de lui comme par une grande indignation et par III fois luy estraint si treffort les bras qu'il le tourment d'une trèsgrande **doleur**, et sainte Agnes avec ses vierges pour le jardin qu'il luy avoit osté, tira sa face arriere de lui. Adoncques notre Seigneur Jhesu Crist, qui est juge juste, donna son jugement sur ledit Estienne, en disant ces paroles : « Pour ce que mainteffois il a **osté** les choses d'autrui et en prenant les dons d'une partie et d'autre il a mauvairement jugie et vendu la [fol. 50 r] **verité**, il est bien digne de devoir estre mis ou lieu de l'avaricieux trahitre jadis. ». Que dirons nous plus incontinent et sans demeure fu acomply le jugement de Notre Seigneur, mais ce mesmes **Estienne**, tandis qu'il estoit encoire en vie, amoit moult chieremenet saint Pierre, evesque et martir. Car tous les ans en repaissant les povres clers et en donnant aux diseteux maintes belles aumosnes, il solenisoit grandement et honnestement sa feste. Alors aucuns sains dirent audit Priect : « Saint Priect, pour quoy ne secours tu a Estienne qui a esté tant devot à ton service, approche toy vers Dieu le misericors et begnin seigneur affin que par sa puissance pitié il luy baille aucun remede. Adoncques saint Priect s'en ala premierement à saint Laurent et à sainte Agnes, contre lesquelz ledit Estienne

Advint que **Pierre** moru et ala son ame en **purgatoire** faire sa penitance. Assez tost après Estienne moru et fu son ame portee devant Dieu en **jugement**. Quant saint Laurens le veÿ, il **s'approcha** de luy et le estraindy si fort aussi comme par despit qu'il lui fist [fol. 247 vb] moult grant **doleur**. Et sainte Agnes vint après qui ne le daigna regarder. Et puis le juste juge dist : « Pour ce qu'il a souvent **tollu** les choses d'autrui, a prins dons pour parvenir en jugemens et a vendu **verité**, il est digne d'estre mis avec Judas. ».

Cestui **Estienne** en sa vie avoit grant devotion à saint Proiec martir. Et pour ce saint Proiec, pria tant pour luy à saint Laurens et à sainte Agnes qu'ilz pardonnerent à Estienne ce qu'il leur avoit meffait. Et puis, il se traist devers la **Vierge Marie** et lui pria tant pour Estienne qu'elle ala prier au juge pour luy et obtint que l'ame d'Estienne seroit remise en son corps et feroit penitance par **trente jours**.

[§] Or advint que **Pierre** morut et alla son ame faire sa penitance en **purgatoire**. Ung pou après Estienne morut et fut son ame porrtee en **jugement** devant Dieu. Quant saint Laurens le veÿ, il **s'approcha** de lui et l'estraingnit si fort qu'il lui fist sentir grant **doleur**. Sainte Agnetz vint tantost après, qui ne le daigna regarder. Lors parla le juste juge et dist : « Pour ce, dist il, qu'il a souvent **tolluez** les choses d'aultrui, qu'il a prins dons par pervertir vrais jugemens et qu'il a vendut **verité**, il est digne d'estre mis avecq Judas le traytre. ».

[§] Or doncques cest **Estienne** cy avoit eue grant devotion en son temps à saint Pierre le martir, sicque saint Priect [sic] pria pour lui [fol. C XL va] à saint Laurens et à sainte Agnetz, tant et si bien qu'ilz pardonnerent à Estienne ce qu'il leur avoit meffait. Puis vint saint Priect à la **Vierge Marie**, et tant lui pria pour Estienne son devot qu'elle alla prier au juge pour lui. Et obtint du juge par sa priere que l'ame d'Estienne retourneroit en son corps et qu'elle feroit penitance par l'espace de **xxx jours**.

avoit grandement delinque et les depria affin qu'ilz luy donnassent pardon. Et tantost pour l'amour de saint Priect ilz lui pardonnerent tout ce qu'il leur avoit meffait. En après il pria notre Seigneur pour luy avecques l'aide de la glorieuse Vierge Marie de Dieu. Et incontinent il obtint que l'ame dudit Estienne retournast au corps affin qu'il rendesist ce qu'il avoit osté de l'autrui et qu'il aussy fist penitance de ses pechiez par l'espace de XXX jours qu'il devoit encoires vivre. Entremettez que on menoît ledit Estienne au lieu de Judas le trahitre, ainsy que on l'avoit jugie, Notre Seigneur il ouÿ de loingz ung hydeux cry comme voix de ames [...] entre [fol. 50 v] lesquelles il recongneu Pierre son frere ; lequel il approcha de prés et lui dist : [...]. [fol. 51 r] Par ainsy luy faisant foy à ceulx qui le avoient des paroles cy dessus, il rendy à un chacun tout ce qu'il luy avoit osté injustement. Finablement quant il eut acomply la penitance de ses pechiez, il trespasa de ce monde au XXX^e jour.	Entre tant que ces choses se faisoient ainsy, Estienne, qui estoit avec Judas, oÿ plusieurs cris et urlemens des pecheurs qui estoient en enfer et en purgatoire. Et entre les autres il recongnut Pierre son frere en purgatoire qui luy dist qu'il souffroit celle paine pour ce qu'il avoit esté convoiteux, et luy pria s'il retournoit au monde qu'il feist celebrer pour lui. Assez tost après, par la priere de la Vierge Marie, Estienne ressuscita, et fist moult grande et aspre penitance par trente jours qu'il vesqui, et puis il trespasa en nostre Seigneur. Par cest exemple nous est donné à entendre que c'est bonne chose et prouffitable d'avoir aucuns sains ou saintes en devocion, car ilz aident leurs amis au besoing. Et dessus tous les autres, la Vierge Marie a la prerogative et est la	[§] Entre ces choses et que Estienne estoit avecq Judas ainsy comme le juge l'avoit ordonné, il oÿ tant de cri et de ulemens des pecheurs qui estoient en enfer et en purgatoire que c'estoit merueilleusement grant horreur à oÿr. [§] Entre les aultrez il recongneult Pierre son frere qui estoit en purgatoire, qui lui dist qu'il souffroit illecq merueilleusement grant paine et terrible pour ce qu'il avoit esté convoiteux en sa vie, en lui priant affectueusement que s'il retournoit au monde, il feist celebrer certain nombre de messes pour remission de ses pechiez. [§] Ne tarda guerres après quant Estienne ressuscita de mort à vie par la priere de la Vierge Marie, et vesqui depuis XXX jours ; ou quel temps il ne cessa de plourer et de gémir, de restituer et de faire tréaspre penitance. Et puis au chief de XXX jours, il trespasa à nostre Seigneur. Par cest exemple et miracle nous est donné à entendre que cest chose sceüre et pourfitable d'avoir en especiale devocion aucuns sains ou saintes, car ilz aident tousjours leurs amis au besoing, mais par dessus tous les sains de

	plus puissant plaine de toute misericorde.	para[fol. C XL vb]dis la Vierge Marie a la prerogative et est la plus puissante. Et aveucq ce elle est plaine de toute misericorde, sicque cellui qui prent sa fiance en elle est conduis à bon port et salutaire.

Bien qu'il suive de près sa source, Jean Mansel ne se contente pas de la recopier textuellement.

Concernant les transformations quantitatives, et notamment des procédés de réduction, Jean Mansel concentre le propos du premier paragraphe du récit de sa source en une formule brève et percutante : « tolloit aux ungs, donnoit aux autres » (RB) et « Aux ung donnoit et aulz aultrez tolloit contre droit et raison » (RL), là où l'hypotexte donnait à lire « et en non donnant à aucuns le droit qui leur estoit deü, en ostant aussy aux autres leurs choses. Il jugoit injustement et à tort maint homme. Car contre droit et raison [...] ». On constate, au surplus, par cet exemple que, pour l'élaboration de sa rédaction longue, il part bel et bien de la rédaction brève mais n'hésite pas à reprendre sa source de départ. Il fusionne ainsi les deux, en récupérant sa trouvaille brève et percutante et en l'enrichissant de la chaîne « contre droit et raison », issue de l'hypotexte. Il opère aussi ci et là des excisions par rapport à l'énoncé de départ : « mais quant saint Laurens à qui il avoit fourtroit III maisons le regarda, il se approcha de lui » pour « Quant saint Laurens le veÿ, il s'approcha de lui » (RB et RL).

Il opère également des transformations formelles, en effectuant des substitutions synonymiques strictes : « mais trop *avaricieux* estoit » pour « mais *convoiteux* estoit », ou des synonymies plus souples : « lequel fu moult *prudent, noble* homme » pour « homme *prudent et sage* ». Ces modifications formelles ne sont pas des variantes propres à la copie que nous avons transcrite, mais se retrouvent dans plusieurs témoins de la tradition.

Globalement, pour cet épisode, Jean Mansel reste fidèle à sa source, en respectant la trame et les différents éléments du récit. Vers la fin de la narration, concernant le passage non reproduit intégralement mais représenté dans l'extrait par les crochets, Jean Mansel ne reprend néanmoins pas les nombreux échanges en discours direct entre saint Étienne et son frère saint Pierre ; il opère ainsi une excision importante sur une partie de sa source, en l'amputant localement. Il focalise surtout son attention sur les événements relatés selon un registre factuel, ainsi que sur la morale qu'il convient d'en tirer. En effet, on constate qu'à la fin du récit, Jean Mansel ajoute un commentaire qui n'apparaît nulle part dans sa source. Il s'agit de rendre hommage à l'aide procurée par les saints mais surtout d'une louange à la Vierge Marie, qui est la plus puissante et est pleine de miséricorde, au point que la confiance que lui accorde l'homme constitue la garantie d'atteindre le salut.

Exemple 2 :

<i>Miracles de Notre-Dame</i> Jean Miélot (Paris, BnF, fr. 9198)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction brève	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction longue

	(Bruxelles, KBR, 9231)	(Paris, BnF, fr. 303)
[fol. 51 r] <i>Autre miracle d'un homme seculier laboureur de la terre, lequel salvoit très souvent la Vierge Marie</i> [initiale] Il fu jadis un homme seculier du tout habandonné au labourage des champs et moult occupé es affaires mondains ; lequel comme il fust ententieu à maintes mauvaises euvres, et mesmement quant il labouroit sa terre, quanques il povoit il le soustroioit à ses voisins et entrepassant oultre ses metes. Il adjoustoit larrechineusement les terres d'autrui aux siennes. Ce neantmoins touteffois il avoit toujours en son courage la benoite mere de Dieu et souventeffois ainsy comme nous avons raconté cy dessus, de aucuns il la salvoit devotement tout le mieulx qu'il sçavoit. Or advint qu'il ala de vie à trespas, et lors se assamblèrent les dyables d'enfer, confians que ilz auroient son ame ; y sourvindrent aussy des anges de paradis, lesquelz comme ilz misent avant aucuns pou de biens qu'il avoit fait, ces dyables commencerent mectre à l'encontre pluisieurs maulx innumerables. Et comme ilz se esjoÿssent grandement pour cecy, cuidans avoir tout vaincu ; le ung des dis anges mist avant qu'il avoit eu toudis coustume de saluer la Vierge Marie, mere de Dieu, en une singuliere devotion. Lors quant les ors¹⁰⁸¹ esperis infernaux ouÿrent ceste chose, ilz laisserent tantost l'ame de cest povre homme, et se partirent d'elle tous confus. Par ainsy	[fol. 243 va] <i>D'un labourier que la Vierge Marie preserva d'estre dampné</i> [initiale] Ung labourier fut qui par sa convoitise acqueroit tousjours sur lez terres de ses voisins et faisoit assez d'autres maulz. Et toutesvoies il avoit grant devocion à la glorieuse Vierge Marie et la salvoit souvent et volentiers. Advint qu'il moru par maladie : les deables vinrent tantost après pour prendre son ame, et les anges y vinrent aussi qui alleguoient pluseurs petis biens que le labourier avoit fait. Mais les deables alleguoient moult innumerables, et bien leur sembloit qu'ilz y obtenroient. Lors l'ung des anges dist que non feroient et qu'il avoit volentiers saluer la Vierge Marie. À celle parolle incontinent les deables s'en alerent tous confus, et fu celle ame sauvee.	[fol. C XXXVII ra-b] <i>Autre miracle</i> [initiale] Ung labourier fut qui par sa dampnable convoitise acqueroit tousjours sur les terres de son voisin, et si faisoit des aultrez maulz assez. Toutesvoies avoit il adés grant devotion à la Vierge Marie, souvent le salvoit et volentiers. [§] Or advint qu'il chut en une griefve maladie, sicque il en morut. Les deables vinrent d'une part pour prendre son ame, et les anges y vinrent aussi d'autre part, qui alleguerent et ramenteurent pluseurs petis biens que le labourier avoit fais en sa vie. Mais les deables aleguerent tant de maulz que il eut fait et perpetrés que sans nombre, sicque bien leur sambloit que ilz obtendroient contre les anges. [§] Mais l'un des anges s'advisa et dist que cilz avoit voelentiers en sa vie saluer la Vierge Marie, à laquelle parolle les deables s'en allerent tous confus, et fut la povre ame sauvee par les meritez de la glorieuse Vierge Marie.

¹⁰⁸¹ Pour *ord*, répugnant (DMF, s. v. *ord*).

doncques icelle ame, qui avoit esté ostee de la puissance des adversaires de l'umain lignage, eschappa la dampnation perpetuele par l'octroy de Dieu et par les dignes merites de la glorieuse mere, laquelle soit beneÿe avecques lui pardurablement es siecles des siecles Amen.		

Pour ce deuxième exemple, il nous faut constater que Jean Mansel opère une réécriture fortement différenciée et autonome par rapport à sa source, au point qu'il est parfois malaisé de recourir aux habituels procédés de réécriture pour définir les rapports entre hypotexte et hypertexte. Jean Mansel opère ainsi une synthèse diminuée de sa source. La reprise de certains substantifs pleins permet d'identifier un rapport de parenté, mais la reformulation des énoncés dans le but de les réduire bouleverse fortement les constructions syntaxiques.

Exemple 3 :

<i>Miracles de Notre-Dame</i> Jean Miélot (éd. Pierre Kunstmann, p. 191-237)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction brève (Bruxelles, KBR, 9231)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction longue (Paris, BnF, fr. 303)
<i>D'une femme pecheresse qui se abstenoit de son pechié le samedi en l'onneur de la Vierge Marie et lui offroit une chandelle, tant que en la fin elle morut et fut son ame delivrée des mains des deables par la Vierge Marie</i> (p. 219-220) Une fole femme fuit qui cessoit de son pechié tous les samedis pour l'onneur de la Vierge Marie et lui offroit, les samedis, une chandelle à son autel, qu'elle achetoit de son chetif gaing. Or advint que ceste femme morut ung jour soudainement et que son ame fut ravie des deables qui la tourmentèrent terriblement. Mais ainsi comme ilz la portoyent, la Vierge Marie leur survint à l'encontre et ilz s'en fuirent devant elle comme se ce fuissent mouches.	[fol. 266 vb] <i>D'une fole femme qui cessoit son pechié le samedi pour l'onneur de la Vierge Marie</i> [initiale] Une fole femme fu qui cessoit de son pechié le samedi pour l'onneur de la glorieuse Vierge Marie et offroit à son ymage une chandelle qu'elle achetoit de son chetif gaing. Advint qu'elle moru soudainement et fu son ame ravie des deables et tourmentee griefment. Et ainsi comme ilz le portoient en enfer, la Vierge Marie vint au devant et les commença à enchacier et ilz fuioient devant elle comme mousches.	[fol. C LXV rb] <i>Autre beau miracle</i> Une folle femme fut qui cessoit de son pechiet tous les samedis en l'honneur de la Vierge Marie, et lui offroit les samedis une chandelle à son antre, qu'elle achetoit de son chetif gaing. [§] Or advint que ceste femme morut ung jour soubdainement, et que son ame fut ravie des deables qui la [s<i>iz</i>], mais ainsi comme ilz la tourmentoient terriblement portoient en enfer, la Vierge Marie leur vint à l'encontre, et ilz s'enfuirent devant elle comme se ce feussent mousches. Elle crya après eulz et leur dist : « Comment osez vous mon

Elle cria aprez eulx et leur dist : « Comment ozés vous mon ancelle touchier ? – <u>Pour ce, dirent ilz</u>, qu'elle estoit pescheresse. – C'est verité, dist elle, mais mon filz lui donna à sa mort contricion pour le service qu'elle m'avoit fait toute sa vie. ». <u>À celle parole</u>, les deables tous confuz <u>ne sceurent que dire ne replicquier et laisserent la povre ame aler hors de leurs mains</u>. Lors dist la Vierge Marie à celle ame pecheresse qu'elle entrast ou feu de purgatoire jusques ad ce qu'elle fust purgie de l'ordure de ses pechiez. Elle entra incontinent en une chaudiere toute plaine de poy boulant, là où elle fist sa penitence en attendant la misericorde de Dieu <u>et de la Vierge Marie</u>.	Et lors elle leur dist : « Comment osez vous, dist elle, touchier mon ancelle ? » <u>Et ilz lui dirent qu'elle</u> estoit pecheresse. « C'est verité, dist elle, mais mon [fol. 267 ra] filz lui donna contricion à la mort pour le service qu'elle m'avoit fait. ». Les deables furent tous confus, et lors la Vierge Marie commanda à l'ame pecheresse qu'elle entrast ou feu de purgatoire tant qu'elle feust purgié de ses pechiez. Elle entra incontinent en une chaudiere plaine de poy boulant, là où elle fist sa penitance en attendant la misericorde de Dieu.	ancelle touchier ? – <u>Pour ce, disent ilz</u>, qu'elle estoit pecheresse. – C'est verité, dist elle, mais mon filz lui donna à sa mort contricion pour le service qu'elle me avoit fait toute sa vie. [§] <u>À celle parole</u>, les deables tous confus <u>ne sceurent que dire ne replicquier, et laisserent la povre ame aller hors de leurs mains</u>. Lors dist la Vierge Marie à celle povre ame qu'elle entrast ou feu de purgatoire jusque ad ce qu'elle feust purgie de l'ordure de ses pechiez. Elle entra tout incontinent en une chaudiere toute plaine de plomb et poy bouillans, là où elle fist sa penitance en attendant la misericorde de Dieu <u>et de la Vierge Marie</u>.

Dans ce troisième exemple, à l'inverse du précédent extrait, le rapport de Jean Mansel à sa source relève d'une fidélité presque servile¹⁰⁸². Se dégage ici une identité indiscutable entre l'hypotexte et l'hypertexte, calque quasi littéral du premier.

Il faut ici souligner que le récit contenu dans la rédaction longue se rapproche encore davantage de la source, par comparaison avec la rédaction brève qui introduit des divergences minimales par rapport au modèle¹⁰⁸³. Les lieux soulignés dans l'extrait démontrent qu'en dépit de quelques ajouts, le récit de la rédaction longue se montre d'un degré de fidélité supérieur à celui de la rédaction brève. Ils portent sur la reprise de passages empruntés à la source directement et ne figurant pas dans la rédaction brève, sur l'identité des termes employés, et sur le recours au discours direct dans la source et sa reprise dans la rédaction longue (là où la rédaction brève privilégie le discours indirect dans le dernier paragraphe). En cela, Jean Mansel fait ici ce qu'on attend d'un compilateur, c'est-à-dire « se garder de tout apport personnel, et ajouter à ses sources le minimum. »¹⁰⁸⁴.

¹⁰⁸² Nous n'accordons à cet adjectif aucune connotation péjorative : la fidélité du compilateur exprime sans doute moins une incapacité à se déprendre de ses modèles qu'un témoignage du respect à l'égard des autorités écrites.

¹⁰⁸³ Les autres mss de cette rédaction donnent à lire le même récit. Il ne s'agit donc pas de variantes liées spécifiquement au ms. utilisé.

¹⁰⁸⁴ Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Op. cit.

Exemple 4 :

Le rapport de Jean Mansel à son modèle ne varie pas dans la seconde partie du recueil des miracles, représenté par le ms. 9199. Dans la rédaction brève, de menues transformations quantitatives sont à observer allant dans le sens d'une réduction (principalement des excisions), ainsi que des substitutions par synonymie stricte (par exemple, « orendroit » pour « maintenant »).

Quant à la rédaction longue, comme constaté dans l'extrait précédent, Jean Mansel ne semble pas reprendre systématiquement sa rédaction brève pour l'amplifier ; il repart de son modèle, en manifestant à son égard une fidélité stricte sans opérer une quelconque réduction.

<i>Miracles de Notre-Dame</i> (Paris, BnF, fr. 9199)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction brève (Bruxelles, KBR, 9231)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction longue (Paris, BnF, fr. 303)
[fol. 11 v] <i>D'un moine en la cité de Pavie d'assez dissolute vie ; lequel fut delivré des paines de purgatoire par les meritez de Notre Dame</i> [initiale] En la cité de Pavie fut ung moine legier en ses meurs et de dissolute vie. Mais toutesvoves avoit il grant devocion à la Vierge Marie et disoit <u>songneusement</u> ses heures tous les jours bien et devotement. Or advint quant il morut d'une <u>griefve maladie</u> et que environ la fin de l'an <u>après son trepas</u> il s'apparut dedens l'eglise au secretain de leur ab[fol. 12 r]baye qui aloit pour sonner matines, et lui dist que jusques alors il lui avoit très malvairement esté. « Mais <u>Dieu mercy</u>, dist il, <u>pour ce que en ma vie</u> je eus grande devocion à la Vierge Marie, je m'en voiz <u>orendroit</u> par son merite tout droit en paradis. ».	[fol. 243 vb] <i>D'un moyne dissolut que la glorieuse Vierge Marie sauva</i> [initiale] En la cité de Papie eut ung moine legier en meurs et dissolut en vie. Et toutesvoies il avoit grant devocion à la glorieuse Vierge [fol. 244 ra] Marie et disoit chascun jour ses heures devotement. Advint qu'il moru par maladie et au bout de l'an, s'apparu dedens l'eglise au secretain de son abbaïe qui aloit pour sonner matines, et lui dist que jusques lors il lui avoit très malvairement esté. « Mais, dist il, que j'ay eu grant devocion à la Vierge Marie, je m'en voy par son merite <u>maintenant</u> en paradis. ».	[fol. C XXXVII rb] <i>Autre miracle</i> [majuscule] En la cité de Papie fut ung moysne legier en ses meurs et de dissolute vye. Mais non obstant ce, avoit il grant devocion à la Vierge Marie, et disoit <u>songneusement</u> ses heures tous les jours bien et devotement. [§] Or advint qu'il morut d'une <u>griefve maladie</u> et que environ la fin de l'an <u>après son trepas</u> il s'apparut dedens l'eglise au secretain de l'abbaye qui alloit sonner aulz matines, auquel il dist que jusquez lors il lui avoit très malvairement esté, « mais <u>Dieu mercy</u>, dist il, <u>pour ce que en ma vie</u> j'euch grant devocion à la Vierge Marie, je m'en vois <u>maintenant</u> par son meritte tout droit paradis. ».

Exemple 5 :

<i>Miracles de Notre-Dame</i> Jean Miélot (Paris, BnF, fr. 9199)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction brève (Bruxelles, KBR, 9231)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction longue (Paris, BnF, fr. 303)
[fol. 121 v] <i>D'un clerc mondain qui fut ravis en vision devant Dieu pour avoir sentence de ses demerites mais pour la devocion qu'il avoit à la Vierge Marie il fut delivré</i> [initiale] Ung clerc fut legier et mondain qui fut tout plain de vanité et d'oultrecuidance mais <u>adez</u> [fol. 122 r] avoit il grant devocion à la Vierge Marie, si que tous les jours il en disoit les heures. Ce clerc fut une fois rechus en vision devant Dieu et entendit que Dieu demanda à ceulx qui estoient autour de lui <u>quelle pugnicion</u> il devoit prendre de ce clerc, « car j'ay, dist il, longuement attendu pour regarder s'il s'amenderoit, <u>mais il ne s'est oncques voulu amender</u>. ». « Certes sire, <u>dirent les assistans</u>, il a desservi d'estre dampné. Or doncques ainsi que Dieu vult prononcier sa sentence <u>de dampnacion</u>, la Vierge Marie se advança en priant à son filz qu'il vouldist encoire ung pou attendre <u>et delayer sa sentence</u> pour l'amour d'elle, car elle eseroit que cilz s'amenderoit, Notre Seigneur ottroya à sa mere <u>sa requeste</u>. Après lequel ottroy elle vint au clerc et lui dist : « Mon ami, dist elle, tu as veü maintenant en quel dangier tu as esté pour tes pechiez et demerites, va t'ent [<i>sic</i>] et te garde de pechiez doresnavant adfin que pis ne t'en adviengne. Quant le clerc fut esvueilliez, il s'en trouva en bonne disposicion et entra en religion là où il fina sa vie en bonnes œuvres	[fol. 242 rb] <i>D'un clerc que la Vierge Marie preserva d'estre dampné</i> [initiale] Ung clerc fu plain de vanité, legier et mondain, mais toutesvoies il avoit bonne devocion à la <u>glorieuse Vierge Marie</u> et en disoit ses heures chascun jour. Il fu une nuit ravy en vision devant Dieu et oï que nostre Seigneur demandoit à ceulx qui entour lui estoient qu'il devoit faire de lui, « car j'ay, dist il, longuement attendu pour regarder s'il ne s'amende point. ». [fol. 242 va] <u>Ceulx respondirent qu'il avoit desservi d'estre dampné et comme nostre Seigneur voloit prononcier contre lui sa sentence. La glorieuse Vierge Marie s'avança et pria à son filz qu'il atendist encore pour l'amour d'elle, et elle eseroit qu'il s'amenderoit. Nostre Seigneur lui acorda</u>. Et puis elle vint au clerc et lui dist : « Mon amy, tu as veü le grant dangier où tu estoies par tes pechiez ? va t'en et ne peche plus que pis ne t'adviegne. ». Quant le clerc fu esveillié, il <u>mua sa vie en mieux</u>, entra en religion et fina sa vie en bonnes œuvres <u>en servant toujours la Vierge Marie</u>.	[fol. C XXXV ra-b] <i>Aultre miracle</i> [majuscule] Ung clerq fu legier et mondain tout plain de vanité et d'oultrecuidance, mais <u>adés</u> avoit grande et parfaite devocion à la <u>glorieuse Vierge Marie</u>, sicque tous les jours il en disoit les heures. Ce clerq fut une fois ravy en vision devant Dieu et entendit que Dieu demanda à ceulz qui estoient entour lui <u>quelle pugnission</u> il devoit prendre de ce clerq, « car j'ay, dist il longuement attendu pour regarder s'il se amenderoit, <u>mais il ne s'est oncquez vullu amender</u>. » « Certes sire, <u>dirent les assistens</u>, il a bien desservi d'estre dampné. ». [§] Or doncques ainsi comme Dieu vult prononchier à l'encontre de lui sentence <u>de dampnacion</u>, la Vierge Marie s'advança en priant à son filz qu'il vouldist aincoires ung pou attendre <u>et delayer sa sentence</u> pour l'amour d'elle, car elle eseroit que cilz s'amenderoit. Nostre sire ottroya à sa mere <u>sa requeste</u>. Après lequel ottroy elle vint au clerq et lui dist : « Mon amy, dist elle, tu as veü maintenant en com [<i>sic</i>] grant dangier tu as esté pour tes pechiez et demeritez, va t'en et te garde de pechiez doresnavant affin que pis ne t'en adviengne. [§] Quant le clerq fut esveilliez, il se trouva <u>tout espoenté pour sa vision, sa vie mua en mieulz et</u>

<u>ou service de Dieu et la Vierge Marie</u> . Et enfin gaigna le saint et eternal royalme de paradis, ouquel nous voeulle mener et conduire le pere, le filz et le saint Esprit. Amen.	entra en religion, là où il fina sa vie en bonnes euvres <u>ou service de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie, mere de nostre benoit Sauveur Jhesus.</u>

À l'instar de l'exemple 4, le récit de la rédaction brève réduit proportionnellement celui de sa source par des procédés d'excision et de concision.

L'extrait reproduit permet surtout de mettre en évidence que le récit de la rédaction longue ne prend pas pour point de départ ici – exclusivement – la source ou la rédaction brève, mais constitue une synthèse des deux. En témoignent la reprise de l'adjectif « glorieux » pour désigner la Vierge, ou le recours à des termes absents de la source mais utilisés dans la rédaction brève (*rechus* [source] pour *ravy* [RB et RL] ; *dangier* [source] pour *grant dangier* [RB et RL]). Toutefois, la rédaction longue apporte également au récit des ajouts ne figurant dans aucun de ses deux modèles (soit l'hypotexte, soit la rédaction brève) : elle précise que le clerc est ainsi « tout espoenté pour sa vision » et termine par rappeler que la Vierge est « mere de nostre benoit Sauveur Jhesus ». En conséquence, l'on peut constater que les deux rédactions de la *Fleur des histoires* entretiennent indubitablement de nombreux liens, tout en bénéficiant d'une autonomie propre.

1.3. Rapport du compilateur à la source

Le rapport qu'entretient Jean Mansel avec sa source n'est pas univoque. Il varie aussi bien d'une source à l'autre qu'au sein même d'une source identique. Selon les cas, on constate ainsi que le compilateur opère des transformations essentiellement quantitatives et formelles, qui sont repérables et ponctuelles (exemple 1), préserve la teneur de l'énoncé mais se détache complètement de l'énonciation de sa source rendant le degré de réécriture si élevé que l'on pourrait s'interroger sur l'existence d'une filiation avérée entre les textes (exemple 2), ou suit scrupuleusement l'hypotexte en concentrant son propos (exemples 3, 4 et 5).

Si, dans le cas du récit des miracles de Notre-Dame, le texte de la rédaction longue semble fonctionner comme une nouvelle réécriture, toujours abrégée mais dans une moindre mesure, des hypotextes, les autres cas étudiés ci-après révèlent cependant que cette rédaction longue constitue de façon plus prévisible une *amplificatio* de la rédaction brève qui, elle-même, constitue le résultat d'une *reductio* de la source.

1.4. Fonction de la source au sein de la compilation

Alors que la compilation de Jean Mansel constitue une œuvre profane, elle est très régulièrement sous-tendue par une logique de dévotion et d'exemplarité, incarnée pleinement par le récit des *Miracles de Notre-Dame* de Jean Miélot. Ils constituent les « mets » principaux de la vaste compilation de Jean Mansel, tels que décrits dans son prologue. L'œuvre de Miélot met ainsi en exergue la valeur exemplaire des récits des miracles de Notre-Dame, qui sont empreints de

dévotion et de spiritualité¹⁰⁸⁵. La Vierge partage son existence entre les vies charnelle et éternelle, et les miracles qu'elle opère valorisent trois principes structurants de la littérature mariale, à savoir la chasteté, la dévotion et la pauvreté.

¹⁰⁸⁵ À cet égard, Elisabetta Barale a montré que la commande d'un exemplaire par le duc de Bourgogne (ms. 9198) répond moins à des intentions politiques qu'elle ne tend à exprimer une dévotion privée de sa part (« Les "Miracles de Notre-Dame" à la cour de Bourgogne », dans *Op. cit.*, p. 43), à l'inverse des hypothèses soutenues par Loula ABD-ELRAZAK, *Édition critique du manuscrit français 9198 : La Vie et Miracles de Nostre Dame de Jehan Miélot*, *Op. cit.*, p. 16-22.

2. Étude de cas 2 – Liste des provinces du monde

2.1. Identification de la source principale

Une liste des provinces du monde, classée par ordre alphabétique, figure à la fin du livre 2 de la rédaction brève et à l'entame du livre 4 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires*. Dans les copies de la rédaction brève, cette matière est répartie en 21 chapitres représentant une lettre de l'alphabet. Chaque chapitre est introduit par une rubrique qui s'énonce comme suit : « Des provinces du monde dont les noms se commencent par [A/B/C/...] ». Chaque chapitre comprend des sous-entrées renvoyant aux noms des provinces, marquées selon les copies par une rubrique ou par un retrait.

Dans les copies de la rédaction longue, les chapitres s'étendent jusqu'à 172 chapitres. Les provinces ne figurent plus sous la lettre de l'alphabet concernée, mais disposent d'une entrée autonome, généralement rubriquée : « De la province d'Acquaine » ; « De la province d'Anjou » ; « De la province d'Auvergne », etc.

Jean Mansel a pu emprunter ces différentes connaissances géographiques à deux sources. La première à une encyclopédie d'histoire naturelle, le *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais (vers 1247) et, plus précisément, la traduction française effectuée par Jean Corbechon en 1372, en particulier le livre XV intitulé « Traité des provinces du monde ». Cette traduction a été entreprise à la demande de Charles V à la fin du XIV^e siècle et a connu une grande diffusion à la fin du Moyen Âge : au moins 45 manuscrits aujourd'hui conservés, dont 33 richement illustrés¹⁰⁸⁶.

La seconde source pourrait être le *Trésor des histoires* intitulé aussi le *Trésor de sapience*, qui constitue une vaste compilation d'histoire universelle allant de la Création du monde au pontificat de Clément VI, composée par un anonyme au XV^e siècle, au sein de laquelle a été inséré un *Traité des provinces du monde*, soit précisément la traduction effectuée par Jean Corbechon.

Au vu de l'absence d'édition des textes, l'ensemble des passages cités a été transcrit par nos soins. Pour la première source, nous avons travaillé à partir du témoin Paris, BnF, fr. 16993, qui est le manuscrit de référence utilisé pour le projet d'édition de la traduction par Jean Corbechon du *De proprietatibus rerum*. Après collation, les éditeurs recommandent de se référer à ce manuscrit pour la qualité de son texte, par ailleurs proche du manuscrit de dédicace offert à Charles V en 1372 (bien qu'il ne soit pas l'exemplaire de dédicace, comme la critique a pu parfois l'avancer)¹⁰⁸⁷. Pour la seconde source, nous avons transcrit les passages à partir du manuscrit Londres, BL, Cotton MS Augustus V, copié sur parchemin et muni d'un système de décorations à plusieurs niveaux

¹⁰⁸⁶ Joëlle DUCOS, « Une encyclopédie européenne à la fin du Moyen Âge », dans Joëlle DUCOS (éd.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes. Réception et diffusion du De proprietatibus rerum de Barthélémy l'Anglais dans les langues vernaculaires*, Paris, Honoré Champion, 2014 (Colloques, Congrès et conférences. Sciences du Langage, histoire de la langue et des dictionnaire, 12), p. 7-12, p. 8.

¹⁰⁸⁷ Baudouin VAN DEN ABEELE et Heinz MEYER, « État de l'édition du *De proprietatibus rerum* », dans *Bartholomaeus Anglicus, De proprietatibus rerum. Texte latin et réception vernaculaire. Lateinischer Text und volkssprachige Rezeption*, Turnhout, Brepols, 2003, p. 1-12, p. 10.

(frontispice, miniatures, rubriques, initiales, pieds-de-mouche). Le manuscrit est complet et daté de la seconde moitié du XV^e siècle, et son facsimilé se trouve accessible en ligne¹⁰⁸⁸.

S'il apparaît que Jean Mansel ne s'est pas directement appuyé sur l'*auctoritas* latine représentée par le *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, il est plus difficile de déterminer à quelle source intermédiaire il a eu recours : soit la traduction vernaculaire de Jean Corbechon, soit une source de troisième degré s'inspirant de cette dernière. De fait, la collation des deux premiers chapitres du traité géographique ne nous permet pas de trancher laquelle des deux sources – la traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais par Jean Corbechon ou la compilation du *Trésor des histoires* – Jean Mansel a effectivement utilisée :

<i>Traité des provinces du monde</i> Jean Corbechon (Paris, BnF, fr. 16993)	<i>Trésor des histoires</i> (Londres, BL, Cotton MS Augustus V)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction brève (Bruxelles, KBR, 9231)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction longue (Paris, BnF, fr. 304)
[fol. 199 rb] <i>Ci commance le XV^e livre qui fait mencion des provinces et des païs</i> [grande initiale] À l'aide de Dieu, il faut dire aucune chose des parties de la terre et des provinces par lesquelles le monde est divisé en general, et ne dirons pas de toutes mais seulement de celles dont la sainte escripture fait souventesfoiz mencion. <i>Le premier chapitre de la division du monde</i> [Initiale] Selon Ysidore ou XX^e livre des <i>Ethimologies</i>, le monde est divisé en trois parties, dont l'une est appelée Assye et l'autre Europe et l'autre Affrique. Et ces trois parties ne furent pas	[fol. 319 vb] <i>Des trois parties de la terre ; III^e IIIJ^{xx} XV</i> Cy dirons des parties de la terre et des provinces par lesquelles le monde est divisé en general. Selon Ysidore ou XX^e livre des <i>Ethimologies</i>, le monde est divisé en trois parties, dont l'une est appelée Asye, et l'autre Europe, et l'autre Affricque. Ces trois parties ne furent pas également devisees par les	[fol. 281 rb] <i>Cy parle de toutes les provinces du monde, et premierement de celles dont les noms commencent par A</i> [fol. 281 va] [grande initiale] Le monde selon Ysidore ou XX^e livre des <i>Ethimologies</i> est divisé en trois [fol. 281 vb] parties : l'une est apelee Aise, l'autre Europe et la tierce Auffrique. Ces trois	[fol. J vb] <i>Cy parle des provinces du monde dont les noms se commencent par A</i> [majuscule] Le monde selon ce que dit Ysidore en son XX^e livre des <i>Ethimologyes</i> est divisé en trois parties dont la premiere partie est appelée Asye, [§] la seconde Europe [§] et la

1088 British Library, *Digitised Manuscripts*, [en ligne], http://www.bl.uk/manuscripts/FullDisplay.aspx?ref=Cotton_MS_Augustus_V (page consultée le 30 octobre 2020). Le *Trésor des histoires* est également conservé dans deux autres mss : (1) Paris, BnF, NAF 14285, XV^e siècle, copié sur parchemin (vraisemblablement de la main de Guillebert de Mets), muni d'un programme iconographique développé, texte fragmentaire ; (2) Paris, BnF, fr. 17181, XV^e siècle, copié sur papier, texte complet uniquement lacunaire de sa fin.

divisees egaulment par les Anciens car Assye vient de midi par Orient jusques en Occident et à Septemtrion ; Europe est de Septemtrion jusques en Orient, et Aufrique est d'Occident jusques à midi. Assye toute seule de midi tient toute seule [sic] la moitié de la terre habitable, et les II autres parties, c'est assavoir Europe et Affrique contiennent l'autre moitié.	Anciens, car Aysie vient de midi par Orient jusques à Septemtrion, Europe est de Septemtrion jusques en Occident, et Auffricque est de Occident jusques à midi. [fol. 320 ra] Asye toute seule tient la moittié de la terre habitable, et les deux parties, c'est assavoir <Europe>¹⁰⁸⁹ et Affricque contiennent l'autre moitié.	parties ne furent pas divisees egau[fol. 282 ra] ment par les Anciens, car Aise se estent depuis midi par Orient jusques en Septentrion ; Europe est de Septentrion jusques en Occident, et Auffrique s'estent d'Occident jusques à midi. Asie toute seule tient la moitié de toute la terre habitable, et les autres deux parties, Europe et Auffrique, tiennent l'autre moitié.	tierce a à nom Auffricque. [§] Toutedevoyes ces trois parties du monde ne furent [fol. II ra] oncques divisees egaulment par ceulx qui diviserent la terre, car Asye contient autant comme les deux autres pour ce qu'elle s'estent en Orient devers la ligne de mydi jusques à celle de Septentrion ; [§] Europe commence à la ligne de Septentrion et s'estend jusques à la ligne d'Occident, et Auffricque se prend depuis la ligne d'Occident jusques à celle de mydi. Ainsi doncques il appert que celle partie d'Asye contient la moitié de toute la terre habitable, et Europe et Auffricque tiennent l'autre moitié.
[§] La grant mer qui est de la mer [fol. 199 va] oceane court entre ces trois parties, et les divise l'une de l'autre et pour ce qu'il vult diviser le monde en II parties, c'est assavoir en Orient et en Occident. Il treuve Assie en une partie et Europe et Affrique en l'autre. Ainsi divisierent les filz Noé le monde après le deluge car Sem et sa generation ot Assye, et Japhet ot Europe, et Cham ot Affrique en sa partie, <u>si comme dit la glose sus le X^e chapitre de Genesis et sus le premier livre de Paralipomenon, et à ce que</u>	La grant mer qui est de la mer oceane court entre les trois parties et les divise l'une de l'autre. Et pour ce qui vult deviser le monde en deux parties, c'est assavoir en Orient et en Occident, il treuve Asye en une partie, et Europe et Auffricque en l'autre. Ainsi deviserent les filz Noé le monde après le deluge, car Sem et sa generation eut Asye, et Japhet eut Eroppe et Caïm eut Auffricque en sa partie, <u>si comme dit la glose sur le dizieme chappittre de Genesis et sur le premier livre de Paralipomenon, et à ce que</u>	La grant mer qui est de la mer ocean court entre les trois parties et les divise l'une de l'autre. Ainsi diviserent le monde les trois filz de Noé après le deluge, car Sem eust Asie, Japhet eust Europe et Chaïn Auffrique.	[§] La grant mer qui est dite la mer oceane court entre ces trois parties du monde et les divise et separe l'une de l'autre. Ainsi diviserent le monde jadis les trois filz de Noé après le deluge, desquels Sem l'ainsné eut Asye, Caïn eut Auffricque, et Japhet le mainsné eut Europe.

¹⁰⁸⁹ Leçon omise par la copiste.

s'accordent Orose, Ysidore et Plinius.	s'accorde Orose et Ysidore et Plinius.		

<i>Traité des provinces du monde</i> Jean Corbechon (Paris, BnF, fr. 16993)	<i>Trésor des histoires</i> (Londres, BL, Cotton MS Augustus V)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction brève (Bruxelles, KBR, 9231)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction longue (Paris, BnF, fr. 304)
[fol. 199 va] <i>Le I^r chapitre d'Assye</i> [Initiale] Assye qui est la moitié du monde est ainsi appelée pour une fame qui ot nom Assye, qui <u>anciennement tint le royaume d'Orient, si comme dit Ysidore ou XV^e livre.</u> Assie, par devers Orient, a le souleil levant et par devers midi elle a la mer oceane, et par devers Occident elle se fine à notre mer, et par devers Septemtrion elle prant fin au lac de Meocide et à la riviere qui est appelée Latane. [§] Assye a moult de provinces et de regions et de diverses nascions de gens qui sont en vie et en meurs moult merveilleus, et en figures, et en corps, moult differens, <u>desquelz nous mectrons ci es noms et les sieges ensuiant l'ordre de la B.C.D.</u> [sic]¹⁰⁹⁰, si que nous mectrons premier les païs dont les noms se commencent par A, et puis ceuls qui se commencent par B, et puis par C, et ainsi jusques en la fin de la B.C.D. [sic].	[fol. 320 ra] <i>De Asye</i> ; III^e III^J^{xx} XVJ Asye qui est la moitié du monde est ainsy appelée après une femme qui estoit nommee Asye, qui <u>anciennement tint Orient, si comme dit Ysidore ou XV^e livre.</u> Asye par devers Orient a le soleil par nuyt et par devers midi, elle a la mer oceane, et par devers Occident, elle se fine à nostre region, et par devers Septemtrion, elle prent fin au lac de Meocide et à la riviere qui est appelée Latane. Asye a moult de provinces et de region et de diverses na[fol. 320 rb]tions de gens qui sont en vie et en meurs moult differents, <u>desquelz nous mettrons cy les païs dont les noms et les sieges ensuivent l'ordre de l'A.B.C., si que nous mettrons premierement les païs qui se commencent par A, et puis ceux qui se commencent par B, et puis par C, et ainsi jusques en la fin de A.B.C.</u>	[fol. 282 ra] [§] Asie donques qui est la moitié du monde est ains appelée d'une femme qui fu nommee Asie, qui anciennement <u>fu dame de toute celle partie</u> et l'apella de son nom Asie. Par devers Orient elle a soleil levant, devers midi elle a la mer oceane, devers Occident elle fine à nostre region, et devers Septentrion elle fine ou lac de Meotide et à une riviere nommee Latane. Asie contient moult de provinces et de regions et de diverses nations de gens qui sont en vie, en meurs et en figure moult merveilleus et differens.	[fol. II ra] [§] Asye donques, qui est la moitié du monde, fu ainsi appelée par une dame nommee Asia, laquelle anciennement <u>fu dame de toute celle partie</u> et lui donna son nom. Ceste partie d'Asye a par devers Orient le soleil <u>levant</u>, devers mydi la mer ocean, devers Occident elle fine à nostre region d'Europe, et devers Septentriron, elle fine au lac de Meotide et à une riviere que l'en nomme Latane. Ceste partie d'Asye contient en elle moult de provinces et de regions, desqueles les habitans sont en vie, en meurs et en figures moult differents.

¹⁰⁹⁰ La leçon semble indiquer une transcription par dictée.

Si les textes retranscrits dans ces deux premiers exemples ne présentent pas de variante suffisamment significative pour déterminer la source utilisée par Jean Mansel, ils illustrent néanmoins certaines caractéristiques des deux rédactions. On constate notamment que les adjonctions effectuées dans la rédaction longue n'apportent pas un nouveau contenu sémantique ; elles visent plutôt à développer la structure syntaxique des énoncés figurant déjà dans la rédaction brève. Aussi, quelle que soit la rédaction concernée, les excisions assez radicales que Jean Mansel opère sur le texte n'entrave ni le sens de l'énoncé ni le contenu de ses chapitres.

2.2. Examen de la réécriture

Les trois autres chapitres reproduits ci-après donnent à lire plusieurs variantes textuelles qui permettent désormais d'exclure la traduction de Jean Corbechon comme source de la *Fleur des histoires*, au profit de la seule compilation du *Trésor des histoires*.

Exemple 1 :

<i>Traité des provinces du monde</i> Jean Corbechon (Paris, BnF, fr. 16993)	<i>Trésor des histoires</i> (Londres, BL, Cotton MS Augustus V)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction brève (Bruxelles, KBR, 9231)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction longue (Paris, BnF, fr. 304)
[fol. 208 vb] <i>Le LVIII^e chappitre de Flandres</i> Flandres est une province de France assise sus la mer qui a Alemaigne vers Orient et Angleterre vers Septentrion, et la mer de France vers <Occident> ¹⁰⁹¹ , et France et Bourgoigne par devers midi. <u>Flandres, combien qu'elle soit petite quant à siege.</u> Toutevoies est elle bonne terre et plaine de biens moult singuliers car elle est plaine de pastures , de buefs et de brebis et d'autres bestes,	[fol. 345 vb] <i>Ceste hystoire demonstre et parle de la terre de Flandres ; III^e C LXXI^e</i> [fol. 345 va] Flandres est une province de France assise sur la rive de la mer . Si a Alemaigne vers Orient, Angleterre vers Septentrion, la mer de France devers Occident, et France et Bourgoingne par devers midi. <u>Flandres combien qu'elle soit petite quant à siege.</u> Toutesvoies est ce bonne terre et pleine de biens moult singuliers. Car elle est [fol. 345 vb] pleine de toutes bonnes pastures , de buefz, de brebis et d'autres bestes. Et y a	[fol. 288 ra] [§] Flandres est une province de Flandres [sic] ¹⁰⁹² assise sur la rive de la mer . Elle a Alemaigne vers Orient, Angleterre vers Septentrion, la mer de France vers Occident et France et Bourgoingne devers midi. <u>Combien que Flandres soit petite terre quant à sieges ;</u> toutesvoies est ce bonne terre plaine de bonnes pastures , de beufz, de brebis et d'autres bestes.	[fol. XI ra-b] <i>De la province de Flandres</i> Flandres est une province de France assise sur la rive de la mer . Elle a Alemaigne devers Orient, Angleterre devers Acquilon, la mer de France devers Occident, et France et Picardie devers midi. <u>Jà soit ce que Flandres soit une petite terre quant à sa situation ;</u> toutevoies est elle bonne terre plaine de bonnes pastures , si qu'il y a tousjours grant plenté de buefz, de vaches et de brebis.

¹⁰⁹¹ Leçon donnée originellement par le ms. : *Orient* ; correction établie à partir d'un autre ms., Paris, BnF, fr. 134, fol. II^e XLIII ra.

¹⁰⁹² Leçon copiée par inadvertance ; d'autres mss de la *Fleur des histoires* (par exemple, Paris, BnF, fr. 297, fol. IX^{xx} vb) donnent à lire : *France*.

et si a moult de bonnes villes et de pors de mer et de bonnes rivieres, si comme l'Escaut et le Lis.	moult de bonnes villes, dont les principalles sont Gand et Bruges. Il y a plusieurs grans pors de mer, <u>si comme l'Escluse, le Dam et autres</u>. Il y a bonnes rivieres, si comme l'Escaut et le Liz.	Il y a bonnes villes dont Gand et Bruges sont les principales villes, et si y a plusieurs bons ports de mer, bonnes rivieres, si comme l'Escaut et le Liz.	[§] En Flandres sont plusieurs bonnes villes <u>grandes et riches</u> dont entre les aultres Gand et Bruges sont les plus principales. En Flandres sont plusieurs bons ports de mer, et si y sont deux bonnes rivieres, c'est assavoir l'Escaut et le Lis.
En Flandres à belles gens et fors, et qui sont belle generacion et sont riches et grans marchans de toutes choses. <u>Les gens de Flandres ont beaus visaiges et piteus cuer et doulz langaige et meur mainttieng et honeste habit paisibles en leur païs et loiaus aux estrangers.</u>	Flandres est grandement peuplee et armee. Il y a belles gens et fors qui font grant generacion et sont riches et [fol. 346 ra] marchans de toutes choses. <u>Les gens de Flandres generalement ont beaulx visaiges et piteux cuer et doulx langaige et meur maintien et honeste habit, paisibles en leurs païs et loiaus en estrangers.</u>	Flandres est grandement peuplee et armee. Il y a belles gens et fors et qui font grant generacion et sont riches et marchans de toutes choses.	Flandres est grandement peuplee, et fort armee. Les hommes y sont beaulx et fors, et qui par coustume font grande generacion. Ilz sont riches et marchandent de toutes choses.
En Flandres a de bons <u>ouvriers</u> de draps de laine sus touz autres, <u>car par leur art ilz pourvoient à une grant partie du monde</u> ; lesquelz ilz font des bonnes laines d'Angleterre et les envoient par tout le monde par mer et par terre.	En Flandres a bons <u>ouvriers</u> de draps de layne sur tous autres. <u>Car par leur art ilz pourvoient de draps à une grant partie du monde, lesquelz ilz font de laines d'Angleterre</u>, et les envoient par tout le monde par mer et par terre.	L'en y fait bonnes draperies, qu'ilz font des laines d'Angleterre et les envoient par tout le monde par mer et par terre.	On fait en Flandres bonne draperie et la font par coustume de layne d'Angleterre et envoient leurs draps par tout le monde par mer et par terre.
[§] <u>Flandres est un plat païs qui porte du blé en aucuns lieux et des arbres, mais il y a pou de boys pour ardoir</u> et font leur feu qu'ilz prannent en marois dont le feu est moult chaut <u>et plus chaut que de buche, mais il n'est pas si profitable ne si honorable ne si sain et la cendre n'est pas si bonne,</u>	<u>Flandres est ung plat païs qui porte du blé en aucuns lieux et des arbres, mais il y a pou de bois à ardoir.</u> Et font leur feu de tourbes de terre qu'ilz prennent en marez dont le feu est moult chault <u>et plus fort que de busche, mais il n'est pas si prouffitable ne sy honnourable ne sy sain, et la cendre n'est pas si</u>	<u>L'en y fait le feu de tourbes de terres</u> qu'ilz prennent en marez, dont le feu est moult chault.	<u>On y fait le feu de terre</u> que l'en prepare pour ardoir et appellent celle terre tourbes, ilz la prennent es palus, et en est le feu chault.

<u>et sien est l'odeur</u> <u>mauvaise.</u>	<u>bonne, et l'oudeur en est</u> <u>mauvaise.</u>		

Outre que ces extraits confirment que Jean Mansel a effectivement eu recours au *Trésor des histoires*, il est également intéressant d'examiner le type de réécriture opéré par le compilateur sur sa source afin de clarifier l'énoncé de départ, mais également l'évolution du processus d'auto-écriture au sein des deux rédactions :

- *Trésor des histoires* : « Flandres combien qu'elle soit petite quant à siege » ;
- Jean Mansel (RB) : « Combien que Flandres soit petite terre quant à sieges » ;
- Jean Mansel (RL) : « Jà soit ce que Flandres soit une petite terre quant à sa situation ».

Il semble qu'au moment du premier travail de réécriture, Jean Mansel a tenté de clarifier la leçon fournie par son modèle, en lui apposant un pluriel¹⁰⁹³. Toutefois, dans un second temps, il estime que la leçon mériterait d'être glosée et lui substitue alors une nouvelle interprétation sensiblement différente.

Dans le paragraphe suivant relatif à Gand et Bruges, Jean Mansel complète le texte de la rédaction en attribuant aux villes les qualificatifs de « riche » et de « grande » dans sa rédaction longue. Les détails chronologiques et spatiaux importent grandement aux yeux de Jean Mansel, ce qui pourrait s'expliquer par le dessein même de son entreprise qui relève d'une chronique universelle¹⁰⁹⁴.

Dans les lignes qui suivent, relatives à la population, on observe que Jean Mansel n'hésite pas à supprimer des pans complets de l'hypotexte sans qu'une incidence ne se produise sur la trame du chapitre.

Enfin, le dernier passage de l'extrait achève de nous convaincre du véritable travail de réécriture que Jean Mansel opère à l'égard de sa propre composition. La rédaction brève qu'il offre constitue une synthèse diminuée de la source, dont la construction mais aussi l'intelligibilité se trouvent nettement réduites pour le lecteur. Constatant ces insuffisances et désirant les pallier, il offre dans sa rédaction longue un énoncé prenant appui sur sa rédaction brève, en lui conférant au surplus des explications en vue de le clarifier.

Exemple 2 :

<i>Traité des provinces du monde</i> Jean Corbechon (Paris, BnF, fr. 16993)	<i>Trésor des histoires</i> (Londres, BL, Cotton MS Augustus V)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction brève (Bruxelles, KBR, 9231)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction longue (Paris, BnF, fr. 304)

¹⁰⁹³ Ce pluriel n'est pas propre à la copie du ms. Bruxelles, KBR, 9231, mais est également attesté dans d'autres mss : par exemple, dans Paris, BnF, fr. 297, fol. IX^{xx} vb, on peut lire « quant aux sieges ».

¹⁰⁹⁴ De la même manière, les renseignements que rencontre le compilateur à propos de l'Église ou de la papauté sont précieusement conservés puisqu'il inscrit son histoire universelle dans une histoire sacrée.

[fol. 211 va] <i>Le LXXVIII^e chapitre d'Ytalie</i> Italie est une grant region en Europe qui, jadis, fut occupee de ceuls de Grece, <u>si comme dit Ysidore ou XV^e livre</u>. Et puis fut appellee Saturne qui, là, fut debouté de Jupiter et, au derrenier, elle fut ap[fol. 211 vb]pellee Ytalie de Ytale, le roy de Cecile qui y regna. Le siege d'Ytalie a plus de lonc que de large, et est close de la mer de Cyienne par devers midi et de la mer Adriane par devers Aquilonne, et par devers Occident elle fine aux montaignes de Lombardie. Ytalie en toutes choses est trèsbelle terre et gracieuse et plantureuse en moult de biens. [...] où on treuve les pierres precieuses si comme gagates, perles et coral, et bon serpent que on appelle Lius et moult de diverses manieres d'oiseaus. [...]	[fol. 350 ra] <i>De Ytalie</i> ; III^C III^{XX} VIII Ytalie est une grande region en Europe qui jadis fut occupee de ceulx de Grece, et fut appelee la grande Grece, <u>si comme dit Ysidore ou quinzieme livre</u>. Puis fut appellee Saturne par ung roy qui fut appellé Saturnus qui, là, fut debouté de Jupiter, et au derrenier fut appellee Ytalie de Ytalus le roy de Cecille qui y regna. Le siege d'Ytalie a plus de long que de large, et est close de la mer de Cyrene par devers midi, et de la mer d'Acquiiane puis devers Acquilone, par devers Occident elle fine aux montaignes de Lombardie. Italie en toutes choses est trèsbelle terre et gracieuse et <u>plantureuse</u> en moult de biens. [...] où on treuve les pierres precieuses, si comme gagaces, perles et corail, et ung serpent que on appelle Beam et une beste sauvaige que on appelle Bijs [<i>si</i>] qui voit parmi ung mur de quelque espaisseur qu'il soit et moult de diverses manieres d'oyseaulx. [...]	[fol. 290 ra] [§] Italie est une grande region en Europe qui jadis fu occupee de ceulx de Gree, et fu apellee la grande Grece, et depuis elle fut apellee Saturne pour Saturne le roy qui fu pere de Jupiter et le quel Jupiter l'en bouta dehors. Et finalement elle fu apellee Italie de Italus le roy de Secile qui y regna. Italie a plus de long que de large. Elle est close par devers midi de la mer de Cyrene et devers Septentrion de la mer Adriane, devers Occident elle fine aux montaignes de Lombardie. C'est une trèsbelle terre et gracieuse, <u>fertile</u> en moult de biens. [...] [fol. 290 rb] où on treuve les pierres precieuses comme gagaces, perles et corail, et ung serpent qu'on apelle Beam et une veste sauvaige qu'on apelle Liux qui voit outre ung mur de quelque espoisse qu'il soit, et si y a moult de diverses manieres d'oiseaux. [...]	[fol. XIII va] <i>De la region de Ytalie</i> Italie est une grande region <u>assise</u> en Europe qui jadis fut occupee par ceulx de Grece, et à ceste cause estoit elle lors appelee la grande Grece. Depuis lequel temps elle fut appellee Saturne pour Saturne qui fut pere de Jupiter. Mais nyentmoins Jupiter l'en bouta dehors. Finalement elle fut nommee Ytalie par Italus le roy de Secile qui y regna depuis. <u>Italie doncques est une grande region</u>, plus longue que large, close par devers mydi de la mer de Cyrene, et devers Septentrion de la mer Adriatique, et devers Occident elle fine aux montaignes de Lombardie. C'est une trèsbelle terre et gracieuse, qui est <u>fertile et habondant</u> en moult de biens [...] là où l'en treuve des pierres precieuses, si comme sont gagates, perles et corail. Et si y treuve l'en ung serpent nommé Bean, et une aultre beste sauvage nommee Liux qui la veue a tant clere qu'elle voit outre ung mur de quelque espaisseur qu'il soit. <u>En Ytalie sont aussi plusieurs et diverses manieres d'oiseaulx</u>. [...]

Dans ce passage, et dans les deux rédactions, Jean Mansel excise la référence de sa source à Isidore de Séville. En dépit de cette suppression, son travail de réécriture se caractérise par une fidélité scrupuleuse à l'égard de son modèle. Les quelques adjonctions observées dans la rédaction longue se révèlent assez minimes dans ce passage par comparaison avec d'autres chapitres étudiés.

Exemple 3 :

<i>Traité des provinces du monde</i> Jean Corbechon (Paris, BnF, fr. 16993)	<i>Trésor des histoires</i> (Londres, BL, Cotton MS Augustus V)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction brève (Bruxelles, KBR, 9231)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel Rédaction longue (Paris, BnF, fr. 304)
[fol. 225 vb] <i>Le C LXXV^e chapitre de Zengie</i> [initiale] Zengie est une province où est la grant Cartage et la petite Affrique, entre Bizance et Numedie, si comme dit Ysidore ou XV^e livre. Ceste terre est joingnan de la mer de Sicile vers Aquilone et s'estent jusques à la region de Getulie par devers midi, <u>si comme dit Ysidore.</u> [§] Les plus prochaines parties de ceste province par devers nous portent du blé suffisamment, <u>mais les parties qui sont plus loing de nous</u> sont plaines de bestes et de serpens, et là sont trovéz les asnes sauvages et moult d'autres bestes contrefaictes, <u>si comme dit Ysidore en ce livre.</u> [§] <u>Et atant fine le XV^e livre des proprietéz des provinces et des païs.</u>	[fol. 371 rb] <i>De la province de Zengie ; v^c III^{xx} VI.</i> Zengie est une province où est la grant Cartage et la petite Auffricque, entre Besance et Numedie <u>si comme dist Ysidore ou quinzieme livre.</u> Ceste <u>terre est</u> joingnant de la mer de Cecille vers Aquilone et s'estent jusques à la region de Getulie par devers midi <u>si comme dist Ysidore.</u> Les plus prochaines parties de ceste province vers nous portent du blé souffissamment, <u>mais les parties qui sont plus loings de nous</u> sont pleines de bestes et des serpens. Là sont trouvez les asnes sauvages et moult d'autres bestes monstreuses et contrefaittes, <u>si comme dit Ysidore en celui livre.</u> Et a tant fine le livre des <u>proprietéz des provinces et des païs.</u>	[fol. 300 rb] <i>De la province de Zengie</i> [initiale] Zengie est une province où est la grant Carthage et la petite Auffrique, entre Besance et Numedie, joingnant [fol. 300 va] de la mer de Secile vers Aquilonne et s'estent jusques à la region de Gethulie par devers midi. Les plus prochaines parties de ceste province par devers nous portent du blé souffisamment, et à l'autre costé la terre est plaine de serpens et de bestes. Là sont trouvés les asnes sauvaiges et moult d'autres bestes moult crueuses et contrefaites. Mainte autre merveille a en pluseurs diverses parties du monde qu'il n'est <u>en ce livre</u> contenu. Mais ce peut souffire quant à present. Je retourneray au propoz où je laissay des Rommains.	[fol. XXXI va-b] <i>De la province de Zengie</i> [majuscule] Zengie est une province là où est assise la grant cité de Carthage en la petite Auffrique, entre Besance et Numedie tenant à la mer de Secile de la partie de Aquilon et s'estend jusques à la region de Getulie par devers mydi. Les plus prochaines parties de ceste province par devers nous portent du bled souffissamment, mais à l'autre costé la terre est plaine de serpens et de bestes sauvages, si comme asnes sauvages et aultres bestes monstreuses et contrefaites. Maintes merveilles aultres que dites ne sont <u>cy dessus</u> sont en pluseurs et diverses parties du monde. Mais souffise ce que dist est quant à present pour retourner au propos de l'istore rommaine. <u>Et pour ce que il pourroit sembler à aulcuns que nous serions yssus de nostre propos principal en traictant yci des provinces du monde.</u> Nous <u>respondons ad ce et disons</u>

		<u>que nous l'avons fait pour</u> <u>deux causes</u> <u>principalement, c'est</u> <u>assavoir à la gloire et à la</u> <u>loenge de Dieu tout</u> <u>premierement qui par sa</u> <u>bonté à ce monde present</u> <u>orne et embelly de tant de</u> <u>diverses provinces et de</u> <u>tant de biens que l'en y</u> <u>treuve ; tous lesquelz biens</u> <u>il a fais et ordonnez pour</u> <u>faire service à nature</u> <u>humaine, et puis</u> <u>secondement nous l'avons</u> <u>fait à la gloire et à la loenge</u> <u>des Rommains qui ne</u> <u>furent que une poingnie de</u> <u>gens du regard de toutes</u> <u>les regions du monde. Et</u> <u>toutevoies ilz eurent pour</u> <u>ung temps la seigneurie et</u> <u>dominacion de toutes les</u> <u>provinces du monde par</u> <u>leur sens, preudommie et</u> <u>vaillance qui fut en nom</u> <u>Dieu une chose moult</u> <u>merveilleuse, honnourable</u> <u>pour eulx, ung miroir et</u> <u>ung exemple à toutes</u> <u>aultres gent pour ensievir</u> <u>leur vertu voire ceulx qui</u> <u>desirent à grant honneur</u> <u>parvenir. Les Rommains</u> <u>pour voir ne furent que</u> <u>une poingnyé de gens au</u> <u>regard de la grant</u> <u>multitude des Persans et</u> <u>des Indois ; ilz ne furent</u> <u>oncques aussi ne si grans</u> <u>ne si fors ne tant de gens</u> <u>comme sont les Alemans</u> <u>ne les Espaignolz. Ilz ne</u> <u>sceurent oncques tant de</u> <u>cauteles ne de malices ne</u> <u>ne furent oncques si riches</u> <u>comme furent les</u> <u>Auffricans. Ceulx de</u> <u>Grece sourmonterent jadis</u>

			<u>toutes aultres gens en sciences et es ars, mais ce que les Rommains se tinrent tousjours aux armes continuellement et qu'ilz mirent toute leur entente à veïr et à congnoistre toutes choses qui pevent advenir en ostz et en batailles. Ce aussi que ilz pugnissoient les pereceulx, les negligens et les desobeissans. Ces choses pour voir les mirent en honneur, car la hantise des armes nourrist le hardement de combatre. Nulz pour voir ne craint à faire ce qu'il a acoustumé de faire dont advient souvent que une petite compaignie de gens instruis et excercitez en armes obtienne victoie contre une grande [fol. XXXII ra] multitude de gens rudes et mal instruis.</u>

À l'instar de l'exemple précédent, Jean Mansel fait à nouveau disparaître au sein du chapitre les trois références à Isidore de Séville (« si comme dit Ysidore »), alors qu'il l'avait bien conservée dans le chapitre introducteur du traité. Ainsi, le rapport qu'il entretient à l'égard de sa source n'est pas constant, en ce compris face à une même figure d'autorité. Dans cette vision très unifiée du geste compilatoire, telle que la critique conçoit ce dernier, le compilateur doit nécessairement être fidèle à lui-même. Or celui-ci ne met pas en place des pratiques univoques dans l'utilisation d'une source à l'autre ni au sein d'une même source¹⁰⁹⁵. En outre, en supprimant les références à Isidore de Séville, il ne laisse plus aucune trace de ses sources, puisque parallèlement, à aucun moment, il ne mentionne son utilisation du *Trésor des histoires*. L'effacement de ses modèles conduit Jean Mansel à occuper le devant de la scène en étant le seul garant de son entreprise¹⁰⁹⁶.

¹⁰⁹⁵ Examinant le travail de compilation chez Jean Wauquelin, Sandrine Hériché-Pradeau est parvenue à des conclusions similaires : « Le terme de "compilation" recouvre donc des pratiques de réécriture très différentes. Cette réécriture implique des choix qui peuvent privilégier la plus grande unité cohésive ou bien les digressions les plus libres. » (*Alexandre le Bourguignon. Étude du roman Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin, Op. cit.*, p. 303).

¹⁰⁹⁶ Voir les réflexions d'Alberto Varvaro concernant la gradation complexe d'autorialité au sein de la production écrite médiévale : « Il testo letterario », dans *Op. cit.*

Avant de clore son chapitre, dans les deux rédactions, Jean Mansel signale que la terre entière regorge d'autres merveilles, non relatées « en ce livre » (RB) ou « cy dessus » (RL), mais dont il ne traitera pas car il doit à présent retourner à l'histoire romaine. Une telle mention permet au compilateur de faire la transition, d'une part, entre deux matières, et d'autre part, entre deux sources principales.

Suite à cette mention, dans la rédaction longue, il ajoute plusieurs lignes de commentaires pour justifier les raisons de l'insertion d'une liste des provinces du monde au sein de sa compilation. Celles-ci sont au nombre de deux, à savoir illustrer la gloire de Dieu qui est à l'origine de l'édification de ces provinces, et souligner la puissance des Romains qui, alors qu'ils sont pourtant peu nombreux à l'échelle de la terre, ont su exercer leur domination sur l'ensemble de ces provinces¹⁰⁹⁷.

2.3. Rapport du compilateur à la source

Outre les procédés habituels de réécriture observables dans d'autres cas d'étude, deux pratiques se sont démarquées dans le traitement de la source du *Trésor des histoires*. Dans les exemples analysés, Jean Mansel a tendance à supprimer les références bibliographiques de deuxième degré (Isidore de Séville) voire de troisième degré (livres bibliques mentionnés par Isidore de Séville). Néanmoins, nulle part, il ne fait mention de la source directe qu'il a effectivement employée, à savoir le *Trésor des histoires*. Comme nous avons pu le voir, lorsque Jean Mansel est amené à revendiquer certaines sources, elles ne sont jamais de première main. Une telle attitude est moins le signe d'une volonté de tromperie du lecteur que de prendre appui sur des figures d'*auctoritates*.

2.4. Fonction de la source au sein de la compilation

Chaque source sélectionnée par le compilateur s'inscrit dans un environnement culturel qui enrichit la compilation à divers degrés et par diverses manières. Les dernières lignes du dernier chapitre de la rédaction longue concernant les provinces du monde sont révélatrices des enjeux représentés par cette source. L'ajout effectué par Jean Mansel de cette liste des provinces au sein de sa compilation historique ne répond pas seulement à une volonté d'instruire le lecteur de connaissances encyclopédiques, et en particulier, géographiques. En cela, au-delà du cas du *Traité des provinces du monde*, il nous importe ici de souligner que l'hypotexte ne détermine pas l'orientation générique de l'hypertexte¹⁰⁹⁸.

Cette insertion d'un traité géographique au sein de la vaste compilation de la *Fleur des histoires* a également pour dessein, comme l'énonce son auteur, de rappeler la gloire de Dieu, principe premier

¹⁰⁹⁷ D'ailleurs, le terme même de « *provincia* » renvoie à deux occurrences : premièrement, une survivance de l'empire romain et de son cadre administratif ; deuxièmement, une subdivision quelconque, un équivalent de *pars* ou de *regio* (Isabelle GUYOT-BACHY, *Le Memoriale historiarum de Jean de Saint-Victor*, *Op. cit.*, p. 380).

¹⁰⁹⁸ Voir le traitement que nous consacrons à ces questions de genre et de généricité dans l'appendice de notre thèse.

et créateur de ces provinces, ainsi que la gloire des Romains, voulue par Dieu lui-même, ceux-ci ayant exercé leur domination sur une grande partie du monde :

Et pour ce que il pourroit sembler à aulcuns que nous serions yssus de nostre propos principal en traictant yci des provinces du monde. Nous respondons ad ce et disons que nous l'avons fait pour deux causes principaulment, c'est assavoir à la gloire et à la loenge de Dieu tout premierement qui par sa bonté à ce monde present orne et embelly de tant de diverses provinces et de tant de biens que l'en y treuve ; tous lesquelz biens il a fais et ordonnez pour faire service à nature humaine, et puis secondement nous l'avons fait à la gloire et à la loenge des Rommains qui ne furent que une poingnié de gens du regard de toutes les regions du monde. Et toutevoyes ilz eurent pour ung temps la seigneurie et domination de toutes les provinces du monde par leur sens, preudommie et vaillance qui fut en nom Dieu une chose moult merveilleuse, honnourable pour eulx, ung miroir et ung exemple à toutes aultres gent pour ensievir leur vertu voire ceulx qui desirent à grant honneur parvenir¹⁰⁹⁹.

Ainsi que l'énonce Jean Mansel dans l'extrait qui suit, un petit nombre d'individus bien formés et aguerris aux armes suffit à triompher d'une grande armée peu expérimentée :

Nulz pour voir ne craint à faire ce qu'il a acoustumé de faire dont advient souvent que une petite compaignie de gens instruis et exercitez en armes obtiennent victoire contre une grande multitude de gens rudes et mal instruis¹¹⁰⁰.

Un tel parallèle n'est pas sans rappeler le combat entre David et Goliath. Il ne paraît pas non plus hasardeux d'y entrevoir les dissensions vives, et contemporaines à l'auteur, entre le royaume de France et les États de Bourgogne.

¹⁰⁹⁹ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 304, fol. XXXI va-b.

¹¹⁰⁰ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 304, fol. XXXII a.

3. Étude de cas 3 – Ami et Amile

3.1. Identification de la source principale

Le récit d'Ami et Amile apparaît dans la section des *Exemples moraux*, au livre 3 de la rédaction longue. Ce texte a fait l'objet de nombreuses versions tout au long du Moyen Âge, dont aucune n'apparaît comme plus autorisée que les autres, contrairement à d'autres cas d'étude où une version « canonique » ou plus diffusée se dégage par rapport aux autres versions en circulation.

Cinq versions vernaculaires en prose du récit d'Ami et Amile ont été recensées par Brian Woledge¹¹⁰¹ :

- (1) Une version du XIII^e siècle dérivée du texte latin *Vita Amici et Amelii carissimorum*, conservée dans un manuscrit unique, Paris, BnF, fr. 25438 ;
- (2) Une version datant de la première moitié du XIV^e siècle (vers 1326), contenue dans le *Miroir historial* de Jean de Vignay, aux chapitres 162-169 du livre XXIV¹¹⁰² ;
- (3) Une version datant de la première moitié du XIV^e siècle (vers 1330), présentant les mêmes chapitres que le *Miroir historial*, insérée dans les *Chroniques abrégées*, rédigées par un anonyme, connues également sous le titre de *Manuel d'histoire de Philippe VI de Valois* ;
- (4) Une version dite de Lille du XIV^e siècle, conservée sous la cote Lille, BM, 130 ;
- (5) Une version attestée dans les incunables et imprimés, qui s'éloigne de la nouvelle brève pour devenir une somme d'aventures chevaleresques.

Il s'agit à présent de procéder à la collation textuelle¹¹⁰³ des premières et dernières lignes du récit de chacune de ces versions¹¹⁰⁴ pour identifier celle utilisée par Jean Mansel ou, du moins, celle qui entretient le plus de proximité textuelle avec sa *Fleur des histoires*. Signalons, par ailleurs, que le compilateur se revendique à l'entame du récit d'un emprunt anonymisé : « on troeue escript es gestes de France ».

<i>Fleur des histoires</i> (RL) Paris, BnF, fr. 303, fol. v ^c IIII ^{xx} IX vb- v ^c IIII ^{xx} XIII va	<i>Exemple de deux nobles chevaliers Amiles et Amis, lesquelz s'entresambloyent et s'entreamoyent par grant merveille</i> On troeue escript es gestes de France que ou temps du roy Pepin furent en France deux josnes filz samblables de fourme, de stature et de maniere en toutes choses quelconques,

¹¹⁰¹ Brian WOLEDGE, « *Ami et Amile*, les versions en prose française », dans *Romania*, n°65, 1939, p. 433-456. Cette recension peut être complétée par Jean-Jacques VINCENSINI, « *Ami et Amile* », dans *Transmédie*, *Op. cit.*, vol. 2, t. 2, p. 1349-1351 [n°119].

¹¹⁰² Une analyse de cette version a été récemment menée par Mattia CAVAGNA, « La légende d'*Ami et Amile* entre historiographie et épopée », dans Anna COSTANTINIDIS et Cesare MASCITELLI (éd.), *La matière épique dans l'Europe romane au Moyen Âge. Persistances et trajectoires*, Paris, Garnier [sous presse]. Nous remercions Mattia Cavagna d'avoir mis à notre disposition son article avant sa publication.

¹¹⁰³ Les transcriptions sont reprises de Brian WOLEDGE, « *Ami et Amile*, les versions en prose française », *Op. cit.*

¹¹⁰⁴ À l'exception de la cinquième version attestée dans les éditions imprimées car elle n'entretient plus de proximité apparente avec les autres versions ni avec celle contenue dans la *Fleur des histoires*.

	si que l'en ne sceust recongnoistre l'un pour l'autre. L'un fut filz d'un conte d'Auvergne, et l'autre fut filz d'un chevalier de Berry. Quant ilz furent ung pou grans, leurs amis doncques les menerent à Romme pour recepvoir baptesme de la main du pape. Et advint qu'ilz trouverent l'un l'autre d'aventure en la cité de Luques. Si s'entrefirent grant feste, et se prindrent lors à amer l'un l'autre par si trèsgrant amour que oncquez deux amans ne se entreamerent plus. Ilz prosmirent et jurerent foy et amour maintenir l'un envers l'autre tant comme ilz viveroient. Tous ceulz qui les veÿrent ainsi ressembler l'un l'autre en eurent grant merveille. À Romme s'en alerent ensemble et furent baptisiez de la main du pape Dieudonné, qui donna à nom le filz du conte d'Auvergne Amile, et le filz du chevalier de Berry nomma il Amis. Et donna chascun d'eulz ung hanap d'estrange boz et d'estrange fachon. Mais samblables furent, et tous telz l'un comme l'autre. Quant doncques les deux jonnevenceaulz furent retournez en leurs paÿs, ilz se entretindrent en leur grant amour, sicque ilz volrent demourer ensemble et estre tousjours l'un avecq l'autre, beuvans, mengans et couchans ensemble le plus du temps. [...] [...] Finablement pour deffendre les drois de l'Eglise, ilz alerent ung jour en l'ost du roy Charles le Grant contre le roy de Lombardie qui tolloit la terre de l'Eglise au saint Pere de Romme. Et furent tous deux occiz en une bataille par glorieux martire. Mais toutesvoves le roy de France gagna la bataille et les fist tous deux enterrer honnourablement en une cité de Lombardie : l'un en une eglise, l'autre en une aultre. Mais par disposicion divine, l'en les trouva lendemain tous deux en ung sepulcre ensemble. Par lequel miracle nous fut donné à entendre que tout ainsi comme ilz eurent esté au monde compaignons et leaulz amis ensemble, ainsi le sont ilz en la gloire de paradis après leur trepas. Ainçoire aussi par cest exemple il nous est donné à entendre que vraye amitié fait moult à prisier et loer.
Première version XIII^e siècle Paris, BnF, fr. 25438, fol. 194 et suiv.	À temps de Pupin, roi de Frans, fu uns anfes nés ou chastel Bericain de noble pere de Alemagne et de grant sainté. Li peres et la mere promistrent Deu et à saint Pere et saint Pol, por ce que plus n'an avoient, se Dex li donet vie qu'il le porteroient baptizier à Rome [...] [...] et maintz avugles enluminez, ordenai clers, provoires et dyacres en la devant dite englese de Saint Oseige, et lor comandai que assiduevemant gardassient les cors des dos compaignons Ami et Amile qui soffrirent mort desoz Desir, roi de Lumbardie, la quarte yde de octobre, reigning nostre signor Jhesucrit, qui vit et reigne sanz fin avec le Pere et le saint Esperit. Amen
<i>Miroir historial</i> Jean de Vignay XIV^e siècle Paris, BnF, fr. 310, fol. 353 vb-357 va	<i>De deux enfans samblables, Amis et Amiles, es fais d'iceulx</i> En temps de Pepin, roy des Frans, furent nez deux enfans samblables l'un à l'autre en merveilleuse maniere. L'un fu filz du conte d'Auvergne et l'autre d'un chevalier de Berry. Et si comme les parens les portoient à Romme pour cause de baptesme, ilz s'entretrouverent en la cité de Luques et prindrent compaignee ensamble et alerent à Romme et les petis enfans faisoient si grant compaignee ensamble et si grant bonne volenté que l'un ne vouloit mengier sans l'autre ne couchier en autre lit. [...]

	[...] Le roy, pour ce qu'il amoit son gendre et Amis son compaignon, envia à Milan et commanda à apporter deux sarcuz de pierre ; et en l'une fu mis Amiles et ensevelis en l'eglise Saint Pierre, et Amis fu mis en l'autre eglise de Saint Eusebe, et on ensevelit ces autres corps deçà et delà et au matin par la divine voulenté et ordenance, le corps de Amiles fu trouvez avecques le sarcus emprez le corps de Amis, en la royal eglise, et entretant l'ost de Charles laboura tant ou siege de la cité qu'il y fu X moys. Moult de ceulx qui estoient ou siege estoient en langueurs et en grant pestilence, mais par la voulenté de Dieu, le roy Charles si prist Didier et ses gens et soubmist le regne soubz sa poësté et amena cellui Didier et sa femme avecques lui en France, et les chevaliers de Jhesu Crist Amis et Amiles souffrirent mort soubz cestui Didier en la quarte ide d'octobre.
Troisième version <i>Chroniques abrégées</i> Paris, BnF, fr. 693, fol. 102 va-107 va	<i>De Amy et Amile</i> Au temps que Pepins regnoit sur les François, deux enfans si naquirent merueilleusement semblables : l'un estoit filz au conte d'Auvergne, et l'autre à un chevalier, qui estoit seigneur d'un chastel qui avoit nom Berry. Or avint que come les amis des enfans les menassent à Romme pour estre baptisez par la main du pape, ainsi come ils furent en la cité de Lusque, il s'entretrouverent et s'entrepromistrent que ilz iroient ensembles à Romme. Si grant amour et si grant compaignie fu entre les deux enfans qu'[il] sembloit que ilz n'eussent que ung cuer et une voulenté : li uns ne vouloit mengier sans l'autre et convenoit que ilz geüssent tous ensemble en ung lit. [...] <i>De la mort Amy et Amile</i> En ceste bataille furent occis Amile et Amis, de qui nous avons parlé dessus. Et pour ce que le roy Charles les amoit moult, il les fist enfouir Melan en deux arches de pierre : Amiles en l'eglise saint Pere et Amy en l'eglise saint Ousebe. Mais au matin, par l'ordonnance de Dieu, le serqueu Ami fu trouvé avecques celui Amile en l'eglise royal. Ces chevaliers furent occis III^e ydez d'octobre. Et plut à Dieu, tout ainsi qu'il les avoit conjoins par semblance de corps et par amours de courages, que en la mort ilz ne fussent point sevez. [...]
Quatrième version XIV^e siècle Lille, 130, fol. 75 et suiv.	<i>Ici parole de la grant amour qui fu entre Amiles et Amb</i> Amis et Amiles furent tous deux d'une fache et d'une semblance et d'une biauté et d'une force, et estoient tous deux de la court Charlemainne, et s'entremmoient plus que nule personne ne fist onques autre. Et avint que Amiles, qui estoit trop bon chevalier, et prist congé à Charlemainne et s'en ala par pluseurs terres querant aventures, tant qu'il vint en Espaigne, où il avoit une contesse qui n'avoit point de seigneur ; si la vouloit avoir un haut conte du païs et la gerroioit si fort, et avoit fet lonc temps que il li avoit ars grant partie de sa terre et tué grant foison de ses gens, et devoit venir à jour nommé, li et ses gens, combatre à la gent à celle contesse. [...] [...] Et elle entre en la chambre où euls estoient, et elle les treuve tous vis, ausi sains et ausi biaux comme euls avoient onques esté, et se jouoient l'un a l'autre. Et elle s'agenoulla et rendi graces à Dieu, et les ala bessier ; et s'en revint à son signor et li conta. Et il les ala veoir, et rendi graces à Dieu, et fu la joie moult grant, et vit bien chascun que c'estoit pur miracle de Dieu. Si vesquirent puis le roy et la roynne moult saintement ensembles et furent bonnes gens.

Sur la base des extraits reproduits des premiers et derniers mots du récit d'Ami et Amile, seules les versions contenues dans le *Miroir historial* et dans les *Chroniques abrégées* sont susceptibles d'avoir été utilisées par Jean Mansel.

Le cas du récit d'Ami et Amile, dont nous sommes en présence, est particulièrement éclairant quant à la démarche d'identification des rapports de filiation entre des textes. En effet, si nous avons eu entre nos mains seulement l'une de ces deux versions, nous aurions pu supputer que l'une d'entre elles eût été la source de Jean Mansel, du fait de la proximité thématique et formelle des textes. Or l'existence et l'identification d'un troisième texte (voire d'un quatrième) présente une valeur discriminante dans la mesure où elle minimise ou maximise le degré d'écart entre des hypotextes présumés et un hypertexte. En cela, elle permet de pallier en partie les difficultés méthodologiques liées à la quête des sources¹¹⁰⁵.

Exemple 1 :

Si l'on reprend les premières lignes du récit, l'on se rend compte que la proximité textuelle entre le récit du *Miroir historial* et celui des *Chroniques abrégées* est plus grande, qu'entre l'un de ces deux récits et la *Fleur des histoires*. Nous mettons en évidence uniquement les lieux textuels discriminants par l'utilisation des caractères gras. Toutefois, ceux-ci ne sont ni assez fréquents ni assez significatifs pour privilégier à ce stade l'une des deux versions comme étant la source utilisée par Jean Mansel.

Deuxième version <i>Miroir historial</i> Jean de Vignay (Paris, BnF, fr. 310)	Troisième version <i>Chroniques abrégées</i> (Paris, BnF, fr. 693)	<i>Fleur des histoires</i> Rédaction longue (Paris, BnF, fr. 303)
[fol. 353 vb] <i>De deux enfans samblables, Amis et Amiles, es fais d'iceulx</i>	[fol. 102 va] <i>De Amy et Amile</i>	[fol. v ^c IIII ^{xx} IX vb] <i>Exemple de deux nobles chevaliers Amiles et Amis, lesquelz s'entresambloyent et s'entreamoyent par grant merveille</i>
En temps de Pepin, roy des Frans, furent nez deux enfans samblables l'un à l'autre en merveilleuse maniere .	Au temps que Pepins regnoit sur les François, deux enfans si naquirent merveilleusement semblables :	On troeue escript es gestes de France que ou temps du roy Pepin furent en France deux josnes filz samblables de fourme, de stature et de maniere en toutes choses quelconques, si que l'en ne sceust recongnoistre l'un pour l'autre.
L'un fu filz du conte d'Auvergne et l'autre d'un chevalier de Berry. Et si comme les parens les portoient à Romme pour cause de baptesme, ilz s'entretrouverent en la cité de Luques et prindrent compaignee ensamble et alerent à Romme et les petis enfans faisoient si grant compaignee ensamble et si grant bonne volenté que l'un ne vouloit	l'un estoit filz au conte d'Auvergne, et l'autre à un chevalier, qui estoit seigneur d'un chastel qui avoit nom Berry. Or avint que come les amis des enfans les menassent à Romme pour estre baptisez par la main du pape , ainsi come ils furent en la cité de Lusque , il s'entretrouverent et s'entrepromistrent que ilz iroient ensembles à Romme. Si grant	L'un fut filz d'un conte d'Auvergne, et l'autre fut filz d'un chevalier de Berry. Quant ilz furent ung pou grans, leurs amis doncques les menerent à Romme pour recevoir baptesme de la main du pape . Et advint qu'ilz trouverent l'un l'autre d'adventure en la cité de Luques . Si s'entrefirent grant feste, et se prindrent lors à amer l'un l'autre par si trèsgrant amour que

¹¹⁰⁵ Voir également *infra* le cas d'étude 5 sur les *Grandes Chroniques de France*.

deux ans, et si comme il approuchoit de Paris, il trouva un pelerin et lui demanda s'il avoit point veü Amis, un chevalier de Berry qui estoit bouté hors de son paÿs. Et si comme il respondi qu'il ne l'avoit oncques veü, le conte osta sa cote et lui donna et lui pria qu'il depriast notre Seigneur pour lui et qu'il lui donnast achever son labour que il avoit jà souffert deux ans. Et le pelerin, dont alant sa voie, trouva Amis aussy comme au vespre et lui demanda se il avoit oÿ nulles nouvelles de Amiles, filz au conte d'Auvergne. Et il lui respondy : pourquoy vous moquiez vous de moy qui sui pelerin ? Ne es tu pas Amiles qui m'as huy demandé se je avoit point veü Amis un Berruier et me donnas ceste cote ? Ne je ne say pourquoi tu as muez compaignons, vestemens et armes.	Ami, un chevalier de Berri que on avoit getté hors de son païs. « Certes, dist le pelerin, nennil ne oncques vi le chevalier que vous demandez que je sache. ». Adonc le pelerin receut la cote que le conte despoilla et dist au pelerin : « Pren ce garnement et prie notre Seigneur que il lui plaise mettre fin en mon labour car je n'ay cessié passé à deux ans. ». Adonc le pelerin print le don du riche homme et se mist à aler sa voye et ainsi comme il vint vers vespres, il trouva Ami. Lequel lui demande se il avoit ouÿ nulles nouvelles de Amile, le conte d'Auvergne. « He sire, dist le pelerin, pourquoy me mocquiez vous ? n'estes vous une (?) Amile qui me demandastes huy si je avoie veü Amy de Berri et me donnastes ceste cote ? et je ne sçay pourquoy vous avez mué votre robe et voz gens et voz chevaulx et voz armes ? ».	sçauroit enseigner ung gentil homme nommé Amis qui par hayne et par (?) envie eut esté boutez hors de son paÿs et de sa maison en Berry. Le pellerin lui respondit qu'il ne l'avoit oncques veü, et qu'il ne lui en sçauroit riens dire. Amile, qui grant desir avoit de trouver son compaignon, donna au pellerin sa robe et lui dist : « mon amy, dist il, je te prie que tu vueilles prier à notre Seigneur et auz saintz ausquelz tu as ta devocion affin qu'ilz me donnent grace de trouver ce que je quiers et que j'ay quiz si longuement ». Le pellerin l'en mercya et lui dist qu'il en prioit de bon cuer. Entre ces choses, Amis eut en volenté de soy trouver avecq Amile son compaignon. Et oÿt dire quant il vint en Auvergne que le conte Amile s'en fut alez vers la cité de Paris. N'avoit gueres de temps ; si se hasta de chevaulchier après lui. Et advint qu'il encontra le pellerin ce jour mesmez que Amile lui eut sa robe donnee. Au pellerin demanda s'il avoit piecha veü le conte Amile d'Auvergne. Quand le pellerin le veÿ et qu'il l'eut oÿ parler, il cuida pour certain que ce feust cellui proprement qui lui eut au matin sa robe donnee. Si lui dist en riant : « ha sire ! il me samble que tu te joues de moy et que tu es Amiles mesmez que j'encontray au matin et qui me demandez se je te saroye enseigner Amis ton compaignon. Cuidez tu pour tant se tu as ta robe changié, tes gens et tes chevaulz que je ne te reconnoisse plus.

Exemple 3 :

Deuxième version <i>Miroir historial</i> Jean de Vignay (Paris, BnF, fr. 310)	Troisième version <i>Chroniques abrégées</i> (Paris, BnF, fr. 693)	<i>Fleur des histoires</i> Rédaction longue (Paris, BnF, fr. 303)
[fol. 355 vb-356 ra] <i>Comment il le cura du sang de ses enfans</i> Une nuit l'ange Raphaël fu veü qui l'appella et lui commanda qu'il deïst au conte Amiles que il occie ses deux filz et qu'il le lavast du sang de ses enfans et ainsy receveroit sancté. Et quant il l'ot dit au conte, le conte le ting premierement à grant chose et quant il lui souvint que il s'estoit mis ou peril de mort pour lui devant le roy, il prist une espee et s'en ala au lit où les enfans dormoient et se coucha sus eulx et ploura très amerement et dist : « Qui (?) oï oncques mais que le pere occist ses enfans de son gré. Las ! mes filz, je ne vous seray plus pere, mais mauvais et cruel tourmenteur », et dont les enfans s'esveillèrent pour les larmes qui decovroient sus eulx, et quant ilz virent leur pere, il commencerent à rire et ilz estoient de l'aage de III ans, et il leur dist : « Las ! vostre ris sera tourné en pleur, car vostre sang innocent sera espandu de vostre felon pere ». Et ces choses dictes, il les decola et mist les corps et les testes ou lit couvers ausy comme se ilz dormissent, et du sang qu'il avoit cueilli, il arrousa son compaignon et dist : « Sire Jhesu Crist qui commandas aux hommes à leur foy garder et mondas le liepreux par ta parole, car daignes nettoier cestui mien compaignon	[fol. 106 ra-rb] Or avint une nuit que Amis vit une vision qui lui sembloit que Raphaël l'ange lui apparoit et lui disoit en telle maniere : « Di, fist il, au conte Amile que il occie ses II enfans et qu'il te lave de leur sang. Et ainsi tu seras gueris ». Laquelle chose il redoubta forment à dire à Amile. Toutesvoies pour le desir d'avoir santé, il lui dist en trambant : jasoit ce que le conte eust au commencement erreur de ceste parole, car moult grief chose lui estoit de occire ces deux enfans, toutesvoies il lui souvint des grans benefices que l'autre lui avoit faiz, et comment il l'avoit delivré de la mort et lui avoit fait avoir la fille au roy. Si pensa que il n'estoit pas avenant que il reffusast sa requeste. Adonc le conte Amile entra tout seul en la chambre où estoient les deux enfans couchiez, qui estoient de l'aage de III ans et ne dist sa pensee à nulluy. Et comme il fu en la chambre, il trouva les deux enfans dormans, et puis que il ot me [sic] grant dueil et des lermes espandues à planté, il prinst le coustel et l'escuelle et leur coupa les gorges et receut le sang en l'escuelle et couvry le corps atout les testes, ainsi comme se ilz dormissent, et va à son compaignon atout le sang. Et comme il ot faicte son oroison en	[fol. v^c IIII^{xx} x rb-vb] Or advint comme Amis fut une nuit couchiez en son lit que l'angle Raphael qui est ainsi nommé comme la medecine de Dieu s'apparut à Amis et lui dist : « Amis, dist il, tu diras à Amis [sic] ton compaignon s'il voelt occirre ses deux filz et laver ton corps de leur sang tout frés et tout chault que tu seras garis de ta lepre. ». Si tost doncques que Amis fut levez et que Amile le vint viseter, ainsi comme il le faisoit tous les jours pour le resconforter et lui demander s'il voloit riens, Amis lui dist ce que l'angle lui eut revelé la nuit passee, non pas qu'il ozast à son ami requerre de mettre à mort ses deux filz pour sa sainté recouvrer, mais quant Amile l'eut bien entendu et il eut ramené en sa memoire l'amour qu'il eut à ses enfans, dur lui sambla de les occirre pour ce que plus n'avoit d'enfans. D'autre part, quant il eut aussi ramené en sa memoire la grant amour et bonne foy que Amis lui eut monsté quant il combati pour lui en champ mortel contre le conte Alderic, et le grant amour dont ilz eurent tousjours amé l'un l'autre, il se trouva en soy mesmes en grant perplexité. Mais finalement, il conclut qu'il occirroit ses deux filz pour garir son amy, soy confiant en la misericorde de Dieu qui eut ceste chose fait reveler à son amy.

pour lequel j'ay espandu le sang de mes filz et n'ay pas douté à le esandre ». Et tantost il fu nettoié [...]	disant en tel maniere : « Sire Dieux Jhesu Crist qui as commandé aux hommes garder for l'un à l'autre et de ta parole gueris le mesel, vueilles par ta misericorde mon compaignon guerir, pour lequel j'ay le sangc de mes enfans espanduz . Et comme il ot ce dit, il arrouse le malade du sang et en l'eure il fu aussi net et aussi bel que oncques il avoit esté devant à sa vie. [...]	

Ce troisième extrait confirme les perspectives qui semblaient se dessiner dans le deuxième extrait. Tout d'abord, si une relation de parenté existe entre ces trois textes, celle-ci unit davantage le *Miroir historial* aux *Chroniques abrégées*, que l'un des deux à la *Fleur des histoires* (voir les leçons mises en évidence). Ensuite, il est vrai que certains termes employés par l'anonyme des *Chroniques abrégées* peuvent être retrouvés chez Jean Mansel. Toutefois, leur fréquence et leur spécificité ne se révèlent pas suffisamment saillantes pour supputer un rapport de filiation¹¹⁰⁶.

Enfin, au vu des deux constats mis en évidence, et ajoutée à cela la narration assez divergente que nous donne à lire Jean Mansel, il semble prudent de ne voir ni dans le *Miroir historial* ni dans les *Chroniques abrégées* l'hypotexte de la *Fleur des histoires*, en ce qui concerne du moins le récit d'Ami et Amile.

La trace relative à une source hypothétique laissée par Jean Mansel à l'entame du récit, qui relève en vérité d'un emprunt anonymisé, « On troeue escript es gestes de France que [...] », ne nous éclaire pas davantage. Une telle mention invite à penser que le compilateur aurait pu s'abreuver aussi bien au *Miroir historial*, aux *Chroniques abrégées* qu'à une autre œuvre narrative traitant de la matière de France.

Cependant, dans la *Fleur des histoires*, le récit d'Ami et Amile est intégré plus largement à différents exemples moraux (et non à l'intérieur de l'histoire des rois de France). Par conséquent, on ne peut exclure l'hypothèse selon laquelle Jean Mansel a eu recours à un ou plusieurs recueil(s) d'*exempla* dans le(s)quel(s) il aurait sélectionné les récits dignes de figurer dans sa compilation d'histoire universelle. Si cette hypothèse est avérée, l'identification précise d'une source conservée dans des sommes à caractère plus « généraliste » pourrait se révéler d'autant plus épineuse.

Étant donné que la démonstration de l'identification de la source se révèle ici non concluante, nous ne procéderons pas, bien entendu, à l'examen des interventions effectives de Jean Mansel sur l'hypotexte. Le cas d'étude du récit d'Ami et Amile permet néanmoins de mettre en exergue, d'une

¹¹⁰⁶ Pour d'autres chapitres pris ici et là à la compilation de Jean Mansel, une proximité thématique et formelle unit de prime abord la *Fleur des histoires* aux *Chroniques abrégées*. C'est par exemple le cas pour le chapitre portant sur les *Fables d'Isopet* (situé au livre 1 de la RB, section consacrée à la division des sept âges du monde), ou sur le poète Virgile (situé au livre 2, RB et RL, section consacrée aux histoires romaines). Cette proximité n'est cependant pas maintenue dans l'ensemble du récit.

part, combien la quête des sources est une voie difficile à emprunter, quand bien même la documentation existe. De fait, les différentes versions en prose vernaculaire du récit d'Ami et Amile sont bien renseignées¹¹⁰⁷ et partiellement éditées, par comparaison avec bon nombre d'autres textes médiévaux. Si nous ne sommes pas parvenue en l'état à identifier précisément la version utilisée par Jean Mansel, il faut conclure que d'autres versions vernaculaires en prose du récit d'Ami et Amile ont dû effectivement circuler au Moyen Âge, mais nous sont encore inconnues aujourd'hui.

D'autre part, des considérations méthodologiques peuvent également être tirées de ce cas d'étude concernant la démarche même de l'identification des sources. L'état actuel de la documentation nous a permis de discerner cinq versions du récit d'Ami et Amile dont deux susceptibles *a priori* d'avoir servi à Jean Mansel. Dans un grand nombre de cas, en raison essentiellement de l'indigence documentaire et de l'impossibilité d'identifier d'autres modèles hypothétiques, le chercheur se trouve face à un seul potentiel hypotexte identifié comme tel, auquel il compare son texte. Les ressemblances thématiques dégagées, associées à quelques cousinages formels, suffisent parfois à inférer une relation de filiation entre deux textes, à défaut de la possibilité d'une confrontation avec un troisième texte. Or disposer de ce dernier ne constitue pas seulement une plus-value documentaire. Ce troisième texte remplit une fonction réellement discriminante, en mettant les leçons communes ou divergentes en perspective et en soumettant ces dernières à une véritable critique textuelle (voir ci-après le cas des *Grandes Chroniques de France*).

C'est précisément la confrontation avec un troisième composant qui permet de donner lieu à une évaluation – quantitative et qualitative –, à plus juste échelle, de la parenté textuelle. Cette dernière est ainsi minimisée ou maximisée grâce à la comparaison textuelle entre hypotextes et texte.

3.2. Fonction de la source au sein de la compilation

Le récit d'Ami et Amile est intégré dans la section des *Exemples moraux* (livre 3 de la rédaction longue) sous le chapitre intitulé « Exemple de deux nobles chevaliers Amiles et Amis, lesquelz s'entresambloyent et s'entreamoyent par grant merveille ». Il constitue une très longue narration qui s'étend sur plusieurs folios, insérée entre deux chapitres relatifs à l'amitié et à la loyauté que deux amis peuvent se manifester réciproquement :

Exemple de deux leaulz amis qui se volrent une foiz à mort exposer l'un pour l'autre ;

Exemple de deux aultres leaulz amis qui volrent morir l'un pour l'autre, si parfaitement amoyent ilz l'un l'autre.

Par cet exemple moral teinté d'un caractère hagiographique, qui se termine sur un récit de miracle puisque les deux sépultures d'Ami et Amile se retrouvent finalement côte à côte « par disposition divine », Jean Mansel donne à entendre à ses lecteurs combien l'amitié et la loyauté que

¹¹⁰⁷ *Arlima*, « Ami et Amile. Versions anonymes françaises », [en ligne], https://www.arlima.net/ad/ami_et_amile.html (page consultée le 28 janvier 2020) ; Brian WOLEDGE, « *Ami et Amile*, les versions en prose française », dans *Op. cit.*

se témoignent les deux compagnons est un bien rare et estimable, pouvant conduire à un amour éternel.

Plus encore, ce récit a été grandement diffusé pendant plusieurs siècles au point qu'il en est devenu constitutif de la culture médiévale. Intégrer le récit d'Ami et Amile dans un projet d'histoire universelle ne répond pas seulement à un dessein moral ou didactique, mais active également la fonction mémorielle de la compilation, visant à rappeler le socle culturel commun et partagé par les lecteurs de la fin du Moyen Âge¹¹⁰⁸.

¹¹⁰⁸ Voir notamment les travaux de Mary Carruthers concernant l'importance de la culture mémorielle au Moyen Âge : *Le Livre de la mémoire. Une étude de la mémoire dans la culture médiévale*, Op. cit.

4. Étude de cas 4 – Histoires de Hainaut

4.1. Identification de la source principale

La partie consacrée à la matière hennuyère dans certains témoins de la *Fleur des histoires* constitue une réécriture abrégée par Jean Mansel des sept premiers livres des *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin¹¹⁰⁹. L'œuvre a été entreprise en 1446, les deux premiers volumes remis à Philippe le Bon en 1448 et le troisième en 1453. Elle est issue de la traduction française des *Annales Hannoniae sive chronica illustrium principum Hannoniae ab initio rerum usque ad annum Christi 1390* de Jacques de Guise, rédigées entre 1390 et 1396.

Les *Chroniques de Hainaut* sont conservées dans une trentaine de témoins, dont les manuscrits de Bruxelles, KBR, 9242-9244¹¹¹⁰, qui constituent l'exemplaire de dédicace offert au duc de Bourgogne¹¹¹¹. Les sept livres utilisés par Jean Mansel sont issus du premier volume des *Chroniques de Hainaut*, désignation conventionnellement utilisée par la critique pour parler des *Annalles histores des nobles princes de Haynnau*¹¹¹².

Le texte des *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin est attesté, sous une réécriture abrégée, dans plusieurs témoins de la *Fleur des histoires*. Selon les copies, à une différence de rédaction s'ajoute une différenciation relative au prologue. Nous synthétisons les informations dont nous disposons au sein du tableau suivant :

Témoins	Rédaction	État du prologue	Commentaires
1. Bruxelles, KBR, 9231 (fol. 306 v-357 r)	RB augmentée	Prologue de Jean Mansel et absence de prologue de Jean Wauquelin	Addition postérieure à la confection du ms. 9231 sur un nouveau cahier ; texte annoncé dans la table du ms. 9232.

¹¹⁰⁹ Comme le signalent les derniers mots de la partie sur l'histoire du Hainaut dans le ms. 9231 : « [...] comme il appert par ce qui est escript cy dessus. Et a tant fine le VI^e livre des Histores de Haynau. » (fol. 357 ra-b).

¹¹¹⁰ Une notice codicologique détaillée de ces volumes peut être consultée sous la référence suivante : « Ms. 9242 », « Ms. 9243 » et « Ms. 9244 », dans *La librairie des ducs de Bourgogne, Op. cit.*, t. IV, p. 159-170, p. 171-182 et p. 183-187.

¹¹¹¹ Ce ms. comporte en effet le célèbre frontispice de présentation du livre au duc, et était resté inachevé (programme iconographique et reliure non exécutés) jusqu'à l'intervention de Charles le Téméraire. Il est utilisé comme ms. de base de l'édition annoncée par Tania Van Hemelryck. Dans l'attente de la parution de celle-ci, nous avons eu recours au mémoire de master de Caroline Hocq, qui a édité le premier livre des *Chroniques de Hainaut*, et que nous tenons à remercier pour avoir mis à notre disposition son travail : Caroline HOCQ, *Les Chroniques de Hainaut. Livre premier. Traduction par Jean Wauquelin des Annales historiae illustrium principum Hannoniae de Jacques de Guise. Édition critique*, promotrice : Tania Van Hemelryck, mémoire pour l'obtention du Master en langues et littératures françaises et romanes, finalité didactique, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2018-2019. Pour le reste, nous avons travaillé à partir de nos propres transcriptions du ms. Bruxelles, KBR, 9242.

¹¹¹² Voir l'explication fournie par Jean Wauquelin à propos de la structure et du titre de son œuvre : « [...] J'ay determinet de mettre ceste presente œuvre par livres, et les livres par capitles. Et pour ce qui le nom de ceste dite presente œuvre volra savoir, sachent tous ensy que je l'entench à faire, j'ay en moy decreté et ordonnet que de ce jour en avant, il sera appellés : les *Annalles histores des nobles princes de Haynnau*. » (Bruxelles, KBR, 9242, fol. 14 rb).

2. Wien Schottenstift, 168	RB augmentée	Prologue de Jean Mansel et absence de prologue de Jean Wauquelin	Texte disparu du ms. 168 mais annoncé par la table du ms. 167.
3. Chantilly, BC, 730 (fol. 202 rb-300 vb)	RL (version A), livre 1	Prologue de Jean Wauquelin remanié	
4. Paris, BnF, fr. 6361 (fol. III ^c XXIJ ra-v ^c XVJ va)	RL (version B), livre 1	Prologue de Jean Wauquelin remanié	
5. Paris, BIF, 312 (fol. 125 ra-205 vb)	RL (version B), livre 1	Prologue de Jean Wauquelin remanié	Il s'agit d'un témoin de la RL, additionné d'une série de pièces dont des dits moraux, un enseignement des sept sages, une généalogie des comtes de Flandres et une recette pour fabriquer l'hypocras.
6. Mons, BU, 167/155 (fol. 1-153) ¹¹¹³	Ms.-recueil	Prologue de Jean Wauquelin remanié	
7. Vatican, BAV, Reg. Lat. 967 (fol 60r -127 v)	Ms.-recueil	Prologue de Jean Mansel et absence de prologue de Jean Wauquelin	

Outre cette liste de témoins, il convient de prendre en considération un manuscrit dont le contenu reste à vérifier, actuellement conservé en mains privées mais dont la dernière trace connue a été sa mise en vente chez le marchand d'art Heribert Tenschert (Ramsen, Suisse)¹¹¹⁴. Ce manuscrit avait appartenu à la collection de Beriah Botfield (XIX^e siècle), à celle de la Marquise de Bath (XX^e siècle) et a été acquis en 2008 par Heribert Tenschert¹¹¹⁵. Il semble contenir la réécriture abrégée des *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin, telle qu'attestée dans la *Fleur des histoires* de Jean Mansel.

Au sein de la compilation de Jean Mansel, la matière hennuyère ne figure pas à l'origine dans la rédaction brève, mais fait partie des amplifications constatées au sein de la rédaction longue. Elle paraît ainsi à la fin du livre 1, comme l'indique le prologue général :

¹¹¹³ Concernant les mss Paris, BIF, 312 et Mons, BU, 167/155, nos recherches ont permis de préciser les hypothèses avancées il y a quelques années par l'étude de Tania VAN HEMELRYCK, « La ou les traductions françaises des *Annales historie illustrium principum Hanonie* de Jacques de Guise ? L'éclairage de la tradition manuscrite », dans *Op. cit.* Ces mss doivent être déplacés du corpus des témoins des *Chroniques de Hainaut* vers celui de la *Fleur des histoires* qui donne à lire une réécriture abrégée du texte-source.

¹¹¹⁴ Heribert TENSCHERT (éd.), *Leuchtendes Mittelalter*. Neue Folge V, Ramsen, 2008, p. 158-163 (n°10), cité par Hanno WIJSMAN, « Two petals of a Fleur: the "Copenhagen Fleur des histoires" [...] », dans *Op. cit.*, p. 24 [note 28].

¹¹¹⁵ Voir *Scriptorium*, n°62, 2008, BC, 608, n°10.

La VI^e histoire, et qui sera la derreniere de notre premier volume, sera celle de Belges ou de Bavay en Haynau, qui fut en temps <passé>¹¹¹⁶ ung regne de grant force et de grant puissance¹¹¹⁷.

La matière hennuyère est intégrée à l'exemplaire bruxellois 9231-9232, qui constitue en réalité un état augmenté de la rédaction brève¹¹¹⁸. Cette hypothèse est appuyée par un argument codicologique puisque cette matière a été copiée sur un nouveau cahier (lui-même précédé de plusieurs folios blancs réglés), qui constitue une addition postérieure à la confection du ms. 9231. Les chapitres de cette matière sont, en revanche, rapportés dans la table du ms. 9232. Dans cet exemplaire (ainsi que les autres mentionnés *supra*), la matière hennuyère est introduite de la façon suivante par Jean Mansel :

Pour aucunement avoir congnoissance des histories de Haynau et de aucuns autres paÿs et cités prochains et voisins, mesmement de la seigneurie d'icellui paÿs, desquelles hystoires pluseurs escrips et volumes sont recueillez et assamblez en grant prolixité de paroles, j'ay en ce present volume recueillie et assablé la dicte ystoire es plus briefs termes que j'ay peü, et en delaissant pluseurs choses estranges et difficiles à croire qui en icelles sont contenues. J'ay icy mis et declairié la plus principale matiere de la dicte hystoire tellement que l'en porra assez congnoistre comment les nobles princes et seigneurs dudit paÿs de Haynau sont extrais et descendus du noble sang des Troiens et mesmes de madame sainte Wandrud qui fu princesse et duchesse de Loherraine. Laquelle duchié de Loherraine se estendoit jadis depuis la riviere de l'Eschault jusques aux rivières du Rin et de la Meuse, et contenoit en elle le dessusdit paÿs de Haynau, le Brabant, le Harchain, celui de Namur et de Liege, de Ardenne et de Moselaine. Laquelle Moselaine est presentement apellee Loheraine¹¹¹⁹.

Comme signalé, l'introduction à la matière hennuyère dans le manuscrit Bruxelles, KBR, 9231 diffère de celle que conservent les manuscrits de la rédaction longue, représentée par le ms. Chantilly, BC, 730. L'exemplaire bruxellois donne à lire un prologue composé par Jean Mansel, tandis que c'est le prologue de Jean Wauquelin, remanié, qui figure dans les autres représentants de la rédaction longue¹¹²⁰.

Quant à l'existence des deux versions du livre 1 de la rédaction longue, représentées respectivement par le ms. Chantilly, BC, 730 (version A) et Paris, BnF, fr. 6361 (version B), exceptées des différences ayant trait aux intitulés de chapitres et les variantes propres au texte médiéval, globalement, la matière hennuyère y est traitée similairement quant à la narration. Dans le cadre d'une étude plus approfondie que celle que nous envisageons au travers de ces pages, il serait intéressant de déterminer les relations exactes entre ces deux versions, d'une part, et

¹¹¹⁶ Leçon complétée par le ms. Paris, BnF, 6361, fol. 1.

¹¹¹⁷ Cité à partir du ms. Chantilly, BC, fol. 9 vb.

¹¹¹⁸ Un développement du sujet peut être trouvé dans le chapitre 4 relatif à la tradition manuscrite de l'œuvre. En tout état de cause, l'ajout de cette matière hennuyère dans le second volume de l'exemplaire 9231-9232 ne suffit pas à avancer qu'un « retournement de situation [...] s'est produit entre la production des deux volumes » et, dans ce même sillage, à considérer que si le premier volume a été conçu « comme une entreprise commerciale » sans influence d'un quelconque mécène, le second résulterait d'une commande ducal après la présentation du premier volume (hypothèse défendue par Elena KOROLEVA, « Les deux versions de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Une œuvre en progression et son commanditaire », dans *Op. cit.*, p. 336). Nous renvoyons le lecteur aux discussions relatives au commanditaire de la *Fleur des histoires* (point 3 du chapitre 3 de notre thèse).

¹¹¹⁹ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 307 ra-va.

¹¹²⁰ Voir ci-après la transcription du prologue dans l'exemple 1 de l'examen de la réécriture.

d'examiner, plus largement, les différentes réécritures des *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin, d'autre part.

Puisque la matière hennuyère est prévue et annoncée dans le plan du prologue de la rédaction longue, c'est sur cette dernière que nous allons principalement focaliser notre attention pour dégager les procédés de réécriture mis en place par Jean Mansel afin d'élaborer une réécriture abrégée des sept premiers livres des *Chroniques de Hainaut*.

4.2. Examen de la réécriture

Les vingt-cinq premiers chapitres que Jean Wauquelin consacre à l'émergence de différents écrits (Épîtres, lois, etc.), à l'origine dispersée des histoires de Hainaut, à la forme et au titre de son ouvrage, ne sont pas récupérés par Jean Mansel (sauf ponctuellement comme nous allons le voir ci-après), car ils ne portent pas sur l'histoire hennuyère à proprement parler. Ils servent plutôt d'introduction à cette dernière, comme l'atteste la présence du titre-courant « prologue » sur les feuillets recouvrant ces vingt-cinq chapitres dans le manuscrit Bruxelles, KBR, 9242.

L'identité des textes débute véritablement à partir du chapitre « Des nobles princes de Haynnau et de la venue et de la naissance du roy Bavo. Le premier capitle » chez Jean Wauquelin et du chapitre « Cy parle en brief de la destruction de Troye la grant, et dist comment le roy Bavo qui fut cousin germain du roy Priant s'en yssit de Troyes à grant compaignie de Troyens pour aler habiter en estrange terre à lui promise par le respons de son Dieu » chez Jean Mansel.

Néanmoins, dans cette section hennuyère de la *Fleur des histoires*, deux autres chapitres précèdent la narration relative à Bavo, roi fondateur de Hainaut. Il s'agit de :

1. *Probeme du livre des histoires de Haynau, ouquel l'acteur parle de la division de la terre en general et de la situation et distinction du païs de Gaule que l'en nomme orendroit France ;*
2. *Comment et en quel temps la cité de Trevere ou de Treves fut fondee, et comment l'en la souloit anciennement nommer les habitans des païs de France et de Gaule.*

À quelle(s) source(s) Jean Mansel s'est-il abreuvé pour ces deux premiers chapitres ?

De prime abord, si l'on en croit du moins les *auctoritates* mentionnées par Jean Mansel, celui-ci semble avoir eu recours soit aux neuvième et quinzième livres des *Etymologiae* d'Isidore de Séville consacrés aux langues, constructions et terres du monde, soit à une traduction ou une réécriture qui en dérive.

Plus loin, le texte du prologue se réfère également à d'autres sources multiples identifiées nommément et citées *in extenso* (notamment : « entre lesquels comme dit la glose sur Genesis ou X^e chappitre »¹¹²¹ ; « Ce sont les gens du monde les plus barbares comme dist Orosius en son LIII^e livre »¹¹²² ; « Aussi ceste conclusion appert par Barthelemieu ou *Livre des propriétés* ou cent et LVI^e

¹¹²¹ Cité à partir du ms. Chantilly, BC, 730, fol. 202 va.

¹¹²² Cité à partir du ms. Chantilly, BC, 730, fol. 202 vb.

chappitre, là où il est dist [...] »¹¹²³), en alternant toujours avec la source de départ représentée par Isidore.

À l'examen comparé du texte avec son hypotexte, il apparaît que l'ensemble de ces mentions de sources ne sont pas propres à Jean Mansel, mais qu'elles figuraient déjà chez Jean Wauquelin, sous son treizième chapitre : « Comment Gaulle Belgique et la cité de Belgis eurent leur commencement ou paÿs de Haynnau, dist l'acteur »¹¹²⁴.

Ainsi, pour rédiger son *probeme* introduisant la matière hennuyère, Jean Mansel s'inspire à la fois du prologue de Jean Wauquelin, ainsi que du chapitre 13 (celui compris dans les vingt-cinq chapitres de Wauquelin signalés plus haut) portant sur la division de la terre, qu'il reprend intégralement. Seul le dernier paragraphe a été excisé (Bruxelles, KBR, 9242, 13 va).

Quant à la première partie du deuxième chapitre portant sur la cité de Trèves, une ressemblance thématique et narrative unit Jean Mansel à Jean Wauquelin (*cf.* chapitre 15 : « Aulcuns preambules convegnables à entendre lez choses subsequens et premierement de le prince de Treveres »). Toutefois, cette proximité ne s'étend pas jusqu'au niveau textuel, de sorte que la relation de filiation directe entre les deux textes ne peut être établie avec certitude.

La seconde partie du chapitre porte chez Jean Mansel sur les noms conférés aux habitants des pays de la Gaule (Flamands, Brabançons, Nerviens, Ménapiens, etc.), matière qu'on ne retrouve pas à la suite du chapitre 15 chez Jean Wauquelin. En revanche, il n'est pas exclu que Jean Mansel se soit très librement inspiré du chapitre 25 de Jean Wauquelin (le dernier de la partie introductive), consacré précisément à des noms de populations gauloises. Il est toutefois malaisé de supputer l'existence d'une parenté certaine et directe entre les deux textes dans la mesure où Jean Wauquelin nous livre une narration riche en explications onomastiques, tandis que la version qu'on peut lire chez Jean Mansel consiste en une nomenclature très factuelle dépourvue de particularités discursives (qui auraient pu constituer de potentiels indices à exploiter pour fonder une telle parenté).

Exemple 1 :

Le prologue de la matière hennuyère contenue dans la compilation de Jean Mansel constitue un remaniement du prologue de Jean Wauquelin. On constate que Jean Mansel reprend *verbatim* les premières lignes du prologue de son modèle, en opérant néanmoins une concision là où son modèle s'épanche sur les hautes et nobles lignées du duc de Bourgogne.

À l'endroit où Jean Wauquelin consacre plusieurs lignes de son prologue, rédigé à la première personne, au *topos* d'humilité, au commanditaire de l'œuvre Philippe le Bon et à la mention de ses titres de noblesse, ainsi qu'à la translation du latin au vernaculaire, Jean Mansel gomme toute référence aux circonstances de la composition du texte. Il recourt à une formule sobre qui repose

¹¹²³ Cité à partir du ms. Chantilly, BC, 730, fol. 202 vb-203 ra.

¹¹²⁴ Il suffit de comparer Chantilly, BC, 730, fol. 202 va et Bruxelles, KBR, 9242, fol. 10 r-v.

sur la première personne du pluriel, indiquant que c'est le principe de réduction qui sera surtout mis en œuvre dans son travail (« en briefz termes »).

<i>Chroniques de Hainaut</i> Jean Wauquelin (Bruxelles, KBR, 9242)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel (Chantilly, BC, 730)
[fol. 1 ra] Pour che que toute creature de raisonnable entendement desire et appete savoir et oïr choses nouvelles pour la recreation et esjoÿsment de son corage, et ossy que ens ou record des choses advenues anchiennement et meismement des haultes et nobles proescs et emprisez des nobles hommes prorees et engenrees des haultes et nobles procreations et lignies, tous proedommes ayans l'entendement eslevet en honneur quant ilz telz fais oent recorder s'en eslievent et esmeuvent en plus grant [fol. 1 rb] perfection de valeur et de proesche, est il que à ceste instance, <u>moy, non digne, povre de sens et menre à l'entendement, debille et foible de ceste haulte matere mettre à effect, [§] se non que il me fust commandé comme il est de par mon trèsredoubté et trèspuissant seigneur monseigneur Philippe, par la grasce de Dieu duc de Bourgoigne, de Lothringe, de Braibant et de Lembourc, conte de Flandrez, d'Artois, de Bourgoigne, palatin de Haynau, de Hollande, de Zelande et de Namur, marquis du saint Empire, seigneur de Frize, de Salins et de Malines, me suy déterminés et disposés [fol. 1 va] de mettre, exposer et translater de latin en nostre commun langage maternel</u> le commencement et venue des nobles princes dudit paÿs de Haynnau, le genealogie et procreacion d'iceulx ; [§] aucuns de leurs nobles fais et emprises avoec la venue, accroissement ou descroissement d'iceluy paÿs et d'aulcuns paÿs adjacens et voisins à yceluy, ensy que je l'ay trouvet et entendu sus les volumes sy avant que il s'estendent, que compila et assambla jadis venerable et discrete personne, maistre en theologie, maistre Jaque de Guise, religieux de l'ordene saint Francois et du couvent de Valencienez. [§] <u>Par laquelle exposition et translacion au plaisir de Dieu polra à tous oans et lisans plainement apparoir la noble procreacion et lignié, et comment est descendus mon dit trèsredoubté et trèspuissant seigneur du hault noble et excellent sang des Troyens, et consequamment du trèsglorieux et precieux sang et engenment par lez lignies subsequentes ma dame sainte Wauldrut, noble</u>	[fol. 202 rb] <i>Probeme du livre des histoires de Haynau, ouquel l'acteur parle de la divison de la terre en general et de la situacion et distinction du païs de Gaulle que l'en nomme orendroit France</i> Pour ce que toute creature de raisonnable entendement desire et apectet sçavoir et ouïr choses nouvelles pour la recreacion et esjoïsment de son corage, et aussi que au record des choses advenues anciennement et mesmement des haultes prouesses et entreprises des nobles hommes du temps passé, tous preudommes ayans l'entendement eslevé en honneur quant ilz oÿent recorder telz fais recorder s'en eslievent et esmeuvent en greigneur perfection de valeur et de prouesse, est il que, à ceste instance, <u>nous avons icy mis et redigié en briefz termes</u> le commencement et la venue des nobles princes du paÿs de Haynaut, la genealogie et la procreacion d'iceulx ; aucuns de leurs nobles fais et entreprises avec la venue, accroissement et descroissement d'icellui païs et d'aucuns païs à lui voisins. Ainsi que les avons trouvez et entendus sur aucuns volumes que compilla et assambla jadis venerable et discrete personne, maistre en theologie, maistre Jaques de Guise, religieux de l'ordre de saint Francois et du couvent de Valenciennes, <u>parquoy porra apparoir comment anciennement les princes et seigneurs de Haynau descendirent de la lignee des [fol. 202 va] Troyens premierement et secondement de madame sainte Waudrud, qui fut en son temps princesse dudit païs de Haynau et duchesse de Loherraine ; laquelle Loherraine se estoit <u>jadis</u> depuis la riviere de l'Escault selon celle de la Hayne parmy les païs</u>

princesse à son tanz, ducesse de Lorraine ; laquelle Lorraine se estendoit <u>comme il appert ou contenu de son histore</u> depuis le rivièr de l'Escault selonc le rivièr [fol. 1 vb] de le Hayne parmy le devant nommé païs de Haynnau, de Braibant, de Hazebaing, de Namur, de Liege, de Ardenne et de Moselanne, que seulement on dist Lorraine, jusques à la rivièr du Rin inclusement et de Meuse. [§] Ouquel païs de Haynnau est à present regnant qui est l'an de l'Incarnacion nostre Seigneur Jhesu Crist mille III^e quarante six princes, mondit trèsredoubté seigneur, de par ma trèsredoubtee dame, ma dame Margherite de Baviere, jadis fille au trèspuissant duc Aubert de Baviere, sa trèschierere mere que Dieux absoille. [§] De laquelle translacion ou exposition a esté mouvement et cause honnorable et saige homme Symon Nockart, à son tanzz clerc du baillieuwaige de Haynnau, consillier de mon dit trèsredoubté seigneur ; pour et au commandement duquel ainchois cestuy present commandement de mon dit trèsredoubté seigneur, j'en avoie fait aulcune chose imparfaitement. [...]	de Haynau, de Brabant et de Hazebain, de Namur, de Liege et de Ardenne et de Moselaine, que l'en dit orendroit Lorraine, jusques à la rivièr du Rin et de Meuse. <u>Or doncques pour plus emplement cognoistre de ceste matiere, nous volons icy mettre aucunes conclusions, dont la premiere sera telle. Vray est que toute la terre habitable est devisee en III parties, et ceste conclusion appert par Ysidore en son XV^e livre, là où il dist ainsi : [...]</u>

Il importe de noter que la fidélité que Jean Mansel manifeste à l'égard de sa source est telle qu'il emprunte par délégation, à savoir qu'il se contente de reprendre la référence de son modèle Jean Wauquelin, soit Jacques de Guise (source au second degré)¹¹²⁵, mais non de mentionner sa source directe qui est Wauquelin, de la même manière qu'il avait gommé la source directe de son *Traité des provinces du monde*. Cette attitude du compilateur peut s'expliquer soit par une certaine inertie (Jean Mansel se contente simplement de recopier le passage qu'il a sous les yeux), soit par un rapport différencié à l'*auctoritas* conférée par un modèle latin ou vernaculaire¹¹²⁶.

¹¹²⁵ Il est intéressant de noter que dans le ms. Bruxelles, KBR, 9231, au sein duquel a été ajouté *a posteriori* le récit de ces histoires hennuyères, Jean Mansel ne fait mention d'aucune source (que ce soit à Jean Wauquelin ou à Jacques de Guise), mais s'approprie même la composition du texte par l'usage de la première personne du singulier : « Pour aucunement avoir congnoissance des histories de Haynau et de aucuns autres païs et cités prochains et voisins, mesmement de la seignourie d'icellui païs, desquelles hystoires plusieurs escrips et volumes sont recueilliez et assemblez en grant prolixité de paroles, j'ay en ce present volume recueillie et assemblé la dicte ystoire es plus briefs termes que j'ay peü, et en delaissant plusieurs choses estranges et difficiles à croire qui en icelles sont contenues. *J'ay icy mis et declairié la plus principale matiere de la* [fol. 307 va] *dicte hystoire tellement que l'en porra assez congnoistre comment les nobles princes et seigneurs dudit païs de Haynau sont extrais et descendus du noble sang des Troiens et mesmes de madame sainte Wandrud qui fu princesse et duchesse de Loherraine. Laquelle duchié de Loherraine se estendoit jadis depuis la rivièr de l'Escault jusques aux rivièrres du Rin et de la Meuse, et contenoit en elle le dessusdit païs de Haynau, le Brabant, le Harchain, celui de Namur et de Liege, de Ardenne et de Moselaine. Laquelle Moselaine est presentement apellee Loheraine.* » (Bruxelles, KBR, 9231 fol. 307 ra-b ; nous soulignons).

¹¹²⁶ Voir à ce propos les remarques consacrées à la mécanique de présentation des sources dans le chapitre précédent (point 2).

Aussi, cette reprise de la référence à Jacques de Guise atteste infailliblement que Jean Mansel s'est – au moins¹¹²⁷ – inspiré de la traduction française de Jean Wauquelin pour composer son « histoire de Belges ».

Dans ce même passage, il condense par ellipse « Par laquelle exposition et translacion » en une seule conjonction « parquoy », « comme il appert ou contenu de son histore » en un seul adverbe « jadis » ; il supprime les références aux modalités de prise de connaissance de l'œuvre (« à tous oans et lisans »).

En plus de ces transformations formelles, il introduit une modification du sujet, elle-même porteuse d'un glissement sémantique qui n'est pas sans conséquence. Alors que Jean Wauquelin nomme explicitement Philippe le Bon en tant que « trèsredoubté et trèspuissant seigneur » et établit une généalogie en ligne directe avec les Troyens, en passant par sainte Waudru (dont l'existence et l'imaginaire étaient déjà associés au Hainaut sous la plume de Jacques de Guise), Jean Mansel dépersonnalise une telle filiation pour l'étendre plus largement aux « princes et seigneurs de Haynau »¹¹²⁸.

Le parallèle textuel ne se poursuit pas au-delà de la référence au Rhin et à la Meuse. Et si l'on suit littéralement les renseignements de Jean Mansel, il aurait eu recours à une autre source, Isidore de Séville, qu'il identifie nommément. Toutefois, en approfondissant les investigations dans le texte de Jean Wauquelin, force est de constater que Jean Mansel ne s'inspire pas directement d'Isidore de Séville, mais seulement d'un autre chapitre figurant dans l'œuvre de Jean Wauquelin, à savoir le treizième chapitre de la partie « introductive » du texte, déjà cité, consacré à « Comment Gaulle Belgique et la cité de Belgis eurent leur commencement ou paÿs de Haynnau, dist l'acteur ».

Exemple 2 :

<i>Chroniques de Hainaut</i> Jean Wauquelin (Bruxelles, KBR, 9242)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel (Chantilly, BC, 730)
[fol. 149 va] <u>S'ensient comment Alixandre le grant donna à Lirope la forest</u> [fol. 149 vb] <u>Carbonniere dist l'acteur ; xxxvij^e capitle</u>	[fol. 251 rb] <u>Comment le roy Alixandre donna à dame Lirope la seignourie de la forest Charbonniere, et comment Taurus le conte de Pierregort conquist celle terre et espousa la dame. Puis dist comment Brennius et les Gaullois furent occis en Grece par vengeance divine, et comment Picon le duc d'Alixandre fonda le chastel de Pinquegny et la cité d'Amiens</u> [initiale] En ce temps advindrent les choses que Cresus historiographe met en l'istoire des Albains qui est tout ung, se l'istoire contient en soy vérité.

¹¹²⁷ Cela n'exclut donc pas que Jean Mansel soit remonté jusqu'à la source latine, à savoir Jacques de Guise. Nos travaux devront être complétés et affinés ultérieurement par une analyse comparée de ces trois textes. Ils dissipent malgré tout partiellement l'interrogation posée par Élise GAUTHIER, « Jacques de Guise, *Annales historiae illustrium principum Hannoniae*, XIV^e s. », dans *Transmédié, Op. cit.*, vol. 2, t. 1, p. 590-592 [n°325], qui rappelle que « même si une partie d[e] la critique [...] estime que Mansel a utilisé la traduction française de Wauquelin, faute d'une comparaison entre le texte de Mansel sur l'histoire de "Belges" et le texte de Wauquelin (dans les différentes versions conservées), on ne peut trancher entre l'utilisation de la source latine (Jacques de Guise) ou de la traduction française. » (p. 591).

¹¹²⁸ Ce passage a été interprété à la lumière du processus de bourgondisation dans notre chapitre 10, point 3.

[initiale] En ces tanzpz advinrent les choses que Cresus historiographe met en l'istore <u>des Escos qui sont appelez en celle histore Albains</u>, se l'istore contient en soy verité. Laquelle histore, <u>tréspuissant et noble</u> monseigneur Guillaume, conte de Haynnau, le second de ce non, lui estant en Engleterre daléz <u>tréshault et tréspuissant</u> princesse, ma damme la roynne Philippa sa marrine, femme du grant roy Eduwart de Engleterre, fist translater et transcripe d'Englecq en notre <u>commun langage</u> en IIII grans volumes ; esquelz l'acteur a prins aulcune chose appartenant à ceste matere, et dist, comme Alixandre <u>euyt mis</u> prés que tout le monde à son empire et jà <u>eust donné</u> l'une et l'autre Bretaigne à ses chevaliers, et donnet aux dammes et seigneurs <u>grans dons</u>, roiaulmes, ducez, contez et citez et castiaux, chacun selonc sa valeur, et jà eust ses besongnes disposé pour retourner vers ses marces. [...]	Laquelle histore, Guillaume, conte de Haynau, le second de ce nom, lui estant en Angleterre delez madame la royne Philippa sa marrine, femme du grant roy Edouart d'Angleterre, fist translater du langaige angloix en <u>françois</u> en IIII volumes ; esquelz l'acteur à presens aucunes [fol. 251 va] choses appartenans à ceste matiere et les applicquies à ceste histore et dist ainsi comme Alixandre le roy de Macedoine eust <u>mis et subjugué</u> prez que tout le monde à son empire et qu'il eust <u>donné et distribué</u> l'une et l'autre Bretaigne à ses chevaliers et donné aux dames et aux seigneurs <u>grans et larges dons</u> comme royaumes, duchies, contés, cités et chastels, et assigné chacun selon sa valeur, et il eust jà disposés de ses besongnes par de ça pour soy retourner devers ses marches. [...]

D'emblée, il faut observer que la mise en rubrique de l'hypertexte est amplement plus dilatée que celle de l'hypotexte. À cet égard, la lecture de la rubrique chez Jean Mansel suffit en elle-même à prendre connaissance du contenu du chapitre et dispense d'une lecture intégrale de ce dernier.

Dans ce premier paragraphe, à nouveau, Jean Mansel se contente de reprendre le propos de Jean Wauquelin qui cite sa source, sans mentionner son propre modèle. Aussi, il opère une simplification et privilégie un accès direct au sujet, qui est « l'istore des Albains », sans faire un détour par « l'istore des Escos qui sont appelez en celle histore Albains ». De même, il dépouille les personnages de leurs qualificatifs de « tréspuissant et noble » ou de « tréshault et tréspuissant princesse ». Toutefois, quelques lignes plus loin, il appose à côté du nom d'Alexandre le titre de « roy de Macedoine ».

Toujours dans un souci de clarté, il n'hésite pas à paraphraser « nostre commun langage » en « françois », à accoler à un premier terme (« eust mis » ; « eust donné » ; « grans dons ») un second susceptible d'apporter un complément d'information ou d'explication, l'ensemble formant ainsi un doublet synonymique (« eust mis et subjugué » ; « eust donné et distribué » ; « grans et larges dons »).

Exemple 3 :

<i>Chroniques de Hainaut</i> Jean Wauquelin (Bruxelles, KBR, 9243)	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel (Chantilly, BC, 730)
[fol. 9 ra] <u>Du commencement des Ostregots dist l'acteur ; ix^e capitile</u> [initiale] <u>Derequief</u> pour ce que Ostrenan est l'une des <u>menres</u> parties dont le païs de Haynnaut est integrez, c'est à dire entierement parfais comme il est	[fol. 270 vb] <u>Cy parle dont vindrent les Huns, les Wisgoth et les Ostregoths, et comment les Wisgoths desconfirent les Rommains au temps de l'empereur Valentinien par plusieurs batailles ; puis dist dont vindrent les Wandeles premierement, et comment les Goths les desbaraterent par plusieurs batailles</u> [initiale] Pour ce que le païs d'Ostrenan est une partie du païs de Haynau loist sçavoir que ledit païs

declaré par chi devant en la question ; le quel emport
ossi sa propre **denominacion** pour ceste cause des
Gots et des Ostregots, le dit acteur veult remonstrer
selonc les escrips des historieux, dont ilz sortirent
leur premiere denomination.

[§] Nous qui avons dont à traitier le
commenchement des Ostregots, faisons savoir que
les Gots selonc les anciens furent dit **Gethes** ;
lesquelz furent depuis divisez et firent de eulx II
regnes, c'est assavoir li ung qui fut nommez le regne
des Ostregots et l'autre le regne des **Wisigots**. Et ce
dist uneh istore nommee le histore de Jordain.

[§] Ces **Gethes** ychi habiterent premierement en l'isle
de Scantie, qui est du realme [fol. 9 rb] de Sithie, mais
eulx non point contens de leur possession avec J de
leur roy appelez **Berith** issirent de leur isle et
commencerent à envaïr leurs voisins, tant qu'ilz
conquirent toutes les isles d'environ, eulx par
batailles et sedicions, et tellement furent **cremus** que
toutes gens les doubtoient pour leur terribilité.

[...]

[§] Et meisme ou tamps del empereur [fol. 9 va]
Decius, ilz passerent le fleuve de Danubie en la
conduite de **Guina** leur roy, et porterent trèsgrans
dommaiges à l'empire de Romme et combatièrent le
dit Decius à toute sa puïssance rommaine que
puïssamment ilz **desconfirent**. En laquelle
desconfiture morut ledit Decius et ung sien fil et ung
trésgrant nombre de Rommains.

[§] Par laquelle **victore**, ilz s'esleverent tellement en
orgueil que depuis ilz ne crenioient en riens les
Rommains, non mie toutes les **nations** du monde.

[...]

Et advint que en l'an XIII^e du regne Valent, les Huns
entrèrent puïssamment en Sichie, là où
soudainement ilz debacquerent ces Gots, **mais en
partie ce leur advint par ces batailles intestines**
que ilz avoient les uns as aultres.

[...]

[§] Derequief les Gots qui estoient **demourez** oultre
le fleuve de Danubie soubz la seignourie et
obeissance des Huns eurent aucuns de leurs [fol.
10 rb] petis rois qui toudis leur tinrent **compaignie**,
et se firent nommer Ostregots comme Gots **subgez**.
En la fin, par le moyen de l'un de leurs rois nommez
Thieri, ilz obtinrent al empereur Zenon ung regne en
Ytalie ou quel ilz habiterent par moult long tampz et
y acurent et **monteplierent** grandement.

d'Ostrenan prent sa **denominacion** des Ostregoths
qui jadis habiterent en icelle contree,

et vous dirons comment les Goths furent jadis
nommés **Gethes** et se diviserent en II regnes, dont
l'un fut denommé des Ostregoths et l'autre des
Wisigoths.

Ces **Jectes** icy habiterent premierement en l'isle
d'Estancie qui est du royaume de Sichie. Mais eulx,
<non>¹¹²⁹ contens de leur possession avec ung
<de> leur roy appelé **Berith** yssir de leur isle et
commencerent à envahir et à assaillir leurs voisins
tant qu'ilz conquirent toutes les isles d'environ eulx
par batailles, par sedicions. Et furent tant **redoubtés**
que toute gens les redoubtoient pour leur terribleté.

[...]

Or doncques ou temps de Decuis l'empereur, ilz
passerent le fleuve de Dunoé en la conduite de
Guina leur roy. Et pourterent trèsgrans dommaiges
à l'empire de Romme : ilz combatièrent Decius et ung
sien filz et ung trèsgrant nombre de Rommains et les
desconfirent.

Par laquelle felicité et eueuse victoire, ilz
s'esleverent tellement en orgueil que oncques depuis
ilz ne redoubterent plus les Rommains ne nulles
aultres **nacions** du monde.

[...]

[initiale] Advint que en l'an XIII^e du regne de Valent,
les Huns entrèrent puïssamment en Sichie, là où
soudainement ilz desbagerent les Goths **trés
cruellement et leur advint celle male adventure
par les batailles civiles** qu'ilz avoient les ungs aux
aultres.

[...]

d'autre part, les Goths qui furent **demourés** oultre
le fleuve de la Dunoé soubz la seigneurie et
obeissance des Huns eurent aucuns de leurs petis
rois qui toudis leur tindrent **compaignie**. Et se firent
appeller Ostregoths comme Goths **subjets**. Mais en
fin par le moyen de l'un de leurs roys nommés
Thiery, ilz obtindrent à l'empereur Zenon ung regne
en Italie ouquel ilz habiterent par molt long temps et
se **multiplierent** et acurent illec grandement.

¹¹²⁹ Leçon apparaissant bien dans le ms. Paris, BnF, fr. 6361.

[§] Et ensy appert que de ceste nation de Gots furent creez II grans **regnes**, c'est assavoir le regne des Ostregots et des Wisigots ; lesquels II regnes tenoient comme les II corniers du monde, car l'un s'estendoit en la darraine partie d'Espagne et l'autre en la darraine partie de Ytalie.

Ainsi doncques appert que de ceste nacion des Goths furent crees II grans **regnes**, c'est assavoir le regne des Ostregoths et celui des Wisigoths.

[initiale] Après Frigiderne, le second roy des Wisigoths, regna Athanaric ung an. Lequel s'alia à Theodosius l'empereur, dont il advint que Theodosius le fist venir en Constan[fol. 271 v]tinoble comme son alié. Mais dedans le xv^e jour aprez qu'il y fut venus, il y morut. Si firent les Wisigoths sans roy dessoubz l'empereur Theodosius par le terme de XIII ans. En ce temps, c'est assavoir en l'an de notre Seigneur III^e IIII^{xx} et V furent grans guerres entre Wingitaire, roy des Ostregoths et les Huns qui se tenoient en Gotie.

[petite initiale] Comme doncques nous ayons à parler doresnavant des Huns et des Wandelles pour sçavoir quelles gens ce furent loist sçavoir tout premierement que le regne des Huns et leur seigneurie se estendy jadis par toute Sichie, dont dist Sigebert l'istoriographe que très volontiers il se tairoit de leur estrangeté, se ce n'estoit ce qu'il y est constraint à cause de celle renommee destrucion de Gaulle et d'Italie qui, par Athila leur roy qui se disoit flaiel de Dieu, fut faicte en son temps. Or doncques Filimer, le v^e roy des Goths, filz du grant roy Gadaric, aprez l'issue de l'isle de Canchie à tout son peuple innumerable, entra es terres de Sichie, là où il trouva entre son peuple aucunes femmes enchanteresses qu'ilz appelloient en leur langaige de Goths à Lironnes (?) ; lesquelles il eut tellement suspectés et en si grant indignacion qu'il les enchassa de son ost et sa compagnie, et les constraignit de demourer es foretz avec les bestes sauvages, et là où ne habitoient que sauvaiges gens. Lesquelx gens sauvages sont par aucuns nommez sans sicaires ; lesquelx sans sicaires veans ces femmes icy vagans par le desert s'accompagnerent d'elles pour ce qu'ilz les veoient assez de leurs complexions et tant qu'ilz engendrent en elles ceste cruelle generacion nommés Huns. Et advint ce premierement entre les pallus Meothides ces gens icy estoient très noirs et petis au regard de toute aultre generacion d'ommes. Et si ne parloient aultrement que par signe. Neantmoins avoient ilz voix humaine, et que aucune fois par bataille ilz surmontoient leur advenoit [sic] par la terribleté de leur regart, dont ilz faisoient telz hides à leurs adversaires que souvent ilz s'en fuioyent pour ce qu'ilz estoient si cruellement [fol. 271 vb] noirs et espoventables car ce sembloit d'eulx une chose toute difformee et sembloit mieux leur face estre peinte de noir que enluminee. Et si avoient lors une maniere trop estrange et cruelle, car à lers enfans ou premier

	jour qu'ilz naissoient, c'est assavoir aux masles, ilz leur ranchoient les joes d'un fer, affin que ainçois qu'ilz prensissent leur nourrissement du lait de la mammelle, ilz feussent constrains à porter la paine de la plaie. Ces gens icy émerveillent communement sans avoir nulles barbes, si qu'ilz semblent estre toudis jeunes. Ilz sont de petite forme, mais de mouvemens saiges et expediens et tresprons à chevalcher, d'espaules larges habillés à traire de larc de cervelles trèsfermes et tousjours dreciés par orgueil. De telle lignié furent les Huns procrees, qui de tous leurs voisins, furent les plus hideux et espoventables, car soubz la figure des hommes, ilz vivoient comme beste sauvaiges. Neantmoins victoire acrut et multiplia leur puissance. Laquelle victoire ilz eurent par la maniere qui s'ensuit : [...]

Comme dans l'exemple précédent, la rubrique sommaire de Jean Wauquelin se voit nettement amplifiée chez Jean Mansel.

Aussi, chaque événement développé au sein du chapitre y est rigoureusement repris. En revanche, le volume textuel du modèle est proportionnellement réduit de moitié chez Jean Mansel : ce dernier retient essentiellement les renseignements factuels fournis et ampute son modèle des références relatives aux sources historiques anciennes, à l'explication de l'origine de la dénomination des Goths et Ostrogoths, à la contextualisation du discours de l'*acteur*, sacrifiée au profit d'une formule laconique « et vous dirons comment ».

Concernant la déconfiture qui se déroule sous le règne de l'empereur Decius, c'est principalement le procédé de condensation qui est mis en œuvre : Jean Mansel ampute de façon nette certains éléments de l'énoncé, en même temps qu'il cherche à rendre les autres plus concis, en veillant à conserver les termes-clés de l'hypotexte. Aussi, concernant l'émergence de deux règnes issus de la nation des Goths, Jean Mansel excise l'explication fournie par sa source sur l'étendue des royaumes des Ostrogoths et Wisigoths.

Quant aux procédés de transformation formelle, deux d'entre eux sont à observer régulièrement dans le travail de réécriture opéré par Jean Mansel :

- l'ajout d'un deuxième terme à l'énoncé en vue de former un doublet synonymique (« à envaïr » devient « à envahir et à assaillir » ; « victore » se transforme en « felicité et eueuse victoire ») ;
- la substitution par synonymie stricte (« cremus » en « redoubtés » ; « crenioient » en « redoubterent » ; « batailles intestines » en « batailles civiles »).

Ces quelques interventions du compilateur mises à part, la fidélité à l'égard de la source reste un principe de composition prédominant. Jean Mansel respecte à la fois la trame et le propos de son modèle qu'il suit jusqu'au moment où il traite du règne d'Athanaric, roi des Wisigoths après Frigiderne. Les derniers paragraphes du chapitre sont issus soit d'un autre chapitre de Jean Wauquelin, soit d'une autre source (non identifiée jusqu'à présent).

Une trace de cette source apparaît au fil du texte : « dont dist Sigebert l'istoriographeur ». Toutefois, en l'état de la documentation, s'il s'agit d'une autre source que Jean Wauquelin, nous ne sommes pas en mesure de déterminer si l'emprunt est effectué directement à la *Chronique* de Sigebert de Gembloux, ou si Jean Mansel a consulté le modèle de son modèle, à savoir les *Annales* de Jacques de Guise.

Au vu des principes de compilation observés jusqu'alors¹¹³⁰, l'hypothèse du recours à un autre chapitre (non repéré) issu de son modèle direct, Jean Wauquelin, semblerait la plus recevable. Pour l'entériner, il conviendrait d'entreprendre une comparaison de la réécriture de Jean Mansel avec son modèle direct Jean Wauquelin mais aussi avec le texte latin de Jacques de Guise.

Exemple 4 :

L'exemple ci-dessous fait suite à l'extrait précédent. Nous souhaitons ici surtout attirer l'attention sur le fait que, contrairement aux dernières lignes du chapitre précédent où Jean Mansel se revendiquait explicitement de Sigebert de Gembloux, alors qu'il s'était distancié de sa source textuelle principale, dans cet exemple-ci, inversement, il suit la trame de Jean Wauquelin en dissimulant à présent la référence à Sigebert. Il ne va cependant pas jusqu'à taire l'existence d'un emprunt, mais signale une source vague (« comme nous l'avons trouvé es anciennes histoires »), qui n'est pas celle utilisée en réalité. C'est ce que nous avons conceptualisé dans le chapitre précédent sous la dénomination d'« emprunt dérobé »¹¹³¹.

Outre les procédés de réécriture ayant fait l'objet de précédentes observations et que nous n'épinglons plus ici, d'autres, moins fréquents, sont également exploités par Jean Mansel :

- des transformations quantitatives : la suppression des références à la troisième personne de l'*acteur* au profit de la première personne du pluriel ; la condensation de la double séquence temporelle en une seule (« et les deserterent par aulcune espasse de tamps miserablement et par aucuns tamps les submirent à leur seignourie » devient « et les deserterent par aucun tamps miserablement et les submirent à leur seigneurie ») ;
- des transformations formelles : la synonymie souple (« obtenir » en « recouvrer » ; « don » en « merite ») ; la paraphrase (« laquelle chose » devient « laquelle discension ») ;
- des transformations sémantiques : on relève à deux reprises le recours à un procédé relevant de l'explicitation ou de la clarification historique, qui pourrait être également assimilée à une paraphrase : la révolte contre « la chose du bien publique » se transforme désormais contre « les Rommains » ; dans l'hypotexte, on lit que « les Gots se mirent tellement sus contre ces Wandeles qu'ilz les escacherent hors des marces qui leur furent donnees, comme dit est », marches dont les limites sont aussitôt renseignées par Jean Mansel (« les Goths se

¹¹³⁰ À titre de comparaison, pour les *Histoires romaines*, Jean Mansel s'est exclusivement inspiré des *Décades* de Pierre Bersuire (XIV^e siècle), sans laisser d'indices d'une confrontation avec son modèle latin représenté par Tite-Live. Des erreurs de traduction ou d'interprétation effectuées par le traducteur Bersuire ont en effet été perpétuées par Mansel. Voir l'analyse effectuée par Géraldine VEYSSEYRE, « La *Fleur des histoires* de Jean Mansel, une réception de Tite-Live à travers la traduction de Pierre Bersuire », dans *Op. cit.*, en partic. p. 128-130.

¹¹³¹ Cf. chapitre 6, point 2.

mirent tellement sus contre les Wandeles qu'ilz les enchasserent hors des marches d'Espagne et de Gaulle »). Concernant ce dernier exemple, il n'est pas exclu que Jean Mansel ait été vérifier la source de son hypotexte en développant et clarifiant ce qui était ainsi dissimulé sous la formule « comme dit est ».

Du commencement des Wandeles dist l'acteur ; x^e capitule

[fol. 10 rb] [initiale] En aprez comme dist l'acteur, les **Wandeles**, les Gots et les Ostregots subjuguèrent par aucuns termes de tamps le païs de **Haynnau**, ou quel par aucune espasse d'ans ilz habiterent, pour la raison de la quelle chose comment et quant ce fut et leur commencement et fin il le dit acteur le voelt remontrer au plus brief que faire se polra.

Selonc l'istore de Sigibert, les **Wandeles** furent nez du païs de Sichie, lesquelz eurent grans [fol. 10 va] guerres aux Gots et en furent vaincus tant qu'il les convint yssir de leurs **terres** et envaïr aultres nations et terres ; lesquelles onques ne peurent obtenir.

[§] Derechief y ceulx demourans selonc le fleuve de Danubius par moult long tamps, le roy des Gots nommé **Giberith** les combati tellement qu'il les constraindi de fuir et passerent le fleuve. Si s'en vinrent devers le grant empereur **Constantin**, auquel ilz requièrent J lieu pour habiter. Si les envoya en Pannonie pour là faire leur **habitation**. En laquelle Pannonie ilz demourerent par le terme de LX ans paisiblement, dont il advint en l'an **XIII^e** du regne Archadius et Honorius que, par le incitement d'un appelé Stilicon, ilz commencerent une rebellion contre la chose du bien publique ; laquelle **rebellion** crut et monteplia tellement que eulx, adjoins as Alains, ilz s'espandirent par toutes les Gaulles tant superiøre comme inferiøre, et les deserterent par aucune espasse de tamps miserablement et par aucuns tamps les submirent à leur seigneurie.

Mais les **Gots** par tout alors les deboutoient pour ce qu'ilz estoient si trës [fol. 10 vb] malvés que riens ilz ne edifioient. Mais ne faisoient que courir et rober puis chà puis là en **destruisant et ravissant** par tout là où ilz pooient estre seigneur et maistre, et estoient maintenant en Espagne, maintenant en Gaulle que tout ilz depopuloient et gastoient, mais onques ne chà ne là ilz ne pooient avoir puissance sur les Gots. Et pour ce que en ces guerres des Gots et Wandeles, les Gots travailloient grandement les Ytaliens, l'empereur Honorius, par ung delibéré **conseil**, donna aux Gots par ferme confirmation, les Espaignes et les Gaulles, que ces Wandeles avoient tollut à l'empire de **Romme**. Pour le quel don, les Gots se mirent tellement sus contre ces Wandeles qu'ilz les escacherent hors des **marces qui leur**

Ou temps ensuivant, les **Wandeles**, les Goths et les Ostregoths subjuguèrent le païs de **Haynnau**, ouquel ilz habiterent une espasse de temps. [fol. 272 ra] Et pour ce nous mectrons icy, dont ilz vindrent premierement ainsi comme nous l'avons trouvé es anciennes histoires.

Les **Wandeles** furent natifz du païs de Sichie et eurent guerre contre les Goths, mais ilz en furent vaincus si qu'il les convint yssir de leurs **terres** et oncques puis ne les peurent recouvrer.

Eulx doncques demourans selonc le fleuve de la Dunoé, **Ghiberic**, le roy des Goths, les combaty tellement qu'il les constraignit de fuir et passerent le fleuve. Si s'en fuirent au grant empereur **Constantin**, auquel ilz requièrent ung lieu pour habiter. Et il les envoya en Pannonie pour faire illec leur **habitation**. Laquelle Pannonie ilz demourent par le terme de LX ans paisiblement, dont il advint en l'an **XIII^e** du regne de Archadius et des Honorins que, par l'incitement d'un appelé Stilicon, ilz commencerent une rebellion contre les Rommains. Laquelle **rebellion** crut et multiplia tellement que eulx, adjoins aux Alains, ilz s'espandirent par toutes les Gaulles tant superiøre que inferiøre, et les deserterent par aucun temps miserablement et les submirent à leur seigneurie.

Mais les **Goths** par tout où ilz les sçavoient les deboutoient pour ce qu'ilz estoient si trësmauvais que riens ilz ne edifioient. Mais ne faisoient que courre puis ça puis là en **destruisant et en ravissant** par tout là où ilz pooient estre seigneurs et maistres. Ilz estoient maintenant en Espagne, maintenant en Gaulle, là où ilz depopuloient et gastoient tout, mais ne ça ne là, ilz ne peurent oncques avoir puissance sur les Goths. Et pour ce, en ces guerres des Goths et des Wandelles, les Goths travaillerent grandement les Ytaliens. L'empereur Honorius, par deliberacion de **conseil**, donna aux Goths par ferme confirmacion les Espaignes et les Gaulles, que ces Wandeles avoient tolu à l'empire de **Romme**, pour merite duquel don les Goths se mirent tellement sus contre les Wandeles qu'ilz les enchasserent hors des

<u>furent donnees, comme dit est.</u> Mais comme ces Wandeles fussent J jour en grant doubte de mort pour les Gots, au mains en peril d'estre mis en leur subjection, une trèsgrant felicité leur sourvint car une dissention s'esmut entre II ducs rommains : l'un appelez Boniface et l'autre Aecius. Laquelle <u>chose</u> advint par une envie de regner, et tant que Boniface fu mis au desoubz et escachiés, si s'en [fol. 11 ra] affuy à tout ce qu'il avoit de gens bouter avec ces Wandeles qui estoient en grant dangier, dont ilz furent grandement reconfortez. [...]	marches d'Espagne et de Gaulle, mais comme une fois entre les aultres ces Wandeles feussent en grant doubte par les Goths et ainsi comme en peril d'estre mis en leur subjection [fol. 272 rb] une trèsgrant felicité leur survint, car une discencion s'esmut entre deux ducs rommains : l'un nommé Boniface et l'autre Arius. Laquelle <u>discencion</u> leur advint par une envie de regner, et tant que Boniface fut mis au dessoubz et enchassiez, et il s'en fuit à tout ce qu'il avoit de peuple bouter avec les Wandeles qui estoient en grant dangier, <u>comme dit est</u>, dont ilz furent grandement reconfortés, [...]

4.3. Rapport du compilateur à la source

Pour les sept premiers livres des *Chroniques de Hainaut* dont Jean Mansel s'inspire, le compilateur ne reprend de Jean Wauquelin que les chapitres portant à proprement parler sur l'histoire hennuyère ; ceux développant des considérations morales ou philosophiques sont d'emblée écartés.

Dans la réécriture de l'hypotexte, Jean Mansel a tendance à regrouper plusieurs chapitres de son modèle en un seul chapitre : en général quatre à cinq chapitres de Wauquelin rassemblés en un seul chez Mansel.

Par ailleurs, l'*ordinatio* des chapitres de la source n'est pas systématiquement suivie. Si l'on reprend les exemples 2 et 3, chez Jean Wauquelin, la narration relative aux Ostrogoths et Wisigoths arrive au tout début de son récit (fol. 9 ra et suiv.) et l'épisode du don de la forêt Charbonnière par Alexandre à Liriope est abordé bien après (fol. 149 va et suiv.), ordre que ne suit pas Jean Mansel, qui évoque le second épisode (fol. 251 rb et suiv.) une vingtaine de folios avant l'autre (fol. 270 vb et suiv.)¹¹³².

En revanche, la *dispositio* au sein d'un chapitre est en général scrupuleusement respectée par Jean Mansel. En cela, sa pratique est assez fidèle à ce qu'on observe chez d'autres compilateurs, notamment chez Bernard Gui et ses *Flores chronicorum*, le représentant même du genre des Fleurs des histoires :

Si tout bon compilateur se doit de reproduire fidèlement ses sources, puisqu'il en va de l'autorité même de son œuvre, la mise en ordre de la matière se traduit chez les historiens par un degré plus ou moins grand d'intervention personnelle sur les textes. Dans le travail de Bernard Gui, les remaniements sont quasiment constants, quelle que soit la technique de compilation selon laquelle il opère¹¹³³.

Enfin, ce cas d'étude illustre que Jean Mansel retravaille de façon substantielle les intitulés des chapitres de son modèle, en les développant de telle sorte que ses lecteurs aient accès directement aux différents éléments constitutifs du chapitre avant même de – ou sans devoir – l'appréhender

¹¹³² Rappelons qu'une histoire d'Alexandre précède les histoires de Hainaut, et qu'elle figure dans la cinquième section du livre 1 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires*.

¹¹³³ Anne-Marie LAMARRIGUE, *Bernard Gui (1261-1331). Un historien et sa méthode*, *Op. cit.*, p. 200.

intégralement¹¹³⁴. En cela, son geste compilatoire dépasse le niveau du texte et embrasse même le paratexte.

4.4. Fonction de la source au sein de la compilation

Les histoires hennuyères sont insérées, rappelons-le, à la fin du livre 1 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires*, immédiatement après l'histoire d'Alexandre. Comme le rappelle Jean Mansel dans l'introduction de cette partie, il souhaite faire connaître à ses lecteurs « comment les nobles princes et seigneurs dudit païs de Haynau sont extrais et descendus du noble sang des Troiens et mesmes de madame sainte Wandrud qui fu princesse et duchesse de Loherraine. » (Bruxelles, KBR, 9231, fol. 307 ra-b). Ce duché de Lorraine s'étendait jusqu'au Rhin et à la Meuse et jouxtait plusieurs territoires bourguignons tels que le Hainaut, le Brabant, Namur, Liège, etc., dont le duc de Bourgogne était à la tête. Le Hainaut (avec la Hollande, la Zélande et la Frise) constituait à ce titre un comté récemment acquis, grâce à l'abandon des droits souverains de la cousine du duc, Jacqueline de Bavière, en 1433.

Comme nous avons eu l'occasion de l'évoquer¹¹³⁵, la commande d'une histoire régionale du Hainaut passée auprès de Jean Wauquelin par Philippe le Bon fait partie d'un vaste mouvement de production de chroniques locales en langue vernaculaire à la cour de Bourgogne¹¹³⁶. Elle constituait pour le duc une manière de fonder historiquement et légitimement ses nouvelles acquisitions territoriales en faisant l'histoire des terres que ses ancêtres avaient rassemblées au cours de leurs principats successifs.

La production d'une réécriture abrégée de ce texte, insérée dans une compilation historique allant de la création du monde jusqu'au règne de Charles VI de France, contribue à soutenir les ambitions littéraires et politiques de Philippe le Bon, en établissant un lien de filiation directe, illustre voire mythique entre le duc et ses ascendants, représentés par les Troyens et sainte Waudru¹¹³⁷. Cette revendication des origines troyennes est particulièrement constitutive des discours et des récits produits à la cour de Bourgogne¹¹³⁸. Celle-ci est destinée à créer un imaginaire

¹¹³⁴ Nous reviendrons, dans le chapitre suivant, sur les modalités de lecture auxquelles prédipose la compilation historique médiévale tardive.

¹¹³⁵ Cf. chapitre 3, point 1.2. de notre thèse.

¹¹³⁶ À titre non exhaustif, citons la *Chronique de Hollande, de Zélande et de Frise* ; la *Chronique officielle de la Flandre et de la maison de Bourgogne* ; la *Chronique des ducs de Lotharingie et de Brabant* par Jean Wauquelin. Voir George DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.* ; Graeme SMALL, « Les Chroniques de Hainaut et les projets d'historiographie régionale en langue française à la cour de Bourgogne », dans *Op. cit.*

¹¹³⁷ De même, Jean Wauquelin établit une relation de filiation entre le héros macédonien Alexandre et le duc Philippe le Bon, là où le *Roman d'Alexandre* en alexandrins du XII^e siècle donnait à voir un idéal sociopolitique détaché de toute temporalité et de tout espace. Voir Jean Wauquelin, *Les faits et les conquêtes d'Alexandre le Grand*, éd. Sandrine Hériché-Pradeau, *Op. cit.*, p. XXXI-XXXII ; ainsi que Sandrine HÉRICHÉ-PRADEAU *Alexandre le Bourguignon : étude du roman Les faits et les conquêtes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin*, *Op. cit.*

¹¹³⁸ Voir à cet égard l'article que nous avons consacré à la formation et la cristallisation des discours et des imaginaires autour de l'ordre de la Toison d'or : Anh Thy NGUYEN, « Une mythisation littéraire de l'ordre de la Toison d'or ? Une étude dans quelques chroniques et mémoires bourguignons du XV^e siècle », dans *Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes*, n°59 : *Rencontres de Vienne (24-27 septembre 2019)* ; « *Autour de la Toison d'or. Ordres de chevalerie et confréries*

relatif à une lignée prestigieuse depuis les Troyens jusqu'au duc de Bourgogne, mais aussi à légitimer les prétentions dynastiques de ce dernier face à l'empereur germanique¹¹³⁹.

Si les ducs de Bourgogne descendaient naturellement des Troyens par leur filiation dynastique avec la maison des rois de France, ils ne l'étaient que par l'intermédiaire de la lignée française. Les rois de France, eux, se réclamaient de cette origine troyenne depuis les débuts de la constitution du royaume¹¹⁴⁰.

Le projet historiographique des *Chroniques de Hainaut* ou d'autres textes produits en milieu bourguignon (citons également à ce titre le *Recueil des histoires de Troyes* de Raoules Lefèvre), situant le duc de Bourgogne au bout de la descendance prestigieuse troyenne, participe à la création d'une deuxième généalogie troyenne¹¹⁴¹. Cette dernière est désormais directe puisqu'elle ne doit plus passer par la dynastie française. En outre, cette deuxième généalogie se pose à la fois comme émule et concurrente à la maison française, en ce que les ducs de Bourgogne se réclament à présent d'un rang égal à celui des rois de France.

nobles aux XIV^e-XV^e siècles », 2019, p. 151-169. Concernant, de façon plus large, la revendication du mythe troyen pour expliquer l'origine d'un peuple (notamment des Franks) ainsi que de l'emploi de la matière troyenne comme ciment nécessaire à toute histoire « nationale », voir Colette BEAUNE, « L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge », dans *Lectures médiévales de Virgile. Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (Rome, 25-28 octobre 1982)*, Rome, École française de Rome, 1985 (École française de Rome, 80), p. 331-355 ; Laurence MATHEY-MAILLE, « Mythe troyen et histoire romaine : de Geoffroy de Monmouth au *Brut de Wace* », dans Emmanuelle BAUMGARTNER et Laurence HARF-LANCNER (éd.), *Entre fiction et histoire. Troie et Rome au Moyen Âge*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1997, p. 113-123.

¹¹³⁹ Dans une perspective similaire, dans le second livre des *Faits et conquêtes d'Alexandre*, Wauquelin insère un extrait de sa propre traduction des *Annales Hannoniae* de Jacques de Guise afin de créer une filiation entre Philippe le Bon et Alexandre : « En rapportant, même brièvement, les circonstances de la conquête par le héros macédonien de la contrée "de laquelle ou des parties adjacentes est natif [sondit] tresredoubté seigneur", il présente clairement Alexandre comme le lointain ancêtre de la dynastie bourguignonne. Cette légende généalogique permet au duc de Bourgogne de justifier la demande d'investiture de ses fiefs impériaux, [...], en vue de recréer l'ancienne Lotharingie. » (*Les faits et les conquêtes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin*, éd. Sandrine Hériché-Pradeau, p. XXXI-XXXII).

¹¹⁴⁰ Bernard GUENÉE, « Histoire d'un succès », dans François AVRIL, Marie-Thérèse GOUSSET et Bernard GUENÉE (éd.), *Les Grandes Chroniques de France. Reproduction intégrale en fac-similé des miniatures de Fouquet. Manuscrit français 6465 de la Bibliothèque nationale*, [Paris], P. Lebaud, 1987, p. 81-138, p. 110-111.

¹¹⁴¹ Sur ce thème, voir Christiane KLAPISCH-ZUBER, *L'ombre des ancêtres. Essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris, Fayard, 2000, chapitres 8 et 9.

5. Étude de cas 5 – L’histoire des rois de France

À la fin du Moyen Âge, bon nombre de textes reprennent la matière des *Grandes Chroniques de France*¹¹⁴², sous forme soit de réécritures plutôt discrètes, soit de réélaborations complètes. La multiplication de ces entreprises historiographiques rend complexe l’identification des filiations entre les textes mettant en œuvre le récit de l’histoire des rois de France. Cette complexité est d’autant plus accentuée que la production et l’offre du savoir historique deviennent à la fois plus accessibles et plus abondantes à la fin du Moyen Âge.

Dans la littérature, nombreux sont les témoignages alléguant que l’hypotexte de la matière de l’histoire des rois de France contenue dans la *Fleur des histoires* est à observer dans les *Grandes Chroniques de France*. Nous reproduisons quelques-uns d’entre eux en guise d’exemples¹¹⁴³ :

[...] pour l’histoire profane, dès le règne de Valentinien, [Jean Mansel] a recours aux *Grandes Chroniques de France*, qu’il recopie fidèlement, tout en s’écartant parfois délibérément du texte¹¹⁴⁴ ;

Elle [la *Fleur des histoires*] [...] puise son information dans la Bible, bien sûr, mais aussi dans les *Dialogues* de saint Grégoire, les *Faits des Romains*, la traduction de Tite-Live par Pierre Bersuire, la traduction par Jean Corbechon du *De propetatiibus rerum* (livre XV), les *Grandes Chroniques de France*¹¹⁴⁵.

Toutefois, bien que la matière de l’histoire des rois de France développée par Jean Mansel (au sein du livre 3 de la rédaction brève et du livre 4 de la rédaction longue) recoupe assurément celle des *Grandes Chroniques de France*, leur filiation n’a pas été philologiquement démontrée. Nous nous proposons donc d’entreprendre l’identification des sources utilisées par Jean Mansel pour élaborer son histoire des rois de France, en partant du matériau – foisonnant – du livre 3 de la rédaction brève de la *Fleur des histoires*¹¹⁴⁶.

La rédaction longue, quant à elle, constitue une amplification et une extension de la rédaction brève, en ce qui concerne principalement les chapitres qui sont contemporains du règne de Charles VI. Les sources de ces derniers chapitres dépassent le cadre des *Grandes Chroniques de France*. Notre démarche sera donc uniquement focalisée sur le(s) hypotexte(s) de l’histoire des rois de France contenue dans la rédaction brève, et en particulier sur une séquence homogène du texte, située à la

¹¹⁴² À titre d’exemples, le traité *À toute la chevalerie* de Jean de Montreuil, l’*Abregé des croniques de France* de Noël de Fribois, les *Annales* de Nicole Gilles, le *Compendium de origine et gestis Francorum* de Robert Gaguin.

¹¹⁴³ D’autres attestations, que nous ne reproduisons pas, peuvent être trouvées chez : Nathalie BOREL, *La version en trois livres de la "Fleur des histoires" de Jean Mansel*, *Op. cit.*, t. III, 518-519 ; Maureen BOULTON, « Mansel, Jean », dans Graeme DUNPHY (éd.), *Encyclopedia of the medieval chronicle*, vol. 2, Leiden, Brill, 2010, p. 1067 ; Marie-Dominique VALLETTE, « Une chronique de la seconde moitié du XV^e siècle : la *Chronique de France jusqu’en 1380*. Édition partielle : époques mérovingienne et carolingienne », dans *Positions des thèses de l’École des chartes*, Paris, École nationale des chartes, 1985, p. 161-166.

¹¹⁴⁴ Guy DE POERCK et Gillette TYL-LABORY, « Jean Mansel », dans *Op. cit.*, p. 815.

¹¹⁴⁵ Florence BOUCHET, *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 147.

¹¹⁴⁶ Ces enquêtes ont été conjointement menées avec Antoine Brix, coutumier du corpus des *Grandes Chroniques de France* pour en avoir fait l’objet de ses recherches doctorales. La substance de nos travaux, auxquels ces pages doivent beaucoup, a fait l’objet d’un article en voie de parution : Antoine BRIX et Anh Thy NGUYEN, « L’histoire des rois de France dans la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Archéologie d’une compilation bourguignonne du XV^e siècle », dans *Studi francesi*, 16 p. [article accepté].

fin du livre 3, et s'étendant depuis l'avènement de Charlemagne jusqu'à celui de Charles VI¹¹⁴⁷. Cette séquence s'ouvre sur les mots suivants :

Après le roy Pepin regna son filz Charle le Grant, qui fu roy et empereur, et tant puissant, vaillant et renommé que, par ses fais qui tant sont dignes de memoire et de loenge, il fu apellé Grant, et si est saint canonisé en sainte Eglise¹¹⁴⁸.

Elle se termine peu après l'avènement de Charles VI :

Maint mal advindrent au temps de ce noble roy Charles VI^e : mainte hayne et mainte envie des princes l'un contre l'autre ; par quoy le royaume a esté adest en division. Et à l'occasion de la division d'iceulz princes, les anciens ennemis du royaume y sont entrez à puissance, y ont maintenu longtamps mortelle guerre, maintes villes et chasteaulz destruis, païs exilliez, eglises arses et destruites, et tant d'autres malefices que c'est horreur du recorder, et encore est la chose en doubte. Dieu, par sa grace, y veuille mettre paix et union, à la loenge de lui, au salut des ames et au prouffit commun de tout le royaume de France. Amen¹¹⁴⁹.

Le choix d'isoler l'histoire de France de Charlemagne à Charles VI telle qu'elle apparaît à l'intérieur de la compilation de Jean Mansel pourrait de prime abord sembler arbitraire. Néanmoins, elle se justifie à plusieurs égards, notamment textuellement et matériellement.

D'un point de vue narratif, jusqu'à l'avènement de Charlemagne, Jean Mansel ne relate qu'épisodiquement l'histoire de France ; il interrompt en effet sa narration par l'insertion d'épisodes relatifs à l'histoire romaine. Cependant, il inaugure un traitement différent de la matière avec l'histoire de Charlemagne, en relatant désormais de façon continue et exclusive l'histoire des rois de France jusqu'au couronnement de Charles VI.

D'un point de vue matériel, les témoins conservant la fin du livre 3 introduisent cette séquence textuelle par des caractéristiques codicologiques et artistiques particulières, de sorte à mettre en exergue l'ouverture vers une nouvelle division du texte. Ainsi, un frontispice enluminé ou une miniature de la largeur d'une colonne marque le début de l'histoire de Charlemagne dans quatre manuscrits (Bruxelles, KBR, 9232 ; København, KB, Thott 568 ; Paris, BMaz., 1560 ; un manuscrit en mains privées¹¹⁵⁰), quand la table des matières d'un cinquième illustre, avec l'avènement de Charlemagne, le début d'une nouvelle section par l'insertion d'une initiale de grande dimension, dénotant ainsi un niveau de subdivision supérieur à celui du simple chapitre représenté, lui, par une petite initiale (Paris, BnF, fr. 299). Les particularités matérielles des différents manuscrits militent ainsi en faveur d'un découpage autonome de l'histoire des rois de France depuis Charlemagne jusqu'à Charles VI.

¹¹⁴⁷ Cette séquence Charlemagne-Charles VI n'a en réalité pas fait l'objet de modifications majeures de la part de Jean Mansel dans son livre 4 de la rédaction longue.

¹¹⁴⁸ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 337 ra-va.

¹¹⁴⁹ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 431 rb

¹¹⁵⁰ Ce ms. n'a pas pu être consulté. Il s'agit du troisième et dernier volume de l'exemplaire de Wien, Schottenstift, 167-168, qui a été vendu par Sotheby's à Londres, le 6 juillet 2006 (lot 63). La notice du catalogue (*Sotheby's. Western Manuscripts and Miniatures, London 6 July 2006*, p. 70-77) indique que le règne de Charlemagne constitue bel et bien une nouvelle section qu'inaugure une miniature de la largeur d'une colonne (102 x 89 mm) illustrant Charlemagne en bataille (fol. 510 r) ainsi que d'une grande initiale ornée.

Enfin, un troisième et dernier argument, à la fois textuel et codicologique, réside dans le statut particulier du ms. Valenciennes, BM, 636. Bien qu'il ait été jusqu'à présent considéré comme un témoin du corpus des *Grandes Chroniques de France*, ce volume de la deuxième moitié du XV^e siècle contient l'histoire des rois de France depuis Charlemagne jusqu'à Charles VI, telle qu'elle est attestée dans la rédaction brève de *Fleur des histoires*. Le manuscrit de Valenciennes illustre ainsi une circulation autonome ainsi qu'une réception spécifique de cette séquence¹¹⁵¹.

Le découpage de cette séquence historiographique ayant été fondé sur plusieurs arguments relatifs à l'étude du texte et de ses manuscrits, nous allons à présent chercher à identifier à quelle(s) source(s) Jean Mansel a puisé pour constituer la matière et le cadre de son histoire des rois de France¹¹⁵², en particulier pour la séquence Charlemagne-Charles VI.

5.1. Identification de la source principale

Étant donné la cohérence narrative ainsi que l'homogénéité stylistique caractérisant la séquence historiographique Charlemagne-Charles VI au livre 3 de la rédaction brève de la *Fleur des histoires*, l'hypothèse la plus vraisemblable est d'envisager que Jean Mansel ait recouru à une source principale, auprès de laquelle il a puisé à la fois la trame chronologique et la matière historique. En l'état de la documentation, comme signalé à l'entame de cette étude de cas, ce sont les *Grandes Chroniques de France* qui ont été unanimement désignées par la critique comme la source de l'histoire de France dans la *Fleur des histoires*.

Or une investigation rapide sur les premiers mots de l'histoire de Charlemagne dans la *Fleur des histoires* révèle qu'ils ne sont pas ceux des *Grandes Chroniques de France*¹¹⁵³ :

Après le roy Pepin regna son filz Charle le Grant, qui fu roy et empereur, et tant puissant, vaillant et renommé que, par ses fais qui tant sont dignes de memoire et de loenge, il fu apellé Grant, et si est saint canonisié en sainte Eglise. Deux filz demourerent du roy Pepin et de Berte, qui eut esté fille d'empereur, dont l'ainsné avoit nom Charles, et l'autre Charlemaigne. Charles, l'ainsné, fu couronné en la cité de Noion, et Charlemaigne en la cité de Soissons. Le roialme departirent, et regna chascun en sa partie. Charlemaigne, le mainsné, quant il eut regné ung peu de tamps, trespasa et fu mis en sepulture en l'eglise Saint Denis en France. Charles le Grant, son frere, escheï tout le roialme¹¹⁵⁴.

¹¹⁵¹ Une étude de ce ms. a été menée de concert avec Antoine Brix : « Le manuscrit Valenciennes, Bibliothèque municipale, 636. Un cas de la réception de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel », dans *Op. cit.* Des considérations autour de l'autonomisation de cette séquence peuvent aussi être trouvées au point 4 du chapitre 9 relatif à la fortune littéraire d'une compilation historique.

¹¹⁵² Dans cette partie de sa compilation, Jean Mansel se réfère à une source principale, qui sera examinée dans les pages qui suivent. Toutefois, il la complète de temps à autre par des sources secondaires, pour lesquelles une étude aussi fouillée que pour la source principale n'a pu être menée car l'identification de ces passages, souvent ponctuels et peu étendus textuellement, présente un caractère aléatoire, plus qu'elle ne répond à une démarche systématique.

¹¹⁵³ Il n'y a pas lieu ici d'épingler un passage précis puisque les débuts de la narration des *Grandes Chroniques de France* ne présentent pas de ressemblance relative à la lettre du texte permettant de les confronter avec les premières lignes du récit fourni par Jean Mansel. Voir *Les Grandes Chroniques de France*, éd. Jules Viard, *Op. cit.*, t. III, vol. 10, p. 3 et suiv.

¹¹⁵⁴ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 337 ra-va.

Si l'on poursuit les investigations à d'autres endroits du texte, indépendamment de la ressemblance de matière qui coule plutôt de source – si l'on ose dire –, le parallélisme stylistique et formel entre les deux ouvrages est loin d'être évident.

En réalité, le récit que nous livre Jean Mansel entretient des liens de proximité – en substance et en forme – non pas avec les *Grandes Chroniques de France*, mais avec l'une de ses réécritures ultérieures, traitant de l'histoire des rois de France depuis les origines troyennes jusqu'au règne de Charles VI (bornes qui sont également celles de la *Fleur des histoires*).

Cet ouvrage, conservé dans cinq manuscrits¹¹⁵⁵, est composé entre les XIV^e et XV^e siècles, et a été récemment désigné par le titre conventionnel d'*Abrégé Paulin Paris* (du nom de celui qui a mis en évidence la spécificité de ce texte)¹¹⁵⁶.

L'*Abrégé* ne reprend pas uniquement la matière de l'histoire des rois de France, telle qu'elle est attestée dans son hypotexte représenté par les *Grandes Chroniques de France* ; il insère également de longs épisodes empruntés à la *Chronique française* de Guillaume de Nangis ou aux *Récits d'un ménestrel de Reims* (en particulier pour l'histoire de Philippe Auguste, de Louis VIII et de Louis IX). C'est ainsi qu'après avoir emprunté le récit de la naissance du futur Louis VIII aux *Grandes Chroniques*, l'*Abrégé* traite de la succession des rois dans les États latins d'Orient (voir exemple ci-dessous), passages pourtant absents dans les *Grandes Chroniques*.

La présence de ces épisodes dans l'*Abrégé Paulin Paris* et non dans les *Grandes Chroniques*, qui figurent aux endroits correspondants au sein de la *Fleur des histoires*, prouve que ce n'est donc pas l'immense entreprise historiographique des moines de l'abbaye de Saint-Denis, prolongée par Pierre d'Orgemont, mais bien l'une de ses réécritures dérivées et abrégées, qui a servi d'hypotexte à Jean Mansel.

<i>Abrégé Paulin Paris</i> (Toulouse, BM, 513)	<i>Fleur des histoires</i> (Bruxelles, KBR, 9232)
[fol. 263 rb-vb] Ou v ^e jour de septembre en cel an fu né messire Loÿs, filz du roy de France en la cité de Paris, en l'onziesme heure du jour. Pour sa nativité, fu la cité monlt [<i>sic</i>] raemplie de joye et de liesse, car les bourgeois ne cesserent de VII jours et de VII nuis de faire festes et karoles à grans torches et à grant luminaire et rendoient graces à Nostre Seigneur. Par toutes les provinces du royanme furent envoiez messages pour denoncier par les citez et villes la nativité de leur novel seigneur. Tous en furent joieux et rendirent graces à Dieu qui leur avoit donné hoir de la lignee des roys de France.	[fol. 377 ra] En l'an mil C III ^{xx} VIJ, fu nez Loeÿs, filz du roy Philippe et de la royne Ysabel, dont grant joye fu en France, et grans graces rendues à Dieu. Ce fu celui en quoy fu recouvree la lignee du grant roy Charles.

¹¹⁵⁵ Les cinq mss de l'*Abrégé Paulin Paris* sont : (1) Toulouse, BM, 513 – Paris, BnF, NAF 21876 ; (2) Paris, BnF, fr. 2605 ; (3) Paris, BnF, Smith-Lesouëf 74 ; (4) Châteauroux, BM, 5 ; (5) Paris, BnF, fr. 2609. Nous citons dans ce travail le premier exemplaire mentionné, dont le texte est le plus ancien.

¹¹⁵⁶ Voir le signalement qu'en a fourni Antoine Brix : « Une réécriture méconnue des *Grandes Chroniques de France*. Signalement, tradition manuscrite, sources », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 171, n° 2, 2013 [2017], p. 383-406.

[...] ¹¹⁵⁷

Le XVII^e: comment le royaume de Jherusalem escheï à messire Guy de Lisignen dont les barons orent envie.

En ce temps trespasa le roy **Emaurry** de Jherusalem sens hoir de son corps, et escheï le royanme à une seue suer qui estoit en la terre de Jherusalem et estoit mariee à messire **Guy de Lisignen** qui estoit preudomme, mais il n'estoit pas de si haut parage comme il apartenoit à roy. Cilz Guys dont je parle fu roy de par sa femme, à qui le royanme estoit escheüs et regna une piece comme preudoms qu'il estoit et la royne preudefemme.

Avint que li baron de la terre de Surie, c'est assavoir le marquis de Monferrat, le conte de **Tripe**, le sire de Baruch et le sire de Giette orent envie sur le roy Guy et au patriarche de Jherusalem parlerent et lui distrent que folie seroit qui le roiaume lesseroit au roy Guy, car il n'estoit mie, ce disoient, dignes d'estre roy, pour ce le faisoient que chascun d'eulz vouloit estre roy de Jherusalem. Le patriarche s'i assenti et vint à la royne et lui dist : « Dame, il vous couvient lessier vostre seigneur, car il n'est mie assez sages homs à tenir et gouverner le royanme de Jherusalem ».

Comment la terre sainte fu perdue, comment Salhadin la conquist, et comment le roy Philippe ala oultre mer.

En ce tamps, moru le roy **Amaurri** de Jherusalem sans hoir de son corps, et escheï le royaume à une sienne suer, qui avoit à mari **Guy de Lesignein**.

Mais il n'estoit mie de si hault lignage, comme à roy appartenoit, jassoit ce qu'il fust preudomme. Le conte de **Triple**, le sire de Baruc, le sire de Gaiecte et autres princes de Surie firent dire à la royne qu'il convenoit qu'elle preist ung plus grant seigneur.

Dans un autre passage portant sur le récit du faux comte Baudouin de Flandre, l'utilisation qu'en fait l'*Abrégé Paulin Paris* se répercute sur la *Fleur des histoires*. Au moment de la convocation du faux Baudouin par Louis VIII à Péronne, au cours de laquelle le faussaire sera en fin de compte démasqué, alors que le texte des *Grandes Chroniques de France* souligne que la question portait sur le lieu de l'hommage rendu par Baudouin à Philippe Auguste¹¹⁵⁸, la *Fleur des histoires*, suivant le récit de l'*Abrégé Paulin Paris*, attribue la chute de Baudouin à son incapacité à préciser le lieu de son mariage (voir l'exemple 1 reproduit *infra*).

Ainsi, contrairement à l'opinion couramment répandue dans les travaux, bien que Jean Mansel ait effectivement puisé auprès de la matière historiographique produite par l'abbaye de Saint-Denis, il n'a pas eu recours directement aux *Grandes Chroniques de France*. Il accède à ce matériau, en particulier pour la séquence Charlemagne-Charles VI, au travers de l'une de ses réécritures abrégées plus tardives, à savoir l'*Abrégé Paulin Paris*, ou via l'un de ses hypertextes (*cf. infra*).

¹¹⁵⁷ L'*Abrégé Paulin Paris* consacre ici un paragraphe à la rapide succession des papes Urbain III, Grégoire VIII et Clément III, réécriture du paragraphe correspondant dans les *Grandes Chroniques de France* (éd. Jules Viard, *Op. cit.*, t. VI, p. 167).

¹¹⁵⁸ « Le roy li [le faux comte Baudouin] demande de moult de choses, et especiaument où il avoit fait homage au roy Phelippe, son pere, de la contee de Flandres, et où il l'avoit fait chevalier. Quand cil aperçut les demandes le roy, si se doubta forment et prist à querre aloignes de respondre aussi comme par orgueil » (*Les Grandes Chroniques de France*, éd. Jules Viard, *Op. cit.*, t. VII, p. 18).

5.2. Examen de la réécriture

Exemple 1 :

Des transformations quantitatives de réduction ainsi que des transformations formelles sont à observer dans la réécriture de l'hypotexte par Jean Mansel. Le compilateur offre ainsi une synthèse diminuée de la source : il ne reprend pas les titres de noblesse du comte Baudouin, ampute le discours du roi Louis VIII demandant de connaître la vérité à propos de Baudouin, privilégie l'accès direct aux faits plutôt qu'une narration autour de ces derniers. L'hypotexte est ainsi proportionnellement réduit de moitié.

Aussi, il effectue une transmodalisation intramodale, en transformant de nombreux discours directs figurant dans l'hypotexte en discours indirects.

<i>Abrégé Paulin Paris</i> (Paris, BnF, NAF 21876) ¹¹⁵⁹	<i>Fleur des histoires</i> (Bruxelles, KBR, 9232)
[fol. 4 vb-5 rb] Le roy issy hors de sa chambre et lui vint à l'encontre et <u>lui dist</u> : « Sire bien soiés vous venus se vous estes mes oncles Baudouins , qui devez estre cuens et empereur de Constantinoble, et cuens de Flandres et de Henaut ». « Biaux niepz, dist il, vous aiez bonne aventure de Dieu et de sa douce mere, voirement suis je ce et tout ce devroie je estre s'on me faisoit droit, més ma fille m'en veult deshriter ne ne me veult cognoistre à pere. Si vous prie, biau niepz, que vous m'aidiez à garder mon droit. ». — « Certes, dist le roy, pour autre chose ne sui je cy venu, mais il convient par raison savoir la verité de vous, car il a bien si comme j'ay entendu L ans et plus que li cuens Baudouyns, mes oncles, ala en Constantinoble et fu pris et po y a de ceux demorez qui à ce jour y estoient. ». Le viellart dist qu'il estoit bien de ce consentant. Le roy dist qu'il disoit bien. Frere Guerin, l'evesque de Senlis, araisonna adonques le viellart et lui demenda en quele ville il espousa sa femme. Quant ce lui fu demendé, il pensa qu'il diroit car de ce n'avoit pas esté doctiné. Si ne sceut que respondre et dist qu'il vouloit aler dormir et pensa en son cuer qu'il le demenderoit à ceux qui le lui enseigneroient. Mais ainsi n'ala il pas. On le fist couchier en une chambre tout seul et bien garder les huis que nul n'y entrast. Et quant vint à relevee, on lui demenda s'il vouloit respondre de ce que on lui avoit demendé. Et il dist qu'il s'en vouloit aler et le roy lui octroia bonnement. Atant se parti du roy et s'en ala à Valenciennes , dont il estoit venu, en la baie Saint Jehan.	[fol. 387 va] Le roy issi hors de sa chambre quant il sceut sa venue et vint à l'encontre et <u>lui dist qu'il</u> fust le bien venu s'il estoit le conte Bauduyn son oncle qui estoit empereur de Constantinoble. « Certes, dist le viellart, qui estoit introduit, ce sui je voirement, mais ma fille ne me veult deshriter et ne me veult congnoistre. Mon chier seigneur, mettés y remede. ».
	On demanda au viellart où il espousa sa femme et plusieurs aultres demandes lui furent faites, ausquelles il ne sceut que respondre et dist au roy qu'il s'en voloit aler.
	Le roy lui donna congié. Le viellart vint à Valenciennes et s'embla par nuyt, et vint à Ray en Bourgoingne dont il estoit né.

¹¹⁵⁹ Suite du ms. toulousain cité.

Exemple 2 :

L'épisode transcrit ci-dessous, tiré de l'histoire de Louis IX, porte sur les troubles que firent naître les pastoureaux dans le royaume de France en 1251. Alors que le modèle s'attache à rendre compte de la polémique universitaire suscitée par les ouvrages de Guillaume de Saint-Amour et de leur interdiction ultérieure, Jean Mansel ampute complètement ce récit dans sa *Fleur des histoires*, considérant sans doute que cette vieille querelle de théologiens n'avait pas sa place dans sa compilation d'histoire universelle. Le compilateur se contente d'un énoncé concis, dénué de toute explication liée au contexte, pour se concentrer uniquement sur l'action des habitants de Bourges et des pastoureaux :

<i>Abrégé Paulin Paris</i> (Paris, BnF, NAF 21876)	<i>Fleur des histoires</i> (Bruxelles, KBR, 9232)
[fol. 35 vb-36 ra] Le bailli de Bourges envoya messages hastivement, jour et nuit, à Marceille, et porterent lettres au viguier, es queles toute la mauvaitié du maistre de Hongrie estoit contenue. Si furent tantost pris et pendus à unes hautes fourches. Et les pastouriaux qui aloient après lui s'en retornerent povres et mandiens. <u>En celle annee avindrent moult de diverses aventures en plusieurs contrees. Il advint en cel an que maistre Guillaume de Lorris avoit fait un livre qui estoit intitulé <i>Cy commence le livre des perilz du monde</i> qui parloit des religieux et especiaument contre les freres meneurs et prescheurs. Tant disputerent et arguerent ensemble qu'il convint que le descort venist à la court de Romme. Quant le pape ot oï l'entencion de maistre Guillaume et l'entencion de l'autre partie, si donna la court sentence contre le livre maistre Guillaume et fu condempné.</u>	[fol. 393 ra] Le prevost et les gens de Bourges alerent contre eulz et tuerent le maistre et plusieurs des pastoureaux , et les autres s'en fuirent. /

Exemple 3 :

Dans des épisodes pris ailleurs, Jean Mansel opère une concentration de l'énoncé global de son modèle, en privilégiant le fait principal à relater par rapport aux circonstances qui l'entourent, pratique par ailleurs déjà observée à l'égard d'autres hypotextes.

Comme dans l'exemple précédent, il n'hésite pas ici à effectuer une suppression complète du chapitre suivant figurant dans sa source. Le compilateur estimait sans doute que l'arrestation des habitants de Châtenay, accusés de s'être soustraits au paiement d'un impôt dû aux chanoines de Notre-Dame de Paris en 1252, et la libération des paysans grâce à l'intervention de la reine Blanche de Castille¹¹⁶⁰, ne concernaient pas directement les intérêts de son lecteur :

¹¹⁶⁰ Sur cet épisode, sa réalité et son traitement historiographique, voir l'article de Marc BLOCH, *Blanche de Castille et les serfs du chapitre de Paris*, dans *Mélanges historiques*, Paris, CNRS, 2011 [réédition], p. 462-490.

<i>Abrégé Paulin Paris</i> (Paris, BnF, NAF 21876)	<i>Fleur des histoires</i> (Bruxelles, KBR, 9232)
[fol. 38 ra-38 vb] <i>Comment le conte d'Anjou conquist la conté et païs de Henaut</i> Or revenons à notre matiere et dirons du conte qui assembla un grant ost et s'en ala à Ripemonde, mais ainçois qu'il y fust, Jehan d'Avenes s'en estoit alez en Alemaigne au roy son serourge et lui requist aide, et le roy respondi que contre sa mere il ne lui aideroit pas et convint que le chastel fust rendus au conte d'Anjou, et li cuens y lessa bonne garnison, et s'en vindrent à Valenciennes entre lui et la contesse. [...] Tuteffoiz firent il feauté au conte, voulsissent ou non, et fu saisis de Valenciennes et de la forteresse et manda à ceux de Mons en Henaut qu'il lui venissent faire feauté par lettres de la contesse et par les siennes et ceux de Mons lui manderent qu'il ne feroient riens pour lui ne pour la contesse. Et landemain le conte fist mover son ost et fist asseoir Mons et ceux dedens estoient moult bien hourdez et le priserent pou. Et li cuens fist gecter pierres et mangonniaux nuit et jour et tant les destraigny qu'il rendirent la ville par force, et fist tant qu'il fu saisis de la conté de Henaut, excepté de la ville où la femme Jehan d'Avenes gisoit d'enfant et du chastel de messire Sohier d'Anguien qui ne lui volt obeïr. Quant le conte d'Anjou ot ainsi conquis et saisy Henaut et y lessié chevetain pour garder la terre, il s'en retorna en France à trèsgrant joye. <i>Comment la royne trespasa et d'un present que fist l'abbé de Saint Denis</i> L'an de grace mil CC LII, la royne Blanche estoit à Meleun sur Seine. [...] Quant elle fut trespassee, les nobles hommes du païs la porterent parmy Paris [...]. De sa mort fu moult troublé le menu peuple de France car elle ne souffroit mie qu'il fust defoulé par les riches. Moult bien gardoit justice. <u>Il avint que les chanoines de Notre Dame de Paris pristrent tous les hommes à Chastenay et d'autres villes voisines qui estoient tenant de leur eglise, et les mistrent en prison fermee en la maison de leur chapistre et les lessierent illec sens baillier leur soustenance, tant leur firent souffrir de mal qu'il estoient ainsi comme au morir. Quant la royne le sceut, elle leur pria moult doucement qu'il les delivrassent par pleiges et que elle enquerroit comment la besoigne aloit et qu'elle seroit par elle adrecee. Les chanoines responderent que à elle n'appartenoit point de cognoistre de leurs sers ne de leurs vilanis, les quelz il povoient pendre ou occire ou faire tele justice comme il vouldroient pour tant que plainte en</u>	[fol. 393 ra-b] Et Jehan d'Avesnes tolli à sa mere Ripemonde, et elle se retraï aux contes de Poitiers et d'Angou, et leur promist la conté de Haynau, mais qu'ilz lui aidassent contre son filz. Les contes grans osts assemblerent, et vindrent en Haynau. Valenciennes et Mons prinrent, et de tout Haynau fu fait seigneur le conte d'Angou, excepté que le sire d'Enguien ne lui volt onques faire hommage. L'an MII^e LII, le roy saint Loeys estant encore oultre mer, la bonne royne Blanche sa mere trespasa à Paris et fu mise honnourablement en l'eglise de Maubuisson lez Pontoise, qu'elle avoit fondee. Moult fu celle royne plainte et regretee, car moult estoit dame de bonnes meurs et qui moult amoit le peuple et le peuple luy.

fu faite à la royne. Les chanoines emprisonnerent leurs femmes et leurs enfans qui furent en si grant mesaize de chaleur qu'il avoient les uns des autres que pluseurs en furent mors. Quant la royne le sceut, elle eut moult grant pitié du peuple qui estoit ainsi tormentez de ceux qui garder les devoient et monstrent exemple de bonne doctrine. Si manda ses chevaliers et pluseurs bourgeois et se fist armer et eulz aussi et puis se mist à la voie et vint en la maison d'icelui pr[e]stre où le peuple devant dit estoit en prison. Si commanda à ses gens qu'il depeçassent la porte et fery le premier cop d'un baston qu'elle tenoit en sa main. Tantost qu'elle ot feri le premier cop sa gent trebuscha la porte à terre et mist hors hommes et femmes et enfans, et les mist la royne en sa garde. Et tint les chanoines en moult grant despit et prist leur temporel en sa main jusques atant qu'il l'eurent amendé tout à sa volenté. Ne ne furent puis si hardis qu'il les osassent justicier. Ainçois furent franchiz par une somme d'argent qu'il paient chacun an au chapitre. Celle justice et mainte autre fist tant comme son filz fu en la sainte terre.

/

5.3. Rapport du compilateur à sa source

Si l'on examine le rapport qu'entretient Jean Mansel avec son modèle principal l'*Abrégé Paulin Paris*, étant donné que la trame de l'histoire des rois de France est stable et suit une chronologie assez stricte, il va de soi que le compilateur s'y réfère globalement. Toutefois, comme nous l'avons vu, certains chapitres ou épisodes sont passés sous silence, et le contenu des récits est généralement réduit de moitié voire davantage.

Tous les épisodes développés par Jean Mansel compris dans cette séquence historiographique Charlemagne-Charles VI se retrouvent bien attestés dans l'*Abrégé*, de sorte que ce dernier se place nécessairement en amont du schéma de filiation. Néanmoins, après l'examen de la réécriture de l'hypotexte par Jean Mansel, et au vu de la distance qu'il prend parfois à l'égard de l'*Abrégé* (et comparativement avec l'attitude qu'il adopte face à d'autres de ses sources), se pose la question de savoir s'il s'agit d'une filiation directe ou s'il faut envisager l'intervention d'une source intermédiaire entre l'*Abrégé* et la *Fleur des histoires*.

En l'état de la documentation, il nous est difficile de trancher définitivement la question. Toutefois, la mise à jour d'une autre réécriture de l'*Abrégé*, sous le titre – à nouveau conventionnel¹¹⁶¹ – de la *Chronique de France jusqu'en 1380*, permet d'apporter un éclairage

¹¹⁶¹ Comme l'a signalé Peter F. Dembowski, la titulation des œuvres du Moyen Âge relève toujours d'une collaboration entre plusieurs intervenants anciens et modernes : « Les titres en ancien français, tels que nous les connaissons aujourd'hui, sont le résultat d'une "collaboration" entre l'auteur, le copiste et l'érudit moderne. L'auteur nomme parfois son ouvrage dans le texte. Cette indication titulaire textuelle se trouve le plus souvent dans le prologue ou dans la

supplémentaire. Cette *Chronique* est composée dans le troisième quart du XV^e siècle, et est conservée dans quatre manuscrits¹¹⁶². Son histoire des rois de France s'étend depuis Charlemagne jusqu'à Charles VI, à l'instar de l'*Abrégé* et de la *Fleur des histoires*, et est teintée au surplus d'éléments épiques repris de chansons de geste¹¹⁶³.

Nous avons déjà traité ailleurs des rapports de parenté entre ces trois textes, et épargnons donc le lecteur des méandres de notre démonstration¹¹⁶⁴. Sur la base de divers arguments, nous avons ainsi rejeté les deux hypothèses de filiation directe entre la *Chronique de France jusqu'en 1380* et la *Fleur des histoires*, d'une part ou de l'autre.

Pourtant, les deux ouvrages se caractérisent par une très grande proximité formelle, qui nous empêche de supputer que ces deux ouvrages procèdent sans filiation et directement de l'*Abrégé Paulin Paris*. Il suffit pour s'en convaincre de reprendre l'introduction de la séquence avec le début de l'histoire de Charlemagne, déjà citée à l'entame de cette étude de cas :

<i>Abrégé Paulin Paris</i> (Toulouse, BM, 513)	<i>Fleur des histoires</i> (Bruxelles, KBR, 9232)	<i>Chronique jusqu'en 1380</i> (Vatican, BAV, Reg. lat. 749)
[fol. 101 vb-102 ra] Le tréshaut renommé et victorien prince Charlemaïne le Grant , empereur de cler memoire, roy de France, regna après son pere Pepin ; duquel Charlemaïne le Grant, à l'aide de Notre Seigneur, la vie et les faiz seront escripz cy après, par ordre au plus brief que fime se pourra et mesmement ceux qu'il fist, puisqu'il à terre tenir et qu'il ot [leçon peu visible] son royaume car ceux n'y sont mie, compris qu'il fist au temps de son enfance en Espagne entour Galafre, le roy de Tholette. [...]	[fol. 337 ra-va] Après le roy Pepin regna son filz Charle le Grant , qui fu roy et empereur, et tant puissant, vaillant et renommé que, par ses fais qui tant sont dignes de memoire et de loenge, il fu apellé Grant, et si est saint canonisé en sainte Eglise. Deux filz demourerent du roy Pepin et de Berte, qui eut esté fille d'empereur, dont l'ainsné avoit nom Charles, et l'autre Charlemaïne. Charles, l'ainsné, fu couronné en la cité de Noion, et Charlemaïne en la cité de Soissons. Le roialme departirent, et regna chascun en sa	[fol. 122 r] Après le noble roy Pepin regna le tréshault et renommé victorieux, le roy Charlez le Grant , qui puis fut empereur tant puissant, vaillant et renommé que, par ses fais qui tant sont dignes de memoire et de louenge, il est saint et canonisé en saint Eglise. Deulx filz demourerent de la roynne Berthe, femme du roy Pepin : l'ainsné ot nom Charlez le Grant, et l'autre Charlemaïne, qui estoit mainé. Charlez le Grant fut couronné roy de France en la cité de Noyon, et Charlemaïne en la cité de Soissons, qui ot là sa part et en fist chef de son

conclusion du livre. [...] Le copiste donne parfois un titre dans ses rubriques, c'est-à-dire, il offre une forme de titre dans l'incipit ou l'explicit aussi bien que, parfois dans la table des matières. Ainsi que les indications titulaires insérées dans le texte par l'auteur, les rubriques faites par le copiste ne présentent pas toujours les titres sous lesquels ces œuvres sont maintenant connues. La formation des titres (ainsi qu'une certaine modernisation linguistique de leur forme) a presque toujours été le fait du critique ou de l'éditeur moderne. » (Peter F. DEMBOWSKI, « Quelques considérations sur les titres littéraires en France au Moyen Âge », dans Anna CORNAGLIOTTO e. a. (éd.), *Miscellanea di Studi Romanzi offerta a Giuliano Gasca Queirazza*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1988, vol. 1, p. 251-269).

¹¹⁶² (1) Aix, Bibliothèque Méjanes, 430 ; (2) Chantilly, BC, 870 ; (3) Paris, BnF, fr. 5003 ; (4) Vatican, BAV, Reg. lat. 749. Les extraits sont cités à partir de ce dernier ms., qui est complet et, en outre, daté grâce au colophon (1476).

¹¹⁶³ Voir François SUARD, « Guillaume d'Orange dans "La Chronique de France jusqu'en 1380" (Mss. Bibl. nat., Fr. 5003 et Vatican, Reg. Lat., 749) », dans *Romania*, t. 99, n°395, 1978, p. 363-388 ; ID., *Guide de la chanson de geste et de sa postérité littéraire (XI^e-XV^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2011 (Moyen Âge. Outils et synthèses, 4) ; ID., « Chronique de France jusque 1380 », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV^e-XV^e siècle)*, *Op. cit.*, p. 141-149.

¹¹⁶⁴ Antoine BRIX et Anh Thy NGUYEN, « L'histoire des rois de France dans la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Archéologie d'une compilation bourguignonne du XV^e siècle », dans *Op. cit.*

	partie. Charlemaigne, le mainsné, quant il eut regné ung peu de tamps, trespasa et fu mis en sepulture en l'eglise Saint Denis en France. Charles le Grant, son frere, escheï tout le roiaulme .	royaume. Mais Charlemaigne trespasa assez tost après, et Charles le Grant demoura seul es royaume des François.

L'extrait suivant permet également d'appuyer l'hypothèse de l'existence d'une source intermédiaire conjointement employée par la *Fleur des histoires* et la *Chronique de France jusqu'en 1380*. Alors que l'*Abrégé* reprend un *exemplum* renardien tiré des *Récits d'un ménestrel de Reims*, la *Fleur des histoires* et la *Chronique de France jusqu'en 1380* réduisent le récit, et au surplus à quelques phrases textuellement très similaires¹¹⁶⁵.

<i>Abrégé Paulin Paris</i> (Paris, NAF 21876)	<i>Fleur des histoires</i> (Bruxelles, KBR, 9232)	<i>Chronique jusqu'en 1380</i> (Vatican, BAV, Reg. lat. 749)
[fol. 36 va-38 ra] Or vous vueil dire une exemple qui fu comptee pour les contes de Poitiers et d'Anjou qui aidierent à la contesse. Il fu une fois un lou qui avoit deux journalz de terre ahennez, et vint à une chievre qui avoit deux chevrainx. Si lui dist : [...] La chievre moissonna le froment, et le fist battre et fist mettre le grain d'un costé et la paille d'autre. Atant ez vous le lou qui vient qui n'actendoit autre chose, et vient à la chievre et lui dist : [...]. Atant le lou se parti et la chievre demora toute seule et esbaïe. [...] La chievre les mercia et vint à son hostel et trova ses deux chevretons plorans. Elle les rapaisa et les coucha dormir, et se coucha aussi, més petit reposa et se leva bien matin et pria Dieu qu'il la conseillast. [...]. Et li chiau se mucerent ou moncel d'estrain. [...]. Et endementres que le lou et la chievre tensoient, Renart getta ses yeux vers le moncel d'estrain et voit	[fol. 393 ra] Il fu une chievre , à qui Ysengrin le leu bailla à faire à moitié ung arpent de blé. Quant il fu moissonné et batu, le leu volt avoir le grain et laisser à la chievre la paille, et encore la volt il battre. Par là passaient deux grans chiens que la chievre avoit nourri de son lait, ausquelz elle pria leur aide. Et tantost ilz la secoururent et batirent et foulerent tant le leu que onques puis, ne s'aïda et n'emporta ne paille ne grain.	[fol. 350 v] Il fut une chevre à qui le lou bailla à faire à moitié ung arpent de fin fourment. Quant il fut moissonné et bastu, le lou vult avoir le grain et laisser à la chevre la paille. Et encore la vult il battre. Par là passaient deux grans chiens que la chievre avoit nourris de son lait ausquelz la chevre requist aide. Et tantost ilz secoururent la chevre et batirent et foulerent tant le lou c'onques puis ne s'aïda et n'en porta le lou ne paille ne grain.

¹¹⁶⁵ Dans l'*Abrégé Paulin Paris*, on saute un paragraphe relatif aux conflits entre la comtesse Marguerite de Flandre et ses enfants, qu'ignorent tant la *Fleur des histoires* que la *Chronique jusqu'en 1380*. Afin d'en limiter la longueur, l'extrait n'est pas ici cité dans son intégralité : les discours indirects ne sont pas reproduits, et certains passages sont omis.

les queues des chiens, et dist à Ysangrin : [...] Et se part de Ysangrin et monte en un haut tertre pour veoir d'ilec la fin que son compere feroit. Et Ysangrin prist les sacs et les emplist forment de froment. [...] Lors se parti Ysangrin et Renart lui fist la loupe. Et Ysangrin s'en ala à son hostel où sa femme, dame Hersant, l'atendoit, et ses enfans [...]. Ainsi disoient la mesme Ysangrin. Et on dit pieça à qui il meschiet tousjours on lui mesoffre. Et Ysangrin descend de la charrette tous blechiez et s'en va le col baissant couchier en son lit où il jut pour ses plaies bien v mois ou plus. Or revenons à Romau et à Taburel qui orent porté le froment ou grenier de la chyevre, et lui distrent : [...]. Atant pristrent les chiens congie et s'en alerent. [§] Or vous diray pour quoy cest exemple fu conté pour Jehan d'Avesnes, qui fu le lou, et sa mere fu la chyevre, et li cuens d'Anjou et li cuens de Poitiers furent Romaux et Taburel. Jehan d'Avesnes vouloit avoir le grain et vouloit à sa mere lessier la paille, més les II contes lui foulerent si sa vendenge qu'il n'eut pover ne talent de regiber, si comme vous orrés.	Ainsi, Jehan d'Avesnes, filz de la contesse de Flandres, volt deshriter sa mere.	Ainsi advint ce de Jehan d'Avenes, filz de la contesse de Flandres, qui vout deshriter sa mere.

Sur la base de l'observation de cet extrait, il est extrêmement peu probable que deux compilateurs, exploitant l'*Abrégé* parallèlement et indépendamment l'un de l'autre, et à plusieurs années de décalage, puissent parvenir à un résultat de réécriture aussi similaire (que ce soit au niveau de la syntaxe ou du lexique).

La parenté entre les deux textes doit vraisemblablement s'expliquer par le recours à un ouvrage intermédiaire, prenant pour modèle l'*Abrégé Paulin Paris*, et dont la forme était beaucoup plus proche de la *Fleur des histoires* et de la *Chronique de France jusqu'en 1380*.

Entre l'*Abrégé* et ses deux réécritures que sont la *Fleur* et la *Chronique*, se cache(nt) donc une ou plusieurs réécriture(s) intermédiaire(s), dont la date de production doit avoisiner la première moitié du XV^e siècle, puisque les deux compilateurs y ont eu recours dès la seconde moitié du siècle. Si

cette réécriture intermédiaire a bien existé, et si elle est aujourd'hui conservée quelque part, nous ne sommes toutefois pas encore parvenue à l'identifier.

Dans une perspective plus large, ce cas d'étude permet de souligner que, pour une œuvre donnée, supposée être en amont d'un schéma de filiation, les réécritures intermédiaires qui en découlent et les degrés de filiation entre texte-source et texte-cible peuvent être multiples. Partant, la quête des sources pourrait être pour ainsi dire inépuisable.

En amont des recherches menées, ce sont les *Grandes Chroniques de France* qui ont été couramment désignées par la critique comme l'hypotexte de la matière de l'histoire des rois de France dans la *Fleur des histoires*. Nos investigations ont néanmoins démontré dans un premier temps que l'hypotexte réside plutôt dans l'une des réécritures plus tardives et partielles des *Grandes Chroniques de France*, au travers de l'*Abrégé Paulin Paris*. Seulement, l'analyse comparée de l'hypotexte et de l'hypertexte semble faire dégager une nouvelle hypothèse, à savoir l'existence d'une ou de plusieurs source(s) intermédiaire(s) entre cet *Abrégé* et la *Fleur des histoires* (à savoir un degré de filiation de troisième degré au moins), à laquelle ou auxquelles Jean Mansel ainsi que l'anonyme de la *Chronique de France jusqu'en 1380* auraient puisé leur matière historiographique dans leur substance, leur structure et leur forme.

5.4. Recours à des sources complémentaires

Jusqu'à présent, les cas d'étude qui composaient ce chapitre faisaient la part belle à l'examen d'une source principale qui fournissait à la fois le cadre et la trame de la *Fleur des histoires*. Il va de soi que Jean Mansel entreprend également de compléter celle-ci par d'autres sources secondaires, en recourant à la technique de la greffe et selon les besoins de la narration. L'identification de ces dernières, en plus d'être plus délicate encore, se révèle également aléatoire. En effet, les segments textuels concernés sont généralement moins étendus, complexifiant ainsi le travail d'investigation.

Nous sommes toutefois parvenue à épingler quelques sources secondaires employées par Jean Mansel pour alimenter son modèle principal, qui est, rappelons-le, une réécriture dérivée de l'*Abrégé Paulin Paris*.

Dans son chapitre consacré à Charles le Simple (879-929), Jean Mansel évoque les assauts répétés du duc de Normandie Rollon (v. 850-v. 932), notamment en Auvergne ou au sein de la cité de Chartres, en suivant la trame de son modèle principal. Dans le chapitre suivant intitulé « Incidens de ce temps », il traite toujours dudit duc Rollon, mais cette fois-ci en s'abreuvant à la *Grande Chronique de Normandie*¹¹⁶⁶ :

Au tamps que Rollo ou Rou fu duc de Normandie depuis qu'il fut baptisié il maintint tant bien justice qu'il n'estoit homme qui y osast mesprendre. Les laboureurs laissoient leurs fers aux champs et se d'aventure ilz perdoient aucune chose, le duc Rou le rendoit et disoit que puis qu'il estoit leur duc il les devoit garder et deffendre, et que s'ilz perdoient aucune chose, c'estoit par sa deffaulte, negligence et male garde. Advint que la femme d'un laboureur pour convoitise de gaignier V solz muça le fer de leur

¹¹⁶⁶ Voir Paris, BnF, fr. 5388, fol. 28 r-29 r.

charrue, puis ala à Rou soy complaindre de leur fer qui estoit perdu. Rou lui bailla V solz. La femme qui ne sceut ceste chose celer le revela tellement qu'il vint à la congnoissance du duc. Et lors il fist prendre le mari et la femme et les fist pendre tous deux pour monstrier aux autres exemple. Et pour ce que après la mort de ce duc ne fu mais si bien garde, si tost que les gens du pays perdoient aucune chose ilz regretoient le duc Rou. Et de ce vint la maniere de dire « ha Rou » en icelui pays¹¹⁶⁷.

Suite à ce passage, il donne à lire un bref paragraphe, qu'il reprend cette fois à son modèle principal :

Après Rollo ou Rou fu duc de Normandie Guillaume, son filz, auquel Alain et Berengier, deux princes de Bretagne qui lui avoient fait feaulté dès le vivant de son pere, rompirent la feaulté. Si entra Guillaume en Bretagne et les constraint tellement que Alain s'en fuy en Angleterre et Berengier vint à lui à merci¹¹⁶⁸.

Il termine le chapitre sur l'évocation du roi anglo-saxon Alfred (848-871) et sur la manière dont il emploie son temps et ses revenus, que Jean Mansel avait déjà cité brièvement au début de ce chapitre (paragraphe pour lesquels nous n'avons néanmoins pu identifier la source utilisée). Cette fois-ci, il reprend à son compte les mots de Jean de Vignay et de son *Miroir historial*¹¹⁶⁹ :

Ce roy Erfledes d'Angleterre, dont j'ay parlé au commencement de ce chapitre, avoit en sa chapelle une chandelle ardant qui duroit adez XXIII heures, desquelles iceluy roy en mettoit les huit en lire, en escrire et translater et en dire ses heures, les autres VIII mettoit en la cure comme boire, mengier et reposer, et les autres huit entendoit aux besoignes de son roiaume. Et avoit aucunes gens ordenés qui luy disoient quant la chandelle estoit arse jusques au seing qu'il devoit nouvelle chose commencer. Il divisoit ses revenues en deux parties ; la premiere divisoit encore encore en deux parties : l'une partie distribuoit aux menistres de sa court et l'autre moitié à ses ouvriers, car il faisoit adez ouvrer et edifier. L'autre moitié de ses revenues divisoit en IIII parties : la premiere donnoit aux povres de son roiaume, la seconde aux eglises, la tierce aux povres escoliers, et la quarte aux eglises d'oultre mer¹¹⁷⁰.

¹¹⁶⁷ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 356 rb-va.

¹¹⁶⁸ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 356 va.

¹¹⁶⁹ Voir livre XXV, chapitre 47, Paris, BnF, fr. 52, fol. 17 rb.

¹¹⁷⁰ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 356 va-b.

5.5. Fonction de la source au sein de la compilation

Dans cette partie de sa compilation consacrée à l'histoire des rois de France, Jean Mansel offre à ses lecteurs une synthèse du savoir historiographique canonique déjà amplement diffusé et par ailleurs connu dans le royaume de France. Le présent cas d'étude éclaire les sources utilisées par Jean Mansel, ainsi que la circulation de la matière de France dans la deuxième moitié du XV^e siècle, notamment au travers des nombreuses réécritures abrégées des *Grandes Chroniques de France*.

Vaste somme de renseignements historiographiques portant sur la royauté française, les *Grandes Chroniques de France* ont fourni la matière à bon nombre d'historiens qui en ont produit autant de réécritures : l'*Abrégé Paulin Paris*, l'*Abrégé des croniques de France* de Noël de Fribois, la *Chronique de France jusqu'en 1380*, les *Annales* de Nicole Gilles, le *Compendium de origine et gestis Francorum* de Robert Gaguin. Comme l'avait rappelé Jacques Krynen, « la diffusion des compilations dionysiennes et surtout le considérable succès des *Grandes Chroniques* ne peuvent être uniquement mis au compte d'un public de plus en plus friand de livres beaux et récréatifs »¹¹⁷¹. Celles-ci rencontrent également les intérêts des lecteurs médiévaux.

Par ailleurs, la matière de l'histoire des rois de France dépasse largement l'intérêt des sujets du royaume de France. Elle suscite un intérêt particulièrement soutenu auprès des ducs Valois de Bourgogne, qui disposèrent d'une douzaine d'exemplaires de cet ouvrage¹¹⁷². Outre les *Grandes Chroniques de France*, Philippe le Bon recevait également d'autres histoires de France, comme par exemple, en 1461, la *Chronique historiée de la généalogie des rois de France* par Jacques Marchand de Boulogne¹¹⁷³.

En revanche, les *Grandes Chroniques de France* n'ont connu qu'une diffusion très limitée parmi les membres de l'aristocratie bourguignonne et de l'administration ducal. Seuls Antoine Rolin et le gouverneur de Lille (à qui Philippe le Bon rachète d'ailleurs un exemplaire) semblaient disposer d'une copie de l'œuvre¹¹⁷⁴.

Pourquoi donc Jean Mansel insère-t-il une histoire des rois de France dans une compilation présumée bourguignonne ? Signalons que cette matière apparaît à la suite des histoires romaines, succession qui apparaît comme logique aux yeux de son auteur puisque les rois francs, notamment au travers de la figure de Charlemagne, ne font que reprendre le flambeau du pouvoir impérial laissé par les Romains.

Les différents rois qui y sont dépeints sont, en réalité, les ancêtres des princes des fleurs de lys, auxquels sont apparentés et dont descendent les ducs de Bourgogne, ascendance qui est indirectement revendiquée au moyen de l'insertion d'une histoire des rois de France au sein d'une

¹¹⁷¹ Jacques KRYNEN, *L'empire du Roi. Idées et croyances politiques en France : XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Gallimard, 1993 (Bibliothèque des histoires), p. 303.

¹¹⁷² Voir les items 640 à 652 de l'inventaire de 1467 (*Corpus catalogorum Belgii*, *Op. cit.*, vol. V : *Dukes of Burgundy*, p. 244-246).

¹¹⁷³ Georges DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, chapitre 7, p. 453 ; Élodie LECUPPRE-DESJARDINS, « Maîtriser le temps pour maîtriser les lieux [...] », dans *Op. cit.*, p. 377.

¹¹⁷⁴ Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 107-108.

compilation historique produite en milieu bourguignon. Désireux de rivaliser avec le roi de France, notamment Charles VII, le duc de Bourgogne Philippe le Bon cherchait à contester l'autorité des rois de France, issus du robertien Hugues Capet, en se réclamant d'une descendance en ligne directe des Carolingiens et, plus particulièrement de Charlemagne, le plus prestigieux d'entre eux pour avoir été le restaurateur de l'Empire d'Occident et le chef de croisade du côté de l'Orient¹¹⁷⁵.

Au-delà de la matière de France que ces différentes figures royales permettent de couvrir, le recours à certaines d'entre elles est également lié à un certain contexte politique. Le système de valeurs prônées par Charlemagne ou Louis IX entre en écho notamment avec la volonté de Philippe le Bon de restaurer les vertus illustres de la chevalerie d'antan, en instaurant notamment l'ordre de la Toison d'or. Aussi, l'imaginaire relatif à la croisade impulsé sous le règne de Louis IX et d'autres personnages de la noblesse de France rencontre les desseins de reconquête des territoires saints par le duc de Bourgogne au temps de la composition de la *Fleur des histoires*¹¹⁷⁶.

Cependant, contrairement à l'*opinio communis*, Jean Mansel n'écrit pas une histoire à proprement parler bourguignonne¹¹⁷⁷. La chronologie du royaume de France reste le canevas de son histoire, qui rappelons-le, est universelle, et son modèle historiographique pour cette matière demeure l'entreprise des *Grandes Chroniques de France* composées par les moines de Saint-Denis, au moyen de l'une de ses réécritures abrégées¹¹⁷⁸.

¹¹⁷⁵ Une généalogie illustre attachée à Philippe le Bon a pu être dressée à partir d'autres figures historiques à la tête de grands empires, comme c'est le cas avec le héros macédonien Alexandre sous la plume de Jean Wauquelin. Voir Sandrine HÉRICHÉ-PRADEAU, *Alexandre le Bourguignon : étude du roman* Les faits et les conquêtes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin, *Op. cit.* ; Yves LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Op. cit.*, p. 303, p. 328 et p. 371.

¹¹⁷⁶ Malgré le soutien et l'enthousiasme véhiculé par de nombreux romans bourguignons, ce projet de croisade n'a pas abouti : voir Jean DEVAUX, « Le saint voyage de Turquie : croisade et propagande sous le règne de Philippe le Bon », dans Claude THIRY (éd.), *A l'heure encore de mon écrire*, *Op. cit.*, p. 53-70.

¹¹⁷⁷ Sur cette question, voir également chapitre 10, point 3.

¹¹⁷⁸ À cet égard, l'on pourrait même penser que l'insertion d'une histoire des rois de France relativise le caractère universel de son histoire : voir la réflexion menée par Hans-Werner GOETZ, « On the universality of universal history », dans Jean-Philippe GENET (éd.), *L'historiographie médiévale en Europe*, *Op. cit.*, p. 247-261.

6. Étude de cas 6 – Gérard de Roussillon

Dans l'histoire des rois de France narrée par Jean Mansel, en particulier sous le règne de Charles le Chauve, apparaît une *Histoire de Gérard de Roussillon* sous une version abrégée en prose. Notre travail de recension fait apparaître que onze manuscrits de la *Fleur des histoires* comportent cet Abrégé¹¹⁷⁹. Parmi eux, au moins huit manuscrits constituent des témoins de la rédaction longue de la *Fleur des histoires* :

- (1) Baltimore, WAG, W. 305 (fol. 195r-213)¹¹⁸⁰ ;
- (2) Berne, BB, 32 (fol. 166v-211r) ;
- (3) Bruxelles, KBR, 9233 (fol. 103r-121v) ;
- (4) Bruxelles, KBR, 9260 (fol. 130r-153r) ;
- (5) Bruxelles, KBR, 21253 (fol. 40r-74v) ;
- (6) Mons, BU, 238/358bis¹¹⁸¹ (second volume, fol. 207r-247r)¹¹⁸² ;
- (7) Paris, BnF, fr. 304 (fol. 145v-174v) ;
- (8) Un manuscrit en mains privées¹¹⁸³.
- (9) Un fragment en mains privées¹¹⁸⁴.

On trouve également attesté cet *Abrégé en prose de Gérard de Roussillon* dans un témoin – le seul – de la rédaction brève de la *Fleur des histoires*. Ce manuscrit fait aujourd'hui partie d'une collection privée¹¹⁸⁵ : il s'agit du troisième et dernier volume de l'exemplaire Wien, Schottenstift, 167-168¹¹⁸⁶. L'histoire de Gérard de Roussillon, suivie de son épitaphe¹¹⁸⁷, figure ainsi au livre 3, dans la partie

¹¹⁷⁹ Une description de ces mss pourra être trouvée en annexe de la thèse.

¹¹⁸⁰ Témoin inédit non signalé par la critique : cf. Marie-Claude DE CRÉCY et Anne SCHOYSMAN, « Abrégé du Gérard de Roussillon », dans *Op. cit.*, p. 348-362.

¹¹⁸¹ La cote couvre en réalité deux volumes, non consécutifs (livres 1 et 4), d'un même exemplaire.

¹¹⁸² Témoin également inédit.

¹¹⁸³ Ms. mis en vente chez Christie's les 11-13 juillet 2000 (vente 6348, lot 88) : daté des années 1490-1505, comportant 12 grandes miniatures et 64 de la largeur d'une colonne, ayant appartenu à Jacques de Daillon, seigneur de Lude ; sur la base de la description des miniatures, le texte de Gérard de Roussillon semble couvrir les fol. 163 v-180 v (Marie-Claude DE CRÉCY et Anne SCHOYSMAN, « Abrégé du Gérard de Roussillon », dans *Op. cit.*, p. 361-362).

¹¹⁸⁴ Le ms. a appartenu au XIX^e siècle à Jobin de Gigny, un abbé de l'Yonne (*ex-libris* daté du 19 juin 1878). Le fragment apparaît au début des années 1990 dans un lot divers et non catalogué vendu à Drouot. Il a été ensuite acquis par un collectionneur qui confie en 2019 une partie de sa bibliothèque à un expert pour une vente aux enchères ou de gré à gré. Il avait été exposé en 2003 dans le cadre d'une exposition sur l'histoire de l'abbaye de Vézelay au travers des manuscrits subsistants. L'existence de ce fragment nous a été récemment signalée par Christophe Gay (un érudit s'intéressant au patrimoine monastique de l'Yonne et à l'histoire de Vézelay), que nous remercions. Les informations dont nous disposons sont celles qu'il nous a transmises. Au vu de son état lacunaire, nous ne pouvons rattacher avec certitude le fragment cité *infra* à l'une des deux rédactions de la *Fleur des histoires*.

¹¹⁸⁵ Ce ms. « Ex Dietrichstein » a été mis en vente par Sotheby's le 17 juin 1997 (lot 59) pour se retrouver plus tard dans la collection de Schoenberg (n°98). Depuis, le ms. a été mis à nouveau en vente par Sotheby's à Londres le 6 juillet 2006 (lot 63).

¹¹⁸⁶ Ce troisième volume présente une foliotation continue avec les deux autres.

¹¹⁸⁷ L'épitaphe figurait déjà dans la version de Jean Wauquelin, dans son troisième chapitre consacré à la présentation du personnage de Gérard de Roussillon : « De la faceon & manière Gérard de Roussillon » (éd. Léonce de Montille, *Op. cit.*, p. 32). Jean Wauquelin signale d'ailleurs qu'il la reprend du « livret rymé » anonyme et issu de l'abbaye de

consacrée à l'histoire des rois de France, comme dans la rédaction longue de la compilation de Jean Mansel¹¹⁸⁸. L'exemplaire Wien, Schottenstift, 167-168 et le troisième volume détenu aujourd'hui en mains privées, représente en réalité un état augmenté par rapport à la tradition de ce texte¹¹⁸⁹.

Deux autres témoins de la *Fleur des histoires* conservent l'*Abrégé en prose de Gérard de Roussillon*. Il s'agit de manuscrits-recueils :

- (1) Cambrai, BM, 746 : manuscrit de papier daté de 1535-1536 grâce au colophon¹¹⁹⁰. On y trouve la *Chronique des guerres de Flandre* de Froissart en 73 chapitres (fol. 6r-160r) suivi de l'*Abrégé en prose de Gérard de Roussillon* (fol. 161r-199v), et de son épitaphe en huit vers (200r).
- (2) Vatican, BAV, Reg. lat. 967 : manuscrit de papier produit dans les années 1450 (daté à partir du filigrane¹¹⁹¹), contenant la traduction française de l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne (fol. 1r-57v), les épitaphes d'Hector et d'Achille (fol. 58r), une brève note à propos de la généalogie des Troyens à Charlemagne (fol. 58r-v), les *Histoires du Hainaut* (fol. 60r-127v), l'*Abrégé en prose de Gérard de Roussillon* (130r à 164r), suivi de son épitaphe en vers (fol. 164r)¹¹⁹².

Pour la grande majorité des témoins recensés, l'histoire de Gérard de Roussillon apparaît donc au livre 4 de la rédaction longue, dans la partie relative à l'histoire des rois de France, et est rattachée en particulier au règne de Charles le Chauve. C'est sur cette rédaction que va porter notre propos.

À cet égard, dans son paragraphe introductif à l'histoire de Gérard de Roussillon, Jean Mansel parle bien d'une amplification de la matière. Dans ce passage, il signale également qu'il se réfère à un modèle, qu'il n'identifie cependant pas. Ce modèle, anonymisé, pourrait renvoyer aussi bien à la version en prose du *Girart de Roussillon* de Jean Wauquelin qu'à l'une des réécritures abrégées de celle-ci :

Pothières que le duc de Bourgogne avait mis à sa disposition. Cette épitaphe est elle-même tirée du roman en alexandrins du XIV^e siècle.

¹¹⁸⁸ Cette matière est en effet annoncée dans la table des rubriques du ms. 167 selon les termes suivants : « Cy fine l'istore de Haynau et commence l'istore de Gerard de Roussillon » (fol. 11 v), et semble couvrir les fol. 680 v-703 r (en référence à la foliotation ancienne et consécutive sur les trois volumes de l'exemplaire) ou les fol. 199 et suiv. (en référence à la foliotation moderne du ms.), si l'on en croit la notice de la collection Schoenberg ainsi que celle du catalogue de Sotheby's (*Schoenberg Database of Manuscripts*, The Schoenberg Institute for Manuscript Studies, University of Pennsylvania Libraries, [en ligne], <https://sdbm.library.upenn.edu/entries/198162> (page consultée le 16 mai 2019) ; *Sotheby's. Western Manuscripts and Miniatures*, London 6 July 2006, Londres, Sotheby's, 2006, p. 70-77.

¹¹⁸⁹ Une augmentation similaire de la matière s'observe dans ce témoin avec la matière hennuyère, qui figure traditionnellement dans les mss du livre 1 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires*. Des données plus détaillées concernant cet exemplaire viennois ont été fournies dans le chapitre 4 portant sur la tradition manuscrite.

¹¹⁹⁰ « Escript par moy, Hector Saudoyer, et achevé la nuyt de la Magdaleine, l'an de grace mil cinq cens et trente six, et avoit lors l'age de LXIX ans audit jour. Quy le troeuve s'y l'y voeul rendre. Aultre ne quiers. Saudoyer » (fol. 199 v).

¹¹⁹¹ Motif de la lettre P gothique à fleuron à quatre feuilles ; papier produit à Colmar vers 1452 (Briquet, n°8591).

¹¹⁹² L'épitaphe n'apparaît que dans ces deux mss-recueils, ainsi que dans le ms. en mains privées qui constitue le troisième et dernier volume de l'exemplaire Wien, Schottenstift, 167-168.

En ce temps, fu Gerard de Roussillon, duc de Bourgoigne et de Aquitaine, contre lequel cestui roy Charles eut guerre si mortele que le duc Gerard fut constraint, et vint à si bas estat que pour son vivre gaignier, il porta VII ans continuelz charbon à vendre de ville en ville. Mais, depuis, il revint en son estat, et vainquit en bataille cestui roy Charles par XI fois. Puis, furent appeisez par notable miracle, et fonda depuis ce duch Gerard XI notables abbayes pour remission de ses pechiez, et de ceulx qui eurent esté tuez en leurs batailles, **comme vous pourrez oïr maintenant par son hystoire que nous avons veue et recouvree**. Laquele, pour ce qu'elle nous semble digne de memore, nous l'avons yci inseree **pour ampliation de notre œuvre**¹¹⁹³.

Après l'insertion de l'histoire de Gérard de Roussillon dans le fil de l'histoire de France, et en particulier sous le règne de Charles le Chauve, Jean Mansel souligne qu'il souhaite reprendre son propos là où il l'avait laissé, en prenant soin de mentionner sa source, annoncée comme étant les *Grandes Chroniques de France* :

Pour retourner à nostre propos en ensievant la cronique de France, nous trouvons que au temps de lors apparurent plusieurs signes espoentables [...]¹¹⁹⁴.

Il s'agit à présent d'identifier quelle version Jean Mansel a utilisée pour développer sa narration autour de la vie et de l'histoire de Gérard de Roussillon.

6.1. Identification de la source principale

Au vu de la fortune du personnage de Gérard de Roussillon, de nombreuses versions de sa vie et de son histoire ont circulé au Moyen Âge. Parmi celles-ci, il convient de citer tout d'abord la *Vita nobilissimi Comitis Girardi*, une version latine en prose basée sur la charte de fondation de l'abbaye de Pothières, rédigée vers la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle par un moine de cette abbaye¹¹⁹⁵.

Cette version latine a ensuite donné lieu à des traductions vernaculaires dont¹¹⁹⁶ :

- une chanson de geste en décasyllabes par un anonyme originaire de Bourgogne dans la seconde moitié du XII^e siècle¹¹⁹⁷ ;
- un roman en alexandrins composé par un clerc anonyme au milieu du XIV^e siècle à la demande d'Eudes IV de Bourgogne¹¹⁹⁸ ;

¹¹⁹³ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 304, fol. 145 va ; nous soulignons.

¹¹⁹⁴ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 304, fol. 174 va.

¹¹⁹⁵ Voir principalement l'article – fondateur – qu'y consacre Paul MEYER, « La légende de Girart de Roussillon », dans *Romania*, n°7, 1878, p. 161-235.

¹¹⁹⁶ Marie-Claude DE CRÉCY et Anne SCHOYSMAN, « Abrégé du Gérard de Roussillon », dans *Op. cit.* Voir également Yves CAZAUX, « Philippe le Bon et *Girart de Roussillon*. Du manuscrit d'un moine de Pothières au chef-d'œuvre de Jean Wauquelin », dans Emmanuèle BAUMGARTNER *et alii* (éd.), *La Chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis*, Saint-Père-sous-Vézelay, 1982, t. II, p. 903-925 ; Sandrine HÉRICHÉ-PRADEAU, « *Girart de Roussillon* : la stratégie hagiographique d'une compilation », dans *Op. cit.*

¹¹⁹⁷ Paul MEYER, « Études sur la chanson de Gérard de Rossillon », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, n°2, 1861, p. 31-68.

¹¹⁹⁸ Alfred JEANROY, « Le Roman de Girart de Roussillon », dans *Histoire littéraire de la France*, Paris, Imprimerie nationale, t. 38, 1949, p. 404-443.

- une version en prose par Jean Wauquelin (1447)¹¹⁹⁹ ;
- une version en prose abrégée attestée dans la *Fleur des histoires* de Jean Mansel (1462-1474) ;
- une version en prose abrégée attestée dans les *Histoires de Charles Martel*, attribuées à David Aubert (1463-1465).

Un premier travail d'investigation a été mené récemment par Marie-Claude de Crécy et Anne Schoysman dans le *Nouveau Répertoire de mises en prose* (XIV^e-XV^e siècle) concernant l'existence d'une relation entre, d'une part, la source représentée par Jean Wauquelin et, d'autre part, les deux réécritures par David Aubert et Jean Mansel. Toutefois, le sens de la copie entre ces deux derniers auteurs n'a pas encore été démontré.

Nos recherches se sont inscrites dans le prolongement de ce travail et ont visé à définir les rapports génétiques entre les trois œuvres, en identifiant l'hypotexte de Jean Mansel, ainsi qu'en déterminant l'existence d'une relation de parenté unissant les deux réécritures abrégées en prose du *Girart de Roussillon* et, à supposer qu'une telle relation existe, à définir leur sens¹²⁰⁰.

La datation de ces œuvres, relevant pour deux d'entre elles d'une fourchette chronologique et non d'une datation exacte, n'apparaît pas discriminante pour déterminer leurs rapports de parenté. D'après la date indiquée dans le prologue ainsi que dans une ballade copiée à la suite de l'ouvrage de Jean Wauquelin, l'on a pu déterminer que sa version en prose du *Girart de Roussillon* fut achevée en juin 1447 (*terminus post quem*). Comme discuté dans un précédent chapitre de notre thèse, Jean Mansel a vraisemblablement rédigé la rédaction brève de sa *Fleur des histoires* entre 1456-1460¹²⁰¹, tandis que la rédaction longue, celle qui nous intéresse surtout ici, a dû être composée entre 1462-1474. Quant aux *Histoires de Charles Martel*, elles auraient été *composées* en 1448, et ses quatre volumes *grossoyés* par David Aubert entre 1463 et 1465¹²⁰². L'examen de la datation des trois œuvres permet

¹¹⁹⁹ Dans son prologue, Jean Wauquelin désigne sa source principale, qui est la chanson en alexandrins du XIV^e siècle : « [...] ainsi que je l'ay trouvé & entendu en ung traictié fait & composé en son nom & intitulé : *Gesta nobilissimi comitis Gerardi de Roussillon*, duquel livret & traictié je ne mès point le nom de l'acteur à présent. » (*Croniques des faiz de feurent monseign[eu]r Girart de Rossillon*, éd. Léonce de Montille, *Op. cit.*, p. 24).

¹²⁰⁰ Nous avons d'ailleurs consacré un article à ce sujet : Anh Thy NGUYEN, « De la version en prose du *Girart de Roussillon* de Jean Wauquelin à sa réécriture abrégée dans la *Fleur des histoires* et dans les *Histoires de Charles Martel* », dans *Op. cit.*

¹²⁰¹ À cet égard, un *terminus ante quem* pour l'*Abrégé en prose de Gérard de Roussillon* a été envisagé dans la notice du *Nouveau Répertoire de mises en prose*, à savoir celui de 1450-1451. Cette date est présentée comme étant la date de copie du ms. de Wien, Schottenstift, 167-168 et repose sur l'annonce d'une partie figurant, semble-t-il, dans le troisième volume de l'exemplaire : « Généalogie de tous les comtes de Haynau jusques au temps present courant, l'an de Nostre Seigneur Jhesucrist mil CCCC cinquante ». Cet indice, invoqué à lui seul, semble trop ténu pour éclairer l'année de transcription du ms. Le style des miniatures, vraisemblablement exécutées dans l'atelier du Maître du Mansel ou dans celui de Simon Marmion (voire une collaboration entre les deux), conduit à élargir la production de cet exemplaire autour des années 1448-1456 (Léon DELAISSÉ, *La miniature flamande*, *Op. cit.*, p. 63 [n°55-56] ; Edith WARREN HOFFMAN, « Simion Marmion or "the Master of the altarpiece of Saint-Bertin" », dans *Op. cit.*, p. 272-273 ; Maurits SMEYERS, *Vlaamse miniaturen van de 8ste tot het midden van de 16de eeuw: de middeleeuwse wereld of perkament*, *Op. cit.*, p. 312 ; Sotheby's. *Western Manuscripts and Miniatures*, London 6 July 2006, p. 74).

¹²⁰² Anne Schoysman s'interrogeait à ce propos : « [...] faut-il comprendre que David Aubert a copié dans ce manuscrit, en 1465, la mise en prose qu'il a faite en 1448, ou une mise en prose faite par un anonyme en 1448 ? » (Anne SCHOYSMAN, « Voix d'auteur, voix de copiste dans la mise en prose : le cas de David Aubert », dans *Op. cit.*, p. 53). Pour comprendre la teneur de ces dates, il convient de les envisager concomitamment avec les informations livrées par les différents prologues et colophons de l'œuvre. La question de la datation des *Histoires de Charles Martel*, de l'interprétation de l'existence de ces multiples et distincts prologues, et de l'identité et du statut des différentes instances narratives s'avère résolument complexe ; elle dépasse en réalité le cas particulier de ce texte et a déjà été amplement

seulement d'affirmer que Jean Wauquelin a pu être la source à la fois de Jean Mansel et de David Aubert, sans pouvoir toutefois déterminer le sens du rapport modèle-réécriture entre ces deux derniers auteurs-compilateurs.

Ce sont les analyses textuelles menées qui ont conduit à générer les résultats les plus probants. Elles nous ont permis de démontrer que premièrement, la *Fleur des histoires* emprunte à la version en prose de l'*Histoire de Gérard de Roussillon* de Jean Wauquelin¹²⁰³ ; et secondement, c'est la *Fleur des histoires* qui, à son tour, a inspiré les *Histoires de Charles Martel*¹²⁰⁴. C'est donc la première relation de filiation qui va intéresser le propos de ces pages ; la seconde sera abordée dans l'étude des réécritures dérivées de la *Fleur des histoires*¹²⁰⁵.

6.2. Examen de la réécriture

Cinq manuscrits de l'*Histoire de Gérard de Roussillon* de Jean Wauquelin, tous datés du XV^e siècle, ont été conservés¹²⁰⁶. Les extraits cités reposent sur l'édition de Léonce de Montille, basée sur le manuscrit de Beaune, Hôtel-Dieu, Archives hospitalières 7.

L'hypotexte a fait l'objet d'une importante réduction par Jean Mansel à un double niveau : structurel et textuel. D'un point de vue strictement macrostructurel, alors que l'*Histoire de Gérard de Roussillon* de Jean Wauquelin comportait 186 chapitres, la version attestée dans la *Fleur des histoires* n'en présente plus que 27. Certains chapitres sont simplement supprimés, quand d'autres sont rassemblés sous un seul chez Mansel.

La réduction du point de vue textuel sera, quant à elle, illustrée au travers des quelques exemples ci-après.

discutée par la critique. Un cas comparable peut en effet être observé avec les *Croniques et Conquestes de Charlemaine*. Ces « acrobaties interprétatives » autour de la figure de David Aubert, de ses différents rôles scripturaux et de ces multiples voix narratives ont été traitées par Anne Schoysman dans l'article cité *supra*, ainsi que dans EAD., « David Aubert, état de la critique et perspectives de recherche », dans *Op. cit.*

¹²⁰³ Pour ne pas allonger inutilement le propos, nous ne reproduisons pas ici les extraits qui invalident l'hypothèse de filiation suivante : Jean Wauquelin > *Histoires de Charles Martel* > *Fleur des histoires*. Ces derniers pourront être consultés dans l'article que nous avons rédigé (*cf.* note *supra*) ou dans le chapitre 10 (point 1.1) consacré aux réécritures de la *Fleur des histoires*.

¹²⁰⁴ Il n'est pas tout à fait exclu que Jean Mansel et David Aubert aient eu recours à une source intermédiaire commune (non identifiée), ou qu'à côté de l'ouvrage de Jean Mansel, David Aubert ait également eu sous les yeux un exemplaire même du *Girart de Roussillon* de Jean Wauquelin ou une version dérivée de celui-ci. Toutefois, nous manquons, en l'état, d'autres indices susceptibles d'éclairer l'enquête.

¹²⁰⁵ Voir le point 1.1 du chapitre 10 portant sur la vie et survie d'une compilation historique.

¹²⁰⁶ (1) Beaune, Hôtel-Dieu, Archives hospitalières 7 (layette 123, n°12) ; (2) Bruxelles, KBR, II 5928 ; (3) Paris, BnF, fr. 852 ; (4) Paris, BnF, fr. 12568 ; (5) Wien, ÖNB, 2549. Ces mss ont été décrits par Marie-Claude DE CRÉCY, « Gérard de Roussillon de Jean Wauquelin », dans *Op. cit.*, p. 331-339.

Exemple 1 :

Dans l'extrait suivant, la proportion de réduction de sa source est telle que le rapport de filiation est parfois méconnaissable. La trame mise à part, seule l'identité ponctuelle entre certains termes (mis en évidence par les caractères gras) permet d'établir une parenté entre les deux textes.

<i>Girart de Roussillon</i> de Jean Wauquelin (édition L. de Montille) ¹²⁰⁷	<i>Fleur des histoires</i> de Jean Mansel (Paris, BnF, fr. 304)
<i>Comment le chastel de Roussillon fut prins du roy Charle le Chauve</i> (p. 110-111) Et lors il fit ruer et abatre toutes les enseignes et pannunceaulx du dit Girard, qui povoient estre ou qui estoient sur portes, sur tours et sur tous autres édifices, et y fit mectre et atacher ses propres armes de France, comme à sa propre chose conquise de force et de puissance, et ne regarda en riens s'il avoit conquise deument ou indeument. Ainsi fut prins et conquesté le fort chastel de Rossillon du roy Charles le Chauve sans nulle quelconque deffiance, par la quelle cause on peut dire, se faulseté est titre d'onneur et de loenge, Charles le Chauve en ce cas est digne de loenge et de recommandacion ; tantost que le dit chastel fut prins, le roy fit courir toute la marche d'environ et fit prandre toutes villes, forteresses , chasteaulx et citez, ne ne demouroit quelconque lieu que il ne prist sans nul quelconque contredit pour les causes devant dictes [...] ne en toute la terre de Rossillon ne demoura ung seul anglet là où le roy Charles le Chauve ne monstrast sa crudélité, férocité et mauvaisetié ; et tel estoit il au mains à l'encontre de ce très noble et puissant seigneur de Rossillon, et ce faisoit il si cruellement pour ce qu'il savoit de certain que ce Gérard en eust esté adverti, [...], il n'en feust jamais venuz à sa perverse intention ; [...].	[fol. 150 ra] Et en y mist des siens pour le garder, et fist abatre banieres et penons et fist mettre ses enseignes partout comme se ce feust sa propre place. Tout ainsi fist il de tous les chasteulx et forteresses de tout le paÿs environ. Et n'y trouva quelque contredit , car on obeissoit à lui, comme roy et souverain seigneur du paÿs comme il estoit, et ne sçavoit nul sa perverse intention .

Dans les exemples qui vont suivre, nous ne nous attacherons pas à passer en revue tous les procédés de réécriture employés par Jean Mansel, extrait par extrait, comme nous avons procédé jusqu'alors pour les autres cas d'étude. Chaque exemple fourni servira plutôt à mettre en évidence un phénomène représentatif de la réécriture qu'il opère sur sa source.

¹²⁰⁷ Citée *supra*.

Exemple 2 : suppression complète des discours directs

<i>Girart de Roussillon</i> de Jean Wauquelin (édition L. de Montille) ¹²⁰⁸	<i>Fleur des histoires</i> de Jean Mansel (Paris, BnF, fr. 304)
<i>Comment le roy parla merveilleusement à son conseil, du quel il se partit sans congié</i> (p. 90-92) Quant Thierry d'Ardenne eust finée sa parole, par laquelle il monstra que il estoit très bon preudomme [...], tous les barons qui là estoient l'ensuevèrent sans nul quelconque contredit ; mais très grandement le louoient et prisoient, dont le duc de Normendie mesmement deist au roy que le dit Thiery avoit très bien dit et que sans faulte nul meilleur conseil on ne pourroit dire ne trouver ; car, disoit il, trèsgrant et puissant sire, nous sçavons bien tous que Gérard de Rossillon est très grant et très puissant [...]¹²⁰⁹. <u>Quant le roy entendit que tous s'accordoient à ce conseil, comme tout esmeu d'ire et de mal talent, dist : « Comment, seigneurs et barons, entendez vous que Girard de Rossillon, qui si oultrageusement m'a laidangié et maldit, doie avoir part avec moy en la conté de Sens et que je ly doye tetnir pour mon compaignon, [...] ? [...] »</u> Et ce disoit il en estrangnant les dens, en crolant la teste et en roullant les yeulx par merveilleux air, dont ilz furent tous si esbahis qu'ilz ne sçavoient que faire. Et fut le roy Charles devaut eulx assés longuement sans ung seul mot dire ne lui ne les autres, et lors quant il eust assés soufflé et que bon lui sembla, il entra sans nul mot dire en une chambre en laquelle entra prestrement après lui le devant dit Thierry d'Ardenne, et tantost que le roy le vit, <u>si lui deist : « ha ! sire conte d'Ardenne comment avés vous osé profférer telles et si énormes paroles contre ma volenté ; certes vous avés petite considerée ma grant force & puissance et le noble sang dont je suis descendu : je vous promez, foy que je doy à ma coronne, que il ira tout autrement que vous ne pensés.</u>	[fol. 149 ra] Cest advis donna Thierry d'Ardenne le vaillant chevalier, et si fut si sievy de tous ceulx du conseil, mais en nom Dieu, ce conseil ne plus pas au roy. Ains se party d'eulx sans dire mot, en crolant la teste, et jura en soy mesmes que la chose yra tout autrement, et qu'il en usera du sens de sa teste, quoy que il en doive advenir.
<i>Comment Gérard sceust les deplaisirs que le rot Charle le chauve lui faisoit</i> (p. 112-113) Adonc la bonne et vaillant dame madame Berte s'en vint devers son mary, [...]: <u>« [...] Pour la sainte amour de Dieu, vueillés vers lui envoyer messagés auctentiques, saiges et discrés qui lui saichent dire et</u>	[fol. 150 ra] Quand madame Berte sceut aussi la verité de ces choses, elle conforta son mary au mieulx que elle peut, et lui conseilla qu'il envoyast aucune notable personne devers le roy lui

¹²⁰⁸ Citée *supra*.

¹²⁰⁹ La longueur du passage nous exempt de sa reproduction.

<u>remonstrer par doulces voyes vostre fait et lui requièrent de pais et de concorde [...] et s'ainsi est que vous lui ayès fait nul quelconque tort ou aucune desraison, que vous le irès amender en sa court, au los de son plus discret conseil et de son plus souffisant baronage : [...]</u>	remonstrer son fait, et lui offrir s'il lui avoit meffait ne mesdit de s'en mettre au jugement des barons de France.

Exemple 3 : réduction de l'hypotexte par le passage du style direct en style indirect

<i>Girart de Roussillon</i> de Jean Wauquelin (édition L. de Montille) ¹²¹⁰	<i>Fleur des histoires</i> de Jean Mansel (Paris, BnF, fr. 304)
<i>Les paroles que le vaillant chevalier Fouques mareschal de Bourgoingne racorda au roy, pour le bien de son maitre</i> (p. 122-123) [...] pour savoir la cause qui vous a esmeu de ainsi sans nulle deffiance lui tollir sa terre et son héritaige ; et ces choses icy disoit le dit Fouques si hault et si parfaitement que tous ceulx qui estoient environ le roy l'entendoient de mot à mot [...] ; ainsi estoit très beaul parolier et bien admodéré en produisant sa raison <u>et puis disoit</u> : « sires très puissans, vous savés que le noble duc Gérard de Bourgoingne est homme de très grant prudence et valeur, et que du tout en tout, à cause de certaines seignories, il se tient et clame vostre homme lige sans quelconque contredit ; [...] et qui plus prest soit ou oit esté de vous servir et aider ; [...], pour laquelle cause, mon très souverain sire, mondit seigr Gérard de Roussillon, duc et conte de Bourgoingne, m'envoye par devers vous et vous prie par moy qu'il vous plaise lui et ses terres laisser en paix et vous retraire en vostre terre et pays, [...], et vous offrant, [...] tout service et obéissance ; et moyennant vostre bon et seur sauconduit, venir en vostre court de droit, là où au los des preudhommes de France, sera vostre question et la sienne discutée et déterminée ; [...], il le veult amender par le los et appointment des barons de France, ausquelx et esquelx du tout il s'en veult rapporter [...] ».	[fol. 150 rb] Auquel après qu'il l'eust salué, il lui remontra comment Gerard, son oncle et son seigneur, se donnoit grant merveille, comment il avoit ainsi prins ses villes et ses chasteaulz sans l'escryer ne deffyer aulcunement, et que de ce il se vousist deporter en considerant les bons services et les plaisirs que Gerard lui avoit par maintes fois faiz ; et que Gerard lui offroit faire tout service et obedience, et venir en [fol. 150 va] sa court moyennant bon saufconduit pour leur question determiner au loz et au jugement des nobles barons de France ; auquelz ycellui Gerard pour sa part s'en rapportoit du tout.

Exemple 4 : suppression des détails généalogiques et biographiques

À différents endroits du texte, lorsque Jean Wauquelin introduit les personnages en présentant leur lignée, leur parenté, leur statut, leurs possessions territoriales, Jean Mansel se limite à un seul élément de présentation. Par exemple, chez Jean Wauquelin, on lit à propos de Droon que : « On

¹²¹⁰ Citée *supra*.

treuve, selon l'histoire des François que Droon père audit Gérard, filz de Gondibaud, roy de Bourgoigne, une espace de temps devant cestui dont nous parlons, avoit guerre à l'encontre du duc Thierry d'Ardenne, laquelle Ardenne à ce temps contenoit toute la Lorraine et une grant partie d'Alemaigne ; et cestui Thierry avoit à ce temps de sa guerre contre le dit Droon, esposée la sueur du dit Charles le Chauve, de laquelle il avoit deux moult beaulx filz [...] » (éd. de Montille, p. 82). En revanche, dans l'ensemble du travail de réécriture effectué par Jean Mansel, Droon est présenté plus brièvement comme « duch [...] de Bourgoigne », « pere de Gerard » ou encore « le vaillant viellart ».

Exemple 5 : suppression des considérations morales

Jean Mansel opère également la suppression de chapitres portant sur des considérations morales ou philosophiques : à titre d'exemple, on citera le chapitre 36 de la version de Jean Wauquelin portant sur le bon conseil des femmes, intitulé « Comment la bonne dame Berte montra par exemple, que les femmes sont à croire, aucunes fois »¹²¹¹, qui n'est repris nulle part dans la *Fleur des histoires*.

De manière plus ponctuelle, le compilateur peut opérer une transmodalisation de l'énoncé, comme dans l'exemple qui suit où l'édification morale et la prédication caractérisent le registre utilisé par Jean Wauquelin, tandis que Jean Mansel privilégie un didactisme simplifié. En réalité, la suppression ou le dépouillement de développements moraux est sans doute dicté par la nécessité d'élaguer la source de départ, plus qu'ils ne sont significatifs de la portée morale que Jean Mansel accorde à l'histoire et à la vie de Gérard de Roussillon.

<i>Girart de Roussillon</i> de Jean Wauquelin (édition L. de Montille)¹²¹²	<i>Fleur des histoires</i> de Jean Mansel (Paris, BnF, fr. 304)
<i>Comment Charle le Chauve s'ordonna par son conseil de vitupérer monseigneur Gérard de Rossillon</i> (p. 98)	<i>Cy dit comment le roy Charles par sa cautele fist seduire les subgéz de Gerard de Roussillon tellement qu'ilz faillirent de tous poins à leur seigneur quant il eut besoing de leur ayde</i>
« [...] certes je cuide que Dieu a ce permis pour ses vrays amis et champions esprouver et sçavoir lesquels légitimement se combatront ; et ce propos il est écrit : <i>non coronabitur nisi qui legitime certaverit</i> , qui vault à dire en françoys, nul ne sera couronné fors seul celui qui légitimement se combatra, c'est à dire pour le nom de Dieu, de justice et de droit. [...] ».	[fol. 149 rb] « Et bien peut estre que ce fut la cause principale pour laquele Dieu le humilia tant en ce monde. ».

¹²¹¹ Voir *Croniques des faiz de feurent monseign[eu]r Girart de Rossillon*, éd. éd. Léonce de Montille, *Op. cit.*, p. 115-116

¹²¹² Citée *supra*.

Exemple 6 : suppression des citations latines

<i>Girart de Roussillon</i> de Jean Wauquelin (édition L. de Montille) ¹²¹³	<i>Fleur des histoires</i> de Jean Mansel (Paris, BnF, fr. 304)
<i>Comment monseigneur Gérard s'en ala à Sens, là où il mis ses nouveaulx officiers, & en débouta les officiers du roy</i> (p. 103-104) [...] et vous dis que pour certain, jà par II fois m'est venu en vision par songe que je veoye ung lyon qui nous chassoit et nous vouloit devorer et occir, et que si en estions contrains que fuir nous en convenait ; ne autre remède mectre n'y savions ; pourquoy, mon tréschier seigneur, saichés que souvent j'en ay au cueur telle et si grande douleur que je ne m'en puis consirer ne appaiser, si que pour Dieu et pour sainte charité, je vous prie que à ce vueillés panser. Par ma fois, dame, respondoit le dit Gérard, vous avés mal étudié le poète qui dit : <i>sompnia ne cures, nam mens humana quod optat dum vigilat, sperat</i> etc. qui vault à dire en françois que on ne doit riens compter à ses songes, car ce ne sont que choses de nulle valeur. [...]	[fol. 149 va-vb] <i>Cy dit comment le roy Charles par sa cautele fist seduire les subgéz de Gerard de Roussillon tellement qu'ilz faillirent de tous poins à leur seigneur quant il eut besoing de leur ayde</i> Et Berte, sa bonne espeuse, [...] avoit songié que ung lyon les chassoit tous deux et qu'ilz n'y sçavoient trouver remede que de fuyr. Mais Gerard qui riens ne doubtoit lui respondoit qu'en songe n'a que vanité, et que c'est folye d'y adjouster foy, et qu'elle n'y pensast plus, et que leur besongne yroit mieulx qu'elle ne pensoit.
<i>Comment Charles le chauve print Besançon sans cop férir & finalement tout le pays de Bourgoingne & toutes les terres de monseigneur Gérard</i> (p. 156-157) [...] ne madame Berte sa femme ne le savoit par quel tour rappaiser, et en vérité, selon ce que monstre l'histoire, nostre Seigneur souffrit qu'il feust ainsi degeté de sa terre pour son orgueil abatre et anicheler, pour ce que point perdre ne le vouloit, mais le vouloit humilier pour lui monstrier que humilité est la plus noble vertu qui soit en créature ; et ce bien nous tesmoigne la cantice faicte de la vierge glorieuse qui dit que nostre seigneur regarda plus la humilité de son anxelle que il ne fit sa vierginité, là où elle dit : <i>Quia respexit humilitatem ancillae suae fecit michi magna qui potens est</i>, etc. Ainsi donc pour abatre l'orgueil de monseigneur Gérard de Rossillon et la faire luire sur le chandelier de humilité, vult nostre Seigneur souffrir qu'il feust ainsi degeté, et jusques à ce qu'il se recongneust estre povre créature et débile et que il retourna et remist totalement son cueur en nostre Seigneur, il demoura en ce point ; mais prestement que il se recogneust et que de bon cueur il pria Dieu mercy, [...], il fut remis	<i>Cy dist comment le roy fist Gerard bannir de tous ses pajis ; puis, parle de plusieurs adventures merveilleuses qui advindrent à Gerard durant sont [sic] exil</i> [fol. 152 va] Et dame Berte tousjours le reconfortoit au mieulx qu'elle pavoit. Et fait acroire que Notre Seigneur souffry que ces maleurtez lui advenissent pour abaisser son grant orgueil, et pour lui monstrier de coin [sic] grant bien est la vertu d'humilité. Car il le tint en ce dangier sept ans entiers jusques ad ce qu'il estoit povre creature et debile, et qu'il se retourna du tout à Notre Seigneur. Et lors qu'il fut en ce point, Notre Seigneur le remist en son primerain estat, comme il apparra cy après.

¹²¹³ Citée *supra*.

en sa première possession, comme vous ourrez cy après en la matière, au plaisir de Dieu.	

Exemple 7 : suppression des métadiscours et formules anaphoriques¹²¹⁴

<i>Girart de Roussillon</i> de Jean Wauquelin (édition L. de Montille) ¹²¹⁵	<i>Fleur des histoires</i> de Jean Mansel (Paris, BnF, fr. 304)
<i>Comment Charle le Chauve s'ordonna par son conseil de vitupérer monseigneur Gérard de Roussillon</i> (p. 95-96) [...] Prestement que son conseil se fut départy, il envoya quérir ung sien secrétaire lequel s'appelloit monsg^r Guy de Montmorancy, <u>ainsi que les histoires dient</u>, lequel Guy estoit ung très noble homme soubtil et de très grant affaire. [...]	<i>Cy dit comment le roy Charles par sa cautele fist seduire les subgez de Gerard de Roussillon tellement qu'ilz faillirent de tous poins à leur seigneur quant il eut besoing de leur ayde</i> [fol. 149 ra] Après ces choses ainsi faictes, le roy Charles le Chauve, perseverant en grant malviolence contre Gerard de Roussillon appella ung sien feal serviteur¹²¹⁶, nommé Guy de Montmorency, chevalier, sage et subtil à merveilles, et lui descouvry tout [fol. 149 rb] son courage.
<i>Comment Guy de Montmorency s'en ala devers les marches d'Auvergne, de Gascongne & de Provence</i> (p. 99-100) Le roy Charles le Chauve ayant du tout à son plaisir informé son chevalier Guy de Montmorency, prestement le dit Guy, à tous grans sommes de deniers, se départit du roy et commença à chevaucher en très grant appareil de nobles chevaliers envers les marches d'Auvergne, de Gascongne et de Provence et en autres basses marches et pays, là où il sçavoit que le devant nommé Gérard de Roussillon avoit puissance, mais en Bourgoingne ne mit il point le pied, car ilz savoient de certain que les Bourguignons n'estoient point gens à décliner de l'amour de leur seg^r. Quant le dit Guy de Montmorency vint és parties devant dictes, comme homme soutil et malicieux, se commença à accompagner de bourgeois, de marchans et de autres gens de commerce et aussi aucunes fois d'aucuns seigneurs subgetz, [...] et souvent des dons nobles et puissans donnoit à ceulx auxquels il sentoit le mieulx profiter à son affaire. Et ainsi en donnant ses dons, il disoit que c'estoit de par le roy, lequel il prisoit merueilleusement devant eulx de prouesse, de sens et de valeur, [...] ; et vous sçavez que on n'a point l'amour du peuple par tollir, mais par donner	[fol. 149 rb] Or doncques Guy de Montmorency print des tresors du roy largement. Et s'en alla en Auvergne en Limosin et es aultres paÿs de la seigneurie de Gerard, fors en Bourgoigne seulement, et fist tant par son beau parler, par dons et par promesses qu'il seduisy tous les gouverneurs des villes et des citez et les mist en tel point qu'il n'en y eust nul qui ne lui promeist que se le roy avoit à faire de eulx qu'ilz lui ayderoyent [fol. 149 va] jusques à la mort voire contre Gerard mesmes.

¹²¹⁴ Cette pratique n'est néanmoins pas systématique puisque, dans le deuxième extrait de l'exemple 5, là où la source donne à lire « comme vous ourrez cy après en la matière », Jean Mansel conserve la formule anticipative en l'abrégeant en « comme il apparra cy après ».

¹²¹⁵ Citée *supra*.

¹²¹⁶ Les mss Bruxelles, KBR, 9233 et 9260, témoins du livre 4, donnent à lire : *secretaire*.

et estre débonnaire et beaul parlier ; et tel estoit cestui Guy de Montmorensi, car il seduisit et atrahit à l'amour du roy Charles de France les Provenceaulx, Gascons et Auvergnas, tellement que les pluseurs lui jurèrent la foy et serment contre leur propre seigneur, <u>comme l'istore le monstre en son contenu</u> ; [...]	
<i>Comment monseigneur Gérard de Roussillon assembla son conseil</i> (p. 117-118) Quant le noble conte Gérard de Rossillon eust oy et escouté la parole de sa femme, saichés pour certain qu'elle ne lui désagréa pas, mais la prit et receut en très bon gré et plaisir, [...]; et pour ce, tout prestement il fit son conseil devant lui venir, et là leur remonstra comment son estat aloit, et comment le roy Charles de France, <u>si comme jà vous avés oy dire</u>, le déshéritoit et le vouloit bannir et expulser de son pays [...], si que, mes très chier amis, vueillés moy à ce conseiller le quel me sera le plus honneste et le plus profitable, [...] ou que je lui mande que il me vueille tenir en droit et en raison et mener selon le contenu de droit [...].	[fol. 150 rb] Gerard, qui congnot bien que sa femme le conseilloit bien, assembla son conseil et leur dit comment le roy avoit ouvré contre luy sans le deffyer, et s'il leur sembloit bon qu'il envoyeroit devers lui, luy offrir à faire toute justice et raison .

6.3. Rapport du compilateur à la source

Si dès l'entame de son récit sur Gérard de Roussillon, Jean Mansel prend soin de mentionner que le texte n'est pas de son cru mais provient d'un emprunt allogène (qu'il n'identifie néanmoins pas), ce n'est pas tant dans le refus d'endosser le propos qui va suivre ou d'en attribuer le mérite à autrui, mais plutôt pour avertir le lecteur de la possibilité d'une rupture stylistique entre la narration qui précède – tirée de l'une des réécritures de l'*Abrégé Paulin Paris* (comme examiné *supra*) – et l'insertion d'une autre source – le *Girart de Roussillon* de Jean Wauquelin¹²¹⁷.

Dans son travail de réécriture, Jean Mansel préserve l'ordre de la narration, mais non ses proportions. Il produit en effet une version nettement abrégée du texte de Wauquelin (la proportion de réduction est équivalente à la moitié voire davantage selon les chapitres), qui n'exclut pas cependant, à certains endroits, des développements ou la reprise de certains commentaires relatifs aux sources, à leur traitement, aux modalités de composition du texte¹²¹⁸.

Ainsi, la réécriture du modèle s'oriente vers la suppression complète ou la réduction des discours directs ou le changement de régime illocutoire, un dépouillement des passages en latin, l'amputation des exemples moraux ou philosophiques, la suppression de la présentation

¹²¹⁷ Cette pratique est attestée chez d'autres historiographes comme Robert Gaguin : Franck COLLARD, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin, Op. cit.*, p. 175.

¹²¹⁸ Pour exemple : « dont l'istore ne fait nulle mention, mais l'istore recité yci aucuns miracles fais par notre Seigneur » (Paris, BnF, fr. 304, fol. 169 va).

circonstanciée des événements et des détails généalogiques autour des personnages. Ce sont les composantes de l'action que Jean Mansel retient essentiellement, ainsi que les ressorts et motivations psychologiques, politiques et religieuses des actants.

6.4. Fonction de la source au sein de la compilation

Exposer et synthétiser la biographie d'un héros bourguignon vise à donner à lire un récit *a priori* connu par le lectorat bourguignon. Le personnage de Gérard de Roussillon, fils de Drogon de Bourgogne, était en effet perçu, au sein de la production d'abord épique et ensuite historiographique, comme un héros bourguignon séditieux et révolté contre son suzerain Charles le Chauve¹²¹⁹, qui fit preuve d'injustice à l'égard de son vassal. Cette opposition pourrait être interprétée comme une mise en abîme des relations conflictuelles entre le duc de Bourgogne Philippe le Bon et le roi de France Charles VII. Ces tensions intestines et dynastiques sont plus largement liées au mouvement d'indépendance des États bourguignons à l'égard du royaume de France¹²²⁰.

Dans cette perspective, l'insertion de l'histoire de Gérard de Roussillon dans le fil de l'histoire de France permet au duc de Bourgogne d'établir une continuité généalogique avec ce personnage historique et épique, envisagé comme l'ancêtre de la dynastie bourguignonne, pour ainsi légitimer ses conquêtes territoriales et justifier ses désirs d'autonomie¹²²¹. De nombreux parallèles peuvent en effet être établis entre la figure de Gérard et le duc de Bourgogne, notamment le fait que tous deux soient à la tête de territoires disparates, ou qu'ils participent à la reconquête des lieux saints.

C'est néanmoins surtout la valeur morale de l'histoire que Jean Mansel souhaite mettre en évidence au moyen du récit de la vie de Gérard de Roussillon¹²²². En effet, concernant la réécriture qu'opère Jean Mansel, on constate que celui-ci s'éloigne du merveilleux du récit et des exploits

¹²¹⁹ Selon les versions, l'opposition se marque aussi contre Charles Martel. Par exemple, l'histoire de Gérard de Roussillon est insérée à double reprise dans les *Histoires de Charles Martel* attribuées à David Aubert : dans le premier volume, le ms. Bruxelles, KBR, 6, une première version est fournie et rattachée au règne de Charles Martel ; dans le deuxième volume de l'exemplaire, le ms. 7, une seconde, celle issue de la réécriture abrégée de celle de Jean Mansel, est rattachée au règne de Charles le Chauve. Le caractère pluriel de ces versions peut aussi être mis en lien avec la fonction et la réception de ces textes compilés : qu'en est-il de la vraisemblance de ces histoires aux yeux des médiévaux ? à quelle version doivent-ils accorder leur crédit ? le concept même d'invention historique est-il recevable et pertinent pour la période médiévale ? Certains des enjeux soulevés ont été abordés dans la thèse de Pierre COURROUX, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XV^e siècle)*, *Op. cit.*

¹²²⁰ Voir Paul BONENFANT, *Philippe le Bon*, *Op. cit.* ; D'Arcy Jonathan Dacre BOULTON et Jan R. VEENSTRA, *The Ideology of Burgundy. The Promotion of National Consciousness, 1364–1565*, Leyde, Brill, 2006 (Brill's Studies in Intellectual History, 145) ; plus récemment, pour une vision critique renouvelée de la construction des États bourguignons, voir Élodie LECUPPRE-DESJARDIN, *Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e-XV^e siècles)*, *Op. cit.* ; Walter PREVENIER et Wim BLOCKMANS, *Les Pays-Bas bourguignons*, *Op. cit.*

¹²²¹ Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.*, p. 416 ; Yves LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Op. cit.* ; Tania VAN HEMELRYCK, « Regards croisés de la littérature et de l'histoire du livre », dans *La Librairie des ducs de Bourgogne*, vol. III : *Textes littéraires*, *Op. cit.*, p. 11-17, p. 14.

¹²²² Jean Mansel fait de même concernant la réécriture de la traduction de Pierre Bersuire des *Décades* de Tite-Live : voir Géraldine VEYSSEYRE, « La *Fleur des histoires* de Jean Mansel, une réception de Tite-Live à travers la traduction de Pierre Bersuire », dans *Op. cit.*

guerriers du héros, caractéristiques des précédentes versions épiques, au profit d'un renforcement de l'exemplarité morale du personnage (notamment à travers ses miracles et fondations de monastères ou d'églises), dans la lignée entreprise par son modèle Jean Wauquelin¹²²³.

Ainsi, un texte-source, lorsqu'il est intégré à un nouvel environnement textuel, peut être sémantiquement réinvesti et faire, dès lors, l'objet d'une recatégorisation générique¹²²⁴.

Pour produire sa compilation d'histoire universelle, Jean Mansel s'est essentiellement appuyé sur des versions françaises, en prose, relativement récentes par rapport à leur date de composition, voire qui lui sont contemporaines. Dans les six cas d'étude examinés, Jean Mansel ne semble pas être retourné à la source de la source, ce qui n'exclut cependant pas qu'il ait pu consulter et confronter sa source principale avec la source latine elle-même ou avec d'autres versions dérivées de la source latine, qui nous échappent toutefois aujourd'hui¹²²⁵.

Par ailleurs, il faut également faire le constat que, chez Jean Mansel, comme chez d'autres historiens, le geste compilatoire n'affecte pas seulement le texte, mais s'effectue aussi dans l'espace du péri-texte puisqu'il a emprunté à des prologues antérieurs. En effet, le prologue général des deux rédactions de la *Fleur des histoires* s'inspire de la traduction de la *Bible historiale* effectuée par Guiart des Moulins, et le prologue du livre 2 de la rédaction longue est issu du prologue de Salluste, tel qu'il se trouve attesté dans *Li Fet des Romains*¹²²⁶.

De manière générale, l'on a pu observer que le traitement des sources chez Jean Mansel ne variait pas en fonction du type de sources en présence : le degré ou la nature de son intervention n'est pas moindre ou plus accentué lorsqu'il est confronté à une source religieuse, encyclopédique ou historique.

Aussi, c'est une attitude de retrait qu'adopte Jean Mansel au profit d'une mise en avant des *auctoritates*, non celles qu'il a effectivement employées qui sont principalement des traductions, des

¹²²³ À tel point que George Doutrepoint a pu assimiler l'histoire de Gérard de Roussillon à une entreprise hagiographique : « Dans la galerie des saints et saintes que l'on vénérât spécialement à la cour, il ne serait pas interdit de ranger Monseigneur Girard de Roussillon et Dame Berte, sa femme qui, sans être tout à fait de la lignée de Thomas l'apôtre, de Josse l'ermite, de Catherine d'Alexandrie ou d'Aldegonde de Maubeuge, ont pourtant passé leurs derniers jours très religieusement et les ont illustrés par leurs bonnes œuvres et leurs fondations pieuses. » (George DOUTREPOINT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 226). Voir aussi Sandrine HÉRICHÉ-PRADEAU, « Girart de Roussillon : la stratégie hagiographique d'une compilation », dans *Op. cit.*

¹²²⁴ Un développement du sujet pourra être trouvé dans l'appendice de notre thèse.

¹²²⁵ Nous n'excluons pas la possibilité que Jean Mansel ait produit, par exemple, une traduction partielle de l'*Alphabetum narrationum* d'Arnold de Liège (voir chapitre 5, point 2 ; annexe 5). En effet, parmi les mss recensés à l'heure actuelle qui conservent cette traduction, ces derniers sont soit des témoins de la *Fleur des histoires*, soit des copies partielles extraites du livre 3 de la rédaction brève de la *Fleur des histoires* (Anne Polo de Beaulieu, « Arnold de Liège, *Alphabetum narrationum*, XIV^e s. », dans *Transméditerranée*, *Op. cit.*, vol. 2, t. 1, p. 324 [n°140]). En l'état, nous manquons d'éléments pour trancher la question.

¹²²⁶ Voir l'identification de ces sources au chapitre 5, point 2.

compilations ou des réécritures abrégées en prose, mais celles que ses sources elles-mêmes ont mises à profit.

Dans les études de cas examinés, nous avons pu également voir que l'amplification est bien largement moins exploitée, comparativement à l'abréviation.

Cette amplification s'observe plus volontiers dans la rédaction longue de la *Fleur des histoires*. À cet égard, celle-ci doit être considérée, du point de vue intertextuel, comme une réécriture abrégée des sources, mais, du point de vue intratextuel, comme une réécriture amplifiée de la rédaction brève.

Quant aux principes d'abréviation, l'analyse a dévoilé que trois d'entre eux sont particulièrement investis dans le travail de compilation opéré par Jean Mansel :

1. L'élimination complète d'énoncés autonomes ;
2. La suppression des circonstances anecdotiques autour de l'action ;
3. La coupure dans les digressions qui interrompent l'avancée de la narration principale.

La réduction que le compilateur opère sur son modèle se pratique avec beaucoup de soin puisque les procédés d'excision ou d'amputation ne desservent jamais la compréhension ou la cohérence de la narration et de son cours. La proportion mathématique de réduction de son modèle est en général de l'ordre de 40 à 60 %. Toutefois, cette proportion de réduction est loin d'être systématiquement respectée puisque, dans certains extraits analysés, la masse textuelle reste assez comparable entre l'hypotexte et l'hypertexte.

En outre, l'examen des textes fait apparaître que certains procédés de réécriture sont plus récurrents que d'autres : par exemple, les procédés de suppression, d'excision et de concision sont globalement plus investis que ceux de concentration ou de synthèse diminuée.

Du point de vue discursif, on a pu observer la tendance à supprimer les discours directs ou à transformer ces derniers en discours indirects, à réduire les doublets synonymiques (tantôt aussi à en créer), à simplifier les constructions subordonnées et enchâssées en faveur de la coordination.

Du point de vue narratif, les choix du compilateur sont motivés¹²²⁷ par la différenciation entre l'essentiel et l'anecdotique : Jean Mansel laisse ainsi de côté toute information qu'il considère comme secondaire, à savoir une contextualisation trop importante des événements, la présentation détaillée ou circonstanciée de certains personnages, les épisodes anecdotiques ou pittoresques. Si ses sources relatent les tenants et aboutissants d'une action, Jean Mansel s'en tient généralement à une formule concise et synthétique, sans s'attarder à chaque versant de l'action, pris individuellement. Quand son modèle relate deux versions différentes ou envisage deux causes explicatives, il ne les présente pas systématiquement à son lecteur et se contente de lui fournir

¹²²⁷ Il apparaît toujours délicat de se prononcer avec certitude sur les réelles motivations ou les fondements idéologiques de chaque choix de rédaction entrepris par le compilateur, à l'inverse de la vision de Bernard Guenée, qui considère que « chaque mot omis, chaque mot ajouté est révélateur d'une conviction religieuse, d'une attitude politique, d'un choix critique. » (Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*, p. 214). Entrevoir en tout lieu une logique d'intentionnalité risque, nous semble-t-il, de sous-estimer le rôle de la contingence dans la production écrite médiévale.

seulement l'une d'entre elles, ou même simplement la conséquence des faits. En somme, il ne conserve que la substantifique moelle de chaque événement, tant que les choix de rédaction effectués n'entravent ni l'intelligibilité du récit ni la compréhension de son propos¹²²⁸.

À vue d'œil, la *Fleur des histoires* semble se reposer sur un amas d'éléments hétérogènes et disparates. Toutefois, Jean Mansel confère à cet ensemble de sources antérieures une nouvelle architecture, à la fois organisée et porteuse de sens ; c'est d'ailleurs là que se situe toute la portée du geste compilatoire. La structure adoptée par le compilateur est évidemment conditionnée par des impératifs chronologiques dus à l'horizon d'attente de la chronique universelle et, au sein de certaines sections, par un classement alphabétique des noms de saints, de villes, de préceptes moraux.

Cependant, cette structure est également dictée par le projet historiographique de Jean Mansel, défini selon une alternance entre histoire religieuse et histoire profane. En effet, dans le processus d'édification morale de son lecteur, Jean Mansel avait prévu d'intercaler des moments de répit pour l'esprit, ce qu'il désignait d'ailleurs dans ses prologues généraux de *mets* et *d'entremets*.

Si la compilation est synonyme de stratification, elle ne présente pourtant rien de rhapsodique. En effet, une fois que chaque couche a été prise individuellement, examinée avec soin, et ensuite replacée à son endroit au sein de la charpente globale (à l'instar des pièces d'un puzzle), se dégage alors la cohérence du projet historiographique, en même temps qu'est rendue perceptible l'unité même de la compilation.

Ainsi, le compilateur ne se présente jamais comme un créateur démiurge, mais comme un savant forgeron ayant œuvré à l'assemblage de multiples pièces disparates en leur conférant une charpente cohérente et cohésive. D'ailleurs, comme l'a bien montré Pascale Bourgain¹²²⁹, les verbes en rapport avec la notion d'auteur se rapportent essentiellement à la fabrication de l'œuvre, avec le recours à de nombreuses métaphores artisanales qui soulignent l'appartenance de l'acte de composition au domaine du labeur et au travail bien fait¹²³⁰.

¹²²⁸ Les résultats de nos recherches complètent l'analyse philologique ponctuelle menée par Géraldine Veyseyre sur un passage de la *Fleur des histoires*, qui l'avait conduite à dégager quelques tendances de la pratique compilatoire de Jean Mansel, à savoir le fait de privilégier, dans son travail de réécriture, les procédés de réduction par excision, une simplification du lexique savant et une actualisation des *realia* antiques pour son lectorat (Géraldine VEYSSEYRE, « La *Fleur des histoires* de Jean Mansel, une réception de Tite-Live à travers la traduction de Pierre Bersuire », dans *Op. cit.*).

¹²²⁹ Pascale BOURGAIN, « Les verbes en rapport avec le concept d'auteur », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas. Op. cit.*, p. 361-374, p. 374.

¹²³⁰ De nombreux autres extraits issus de prologues de textes compilés tendent également à souligner le caractère difficile et laborieux de la tâche : (1) « [...] ay ozé entreprendre ceste paine et labeur de recueillir, adjouster et ramener en quatre volumes de livres, au plus près que j'ay sceu ne peu, tous les haulx fais d'iceulx roys, de leur proesses et de leurs vyes, et comment par leur noble chevalerie, le temps de chascun durant, le dit royaulme a esté gouverné. » (Jean de Wavrin, *Recueil des croniques et anciennes istoires de la Grant Bretagne*, éd. William Hardy, *Op. cit.*, t. 1, p. 3) ; (2) « En quoy certes avoit eu dur labeur à tout compiler ensemble et longue traitte de temps, car commençant sur le premier homme, Adam, jusques aux roy Jehan de France, là où il finoit, tout l'entredeux y estoit compris dedens et encore s'y treuve. » (George Chastelain, *Le Temple de Bocace*, 1463-1464, éd. Susanna Bliggenstorfer, *Op. cit.*, p. 25) ; (3) « [...] ay empris le faiz et la labeur de faire et compiler aucungz volumes, par maniere de memoires, où sera contenu tout ce que j'ay veu de mon temps digne d'escripre et d'estre ramentu. » (Olivier de La Marche, *Mémoires*, éd. Henri Beaune et Jules d'Arbaumont, *Op. cit.*, t. I, p. 183).

III. Réception

Modalités et méandres

« Le plaisir de la répétition, qui est grand, est bien entendu dans la répétition elle-même.
Et surtout parce qu'elle est, au sens strict, impossible, un paradoxe : qu'on le veuille ou non,
la variation, le changement surgissent de toute répétition même la plus innocente [...].
C'est cela qui crée la fascination que la répétition exerce, la passion qu'elle peut susciter et l'ennui profond
qui guette ceux qui s'y adonnent, double inséparable de la fascination. »

Propos de Jacques ROUBAUD, recueillis par Pierre LARTIGUE, « Mandrin au cube », dans *Les Cahiers
Roubaud*, Textes critiques, La Licorne, 1997, *Entretiens*.

CHAPITRE 8

LA *FLEUR DES HISTOIRES* ET SES MODALITÉS DE RÉCEPTION

Le présent chapitre, visant à cerner la réception dont a fait l'objet la *Fleur des histoires*, doit être perçu comme un pan indépendant mais complémentaire à l'étude de la diffusion de ce texte¹²³¹. Bien que la diffusion et la réception constituent les volets d'un même diptyque, l'objet auquel l'une et l'autre renvoie gagne à être distingué¹²³².

Tandis que la diffusion se rapporte à une dimension matérielle, et notamment à la description et à la quantification du succès d'un texte par la délimitation de sa circulation sociale, géographique et temporelle, la réception, elle, ressort de l'appropriation intellectuelle d'un texte et constitue la face invisible de l'histoire culturelle et intellectuelle. L'étude de la réception d'un texte suppose de décortiquer et de caractériser les modalités de lecture dont celui-ci a fait l'objet (abordées en ce présent chapitre), mais aussi de comprendre et d'expliquer les conditions, facteurs et manifestations du succès littéraire (qui seront traités dans les deux chapitres suivants).

L'étude de la réception d'une œuvre médiévale se trouve ainsi à la croisée du texte et des manuscrits. Sous le premier point du chapitre, nous récolterons les indices glanés dans le péri-texte

¹²³¹ La question de la diffusion sera traitée dans l'ensemble du chapitre 9 ainsi que dans le chapitre 10, point 3. Elle avait également été abordée dans le chapitre 3 sous le point 4 concernant les milieux de diffusion de la *Fleur des histoires*.

¹²³² Cette distinction critique, bien que récente, n'est pas inédite ; elle a été préalablement établie par Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, qui distinguait la réalité *matérielle* de la diffusion (les livres) de l'aspect *intellectuel* de la réception (les lectures). Elle a été particulièrement accentuée par Antoine Brix dans sa thèse de doctorat relative à la fortune littéraire des *Grandes Chroniques de France* ainsi qu'à l'étude des conditions de leur succès, et dans laquelle il signale qu'envisager la réception d'un texte, d'autant plus celle d'un succès littéraire, suppose de dépasser la sociologie des lecteurs : « Il ne s'agit donc pas de construire une nomenclature sociale de la lecture, qui ne serait finalement que la reproduction, sans égard aux pratiques réelles de la lecture des *Grandes Chroniques*, de la typologie de la diffusion. » (Antoine BRIX, *Itinéraires et séjours des rois d'encre*, *Op. cit.*, t. 2, p. 707).

ainsi que le texte pour appréhender la réception virtuelle conçue par Jean Mansel pour sa *Fleur des histoires*. Seulement, comme l'a suffisamment démontré la théorie critique portant sur la sociologie et l'herméneutique de la réception, le sens d'un texte n'est ni cloisonné ni réductible aux intentions de son auteur.

C'est pourquoi, dans le deuxième point du chapitre, nous orienterons notre attention et nos analyses sur le dispositif de lecture prévu au sein des manuscrits de la *Fleur des histoires* pour appréhender le texte qui y est contenu. Nous évoquerons à ce titre la présence des différents niveaux de décoration et de structuration dans la mise en page des manuscrits (miniatures, rubriques, initiales, pieds-de-mouche, etc.). Chacun de ces niveaux sera traité tour à tour, avec un degré d'approfondissement variable en fonction des caractéristiques du corpus.

Le constat de la présence d'une table des rubriques dans la majorité des copies de la *Fleur des histoires* nous poussera également à interroger à la fois la fonction et l'utilisation – présumée ou avérée – d'un tel instrument, dans le troisième point du chapitre. Ces deuxième et troisième points consisteront à déterminer dans quelle mesure l'apparat mis en place au sein des copies soutient la lecture d'une compilation historique produite au XV^e siècle.

Le dispositif de lecture prévu dans la grande majorité des manuscrits conservés est-il le signe que la *Fleur des histoires* a réellement été lue, de quelles manières et à quelles fins ? Pour répondre à cette question, nous confronterons les potentialités virtuelles de la réception de ce texte (abordées aux points 1 et 2) avec la réception effective dont ce texte a pu jouir, au travers du relevé des marques de lecture et d'usage des manuscrits. Alors que le premier point concernait avant tout le repérage des indices situés dans le texte, ce sont les traces hors texte – essentiellement dans les marges ou dans les interlignes des *codices* – qui formeront le coeur de ce quatrième point. Une différenciation sera donc établie entre la réception programmée par l'auteur-compilateur en tant que producteur et garant du texte et la réception effective par un lectorat réel.

Une fois que nous aurons procédé à la confrontation entre réception virtuelle et réception réelle, et que nous aurons mis en relation les différents éléments du dispositif de lecture, sous le cinquième point, nous nous pencherons sur les modalités de lecture d'une compilation historique telle que la *Fleur des histoires*, en évoquant la possibilité d'une lecture modulaire et combinée, qui serait à la fois extensive et sélective, soutenue par le dispositif de lecture présenté préalablement.

Enfin, prenant appui sur les recherches et résultats issus des points précédents, le sixième et dernier point de ce chapitre visera à ouvrir des perspectives plus globales, non plus en nous attachant à la *lecture* des manuscrits de la *Fleur des histoires*, mais plus largement à la *lisibilité* des manuscrits d'histoire à la fin du Moyen Âge.

1. Réception programmée et potentialités virtuelles

Suite à l'approche herméneutique traditionnelle qui promeut l'idée selon laquelle le sens du texte réside principalement en son sein, des théories modernes autour de la réception littéraire ont vu le jour dans les années 1960 pour proposer une construction du sens généré par la rencontre dynamique entre un texte et un lecteur ainsi que par l'expérience de lecture elle-même. Il ne s'agit plus pour l'instance du lecteur d'aller à la poursuite d'un sens qui existerait en amont de la lecture ; le lecteur en puissance intervient désormais dans la production même de ce sens¹²³³.

Les travaux de Wolfgang Iser ont montré combien un texte peut être lu et interprété en fonction des intérêts et dispositions personnels du lecteur, ainsi que des codes sociaux et culturels qu'il partage avec l'auteur ou l'émetteur de l'énoncé¹²³⁴. Dans cette lignée, Hans R. Jauss considère que la disposition mentale du lecteur face à une œuvre donnée peut, en l'absence de tout signal ou de toute mention explicite, être reconstituée à partir de trois facteurs que toute œuvre présuppose, à savoir :

[...] les normes notoires ou la "poétique" spécifique du genre, les rapports implicites qui lient le texte à des œuvres connues figurant dans son contexte historique, et enfin l'opposition entre fiction et réalité, fonction poétique et fonction pratique du langage [...] ¹²³⁵.

Dans le champ de la production littéraire médiévale, ces trois facteurs (les normes régulatrices d'un genre ; la présence effective d'un texte dans un autre ou l'interaction textuelle de plusieurs œuvres en présence ; l'opposition entre fiction et réalité) sont, à des degrés divers, difficiles à appréhender.

Tout d'abord, il n'existe pas de typologie de genres bien définis, et les auteurs médiévaux pensent davantage en termes de matière que de genre littéraire¹²³⁶, ce qui compromet d'emblée la tentative de dégager des normes de fonctionnement au sein même d'un corpus dont les frontières sont poreuses¹²³⁷. Ensuite, bien que l'intertextualité – revendiquée ou dissimulée – soit structurante de la production de l'écrit médiéval, il est difficile de déterminer avec précision l'héritage culturel

¹²³³ « In the triangle of author, work and public the last is no passive part, no chain of mere reactions, but rather itself an energy formative of history » (Hans Robert JAUSS, *Toward an Aesthetic of Reception*, Brighton, Harvester, 1982, p. 19). Une étude, mettant en œuvre la théorie de Jauss, peut être consultée ici : Deborah MCGRADY, *Controlling Readers. Guillaume de Machaut and his Late Medieval Audience*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 2006. Celle-ci traite de la représentation visuelle et textuelle des lecteurs dans les mss vernaculaires entre 1300-1500, et plus particulièrement du rôle et de la réaction des lecteurs dans la production du sens du *Voir dit* de Guillaume de Machaut.

¹²³⁴ Wolfgang ISER, *L'acte de lecture*, Bruxelles, Mardaga, 1985.

¹²³⁵ Hans Robert JAUSS, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978 (Tel), p. 57.

¹²³⁶ Voir la discussion que nous consacrons à la notion de genre dans l'appendice de la thèse.

¹²³⁷ Voir à cet égard et à titre indicatif les travaux suivants : Gérard GENETTE e. a. (éd.), *Théorie des genres*, Paris, Éditions du Seuil, 1986 ; Francis GINGRAS, « Mise en recueil et typologie des genres aux XIII^e et XIV^e siècles : romans atypiques et recueils polygénériques (*Biausdous*, *Cristal et Clarie*, *Durmart le Gallois* et *Mériadeuc*) », dans Yasmina FOEHR-JANSSENS et Olivier COLLET (éd.), *Le recueil au Moyen Âge*, Op. cit., p. 91-111 ; *Intergenes : Intergeneric Perspectives on Medieval French Literature*, dans *L'Esprit Créateur*, XXXIII-4, 1993 ; Danièle JAMES-RAOUL (éd.), *Les genres littéraires en question au Moyen Âge*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2001 (Eidolon, 97), en particulier l'article de Nelly LABÈRE, « Réflexion sur la "Théorie des genres" de Hans Robert Jauss », p. 187-197 ; Patrick MORAN, « Genres médiévaux et genres médiévistes : l'exemple des termes chanson de geste et épopée », dans *Romania*, n°136, 2018, p. 38-60.

de l'auteur ou le bagage du lecteur¹²³⁸. Enfin, l'opposition entre fiction et réalité ne s'avère pas complètement opérante en ce qui concerne la littérature médiévale : les épopées, chansons de gestes, écrits historiographiques participent – à des degrés variables – des deux ou précisément jouent parfois de cet entre-deux¹²³⁹.

Au vu de ces impasses méthodologiques liées au champ même de la production écrite médiévale, tenter de cerner la réception d'un texte par le biais de ces trois facteurs cumulés et mis en relation relève de l'aporie. Il nous paraît plus prudent, par conséquent, de partir dans un premier temps des informations fournies par les péri-texte et texte de la *Fleur des histoires*, et d'éclairer les données récoltées à la lumière du contexte de production de la compilation de Jean Mansel.

Dans la *Fleur des histoires* de Jean Mansel, ni le prologue général, ni l'épilogue général de l'œuvre, ni les prologues spécifiques à chaque livre¹²⁴⁰ ne font explicitement référence au type de réception envisagé par une *intentio auctoris*¹²⁴¹. Si le public n'est certes pas identifié, un horizon d'attente, tel que l'entendent conceptuellement Umberto Eco¹²⁴² et Hans Robert Jauss¹²⁴³, et un profil de lecteur (celui qu'on appelle habituellement « modèle »¹²⁴⁴ ou « théorique »¹²⁴⁵), pourvu d'un caractère extradiégétique, se dessinent malgré tout en filigrane du (péri)texte.

Si l'on examine la lecture programmatique mise en place par le prologue général de l'œuvre et les différents prologues internes à chaque livre, la *Fleur des histoires* se caractérise avant tout par une certaine finalité. L'une d'entre elles relève de l'enseignement historique et moral que Jean Mansel dispense à son lectorat ; le recours au pronom « on » prend ici une valeur inclusive voire universelle¹²⁴⁶ :

¹²³⁸ Les travaux en la matière sont pléthoriques : Jean-Michel ADAM, *Souvent textes varient. Génétique, intertextualité, édition et traduction*, Paris, Classiques Garnier, 2018 (Investigations stylistiques, 6) ; Dorothea KULLMANN et Shaun LALONDE (éd.), *Réécritures*, *Op. cit.* ; Daniel POIRION, « Écriture et ré-écriture au Moyen Âge », dans *Op. cit.* ; Paul ZUMTHOR, « Intertextualité et mouvance », dans *Littérature*, n°41, 1981, p. 8-16.

¹²³⁹ Voir entre autres Annie COMBES (éd.), *Fictions de vérité dans les réécritures européennes des romans de Chrétien de Troyes*, Paris, Classiques Garnier, 2012 (Rencontres, 40 ; Civilisation médiévale, 3) ; Pierre COURROUX, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XV^e siècle)*, *Op. cit.*, troisième partie, p. 451 et suiv. ; Elisabeth GAUCHER, « Le vrai et le faux dans l'écriture de quelques biographies du XV^e siècle : "Écrire la vie, une autre histoire" », dans Danielle BOHLER et Catherine MAGNIEN SIMONIN (éd.), *Écritures de l'histoire (XIV^e-XVI^e siècle)*, *Op. cit.* p. 205-217 ; *Le Vrai et le Faux au Moyen Âge. Actes du colloque de Lille (18-20 sept. 2003)*, Elisabeth GAUCHER (éd.), dans *Bien Dire et Bien Apprendre*, n°23, 2005.

¹²⁴⁰ Voir dans l'annexe 4 la reproduction de ces textes qui apparaissent aux différents seuils de la *Fleur des histoires*.

¹²⁴¹ Un cas inverse, où l'auteur-éditeur-traducteur indique ses attentes par rapport à son lectorat, peut être trouvé chez : Aude MAIREY, « William Caxton : auteur, éditeur, imprimeur », dans *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n°19, 2010, p. 123-142.

¹²⁴² Umberto ECO, *L'œuvre ouverte*, Paris, Seuil, 1984 (Points. Sciences humaines, 107).

¹²⁴³ Hans Robert JAUSS, *Pour une esthétique de la réception*, *Op. cit.*

¹²⁴⁴ « Le Lecteur-Modèle est celui qui est capable de coopérer à l'actualisation textuelle de la façon dont lui l'auteur [*sic*] le pensait et capable d'agir interprétativement comme lui a agi générativement » (Umberto ECO, *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset, 1979 (Le livre de poche. Biblio essais), p. 71).

¹²⁴⁵ La désignation est utilisée notamment par Ludmilla Evdokimova dans l'introduction du volume suivant : Ludmilla EVDOKIMOVA et Alain MARCHANDISSE (éd.), *Le Texte médiéval dans le processus de communication*, *Op. cit.*, p. 7-31.

¹²⁴⁶ Voir Christiane MARCHELLO-NIZIA, « L'historien et son prologue : forme littéraire et stratégies discursives », dans Daniel POIRION (éd.), *La chronique et l'histoire au Moyen Âge*, Paris, Université de Paris-Sorbonne, 1986, p. 13-25 ; Sophie

Combien que la matere principal de tout ce livre, comme il fu dit au commencement, soit de raconter les histoires des sains et des saintes du Vieilz Testament et du Nouvel ; toutesvoies les histoires mondaines y sont adjoustees pour entremés, pour ce qu'en lisant icelles histoires on puet eschever oyseuse, la mere de tous vices, et y peut on veoir du bien et du mal, par quoy on puet prendre exemple au bien et ainsi faire, et au mal pour le fuyr et eschever¹²⁴⁷.

Jean Mansel expose ainsi de façon à la fois pragmatique et méthodique le contenu son œuvre, ainsi que sa justification. Comme l'a signalé Elisabeth Gaucher à propos des prologues des biographies chevaleresques, il n'est plus question « comme au temps de Salluste, de s'adonner à la rhétorique [...], mais bien au contraire, d'être utile au lecteur et de l'introduire dans la matière à traiter en lui donnant le titre, le contenu, les sources et le plan de l'œuvre. »¹²⁴⁸.

La production d'une histoire universelle répond à un dessein essentiel, qui est l'édification morale du lecteur, et c'est en ce sens que doit être intrinsèquement lue et reçue la compilation de Jean Mansel. Cette finalité morale est après tout le fondement de toute création, au sens aristotélicien. Une telle instruction ne s'adresse pas qu'aux puissants de ce monde ; elle vaut, comme le signale le premier extrait cité, pour tous ceux qui souhaitent prendre connaissance de cette chronique universelle et observer les valeurs d'une vie vertueuse :

Ainsi ceulx qui voudront lire en ce livre pourront trouver plusieurs divers més et entremés à l'apetit de leur esperit pour sa refection. Et puet ce livre estre apellé la Fleur des histoires, car comme de la fleur vient le fruit, ainsi de mirer et regarder souvent en ceste fleur puet venir bon fruit à ceulx qui se y occuperont à la loenge de Dieu, qui vueille mener ceste euvre à perfection¹²⁴⁹ ;

Et avons nostre matere divisé en quatre volumes, lesquelz quatre volumes achievez parferont ; fleur d'un arbre procede le fruit, ainsi samblablement par la recordacion des histores contenues en nostre livre, on pourra trouver et prendre bon fruit et apprendre à congnoistre le bien et le mal, c'est assavoir le bien pour le faire, et le mal pour le decliner¹²⁵⁰.

Dans ce contexte, le choix d'un tel titre n'est pas insignifiant. Jean Mansel se revendique ici d'un héritage littéraire représenté par les *Flores chronicarum* de Bernard Gui¹²⁵¹, tradition selon laquelle il s'agit de sélectionner les meilleurs extraits (pris aux sens à la fois nutritif et documentaire), d'apprécier leur quintessence afin de parvenir, dans le cas présent, à la perfection morale. Dans son

MARNETTE, *Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale. Une approche linguistique*, Bern, Peter Lang, 1998 ; Jesse MORTELMANS, « *Ecrire et mettre par mémoire. La fausse objectivité dans les chroniques en moyen français* », dans Tania VAN HEMELRYCK et Céline VAN HOOREBEECK (éd.), *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 239-250.

¹²⁴⁷ Prologue du livre 2 de la rédaction brève, cité du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 179.

¹²⁴⁸ Elisabeth GAUCHER, *La biographie chevaleresque*, *Op. cit.*, p. 93.

¹²⁴⁹ Prologue général, livre 1 de la rédaction brève, cité du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 vb.

¹²⁵⁰ Prologue général, livre 1 de la rédaction longue, cité du ms. Paris, BnF, fr. 6361, fol. 1 vb.

¹²⁵¹ La métaphore florale est ainsi filée tout au long du prologue de Bernard Gui : « [...] Et ainssi comme celui qui en soy esbatant par my une plaine lee et agreable d'un plain champ ou d'un pré fleury delitant en la trèsagreable nobilité des fleurs, [...]. Je semblablement en pourcueillant les fleurs de pluseurs livres et croniques, les assemblasse et en feisse un agreable faissel, [...]. Lequel livre, par la raison dessus touchee, peut estre intitulé les fleurs, ou se miex vous plait, le cathologie des papes. » (*Fleur des chroniques*, traduction française à partir de Bernard Gui, transcription effectuée à partir du ms. Paris, BnF, fr. 17180, fol. 1 r-v). Sur l'usage et le sens de cette métaphore florale, voir chapitre 2, point 4 ; ainsi que Tania VAN HEMELRYCK, « Les "Fleurs" et leurs parfums au début de l'imprimerie en France. [...] », dans *Op. cit.*, en partic. p. 114-115.

épilogue, Jean Mansel préconise que, si elle advient, la fréquentation du vice doit apporter au lecteur une certaine lucidité et lui permettre de précisément le fuir :

Bon se fait gardier de dangier,
Et le mal congneü fait changier
Vices en bonnes meurs fertiles.
[...]
Regardez dont en general
Partout, et au bien et au mal,
De quoy l'en y fait mention ;
Ce qui n'est juste ne leal
Fuyez, et le bien principal
Mectez à execution.
Pour vostre grande instruction
Lisiez de bonne affection [...] ¹²⁵².

Dans l'ensemble de la production historiographique médiévale, l'histoire présente une vocation didactique ; elle est donc investie pour sa fonction d'*exemplum*, et doit servir de modèle de comportement à l'ensemble de son lectorat, sans distinction d'état, de statut ou de catégorie sociale. Il s'agit, pour Mansel, de mettre son savoir à disposition, de faire fructifier son talent littéraire au profit du salut des âmes, de formaliser des conduites, de dispenser une morale non pas à partir de la prédication ou de la prescription mais de l'exemplification. Aussi bien dans la rédaction brève que dans la rédaction longue, le compilateur insiste sur la possibilité offerte au lecteur de pouvoir prendre connaissance du bien et du mal afin de les différencier judicieusement ¹²⁵³, en particulier au travers des différents récits bibliques et antiques dressés qui véhiculent des conduites normatives. Ces derniers regorgent en effet d'*exempla* moraux :

Ou tiers livre je parle des chevaliers de l'arriere garde, ce sont les sains et les saintes du Nouveau Testament, non pas de tous, car trop forte chose seroit, mais des plus principaux et de ceulx dont j'ay recouvré les histoires, et si y ay adjousté aucuns bons exemples moraulx comme pour entremés, lesquelz sont bons et pourfitables pour esmouvoir gens à devotion ¹²⁵⁴ ;

Car en recordant les euvres anciennes apprend on ce que l'en doit faire ou laisser. Pour ce est il que nous nous sommes disposez à rediger icy en nostre volume les gestes des Romains qui, par leur sens et par leur proesse, conquièrent jadis la seigneurie de tout le monde ¹²⁵⁵.

Même l'histoire des rois de France peut être brandie comme un réservoir de moralités :

¹²⁵² Épilogue du livre 3 de la rédaction brève, cité du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 490 ra.

¹²⁵³ Des termes similaires peuvent être lus dans le prologue des *Grandes Chroniques de France* : « Ci pourra chascuns trouver bien et mal, bel et lait, sens et folie, et fere son preu de tout par les exemples de l'estoire ; et de toutes ces choses que on lira en cest livre, se eles ne profitent toutes, toutevoies la plus grant partie en puet aidier. » (*Grandes Chroniques de France*, éd. Jules Viard, *Op. cit.*, t. I, p. 2-3) ; ainsi que dans l'*Histoire ancienne jusqu'à César* : « [...] devroit on exemple prendre / laisser le mal et al bien tendre » (cité par Guy RAYNAUD DE LAGE, « La morale de l'histoire », dans *Le Moyen Âge*, n°69, 1963, p. 365-369, p. 369).

¹²⁵⁴ Prologue général, livre 1 de la rédaction brève, cité du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 va.

¹²⁵⁵ Prologue du livre 2 de la rédaction longue, cité du ms. Paris, BnF, fr. 302, fol. 1 va.

C'est exemple que chascun doit honorer les povres pour l'amour de Notre Seigneur et les secourir en le[urs]¹²⁵⁶ necessitez affin que au jour du jugement, Notre Seigneur ne rende sur ceulx qui ne l'aront fait la sentence qui dira : « Alez vous en, mauvais, ou feu pardurable ». Charlemaine pour traitier les povres mains honnestement en perdi Agoulant qui estoit ung puissant roy et toutes ses gens qui pour ceste cause refuserent à recepvoyr baptesme. [...] À cest exemple ceulx qui ont esté confez et repentans de leurs pechiez et par mauvaise convoitise se remectent arriere à leur pechié doivent doubter que l'ennemi ne les occie pour leur pechié¹²⁵⁷ ;

[...] plusieurs princes d'Acquitaine assamblèrent grans osts, pillierent, roberent et raençonnerent le païs. L'empereur [Louis I^{er} le Pieux] y envoya et les fist prendre et amener devant luy : aux plus grans les testes coper, et aux autres, les yeux crever ; car il sçavoit bien que les gens du pays estoient costumiers de faire telles rapines. Et pour monstrier exemple aux autres, en fist il faire si aspre justice¹²⁵⁸.

Bon nombre des sources de la compilation de la *Fleur des histoires*¹²⁵⁹ concourent elles-mêmes à pareil dessein, à savoir l'instruction religieuse et l'édification morale du lecteur. Ainsi, dans le prologue de Salluste contenu dans *Li Faits des Romains*, dont s'inspire Jean Mansel pour le prologue du livre 2 de sa rédaction longue¹²⁶⁰, force et vertu sont préconisées pour exaucer les valeurs de la chevalerie :

Chascuns hom à qui Diex a donnée reson et entendement se doit pener que il ne gast le tens en oiseuse, et que il ne vive comme beste qui est encline et obeissant à son ventre tant seulement. La vertu et la force de l'ome est en l'ame et el cors ensemble. L'ame doit commander et le cors servir et obeïr. Car l'ame a en soi l'ymage et la semblance de Dieu, et li cors est plus communs a bestial foiblesse. Et pour ice, qui veut aquerre gloire, il la doit plus covoitier par richesce de sens et d'enging que par richesce de force et d'avoir. La vie de l'ome est bries, més vertuz, resons et engins fet longue la memoire de l'ome après la mort, car la gloire de biauté et de richesce est frelle et tost trespassee¹²⁶¹.

Dans la même lignée, dans le prologue de la traduction des *Décades* de Tite-Live que Pierre Bersuire dédie au roi Jean le Bon, l'importance de l'enseignement de l'histoire (notamment romaine)¹²⁶² et de la promotion des « armes vertueuses » est également soulignée :

[...] si comme assez appert en ce que eulz qui au commencement furent une seule cité assez povre et petite, sceurent tant faire par armes vertueuses, continuees par senz et par labeurs, que il conquistrent la reondesce du monde¹²⁶³ .

¹²⁵⁶ Lacune textuelle dans le ms.

¹²⁵⁷ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 343 va.

¹²⁵⁸ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 350 vb.

¹²⁵⁹ Voir la tentative d'identification de ces sources au chapitre 5, point 2 ; ainsi que l'annexe 5.

¹²⁶⁰ Chez Jean Mansel, on lit : « Une chascune personne qui raison a et entendement en soy se doit tousjours pener et exerciter non pas en oyseuse, qui est la porte ouverte à tous vices, mais en force et en vertu. Quiconques doncques veult acquerre gloire, il la doit querir et convoitier plus par richesce de sens que par force d'avoir. Car la vie de l'omme est briefve, mais vertu, raison et engin font longue la memore de ceulx qui en ont usé en leur temps. » (Paris, BnF, fr. 302, fol. I ra).

¹²⁶¹ Extrait de Paris, BnF, fr. 23083, transcrit par Paul MEYER, « Les premières compilations françaises d'histoire ancienne », dans *Op. cit.*, p. 5-6.

¹²⁶² La fonction didactique de l'histoire est un lieu topique de l'historiographie médiévale : voir Serge LUSIGNAN, « La Topique de la *Translatio studii* et les traductions françaises de textes savants au XIV^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 307-308.

¹²⁶³ Cité à partir du ms. Paris, Bibliothèque Saint-Geneviève, 777, fol. 7 rb.

Le prologue du *Girart de Roussillon* laisse également percevoir les intentions didactiques de son auteur Jean Wauquelin :

[...] *post mortem lauda*, et pour ce, comme dit le saige [Isidore], oïr, dire, lire & recorder les beaulx dis & les bienfais des preudhommes, c'est la chose au monde qui plus fait toutes bonnes gens resjouyr ; car les bons en deviennent meilleurs & les mauvais en amendent, & moult de biens en viennent¹²⁶⁴.

Enfin, la version de la nouvelle de *Griseldis* de Boccace revue par Pétrarque, traduite en français par un anonyme au XV^e siècle¹²⁶⁵, qui relate l'histoire d'une jeune et pauvre épouse chrétienne qui brave toutes les épreuves avec une constance admirable, est reçue par les lecteurs médiévaux comme un *exemplum* à suivre :

Et quant le marquis regarda la bonne et entiere volenté de celle femme, la constance et grant patience que tant de fois et tant durement courroucié avoit et qui ainsy respondoit, dist à haulte voix : « C'est assez, Griseldis, j'ay à plain veu et congneu ta bonne foy et vraye humilité ne je ne croy mie que soubz le ciel soit aucun qui tant ait veu ne approuvé de vraie amour et obeissance de mariage que j'ay en toy¹²⁶⁶.

En outre, une certaine proactivité est attendue du lecteur, et c'est là un autre trait de la réception envisagée par Jean Mansel¹²⁶⁷. En effet, ce dernier renvoie occasionnellement le lecteur à d'autres parties de la compilation, qu'il encourage à aller consulter puisqu'elles sont intrinsèquement liées au récit concerné. Des références intratextuelles, qui sont autant des invitations à une lecture participative, parsèment ainsi la *Fleur des histoires* :

À la fin du récit portant sur les Faits des Apôtres, Jean Mansel invite le lecteur à prendre davantage connaissance des récits développés autour de saint Pierre et saint Paul, en le renvoyant à une autre section de sa compilation, consacrée aux *Vies et miracles des saints* :

Finablement Neron le très mauvais empereur fist morir saint Pierre et saint Pol l'an XIII^e de son empire, si comme le demourant de ceste matere est contenu cy après sur leurs legendes en la seconde partye de ce present volume. [...] ¹²⁶⁸ ;

Concernant l'épisode d'Ami et Amile inclus dans l'histoire des rois de France, un renvoi est effectué à la partie des *Exemples moraux*, où l'on peut lire le récit d'amitié dans son intégralité :

[...] desquelz l'histoire est belle et notable comme il est contenu es exemples moraulx cy dessus sur A¹²⁶⁹.

De même, des références sont faites aux *Exemples moraux* concernant l'ordination et la purification du péché d'une dame par le feu ardent :

¹²⁶⁴ *Cronicques des faiz de feurent monseign[eu]r Girart de Rossillon*, [...], éd. Léonce de Montille, *Op. cit.*, p. 23.

¹²⁶⁵ Une précédente traduction en prose avait été entreprise par Philippe de Mezières entre 1384 et 1389 (Frédéric DUVAL, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge. Petite anthologie commentée de succès littéraires*, Genève, Droz, 2007 (Textes littéraires français, 587), p. 410).

¹²⁶⁶ Texte édité d'après le ms. Paris, BnF, fr. 12459, fol. 141d-142a, par Frédéric DUVAL, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge. Op. cit.*, p. 416.

¹²⁶⁷ Elle est désignée par « *primary reception* » chez Dennis H. GREEN, *Medieval Listening and Reading. The Primary Reception of German Literature 800-1300*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

¹²⁶⁸ Paris, BnF, fr. 304, fol. C XXIX vb.

¹²⁶⁹ Bruxelles, KBR, 9232, fol. 338 ra.

Ce Conrart fu celui oï la voix qui lui dist que ung enfant qu'il oï naistre seroit son gendre, comme il est declairié cy dessus es exemples moraulz au propoz qu'on ne peut empeschier ordination divine¹²⁷⁰ ;

L'autre empereur Henri qui fu devant Conrart ce fu celui qui demoura vierge avec sa femme et qui la souspeçonna de pechié dont elle se purga par fer ardent, comme il est contenu cy dessus es exemples moraulz¹²⁷¹ ;

Dans un chapitre portant sur les incidents de son temps, Jean Mansel mentionne la tentative de capture du duc Richard de Normandie par le roi Louis, en invitant son lecteur à consulter un autre chapitre de sa compilation :

Le roy Loeÿs le cuida prendre comme tout ce est contenu cy dessus en l'ystoire d'iceluy roy Loeÿs, et comment le roy Aigrot le secouru etc.¹²⁷².

Il fait de même quelques lignes plus loin :

Après Loeÿs, filz Charle le Simple, regna Lothaire son filz XXX ans. Il mut guerre au duc Richart de Normandie par l'enhortement du conte de Chartre, comme il est contenu ou chapitre precedent¹²⁷³.

Toujours dans cette partie historiographique de la compilation, une autre référence renvoie à un épisode du catalogue alphabétique des saints :

[...] en ce temps fu sainte Elizabeth, fille du roy de Honguerie, dont l'istore est cy dessus en le legende des sains, sur E¹²⁷⁴.

À propos de cette même matière, mais contenue cette fois dans la rédaction longue, Jean Mansel évoque le rassemblement des armées par Charles VI lors de la bataille de Courtrai, avec un renvoi à une partie antérieure de l'œuvre, mais pour laquelle le folio n'est pas renseigné dans l'exemplaire cité :

Si comme tout le surplus de ceste matere est contenu cy dessus folio [espace blanc non complété], là où ceste hystore se continue plus amplement¹²⁷⁵.

Jean Mansel enjoint donc son lecteur à établir des liens internes entre les différentes parties de sa compilation et, par conséquent, entre les différentes périodes de l'histoire du monde.

Toutefois, dans l'une ou l'autre copie¹²⁷⁶, les renvois intratextuels à d'autres parties de la *Fleur des histoires* sont à certains endroits laissés blancs, comme dans le dernier exemple cité. Lorsque c'est le cas, ces lieux attestent indirectement l'échec de la lecture consultative, qui constitue l'un des

¹²⁷⁰ Bruxelles, KBR, 9232, fol. 360 ra.

¹²⁷¹ Bruxelles, KBR, 9232, fol. 360 rb.

¹²⁷² Bruxelles, KBR, 9232, fol. 358 vb.

¹²⁷³ Bruxelles, KBR, 9232, fol. 359 ra.

¹²⁷⁴ Bruxelles, KBR, 9232, fol. 390 vb.

¹²⁷⁵ Paris, BnF, fr. 304, fol. 324 va.

¹²⁷⁶ Voir différents exemples de lieux épinglés : Paris, BnF, fr. 304, fol. 324 va (334 va) [au même endroit que le ms. 9260 précédemment cité, ce qui suggère vraisemblablement une filiation entre les deux mss] ; Berne, BB, 31 [par exemple dans la partie sur les *Vies et miracles de saints*, au fol. III^c XXXVII vb] ; Bruxelles, KBR, 9258-9259 [dans la partie sur les *Vies et miracles de saints*, au fol. 281 rb, un renvoi est fait à la section relative aux Faits des Apôtres avec une mention de folio non complétée ; le terme de « folio » est dans ce témoin souligné à l'encre rouge].

principes de fonctionnement de la compilation, telle qu'elle se déploie à la fin du Moyen Âge. À l'absence de ces renvois, un facteur, plus pragmatique, peut néanmoins servir d'explication dans certains témoins manuscrits, à savoir la non-réalisation de la dernière étape de la copie du manuscrit qui aurait consisté à combler ces espaces. Ainsi, dans certaines situations, le caractère virtuel de la réception ne rencontre pas toujours son pendant réel.

Il arrive aussi à Jean Mansel d'inviter son lecteur à la prise de connaissance d'autres œuvres, pour servir de prolongement à son propos. C'est ainsi que pour l'histoire du roi Arthur, deux ouvrages sont cités :

En ce tamps, estoit en grant regne le roy Artus le Preu de la Grant Bretaigne, duquel l'istoire est belle et notable et moult longue à raconter, tous ses fais et ses vaillances et de ceulx de sa court. Et pour ce, qui plus au long la veult veïr, lise les *Croniques d'Angleterre* et le grant *Livre du saint Graal*¹²⁷⁷.

Outre les modalités de prise de connaissance et d'assimilation de la matière de la *Fleur des histoires*, comment donc est conçue cette instance du lecteur dans la compilation historique de Jean Mansel ? De quelle manière, d'un point de vue technique, le texte devrait être lu aux yeux du producteur du texte ?

Ainsi, dans les différents prologues et l'épilogue des deux rédactions de la *Fleur des histoires*, c'est-à-dire principalement aux seuils du texte¹²⁷⁸, nombreux sont les termes qui, tout d'abord, induisent que le public attendu vise davantage des lecteurs que des auditeurs. Ces lecteurs pourront *lire* et *trouver* de quoi se sustenter dans la compilation de Jean Mansel :

Ainsi ceulx qui voudront *lire* en ce livre pourront trouver plusieurs divers més et entremés à l'apetit de leur esperit pour sa refection¹²⁷⁹ ;

[...] toutesvoies les histoires mondaines y sont adjoustees pour entremés, pour ce qu'en *lisant* icelles histoires on puet eschever oyseuse, la mere de tous vices [...] ¹²⁸⁰ ;

Si porra l'en icy *lire* et trouver par quele vie, par queles meurs et par quelz hommes et par quelz artefices en paix et en guerre l'empire de Romme a esté acreu et augmenté [...] ¹²⁸¹ ;

Comme il fu dit au commencement du livre, ce tiers livre traitra les histoires des sains et des saintes du Nouveau Testament, non pas de tous, mais des plus principaux dont Sainte Eglise fait feste et solennité, et en ordre selon le A. B. C. pour plus legierement trouver ceulx dont l'en voullra *lire*¹²⁸² ;

Vous aussi, qui dedenz *lirez*, / S'il vous plaist, en gré prendrez / Ma compilation petite¹²⁸³ ;

¹²⁷⁷ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 304 vb.

¹²⁷⁸ Voir Emmanuèle BAUMGARTNER et Laurence HARF-LANCNER (éd.), *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002 (Centres d'études du Moyen Âge, 2-3), 2 vol. ; Jacqueline HAMESSE (éd.), *Les prologues médiévaux*, *Op. cit.*

¹²⁷⁹ Prologue du livre 2 de la rédaction brève, cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 va.

¹²⁸⁰ Prologue du livre 2 de la rédaction brève, cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 179 ra.

¹²⁸¹ Prologue du livre 2 de la rédaction longue, cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 302, fol. 1 va.

¹²⁸² Prologue du livre 3 de la rédaction brève, cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 9 ra.

¹²⁸³ Épilogue du livre 3 de la rédaction brève, cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 489 vb.

Pour vostre grande instruction / *Lisiez* de bonne affection / Souvent en ce present volume¹²⁸⁴.

Ce constat s'observe également au fil du texte :

Mais pour le present nous laissons ces descriptions desdiz pais aux *lisans* à estre discutees afin qu'ilz jugent se ladite seconde partie de la V^e conclusion contient en elle apparence de verité¹²⁸⁵.

Bien que ce soit la dimension écrite de la lecture qui semble être privilégiée par Jean Mansel dans les extraits cités, le mode oral n'est pas pour autant complètement évacué. Ainsi, à la fin du récit d'Ami et d'Amile, c'est l'oralité qui est mise en exergue, bien qu'il soit difficile de déterminer si le « nous » utilisé par Jean Mansel est inclusif ou non ; autrement dit, si cette réception orale concerne uniquement l'auteur ou comprend également sa communauté de lecteurs :

Par le quel miracle nous *fut donné à entendre* que tout ainsi comme ilz eurent esté au monde compaignons et leaulz amis ensemble¹²⁸⁶.

Aussi, dans la partie de la compilation relative à l'histoire de Gérard de Roussillon, Jean Mansel relate la guerre entre Charles le Chauve et le fils de Gérard en invitant son destinataire à *entendre* son récit : « La guerre, qui se mut entre eulx, fut pour la cause que vous *orez* » (Paris, Bnf, fr. 304, fol. 147 va). Il convient de souligner que cette dernière mention, qui privilégie l'oralité¹²⁸⁷, ne figurait pas initialement dans le texte-modèle de Jean Wauquelin, mais constitue bien un ajout de Jean Mansel par rapport à sa source.

D'autres adresses au lecteur, telles que « comme vous orrez », répondent à une fonction phatique et permettent de maintenir le contact entre l'auteur et le lecteur. En réalité, il s'avère difficile de déterminer si les passages cités plus haut ou d'autres mentions qui parsèment le texte de la *Fleur des histoires* renvoient à une modalité effective de l'horizon de lecture prévu par le texte ou s'il s'agit plutôt de locutions figées présentant un caractère formulaire. Autrement posé, le narrateur se réfère-t-il à un lectorat circonscrit et réel ou alors à une instance modèle, implicite et fictive, construite hypothétiquement par des formules dérivant d'une rhétorique traditionnelle¹²⁸⁸ ? Cette différenciation entre lecteur réel et lecteur idéal présente un caractère théorique ; elle n'est en réalité pas maintenue nécessairement ou continuellement au cours du processus de lecture. Les deux niveaux sont en effet susceptibles de se rencontrer voire de se superposer.

¹²⁸⁴ Épilogue du livre 3 de la rédaction brève, cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 490 ra.

¹²⁸⁵ Sixième section du livre 1 de la rédaction longue, cité à partir du ms. Chantilly, BC, 730, fol. 203 vb.

¹²⁸⁶ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 303, fol. v^c III^{xx} XIII va.

¹²⁸⁷ Ces formules, liées à l'écoute et à la lecture, ont été examinées par Dennis H. Green à partir du latin classique médiéval et dans différentes langues vernaculaires : *Medieval Listening and Reading*, *Op. cit.*, p. 225 et suiv.

¹²⁸⁸ La confusion entre le lecteur réel et le lecteur implicite est fréquente dans les travaux, comme tend à le souligner Leah Price : « Even the basic distinction between a work's reader and a text's addressee is less commonly accepted that between author and narrator. [...] in fact, some of the most interesting cases are those in which the implied reader differs sharply from what we know about the empirical audience. » (Leah PRICE, « Reading. The State of the Discipline », dans *Book History*, n°7, 2004, p. 303-320, p. 305).

Une locution apparaissant dans le livre 1 de la rédaction longue induit la coexistence des deux types de lecture, renvoyant ainsi à la notion de *bimodality* développée par Joyce Coleman¹²⁸⁹, à savoir une lecture privée ainsi qu'une lecture publique à haute voix¹²⁹⁰, à moins qu'il faille plutôt y entrevoir une coexistence entre les caractères actif (je lis) et passif (je me fais lire) de la lecture :

[...] que nostre œuvre soit à sa louenge et au prouffit de *ceulx qui volentiers lisent ou oïent lire* les choses passees qui sont dignes de memoire et de recommandacion¹²⁹¹.

Dans le cas d'autres textes historiques produits dans le même milieu que la *Fleur des histoires*¹²⁹², notamment les *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin, le compilateur dans son prologue adresse explicitement sa translation aussi bien aux auditeurs qu'aux lecteurs : « polra à tous *oans et lisans* plainement apparoir la noble procreation et lignié » (Bruxelles, KBR, 9242, fol. 1).

En revanche, pour la mise en prose du *Renaut de Montauban* qu'on attribue – à tort ou à raison – à David Aubert, qu'on soit dans une position de lecture ou d'écoute, l'appréhension du texte semble se fonder sur le mode oral :

Et pour ce je, qui me sui par plaisir et par ennuy entremis de cestui livre proser et translater, et qui ay veu en vielle ryme l'istoire, la vueil declerer au plus près de vray que je pourray sans y mettre ou adjouster du mien sinon muer le langage en telle fourme et par la maniere que *les liseurs et les entendeurs orront*¹²⁹³.

En revanche, dans le cas des *Miracles de saint Hubert*, pour lequel David Aubert réalisa une copie en 1463, le prologue décrit une situation dans laquelle le duc Philippe le Bon se fait lire le texte :

[...] sur toutes choses prenoit plaisir de veoir par escript et par oïr raconter les fais des anciens [...] [ung sien citoyen] se advança de luy presenter ceste legende et miracles du benoit confés saint Hubert en ung petit livre, [...] laquelle legende si tost que mondit trèsredoubté et souverain seigneur et prince *l'eut fait lire* en sa presence, commanda à David Aubert, son tréshumble et indigne escripvain, de la grosser en la maniere qui s'ensieut : [...] ¹²⁹⁴.

Il suffit également de citer l'extrait, bien connu de la critique, illustrant la lecture par le seigneur de Humbercourt des *Faits des Romains* pour Charles le Téméraire :

¹²⁸⁹ Joyce COLEMAN, *Public reading and the reading public in late medieval England and France*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 228.

¹²⁹⁰ Concernant les modalités et implications de la performance orale de la littérature médiévale, cf. Paul ZUMTHOR, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Seuil, 1972.

¹²⁹¹ Cité à partir du ms. Chantilly, BC, 730, fol. 9 r.

¹²⁹² Ou dans d'autres milieux, tels que sous Charles VI, l'humaniste Laurent de Premierfait traduisant le *De casibus* et le *Décaméron* de Boccace afin de « mettre en cler langage les sentences du livre et les histoires » et de sorte que « les liseurs et escouteurs d'iceulx puissent comprendre l'effect de la sentence [...] » (traduction *Des cas des nobles hommes et femmes* de Boccace par Laurent de Premierfait, éd. Patricia M. Gathercole, *Op. cit.*, p. 89).

¹²⁹³ Cité par Danielle QUÉRUEL, « Formules narratives, rubriques et enluminures [...] », dans *Op. cit.*, p. 138, à partir du ms. Paris, BArS., 5072, fol. 4. La référence fournie par la chercheuse est cependant incorrecte : le passage en question est absent du ms. cité. Nous avons tenté de repérer au fol. 4 de chaque volume conservé de l'exemplaire du *Renaut de Montauban* le passage en question mais sans résultat probant, à savoir les mss. Paris, BArS., 5072-5073-5074-5075 (volumes 1 à 4) et München, Bayerische Staatsbibliothek, gall. 7 (volume 5). La citation de Danielle Quérueu est peut-être de seconde main et provient de Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.*, p. 201 ; auquel cas, le passage renverrait alors au ms. Paris, BnF, fr. 19173, fol. 6 r.

¹²⁹⁴ *Miracles de saint Hubert* (prologue), conservé dans le ms. La Haye, K. B., 76 F 10, fol. 8 r, cité par Hélène HAUG, *Fonctions et pratiques de la lecture à la fin du Moyen Âge. Approche sociolittéraire du discours sur la lecture en milieu curial d'après les sources narratives françaises et bourguignonnes (1360-1480)*, thèse de doctorat en vue de l'obtention du grade de docteur en Langues et lettres, Université catholique de Louvain, 2012-2013, vol. I, p. 148 ; vol. II, p. 85 [attestation A144].

Jamais ne se couchoit qu'il ne fist lire deux heures devant luy, et lisoit souvent devant luy le seigneur de Humbertcourt, qui moult bien lisoit et retenoit ; et *faisoit lors lire* les haultes histoires de Romme et prenoit moult grant plaisir es *Faictz des Rommains*¹²⁹⁵.

Une correspondance, peut-être loin d'être anodine, peut être trouvée dans une scène décrite au sein de la *Fleur des histoires* à propos des habitudes de Charlemagne :

Adez faisoit porter devant lui une espee nue, à la coustume imperial ; adez *lisoit ou faisoit lire* devant lui les notables hystoires des Anciens et moult bien les retenoit en sa memoire¹²⁹⁶.

Comme l'a avancé Danielle Quérue, « que ce soit le prince lui-même ou son secrétaire qui lise les récits consignés dans ces volumes, la pratique de la lecture personnelle est courante à cette époque. »¹²⁹⁷. En dehors de la cour de Bourgogne, le cas du *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Diguleville peut aussi être éclairant des rapports – de rivalité ou de complémentarité – qu'entretiennent lecture orale publique et lecture silencieuse privée. Edmond Faral, appuyé encore récemment par Géraldine Veysseyre¹²⁹⁸, met ainsi en corrélation la facture des manuscrits et le type de lecture envisagé :

Dans la seconde rédaction, toute trace de [...] division [en livres] a disparu ; les raccords ont été supprimés ; il n'est plus fait mention d'un public qui écouterait : l'auteur, apostrophant son livre, l'envoie maintenant par le monde pour être lu, non plus pour être entendu¹²⁹⁹.

Alors que la première rédaction du *Pèlerinage* donnait lieu à une possibilité de lecture orale et de récitation collective grâce à la subdivision en livres, la seconde rédaction ainsi que les deux *Pèlerinages* suivants ne présentaient pas une telle subdivision¹³⁰⁰. En revanche, la mise en page des manuscrits et l'apparat de lecture présent dans la plupart des exemplaires peuvent laisser supposer une prévision de lecture individuelle.

Pour revenir à la *Fleur des histoires*, mis à part les quelques attestations dont celles mentionnées ci-avant, les marqueurs et signes d'oralité y sont très rares. On ne retrouve pas de formules de répétition, de phrases formulaires, ou encore d'épisode circulaire, qui ponctuent le texte, et qui auraient à cet égard constitué des indices susceptibles de nous convaincre de la réception de la compilation de Jean Mansel dans le cadre de séances de lecture publique à voix haute. La rareté de ces indices s'explique par le genre même du texte : une vaste compilation historique telle que la *Fleur des histoires* se prête *a priori* moins à ce type de performance qu'un roman épique ou une pièce dramatique.

¹²⁹⁵ Olivier de La Marche, *Mémoires*, éd. Henri Beaune et Jules d'Arbaumont, *Op. cit.*, t. II, p. 334.

¹²⁹⁶ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 348 ra.

¹²⁹⁷ Danielle QUÉRUE, « Formules narratives, rubriques et enluminures : [...] », dans *Op. cit.*, p. 134.

¹²⁹⁸ Géraldine VEYSSEYRE, « Lecture linéaire ou consultation ponctuelle ? Structuration du texte et apparats dans les manuscrits des *Pèlerinages* », dans *Op. cit.*

¹²⁹⁹ Edmond FARAL, « Guillaume de Diguleville, moine de Chaalis », dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXXIX, Paris, Imprimerie nationale, 1962, p. 1-132, p. 30.

¹³⁰⁰ Géraldine VEYSSEYRE, « Lecture linéaire ou consultation ponctuelle ? Structuration du texte et apparats dans les manuscrits des *Pèlerinages* », dans *Op. cit.*

Du point de vue codicologique, rien ne laisse présager non plus que les manuscrits de la *Fleur des histoires* aient été prévus pour une performance ou une pratique orale de la lecture. Si l'on prend en compte la mise en page matérielle et la mise en texte des témoins de la *Fleur des histoires*, la compilation de Mansel semblerait davantage se prêter à une appropriation privée et optique du texte. En effet, l'uniformité visuelle des feuillets (de très nombreuses lignes successives, disposées sur deux colonnes), couplée à la longueur du texte, prêtent plus difficilement (bien qu'elles ne l'excluent pas) à une performance orale nécessitant des pauses plus fréquentes aussi bien pour l'œil que pour la voix.

Par ailleurs, le caractère « privé » de la lecture n'implique pas nécessairement une activité en solitaire. On pourrait envisager que celle-ci soit effectuée au sein d'un groupe familial, professionnel ou curial restreint. Les traits physiques des volumes, peu maniables et luxueux, invitent à ne pas rejeter trop rapidement une lecture qui convoquerait plus largement un groupe d'individus réunis autour du livre, issus notamment des milieux aristocratiques et des cours princières de la fin du Moyen Âge, qui sont les milieux de diffusion privilégiés de la *Fleur des histoires*.

Néanmoins, il nous paraît peu prudent de tirer des conclusions définitives sur les modalités de réception de ce texte à partir de l'unique examen de la physionomie matérielle et codicologique de ses manuscrits, d'autant que la dimension incommensurable du texte ne prédispose pas *a priori* à pareille lecture. Au vu des 3 ou 4 livres contenus dans chacune des deux rédactions et de leurs 800 ou 1600 chapitres, on peine en effet à imaginer que la vaste compilation de Jean Mansel ait pu dans son intégralité faire l'objet de séances publiques de lecture. Et à supposer que celle-ci ait fait l'objet de segmentations pour répondre au format d'une séance publique – hypothèse tout à fait admissible au vu de la nature compilée du texte¹³⁰¹ –, des indices d'un tel découpage auraient sans doute figuré dans certaines des copies conservées¹³⁰².

En fin de compte, la compilation de Jean Mansel ne détermine pas de façon unique ou univoque le type de réception attendue : elle invite tout autant à une « lecture à visée de préhension de sens » qu'à une « lecture à visée communicative », pour reprendre les termes d'Emmanuelle Valette-Cagnac¹³⁰³. Les modes de lecture d'une compilation historique sont donc plurielles et dépendent des milieux et des situations plus pragmatiques dans lesquels la lecture est opérée.

Ainsi que le note Florence Bouchet, bien que la lecture publique¹³⁰⁴ « persiste dans la lettre des textes et dans les pratiques qui accompagnent leur diffusion, [elle] est de plus en plus concurrencée

¹³⁰¹ En effet, la *dispositio* de la *Fleur des histoires* en chapitres relativement courts et aisément repérables grâce à la présence des rubriques pourrait être considérée comme un facteur favorisant une lecture publique, à l'instar du cas plus connu des *Cent nouvelles nouvelles* dont la composition relève par ailleurs de la même temporalité et du même milieu que la compilation de Jean Mansel (voir Madeleine JEAY, « Lecture des *Cent nouvelles nouvelles* par Bonaventure des Périers », dans Jean DEVAUX et Alexandra VELISSARIOU (éd.), *Autour des "Cent nouvelles nouvelles". Sources et rayonnements, contextes et interprétations. Actes du colloque international organisé les 20 et 21 octobre 2011 à l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Dunkerque)*, Paris, Champion, 2016 (Bibliothèque du XV^e siècle, 81), p. 227-240).

¹³⁰² Ces unités en circulation sont abordées dans notre thèse du point de vue de l'étude de la tradition manuscrite (voir chapitre 4, point 2) et du point de vue de l'étude de leur diffusion autonome (voir chapitre 9, point 4).

¹³⁰³ Emmanuelle VALETTE-CAGNAC, *La Lecture à Rome, Rites et pratiques*, Paris, Belin, 1997.

¹³⁰⁴ Nous souhaitons ici introduire une nuance entre lecture *publique* et lecture *collective* : toute lecture publique est nécessairement collective, mais la lecture collective ne suppose pas forcément une dimension publique. En effet, la lecture collective peut réunir un groupe restreint de personnes unies par des liens de parenté, d'amitié ou

par la lecture privée, surtout après 1400. »¹³⁰⁵. Cet évincement de la lecture publique par la lecture privée constitue l'idée transversale même de son livre. Aussi, si la lecture publique présente une dimension naturellement oralisée, il n'en va pas de même pour la lecture privée qui pourrait être silencieuse, oralisée de bout en bout ou seulement partiellement.

À cet égard, comme les textes et manuscrits produits à la fin du Moyen Âge en sont les illustrations, le concept de *bimodality* ne devrait pas être nécessairement perçu comme binaire ou unilatéral (il s'agit soit de la lecture orale publique, soit de la lecture silencieuse privée) ou unidirectionnel (entérinant le passage de la première à la seconde)¹³⁰⁶, mais davantage comme non mutuellement exclusif et possiblement en constante interaction. De nombreux chercheurs ont ainsi dernièrement abandonné la notion (voire le paradigme) d'*évolution* au profit de celle de *symbiose* des modes oral et écrit de la réception des textes, et ce, sur la longue durée¹³⁰⁷.

En conséquence, les modalités de lecture ne se calquent pas uniquement sur des conditions historiques et cognitives qui favoriseraient soit l'oralité, soit le silence. Elles sont également déterminées à la fois par les caractéristiques intrinsèques du texte (les livres de dévotion spirituelle et de prière se prêtent évidemment davantage à une lecture individuelle, silencieuse ou non, que les ouvrages de théâtre qui sont enclins à faire l'objet d'une performance orale collective) et par ses incarnations matérielles au travers des *codices* qui le conservent. De fait, on peine à imaginer que des volumes de petit format fassent l'objet d'une lecture à plusieurs, ou qu'un imposant volume en taille et en poids puisse être aisément emporté et manipulé dans un lieu de repos ou dans *une chambre à soi*.

socioprofessionnels, dans un cadre relativement confidentiel, sans que la séance n'ait fait l'objet d'une annonce, communication ou publication à plus large échelle.

¹³⁰⁵ Florence BOUCHET, *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 46.

¹³⁰⁶ Cette perspective évolutive a été adoptée notamment par l'étude de référence de Florence Bouchet, déjà citée. Elle a été également située, questionnée et critiquée par Hélène HAUG, « Le passage de la lecture oralisée à la lecture silencieuse », dans *Le Moyen Français*, n°65, 2009, p. 1-22 ; EAD., *Fonctions et pratiques de la lecture à la fin du Moyen Âge*. [...], *Op. cit.*

¹³⁰⁷ Voir Dennis Howard GREEN, *Medieval Listening and Reading*, *Op. cit.*

2. Un appareil de lecture à plusieurs niveaux

Les copies de la *Fleur des histoires*, dans leur majorité (près de 75 %), sont dotées d'un dispositif décoratif organisé et hiérarchisé selon différents niveaux d'articulation saillants, que nous rassemblons au nombre de quatre¹³⁰⁸. Ce dispositif n'est pas seulement ornemental ; il est à envisager comme un appareil de lecture à part entière. Nous présenterons ces quatre niveaux de subdivision successivement, dans le sens de la macro-organisation vers la micro-organisation de la matière, afin de déterminer dans quelle mesure ils soutiennent la lecture d'une compilation historique de la fin du Moyen Âge.

2.1. Les miniatures

Un peu plus de 60 % des copies de la *Fleur des histoires* sont enluminées. Certaines de ces copies ne comportent pas seulement des illustrations mais contiennent véritablement des cycles présentant un programme iconographique abondant allant parfois jusqu'à plus d'une centaine de miniatures. La typologie développée par Anne Dubois pour les copies illustrées de la traduction des *Facta et dicta memorabilia* par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse¹³⁰⁹ peut être transposée au corpus de la *Fleur des histoires*. Nous pouvons ainsi ramener les exemplaires illustrés à quatre types de mise en page :

- un cycle long présentant une illustration placée en tête de toutes les sections composant chaque livre de la compilation ;
- un cycle court présentant une illustration en tête de chaque livre ;
- un cycle mixte caractérisé par des illustrations disposées de façon aléatoire dans le texte, certains chapitres étant illustrés par une ou plusieurs miniatures, d'autres en étant dépourvues ;
- un type « frontispice » marqué par la présence d'une seule miniature à l'entame du volume, généralement à l'endroit du prologue.

Le nombre d'illustrations et la qualité d'exécution du programme iconographique varient selon les manuscrits. Une étude sérielle des miniatures, ainsi qu'une approche comparative entre elles resteraient à entreprendre, mais dépassent le propos qui nous concerne ici.

Sous ce point, nous ne traitons pas du cycle ou du contenu des illustrations, des matériaux utilisés ou de l'identification des miniaturistes. Nous nous y intéressons essentiellement pour la fonction structurante qu'elles offrent de la vaste matière textuelle contenue dans la compilation de Jean Mansel¹³¹⁰.

¹³⁰⁸ Cf. en annexe 8, pour chaque notice de ms., le volet « décorations ».

¹³⁰⁹ Anne DUBOIS, *Valère Maxime en français à la fin du Moyen Âge*, Op. cit., p. 10.

¹³¹⁰ Plus largement, et dans le cadre d'une autre recherche, le « geste compilatoire » mériterait d'être examiné au prisme des cycles iconographiques et des recyclages dont ils ont pu faire l'objet au Moyen Âge.

En effet, la présence de miniatures fait office de seuils, marque les articulations du texte et charpente la lecture du texte compilé. Elles agrémentent la lecture ou l'accompagnent dans une fonction de soutien visuel au texte :

[...] les miniatures forment avec les rubriques un support de la lecture : elles ponctuent et articulent, elles sélectionnent et mettent en évidence certains éléments. Bien plus riches parfois que l'écrit, les gloses visuelles permettent de clarifier, d'expliquer, de commenter. Les choix et les rapprochements opérés par les imagiers peuvent faire ressortir les perceptions variées dont un texte a fait l'objet ; la lecture participative de l'artiste contribue à nous renseigner sur l'intelligence et sur la réception de l'œuvre¹³¹¹.

Parallèlement, elles représentent autant d'occasions de pauses de lecture.

Dans l'organisation de la mise en page, alors que des rubriques existent indépendamment d'une miniature, toute miniature s'accompagne nécessairement d'une rubrique (qui la précède ou qui la suit). Ce fait est d'ailleurs très fréquemment attesté au XV^e siècle (qu'il s'agisse de manuscrits ou d'incunables), mais cette association est d'autant plus généralisée dans les manuscrits bourguignons de luxe¹³¹².

La réalisation d'enluminures n'est pas sans coût, ce qui a une implication sur leur nombre et leurs dimensions au sein du codex. Dans cette production et commercialisation des manuscrits, c'est le commanditaire qui fixe les copies auxquelles il veut pourvoir des illustrations, en quel nombre et à quels endroits¹³¹³.

Pour certaines sources de Jean Mansel (par exemple celles relevant de l'histoire biblique, l'histoire antique, l'histoire des rois de France), un recyclage pictural peut être constaté : non seulement une grande partie des copies de ces textes-sources était illustrée et, à ce titre, la compilation de Jean Mansel ne fait que reproduire un état déjà existant, mais certaines des miniatures présentes dans les sources sont en plus récupérées à l'identique à partir de cycles iconographiques bien établis¹³¹⁴.

À l'inverse, pour d'autres sources, les manuscrits furent initialement dépourvus de miniatures¹³¹⁵. C'est le cas pour le *Breviloquium* de Jean de Galles. Toutefois, on remarque que, dans certains témoins de la *Fleur des histoires* qui reprennent ce *Traité des vertus cardinales*¹³¹⁶ en le traduisant,

¹³¹¹ Herman BRAET, « Aux sources du *Roman de la Rose* », dans Peter Rolfe MONKS et D. D. R. Owen (éd.), *Medieval Codicology, Iconography, Literature, and Translation : Studies for Keith Val Sinclair*, Leiden/New York/Cologne, Brill, 1994, p. 110-119, p. 111.

¹³¹² Matthieu MARCHAL, « Mise en chapitres, rubriques et miniatures dans Gérard de Nevers », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Mettre en prose aux XIV^e-XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 187-195, p. 187 ; Géraldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqués du "Pèlerinage de vie humaine" [...] », dans *Op. cit.*, p. 499.

¹³¹³ Dans son étude des mss des *Grandes Chroniques de France*, Anne Hedeman a ainsi pu constater une variation importante du programme iconographique selon les copies et commanditaires appartenant au cercle royal : Anne HEDEMAN, *The Royal Image: Illustrations of the Grandes Chroniques de France*, *Op. cit.*

¹³¹⁴ Il conviendrait d'entreprendre une étude comparative et systématique sur des corpus iconographiques déjà bien étudiés, à l'instar des *Grandes Chroniques de France* (Anne HEDEMAN, *The Royal Image: Illustrations of the Grandes Chroniques de France*, *Ibid.*) ou de la traduction des *Facta et dicta memorabilia* (Anne DUBOIS, *Valère Maxime en français à la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*).

¹³¹⁵ Rosemond TUVE, « Notes on the virtues and vices », dans *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, n°26, 3/4, 1963, p. 264-303, p. 280.

¹³¹⁶ Notamment : Bruxelles, KBR, 9232 ; London, BL, Add. 6797 ; Paris, BnF, fr. 54.

un programme iconographique a été ajouté pour structurer le texte, ce qui confirme les tendances prises par les manuscrits de grandes sommes historiques à la fin du Moyen Âge en matière de mise en page.

Dans certains cas, les miniatures ne constituent pas seulement des illustrations du texte, mais lui sont intégralement solidaires. Par exemple, dans le *Livre du Chevalier errant* de Thomas de Saluces ou dans *Le Paradis de la Reine Sibylle* d'Antoine de la Sale, les auteurs renvoient leurs lecteurs à certaines miniatures par des invitations telles que : « il est ainsi que le monde est partis en telle maniere comme vous verrez en une figure ça devant » ; « je vous monstrey par ceste pourtraicture les IX preux esleuz [...] »¹³¹⁷. De même, dans certains témoins de l'*Arbre de la généalogie des rois de France* de Bernard Gui traduit par Jean Golein (en particulier le Paris, BnF, NAF 6776), le copiste a pu retranscrire le texte sans reproduire les miniatures qui l'accompagnaient, ce qui donnait lieu à des renvois non advenus¹³¹⁸.

Cette étroite relation entre le texte et l'image est donc constitutive de ces œuvres. La production du programme iconographique est ainsi concomitante à celle du texte, et peut, dans certains cas, être attribuée à l'auteur lui-même.

De telles formules n'apparaissent néanmoins pas dans la tradition de la *Fleur des histoires*, et un pareil constat ne pourrait lui être transposable, car sa tradition iconographique est loin d'être totalement solidaire avec sa tradition textuelle. En effet, le programme iconographique varie parfois fortement d'une copie à l'autre, de sorte qu'on ne peut considérer que celui-ci ait été originellement élaboré par Jean Mansel lui-même et aussitôt exécuté dans les premiers exemplaires de la *Fleur des histoires* mis en circulation.

Dans le cadre des manuscrits enluminés, la relation voire la confrontation entre la rubrique et la miniature nous renseigne toujours à un double titre : premièrement, à l'égard de la superposition éventuelle entre la tradition iconographique et la tradition textuelle des manuscrits et, secondement, à l'égard du degré de cohérence de l'information fournie respectivement par le texte et l'image, leur correspondance sémantique, la complémentarité de leur fonction. La co-présence des deux soutient indéniablement le processus de lecture voire l'oriente :

Reciprocal reading in compilations is cued by similarities in textual and illustrative motifs, by recurrences of proper names of places and people, by allusions, and by the order in which works are compiled. Such cues are a precious resource to discover what readers might have had in their minds as they read¹³¹⁹.

¹³¹⁷ *A Critical Edition of Thomas III, Marquis of Saluzzo's "Le Livre du Chevalier Errant"*, éd. Marvin James WARD, Ph. D. dissertation, University of North Carolina, Chapel Hill, 1984, cité par Florence BOUCHET, « Pour une poétique du lecteur : le témoignage de quelques œuvres aux XIV^e et XV^e siècles », dans *Op. cit.*, p. 44.

¹³¹⁸ Voir Antoine BRIX, « Deux opuscules historiques de Bernard Gui traduits en français par Jean Golein (1369) : restauration du texte complet grâce au manuscrit Paris, BnF, Naf. 6776 », dans *Le Moyen Âge*, t. CXXV, 2019/2, p. 385-403, en partic. p. 392 ; Christiane KLAPISCH-ZUBER, *L'ombre des ancêtres*, *Op. cit.*, p. 174-176.

¹³¹⁹ Nancy FREEMAN REGALADO, « The Wings of Chivalry and the Order of Bodleian Library, Ms. Douce 308 », dans Fresco KAREN et Anne D. HEDEMAN (éd.), *Collections in Context*, *Op. cit.*, p. 30-55, p. 43. Voir le développement du concept de *reciprocal reading* dans Nancy FREEMAN REGALADO, « The *Chronique métrique* and the Moral Design of Paris, BnF MS Fr. 146 : Feasts of Good and Evil », dans Margaret BENT et Andrew WATHEY (éd.), *Fauvel Studies: Allegory, Chronicle, Music, and Image in Paris, Bibliothèque Nationale de France, MS français 146*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 467-494.

Les miniatures et les rubriques qui les accompagnent sont ainsi considérées par Jane Taylor comme étant de l'ordre d'un programme paratextuel¹³²⁰. Les deux outils sont certes complémentaires quant à leur fonction, mais doit-on considérer que l'un dépend de l'autre ou le glose¹³²¹ ? La confection des *codices* ne répond pas à des étapes ou des principes immuables : il existe des usages plus fréquemment attestés, mais des adaptations et des variations ont lieu selon les acteurs de l'écrit et le contexte de production. Notre propos n'est pas ici de traiter de l'illustration ou de la rubrication en tant qu'étapes de la production du *codex*, mais bien de la fonction de ces éléments sur la réception d'un texte¹³²². Quoi qu'il en soit, le détachement des rubriques de la miniature – et leur rattachement progressif au texte – est définitivement entériné au XV^e siècle¹³²³.

En plus de leurs fonctions d'illustration et de structuration, les miniatures soutiennent également la fonction mémorielle¹³²⁴. Elles stimulent l'œil du lecteur, et participent pleinement au processus de lecture, comme l'a montré au XIII^e siècle le trouvère Richard de Fournival dans son *Bestiaire d'amour* :

[...] quant on voit peinte une estoire ou de Troies ou d'autre, on voit les fais des preudhommes qui cha en arriere furent aussi con s'il fussent present¹³²⁵.

Dans le chapitre « De memoire et de la maniere de impectorer pour retenir aucune chose » de son *Archiloge Sophie*, le prédicateur Jacques Legrand souligne à son tour le rôle joué par les ouvrages enluminés dans l'effort de mémorisation :

La premiere rigle si est que pour avoir aucune souvenance d'aucune chose, et singulierement pour impectorer par cuer, prouffitable est de mectre en son cuer et en son ymaginacion la figure et la fourme d'ycelle chose que l'en veult impectorer ; et pour tant est ce que l'en estudie mieulx es livres enluminez pour ce que la difference des couleurs donne souvenance de la difference des lignes, et consequanment de ycelle chose que l'on veult impectorer. Et de fait les anciens quant ilz vouloient aucune chose recorder

¹³²⁰ Jane H. M. TAYLOR, « Le roman de la dame a la lycorne et du biau chevalier au lion: Text, Image, Rubric », dans *French Studies*, n°51, 1997, p. 1-18, p. 2.

¹³²¹ Certaines études ont à cet égard montré que le miniaturiste recourait aux rubriques seules pour produire ses illustrations : voir par exemple Laurence HART-LANCNER et Marie-Laetitia LE GUAY, « L'illustration du livre IV des *Chroniques* de Froissart : les rapports entre texte et image », dans *Le Moyen Âge*, n°96, 1990, p. 93-112. D'autres ont montré que le miniaturiste ne tirait pas profit des rubriques, mais que celui-ci représentait des détails figurant uniquement dans le texte : à propos notamment des quatre volumes de l'*Histoire de Charles Martel* (Bruxelles, KBR, 6-9) illustrés par Loyset Liédet, voir Anne DUBOIS, *Valère Maxime en français à la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 367. De même, pour la mise en prose cyclique des *Quatre filz Aymon ou Renaut de Montauban*, Loyset Liédet aurait pris connaissance du texte pour produire ses enluminures. Quant au Maître Wavrin, qui s'occupa d'une copie d'une mise en prose du *Roman de la Violette*, au travers du ms. Bruxelles, KBR, 9631, celui-ci aurait à la fois utilisé les rubriques et le texte (voir Danielle QUÉRUEL, « La naissance des titres », dans *Op. cit.*, p. 60).

¹³²² L'étude suivante se révèle complémentaire à notre propos en adoptant la première perspective : Richard ROUSE et Mary ROUSE, « Some Assembly Required: [...] », dans *Op. cit.*

¹³²³ Geneviève HASENOHR, « Les systèmes de repérage textuel », dans Henri-Jean MARTIN et Jean VÉZIN (éd.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris, Édition du Cercle de la Librairie Promodis, 1990, p. 273-288, p. 275.

¹³²⁴ Keith BUSBY, *Codex and Context. Reading Old French Verse Narrative in Manuscript*, Amsterdam/New York, Rodopi, 2002, vol. 1, 2002, p. 275 et suiv. ; Mary CARRUTHERS, *Le Livre de la mémoire. Une étude de la mémoire dans la culture médiévale*, trad. par Diane Meur, Paris, Macula, 2002, p. 324 et suiv. ; Hélène TOUBERT, « Formes et fonctions de l'enluminure », dans *Histoire de l'édition française*, t. 1 : *Le livre conquérant*, *Op. cit.*, p. 87-130, p. 97-99 et p. 117 et suiv.

¹³²⁵ Richard de Fournival, *Le bestiaire d'amour et La response du bestiaire*, éd. Gabriel BIANCIOTTO, Paris, Honoré Champion, 2009 (Classiques du Moyen Âge, 27), p. 156, l. 22-24.

et impectorer, ilz mectoient en leurs livres diverses couleurs et diverses figures a celle fin que la diversité et la difference leur donnast meilleur souvenance¹³²⁶.

Ainsi, les miniatures frappent visuellement l'imaginaire des lecteurs et enregistrent dans leur mémoire l'empreinte d'une scène représentée. Au surplus, elles fournissent, dans leur fonction esthétique, un agréable substitut à la lecture du texte¹³²⁷, tout en offrant à l'œil des moments de repos et de contemplation.

2.2. Les rubriques

Il s'agit à présent de nous attacher à l'un des lieux les plus marginaux du texte, le paratexte, qui est défini par Gérard Genette comme l'ensemble des énoncés qui entourent un texte et qui servent à assurer sa présence au monde, sa réception et sa consommation¹³²⁸. Nous examinons ici en particulier les « rubriques », à savoir, selon le sens entendu par les époux Rouse, tous les titres, intitulés ou mentions de toutes sortes, écrits en rouge ou dans un « semblable module d'écriture distinctif »¹³²⁹ de façon à les rendre visibles¹³³⁰.

L'étude des rubriques a fait l'objet d'un vif et récent intérêt de la part de la critique ces dernières années¹³³¹, comme nous avons eu l'occasion de le souligner dans la partie de notre thèse consacrée à l'expérimentation philologique par le paratexte.

Les rubriques sont éclairantes à un double titre : d'une part, elles sont le lieu où peut s'exercer l'approche philologique traditionnelle par la recherche des lieux textuels variants¹³³² ; d'autre part,

¹³²⁶ *Archiloge Sophie*, éd. Evencio BELTRAN, Paris, Honoré Champion, 1986 (Bibliothèque du XV^e siècle, 49), p. 145.

¹³²⁷ Elizabeth SALTER et Derek PEARSALL, « Pictorial Illustration of Late Medieval Poetic Texts: The Role of the Frontispiece of Prefatory Picture », dans Flemming G. ANDERSON (éd.), *Medieval Iconography and Narrative. A symposium*, Odense, Odense University Press, 1980, p. 100-123, p. 106.

¹³²⁸ Gérard GENETTE, *Palimpsestes : la littérature au second degré*, *Op. cit.*, p. 7.

¹³²⁹ Le passage original, difficile à traduire, donne à lire « in similar display script ». Translittéralement, la formule renvoie au sens paléographique de « lettres capitulaires » et désigne les « lettres calligraphiques ou ornementales, se distinguant de l'écriture normalement utilisée pour le texte, employées pour inscrire les titres, les rubriques, les incipit... ou comme initiales. » (Denis MUZERELLE, *Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, [en ligne], <http://www.palaeographia.org/vocabulaire/pages/vocab2.htm>, s. v. *display script*). Ces lettres capitulaires apparaissent surtout dans le contexte de la production des mss du haut Moyen Âge et du Moyen Âge central, à l'endroit où l'on trouve les rubriques dans les mss de la fin du Moyen Âge. Le cotexte de la phrase invite à envisager une autre traduction, plus élargie, qui est celle que nous proposons dans le corps du texte.

¹³³⁰ Richard ROUSE et Mary ROUSE, « Some Assembly Required: [...] », dans *Op. cit.*, p. 405.

¹³³¹ Voir Maria COLOMBO TIMELLI, « Titres, enluminures, lettrines : l'organisation du texte dans quelques témoins de *Cleriadus et Meliadvie* », dans *Op. cit.* ; Godfried CROENEN, « Rubricating History in Late Medieval France », dans *Op. cit.* ; Pierre DEMAROLLE, « De la narratologie à la syntaxe : les titres des chapitres de la mise en prose de *Garin le Lorrain* par Philippe de Vigneulles », dans *Op. cit.* ; Sylvia HUOT, « The Scribe as Editor: Rubrication as Critical Apparatus in Two Manuscripts of the *Roman de la Rose* », dans *Op. cit.* ; Danielle QUÉREL, « La naissance des titres : rubriques, enluminures et chapitres dans les mises en prose du XV^e siècle », dans *Op. cit.* ; Joseph-Claude POULIN, « Un élément négligé de critique hagiographique : les titres de chapitres », dans *Op. cit.* ; Géraldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqués du "Pèlerinage de vie humaine" [...] », dans *Op. cit.*

¹³³² Voir à ce propos : Sylvia HUOT, « The Scribe as Editor: Rubrication as Critical Apparatus in Two Manuscripts of the *Roman de la Rose* », dans *Op. cit.*

cette première approche philologique peut se doubler d'une approche codicologique, avec l'examen de l'organisation de la matière textuelle et de la mise en page des manuscrits.

Dans les manuscrits de la *Fleur des histoires*, deux niveaux de rubriques sont à observer : le premier relève de la division macrostructurale du texte (les grandes parties constitutives d'un livre¹³³³) ; le deuxième relève de la division microstructurale (à savoir la répartition en chapitres).

La matière étendue de la *Fleur des histoires* est ainsi organisée et scindée en unités narratives, qui représentent des chapitres bien délimités et repérables. La longueur de ces unités varie d'un chapitre à l'autre, allant d'une colonne à plusieurs feuillets. Ces chapitres sont systématiquement¹³³⁴ introduits par des rubriques mises en évidence par une encre différente de celle du texte (en l'occurrence, à l'encre rouge) mais aussi par un retrait¹³³⁵. Ce découpage du texte en chapitres, introduits par des rubriques, relève d'un phénomène tout à fait courant pour l'époque, d'après les recherches de Jens Rasmussen sur *La prose narrative au XV^e siècle* :

Les efforts pour faciliter au lecteur la compréhension de la suite des événements causent dans les romans un emploi régulier de rubriques qui annoncent le chapitre suivant¹³³⁶.

La formulation et le contenu des intitulés garantissent souvent l'autonomie des rubriques¹³³⁷. En outre, par leur accès au contenu du récit, elles peuvent se lire de façon continue selon « un plan macrostructural », ce qui permet de pouvoir se « dispenser d'une lecture plus approfondie »¹³³⁸. Les rubriques suivantes portant sur les actions de César, issues du livre 2 de la rédaction longue¹³³⁹, l'illustrent :

- Comment Cesar parvint à grant paine aux dignitez de Romme ; comment il appaisa toute Espagne ; comment il fu consul pour la premiere fois ; et comment il, par mariage, print la fille Piso et donna Julia sa fille à Pompee le grant
- Comment Crassus, Cesar et Pompee furent fais dictateurs ; comment Crassus fut occiz par les Turcqs ; et comment Gueyus Crassius garanti Sirye contre les Turs
- Cy dit quele fu France ou temps de Cesar ; comment Helveçois vorent passer en Ytalie, et comment Cesar parti de Romme pour venir contre eulx

¹³³³ Typiquement : « Cy fine le premier livre, et s'ensieut le second » ; « Cy commence le second livre de la Fleur des hystores, et primes le prologue du livre où la matere est declairié dont le livre traite ».

¹³³⁴ À titre occasionnel, l'on peut observer que la copie d'une rubrique peut avoir une incidence dans la mise en page : par exemple, un espace prévu pour une rubrique finalement non indiquée (voir par exemple Paris, BnF, fr. 299, fol. 343 va).

¹³³⁵ L'intégralité des titres de chapitres de l'ensemble des livres des deux rédactions a été retranscrite et est consignée en annexe 3 de notre thèse.

¹³³⁶ Jens RASMUSSEN, *La prose narrative au XV^e siècle*, *Op. cit.*, p. 78.

¹³³⁷ Cette indépendance s'observe dans d'autres œuvres, telles que le *Pèlerinage de vie humaine* ou le *Cleriadus et Meliadice*. Chaque titre est indépendant des précédents et des suivants « sur le plan syntaxique et référentiel, si bien que chacune des rubriques peut être lue isolément, sans avoir connaissance ni du corps du poème, ni surtout, des rubriques précédentes » (Géraldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqués du "Pèlerinage de vie humaine" [...] », dans *Op. cit.*, p. 514 [note 199]).

¹³³⁸ Claude ROUSSEL, « Les rubriques de *La Belle Hélène de Constantinople* », dans *Op. cit.*, p. 211.

¹³³⁹ Rubriques citées du ms. Paris, BnF, fr. 302.

- Comment les Helvétois parlerent à Cesar pour paix avoir ; comment Cesar se conduisy contre eulx et comment Donnorix d'Ostun soustint les Helvétois ou prejudice de Jule Cesar et des Rommains
- Comment Cesar approcha les Helvétois ; comment il les combati, vainquist et occist en grant nombre et comment il fist les aultres retourner en leur païs meismes dont ilz se furent partiz
- Comment la seigneurie de France se complaindirent à Cesar de la grant tyrannie que ilz souffroyent des Saxons et de leur roy Arionistus, et comment Cesar manda à Arionistus que il venist à lui à parlement
- Comment Cesar mena son ost contre les Saxons, comment ses gens s'espoenterent pour la force des Saxons et comment Cesar les en reprint et chastya
- Comment Cesar et Arionistus vindrent ensemble à parlement ; comment ilz parlerent fierement l'un à l'autre et comment ilz ne se peurent celle fois acorder.

Dans le cas de la *Fleur des histoires*, les rubriques constituent des séquences paraphrasées et abrégées du chapitre qu'elles introduisent. Selon le contenu des chapitres, soit la rubrique synthétise de façon exhaustive le contenu d'un chapitre, soit elle centre son attention sur un épisode jugé plus crucial pour le déroulement du récit. Le choix des intitulés de rubriques infléchit d'emblée la lecture de la compilation car certaines actions ou certains personnages sont davantage mis en évidence par rapport à d'autres. Les rubriques peuvent être considérées à ce titre comme de l'hypertexte, au service du texte, et se calquant sur l'*ordo narrationis* de ce dernier¹³⁴⁰. En effet, l'orientation des titres de chapitres s'aligne rigoureusement sur le fil narratif :

Dans cette optique la rubrique fonctionne moins comme émanation d'un chapitre isolé, que par son aptitude à s'intégrer dans un ensemble : peu importe qu'elle soit en léger décalage (en avance, en retard, à côté), par rapport à la séquence textuelle qu'elle annonce, du moment que la lecture de ces séquences, dans leur succession, permet de reconstituer avec une approximation acceptable le fil des événements¹³⁴¹.

La rubrique répond ainsi à une double fonction de guide et de glose :

[...] rubrics provided a kind of *titulus* for the picture as well as the following text¹³⁴² ;

La plupart ont pu fonctionner [...] à la fois comme guides, en amont, et comme légendes, en aval, de l'illustration¹³⁴³.

Si les rubriques sont autonomes, les miniatures, elles, sont toujours assorties d'une rubrique. Comme nous l'avons dit précédemment, les premières guident généralement le travail des enlumineurs. La plupart du temps, elles apparaissent après la miniature, à moins que la mise en

¹³⁴⁰ Malcolm B. PARKES, « *Folia librorum quaerere*: Medieval experience of the problems of hypertext and index », dans Claudio LEONARDI e. a. (éd.), *Fabula in tabula: Una storia degli indici dal manoscritto al testo elettronico*, Spoleto, Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 1995 (Quaderni di cultura mediolatina, 13), p. 23-50, p. 24.

¹³⁴¹ Claude ROUSSEL, « Les rubriques de *La Belle Hélène de Constantinople* », dans *Op. cit.*, p. 211.

¹³⁴² Michaele CAMILLE, *The illustrated manuscripts of Guillaume de Deguileville's "Pèlerinages", 1330-1426*, thèse de PhD, Univ. de Cambridge, Cambridge, 1985, p. 36, cité par Géraldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqués du "Pèlerinage de vie humaine" [...] », dans *Op. cit.*, p. 499.

¹³⁴³ Geneviève HASENOHR, « Les systèmes de repérage textuel », dans *Op. cit.*, p. 275 [note 7].

page ne permette pas cette disposition. L'exhaustivité étant plus difficilement atteignable dans l'exécution de la miniature, c'est généralement plutôt la sélection d'une scène ou d'un épisode qui est privilégiée pour l'illustration.

Pierre Demarolle, qui s'est attelé à l'étude des titres de chapitres dans la mise en prose de *Garin le Lorrain* par Philippe de Vigneulles, aborde également deux fonctions des rubriques dans les manuscrits de la fin du Moyen Âge, qui sont à situer davantage sur le plan textuel :

[...] d'une part, le titre est supposé rendre compte de la totalité du contenu sémantique du texte en tête duquel il est placé ; d'autre part, privilégiant l'essentiel d'un processus (souvent son résultat), il établit une hiérarchie des signifiés, suivant l'importance relative des faits et des circonstances¹³⁴⁴.

Selon Georges Doutrepoint, les rubriques auraient même un rôle esthétique et artistique :

[...] la répartition de la matière en divisions marquées par des rubriques mérite d'être qualifiée de procédé d'art¹³⁴⁵.

En somme, ce phénomène n'a pas seulement trait au texte, mais aussi à l'objet-manuscrit :

[...] les copies les plus tardives comportent une série de volumes. Ces volumes étaient scindés en parties appelées livres. Ces livres comprenaient parfois plusieurs branches, précédées de grandes miniatures et d'*incipit*. Ces branches et ces livres étaient formés de chapitres introduits par des ornements, pieds de mouche, rubriques, etc... Ces diverses opérations créant volume, livre, branche, chapitre avec son complément la rubrique, paragraphe enfin, aèrent le roman dont la lecture devient ainsi beaucoup plus aisée. Cette nouvelle présentation du roman traduit un changement de goût dans le public. Elle matérialise un phénomène littéraire que confirme l'étude des manuscrits. À l'œuvre immense succède une série de courts récits, et le mode de présentation évolue, comme nous le verrons, en fonction de la technique littéraire¹³⁴⁶.

Au-delà l'explication du rôle structurel des rubriques, cette distribution et organisation de la matière narrative serait également liée, comme l'a mis en évidence Maria Colombo Timelli, au passage de la forme-vers à la forme-prose et, en corollaire, à l'évolution d'une lecture commune, à voix haute, à une approche plus individualisée de la lecture et à un accès direct au texte et à sa mise en page¹³⁴⁷, du fait même que les rubriques constituent un outil de repérage pour l'œil du lecteur. Cette évolution a également été observée par Géraldine Veyseyre et Danielle Quérue (en particulier à partir d'un corpus de manuscrits dits « bourguignons ») :

[...] les rubriques favorisent une lecture individuelle active au détriment d'un usage collectif, en particulier oral¹³⁴⁸ ;

Le passage du vers à la prose a entraîné un profond bouleversement stylistique et littéraire, mais également une réflexion nouvelle sur les problèmes de copie et de mise en page de ces manuscrits réalisés dans les ateliers bourguignons. Le nouveau texte en prose en effet, copié le plus souvent à longue lignes,

¹³⁴⁴ Pierre DEMAROLLE, « De la narratologie à la syntaxe : les titres des chapitres de la mise en prose de *Garin le Lorrain* par Philippe de Vigneulles », dans *Op. cit.*, p. 246-247.

¹³⁴⁵ Georges DOUTREPOINT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.*, p. 644.

¹³⁴⁶ Cedrick PICKFORD, *L'évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 174-175.

¹³⁴⁷ Maria COLOMBO TIMELLI, « Pour une "défense et illustration" des titres de chapitres [...] », dans *Op. cit.*, p. 208 ; Georges DOUTREPOINT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.*, p. 468-475.

¹³⁴⁸ Géraldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqués du "Pèlerinage de vie humaine" [...] », dans *Op. cit.*, p. 515.

couvre des pages qui se suivent de façon compacte sans qu'une ponctuation systématique soit encore en usage ; il a été très rapidement senti comme un tout devant être organisé et aéré. C'est ainsi que l'une des caractéristiques de ces manuscrits est de présenter une mise en page qui, malgré l'épaisseur des volumes et malgré la longueur et la densité des textes, répond à un souci de clarté et de visibilité¹³⁴⁹.

Comme nous l'avons signalé dans le chapitre relatif à la tradition manuscrite, au vu de la grande stabilité des intitulés de rubriques et de leur diffusion généralisée dans la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires*, il nous est permis de penser que ces intitulés sont à attribuer originellement à Jean Mansel. Cette stabilité s'observe autant au niveau de la localisation des rubriques qu'au niveau de leur mise en texte¹³⁵⁰.

Ainsi, Jean Mansel serait responsable à la fois des choix de découpage de son texte en chapitres ainsi que des intitulés destinés à les introduire¹³⁵¹.

2.3. Les lettrines et initiales

Les lettrines ou/et initiales représentent le niveau de structuration du chapitre ou, à l'intérieur même du chapitre, le niveau du paragraphe.

Les initiales présentes dans les manuscrits de la *Fleur des histoires* varient : elles sont historiées, filigranées, ornées ou colorées. Parfois, différents types d'initiales peuvent coexister mais elles renvoient alors à un niveau différent de hiérarchisation. Un chapitre peut donc être introduit par une initiale filigranée de grande dimension et, à un sous-niveau, celui du paragraphe, être jalonné par des initiales colorées alternativement de rouge et de bleu, de sorte que nous sommes en présence de deux niveaux de hiérarchisation au sein même d'un chapitre. C'est d'ailleurs le cas le plus fréquemment rencontré dans les manuscrits bourguignons de luxe¹³⁵².

Si les rubriques semblent pouvoir être attribuées à une origine auctoriale, il n'en va pas de même pour les lettrines ou initiales¹³⁵³. Leur fréquence d'apparition ainsi que leur position ne peuvent être

¹³⁴⁹ Danielle QUÉRUEL, « Formules narratives, rubriques et enluminures : [...] », dans *Op. cit.*, p. 133-134.

¹³⁵⁰ Dans le prolongement de cette approche, et comme signalé dans l'étude de la tradition manuscrite, il conviendrait d'examiner les rapports entre les rubriques apparaissant au fil du texte et celles reportées (ou non, précisément) dans la table des rubriques. En plus d'apporter un éclairage sur le fonctionnement interne d'une copie, cette démarche permet également d'établir des liens de filiation entre les tables de différentes copies (le plus souvent copiées sur un cahier indépendant) et, partant, entre les copies elles-mêmes.

¹³⁵¹ La pratique de Jean Mansel est loin de constituer un cas exceptionnel ; elle peut être observée chez d'autres auteurs bourguignons tels que Jean Wauquelin ou David Aubert : Maria COLOMBO TIMELLI, « La rhétorique épistolaire dans deux mises en prose de Jean Wauquelin : *La Manekine* et *La Belle Helene de Constantinople* », dans Marie-Claude de CRÉCY (éd.), *Jean Wauquelin, de Mons à la cour de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 69-99, p. 81 ; Maria COLOMBO TIMELLI, « Pour une "défense et illustration" des titres de chapitres [...] », dans *Op. cit.* ; Claude ROUSSEL, « Les rubriques de *La Belle Hélène de Constantinople* », dans *Op. cit.*, p. 212 [note 34].

¹³⁵² Voir Hanno WIJSMAN, *Luxury Bound*, *Op. cit.*

¹³⁵³ Un cas inverse a pu être observé concernant la participation très probable de Jean Wauquelin dans la production de certains de ses mss, notamment le Paris, BnF, fr. 9342 (*Faits et conquêtes d'Alexandre le Grand*) et de Bruxelles, KBR, 9242-9243 (les deux premiers volumes des *Chroniques de Hainaut*) qui sont des ouvrages distincts présentant cependant un système d'articulation et de hiérarchisation textuelle comparable, notamment au niveau des initiales, dont les dimensions et la typologie s'avèrent très semblables. Il en va de même pour la mise en page des mss ainsi que de la

observées de façon suffisamment régulière d'une copie à l'autre de la *Fleur des histoires* pour supputer l'implication de Jean Mansel dans la mise en place de ce niveau de structuration.

2.4. Les pieds-de-mouche, majuscules et bouts-de-ligne

Les pieds-de-mouche, les majuscules (ornées, rehaussées de couleur ou simples) et les bouts-de-ligne constituent le dernier niveau de structuration de la mise en page ; ils relèvent plus particulièrement de la mise en texte. Ces différents outils visent en effet à ordonner la matière narrative au sein même d'un chapitre, délimité par la rubrique, parfois au surplus encadré par une illustration, et introduit par une initiale. Il arrive aussi que l'outil « pied-de-mouche » renvoie davantage à une fonction esthétique que structurante¹³⁵⁴.

Alors qu'un regroupement des témoins peut être envisagé sur la base de la tradition iconographique¹³⁵⁵ ou paratextuelle¹³⁵⁶, les éléments de structuration interne au chapitre sont plutôt propres à chaque copie du fait de la liberté laissée aux copistes quant au découpage du texte.

Le recours non régulier à ces trois outils – pieds-de-mouche, majuscules et bouts-de-ligne – ainsi que la mobilité de leur position d'apparition au sein du texte ne plaident pas en faveur d'une attribution de ces derniers à l'auteur de la *Fleur des histoires*, intention auctoriale qui aurait été sans doute respectée par les copistes, ou du moins davantage répandue, si l'auteur eût effectivement présidé à la distribution de ces outils. Les aides de lecture mentionnées jusqu'ici, que Geneviève Hasenohr désigne comme autant de « systèmes de repérage textuel »¹³⁵⁷, appartiennent à l'ordre strictement matériel et visuel.

Parallèlement, pour marquer les coupures de son récit, Jean Mansel peut recourir également à des repères textuels et linguistiques, à savoir des formules de transition pour introduire et clôturer les différentes parties ou chapitres de sa compilation¹³⁵⁸. Bien que visuellement moins saillantes que le reste des outils mentionnés, ces formules d'introduction ou de conclusion à une partie ou à un

distribution des miniatures (Chrystèle BLONDEAU, « Jean Wauquelin et l'illustration de ses textes. Les exemples des *Faits et conquêtes d'Alexandre le Grand* (Paris, BnF, ms. fr. 9342) et du *Roman de Girart de Roussillon* (Vienne, ÖNB, ms. 2549) », dans Marie-Claude DE CRÉCY (éd.), *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne, Op. cit.*, p. 213-224, p. 218-219).

¹³⁵⁴ C'est notamment le cas dans le ms. Paris, BnF, fr. 304, où le copiste segmente les passages de la façon suivante : « [§] Là, furent le seigneur de Sempy, [§] le sire de Rambures, le seigneur de Brimeu et deux juesnes filz qu'il avoit, le sire d'Aussi, le sire de Fosseux, le sire de Croy, Morelet de Hardentun, le seigneur de Wargnies, le Galois de Rency et ses quatre freres, les enfans du Fayel et plusieurs aultres escuyers. [§] » (fol. 290 vb [300 vb]) ; « [§] À Tournay estoyent de par le roy de France le comte d'Eu, le comte de Foix, le viscomte de Narbonne, le comte de Pierregort, Loys de Poitiers, Aymere de Poitiers, Godemars de Fay, [§] Sabaris de Vienne, Robert Bertran » (fol. 294 vb [304 vb]-295 ra [305 ra]) ; « Après y estoit le duch d'Orleens, frere du roy Jehan, le duch de Bourbon, Jacques, son frere, Jehan d'Artois, filz de Robert d'Artois, dont nous avons parlé cy [§] dessus. » (307 ra [317 ra]). La localisation des pied-de-mouches mis en évidence par les caractères italiques ne se justifie guère syntaxiquement ; la pratique est régulièrement répétée tout au long de la copie.

¹³⁵⁵ Voir la démarche entreprise par Anne DUBOIS, *Valère Maxime en français à la fin du Moyen Âge, Op. cit.*

¹³⁵⁶ Comme nous avons eu l'occasion de le démontrer dans le point 7 du chapitre 4 de notre thèse.

¹³⁵⁷ Geneviève HASENOHR, « Les systèmes de repérage textuel », dans *Op. cit.*

¹³⁵⁸ Par exemple : « Cy commence à parler de [...] » ; « Cy fine le premier livre, et s'ensieut le second ».

chapitre restent matériellement marquées : celles-ci ont été copiées soit à l'encre rouge, soit à l'encre noire mais dans un module d'écriture légèrement plus grand, ou alors une unité de réglure remarquable est laissée entre la fin du texte et les formules d'incipit ou d'explicit.

En conclusion de ce deuxième point de notre chapitre, il convient de relever le principe de cohérence et de hiérarchie auquel répondent les différents niveaux de décoration au sein des manuscrits : par exemple, plus une copie est fournie en illustrations, plus elle sera richement munie d'initiales (aussi bien en ce qui touche leur nombre que la qualité d'exécution). La seule exception porte sur l'outil « rubriques », dont la fréquence d'apparition et la qualité d'exécution ne varient pas notablement selon les copies. Cette stabilité paratextuelle est assez frappante dans le cas de la *Fleur des histoires* et justifie d'ailleurs qu'on ait entrepris une expérimentation philologique basée sur les intitulés de rubriques pour le regroupement de témoins¹³⁵⁹.

L'ensemble de cet appareillage a été exécuté par les différents artisans du livre afin de transmettre les intentions virtuelles de l'auteur à ses lecteurs réels. Ainsi, ce dispositif aide les yeux à se fixer sur les éléments constitutifs de la mise en page du manuscrit, à distinguer les différents niveaux de structuration du texte et à soutenir la prise de connaissance de la vaste matière contenue dans la compilation historique de Jean Mansel. En cela, comme nous le verrons dans le dernier point de ce chapitre, ils contribuent favorablement à la lisibilité des manuscrits de la *Fleur des histoires*.

¹³⁵⁹ Cf. chapitre 4, point 7.

3. Fonctions et utilisation des tables des rubriques

Presque l'intégralité des copies de la *Fleur des histoires* est dotée d'une table des rubriques, copiée sur un cahier indépendant qui figure en général en tête du manuscrit¹³⁶⁰. Ce constat dépasse le cadre de notre corpus et concerne les grandes sommes narratives et romanesques à partir du XIII^e siècle, et particulièrement la production des manuscrits d'histoire des XIV^e et XV^e siècles¹³⁶¹. Indépendamment du genre de texte, le caractère luxueux d'un manuscrit appelle également très souvent la présence d'une table.

Concernant la chronologie du développement des index et des tables de rubriques, il faut savoir que ces outils étaient à l'époque essentiellement convoqués dans les livres universitaires, *a fortiori* latins. Ils apparaissent au XIII^e siècle, d'abord et surtout dans les textes didactiques et scolastiques¹³⁶², car leur lecture suppose de nombreuses consultations et relectures du même texte dont les éléments constitutifs se doivent d'être visuellement repérables. Puis, la pratique et, ensuite, l'habitude de récapituler les rubriques d'un volume sous la forme d'une table se généralisèrent du XIII^e au XIV^e siècle, jusqu'à s'étendre aux recueils de pièces lyriques et les bibles en français au XIV^e siècle.

La multiplication des rubriques et des tables de chapitres se fait d'ailleurs concomitamment avec l'essor de la prose. Ces outils connaissent à la fin du Moyen Âge une floraison sans précédent (au point qu'on a parfois pu considérer ces tables et index comme un véritable genre littéraire¹³⁶³), notamment dans les manuscrits d'histoire ou les mises en prose qui adoptent de plus en plus fréquemment l'habitude de se munir d'une table¹³⁶⁴.

Dans le cadre du corpus des manuscrits de la *Fleur des histoires*, c'est essentiellement la fonction de cet outil qui va nous intéresser.

Tout d'abord, de manière générale¹³⁶⁵, on remarque qu'il n'y a pas de différence notable entre les rubriques apparaissant au sein du texte et les *tituli* qui sont reportés dans la table des rubriques.

¹³⁶⁰ Cela représente près de 80 % du corpus, puisque seuls les quelques mss suivants n'en comportent pas : (1) Bruxelles, KBR, 10960 (copie partielle) ; (2) København, KB, Acc. 2008/74 ; (3) London, BL, Add 6797 (impossibilité de statuer fermement sur l'existence d'une table car le début de cet exemplaire est lacunaire) ; (4) Paris, BMaz., 1559 (le second volume de l'exemplaire, coté 1560, comporte une table qui ne vaut néanmoins que pour ce volume) ; (5) Paris, BnF, fr. 435 (copie partielle) ; (6) Paris, BnF, fr. 681-683 ; (7) Paris, BnF, fr. 739 (ce volume est néanmoins précédé d'un ou de plusieurs autres volumes ayant disparu, comme l'atteste la foliotation continue) ; (8) Paris, BnF, fr. 6361 ; (9) Rouen, BM, 1139.

¹³⁶¹ Geneviève HASENOHR, « Les systèmes de repérage textuel », dans *Op. cit.*

¹³⁶² L'apparition de ces outils se fait en particulier sous l'impulsion donnée par l'*ordinatio partium* scolastique (Florence BOUCHET, *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 159). Voir aussi Jacqueline HAMESSE, « Le modèle scolastique de la lecture », dans Guglielmo CAVALLIO et Roger CHARTIER (éd.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, 1995, p. 125-145.

¹³⁶³ Malcolm B. PARKES, « *Folia librorum quaerere*. [...] », dans *Op. cit.*, p. 35 ; Olga WEIJERS, « Les index au Moyen Âge sont-ils un genre littéraire ? », dans *Fabula in tabula: Una storia degli indici dal manoscritto al testo elettronico*, Spoleto, 1995, p. 11-21.

¹³⁶⁴ Florence BOUCHET, *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 285 ; Geneviève HASENOHR, « Les systèmes de repérage textuel », dans *Mise en page et mise en texte du livre médiéval*, dans *Op. cit.*, p. 277.

¹³⁶⁵ Certaines exceptions existent : voir le cas du ms. de Chantilly, BC, 730, déjà signalé *supra*.

Ensuite, comme l'a signalé Keith Busby¹³⁶⁶, ces *tituli*, en développement à la fin du Moyen Âge, sont destinés à servir de résumé et de repère au sein du volume. La présence d'une table offre ainsi pour le lecteur autant de possibilités de navigation (vers l'avant ou vers l'arrière) dans le volume, ce qui modifie substantiellement l'opération de lecture et le rapport du lecteur à l'objet-livre. Le lecteur est ainsi aidé dans sa démarche de consultation et peut pratiquer une lecture qu'on pourrait qualifier de « modulaire » ou « à multiples entrées », c'est-à-dire qui consiste à choisir de porter son intérêt sur telle partie ou tel chapitre isolé(e) de la compilation, d'interrompre même sa lecture, sans devoir appréhender exhaustivement l'ensemble, dans une sorte de pérégrination erratique, de « braconnage »¹³⁶⁷ du texte. D'ailleurs, l'étymologie même du verbe latin *legere* renvoie à l'action de « cueillir », de « rassembler » (on y entrevoit ici les étapes inhérentes au geste compilatoire), à partir de laquelle « lire » serait un dérivé prenant rapidement son indépendance sémantique¹³⁶⁸.

Ces *tituli*, qui sont autant de résumés analytiques de chapitres, donnent un accès rapide, transversal et abrégé à l'ensemble de la matière de la compilation. Ils orientent le lecteur-braconnier en fonction de ses intérêts au sein de cette vaste masse de connaissances historiques.

Dans cette perspective, il nous faut ici souligner qu'une grande partie des volumes du corpus est munie d'une foliotation ancienne, qui soutient et facilite, en théorie¹³⁶⁹, le repérage des chapitres au sein de la vaste compilation de la *Fleur des histoires*¹³⁷⁰. À cet égard, Geneviève Hasenohr a signalé qu'au XV^e siècle, les lecteurs et utilisateurs des manuscrits ont pris « l'habitude de repérer les divisions du texte en fonction du foliotage »¹³⁷¹.

Toutefois, cette possibilité d'exploitation, de feuilletage et de consultation ponctuelle n'est, en réalité, pas systématiquement offerte au lecteur selon les manuscrits. Dans la majorité des tables figurant dans les copies conservées de la *Fleur des histoires*, les chapitres renvoient bel et bien à un numéro de feuillet, facilitant leur repérage et le principe de la lecture sélective¹³⁷². Les instruments de lecture sont, de ce point de vue, solidaires avec le texte et mis à son service.

Dans d'autres cas, nous sommes en présence de capitulations successivement numérotées en chiffres romains mais sans renvoi spécifique à un feuillet du volume (alors même que les feuillets

¹³⁶⁶ Keith BUSBY, *Codex and Context*, *Op. cit.*, vol. 1, chap. 1.

¹³⁶⁷ En référence au concept de Michel DE CERTEAU, « Lire : braconnage et poétique des consommateurs », dans *Projet*, n°124, 1978, p. 447-457.

¹³⁶⁸ Emmanuelle VALETTE-CAGNAC, *La Lecture à Rome, Rites et pratiques*, *Op. cit.*, p. 20 et p. 21.

¹³⁶⁹ La table était une aide à la recherche, mais qui n'excluait pas un certain investissement en temps, comme l'a illustré Bernard Guenée : « Un lecteur, s'intéressait-il, par exemple, aux famines, il lui fallait d'abord lire la table des chapitres, pour repérer ceux où il était question de famines ; ayant noté les numéros des chapitres, il lui fallait ensuite feuilleter tout le volume pour les y retrouver ; il lui fallait enfin lire tous les chapitres pour y retrouver les passages qui l'intéressaient. » (Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*, p. 231).

¹³⁷⁰ En cela, et bien que ce soit sous un autre angle que celui examiné ultérieurement, la foliotation participe également à la lisibilité des mss.

¹³⁷¹ Geneviève HASENOHR, « Les systèmes de repérage textuel », dans *Op. cit.*, p. 280.

¹³⁷² À titre d'exemples (liste non exhaustive), voir Brugge, OB, 397 ; Bruxelles, KBR, 9231-9232 ; Bruxelles, KBR, 9268-9269 ; Bruxelles, KBR, 21252-21253 ; Bruxelles, KBR, IV 669 ; Bruxelles, BSB, 16 ; Cambrai, BM, 859 ; Chantilly, BC, 730 ; London, BL, Royal 16 F VI-VII ; København, KB, Thott 568 ; Mons, BU, 238/358 ; Paris, BnF, fr. 296-299 ; Paris, BnF, fr. 679-680 ; Paris, BnF, fr. 20316 ; Wien, Schottenstift, 167-168.

sont bien foliotés par le copiste)¹³⁷³, ce qui ne contrecarre pas la lecture sélective mais la rend moins aisée.

Aussi, quelques corrections portées à l'endroit du numéro du chapitre ou du feuillet sont effectuées *a posteriori*, soit par le copiste même du manuscrit, soit par un lecteur d'époque médiévale (au vu de l'écriture et du rendu de l'encre). Celles-ci démontrent, en fin de compte, l'utilisation effective de la table de rubriques dans la prise de connaissance du texte.

Dans quelques cas, plus rares, les libellés de chapitres se succèdent sans être accompagnés de renvois ni au feuillet ni à un numéro de chapitre¹³⁷⁴. La manipulation du volume se voit alors quelque peu compromise, en tout cas malaisée.

Enfin, il arrive que la table soit copiée telle quelle et mécaniquement sur un modèle, sans que les renvois aux folios n'aient été adaptés par le copiste, ou alors que la numérotation des chapitres soit erronée, ponctuellement ou de façon répétée¹³⁷⁵.

Dans les deux derniers cas, l'utilité et l'usage effectif de l'outil « table des rubriques » peuvent être questionnés¹³⁷⁶ ; dans le même temps, son inefficacité accrédite, paradoxalement peut-être, l'hypothèse de l'autonomie acquise et de l'existence autosuffisante de la table des rubriques, qui semble désormais, à la fin du Moyen Âge, pouvoir être appréhendée pour ce qu'elle est, indépendamment des rapports qu'elle entretient avec le corps du texte.

¹³⁷³ Voir Gent, UL, 12 ; Paris, BnF, fr. 53 ; Paris, BnF, fr. 55-57 ; Paris, BnF, fr. 58 ; Paris, BnF, fr. 911 ; Vaticano, BAV, Reg. Lat. 967 (ms.-recueil présentant la particularité de ne pas présenter une table englobant l'ensemble du contenu du volume, mais deux tables consacrées à deux matières spécifiques [histoires de Hainaut et histoire de Gérard de Roussillon]).

¹³⁷⁴ Voir Bruxelles, KBR, 9260 ; Paris, BnF, fr. 54 ; Paris, BnF, fr. 302-303 ; Valenciennes, BM, 636.

¹³⁷⁵ Voir l'exemple des mss Paris, BnF, fr. 56 (copie des mêmes numéros de chapitre que le feuillet précédent) ; Paris, BnF, fr. 57 (des sauts d'une dizaine ou de cinq unités dans la numérotation).

¹³⁷⁶ Voir à cet égard Malcolm B. PARKES, « *Folia librorum quaerere*: [...] », dans *Op. cit.*

4. Réception effective et lecteurs historiques

Après avoir circonscrit la réception virtuelle de la *Fleur des histoires* et examiné le dispositif de lecture prévu au sein de ses copies, nous allons à présent nous attacher à analyser le caractère réel de cette réception. Il s'agit plus précisément de déterminer si les potentialités programmées par l'auteur et exprimées au travers de la mise en page des *codices*, s'actualisent au travers de manifestations, tantôt tangibles, tantôt discrètes, tantôt silencieuses, de lecture.

Les mentions d'appartenance relevées dans les copies conservées renseignent sur les différents possesseurs médiévaux et modernes de la *Fleur des histoires* et constituent la partie émergée de l'aval d'un texte.

En revanche, il est plus malaisé de déterminer si ces copies ont été effectivement lues, de quelle manière (publiquement, collectivement, individuellement ; intégralement ou sélectivement ; de façon utilitaire, critique, érudite) et dans quelles circonstances (lieu, moment, événement particulier). En effet, l'étude de la réception d'un texte consiste en l'appréhension d'un phénomène intellectuel de perception et de cognition difficile à circonscrire du fait qu'il ne laisse *a priori* pas nécessairement de traces visibles.

Pour éclairer le type de réception qui a pu être réservé à la compilation de Jean Mansel, la principale porte d'entrée, tangible et « charnelle »¹³⁷⁷, reste les annotations laissées par les lecteurs en marge ou en interligne, ainsi que les traces de lecture et d'usage au sein des manuscrits¹³⁷⁸. Seulement, les témoins de notre corpus donnent, de manière générale, l'impression d'être préservés de toute correction, de toute annotation voire de tout usage. La blancheur immaculée des feuillets de parchemin et la bonne conservation du rendu de l'encre accentuent cet effet.

Il existe un rapport de corrélation négative qui se dégage entre le degré de décoration artistique et la qualité d'exécution d'un manuscrit, et son usage réel : plus un manuscrit est richement enluminé, moins il laisse de traces d'usage et de salissures. Néanmoins, l'absence de marques de lecture ne prouve pas *de facto* une absence de lecture. Nous y reviendrons ultérieurement.

Dans les cas où l'on conserve beaucoup de copies intactes d'un texte, ne s'agit-il pas là paradoxalement de la preuve même de son insuccès ? En effet, l'une des causes de la disparition des livres renvoie précisément à leur retentissement puisque l'usage fréquent d'un manuscrit est susceptible de le détériorer plus rapidement¹³⁷⁹. Si les nombreuses copies conservées d'un texte

¹³⁷⁷ L'adjectif est emprunté à Michelle SZKILNIK, « Préface », dans Catherine CROIZY-NAQUET, Laurence HARF-LANCNER et Michelle SZKILNIK (éd.), *Les manuscrits médiévaux : témoins de lectures*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2015, p. 10, par opposition au lecteur « désincarné » que nous qualifions nous de « virtuel ».

¹³⁷⁸ Voir par exemple le travail de Sylvia Huot portant sur les traces de lecture laissées dans les mss Paris, BnF, fr. 25525 ou Paris, BnF, fr. 1560, où le *Roman de la Rose* a été personnalisé, glosé et commenté : Sylvia HUOT, *The Romance of the Rose and its Medieval Readers: interpretation, reception, manuscript transmission*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 (Cambridge Studies in medieval literature, 16).

¹³⁷⁹ Ce constat est encore plus accentué pour les ouvrages patristiques et classiques, dont les rares mss anciens conservés constituent des exemplaires de qualité exceptionnelle : voir Eligius DEKKERS et Anselm HOSTE, « De la pénurie des manuscrits anciens le plus souvent copiés », dans *Sapientiae doctrina. Mélanges de théologie et de littérature médiévales offerts à Dom Hildebrand Bascour*, Leuven, 1980, p. 14-37.

sont l'indice d'un certain succès à l'époque médiévale¹³⁸⁰, inversement, le nombre peu élevé de témoins conservés n'est pas toujours le signe d'un insuccès littéraire¹³⁸¹. En outre, le succès peut se mesurer à l'aune d'autres critères que le nombre de manuscrits conservés¹³⁸².

Quoi qu'il en soit, les manuscrits de luxe, tels que ceux du corpus de la *Fleur des histoires*¹³⁸³, par comparaison avec des manuscrits de production plus courante, se caractérisent par une certaine modicité quant aux témoignages sur les usages qui en ont été fait, et il convient bon gré mal gré à l'historien du texte d'en faire le deuil.

Ainsi, à l'entame de nos investigations, nous avons envisagé d'établir une typologie des marques de lecture parsemant les témoins de la *Fleur des histoires*¹³⁸⁴. Après avoir consulté la grande majorité des copies conservées¹³⁸⁵, nous avons dû admettre qu'une telle démarche s'avérait en réalité peu pertinente, en raison de l'inexistence de marques de lecture au sein de la plupart des copies (alors que l'amplitude de leurs marges permet d'en accueillir sans peine). En outre, dans les copies qui en contiennent, les marques sont très peu loquaces ou éloquentes, de sorte qu'une mise en série des données n'a pu être envisagée¹³⁸⁶. La grande majorité d'entre elles relèvent de *notae* portées en marge du texte¹³⁸⁷.

Ce sont surtout les contreplats supérieur et inférieur ou les feuillets de garde qui accueillent des mentions diverses (généralement d'*ex-libris*, d'*ex-dono*, archivistiques ou bibliographiques, quelques vers, un extrait de prière), des essais de plume, des dessins, qui n'entretiennent pas de rapport avec le texte¹³⁸⁸. Ces mentions éclairent davantage sa diffusion que sa réception. Les indices manquent donc pour déterminer de quelle(s) manière(s) l'ouvrage de Jean Mansel a été lu.

Nous avons néanmoins épinglé quelques cas intéressants à présenter, qui, chacun, reflète une modalité particulière de lecture ou un usage spécifique du livre, étayé à partir d'un exemple-manuscrit, et qui sera ci-après décrit et analysé. Comme l'a remarqué Patrick Moran, « chaque lecture, chaque temps de la réception [...] construit l'œuvre en un effort collaboratif avec le

¹³⁸⁰ Voir à cet égard le cas emblématique du *Roman de la Rose* et en particulier les travaux de Sylvia Huot, dont : *The Romance of the Rose and its Medieval Readers*, *Op. cit.*

¹³⁸¹ Eligius DEKKERS et Anselm HOSTE, « De la pénurie des manuscrits anciens le plus souvent copiés », dans *Op. cit.*

¹³⁸² Voir le point que nous consacrons à la mesure du succès dans le chapitre suivant.

¹³⁸³ À titre d'information, nous n'avons pas conservé ou identifié de mss de travail.

¹³⁸⁴ À l'instar de la démarche envisagée par Maria Nieves Canal pour le ms. autographe du *Baratre infernal* de Regnaud Le Queux (Paris, BnF, fr. 450) : « Écrire dans les marges. Références et interventions de Regnaud Le Queux dans le *Baratre infernal* », dans Tania VAN HEMELRYCK et Céline VAN HOOREBEECK (éd.), *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 43-55.

¹³⁸⁵ Voir en annexe de notre thèse les notices codicologiques que nous leur avons consacré.

¹³⁸⁶ À titre de comparaison, un texte à succès aussi important que le *Devisement du monde* de Marco Polo présente lui aussi un corpus de mss très peu annotés. Voir Christine GADRAT-OUERFELLI, *Lire Marco Polo au Moyen Âge. Traduction, diffusion et réception du Devisement du monde*, *Op. cit.*, chapitre II, p. 147 et suiv.

¹³⁸⁷ Néanmoins, dans aucune copie de la *Fleur des histoires*, ces notes ont été rassemblées dans une table de *notabilia*. Le cas est rare mais toutefois attesté dans certains livres d'histoire : voir par exemple le ms. Paris, BnF, fr. 295 conservant les *Faits des Romains*, au sein duquel la table est rédigée en latin mais établie à partir du texte français (Marie-Hélène TESNIÈRE, « Les manuscrits de la Librairie de Charles V ont-ils été lus ? L'enseignement des tables », dans Catherine CROIZY-NAQUET, Laurence HARF-LANCNER et Michelle SZKILNIK (éd.), *Les manuscrits médiévaux témoins de lectures*, *Op. cit.* p. 47-63, p. 55).

¹³⁸⁸ Nous n'avons cependant pas repéré, dans les différentes copies conservées, des mentions de prêts ou d'emprunts.

texte »¹³⁸⁹. Dès lors, quelle(s) réception(s) dévoilent ces traces de lecture relevées dans le corpus des manuscrits de la *Fleur des histoires* ?

▪ **La *Fleur des histoires* comme « bible portable »**¹³⁹⁰

Le manuscrit, Kortrijk, RA, Fonds Jacques Goethals-Vercruysse, 3 produit à la fin du XV^e siècle (*cf.* filigrane : motif de la lettre P gothique à fleuron à quatre feuilles), est de facture courante : de petit format (280 x 200 mm), copié sur papier, sans présence de miniature. Il constitue l'un des plus petits exemplaires de la *Fleur des histoires*, et contrairement à la plupart des copies dont le texte est disposé sur deux colonnes, le texte est ici distribué en longues lignes. Le volume est muni d'une table des matières (mutilée de ses premiers feuillets) qui fait partie intégrante de l'ensemble : la foliotation ancienne débute dès la table et se poursuit dans le volume.

Malgré une décoration somme toute sobre, le volume reste malgré tout muni d'un appareil de lecture structurant la matière textuelle : on note ainsi la présence d'une initiale filigranée au début de chaque section, de titres de chapitres rubriqués, d'initiales colorées alternativement de rouge et de bleu, de nombreuses lettres rehaussées de rouge (généralement celles exerçant la fonction de majuscules). Le manuscrit ne semble pas complètement achevé puisque les indications pour le rubricateur n'ont pas été effacées. À son examen, il donne l'impression d'une bonne conservation générale, malgré une manipulation indubitable des feuillets, comme en témoignent l'usure de certains feuillets et quelques taches d'huile. Ces traces constituent autant d'indices de réception réelle, voire charnelle du texte¹³⁹¹.

Ce manuscrit appartenait à un laïc, en la figure de Jacques de Luxembourg (1425/30-1487), bâtard de Saint Pol, seigneur de Lannoy¹³⁹², comme l'atteste l'*ex-libris* relevé au fol. XVIIv : « La Bible abregie appartenant à Jaques de Luzembourg, b[atard] de Saint Pol, etc. ». Ce volume comprend le livre 1 de la rédaction brève (lacunaire des derniers feuillets du dernier chapitre

¹³⁸⁹ Patrick MORAN, « Le texte médiéval existe-t-il ? Mouvement et identité textuelle dans les fictions du XIII^e siècle », dans Cécile LE CORNEC-ROCHELOIS, Anne ROCHEBOUET et Anne SALAMON (éd.), *Le Texte médiéval. De la variante à la recreation*, Paris, PUPS, 2012, p. 13-25, p. 23.

¹³⁹⁰ L'expression désigne « un manuscrit contenant le texte complet de la Bible aisément transportable dans une besace, voire dans une poche » (Chiara RUZZIER, « Des *armaria* aux besaces. La mutation de la Bible au XIII^e siècle », dans Benoît GRÉVIN et Aude MAIREY (éd.), *Le Moyen Âge dans le texte*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016 (Histoire ancienne et médiévale, 141), p. 111-133, p. 111).

¹³⁹¹ Voir à cet égard l'étude originale de Kathryn M. Rudy qui, grâce à l'utilisation d'un densitomètre et à la mise en place d'une nouvelle technique d'analyse – la densitométrie, met en relation le degré de saleté qui recouvre les feuillets avec le degré d'utilisation d'un ms. : Kathryn M. RUDY, « Dirty Books : Quantifying Patterns of Use in Medieval Manuscripts Using a Densitometer », dans *Journal of Historians of Netherlandish Art*, n°2, 1-2, 2010, [en ligne], <https://jhna.org/articles/dirty-books-quantifying-patterns-of-use-medieval-manuscripts-using-a-densitometer/>. Un cas d'étude pourrait être mené sur le ms. London, BL, Royal 18 E VI, qui est un exemplaire luxueux de grand format, sur parchemin, au sein duquel aucune annotation n'a été apposée ; en revanche, l'usure et la salissure du bord inférieur de nombreux folios peuvent être considérées comme étant des traces de consultation laissées par un ou des lecteur(s) d'époque.

¹³⁹² Raphaël DE SMEDT, *Les chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV^e siècle. Notices bio-bibliographiques*, Kieler Werkstücke. Reihe D : Beiträge zur europäischen Geschichte des späten Mittelalters, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2000, p. 157-159, n°67.

du livre), à savoir l'Ancien Testament. Au vu de son contenu abrégé et de son format compact et maniable¹³⁹³, il devait vraisemblablement servir de livre de chevet pour la prière et la méditation, de bible portative comme il en circulait encore au XV^e siècle¹³⁹⁴.

Parmi les autres acquisitions de textes dévotionnels par Jacques de Luxembourg, citons également un petit livre de prière contenant les *Oraisons sur la Passion* d'Augustin, ainsi qu'un autre livre de prières contenant de nombreux textes dévotionnels, dont plusieurs composés par Jean Gerson¹³⁹⁵.

▪ **La *Fleur des histoires* comme réservoir de fragments de l'histoire des rois de France**

Le manuscrit Paris, BnF, fr. 304, fait partie d'un exemplaire en trois volumes, acéphale du premier livre de la rédaction longue de la *Fleur des histoires*. Produit dans le troisième quart du XV^e siècle (comme nous le renseignent les filigranes repérés : n°388 ; n°1753 [Briquet]), de grand format (390 x 270 mm), décoré de quelques miniatures, structuré par des rubriques, des initiales colorées alternativement de rouge et de bleu et de pieds-de-mouche à l'encre rouge, le volume présente un bon état de conservation, bien que le plat et la reliure du ms. 304 s'avèrent quelque peu abîmés. Des erreurs de foliotation s'observent à plusieurs endroits du manuscrit¹³⁹⁶. Des armoiries et un monogramme avec deux initiales entremêlées (S et B) sont visibles au fol. 1, mais n'ont pas été identifiés jusqu'à présent¹³⁹⁷.

Le possesseur du manuscrit a parsemé le volume de *nota* mais aussi de commentaires en marge, toujours en regard du texte et en relation avec lui : par exemple, au fol. II^e VII r, au chapitre portant sur Philippe Auguste et les conflits entre Français et Anglais, mention à propos d'Henri II d'Angleterre : « Ung roy qui se pendit de peine » ; au fol. II^e XXVII v, au chapitre sur Louis IX, mentions : « Nota », « bon chapitre », « S^t Loys » ; au fol. II^e XXVIII v, mention : « Roy Loys du [*sic*] Lion pere de S^t Loys » ; au fol. II^e XXXII r, à propos des miracles de saint Louis et en particulier le recouvrement de la vue d'un aveugle, mention : « miracle grant » ; au fol. II^e LXIV v, autour du chapitre sur la pendaison d'Enguerrand de Marigny, mention : « La mort d'Enguerran de Marigny tresorier » ; au verso du folio suivant, sous le règne de Philippe le Long, mention : « famine grande ».

¹³⁹³ Les bibles portatives présentaient à l'époque plusieurs dimensions : de taille inférieure à 380 mm (H + L), de taille moyenne de 380-550 mm ou de taille supérieure à 550 mm (Chiara RUZZIER, « Des *armaria* aux besaces. La mutation de la Bible au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 115).

¹³⁹⁴ La production de bibles portatives était cependant quasi nulle au XV^e siècle par rapport au pic de production qu'elles ont connu dans la seconde moitié du XIII^e siècle (Chiara RUZZIER, « Des *armaria* aux besaces. La mutation de la Bible au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 114-115).

¹³⁹⁵ Hanno WIJSMAN, *Luxury Bound*, *Op. cit.*, p. 430-431.

¹³⁹⁶ Cf. la notice codicologique de ce ms. en annexe.

¹³⁹⁷ Le monogramme est très ressemblant à celui qu'on trouve au verso du dernier feuillet de garde du ms. København, KB, Thott 568. Toutefois, le travail d'identification et d'interprétation n'a pas donné lieu à des résultats probants dans l'enquête menée par Hanno Wijsman sur la production des mss illuminés produits dans les Pays-Bas bourguignons : Hanno WIJSMAN, *Luxury Bound*, *Op. cit.*, p. 131.

Au vu de l'apparition plus fréquente des annotations dans le manuscrit 304 par rapport aux manuscrits 302 et 303, le lecteur se montre ici particulièrement intéressé à l'histoire des rois de France, plus qu'à l'histoire biblique, l'histoire hagiographique ou l'histoire ancienne. Bien que n'éclairant pas le profil socioprofessionnel du possesseur/lecteur, ce type d'annotations donne à tout le moins un aperçu de ses inclinaisons et enthousiasmes de lecture (« bon chapitre » ; « miracle grant »).

▪ **La *Fleur des histoires* dotée d'un dispositif de repérage d'images et de sélection de chapitres**

Le volume Bruxelles, KBR, IV 669 est produit dans les années 1470 (*cf.* filigrane n°1741 [Briquet]). De grand format (385 x 280 mm), il est copié dans l'ensemble sur papier et ponctuellement sur parchemin pour les cinq folios comportant des enluminures à mi-page. La reliure est d'origine (ais de bois recouverts de veau brun foncé avec dos à six nerfs) et a été effectuée par le Brugeois Jean Guillebert, comme mentionné sur le feuillet de garde du plat postérieur : « Ce livre cy a loyé Jehan Guillebert demourant à Bruges en la rue des freres »¹³⁹⁸. On trouve au premier feuillet les armoiries (« de sable à une croix d'argent, entourée de quatre petites croix ancrées du même ») et la devise (« Gar toy de ly »¹³⁹⁹) non identifiées d'un possesseur d'époque médiévale ; sur la contregarde supérieure, plusieurs mentions d'*ex-libris* plus tardives : « Au Seigneur de Rellencourt » ; « Messire Charles Philippe d'Ongnies, comte d'Estrees, baron dudit de Rollancourt, gouverneur d'Aire » (XVI^e siècle).

Ce manuscrit a particulièrement attiré notre attention par le fait qu'un marque-page en cuir assorti d'un losange doré, sans doute d'époque, a été apposé sur chaque feuillet comportant une miniature¹⁴⁰⁰, signe que ce manuscrit est doté d'un dispositif qui prête particulièrement au repérage des illustrations dans un volume où le programme iconographique y est particulièrement développé : cinq miniatures à mi-page¹⁴⁰¹ et trente-deux de plus petit format¹⁴⁰² effectuées par le « Maître aux mains volubiles », actif à Bruges durant les années 1470-1480¹⁴⁰³.

¹³⁹⁸ Guillebert était apprenti en 1465 chez un relieur de Bruges ; il devient membre de la gilde en 1467 et meurt en 1489. Il est également responsable de huit autres reliures (*Bibale*, [en ligne], <http://bibale.irht.cnrs.fr/personne/5948> ; *Cinq années d'acquisitions 1969-1973. Exposition organisée à la Bibliothèque royale Albert I^{er} du 18 janvier au 1^{er} mars 1975*, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert I^{er}, 1975, p. 93-99, n°46, p. 98).

¹³⁹⁹ Ces armoiries et devise se retrouvent également dans les mss Bruxelles, KBR, 21252-21253 (qui font partie du même exemplaire que le ms. Bruxelles, KBR, IV 669) ainsi que dans l'ex ms. Victor Degrange, mais n'ont pas pu être identifiées ni par les travaux d'Hanno Wijsman ni par nos propres recherches.

¹⁴⁰⁰ *Cf.* des reproductions photographiques dans l'annexe 7.

¹⁴⁰¹ Miniatures de grand format exécutées par le maître de Marguerite de Liedekerke : au fol. 1 r, Enée et ses compagnons débarquant en Italie ; au fol. 122 r, débarquement des Romains à Tarente lors de la Première guerre punique ; au fol. 182 r, la prise de Sagonte par Hannibal ; au fol. 304 r, Philippe de Macédoine reçoit les ambassadeurs romains ; au fol. 423 r, les quatre vertus cardinales (*Jonas*, [en ligne], <http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/72960>).

¹⁴⁰² Voir en annexe la description de ces miniatures dans la notice codicologique consacrée à ce ms.

¹⁴⁰³ Voir Hanno WIJSMAN, *Luxury Bound*, *Op. cit.*, p. 579.

Notons que le dispositif de ce manuscrit, qui contient le livre 2 de la rédaction longue, s'accorde avec l'hypothèse d'une lecture des titres de rubriques qui suffirait par elle-même à renseigner de façon précise sur le contenu de l'ouvrage et qui, en outre, serait susceptible de dispenser le lecteur d'une lecture extensive du texte grâce à la possibilité d'une lecture sélective. De fait, la table est tout d'abord fonctionnelle, c'est-à-dire que les différents items qui la composent renvoient au feuillet du chapitre correspondant au sein du volume.

Ensuite, il s'avère que les intitulés des rubriques au sein de ce manuscrit sont plus développés que ce que l'on observe d'ordinaire dans les autres témoins du livre 2 de la rédaction longue¹⁴⁰⁴, ce qui donne un aperçu assez complet sur le contenu des différents chapitres du volume.

Enfin, le contenu du volume a fait l'objet d'une certaine personnalisation de la part de son commanditaire, dans la mesure où de nombreux chapitres habituellement rencontrés dans la *Fleur des histoires* n'ont pas été repris ici dans la partie relative aux *Histoires romaines*. Cette lacune n'est cependant pas d'ordre matériel car ces chapitres supprimés sciemment n'ont en effet pas été renseignés dans la table des rubriques.

À l'inverse, à la fin du volume, à la suite des *Traités portant sur les quatre vertus cardinales*¹⁴⁰⁵, on constate, aux fol. [461] va¹⁴⁰⁶-482 va, l'ajout d'un autre traité qui ne figure dans aucun autre témoin de la *Fleur des histoires*. Ce traité porte le nom de *Quatre choses profitables à penser et à considérer*¹⁴⁰⁷, et se décline en quatre chapitres : (1) « De la salutaire meditation des choses interiores » ; (2) « De la salutaire meditation des choses exteriores » ; (3) « De la salutaire meditation des choses inferiores » ; (4) « Les meditations que doit avoir l'ame humaine aux choses superiores ». Il a dû être ajouté à la demande d'un commanditaire particulièrement pieux et féru de matières spirituelles, comme un pendant au *Traité sur les quatre vertus cardinales*.

¹⁴⁰⁴ Exemples pour les trois premiers chapitres du livre 2 de la rédaction longue tels que contenus dans le ms. IV 669 : (1) Cy dist comment après la destruction de Troyes la grant Eneas arriva en Ytalie, et comment il se combaty illec plusieurs fois contre le roy latin, puis dist comment il espousa Lamme, la fille du roy latin, puis dist comment il mourut ; (2) Cy dist comment Remus et Romulus furent nez et de leur merveilleuse adventure qui advint après ce qu'ilz furent nez ; puis dist comment ilz fonderent premierement la noble cité de Romme et comment Romulus fist occire Remus son frere ; (3) Cy dist comment le preu et renommé Hercules arriva à tout grant proye en Ytalie et comment il tua Cacus le geant qui luy avoit emblé ses beufz ; puis dist comment Evander ung roy d'Ytalie luy consacra ung autel. Ailleurs, notamment le ms. Paris, BnF, fr. 302, on lit : (1) Et dit premierement comment Eneas de Troyes vint en Ytalie, et comment il en fut roy, et ses hoirs aprez lui ; (2) Comment Romulus et Remus furent de leur mere conceuz, comment ilz furent nourris, comment Romme fut fondée et en quel temps ; (3) Comment Hercules occit Cacus, comment Romullus peupla Romme, quelles loix et queles ordonnances il fist, comment il fist prendre et ravir les filles de Sabine, et comment il fina sa vie de ce monde.

¹⁴⁰⁵ Voir le chapitre 5, point 2 ; ainsi que l'annexe 5 sur la « Typologie des sources de la *Fleur des histoires* ».

¹⁴⁰⁶ Les crochets expriment que la foliotation ancienne du volume est irrégulière et que celle proposée n'est donc pas originelle.

¹⁴⁰⁷ Nous n'avons pu identifier ce traité : au vu des intitulés, il semble provenir d'une traduction depuis le latin.

▪ **La *Fleur des histoires* munie d'un dispositif élaboré de lecture, structuré à plusieurs niveaux**

Wien, Schottenstift, 167-168 est un exemplaire luxueux, à grandes dimensions (415 x 290/295 mm), copié sur parchemin, réalisé entre les années 1448-1456¹⁴⁰⁸, muni d'un programme iconographique et décoratif développé à plusieurs niveaux¹⁴⁰⁹. Selon le relevé et l'identification des armoiries, « d'or à trois chevrons de gueules »¹⁴¹⁰, il aurait appartenu à Alexandre d'Escauffours, issu d'une famille du Hainaut (XV^e siècle), et aurait ensuite intégré, l'on ne sait de quelle manière précisément, la collection d'Alexandre Petau (?-1672), comme le renseigne l'*ex-libris* du fol. 1 r du ms. 167 : « *Alexander Pauli filius Petavius, senator Parisiensis, anno 1647* ».

Dans ce manuscrit, la présence à la fois d'annotations interlinéaires et marginales ainsi que des différents éléments composant l'outillage de lecture prouve que cet exemplaire n'a pas seulement été exposé pour son caractère somptueux mais qu'il a bien été utilisé et lu. Par exemple, en plus de la présence de miniatures et de bordures décoratives, interviennent des titres de chapitres rubriqués, ainsi que plusieurs niveaux de hiérarchisation pour les initiales : ornées pour les grandes parties (1^{er} niveau), filigranées (2^e niveau), colorées alternativement de rouge et de bleu (3^e niveau), ainsi que des pieds-de-mouche alternativement transcrits à l'encre rouge ou bleue, des majuscules rehaussées de rouge et des bouts-de-ligne rouges ou bleus.

Dans la table, en marge, face à certaines entrées (notamment les sections portant sur les *Vies de saints* ou les *Exemples moraux*), ont été ajoutées des lettres par ordre alphabétique à l'encre rouge servant à épingle les chapitres en question. Enfin, on constate dans les deux témoins de l'exemplaire la présence de manchettes (à la mine de plomb ou à l'encre rouge) indiquant le nom de personnages dont il est question dans le texte, pratique plus que rarement observée dans les manuscrits de la *Fleur des histoires*. De même, on note, dans le ms. 168, pour la partie sur les *Vies de saints*, la présence de titres-courants à l'encre rouge apposés dans la marge supérieure, et correspondant à la lettre de l'alphabet des noms de saints pour guider l'œil du lecteur¹⁴¹¹.

Quelques interventions de la part du lecteur nous paraissent intéressantes à relever. Tout d'abord, des marques (barres, croix, lettres esquissées) à la mine de plomb truffent certains feuillets.

Des corrections ou ajouts *a posteriori* dans une autre encre, généralement interlinéaires et quelque fois en marge, peuvent également être observés. À propos du chapitre sur le prophète

¹⁴⁰⁸ Edith Warren HOFFMAN, « Simion Marmion or “the Master of the altarpiece of Saint-Bertin” », dans *Op. cit.*, p. 272-273.

¹⁴⁰⁹ Cf. notice codicologique en annexe.

¹⁴¹⁰ On retrouve aussi ses armoiries dans un traité d'héraldique du XV^e siècle conservé par le ms. Coutances, BM, 8 (fol. 72 r) : *Bibale*, [en ligne], <http://bibale.irht.cnrs.fr/20716>.

¹⁴¹¹ La présence de titre-courants dans les exemplaires de la *Fleur des histoires* est plutôt exceptionnelle : cf. néanmoins le ms. Wien, Schottenstift, 167-168.

Daniel et de ses visions, au fol. 74 v et suiv. du ms. 167, en marge, on lit la numérotation des visions : « I^e vision » jusqu'à « X^e ». De même, concernant la résurrection de Jésus-Christ, au fol. 183 r et suiv. du ms. 167, en marge, sont ajoutées les mentions : « I apparition », « II », « III » jusqu'à « VII ». Ou encore, à propos de « Exemple au propos de patience », apparaît une note en marge de la même main que la foliotation placée sur le coin inférieur droit des feuillets : « Nota de Griseldis cy oultre fo. 589 ». Cette note constitue, en réalité, un renvoi au troisième volume de l'exemplaire contenant effectivement une « Histore de Griseldis qui peut estre appelee le Miroir des dames », aujourd'hui conservé en mains privées, et présentant une foliotation continue avec les deux premiers volumes¹⁴¹². Cette dernière note illustre l'attention du lecteur et sa capacité à établir des relations intratextuelles au travers des différentes parties de la compilation de Jean Mansel.

▪ **La *Fleur des histoires* immaculée de tout usage**

Le volume Chantilly, BC, 730 a initialement appartenu à Jacques d'Armagnac (1433-1477), duc de Nemours, comte de la Marche¹⁴¹³, dont les armoiries ont ensuite été recouvertes aux fol. 9 r et 10 v par celles de Jean du Mas (vers 1437-1495), seigneur de l'Isle, conseiller et chambellan des rois Louis XI et Charles VIII, et grand bibliophile de France. Au fol. 300 v, la souscription de Jacques d'Armagnac est même grattée et remplacée par un *ex-libris* : « Ce livre est au seigneur de l'Isle. J. du Mas »¹⁴¹⁴. Quelques années plus tard, le volume passe entre les mains du connétable et maréchal de France Anne de Montmorency (1493-1567). Sur la garde supérieure, on y trouve ses armes « D'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur » ainsi que sa devise « *In mandatis tuis supersperavi* »¹⁴¹⁵. Enfin, il est conservé depuis 1654 par la famille de Bourbon-Condé¹⁴¹⁶.

Le manuscrit contient le livre 1 (version A) de la rédaction longue ; il présente de façon notable un excellent état de conservation. Il est copié sur parchemin, muni d'une reliure en maroquin rouge aux armes de Bourbon-Condé, avec un dos à six nervures, reposant sur de grandes dimensions (350 x 260 mm), avec une distribution du texte sur deux colonnes, dans

¹⁴¹² Voir la notice codicologique consacrée à cet exemplaire en annexe de la thèse.

¹⁴¹³ Il posséda également un exemplaire des *Faits des Romains* (Paris, BnF, fr. 246) qui passa ensuite dans les mains de Pierre II de Bourbon.

¹⁴¹⁴ En tant que l'un des dix-sept commissaires chargés d'instruire les crimes de lèse-majesté du duc de Nemours sous l'ordre de Louis XI, Jean du Mas a confisqué et vraisemblablement récupéré cet exemplaire de la *Fleur des histoires* dans le cadre de sa participation à l'arrestation de Jacques d'Armagnac et au pillage de Carlat en 1476. Parmi les autres possessions du seigneur de l'Isle, citons le *Roman de Tristan* ou le *Livre de la propriété des choses* de Barthélémy l'Anglais. Voir : Antoine THOMAS, « Un bibliophile français et un enlumineur allemand à la fin du XV^e siècle : Jean du Mas, seigneur de l'Isle, et Évrard d'Espinques », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 39/1, 1895, p. 74-78 ; Antoine THOMAS, « Jaques d'Armagnac bibliophile. Notes et documents complémentaires », dans *Op. cit.*

¹⁴¹⁵ *Bibale*, [en ligne], <http://bibale.irht.cnrs.fr/personne/3643> (fiches consultées le 21 novembre 2017).

¹⁴¹⁶ Le ms. apparaît dans l'inventaire de l'hôtel de Condé en 1654 (*Chantilly, le Cabinet des livres*. Manuscrits, t. III : *Histoire*, Paris, Plon, 1911, p. 27 ; Charles SAMARAN (éd.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, *Op. cit.*, t. I, p. 53).

une écriture cursive moyenne ; il comporte un appareil décoratif important de 20 miniatures, de bordures décoratives et fleuries encadrant ces dernières, des titres de chapitres rubriqués, d'initiales ornées et champiées et de bouts-de-ligne champis. Le manuscrit de Chantilly est ainsi emblématique de la manufacture luxueuse de laquelle dérive une grande part des copies de la *Fleur des histoires*, circulant dans ses différents foyers – curiaux et aristocratiques – de diffusion.

Du point de vue de la réception, ce manuscrit est également représentatif de l'usage qui pouvait être fait de ces volumes somptueux, c'est-à-dire, *manifestement* et *visiblement*, rien. Aucune annotation et presque pas de marques d'usure, qui auraient constitué autant d'indices de réception, n'ont été relevées, à croire que ce manuscrit n'a jamais été ouvert par les différents possesseurs médiévaux qui l'ont eu entre leurs mains. Plus encore, au sujet de la mise en texte même, exceptée la présence d'initiales, on constate que le texte n'est pas structuré par des traits de ponctuation, argument supplémentaire soutenant l'hypothèse que le volume n'était peut-être pas destiné à être réellement lu.

Par ailleurs, lorsqu'on cherche à opérer une correspondance entre la table des rubriques et les rubriques, on s'aperçoit que la première ne reprend pas littéralement les intitulés de chapitres qui se trouvent tout au long du volume. En revanche, bien qu'elle omette certains chapitres (notamment les derniers relatifs à la partie sur l'histoire de Troie), les rubriques de la table fournissent souvent plus d'informations que celles insérées dans le texte. Cette dernière observation accrédite l'impression déjà mise en évidence de non-usage du livre et de non-lecture du texte dans son intégralité : une table des rubriques dont les intitulés sont davantage développés que dans le corps du texte invite presque le lecteur à se passer d'une prise de connaissance complète de l'ouvrage¹⁴¹⁷.

L'outil de lecture se suffit désormais à lui-même ; il ne sert plus – ou pas seulement – de renvoi vers le texte principal. Le cas du ms. de Chantilly constitue finalement un cas exemplaire illustrant l'autonomisation progressive, voire achevée, du *paratexte* par rapport à son ascendant traditionnel représenté par le texte.

À l'instar du manuscrit de Chantilly, les copies luxueuses et standardisées¹⁴¹⁸ de la *Fleur des histoires* sont pour la plupart vierges d'annotations de lecteurs médiévaux¹⁴¹⁹. Sans doute faut-il y voir une relation de cause à conséquence : c'est précisément parce que ces manuscrits sont de

¹⁴¹⁷ À cet égard, Isabelle Guyot-Bachy a remarqué que les mss du *Memoriale historiarum* de Jean de Saint-Victor qui comportaient une table étaient généralement moins annotés par des lecteurs, « comme si l'aperçu général du contenu de l'œuvre, tout imparfait qu'il était, dispensait le lecteur d'une lecture intégrale. » (Isabelle GUYOT-BACHY, *Le Memoriale historiarum de Jean de Saint-Victor*, *Op. cit.*, p. 492).

¹⁴¹⁸ Nous utilisons cet adjectif pour désigner les copies dont les caractéristiques textuelles et matérielles ne varient pas selon le profil du possesseur/lecteur, dans une perspective codicologique et bibliophilique. Il trouve son équivalent dans le langage philologique sous le terme *mécanique*, déjà employé pour définir la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires*.

¹⁴¹⁹ Des notes, de nature bibliographique, parsèment certaines copies de la *Fleur des histoires*, mais sont d'époque moderne. Nous ne les mentionnons donc pas dans cette partie de la thèse ; elles sont consignées dans les notices codicologiques placées dans le volume « annexe ».

facture luxueuse qu'ils n'accueillent pas volontiers des marques de lecture, dans une forme de sacralisation de l'objet-livre qui excluerait toute forme de souillure, dont la main du lecteur.

En tout état de cause, ce constat nous conduit à nous interroger doublement. Premièrement, ces manuscrits ont-ils seulement été lus à l'époque ? Secondement, si on admet *a priori* que l'absence de marques de lecture témoigne d'une absence de lecture voire d'intérêt de la part des médiévaux, pourquoi devrions-nous, en tant que médiévistes, nous intéresser à ces manuscrits en tant qu'objets littéraires ? Interrogation secouante sans doute, mais dont les tenants et aboutissants ne sont pas sans portée méthodologique.

Ainsi, cette première interrogation « un livre possédé est-il un livre lu ? » conduit à remettre en cause l'automatisme d'une telle relation de cause à effet, en distinguant la possession de l'objet-livre de la consommation de son contenu. Celle-ci n'est d'ailleurs pas propre à l'époque médiévale mais vaut pour toute bibliothèque d'apparat, quelle que soit la période concernée. En effet, posséder un livre ne revient pas nécessairement à le lire, et inversement, en lire un ne signifie pas pour autant l'acquérir dans sa collection.

Pour l'époque proprement médiévale, un certain nombre de critiques se sont penchés sur la relation possession-lecture, bien qu'aucun consensus jusqu'à présent ne se soit dégagé, en raison notamment de l'absence d'indices suffisamment probants. Parmi ces travaux, nous citerons ceux de Georges Doutrepont, qui considère la volonté des ducs de Bourgogne d'enrichir constamment leur librairie comme une preuve suffisante d'une lecture réelle des ouvrages :

Implicitement du reste, d'autres « acteurs » disent la même chose, rien qu'en montrant à quelles fins leur ont été commandés les livres qu'ils exécutent : la manière dont ils s'expriment à ce sujet implique naturellement le fait que le prince a lu ces livres lorsqu'ils ont été composés. D'ailleurs, à défaut de nombreux témoignages positifs de la littérature contemporaine, l'on a celui que constituent les nombreux volumes réunis par ses soins. Qui donc prétendra que Philippe le Bon a rassemblé tant de manuscrits pour ne pas s'enquérir de ce qu'ils contenaient ? Le long exposé qu'on vient d'avoir sous les yeux, toutes ces pages que nous avons écrites sur lui sont une preuve qu'il a lu¹⁴²⁰.

Dans son ouvrage *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge. Petite anthologie commentée de succès littéraire*, Frédéric Duval se montre, quant à lui, très affirmatif quant à la non-réception de nombreux volumes :

Bien des manuscrits semblent n'avoir jamais été lus. Les manuscrits les plus luxueux, les manuscrits d'apparat sont avant tout la manifestation d'un statut social. Ils sont copiés pour être vus plus que pour être lus¹⁴²¹.

La position du chercheur repose ainsi sur le postulat que l'absence de marques de lecture témoigne *de facto* d'une absence de lecture.

¹⁴²⁰ Georges DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 467.

¹⁴²¹ Frédéric DUVAL, « Introduction », dans *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 9-29, p. 19.

Quelle que soit l'interprétation qu'on donne à ce constat de l'absence de marques, un changement s'opère en matière de pratiques d'annotation et de lecture par rapport aux siècles antérieurs : les *marginalia* se raréfient dans les manuscrits de la fin du Moyen Âge¹⁴²².

Aussi, bien que le degré de somptuosité soit variable d'une copie à l'autre, l'absence de marques de lecture est-il si étonnant dans les exemplaires luxueux ? En effet, ces manuscrits ne sont pas nécessairement faits pour être annotés, mais pour être *a minima* montrés et vus et, le cas échéant et au mieux, être lus. Les quelques 130 volumes français identifiés comme provenant de la librairie de Charles V, eux non plus, ne portent pas de traces de lecture. En réalité, ces ouvrages ne présentent pas le même statut ou la même fonction que les traités d'étude rédigés en latin qui appellent l'annotation, le commentaire et la correction, ou que les livres de piété qui se trouvent usés parce qu'ils sont destinés à une consultation quotidienne¹⁴²³. Les manuscrits médiévaux n'ont pas forcément vocation à répondre aux fonctions que nous leur attribuons selon nos projections modernes, notamment parce que les textes peuvent exister, vivre voire survivre en dehors des supports qui les véhiculent.

Par ailleurs, si l'on se projette sur nos propres pratiques contemporaines de lecture : combien de livres lisons-nous ou consultons-nous sans jamais que notre passage y soit pour autant marqué ? Parallèlement à l'attente que nous avons en tant que critique moderne de repérer des traces d'usages et d'annotations afin de pouvoir les interpréter à la lumière de nos objets d'étude, l'on pourrait à l'inverse – ou tout aussi bien – questionner la présence de celles-ci au sein des copies. Si des travaux ont montré que certains types de textes (spirituels ou scolaires vs. lyriques) ou de bibliothèques (de professionnels vs. d'amateurs) appellent ou prédisposent davantage à laisser une trace du passage de leur possesseur/lecteur¹⁴²⁴, l'on ne s'interroge pas sur le processus cognitif qui pousse à l'annotation.

Sans doute, une part d'aléatoire et de contingence n'est pas à exclure. S'il est évident que l'on annote plus volontiers des documents de travail que des livres d'apparat, quels motifs expliqueraient qu'on ne le fasse pas systématiquement sur les premiers et qu'on le fasse parfois sur les seconds ? Quelques éléments de réponse peuvent être invoqués : les conditions matérielles (avoir sous la main de quoi écrire), le conditionnement mental (être préalablement disposé à prendre note), la proactivité dans le processus de lecture, l'intérêt nourri à l'égard du texte.

¹⁴²² François DOLBEAU, « Les usagers des bibliothèques », dans André VERNET (éd.), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. I : *Les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530*, Paris, Promodis, 1989, p. 522-550, p. 532-533.

¹⁴²³ Marie-Hélène TESNIÈRE, « Les manuscrits de la Librairie de Charles V ont-ils été lus ? L'enseignement des tables », dans *Op. cit.*, p. 49.

¹⁴²⁴ La liste ici est sélective : Françoise AUTRAND, « Les librairies des gens du Parlement au temps de Charles VI », dans *Op. cit.* ; Matthieu DESACHY, *Deux bibliophiles humanistes. Bibliothèques et manuscrits de Jean Jouffroy et d'Hélian Jouffroy*, Paris, Éditions du CNRS, 2012 (Documents, études et répertoires, 82) ; François DOLBEAU, « Les usagers des bibliothèques », dans *Op. cit.* ; Jacqueline HAMESSE, « Le modèle scolastique de la lecture », dans *Op. cit.* ; Marie-Henriette JULLIEN DE POMMEROL, « Le prêt des livres à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles) », dans *Op. cit.* ; Hélène MICHAUD, « Les bibliothèques des secrétaires du roi au XVI^e siècle », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, n°126, 2, 1968, p. 333-376 ; Pierre PETTMENGIN, « La Bible à travers les inventaires de bibliothèques médiévales », dans Pierre RICHÉ et Guy LOBRICHON (éd.), *Le Moyen Âge et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1984 (Bible de tous les temps, 4), p. 31-53 ; Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*

Aussi, apparaît une autre question sous-jacente, trop rarement soulevée dans les travaux issus du champ des études médiévales : à partir de quel seuil doit-on considérer qu'un texte a été « lu » ? le survol ou le feuilletage équivaut-il d'une certaine manière à une lecture, même approximative ? la consultation très ponctuelle et parcellaire d'un ouvrage peut-elle être assimilée à de la lecture ? la prise de connaissance d'un ouvrage de bout en bout par un lecteur qui n'assimile rien du contenu de ce qu'il lit vaut-elle peu ou prou une lecture panoramique qui conserve des traces plus pérennes de ce qui a été lu ? Autrement posé, et de façon plus resserrée, doit-on considérer qu'il y a eu lecture dès lors qu'on a posé les yeux sur un texte, qu'on a parcouru son ensemble, ou qu'on a intégré sa substance ? Le recours à des travaux en psychologie cognitive pourrait apporter ici un complément et un éclairage à nos réflexions.

Quant à la seconde interrogation qui relève de l'intérêt pour nous, médiévistes, d'étudier ces textes hypothétiquement non lus au Moyen Âge, elle peut être examinée sous différentes coutures. En l'absence d'éléments péremptoirs, le rapport entre la présence de marques de lecture et la lecture effective ne va pas de soi. En effet, si la présence de telles marques atteste *a minima* qu'un lecteur s'est intéressé au texte¹⁴²⁵, en revanche, selon le fameux *argumentum e silentio*, l'absence d'annotations n'a pas nécessairement valeur probante et pourrait ne signifier rien d'autre qu'elle-même.

Indépendamment du caractère avéré de la relation entre absence de marques et absence réelle de lecture, l'intérêt d'un texte ne se situe pas qu'en son aval. Comprendre la réalité de l'écrit médiéval, c'est aussi se pencher sur les motivations d'un auteur médiéval à composer son œuvre. L'absence de diffusion, ou la difficulté, pour nous, de cerner, en diachronie, la réception d'un texte au travers d'indices factuels et tangibles, ne devrait pas compromettre l'attention que nous devons porter à l'égard de son contexte de production. L'une et l'autre constituent en réalité les termes d'une même équation.

Aussi, l'absence de traces de réception d'un texte n'ôte rien à la valeur philologique de la copie qui existe et vaut pour elle-même, ni à la valeur documentaire de l'œuvre dans sa synchronie. En effet, certains textes pourraient ne pas être étudiés pour eux-mêmes, mais dans ce qu'ils apportent à notre connaissance de la période médiévale, dans ce qu'ils sont le reflet d'une certaine culture partagée, dans ce qu'ils représentent en tant que cristallisation d'un passé et d'un héritage communs.

À cet égard, Anne Salamon, qui met en perspective le succès important du texte des *Neuf Preux* avec leur conservation dans des manuscrits uniques, a aussi été amenée à interroger leur réception dans des termes similaires :

Pourquoi étudier ces textes, s'ils n'ont pas été très lus ? Le problème peut être pris à l'envers : s'ils n'ont pas fait eux-mêmes l'objet de nombreuses lectures, ils résultent de lectures de textes qui, eux, se lisaient beaucoup. Ils sont donc pour nous le lieu d'examen privilégié de l'évolution des goûts et constituent les traces à partir desquelles on peut essayer de recomposer ce qui constitue la culture d'un certain milieu à

¹⁴²⁵ Voir à cet égard l'étude déjà citée de Kathryn M. RUDY, « Dirty Books : Quantifying Patterns of Use in Medieval Manuscripts Using a Densitometer », dans *Op. cit.*

une certaine époque, en l'occurrence la culture historique de l'aristocratie de la fin du XV^e siècle. Compilations, traductions et mises en prose peuvent en cela être rapprochées¹⁴²⁶.

Nous tenons à souligner en particulier la dernière phrase de la citation qui met en exergue les enjeux de notre thèse de doctorat dans la mesure où l'étude de la réception d'une compilation historique, dans son intégralité ou dans ses parties, contribue à éclairer, à la fois en synchronie et en diachronie, les intérêts et la culture de l'époque.

La *Fleur des histoires* de Jean Mansel constitue, en effet, la somme de toute une série d'autres textes qui forment un thésaurus culturel commun (rapport au passé) ; certaines de ses parties ont circulé pour elles-mêmes (rapport au présent) ; enfin, à leur tour, certaines parties ont pu servir de sources à d'autres auteurs (rapport tendu vers le futur)¹⁴²⁷. C'est le principe même du remploi textuel et du réinvestissement sémantique à différentes époques de l'histoire qui est mis à l'épreuve dans cette vision de la compilation. Dans l'article déjà cité d'Anne Salomon, la chercheuse conclut d'ailleurs en ce sens :

Ces livres, dont la circulation est restée à l'état de possibilité, constitueraient pour nous non pas le point de départ d'une diffusion, mais son ultime avatar : c'est le succès d'histoires circulant par ailleurs, sous d'autres formes, qui crée le livre, aboutissement et résultat d'une lecture. Ces manuscrits uniques ne seraient pas tant des *objets* que des *symptômes* de diffusion¹⁴²⁸.

Ces « histoires circulant par ailleurs » et « sous d'autres formes » renvoient finalement à l'essence même de la compilation, qui peut aussi bien circuler dans son intégralité que dans ses parties constitutives. C'est finalement cette *maniabilité* matérielle et textuelle qui est la condition même de la *mouvance* littéraire. En cela, ne s'avère plus si exclue l'hypothèse – de prime abord périlleuse – selon laquelle l'écriture compilatoire est paradigmatique de la littérature médiévale.

¹⁴²⁶ Anne SALAMON, « Deux manuscrits uniques pour Neuf Preux », dans Élodie BURLE-ERRECADE et Valérie GONTERO-LAUZE (éd.), *Le manuscrit unique. Une singularité plurielle*, Paris, PUPS, 2018, p. 137-146, p. 146.

¹⁴²⁷ Voir le chapitre 9 de notre thèse consacré à la fortune littéraire d'une compilation historique.

¹⁴²⁸ Anne SALAMON, « Deux manuscrits uniques pour Neuf Preux », dans *Op. cit.*, p. 146.

5. Lecture linéaire et consultation ponctuelle : deux modalités ou niveaux de lecture ?

Sous ce point, nous envisageons certaines manières de lire et d'appréhender la compilation historique de Jean Mansel. Ces différentes « manières de lire médiévales », pour reprendre le titre d'une contribution célèbre de Paul Saenger¹⁴²⁹, peuvent être appréhendées au travers de l'étude des *codices*, des nombreux outils supportant la lecture, de la mise en page, de la mise en texte, de la ponctuation, de la segmentation des lemmes, du type d'écriture, de l'orthographe, des annotations, traces et usages de lecture. Partant du postulat que la mise en page des manuscrits conditionne la réception des textes, nous allons examiner dans quelle mesure l'organisation et la structuration matérielle de la matière textuelle autorisent à distinguer deux modalités ou niveaux de lecture opérés sur une compilation historique telle que la *Fleur des histoires*.

Le dispositif de décoration et de lecture dont sont fournies la plupart des copies de la *Fleur des histoires* sert véritablement de repérage pour l'œil du lecteur. L'ensemble de ce dispositif visuel (miniatures, rubriques, lettrines, initiales, pieds-de-mouche, etc.) forme un polysystème qui participe à une « archéologie de la lecture »¹⁴³⁰. Ce polysystème permet de structurer visuellement et matériellement le flux textuel et narratif, et garantit les conditions d'accès à une double lecture pour une même œuvre : une lecture linéaire et horizontale, et parallèlement, une lecture discontinue, verticale et consultative.

L'existence d'une table des rubriques dans la quasi intégralité des copies de la *Fleur des histoires*, soutenue par la présence d'une foliotation ancienne, invite à opérer, au sein des compilations historiques de la fin du Moyen Âge, une lecture de type consultatif et sélectif¹⁴³¹, comme se prêtaient déjà les ouvrages juridiques des premiers siècles du Moyen Âge et les encyclopédies latines du Moyen Âge central. Les tables de rubriques qui ornent certains exemplaires du *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais¹⁴³², du *Speculum* de Vincent de Beauvais¹⁴³³ ou de la *Legenda aurea* ainsi que sa traduction française par Jean de Vignay, offrent la possibilité d'une consultation ponctuelle de ces grandes sommes encyclopédiques, historiques ou hagiographiques.

Ainsi, l'autonomie à la fois linguistique et discursive des rubriques plaide plutôt en faveur d'une lecture sélective, ponctuelle et consultative, soutenue par ailleurs par un système développé de repères textuels, ainsi que l'a signalé Géraldine Veyseyre pour le *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville :

¹⁴²⁹ Paul SAENGER, « Manières de lire médiévales », dans *Histoire de l'édition française*, t. 1 : *Le livre conquérant*, *Op. cit.*, p. 131-141.

¹⁴³⁰ Herman BRAET, « L'instruction, le titulus, la rubrique. Observations sur la nature des éléments péri-textuels », dans « *Als ich can* ». *Liber Amicorum in Memory of Professor Dr. Maurits Smeyers*, Leuven, Peeters, 2002 (Corpus of Illuminated Manuscripts), p. 203-212, p. 208.

¹⁴³¹ De pareilles hypothèses ont également été avancées par Marie-Hélène TESNIÈRE, « Les manuscrits de la Librairie de Charles V ont-ils été lus ? L'enseignement des tables », dans *Op. cit.*

¹⁴³² Baudouin VAN DEN ABEELE et Heinz MEYER, « État de l'édition du *De proprietatibus rerum* », dans *Op. cit.*

¹⁴³³ Serge LUSIGNAN, Monique PAULMIER-FOUCART et Alain NADEAU (dir.), *Vincent de Beauvais : intentions et réceptions d'une œuvre encyclopédique au Moyen Âge. Actes du XIV^e colloque de l'Institut d'études médiévales, 27-30 avril 1988*, Paris, 1990.

[...] chaque titre est absolument indépendant des précédents sur le plan syntaxique et référentiel, si bien que chacune des rubriques peut être lue isolément, sans avoir connaissance ni du corps du poème ni, surtout, des rubriques précédentes. Ainsi les pronoms, qui impliqueraient une reprise anaphorique d'une rubrique à l'autre, sont-ils proscrits¹⁴³⁴.

Quelques rares indices, renvoyant à une lecture consultative, peuvent être trouvés dans la *Fleur des histoires*. Par exemple, dans le prologue du livre 3 de la rédaction brève, on lit :

Comme il fu dit au commencement du livre, ce tiers livre traitra les histoires des sains et des saintes du Nouveau Testament, non pas de tous, mais des plus principaux dont Sainte Eglise fait feste et solennité, et en ordre selon le A. B. C. *pour plus legierement trouver ceulx dont l'en voula lire*¹⁴³⁵.

Le caractère compilatoire qui définit la *Fleur des histoires* infléchit la prise de connaissance de l'ouvrage et de la matière que celui-ci offre : il invite aisément à une lecture « par morceaux choisis ». Le lecteur est conscient d'avoir sous les yeux une œuvre de compilation et de sa nature morcelée. En effet, un certain nombre d'indices textuels sont susceptibles de mettre ce dernier sur la piste. Dans les deux rédactions du texte, le prologue général annonce les modalités de production de l'œuvre :

Et pour ce que mon intencion est de mettre par escript en ce livre en brief termes plusieurs histoires de [...] ¹⁴³⁶ ;

Pour ce est il, invocant tout premierement la grace du Saint Esperit pour nostre œuvre conduite, nous avons proposé de mettre par escript en quatres volumes toutes les plus notables histoires des choses qui sont venues en nostre congnoissance, par livres ou aultrement, [...] ¹⁴³⁷.

Le titre même de l'œuvre, annoncé toujours dans le prologue, présente une valeur presque programmatique puisqu'il signale la manière dont celle-ci a été composée : « Et puet ce livre estre apellé la Fleur des fistoires » (Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 vb).

Enfin, le terme même de « compilation » figure dans l'épilogue de Jean Mansel : « Vous aussi, qui dedenz lirez / S'il vous plaist en gré prenderez / Ma compilation petite. » (Bruxelles, KBR, 9232, fol. 489 vb).

En revanche, du point de vue de la réception, nous n'avons pas repéré des notes de lecture de la main des possesseurs des manuscrits de la *Fleur des histoires* révélant, de leur part, une certaine conscience littéraire¹⁴³⁸ de lire un texte compilé, sauf peut-être dans la réserve d'un frontispice de la copie Paris, BnF, fr. 6361, où se trouve indiqué « La Fleur De Toute les Histoires de France, mesme celle de Troye la Grande et autres. L'an 1400 » (au fol. 3 r).

¹⁴³⁴ G r aldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqu s du "P lerinage de vie humaine" [...] », dans *Op. cit.*, p. 514.

¹⁴³⁵ Cit    partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 9 ra-b.

¹⁴³⁶ Cit    partir du ms. Bruxelles, KBR, 9231, fol. 9 va.

¹⁴³⁷ Cit    partir du ms. Chantilly, BC, 730, fol. 9 va.

¹⁴³⁸ Au sens d fini par Michel Zink : « [...] on peut entendre par conscience litt raire l'ensemble des relations subjectives qu'auteur et public entretiennent avec la production litt raire et qui d finissent celle-ci en fonction de l'effet que l'auteur cherche   produire et de celui que le public s'attend   ressentir, en fonction des modes d'expression et des formes de l'imaginaire par lesquels l'un et l'autre conviennent de caract riser une  uvre ou un genre, et, finalement, en fonction de l'id e de la litt rature qui est ainsi suppos e. » (Michel ZINK, « Une mutation de la conscience litt raire : le langage romanesque   travers des exemples fran ais du XII  si cle », dans *Op. cit.*, p. 3-4).

De même, si significative qu'elle puisse être, l'exploitation de quelques inventaires de bibliothèques ne révèle pas non plus une conscience de la part des rédacteurs de ces documents de recenser un ouvrage dont l'une des caractéristiques serait sa nature compilée. En effet, les termes employés pour désigner la *Fleur des histoires* ne se rapporte généralement pas à quelconque dimension relative à la compilation, ce qui invite à penser que le contenant l'emporte pratiquement sur le contenu dans la description des items d'un inventaire¹⁴³⁹.

Par exemple, l'inventaire de Thomas de Plaine, chancelier de Bourgogne (1496-1507), présente l'item n°10 de la façon suivante : « Item ung grand livre en parchemin, nommé le Fleur des histoires à bouton doré »¹⁴⁴⁰ ; d'après les inventaires de Marguerite d'Autriche dressés en 1516 et en 1523-24, l'item n°173 est présenté comme suit : « Item, ung aultre grant, couvers de velours bleu, a cloz dorez, qui ce nomme Le II^e volume de la Fleur des histoires romainnes »¹⁴⁴¹ ; dans l'inventaire de Philippe de Clèves dressé en 1528 et énumérant 156 titres pour 173 volumes, la *Fleur des histoires* apparaît sous l'item 19 : « Le second volusme de la Fleur des histoires couvert de velours noir garny comme dessus »¹⁴⁴².

Les modalités et normes de rédaction des inventaires excluent *a priori* une attention portée à l'égard des spécificités intrinsèques des ouvrages recensés. De cette manière, la simple mention de l'œuvre sous son véritable titre pourrait être interprétée comme un indice exprimant une conscience du mode de composition sur lequel celle-ci a été rédigée¹⁴⁴³.

¹⁴³⁹ Or la désignation d'une œuvre, notamment dans son ou ses titre(s), est éclairante de la perception (récréative, érudite, pieuse, épique, etc.) qu'en nourrirent les lecteurs médiévaux, comme l'a montré d'ailleurs Christine Gadrat-Ouerfelli sur le corpus du *Devisement du monde* de Marco Polo (*Lire Marco Polo au Moyen Âge. Traduction, diffusion et réception du Devisement du monde*, Turnhout, *Op. cit.*, p. 148 et suiv.).

¹⁴⁴⁰ Céline VAN HOOREBEECK, « Les bibliothèques de Philipppes de Clèves (1456-1528), Thomas de Plaine (ca 1444-1507) et Philippe Wielant (1441-1520) ? Essai de mise en perspective », dans Jelle HAEMERS, Céline VAN HOOREBEECK et Hanno WIJSMAN (éd.), *Entre la ville, la noblesse et l'État : Philippe de Clèves (1456-1528)*, *Op. cit.*, p. 223-243, p. 241.

¹⁴⁴¹ Alphonse BAYOT, *Les manuscrits de provenance savoisiennne à la Bibliothèque de Bourgogne*, Chambéry, Gentil, 1909, p. 58-63 ; Marguerite DEBAE, *La Librairie de Marguerite d'Autriche*, Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert Ier, 1987 (Catalogue des expositions organisées à la Bibliothèque Royale Albert Ier. Série C ; 217), p. 29-33 ; Marguerite DEBAE, *La bibliothèque de Marguerite d'Autriche. Essai de reconstitution d'après l'inventaire de 1523-1524*, *Op. cit.*, p. 292-293 [n°171 pour le ms. 9269 et n°173 pour le ms. 9268] ; Sheila EDMUNDS, « Manuscrits faits pour ou ayant appartenu aux ducs et duchesse de Savoie jusqu'en 1550 environ », dans Agostino PARAVICINI BAGLIANI (éd.), *Les manuscrits enluminés des comtes et ducs de Savoie*, Torino, Umberto Allemandi, 1991, p. 195-218, p. 195 [n°5] ; Claudine LEMAIRE, « Justifications remarquables dans des manuscrits à miniatures du XV^e siècle conservés à la Bibliothèque royale à Bruxelles », dans Bert CARDON, Jan VAN DER STOCK et Dominique VANWIJNSBERGHE (éd.), *Als ich can. Liber Amicorum in Memory of Professor Dr. Maurits Smeyers*, *Op. cit.*, p. 795-814.

¹⁴⁴² Anne KORTEWEG, « La bibliothèque de Philippe de Clèves : inventaire et manuscrits parvenus jusqu'à nous », dans *Op. cit.*, p. 200.

¹⁴⁴³ Les exemplaires ne sont néanmoins pas toujours identifiés sous le titre de la *Fleur des histoires*. Dans l'inventaire de Jean-Baptiste Boisot (1638-1694), abbé, érudit et grand bibliophile a légué ses mss aux Bénédictins de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon en 1694, l'item n°49 donne à lire : « Deux volumes de manuscrit in folio – maximes de Tite Liuve [lieu raturé] sur l'histoire des Romains, écrits en parchemin, reliés en bois couverts d'une estofle noire usée et pourie, les deux volumes cottés – tirés de Tite Liuve et autres autheurs ». L'inventaire daté de 1695, intitulé « Inventaire des manuscrits, livres, médailles, peintures, pieds d'estaux, donnés par Monsieur l'abbé Boizot pour une bibliothèque publique à Besançon. 1694 », est aujourd'hui conservé à Besançon, BM, 1268 [fonds général] ; il n'est pas édité mais peut être consulté sous sa version numérisée : fol. 7 r, [en ligne], <http://memoirevive.besancon.fr/ark:/48565/a011324049283DnxZzH/1/1>. Voir aussi Auguste CASTAN, « Un manuscrit de la bibliothèque du roi de France Charles V retrouvé à Besançon », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 43, 1882, p. 211-218.

L'existence de copies comprenant des parties extraites de la compilation de Jean Mansel témoigne également de la perception de leur autonomie par les lecteurs. Cette autonomie virtuelle, qui est inhérente à la production de la compilation du fait qu'elle repose d'emblée sur une sélection d'extraits, devient réelle dès lors que sa réception est caractérisée notamment par la circulation autonome des parties constitutives de la compilation.

Par ailleurs, c'est aussi cette nature fragmentée et démultipliée (ou, devrait-on plutôt dire à choix et entrées multiples) de la compilation, caractéristique de l'esthétique médiévale, qui conduit assez naturellement à un découpage et à une structuration de la matière en unités de lecture plus restreintes. De fait, la plupart des chapitres de la *Fleur des histoires* sont relativement brefs, allant généralement d'une colonne à quelques folios. Dans cette somme à la fois vaste et condensée de connaissances, qui représentent de façon figurée autant de tiroirs historiques, le lecteur pioche les unités narratives susceptibles de l'intéresser, et ce, à l'aide du système visuel de repérage et de sélection qui lui est fourni.

La constitution de ces brèves unités narratives n'est propre ni à la *Fleur des histoires* ni au genre historiographique. Elle concerne également d'autres textes fondés sur le principe de la compilation, tels que les *Miracles de Notre-Dame*, la *Vie des Pères* ou encore l'*Ovide moralisé*¹⁴⁴⁴. Ainsi, Daniel Poirion signale que cette lecture sélective devient fréquente dès le XIV^e siècle :

[...] la plupart des grandes œuvres, et l'on peut dire la totalité des œuvres de vulgarisation, sont destinées à la lecture fragmentaire. Ce qui se remarque parfois par des annotations dans les marges, des indications relevant des sentences, en somme l'extension aux œuvres profanes des habitudes de lecture cléricale¹⁴⁴⁵.

Des témoignages proprement médiévaux soulignent la pratique de plus en plus généralisée de la lecture par extraits choisis à partir du Moyen Âge central. C'est ainsi que l'explicit du *Guiron le Courtois* affiche comme autorisés les deux niveaux de lecture, à savoir « ensemble ou par pièces » :

Ge fais asavoir a tos chiaus qui cest livre orront et qui veoir le porront, ensemble ou par pieces, que en cestui leu proprement ou nous avom lessiés nos bons chevaliers en prison est acomplie toute la premiere estoire de nostre livre¹⁴⁴⁶.

Jacques Legrand, dans son *Archiloge Sophie*, fait le deuil d'une lecture exhaustive et opte pour une lecture sélective :

Mais pour tant que les livres sont longs et que un chascun ne veult mie prendre la paine de les lire et de les estudier, pour tant en brief et par maniere de figure les hystoires et les fictions j'ay cy après descriptes à promos moult divers. Et pour tant se tu les veulz en ton langage alleguier tu dois considerer le propos

¹⁴⁴⁴ Keith BUSBY, *Codex and Context*, *Op. cit.*, vol. 1, p. 322 et suiv.

¹⁴⁴⁵ Daniel POIRION, « La littérature française aux XIV^e et XV^e siècles », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, Winter, 1988, vol. 8, p. 38.

¹⁴⁴⁶ Paris, BnF, fr. 350, fol. 358d, § 132, cité par Sophie ALBERT, « Ensemble ou par pièces ». *Guiron le Courtois* (XIII^e-XV^e siècles), *Op. cit.*, p. 10. Les autres témoins contenant cet explicit donnent une autre leçon, « parties », qui gomme la dimension de matérialité du ms., au profit d'une acception plus littéraire et narrative.

du quel tu parles, et selon le propos tu regarderas les branches des figures qui s'ensuivent et prendras les hystoires appartenantes à ton propos, des quelles pareras ton langage¹⁴⁴⁷.

Un autre témoignage intéressant peut être repéré dans le *Quadriologue invectif* d'Alain Chartier :

Si ne vueille aucun lire l'une partie sans l'autre, afin que l'en ne cuide que tout le blasma soit mis sur ung estat. Mais s'aucune chose y a digne de lecture, si vaille pour attrait à donner aucune espace de temps à visiter et lire le sourplus¹⁴⁴⁸.

Si l'auteur invite son lecteur à prendre connaissance intégralement du texte qui porte sur la polémique à propos de la culpabilité du Peuple, du Chevalier et du Clergé sous la Guerre de Cent Ans, c'est qu'il existait à l'époque une tendance à lire différemment, notamment en portant un intérêt particulier sur le discours du personnage qui représente leur état dans le texte, discours qui était par ailleurs visuellement marqué par l'utilisation des rubriques dans les manuscrits. Cette incitation d'Alain Chartier pourrait sembler d'autant plus étonnante, comme le note Florence Bouchet, que le *Quadriologue invectif* constitue un texte relativement court, qui se prête aisément à une lecture continue et intégrale¹⁴⁴⁹.

Qu'en est-il alors des œuvres de longueur bien plus imposante, telles que les encyclopédies ou les chroniques universelles ? Les manuscrits d'encyclopédie et d'histoire de la fin du Moyen Âge sont en effet moins destinés à être lus de façon linéaire et *in extenso* que de servir de réservoir où puiser l'information requise. C'est moins l'exhaustivité que la sélection qui importe dans le cas des grandes compilations historiques, ou plutôt une sélection à partir de l'exhaustivité, de la somme d'informations rendues disponibles pour le lecteur de la fin du Moyen Âge.

Les compilations représentent et fonctionnent ainsi selon une certaine « économie de lecture »¹⁴⁵⁰, où le profit tiré par le lecteur réside dans l'itinérance offerte par les aides de lecture figurant au sein des manuscrits. Cette lecture sélective et ponctuelle n'exclut nullement une lecture de bout en bout, raison pour laquelle il nous semble plus pertinent de parler ici de *niveaux* que de *modalités* de lecture.

Dans cette perspective, la présence d'un outil comme une table des rubriques au sein d'un *codex* (généralement à son entame) permet au lecteur médiéval de balayer d'un œil surplombant la teneur générale de l'œuvre. Toutefois, ce balayement ne suppose pas pour autant une lecture accélérée du texte. La prise de connaissance du texte par le biais de la table des rubriques ne va pas à l'encontre d'une appréhension plus approfondie et plus exhaustive du texte. La lecture sélective, discontinue ou transversale, que permet une table et à laquelle prédispose davantage le genre de la compilation, peut être conçue comme une lecture alternative à la lecture suivie et horizontale, au gré des envies variables du lecteur.

¹⁴⁴⁷ *Archilogie Sophie*, éd. Evencio BELTRAN, *Op. cit.*, p. 156.

¹⁴⁴⁸ *Quadriologue invectif*, éd. Eugénie DROZ, Paris, Champion, 1950 (Les classiques français du Moyen Âge, 32), p. 5.

¹⁴⁴⁹ Florence BOUCHET, « Pour une poétique du lecteur : le témoignage de quelques œuvres aux XIV^e et XV^e siècles », dans *Op. cit.*, p. 35-35.

¹⁴⁵⁰ La locution est empruntée à Emmanuel FRAISSE, *Les anthologies en France*, Paris, PUF, 1997 (Écriture), p. 9.

C'est précisément dans ce contexte accordant une place de plus en plus importante à la lecture sélective que prend notamment place le développement des recueils à partir du Moyen Âge central. Leur essor s'explique par des facteurs externes et historiques : notamment la nécessité pour les intellectuels de recourir à ce type d'instruments pour avoir accès à de nombreux textes par une économie de moyens, à savoir la consultation d'un seul volume. Les ordres religieux ont également joué un rôle loin d'être négligeable dans le développement de ces produits manuscrits, comme l'a montré Richard H. Rouse¹⁴⁵¹. Les copies n'étaient pas toujours en disponibilité suffisante, sans compter le coût de la copie et la cherté des matériaux.

Aussi, la lecture intégrale ne s'avérait pas toujours nécessaire dans certains contextes d'appréhension de la matière, ce qui donna lieu à une manière renouvelée de pratiquer l'enseignement universitaire par le recours certes ponctuel mais multiplié aux *auctoritates*. Les étudiants et lecteurs pouvaient ainsi avoir accès à l'intégralité d'une œuvre par le biais d'une sélection de citations brèves et représentatives de la pensée d'une autorité¹⁴⁵².

On trouva ainsi dès le Haut Moyen Âge des florilèges en latin de toutes sortes : philosophiques, théologiques, patristiques, classiques, historiques. La pratique se généralise également en langue vernaculaire. Dans un même mouvement d'agrégation d'éléments disparates voire hétérogènes au sein d'un même ensemble, prennent également leur essor les encyclopédies qui résument la totalité des connaissances du monde sous un volume accessible. On voit ensuite se propager des recueils d'œuvres épiques ou romanesques, des cycles narratifs, des sommes didactiques, hagiographiques ou historiques. On se souviendra d'ailleurs de la manière par laquelle Jean de Vignay, dans le *Jeu des Echecs moralisés*, oriente le mode de lecture de son propre texte :

Et pour plus clerement proceder en ceste œuvre, j'ay ordonné que les chappitres du livre soient escripts et mis au commencement afin de veoir plus plainement la matiere de quoy le dit livre parle [...]. Et pour ce que se aucuns veulent trouver à part aucunes auctoritez sanz tout le livre lire ai je signees toutes les auctoritez et exemples de chascun chapitre de saffren es liex où il chieent afin que plus legierement on puisse avoir tele auctorité ou exemple comme l'en voudra¹⁴⁵³.

Jacqueline Cerquiglini a évoqué dans ses travaux un nouveau régime de lecture qui se prête particulièrement bien aux textes rédigés sur le mode de la compilation : il s'agit de lire sans s'appesantir, de l'action de *viseter*, pratiquée à partir du XIV^e siècle et surtout au XV^e siècle dans les ouvrages vernaculaires¹⁴⁵⁴.

L'accompagnement visuel qui soutient la lecture d'un texte (organisation matérielle en volumes, organisation intellectuelle en livres, iconographie, rubrication, initiales, pieds-de-mouche, bouts-de-ligne, table des rubriques) est généralement très éclairant du type de réception attendue.

¹⁴⁵¹ Richard H. ROUSE, « L'évolution des attitudes envers l'autorité écrite : [...] », dans *Op. cit.*

¹⁴⁵² Birger MUNK-OLSEN, « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux antérieurs au XIII^e siècle », dans *Revue d'Histoire des Textes*, n°IX, 1979, p. 56.

¹⁴⁵³ Paris, BnF, fr. 1728, fol. 157 v-158 r, cité par Florence BOUCHET, *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 159.

¹⁴⁵⁴ Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, « L'imaginaire du livre à la fin du Moyen Âge. Pratiques de lecture, théorie de l'écriture », dans *Op. cit.*, en partic. p. 684.

Les propriétés des manuscrits de la *Fleur des histoires* conduisent à envisager une réception de l'œuvre qui serait plurielle dans ses modes d'appréhension et d'appropriation au texte. Cette double réception, autorisant à la fois un niveau de lecture extensive et un niveau de lecture sélective, est ainsi garantie par la mise en page et l'apparat de lecture décrits précédemment. Cette double réception prend d'autant plus de sens étant donné les caractéristiques intrinsèques de la compilation. Ainsi, cette dernière est produite et peut être reçue à la fois comme un ensemble unifié et unitaire, en même temps que la multiplicité de ses parties constitutives rend possible son démembrement.

6. Vers une « lisibilité » des manuscrits d'histoire aux XIV^e et XV^e siècles

Pour développer le dernier point de ce chapitre, nous empruntons à la linguistique contemporaine la notion de « lisibilité », définie comme étant « le degré de difficulté éprouvé par un lecteur essayant de *comprendre* un texte »¹⁴⁵⁵. Frédéric Duval, quant à lui, nous fournit une définition plus adaptée au contexte de l'écrit médiéval, à savoir l'« aptitude d'un texte à être lu aisément, bien compris et mémorisé »¹⁴⁵⁶.

Dans tout processus de lecture, interviennent différents facteurs d'ordre à la fois matériel et cognitif. Par *matériel*, nous entendons l'ensemble des outils mis à la disposition du lecteur pour soutenir perceptivement la lecture du texte¹⁴⁵⁷. Par *cognitif*, nous faisons référence au conditionnement intellectuel, psychologique et mental qui entoure cette mise à disposition.

Les travaux en matière de lisibilité s'efforcent d'évaluer, d'objectiver et de prédire la difficulté d'un texte donné, afin d'optimiser l'appréhension de son contenu. Depuis les années 1920, en particulier aux États-Unis, de nombreuses recherches ont été menées visant à définir la lisibilité d'un texte, ainsi qu'à dégager des facteurs permettant de la mesurer (*cf.* le test de closure¹⁴⁵⁸ ou les formules prédictives¹⁴⁵⁹)¹⁴⁶⁰. L'approche quantitative s'invite naturellement dans cette démarche, et la linguistique de corpus constitue le domaine privilégié où sont appliquées les mesures de lisibilité.

Dans le champ des études médiévales, très peu de travaux ont été jusqu'ici consacrés à la lisibilité des manuscrits médiévaux¹⁴⁶¹. Deux études ont pu néanmoins être identifiées¹⁴⁶² : (1) celle de Réjean Bergeron et d'Ezio Ornato sur « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin

¹⁴⁵⁵ Georges HENRY, *Comment mesurer la lisibilité ?*, Paris/Bruxelles, Fernand Nathan/Éditions Labor, 1975, p. 9.

¹⁴⁵⁶ Frédéric DUVAL, *Les mots de l'édition de textes*, *Op. cit.*, p. 182-183.

¹⁴⁵⁷ *Cf.* le point 2 de ce chapitre.

¹⁴⁵⁸ Le test de closure, impliquant un sujet lisant face à la suppression régulière d'un mot sur cinq, a été développé par W. Taylor pour mesurer la compréhension et la lisibilité d'un texte donné.

¹⁴⁵⁹ Par exemple, la formule Flesh-De Landsheere permet de mesurer l'indice de lisibilité dans une équation prenant en compte le nombre de syllabes, de mots et de phrases.

¹⁴⁶⁰ Voir Edgar DALE et Jeanne CHALL, « The concept of readability », dans *Elementary English*, n°26/1, 1949, p. 19-26 ; Georges HENRY, *Comment mesurer la lisibilité ?*, *Op. cit.* ; Bertha A. LIVELY et Sidney L. PRESSEY, « A method for measuring the "vocabulary burden" of textbooks », dans *Educational Administration and Supervision*, n°9, 1923, p. 389-398 ; François RICHAUDEAU, *La lisibilité*, Paris, Denoël, 1969 (Méditations).

¹⁴⁶¹ Un tel constat avait été préalablement dressé par Ezio ORNATO, « Les conditions de production et de diffusion du livre médiéval (XIII^e-XV^e siècles). Quelques considérations générales », dans *Op. cit.*, p. 103 [note 12], ainsi que par Réjean BERGERON et Ezio ORNATO, « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. Préliminaires d'une recherche », dans Carla BOZZOLO e. a., *La face cachée du livre médiéval*, *Op. cit.*, p. 521-554, p. 522 [note 5]). La rareté des travaux s'explique notamment par la difficulté à définir et à mesurer la notion de lisibilité d'un point de vue historique.

¹⁴⁶² Le sujet a également été effleuré par Johann Peter GUMBERT, « La page intelligible : quelques remarques », dans Olga WEIJERS (éd.), *Vocabulaire du livre et de l'écriture au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 1989 (Études sur le vocabulaire intellectuel du Moyen Âge, II), p. 119-119, étude que nous ne reprendrons pas ici car elle n'est pas suffisamment balisée mais consiste plutôt à consigner quelques remarques esquissées.

du Moyen Âge. Préliminaires d'une recherche »¹⁴⁶³ ; (2) celle d'Émilie Cottureau portant sur « Un essai d'évaluation objective de la richesse et de la lisibilité dans les manuscrits médiévaux »¹⁴⁶⁴.

Si la première étude définit la lisibilité comme « les qualités qui favorisent à la fois le maintien de l'intégrité du message et le confort de lecture »¹⁴⁶⁵, la seconde semble l'entendre – car une définition n'est pas expressément fournie – dans une acception assez littérale de « ce qui est lisible », caractère qui renvoie à la qualité de la copie et l'organisation du texte¹⁴⁶⁶. Ces deux études ne font cependant pas état des acquis des recherches en linguistique contemporaine, et notamment la prise en considération du niveau cognitif.

La première étude considère que « les résultats obtenus dans ces recherches [i. e. la lisibilité en linguistique] ne peuvent être extrapolés au domaine médiéval »¹⁴⁶⁷. Néanmoins, son développement portant sur la fonction de transmission du livre et ses facteurs de lisibilité présente de nombreux points de convergence avec notre démarche. Par ailleurs, l'étude comporte des considérations extrêmement détaillées et poussées sur la portée de nombreux paramètres codicologiques ainsi que sur la corrélation de certains d'entre eux.

La seconde étude ne fait aucunement mention des recherches linguistiques en matière de lisibilité ; elle se penche essentiellement sur la matérialité du livre (support, décoration, transcription et organisation du texte) afin d'évaluer la richesse et le soin d'exécution des manuscrits examinés.

Prenant appui sur les deux travaux cités, dont le propos est orienté vers la codicologie quantitative, ainsi que sur les recherches menées sur la notion de lisibilité en linguistique contemporaine, notre propos cherche, quant à lui, à évaluer dans quelle mesure l'appréhension des textes conservés dans les manuscrits médiévaux est rendue plus ou moins accessible en fonction de l'outillage matériel fourni au lecteur, d'une part, et de son outillage mental, d'autre part.

De l'autre côté, les travaux en linguistique contemporaine ne prennent pas suffisamment en compte la présentation matérielle du texte. Or cette dernière serait susceptible de conditionner favorablement ou défavorablement sa compréhension. Dans le cas de notre corpus, la disposition matérielle du texte prend une importance primordiale puisque le support manuscrit conditionne la lisibilité de son contenu¹⁴⁶⁸. Nous avons vu, en effet, combien la réception d'un texte pouvait interagir avec son support et sa mise en page.

¹⁴⁶³ Réjean BERGERON et Ezio ORNATO, « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. [...] », dans *Op. cit.*, p. 521-554.

¹⁴⁶⁴ Émilie COTTEREAU, « Un essai d'évaluation objective de la richesse et de la lisibilité dans les manuscrits médiévaux », dans *Gazette du livre médiéval*, vol. 30, 1997, p. 8-17.

¹⁴⁶⁵ Réjean BERGERON et Ezio ORNATO, « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. [...] », dans *Op. cit.*, p. 522.

¹⁴⁶⁶ Émilie COTTEREAU, « Un essai d'évaluation objective de la richesse et de la lisibilité dans les manuscrits médiévaux », dans *Op. cit.*, p. 12.

¹⁴⁶⁷ Réjean BERGERON et Ezio ORNATO, « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. [...] », dans *Op. cit.*, p. 522 [note 5].

¹⁴⁶⁸ Ainsi que l'avancait Roger Chartier : « Les auteurs n'écrivent pas de livres : non, ils écrivent des textes qui deviennent des objets écrits, manuscrits, gravés, imprimés (et aujourd'hui informatisés). Cet écart, qui est justement l'espace dans lequel se construit le sens, a été trop souvent oublié [...] » (Roger CHARTIER, *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinea, 1992 (De la pensée), p. 21).

Par ailleurs, une autre différence significative avec notre corpus concerne un glissement effectué : notre propos ne porte pas tant sur la lisibilité des textes, mais plutôt sur la lisibilité des manuscrits médiévaux.

Par conséquent, il s'agit d'envisager dans quelle mesure il est possible de transposer les apports de ces recherches menées en linguistique aux études médiévales et d'expérimenter ainsi l'applicabilité d'un tel concept à l'échelle des manuscrits historiographiques en prose de la fin du Moyen Âge.

Ainsi, dans la perspective des témoins de la *Fleur des histoires*, nous ne visons pas tant ici la lisibilité linguistique (*readability*), mais plutôt la lisibilité graphique et matérielle (*legibility*) ; autrement dit encore, la macro-lisibilité, c'est-à-dire ce qui relève de la mise en page des manuscrits et de sa perception par le lecteur.

Le propos de ces pages consiste donc à démontrer comment l'apparat de lecture mis en place au sein des manuscrits historiographiques de la fin du Moyen Âge, au travers du cas particulier de la *Fleur des histoires*, soutient, au niveau perceptif, le processus de lecture du texte.

Pour ce faire, nous avons tenté d'identifier différentes variables susceptibles d'affecter la lisibilité des manuscrits historiographiques vernaculaires en prose des XIV^e et XV^e siècles¹⁴⁶⁹ :

- Dimensions des feuillets ;
- Type d'écriture ;
- Module d'écriture ;
- Nombre de colonnes ;
- Cadre d'écriture par rapport aux dimensions du feuillet ;
- Unité de réglure (distance séparant deux lignes rectrices successives¹⁴⁷⁰) ;
- Nombre de mots par ligne ;
- Espace blanc entre chaque mot (aération horizontale de l'écriture) ;
- Espace entre deux lignes d'écriture (aération verticale de l'écriture) ;
- Présence régulière de rubriques ;
- Système hiérarchisé à différents niveaux de la décoration (1, 2, 3, 4, ...) ;
- Disposition/localisation des éléments structurant la mise en page ;
- Redondance des figures décoratives et des éléments structurants ;
- Recours et alternance de couleurs employées ;
- Fréquence, fonctionnement et cohérence du système d'abréviation ;

¹⁴⁶⁹ Certaines de ces variables avaient été mises en évidence par d'autres chercheurs avant nous, telles que le nombre d'abréviations, la présence d'une ponctuation, la longueur des lignes, l'espace interlinéaire, la hiérarchie de la décoration, la présence de titres courants et de manchettes (voir Émilie COTTEREAU, « Un essai d'évaluation objective de la richesse et de la lisibilité dans les manuscrits médiévaux », dans *Op. cit.*, p. 11). D'autres encore peuvent être trouvées chez Réjean Bergeron et Ezio Ornato, qui choisissent de les diviser en deux catégories : les facteurs structurels (qui eux-mêmes peuvent être regroupés sous les concepts de *densité* et d'*uniformité*) et les facteurs additionnels (non examinés par les auteurs de l'article, tels que la ponctuation, envisagée au sens le plus large, c'est-à-dire de structuration globale du texte). Au surplus, cette dernière étude a surtout eu le mérite de mettre en évidence la solidarité de certains paramètres et leur effet cumulatif sur la lisibilité (Réjean BERGERON et Ezio ORNATO, « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. [...] », dans *Op. cit.*, p. 524-527 et p. 529).

¹⁴⁷⁰ La définition est empruntée à Denis MUZERELLE, *Vocabulaire codicologique*, *Op. cit.*, [en ligne], <http://codicologia.irht.cnrs.fr>, s. v. *unité de réglure*.

- Fréquence de la segmentation textuelle ;
- Régularité du système de ponctuation : majuscules, traits, double-traits, points ;
- Pourcentage de ratures et de corrections ;
- Taille du texte.

En linguistique, de nombreuses formules calculant la lisibilité existent. Celles-ci mettent en équation différentes variables entre elles, et reposent sur un modèle statistique qui tend généralement vers une régression linéaire.

Pour calculer l'indice de lisibilité des manuscrits, il faudrait quantifier objectivement chacun de ces paramètres (y compris ceux de nature qualitative), attribuer un coefficient de valeur à chaque facteur mentionné par rapport à l'ensemble, et calculer *in fine* la moyenne pondérée de ces paramètres. En plus de constituer un champ encore inexploré, une telle démarche devrait se fonder sur un terrain d'observation de grande envergure, à partir duquel pourront être menées une étude quantitative sérielle ainsi que des analyses comparatives.

Quelques conclusions provisoires peuvent néanmoins être tirées à partir des observations effectuées sur le corpus des manuscrits de la *Fleur des histoires* :

- Le grand format de la majorité des volumes conservés permet à la lecture d'être plus aisément pratiquée. Dans le même temps, un tel format, et le poids qui l'accompagne, rendent ces volumes peu maniables et difficilement transportables. Ainsi, lisibilité et maniabilité des manuscrits ne vont pas forcément de pair.
- L'ampleur de la surface consacrée aux marges, observé dans tous les exemplaires de grand format, garantit une surface visuelle aérée¹⁴⁷¹.
- Couplé à l'amplitude des marges, le nombre moyen de lignes par colonne illustre que l'économie du support et le rendement de la page ne constituaient pas la première préoccupation des commanditaires de ces volumes, qui privilégiaient le confort des yeux. La présence d'espaces blancs est tout aussi signifiante que l'inscription de signes graphiques noirs ; elle favorise par ailleurs la lisibilité¹⁴⁷².
- La disposition d'un texte sur deux colonnes permet de rompre avec la linéarité, et est susceptible de rendre de cette manière la lecture plus aisée car moins densifiée¹⁴⁷³, de

¹⁴⁷¹ L'amplitude des marges est un facteur qui peut intervenir en faveur ou au détriment de la lisibilité des mss ; elle doit être rapportée à la surface totale du feuillet et mise en rapport avec les autres éléments présents sur la page. En effet, si les marges sont amples, les lignes d'écriture peu nombreuses et l'espace interlinéaire important, les conditions sont favorables à la lisibilité de la page. En revanche, si les marges sont amples, mais les lignes d'écriture en grand nombre et l'espace interlinéaire est resserré, la surface d'écriture forme alors un bloc ramassé, et l'aération de la mise en page est grandement diminuée. Si les autres éléments peuvent être amplement réduits ou augmentés, cela n'est pas le cas de la justification dont le maintien garantit l'esthétique de la page. Voir à cet égard Chiara RUZZIER, « The Miniaturisation of Bible Manuscripts in the Thirteenth Century: A Comparative Study », dans Laura LEIGHT et Eyal POLEG (éd.), *Form and Function in the Late Medieval Bible*, Leiden/Boston, Brill, p. 105-125.

¹⁴⁷² Ce rapport noir sur blanc est désigné par « coefficient de remplissage » dans Carla BOZZOLO e. a., « Noir et blanc : premiers résultats d'une enquête sur la mise en page dans le livre médiéval », dans Carla BOZZOLO e. a., *La face cachée du livre médiéval*. *Op. cit.*, p. 473-508, p. 478.

¹⁴⁷³ Cette densité a été abordée par Réjean BERGERON et Ezio ORNATO, « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. [...] », dans *Op. cit.*, p. 525 et p. 530-534 ; Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 318-330 ; Anne-Françoise LEURQUIN-LABIE, « Mise en page et mise

manière générale du moins¹⁴⁷⁴. Le recours aux colonnes ne s'explique pas que pragmatiquement ; il peut également résulter d'un effet de mode¹⁴⁷⁵ ou se justifier par les dimensions du volume¹⁴⁷⁶.

- La présence d'un appareil décoratif à plusieurs niveaux permet à l'œil à la fois d'identifier et de hiérarchiser les différents éléments présents sur la page.
- Le recours aux couleurs et leur alternance améliorent la lisibilité du texte en associant une couleur à un élément décoratif ou structurel¹⁴⁷⁷, mais aussi en fixant l'œil qui se déploie sur un espace de perception, prêt à conquérir la surface de la page.
- La lettre bâtarde, prisée par les laïcs, et particulièrement mise à profit dans les copies de la *Fleur des histoires*, se révèle plus aisée à lire que la *textualis* ou la *cursiva* des ouvrages universitaires¹⁴⁷⁸. Aussi, au plus le module d'écriture est grand et aéré, au plus le texte devient accessible.
- Les abréviations sont en général peu nombreuses dans les copies de la *Fleur des histoires*¹⁴⁷⁹, ce qui facilite *a priori* le processus de décodage textuel¹⁴⁸⁰.

en texte dans les manuscrits de la *Somme le Roi*», dans Annie CHARON, Isabelle DIU et Elisabeth PARINET (éd.), *La mise en page du livre religieux, XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2004, p. 9-25, p. 14.

¹⁴⁷⁴ Il semble que cette disposition en deux colonnes ne présente pas que des avantages : « le raccourcissement des lignes accroît en effet la probabilité que les mêmes mots ou parties de mots sur deux lignes consécutives viennent se superposer, ainsi que le nombre de coupures de mots. » (Réjean BERGERON et Ezio ORNATO, « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. [...] », dans *Op. cit.*, p. 525 et p. 530-533).

¹⁴⁷⁵ Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires*, *Op. cit.*, p. 165, citant Maria CARERI e. a., *Album de manuscrits français du XIII^e siècle. Mise en page et mise en texte*, Roma, Viella, 2001.

¹⁴⁷⁶ Les mss de grand format appellent plus volontiers une mise en page à deux colonnes, tandis que les mss de plus petit format sont plus fréquemment attestés à longues lignes (Paola BUSONERO, « La fascicolazione del manoscritto nel basso medioevo », dans Paola BUSONERO (éd.), *La fabbrica del codice. Materiali per la storia del libro nel tardo medioevo*, Rome, Viella, 1999, p. 31-139, p. 137).

¹⁴⁷⁷ Ce constat a également été observé par Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires*, *Op. cit.*, p. 183. Un témoignage littéraire est d'ailleurs cité à ce propos dans le prologue de la *Tabula super Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, composé par Jean de Hautfuney vers 1320 : « Et pour ce que se présente plus facilement ce que l'on veut chercher, partout où la deuxième lettre du mot commence à changer, la première lettre est écrite en rouge ou en bleu, et cette première lettre, jointe à l'autre est écrite dans la marge juste en face, pour montrer que tous les mots qui suivent commencent par ces deux lettres, jusqu'à ce que cette même première lettre soit écrite avec une autre dans la marge opposée à la lettre coloriée. [...] pour que, quand il faut chercher certaines choses à propos de n'importe quel mot ou expression, il suffise, pour trouver ce mot, de diriger le regard vers les mots soulignés, et ces choses paraîtront plus clairement à celui qui regarde. » (Olga WEIJERS, « Les index au Moyen Âge sont-ils un genre littéraire ? », dans *Op. cit.*, p. 20, citant elle-même l'édition effectuée par Monique PAULMIER-FOUCART, « Jean Hautfuney, *Tabula super Speculum historiale fratris Vincentii* », dans *Spicae*, n°2, 1980, p. 19-263, p. 49).

¹⁴⁷⁸ Paul SAENGER, « Manières de lire médiévales », dans *Op. cit.*, p. 139.

¹⁴⁷⁹ Selon Geneviève Hasenohr, c'est l'indice même que « la lecture [...] des textes d'oïl et d'oc reste la *lectio* romane, déchiffrement oral progressant mot à mot au fil du discours dans une lente diachronie, quand la lecture universitaire est devenue une lecture de type synchronique, qui n'écoute plus le texte, mais regarde la page dont l'œil, guidé par de multiples repères analytiques, cherche à englober la totalité » (Geneviève HASENOHR, cité par Frédéric BARBIER, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2^e éd., 2009 (Collection U ; Histoire), p. 76).

¹⁴⁸⁰ Il semblerait en effet que le recours aux abréviations et aux mots courts augmenterait la vitesse de lecture (voir Armando PETRUCCI, « Lire au Moyen Âge », dans *Mélanges de l'École française de Rome : Moyen-Âge/Temps Modernes*, t. 96, n°2, 1984, p. 603-616, p. 610 ; François RICHAUDEAU, *La lisibilité*, *Op. cit.*, p. 264-267). L'ambivalence du phénomène, à interpréter selon des seuils, a été traitée par Réjean BERGERON et Ezio ORNATO, « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. [...] », dans *Op. cit.*, p. 548-549.

- La séparation des syntagmes est de plus en plus marquée dans les manuscrits de la fin du Moyen Âge (par rapport à la *scripta continua* des premiers siècles), indépendamment de la nature des textes¹⁴⁸¹, ce qui aide à la reconnaissance des unités significatives et, partant, facilite l'appréhension du texte.
- Concernant le système de ponctuation, ce dernier varie d'une copie à l'autre. Toutefois, la prose des copistes des manuscrits vernaculaires du XV^e siècle, par le recours régulier à la ponctuation et aux signes diacritiques, s'appréhende avec beaucoup plus d'aisance que par rapport aux siècles antérieurs.
- Les corrections, ratures et grattages sont extrêmement rares dans les copies conservées, ce qui tend à optimiser la vitesse de lecture du texte.
- En revanche, la longueur de la compilation de Jean Mansel aurait pu à l'époque être dissuasive pour le lecteur médiéval (ou même moderne...). En effet, densité de lettres et pléthore d'informations sont susceptibles de nuire à la lisibilité du texte¹⁴⁸². Sur ce facteur, l'on pourrait imaginer qu'une lecture sélective serait *a priori* plus lisible qu'une lecture exhaustive du texte. Ici, nous souhaitons insister sur le fait que c'est l'idée même qu'on se forge de la longueur du texte qui est susceptible de présenter des incidences cognitives sur la prédisposition du lecteur à prendre connaissance du texte, quel que soit le type de lecture envisagée (intégrale ou parcellaire).

À ces observations, il faut ajouter que, comme examiné, la majorité des copies de la *Fleur des histoires* est pourvue d'un riche dispositif de mise en page et de mise en texte. On remarque à cet égard que, du point de vue optique, plus sont éclectiques les éléments structurant la mise en page (bordures décoratives, lettrines, initiales, etc.), plus l'œil du lecteur, contraint à une certaine gymnastique, est susceptible d'être distrait et de se détacher du texte. À ce moment-là, l'œil ne se fixe pas ; il erre.

À l'inverse, lorsque le dispositif se limite à quelques lignes décoratrices directrices, régulièrement respectées sur l'espace d'un feuillet ainsi que tout au long du volume selon un principe de cohérence, la fréquence du va-et-vient du regard est diminuée, le parcours oculaire réglé et régulier, et l'attention au texte se révèle plus soutenue.

De manière générale, que peut-on dégager concernant ces variables ? Certaines sont plus prédictives, quand d'autres sont explicatives. Certaines appartiennent au balisage et décodage des différentes composantes de la page ; d'autres sont davantage axées sur l'interprétation du texte, vers un au-delà du signe graphique perceptible. Aussi, les variables présentées appartiennent pour la plupart à l'ordre matériel, plus qu'elles ne se situent aux niveaux textuel ou cognitif. Enfin, bien

¹⁴⁸¹ Voir à ce propos Paul SAENGER, « Silent Reading: its Impact on Late Medieval Script and Society », dans *Viator*, n°13, 1982, p. 367-414 ; ID., *Space Between Words: the Origins of Silent Reading*, Stanford, Stanford University Press, 1997 (Figurae).

¹⁴⁸² La longueur d'un texte ainsi que la longueur des phrases sont de fait signalées comme étant un paramètre dont le coefficient pèse beaucoup dans les formules de lisibilité : voir Bertrand LABASSE, « La lisibilité rédactionnelle : fondements et perspectives », dans *Communication et langages*, n°121/3, 1999, p. 86-103, p. 89 et suiv.

que celles-ci aient été présentées tour à tour pour la clarté de l'énoncé, elles interagissent entre elles du point de vue de la stratégie de gestion de la page et ne sont significatives que prises ensemble.

En ce qui concerne les observations menées, les variables dégagées pour évaluer la lisibilité des manuscrits médiévaux relèvent du visible et du visuel. Or deux autres facteurs influant sur la lisibilité, qui sont en réalité incarnés par des acteurs, ne sont pas discernables à l'œil et par l'œil¹⁴⁸³ : il s'agit des producteurs, d'une part, et des lecteurs, d'autre part.

En effet, chaque acteur de la production des manuscrits (enlumineurs, rubricateurs, scribes) est le détenteur d'un savoir-faire, d'une technologie, d'un langage, de codes qui lui permettent de produire un système de transcription ou d'illustration¹⁴⁸⁴. Ce système peut renvoyer de façon globale aux pratiques et normes d'un métier, aux constantes esthétiques du livre manufacturé, communément reconnues par ses pairs et *a priori* connues par les lecteurs (l'encre rouge renvoie en général à un titre de partie ou de chapitre ; l'initiale filigranée à un début de section), ou, de façon spécifique, à une logique et des règles propres à un usage individuel¹⁴⁸⁵, à l'instar de tout locuteur de notre temps qui peut décider d'utiliser les codes communs de la langue ou de s'y soustraire (ce qui n'est pas sans rappeler finalement la fonction référentielle ou poétique de Jakobson). Parallèlement, les artisans du livre pouvaient également être soumis à la fois aux *desiderata* du commanditaire, aux impératifs économiques et aux contingences matérielles. Libre arbitre et lisibilité ne vont donc pas nécessairement de pair.

Du côté des lecteurs, leur bagage culturel, leurs aptitudes intellectuelles, leur disposition mentale à appréhender l'objet qui se présente à eux, et l'effort de mobilisation des ressources cognitives, déterminent le degré plus ou moins grand de compréhension et de décryptage des codes instaurés par les producteurs de manuscrits. Cela suppose un effort de « coopération interprétative »¹⁴⁸⁶ de la part des lecteurs, selon que ces codes s'inscrivent ou non dans leur « horizon d'attente »¹⁴⁸⁷.

Ainsi, la lisibilité des manuscrits médiévaux est donc également conditionnée par la maîtrise, la reproduction ou la subversion des codes de la part des artisans producteurs, ainsi que par la capacité de déchiffrement de ces mêmes codes par les lecteurs.

¹⁴⁸³ D'après Emilie Cottureau, la corrélation de facteurs favorables à la lisibilité serait plutôt le signe d'une « consigne » donnée aux copistes en ce sens par le commanditaire (Émilie COTTEREAU, « Un essai d'évaluation objective de la richesse et de la lisibilité dans les manuscrits médiévaux », dans *Op. cit.*, p. 10). Toutefois, il est difficile de démontrer la part active qu'a pu jouer un commanditaire aussi bien dans l'ensemble des facteurs de lisibilité mis en évidence que pour chacun d'entre eux pris individuellement.

¹⁴⁸⁴ Comme le notent Réjean Bergeron et Ezio Ornato, il arrive que « lorsque plusieurs siècles séparent la date de l'exemplar de celle de sa copie, que le scribe ait perdu les clefs nécessaires à la compréhension du texte (ainsi, certains signes abrégatifs ont pu tomber en désuétude ou avoir changé de signification). Il arrive, dans ce cas, que le scribe procède à une interprétation personnelle du texte – qui représente le plus souvent une banalisation de ce dernier – dans le but de produire un message pourvu de signification. Ainsi, paradoxalement, un texte correct, mais illisible au sens propre du terme, se transforme en un texte lisible mais corrompu. » (Réjean BERGERON et Ezio ORNATO, « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. [...] », dans *Op. cit.*, p. 522 [note 4]).

¹⁴⁸⁵ Nous tenons à remercier Tania Van Hemelryck d'avoir attiré notre attention sur la prise en compte de ces acteurs de l'écrit dans l'équation de la lisibilité.

¹⁴⁸⁶ Umberto ECO, *Lector in fabula*, *Op. cit.* .

¹⁴⁸⁷ Hans Robert JAUSS, *Pour une esthétique de la réception*, *Op. cit.*

Il va sans dire que les formules de lisibilité développées en linguistique comprennent essentiellement, si pas exclusivement, des composantes textuelles. Le versant cognitif, lui, est pris en considération lorsqu'il est traductible en une variable quantitative. Dans le cadre de la codicologie quantitative expérimentale décrite, il conviendrait de repenser les formules traditionnelles en y intégrant les dimensions matérielles et cognitives pour développer un modèle opératoire.

Par ailleurs, en plus de la multiplicité des variables à prendre en compte, une autre limite relative à cette hypothèse expérimentale relève de la difficulté à définir l'unité de mesure à utiliser, ainsi qu'à évaluer le poids de chacune des variables dans l'appréhension globale de l'écrit médiéval.

Aussi, notre méconnaissance porte sur les éventuelles interactions entre les différents paramètres relatifs à la lisibilité et sur l'élaboration d'échelles de comparaison. Ces difficultés renvoient plus largement à l'identification de variables pertinentes¹⁴⁸⁸, à l'attribution du poids qu'on leur confère dans la perception et dans la réception globale du texte, à la possibilité de quantifier ce qui relève parfois du non-quantifiable, à savoir le perceptif et le cognitif.

Le recours aux différents outils présentés, particulièrement mis à profit dans les manuscrits de la fin de la période médiévale, concourent à une meilleure lisibilité du texte, c'est-à-dire l'optimisation de sa perception sur son support, mais également à une meilleure maniabilité du livre, en rendant ainsi son utilisation plus commode.

L'ensemble de ces outils et techniques, dont sont pourvus de plus en plus de manuscrits à partir du Moyen Âge central, forme ce que Malcolm Parkes appelle une « grammar of legibility »¹⁴⁸⁹. Depuis le Moyen Âge central, l'organisation du texte, l'*ordinatio*, ne doit plus seulement servir à la mémorisation, elle doit également contribuer à la compréhension du texte par le lecteur¹⁴⁹⁰. L'*ordinatio* est, à ce titre, une condition garantissant la lisibilité des manuscrits.

Cette disposition de la mise en page se cristallise particulièrement dans le cas des grandes entreprises encyclopédiques et historiographiques, rédigées sur le mode de la compilation, et consignées dans des manuscrits très volumineux et de grand format¹⁴⁹¹.

Un tel dispositif déployé pour des textes longs, tous types de textes narratifs confondus (bien que les textes historiographiques et encyclopédiques semblent y être davantage prédisposés), copiés dans des codex volumineux, a donc une raison d'être : la mise en place de tels procédés garantit une meilleure lisibilité du texte ainsi qu'une plus grande maniabilité du livre-manuscrit.

¹⁴⁸⁸ Cette première étape de la démarche est particulièrement délicate à entreprendre car « le chercheur n'est pas sûr que la lisibilité soit, dans le livre médiéval, un but poursuivi d'une manière systématique grâce à un ensemble de pratiques transmissibles ; il ne sait pas différencier d'emblée dans la page écrite ce qui relève du domaine de la lisibilité ; enfin, il ignore si les critères de lisibilité qui sont les nôtres aujourd'hui étaient les mêmes pour l'artisan et le lecteur de l'époque médiévale. » (Réjean BERGERON et Ezio ORNATO, « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. [...] », dans *Op. cit.*, p. 528).

¹⁴⁸⁹ Malcolm B. PARKES, « The contribution of Insular scribes of the seventh and eighth centuries to the 'Grammar of Legibility' », dans Malcolm B. PARKES (éd.), *Scribes, Scripts and Readers: Studies in the Communication, Presentation and Dissemination of Medieval Texts*, Londres, 1991, n°2, p. 1-19, p. 2.

¹⁴⁹⁰ Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires*, *Op. cit.*, p. 152.

¹⁴⁹¹ Voir Godfried CROENEN, « Rubricating History in Late Medieval France », dans *Op. cit.*

Dans une optique d'élargissement du propos, les résultats auxquels nous avons abouti dans cette partie de la thèse mériteraient d'être prolongés, notamment en recourant aux apports et méthodes de la codicologie quantitative ainsi qu'en bénéficiant de l'apport de corpus de travail comparatifs, sur lesquels nous pourrions effectuer des échantillonnages, des mesures, et ainsi relever des parallèles ou des disparités. Ce corpus pourrait comprendre des manuscrits produits aux XIV^e et XV^e siècles, renfermant des textes historiographiques, encyclopédiques, didactiques, voire romanesques, composés sur le mode de la compilation.

L'objectif vers lequel tendrait une telle démarche, encore largement inédite, consisterait alors à dégager des tendances esthétiques et fonctionnelles de mise en page et de mise en texte pour comprendre les permanences et inflexions du geste compilatoire de la fin du Moyen Âge, dans la dimension matérielle de ce geste¹⁴⁹².

Autant il est difficile de prouver indubitablement que les manuscrits de la *Fleur des histoires* ont été *effectivement* lus (en tout cas pour ceux qui ne comportent pas de marques de lecture), autant il est indéniable qu'ils étaient au moins *destinés à être* lus ou consultés, eu égard à tout l'apparat visuel et matériel aménagé pour les lecteurs de Jean Mansel.

Comme a pu d'ailleurs l'énoncer Claude Thiry, les apostrophes et adresses au lecteur au sein d'un texte, qu'elles l'identifient nommément ou le rendent identifiables, attestent au moins un « *projet de diffusion* »¹⁴⁹³. Ce lecteur du XV^e siècle possède un horizon d'attente qui est autre que celui des siècles antérieurs, horizon qui conditionne la production des manuscrits de la fin du Moyen Âge.

En effet, les lecteurs du Moyen Âge central étaient habitués à prendre connaissance des textes copiés de façon continue. La structuration de la matière était assurée essentiellement par des éléments linguistiques et discursifs, et occasionnellement par le recours aux miniatures et lettrines¹⁴⁹⁴.

À la fin du Moyen Âge, l'effort que le lecteur est prêt à engager pour appréhender des œuvres étendues a varié et implique des changements dans l'*ordinatio* et la *dispositio* du texte. Cedrick Pickford a ainsi synthétisé les enjeux auxquels répond cette présentation de la matière, enjeux qui dépassent le corpus des textes historiographiques et affectent un certain nombre de textes vernaculaires en prose de grandes dimensions :

[...] les copies les plus tardives comportent une série de volumes. Ces volumes étaient scindés en parties appelées livres. Ces livres comprenaient parfois plusieurs branches, précédées de grandes miniatures et d'*incipit*. Ces branches et ces livres étaient formés de chapitres introduits par des ornements, pieds de mouche, rubriques, etc... Ces diverses opérations créant volume, livre, branche, chapitre avec son complément la rubrique, paragraphe enfin, aèrent le roman dont la lecture devient ainsi beaucoup plus

¹⁴⁹² Certaines de ces permanences et inflexions seront abordées dans l'appendice de notre thèse de doctorat.

¹⁴⁹³ Claude THIRY, « Historiographie et actualité (XIV^e-XV^e siècles) », dans *Op. cit.*, p. 1056.

¹⁴⁹⁴ G  raldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqu  s du "P  lerinage de vie humaine" [...] », dans *Op. cit.*, p. 482.

aisée. Cette nouvelle présentation du roman traduit un changement de goût dans le public. Elle matérialise un phénomène littéraire que confirme l'étude des manuscrits. À l'œuvre immense succède une série de courts récits, et le mode de présentation évolue, comme nous le verrons, en fonction de la technique littéraire. Dès cette époque lointaine nous voici en présence de l'idée moderne d'un livre ou d'un volume, de taille maniable, muni d'une table des matières qui peut servir de résumé rapide ou de point de repère. L'imprimerie vulgarisa ce mode de présentation, mais il n'en reste pas moins que dès le XIV^e et le XV^e siècles, nous trouvons la forme embryonnaire du livre, tel que nous le concevons aujourd'hui, dans ces somptueux manuscrits des riches mécènes médiévaux, amateurs de romans arthuriens¹⁴⁹⁵.

La lisibilité des manuscrits – et, de façon sous-jacente, les efforts produits pour les rendre lisibles – n'est donc pas soumise aux mêmes critères de recevabilité selon les époques, et certains outils de lecture apparaissent plus précocement ou plus tardivement pour orienter la lecture du texte.

Le manuscrit d'apparat, destiné jusque-là à *montrer* et à *être montré*, se voit désormais doté de plus en plus couramment d'une table et d'autres outils de lecture ; il devient à présent un objet fonctionnel susceptible d'être utilisé, lu et même relu.

Dans le prolongement de notre propos, il conviendrait dès lors de mener une étude transversale et diachronique consistant à identifier les paramètres présents au sein des manuscrits d'époque susceptibles d'influer favorablement ou défavorablement sur la lisibilité du livre médiéval. Elle contribuerait de cette manière à éclairer directement les différentes « manières de lire »¹⁴⁹⁶ au Moyen Âge.

Finalement, pour anticiper la question des facteurs de succès d'une œuvre médiévale (qui sera soulevée dans le chapitre suivant de notre thèse), si son contenu textuel conditionne en partie son succès littéraire¹⁴⁹⁷, il nous semble que les caractéristiques extrinsèques des contenants qui portent ou supportent celle-ci sont également à prendre en compte dans l'équation. C'est ainsi que, dans la production des manuscrits vernaculaires renfermant des textes historiographiques en prose, la lisibilité des manuscrits constitue un paramètre qui, à la fin du Moyen Âge, participe au succès d'une œuvre.

Cela ne signifie guère qu'un manuscrit dont l'indice de lisibilité est faible ne susciterait pas l'intérêt de son lecteur ni, à l'inverse, qu'un manuscrit présentant un indice de lisibilité élevé supposerait automatiquement un retentissement fulgurant auprès d'un lectorat donné. Il faut, dans l'équation, prendre également en considération la prédisposition mentale et la performance du lecteur (qui relèvent du niveau cognitif), les facteurs contextuels (par exemple, la maturité d'un genre littéraire donné, son implantation dans un milieu, les contraintes de la production). Dans la

¹⁴⁹⁵ Cedrick PICKFORD, *L'évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 174-175.

¹⁴⁹⁶ Toujours en référence à l'étude de Paul Saenger, *Op. cit.*

¹⁴⁹⁷ Nous renvoyons à nos discussions concernant les raisons du succès d'une œuvre au point 3 du chapitre 9.

démonstration que nous venons d'effectuer, le succès d'un texte à la fin du Moyen Âge semble donc reposer – du moins partiellement – sur la lisibilité des manuscrits qui le renferment¹⁴⁹⁸.

Dans le sillage de ces développements, une autre interrogation apparaît aussitôt : si l'on observe une corrélation de nombreux facteurs favorables à la lisibilité des manuscrits et que cette lisibilité influe possiblement sur le succès d'un texte, les potentialités virtuelles d'une réception s'actualisent-elles aussitôt ? Autrement dit, toutes choses égales par ailleurs, la conjugaison du succès d'un texte ainsi que de la lisibilité d'un manuscrit augmente-t-elle pour autant les chances pour un texte d'être réellement lu ?

Ces réflexions et interrogations, constituant les premiers pas en *terra incognita* et donnant lieu à un « vertige des possibles »¹⁴⁹⁹, resteront pour cette raison délibérément ouvertes.

¹⁴⁹⁸ Si l'on se fie par ailleurs aux rares recherches en la matière, la lisibilité constitue au moins un paramètre permettant de mesurer la « qualité » d'un livre (Réjean BERGERON et Ezio ORNATO, « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. [...] », dans *Op. cit.*, p. 523).

¹⁴⁹⁹ Umberto ECO, *Lector in fabula*, *Op. cit.*, p. 154.

« C'est qu'en fait la vision critique commence au *compiler* lui-même :
il n'est pas nécessaire d'ajouter de soi à un texte pour le « déformer » :
il suffit de le citer, c'est-à-dire de le découper :
un nouvel intelligible naît immédiatement »

Roland BARTHES, *Critique et vérité*, Paris, Seuil, 1966, p. 77.

CHAPITRE 9

FORTUNE LITTÉRAIRE D'UNE COMPILATION HISTORIQUE

Ce chapitre vise à caractériser quantitativement et qualitativement la fortune littéraire dont a pu jouir une compilation historique telle que la *Fleur des histoires* à la fin du Moyen Âge.

Après avoir introduit le propos par des considérations et partis pris méthodologiques autour de la mesure du succès, nous présenterons les livres qui ont joui d'un succès particulier et dont témoignent les copies conservées. Nous aborderons alors les facteurs du succès littéraire médiéval, que nous accompagnerons de précautions liminaires étant donné que ce chapitre – consacré à l'audience importante qu'a connue la *Fleur des histoires* et à une tentative d'explication de cette dernière – repose sur une notion incontestablement moderne, qui s'est développée en même temps que l'institution littéraire et ses instances de légitimation¹⁵⁰⁰.

Ensuite, nous envisagerons différents cas matérialisant la fortune littéraire de la *Fleur des histoires*, au travers de l'étude de la réception de certaines parties extraites de la vaste compilation de Jean Mansel qui ont circulé de façon autonome.

Une autre manière d'appréhender la réception d'un texte réside, non pas seulement dans l'autonomisation de ses parties constituantes, mais aussi dans son rapprochement ou dans son regroupement – thématique et matériel – avec d'autres œuvres. Cette réalité de l'écrit médiéval est recouverte par la notion de mise en recueil.

¹⁵⁰⁰ À cet égard, il serait pertinent de s'intéresser à la généalogie de la notion de succès, à sa carrière, aux apports et limites de sa transposition à des corpus plus anciens. Le sujet dépassant le cadre des recherches que nous menons, nous nous limitons à renvoyer à quelques travaux de référence en sociologie de la littérature : Pierre BOURDIEU, *Les règles de l'art*, *Op. cit.* ; Jérôme MEIZOZ, *Postures littéraires : Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Éditions Slatkine, 2007 ; Alain VIALA, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, 1985 (Le sens commun).

L'étude des copies partielles et isolées ainsi que des manuscrits-recueils de la *Fleur des histoires*, envisagée dans ces prochaines pages, est à mettre en relation avec les questions de philologie matérielle abordées précédemment dans l'étude de la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires*.

1. La mesure du succès

Les travaux de Bernard Guenée qui surplombent la production historiographique médiévale¹⁵⁰¹, de Frédéric Duval sur les *best-sellers* du Moyen Âge¹⁵⁰² ou le projet *Fama* mené par les chercheurs de l'I.R.H.T. sur les œuvres latines médiévales à succès¹⁵⁰³, reposent sur l'idée que l'impact et le succès d'un texte médiéval se mesurent au nombre de manuscrits conservés.

Bien qu'il soit admis que le nombre de copies préservées ne constitue pas un critère pleinement satisfaisant pour apprécier la fortune d'un texte¹⁵⁰⁴ – notamment car la proportion des bibliothèques et collections conservées ne peut pas être considérée comme la représentation fidèle des usages de l'époque –, et bien qu'il faille reconnaître qu'il s'agisse d'une donnée à caractère provisoire et approximatif (qui est fonction de l'avancée des dépouillements et identifications effectués), c'est néanmoins la seule donnée objectivante¹⁵⁰⁵ dont nous pouvons disposer¹⁵⁰⁶.

Cette donnée permet de dépasser la vision traditionnelle et d'ordinaire très aléatoire de l'influence supposée d'un texte sur un autre. Cette objectivation est cependant à prendre avec précaution dans la mesure où elle doit être mise en rapport avec la probabilité – plus ou moins élevée – de la conservation plus pérenne de certains profils de manuscrits eu égard à leur valeur pécuniaire (qualité de la reliure, type de support, soin dans l'exécution de la décoration, etc.)¹⁵⁰⁷.

¹⁵⁰¹ Bernard GUENÉE, « La culture historique des nobles. Le succès des *Faits des Romains* (XIII^e-XV^e siècles) », dans *La noblesse au Moyen Âge, XI^e-XV^e siècles. Essais à la mémoire de Robert Boutruche*, Paris, PUF, 1976, p. 261-288 ; Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*

¹⁵⁰² Frédéric DUVAL, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*

¹⁵⁰³ *Fama. Œuvres latines médiévales à succès*, [en ligne], <http://fama.irht.cnrs.fr/>.

¹⁵⁰⁴ « La quantité de manuscrits est une attestation importante mais insuffisante de la fortune d'un texte. » (Catherine CROIZY-NAQUET, « Les *Faits des Romains*. Une fortune diverse », *Anabases*, n°4, 2006, p. 141-154, p. 142). D'ailleurs, comme l'avance Ezio Ornato, l'auteur médiéval n'a sans doute pas songé à employer le nombre de copies de ses œuvres en circulation comme unité de mesure, « soit parce que le processus de diffusion était beaucoup lent à cette époque, soit parce que ses modalités échappaient complètement à l'auteur – ce qui rendait de toute manière impossible un tel dénombrement – soit aussi, beaucoup plus vraisemblablement, parce que l'idée de mesurer le succès ou l'insuccès d'une œuvre ou d'un auteur était complètement étrangère à la culture médiévale. » (Ezio ORNATO, « Les conditions de production et de diffusion du livre médiéval (XIII^e-XV^e siècles). Quelques considérations générales », dans *Op. cit.*, p. 114). Voir également l'article qu'y ont consacré Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, « Les lectures des Français aux XIV^e et XV^e siècles. Une approche quantitative », dans *Ensi firent li ancessor. Mélanges de philologie médiévale offerts à Marc-René Jung*, Alessandria, Edizione dell'Orso, 1996, II, p. 713-762.

¹⁵⁰⁵ Au sens donc d'une tension vers.

¹⁵⁰⁶ Frédéric DUVAL, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 18. Le terme de *fortune* a surtout été investi dans le domaine italien concernant les travaux sur Boccace (cf. Lionello SOZZI, « Per la fortuna del Boccaccio in Francia: i testi introduttivi alle edizioni e traduzioni cinquecentesche », dans *Studi sul Boccaccio*, n°VI, 1971, p. 11-17). Antoine Brix, dans sa thèse de doctorat, a nuancé la signification du terme de *fortune* par rapport à celle de *succès* : « tout texte connaît une fortune, mais seuls certains rencontrent le succès. » (Antoine BRIX, *Itinéraires et séjours des rois d'encre*, *Op. cit.*, t. I, p. 34). Ainsi, la première, englobante, renvoie à la postérité littéraire – quelle qu'elle soit – d'une œuvre, tandis que le second, plus restrictif, dénote de façon positive du retentissement quantitatif et qualitatif d'une œuvre.

¹⁵⁰⁷ La conservation des mss dépend *a minima* de deux facteurs : d'une part, la qualité du support et la présence d'illustrations, d'autre part, l'environnement de conservation. La variabilité de la probabilité de conservation des mss médiévaux a été traitée par : Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, « Les lectures des Français aux XIV^e et XV^e siècles. Une approche quantitative », dans *Op. cit.* ; Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, « La production du livre en quelques pays d'Europe occidentale aux XIV^e et XV^e siècles », dans Carla BOZZOLO et alii (éd.), *La face cachée du livre médiéval. L'histoire du livre vue par Ezio Ornato, ses amis et ses collègues*, Rome, 1997, p. 197-226.

Une échelle d'évaluation quantitative fondée à partir de seuils graduels, servant d'instrument de définition du succès, a été fournie par Bernard Guenée : un texte peut être ainsi qualifié de « célèbre » lorsqu'il atteint une trentaine de copies et de « véritable succès » lorsqu'il est conservé dans plus de soixante témoins¹⁵⁰⁸.

Dans la recension effectuée par Frédéric Duval des textes à succès à la fin du Moyen Âge (qui se comptent au nombre d'une quarantaine), certaines œuvres ne sont pas mentionnées. Parmi ces dernières, il convient de citer notamment les *Faits des Romains*, compilation historique anonyme en prose composée entre 1213-1214 et conservée pourtant dans près de 70 témoins. La date de copie des manuscrits conservés justifie l'exclusion de ce texte par Duval, dont le corpus comprend les manuscrits produits entre 1350 et 1500¹⁵⁰⁹. En dépit de cette datation, cette compilation a été consommée et appréciée dans de nombreux milieux curiaux et aristocratiques de France et de Bourgogne à la fin du Moyen Âge¹⁵¹⁰. Ainsi, Charles V « en yver, par especial se occupoit souvent à ouïr lire de diverses belles hystoires de la Sainte Escripiture, ou des Fais des Romains ou Moralités de philosophes et d'autres sciences jusques à heure de soupper [...] »¹⁵¹¹, tandis que Charles le Téméraire « jamais ne se couchoit qu'il ne fist lire deux heures devant luy, et lisoit souvent devant luy le seigneur de Humbertcourt, [...] ; et faisoit lors lire les haultes histoires de Romme et prenoit moult grant plaisir es *Faictz des Rommains*. »¹⁵¹².

La *Fleur des histoires* de Jean Mansel ne se trouve pas non plus mentionnée dans l'anthologie de Frédéric Duval, alors que cette compilation a été rédigée dans la seconde moitié du XV^e siècle et que la très grande majorité des copies conservées correspond bel et bien à la fourchette chronologique envisagée par le philologue.

Au vu de la population de manuscrits conservés, la *Fleur des histoires* apparaît assurément comme un texte à succès parmi la production littéraire médiévale.

Cependant, la recension exacte du nombre de ses témoins peut être sujette à certaines variations en fonction de l'unité de compte, et plus spécifiquement de la prise en considération ou non de l'appartenance (parfois supposée) des volumes à un même exemplaire.

D'une part, l'on peut envisager que le comptage soit effectué suivant le principe qu'un témoin-manuscrit représente une unité, que certains témoins appartiennent ou non à un même exemplaire. Ce principe repose sur le parti de considérer que chaque manuscrit conservé est une trace contemporaine de la réalité de l'écrit médiéval ; ainsi, des témoins ayant pu faire partie d'un même exemplaire sont susceptibles d'être considérés comme des unités à part entière¹⁵¹³. Cependant, ce principe de comptage peut présenter un écueil, qui est de gonfler les effectifs.

¹⁵⁰⁸ Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*, p. 255.

¹⁵⁰⁹ Frédéric DUVAL, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 21.

¹⁵¹⁰ Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*, p. 61 ; Joyce COLEMAN, *Public reading and the reading public in late medieval England and France*, *Op. cit.*, p. 120-121.

¹⁵¹¹ Christine de Pizan, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, éd. Suzanne Solente, *Op. cit.*, t. 1, p. 47-48.

¹⁵¹² Olivier de La Marche, *Mémoires*, éd. Henri Beaune et Jules d'Arbaumont, *Op. cit.*, t. II, p. 334.

¹⁵¹³ Nous rencontrons également un cas où sous une même cote de ms. se cachent en réalité deux volumes : il s'agit des mss de Mons, BU, 238/358 bis.

D'autre part, on peut considérer que les différents témoins manuscrits appartenant à un même exemplaire constituent une seule entité, le principe de la continuité et de l'exhaustivité de la copie primant sur l'existence avérée et matérielle du volume¹⁵¹⁴. Dans cette optique, c'est le danger de la sous-estimation qui nous guette.

Le choix des modalités de dénombrement devrait, selon nous, dépendre des caractéristiques textuelles et matérielles de l'œuvre ainsi que de l'objet que l'on vise à étudier.

Dans le cas de la *Fleur des histoires*, l'œuvre est structurée par livres, et cette structure elle-même est en général marquée physiquement par le volume. En conséquence, la matérialité de la copie, représentée par le *volume*, et la continuité du texte, représentée par le *livre*, se recoupent souvent¹⁵¹⁵. Autrement dit, dans un certain nombre de témoins manuscrits, un livre, entendu comme entité intellectuelle, occupe l'espace d'un volume, entendu comme unité physique.

En outre, l'organisation de la matière de la *Fleur des histoires* est telle que le texte a pu être copié et apprécié dans ses parties constitutives, indépendamment de l'économie générale de l'œuvre. De ce point de vue, il n'y a pas de continuité absolue entre les différents livres. En effet, chaque livre présente une matière déterminée, est introduit par un prologue particulier et comporte souvent une table des matières spécifique, de sorte qu'il faille envisager la possibilité que certains livres aient été copiés pour eux-mêmes, et que les volumes qui les contiennent n'aient sans doute jamais été rattachés à un exemplaire complet.

Les modalités de comptage peuvent également différer en fonction du phénomène que l'on cherche à appréhender. Il semble que l'étude de la diffusion de la *Fleur des histoires* privilégierait plutôt un comptage par volume, tandis que l'étude de sa réception, et en particulier la quantification de la fortune littéraire de la *Fleur des histoires*, tendrait à favoriser l'unité « livre ». De manière générale, notamment quand il s'agit de se référer à la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires*, nous avons pris le parti de regrouper les différents volumes appartenant à un même exemplaire. Dans le cas de l'étude de la réception qui nous occupe ici et qui invite à mesurer le succès de certains livres en particulier, le comptage est établi sur le principe du livre en tant qu'unité textuelle.

Ainsi, comme déjà indiqué, nous recensons au total 78 témoins manuscrits de la *Fleur des histoires*, qui renvoient en réalité à 53 exemplaires de l'œuvre. Parmi ces exemplaires, nous conservons 23 témoins de la rédaction brève, 45 de la rédaction longue, 1 témoin hybride, 6 copies partielles et autonomes et 3 manuscrits-recueils.

¹⁵¹⁴ Les deux modalités de recension ont été effectuées et présentées dans l'annexe 2 de notre thèse.

¹⁵¹⁵ La différenciation entre *livre* et *volume*, telle qu'elle s'actualise au travers du cas de la *Fleur des histoires*, est traitée dans le chapitre 4 consacré à l'étude de la tradition manuscrite, sous le point 1. Les quelques cas d'exception – où livre et volume ne se recouvrent pas – y ont été notifiés.

2. Les livres à succès

Avant de chercher à comprendre le succès d'une œuvre littéraire, il importe de le quantifier et de le qualifier.

Deux traits permettent ainsi de caractériser la fortune littéraire de la *Fleur des histoires* et de saisir les circonstances de ce succès dans le temps et dans l'espace. Il s'agit, d'une part, de son ampleur et, d'autre part, de son immédiateté. En effet, l'œuvre de Jean Mansel a connu une grande diffusion : comme mentionné préalablement, 53 exemplaires ont été conservés aujourd'hui. Ces copies ont été possédées et commandées par plusieurs profils de lecteurs ayant appartenu à différents milieux socio-géographiques¹⁵¹⁶. Par comparaison avec d'autres œuvres médiévales, l'ampleur de la diffusion de la *Fleur des histoires* est telle qu'elle peut être considérée comme une véritable œuvre de succès.

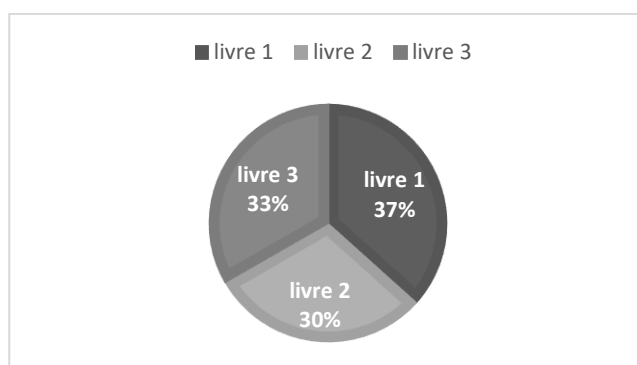
Au moment où la *Fleur des histoires* est composée et « publiée »¹⁵¹⁷, elle rencontre instantanément l'attente de son premier public dans la seconde moitié du XV^e siècle et d'un autre – ou du même – quelques années plus tard plus tard lors de la seconde rédaction du texte. Toutefois, cette immédiateté s'accompagne également d'une certaine fugacité puisque les copies conservées s'étendent surtout entre la seconde moitié et le troisième quart du XV^e siècle et dépassent à peine la première moitié du XVI^e siècle¹⁵¹⁸.

Si l'on dénombre à présent les différents livres de la *Fleur des histoires* conservés par rédaction, il faut constater tout d'abord que la production de ceux de la rédaction brève se répartit de façon assez homogène :

11 témoins pour le livre 1 ;

9 témoins pour le livre 2 ;

10 témoins pour le livre 3.



¹⁵¹⁶ Un panorama des milieux de diffusion du texte a été brossé au chapitre 3, point 4.

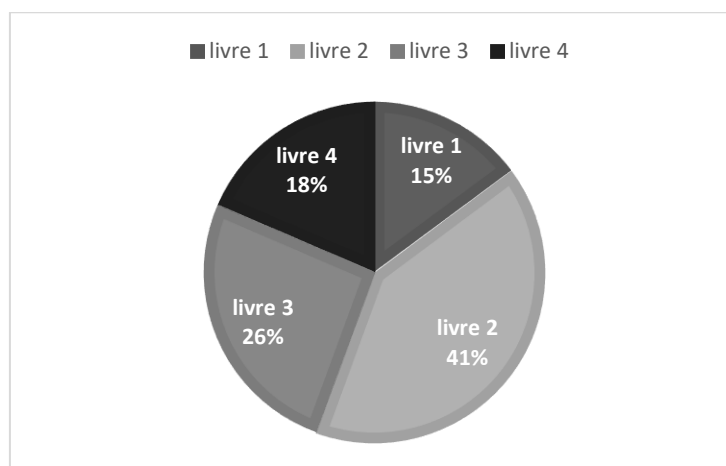
¹⁵¹⁷ Le terme est repris de Peter J. LUCAS, *From Author to Audience. John Capgrave and Medieval Publication*, Dublin, University College Dublin Press, 1997.

¹⁵¹⁸ Ces aspects seront plus amplement traités dans le dernier point du chapitre 10, consacré aux limites de la diffusion de la *Fleur des histoires*.

Si on ajoute au résultat de ce comptage les copies autonomes consacrées aux *Dialogues* de saint Grégoire et aux *Exemples moraux* par ordre alphabétique, le livre 3 est assurément celui qui a été le plus copié (ou le mieux conservé)¹⁵¹⁹, faisant passer la recension de 10 à 15 témoins. Pour rappel, ce livre 3 contient les *Vies et miracles des saints* du Nouveau Testament que Jean Mansel qualifie dans son prologue général de « chevaliers de l'arrière garde », la suite des *Histoires romaines* allant de Domitien à Valentinien 1^{er}, l'*Histoire des rois de France* des origines à Charles VI et l'épilogue.

La rédaction brève semble avoir connu une diffusion légèrement plus importante que la rédaction longue dans son ensemble, si l'on fait en tout cas abstraction du succès particulier du livre 2 de la rédaction longue. Pour cette dernière, les effectifs pour les livres 1, 3 et 4 sont assez équivalents :

8 témoins pour le livre 1 ;
22 témoins pour le livre 2 ;
14 témoins pour le livre 3 ;
10 témoins pour le livre 4.



Le succès du livre 2 de cette rédaction s'avère indéniable : le nombre de copies conservées est près de deux fois supérieur aux autres livres et se chiffre à 22 témoins actuellement recensés. La matière du livre 2 a dû contribuer à ce succès : elle porte sur les *Histoires romaines* allant des origines de Rome au règne de Constantin et se termine par deux traités portant sur les vertus cardinales.

Les œuvres consacrées à l'histoire antique et rédigées en langue vernaculaire ont particulièrement le vent en poupe à la fin de la période médiévale¹⁵²⁰ : l'attestent les traditions

¹⁵¹⁹ Avec toutes les précautions méthodologiques relatives au rapport entre production médiévale et conservation actuelle : Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 73-83 ; ID., « Les lectures des Français aux XIV^e et XV^e siècles. Une approche quantitative », dans *Op. cit.*

¹⁵²⁰ Cet engouement pour l'histoire antique à la fin du Moyen Âge a été notamment examiné par Catherine CROIZY-NAQUET, « Les *Faits des Romains*. Une fortune diverse », dans *Op. cit.* ; Frédéric DUVAL, *La traduction du Romuleon par Sébastien Mamerot. Étude sur la diffusion de l'histoire romaine en langue vernaculaire à la fin du Moyen Âge*, Genève, 2001 (Publications françaises et romanes, 228), p. 249-250 ; Jacques MONFRIN, « La connaissance de l'Antiquité et le problème de l'humanisme en langue vulgaire dans la France du XV^e siècle », dans *The Late Middle Ages and the Dawn of Humanism Outside Italy. Proceedings of the International Conference. Louvain May 11-13, 1970*, Leuven/Den Haag, Leuven University Press/Nijhoff, 1972 (Mediaevalia Lovaniensia, Series I, Studia, 1), p. 131-170.

manuscrites foisonnantes de la traduction de l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne (environ 20 témoins), des *Décades* de Tite-Live par Pierre Bersuire (70 témoins), de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* (101 témoins¹⁵²¹).

Cette matière des histoires romaines est, au surplus, insérée plus largement au sein de vastes compilations historiographiques. Les chroniques universelles¹⁵²², d'une part, et les grandes compilations historiques, d'autre part, – rédigées en latin ou en langue vernaculaire – jouissent d'une fortune constante durant tout le Moyen Âge. Qu'il suffise de citer la *Chronica* de Hugues de Saint-Victor (XII^e siècle), le *Chronicon* de Hugues de Fleury (XII^e siècle), les *Flores Chronicorum* de Bernard Gui (XIII^e siècle), le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais (XIII^e siècle), le *Miroir historial* de Jean de Vignay (XIV^e siècle), ou encore la *Chronique anonyme universelle* (XV^e siècle)¹⁵²³.

À cet égard, le livre 2 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires* conjugue *a priori* deux conditions de succès : le traitement consacré à la matière antique ainsi que le caractère vaste de l'entreprise historiographique (un récit embrassant des sources multiples et variées, allant des origines du monde jusqu'à la contemporanéité de son auteur).

Par ailleurs, la large diffusion de ce livre 2 de la rédaction longue permet d'expliquer la présence de l'épilogue de Jean Mansel au sein de ce livre. La présence d'un épilogue au livre 3 de la rédaction brève et au livre 4 de la rédaction longue, c'est-à-dire à la fin du texte, ne devrait guère nous étonner. En revanche, son apparition dans le livre 2 de la rédaction longue atteste la circulation autonome dont a pu jouir ce livre, c'est-à-dire indépendamment de l'économie générale de la *Fleur des histoires*.

Ainsi, l'on peut raisonnablement penser que tous les témoins du livre 2 munis de cet épilogue auraient été copiés pour eux-mêmes et connu une circulation indépendante de la structure de l'œuvre. De fait, lorsqu'on examine les témoins du livre 2 qui comportent cet épilogue à la fin du volume, à savoir Besançon, BM, 851-852 ; Londres, BL, Add 6797 ; London, BL, Royal 16 F VI-VII ; Mons, BU, 238/358 ; Paris, BnF, fr. 53 ; Paris, BnF, fr. 54 ; Paris, BnF, fr. 681-682-683 ; Paris, BnF, fr. 720-721 ; Paris, BnF, fr. 727 ; Paris, BnF, fr. 20316 – on constate qu'ils ne sont pas rattachés (du moins en l'état des recherches effectuées) à un exemplaire complet¹⁵²⁴.

En outre, le succès de ce livre 2 est tel que des témoins manuscrits, qui ne sont pourtant pas des copies de la *Fleur des histoires*, ont été confondus avec cette dernière. C'est manifestement le cas du manuscrit Torino, BNU, L II 6, dans lequel l'explicit de sa table de rubriques mentionne : « Et

¹⁵²¹ La plus récente recension a été effectuée par Anne Rochebouet en annexe de son article : Anne ROCHEBOUET, « De la Terre sainte au Val de Loire : diffusion et remaniement de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* au XV^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 203.

¹⁵²² Le récent volume collectif fait le point sur les tenants et aboutissants de la chronique universelle : Michele CAMPOPIANO et Henry BANTON (éd.), *Universal Chronicles in the High Middle Ages*, *Op. cit.*

¹⁵²³ Ce texte a connu à l'époque un grand succès sur rouleau ; il a été édité récemment par Lisa Fagin DAVIS, *La Chronique Anonyme Universelle*, *Op. cit.*

¹⁵²⁴ *A contrario*, on observe que certains témoins du livre 2, pouvant être initialement rattachés à un exemplaire complet, contiennent aussi cet épilogue. C'est le cas de Bruxelles, KBR, 9268-9269 et de Paris, BnF, fr. 302 dont l'épilogue peut être lu à la fois dans les livres 2 et 4 de ces exemplaires. Il faut peut-être interpréter cette « anomalie » à la lumière des *exemplara* sur lesquels ils ont été copiés. Dans le ms. Mons, BU, 238/358 bis, l'épilogue est uniquement copié à la fin du livre 4.

atant finent les rubriques pour le second volume du livre de la *Fleur des histoires* »¹⁵²⁵. La confusion peut s'expliquer à plus d'un titre : la matière copiée dans ce manuscrit relève en effet des histoires romaines, et le prologue qu'on peut lire à l'entame du texte du manuscrit turinois est bien le prologue tel qu'il est également attesté dans le livre 2 de la *Fleur des histoires* dans sa rédaction longue. Ce prologue s'inspire en réalité du prologue de Salluste, qui est intégré dans *Li Faits des Romains*.

Le succès de ce livre 2, et la confusion que sa diffusion a pu générer, n'est sans doute pas étranger à la composition par Jean Mansel, vers 1454, d'une œuvre intitulée les *Histoires romaines*, qui certes entretient des liens étroits avec la *Fleur des histoires* (et en particulier avec le livre 2 de la rédaction longue), mais qui relève d'une rédaction indépendante de cette dernière¹⁵²⁶. Un seul exemplaire de ce texte est conservé aujourd'hui sous la cote 5087-5088 de la BArs. à Paris¹⁵²⁷.

¹⁵²⁵ Le cas du ms. Torino, BNU, L II 6 avait été précédemment présenté au chapitre 4, point 2.

¹⁵²⁶ Voir la démonstration effectuée par Géraldine VEYSSEYRE, « La *Fleur des histoires* de Jean Mansel, une réception de Tite-Live à travers la traduction de Pierre Bersuire », dans *Op. cit.*

¹⁵²⁷ Nous y avons déjà fait référence à plusieurs reprises : cf. chapitre 3, point 2 ; chapitre 4.

3. Les raisons du succès

L'étude d'un succès littéraire suppose d'envisager et d'entreprendre une série de démarches conjointes, comme l'a signalé Bernard Guenée :

Pour évaluer le succès global d'une œuvre au Moyen Âge, il est un moyen grossier mais efficace, qui consiste à connaître le nombre de manuscrits subsistant. Mais cette première indication, nécessaire, n'est évidemment pas suffisante. Il faut pousser plus loin l'analyse. Il faut tenter de distinguer les temps du succès, avec ses flux et ses reflux, l'aire du succès. Il faut tenter de déterminer le public qui a accueilli l'œuvre, et les raisons de sa faveur¹⁵²⁸.

Généralement, pour étudier la diffusion et la réception d'un texte médiéval, le chercheur a la possibilité de combiner deux sources d'informations : il entrevoit et mesure le succès littéraire d'une œuvre par le *codex*, en particulier par le nombre de *codices* conservés, et il tente d'expliquer celui-ci par leur contenu¹⁵²⁹.

Dans le point précédent, nous avons avancé que la matière du livre 2 de la réaction longue de la *Fleur des histoires* et le genre auquel cette dernière appartenait constituaient deux facteurs susceptibles de contribuer au succès de ce livre. Toutefois, la démarche d'explication d'un succès littéraire par le contenu d'une œuvre présente certaines limites.

Cette approche, à elle seule, ne permet pas de comprendre fondamentalement les raisons d'un succès littéraire. Si la critique moderne s'efforce d'interpréter le succès d'une œuvre médiévale par sa matière, c'est précisément parce qu'il s'agit de l'unique voie d'accès – ou de la plus commode – dont nous disposons aujourd'hui. C'est néanmoins courir le risque de projeter de façon anachronique notre grille de lecture et d'évaluation moderne du succès sur la production littéraire médiévale, qui pouvait être consommée et appréciée à partir d'autres échelles de valeurs qui nous échappent possiblement aujourd'hui.

Le succès d'un texte donné peut en effet s'expliquer par une constellation de facteurs et de circonstances d'ordres sociohistorique, culturel et littéraire. Comme de nombreux travaux portant sur les *best-sellers* et sur la sociologie de la littérature (en particulier celle de la réception) ont pu le démontrer¹⁵³⁰, les caractéristiques intrinsèques d'une œuvre (son genre littéraire, son contenu, son

¹⁵²⁸ Bernard GUENÉE, « La culture historique des nobles. [...] », dans *Op. cit.*, p. 261.

¹⁵²⁹ En guise d'illustrations : « Mais en réalité il faut bien convenir que ces nobles savaient lire, qu'ils prenaient le temps de lire, et que si les *Chroniques de France* eurent auprès d'eux un tel succès, c'est que le texte en répondait à leurs goûts et à leurs sentiments. » (Bernard GUENÉE, « Les *Grandes Chroniques de France*, le roman aux roys (1274-1518) », dans *Op. cit.*, p. 203) ; « Les *Faits des Romains* réunissent toutes les conditions du succès. Par leur contenu à peu près inédit, ils viennent combler un vide en langue vernaculaire, la vie de César *in extenso* n'ayant fait jusqu'alors l'objet d'aucun texte spécifique. L'*Histoire ancienne jusqu'à César*, qui précède de peu, s'interrompt sur les premières opérations de César en Gaule, sans s'être jamais attardée auparavant sur son histoire individuelle, Rome comme entité collective mobilisant exclusivement l'intérêt de l'auteur. En changeant de focale, en centrant son récit sur la figure du chef romain, le compilateur fait de César le personnage principal de l'histoire romaine, dont l'existence, les valeurs et les combats sont intrinsèquement liés à l'évolution de Rome. » (Catherine CROIZY-NAQUET, « Les *Faits des Romains*. Une fortune diverse », dans *Op. cit.*, p. 142).

¹⁵³⁰ Nous devrions même parler de « sociologies de la littérature » ou « sociologies des littératures », tant se cache sous cette appellation une diversité de réflexions théoriques et de cas d'étude : Pierre BOURDIEU, *Les Règles de l'art*, *Op. cit.* ; Isabelle CHARPENTIER (éd.), *Comment sont reçues les œuvres : actualités des recherches en sociologie de la réception et des publics*,

format, son style d'écriture) doivent rencontrer le cadre sociohistorique d'une époque (goûts et intérêts des lecteurs, disposition des mentalités, cadres institutionnels propices et rendant possible une telle appréciation) pour que les conditions d'un succès littéraire soient réunies et pour que le phénomène de succès puisse dès lors se produire auprès d'une audience donnée.

La théorie de la réception envisagée par Hans Robert Jauss adopte, quant à elle, une approche cumulative des interprétations passées et présentes du texte. Il s'agit, pour le théoricien, d'envisager l'historicité de la littérature sous trois aspects :

- la diachronie, à savoir la réception des œuvres littéraires à travers le temps ;
- la synchronie, à savoir le système de la littérature en un point donné du temps, et la succession des systèmes synchroniques ;
- enfin, le rapport entre l'évolution intrinsèque de la littérature et celle de l'histoire en général¹⁵³¹.

Chercher à définir l'esthétique de réception d'une œuvre médiévale suppose donc de la replacer dans son contexte de production (en synchronie), de la situer par rapport à une tradition littéraire établie dont elle fait partie (en diachronie).

Dans le cadre de la *Fleur des histoires*, les caractéristiques d'ordre à la fois intrinsèque et extrinsèque de l'œuvre ont participé à la diffusion et au succès du texte. Le vaste champ du savoir historique, religieux, moral et même scientifique couvert par cette compilation a certainement dû susciter l'intérêt des lecteurs médiévaux. Jean Mansel leur fournit, en trois ou en quatre livres (selon la rédaction), l'*Histoire de l'Ancien Testament*, celle du *Nouveau Testament*, les *Faits des Apôtres*, les *Miracles de la Vierge Marie*, les *Miracles des anges*, les *Vies et miracles des saints*, les *Dialogues* de saint Grégoire, des *Exemples moraux*.

Cette histoire religieuse côtoie également l'histoire profane, représentée par la *Division des sept âges du monde*, les *Histoires romaines* (depuis la fondation de Rome jusqu'au règne de Valentinien 1^{er}), la matière arthurienne (au travers de quelques épisodes autour du roi Artus) ainsi que l'*Histoire des rois de France* (depuis les origines jusqu'à l'avènement de Charles VI). Une approche plus encyclopédique y est aussi incluse avec la *Liste des provinces du monde*.

La *Fleur des histoires* semble donc répondre au XV^e siècle à l'horizon d'attente d'un lectorat principalement laïc, issu majoritairement de l'élite nobiliaire. L'étude de Geneviève Hasenohr sur l'essor des bibliothèques privées à la fin du Moyen Âge le démontre : dans les collections aristocratiques du XV^e siècle, deux genres d'ouvrages sont particulièrement bien représentés, à savoir les œuvres de fiction (romans, épopées, mises en prose, etc.) et les livres d'histoire¹⁵³². L'examen des collections livresques des fonctionnaires bourguignons entrepris par Céline Van

Paris, Creaphis, 2006 ; Paul DIRKX, *Sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2000 (Cursus. Lettres) ; Gisèle SAPIRO, *La sociologie de la littérature*, Op. cit.

¹⁵³¹ Hans Robert JAUSS, *Pour une esthétique de la réception*, Op. cit., p. 63.

¹⁵³² Geneviève HASENOHR, « L'essor des bibliothèques privées », dans André VERNET (éd.), *Histoire des bibliothèques françaises*, Op. cit., t. I, p. 274-361, p. 331.

Hoorebeeck confirme également ces tendances de lecture concernant les ouvrages vernaculaires édifiants et didactico-moralisateurs, historiques et romanesques¹⁵³³.

De plus, par les différentes sources auxquelles Jean Mansel puise sa matière pour rédiger sa compilation, des échos voire des liens de filiation symbolique sont susceptibles d'être établis entre les héros historiques et le duc de Bourgogne afin notamment de légitimer les ambitions territoriales et les prétentions dynastiques de ce dernier¹⁵³⁴. C'est notamment le cas pour Gérard de Roussillon, Alexandre le Grand, Hector ou encore Jason¹⁵³⁵. D'ailleurs, comme déjà souligné, certaines compilations historiques autour de ces personnages ont été rédigées à la demande de ou pour Philippe le Bon ; elles figurent d'ailleurs dans la librairie ducal et dans celle de plusieurs membres de l'aristocratie bourguignonne¹⁵³⁶.

En somme, dans une œuvre vernaculaire en prose, Jean Mansel embrasse l'ensemble du savoir historique médiéval et inscrit sa compilation dans le genre de la chronique universelle. Sa compilation rencontre ainsi les goûts des lecteurs de l'aristocratie de la fin du Moyen Âge¹⁵³⁷, et de façon plus privilégiée encore des nobles bourguignons¹⁵³⁸.

Toutefois, si ce lectorat constitue le premier cercle de diffusion et de réception de la *Fleur des histoires*, il n'en est pas le seul. Le caractère universel de l'œuvre lui confère aussitôt une portée universalisante au niveau de ses publics, caractéristique même de tout succès littéraire. Preuve en est : le caractère « mécanique »¹⁵³⁹ de la tradition textuelle de l'œuvre, qualifiée de la sorte du fait que les copies n'ont généralement pas fait l'objet d'une adaptation ou d'une acculturation spécifique

¹⁵³³ Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, chapitre 2 : *La composition des librairies*, p. 71-174.

¹⁵³⁴ Voir Cyriel STROO, *De celebratie van de macht : presentatieminiaturen en aanverwante voorstellingen in handschriften van Filips de Goede (1419-1467) en Karel de Stoute (1467-1477)*, Bruxelles, Palais des Académies, 2002, en particulier p. 267 et suiv.

¹⁵³⁵ Yves LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Op. cit.*

¹⁵³⁶ Voir *Corpus catalogorum Belgii*, *Op. cit.*, vol. V : *Dukes of Burgundy*, p. 164-269). Voir également un aperçu des collections des fonctionnaires bourguignons en annexe de l'étude de Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 383-526.

¹⁵³⁷ Il suffira de citer : *L'Histoire ancienne jusqu'à César* de Wauchier de Denain, la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*, le *Miroir historial* de Jean de Vignay, *La Bouquechardièrre* de Jean de Courcy. Voir à cet égard Catherine CROIZY-NAQUET, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle. L'« Histoire ancienne jusqu'à César » et les « Faits des Romains »*, *Op. cit.* ; Catherine CROIZY-NAQUET, « Les Faits des Romains. Une fortune diverse », dans *Op. cit.* ; Laurence DUPRÉ LA TOUR, « La tradition manuscrite du "Compendium Historial" d'Henri Romain », dans *Revue d'histoire des textes*, n°5 (1975), 1977, p. 137-168, p. 137 ; Louis-Fernand FLUTRE, « Les Faits des Romains », *Op. cit.* ; Catherine GAULLIER-BOUGASSAS, « Les histoires universelles : Alexandre dans l'histoire du salut (L'Histoire ancienne jusqu'à César de Wauchier de Denain, la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* et le *Miroir historial* de Jean de Vignay, *La Bouquechardièrre* de Jean de Courcy) », dans Catherine GAULLIER-BOUGASSAS (éd.), *La fascination pour Alexandre le Grand dans les littératures européennes (X^e-début du XV^e siècle). Réinventions d'un mythe*, Turnhout, Brepols, 2014 (Alexander redivivus), t. 2, p. 841-867 ; Marc-René JUNG, *La légende de Troie en France au Moyen Âge*, *Op. cit.* ; Paul MEYER, « Les premières compilations françaises d'histoire ancienne », dans *Op. cit.* ; Géraldine VEYSSEYRE, « La *Fleur des histoires* de Jean Mansel, une réception de Tite-Live à travers la traduction de Pierre Bersuire », dans *Op. cit.*, en partic. p. 142.

¹⁵³⁸ Voir Jean DEVAUX (éd.), *Littérature et culture historiques à la cour de Bourgogne*, *Op. cit.* ; Graeme SMALL, « Les Chroniques de Hainaut et les projets d'historiographie régionale en langue française à la cour de Bourgogne », dans *Op. cit.* ; Graeme SMALL, « Clio à la cour de Bourgogne au XV^e siècle », dans *Op. cit.*

¹⁵³⁹ L'adjectif est emprunté à l'édition des *Trois fils de rois*, éd. Giovanni PALUMBO, *Op. cit.*, p. 38.

en fonction du profil du commanditaire. Cette « universalité », dont procède la *Fleur des histoires*, constitue donc un des ferments du succès littéraire d'un texte.

En outre, la structure et le mode de composition de la *Fleur des histoires*, induisant une certaine modalité de lecture du texte, ont sans doute contribué à son succès. La compilation se caractérise, en effet, par un ordonnancement de la matière en livres bien distincts, introduits systématiquement par un prologue, et structurés par une mise en chapitres. Chaque chapitre comporte une rubrique bien identifiée et se décline sous une narration relativement brève allant d'une colonne à quelques feuillets. Les modalités de lecture auxquelles prédispose le geste compilatoire de Jean Mansel, rendues possibles au travers de la mise en page des manuscrits et de l'apparat de lecture, confèrent un accès facilité au texte par une lecture modulaire.

La réception d'un autre texte médiéval à succès peut être invoquée à titre de comparaison. Il s'agit du *Roman de la Rose*. D'après Pierre-Yves Badel, les raisons de son succès résideraient entre autres dans la possibilité d'une lecture fragmentée prévue par le texte :

Si le *Roman* est, pour la masse des lecteurs du XIV^e siècle, une autorité, c'est parce qu'il relève de la lecture appliquée durant des siècles aux *auctores* et qu'il est possible d'en citer et gloser des fragments hors de leur contexte original¹⁵⁴⁰.

Ainsi, la *Fleur des histoires* constitue une compilation de textes, un recueil d'histoires pouvant donner lieu à une fragmentation et une autonomisation de ses parties constitutives. Cette autonomie se réalise à la fois textuellement et matériellement. Les différentes parties de la compilation peuvent, dès lors, circuler comme un ensemble unitaire et indivisé, ou de façon compartimentée et indépendante¹⁵⁴¹, tout comme elles peuvent être lues intégralement ou partiellement, « ensemble ou par pièces »¹⁵⁴², au gré des intérêts et dispositions du lecteur.

L'étendue et la variété de la matière embrassée par Jean Mansel sont condensées dans une seule compilation qui présente des chapitres succincts et un propos abrégé, offrant ainsi la possibilité à son lectorat d'accéder rapidement, mais aussi de façon partielle et consultative, à ce qui constitue l'essentiel du savoir historique médiéval.

Autrement dit, c'est la compilation même, aussi bien dans son action que dans son résultat, dans sa circulation et dans sa réception, par les multiples entrées et sorties qu'elle permet, qui fut appréciée par les lecteurs médiévaux.

Néanmoins, le contenu de la *Fleur des histoires* et ses propriétés intrinsèques n'ont pas participé, seuls, à la vie et à la survie du texte. Son contenant pourrait y avoir joué un rôle moteur. Si l'on met en relation la question des facteurs de succès d'une œuvre médiévale avec la notion de lisibilité traitée dans le chapitre précédent de notre thèse, on se rend compte que, dans la production des

¹⁵⁴⁰ Pierre-Yves BADEL, *Le Roman de la Rose au XIV^e siècle, Étude de la réception de l'œuvre*, Genève, Droz, 1980 (Publications romanes et françaises, 153), p. 263.

¹⁵⁴¹ Voir le point 2 du chapitre 4 sur la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires*.

¹⁵⁴² En référence à la thèse de Sophie ALBERT, « Ensemble ou par pièces ». *Guiron le Courtois (XIII^e-XV^e siècles) : la cohérence en question*, Op. cit.

manuscripts vernaculaires renfermant des textes historiographiques en prose, la lisibilité des manuscrits constitue également un paramètre qui, à la fin du Moyen Âge, participe au succès d'une œuvre.

Plus largement, l'on sait combien le format d'un ouvrage est signifiant au Moyen Âge : il révèle la valeur symbolique (voire réelle) que l'on accorde à un texte. Plus les volumes sont grands, plus ils frappent visuellement l'esprit des lecteurs et sont susceptibles d'y laisser une empreinte mémorielle¹⁵⁴³. Aussi, un manuscrit de luxe, du fait de ses caractéristiques matérielles et de sa valeur pécuniaire, a plus de chances d'être conservé, qu'une copie courante ou modeste¹⁵⁴⁴.

Si l'on se base uniquement sur la longueur du texte de la *Fleur des histoires*, elle engage à elle seule un coût de production conséquent : un livre occupe généralement un volume, et un volume comprend entre 300 et 500 feuillets. Par ailleurs, un long texte induit également un manuscrit épais et volumineux. Si l'épaisseur d'un manuscrit participe de sa valeur pécuniaire et que sa valeur détermine à la fois les modalités et la pérennité de sa conservation, il faudrait en conclure que les ouvrages longs auraient plus de chances d'être mieux conservés et, partant, présenteraient un taux de survie globalement plus grand que les textes courts¹⁵⁴⁵. Dans le même temps, une telle hypothèse souligne indirectement les biais à se fonder uniquement sur la recension du nombre de témoins conservés dans la détermination d'un succès littéraire médiéval.

En outre, si l'on prend en compte la production luxueuse dont est issue une grande partie des exemplaires de la *Fleur des histoires*, l'utilisation du parchemin et le recours à des feuillets à grand format impliquent donc un effort financier conséquent pour les commanditaires de la *Fleur des histoires*. La mise en page et la mise en livre supposent l'intervention de nombreux acteurs de l'écrit : le scribe inéluctablement, le rubricateur, mais aussi l'enlumineur chargé de concevoir le programme iconographique ainsi que d'exécuter l'ensemble des lettrines et des initiales du manuscrit. Sont attestés quelques manuscrits plus modestes et n'offrant que le texte, mais ils ne représentent qu'une minorité de la production : 13 exemplaires sur l'ensemble du corpus qui en compte 53.

Dans cette perspective d'acquisition, de collection et de thésaurisation, posséder un exemplaire de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel constituait la marque d'une certaine stature sociale. Preuve en

¹⁵⁴³ Voir Mary CARRUTHERS, *Machina Memorialis. Méditation, rhétorique et fabrication des images au Moyen Âge*, *Op. cit.*

¹⁵⁴⁴ Ainsi que l'a énoncé Céline Van Hoorebeeck : « Un petit exemplaire sur papier transcrit dans une écriture rapide ou imprimé sans grand soin, truffé de gloses et d'annotations, simplement cousu ou relié à bon marché et dépourvu d'illustration est à l'évidence bien plus vulnérable qu'un volume de belle facture, transcrit par un copiste professionnel ou sorti des presses d'un imprimeur habile, enluminé par un miniaturiste confirmé ou décoré de nombreuses gravures et pourvu d'une reliure de prix » (Céline VAN HOOREBEECK, *Libres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p 44).

¹⁵⁴⁵ Cette hypothèse a été soutenue par Antoine BRIX, « Temporalité de la fortune littéraire à la fin du Moyen Âge. Le cas des *Grandes Chroniques de France* », conférence donnée dans le cadre du « Séminaire de codicologie quantitative » du LAMOP, Paris, 14 mars 2019, et par Céline VAN HOOREBEECK, *Libres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p 44. À l'inverse, une production plus courante de « bon marché », au travers des documents ordinaires, des textes éphémères ou de la « littérature grise », mobilisant moins de capital et véhiculant moins de valeur pécuniaire (qu'il s'agisse des matériaux, de la fabrication, du savoir-faire, du coût de production) se prête *a priori* moins à une conservation de longue durée. Voir Nicolas PETIT, *L'éphémère, l'occasionnel et le non livre à la bibliothèque Sainte-Genève (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Klincksieck, 1997 (Corpus iconographique de l'histoire du livre, 3) ; Marion POUSPIN, *Publier la nouvelle : les pièces gothiques, histoire d'un nouveau média (XV^e-XVI^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016 (Histoire ancienne et médiévale, 140).

est : certains princes et nobles possédaient plusieurs exemplaires d'un même texte dans leur bibliothèque, ce qui semble induire que la possession de l'objet-livre prévalait sur l'objet-texte.

C'est à la lumière de ce principe qu'il faut interpréter, nous semble-t-il, la possession de plusieurs exemplaires d'un même texte par un prince, comme le révèlent certains items des inventaires du roi de France Charles V et du duc de Bourgogne Philippe le Bon¹⁵⁴⁶.

En réalité, les copies ne sont jamais strictement identiques : le support, le format, le programme iconographique, le degré de décoration, les amendements faits à certains passages du texte divergent, et ne prêtent pas toujours à un même usage des ouvrages. Au surplus, comme mentionné ci-dessus, disposer de plusieurs copies d'un même ouvrage constitue un signe ostentatoire de richesse et de luxe, ce qui tend à confirmer dans certaines circonstances l'hypothèse de la primauté de l'objet-livre sur le texte lui-même, et de la valeur matérielle sur la valeur littéraire. Au sein de ces milieux curiaux et aristocratiques, l'acquisition d'ouvrages, dont certains du même texte, renvoie autant à une fonction sociale et visuelle (le livre-objet destiné à être montré et vu de tous) qu'elle ne sert de véhicule intellectuel ou culturel (le livre-contenu destiné à être lu et assimilé)¹⁵⁴⁷.

Aussi, disposer d'un exemplaire de la compilation de Jean Mansel souligne l'idée d'une certaine appartenance sociale. Bien que les indices dont nous disposons s'avèrent trop ténus pour voir en la figure du duc de Bourgogne Philippe le Bon le commanditaire de la *Fleur des histoires*¹⁵⁴⁸, l'œuvre était néanmoins étroitement associée à sa cour. En effet, son auteur était un fonctionnaire bourguignon, receveur des aides d'Artois à Hesdin et receveur général de la ville et châtellenie d'Hesdin. Sa compilation, bien qu'elle n'ait été ni offerte officiellement ni présentée formellement au duc, figurait sur les étagères de la librairie ducale : les inventaires attestent la détention des deux rédactions de la *Fleur des histoires*¹⁵⁴⁹. Le renom de Philippe le Bon et l'admiration que pouvait susciter sa collection de livres ont pu contribuer à la renommée de ce texte, notamment auprès de certains membres de l'aristocratie bourguignonne.

Rappelons que des points de convergence sont à constater entre certaines bibliothèques nobiliaires et la librairie ducale, tant du point de vue des ouvrages conservés que de leur facture matérielle¹⁵⁵⁰.

Notre propos ne vise pas ici à épouser l'hypothèse selon laquelle un modèle produit par le haut est ensuite imité par le bas. Il s'agit plutôt de considérer que ce texte a effectivement circulé au sein des élites nobiliaires bourguignonnes, qui voyaient au travers du livre la possibilité de marquer de la sorte leur inscription au sein d'un réseau apparenté à la cour, de participer du « vivre

¹⁵⁴⁶ Par exemple, la collection de Charles V comprend cinq exemplaires des *Grandes Chroniques de France* (Antoine BRIX, *Itinéraires et séjours des rois d'encre*, *Op. cit.*, t. II, p. 750), et celle de Philippe le Bon en dénombre dix (n°640, 641, 642, 644, 646, 648, 649, 650, 651, 671 : *Corpus catalogorum Belgii*, *Op. cit.*, vol. V : *Dukes of Burgundy*, p. 244-246 ; Antoine BRIX, t. I, p. 447-450).

¹⁵⁴⁷ Le propos est également abordé dans le chapitre portant sur la réception de la *Fleur des histoires*.

¹⁵⁴⁸ Cf. point 3 du chapitre 3.

¹⁵⁴⁹ *Corpus catalogorum Belgii*, *Op. cit.*, vol. V : *Dukes of Burgundy*, p. 254 [items n°729-730] et p. 255 [items n°731-734]. Voir aussi chapitre 5, point 3.1.

¹⁵⁵⁰ Il ne s'agit toutefois pas de voir ces collections nobiliaires comme des bibliothèques en réduction de la librairie ducale. Voir à cet égard Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, en partic. p. 239-240.

noblement »¹⁵⁵¹. Ainsi, le duc de Bourgogne et son entourage proche contribuent, en ce sens, à déterminer la valeur à la fois symbolique et marchande de certaines œuvres circulant ou produites dans le milieu bourguignon.

Autrement dit, le livre, dans sa fonction symbolique, constituait, pour reprendre des termes bourdieusiens, un principe à la fois de représentation et de distinction sociale. Se profile donc autant un succès du texte-contenu qu'un succès du livre-objet.

Au Moyen Âge, et particulièrement aux XIV^e et XV^e siècles, le livre est autant un *espace du pouvoir*, au sens où des revendications politiques, sociales et idéologiques peuvent s'y exprimer ou y être transmises, qu'un *objet de pouvoir*, en tant qu'il est reconnu par les élites nobiliaires comme symbole de représentation et d'appartenance sociale ainsi que d'affirmation culturelle. Cet espace et cet objet sont, comme d'aucuns l'ont montré, investis et « mis en scène » dans le contexte curial, et tout particulièrement lorsque celui-ci est bourguignon¹⁵⁵².

Ce constat est valable outre-mesure pour d'autres milieux princiers ou aristocratiques, au sein desquels la bibliophilie est en partie structurante des rapports entre individus et constitue un élément de définition et de distinction sociale¹⁵⁵³.

Ainsi, chercher à expliquer le succès littéraire exclusivement ou principalement par le contenu d'une œuvre médiévale équivaldrait à aborder les conditions d'existence de la production écrite médiévale avec des œillères et à sous-estimer les fonctions (symbolique, culturelle, économique,

¹⁵⁵¹ L'expression est de Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, e. a. p. 28, p. 238, p. 308. Voir également l'approche sociologique pour l'étude de l'ascension ou de la distinction des parcours, adoptée par les auteurs suivants : Pierre BOURDIEU, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979 ; Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT, *Nouveaux patrons, nouvelles dynasties*, Paris, Calmann-Lévy, 1999.

¹⁵⁵² Il suffit de citer les scènes de présentation du livre dans l'espace bourguignon ou ailleurs : Anne DUBOIS, « La scène de présentation des Chroniques de Hainaut. Idéologies et politiques à la cour de Bourgogne », dans COCKSHAW Pierre et VAN DEN BERGEN-PANTENS Christiane (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, *Op. cit.*, p. 119-124 ; Erik INGLIS, « A Book in the Hand: Some Late Medieval Accounts of Manuscript Presentations », dans *Journal of the Early Book Society for the Study of Manuscripts and Printing History*, n°5, 2002, p. 57-97 ; Caroline PRUD'HOMME, « *Donnez, vous recevrez*. Les rapports entre écrivains et seigneurs à la fin du Moyen Âge à travers le don du livre et la dédicace », dans *Op. cit.* ; Caroline PRUD'HOMME, « Jean Froissart à la cour de Richard II : don du livre et mises en scène du pouvoir », dans Alain CORBELLARI e. a. (éd.), *Mythes à la cour, mythes pour la cour*, *Op. cit.*, p. 165-178 ; Pascal SCHANDEL, « Scènes de présentation à la cour de Bourgogne : Sources et intentions d'un genre », dans Bernard BOUSMANNE et Thierry DELCOURT (éd.), *Miniatures flamandes, 1404-1482*, Bruxelles/Paris, Bibliothèque royale de Belgique/Bibliothèque nationale de France, 2011, p. 66-80 ; Claude THIRY, « La présentation au prince », dans Alain CORBELLARI e. a. (éd.), *Mythes à la cour, mythes pour la cour*, *Op. cit.*, p. 107-130 ; Tania VAN HEMELRYCK, « "Tourner autour du manuscrit". Le livre espace du pouvoir à la cour de Bourgogne », dans *Les Lettres romanes*, n°LXI, 1-2, 2007, p. 3-13.

¹⁵⁵³ Voir Françoise AUTRAND, « Les librairies des gens du Parlement au temps de Charles VI », dans *Op. cit.* ; Olivier MATTEONI, *Servir le prince : les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Âge (1356-1523)*, *Op. cit.* ; Céline VAN HOOREBEECK, « Du livre au lire. Lectures et lecteurs à l'épreuve des catégorisations sociales », dans Xavier HERMAND, Étienne RENARD et Céline VAN HOOREBEECK (éd.), *Lecteurs, lectures et groupes sociaux au Moyen Âge*, Brepols, Turnhout, 2014 (Texte, codex et contexte, 17) p. 123-131.

sociale) du support par lequel sont véhiculés les textes. En conséquence, le succès littéraire d'une œuvre peut contre toute attente s'expliquer au Moyen Âge par des facteurs extra-littéraires¹⁵⁵⁴.

Dans le cas de la *Fleur des histoires*, à tout le moins deux facteurs ont participé à la diffusion de l'œuvre dans le milieu curial bourguignon du XV^e siècle : d'une part, la soif de connaissances historiques de la part d'un lectorat laïc et noble, éventuellement accompagnée d'une exploitation du potentiel idéologique transmis par les textes historiques¹⁵⁵⁵, d'autre part, la revendication de possession d'un objet manufacturé de luxe¹⁵⁵⁶. La compilation de Jean Mansel, dans son contenu et dans sa matérialité, constitue précisément une offre à cette demande.

Si le contenu textuel explique partiellement un succès littéraire, les caractéristiques matérielles des supports qui le véhiculent sont également à prendre en considération dans l'équation. Le succès conséquent mais temporaire dont a joui la *Fleur des histoires* s'explique donc par la rencontre simultanée entre un contexte, un texte, et une certaine forme de *codex*.

¹⁵⁵⁴ Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, « L'imaginaire du livre à la fin du Moyen Âge : pratiques de la lecture, théorie de l'écriture », dans *Op. cit.* ; EAD., « *L'amour des livres au XIV^e siècle* », dans Jacqueline CERQUIGLINI et Olivier COLLET (éd.), *Mélanges de philologie et littérature médiévales offerts à Michel Burger*, Genève, Droz, 1994, p. 333-340.

¹⁵⁵⁵ Cf. chapitre 10, point 3.

¹⁵⁵⁶ À titre de comparaison, une belle Bible ou un ms. juridique de grand format pouvait valoir en moyenne 30 à 40 livres tournois, soit le prix de l'achat d'une maison au Moyen Âge (Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 360).

4. Les copies partielles et autonomes

Le succès de la *Fleur des histoires* fut tel que la transmission du texte a pu se faire intégralement ou partiellement. Un certain nombre de copies recensées comportent des parties extraites de la vaste compilation de Jean Mansel. Elles jouissent d'une existence et d'une circulation autonomes et, pour la plupart, ne sont plus rattachées à leur environnement textuel de départ¹⁵⁵⁷. Ce constat complique, dès lors, l'identification des textes que renferment certains manuscrits, et il est loin d'être exclu que l'avancée des recherches permette de repérer encore de nouveaux témoins actuellement non recensés mais appartenant *de facto* à la tradition textuelle de la *Fleur des histoires*¹⁵⁵⁸.

Du point de vue de la littérature, la problématique de la lecture des extraits et des copies isolées dans la production littéraire médiévale, en particulier française, a été assez peu étudiée¹⁵⁵⁹. Pourtant, la circulation de ces extraits constitue un mode de prise de connaissance du savoir antique et médiéval très répandu au Moyen Âge et même au-delà, au point que certains chercheurs ont parlé d'une véritable « culture de l'extrait »¹⁵⁶⁰.

À cet égard, Birger Munk-Olsen, spécialiste de l'imprégnation de la culture antique durant la période médiévale, a pu avancer que :

Pour bien mesurer l'étendue de la culture classique pendant les différentes périodes du moyen âge, il ne suffit donc pas de se fier uniquement aux citations des écrivains, qui ont eu parfois une fâcheuse tendance à exagérer quelque peu leur érudition et à faire croire qu'ils ont lu toute la littérature antique, d'un bout à l'autre ; il importe également de faire entrer en ligne de compte les florilèges, les extraits et

¹⁵⁵⁷ Ici, nous attirons l'attention sur le fait que ce sont bien des unités textuelles qui sont extraites de la vaste compilation de Jean Mansel, et non des unités codicologiques appartenant à un même *codex* qui auraient circulé librement et indépendamment de leur volume d'origine. Voir à ce sujet Ludovic NYS, « Tribulations hennuyères d'un manuscrit du *Miroir historial*. À propos de trois bifeuillets conservés aux Archives départementales d'Indre-et-Loire », dans *Cahiers de Recherches médiévales et humanistes*, n°27, 2014, p. 235-255. Une telle hypothèse a également été formulée à l'endroit de certains cahiers (notamment celui consacré aux noces de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York) du ms. autographe des *Mémoires* de Jean de Haynin : Claude THIRY, « Ville en fête, ville en feu : présences de la ville dans les *Mémoires* de Jean de Haynin », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, n°78/2, 2000, p. 423-443, p. 443.

¹⁵⁵⁸ Voir dans le chapitre 4 sur la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires* les témoins non signalés par la critique et mis au jour par nos investigations, ou certains témoins confondus avec d'autres textes du fait de leur promiscuité thématique et formelle.

¹⁵⁵⁹ Ce constat a été également observé par Gaëlle MOREND JAQUET, « La matière dans tous ses états. Du recueil révisé au livre recomposé : les cas des mss Paris, BnF, fr. 1593 et Genève, BGE, 179bis », dans Gabriele GIANNINI et Francis GINGRAS (éd.), *Les Centres de production des manuscrits vernaculaires au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2015 (Rencontres, 136. Civilisation médiévale, 16), p. 161-173, p. 168. Nous pouvons néanmoins citer le récent volume collectif suivant consacré à la circulation et à la lecture d'extraits qui porte sur des aires culturelles différentes (l'Égypte pharaonique, le monde grec classique et hellénistique, le monde romain, l'Antiquité tardive, Byzance et le Moyen Âge occidental) et qui adopte une perspective comparative : Sébastien MORLET (éd.), *Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2015 (Cultures et civilisations médiévales).

¹⁵⁶⁰ La locution renvoie à l'intérêt nourri par un public moins à l'égard d'un discours dans son intégralité qu'à des passages et topiques attendus permettant aux praticiens de l'écrit de rivaliser entre eux. Elle est empruntée à B. HUELSENBECK, *Figures in the Shadows: Identities in Artistic Prose from the Anthology of the Elder Seneca*, thèse dactylographiée, Duke University, 2009, p. 24, cité par Charles GUÉRIN, « Extraction, remémoration et discontinuité dans les *Controverses* de Sénèque le père : du déclamateur au texte », dans Sébastien MORLET (éd.), *Lire en extraits, Op. cit.*, p. 53-71, p. 66.

les versions abrégées, qui ont certainement joué un rôle décisif pour la diffusion de bien des textes classiques¹⁵⁶¹.

Il convient ainsi d'élargir notre horizon de recherche notamment du côté des florilèges latins¹⁵⁶², qui sont des « anthologies constituées d'extraits »¹⁵⁶³ recourant à des procédés de composition qui relèvent directement d'un geste compilatoire¹⁵⁶⁴, à savoir : (1) le choix des ouvrages jugés dignes d'être dépouillés ; (2) l'organisation des extraits ; (3) l'attribution de titres et de sous-titres résumant le contenu des extraits ou attirant l'attention sur un aspect particulier ; (4) les modifications apportées au modèle ; (5) la composition de prologues ou d'épilogues¹⁵⁶⁵. Par ailleurs, les œuvres « excerptées » ont fait l'objet d'un processus d'extraction généralement en raison même de la longueur du texte d'origine¹⁵⁶⁶. Par conséquent, le cas de la vaste compilation de la *Fleur des histoires* peut y être comparé.

Outre la longueur du texte, c'est aussi l'intérêt particulier que nourrissaient les lecteurs médiévaux à l'égard de certaines parties de la compilation qui justifie de telles extractions textuelles de leur ensemble.

L'objet de ce point est donc d'identifier dans le vaste corpus de la *Fleur des histoires* ces quelques « manuscrits fragments », qu'il importe cependant de distinguer des « manuscrits fragmentaires » : tandis que nous désignons par la première expression des manuscrits comportant des extraits de texte copiés provenant d'une œuvre plus large et réaménagés dans une nouvelle configuration de lecture, la seconde recouvre des manuscrits lacunaires du fait des réalités et des aléas de la conservation. Les manuscrits fragments renvoient à un état textuel avéré et qui s'observe dès l'époque médiévale ; en revanche, les manuscrits fragmentaires renvoient à ce qui subsiste aujourd'hui d'un autre état textuel, autrefois achevé. Autrement dit, c'est soit l'exhaustivité textuelle, soit l'intégralité matérielle qui est visée. C'est la première qui nous occupera ici.

En tout, on dénombre six copies partielles extraites de la *Fleur des histoires* : Bruxelles, KBR, 10960 ; London, BL, Royal 15 D V ; Paris, BARS., 2048 ; Paris, BnF, fr. 435 ; Paris, BnF, fr. 911 ; Valenciennes, BM, 636¹⁵⁶⁷.

¹⁵⁶¹ Birger MUNK-OLSEN, « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux antérieurs au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 56 ; ID., « Les florilèges d'auteurs classiques », dans *Op. cit.*, p. 164.

¹⁵⁶² Voir Jacqueline HAMESSE, « De la manducation des textes à l'apprentissage du savoir : l'évolution des florilèges médiévaux », dans *Op. cit.*, p. 11-32 ; Birger MUNK-OLSEN, « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux antérieurs au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 56 ; Birger MUNK-OLSEN, « Les florilèges d'auteurs classiques », dans *Op. cit.*

¹⁵⁶³ Sébastien MORLET, « Avant propos », dans Sébastien MORLET (éd.), *Lire en extraits*, *Op. cit.*, p. 7-10, p. 8.

¹⁵⁶⁴ Cette question a été amorcée à la fin du chapitre 2 consacré à la définition de la compilation médiévale.

¹⁵⁶⁵ Ces procédés sont repris de Birger MUNK-OLSEN, « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux antérieurs au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 56 ; ID., « Les florilèges d'auteurs classiques », dans *Op. cit.*, p. 154.

¹⁵⁶⁶ Muriel DEBIÉ, « L'historiographie tardo-antique : une littérature d'extraits », dans Sébastien MORLET (éd.), *Lire en extraits*, *Op. cit.*, p. 393-413, p. 401.

¹⁵⁶⁷ Ce nombre peut même monter à sept copies si l'on y ajoute le ms. Oxford, BoL, Douce 333, dont la notice du catalogue de la Bodleian Library semble annoncer qu'il s'agit d'une partie extraite de la compilation de Jean Mansel et relative à la vie de saints, incomplète cependant puisque recouvrant les lettres A à H uniquement : notice « 21907 » du catalogue sur *Medieval Manuscripts in Oxford Libraries*, [en ligne],

Ces fragments, qui sont autant de copies partielles et autonomes de la *Fleur des histoires*, matérialisent la transmission et la réception que ce texte a connues à la fin du Moyen Âge. Ils attestent ainsi un intérêt particulier de la part des lecteurs médiévaux pour certaines parties de la compilation historique au point qu'elles ont été extraites de leur œuvre d'origine afin d'être lues pour elles-mêmes.

C'est manifestement le cas d'une partie du livre 3 de la rédaction brève de la *Fleur des histoires*. Elle renferme la traduction française des *Dialogues* de saint Grégoire le Grand (livres 1, 3 et 4)¹⁵⁶⁸ ainsi que des *Exemples moraux* classés par ordre alphabétique des mots porteurs de sens, la source latine de ces *exempla* étant l'*Alphabetum Narrationum*¹⁵⁶⁹. Cette partie extraite de la compilation de Jean Mansel est conservée dans un nombre significatif de cinq témoins manuscrits datant de la seconde moitié du XV^e siècle¹⁵⁷⁰ : Bruxelles, KBR, 10960 ; London, BL, Royal 15 D V ; Paris, BArS., 2048 ; Paris, BnF, fr. 435 et Paris, BnF, fr. 911¹⁵⁷¹. De cette population de manuscrits, nous allons tenter de dégager quelques tendances partagées par la plupart d'entre eux ainsi que souligner leurs particularités.

Ces manuscrits sont introduits par la rubrique : « Cy commence l'histoire en brief prinse sur les *Dialogues* saint Grigore, et premiers sur le premier livre »¹⁵⁷². L'incipit du *problème* débute par les mots suivants : « Dialogue, c'est à dire parole de deux hommes, et le livre qui est nommé Dialogue que

<https://medieval.bodleian.ox.ac.uk/images/ms/aaz/aaz0617.gif> (page consultée le 15 juillet 2019). Nous n'avons pas eu l'occasion de consulter ce ms. *de visu* pour confirmer ou invalider cette hypothèse.

¹⁵⁶⁸ Les *Dialogues* entretenus par saint Grégoire et son disciple Pierre ont connu un véritable succès parmi les écrits patristiques diffusés au Moyen Âge. Le texte a fait l'objet de nombreuses traductions en vers et en prose. Celle entreprise par Wauchier de Denain ne reprend pas le livre 2, qui traite de la vie de saint Benoît et qui a fait l'objet d'un livre à part, ce qui explique aussi l'absence de ce livre dans la compilation du ms. de Carpentras, BM, 473 ; il en va de même pour le livre 4 traitant du sort des âmes après la mort. Cette traduction partielle des *Dialogues* est attestée à la fin d'un légendier français, dont certains extraits ont été empruntés à l'œuvre de Wauchier de Denain, conservé dans le ms. Paris, BnF, fr. 23112 (fol. 285 et suiv.) (voir Paul MEYER, « Versions en vers et en prose des Vies des pères », dans *Histoire littéraire de la France*, vol. 33, Paris, Imprimerie nationale [Nendeln/Liechtenstein, Kraus reprint, 1906], p. 254-328, en partic. p. 269-272).

¹⁵⁶⁹ Par exemple : un *abbé* ne doit point estre trop rigoureux envers ses jones moines ; une *abbesse* doit estre pure et nette de corps et de pensee ; *absolution* vault après la mort ; *abstinence* vint le deable qui tempte de gloutonnie ; etc.

¹⁵⁷⁰ À cette liste qui renvoie à des copies partielles, il nous faut mentionner également un ms.-recueil au sein duquel sont également contenus le texte traduit des *Dialogues* de saint Grégoire le Grand ainsi que celui des *Exemples moraux*, et qui apparaissent aux côtés des *Miracles de la Vierge Marie*, l'*Histoire de Griseldis*, de la *Mort et apparitions de saint Jérôme* et de l'*Aiguillon d'amour divin* de Simon de Courcy : il s'agit du témoin Paris, BnF, fr. 1834. Ce témoin, au vu de sa nature, ne peut donc être mis sur le même pied que les autres copies partielles examinées. Nous prenons ici le contrepied du propos de Nicolas Louis qui, dans sa thèse portant sur les recueils d'*exempla* latins du Moyen Âge central et tardif, les a rassemblés sous une même liste : Nicolas LOUIS, *L'exemplum en pratiques : production, diffusion et usages des recueils d'exempla latins aux XIII^e-XV^e siècles*, thèse de doctorat en Histoire, Université de Namur/ École des Hautes Études en Sciences Sociales Paris, avril 2013, [en ligne], https://pure.unamur.be/ws/portalfiles/portal/12210171/PDF_01_Nicolas_LOUIS_th_se_enquete_annexe.pdf, p. 229 et p. 257-258. Il convient de préciser toutefois que l'objet de cette étude n'a toutefois pas rencontré la nécessité d'établir une telle distinction.

¹⁵⁷¹ Ces témoins ont également été consignés dans l'article suivant : Eugenio BURGIO, « Schede bibliografiche sulla tradizione delle versioni antico-francesi dei 'Dialogi' di Gregorio Magno », dans *Op. cit.*, p. 83-125.

¹⁵⁷² Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 10960.

saint Grigore pape fist fu ainssi nommé pour che que le diacre [...] ». Enfin, le texte des *Exemples moraux* s'achève sur l'explicit suivant : « [...] je suis en paradis, mais si tost comme je y entray, il me fu revelé que se eusse esté evesque de Tournay, que j'eusse esté dampné. O quelle notte, etc. », sauf pour le manuscrit parisien 911 qui est lacunaire du dernier chapitre intitulé « Exemple horrible d'un homme nommé Udo, archevesque de Saxoine »¹⁵⁷³.

Le cas du manuscrit 2048 de la BARS. est sans doute celui où le processus d'autonomisation de la copie est le plus abouti. En effet, ni le début ni la fin du texte du manuscrit n'identifient le titre ou l'auteur de ce fragment extrait originellement d'une compilation historique plus vaste. Il en va de même pour l'ensemble du texte¹⁵⁷⁴. Plus encore, le colophon du manuscrit révèle qu'aux yeux du scribe Rogelet du Rieu, le texte qu'il copie relève d'un ouvrage d'exemples moraux, sans lien apparent avec la *Fleur des histoires* : « Explicit le livre de notables exemples morales escriptes et finés le XV jour de septembre par my Rogelet du Reu l'an de grace mil CCCC et LXIIIJ » (fol. CCXIIJ v). Enfin, ce manuscrit, à l'instar des autres préalablement cités, est doté d'une table des rubriques dont les entrées correspondent au texte copié. La présence de cet outil de lecture est un indice supplémentaire de cette autonomisation : cette copie est destinée à être lue pour elle-même, et l'apparat de lecture qui est aménagé au sein du *codex* suffit pour assurer une telle lecture.

À l'extrême opposé, dans un cas comme celui du manuscrit bruxellois 10960, le rapport avec la source d'origine est plus que manifeste. De fait, l'explicit de ce volume est suivi par « Chy finent les exemples moraulx et retourne à le histore des Rommains », qui est la rubrique traditionnelle permettant au lecteur de faire la transition vers la suite du livre 3 de la rédaction brève de la *Fleur des histoires*.

Dans les manuscrits Paris, BnF, fr. 435 et 911, aucune rubrique ou aucune mention d'introduction ou de conclusion de paragraphe ne semble signaler une quelconque filiation génétique avec le texte de la *Fleur des histoires*. Le manuscrit 911, lui, est doté d'une table des rubriques au sein de laquelle on ne trouve pas non plus de référence au texte d'origine. En outre, de nombreux chapitres, qui figurent bel et bien dans les autres copies partielles et autonomes ainsi que dans les autres témoins complets de la *Fleur des histoires*, y sont ici absents. Le manuscrit 911 semble donc témoigner d'une forte réappropriation textuelle et matérielle au point que le scribe ou

¹⁵⁷³ La fin du ms. Paris, BnF, fr. 911 se termine ainsi : « Par cest exemple nous est donné à entendre que aornes et queues plaisent aux ennemis et que notre sieur, s'il eust voulu, eust aussi bien fait aux femmes aornes et queues comme il les a faicttes à une vache. Amen ». Cet *exemplum* d'Udon de Magdeburg a connu une grande circulation jusqu'à la fin du Moyen Âge, et en particulier dans des mss-recueils. On le retrouve notamment dans le *Baratre infernal* de Regnaud le Queux. Voir à cet égard : Edvin ÖHGREN, *Die Udo-Legende. Ihre Quellen und Verbreitung*, Uppsala, 1954 (Publications de l'institut slave d'uppsala, 8) ; Anton E. SCHÖNBACH, « Die Legende vom Erzbischof Udo von Magdeburg », dans *Studien zur Erzählliteratur des Mittelalters*, n°3, 1901 (Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaft in Wien ; Phil-hist- Klasse, 144), p. 1-77 ; Anton E. SCHÖNBACH, « Nachträge zur Legende vom erzbischof udo von Magdeburg », dans *Studien zur Erzählliteratur des Mittelalters*, n°4, 1902 (Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaft in Wien ; Phil-hist- Klasse, 145), p. 78-91. Nous remercions Mattia Cavagna de nous avoir renseignée sur cette bibliographie.

¹⁵⁷⁴ Ce constat avait été dégagé au moment de la consultation de ce ms. dans la deuxième année de nos recherches doctorales. Nous aurions voulu l'entériner de façon définitive avec une consultation plus détaillée du texte (notamment en repérant au sein de la copie partielle les références intratextuelles qui se trouvent traditionnellement dans les copies intégrales du livre 3 de la rédaction brève). Néanmoins, la BARS. a refusé de nous accorder l'autorisation d'une seconde consultation de ce ms.

le compilateur, sur commande ou de sa propre initiative, supprime des chapitres apparaissant dans le texte intégral initial¹⁵⁷⁵.

Si l'autonomisation par rapport à la source se révèle très poussée, elle reste cependant inachevée. Un examen approfondi du *codex* a révélé la présence d'une référence intratextuelle à une autre partie de la compilation de Jean Mansel. Il s'agit d'une mention apparaissant au sein du chapitre « De Andrieu evesque de Fondes », qui se présente comme suit¹⁵⁷⁶ :

Saint Gregoire met en ce lieu icy l'exemple de Andrieu, evesque des Fondez, mais je m'en passe à tant pour ce qu'il est contenu *cy dessus* en l'ystoire de la sainte croix du juif qui coucha en ung temple, où il veÿ les dyables assamblar comme dirent à Sathan les maulx qu'ilz avoient fait par le monde et l'un d'eulx raconta qu'il avoit fait consentir cest evesque à pechié charnel et l'avoit jusques à ce mené qu'il avoit feru une nonnain sur le fesse, comme il est plus à plain declairié en son lieu¹⁵⁷⁷.

Ce chapitre, auquel il est fait référence, s'étend en général sur de nombreux feuillets dans les témoins du livre 3 de la rédaction brève, et est intitulé : « De la sainte croix de Notre Seigneur ». En le parcourant dans un autre de ses témoins, l'on trouve effectivement ce récit à propos du juif et de l'apparition des diables et à propos d'un ermite consentant au péché de la chair¹⁵⁷⁸. Néanmoins, dans le manuscrit 911, ce lieu dont il est question s'avère absent du volume, puisqu'il renvoie à un autre chapitre de la compilation figurant dans la partie des *Vies et miracles des saints*, qui *précède*¹⁵⁷⁹ précisément les *Dialogues* de saint Grégoire.

Des observations identiques peuvent être formulées à l'endroit du manuscrit Paris, BnF, fr. 435, à la différence que ce dernier ne comporte pas de table de rubriques.

Malgré une circulation *a priori* indépendante de leur environnement d'origine, c'est-à-dire la vaste compilation historique de la *Fleur des histoires*, l'autonomisation de ces copies s'avère, en réalité, relative.

Contrairement aux témoins précédemment cités, la copie londonienne 15 D V s'ouvre d'abord sur une traduction de quarante sermons de saint Grégoire sur quarante leçons d'Évangile¹⁵⁸⁰. De façon semblable aux autres témoins mentionnés, le début des *Dialogues* de saint Grégoire comprend plusieurs mentions qui constituent en réalité des références intratextuelles à la *Fleur des histoires* : à

¹⁵⁷⁵ Cette autonomisation est telle qu'elle a conduit des critiques modernes à identifier ce ms. comme étant une « traduction anonyme du latin » des *Dialogues* de saint Grégoire, sans lien quelconque avec la *Fleur des histoires* (voir notice du catalogue *Manuscrits enluminés des anciens Pays-Bas méridionaux*, Ilona HANS-COLLAS et Pascal SCHANDEL, avec la collaboration de Hanno WIJSMAN (éd.), t. 1 : *Manuscrits de Louis de Bruges*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2010, p. 59-61).

¹⁵⁷⁶ Ce chapitre du ms. Paris, BnF, fr. 911 est identique à celui que l'on peut trouver dans d'autres témoins du livre 3 de la rédaction brève de la *Fleur des histoires*, par exemple le ms. Paris, BnF, fr. 299, au fol. XVII r-v.

¹⁵⁷⁷ Cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 911, fol. 37 r.

¹⁵⁷⁸ Voir par exemple les passages concernés aux fol. III^{xx} VIJ ra-fol. III^{xx} VIII va du ms. Paris, BnF, fr. 299.

¹⁵⁷⁹ Nous soulignons le verbe, en référence à la locution adverbiale « cy dessus » que nous avons à l'instant mis en évidence.

¹⁵⁸⁰ Elle aurait été effectuée par Pierre de Hangest, prévôt d'Amiens, au XIV^e siècle (*Jonas*, [en ligne], <http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/10971> ; Paulin PARIS, *Catalogue des manuscrits français*, t. VII, 1848, p. 228 ; Harry Leigh Douglas WARD et John Alexander HERBERT, *Catalogue of Romances in the Department of Manuscripts in the British Museum*, *Op. cit.*, p. 441).

propos de l'omission du livre 2 des *Dialogues*, on lit dans ce manuscrit londonien une justification de Jean Mansel : « Et pour ce que le second livre d'icellui Dyalogue ne parle que de la vie et des miracles de saint Benoît, et que l'istoire est touchée *cy dessus* en l'istoire des sains sur B, je ne procederay icy que sur le premier, le tiers et le quart » (fol. 218) ; concernant les miracles de saint Benoît, on lit : « Pour ce que [...] histoire est touchée *cy dessus* en l'istoire des sains sur B » ; concernant saint André, on lit une mention déjà rencontrée dans le manuscrit parisien 911 (voir *supra*) : « saint Gregoire met en ce lieu icy l'exemple de Andrieu l'evesque de Fondes, mais je m'en passe atant, pour ce qu'il est contenu *cy dessus* en l'istoire de sainte croix [...] comme il est plus à plain declairé en son lieu » (fol. 234).

Toutes ces références, qui renvoient à la partie sur les *Vies et miracles des saints* (contenue au livre 3 de la rédaction brève), invitent le lecteur à parcourir les feuillets pour repérer des passages qui, en réalité, n'existent pas dans le volume. Elles relativisent ainsi l'autonomie de la circulation de ces extraits en dehors de leur environnement textuel initial.

Il convient à présent d'interroger le type de public pour lequel ces copies, partielles et plus ou moins autonomes, ont été produites, ainsi que d'examiner la facture matérielle des volumes les conservant. Deux manuscrits conservent des marques de provenance médiévale. Le manuscrit London, BL, Royal 15 D V, au sein duquel certaines bordures décoratives font apparaître les armes d'Angleterre (*cf.* fol. 9 et 218), laisse penser qu'il a été exécuté pour un roi anglais, possiblement Edouard IV¹⁵⁸¹.

Le manuscrit Paris, BnF, fr. 911 a appartenu à Louis de Bruges, seigneur de Gruuthuse, conseiller et chambellan du roi Philippe et Bon, chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, et également familier du roi Edouard IV d'Angleterre (et à qui il transmet ses intérêts bibliophiles¹⁵⁸²), comme l'atteste la présence de ses armoiries aux fol. 7 r et 66 r, ainsi que sa devise qui est inscrite sur une oriflamme rouge et jaune dans les marges décoratives du fol. 89 r, mais qui a aujourd'hui disparu sous les repeints. Ses armes¹⁵⁸³ ont en effet été recouvertes par celles de France lorsque sa bibliothèque a été versée dans celle de Louis XII¹⁵⁸⁴. Au verso de la garde supérieure, peuvent être relevés le titre et la localisation du volume dans la librairie de Blois de 1518 (n°71) puis de

¹⁵⁸¹ Selon la notice du catalogue de la British Library, [en ligne], <http://www.bl.uk/catalogues/illuminatedmanuscripts/record.asp?MSID=19318>, se basant sur le travail de Bodo BRINKMANN, *Die Flaämische Buchmalerei am Ende des Burgunderreichs; der Meister des Dresdener Gebetbuchs und die Miniaturisten seiner Zeit*, Turnhout, Brepols, 1997, p. 110 [n°397 ; 399] ; hypothèse émise également dans la notice de Harry Leigh Douglas WARD et John Alexander HERBERT, *Catalogue of Romances in the Department of Manuscripts in the British Museum*, *Op. cit.*, p. 441.

¹⁵⁸² Henri OMONT, « Les manuscrits français des rois d'Angleterre au château de Richmond », dans *Études romanes dédiées à Gaston Paris*, Paris, É. Bouillon, 1891, p. 1-13, p. 2.

¹⁵⁸³ « Ecartelé : aux I et IV, d'or à la croix de sable ; aux II et III, de gueules au sautoir d'argent » (*Bibale*, [en ligne], <http://bibale.irht.cnrs.fr/personne/196> (fiche consultée le 31 décembre 2017) ; Ilona HANS-COLLAS et Pascal SCHANDEL, *Manuscrits enluminés des anciens Pays-Bas méridionaux*, t. 1 : *Manuscrits de Louis de Bruges*, *Op. cit.*, p. 59-61.

¹⁵⁸⁴ Marie-Pierre LAFFITTE, « Les manuscrits de Louis de Bruges, chevalier de la Toison d'or », dans Marie-Thérèse CARON et Denis CLAUZEL (éd.), *Le Banquet du Faisan. 1454 : l'Occident face au défi de l'Empire ottoman*, 1997, Arras, Artois Presses Université (Histoire), p. 243-255 ; Danielle QUÉRUEL, « Du mécénat au plaisir de lire : l'exemple de quelques seigneurs bourguignons et en particulier de Louis de la Gruuthuyse », dans *Op. cit.*, p. 204.

Fontainebleau de 1544 (n°1515), à savoir la librairie de François I^{er} ; au feuillet 1 r, sont inscrites les cotes des inventaires de la seconde moitié du XVII^e siècle. Le manuscrit n'est ainsi jamais sorti des collections de la bibliothèque du roi, devenue Bibliothèque nationale de France¹⁵⁸⁵.

Quant au manuscrit Paris, BnF, fr. 435, d'après Paulin Paris, il aurait anciennement appartenu à la Bibliothèque de Béthune, mais l'érudit ne fournit aucune donnée de datation ni preuve matérielle tangible de son affirmation¹⁵⁸⁶. Les armes de Béthune (en particulier de Philippe) peuvent cependant être observées sur les plats du *codex*. La collection de Philippe de Béthune a été acquise ensuite par Louis XIV.

Sur les cinq copies recensées, les deux *codices* London, BL, Royal 15 D V et Paris, BnF, fr. 911 sont les seuls à présenter une facture luxueuse : ils sont faits de parchemin et sont richement décorés. Le manuscrit londonien présente un format particulièrement volumineux (430 x 320 mm), avec un texte réparti sur deux colonnes (de 38 lignes en moyenne) ; il comporte deux grandes enluminures à mi-page et quarante-et-une miniatures, des marges décoratives, des titres de chapitres rubriqués, des initiales de couleur et des pieds-de-mouche colorés alternativement de rouge et de bleu. Le manuscrit parisien, quant à lui, présente certes de plus petites dimensions (292 x 213 mm), mais le texte est distribué en longues lignes (28 en moyenne), et est luxueusement orné de huit miniatures à mi-page effectuées par Loyset Liédet¹⁵⁸⁷, de bordures décoratives, de titres de chapitres rubriqués, d'initiales filigranées, de pieds-de-mouche et de bouts-de-ligne.

Les trois autres copies – Bruxelles, KBR, 10960 ; Paris, BArs., 2048 ; Paris, BnF, fr. 435 – ne comportent pas de traces de propriété d'époque médiévale mais présentent des caractéristiques codicologiques comparables entre elles : elles sont transcrites sur papier et sont d'exécution modeste. Le manuscrit bruxellois 10960 est de format moyen (292 x 187 mm), avec un texte distribué en longues lignes, comportant une sobre décoration avec des initiales ornées et colorées et des rubriques. Il en va de même pour le manuscrit 2048 de l'Arsenal qui présente un format moyen (295 x 210 mm) et un texte distribué en longues lignes avec pour seules décorations des rubriques, une initiale ornée introduisant les *Dialogues*, des grandes initiales rouges et petites initiales rehaussées d'or. Quant au manuscrit parisien 435, il constitue un volume de grand format (357 x 265 mm) mais avec une écriture cursive très serrée et avec une justification occupant en moyenne une surface écrite de 268 x 195 mm, à raison d'environ 50 lignes par colonne, avec une réserve non exécutée au fol. 1 r, et des titres de chapitres uniquement soulignés à l'encre rouge.

¹⁵⁸⁵ Voir Henri OMONT, *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale*, *Op. cit.*, p. 334 [*Second catalogue de la Bibliothèque du roi*, par Nicolas Rigault (1622), n°1404].

¹⁵⁸⁶ Paulin PARIS, *Les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, *Op. cit.*, t. IV, p. 98-99, p. 98.

¹⁵⁸⁷ Voir Ilona HANS-COLLAS et Pascal SCHANDEL (éd.), *Manuscrits enluminés des anciens Pays-Bas méridionaux*, *Op. cit.*, t. 1 : *Manuscrits de Louis de Bruges*, p. 59-61, p. 59-60.

Outre ces cinq témoins comprenant la traduction des *Dialogues* de saint Grégoire et les *Exemples moraux*, un autre cas de réception de copie autonome nous est offert par le manuscrit de Valenciennes, BM, 636¹⁵⁸⁸.

Il s'agit d'une copie de la seconde moitié du XV^e siècle effectuée, elle aussi, sur papier, de format moyen (295 x 210 mm), composée de 259 feuillets couverts de 27 longues lignes. L'histoire de ce *codex* est renseignée par la signature du duc Charles-Alexandre de Croÿ (1581-1624) au feuillet 7. Ce manuscrit contient le texte de l'histoire des rois de France depuis l'avènement de Charlemagne jusqu'à celui de Charles VI, extrait en réalité du livre 3 de la *Fleur des histoires* dans sa rédaction brève. Le manuscrit de Valenciennes témoigne ainsi d'une diffusion et d'une réception spécifique de cette partie consacrée à l'histoire des rois de France, et il n'est pas anodin de signaler que ce manuscrit ait été pris jusqu'ici pour un témoin des *Grandes Chroniques de France*¹⁵⁸⁹.

Cette confusion, que l'on observe dans les différents catalogages du XIX^e siècle¹⁵⁹⁰, s'explique par la proximité thématique et formelle de ces deux ouvrages historiques, alors même qu'ils appartiennent à des traditions littéraires et historiographiques *a priori* distinctes¹⁵⁹¹. L'erreur d'identification du contenu du manuscrit de Valenciennes est d'autant plus aisée à commettre que les mentions apparaissant au seuil du *codex* prêtent à pareille confusion.

La table des rubriques, ajoutée sur un cahier indépendant, s'ouvre ainsi sur « Cy après commence la table des rubriques des croniques de France », et se clôture sur « Cy finent les croniques de France », rappelant ainsi les intitulés qu'on trouve traditionnellement dans les manuscrits des *Grandes Chroniques de France*¹⁵⁹². Le texte débute à proprement parler au recto du feuillet 7 par les termes suivants qui renvoient à l'*incipit* de la partie sur l'histoire des rois de France de la *Fleur des histoires* :

Cy commence l'istoire du preu Charles le Grant qui fut roy de France et empereur de Romme. Et primes de ses batailles.

Après le roy Pepin rengna son filz Charles le Grant, quy fut roy et empereur, et tant puissant, vaillant et renommé que par ses fais qui tant sont dignes de memoire et de loenge, il fut appelé Grant, et si est saint canonisé en Sainte Eglise.

L'absence de toute référence à la compilation historique de Jean Mansel semble donc participer à l'autonomisation de cette copie par rapport à son environnement textuel originel. De fait, le contenu de l'œuvre de Jean Mansel est d'une telle diversité voire d'une telle fragmentation que les scribes et lecteurs du Moyen Âge ont extrait de son ouvrage une partie quantitativement

¹⁵⁸⁸ L'étude de ce ms. a fait l'objet d'une récente publication, rédigée en collaboration avec Antoine Brix : Antoine BRIX et Anh Thy NGUYEN, « Le manuscrit Valenciennes, Bibliothèque municipale, 636. Un cas de la réception de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel », dans *Op. cit.* Nous reprenons ici les grandes lignes de cet article.

¹⁵⁸⁹ Ce ms. a également été abordé dans le point 2 du chapitre 4.

¹⁵⁹⁰ Jacques MANGEART, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Valenciennes*, *Op. cit.*, p. 512 [n° 512] ; Auguste MOLINIER, « Manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes », dans *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXV, Paris, 1894, p. 189-533, ici p. 441-442 [n° 636] ; Jonas, [en ligne], <http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/3892> (page consultée le 28 novembre 2017).

¹⁵⁹¹ L'abbaye de Saint-Denis aux XIII^e et XIV^e siècles, d'une part, et la cour du duc de Bourgogne Philippe le Bon au XV^e siècle, d'autre part.

¹⁵⁹² Bernard GUENÉE, « Les *Grandes Chroniques de France*, le roman aux roys (1274-1518) », dans *Op. cit.*, en partic. p. 198 et p. 202.

significative, à savoir la séquence Charlemagne-Charles VI, en l'intitulant « chroniques » ou « histoires de France », et cela, dans un *codex* n'entretenant plus aucun rapport – manifeste du moins – avec la *Fleur des histoires*.

Toutefois, si l'on se penche plus attentivement sur le texte du manuscrit de Valenciennes, force est de constater que cette autonomisation est loin d'être complètement aboutie. Subsiste en effet un certain nombre d'attaches avec la source, comme en témoignent les références intratextuelles renvoyant à d'autres parties de l'ouvrage de Jean Mansel, que le scribe n'a pas fait disparaître¹⁵⁹³.

Ainsi, le lecteur médiéval du manuscrit de Valenciennes est confronté à la mention « desquelz l'istore est belle et notable comme il est contenu es examplez moraulx » concernant les noms d'Ami et Amile¹⁵⁹⁴. Plus loin, il est question de Conrad, qui « fut celui qui oÿ le voix qui lui dist que ung enfant qu'il oÿ naistre seroit son gendre, comme il est declairé cy dessus es exemples moraulx au propoh (*sic*) que on ne puet empeschier ordinacion divine »¹⁵⁹⁵. Enfin, ailleurs se rencontre une autre référence susceptible d'égarer le lecteur, lui qui ignore sans doute ne disposer que de l'extrait consacré à l'histoire des rois de France issue d'une compilation plus vaste contenant également les *Vies et miracles de saints* par ordre alphabétique : « en ce temps fu sainte Elizabeth, fille du roy de Honguerie, dont l'istore est cy dessus en le legende des sains, sur E »¹⁵⁹⁶.

Ces références intratextuelles sont éclairantes à plus d'un titre. D'abord, elles sont autant d'indications que le rapport de filiation textuelle doit être envisagé selon le sens suivant : c'est le manuscrit de Valenciennes qui copie la *Fleur des histoires*, et non Jean Mansel qui s'inspire du texte conservé par le manuscrit de Valenciennes. Au surplus, elles révèlent que l'autonomisation de la séquence Charlemagne-Charles VI issue du livre 3 de la compilation historique de Jean Mansel dans sa rédaction brève est certes amorcée, mais reste inachevée.

Plus largement, le cas du manuscrit de Valenciennes ainsi que des cinq autres manuscrits examinés préalablement sont à considérer comme des copies *verbatim*, partielles, plus ou moins autonomes de la *Fleur des histoires*. Celles-ci éclairent une modalité de la réception de ce texte en ce que les unités constitutives d'une telle compilation historique ont été perçues et reçues par les lecteurs médiévaux comme des entités suffisamment unifiées – thématiquement et matériellement – pour circuler librement.

¹⁵⁹³ Bien qu'on puisse surprendre le scribe à en adapter certaines : par exemple, là où le livre 3 de la rédaction brève donne à lire « Ce Turnus fu celui que Eneas vainqui en champ de bataille, quant il vint de Troies habiter en Italie, comme il est contenu ou premier livre cy dessus. » (Bruxelles, KBR, 9232, 365 va), la copie de Valenciennes modifie la leçon en « comme il est contenu en l'istore des Rommains » (fol. 85 v).

¹⁵⁹⁴ Passage cité à partir du ms. Valenciennes, BM, 636, fol. 9 r ; correspondant au fol. 338 ra du ms. Bruxelles, KBR, 9232.

¹⁵⁹⁵ Ms. Valenciennes, BM, 636, fol. 71 v-72 r ; cf. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 360 ra.

¹⁵⁹⁶ Ms. Valenciennes, BM, 636, fol. 150 r ; cf. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 390 vb.

Au-delà des textes historiques, il semble que ce processus d'autonomisation affecte plus largement les grandes compilations narratives en prose¹⁵⁹⁷, dont les parties constitutives sont diffusées pour elles-mêmes, décontextualisées de leur environnement textuel d'origine¹⁵⁹⁸.

Dès lors, ces copies partielles échappent fatalement à toute intentionnalité et à tout contrôle auctorial, ce qui rend plus aisés leur réemploi et leur intégration dans de nouveaux environnements et macrotextes (encore) virtuels.

À la fois malléables et modulables, ces unités textuelles font l'objet d'une continuation, abréviation, amplification, resémantisation, et évoluent dans un autre contexte littéraire configuré par un nouvel environnement manuscrit. Elles connaissent, dès lors, une nouvelle appropriation, et parfois même un nouvel usage social ou culturel, renvoyant ainsi à l'écart pointé par Stephen Nichols entre la réception *effective* d'un texte et le contexte d'origine de l'œuvre, sa réception en quelque sorte *programmée* ou *virtuelle* : « Le manuscrit s'approprie non seulement l'œuvre pour la conserver, mais surtout afin de révéler combien et pourquoi le texte vit de manipulation. »¹⁵⁹⁹.

C'est donc un redéploiement mobile et continu du fait littéraire médiéval qui nous est donné à voir au travers de ces copies partielles. Plus largement, celles-ci constituent l'illustration même de la mouvance textuelle au Moyen Âge¹⁶⁰⁰.

¹⁵⁹⁷ Une telle hypothèse mériterait d'être étudiée à partir d'un corpus plus large et comprenant des textes appartenant à différents champs génériques.

¹⁵⁹⁸ D'autres exemplaires, bien qu'ils soient rattachés d'une manière ou d'une autre à la *Fleur des histoires*, ont fait l'objet d'une méprise de la part de médiévaux qui les ont perçus, reçus et identifiés comme devant être rattachés à une autre tradition textuelle. Ces exemples sont consignés dans le chapitre 4 relatif à l'étude de la tradition manuscrite de l'œuvre, en particulier le point 2 portant sur les questions de philologie matérielle.

¹⁵⁹⁹ Stephen G. NICHOLS, « Textes mobiles, images motrices : l'instabilité textuelle dans le manuscrit médiéval », dans *Littérature*, n°99, 1995, p. 19-32, p. 32.

¹⁶⁰⁰ Les références en la matière restent les ouvrages fondateurs de Bernard CERQUIGLINI, *Éloge de la variante*, *Op. cit.* ; Paul ZUMTHOR, *Essai de poétique médiévale*, *Op. cit.*

5. Les manuscrits-recueils

La réception d'un texte est à appréhender au travers d'une recontextualisation par le biais des témoins qui le conservent. L'angle d'approche adopté ici privilégie moins l'œuvre dans sa singularité littéraire, mais plutôt la dimension matérielle des textes, l'entité livresque représentée par le *codex*.

Ainsi, dans certains manuscrits, le texte de la *Fleur des histoires* – ou plutôt ses parties – est détaché de son environnement d'origine pour être accueilli dans un nouveau contexte, où il sera entouré d'autres textes. Nous désignerons ces témoins par « manuscrits-recueils », mais les appellations de « manuscrits *varia* », de « booklets »¹⁶⁰¹ ou de « miscellany manuscripts »¹⁶⁰² sont également en vigueur dans le champ critique de la culture de l'écrit et du *codex* médiéval.

Le recueil est généralement défini à l'époque moderne comme un « ouvrage ou [une] publication rassemblant des documents de même nature ou appartenant au même genre, écrits, reproduits ou imprimés »¹⁶⁰³. Le terme n'est pas usité durant la période médiévale, et la réalité recouverte par ce dernier n'est pas non plus verbalisée en tant que telle dans les discours médiévaux¹⁶⁰⁴.

Sous l'influence notamment de l'étude de référence de Wagih Azzam, Olivier Collet et Yasmina Foehr sur les recueils médiévaux¹⁶⁰⁵, le processus de rassemblement de matériaux divers et disparates au sein d'une même collection a été désigné par Marion Uhlig de « mise en recueil ». Une telle désignation vise « à embrasser les productions textuelles et livresques issues des procédés de collection et de rassemblement communs à tous les domaines de l'activité écrite au XIII^e et XIV^e siècles »¹⁶⁰⁶. Nous pousserions sans difficulté le terme jusqu'au XV^e siècle.

Si l'on se réfère à cette définition du recueil, un chevauchement sémantique semble s'opérer entre le recueil et la compilation¹⁶⁰⁷. Toutefois, deux observations sont à émettre : si la notion de « compilation » est attestée depuis l'Antiquité, il n'en va pas de même pour celle de « recueil », qui n'apparaît qu'à l'époque moderne ; aussi, si tout recueil repose sur un geste compilatoire, toute compilation ne forme cependant pas un recueil, quand bien même elle repose aussi intrinsèquement sur l'idée de rassemblement. En effet, la perception du résultat issu des deux gestes est différente : alors que la compilation forme un tout unifié, cohérent et structuré par une architecture globale, le

¹⁶⁰¹ Entendu et défini comme « a fascicle or set of pages or quires containing a copy of a work or works. » (Nancy FREEMAN REGALADO, « The Wings of Chivalry and the Order of Bodleian Library, Ms. Douce 308 », dans *Op. cit.*, p. 31 [note 3]). Concernant les enjeux économiques de ce type de production, voir Ralph HANNA, « Booklets in Medieval Manuscripts: Further Considerations », dans *Studies in Bibliography*, n°39, 1986, p. 100-112.

¹⁶⁰² La locution désigne les ensembles *a priori* peu organisés constitués de différentes pièces à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle, et provient de Keith BUSBY, *Codex and Context*, *Op. cit.*, vol. 2, p. 513.

¹⁶⁰³ *TLFi*, [en ligne], <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, s. v. *recueil*.

¹⁶⁰⁴ Une réflexion ainsi qu'une tentative de définition du recueil médiéval ont été envisagées par Wagih AZZAM, Olivier COLLET et Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Les manuscrits littéraires français : pour une sémiotique du recueil médiéval », dans *Op. cit.*

¹⁶⁰⁵ *Ibid.*

¹⁶⁰⁶ Marion UHLIG, *Le prince des clercs*. Barlaam et Josaphat ou l'art du recueil, *Op. cit.*, p. 27.

¹⁶⁰⁷ D'ailleurs, l'on peut constater une absence de définition des termes et une confusion entre les deux dans l'étude suivante : Waghi AZZAM, Olivier COLLET et Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Cohérence et éclatement : réflexion sur les recueils littéraires du Moyen Âge », dans *Op. cit.*

recueil procède d'un rassemblement de pièces disparates, qui n'est pas nécessairement conditionné par une organisation d'ensemble. En cela, la compilation constitue une forme plus *parfaite* que le recueil¹⁶⁰⁸.

Comme la critique a pu le souligner¹⁶⁰⁹, la constitution de recueils n'est pas liée à un phénomène de *production*, mais de *reproduction*, éclairant ainsi la transmission et la réception des textes. Ce phénomène de mise en recueil de textes vernaculaires connaît un essor tout particulier à partir du milieu du XIII^e siècle. Précédemment, les manuscrits français privilégiaient la dimension monographique et transmettaient essentiellement une seule œuvre ; ils étaient par ailleurs copiés par un seul copiste et sont qualifiés, à ce titre, par Keith Busby de « single-item codices »¹⁶¹⁰. Dès les années 1250, les manuscrits qui rassemblent plusieurs textes selon une visée anthologique ou thématique deviennent de plus en plus courants. Selon Alberto Varvaro, ce développement est à mettre en lien plus généralement avec, d'une part, l'évolution et la diffusion écrite de la langue vernaculaire et, d'autre part, la laïcisation de la production écrite vernaculaire¹⁶¹¹.

Attachons-nous à présent à examiner la mise en recueil à la lumière du corpus de la *Fleur des histoires*. Étant donné la longueur de la compilation de Jean Mansel, celle-ci est copiée aux côtés d'autres textes uniquement si certaines parties sont extraites du vaste ensemble auxquelles elles appartenaient au départ. Ainsi, parmi les témoins recensés de la *Fleur des histoires*, nous avons identifié quatre manuscrits, au sein desquels la *Fleur des histoires* côtoie d'autres textes, qui correspondent à la physionomie et à la définition des manuscrits-recueils : Berne, BB, 31-32 ; Cambrai, BM, 746 ; Mons, BU, 167/155 ; Vatican, BAV, Reg. Lat. 746.

Éclairer les modalités d'élaboration et de constitution de ces volumes reste une tâche difficile, au vu de l'absence généralisée de données sur les commanditaires médiévaux. En outre, comme l'ont pertinemment souligné les auteurs de l'article « Les manuscrits littéraires français : pour une sémiotique du recueil médiéval » :

[...] il n'est guère aisé de déterminer si c'est l'offre ou la demande qui prime ; [...] : se procure-t-on ce qui existe déjà et peut-être sous une forme prédéfinie, ou les acquisitions se font-elles *ad personam*, "à la carte" ?¹⁶¹².

L'objet de notre propos vise plutôt à dégager, à partir des quatre témoins cités, la raison d'être, les effets de sens et la finalité de ces mises en recueil¹⁶¹³. C'est donc plus le produit fini, la facture

¹⁶⁰⁸ Nous accordons à cet adjectif le sens donné par l'époque médiévale, à savoir l'idée d'achèvement et d'aboutissement, et sans volonté de notre part de hiérarchisation quant à la valeur des deux gestes.

¹⁶⁰⁹ Wagih AZZAM, Olivier COLLET et Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Cohérence et éclatement : réflexion sur les recueils littéraires du Moyen Âge », *Op. cit.*, p. 33.

¹⁶¹⁰ Keith BUSBY, *Codex and Context*, *Op. cit.*, vol. 1.

¹⁶¹¹ Alberto VARVARO, « Élaboration des textes et modalités du récit dans la littérature française médiévale », dans *Op. cit.*

¹⁶¹² Wagih AZZAM, Olivier COLLET et Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Les manuscrits littéraires français : pour une sémiotique du recueil médiéval », dans *Op. cit.*, p. 645.

¹⁶¹³ À supposer que ces derniers aient effectivement existé, comme le postule la critique moderne : « Pour le Moyen Âge, un manuscrit constitue un objet rare et précieux, et il est donc certain que sa confection résulte d'intentions

matérielle actuelle des *codices* que leur processus de fabrication en synchronie que l'on se proposera d'éclairer sous ce point.

Deux constats d'ordre général peuvent être d'emblée posés. Premièrement, dans ces manuscrits-recueils, les passages de la *Fleur des histoires* apparaissent exclusivement aux côtés de textes à caractère historiographique. En effet, c'est le cas pour les manuscrits de Berne, BB, 32 avec les *Chroniques* de Froissart ; de Cambrai, BM, 746 avec la *Chronique des guerres de Flandre* de Froissart ; du Vatican, BAV, Reg. Lat. 967 avec la traduction française de l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne ; et de Mons, BU, 167/ 155, avec l'*Histoire romaine* de Tite-Live traduite par Pierre Bersuire et le *Traité sur la première guerre punique* de Léonard Bruni d'Arezzo traduit par Jean le Bègue.

Ces œuvres entretiennent au surplus des liens thématiques étroits avec la compilation de Jean Mansel. Elles font écho aux différentes matières historiques traitées dans cette vaste chronique universelle, en complétant ou en prolongeant le propos du compilateur bourguignon et en couvrant des chronologies et des espaces divers. Il est d'ailleurs significatif de noter que certains de ces textes ont eux-mêmes servi de sources à Jean Mansel. Non seulement ce dernier considérait que la teneur de ces textes pouvait pleinement participer à l'architecture de son projet historiographique, mais leur association avec des passages de la *Fleur des histoires* semblait se justifier aux yeux même des lecteurs médiévaux.

De cette manière, aussi bien du point de vue de la production que de la réception, leur rassemblement, leur compilation (entendue au sens littéraire et matériel) est amplement motivé(e) et répond à une logique historique, véhiculant par là même une certaine conscience littéraire, si pas de genre, au moins de matière, de la part des différents acteurs de l'écrit médiéval (commanditaire, compilateur, scribe) ainsi que des lecteurs médiévaux.

Deuxièmement, il importe de relever que dans trois de ces quatre témoins figure l'*Histoire de Gérard de Roussillon*. Cette dernière est soit insérée plus largement dans l'histoire des rois de France (telle qu'elle est ainsi attestée dans les différents témoins du livre 1 de la rédaction longue ; c'est par exemple le cas du manuscrit de Berne, BB, 32), soit indépendamment de sa trame générale (Cambrai, BM, 746 ; Vatican, BAV, Reg. Lat. 967). L'*Histoire de Gérard de Roussillon*, dans la réécriture abrégée en prose de Jean Mansel, a connu un succès notable, comme il en sera question dans le chapitre suivant.

Posons, en outre, le constat que, lorsque cette *Histoire de Gérard de Roussillon* est copiée indépendamment de l'économie générale de la *Fleur des histoires*, c'est-à-dire précisément dans les manuscrits-recueils de Cambrai et du Vatican, celle-ci est directement suivie de l'épithète en vers

beaucoup trop spécifiques pour ne pas trouver déjà en elle-même une justification. ». Mais, dans le même temps, « Peut-on ainsi affirmer que la production d'une anthologie médiévale relève *a priori* de l'idée de cohésion ? Cette notion a-t-elle même la moindre validité pour l'époque concernée et son adoption ne nous expose-t-elle pas aux risques d'un anachronisme, menaçant de détruire les bases mêmes de notre réflexion, ou d'une tautologie ? En d'autres termes, ne ferions-nous qu'extrapoler de tels ensembles des modèles qui nous servent ensuite à reproduire et valider des interprétations forcées, ou erronées ? » (Wagih AZZAM, Olivier COLLET et Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Cohérence et éclatement : réflexion sur les recueils littéraires du Moyen Âge », dans *Op. cit.*, p. 31 et p. 32).

de Gérard de Roussillon ; ce qui n'est pas le cas dans les neuf autres témoins *stricto sensu* de la *Fleur des histoires* conservant le texte de l'*Histoire de Gérard de Roussillon*¹⁶¹⁴.

Nous nous proposons à présent d'examiner, tour à tour, chacun des témoins mentionnés, selon la traditionnelle typologie (manuscrit *organique*, *cumulatif* ou *composite*) développée par Geneviève Hasenohr à propos des manuscrits-recueils¹⁶¹⁵.

Le manuscrit du **Vatican, BAV, Reg. Lat. 967** contient la copie de plusieurs textes : la traduction française de l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne (fol. 1 r-57 v), les épitaphes d'Hector et d'Achille (fol. 58 r), une brève note retraçant la généalogie des Troyens à Charlemagne (fol. 58 r-v), la réécriture en prose des *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin (fol. 60 r-127 v), la réécriture en prose de l'*Histoire de Gérard de Roussillon* (fol. 130 r-164 r) suivi de l'épithèque en huit vers de Gérard (fol. 164 r).

L'ensemble de ces textes entretient un rapport direct avec la *Fleur des histoires* puisqu'ils font partie intégrante de cette compilation. Toutefois, ils ont été pris, çà et là, à différents livres de la *Fleur des histoires*, en l'occurrence les livres 1 et 4 de la rédaction longue. En cela, le manuscrit du Vatican peut être qualifié de « recueil organique », mais plus encore d'une compilation de la *Fleur des histoires*, dont le principe d'unité est ici garanti d'un point de vue à la fois générique (l'historiographie) et génétique (organisé autour du même objet-source, de la même matière littéraire). À ce titre, le cas du manuscrit-recueil Reg. Lat. 967 peut être perçu comme une sorte de bibliothèque en réduction, façonnée par un scribe ayant également rempli le rôle de compilateur.

En outre, l'organicité du recueil n'entrave pas l'autonomie des pièces contenues en son sein. En effet, les trois parties principales de ce volume peuvent être lues tout à fait indépendamment

¹⁶¹⁴ Il s'agit de : Berne, BB, 32 ; Bruxelles, KBR, 9233 ; Bruxelles, KBR, 9260 ; Bruxelles, KBR, 21253 ; Paris, BnF, ms. fr. 304 ; Baltimore, WAG, W. 305 ; Wien, Schottenstift, 167-168 ; deux mss en mains privées.

¹⁶¹⁵ La chercheuse a qualifié les recueils d'*organique*, de *cumulatif* ou de *composite* selon deux critères principaux : (1) l'intentionnalité du rassemblement ; (2) le moment de la copie des pièces contenues au sein du recueil. Si la réunion des textes ou d'unités codicologiques, copiés ou non à des moments et en des lieux divers, résulte d'une volonté délibérée de former une entité intellectuelle formée d'éléments composites, on parlera de *recueil organique*. S'il s'agit de rassembler des cahiers neufs conçus au départ indépendamment, il sera question de *recueil cumulatif*. Enfin, s'il est question, pour des cahiers ou livrets d'origines différentes ayant circulé isolément, de les relier ensemble matériellement pour des raisons contingentes, notamment de conservation et de pérennité du document, on parlera de rassemblement factice ou de *recueil composite* (Geneviève HASENOHR, « Les recueils littéraires français du XIII^e siècle : public et finalité », dans Ria JANSEN-SIEBEN et Hans VAN DIJK (éd.), *Codices miscellaneorum*, *Op. cit.*, p. 37-50, en partic. p. 38). Voir également dans le même volume : Johann Peter GUMBERT, « One book with many texts: the latin tradition », dans *Ibid.*, p. 27-36 ; ainsi que Johann Peter GUMBERT, « Codicological units: towards a terminology for the stratigraphy of the non-homogeneous codex », dans Edoardo CRISCI et Oronzo PECERE (éd.), *Il codice miscellaneo. Tipologie e funzioni. Atti del Convegno internazionale, Cassino 14-17 maggio 2013*, Cassino, Università degli Studi di Cassino, 2004, p. 17-42. Dans la réalité de la mise en *codex*, les pratiques scripturales médiévales sont parfois plus complexes et défient les concepts opératoires développés par ces chercheurs. Quelques exemples ont été mentionnés chez Octave JULIEN, « Construction et composition des recueils français du XV^e siècle : apports de la codicologie quantitative », dans Xavier LEROUX (éd.), *La mise en recueil des textes médiévaux*, dans *Babel*, n°16, 2007, p. 13-30, ainsi que chez Wagih AZZAM, Olivier COLLET et Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Cohérence et éclatement : réflexion sur les recueils littéraires du Moyen Âge », dans *Op. cit.*

les unes des autres, comme l'atteste la présence d'une table des rubriques dédiée spécifiquement à chacune d'entre elles¹⁶¹⁶.

Par ailleurs, la composition de ce manuscrit peut être mis en relation avec l'un de ses possesseurs, identifié en la figure de Claude Fauchet (1530-1601)¹⁶¹⁷, premier président de la Cour des monnaies et nommé historiographe de France par Henri IV¹⁶¹⁸. Il est également connu pour avoir été un grand bibliophile¹⁶¹⁹. Au vu de ses qualités, un tel manuscrit-recueil sélectionnant uniquement des extraits historiographiques de la *Fleur des histoires* a dû susciter auprès de lui un intérêt indéniable. Toutefois, Claude Fauchet n'a pas été pour autant le commanditaire de cette copie. En effet, le papier de ce manuscrit est daté, grâce au filigrane, des années 1450. Il est donc plus vraisemblable que Claude Fauchet en fût un acquéreur plus tardif.

Sur la base des caractéristiques codicologiques du volume (papier ; 280 x 202 mm ; manuscrit à longues lignes ; écriture cursive moyenne ; absence de décorations à l'exception de quelques initiales ornées et monochromes rouges), nous pouvons tenter de dresser un portrait du premier commanditaire : celui-ci devait appartenir à un milieu relativement modeste, et vraisemblablement proche du giron « bourguignon ». En effet, les trois principales parties constitutives de ce ms. – l'histoire de Troie, l'histoire du Hainaut et l'histoire de Gérard de Roussillon – font directement écho aux préoccupations des ducs de Bourgogne d'établir des liens généalogiques illustres, que ce soit depuis et avec les Troyens¹⁶²⁰ ou avec le duc et comte de Bourgogne.

D'ailleurs, c'est selon cet horizon d'attente que ce manuscrit semble avoir été reçu, d'autant plus si l'on en croit une note placée au verso de la page de garde supérieure, qui vise à résumer le contenu du manuscrit : « Livre de la destruction de Troye que composa maistre Guy de Coulompnes ; Histoire de Hainault ou hystoire de la grande cité des Belges ; Histoire de Gerard de Roussillon, conte et duc de Bourgoigne ».

Le manuscrit de **Cambrai, BM, 746** comprend les 73 premiers chapitres de la *Chronique des guerres de Flandre* de Froissart¹⁶²¹ (fol. 6 r-160 r) (le début du texte étant toutefois lacunaire)¹⁶²²,

¹⁶¹⁶ Exceptée pour la première partie sur l'histoire de Troie qui est lacunaire de ses premier(s) feuillet(s) ; la rubrique apparaissant au fol. 1 renvoie en effet au « second chappitle ».

¹⁶¹⁷ Au fol. 1 r, dans la marge supérieure, nous pouvons lire l'*ex-libris* suivant : « C'est à moi, Claude Fauchet ; Histoire de Hainau »

¹⁶¹⁸ *Bibale*, [en ligne], <http://bibale.irht.cnrs.fr/personne/455> (fiche consultée le 21 novembre 2017).

¹⁶¹⁹ Madeleine DILLAY, « Quelques données bibliographiques sur Claude Fauchet (1530-1602) », dans *Neuphilologische Mitteilungen*, vol. 33, n°1/3, 1932, p. 35-82 ; Urban T. HOLMES et Maurice L. RADOFF, « Claude Fauchet and his library », dans *Publications of the Modern Language Association of America issued quarterly*, vol. XLIV, n°1, 1929, p. 229-242.

¹⁶²⁰ Il importe toutefois de signaler que la « Brève note sur la généalogie des Troyens à Charlemagne » qu'on trouve au fol. 58 r-v place le roi Charlemagne, et non un ascendant des ducs de Bourgogne, comme descendant direct et en bout de ligne des Troyens.

¹⁶²¹ Jean Froissart, *Chroniques. Livre I (première partie, 1325–1350) et Livre II, rédaction du manuscrit de New York, Pierpont Morgan Library M.804*, éd. Peter F. Ainsworth et George T. Diller, Paris, Librairie générale française (Le livre de poche, 4556. Lettres gothiques), 2001.

¹⁶²² D'après l'examen effectué par Godfried Croenen et dont les résultats nous ont été livrés, ce texte serait issu d'un extrait de la version incunable du deuxième livre imprimé par Antoine Vérard en 1499 et réimprimé à plusieurs reprises au début du XVI^e siècle par le même et par d'autres imprimeurs parisiens tels que Michel Lenoir.

l'Abrégé en prose de l'Histoire de Gérard de Roussillon (fol. 163 r-199 v), suivi de l'épithaphe en vers de Gérard (fol. 200 r). La transition entre les deux parties est marquée par le verso du fol. 160 resté blanc (des traits de plume parsèment néanmoins la page).

Comme dans le cas du manuscrit du Vatican, les deux grandes parties de ce volume sont perçues comme autonomes puisqu'elles sont munies d'une table des rubriques qui leur est propre, mais qu'on a volontairement réunies pour former un « recueil organisé », un « livre homogène »¹⁶²³ copié par le même copiste (selon les termes de Denis Muzerelle), l'équivalent du « recueil organique » (selon la terminologie de Geneviève Hasenhor)¹⁶²⁴.

Le relevé des deux colophons présents dans le manuscrit éclaire la date de copie de ces deux textes. Le texte de Froissart a été copié en 1535 par Hector Saudoyer, qui clôture son travail en ces termes :

Je laisseray le duc et duchesse de Bourgogne, conte et contesse de Flandres, en leur ville de Bruges, ensamble madame de Nevers, leur belle fille, et feray fin à ce present livre et guerres de Gand ; lequel a esté escript par moy Hector Saudoyer, aliaz de Harchyes, l'an de grace mil cinq cens et trente cinq et à moy appartenant. Aultre ne quiers. Saudoyer (fol. 160 r).

La réécriture abrégée en prose de Gérard de Roussillon par Jean Mansel est copiée un an après, par le même scribe qui fait suivre la mention de la copie par une devise :

Esript par moy, Hector Saudoyer, et achevé la nuyt de la Magdaleine, l'an de grace mil cinq cens et trente six, et avoit lors l'age de LXIX ans audit jour. Quy le troeuvre s'y l'y voeul rendre. Aultre ne quiers. Saudoyer (fol. 199 v).

Le texte ayant été copié par une seule main, le *codex* présente donc une homogénéité matérielle et même paléographique. De plus, par rapport au contenu, une histoire traitant des guerres du comté de Flandre ainsi qu'une histoire consacrée au comté de Bourgogne, dont on connaît les liens intrinsèques, apparaissent côte à côte au sein d'un même *codex*. Ce recueil a dû répondre soit aux intérêts personnels, soit aux contraintes matérielles et économiques du propriétaire, commanditaire ou copiste (aucune de ces figures n'a été néanmoins identifiée¹⁶²⁵). Les deux hypothèses ne sont d'ailleurs pas exclusives. Dans le cas présenté, l'argument codicologique corrélé à l'argument thématique plaident ainsi pour une homogénéité et une organicité du recueil, sous-tendu au surplus par une intentionnalité littéraire.

¹⁶²³ Les termes sont d'usage courant dans ce champ de recherche mais ont fait l'objet d'une définition dans : Denis MUZERELLE, *Vocabulaire codicologique*, *Op. cit.*, [en ligne], <http://codicologia.irht.cnrs.fr> (page consultée le 2 août 2018). Bien qu'ils puissent se recouper et décrire une même réalité codicologique, il nous semble que l'adjectif *organisé* réfère plutôt au contenu, tandis que celui d'*homogène* renvoie davantage à la dimension matérielle de la copie ou/et de la mise en recueil.

¹⁶²⁴ Cf. *supra*.

¹⁶²⁵ Antoine de Lalaing a été cité par Auguste Molinier comme possesseur d'époque médiévale, mais aucune preuve tangible de cette propriété n'a été avancée (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XVII : *Cambrai*, Paris, Plon/Nourrit, 1891, p. 277-278, p. 278). Au fol. 1 r, on constate la présence d'un *ex-libris* d'époque moderne uniquement : « Ce livre appartient à Jean Dumont, dusien ; 1650 » ; au fol. 5 v, deux notes avec mention de date, non identifiables. La notice de Molinier mentionne à cet égard trois possesseurs modernes successifs : Paul du Mont (1585) ; Jean Dumont, dusien (1650) ; le chevalier de Thun (1762).

Dans ce sillage, la question de l'intentionnalité ou du caractère fortuit de la constitution d'un manuscrit-recueil reste toujours délicate à trancher parce qu'il s'agit d'une donnée somme toute inconnue voire insaisissable. Elle ne peut totalement évacuer une part de surinterprétation des effets de sens voire de léger anachronisme de la part du critique moderne.

Si certains recueils répondent indubitablement à une motivation littéraire annoncée ou à une intentionnalité supposée¹⁶²⁶, d'autres doivent leur existence à des contingences strictement matérielles et économiques. Certains textes sont trop courts ou ne suscitent pas un intérêt assez important pour être copiés seuls¹⁶²⁷. D'autres sont simplement davantage disponibles et accessibles sur le marché à un moment donné¹⁶²⁸.

Ainsi, le principe de constitution et d'organisation des recueils peut nous échapper, et ce qui aujourd'hui pour nous semble faire sens n'était peut-être pas destiné préalablement à en générer. Il y a donc un écart temporel mais également herméneutique qu'il faut se garder de combler à tout prix, sans pour autant sous-estimer le potentiel de (re)sémantisation de ces rassemblements de textes.

Enfin, envisageons à présent le cas du manuscrit de **Mons, BU, 167/155**, pour lequel on ne dispose d'aucune mention d'un possesseur médiéval¹⁶²⁹. La première partie du *codex* contient la réécriture abrégée des *Chroniques de Hainaut* de Jean Wauquelin (fol. 1 r à C L v) par Jean Mansel, telle qu'on la trouve attestée dans le livre 1 de la rédaction longue de sa *Fleur des histoires*. La seconde partie présente le récit des dix livres de la première décade de Tite-Live dans la traduction de l'*Histoire romaine* de Pierre Bersuire, suivi du récit de la première guerre punique que l'on doit à Léonard d'Arezzo (fol. I v à C LIJ v), tous les deux tirés du livre 2 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires*. Ce manuscrit-recueil présente assurément une cohérence thématique, relevant du registre historiographique, comme observé dans les précédents témoins signalés.

Dans ce *codex*, ces deux parties sont pourtant présentées comme bien distinctes : pour preuves, à l'entame du texte, une table des rubriques est individuellement et spécifiquement consacrée à chacune des deux parties, et la foliotation ancienne n'est pas continue mais est reprise au début pour la deuxième partie du volume. Matériellement, la première partie du recueil est copiée par une seule main, tandis que l'intervention de différentes mains peut être observée pour la seconde partie

¹⁶²⁶ S'attachant à l'étude des textes hagiographiques dans leur contexte manuscrit, la chercheuse Pamela Gehrke envisage les recueils de son corpus comme des « carefully organized literary constructs » (Pamela GEHRKE, *Saints and Scribes: Medieval Hagiography in its Manuscripts Context*, Berkeley, University of California Press, 1993 (Publications in Modern Philology, 126), p. 2).

¹⁶²⁷ Sur cet aspect, on constate de fait que les textes insérés dans les recueils examinés sont généralement de longueur moyenne : à la fois trop brefs et pas assez longs pour être copiés seuls. Ce constat a également été mis en évidence par Octave JULIEN, « Construction et composition des recueils français du XV^e siècle : apports de la codicologie quantitative », dans Xavier LEROUX (éd.), *La mise en recueil des textes médiévaux*, dans *Babel*, n°16, 2007, p. 13-30, p. 26-27.

¹⁶²⁸ Voir Kathy KRAUSE, « Géographie et héritage : les manuscrits du *Roman de la Violette* », dans *Babel*, n°16, 2007, p. 81-89. De façon plus générale, sur la loi de l'offre et de la demande des manuscrits, voir Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 50-52.

¹⁶²⁹ Seul un *ex-libris* datant du XVIII^e siècle a été relevé au premier feuillet de la première table : « De Maisiet ».

selon les cahiers¹⁶³⁰. Au vu des quelques indices mentionnés, tout porte à croire que le manuscrit de Mons, BU, 167/155 correspond à un recueil cumulatif ou à un recueil composite¹⁶³¹.

Néanmoins, en dépit du caractère hétérogène de la copie, le changement de main ne s'effectue pas au moment du passage de la première à la seconde partie du *codex*. Autrement dit, la césure codicologique n'intervient pas lors de la césure textuelle. En effet, deux mains sont intervenues principalement dans la copie : (1) une même main a rédigé l'ensemble de la table de la première partie du manuscrit ainsi que complété la fin de la seconde table de la seconde partie du manuscrit ; (2) l'autre main s'est occupée de la copie du texte de l'ensemble de la première partie du manuscrit et du début de la seconde partie du manuscrit. Ainsi, une véritable rupture codicologique s'opère entre le feuillet XV et le feuillet XVI de la seconde partie du manuscrit. Ce changement de main correspond d'ailleurs à un changement de cahier (le cahier 14 du *codex*), ainsi qu'à un changement de papier et de filigrane (motif d'une ancre surmontée d'une croix à celui d'une lettre « p » gothique, à fleuron à quatre feuilles, à long jambage bifurqué). Après ce changement de main repérable dans la seconde partie du recueil, d'autres mains, plus nombreuses, exécutent successivement la suite de la copie.

Outre la continuité de la main qui s'observe entre les deux parties du recueil, un autre indice matériel contredit le caractère *a priori* composite du recueil, qui est à saisir cette fois dans la constitution des cahiers. Dans le cas du recueil composite ou cumulatif, le passage de la première partie à la seconde partie du recueil aurait dû se marquer par un changement de cahier, voire au surplus par la présence éventuelle d'un feuillet vierge (ou *a minima* de pages libres). Or on constate que la transition entre les deux textes n'entraîne pas une rupture codicologique puisqu'elle s'établit sur un même cahier (le cahier 13), dont les feuillets comportent en outre le même filigrane. Sur ce même sénion (qui est la structure régulière observée dans ce *codex*), ont été copiés la fin du texte de la première partie, la seconde table des rubriques et le début du texte de la seconde partie.

Enfin, une mention relevée à l'entame du manuscrit-recueil invite également à considérer ce dernier comme homogène. Cette mention, non rubriquée mais soulignée à l'encre rouge, introduit à la lecture du recueil de la façon suivante :

Proheme de ce present livre qui traittera et comenchera II choses principalment : la premiere sera des Histores de Haynau, esquelles l'acteur parle de la division de la terre en general et de la scituation, et une distinction du pays de Gaulle que l'en nomme orendroit France ; la seconde partie de ce present livre seront les capitles sur la premiere decade de Titus Livius, et dist premierement comment Eneas de Troyes vint en Ytalie et comment il en fut roy et ses hoirs après luy (fol. 1 r).

¹⁶³⁰ Voir la notice codicologique de ce ms., consignée en annexe de la thèse.

¹⁶³¹ Il a, pour exemple, été qualifié de « recueil factice » dans une brève notice du *Miroir des classiques*, Frédéric DUVAL (éd.), [en ligne], http://elec.enc.sorbonne.fr/miroir_des_classiques/xml/classiques_latins/ab_urbe_condita_cxlii_titus-livius.xml#histoires_romaines (page consultée le 10 avril 2019).

Une telle entrée en matière révèle de la part du scribe-compileur la conscience littéraire¹⁶³² de l'existence de deux parties distinctes au sein du recueil, qui forment néanmoins un seul ensemble, à l'instar d'un diptyque.

L'homogénéité d'un manuscrit-recueil semble donc plus complexe à saisir que ce l'on imagine de prime abord, du fait qu'elle peut s'illustrer à différents niveaux de la production du manuscrit¹⁶³³.

En raison de la variété des écritures, de la pluralité des motifs de filigranes, de la démarcation entre les deux parties textuelles du *codex*, un premier examen du manuscrit montois laissait présager le caractère cumulatif ou composite du recueil.

Toutefois, une analyse codicologique plus approfondie ainsi que le recoupement opéré entre les données matérielles et textuelles ne vont pas dans le sens d'un recouvrement entre la césure codicologique et la césure textuelle.

Il apparaît donc que, au sein du manuscrit de Mons, différents scribes ont participé à la copie du texte, que leur intervention n'a pas eu lieu lors d'une même campagne d'écriture dont les contours restent flous, mais que ces différentes étapes de copie ne sont pas trop éloignées dans le temps puisque les différents papiers utilisés présentent une datation proche (autour des années 1460-1480). Par ailleurs, comme l'atteste la mention introductive du recueil, le manuscrit de Mons résulte d'une véritable intentionnalité de rassemblement, qui témoigne d'une conscience de la part de ses producteurs de former, à partir des deux matières historiographiques mises côte à côte, un tout uni et cohérent. Ces différentes données, agglomérées, confirment ainsi le caractère unitaire de la réalisation du manuscrit.

Les trois *codices* (Cambrai, BM, 746 ; Vatican, BAV, Reg. Lat. 746 ; Mons, BU, 167/155) que nous venons d'examiner correspondent à la définition des manuscrits-recueils, tandis que le quatrième, l'exemplaire Berne, BB, 31-32, doit plutôt être considéré comme un témoin de la *Fleur des histoires* à la fin duquel se greffe une partie des *Chroniques* de Froissart.

Ainsi l'exemplaire de **Berne, BB, 31-32** contient les livres 3 et 4 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires*, suivis de chapitres issus des deuxième, troisième et quatrième livres des *Chroniques* de Froissart¹⁶³⁴. Celui-ci a appartenu à Jacques Bongars (1554-1612), seigneur de Boudry et de La Chesnaye, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi Henri de Navarre (comme l'indique sa signature au fol. 1 du ms. 31). Notons à cet égard que, sur le premier feuillet du texte qui correspond à la page de frontispice, apparaît une réserve devant accueillir des armoiries et, ce, dans les deux

¹⁶³² Voir à cet égard Michel ZINK, « Une mutation de la conscience littéraire : le langage romanescque à travers des exemples français du XII^e siècle », dans *Op. cit.*

¹⁶³³ Des cas comparables ont été étudiés par Olivier Collet au travers des mss Paris, BnF, fr. 13496 ; Paris, BnF, fr. 25545. À première vue, ces recueils semblent relever d'un assemblage factice, mais un examen des similitudes paléographiques et orthographiques révèle *a contrario* qu'il s'agit vraisemblablement d'un ensemble organique (Olivier COLLET, « Textes de circonstance et raccords dans les manuscrits vernaculaires : les enseignements de quelques recueils des XIII^e-XIV^e siècles », dans Tania VAN HEMELRYCK et Maria COLOMBO TIMELLI (éd.), *Quant l'ung amy pour l'autre veille. Mélanges de moyen français offerts à Claude Thiry*, *Op. cit.*, p. 299-311, p. 299 [note 1] et p. 307 et suiv.).

¹⁶³⁴ Jean Froissart, *Chroniques, Livres I-IV*, éd. Peter F. Ainsworth et George T. Diller, Paris, Librairie générale française, 2001-2004 (Le livre de poche ; Lettres gothiques), 2 vol.

volumes. Cet espace est resté jusqu'à aujourd'hui vierge et semble n'avoir jamais accueilli quelconque armoirie, pas même celles de Jacques Bongars¹⁶³⁵.

Si l'association des *Chroniques* de Froissart à la *Fleur des histoires* de Jean Mansel laisse de prime abord croire que ce manuscrit a dû résulter d'une demande spécifique répondant aux goûts d'un commanditaire présumé, c'est, en réalité, plutôt l'hypothèse d'un manuscrit – épais, volumineux, coûteux – confectionné à l'avance, précédant un ordre de commande et sans destination précise qu'il conviendrait de privilégier ici.

Notons que l'histoire des rois de France, telle que contenue dans le second volume, s'achève sur les deux conquêtes françaises du pays de Poitou et des environs ainsi que de la Guyenne, qui se déroulent entre les années 1370 et 1383¹⁶³⁶. À l'instar d'une pièce de soudure qu'on adjoint à un ensemble existant, sont ensuite copiés des chapitres tirés des *Chroniques* de Froissart. Ces chapitres couvrent les années 1377 à 1386 et s'étend jusqu'en 1400¹⁶³⁷, à la mort du roi Richard II d'Angleterre, année même où Enguerran de Monstrelet fait démarrer sa propre chronique¹⁶³⁸, ainsi que le mentionne un *item* de la table des rubriques. Cette mention, figurant dans la table du second volume, marque d'ailleurs la jointure entre les œuvres de Mansel et de Froissart :

Cy continue et parfait l'acteur sa matiere prise sur la cronique de maistre Jehan Froissart environ la fin de son second livre et continue jusques en la fin dudit Froissart environ l'an mil IIIJ^e que commence Enguerran de Monstrelet sa cronique (fol. 12 vb).

Un folio blanc réglé marque, cette fois-ci, la césure matérielle entre les deux textes ; la copie des *Chroniques* de Froissart débute sur un nouveau cahier. Si la main et le modèle d'écriture semblent être la même, le rendu de l'encre est plus foncé et moins net dans la seconde partie du volume.

Dans le texte du manuscrit même, la rubrique introduisant l'œuvre de Froissart se présente ainsi :

Cy se continue l'histoire prise sur la cronique de maistre Jehan Froissart et dist comment le roy Charles retourna de Flandres à Paris et comment les Anglois desconfirent les Flamans (fol. IIIJ^e J ra).

¹⁶³⁵ De pareilles observations ont notamment été effectuées par Bernard Guenée à l'endroit du ms. Bruxelles, KBR, 1 conservant les *Grandes Chroniques de France*, où, à plusieurs endroits du ms., un espace blanc a été laissé par les libraires sur le premier feuillet, « prêt à recevoir les armes du futur acheteur », phénomène particulièrement en vigueur pour les productions luxueuses (Bernard GUENÉE, « Histoire d'un succès », dans *Op. cit.*, p. 128), par Carla Bozzolo dans plusieurs mss de la traduction *Des cas des nobles hommes et femmes* de Boccace par Laurent de Premierfait, par exemple Londres, BL, Addit. 35321 et Paris, BnF, fr. 130 (Carla BOZZOLO, *Manuscrits des traductions françaises d'œuvres de Boccace, XIV^e siècle*, Padoue, 1973 (Medioevo e umanesimo, 15), p. 11-12), et par Godfried Croenen pour les mss Besançon, BM, 864-865 contenant précisément les *Chroniques* de Froissart (Jean Froissart, *Chroniques. Livre III. Le manuscrit Saint-Vincent*, éd. Peter F. Ainsworth, Genève, Droz, 2007 (Textes littéraires français, 594), p. 59).

¹⁶³⁶ À l'instar du ms. Bruxelles, KBR, 21253.

¹⁶³⁷ Les intitulés de ces chapitres ont été retranscrits dans la notice codicologique relative à ce ms. : voir en annexe. Dans le cadre d'une recherche ultérieure, il serait intéressant de comparer le texte du ms. de Berne avec le texte des *Chroniques* de Froissart afin d'apprécier le travail de réécriture opéré par le copiste.

¹⁶³⁸ « Et commencera ceste presente cronique au jour de pasques communiaulx, l'an de grace mil quatre cens, auquel an, fine le derrenier volume de ce que fist et composa en son temps ce prudent et très renommé historien, maistre Jehan Froissart, natif de Valenciennes en Haynnau ; duquel, par ses nobles œuvres, la renommée durra par long temps » (*Chronique*, éd. Louis-Claude Douët d'Arcq, New York, Johnson Reprint Corporation, 1966, t. I, p. 5).

La copie du texte de Froissart, à la suite de l'histoire des rois de France de Jean Mansel, apparaît donc comme une continuité logique, d'ordre historique voire chronologique avec la matière qui précède : là où prend fin le récit de Jean Mansel (à savoir lorsque le roi Charles VI retourne à Paris après avoir incendié la ville de Courtrai), est directement initié celui de Froissart (narrant le retour du roi à Paris en 1382 après la bataille de Roosebeke). Enfin, au moment où s'achève le texte de Froissart, débute celui de Monstrelet (bien que sa chronique n'ait pas été copiée dans le présent exemplaire).

Il semble en tout état de cause que les lecteurs de la fin du Moyen Âge ont entrevu l'existence d'une continuité ou, du moins, un principe de cohésion entre la production historiographique de Jean Mansel et celle de Jean Froissart¹⁶³⁹, soit en les associant directement comme dans le présent cas examiné, soit plus indirectement en possédant des copies de l'une et de l'autre œuvres.

En effet, dans de nombreux inventaires des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, un volume de la *Fleur des histoires* est très souvent cité avant ou après un volume de Froissart. Quelques exemples suffiront à le démontrer.

Dans la librairie des ducs de Bourgogne, comme l'atteste l'inventaire de 1467, les quatre volumes des *Chroniques* de Froissart¹⁶⁴⁰ (aujourd'hui perdus ou non identifiés jusqu'à ce jour) côtoyaient plusieurs volumes de la *Fleur des histoires* de Mansel, ces derniers formant ainsi un exemplaire complet à la fois de la rédaction brève et de la rédaction longue¹⁶⁴¹.

Philippe de Hornes (1423-1488), seigneur de Gaasbeeck et de Bancigny, chambellan de Charles le Téméraire, disposait de deux volumes de la *Fleur des histoires* – les manuscrits København, KB, Acc. 2008/74 et Thott 568 – ainsi que de trois volumes de Froissart¹⁶⁴².

La bibliothèque des Mathurins disposait, elle aussi, d'un exemplaire complet de la rédaction brève de la *Fleur des histoires*, aujourd'hui conservé sous la cote Paris, BMaz., 1559-1560, ainsi que d'une édition de Froissart sous une version manuscrite ou imprimée, vraisemblablement celle de 1501 avec le texte Monstrelet (selon l'inventaire de 1776 de la bibliothèque des Trinitaires)¹⁶⁴³.

La bibliothèque de Claude d'Urfé (1501-1558) comprenait un exemplaire du livre 2 de la rédaction brève de la *Fleur des histoires*, aujourd'hui conservé à Gent, UL, 12¹⁶⁴⁴, ainsi qu'un

¹⁶³⁹ Une étude portant sur les compilations des œuvres de Jean Froissart et celles de Guillaume Machaut, et notamment sur l'idée de mise en recueil, peut être consultée à titre de comparaison : Jacqueline CERQUIGLINI, « Quand la voie s'est tue : la mise en recueil de la poésie lyrique aux XIV^e et XV^e siècles », dans Emmanuèle BAUMGARTNER et Nicole BOULESTRAU, *La Présentation du livre. Actes du colloque de Paris X-Nanterre (1985)*, Littérales, n°2, 1987, p. 313-327 ; voir aussi Sylvia HUOT, *From Song to Book: The Poetics of Writing in Old French Lyric and Lyrical Narrative Poetry*, Ithaca/London, Cornell Univ. Press, 1987.

¹⁶⁴⁰ *Corpus catalogorum Belgii*, Op. cit., vol. V : *Dukes of Burgundy*, p. 245 [items n°655 ; 656 ; 657 ; 658].

¹⁶⁴¹ Pour la rédaction brève, voir *Ibid.*, p. 254 [items n°729 ; 730] ; pour la rédaction longue, p. 255 [item n°734].

¹⁶⁴² Voir Albert DEROLEZ et Benjamin VICTOR (éd.), *Corpus catalogorum Belgii: The Medieval Booklists of the Southern Low Countries*, vol. III : *Counts of Flanders, Provinces of East Flanders, Antwerp and Limburg*, Bruxelles, 1999, p. 193-195.

¹⁶⁴³ Vraisemblablement le Trinitaire Robert Gaguin aurait pu avoir consulté ces deux auteurs pour élaborer son *Compendium* (Franck COLLARD, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, Op. cit., p. 121-122).

¹⁶⁴⁴ Au fol. 1 r du ms., on peut lire la mention : « Le second livre de la Fleur des histoires. À monsieur d'Urfé », ainsi que des notes marginales de la main de monsieur d'Urfé, apposées à l'endroit des rubriques, pour répéter ces dernières.

exemplaire sur vélin du XV^e siècle des *Chroniques* de Froissart dont seuls les tomes I et IV ont été portés sur l'inventaire du XVIII^e siècle¹⁶⁴⁵ (catalogue Amsterdam n° 25 et 66)¹⁶⁴⁶.

Enfin, l'inventaire de Baptiste Boisot (1638-1694), abbé, érudit et grand bibliophile originaire de Besançon, nous apprend qu'il possédait à la fois un exemplaire en deux volumes (items n°40 et 44¹⁶⁴⁷) richement enluminés des *Chroniques* de Froissart (issus en réalité de la collection de la famille Granvelle)¹⁶⁴⁸, ainsi qu'un exemplaire en deux grands volumes in-folio de la *Fleur des histoires*, non identifié comme tel mais apparaissant sous l'item 49 de l'inventaire et correspondant aujourd'hui au manuscrit conservé à la BM de Besançon, sous la cote 851-852¹⁶⁴⁹.

Dans les différents cas de manuscrits-recueils examinés, on constate que les diverses pièces sont copiées successivement, et se retrouvent juxtaposées sans l'établissement de rapports hiérarchiques entre elles. Les volumes ne sont pas introduits par une sorte de préambule du scribe-compileur, exception faite du manuscrit de Mons 167/155. Les copistes ne se sont pas

¹⁶⁴⁵ Il s'agit d'un inventaire fragmentaire conservé à la Bibliothèque universitaire d'Amsterdam (Remonstrantsche Kerk, III, C. 21), cité par Annie CHARON-PARENT, « Les grandes collections du XVI^e siècle », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2 : *Les Bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, Claude JOLLY (éd.), Paris, Promodis/Éditions du Le Cercle de la Librairie, 1988, p. 93.

¹⁶⁴⁶ Ce ms. a ensuite fait partie de la collection du duc de La Vallière (anciennement n°5049) avant d'intégrer les collections du duc de Newcastle (vente de 1937, n°943) et de Robert Danon (vente du 21 mars 1973, n°6) (André VERNET, « Les manuscrits de Claude d'Urfé (1501-1558) au château de la Bastie », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. CXX, n°1, 1976, p. 81-97, p. 94) ; André VERNET, « La bibliothèque de Claude d'Urfé », dans *Claude d'Urfé et La Bastie. L'univers d'un gentilhomme de la Renaissance*, Montbrison, Conseil général de la Loire, 1990, p. 198-203 ; Claude LONGEON, « Catalogue des livres de la maison d'Urfé », dans *Documents sur la vie intellectuelle en Forez au XVI^e siècle*, Saint-Étienne, Centre d'études foréziennes, 1973, p. 143-157 ; Maxime GAUME, « La bibliothèque de la Bastie d'Urfé », dans *Les Inspirations et les sources de l'œuvre d'Honoré d'Urfé*, Saint-Étienne, Centre d'études foréziennes, 1977, p. 657-669. Une notice du répertoire de Jonas, [en ligne], http://jonas.irht.cnrs.fr/consulter/manuscrit/detail_manuscrit.php?projet=78596 nous renseigne également que Claude d'Urfé aurait été le possesseur du ms. Bruxelles, KBR, IV 251, un exemplaire en deux volumes produit vers 1410 et contenant le premier tome des *Chroniques* de Froissart dans leur intégralité. Toutefois, cette attribution semble erronée car le ms. a en réalité appartenu à la famille de Clermont-Tonnerre au XVI^e siècle qui l'offrit au couvent des Minimes de Tonnerre, passa ensuite dans la collection du Cardinal Loménie de Brienne pour ensuite arriver dans celle de Paris d'Illens au XVIII^e siècle, avant que cette dernière ne soit vendue (vente de 1791, n°545). Son dernier propriétaire fut au XIX^e siècle Thomas Ewart Martson, comme en témoigne l'ex-libris (*Quinze années d'acquisitions, de la pose de la première pierre à l'inauguration officielle de la Bibliothèque, 1954-1968*, Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert I^{er}, 1969, p. 52-55, n°42).

¹⁶⁴⁷ « Un autre en parchemin, enrichy de mignature, in folio, intitulé cy commencent les rubriques du premier volume des *Croniques* que fit sire Jean Froissart, lesquels parlent des nouvelles guerres de France, Angleterre, d'Escosse, d'Espagne et de Bretagne, relié avec du velours noir usé et cotté » (item n°40) ; « Le second volume des *Croniques* dudit sieur Jean Froissard enrichy de mignature, escrits en parchemin, in folio, relié à velour noir usé ; le premier volume estant cy devant sous cote quarante, es celui cy sous cote quarante quatre » (item n°44) (inventaire non édité, que l'on cite à partir du ms. de Besançon, BM, 1268, fol. 6 r-v : <http://memoirevive.besancon.fr/ark:/48565/a011324049283DnxZzH/1/1>)

¹⁶⁴⁸ Voir en annexes la notice codicologique consacrée au ms. de Besançon, BM, 851-852.

¹⁶⁴⁹ « Deux volumes de manuscrit in folio – maximes de TiteLiuve [lieu raturé] sur l'histoire des Romains, escrits en parchemin, reliés en bois couverts d'une estoffe noire usée et pourie, les deux volumes cottés – tirés de TiteLiuve et autres autheurs » (inventaire non édité, que l'on cite à partir du ms. de Besançon, BM, 1268, fol. 7 r : <http://memoirevive.besancon.fr/ark:/48565/a011324049283DnxZzH/1/1>).

préoccupés d'effectuer la jointure – narrative ou discursive – entre les différentes unités du recueil, en recourant par exemple à des procédés d'enchâssement¹⁶⁵⁰.

À ce titre, les cas examinés nous ont permis de mettre davantage en évidence le sens et la logique des recueils dans leur ensemble, plus que le sens généré par l'ordre séquentiel des unités textuelles. La différence entre les deux niveaux avait déjà été soulignée en préambule du volume collectif suivant, consacré au recueil à la fin du Moyen Âge :

Il convient de faire une distinction entre l'ordre du recueil et la logique du recueil ; l'un renvoyant à la valeur programmatique du geste codicologique, l'autre interpellant les concepts de réception¹⁶⁵¹.

Les pièces des manuscrits-recueils relatifs à la *Fleur des histoires* sont introduites par des titres ou des *explicits* à l'encre noire servant à faire la transition entre les parties, par des repères liminaires qui se révèlent somme toute discrets mais généralement perceptibles, puisque visuellement isolés. En outre, ces pièces débutent systématiquement sur un nouveau cahier, un nouveau feuillet ou *a minima* un nouveau folio. De manière générale, la discontinuité entre les différentes parties du recueil est donc matériellement marquée.

En outre, ces pièces sont présentées pour elles-mêmes, et forment une unité textuelle et codicologique à part entière, au point qu'elles ont pu être introduites par une table des matières spécifique au contenu de la pièce, sans embrasser l'ensemble du contenu du *codex*.

Tandis que, aux XIII^e et XIV^e siècles, ce sont surtout les textes brefs qui sont abondamment copiés dans des recueils¹⁶⁵², l'extraction des différentes parties de la *Fleur des histoires* et leur réinvestissement dans un nouvel environnement matériel révèlent que, à la fin du Moyen Âge, les textes longs sont, eux aussi, concernés par ce processus de mise en recueil.

Ainsi, les raisons d'être de ces différents assemblages illustrés par les manuscrits-recueils examinés, dont la constitution est à rapprocher voire à assimiler à un geste compilatoire¹⁶⁵³, s'expliquent autant par des motifs littéraires et génériques que par un certain contexte historique et politique. Leur assemblage est porteur et producteur de sens, et oriente assurément la lecture des pièces du recueil, prises isolément ou collectivement.

Quant à leurs fonctions, ces manuscrits-recueils répondent à une volonté – esthétique, économique, mémorielle – de la part du commanditaire ou/et du copiste de réunir des unités textuelles rencontrant une certaine cohésion, un fil rouge thématique, afin d'élaborer un produit

¹⁶⁵⁰ Voir pour exemples Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, « La césure et le lien. Réflexions sur la notion de texte dans l'espace du manuscrit », dans Milena MIKHAÏLOVA (éd.), *Mouvances et Jointures. Du manuscrit au texte médiéval*, Orléans, Paradigme, 2005 (Medievalia, n°55), p. 11-18 ; Olivier COLLET, « Encore pert il bien aus tés quels li pos fu (*Le Jeu d'Adam*, v. 11) : le manuscrit BnF fr. 837 et le laboratoire poétique du XIII^e siècle », dans Milena MIKHAÏLOVA (éd.), *Mouvances et Jointures, Ibid.*, p. 173-192.

¹⁶⁵¹ Tania VAN HEMELRYCK et Stefania MARZANO, « Introduction », dans Tania VAN HEMELRYCK et Stefania MARZANO (éd.), *Le recueil au Moyen Âge. La fin du Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2010 (Texte, Codex & Contexte, 9), p. 9-15, p. 11.

¹⁶⁵² Olivier COLLET, « Du "manuscrit de jongleur" au "recueil aristocratique" : réflexions sur les premières anthologies françaises », dans *Le Moyen Âge*, t. CXIII, 2007, 3-4, p. 481-499.

¹⁶⁵³ Ce rapprochement a également été envisagé par Wagih AZZAM, Olivier COLLET et Yasmina FOEHR-JANSSENS, « Les manuscrits littéraires français : pour une sémiotique du recueil médiéval », dans *Op. cit.*, p. 652 et suiv. ; Charlotte BAUER, « Collections Rediscovered and Redefined », dans Fresco KAREN et Anne D. HEDEMAN (éd.), *Collections in Context, Op. cit.*, p. 1-10 ; Marion UHLIG, *Le prince des clercs. Barlaam et Josaphat ou l'art du recueil, Op. cit.*, p. 221 et suiv.

littéraire inédit, un nouvel ensemble matériel signifiant. Que cette volonté soit avérée ou contingente, le regroupement ou la coprésence de ces textes au sein d'un ensemble englobant participe malgré tout à un processus de création de sens¹⁶⁵⁴. C'est donc autour de la cohérence thématique (qui reste donc présupposée) et de la continuité de la matière historique que s'articule le principe de composition des recueils étudiés.

Déterminer la construction, les effets de sens et la finalité d'un manuscrit-recueil renvoie, en définitive, à appréhender le geste compilatoire qui lui est sous-jacent, dans une approche à la fois matérielle et herméneutique.

Implicitement, le postulat de ce chapitre consiste à entrevoir le succès littéraire comme une donnée quantifiable qu'il est possible d'obtenir par la recension du nombre de manuscrits conservés d'un texte. Néanmoins, ce postulat présente en réalité deux écueils.

Premièrement, nous avons cherché à décrire et à appréhender un phénomène médiéval au travers d'une notion moderne, avec les biais anachroniques et épistémologiques qu'encourt une telle démarche. Il s'agit notamment de supputer que tout artéfact de la production écrite médiévale est destiné à être copié en de multiples exemplaires, eux-mêmes voués à la conservation, à plus ou moins long terme. Or, certains écrits (qu'ils soient littéraires ou documentaires) ne répondaient pas à une telle fonction ou n'avaient simplement pas vocation à s'inscrire dans le temps, et ont plutôt dû connaître une existence volatile et éphémère¹⁶⁵⁵. Il suffit de penser aux premiers jets d'un texte littéraire, aux minutes, aux textes de circonstances¹⁶⁵⁶, à certains documents « ordinaires » de la pratique, qui n'ont de sens ou ne font sens que dans l'instant¹⁶⁵⁷.

Par ailleurs, un tel postulat sous-estime également la dimension mémorielle de la littérature médiévale¹⁶⁵⁸. Cette dernière circule autant de façon « charnelle » (notamment au travers de manuscrits et de documents), que de façon intangible (c'est-à-dire cognitivement, dans les méandres de la mémoire des médiévaux).

Deuxièmement, comme nous l'avons signalé à l'entame de ce chapitre, apprécier le succès d'un texte médiéval à partir du seul critère de la copie et de son nombre ne s'avère pas pleinement suffisant, bien que ce critère représente la seule donnée objectivable qu'il est possible de recueillir. Autrement dit, ce critère est nécessaire, mais non pour autant suffisant, puisque les textes peuvent connaître une existence, voire survivre, en dehors de la réalité des manuscrits ou des documents

¹⁶⁵⁴ Cela rejoint le constat effectué par le volume collectif suivant, qui porte sur les collections de textes du XIV^e au XVII^e siècles : « As several papers in this volume have demonstrated, the remix of textual works can be lead to powerful reinterpretations » (Charlotte BAUER, « Collections Rediscovered and Redefined », dans *Ibid.*, p. 6).

¹⁶⁵⁵ Voir Nicolas PETIT, *L'éphémère, l'occasionnel et le non livre à la bibliothèque Sainte-Genève (XV^e-XVIII^e siècle)*, *Op. cit.*

¹⁶⁵⁶ Voir les produits que recouvre la notion de « littérature de circonstance » chez Claude THIRY, « Historiographie et actualité (XIV^e-XV^e siècles) », dans *Op. cit.*, p. 1030-1031 et p. 1039-1040.

¹⁶⁵⁷ En référence à l'ouvrage de Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires*, *Op. cit.*

¹⁶⁵⁸ Voir les travaux majeurs de Marie CARRUTHERS, *Le livre de la mémoire. Une étude de la mémoire dans la culture médiévale*, *Op. cit.*

qui les conservent. Ces derniers doivent être pris pour ce qu'ils sont, à savoir des artefacts, des manifestations incarnées du texte.

Ainsi, au-delà, en-deçà ou abstraction faite de la copie (l'on ignore laquelle des formulations serait la plus judicieuse ici), d'autres facteurs permettent, non plus d'évaluer quantitativement, mais d'apprécier qualitativement le succès littéraire d'un texte. Parmi eux, nous avons pu identifier deux indices de réception qui témoignent des usages et des appropriations de la *Fleur des histoires* : d'une part, ses réécritures médiévales et, d'autre part, ses éditions imprimées.

Ces deux aspects forment ce qu'on peut appeler l'aval d'un texte et constituent précisément l'objet de notre prochain et dernier chapitre.

« [...] mais, si cette répétition n'existait pas, que serait la vie ? [...]
 Qui souhaiterait se laisser émouvoir par tout ce qui est
 superficiel, nouveau, qui toujours divertit mollement l'âme ?
 Si Dieu n'avait pas souhaité la répétition,
 le monde n'aurait jamais été créé. »

Sören Kierkegaard, *La répétition*, Paris, Payot & Rivages, 2013, p. 30.

CHAPITRE 10

VIE ET SURVIE D'UNE COMPILATION HISTORIQUE

La vie d'un texte comprend trois temporalités successives. Elle repose sur un avant (les sources), peut présenter un ancrage immédiat dans le temps (les multiples rédactions d'une œuvre) et donner lieu à un après (les réécritures). Nous avons déjà longuement traité de l'avant de la *Fleur des histoires* en tentant d'identifier les sources de Jean Mansel, ainsi que de l'immédiat en examinant Jean Mansel comme source de lui-même. Nous souhaitons à présent nous pencher sur la troisième temporalité représentée par la postérité du texte, à savoir Jean Mansel comme source d'autrui.

L'objet de ce dernier chapitre s'interroge sur le devenir de la compilation de Jean Mansel, dans sa totalité ou dans ses parties. Il s'agit d'entreprendre en quelque sorte une historiographie du texte, en examinant la vitalité dont ce dernier a pu faire preuve ainsi qu'en circonscrivant son aval médiéval ou ultérieur, sa survie sous forme manuscrite ou imprimée.

Pour ce faire, ce chapitre s'attèlera à examiner la vie et la survie de l'œuvre au travers des réécritures dont elle a fait l'objet. Ensuite, nous aborderons la postérité de ce texte au-delà du support manuscrit pour envisager sa diffusion sous forme imprimée. Enfin, nous discuterons de l'ampleur et – sans paradoxe – des limites de la fortune littéraire de la *Fleur des histoires* et de sa diffusion.

1. Les réécritures de la *Fleur des histoires*

Si le cinquième chapitre de notre thèse était consacré à l'étude des sources de la *Fleur des histoires*, il s'agit à présent d'examiner si cette dernière a pu, à son tour, inspirer d'autres textes. Les résultats présentés ci-après ne sont pas issus d'une démarche de dépouillement systématique de la production littéraire médiévale de l'après-composition de la *Fleur des histoires*, soit de la seconde moitié du XV^e siècle. Si ces résultats sont certes l'aboutissement des enquêtes que nous avons entreprises, ils sont également parfois le fruit du hasard. On passe en effet beaucoup de temps à ouvrir de nouveaux tiroirs, qui invitent eux-mêmes à dérouler d'autres fils, jusqu'à se rendre compte qu'on ne trouve pas ce qu'on cherche désespérément, et qu'il arrive *a contrario* qu'on fasse l'une ou l'autre découverte par sérendipité. Ces quelques trouvailles compensent alors les nombreuses autres pistes vainement entreprises. C'est donc aussi à la fois le résultat de nos recherches et le hasard de ces trouvailles que nous allons à présent livrer au lecteur.

Si la démarche d'identification des sources d'une œuvre rencontre les écueils que nous avons préalablement exposés¹⁶⁵⁹, le travail de repérage et de qualification des réécritures en aval d'un texte s'expose aux mêmes difficultés.

Parmi celles-ci, se trouve la définition même d'une réécriture. À l'entame de nos travaux, nous avons défini la réécriture comme étant un terme de portée générale désignant « l'élaboration d'un texte nouveau à partir de textes antérieurs (domaines d'emploi exclusivement limités à l'écrit) ».

Survient alors la question du seuil : s'il apparaît plus évident de définir à partir de quand un texte donné constitue une réécriture d'un autre, il semble plus difficile de déterminer quand une réécriture cesse de porter cette étiquette. La fréquentation de nombreux hypotextes et hypertextes nous invite à considérer que la réécriture commence dès qu'une proximité thématique se double d'une ressemblance formelle, et cesse dès que le rapport de parenté devient méconnaissable. Dès ce seuil franchi, il faudra conclure que le compilateur s'abreuve à une autre source principale ou invente *ex suo ingenio*.

Qui donc a lu et emprunté à la *Fleur des histoires* et quels textes celle-ci a-t-elle inspirés ?

1.1. Une réécriture de l'Abrégé en prose de Gérard de Roussillon

Si l'on se penche sur le microcosme que représente la communauté littéraire bourguignonne¹⁶⁶⁰, milieu où la *Fleur des histoires* a connu le retentissement le plus important, à notre connaissance, un seul texte a eu recours à la compilation de Jean Mansel. Il s'agit des *Histoires de Charles Martel* attribuées à David Aubert.

Dans cette œuvre conservée dans un exemplaire unique (Bruxelles, KBR, 6-9), deux sections, issues de deux sources différentes, sont consacrées à la vie et à l'histoire de Gérard de Roussillon.

¹⁶⁵⁹ Cf. le point 1 du chapitre 5 de notre thèse.

¹⁶⁶⁰ Cf. le point 3.2. du chapitre 5 de notre thèse.

Une première version de l'histoire de Gérard de Roussillon, inspirée de la chanson de geste, est insérée dans le premier volume des *Histoires de Charles Martel* (manuscrit 6), et se rattache au règne de Charles Martel. Une seconde version, celle qui nous intéresse ici, est copiée au début de son deuxième volume (manuscrit 7), et se rapporte cette fois-ci au règne de Charles le Chauve¹⁶⁶¹. Ce qui pourrait être considéré comme un double-emploi est justifié de la façon suivante dans le second prologue de l'œuvre (celui du *translateur*) :

Vous avez ou volume precedent ouï recorder bien au long les grans fais et proesses de deux nobles et vaillans prinches, Charles Martel et Gerard de Ronsillon, et comment après grant amour, ilz eurent grant guerre ensamble. Mais, pour ce que depuis celluy volume precedent achievé, j'ay sceu qu'il en a esté fait et compilé ung autre quy racompte comment le noble et puissant prince monseigneur Gerard regna au temps de Charles le Chaullf, et que les deux damoiselles qu'ilz eurent espousees feurent filles du conte de Sens, et aussi que depuis l'exil et banissement de monseigneur Gerard, et qu'ilz furent pacifiés ensemble, ilz eurent plusieurs batailles l'un contre l'autre, j'ay prins ma conclusion de mettre par maniere de proheme la substance du dit volume en la fourme quy s'ensieut¹⁶⁶².

Cette seconde version, rattachée au récit du règne de Charles le Chauve, est précisément l'*Abrégé en prose de Gérard de Roussillon* que Jean Mansel intègre au livre 4 de la rédaction longue de sa *Fleur des histoires*.

Comme nous avons eu l'occasion de le mentionner¹⁶⁶³, puisqu'il faut situer la rédaction longue de la *Fleur des histoires* entre 1462-1474, et que les volumes des *Histoires de Charles Martel* ont été grossoyés entre 1463-1465, David Aubert a eu accès à la compilation de Jean Mansel assez rapidement après sa composition, c'est-à-dire dans les années 1462-1465. La datation des textes rend *a priori* envisageable l'hypothèse de la filiation suivante : Jean Mansel > David Aubert.

Si l'auteur-compileur des *Histoires de Charles Martel* reconnaît avoir eu recours à une source dans le prologue cité, il ne l'identifie cependant pas nommément. Or il est intéressant de noter que le rapport à l'égard de l'*auctoritas* diffère selon que celle-ci est ancienne ou contemporaine. En effet, alors qu'il tait sa source d'inspiration pour cette seconde version de l'*Histoire de Gérard de Roussillon*, à la fin du récit, l'auteur-compileur cite toutefois bien les *Chroniques martinienues* ainsi que le *Miroir Historial* :

Touteffois jà soit ce que ceste histoire puist estre ou non estre veritable comme j'aye trouvé es croniques martinienues Charles Martel mis pour la guerre qu'il eut encontre monseigneur Gerard de Ronsillon, duc et conte de Bourgoingne ; et après ce que j'ay veu Vincent en son Miroir historial, ouquel il racompte que ou temps de Charles Martel, par Gerard de Ronsillon, duc de Bourgoingne, fut translatté le corps de la benoitte Magdalene en l'eglise de Vezelay fondee par ledit monseigneur Gerard, [...] ¹⁶⁶⁴.

¹⁶⁶¹ Ces deux versions ont déjà été abordées dans le chapitre 7 (étude de cas 6).

¹⁶⁶² Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 7, fol. 9 v.

¹⁶⁶³ Voir le point 3 du chapitre 5.

¹⁶⁶⁴ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 7, fol. 56 v.

En dépit du discours de l'auteur, le travail de comparaison et de critique textuelle dévoile une proximité incontestable entre la *Fleur des histoires* et les *Histoires de Charles Martel*, aussi bien dans leur substance que dans leur forme¹⁶⁶⁵.

Dans les passages suivants, nous reproduisons également les passages pris au *Gérard de Roussillon* de Jean Wauquelin, source de Jean Mansel, pour démontrer que si les deux compilateurs s'étaient abreuvés à une même source – en l'occurrence Jean Wauquelin –, mais de façon indépendante l'un de l'autre, le résultat de leur réécriture n'aurait pas été aussi semblable.

<i>Girart de Roussillon</i> Jean Wauquelin (édition L. de Montille) ¹⁶⁶⁶	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel (Paris, BnF, fr. 304)	<i>Histoires de Charles Martel</i> attribuées à David Aubert (Bruxelles, KBR, 7)
<i>Comment monseigneur Gérard de Roussillon assembla son conseil</i> (p. 117-118) Tantost que ce preudomme eust mise fin à sa parole, tous les autres barons qui là estoient, d'un seul accord et assentement deirent au bon conte Gérard : très puissant seigneur, faictes ainsi que il vous a conseillé, car nous tous le vous loons de foy et de cueur ; et si saichés se le roy Charles le Chauve, qui se dit roy de France, est si félon et si cruel que à ce ne vueille entendre, faictes tost et hactivement mander par tout vos gens ; et nous ne faisons nulle doubte que se ilz vous vueillent aider, que à la loange et honneur de vous vous ne le doyés vaincre ; et que en ce le droit que vous avés le confondra et abatra de son orgueil ; et s'il vous plait sçavoir le nom de cestui chevalier qui ces paroles icy remonstra, ce fut ung nommé Fouques, et comme nous avons jà dit, il estoit mareschal de Bourgoingne, constitué de par mon dit seigneur Gérard de Rossillon.	[fol. 150 rb] Il n'en y eut nul au conseil qui ne fust d'opinion que voirement seroit il bon d'y envoyer pour soy tousjours mettre en son devoir et pour amender sa querelle. Si convenoit venir à la guerre, mais ilz vouloyent aussi que Gerard feïst hastivement la plus grande assemblee de gens d'armes qu'il pourroit pour resister au roy se besoing en estoit.	[fol. 14 v] Il n'en y eut nul au conseil quy ne feust d'oppinion que voirement seroit il bon d'y envoyer pour tousjours soy mettre en son devoir et pour amender sa querelle, s'il convenoit venir à la guerre. Toutefois, ilz vouloient que monseigneur Gerard feïst hastivement la plus grant assamblee de gens d'armes qu'il pourroit pour resister aux emprises du roy, si besoing en estoit.

¹⁶⁶⁵ Le texte des *Histoires de Charles Martel* n'ayant pas encore fait l'objet d'une édition complète, les extraits cités proviennent des transcriptions que nous avons effectuées à partir du ms. 7.

¹⁶⁶⁶ Citée *supra*.

<i>Comment le dit Fouques creva ung enil à l'ung des fils Thierry d'Ardenne & lui rompit ung bras</i> (p. 129-130) [...] si roidement que en bien pou d'espace il eust ratainct le dit mareschal, et tantost qu'il peust parler à lui, il lui commença : Arrier, retournés, mauvais gloux, par saint Georges, je vous rameneray devers le roy et lors se fêrit envers le mareschal, le cuidant fêrir d'une dague qu'il tenoit en sa main.	[fol. 150 vb] Et quand il l'eut rataint, il lui escrya qu'il arrestast et que il le convenoit retourner devers le roy.	[fol. 15 v] Et si tost qu'il l'eut rattaint, il luy escrya qu'il arrestast et qu'il le convenoit retourner devers le roy.
<i>Du trespas de madame Berte qui fut ensevelie à Poultières</i> (p. 460-462) Vous avés bien oy partie comment ces II très saintes créatures vescuient très saintement ; les grans biens, les aulmonnes et les églises que ilz firent, fondèrent et édifièrent, [...] : ceci vous ay-je dit pourtant que ces II très saintes et dévotes créatures, c'est assavoir monsg^r Gérard et madame Berte, sa femme, qui par ung très certain signe furent à Dieu et au monde très révérens et très digne, par l'aide de Dieu et par son très doulz secours, coururent si les cours de ceste mortelle vye que ilz en desservirent le souverain loyer, comme bons, vrais et vaillans souldoyers et vrais labouriers en la vigne de nostre seigneur, [...]. [...] et fut et est vérité que madame Berthe trespasa de cestui siècle, devant monsg^r Gérard, son espoux, VII ans, comme le tesmoigne l'istoire ; laquelle dame Berte, plène de toutes bonnes opérations comme d'aulmonnes et d'autres bienfaiz, fut ensevelie en l'église de Poultières moult solempnellement, [...].	<i>Cy dit comment monseigneur Gerard et madame Berte sa femme trespasèrent de ce monde ; puis parle d'aulcuns miracles qui lors advindrent par leur merite</i> [fol. 171 ra] Après que ces deux saintes personnes, monseigneur Gerard et madame Berte, eurent fondé et acomply les ouvrages des eglises dessus declarees, et qu'ilz eurent fait tant de biens, et en tant de manieres que Dieu et le monde en devoient estre contens, il pleut à nostre Seigneur de les remunerer de leurs labeurs et de les prendre avecq lui en sa gloire, car assez tost après ces choses accomplies, madame Berte, plaine de bonnes euvres, garnie de tous les sacrements de sainte eglise, rendi son ame à Dieu sept ans avant le trespas de Gerard son mary. Si fu moult plainte et regrettee, et fu son corps enterré en l'église de [fol. 171 rb] Poultieres moult honnourablement.	<i>Comment monseigneur Gerard de Ronssillon et madame Berthe, sa femme, trespasèrent de ce monde quant ilz eurent hautement et honnourablement vescu ensemble long temps garniz de bonnes euvres</i> [fol. 55 r] Après que ces deux saintes personnes, le noble duc Gerard et madame Berthe, eurent achevez les ouvraiges cy dessus nommez, et faiz tant de bien et tant de manieres que Dieu et le monde en devoient estre contens, il pleut à nostre Seigneur de les remunerer de leurs biens et labeurs, et de les colloquier avec luy en sa gloire. Car assez tost après ces choses accomplies, madame Berthe, plaine de bonnes euvres et garnie de tous les sacremens de l'église, rendy son ame à Dieu sept ans avant le trespas du noble prince son mary. En verité, elle fut moult plouree et regrettee, et fut son corps en terre en l'église de Poultieres moult honnourablement.

Ces trois extraits révèlent une véritable identité textuelle entre la *Fleur des histoires* et les *Histoires de Charles Martel*. Toutefois, ils ne permettent pas de démontrer le sens de la filiation et pourraient en réalité soutenir les deux hypothèses suivantes :

1. Jean Wauquelin > *Fleur des histoires* > *Histoires de Charles Martel* ;
2. Jean Wauquelin > *Histoires de Charles Martel* > *Fleur des histoires*.

Les quelques exemples suivants permettront de statuer sur le sens de la copie et d'opter pour la première des deux hypothèses exposées :

<i>Girart de Roussillon</i> Jean Wauquelin (édition L. de Montille)¹⁶⁶⁷	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel (Paris, BnF, fr. 304)	<i>Histoires de Charles Martel</i> attribuées à David Aubert (Bruxelles, KBR, 7)
<i>Comment le chastel de Roussillon fut prins du roy Charle le Chauve</i> (p. 110-111) Et lors il fit ruer et abatre toutes les enseignes et pannunceaulx du dit Girard, qui povoient estre ou qui estoient sur portes, sur tours et sur tous autres édifices, et y fit mectre et atacher ses propres armes de France, comme à sa propre chose conquise de force et de puissance, et ne regarda en riens s'il avoit conquise deument ou indeument. Ainsi fut prins et conquesté le fort chastel de Rossillon du roy Charles le Chauve sans nulle quelconque deffiance, par la quelle cause on peut dire, se faulseté est titre d'onneur et de loenge, Charles le Chauve en ce cas est digne de loenge et de recommandacion ; tantost que le dit chastel fut prins, le roy fit courir toute la marche d'environ et fit prandre toutes villes, forteresses, chasteaulx et citez, ne ne demouroit quelconque lieu que il ne prist sans nul quelconque contredit pour les causes devant dictes [...] ne en toute la terre de Rossillon ne demoura ung seul anget là où le roy Charles le Chauve ne monstrast sa crudélie, férocité et mauvaisetié ; et tel estoit	[fol. 150 ra] Et en y mist des siens pour le garder, et fist abatre banieres et penons et fist mettre ses enseignes partout comme se ce feust sa propre place. Tout ainsi fist il de tous les chasteulx et forteresses de tout le païs environ. Et n'y trouva quelque contredit, car on obeissoit à lui, comme roy et souverain seigneur du païs comme il estoit, et ne sçavoit nul sa perverse intention.	[fol. 14 r] Et lors fist jetter de hault en bas les banieres et penons qu'il y trouva, et en ce lieu y fist mettre ses enseignes par tout comme se ce feust sa propre place. [§] Tout ainsi fist il de tous les chasteaulx et forteresses d'environ, et ne trouvoit en aucun lieu quelque contredit car chascun obeissoit à luy comme au roy et souverain seigneur qu'il estoit, et ne sçavoit nulz son intention. Si avoit beau faire ses volentez.

¹⁶⁶⁷ Citée *supra*.

il au mains à l'encontre de ce très noble et puissant seigneur de Rossillon, et ce faisoit il si cruellement pour ce qu'il savoit de certain que ce Gérard en eust esté adverti, [...], il n'en feust jamais venuz à sa perverse intention ; [...].		
<i>Les paroles que le vaillant chevalier Fouques mareschal de Bourgoingne racorda au roy, pour le bien de son maitre</i> (p. 122-123) [...] pour savoir la cause qui vous a esmeu de ainsi sans nulle deffiance lui tollir sa terre et son héritaige ; [...] ; sires très puissans, vous savés que le noble duc Gérard de Bourgoingne est homme de très grant prudence et valeur, et que du tout en tout, à cause de certaines seignories, il se tient et clame vostre homme lige sans quelconque contredit ; [...] et qui plus prest soit ou oit esté de vous servir et aider ; [...], pour laquelle cause, mon très souverain sire, mondit seig^r Gérard de Roussillon, duc et conte de Bourgoingne, m'envoye par devers vous et vous prie par moy qu'il vous plaise lui et ses terres laisser en paix et vous retraire en vostre terre et pays, [...], et vous offrant, [...] tout service et obéissance ; et moyennant vostre bon et seur sauconduit, venir en vostre court de droit, là où au los des preudhommes de France, sera vostre question et la sienne discutée et déterminée ; [...], il le veult amender par le los et appointment des barons de France, ausquelx et esquelx du tout il s'en veult rapporter [...].	[fol. 150 rb] Auquel après qu'il l'eust salué, il lui remonstra comment Gerard, son oncle et son seigneur, se donnoit grant merveille, comment il avoit ainsi prins ses villes et ses chasteaulz sans l'escryer ne deffyer aucunement, et que de ce il se vousist deporter en considerant les bons services et les plaisirs que Gerard lui avoit par maintes fois faiz, et que Gerard lui offroit faire tout service et obedience, et venir en [fol. 150 va] sa court moyennant bon saufconduit pour leur question determiner au loz et au jugement des nobles barons de France ; auquelz ycellui Gerard pour sa part s'en rapportoit du tout.	[fol. 14 v] [...] auquel après qu'il l'eut salvé, luy remoustra comment monseigneur Gerard, son oncle et son seigneur, se donnoit grant merveille qu'il avoit ainsi prins ses villes et ses chasteaulx sans l'avoir escrié ou deffié aucunement, et que de ce, il se voulsist deporter en considerant les bons services et plaisirs que Gerard luy avoit fais par moult de fois, et que Gerard luy offroit faire tout service et obedience, et venir en sa court moyennant ung [fol. 15 r] bon saufconduit pour leur question determiner au loz et jugement des nobles barons de France.
<i>Comment le roy Charle le chauve respondit au bon Fouques, sur ce qu'il avait proféré</i> (p. 125-126) Le roy Charles, oans les paroles du vaillant chevalier devant dit, commença à crosler la teste et ainsi que à gecter un risclat [<i>sic</i>], non point passant la gorge, mais comme un	[fol. 150 va] [§] À ces paroles respondi le roy en crosant la teste ainsy comme passionné et hors de raison et lui dist que à ung peu tenoit qu'il ne le faisoit morir, lui qui	[fol. 15 r] [§] À ces paroles respondy le roy Charles en usant plus de force que de droit que pour ung bien pou qu'il ne le faisoit morir, luy quy estoit messagier à son ennemy

homme furibondé et hors de raison ; [...], il commança à parler et deist en telle manière : sire chevalier, je me donne très grant merveille qui vous conseilla d'estre messaiger à mon anemy mortel ; je vous eusse fait voler la teste jus des espauls [...], mais je vous délaisse la vye pour ce que je vueil que il saiche par vous, [...] que jà jour tant que je vive et que l'âme me soit ou corps, je n'arresterey si l'auray je mis jusques il n'aura vaillant ung seul pied de terre, ou je y morray en la peine [...] ; car je vueil bien qu'il saiche, se à mains je le puis tenir ou prandre, je le feray si hault eslever par sa gorge à ung gibet que chascun le porra veoir, et soit à tort ou soit à droit, jamais ne fineray si en auray fait et accomply du tout ma volenté, qui qui le vueille veoir. [...].	estoit messagier à son ennemy mortel, et qu'il deist à son maistre qu'il lui mandoit que jamais jour de sa vie il ne arrestroit jusques il lui aroit tollut si qu'il ne lui demourroit ung seul pié de terre, et que s'il le povoit prendre ne tenir par quelque voye que ce feust qu'il le feroit pendre à ung gibet, et que qui que le vosist veïr ne oïr, il n'en feroit aultre choses jusques il en aroit sa volenté acomplye.	mortel, et qu'il deist franchement à son maistre qu'il luy mandoit que jamais jour de sa vie il n'arresteroit jusques il luy auroit tout tollu jusques au dernier pié de terre, et que se il le povoit pendre à ung gibet¹⁶⁶⁸ et que quy le vouldist veoir ou oïr il n'en feroit autre chose jusques il en auroit sa volenté accomplee.
<i>Comment Fouques vult fêrir le roy, de son coutel qui lui pendoit à son cousté</i> (p. 127-128) [...] Lors mist le vaillant Fouques la main à la dague, la tira et en vint contre le roy comme tout foursené, le conduisant fêrir en la poitrine, et se le roy ne feust bientost reculé, ou que les barons ne feussent saillis entre deux, il eust féru le roy très cruellement et par aventure, tellement qu'il l'eust gecté mort en la place devant toute sa baronnie ; et quant le bon Fouques vit qu'il avoit failly, il se tira au plustot arrière qu'il peust ; si vint à son cheval qu'il avoit fait appareiller en la court, si saillit sus, son espée nue en sa main et le fêrit de l'esperon ; si s'en ala fuyant roidement tant que lui quatriesme il se mist à saulveté.	[fol. 150 va] Et, en ce disant, il tira sa dague et se lancha avant pour en fêrir le roy en la poitrine. Mais le roy reculla, et les barons saillirent avant qui le en destournerent. Et lors quant Fouquet vid qu'il avoit failly, il s'en yssi incontinent, monta [fol. 150 vb] sur son cheval et s'en alla grant allure, son espee nue en sa main.	[fol. 15 r] Et, en ce disant, il tira sa dague et la lancha pour en fêrir le roy, mais le roy desmarcha, et ses barons saillirent au devant quy destournerent la chose. [Initiale] Incontinent que Fouques veï qu'il avoit failly, il s'en yssi tantost de la salle, monta sur son cheval et se mist à chemin grant allure l'espee en son poing.

Les extraits retranscrits de ces quatre passages attestent que c'est bien la première hypothèse qu'il convient de privilégier, à savoir que la *Fleur des histoires* a inspiré les *Histoires de Charles Martel*,

¹⁶⁶⁸ Le copiste effectue ici un saut du même au même sur *prendre/pendre*.

et non l'inverse. Si ces passages sont significatifs du sens de la copie, c'est aussi leur fréquence d'apparition tout au long des deux textes qui permet de valider l'hypothèse soutenue. Enfin, cette dernière semble d'autant plus accréditée au vu de la fortune littéraire dont jouissait la *Fleur des histoires* à la fin du Moyen Âge.

Par ailleurs, la macrostructure des deux œuvres confirme également cette dernière : en effet, l'auteur-compileur des *Histoires de Charles Martel* fournit une version en 23 chapitres qui abrège et résume les deux premiers chapitres (portant sur la destruction du château de Lassois et sur les querelles entre les fils de Louis le Débonnaire) de la version en 27 chapitres incluse dans la *Fleur des histoires*, et supprime les trois derniers chapitres qui concernent les miracles qui ont lieu après la mort de Gérard de Roussillon et de sa femme Berthe.

Si le sens de la filiation a pu être démontré, l'on ne peut, cependant, exclure une troisième hypothèse : le recours à une source commune¹⁶⁶⁹. L'existence de cette dernière ne peut être envisagée que théoriquement, tant que l'on ne parvient pas à mettre la main sur ce texte commun. En outre, l'on ne peut pas évacuer non plus la possibilité qu'à côté de l'ouvrage de Jean Mansel, David Aubert a eu sous les yeux un exemplaire même du *Girart de Roussillon* de Jean Wauquelin, comme l'exemple ci-dessous semble en témoigner :

<i>Girart de Roussillon</i> Jean Wauquelin (édition L. de Montille) ¹⁶⁷⁰	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel (Paris, BnF, fr. 304)	<i>Histoires de Charles Martel</i> attribuées à David Aubert (Bruxelles, KBR, 7)
<i>Comment Fouques vult fêrir le roy, de son coutel qui lui pendoit à son cousté</i> (p. 127-128) Quant le bon et vaillant chevalier Fouques, mareschal de Bourgoingne, oyt le roy ainsi parler si félonneusement et si outrageusement de son bon seigneur, le quel il sentoit et vray estoit le plus preudomme du monde, si fut troublé en cueur et en conscience et se la couleur lui vint et monta au visaige, vous n'en devés point avoir merveille ; et véritablement il ne povoit respondre d'ire et de courroux, [...]. à ces pensées et en esroulant les yeulx et en levant le manton hault ainsi	[fol. 150 va] Quant Fouquet oÿt son seigneur menacer ainsi de pendre, il cuida enrager d'annuy et de desplaisir qu'il en eut à son ceur. Et puis, quant il eut ung peu pensé, il dit au roy en tele maniere : « Ha, sire, dist il, felon et cruel ¹⁶⁷¹ tel que vous estes, oncques certes monseigneur ne pensa vers vous ne vers aultres nulle quelconque faulseté, mais ce faites vous qui contre lui ouvrez faulusement et mauvairement ».	[fol. 14v] [§] Quant Fouques ouÿ menachier le noble duc son oncle de pendre à ung gibet, il fut tres dolant et ne se poeult abstenir qu'il ne defist au roy. « Ha ! trésmalvaiz roy et faulz tel que vous etes ! oncques mon seigneur ne pensa vers vous ne vers personne nule quelconques faulseté, mais ce faictes vous quy contre luy ouvrez faulusement ».

¹⁶⁶⁹ À l'instar des écueils et apports méthodologiques que le cas d'étude mené sur les *Grandes Chroniques de France* a pu mettre en évidence (voir chapitre 7).

¹⁶⁷⁰ Citée *supra*.

¹⁶⁷¹ Une vérification a été effectuée dans deux autres témoins mss de la *Fleur des histoires* (Bruxelles, KBR, 9233, fol. 106 rb ; Bruxelles, KBR, 9260, fol. 134 ra) : il ne s'agit pas ici d'une leçon isolée et propre au ms. Paris, BnF, fr. 304.

comme en estraindant les lèvres par très grant ire et courrous, deist : mauvais et faulx roy , tel que vous estes, onques mon bon seigneur ne pensa envers vous ne vers autre nulle quelconque faulseté ; mais ce faictes vous contre lui et à tort et fausement le vous contre lui et à tort et fausement le voulés deshérir, et pour ce tout prestement comme faulx et desléal que vous estes, je le vous feray comparer.		

Enfin, l'on observe des ajouts (*cf.* passages soulignés) dans les *Histoires de Charles Martel*, qui ne sont repris ni à Jean Wauquelin ni à Jean Mansel :

<i>Girart de Roussillon</i> Jean Wauquelin (édition L. de Montille)¹⁶⁷²	<i>Fleur des histoires</i> Jean Mansel (Paris, BnF, fr. 304)	<i>Histoires de Charles Martel</i> attribuées à David Aubert (Bruxelles, KBR, 7)
<i>Comment le roy se party de Gérard de Roussillon mal content</i> (p. 80) [...] Quant Gérard de Roussillon vit que le roy estoit ainsi esmeu de ire contre lui, il se partit de la court à tout ses gens et se retrahit en ses marches de Bourgoingne. Mais il, comme tout assuré, cuidant que le roy ne l'osast envair ou assaillir, ne fit nulle diligence de soy munir ou pourveoir sur les choses devant dictes ; mais cuidoit que la chose se deust ainsi passer et que le roy, pour sa grant puissance, ne le deust ja envahir ou assaillir, dont il fut deceu meschamment ainsi que vous orrés en la matière assés prochaine, et pour ce, tous princes, quelz qu'ilz soient doivent tousjours penser qu'il n'est nulz petis anemis, et que aucune fois Dieu permet que le petit abaisse le grant pour le réduire en humilité, comme il fit à cestui. Aussi se doivent tousjours garder de leurs anciens anemis, quelque semblant que ilz leur facent ou dient, car, par	[fol. 148 vb] Et Gerard se parti de la court du roy, et s'en alla sur ses terres et seigneuries sans plenté regarder à chose qui feust advenue entre le roy et lui, cuidant que jamais n'en fut plus parlé, mais si fu, car ainsi que nul n'est qui de quelque estat qu'il soit n'ait des envieux ou hayneux . Ainsi Gerard en avoit beaucoup, non pas par sa coulpe ou mauvaistié, car il estoit plain de tout bien et de tout honneur.	[fol. 11 v] [§] Atant le noble duc party de la court du roy et retourna sur ses terres et seignouries sans moult regarder ne penser à chose quy fust advenue d'entre le roy et luy, cuidant que jamais n'en deust estre plus parlé ce que si fut, car ainsi qu'il advient que nul n'est quy n'ait des ennemis ou haygneulz de quelque estat qu'il soit. Ainsi monseigneur Gerard en avoit beaucoup, non mie par sa coulpe ou qu'il l'eust aucunement acquis : ainchois procedoit seulement d'envie quy jamais ne moeurt que les plusieurs avoient sur luy, car il estoit prince plain de toutes vertus, dont noble homme poeult estre doué, large, courtois, preu aux armes, bien aymant Dieu et bon justicier sur le grant comme sur le petit, comme raison est.

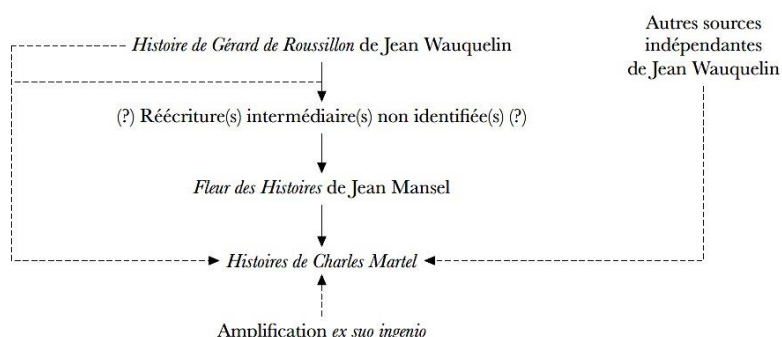
¹⁶⁷² Citée *supra*.

les enciens anemis de Gérard, fut le roy incité de plus en plus de grever ledit Gérard, ainsi que l'histoire le monstre et tesmoigne.		
<i>Comment les batailles des François et des Bourgoignons vinrent l'une contre l'autre</i> (p. 309-311) Finablement tant chevalcha qu'il vint ès marches de Bourgoingne en la place devant nommée, c'est assavoir ès près de Beton, assés près de Vezelay, à la propre journée qui divisée estoit des II parties. [...] En ce point vinrent et approuchèrent les batailles l'une contre l'autre, et premièrement le roy, qui moult orgueilleux et despitieux estoit, et plain de mal talent, fist tantost et incontinant descliquer trompètes, bucsines et clarons pour les batailles faire entreprocher ; et pareillement monseigneur Gérard, qui estoit tout devant en sa bataille, fit aussi bandir ses trompètes et clarons, auquel bondissement se fèirent gens d'armes, l'ung contre l'autre, par un très terrible empeschement et se commencèrent à entrepousser, poindre, fèrir et bouter par merveilleux ayr, sans espagner l'un l'autre en nulle quelconque manière ;	[fol. 161 ra] Quand le jour approcha, qui estoit assigné, les deux osts s'entrapprocerent en la vallee de Bethun en si grant nombre que les champs furent tous jonchié de gens d'armes, car il en y eut tant que sans nombre. Si tost qu'ilz vinrent pres les ungs des aultres, trompettes et claronx commencerent à sonner, archiers à traire, et arbalestriers, hommes d'armes à approchier jusques au ferir l'un sur l'autre par tel ayr qu'il sembloit que le monde deust finer. Là furent mors maint chevalier et abatus, maint homme occiz et affolé.	[fol. 36 r] Si tost que le jour quy estoit assigné fut venu, les deux osts s'entrapprocherent en la vallee de Bethun. Si estoient les champs à l'environ plus de quatre lieues tous chargiés de gens d'armes, car il en y avoit tant d'une part et d'autre que sans nombre. Et tantost comme ilz vindrent près les ungs des autres, trompettes et buisines encommencerent à sonner de toutes pars. Atant les archiers et arbalestriers emprindrent à tuer. Et quant le trait encommença de faillir, les hommes d'armes <u>coucherent bonnes lances à la roideur dessquelles maint hommes furent constrains de habandonner leurs selles et d'estre portez par terre entre les piés des chevaulx. Et ceulx qui par ayde ou autrement povoient estre relevez et remonte à cheval estoient moult eurez, car en tel cas à grant paine se le pere poeult secourir son enfant ou l'un amy l'autre. Et ceulx qui n'estoient secouruz se retrouvoient en grant dangier de finer miserablement leurs vies entre les pies des chevaulx. Et quant le trait fut failly et les lances employees, ilz tirerent bonnes espees</u> et approcherent jusques au ferir les ungs sur les autres d'espees, de haches, de guiserines et de maillets de fer, de tel randon et ayr qu'il sembloit que tout le monde deust finer. À celle premiere empointe, furent maint bons chevallier abbatus par terre et occis, et maint vaillant homme mort et affolé.

mais se entretuoient, despechoient et embouloient piteusement et misérablement ; ne on ne lit, en romant ne en fable, nulle bataille plus mortelle que ceste fut, ne plus espoventable ; car d'ung costé et d'autre, le sont si desmesurément que il sembloit que jamais ne deussent faire autre chose, tant que ilz eussent tout mort et occy l'un l'autre ; [...] . Pourquoi la bataille estoit de tant plus dure et plus crueuse, et aussi estoit elle : car il sembloit parfaitement à tous, et d'un costé et d'autre, que ne comptassent riens à la mort.	Car ilz s'entretuoient à tous costez sans nulle mercy. Et ne list on point en fable ne en romant de nulle bataille plus mortele que celle cy fut, ne plus espoventable. Car ilz se combatirent si desmesurement qu'il sembloit proprement qu'ilz ne deussent jamais arrester jusques ilz se feussent tous entretuez, et qu'ilz n'acontassent riens à la mort.	<u>Si ne demoura guaires après quant l'occision encommença tant criminielle, tant horrible et tant pitoiable que la pareille cruauté n'avoit esté veue depuis le temps de Cesar et Pompee.</u> Car à tous costez ilz s'entretuoient moult piteusement et inhumainement. <u>Illec n'avoit celluy quy uzast de pitié, de merchy ne de compassion.</u> et n'est point trouvé que les croniques anciennes facent mention de tant criminelle bataille comme fut ceste, car elle fut tant espoventable et si tréaspre et mortelle, et tant demesureement se com[fol. 37 r]batoient qu'il sembloit que jamais ne deussent arrester jusques ilz se verroient tous entretuez et qu'ilz ne contaissent riens à la mort.

Les amplifications opérées par l'auteur-compilateur des *Histoires de Charles Martel* peuvent s'expliquer de deux manières. Soit, il faut considérer qu'elles sont de son seul fait¹⁶⁷³. Soit, il faut conjecturer que l'auteur-compilateur a eu recours à une ou à plusieurs autre(s) source(s) – à présent non identifiées – qui entretiennent *a priori* des liens de parenté avec la version de Jean Wauquelin (ce qui expliquerait les quelques expressions communes entre la version de Jean Wauquelin et celle des *Histoires de Charles Martel*), ou alors qu'il disposait de l'exemplaire de Jean Wauquelin, pendant qu'il consultait dans le même temps l'ouvrage de Jean Mansel.

En synthétisant l'ensemble des éléments du dossier, nous proposons d'envisager les rapports de filiation entre les trois textes selon le schéma suivant :



¹⁶⁷³ Si, en plus d'être le grossoyeur, David Aubert est bel et bien l'auteur-compilateur des *Histoires de Charles Martel*, l'hypothèse de l'amplification *ex suo ingenio* pourrait se suffire à elle-même.

Ainsi, la version en prose du *Girart de Roussillon* de Jean Wauquelin a donné lieu à une réécriture abrégée, qu'on retrouve dans la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Cette version abrégée a ensuite été la source principale des *Histoires de Charles Martel*, aussi bien d'un point de vue macrostructurel que microstructurel, à moins que les deux compilateurs aient eu tous deux recours à une source intermédiaire commune, non identifiée.

En tout état de cause, l'auteur-compileur des *Histoires de Charles Martel* ne se contente pas de recopier son modèle ; il prend de temps à autre la liberté de le remanier et de l'amplifier. La présence de ces amplifications repose sur plusieurs hypothèses qui ne sont pas exclusives les unes des autres (les pointillés du schéma ci-dessus ont d'ailleurs pour fonction d'en rendre compte) :

(1) un remaniement et un développement *ex suo ingenio* de la part de l'auteur-compileur (d'autant que la nature des amplifications constitue principalement des commentaires et non l'insertion de nouveaux épisodes) ;

(2) le recours à des sources dépendantes de la version en prose du *Girart de Roussillon* de Jean Wauquelin¹⁶⁷⁴, ou la mise à disposition d'un exemplaire même de cette version auprès de l'auteur-compileur ;

(3) le recours à des sources indépendantes et non identifiées de la version de Jean Wauquelin.

La complexité du travail de compilation et de composition de David Aubert réside principalement dans l'enchevêtrement de ses sources¹⁶⁷⁵. En l'état actuel de la documentation, si la première hypothèse présente l'avantage d'être la plus économique, elle coïncide au surplus avec les pratiques de réécriture de David Aubert, telles qu'elles ont pu être observées et étudiées par la critique¹⁶⁷⁶.

¹⁶⁷⁴ Les pointillés sont placés à cet endroit précis pour montrer qu'il s'agit de sources qui auraient pu être utilisées par David Aubert mais non par Jean Mansel.

¹⁶⁷⁵ Voir Valérie GUYEN-CROQUEZ, *Tradition et originalité dans les Croniques et conquestes de Charlemaigne de David Aubert*, *Op. cit.*, p. 49 et suiv. ; Giovanni PALUMBO, « La Chanson de Roland dans les *Chroniques et conquestes de Charlemaigne* : le problème des sources », dans *Op. cit.*

¹⁶⁷⁶ Voir notamment Danielle REGNIER-BOHLER, « David Aubert et le Conte des Deux Frères. L'Histoire d'Olivier de Castille et Artus d'Algarbe », dans Danielle QUÉRUEL (éd.), *Les manuscrits de David Aubert « escriptvain » bourguignon*, *Op. cit.*, p. 53-68 ; la première section du volume consacré à « L'activité de David Aubert », dans Paola CIFARELLI et alii (éd.), *Raconter en prose. XIV^e-XVI^e siècle*, *Op. cit.* ; ainsi que Anne SCHOYSMAN, « Un épisode de suture dans l'Histoire de Charles Martel de David Aubert et ses rapports avec l'Histoire de la Reine Berthe et du roi Pépin », dans Maria COLOMBO TIMELLI, Barbara FERRARI et Anne SCHOYSMAN (éd.), *Pour un nouveau répertoire des mises en prose. Romans, chansons de gestes, autres genres*, Paris, Classiques Garnier, 2014 (Textes littéraires du Moyen Âge, 28), p. 279-295 ; Richard STRAUB, « L'activité littéraire de David Aubert », dans Bernard COMBETTES et Simone MONSONÉGO (éd.), *Le moyen français : philologie et linguistique, Approches du texte et du discours. Actes du VIII^e Colloque international sur le moyen français. Nancy, 5-6-7 septembre 1994*, Paris, Didier Érudition, 1997, p. 143-150 ; ID., *David Aubert, « escriptvain » et clerc*, *Op. cit.*

1.2. Une réécriture de la bataille de Roncevaux et d'autres épisodes

Le *Triumphe des Neuf Preux* est une compilation rédigée par un anonyme, et imprimée en 1487 à Abbeville par Pierre Gérard¹⁶⁷⁷ (avec une réimpression à Paris par Michel Le Noir en 1507). L'histoire met en scène Dame Triumphe qui demande à l'auteur lequel des Neuf Preux épouser, ce qui incite aussitôt l'auteur à dresser le récit biographique de chacun des courtisans¹⁶⁷⁸.

Parmi les sources de cette compilation qui recourt plus volontiers à des œuvres rédigées en français, la *Fleur des histoires* peut être mise en exergue (bien qu'elle ne soit pas citée explicitement par l'auteur du *Triumphe*).

Comme l'a démontré Giovanni Palumbo dans les deux passages reproduits ci-après, c'est le récit de la bataille de Roncevaux narrée par Jean Mansel, lui-même s'inspirant indirectement de la *Chronique du Pseudo-Turpin*, qui a surtout été récupéré par l'auteur du *Triumphe des Neuf Preux*¹⁶⁷⁹. Les rapports de filiation successifs entre ces trois textes peuvent être considérés, d'après Giovanni Palumbo, comme assurés¹⁶⁸⁰.

<i>Fleur des histoires</i> Rédaction longue (Bruxelles, KBR, 9233)	<i>Triumphe des Neuf Preux</i> (Paris, BArs., Réserve, 4° B. L. 4278)
[fol. 98 rb-va] « Ainsy comme l'ame de Rolland le benoit martir se partit de son corps, je, Turpin, archevesque de Rains, chantoie messe ou val de Gascoingne. Ce fut la VI ^e kalende de juing, et me advint quant je fus ou secret de ma messe, je fus ravis en esperit et que je oÿs voix d'angeles passans en l'air dessus moy et puis tout incontinent je veÿ une grant tourbe de mauvais esperis qui passoient radement ainsi comme s'ilz venissent de proie et en estoient tous chargeiez. Je les conjuray qu'ilz	[fol. DD VI va-b] « Ainsi comme l'ame de Rolland le benoit martir se partit de son corps, je, Turpin, archevesque de Reins, chantoie messe o val de Gascongne. Ce fut la VJ ^e kalende de juing. Et m'advint quant je fus ou secret de ma messe que je fus ravy en esperit et que je oÿs une voix d'angles passans en l'air dessus moy et puis tout incontinent je veis une grande tourbe de mauvais esperis qui passoient radement ainsi come s'ilz venissent de proye et en estoient tous

¹⁶⁷⁷ Le « livre intitulé le *Triumphe des Neuf Preux*, ouquel sont contenus tous les fais et proesses qu'ils ont achevez durant leurs vies avec l'histoire de Bertran de Guesclin [...], a esté imprimé en la ville d'Abbeville par Pierre Gerard et finy le penultime jour de mai l'an mil quatre cens quatrevingtz et sept » (Paris, BArs., Réserve, 4° B. L. 4278, cité par Giovanni PALUMBO, « La bataille de Roncevaux dans les récits sur les Neuf Preux », dans Sylvie BAZIN-TACCHELLA, Damien DE CARNÉ et Muriel OTT (éd.), *Le souffle épique. L'Esprit de la chanson de geste*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2001 (Écritures), p. 337-344, p. 338).

¹⁶⁷⁸ Anne SALAMON, « Charlemagne : textes et images dans les compilations sur les Neuf Preux », dans Sébastien DOUCHET e. a. (éd.), *De la pensée de l'Histoire au jeu littéraire. Études médiévales en l'honneur de Dominique Boutet*, Paris, Honoré Champion, 2019 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 127), p. 99-110, p. 103.

¹⁶⁷⁹ Voir Giovanni PALUMBO, « La bataille de Roncevaux dans les récits sur les Neuf Preux », dans *Op. cit.*

¹⁶⁸⁰ La parenté entre la *Fleur des histoires* et la *Chronique du Pseudo-Turpin* mériterait d'être examinée à nouveaux frais car si la matière empruntée par Jean Mansel est incontestablement redevable à la *Chronique*, nous avons pu montrer que la source principale de Jean Mansel pour rédiger son histoire des rois de France était une réécriture dérivée de l'*Abrégé Paulin Paris*, ce dernier étant lui-même une réécriture abrégée des *Grandes Chroniques de France*. Or l'on sait que d'autres textes, auxquels Jean Mansel s'est par ailleurs abreuvé, ont également intégré à leur trame l'histoire de la bataille de Roncevaux : les *Grandes Chroniques de France* déjà citées, mais aussi la *Chronique de Baudouin d'Avesnes* ou le *Miroir historial* de Jean de Vignay. Notre compilateur Jean Mansel aurait donc pu avoir accès à cette matière relative à Charlemagne et à Roland via d'autres intermédiaires que par un accès direct à la *Chronique du Pseudo-Turpin*.

me deissent que c'estoit qu'ilz portoient et ilz me respondirent ; "Nous portons, dirent ilz, l'ame de Marsille en enfer, et vostre amy Michiel porte l'ame de Rolland en paradis , et moult d'autres aussi.". Quant j'eux ma messe chantee, je contay ma vision au roy, et advint, ainsi comme je lui contoie, que Bauduyn vint sur le cheval de Rolland atout son cor et son espee, et raconta en audience tout ainsi comme la chose estoit alee, dont leva le cry grant et piteux partout l'ost ».	chargiez. Je les conjuray qu'ilz me deissent que c'estoit qu'ilz queroient et ilz me respondirent : "Nous portons, dirent ilz, l'ame de Marsille en enfer et vostre amy Michiel porte l'ame de Rolland en paradis et moult d'autres aussi". Quant j'euz ma messe chantee, je comptay ma vision au roy et avint que, ainsi comme je luy comptoye, que Bauduin vint sur le cheval de Rolland atout son cor et son espee et raconta en audience tout ainsi que la chose en estoit alee, dont leva le cry grant et piteux parmy l'ost. »
[fol. 98 vb] Lors jura Charles par le roi tout puissant qu'il ne cesseroit jamés d'aler aprez les Sarrazins jusques ad ce qu'il les auroit trouvez. À chemin se mist à tout ce qu'il avoit de gens, et tesmoingne l'istoire du latin que le soleil s'arresta celluy jour en un point sans soy mouvoir par l'espace de quatre heures entieres à la priere du roy Charles. Tant errerent qu'ilz vindrent à une cité nommee Herbra, assez près de Sarragoce , là où ils trouverent les Sarrasins au dehors en une plaine, les uns dormans les autres mengans. Ilz leur coururent suz par grant fureur . Charles y estoit entre les aultres ainsi comme ung leu affamé qui se fiert entre les brebis. Turpin l'archevesque y fut aussi, qui y rechut tant de cops qu'il lui en fut piz tous les jours de sa vie. Charles occist celle fois les Sarrazins sans nombre, et fut sy soulliez du sang et des cerveles des païens qu'il eut occis que sur lui n'apparoit quelque enseigne de ses armoieries, pour ce le volrent ses gens mener hors de la bataille, cuidans qu'il fust navrez à mort, mais il leur dist qu'il n'avoit nul mal.	[fol. DD VII ra-b] Lors jura Charles par le roi tout puissant qu'il ne cesseroit jamais d'aler après les Sarrasins jusques ad ce qu'il les auroit trouvés. À chemin se mist à tout ce qu'il avoit de gens. Et tesmoingne l'istoire du latin que le soleil s'arresta celluy jour en ung point sans soy mouvoir par l'espace de quatre heures entieres à la priere du roy Charles. Tant errerent qu'ilz y vindrent à une cité nommee Herbia, assez prez de Sarragoce , là où ilz trouverent les Sarrasins au dehors en une plaine, les ungz dormans les autres menganz. Ilz leur coururent sus par grant fureur . Charles y estoit entre les aultres ainsi comme ung loup affamé qui se fiert entre les brebis. Turpin l'archevesque y fut aussi, qui y receut tant de coupz qu'il luy en fut pis tous les jours de sa vie. Charles occyst celle fois Sarrasins sans nombre et fut si souillié du sang et chervelles des païens qu'il eut occy que sur luy n'aparoit quelque enseigne de ses aournemens, pour ce le vindrent ses gens mener hors de la bataille, cuidant qu'il fust navré à mort. Mais il leur dist qu'il n'avoit nul mal.

Si Giovanni Palumbo cite ces deux exemples à partir du manuscrit Bruxelles, KBR, 9233, témoin du livre 4 de la rédaction longue, il ne fait pas référence à l'existence des deux rédactions de la *Fleur des histoires* ni à celle utilisée précisément par l'anonyme du *Triumphe des Neuf Preux*. De prime abord, le texte de la rédaction brève de la *Fleur des histoires* entretient, lui aussi, de nombreuses similitudes avec le texte du *Triumphe des Neuf Preux* :

<i>Fleur des histoires</i> Rédaction brève (Bruxelles, KBR, 9232)	<i>Triumphe des Neuf Preux</i> (Paris, BArs., Réserve, 4° B. L. 4278)
[fol. 346 vb-347 ra] « Ainsy comme l'ame de Rollant le benoit martir se parti du corps, je, Turpin, archevesque de Rains, chantoie messe ou val de Gascoingne. Ce fu la VI ^e kalende de juing. Quant je fuz ou secret de ma messe, je fuz ravy en esperit et oï voix d'anges passans en l'air. Après je veï une grant tourbe de mauvais esperis qui passerent devant comme s'ilz venissent de proie dont ilz estoient tous chargiez. Je les conjuray qu'ilz me deissent	[fol. DD VI va-b] « Ainsi comme l'ame de Rolland le benoit martir se partit de son corps, je, Turpin, archevesque de Reins, chantoie messe o val de Gascongne. Ce fut la VI ^e kalende de juing. Et m'advint quant je fus ou secret de ma messe que je fus ravy en esperit et que je oïs une voix d'angles passans en l'air dessus moy et puis tout incontinent je veis une grande tourbe de mauvais esperis qui passoient

qu'ilz portoient. « Nous portons, dirent ilz, l'ame de Marcille en enfer, et vostre ami Michiel porte l'ame de Rollant en paradis, et moult d'autres aussi ». Quant j'euz finé ma messe, je contai ma vision au roy, et ainsy comme je luy contoie, vint Bauduyn sur le cheval Rollant à tout son cornet et son espee. Et raconta en audience tout ainsy comme la chose estoit alee. [§] Lors leva le cry grant et piteux par tout l'ost. »	radement ainsy come s'ilz venissent de proye et en estoient tous chargiez. Je les conjuray qu'ilz me deissent que c'estoit qu'ilz queroient et ilz me respondirent : "Nous portons, dirent ilz, l'ame de Marsille en enfer et vostre amy Michiel porte l'ame de Rolland en paradis et moult d'autres aussi". Quant j'euz ma messe chantee, je comptay ma vision au roy et avint que, ainsy comme je luy comptoye, que Bauduin vint sur le cheval de Rolland atout son cor et son espee et raconta en audience tout ainsy que la chose en estoit alee, dont leva le cry grant et piteux parmy l'ost. »
[fol. 347 rb] Lors jura Charlemaine par le roy tout puissant qu'il ne cesseroit jamais d'aler après les Sarrasins jusques à ce qu'il les aroit trouvez. À chemin se mist à tout ce qu'il avoit de gens. Et tesmoingne l'istoire du latin que le soleil s'arresta en ung point sans soy mouvoir IIII heures entieres à la priere de Charlemaine. Tant errerent qu'ilz vinrent en une cité nommee Herbra près de Sarragoce. Là trouverent les Sarrasins en une plaine, les ungs dormans, les autres mengans. Ilz leur coururent suz par grant fierté. Charlemaine y estoit comme ung leu affamé entre les brebis. Turpin l'archevesque y estoit, qui y receupt tant de cops qu'il lui en fu piz tous les jours de sa vie. Charlemaine occist Sarrasins sans nombre, et estoit si souillié du sang et des cerveles des païens que sur luy n'apparoit quelque enseigne de ses armoieries. Pour ce le vorrent ses gens mener hors de la bataille, cuidans qu'il fust navré à mort. Mais il leur dist qu'il n'avoit nul mal.	[fol. DD VII ra-b] Lors jura Charles par le roi tout puissant qu'il ne cesseroit jamais d'aler après les Sarrasins jusques ad ce qu'il les auroit trouvés. À chemin se mist à tout ce qu'il avoit de gens. Et tesmoingne l'istoire du latin que le soleil s'arresta celluy jour en ung point sans soy mouvoir par l'espace de quatre heures entieres à la priere du roy Charles. Tant errerent qu'ilz y vindrent à une cité nommee Herbia, assez prez de Sarragoce, là où ilz trouverent les Sarrasins au dehors en une plaine, les ungz dormans les autres menganz. Ilz leur coururent sus par grant fureur. Charles y estoit entre les aultres ainsy comme ung loup affamé qui se fiert entre les brebis. Turpin l'archevesque y fut aussi, qui y receut tant de coupz qu'il luy en fut pis tous les jours de sa vie. Charles occyst celle fois Sarrasins sans nombre et fut si souillié du sang et chervelles des païens qu'il eut occy que sur luy n'aparoit quelque enseigne de ses aournemens, pour ce le vindrent ses gens mener hors de la bataille, cuidant qu'il fust navré à mort. Mais il leur dist qu'il n'avoit nul mal.

Un travail de critique textuelle dévoile que le récit utilisé par l'anonyme s'inspire en réalité de la rédaction longue de la *Fleur des histoires* (les lieux discriminants sont marqués en caractères gras), ce qui confirme donc bien l'hypothèse émise par Giovanni Palumbo.

Nous souhaitons vérifier à présent si, au-delà de la bataille de Roncevaux, l'auteur du *Triumphe des Neuf Preux* a utilisé d'autres épisodes extraits de l'histoire de Charlemagne, et si le recours à la rédaction longue de la *Fleur des histoires* se confirme pour ceux-ci.

<i>Fleur des histoires</i> Rédaction longue (Bruxelles, KBR, 9233)¹⁶⁸¹	<i>Triumphe des Neuf Preux</i> (Paris, BArs., Réserve, 4° B. L. 4278)
[fol. 93 ra] <i>Cy dist comment le roy Charles ala recouvrer la cité de Jherusalem et la terre sainte sur les mescreans, et comment à son retour il raporta en France grande plenté de dignes reliquaires</i> L'empereur Charles fist faire en son temps l'eglise de Nostre Dame de Mayence et le pont d'icelle cité qui est sur le Rin. Il eut pluseurs enfans, filz et filles, de diverses femmes espousees et d'autres aussi. Onques de ses filles ne vout nules marier à nul tant fust grant prince exceptee une seulement qu'il donna à l'empereur Constantin. Tousjours porta grant reverence à la royne Berte sa mere, tant comme elle vesquit, et n'eurent onques paroles ensemble que de doulceur, fors tant seulement que elle cuidant bien faire lui eut fait espouser la fille de Dezier, le roy de Lombardie. Et il l'eut laissie et repudiee pour sa cruaulté et en eurent un pou de paroles ensemble. Un filz de bas eut l'empereur, nommé Pepin, qui fist pluseurs fois conspiracion contre lui par l'enhortement de pluseurs des barons de France, mais il fist tondre ce Pepin en une abbaïe comme dit est, et à ses aidans fist coper les testes.	[sans foliotation] <i>Comment le roy Charles ala recouvrer la cité de Hierusalem sur les mescreans, et comment à son retour il raporta en France grant plenté de dignes reliquaires</i> L'empereur Charles fist faire en son temps l'esglise Nostre Dame de Maïence et le pont d'icelle cité qui est sur le Rin. Il eut plusieurs enfans, filz et filles, de diverses femmes espousees, comme dit a esté. Ne onques de ses filles ne voulut nul les marier tant fust grant prince excepté une seulement qu'il donna à l'empereur Constantin. Tousjours porta grant reverence à la royne Berte sa mere, tant qu'elle vesquit, et n'eurent onques parolles que de doulceur, fors tant seulement que elle cuidant bien faire luy eut fait espouser la fille de Desier, le roy de Lombardie, et il l'eust repudiee pour la cruaulté et en eurent ung pou de parolles ensemble. Ung filz de bas eut l'empereur, nommé Pepin, qui fist plusieurs fois conspiracion contre luy par l'enhortement de plusieurs des barons de France, mais il fist tondre Pepin en une abbaye comme dit est ; à ses aidans fist couper les testes.

Ainsi qu'en témoigne l'exemple reproduit (et d'autres pourraient s'y ajouter), l'anonyme du *Triumphe des Neuf Preux* a non seulement repris presque littéralement le récit livré par Jean Mansel dans la rédaction longue de sa compilation, mais également la rubrique qui introduit le chapitre. Pourtant, nulle part la *Fleur des histoires* n'est revendiquée par l'auteur du *Triumphe des Neuf Preux* comme l'une de ses sources documentaires. Seule la *Chronique du Pseudo-Turpin* est citée comme source du *Triumphe des Neuf Preux* à l'entame du récit relatif à Charlemagne :

Pour le plus vray et certain escripteur et cronographeur des histoires et fais de Charlemaïne, je me suis arresté au chronique que le preudhomme et son confesser l'archevesque Turpin de Rains en a escript et delaisé en memore. Et le veuil ensuivre pour la plus vraye de toutes [...] (fol. CC III ra-b).

En revanche, pour le dernier chapitre relatif à la mort de Charlemagne, l'auteur du *Triumphe des Neuf Preux* ne reprend que partiellement le récit de Jean Mansel. En effet, il tait un retour en arrière évoquant une aventure de Roland ainsi que les événements qui se produisent après la mort de Charlemagne et qui concernent l'amiral de Cordoue (Bruxelles, KBR, 9233, fol. 99 vb-100 rb). Le récit du *Triumphe des Neuf Preux* s'interrompt précisément à la mort de Charlemagne : « Ce fut à heure de tierce, en la VI^e kalende de fevrier l'an de grace VIII^e et XIII, de son eage LXXII, de son regne XLVII, et de son empire XIII. À la sepulture duquel furent le pape Leon et pluseurs prelatz à

¹⁶⁸¹ Pour une question de continuité et de cohérence avec les extraits reproduits par Giovanni Palumbo, nous continuons à nous référer au ms. Bruxelles, KBR, 9233, et non au ms. Paris, BnF, fr. 304 (cité tout au long de ce travail). Notons que l'examen comparé des deux copies ne met pas en évidence l'existence de variantes significatives pour cette séquence historique relative à Charlemagne.

grant solempnité, fut mis en sepulture en l'Eglise Nostre-Dame d'Aix. » (Bruxelles, KBR, 9233, fol. 99 vb).

En revanche, à l'entame de ce chapitre, l'anonyme n'hésite pas à étoffer celui-ci d'explications portant sur les différentes épouses de Charlemagne, les enfants qu'ils eurent et l'amour qu'il éprouvait à leur égard (Paris, BArs., Réserve, 4° B. L. 4278, EE ra- EE J rb), explications qui ne résultent pas de Jean Mansel. L'auteur du *Triumphe des Neuf Preux* a donc eu recours à une ou plusieurs autre(s) source(s) que la *Fleur des histoires* pour ériger son récit.

D'après Anne Salamon¹⁶⁸², l'auteur du *Triumphe des Neuf Preux* se serait notamment inspiré des *Grandes chroniques de France* ou d'une réécriture dérivée, dont l'extrait suivant peut être cité en appui de cette hypothèse :

<i>Grandes Chroniques de France</i> (éd. Jules Viard, t. 3, livre III, chap. 1)	<i>Triumphe des Neuf Preux</i> (Paris, BArs., Réserve, 4° B. L. 4278)
(p. 148) Li fil chevauchioient ovec lui, les filles aloient après un poi ; mès ce n'estoit pas sanz granz compagnies de genz à pié et à cheval qui especiaument estoient establi pour els garder. Moulto estoient beles et moulto les amoit ; si fu une merveille que ainques nule n'en vot marier à home estrange ne privé, fors l'ainnée qui fu donnée à Costantin, l'empereor des Griex. Ainz les garda touz jours ovec lui en son palais jusques à la mort, car il disoit que il ne porroit vivre sanz eles.	[fol. DD VIIJ v] Les filz chevauchioient avecques luy et les filles estoient en charios qui le suyvoient ou qu'il allast, car il les aymot tant qu'il ne souffrit oncques aulcune d'elles estre mariee tant qu'il vesquit, car combien que gaires belles ne fussent, si n'eust il peu souffrir leur absence tant qu'il vesquit.

Ce passage suffit-il à témoigner d'un rapport de filiation direct et avéré ? Étant donné le haut degré de fidélité que manifeste l'auteur du *Triumphe des Neuf Preux* à l'égard de certains chapitres de la *Fleur des histoires*, et au vu du caractère relatif de l'identité textuelle entre les deux extraits reproduits, il nous semblerait plus prudent d'envisager comme source du *Triumphe des Neuf Preux* l'une ou plusieurs des nombreuses réécritures des *Grandes Chroniques de France*, plutôt que directement ces dernières.

Mise à part l'histoire de Charlemagne, le *Triumphe des Neuf Preux* et la *Fleur des histoires* présentent d'autres points de convergence relatifs à l'histoire de César, de Godefroid de Bouillon ou encore de Bertrand du Guesclin. Toutefois, après un travail de comparaison textuelle entre l'hypertexte et son supposé hypotexte, les similarités observées sont surtout d'ordre thématique. Pour conclure, il semble que le *Triumphe des Neuf Preux* n'entretient de véritable rapport de filiation avec la *Fleur des histoires* de Jean Mansel que pour les chapitres relatifs à l'histoire de Charlemagne.

Plus largement, ces quelques pages mettent en évidence la nécessité d'entreprendre un considérable chantier visant à identifier, à répertorier et à distinguer l'ensemble des textes relatifs à l'histoire des rois de France et des réécritures des *Grandes Chroniques de France*¹⁶⁸³. Ce travail de

¹⁶⁸² Anne SALAMON, « Charlemagne : textes et images dans les compilations sur les Neuf Preux », dans *Op. cit.*, p. 104.

¹⁶⁸³ Voir l'article que nous avons consacré à la délicate identification du texte des *Grandes Chroniques de France* et de ses réécritures dérivées : Antoine BRIX et Anh Thy NGUYEN, « L'histoire des rois de France dans la *Fleur des histoires* de

recension permettrait ainsi de dissiper le flou autour de nombreux textes méconnus et non édités, de rectifier l'établissement de rapports de filiation approximative entre certains textes et de pallier également l'identification parfois précipitée des *Grandes Chroniques de France* comme principal et évident hypertexte dès lors qu'un hypertexte traite de la matière des rois de France¹⁶⁸⁴.

1.3. Une réécriture des histoires romaines et de l'histoire des rois de France

Le manuscrit coté Paris, BnF, fr. 15456-15457 est réputé appartenir au corpus des témoins du *Miroir historial*. L'exemplaire est conservé en deux volumes de 190 et de 166 feuillets de parchemin, de très grand format (490 x 330/340 mm), copié dans une grande bâtarde par le copiste Nicolas Boivin, et produit en mars 1516 (ancien style), comme l'indique le colophon¹⁶⁸⁵. Il est muni de frontispices introduisant aux grandes parties du volume, et comporte les armoiries des familles de l'Hôpital et Rouault¹⁶⁸⁶ (au fol. 12 r du ms. 15456). Plus que ses caractéristiques codicologiques, c'est surtout le contenu de l'exemplaire qui va intéresser notre propos.

Comme l'atteste la rubrique de la table, « Cy commence la table de ce present livre nommé le Miroir hystorial parlant des hystoires rommaines en continuant aux histoires des empereurs de Romme, et des roix de France, et des papes » (fol. 1 r du manuscrit 15456), la matière contenue dans l'exemplaire Paris, BnF, fr. 15456-15457 n'est pas sans entretenir certains liens thématiques avec la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Nous souhaitons donc vérifier, extraits à l'appui, si ces ressemblances de matière se doublent d'une proximité formelle.

Le récit des histoires romaines, qui figure dans le premier volume 15456, commence à la chute de Troie et se poursuit jusqu'à la mort d'Attila¹⁶⁸⁷. Les deux chapitres suivants, illustrant deux événements différents de l'histoire romaine, permettent de mesurer le degré de parenté entre ce texte et celui de la *Fleur des histoires* (rédaction longue).

Jean Mansel. Archéologie d'une compilation bourguignonne du XV^e siècle », dans *Op. cit.* Concernant les réécritures des *Grandes Chroniques de France*, voir aussi Bernard GUENÉE, « Histoire d'un succès », dans *Op. cit.*, p. 90 et p. 133.

¹⁶⁸⁴ Au XV^e siècle, de nombreuses entreprises historiographiques s'inspirent de cette matière : le traité *À toute la chevalerie* de Jean de Montreuil, l'*Abregé des croniques de France* de Noël de Fribois, les *Annales* de Nicole Gilles, le *Compendium de orgine et gestis Francorum* de Robert Gaguin.

¹⁶⁸⁵ « L'an de grace mil cinq cens et seize, le derrenier jour de mars, avant Pasques, fut achevé d'escire ce present livre, nommé le Miroir hystorial, par Nicolas Boyvin, escriptvain, demourant pour lors à Orleans. ».

¹⁶⁸⁶ Il s'agit sans doute d'Adolphe de l'Hôpital, fils d'Adrien de l'Hôpital et de son épouse Rouault. Adrien, le père, est mort en 1503 ; il n'a donc pas pu entrer en possession de ce ms., contrairement à ce qui est avancé dans le catalogue de la BnF (BnF, *Catalogue. Archives et manuscrits*, [en ligne], <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc45892z> [page consultée le 06 juin 2020]).

¹⁶⁸⁷ Ce texte, jusqu'à la naissance du Christ, se trouve également copié dans un autre manuscrit de facture luxueuse (280 feuillets de parchemin, 168 miniatures, texte réparti sur deux colonnes) qui jusqu'ici a totalement échappé à l'œil de la critique : il s'agit du ms. Paris, BnF, 5228. Les fol. 1-279 va de ce dernier ms. correspondent aux fol. 12 r-164 va du ms. Paris, BnF, fr. 15456. Les rapports entre ces deux mss mériteraient d'être examinés en profondeur.

<i>Fleur des histoires</i> Rédaction longue (Paris, BnF, fr. 302)	Paris, BnF, fr. 15456
[III]^c XJ va- III]^c XJ va] <i>Comment aucunes matrones rommaines vorent la cité empoisonner, comment elles furent condempnees à mort ; comment les Rommains vainquirent les Privenates et les Fondains, et comment la paix fu faicte</i> En l'an ensieuvant advint en la cité de Romme que les plus grans de la cité se moroyent tout à fait ou par pestilence ou par aucune humaine iniquité. Et si moroyent tous d'une meismes maniere, et n'y sçavoit nul mectre remede quant une chamberiere vint à Quintius Maximus qui lors estoit edile, et lui dist que se elle lui vouloit promettre qu'elle n'aroit nul mal, elle lui diroit dont celle pestilence venoit. Quintius noncha ces choses et les dist aux consuls. Les consuls le dirent au senat, si que par le senat fu conclud et accordé que la chamberiere n'aroit nul mal. Et lors elle dist que les matrones cuisoyent poisons et venins, et que s'ilz le vouloyent sieuvir que elle les monstreroit à l'oeul. On ala avecq elle et fu trouvé vray ce qu'elle disoit. Si furent prises XX matrones, entre lesqueles en y estoient deux patriciennes : l'une nommee Sergie, et l'autre Cornelia. Menees furent au marchié ces matrones atout leurs buvages, et furent ilecq contraintes d'en boire toutes pour ce qu'elles disoyent et affermoient que le buvrage estoit bon. Mais si tost comme elle en eurent beu, elles moururent toutes soudainement. Trouvees furent de telles matrones dedens la cité jusques à cent et LXX. Lesqueles furent toutes condempnees à mort. Et lors pour ce que ceste chose sembla estre ung grant miracle estre advenu en la cité, ilz creerent dictateur et mestre des chevaucheurs pour le clou fichier dedens le temple de Jupiter. Ainsi comme aultrefois eut esté fait par grande religion, si le firent lors ainsi à moult grant joye et solempnité. Et puis tout incontinent le dictateur renoncha à sa dictature. [§] Entre ces choses, Vitrubius Factus, duc des Fondains, à l'ayde et enhort des Privenates pillia et roba sur les Rommains et sur leurs alyez. Contre eulx fu envoyez Papirius le consul ; lequel les trouva mis en bataille, et les assailly si fierement que de prime venu, il les vainqui, et les constraindy d'eulx retraire en leur cité de Preverne. [§] Plancius, l'autre consul, quant il eut aussi gasté les champs des Prevernates, il mena son ost contre les Fondains. Les Fondains se vinrent excuser de celle	[51 va-52 rb] <i>Comment les matrones de Romme empoisonnerent leurs maris</i> [initiale] En l'an ensuyvant advint en la cité de Romme que les plus grans de la cité mouroient tout à fait par pestilence ou aucune humaine iniquité et s'esmourioient tout d'une façon et d'une maniere, et n'y sçavoit l'on trouver remede. Quant une chamberiere dist à Quincius Maxius qui lors estoit edille et au Senat dont ce venoit, et que les matrones cuisioient poisons et venins, et fut trouvé ce qu'elle disoit. Et pour ce furent prises XX matrones, entre lesquelles en y avoit deux des patriciens : l'une nommee Cornelia et l'autre nommee Serge. Et furent ces matrones menees au marché à tout leur bruvage et illecques contrainctes d'en boire toutes, pour ce qu'elles disoient et affermoient que le beuvrage estoit bon. Mais si tost qu'elles en eurent beu, elles moururent tout soudainement, et furent trouvez en la cité de telles matrones jusques à cent LXX. Lesquelles furent toutes toutes [s<i>i</i>d]¹⁶⁸⁸ condempnees à mort. Et pour ce que ceste chose sembla ung grant miracle advenu en la cité, ilz creerent ung dictateur et maistre des chevaucheurs pour le clou ficher dedens le temple de Jupiter, comme aultrefois avoit esté fait par grant religion et le firent lors ainsy à moult grant joye et solennité. [§] Entre ces choses, Vitrubius factus, duc des Fondains, à l'ayde et enhortement des Prevernates, pillia et roba sur les Rommains, et contre eulx alla Papirius le consulle qui les trouva mis en bataille et les assaillit si fierement que de premiere venue il les vainquist et les contraindy d'eulx retraire en leur cité de Preverne.

¹⁶⁸⁸ Des traits apparaissent sous le mot répété.

guerre, disans que leur duc si estoit bouté contre leur gré et que il le monstroït bien quant il laissoit sa cité et se tenoit à Preverne, en supplyant au consul que il les vosist tenir en paix et de fait ilz se rendirent aux Rommains, eulx, leurs femmes et enfans. Le consul fist ces choses sçavoir à Romme, et puis il remena son ost contre Preverne.

[§] Entre ces choses et que l'an fu passé vinrent nouveles à Romme que les Gaulles venoyent à grant effort pour destruire les Rommains ; pour quoy l'en crea nouveaulz consuls : Lelius Emilius, Maniercus et Plancius dessus nommé. Lesquelz assemblerent ung trèsgrant ost. Ouquel ost furent appellez plusieurs gens de mestier, non congnoissans en fait d'armes, mais ilz le firent pour cause d'avoir plus grant nombre de gens. Toutesvoies l'en trouva que les Gaullois se tenoyent en paix. Et pour ce cel ost fut mené devant Preverne.

[§] Aucuns dyent que Preverne fu prise par force et que **Vitrubius** vint tout vif ou pouvoir des Rommains.

[§] Les aultres dyent qu'il se rendy avant que la cité fust prise. Toutesvoies, elle fu prise et les murs abatus, et fu Victubrius ou Vitrubius mis en prison.

[§] Plancius s'en ala à Romme pour avoir son triumphe et laissa à Preverne une grosse garnison. Victubrius fu condempné à mort ; il fu batu de **verges** et detrenchiez premierement. Et puis il eut la teste copee, ses maisons furent abatues et ses biens furent **confisquez**. Le Senat de Preverne fu tollu à leur cité, et les envoya l'en demorer de là le Tybre, ainsi comme les **Velutrins** y eurent esté envoyez et ceulx qui furent trouvez coupables de celle guerre furent occiz.

[§] Adoncques demande le consul aux peres que l'en feroit des simples gens et des innocens de Priverne qui requeroient la paix et l'amour des Rommains.

[§] L'un des legats des Prevernates s'escrya et dist qu'ilz avoient voirement deservy d'estre pugniz de tele paine que deservent ceulx qui se reputent dignes de avoir liberté.

[§] Adoncques le consul tout esbahy de si fiere responsce demanda à celui là : « Si nous vous pardonnons, dist il, ce que vous avez mesfait, quele paix porons nous esperer que vous tenrez avec nous ? ».

[§] Le legat respondi : « Se vous nous donnez, dist il, bonne paix, vous la porrez esperer avoir de nous bonne et perpetuele. Et se aultre vous la donnez à nous, certes l'avez fainté et non durable.

[§] Le consul cuida par ces parolles que le legat le menachast, mais pour voir, le senat l'entendi aultrement, et bien disant que l'en avoit oïe une voix d'homme et de

[§] Les Fondains se excuserent de celle guerre disant que leur duc si estoit bouté oultre leur gré et se rendirent aulx Rommains, eulx et leurs femmes et enfans.

[§] Après l'an passé, les Rommains firent assembler trèsgrant ost et allerent devant Preverne et le prindrent par force, et vint **Vitrubius** tout vif aux Rommains ; lequel fut condempné à mort et fut premierement batu de **verges** et de trenche, et puis il eust la teste coupee, et furent ses maisons abatues et ses biens **confisquez**, et le Senat de Preverne fut tollu à leur cité et les envoya on demourer de là le Tibre ainsy que on avoit faict les **Velutrins**. Mais les Innocens furent remis en leur cité de Preverne et fais **citoyens de Romme**.

Francs ceur, et que voirement il disoit voir et que jamais homme de bien ne demoura en la condicion dont ils e repente, se ce n'est tant comme il porra mieulx et que en servitude on ne doit jamais esperer longue paix ; dirent oultre que de telz gens estoient dignes de estre rommains, qui ne pensoient à aultre chose si non à liberté. [§] Ainsi doncques de l'auctorité des peres et du consentement du peuple, leur cité leur fu donnee, et furent fais les Prevernates cytoyens rommains.	

Pour ce premier extrait, on observe que le compilateur du témoin Paris, BnF, fr. 15456-15457 a considérablement réduit son modèle en l'excisant de nombreux paragraphes consécutifs, situés notamment à la fin de la narration, et en procédant à une condensation du propos.

Examinons à présent un autre passage :

<i>Fleur des histoires</i> (Paris, BnF, fr. 302)	Paris, BnF, fr. 15456
[III]^c XIV va-b] <i>Cy commence l'istore de Jugurte le Numedien ; et comment le roy Masmissse admoneste ses trois filz de vivre en paix ; puis dist comment Jugurte occist Hyempsal son cousin germain</i> [§] Quant Scipion eut Cartage destruite et Auffricque submise à la seigneurie de Romme, il trouva si grant foy et si grant ayde à Masmissse, le roy de Numedye, que le senat lui octroya toute la conqueste d'Auffrique. Quant Masmissse fu mort, Micipse son filz tint le regne après lui. Cellui eut eu [sic] deux freres, mais ilz furent mors : de l'un qui eut nom Mathaniabal, fu engendré Jugurte, de une songnante. Pour laquele cause les gens tinrent moins de compte de Jugurte, mais Micipsa son oncle le nourry et le tint chier pour l'amour de son frere. [§] Quant Jugurte fu d'eage, il fu bel et fort, et engingneux, et ne se habandonna pas aux delices. Ains mist son estude à sçavoir bien chevauchier, à bien luitier, et à aprendre toutes aultres appertises selon la coustumes du païs. Et si se fist à tous amer. Il fu souvent le premier prest au besoing. Tant fist que de povresce il passa tous ceulx du païs, et de courtoisie aussi, dont Micipsa son oncle eut moult grant joye pour ce que fu grant honneur à son royaume de avoir ung si vaillant chevalier son nepveu. Et d'aultre part, il contrepensa que il avoit deux filz qui juesnes estoyent, et que Jugurte leur	[83 rb-84 vb] <i>Du commencement de Jugurge et de sa seignourie</i> <u>Saluste qui plusieurs fois avoit esté maistre des batailles des Rommains fist ung livre des batailles que Jugurte eust contre les Rommains et raconte comment il vint en seignourie</u>, et dist que quant Scipio eust destruit Carthaige et Affricque et soubzmis à la seignourie de Romme, il trouva si grant foy et si grant ayde en Masmissa, le roy de Numidie que le senat luy octroya toute la conqueste si comme vous avez ouï dessus. Quant Masmissa fut mort, Misipsa son filz tint le royaume après luy. Celluy avoit deux freres mais mors estoient : de l'ung qui avoit nom Machanibal, fut engendré Jugurte d'une songnante. Et pour ce que n'acoutoient par les gens gaires à luy mesmes. Misipsa son oncle le nourrist et le tint cher pour l'amour de son frere. Et quant il fut d'aage, il fut fort beau et enguigneux, et ne s'abandonna pas aux delices mais mist son estude à bien chevaucher et en bien luitier, et en toutes autres appertises selon la coustume du païs, et moult le fist aymer de tous. C'estoit le premier appareillé au besoing et celluy qui plustost se partoioit et tant fist qu'il passoit de prouesse et de courtoisie tous ceulx du païs. Misipsa son oncle en fut moult liez car il pensoit bien que c'estoit grant honneur à son royaume quant il avoit ung si vaillant chevalier. D'aultre part il pensoit bien qu'il avoit

pourroit bien faire annuy de leur royaume après son trepas. Pour laquele ymagination il envoya Jugurte devant Numance en l'ayde des Rommains, cuidant que il se deüst trop habandonner pa[r] sa grant proesce et qu'il en fust par tant delivré. [...]	deux filz jeunes et que celluy Jugurte leur pourroit bien faire ennuy du royaume s'il defailloit. Et pour ce l'envoya il devant Munance en l'ayde des Rommains car il cuydoit qu'il se deust trop habandonner pour sa grant prouesse et ainsy en cuydoit il estre delivré. [...]

Pour ce second extrait, le compilateur n'hésite pas à procéder à un ajout (souligné dans l'extrait), qui consiste à présenter l'expertise de l'historien Salluste sur le sujet, *auctoritas* dont il se revendique et dont son récit semble procéder.

Outre ces quelques interventions, le compilateur témoigne d'une grande fidélité à l'égard de son modèle pour les deux chapitres signalés. Par ailleurs, il faut noter que ces derniers ont été empruntés à la rédaction longue de la *Fleur des histoires*.

En ce qui concerne l'histoire des rois de France contenue dans le second volume de l'exemplaire (manuscrit 15457), si l'on se base sur les passages précédents, il y aurait tout lieu de croire que le compilateur a continué à se référer à la rédaction longue de la *Fleur des histoires*. En examinant la séquence relative à l'avènement du roi Charles VI, les deux rédactions de la *Fleur des histoires* donnent à lire le même texte (ce qui ne permet pas de trancher sur la rédaction employée par l'anonyme du manuscrit 15456-15457). Elles se distinguent néanmoins dans la narration qui suit. Alors que la rédaction brève ne poursuit pas la narration au-delà du passage retranscrit ci-dessous, la rédaction longue traite de la suite du règne de Charles VI, et notamment de son arrivée en Flandres en 1383. Le texte contenu dans le manuscrit 15457 rompt avec la continuité logique supposée : il présente, en réalité, les mêmes bornes chronologiques que la *Fleur des histoires* dans sa rédaction brève, à savoir de l'empereur Valentinien au roi Charles VI.

<i>Fleur des histoires</i> Rédaction brève (Bruxelles, KBR, 9232)	Paris, BnF, fr. 15457
[Cy commence l'ystoire du preu Charles le Grant qui fut roy de France et empereur de Romme. Et premier de ses batailles. Chappitre xliij] ¹⁶⁸⁹ . [fol. 337 ra] Après le roy Pepin regna son filz Charle le Grant qui fu roy et empereur, et tant [fol. 337 rb] puissant, vaillant et renommé que par ses fais qui tant sont dignes de memoire et de loenge, il fu apellé « grant », et si est saint canonisié en [fol. 337 va] sainte Eglise. Deux filz demourerent du roy Pepin et de Berte, qui eut esté fille d'empereur, dont l'ainsné avoit nom Charles, et l'autre Charlemaïne. Charles l'ainsné fu couronné en la cité de Noion, et Charlemaïne en la cité de Soissons. Le roiaulme departirent et regna chascun en sa partie. Charlemaïne	[fol. 80 vb] Cy commence l'ystoire du trésvaillant et preux Charles le grant roy de France et empereur de Romme Après le roy Pepin regna son filz Charles le grant qui fut roy et empereur, et tant puissant, vaillant et renommé que par ses fais qui tant sont dignes de memoire , il fut appelé « grant » et saint canonié en sainte [fol. 81 ra] eglise. Deux filz eust Pepin de Berthe sa femme, qui fut fille d'empereur, dont l'aisné avoit nom Charles et l'autre Charlemaïne. Charles l'aisné fut couronné en la cité de Noyon, et Charlemaïne en la cité de Soissons. Le royaume departirent , et chascun regna en sa partie. Charlemaïne

¹⁶⁸⁹ Rubrique non exécutée dans le ms. Bruxelles, KBR, 9232, restituée à partir d'un autre témoin (Paris, BnF, fr. 299).

le mainsné, quant il eut regné ung peu de tamps, trespasa et fu mis en sepulture en l'eglise Saint Denis en France. [À]¹⁶⁹⁰ Charles le Grant, son frere, escheÿ tout le roiaulme. La premiere bataille qu'il fist fut contre le duc Hunault filz du duc Gaiffier d'Acquitaine que le roy Pepin ne peut achever pour la mort qui le surprint. Hunaut assambla grans gens pour a ala vers Angoulesme¹⁶⁹¹ [<i>sic</i>]¹⁶⁹². [Le roy]¹⁶⁹³ rassambla grans gens et ala vers Angoulesme où estoit Humault et de là le chaça à force. De là s'en fuy Hunault à Lup, le duc de Gascoingne qui ne l'osa recevoir pour la doubte qu'il avoit du roy. Ains lui envoya Hunault qui lui cria merci, et Lup mesmes se offri à ses commandemens. [...]	le maisné, quant il eust regné ung peu de temps, trespasa et fut mis en l'eglise Saint-Denis en France. [§] À Charles le grant, son frere, escheut tout le royaulme. La premiere bataille qu'il fist fut contre le duc Humault, filz du duc Gaiffier d'Acquitaine, que le roy Pepin ne peust [achever] pour la mort qui le sourprint. Humault assembla grans gens pour cuyder recouvrer Acquitaine. Le roy assembla grans gens et alla vers Angoulesme où estoit Humault. De là, l'enchassa à force et s'en fuyt Humault à Lux. [§] Le duc de Gascongne ne l'osa recepvoir pour les doubtes qu'il avoit du roy. Ains print Humault et le envoya au roy ; lequel cria au roy mercy et se offrit à ses commandemens. [...]

<i>Fleur des histoires</i> Rédaction brève (Bruxelles, KBR, 9232)	Paris, BnF, fr. 15457
[fol. 431 ra] <i>Du roy Charles de Valois VI^e</i> L'an de grace mil III^e et IIII^{xx} fu le roy Charles VI^e couronné à Rains, le dimenche IIII^e jour de novembre, en la fin de son XII^e an. Et le dimenche ensieuvant, il retourna et entra à Paris à grant solennité. Et fu la ville encourtinee. Et furent faites joustes des chevaliers qui y estoient. <u>En ce temps, furent continués les traitiez qui avoient esté commenciez par le roy Charles V^e et de Jehan de Montfort. Et fut sur iceulz conclut jusques à my janvier ensieuvant.</u> Le filz du roy d'Angleterre et les Anglois, qui dés le mois de juillet precedent, estoient venus en France, demourerent toudiz ou paÿs de Bretagne, et se tindrent à siege longuement devant la cité de Nantes qui se tenoit pour le roy de France. Mais finalement ilz s'en partirent sans y prouffiter aucune chose. Et y moru grant foison de leurs gens et de leurs chevaulz. Et s'en alerent aucuns, et [fol. 431 rb] emporterent grant foison de biens. Maint mal advindrent en France ou temps de ce noble roy Charles VI^e : mainte haine et mainte envie des	[fol. 166 ra] <i>Du roy Charles de Valois</i> Après le trespas du roy Jehan de Valois, fust couronné en France Charles de Valois son filz, duc de Normandie, l'an mil III^e et IIII^{xx}, et fut couronné à Rains et entra à Paris à grant solennité, et fut la ville encourtinee. Et furent faictes joustes par les jeunes chevaliers qui y estoient. En ce temps, se resmeurent les Anglois et vindrent en Bretagne et se tindrent longuement à siege devant Nantes. Mais finalement ilz s'en partirent à peu de prouffit. Et y mourut grant foison de leurs gens et de leurs chevaulx. Mains mauix advindrent en France ou temps de ce roy Charles de Valois. Et y eust maintes haynes et maintes envies des princes l'ung contre l'autre pour le

¹⁶⁹⁰ Leçon amendée grâce à celle proposée par d'autres témoins, à savoir Paris, BMaz., 1560 ; Paris, BnF, fr. 299 ; København, KB, Thott 568.

¹⁶⁹¹ Là où les autres témoins déjà cités (en ce compris le ms. Paris, BnF, fr. 15457) donnent à lire : *cuidier recouvrer Acquitaine*.

¹⁶⁹² Passage gratté et légèrement effacé, qui en outre constitue un saut du même au même.

¹⁶⁹³ Lieu textuel absent dans KBR 9232, reconstitué grâce aux autres témoins déjà cités.

princes l'un contre l'autre ; par quoy le royaume a esté auez en division.	gouvernement du royaume. Par quoy le royaume a esté tousjours en division, <u>et par aucuns ensorcelemens et malefices perpetrez par les ducs de Millan et d'Orleans, freres du roy, pour parvenir à la couronne de France, dont le duc Jehan de Bourgogne en print le vengeance sur le duc d'Orleans par vengeance divine.</u>
Et à l'occasion de la division d'iceulz princes, les anciens ennemis du royaume y sont entrez à puissance, y ont maintenu long tamps mortelle guerre , maintes villes et chasteaulz destruis, païs exilliez, eglises arses et destruites, et tant d'autres malefices que c'est horreur du recorder, et encore est la chose en doubte. Dieu, par sa grace, y veulle mettre paix et union, à la loenge de lui, au salut des ames et au prouffit commun de tout le royaume de France. Amen.	Et à l'occasion d'iceulx princes et de leur division , les ennemys anciens du royaume y sont entrez à puissance, et y ont maintenu mortelle guerre , maintes villes et chasteaulx destruis, païs exillez, eglises arses, et tant d'aultres maulx que c'est horreur du recorder, et encores est la chose en doubte. Dieu, par la sainte grace, y vueille mettre paix et union à la loenge de luy et au salut des ames et du commun du royaume de France et autre païs. Amen.

En dépit de quelques transformations quantitatives (tantôt d'excision, tantôt d'extension) opérées par le compilateur du manuscrit Paris, BnF, fr. 15456-15457 sur son modèle, la parenté thématique et formelle entre les deux textes est indéniable en ce qui concerne les passages tirés de l'histoire des rois de France.

Outre les passages examinés qui appartiennent aux deux sections principales de l'exemplaire Paris, BnF, fr. 15456-15457, il serait intéressant de prolonger le propos en examinant si ce copiste-compilateur a emprunté à d'autres endroits de la vaste compilation d'histoire universelle de la *Fleur des histoires*, notamment en ce qui concerne l'histoire des papes (sans doute inspirée des *Chroniques martinienes*, appellation conférée à la traduction française de la chronique de Martin le Polonais), dont la convergence textuelle semble *a priori* s'étendre de saint Pierre à Jean XXII¹⁶⁹⁴.

En l'état des recherches menées, nous arrivons à la conclusion qu'il faut exclure l'exemplaire Paris, BnF, fr. 15456-15457 du corpus des témoins du *Miroir historial*, et le considérer plutôt comme une réécriture abrégée de certaines parties de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel.

Si l'auteur de cette compilation a pris pour source une compilation de la fin du XV^e siècle, il n'est pas certain qu'il ait forcément eu conscience d'avoir sous les yeux un exemplaire de la *Fleur des histoires*. En effet, les rubriques, incipits et explicits des différentes parties de la copie Paris, BnF, fr. 15456-15457 ne font à aucun moment référence à une *Fleur* ou à un Mansel, mais se limitent généralement à signaler la matière dont il sera question :

¹⁶⁹⁴ Cette section, couvrant les fol. 1r-47 rb du ms. 15457, est copiée sur des cahiers qui auraient dû figurer à la fin du volume, c'est-à-dire après l'histoire des rois de France, comme l'indiquent la table des rubriques du premier volume ainsi que la présence d'un colophon (cité *supra*) au dernier feuillet du dernier cahier de la section. En outre, contrairement aux autres parties du ms., cette dernière est dépourvue d'un explicit permettant de faire la transition avec une partie suivante.

Au commencement de ce present livre appellé les histoires rommaines, lequel, depuis la destruction de Troyes la Grant commence à Eneas et à Anthenor, et comment ilz partirent de Troyes, et comment Anchises, le pere de Eneas, mourut en Cecille¹⁶⁹⁵ ;

Cy commence le couronnement des empereux de Romme, et premierement comment Julius Cesar se fist couronner empereur de Romme et departist les dignitez de Romme¹⁶⁹⁶ ;

[...] Et veulx traicter et parler du commencement des François et de leur seigneurie. Et en après des roys qui ont regné en France par la maniere que sera cy après declairé ; Sy finissent les faicts et gestes des Rommains depuis la destruction de Troye jusques au commencement des François et de leur seigneurie, avec le commencement des empereurs de Romme¹⁶⁹⁷ ;

Cy commencent les histoires des papes de Romme, et premierement comment saint Pierre sist en chaire comme pape¹⁶⁹⁸ ;

Ce pape Jehan la fist publier et annuncer pour une des plus haultes festes qui fut en toute l'annee ; Cy finissent les croniques des papes de Romme ; *Explicit feliciter*¹⁶⁹⁹ ;

Cy parle du commencement des François et de leur seigneurie¹⁷⁰⁰.

En examinant de près les principales matières de Paris, BnF, fr. 15456-15457, et en la mettant en relation avec une spécificité à la fois de la tradition manuscrite de la *Fleur des histoires* et de la fortune littéraire de cette dernière, on s'aperçoit que le compilateur anonyme de cette copie a pu accéder à des copies partielles extraites de la vaste compilation de Jean Mansel, dont le degré d'autonomisation était tel qu'il ne permit pas au compilateur d'établir une relation quelconque avec l'œuvre de départ.

Cette hypothèse semble d'autant plus soutenable que, d'une part, le compilateur emprunte en réalité simultanément de la matière aux rédactions brève et longue de la *Fleur des histoires*, et d'autre part, les matières abordées dans le manuscrit Paris, BnF, fr. 15456-15457 sont précisément celles pour lesquelles des copies partielles de la compilation de Jean Mansel sont attestées. En effet, le livre 2 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires*, consacré principalement aux histoires romaines, a connu un succès particulièrement retentissant dans la seconde moitié du XV^e siècle et a circulé indépendamment de l'économie générale de l'œuvre : les copies conservées du livre 2 sont en effet deux fois plus nombreuses que celles des autres livres, à savoir au total 22 copies¹⁷⁰¹.

De même, l'histoire des rois de France, et particulièrement la séquence Charlemagne-Charles VI, a été extraite de la compilation de Jean Mansel dans sa rédaction brève pour faire l'objet d'une copie indépendante, comme l'atteste l'existence du manuscrit Valenciennes, BM, 636, déjà étudié¹⁷⁰².

¹⁶⁹⁵ Rubrique du ms. 15456, fol. 12 r.

¹⁶⁹⁶ Rubrique, ms. 15456, fol. 144 rb.

¹⁶⁹⁷ Explicit, ms. 15456, fol. 190 ra.

¹⁶⁹⁸ Incipit, ms. 15457, fol. 1 r.

¹⁶⁹⁹ Rubrique, ms. 15457, fol. 47 rb.

¹⁷⁰⁰ Rubrique, ms. 15457, fol. 48 ra.

¹⁷⁰¹ Voir le point 2 du chapitre 9 consacré aux « livres à succès ».

¹⁷⁰² Voir le point 4 du chapitre 9 consacré aux « copies partielles et autonomes ».

Ainsi, le succès d'une œuvre donnée ne se mesure pas qu'au nombre de manuscrits conservés ; il se saisit également par l'intérêt que des lecteurs et auteurs postérieurs lui manifestent, en procédant notamment à des réécritures abrégées ou amplifiées, mais toujours de façon anonymisée.

De ce point de vue, l'anonymisation est peut-être moins le signe d'un pillage délibéré de la part d'un compilateur, que le symptôme d'un succès littéraire. En effet, il existe des œuvres et des extraits d'œuvres dont on ne cite plus ni les titres ni les auteurs, tant ils font partie activement ou passivement de notre paysage littéraire.

Si la *Fleur des histoires* de Jean Mansel n'est pas connue par son titre ou par son auteur, ou nommément identifiée comme telle par son lectorat, les parties constitutives de la compilation sont suffisamment reconnues (au sens à la fois du plaisir de la reconnaissance mais aussi de la notoriété) pour faire l'objet de nouvelles appropriations.

La polymorphie de la tradition et la malléabilité textuelle qui caractérisent la compilation de Jean Mansel inviteraient même à penser la *Fleur des histoires* en des *Fleurs des histoires*, en recourant précisément à un déterminant indéfini.

Ainsi, la possibilité d'extraction et d'autonomisation des parties d'une œuvre donnée semble constituer un facteur, si pas une condition, du succès littéraire. L'œuvre ne survit pas dans son intégralité, mais dans ses parties dépecées, continuellement transformées et incorporées dans de nouveaux produits manufacturés (les manuscrits-recueils, espaces polytextuels qu'elle partage – tantôt facticement, tantôt de façon motivée – avec d'autres textes) ou littéraires (les compilations, où elle se déploie aux côtés d'autres textes avec lesquels elle partage un lien organique).

2. Les éditions imprimées

Au-delà du devenir de certaines parties de la *Fleur des histoires* dans un contexte manuscrit, la compilation de Jean Mansel n'aura pas véritablement joui d'une postérité littéraire après le XVI^e siècle. Nous n'avons pas identifié d'éditions incunables ou imprimées comportant le texte dans sa totalité¹⁷⁰³.

Les deux seules éditions imprimées ayant existé portent sur une partie extraite du livre 4 de la rédaction longue de l'œuvre, qui renferme l'*Histoire de Gérard de Roussillon*.

La première édition est imprimée à Paris par Michel Lenoir en 1520¹⁷⁰⁴, et la seconde à Lyon par Olivier Arnoullet vers 1525¹⁷⁰⁵ (1520, d'après Ernest Langlois)¹⁷⁰⁶. La famille Lenoir a joui d'une grande réputation dans le milieu de la librairie parisienne. Michel Lenoir était libraire-juré de l'Université de Paris ; il exerça son activité d'imprimeur de 1486 à 1520¹⁷⁰⁷. Olivier Arnoullet, actif à Lyon durant les années 1530-1560, a également imprimé un *Guillaume de Palerne*, un *Huon de Bordeaux* et un *Clériadus et Méliadice*¹⁷⁰⁸. Le nombre de tirages de ces deux éditions n'est pas connu. Notons qu'aucune de ces deux éditions ne rend compte du rapport génétique que l'histoire de Gérard de Roussillon entretient avec la *Fleur des histoires*.

Tout au long du Moyen Âge, la vie et l'histoire de Gérard de Roussillon ont bénéficié d'une grande fortune, comme l'attestent l'existence et la circulation de nombreuses versions. Parmi celles-ci, il convient de citer tout d'abord la *Vita nobilissimi Comitatus Girardi*, une version latine en prose basée sur la charte de fondation de l'abbaye de Pothières, rédigée vers la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle par un moine de cette abbaye¹⁷⁰⁹.

¹⁷⁰³ Les outils et instruments de travail suivants ont été consultés : *Bibliographie des éditions parisiennes du 16^e siècle* [BP16], [en ligne], <http://bp16.bnf.fr> ; John MACFARLANE, *Antoine Vérard*, London, Chiswick Press, 1900 ; Brigitte MOREAU, *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle établi par la Bibliothèque nationale de France d'après les manuscrits de Philippe Renouard*, Paris, Service des travaux historiques de la ville de Paris, 1972-2004, 5 vol. ; Andrew PETTEGREE e. a. (éd.), *French vernacular books: books published in the French language before 1601*, Leiden, Brill, 2007 ; Elisabeth QUEVAL et Jean-Dominique MELLOTT, *Répertoire d'imprimeurs libraires (vers 1500-vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004 ; Philippe RENOARD, *Répertoire des imprimeurs parisiens, libraires, fondeurs de caractères et caractères d'imprimerie, depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du XVI^e siècle*, Paris, M.-J. Miliard, 1965 ; *Incunabula Short Title Catalogue* [ISTC], [en ligne], <http://www.bl.uk/catalogues/istc/> ; *Universal Short Title Catalogue* [USTC], [en ligne], <https://www.ustc.ac.uk>.

¹⁷⁰⁴ Paris, Michel Le Noir, 23 décembre 1520, in-4^o [Renouard, ICP, II, 2342 ; USTC, 26433 ; FVB, 22666].

¹⁷⁰⁵ *L'histoire de monseigneur Gerard de Roussillon*, Lyon, Olivier Arnoullet, in-4^o [USTC, 72931 ; FVB, 22667], avec une réimpression en 1546 [USTC, 80026 ; FVB, 22668].

¹⁷⁰⁶ Ernest LANGLOIS, *Notices des manuscrits français et provençaux de Rome antérieurs au XVI^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1889, p. 91-95, p. 94 ; Anne SCHOYSMAN et Jean-Charles HERBIN, « Histoire de Charles Martel », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, *Op. cit.*, p. 475-493, p. 491.

¹⁷⁰⁷ Philippe RENOARD, *Documents sur les imprimeurs, libraires, cartiers, [...] ayant exercé à Paris de 1450 à 1600*, Paris, Honoré Champion, 1901, p. 166.

¹⁷⁰⁸ Notice du catalogue de la BnF, [en ligne], <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb122302270> (page consultée le 2 mars 2019).

¹⁷⁰⁹ Voir principalement l'article – fondateur – qu'y consacre Paul MEYER, « La légende de Girart de Roussillon », dans *Romania*, n^o 7, 1878, p. 161-235.

Cette version latine a ensuite donné lieu à des traductions vernaculaires dont : (a) une chanson de geste en décasyllabes par un anonyme originaire de Bourgogne dans la seconde moitié du XII^e siècle¹⁷¹⁰ ; (b) un roman en alexandrins composé par un clerc anonyme au milieu du XIV^e siècle à la demande d'Eudes IV de Bourgogne¹⁷¹¹ ; (c) une version en prose par Jean Wauquelin au milieu du XV^e siècle¹⁷¹² ; (d) une version en prose abrégée, rédigée au milieu du XV^e siècle, dérivant du *Girart de Roussillon* de Jean Wauquelin¹⁷¹³.

Cette dernière version abrégée en prose de l'*Histoire de Gérard de Roussillon* est attestée dans deux textes, désormais bien connus du lecteur¹⁷¹⁴ : la *Fleur des histoires* de Jean Mansel, au livre 4 de la rédaction longue (une version en 27 chapitres), ainsi que l'*Histoire de Charles Martel* attribuée à David Aubert, dans le deuxième volume représenté par le manuscrit Bruxelles, KBR, 7 (une version en 23 chapitres).

Alors que la compilation de Jean Mansel a connu un succès indéniable et que l'*Abrégé en prose de l'Histoire de Gérard de Roussillon* figure dans neuf témoins de la *Fleur des histoires*, seul un unique exemplaire de l'*Histoire de Charles Martel* de David Aubert – Bruxelles, KBR, 6-9 – a été conservé¹⁷¹⁵.

À la fin de l'édition imprimée de l'*Histoire de Gérard de Roussillon* (version abrégée en prose)¹⁷¹⁶, il faut signaler la présence d'une interpolation textuelle. Cette dernière relève d'une rubrique copiée par erreur dans l'édition imprimée, alors qu'elle n'appartient pas en propre à l'histoire de Gérard de Roussillon. Cette rubrique se décline de la façon suivante : « Cy parle par incident de plusieurs choses et diverses qui advindrent au temps de lors ». Elle constitue la mention de transition entre la fin de la partie sur l'histoire de Gérard de Roussillon et la suite de l'histoire des rois de France, telle qu'on peut la lire en réalité dans le livre 4 de la *Fleur des histoires*. Néanmoins, elle ne rend pas visible pour autant – en l'identifiant par son titre ou en nommant son auteur – la compilation dont l'histoire de Gérard de Roussillon est originellement extraite.

Cette rubrique constitue, toutefois, un argument décisif qui éclaire l'histoire de la transmission de l'*Abrégé en prose de l'Histoire de Gérard de Roussillon* en prose et, partant, la réception de la *Fleur des histoires* : la diffusion imprimée de l'histoire de Gérard de Roussillon ne résulte ni de la version de

¹⁷¹⁰ Paul MEYER, « Études sur la chanson de Gérard de Rossillon », dans *Op. cit.*

¹⁷¹¹ Alfred JEANROY, « Le Roman de Girart de Roussillon », dans *Op. cit.*

¹⁷¹² Dans son prologue, Jean Wauquelin désigne sa source principale, qui est la chanson en alexandrins du XIV^e siècle : « [...] ainsi que je l'ay trouvé & entendu en ung traictié fait & composé en son nom & intitulé : *Gesta nobilissimi comitis Gerardi de Roussillon*, duquel livret & traictié je ne mès point le nom de l'acteur à présent. » (*Croniques des faiz de feurent monseign[eu]r Girart de Rossillon*, éd. Léonce de Montille, *Op. cit.*, p. 24).

¹⁷¹³ Marie-Claude DE CRÉCY et Anne SCHOYSMAN, « Abrégé du Gérard de Roussillon », dans *Op. cit.* Voir également Yves CAZAUX, « Philippe le Bon et *Girart de Roussillon*. Du manuscrit d'un moine de Pothières au chef-d'œuvre de Jean Wauquelin », dans *Op. cit.* ; Sandrine HÉRICHÉ-PRADEAU, « *Girart de Roussillon* : la stratégie hagiographique d'une compilation », dans *Op. cit.*

¹⁷¹⁴ Une étude philologique des rapports de filiation entre le texte-source de Jean Wauquelin et les deux textes-filles de Jean Mansel et de David Aubert a d'ailleurs été menée et présentée dans le cadre du VII^e colloque de l'*Association Internationale pour l'Étude du Moyen Français* (AIEMF), « *Histoire de la littérature, histoire de la langue : 1965-2015* », Paris, 13-16 juin 2018. Les résultats de ce travail ont été rassemblés au sein d'un article à paraître dans la revue *Le Moyen Français*.

¹⁷¹⁵ Cf. étude de cas 6 figurant dans le chapitre 7.

¹⁷¹⁶ Alfred de Terrebasse, *Gérard de Roussillon*, Lyon, Louis Perrin, 1856 [réimpression de l'édition d'Olivier Arnoullet].

Jean Wauquelin (le modèle) ni de celle de David Aubert (l'hypertexte), mais du texte tel qu'il se trouve attesté dans la compilation historique de Jean Mansel, à savoir la version en 27 chapitres.

Cette invisibilité de la *Fleur des histoires* et de son auteur Jean Mansel peut être doublement interprétée : soit les éditeurs ont délibérément masqué la source du texte imprimé, soit ils n'avaient pas conscience même de ce qu'ils imprimaient. Quoi qu'il en soit, cette invisibilité de la source exprime finalement, à l'aube de la Renaissance, l'autonomisation complète d'une des parties constitutives de la compilation de Jean Mansel et, ce, au travers d'une nouvelle émanation matérielle incarnée par les éditions imprimées, là où le degré d'autonomisation n'était pas encore pleinement atteint dans les *codices* de la fin du Moyen Âge.

En l'état de nos connaissances, il semble que si la compilation historique de Jean Mansel a joui d'une certaine postérité dans les dernières décennies du XV^e siècle et dans les premières décennies du XVI^e siècle, ce succès réside surtout dans l'intérêt particulier que nourrissaient les lecteurs de l'époque pour l'histoire des rois de France. Pour l'illustrer, il suffit de rappeler plusieurs des exemples étudiés dans ce chapitre :

- (1) la version abrégée en prose de l'histoire de Gérard de Roussillon fournie par Jean Mansel au livre 4 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires*, rattachée au règne de Charles le Chauve, a fait l'objet d'une réécriture par David Aubert dans ses *Histoires de Charles Martel*, ainsi que de deux éditions imprimées ;
- (2) certaines parties de l'histoire de Charlemagne issues du livre 4 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires* ont servi de modèle à l'auteur du *Triomphe des Neuf Preux* ;
- (3) le compilateur du manuscrit Paris, BnF, fr. 15456-15457 a également puisé à des épisodes de l'histoire des rois de France contenue dans la rédaction brève de la *Fleur des histoires* ;
- (4) enfin, au travers de l'existence du manuscrit de Valenciennes, BM, 636, c'est le découpage et l'autonomisation de la séquence Charlemagne-Charles VI issue de la rédaction brève de la *Fleur des histoires* qui sont, à nouveau, dévoilés.

Ainsi, la matière de France, et en particulier celle de l'histoire des rois de France à partir de Charlemagne, connaît un intérêt qui se révèle particulièrement vif dans la seconde moitié du XV^e siècle et à l'aube du XVI^e siècle¹⁷¹⁷. Par ailleurs, cet intérêt s'exprime, au travers des différents cas envisagés, et non sans ironie du sort, dans la réception des unités constitutives d'une compilation historique produite par un auteur bourgeois.

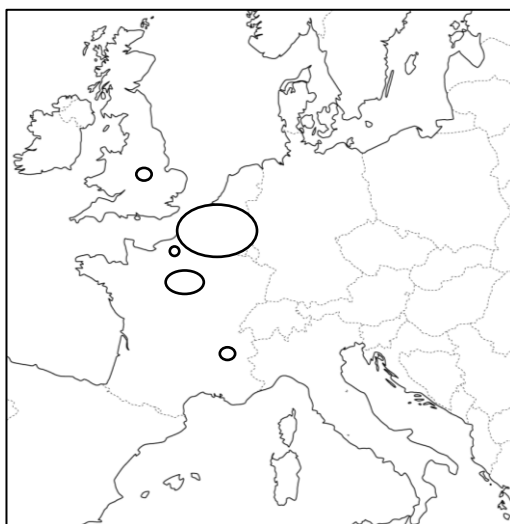
¹⁷¹⁷ Voir à cet égard Bernard GUENÉE, « Histoire d'un succès », dans *Op. cit.*

3. Fortune d'un texte et limites de sa diffusion : paradoxe(s) ?

Le présent et dernier point de notre thèse interroge la portée et l'étendue de la formule « à grande échelle » en ce qui concerne la diffusion d'une œuvre. Le chapitre relatif à la fortune littéraire de la *Fleur des histoires* a souligné l'œuvre à succès qu'elle fut à la fin du Moyen Âge, de même que les deux points précédents de ce chapitre. Pourtant, il convient à présent de relativiser ce constat, en qualifiant ce succès, en le définissant et en le circonscrivant.

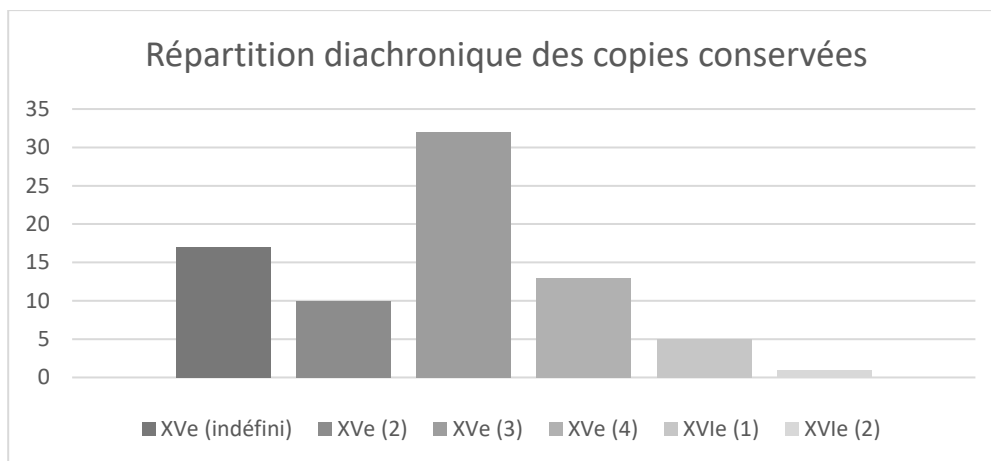
Il ne fait pas de doute que la compilation de Jean Mansel a connu une grande diffusion à l'époque médiévale : comme mentionné préalablement, 78 témoins nous ont été conservés aujourd'hui.

Du point de vue sociologique, la diffusion de la *Fleur des histoires* a principalement touché les milieux curiaux et les élites nobiliaires laïques¹⁷¹⁸. Si le succès de la *Fleur des histoires* est conséquent, il n'est pas pour autant étendu géographiquement. S'il atteint le royaume d'Angleterre et le duché de Savoie, il se diffuse principalement dans les Pays-Bas méridionaux et en Île-de-France. Par ailleurs, signalons que cette géographie du succès est conditionnée par la langue même de l'œuvre, et qu'à ce titre la *Fleur des histoires* atteint une portion significative de l'espace francophone.



Quant à la temporalité de ce succès, au moment où la *Fleur des histoires* est composée, elle répond instantanément à l'attente de son premier public dans les années 1450 et d'un autre encore – ou du même – quelques années après lors de la seconde rédaction du texte. Toutefois, ce succès, pourtant instantané et retentissant, ne sera pas durable et arrive globalement à saturation dans le dernier quart du XV^e siècle. Quelques copies sont datables du début du XVI^e siècle, mais elles ne sont pas légion.

¹⁷¹⁸ Cf. chapitre 3, point 4.



Ainsi, malgré le nombre important de copies conservées de la *Fleur des histoires*, l'examen du profil des possesseurs, leur ancrage géographique et la datation des exemplaires révèlent que la compilation de Jean Mansel a certes connu une audience importante auprès d'un certain public entre la seconde moitié et le troisième quart du XV^e siècle, mais que cette diffusion est somme toute limitée dans l'espace et dans le temps.

Si l'on se risque à présent à essayer d'expliquer le paradoxe de la fortune d'un texte et des limites de sa diffusion, il nous faudra distinguer deux niveaux d'analyse : d'une part, la diffusion géographique et sociologique ; d'autre part, la durabilité du succès.

La compilation historique de Jean Mansel a essentiellement été diffusée dans les Pays-Bas méridionaux et en particulier auprès des membres de la cour et de la noblesse de Bourgogne, car ce fut précisément là sa première destination. Le milieu de production de la *Fleur des histoires* est aussi son premier et principal milieu de diffusion et de réception.

Par ailleurs, si des copies plus courantes de la *Fleur des histoires* ont circulé, il faut néanmoins reconnaître que les caractéristiques intrinsèques du texte conditionnent en grande partie le profil sociologique de ses potentiels acquéreurs. En effet, la longueur du texte de la *Fleur des histoires*, à elle seule, implique des coûts de copie importants. Un livre fait en moyenne 300 à 500 feuillets (de parchemin ou de papier), qu'il faut multiplier par trois ou quatre (selon les livres que compose l'une ou l'autre rédaction). Dans la fabrication d'un *codex*, c'est d'ailleurs la copie qui représente le poste le plus onéreux, à moins que la décoration y soit également particulièrement riche¹⁷¹⁹. Bien qu'un cycle iconographique ne figure pas dans toutes les copies, la compilation de Jean Mansel appelle différents niveaux de structuration (livres, sections, chapitres) qui nécessitent d'être visuellement matérialisés et qui, par conséquent, engagent également des frais liés au travail d'un décorateur ou au moins d'un rubricateur¹⁷²⁰.

En pratique, il est avéré et attesté que la compilation de Jean Mansel a bien circulé dans ses unités constitutives, que celles-ci soient intégrales (un seul livre mais dans son exhaustivité) ou partielles (l'extraction d'une ou de plusieurs sections d'un livre), et dans une décoration dépouillée,

¹⁷¹⁹ Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 43 et suiv.

¹⁷²⁰ Cf. chapitre 8, point 2.

diminuant ainsi le coût d'acquisition d'un exemplaire. Toutefois, l'achat d'un exemplaire complet de la *Fleur des histoires* muni des caractéristiques matérielles auxquelles prédisposait le texte n'était théoriquement accessible qu'à une partie aisée et infime de la population voire de la société lettrée, en l'occurrence les princes et les nobles.

Chercher à expliquer la limitation géographique et sociologique de la diffusion de la *Fleur des histoires* repose sur des mécaniques tangibles qu'il est possible d'objectiver. En revanche, évoquer la durabilité d'un succès implique des considérations d'ordre plus abstrait, et notamment cognitif. Aussi, la pérennité d'un succès littéraire ne peut être traitée sans aborder les modalités sous lesquelles celui-ci se décline.

Comme nous l'avions évoqué dans le précédent chapitre¹⁷²¹, la compilation de Jean Mansel a très vite rencontré les attentes d'un public laïc et aristocratique du Moyen Âge tardif, friand d'historiographie vernaculaire teintée de nombreux exemples d'édification morale et religieuse. De fait, du point de vue de la sociologie littéraire, un texte à succès est celui qui « exprime ce que le groupe attendait, qui révèle le groupe à lui-même »¹⁷²².

Ainsi, la production de la *Fleur des histoires* ne constitue pas ce qu'on pourrait appeler un cas d'espèce dans le paysage littéraire médiéval ; elle est plutôt le symptôme de l'attrait exercé à l'égard des grandes sommes historiques rédigées sur le mode de la compilation, dont la mise en page garantit la possibilité d'une double lecture, à la fois intégrale et sélective. En cela, elle cristallise un certain nombre d'évolutions de l'écrit et de sa matérialité. Autrement dit, durant un temps déterminé, l'offre a rencontré la demande¹⁷²³.

Alors que l'étude de la diffusion et de la réception d'une œuvre amène les chercheurs à s'interroger sur les raisons du succès d'un texte, le pendant inverse, à savoir le pourquoi de l'insuccès littéraire, est généralement évacué par la critique. Dès lors, pour quelles raisons, au-delà du XVI^e siècle, la fortune ultérieure qu'a connue la compilation de Jean Mansel n'est que relative, au moment même où son potentiel de diffusion aurait pu être à la fois amplifié, étendu et accéléré grâce à l'imprimerie, alors que ce même texte a pourtant été massivement copié quelques années auparavant ? Si le succès fulgurant de la *Fleur des histoires* semblait résider à la fois dans le texte et le *codex*¹⁷²⁴, l'explication de son caractère éphémère (par un succès démenti après le dernier quart du XV^e siècle) est plutôt à trouver dans le contexte.

Bien que, dans le cas de la *Fleur des histoires*, la demande n'ait pas déterminé l'offre (puisque l'hypothèse de la commande du duc à Jean Mansel a été exclue), celle-ci n'est cependant pas sans entretenir de rapport avec le processus de bourgondisation mis en évidence ces dernières années par plusieurs chercheurs.

¹⁷²¹ Voir chapitre 9, point 3 intitulé « les raisons du succès ».

¹⁷²² Robert ESCARPIT, *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, 1958 (Que sais-je ?, 777), p. 110.

¹⁷²³ Sur les facteurs agissant sur l'offre et la demande des mss (nombre de possesseurs et nombre de livres), voir Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 50-52.

¹⁷²⁴ Cf. le point 3 du chapitre 9.

Le concept même de « bourgondisation »¹⁷²⁵ a été développé il y a précisément une trentaine d'années par les historiens Wim Blockmans et Walter Prevenier¹⁷²⁶. Sans avoir fait l'objet d'une stricte définition, il prend sous leur plume une acception territoriale et administrative et désigne un mouvement d'unification de territoires disparates entrepris par les ducs de Bourgogne¹⁷²⁷, qui s'accompagne d'un processus d'acculturation fondé sur une vision « souveraino-centriste » et « pyramidale » selon laquelle tout part du prince.

Plus récemment, la notion de « bourgondisation » a été déclinée sous une acception textuelle et une acception littéraire dans les travaux de Tania Van Hemelryck¹⁷²⁸. La bourgondisation textuelle « supposerait que les copies, de textes originaux, produites pour des membres de l'entourage du duc l'ont été sur la base (au sens philologique du terme) de l'exemplaire ducal », tandis que la bourgondisation littéraire « considèrerait que la copie du duc a été utilisée à des fins de sociabilités politique et littéraire, notamment via la lecture publique, et que les exemplaires conservés par l'entourage ducal [...] n'entretiennent dès lors pas nécessairement de liens textuels avec l'exemplaire ducal, mais aussi que certains textes originaux ducaux n'ont pas connu de diffusion. »¹⁷²⁹. Ces deux formes de bourgondisation, dans leur définition, placent le duc – et la copie dont il dispose – au centre du processus de production et de réception des textes issus du foyer curial bourguignon.

Dans le cas de la *Fleur des histoires*, plusieurs constats peuvent être émis suite aux différentes recherches menées : la composition de la compilation de Jean Mansel ne peut être attribuée à l'initiative de Philippe le Bon, les copies conservées par les membres de l'entourage ducal ne sont pas dérivées de l'exemplaire conservé dans la librairie ducale (le fameux Bruxelles, KBR, 9231-9232), aucun indice historique ou matériel ne permet d'alléguer que cet exemplaire ducal a servi à générer autour de lui des moments de sociabilité au sein de l'espace curial bourguignon. Par conséquent, le cas de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel nous invite à nous décentrer de la place occupée par le duc – ou que la critique lui accorde – dans le champ littéraire bourguignon.

De ce fait, à la suite des travaux de Tania Van Hemelryck, il nous paraît opportun de décliner la bourgondisation littéraire et textuelle sous une autre acception, plus élargie, à savoir la relecture bourgondisante de textes produits dans d'autres milieux que les États de Bourgogne, ou

¹⁷²⁵ Outre le sens politique, il peut être entendu à d'autres échelles. À différents endroits de notre thèse, nous avons mis ce concept à l'épreuve du corpus de la *Fleur des histoires*, sous les acceptions plurielles que revêt le terme.

¹⁷²⁶ Voir Werner PARAVICINI (éd.) *La cour de Bourgogne et l'Europe*, *Op. cit.* ; Walter PREVENIER et Wim BLOCKMANS, *Les Pays-Bas bourguignons*, *Op. cit.*, p. 198 et suiv.

¹⁷²⁷ Nous ne reprenons pas ici le concept de bourgondisation au sens de l'émergence d'un sentiment commun et d'une conscience nationale, adoptée par les auteurs de l'ouvrage suivant : D'Arcy Jonathan Dacre BOULTON et Jan R. VEENSTRA, *The Ideology of Burgundy. The Promotion of National Consciousness, 1364–1565*, *Op. cit.* Cette construction d'un « État bourguignon » sous les ducs de Bourgogne ainsi que ses fondements idéologiques ont été récemment discutés et critiqués par Élodie LECUPPRE-DESJARDIN, *Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e-XV^e siècles)*, *Op. cit.*

¹⁷²⁸ Voir principalement Tania VAN HEMELRYCK, « Qu'est-ce que la littérature ... française à la cour des ducs de Bourgogne ? », dans *Op. cit.* ; EAD., « La matière arthurienne à la cour des ducs de Bourgogne dans les mises en prose (*Erec* et *Cligès*), miroir de la "bourgondisation" littéraire ? », dans Christine FERLAMPIN-ARCHER (éd.), *Les attestations arthuriennes tardives*, Rennes, PUR, 2016 (Interférences), p. 463-476.

¹⁷²⁹ Tania VAN HEMELRYCK, « La matière arthurienne à la cour des ducs de Bourgogne dans les mises en prose (*Erec* et *Cligès*), miroir de la "bourgondisation" littéraire ? », dans *Ibid.*, p. 466.

l'orientation bourgondisante de nouveaux textes produits à la cour de Bourgogne, indépendamment de l'appartenance ou de la destination de la copie considérée, d'une part, et abstraction faite de la place de cette copie dans le *stemma codicum* des traditions envisagées, d'autre part.

Dans cette perspective, on pourra ainsi parler de bourgondisation *par* la littérature pour désigner la tentative de fédérer des territoires disparates par le biais des textes produits en milieu bourguignon¹⁷³⁰, et de bourgondisation *de* la littérature pour rendre compte de la coloration des textes, produits en milieu bourguignon ou importés d'ailleurs, par des éléments bourguignons¹⁷³¹.

Dès lors, à la lecture de la *Fleur des histoires*, peut-on isoler des éléments typiquement « bourguignons » ? Le projet historiographique de Jean Mansel est-il sous-tendu par une motivation partisane et idéologique, qui transparaîtrait dans la lettre même du texte ?

Le livre 1 de la *Fleur des histoires* (rédaction longue) est composé de six sections. Parmi celles-ci, le Hainaut se fraie désormais une place aux côtés des grands empires d'Assyrie, de Troie, de Perse et d'Alexandre, et peut prétendre au même titre que ces empires à une certaine vocation universelle. D'après Lisa Deam, l'ajout de ces histoires hennuyères n'est donc pas sans portée politique puisqu'elle justifie la fondation des États bourguignons et les prétentions territoriales de Philippe le Bon :

Hainaut's incorporation in a history of the world provides the justification for the foundation of the Burgundian state. Thus, the *Fleur* provides a stronger justification for Philip's crusading and territorial projects than could any of his regional and ancestral histories on their own, for its larger context sets out a divinely sanctioned view of Burgundian expansion¹⁷³².

À la fin de ce livre 1, apparaît en outre une généalogie des comtes de Hainaut qui fait de Philippe le Bon l'ultime descendant de la lignée :

Si le fut et est à present monseigneur Phelippe de Bourgoingne, filz de la fille du duc Aubert devant dit, par droit de heritaige ; le quel noble prince est duc de Bourgoingne, de Lothringie, de Brabant et de Lembourg, conte de Flandres, d'Artois, de Bourgoingne, de Haynau, de Hollande, de Zelande et de Namur, marquis du Saint Empire, seigneur de Frise, de Salins et de Malines ; le quel noble prince vueille Dieu notre Seigneur par sa benigne grace maintenir de bien en mieulx, en honneur et en santé, et finalement le mettre en son paradis. Amen¹⁷³³.

¹⁷³⁰ Voir l'étude-clé d'Yves LACAZE, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Op. cit.*, dont certaines affirmations ont été nuancées depuis lors par Graeme SMALL, « Clio à la cour de Bourgogne au XV^{ème} siècle », *Op. cit.*

¹⁷³¹ Voir à ce propos l'étude suivante d'Arjo VANDERJAGT, « Expropriating the past. Tradition and innovation in the use of texts in Fifteenth-century Burgundy », dans Rudolf SUNTRUP et Jan R. VEENSTRA (éd.), *Tradition and innovation in an era of change*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2001, p. 177-201, qui signale notamment que : « In the Middle Ages and especially in our Burgundian milieu, literary and moralistic works were often expropriated from their own origins. [...] texts from the further and more recent past were deliberately changed in their wording, and they were put into other contexts than their own in order to suit or bolster a given ideology. » (p. 180-181). Par ailleurs, les exemples examinés dans cet article révèlent que cette bourgondisation de la littérature dépasse le corpus des textes historiques mais concerne également les textes moraux, théologiques et dévotionnels.

¹⁷³² Lisa DEAM, *Mapping the Past: The "Fleur des histoires"*, *Op. cit.*, p. 166.

¹⁷³³ Cité à partir du ms. Chantilly, BC, 730, 300 v.

L'insertion de cette généalogie, à la suite du récit des histoires hennuyères, légitime ainsi les droits du duc sur les territoires bourguignons nouvellement annexés.

Au livre 4 (rédaction longue), Jean Mansel insère dans sa trame relative à l'histoire des rois de France une histoire de Gérard de Roussillon, héros bourguignon en révolte contre son suzerain représenté par Charles le Chauve. Une différenciation semble donc se profiler entre les deux rédactions de l'œuvre, en ce qui concerne le choix des sources et des matières. En effet, si celles qui sont convoquées dans la rédaction brève correspondent à l'horizon d'attente des compilations d'histoire universelle, les deux ajouts notables – les histoires de Hainaut et l'histoire de Gérard de Roussillon – que Jean Mansel intègre à la rédaction longue semblent plus significatifs d'une coloration bourguignonne¹⁷³⁴.

Néanmoins, entre le constat de cette tonalité bourguignonne et le fait d'y entrevoir une portée politique, se produit un saut interprétatif dont il convient de se prémunir. En effet, bien qu'on ne puisse exclure que les deux ajouts opérés par Jean Mansel ne soient totalement dénués d'intentions politiques¹⁷³⁵, la fonction informative et récréative de ces deux textes n'est certainement pas à négliger. Dans son dessein de produire une compilation d'histoire universelle, Jean Mansel compile précisément des histoires diverses et éparses, en comparant en l'occurrence les territoires du Hainaut aux grands empires, et l'histoire d'un duc bourguignon à la trame générale de l'histoire des rois de France.

Au niveau de la lettre même du texte, dans la dernière partie du livre 3 de la rédaction brève, Jean Mansel modifie à plusieurs reprises son hypotexte qui donne à lire les « Burgondes » au profit de la leçon les « Bourguignons » :

Au tamps de cest empereur Valentinien plus IIII^{xx} mille Bourgoignons vinrent à armes faire leurs maisons sur le Rin et là furent menés par Drussus et Thibere, de la gent de Germanie. Valentinien se combati à eulx et les vainqui. Ces Bourgoignons prinrent en France tout le paÿs qu'on apelle Bourgoigne¹⁷³⁶ ;

Quant Clodio roy de France eut regné XX ans, il trespasa. Et lors les François diviserent les provinces qu'ilz avoient conquises en deux parties : celle partie qui est entre la Meuse et le Rin devers septentrion appellerent Austrasie, et celle qui est entre Loire et Meuse appellerent Neutrie, et la partie devers Lyon fu apellee Bourgoigne pour les bourgoys de Romme qui y estoient venus habiter¹⁷³⁷.

En outre, la fin du livre 3 s'achève sur le règne de Charles VI. Jean Mansel dépeint les nombreux malheurs qui s'y produisirent. Devrions-nous entrevoir, dans le passage suivant, une

¹⁷³⁴ Sans que nous puissions déterminer si cette coloration bourguignonne émane ou non d'un commanditaire spécifique (en l'occurrence le duc de Bourgogne). En l'absence d'éléments tangibles (voir les discussions engagées dans le chapitre 3), l'initiative de la seconde rédaction de la *Fleur des histoires* est à attribuer, en l'état, à la volonté de l'auteur.

¹⁷³⁵ L'analyse et l'interprétation – délicate – des intentions des auteurs médiévaux nécessitent une approche combinée de l'histoire et de la littérature, voir à cet égard Justin LAKE, « Authorial Intention in Medieval Historiography », dans *History Compass*, n°12/4, 2014, p. 344-360, en partic. p. 352-353.

¹⁷³⁶ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 299 ra.

¹⁷³⁷ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 303 v-304 r. Les deux exemples sont repris de Nathalie BOREL, *La version en trois livres de la "Fleur des histoires" de Jean Mansel*, Op. cit., t. III, p. 554 [conclusion].

mise en contraste entre la division du royaume sous le roi de France et la réunification des territoires sous le duc de Bourgogne ?

Maint mal advindrent au temps de ce noble roy Charles VI^e : mainte hayne et mainte envie des princes l'un contre l'autre ; par quoy le royaume a esté adest en division. Et à l'occasion de la division d'iceulz princes, les anciens ennemis du royaume y sont entrez à puissance, y ont maintenu longtamps mortelle guerre, maintes villes et chasteaulz destruis, païs exilliez, eglises arses et destruites, et tant d'autres malefices que c'est horreur du recorder, et encore est la chose en doubte. Dieu, par sa grace, y veulle mettre paix et union, à la loenge de lui, au salut des ames et au prouffit commun de tout le royaume de France. Amen¹⁷³⁸.

En ce qui concerne le règne de Charles le Chauve, sous le récit relatif à Gérard de Roussillon déjà évoqué, la lecture est orientée favorablement pour le vassal, face au suzerain despotique représenté par le roi de France. Le choix de Jean Mansel d'insérer cette source au sein de sa compilation et, au surplus, au sein de l'histoire des rois de France ne semble pas insignifiant. Le recours même à la version de Jean Wauquelin n'est sans doute pas anodin puisque celle-ci infléchit favorablement vers le héros bourguignon. En outre, la réécriture même du modèle par Jean Mansel est éclairante d'un certain parti pris, d'autant si on la compare avec une autre réécriture du même hypotexte par David Aubert :

Hypotexte : [...] le roy Charles le Chauve, lequel Charles estoit ung homme très cruel, subtil et bien advisé et aussi bien saichant de loing querir et choisir sa proye¹⁷³⁹ ;

Réécriture par Jean Mansel : Mais le roy, qui fut homme chault et cruel, ne visoit à droit ne à justice, sinon qu'il peust sa volenté acomplir et destuire le noble prince Gerard¹⁷⁴⁰ ;

Réécriture par David Aubert : car le roy Charles qui estoit d'un grant et merveilleux courage ne contendoit sinon de sa volenté acomplir et user de son opinion¹⁷⁴¹.

La dissonance des points de vue ne réside pas uniquement dans le positionnement idéologique de ces auteurs. Elle s'explique sans doute également par les sources utilisées : si en l'état de nos connaissances Jean Mansel se fonde sur un hypotexte principal, à savoir la version de Jean Wauquelin ou une réécriture intermédiaire de celle-ci (jusqu'à présent non identifiée), il n'en va pas de même pour David Aubert. En effet, un examen approfondi de sa réécriture révèle qu'il a eu entre les mains plusieurs sources dont au moins la version de Jean Wauquelin ou une réécriture intermédiaire, ainsi que la réécriture abrégée qu'en donne Jean Mansel¹⁷⁴².

Le cas que l'on vient de présenter pourrait *a priori* être interprété comme un exemple de bourgondisation de l'histoire des rois de France. Or, selon nous, il révèle surtout, d'une part, la fidélité que Jean Mansel témoigne à l'égard de son modèle (Jean Mansel ne fait que renforcer la cruauté de Charles le Chauve déjà amorcée par Jean Wauquelin) et, d'autre part, qu'un « parti

¹⁷³⁸ Cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 9232, fol. 431 rb.

¹⁷³⁹ Jean Wauquelin, *Histoire de Gérard de Roussillon*, éd. Léonce de Montille, *Op. cit.*, p. 102.

¹⁷⁴⁰ Jean Mansel, *Fleur des histoires* (rédaction longue), citée à partir du ms. Paris, BnF, fr. 304, fol. 149 va.

¹⁷⁴¹ David Aubert, *Histoires de Charles Martel*, citée à partir du ms. Bruxelles, KBR, 7, fol. 13 r.

¹⁷⁴² Cf. *supra* le point 1 de ce chapitre.

bourguignon » est loin d'être établi même parmi les auteurs qu'on penserait de prime abord acquis à la « cause bourguignonne ».

Dans ce cas, il faut constater que l'appartenance à une communauté littéraire donnée n'implique ni d'emblée ni nécessairement une allégeance politique et idéologique à un parti. Par ailleurs, si un tel engagement existe, il ne se traduit pas nécessairement dans les productions littéraires de ces auteurs.

À cet égard, pour revenir aux histoires hennuyères insérées dans le livre 1 de la rédaction longue de la *Fleur des histoires*, si l'on reprend le texte du prologue en le confrontant à son hypotexte¹⁷⁴³, on constate que Jean Wauquelin se réfère explicitement au « trèsredoubté et trèspuissant seigneur » Philippe le Bon et qu'il établit une généalogie en ligne directe avec les Troyens, en passant par sainte Waudru (dont l'existence et l'imaginaire étaient déjà associés au Hainaut sous la plume de Jacques de Guise). Dans sa réécriture du modèle, Jean Mansel supprime les références explicites à Philippe le Bon, d'une part, et dépersonnalise la filiation établie par son modèle pour l'étendre plus largement aux « princes et seigneurs de Haynau », d'autre part.

Ainsi, si l'on articule la production de la *Fleur des histoires* avec le processus de bourgondisation (pris dans son sens territorial et administratif), notre compilateur n'envisage pas la personne du duc comme étant l'élément central et fédérateur autour duquel se construit une identité bourguignonne. Cette dernière semblerait plutôt reposer sur les nombreux princes et seigneurs qui gouvernent un territoire donné, en l'occurrence ici le Hainaut.

De manière plus générale, il convient de souligner que Jean Mansel n'écrit pas une histoire des États bourguignons, mais une histoire universelle comprenant des pans de l'histoire des principautés bourguignonnes.

De même, il n'entreprend pas une glorification de la politique de Philippe le Bon, tout comme il ne prône pas explicitement l'autonomie de la maison de Bourgogne par rapport à celle de France. Il opte pour une conception traditionnelle de l'histoire, par le moyen de l'écriture d'une histoire universelle allant des origines jusqu'à la période contemporaine, qui est représentée par le règne de Charles VI de France. Le canevas et la trame de son histoire reste celle des rois de France¹⁷⁴⁴, à l'instar d'un Chastelain qui demeure un partisan de la maison de France. Il faut attendre encore quelques années pour voir des auteurs bourguignons (par exemple, un Jean Molinet ou un Olivier de la Marche, plus ancrés dans les rouages de la cour ducale, qu'un Jean Mansel¹⁷⁴⁵) tenir une position et un discours plus affirmés, plus encomiastiques aussi, quant à la conscience d'une rupture consommée avec la France et quant au désir d'une autonomie renforcée de la maison de Bourgogne par rapport aux Valois de France.

¹⁷⁴³ Cf. la reproduction du passage au chapitre 7, étude de cas 4, point 2, exemple 1.

¹⁷⁴⁴ Voir les prologues du livre 3 (rédaction brève) et du livre 4 (rédaction longue), consignés dans l'annexe 4.

¹⁷⁴⁵ Voir Jean DEVAUX, *Jean Molinet. Indiciaire bourguignon*, Paris, Honoré Champion, 1996 (Bibliothèque du XV^e siècle, 55) ; ID., « Introduction. L'identité bourguignonne et l'écriture de l'histoire », dans *Op. cit.* ; ID., « Les chroniqueurs bourguignons et la Guerre du Bien public », dans Tania VAN HEMELRYCK et Maria COLOMBO TIMELLI (éd.), *Quant l'ung amy pour l'autre veille. Mélanges de moyen français offerts à Claude Thiry*, *Op. cit.*, p. 313-322 ; Catherine EMERSON, *Olivier de La Marche and the Rhetoric of the 15th-Century Historiography*, Trowbridge, The Cromwell Press, 2004, p. 63-64 ; Catherine EMERSON, « La double vie d'Olivier de La Marche », dans Tania VAN HEMELRYCK et Céline VAN HOOREBEECK (éd.), *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 111-120.

En conclusion, si certains exemples relevés semblent exprimer une certaine bourgondisation du texte de la *Fleur des histoires* par l'auteur, d'autres nuancent aussitôt l'engagement politique que l'on a pu prêter à Jean Mansel. Ces exemples ne suffisent pas à prouver un discours délibérément bourgondisant de sa part. En cela, l'auteur de la *Fleur des histoires* n'est pas en tant que tel un promoteur de la bourgondisation, et son texte ne doit pas être considéré non plus comme un vecteur de bourgondisation. En réalité, les quelques indices de bourgondisation contenus dans la *Fleur des histoires* de Jean Mansel en fait un texte *bourgondisé*, plus qu'activement *bourgondisant*.

Plus largement, bien que de nombreuses compilations historiques aient été produites dans le milieu bourguignon et aient rencontré les aspirations politiques du duc de Bourgogne, peu d'entre elles glorifient à proprement parler la dynastie bourguignonne. Si, en vérité, le mécénat artistique peut être considéré comme une forme d'action politique visant à contrôler le contenu véhiculé par les œuvres et, partant, la mémoire collective d'une communauté¹⁷⁴⁶, tout texte produit par un auteur bourguignon dans le sérail bourguignon ne prête pas automatiquement allégeance à la politique ducale¹⁷⁴⁷. Bien entendu, il se peut que le projet littéraire d'un auteur serve *in fine* une politique ou idéologie donnée, mais celui-ci ne lui est pas d'emblée asservie.

Par ailleurs, la *Fleur des histoires* mise à part, il nous faut signaler que bon nombre de compilations historiques produites en milieu bourguignon n'ont connu qu'une diffusion relativement limitée qui, en général, ne s'étend pas au-delà du premier entourage du duc, à savoir les nobles de la maison ducale. Ce constat a invité Danielle Bohler à reconnaître la splendeur et la fécondité de la littérature bourguignonne, tout en soulignant l'« autarcie culturelle » qui la caractérise¹⁷⁴⁸.

Du point de vue bibliophilique, pour parler avec les mots de Céline Van Hoorebeeck, l'émulation livresque verticale, c'est-à-dire « la reproduction par les officiers ducaux de modèles livresques prônés par la maison de Bourgogne et adoptés par les grandes lignées bibliophiles (Clèves, Croÿ, Lannoy, Lalaing, Luxembourg, etc.)¹⁷⁴⁹, ne s'est généralement pas répandue aux officiers et fonctionnaires bourguignons :

Sans être totalement absents, les textes qui célèbrent la maison de Bourgogne ne sont donc pas légion et, surtout, leur audience semble limitée aux fonctionnaires qui entretenaient des liens de réelle proximité

¹⁷⁴⁶ Gabrielle M. SPIEGEL, *Romancing the Past: The Rise of Vernacular Prose Historiography in Thirteenth Century France*, Berkeley, University of California Press, 1995, p. 215.

¹⁷⁴⁷ Dans un article majeur mais finalement peu repris par la critique, l'historien Philippe Contamine a mis en évidence les écueils auxquels se risquait l'historien qui examine la construction des états par les ducs Valois de Bourgogne, que le chercheur qualifie de « pouvoir en trompe-l'œil » : Philippe CONTAMINE, *Des pouvoirs en France, 1300-1500*, *Op. cit.*, chapitre 5 : *La Bourgogne au XV^e siècle*, p. 61-74. Plus récemment, en préface à l'ouvrage *La cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel*, Werner Paravicini interroge aussi les biais de perception causés par la richesse documentaire relative à la cour de Bourgogne : nous sommes peut-être dupes « d'archives plus riches qu'ailleurs ou au moins mieux conservées » ou de la masse de travaux existants suggérant une réalité plus extraordinaire que ce qu'elle est réellement (Werner PARAVICINI, « La fin du mythe bourguignon ? », dans *Op. cit.*, p. 15).

¹⁷⁴⁸ Danielle REGNIER-BOHLER (éd.), *Splendeurs de la Cour de Bourgogne*. *Op. cit.*, p. XXIV [introduction].

¹⁷⁴⁹ Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 238.

avec le milieu curial ou qui y exerçaient des fonctions de premier – soit ceux qui se trouvaient dans le premier cercle de réception de ces textes¹⁷⁵⁰.

Dans ce même sillage mais sous l'angle de la construction politique, Élodie Lecuppre-Desjardin a intitulé de façon symptomatique le premier chapitre de son étude sur l'idéologie du pouvoir au sein de la Grande Principauté de Bourgogne de la fin du Moyen Âge : « Les splendeurs de la cour de Bourgogne ou les limites de la communication symbolique »¹⁷⁵¹.

Pour revenir sur le caractère éphémère du succès de la *Fleur des histoires*, il nous semble qu'il est à mettre en relation avec le milieu de production et d'appartenance dont procède le texte, indépendamment de ses traits, présumés ou non, bourgondisants.

Si les ducs de Bourgogne aspirent à concurrencer la maison des Valois de France, parallèlement à la conquête des territoires et au mouvement d'indépendance mis en place, du point de vue culturel et symbolique, ils se doivent de collectionner les ouvrages à succès qui forment les soubassements de la culture de la maison de France qui, plus largement, renvoient à la culture intellectuelle de la fin du Moyen Âge¹⁷⁵².

Néanmoins, bien que la librairie de Philippe le Bon adopte les grands axes (histoire religieuse, histoire ancienne, ouvrages liturgiques, didactiques) de la collection de Charles V¹⁷⁵³, elle doit également présenter ses propres spécificités, pour se différencier de la dynastie française. Les mises en prose et les compilations historiques commandées par le duc ou produites en milieu bourguignon incarnent précisément ces spécificités. Ces dernières contribuent indirectement à l'autonomisation d'une littérature qui acquiert progressivement ses propres lettres de noblesse.

Avant même la naissance de l'écrivain à l'âge classique¹⁷⁵⁴, la cour de Bourgogne pourrait être, dans une certaine mesure, considérée comme une instance structurante du champ littéraire médiéval tardif (à l'instar des instances officielles et officieuses qui rythmaient la vie littéraire des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles). En effet, cette cour soutient financièrement certains agents et professionnels de l'écrit gravitant autour de son orbite, constitue un lieu de sociabilité où se jouent des performances de tout ordre¹⁷⁵⁵, canonise certaines formes littéraires plutôt que d'autres (par exemple, les mises en prose), et participe à la valeur symbolique de certains textes ainsi qu'à la valeur marchande d'un certain type de manuscrits.

À ce titre, l'acquisition d'un exemplaire de la *Fleur des histoires* et sa lecture par le duc de Bourgogne ou les nobles de sa cour pourraient – nous soulignons l'usage du conditionnel – reposer

¹⁷⁵⁰ *Ibid.*, p. 319.

¹⁷⁵¹ Élodie LECUPPRE-DESJARDIN, *Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e-XV^e siècles)*, *Op. cit.*, p. 21.

¹⁷⁵² Jacques VERGER, *Les gens de savoir en Europe à la fin du Moyen Âge*, Paris, PUF, Paris, 1997 (Moyen Âge).

¹⁷⁵³ Voir les références bibliographiques fournies à l'entame du chapitre 3.

¹⁷⁵⁴ En référence à l'ouvrage fondateur d'Alain VIALA, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, *Op. cit.*

¹⁷⁵⁵ Voir entre autres Pierre COCKSHAW et Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS (éd.), *L'ordre de la Toison d'or de Philippe le Bon à Philippe le Beau (1430-1505)*, *Op. cit.* ; Élodie LECUPPRE-DESJARDIN, *La ville des cérémonies*, *Op. cit.* ; Torsten HILTMANN, « Un État de noblesse et de chevalerie sans pareilles ? Tournois et hérauts d'armes à la cour des ducs de Bourgogne », dans *Op. cit.* ; Jean-Pierre JOURDAN, « Les fêtes de la chevalerie dans les États bourguignons à la fin du Moyen Âge. Aspects sociaux et économiques », dans *Op. cit.* ; Agathe LAFORTUNE-MARTEL, *Fête noble en Bourgogne au XV^e siècle*, *Op. cit.* ; Bruno LAURIOUX, « Banquets, entremets et cuisine à la cour de Bourgogne », dans *Op. cit.*

sur une motivation politique, alors que la cour et la noblesse de France et d'ailleurs s'intéressaient *a priori* davantage aux qualités intrinsèques du texte. Dans cette perspective, la demande dans les Pays-Bas méridionaux est donc logiquement plus forte qu'ailleurs, du moins de la deuxième moitié au troisième quart du XV^e siècle. Cependant, cette demande est amenée à se tarir dans le dernier quart du XV^e siècle.

En effet, les quelques éléments de bourgondisation qui caractérisent la compilation de Jean Mansel ne pouvaient intéresser qu'un lectorat restreint, limité au premier cercle de diffusion de la *Fleur des histoires*, qui constitue en même temps son milieu originel de production. Une fois cette génération passée, et le processus d'autonomisation à l'égard de la suzeraineté du roi de France ou de l'empereur germanique ayant été entrepris sous Philippe le Bon et renforcé sous Charles le Téméraire¹⁷⁵⁶, l'attrait pour certaines matières de la *Fleur des histoires*, réputées bourguignonnes, s'estompa peu à peu.

Bien entendu, l'on pouvait toujours lire la compilation de Jean Mansel comme un recueil d'histoires et d'*exempla* (en témoignent les quelques copies du XVI^e siècle qui donnent à lire les parties plus « traditionnelles » de la *Fleur des histoires*), mais, à ce titre, elle ne se distinguait pas davantage des autres compilations d'histoire universelle disponibles sur le marché. Le choix de certaines sources et matières opéré par Jean Mansel a donc conditionné en partie l'audience de son œuvre. Le caractère particularisant de ses sources et matières a pu empêcher une propagation plus étendue (chronologiquement, géographiquement et sociologiquement) du succès littéraire de la *Fleur des histoires*.

Enfin, l'apparition de l'imprimerie a peut-être également joué en défaveur de la diffusion de la *Fleur des histoires* au-delà du XVI^e siècle¹⁷⁵⁷. Ezio Ornato a souligné combien la transition entre les deux modes de production du livre a pu être fatal pour certains textes médiévaux, réduits à une « sélection impitoyable » de la part de l'éditeur-imprimeur : en effet, « toute œuvre dont l'espérance de vente apparaît *a priori* trop faible ne verra jamais le jour. »¹⁷⁵⁸.

Ainsi, la mesure du succès ou de l'insuccès est aussi fonction de son *medium* ou de sa technologie de production. En tant qu'objet artisanal et manufacturé, la fabrication d'un manuscrit et le choix

¹⁷⁵⁶ Le renforcement opéré par Charles le Téméraire se fait par le levier administratif et institutionnel, notamment au travers de la création du Parlement de Malines en 1473-1474, par mimétisme avec celui de Paris (Walter PREVENIER et Wim BLOCKMANS, *Les Pays-Bas bourguignons*, *Op. cit.*, p. 221).

¹⁷⁵⁷ Par ailleurs, on remarque de façon générale que la production manuscrite, et notamment parisienne, si elle atteint son apogée dans les années 1460, connaît aussitôt un mouvement de recul entre 1463-1466 en raison d'une épidémie, pour ensuite stagner. C'est dans ce contexte que l'imprimerie émerge et dont les effets négatifs sur la production des mss se perçoivent à partir de 1472 à Paris et vers 1480 dans le Nord et l'Ouest (Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, « Les fluctuations de la production manuscrite à la lumière de l'histoire de la fin du Moyen Âge français », dans Carla BOZZOLO e. a., *La face cachée du livre médiéval. Op. cit.*, p. 179-195, p. 191 et p. 195 [graphique 6]). Ce manque de dynamisme lié à la conjoncture vaut également pour la possession de livres (Carla BOZZOLO et Ezio ORNATO, « Les bibliothèques entre le manuscrit et l'imprimé », dans Carla BOZZOLO e. a., *La face cachée du livre médiéval. Op. cit.*, p. 245-272, p. 264). Concernant l'apparition, la production et la pénétration de l'imprimerie dans les Pays-Bas méridionaux, voir Renaud ADAM, *Vivre et imprimer dans les Pays-Bas méridionaux (des origines à la Réforme)*, Turnhout, Brepols, 2018 (Nugae humanisticae sub signo Erasmi, 16-17), en partic. p. 145 et suiv. [concernant la clientèle] et p. 215 et suiv. [concernant les types d'œuvres imprimées].

¹⁷⁵⁸ Ezio ORNATO, « Les conditions de production et de diffusion du livre médiéval (XIII^e-XV^e siècles). Quelques considérations générales », dans *Op. cit.*, p. 114.

de ses caractéristiques matérielles dépendent *grosso modo* de l'aisance et de l'envergure d'un commanditaire, ainsi que de l'intérêt qu'il nourrit à l'égard du texte. Si la fortune d'un texte peut bien entendu influencer la décision d'une acquisition par un commanditaire, la copie n'est, quant à elle, pas fonction du succès d'un texte.

À partir de l'avènement de l'imprimerie, la diffusion d'un texte et la multiplication des copies relèvent désormais du choix de l'éditeur-imprimeur, soumis aux contraintes de la rentabilité financière ; dans cette configuration, le succès d'un texte devient alors une condition de sa reproduction¹⁷⁵⁹.

Par conséquent, un texte est moins le signe d'un succès littéraire au Moyen Âge (même lorsqu'il est copié un très grand nombre de fois) qu'au moment où il accède aux presses de l'imprimerie au XVI^e siècle. Le cas de la fortune littéraire de la *Fleur des histoires* et, paradoxalement ou parallèlement, des limites de sa diffusion, nous semble particulièrement illustratif de ce phénomène.

Si l'on compare la *Fleur des histoires* avec d'autres textes à succès tels que l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, les *Grandes Chroniques de France*, le *Roman de la Rose*, la diffusion de la compilation de Jean Mansel se révèle, de fait, limitée dans le temps et l'espace, ce qui nous pousse à dire que l'un des symptômes d'un véritable succès littéraire – au Moyen Âge et au-delà – est précisément son absence d'ancrage géographique et temporel. Cela ne signifie pas que le contexte de production d'une œuvre est omis dans l'équation, mais bien que le succès dépasse les frontières géographiques et les limites du temps.

En revanche, comparativement à d'autres textes produits en milieu bourguignon qui, pour la plupart, ont connu une audience confidentielle voire une absence de diffusion¹⁷⁶⁰, la *Fleur des histoires* constitue incontestablement un texte à large diffusion, si ce n'est même à l'époque celui qui a connu la plus grande diffusion.

Par conséquent, si le succès littéraire se présente dans les grandes lignes comme atemporel et universel, il est aussi *relatif*. En effet, eu égard à son milieu d'origine, plus localisé et en marge des grands centres de production représentés notamment par l'Île-de-France, la *Fleur des histoires* n'était pas disposée à jouir d'un tel succès. En d'autres mots, elle ne réunit pas d'emblée les critères de légitimité culturelle pour conquérir d'autres espaces ou de nouveaux publics, différents de son

¹⁷⁵⁹ Faisant l'objet de répliques sérielles, le texte à l'ère de l'imprimerie perd alors de son caractère d'unicité, du point de vue du moins perceptif (et non ontologique), à l'instar de la démocratisation de l'œuvre d'art qui va de pair avec la perte de son aura avec l'apparition de la photographie et du cinéma, ainsi que l'a formalisé Walter Benjamin dans *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, 7^e éd., Paris, Allia, 2007.

¹⁷⁶⁰ Voir à cet égard le peu de témoins conservés de la *Chronique* de George Chastelain (Graeme SMALL, « Qui a lu la *Chronique* de George Chastelain ? », dans *Op. cit.*) ; voir également les mises en prose d'*Erec* (Bruxelles, KBR, 7235) ou du *Cligés* (Leipzig, Universitätsbibliothek, Bibliotheca Albertina, Rep. II. 108) conservées dans des mss uniques : « Le manuscrit unique représente de loin la règle pour les mises en prose bourguignonnes : Doutrepoint énumère 22 textes (sur un total de 42) dans cette situation. » (*L'histoire d'Erec en prose. Roman du XV^e siècle*, éd. Maria Colombo Timelli, Genève, Droz, 2000 (Textes littéraires français, 524), p. 21-22).

premier cercle de diffusion représenté par la cour de Bourgogne. Pourtant, elle réussit à emporter l'adhésion de la cour et de la noblesse de France, de Savoie, et même d'Angleterre.

Le modèle d'explication exposé à travers ces pages repose sur l'identification de facteurs susceptibles d'être intervenus dans l'équation du succès de la *Fleur des histoires*. D'autres variables, difficilement objectivables et pondérables, ont également dû jouer un rôle, notamment l'acquisition et le réemploi de copies déjà en circulation¹⁷⁶¹.

Par ailleurs, nous avons vu qu'un même facteur – le potentiel bourgondisant du texte – pouvait contribuer à la fois au succès d'un texte et aussitôt à son avortement. Le recours à l'adjectif « potentiel » est ici délibéré : il souligne que le caractère ponctuellement bourgondisant du texte constitue une virtualité qui peut être ou non activée selon le profil sociopolitique, les aptitudes culturelles et les prédispositions mentales du possesseur-lecteur. À ce titre, le processus de lecture est inéluctablement globalisant, et résulte d'un acte de performance.

¹⁷⁶¹ D'autant que le commerce d'occasion semblait très attractif à l'époque, si l'on en croit Zomino da Pistoia en 1425 qui, après avoir fait la somme des différents coûts liés à la commande et à la production de son livre neuf, considère qu'« il vaut mieux acheter des livres déjà écrits que de les faire écrire » (Pascale BOURGAIN, « L'édition des manuscrits », dans *Op. cit.*, p. 64, col. b).

« [...] il a besoin de *ne rien faire*, pour faire quelque chose en son art. Il faut qu'il ne fasse rien d'utile et de journalier pour avoir le temps d'écouter les accords qui se forment lentement dans son âme, et que le bruit grossier d'un travail positif et régulier interrompt et fait infailliblement évanouir. »

Alfred de Vigny, *Chatterton*, dans *Œuvres complètes de Alfred de Vigny*,
Fernand Baldensperger (éd.), Conard, 1927, Théâtre, II, p. 235.

APPENDICE

FONCTIONS, RÉGIMES DE FONCTIONNEMENT ET INFLEXIONS DU « GESTE COMPILATOIRE »

Cet appendice porte sur les fonctions et les régimes de fonctionnement du geste compilatoire au Moyen Âge, ainsi que sur les inflexions et déclinaisons particulières qu'il connaît à l'aube de la Renaissance. Cette partie rassemble des réflexions qui n'ont pu trouver place dans le corps de l'étude, et a pour unique objectif de proposer des pistes à approfondir dans le cadre de travaux ultérieurs.

1. Capitalisation des connaissances et jeux de mémoire

La compilation assure une fonction érudite de rassemblement et de diffusion des connaissances¹⁷⁶². Elle permet l'élaboration d'un savoir cumulatif, en constitue le véhicule et en garantit l'accès. Face à cet amas de connaissances, le principe de composition sur lequel repose la compilation est la brièveté. Il n'est d'ailleurs pas anodin que les compilateurs désignent leurs œuvres d'*opusculum*, de *compendium* ou de *summa*, qui sont autant de termes latins qui renvoient à l'exposition concise de l'ensemble d'un domaine déterminé (généralement scientifique)¹⁷⁶³, ou de *trésor* ou de *fleurs* qui désignent en français la sélection des meilleurs extraits (généralement historiques).

L'ensemble des connaissances est ainsi conservé, thésaurisé et perpétué. En cela, la compilation a doublement trait à la mémoire. D'une part, elle donne à lire des extraits brefs issus d'œuvres plus vastes, extraits qui se prêtent plus aisément à une mémorisation par le lecteur. C'est ce qu'on pourrait appeler la fonction mémorielle de la compilation¹⁷⁶⁴. D'autre part, la compilation fait appel à la mémoire intertextuelle des lecteurs. L'activation de la mémoire littéraire du lecteur apparaît comme emblématique de la production et de la réception du geste compilatoire :

L'œuvre narrative médiévale en langue vulgaire n'est pas construite sur le principe du neuf mais sur celui du connu ; on ne pousse pas le public à connaître ce qu'il ignore, mais à *re*-connaître ce dont il sait déjà quelque chose¹⁷⁶⁵.

En réalité, le texte (et surtout le texte médiéval) tient à la fois de la mémoire et du grimoire, car il ne conçoit pas la création littéraire *ex nihilo* mais réécrit toujours ce dont il hérite [...]. La lecture

¹⁷⁶² Cette fonction d'érudition et de mémorisation de la compilation est notamment exprimée par le prologue des *Histoires de Charles Martel et de ses successeurs* de David Aubert : « En racomptant des merveilles de ce monde, non mie trop anciennes, treuve l'en es croniques de France, ou nombre des roys, Charles Martel, duquel on parle en moult de manieres de ses fais et de sa chevalerie, de sa crudelité, des conquestes que il fist en son temps tant que le volume seroit moult grant ou tous seroient bien comprins. Toutefois, l'en scet assez que Pepin descendy de luy, lequel après luy fut empereur de Romme et roy de France ; et depuis Pepin engendra Charlemaine quy fut en son temps aussi emperere de Romme et roy de France. Mais chascun ne scet pas quy engendra celluy Charles Martel, de quelle lignié il fut ne comment il parvint à estre couronné roy de France. Pourquoi, selon mon petit entendement, je le vous voeul declairer en cler François, au mieulx qu'il me sera possible [...] » (Bruxelles, KBR, 6, fol. 1 v). De même, pour *Faits et conquestes de Charlemaine*, craignant que les actions de l'empereur Charlemagne ne soient plus conservées dans la mémoire commune, Jean de Créquy charge alors Aubert d'entreprendre une compilation : « Sachant de vray que de sa nature il est affecté à veoir estudier et avoir livres et croniques sur toutes riens, et comme il en ait desja veu moult de nouveaux mis en avant en plusieurs lieux et que largement en ai fait escrire et que l'eslite de la fleur des histoires et batailles fu mise en delay et au derriere, c'est assavoir le livre du noble et triumpant prince Charlemaine le grant, qui fu l'un des noef preux ; pourquoi mon dit trèsredoubté seigneur, desirez de joindre le chief avecques les membres, m'a chargé de curieusement enquerir et viseter plusieurs volumes tant en latin comme en François » afin « d'en tirer et extraire ce qui servoit » et « pour les assamblar en ung livre » (Bruxelles, KBR, 9066, fol. 12, cité par Georges DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques*, *Op. cit.*, p. 320).

¹⁷⁶³ Mireille CHAZAN, « L'usage de la compilation dans les Chroniques de Robert d'Auxerre, Aubri de Trois-Fontaines et Jean de Saint-Victor », dans *Op. cit.*, p. 269-270.

¹⁷⁶⁴ Elle a notamment été mise en évidence par Jean de Vignay, dans sa traduction du *Libellus apologeticus* de Vincent de Beauvais : « [...] entende que je ne procede mie en ceste œuvre par maniere de doctor et de traicteur, mès par maniere de estraicteur, ne mon propos n'est pas de desclairer les difficultez de chascun art, mès est m'entente d'aucunes choses plaines et legieres et profitables sus une briété de parole metre à memoire. » (Paris, BnF, fr. 316, fol. 10 v).

¹⁷⁶⁵ Alberto VARVARO, « Élaboration des textes et modalités du récit dans la littérature française médiévale », dans *Op. cit.*, p. 62.

intertextuelle du texte médiéval doit dès lors sauvegarder la double perspective de la mémoire et du grimoire dans toute analyse [...]¹⁷⁶⁶.

Cette mémoire peut être orientée *ad res* (un thème, un motif, un personnage, un schéma narratif) ou *ad verbum* (la lettre du texte). Le lecteur éprouve dès lors une certaine délectation à identifier le connu, dans une dynamique de reconnaissance qui, comme le note Mary Carruthers, est garantie « par une totale familiarité avec le texte, par la mémoire commune qu'en ont l'auteur et son public, lequel trouve plaisir à reconnaître les mots familiers tout comme le talent avec lequel ils ont été adaptés à un contexte nouveau. »¹⁷⁶⁷. Ce processus de reconnaissance du modèle et d'identification des écarts introduits par la réécriture est d'ailleurs ce qui relie un auteur à son lectorat, en créant entre les deux une connivence qui abolit les frontières du temps. Selon Pierre-Yves Badel,

Pour l'homme médiéval, le remaniement, quelles que soient sa forme et son ampleur, est plus que la rançon à payer au temps si l'on veut qu'une œuvre demeure capable d'enchanter l'imagination et de satisfaire le goût. C'est un *processus positif* qui enrichit l'œuvre¹⁷⁶⁸.

C'est aussi ce que Umberto Eco et Marie-Christine Gamberini ont désigné sous l'expression « stratégie des variations » pour parler de ce lecteur du second degré de la culture de masse contemporaine qui « aime la sérialité des séries non pas tant à cause du retour de la même chose (que le lecteur naïf croyait différente) [mais de] la manière dont une même histoire est retravaillée pour avoir l'air différente. »¹⁷⁶⁹.

Le dialogue avec les anciens, la polyphonie qui s'en dégage, le processus de réminiscence et de reconnaissance des textes, procurent au lecteur un certain plaisir, notamment celui de mesurer l'écart entre le modèle et la réécriture, dans un rapport entre conformité et variation.

Dans cette vision de la production écrite médiévale perçue comme une chaîne perpétuellement autoréférentielle, tout acte de lecture doit mettre au jour « la trace d'une culture dans l'écriture »¹⁷⁷⁰. À ce titre, le postulat de Laurent Jenny, pour qui l'intertextualité représente « la condition même de la lisibilité littéraire »¹⁷⁷¹, s'applique pertinemment à la production textuelle médiévale.

¹⁷⁶⁶ Philippe WALTER, « La mémoire et le grimoire des textes : réflexions sur une lecture mythologique de la littérature médiévale », dans Michel ZINK et Danielle BOHLER (éd.), *L'Hostellerie de pensée. Études sur l'art littéraire au Moyen Âge offertes à Daniel Poirion*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1995 (Cultures et civilisations médiévales, 12), p. 487-498, p. 488.

¹⁷⁶⁷ Mary CARRUTHERS, *Le Livre de la mémoire. Une étude de la mémoire dans la culture médiévale*, *Op. cit.*, p. 139.

¹⁷⁶⁸ Pierre-Yves BADEL, *Introduction à la vie littéraire du Moyen Âge*, Paris, Bordas, 1969, p. 101. Nous soulignons.

¹⁷⁶⁹ Umberto ECO et Marie-Christine GAMBERINI, « Innovation et répétition : entre esthétique moderne et post-moderne », dans *Op. cit.*, p. 19.

¹⁷⁷⁰ Daniel POIRION, « Écriture et ré-écriture au Moyen Âge », dans *Op. cit.*

¹⁷⁷¹ Laurent JENNY, « L'intertextualité », dans *Poétique*, n°27, 1976, p. 257.

2. Répétition et *re-enactment*

La compilation implique, dans la représentation que s'en font de nombreux critiques¹⁷⁷², l'existence d'un rapport de dépendance à l'égard d'un, voire de plusieurs modèle(s). Ce rapport de mimétisme et d'antériorité appartient à une dimension factuelle : la compilation doit partiellement sa condition d'existence aux modèles antérieurs qu'elle imite. Toutefois, dans la littérature, cet ordre factuel se double encore très souvent d'un ordre de valeur.

En effet, la compilation est constamment évaluée (et parfois dépréciée) à l'aune de cette dialectique « imitation-crédation », et selon sa fidélité ou sa distance à l'égard du modèle. Les caractères d'originalité et d'authenticité qu'on attribue d'emblée au modèle ne sont jamais transférés à la compilation. L'un des principaux enjeux de notre thèse consistait à dépasser cette vision polarisée des extrêmes, en montrant que l'écriture médiévale se situe précisément dans ces interstices, qui sont autant de voies de la création au Moyen Âge.

La compilation ressort à la fois de l'ancien et du nouveau, de cette tendance à l'« art de la variation et de la modulation », ainsi que le notait Paul Zumthor¹⁷⁷³. Des textes nouveaux sont continuellement produits à partir de textes plus anciens, comme le rappelle Vincent de Beauvais dans une formule synthétique : « *Antiquum certe materia et auctoritate. Novum vero compilatione, seu partium aggregatione* »¹⁷⁷⁴, ou encore Jean de Vignay dans sa traduction du *Libellus apologeticus* :

Et se aucun me reprend pour quoi j'ai mis en ceste oeuvre matiere nueve et ancienne et longue et breve ensemble, je respon que il est ancien pour la matiere et pour l'auctorité, noeve pour ce que il est nouvellement fet et ordené de choses pareilles et non pareilles et est bref por la perscription [*sic*] de pluseurs doctors qui ont escript briement. Et est prolis pour la grant multitude de la longue matiere (Paris, BnF, fr. 316, fol. 8 v).

La compilation, produit neuf reposant sur des matériaux anciens, constitue un espace d'insertion et de recontextualisation de ces matériaux. D'ailleurs, plus on avance dans la période médiévale, plus la compilation est perçue comme « re-crédation » et moins comme « répétition »¹⁷⁷⁵. Cette tension entre répétition et création fonctionne d'ailleurs par cycle¹⁷⁷⁶ : un phénomène est imité, sa répétition entraîne un effet de mode et des pratiques communes, qui se répandent au point d'incarner un modèle de référence et qui, à force de se consolider, devient une tradition, à l'égard

¹⁷⁷² À titre d'exemple : « Dans l'étude d'une compilation, l'analyse des sources, des textes originaux utilisés pour la rédaction est très importante. En effet, c'est grâce à l'examen des écarts (suppressions et ajouts) par rapport aux sources, que la valeur du nouveau texte et son originalité peuvent apparaître. Elle permet ainsi de comprendre la place de l'œuvre dans la tradition littéraire. » (Valérie GUYEN-CROQUEZ, *Tradition et originalité dans les Croniques et conquestes de Charlemaigne de David Aubert*, *Op. cit.*, p. 47).

¹⁷⁷³ Paul ZUMTHOR, *Essai de poétique médiévale*, *Op. cit.*, p. 82.

¹⁷⁷⁴ *Apologia actoris*, chapitre III, cité par Alastair J. MINNIS, « Late-Medieval Discussions of Compilatio and the Role of the Compiler », dans *Op. cit.*, p. 390.

¹⁷⁷⁵ Bernard, GUENÉE « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 126.

¹⁷⁷⁶ Une vision théorique et littéraire de l'influence poétique a été exposée par Harold Bloom qui montre comment, à partir de six rapports révisionnaires (*clinamen*, *tessera*, *kenosis*, *daemonisation*, *askesis*, *apophrades*), les auteurs parviennent à s'affranchir de la tradition pour proposer leur propre vision de la création : Harold BLOOM, *The Anxiety of Influence: A Theory of Poetry*, New York, Oxford University Press, 1973, traduit récemment par Aurélie Thiria-Meulemans (préface) et Maxime Shelledy et Souad Degachi (essai), Paris, Aux forges de Vulcain, 2013.

de laquelle on se situe inéluctablement (en s'y rapportant par imitation ou en s'y soustrayant par innovation).

L'esthétique de la création médiévale se situe entre la tradition et l'innovation, la compilation constituant l'illustration même de cette dialectique. Le moteur de l'écriture médiévale repose sur les principes de répétition et de mouvance, dont elle tire sa légitimité. Il ne s'agit pas de concevoir ici la répétition en tant que figure de style dont le principe d'entraînement générerait un effet de litanie, mais bien comme un mode de composition et un paradigme d'écriture qui fonde la production écrite médiévale. C'est le concept de *répétition différente* qui est ici invoqué, au sens donné par Gilles Deleuze¹⁷⁷⁷.

Cette répétition n'est jamais mécanique, mais est en permanence réinvestie puisqu'il s'agit d'inscrire les textes dans une configuration inédite, caractérisée par une nouvelle logique sociale¹⁷⁷⁸. Cette idée n'est pas sans rappeler la distinction établie par Arnold Esch en 1998 concernant les objets archéologiques. Dans un article ayant connu un grand retentissement et consacré au concept de *riempego*, le chercheur différencie conceptuellement l'*Überleben* (la simple survie matérielle, la répétition, la reprise) et le *Nach-leben* (la vie après la vie, la transmission par une transformation continuée dans le temps)¹⁷⁷⁹.

Le geste compilatoire fonctionne à la fois comme incarnation et moteur de la mouvance médiévale. Cette dernière est perceptible au travers des compilations qui sont le résultat de différentes bribes textuelles circulant par ailleurs, et qui se retrouvent reconditionnées, réactualisées sémantiquement et transposées dans le nouvel environnement textuel. Les compilateurs sont de cette manière des « équarisseurs du texte »¹⁷⁸⁰. Ce reconditionnement s'accompagne parfois d'une modification dans la fonction ou dans la réception des textes de départ. À ce titre, la compilation constitue une élaboration originale, une performance¹⁷⁸¹, constamment en re-création, loin d'une vision centralisée ou hiérarchisée tendue vers l'antériorité ou l'origine première, perçue comme instance suprême.

Par le geste compilatoire qui la fonde, la littérature est sans cesse redynamisée et alimentée grâce à la possibilité permanente de constitution, de circulation et de réappropriation d'autant de configurations textuelles, prises partiellement ou intégralement. En cela, la production textuelle médiévale accomplit l'« utopie borgésienne d'une littérature en transfusion perpétuelle, en perfusion transtextuelle »¹⁷⁸².

¹⁷⁷⁷ Gilles DELEUZE, *Différence et répétition*, Paris, PUF, 1968.

¹⁷⁷⁸ En référence à Gabrielle M. SPIEGEL, « History, Historicism, and Social Logic of the Text in the Middle Ages », dans *Speculum*, n°65, 1990, p. 59-86.

¹⁷⁷⁹ Arnold ESCH, « Reimpiego dell'Antico nel Medioevo: la prospettiva dell'archeologo, la prospettiva dello storico », dans *Ideologie e pratiche nel reimpiego nell'alto Medioevo*, *Op. cit.*, t. I, p. 73-108, p. 77-78.

¹⁷⁸⁰ La trouvaille de cette expression est à rendre à Johann PETITJEAN, « Compiler. Formes, usages et pratiques », dans *Hypothèses*, n°1, 2010/13, p. 15-25, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2010-1-page-15.htm>.

¹⁷⁸¹ Dans cette optique, Johann Petit a proposé d'envisager la compilation « comme une activité graphique fonctionnelle, comme une chaîne d'écriture produisant ce que Donald McKenzie nomme *form effect meaning*, c'est-à-dire des "formes expressives" » (Johann PETITJEAN, « Compiler. Formes, usages et pratiques », dans *Op. cit.*, citant Donald F. MCKENZIE, *La Bibliographie et la sociologie des textes*, Paris, 1991, p. 25-54).

¹⁷⁸² Gérard GENETTE, *Palimpsestes : la littérature au second degré*, *Op. cit.*, p. 559.

3. Compilation, genre et généricité

Tout historien du texte, quel que soit son objet de recherche, est amené, à un moment ou à un autre, à situer son objet d'étude par rapport à la notion de genre. La réception d'un texte est déterminée par un horizon d'attente qui est lui-même subordonné à un classement typologique (étant, à vrai dire, plus médiéviste que médiéval).

Galvaudée, la notion de genre est souvent évincée par les praticiens de la littérature, et en particulier les médiévistes, sous prétexte que la notion s'applique difficilement aux objets étudiés. Qu'on soit théoricien ou praticien de la littérature, il semble que « la méfiance de la médiévistique envers ce terme de *genre* vient plus de ce que le terme connote que de ce qu'il dénote (véritablement) »¹⁷⁸³. Les pages qui suivent abordent le genre littéraire sous l'angle de la compilation et montrent comment la compilation défie la notion de genre¹⁷⁸⁴.

Certains critiques situent la notion de genre du côté de la production, d'autres du côté de la réception. Nous retiendrons en particulier l'apport de deux théoriciens, dont les réflexions concernant le champ textuel médiéval nous semblent particulièrement pertinentes. Hans Robert Jauss entrevoit trois approches de la notion de genre : le point de vue normatif, avec des catégories immuables, universelles et des règles prescrites (*ante rem*), la volonté de classification *a posteriori* (*post rem*), ainsi que le point de vue historique, la mouvance selon les lieux et les époques (*in rem*)¹⁷⁸⁵. Il propose d'abandonner la vision substantialiste ou essentialiste du genre¹⁷⁸⁶, au profit d'une démarche qui cherche à historiciser la généricité médiévale, en formalisant la notion bien connue d'« horizon » d'attente d'un texte par rapport à la production antérieure. L'accent est donc mis sur la réception :

[...] toute œuvre littéraire appartient à un genre, ce qui revient à affirmer purement et simplement que toute œuvre suppose l'horizon d'une attente, c'est-à-dire d'un ensemble de règles préexistant pour orienter la compréhension du lecteur (du public) et lui permettre une réception appréciative¹⁷⁸⁷.

Dans son ouvrage *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*¹⁷⁸⁸, Jean-Marie Schaeffer déplace l'interrogation et propose de privilégier l'identification de logiques génériques plutôt que de construire des taxinomies de genres mutuellement exclusifs. En effet, l'existence d'un genre et d'un corpus qui lui est associé est attestée *avant* l'élaboration de critères réglementant son fonctionnement.

¹⁷⁸³ Patrick MORAN, « Genres médiévaux et genres médiévistes : [...] », dans *Op. cit.*, p. 41.

¹⁷⁸⁴ Ce point résulte d'une synthèse de nos réflexions qui ont été communiquées dans le cadre d'un séminaire interuniversitaire : « Quand la compilation défie le concept de genre : quelques réflexions méthodologiques », séminaire interuniversitaire « ED 3 Langues, lettres, traductologie » : *La compilation et la question des genres littéraires entre Moyen Âge et Renaissance*, Louvain-la-Neuve, 3 mai 2019.

¹⁷⁸⁵ Le risque est fréquent d'admettre la préexistence, quasi organique, de la classification en genres, comme si celle-ci résidait quelque part, de façon transcendante et sans ancrage historique. Voir Hans Robert JAUSS, « Littérature médiévale et théorie des genres », dans Gérard GENETTE e. a. (éd.), *Théorie des genres*, *Op. cit.*, p. 37-76, p. 44.

¹⁷⁸⁶ À contre-courant d'un Georges LUKACS, *Théorie du roman*, Paris, Denoël, 1989 (Tel, 144), qui adopte une vision organique et romantique de la généricité.

¹⁷⁸⁷ Hans Robert JAUSS, « Littérature médiévale et théorie des genres », dans *Op. cit.*, p. 42.

¹⁷⁸⁸ Jean-Marie SCHAEFFER, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, 1989 (Poétique).

Malgré ces apports théoriques indéniables, la notion de genre rencontre de nombreuses limites, relatives à la polysémie du terme et à ses emplois loin d'être unifiés¹⁷⁸⁹, à l'absence de règle poétique prescriptive visant à codifier la production textuelle médiévale, à la datation floue d'un certain nombre de textes¹⁷⁹⁰, à la double et paradoxale appartenance de la notion à une certaine historicité et à sa vocation universalisante¹⁷⁹¹.

Dans un article récent intitulé « Genres médiévaux et genres médiévistes : l'exemple des termes chanson de geste et épopée », Patrick Moran a d'ailleurs fort bien synthétisé l'attitude généralement adoptée ces dernières années par les médiévistes, qui consiste en une certaine forme de résignation :

Les études médiévales actuelles adoptent donc un compromis pragmatique face aux questions génériques : tout en rappelant que la notion de genre s'applique avec difficulté au Moyen Âge, elles emploient en même temps les catégorisations commodes qui ont été élaborées au fil des décennies par les générations précédentes de spécialistes, en se fondant sur le constat que, dans la plupart des cas et pour la plupart des emplois qu'on doit faire, elles fonctionnent plutôt bien¹⁷⁹².

Étant donné les difficultés représentées par la notion de *genre*, nous pourrions envisager de privilégier d'autres termes paragénériques, tels que ceux de *type* ou de *catégorie*. Ces termes, plus euphémiques, ne s'avèrent néanmoins pas plus satisfaisants. Leur emploi relèverait d'une gageure et poserait sans aucun doute d'autres difficultés méthodologiques¹⁷⁹³. Patrick Moran a d'ailleurs bien cerné les enjeux du débat :

¹⁷⁸⁹ Nous fournissons ici deux extraits pris à la littérature qui soulignent les apories auxquelles donne lieu la notion de genre : « Traditionnellement [...] les médiévistes parlent de genres. À plusieurs reprises jusqu'ici, j'ai employé ce terme, par simple commodité provisoire. Il faut l'examiner de plus près. De nombreux travaux récents en ont mis en question le concept qui, c'est le moins que l'on puisse dire, ne va pas de soi. Élaborée à une époque largement postmédiévale, en vertu de règles consacrées par l'usage mais rapportées à un fonds doctrinal aristotélicien, la théorie des genres, telle qu'elle a servi depuis trois siècles de cadre à l'étude de la littérature, est gravement ambiguë, tant le mot implique de présupposés touchant le dessein poétique. En gros, il désigne une certaine configuration des possibles littéraires, fonctionnant comme une règle à l'égard d'un certain nombre d'œuvres indépendamment de leur sens. Mais à quel niveau se définissent ces possibles ? De là résultent tous les malentendus et, pour commencer, l'impossibilité d'établir un catalogue clair et complet des "genres" » (Paul Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, *Op. cit.*, p. 197) ; « On pourrait multiplier les exemples d'affirmations sur le flottement des catégories génériques au Moyen Âge ou sur l'interchangeabilité des termes utilisés pour les désigner. À la lecture des critiques se dégage ainsi une impression d'incohérence, ou au mieux celle d'une étrangeté radicale et insurmontable pour quiconque souhaiterait s'attaquer à la typologie des genres littéraires médiévaux. » (Francis GINGRAS, « Mise en recueil et typologie des genres aux XIII^e et XIV^e siècles : [...] », dans *Op. cit.*, p. 91).

¹⁷⁹⁰ « Dans le domaine du Moyen Âge, l'histoire et la théorie des genres de la littérature populaire se heurtent à une difficulté particulière : les caractéristiques structurelles des formes littéraires dont on devrait partir sont à élaborer elles-mêmes sur des textes dont la chronologie est souvent peu précise. » (Hans Robert JAUSS, « Littérature médiévale et théorie des genres », dans *Op. cit.*, p. 38).

¹⁷⁹¹ À cet égard, Hans Robert Jauss préconise de « saisir les genres littéraires non comme *genera* (classes) dans un sens logique, mais comme *groupes* ou *familles historiques*. [...] » (Hans Robert JAUSS, « Littérature médiévale et théorie des genres », dans *Ibid.*, p. 39, p. 43).

¹⁷⁹² Patrick MORAN, « Genres médiévaux et genres médiévistes : [...] », dans *Op. cit.*, p. 40.

¹⁷⁹³ Comme l'a très justement montré Benjamin BOUCHARD, « Critique des notions paragénériques », dans *Poétique*, n°159, 2009, p. 359-381.

[...] ce caractère problématique [de la généricité médiévale] ne vient pas du fait que les médiévaux ne produisent que des textes flous et inclassables ; il trouve plutôt sa source dans la difficile adéquation entre les critères génériques *médiévaux* et les critères génériques *médiévistes*¹⁷⁹⁴.

En réalité, il semble qu'il y ait moins un consensus de fond à l'égard de la notion qu'un accord de principe de la part des critiques, comme le souligne Richard Trachsler à l'entame d'un volume collectif sur l'interférence des matières narratives et leurs disjointures-conjointures :

Il existe actuellement, en médiévistique, un consensus qui admet à la fois l'existence de "genres" et celle de "matières" comme instruments de travail permettant de repérer, classer, voire étudier des textes. Nous devons toutefois *nous interroger sur les fondements de ce consensus*, car celui-ci repose dans une très large mesure sur des conventions qui, outre la commodité, ont pour elles l'efficacité d'une tradition historiographique bien rôdée¹⁷⁹⁵.

Si les limites des différentes typologies des genres sont incessamment pointées par la critique, cette dernière reconnaît dans le même temps la nécessité d'une catégorisation des textes. En l'absence d'un outillage conceptuel adapté aux objets textuels médiévaux, les médiévistes n'ont d'autre choix que de continuer à se référer à ces différentes typologies, du fait de la fonction à la fois taxinomique et herméneutique qu'elles offrent. En effet, elles permettent d'organiser le champ littéraire et d'interpréter d'une façon plus ou moins efficace les produits de ce champ.

À présent que la notion de genre littéraire a été contextualisée dans le champ critique des études médiévales, il convient de se demander dans quelle mesure le geste compilatoire peut contribuer à (re)penser la notion de genre. Il nous semble qu'il faille envisager l'articulation du mode de la compilation et de la notion de genre à deux niveaux : celui du texte et celui du manuscrit.

Pour prendre l'exemple de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel, l'auteur ne recourt ni dans le péri-texte ni dans le texte à un terme qui puisse être assimilé à une revendication générique. En revanche, l'appartenance générique du texte peut être déduite de l'énoncé du titre : l'œuvre contiendrait le meilleur de toutes les histoires. Un relevé dans les travaux et notices de catalogues dévoile que ce texte est qualifié par les médiévistes tantôt de « compilation historique », tantôt de « chronique universelle »¹⁷⁹⁶. Alors que la première désignation concerne plutôt le mode de composition du texte (et non son genre), la seconde, si elle se révèle plus pertinente du point de vue de la catégorisation générique, n'est en réalité pas tout à fait opératoire non plus. En effet, la logique chronologique ne structure pas, à elle seule, la vaste compilation de Jean Mansel. Une lecture attentive du texte révèle qu'une logique de moralisation domine même la dimension

¹⁷⁹⁴ Patrick MORAN, « Genres médiévaux et genres médiévistes : [...] », dans *Op. cit.*, p. 43.

¹⁷⁹⁵ Nous soulignons. Richard TRACHSLER, *Disjointures-Conjointures. Étude sur l'interférence des matières narratives dans la littérature française du Moyen Âge*, Tübingen/Bâle, Francke, 2000, p. 13.

¹⁷⁹⁶ Robert BOSSUAT, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 44 (n°428) et p. 496 (n°5186-5189) ; Guy DE POERCK et Gillette TYL-LABORY, « Jean Mansel », dans *Op. cit.* ; Auguste MOLINIER, *Les Sources de l'histoire de France : des origines aux guerres d'Italie (1494)*, *Op. cit.*, t. IV, p. 187 (n°3932) ; Alexandre PINCHART, « Jean Mansel », dans *Op. cit.* ; Brian WOLEDGE, *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500*, *Op. cit.*, p. 66-67 (n°89).

historique¹⁷⁹⁷, ou du moins que l'histoire est un prétexte pour servir un projet plus large, celui de livrer aux lecteurs les bons exemples à suivre et les mauvais à éviter, en vue de leur édification morale. La *Fleur des histoires* constitue une compilation comprenant plusieurs matières qui s'agglomèrent et s'interpénètrent, et qui sont représentatives de plusieurs genres ou, du moins, s'inscrivent dans différentes traditions littéraires¹⁷⁹⁸. La compilation de Jean Mansel se caractérise donc par une hétérogénéité générique.

De pareilles observations pourraient être formulées à l'endroit de nombreux textes compilés du Moyen Âge. Citons par exemple le *Mesnagier de Paris*¹⁷⁹⁹, qui constitue une sorte de manuel composé par un bourgeois anonyme à l'intention de son épouse, offrant une représentation de la culture du XV^e siècle, celle d'un lectorat plus modeste et non celle des classes aristocratiques. Le texte met en œuvre un registre explicitement didactique et moral. Cette compilation intègre de nombreuses sources dont l'appartenance générique est multiple¹⁸⁰⁰, et qui sont entremêlées de souvenirs personnels, de contes populaires, de conseils de jardinage et de soins domestiques servant à exemplifier les préceptes du bourgeois. Le *Mesnagier de Paris* procède ainsi d'une compilation aux contours flous, qui s'inscrit d'emblée à la croisée des genres.

Au travers des deux exemples cités, le point de vue adopté est celui de la compilation en tant que résultat final issu de l'agglomération de plusieurs sources différentes, illustrant ainsi l'hétérogénéité générique de l'œuvre compilée.

Si l'on inverse la perspective en prenant à présent comme point de départ un texte précis, il apparaît qu'au Moyen Âge, un même texte a pu servir à de nombreuses compilations produites dans des champs génériques différents de celui d'origine, ce qui signifie que l'hypotexte ne détermine pas nécessairement l'orientation générique de l'hypertexte. C'est par exemple le cas de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, à propos de laquelle Catherine Croizy-Naquet formule l'observation suivante :

Il n'est guère surprenant qu'elle ait nourri les textes historiques et, même dans bien des cas, supplanté les autorités latines. Il est moins attendu en revanche qu'elle fournisse leur matière à des textes de nature encyclopédique, épique et romanesque, bien que les frontières génériques ne soient pas fermement établies¹⁸⁰¹.

¹⁷⁹⁷ Comme l'a ainsi rappelé Geneviève Hasenhor, « le livre d'histoire est le livre de morale du noble » (Geneviève HASENHOR, « L'essor des bibliothèques privées aux XIV^e et XV^e siècles », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 1, p. 215-263, p. 245-246).

¹⁷⁹⁸ Une présentation détaillée de la matière de la compilation se trouve au point 5 du chapitre 3.

¹⁷⁹⁹ Georgina BRERETON et Geneviève HASENOHR, « *Mesnagier de Paris* », dans Geneviève HASENOHR et Michel ZINK (éd.), *Dictionnaire des lettres françaises*, *Op. cit.*, p. 1010-1011.

¹⁸⁰⁰ À titre non exhaustif : la *Bible historique* de Guyart des Moulins, les Recueils théologiques de saint Jérôme, saint Augustin et saint Grégoire, la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, la *Vie des Pères*, le *Roman des Septs sages de Rome*, le *Discipline de clergie* de Pierre Alphonse, les *Moralitez sur le jeu des eschecs* traduit par Jean de Vignay, la *Somme le Roi* de frère Laurent, les *Distiques* de Caton, le *Remedia amoris* d'Ovide, le *Roman de la rose*, le *Livre de la chasse* de Gaston Phébus, le *Livre du roi Modus et de la royne Ratio*, le livre de cuisine du *Viandier* de Taillevent (Florence BOUCHET, *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 149-150).

¹⁸⁰¹ Catherine CROIZY-NAQUET, « Les *Faits des Romains*. Une fortune diverse », dans *Op. cit.*, p. 142.

Dans cette même perspective, Florence Bouchet, qui a étudié les modalités et discours sur la lecture aux XIV^e et XV^e siècles, a également avancé que :

La pratique étendue de la compilation et de la citation accentue le caractère composite de la littérature "tardive", en sorte qu'il est extrêmement difficile de classer les œuvres selon des critères génériques ou thématiques univoques¹⁸⁰².

Ainsi, une grande part des textes compilés médiévaux constitue moins des stricts représentants ou des prototypes d'un genre déterminé qu'ils n'illustrent une participation à plusieurs genres¹⁸⁰³. De ce point de vue, une typologie des genres littéraires au Moyen Âge doit nécessairement procéder d'une vision non fixiste mais bien dynamique des textes.

Déplaçons à présent le point de vue de l'analyse de l'entité littéraire (le texte) au témoin matériel (le *codex*), en examinant le geste compilatoire à l'échelle du manuscrit au travers d'un phénomène de plus en plus répandu dès le Moyen Âge central, et en particulier pour les textes vernaculaires : les manuscrits-recueils.

Dans la production littéraire médiévale, on observe, tout d'abord, l'existence de différents types de rassemblements qui semblent répondre et correspondre à un même horizon générique¹⁸⁰⁴. Il s'agit de manuscrits qui regroupent des textes constituant un corpus assez bien défini du point de vue thématique, voire génétique pour certains :

(1) des manuscrits cycliques présentant une matière unifiée, généralement ordonnée chronologiquement (autour de Lancelot-Graal, de Guillaume d'Orange, de la Croisade, des Lorrains ou des branches du Roman de Renart) ;

(2) des manuscrits rassemblant des récits de voyages de Marco Polo, d'Odoric de Pordenone, de Jean de Mandeville ;

(3) des manuscrits monographiques regroupant les œuvres d'une même figure auctoriale, qui elle-même a parfois participé à la confection du recueil (anthologies poétiques de Charles d'Orléans, recueils de Guillaume de Machaut, de Christine de Pizan ou d'Antoine de la Sale).

Ensuite, il existe des recueils de textes dont le dénominateur commun repose sur des similarités formelles : par exemple, des recueils d'œuvres en vers ou en prose, relevant des formes brèves, tels que le célèbre manuscrit Paris, BnF, fr. 837 (qui comprend des poèmes de Rutebeuf, des fabliaux, des parodies religieuses, des poèmes courtois)¹⁸⁰⁵.

¹⁸⁰² Florence BOUCHET, *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 167.

¹⁸⁰³ D'ailleurs, l'entremêlement des genres a pu être perçu comme une caractéristique propre à la prose du XV^e siècle : Jens RASMUSSEN, *La prose narrative française du XV^e siècle*, *Op. cit.* p. 55-62.

¹⁸⁰⁴ Dominique BOUTET, *Poétiques médiévales de l'entre-deux, ou le désir d'ambiguïté*, Paris, Honoré Champion, 2017, p. 19.

¹⁸⁰⁵ Voir les contributions de Wagih AZZAM, « Un recueil dans le recueil. Rutebeuf dans le manuscrit BnF f. fr. 837 » (p. 193-201) et d'Olivier COLLET, « "Encore pert il bien aus tés quels li pos fu" (Le Jeu d'Adam, v. 11) : le manuscrit BnF f. fr. 837 et le laboratoire poétique du XIII^e siècle » (p. 173-192) dans le volume collectif suivant : Milena MIKHAÏLOVA (éd.), *Mouvances et Jointures*, *Op. cit.*

Enfin, il existe de très nombreux manuscrits-recueils, dont les constituants ne se réduisent pas à une seule et même logique générique. Il suffit de citer deux exemples bien connus de la critique¹⁸⁰⁶ :

- le manuscrit-recueil Paris, BnF, fr. 1553 comprend 52 pièces dont le *Roman de Troie*, l'*Image du monde* de Gautier de Metz, le *Roman de la Violette*, le *Barlaam et Josaphat* de Gui de Cambrai, des textes à la fois bibliques, hagiographiques, didactiques, des lais, des dits, des fabliaux¹⁸⁰⁷.
- le manuscrit-recueil Paris, BnF, fr. 24301 contient la *Vie des pères*, un *Ave Maria* en quatrains, la *Chronique des rois de France* allant de Clovis à Louis VIII, les deux premiers vers des *Quinze Signes* du Jugement, une version de la *Passion* des jongleurs, le texte des *Quinze Signes du Jugement*, le roman de *Dolopathos*, le roman de *Biausdous* de Robert de Blois, d'autres de ses poèmes religieux auxquels sont intégrés *l'Enseignement des Princes* et *l'Honneur des Dames*¹⁸⁰⁸.

Ces deux exemples de recueils constituent des sortes de bibliothèques en réduction. Du fait de leur caractère éclectique et de leur hétérogénéité générique, ils révèlent que les compilateurs de ces recueils ne rassemblaient pas systématiquement les textes en fonction d'un horizon générique bien établi.

Pour comprendre les effets de sens d'un manuscrit-recueil et déterminer son inscription générique, il convient de prendre en compte les pôles à la fois de la production (celui de l'intentionnalité auctoriale¹⁸⁰⁹) et de la réception (qui renvoie à l'horizon d'attente du lecteur)¹⁸¹⁰. D'une part, il s'agit de l'activation et de l'inscription au sein d'un genre ou d'une tradition littéraire établie de la part de l'auteur-compileur ; d'autre part, s'opèrent la reconnaissance et l'interprétation de marques ou d'indices génériques jugés significatifs pour le lecteur.

La réalité des manuscrits-recueils est ainsi susceptible de mettre à mal la notion de genre, du fait précisément de l'hybridité générique qui les caractérise. Dans cette perspective, plutôt que d'identifier un seul horizon générique, il nous apparaît plus pertinent de faire émerger plusieurs ensembles de traits génériques (dont certains seraient plus marqués ou plus significatifs que d'autres¹⁸¹¹), qui formeraient ainsi les logiques génériques du recueil.

¹⁸⁰⁶ D'autres exemples encore peuvent être trouvés chez : Alberto VARVARO, « Élaboration des textes et modalités du récit dans la littérature française médiévale », dans *Op. cit.*, p. 12-18.

¹⁸⁰⁷ Olivier COLLET, « Textes de circonstance et raccords dans les manuscrits vernaculaires : les enseignements de quelques recueils des XIII^e-XIV^e siècles », dans *Op. cit.*, p. 300 et suiv ; Yves LEPAGE, « Un recueil français de la fin du XIII^e siècle : Paris, BnF, fr. 1553 », dans *Scriptorium*, n°29, 1975, p. 23-46.

¹⁸⁰⁸ Milena MIKHAÏLOVA, « Le bien dire du manuscrit BnF fr. 24301. Recueils et fleurs de rhétorique », dans *Op. cit.* ; Francis GINGRAS, « Mise en recueil et typologie des genres aux XIII^e et XIV^e siècles : [...] », dans *Op. cit.*, p. 96-97.

¹⁸⁰⁹ Cette démarche n'est pas dépourvue de la tentation de « réduire (de confondre) le sens d'une œuvre à l'intention que son auteur y aurait déposée, dans l'attente qu'on la trouve et l'exhibe, pour la faire correspondre à la signification qu'on lui attribue. » (Florent COSTE, *Explore. Investigations littéraires*, Paris, Questions théoriques, 2017 (Forbidden beach), p. 37).

¹⁸¹⁰ Jean-Marie Schaeffer parle, quant à lui, de « généricité auctoriale » et de « généricité lectoriale » : Jean-Marie SCHAEFFER, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, 1989 (Poétique).

¹⁸¹¹ Cela renvoie indirectement à la notion de *dominante* que préconisait Jauss. Néanmoins, sous la plume de l'auteur, celle-ci dénote l'existence d'un système de traits purs correspondant à un certain genre donné, d'une part, et d'autres marqueurs moins reconnus ou associés au genre, d'autre part (Hans Robert JAUSS, « Littérature médiévale et théorie des genres », dans *Op. cit.*).

À cet égard, Benjamin Bouchard a développé un concept qui nous semble pertinent à épingle pour l'étude à la fois des manuscrits-recueils et des textes compilés, celui de *rhapsodie* :

Il importe désormais de comprendre non plus comment on peut intégrer un texte dans une tradition, mais comment un texte intègre une pluralité d'influences. Le genre passe du statut de fin à celui de moyen. Je propose d'appeler ce second usage du genre rhapsodie. Défaire provisoirement l'unité et la cohérence de l'œuvre pour ne plus voir en elle une unité organique mais un rapiéçage de morceaux divers, disparates, hétérogènes, indépendants les uns des autres et qu'isole notre mémoire [...]. Il s'agit de promouvoir une lecture plus dynamique, capable de prendre en compte les phénomènes de rupture, de nouveauté, de retour, de continuité. L'hétérogénéité du texte étant son point de départ, la rhapsodie n'a évidemment aucun intérêt à user des concepts paragénériques, qui mettent en ordre a priori les influences architextuelles¹⁸¹².

De ce point de vue, que le geste compilatoire s'accomplisse à l'échelle du texte ou du manuscrit dans son ensemble, il semble que celui-ci s'inscrive moins dans un ou plusieurs genre(s) établi(s) qu'il n'appartienne *d'emblée* à un certain *champ générique*, puisqu'au Moyen Âge de nombreux et différents genres sont apparentés et liés¹⁸¹³. Par ailleurs, bien que certaines compilations ou, plus largement, certains textes médiévaux, ne puissent être ramenés à un genre littéraire donné, il n'empêche qu'ils produisent malgré tout de la *généricité* (et c'est sans doute ce terme qu'il convient de préférer à celui, plus fixiste, de *genre*¹⁸¹⁴), à savoir qu'ils activent certaines caractéristiques formelles, structurelles, sémantiques, associées à des genres plus ou moins définis. Comme le note Jean-Marie Schaeffer,

[...] le régime lectorial de la *généricité*, avant de répondre à un souci classificatoire, est présent dans tout acte de réception, en tant que toute réception implique une interprétation et que celle-ci ne saurait se faire en dehors d'un horizon générique¹⁸¹⁵.

Par conséquent, il convient d'abandonner toute vision essentialiste du genre et de dépasser sa fonction strictement taxinomique pour l'utiliser comme un outil méthodologique et herméneutique servant à interpréter l'acte de lecture, ainsi que le préconise Jean-Michel Adam :

[...] il ne s'agit plus de le [*i. e.* le texte] classer dans une catégorie – son appartenance –, mais d'observer les potentialités génériques qui le traversent – sa participation à un ou plusieurs genres – en tenant compte des points de vue tant auctorial, qu'éditorial et lectorial¹⁸¹⁶.

¹⁸¹² Benjamin BOUCHARD, « Critique des notions paragénériques », dans *Poétique*, n°159, 2009, p. 359-381, p. 378.

¹⁸¹³ Cette idée n'est d'ailleurs pas sans rappeler le concept de *polysystème*, théorisé et formalisé dans les années 70 par Itamar EVEN-ZOHAR, « Polysystem Studies », dans *Op. cit.* Voir aussi Gisèle SAPIRO, *La sociologie de la littérature*, *Op. cit.*, p. 27-29.

¹⁸¹⁴ La différence entre *genre* et *généricité* a été exprimée par Jean-Marie Schaeffer en ces termes : « le genre en tant que catégorie de classification rétrospective, et la *généricité* en tant que fonction textuelle » ; « le genre appartient au champ des catégories de la lecture, il structure un certain type de lecture, alors que la *généricité* est un facteur productif de la constitution de la textualité » (Jean-Marie SCHAEFFER, « Du texte au genre », dans Gérard GENETTE e. a. (éd.), *Théorie des genres*, *Op. cit.*, p. 178-205, p. 199).

¹⁸¹⁵ Jean-Marie SCHAEFFER, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, 1989 (Poétique), p. 151.

¹⁸¹⁶ Jean-Michel ADAM, « Six propositions pour l'étude de la *généricité* », dans Marielle MACÉ et Raphaël BARONI (éd.) *Le savoir des genres*, *La Licorne*, n°79, PUR, 2007, p. 21-34, p. 26.

Dans les deux perspectives examinées, à savoir le geste compilatoire à l'échelle du texte et à celle du manuscrit, on a pu observer que c'est la *polygénéricité*¹⁸¹⁷ qui est en jeu : elle est à la fois inhérente et intrinsèquement définitoire du fonctionnement du geste compilatoire. Cette polygénéricité du geste compilatoire empêche de réduire certains textes ou manuscrits médiévaux à une seule logique générique. Elle élève, de ce fait, la compilation au rang d'*archigenre*.

¹⁸¹⁷ Là où c'est l'*inter-* ou la *transgénéricité* qui est davantage mise en avant dans le volume collectif suivant : JAMES-RAOUL Danièle (éd.), *Les genres littéraires en question au Moyen Âge*, *Op. cit.*

4. *Dispositio et ordinatio*

Ce point concerne la *dispositio* et l'*ordinatio*, à savoir l'agencement adopté pour mettre en forme la matière narrative, ainsi que la structure matérielle garantissant cette mise en forme.

Héritée de l'Antiquité, la division en chapitres devient une pratique de plus en plus courante à partir du milieu du XIII^e siècle¹⁸¹⁸. Alors que les *Gesta Francorum* étaient initialement divisés au XII^e siècle en trois livres (correspondant aux trois dynasties françaises), la traduction et réécriture qu'en livre le Ménestrel d'Alphonse de Poitiers au XIII^e siècle conserve cette division en trois livres mais en l'accompagnant d'une nouvelle structure composée « en moult de parties et en moult de chapistres »¹⁸¹⁹. Au même moment, Vincent de Beauvais organisait son *Speculum* en 80 livres et 9885 chapitres¹⁸²⁰. Plusieurs extraits tirés de la traduction du *Libellus apologeticus*¹⁸²¹ ou de la traduction du *De bello punico*¹⁸²² soulignent qu'une organisation structurée en livres et en chapitres vient en aide au lecteur dans son appréhension de la matière.

La pratique compilatoire, déjà en vigueur depuis l'Antiquité, se « professionnalise » et se « technicise » dès le Moyen Âge central, aussi bien en ce qui concerne l'approche critique des sources par le compilateur¹⁸²³, que pour ce qui touche à la mise en page des supports conservant les textes compilés. Le geste du compilateur intervient donc non seulement dans la sélection d'extraits pris à des sources diverses, mais également dans l'ordonnancement qu'il leur confère par le moyen d'une nouvelle configuration textuelle. Ce geste répond d'ailleurs à la définition aristotélicienne de la création, selon laquelle les auteurs attribuent une forme à leur matière.

À cette disposition de la matière narrative répond alors une détermination matérielle : la « mise en chapitres » n'est pas que d'ordre textuel, elle se matérialise aussi codicologiquement à la fin du Moyen Âge, notamment par les éléments rubriqués. Si les rubriques permettent de synthétiser le contenu du chapitre qui suit en identifiant ses éléments saillants, elles servent surtout à segmenter

¹⁸¹⁸ Olga WEIJERS, « Les instruments de travail au Moyen Âge : quelques remarques », dans *Op. cit.*, p. 23.

¹⁸¹⁹ Natalis de Wailly, « Examen de quelques questions relatives à l'origine des Chroniques de Saint-Denis », dans *Op. cit.*, p. 407.

¹⁸²⁰ Malcolm B. PARKES, « The Influence of the Concept of *Ordinatio* and *Compilatio* on the Development of the Book », dans *Op. cit.*, p. 129, cité par Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*, p. 119.

¹⁸²¹ « [...] et pour ce que chascune partie apparaisse miex par soi au lictur, j'ai volu deviser ceste oeuvre par livres, et les livres par chapitres. Et si ai ordené que cest livre soit apelé le Grant Miroir. » (traduction du *Libellus apologeticus* de Vincent de Beauvais par Jean de Vignay, cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 316, fol. 8 v) ; « Et pour ce sui je mains à reprendre quant de mout de livres j'ai mis la fleur et la moeie ensemble en I volume, et ramené toute l'oeuvre sus certains tytres par ordre couvenable. » (*Ibid.*, fol. 9 r) ; « [...] j'ai abregié par une maniere de continuation de paroles en tel guise que qui n'aroit veu tout le livre, il le cuideroit avoir tout complet. Et ces livres j'ai ordené en la quarte partie en leur liex et les ai devisez par chapitres que l'en les puisse lire en maniere de hystoires continuelment en refecteurs, en enfermeries et en autres liex à nos freres par cause d'edefiement. Ces autres fleretes que j'ai conqueilli de ces livres et d'autres menuement et sanz jointure j'ai enseré et mis par divers liex en ces autres parties sus divers liex convenablement. » (*Ibid.*, fol. 15 v).

¹⁸²² « Et encores pour mieulx comprendre l'effect de ce petit livret qui aulcunement n'est par l'acteur divisé en livres et chappitres samble qu'il poeut estre divisé en deux livres. » (prologue du traducteur, traduction du *De bello punico* par Jean le Bègue, cité à partir du ms. Bruxelles, KBR, 10777, fol. 7 v).

¹⁸²³ Voir Mireille CHAZAN et Gilbert DAHAN (éd.), *La méthode critique au Moyen Âge*, *Op. cit.*

la matière textuelle pour le confort de l'œil du lecteur. Elles présentent à ce titre une double fonction, à la fois synthétique et segmentaire.

Examinant le cas des trois *Pèlerinages* (*Vie humaine*, *Âme* et *Jésus-Christ*) de Guillaume de Digulleville, Géraldine Veyseyre a pu constater que les copies les plus précoces en vers ne contenaient initialement aucune rubrication, et que l'ajout au fur et à mesure et de plus en plus fréquent de titres dans les témoins en prose doit être attribué aux différents artisans du livre¹⁸²⁴.

Godfried Croenen a, quant à lui, montré que la fréquence des rubriques dans les manuscrits de textes historiographiques en langue vernaculaire, en particulier produits à Paris à la fin du Moyen Âge, répond finalement moins à une nécessité structurelle qu'à un horizon d'attente esthétique de la part du public¹⁸²⁵.

Comme l'a souligné Barbara Wahlen pour l'aube de la Renaissance, les titres de chapitres modifient fondamentalement la réception d'un texte :

Non seulement ils structurent et ordonnent le récit, mais ils régulent aussi le rythme de la lecture, la guident et l'orientent. Facilitant la lisibilité du texte, permettant une lecture fragmentaire et fragmentée, ils sont tout à fait conformes à l'esthétique littéraire du [XVI^e] siècle, puisqu'ils reflètent la recherche et de la cohérence narrative et le goût pour l'explication¹⁸²⁶.

Dans cette configuration, les manuscrits de luxe, dotés d'un arsenal de repérage et de lecture richement déployé (miniatures, système de décoration à plusieurs niveaux, rubriques, foliotation), voient leur caractère d'apparat augmenté d'un caractère fonctionnel. Un changement s'observe donc en ce qui concerne la mise en œuvre matérielle des *codices* : la présentation du matériau textuel évolue vers une plus grande accessibilité et lisibilité pour le lecteur.

En effet, la mise en chapitres des textes, marquée matériellement par les rubriques, constitue une pratique courante à la fin du Moyen Âge pour les longues œuvres narratives en prose, et en particulier pour celles rédigées sur le mode de la compilation. Elle s'accompagne également de marges amples (notamment celles de queue), ce qui, du point de vue de l'exploitation de l'espace disponible, resserre, de façon assez dense, le texte disposé en deux colonnes au centre du manuscrit. C'est en quelque sorte l'esthétique médiévale tardive d'agrégats distincts de noir et de blanc ainsi que le respect du cadre d'écriture qui priment¹⁸²⁷. Ces phénomènes participent à ce que Malcolm Parkes appelle une « grammaire de la lisibilité »¹⁸²⁸. Cette mise en page facilite effectivement le repérage des données textuelles, tandis que les outils de lecture permettent le déploiement d'un double niveau de lecture : un niveau linéaire et horizontal, et un niveau séquentiel et transversal.

¹⁸²⁴ Géraldine VEYSSEYRE, « Les manuscrits rubriqués du "Pèlerinage de vie humaine" [...] », dans *Op. cit.*

¹⁸²⁵ Godfried CROENEN, « Rubricating History in Late Medieval France », dans *Op. cit.*

¹⁸²⁶ Barbara WAHLEN, *L'écriture à rebours. Le roman de Meliadus du XIII^e au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 2010 (Publications romanes et françaises, 252), p. 327.

¹⁸²⁷ Voir Carla BOZZOLO e. a., « Noir et blanc : premiers résultats d'une enquête sur la mise en page dans le livre médiéval », dans *Op. cit.* Le corpus envisagé par l'étude porte sur un corpus de mss et imprimés en langue latine, non glosés et non liturgiques.

¹⁸²⁸ Malcolm B. PARKES, « The contribution of Insular scribes of the seventh and eighth centuries to the 'Grammar of Legibility' », dans *Op. cit.*, p. 2.

À l'aube de la Renaissance, l'augmentation de l'espace interlinéaire et la réduction des marges caractérisent la production des *codices*. Ces deux facteurs favorisent de façon plus optimale la lisibilité des manuscrits, et garantissent les conditions d'une lecture linéaire et intégrale. L'esthétique humaniste de la mise en page, où le noir et le blanc s'entremêlent et se diluent, doit désormais servir l'appréhension du contenu des textes¹⁸²⁹.

Pour faciliter la prise de connaissance du texte contenu dans les manuscrits, certains lecteurs savants n'hésitent d'ailleurs pas à produire leur propre index ou tables des rubriques. C'est le cas notamment de Wouter Lonij qui compose l'index d'un des textes du recueil dont il était en possession, le manuscrit Bruxelles, KBR, 708-719. Afin de se repérer dans l'ouvrage, Philippe Wieland fait de même avec le manuscrit Bruxelles, KBR, 20642-68¹⁸³⁰.

La pratique et la technique de l'indexation sont attestées dès les premiers siècles du Moyen Âge. Les outils sont mis au point à partir du Moyen Âge central et se perfectionnent à la fin du Moyen Âge. À la Renaissance, certains de ces outils deviennent même des œuvres autonomes¹⁸³¹. En outre, au Moyen Âge, si ces outils constituaient avant tout des aides de lecture, avec l'apparition de l'imprimerie et les lois de rentabilité auxquelles est désormais soumis l'éditeur, ils sont également considérés comme un argument de vente : preuve en est, de nombreuses pages de titre soulignent la présence d'un index comme gage de qualité d'un livre¹⁸³².

¹⁸²⁹ Voir Carla BOZZOLO e. a., « Noir et blanc : premiers résultats d'une enquête sur la mise en page dans le livre médiéval », dans *Op. cit.*

¹⁸³⁰ Exemple repris de Céline VAN HOOREBEECK, *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 305 [note 513].

¹⁸³¹ Pour en prendre la mesure, voir les contributions du volume suivant : *Circuler et naviguer ou les index à l'époque humaniste*, Bruxelles, Musée de la Maison d'Érasme, n°2, hiver 2001 (*Nugae humanisticae sub signo Erasmi*).

¹⁸³² Reinhard BODENMANN et Jean-François GILMONT, « La fabrication des index de livres au XVI^e siècle », dans *Circuler et naviguer ou les index à l'époque humaniste*, *Op. cit.*, p. 12-18, p. 15.

5. À la conquête de nouveaux espaces à l'aube de la Renaissance

Le geste compilatoire est particulièrement investi à la Renaissance dans des florilèges, dans des recueils de lieux communs, qui rassemblent une collection de citations d'auteurs célèbres, ou dans des miscellanées qui agglomèrent de nombreux textes pris à des domaines et des savoirs variés.

Les recueils de citations, issues d'une grande diversité d'auteurs et rassemblées sous des rubriques, constituaient un élément majeur de l'organisation et de la présentation du savoir. Ils se présentent sous la forme de textes à usage scolaire ainsi que d'ouvrages de référence à destination des gens de savoir¹⁸³³. Ils sont utiles à la prédication ou à la composition littéraire, pour servir soit de preuves, soit d'illustrations¹⁸³⁴. Par ailleurs, ces recueils font l'objet d'un processus de mise en forme, qui consiste en une division et subdivision de la matière, de façon tantôt analytique, tantôt schématique¹⁸³⁵.

À la Renaissance, émergent également des recueils de lieux communs, d'idées générales susceptibles d'être exploitées dans différents types de composition. C'est ainsi qu'Érasme, dans son *De copia*, réunit et classe génériquement ou thématiquement des passages d'auteurs à utiliser en guise d'arguments, des formules déjà ciselées, des maximes ou adages standardisés se rapportant à la *res* dont il est question¹⁸³⁶. Montaigne, bien que valorisant davantage l'invention, admet la légitimité de l'emprunt littéraire dans le travail de réécriture à condition qu'il s'accompagne d'une incorporation cohérente et d'une recontextualisation : « Parmi tant d'emprunts je suis bien aise d'en pouvoir desrober quelqu'un, les desguisant et difformant à nouveau service »¹⁸³⁷. Ces extraits, fonctionnant de façon autonome, peuvent ainsi être réinvestis dans de nouvelles configurations textuelles, dans un geste compilatoire similairement observé à l'époque médiévale.

Les recueils de lieux communs du XVI^e siècle sont mis à contribution dans les mêmes domaines que les florilèges, les concordances et les encyclopédies du Moyen Âge, à savoir « l'apprentissage de la grammaire et de la composition latine, l'exhortation et l'argumentation religieuses, ainsi que les répertoires d'information des disciplines scolaires »¹⁸³⁸.

Dans ces recueils, c'est toujours le principe de la *brevitas* qui perdure, comme au Moyen Âge. Mais, à la Renaissance, ces recueils de formes brèves véhiculent également une esthétique de la *docta varietas*¹⁸³⁹. Au milieu du XVI^e siècle, d'autres produits reposant sur le geste de la collection et sur le principe de la *brevitas* voient le jour, tels que les mises en poèmes des formes brèves et les dictionnaires¹⁸⁴⁰.

¹⁸³³ Ann MOSS, *Les Recueils de lieux communs*, *Op. cit.*, p. 77.

¹⁸³⁴ Voir *Ibid.*, en partic. p. 53 et suiv.

¹⁸³⁵ *Ibid.*, p. 64 et p. 65.

¹⁸³⁶ Michel BEAUJOUR, *Miroirs d'encre. Rhétorique de l'autoportrait*, Paris, Seuil, 1980 (Poétique), section 17 [absence d'une indication de page dans l'édition électronique].

¹⁸³⁷ Montaigne, *Essais*, III, 12 : *De la phisionomie*, éd. Pierre Villey, Paris, PUF, 3^e éd., 1978, p. 1056.

¹⁸³⁸ Ann MOSS, *Les Recueils de lieux communs*, *Op. cit.*, p. 232-233.

¹⁸³⁹ Claudie BALAVOINE, « Bouquets de fleurs et colliers de perles : les recueils de formes brèves au XVII^e siècle », dans *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Vrin, 1984, p. 51-71, p. 64.

¹⁸⁴⁰ *Ibid.*, p. 64.

À cette époque, se développent également les miscellanées, ces ouvrages de « mélanges » de textes disparates (littéraires, juridiques, médicaux, religieux) qui ne présentent pas de réelle structure formelle¹⁸⁴¹. La pratique qui consiste à agglomérer ses multiples lectures à l'instar d'une démarche de cueillette existait déjà dans l'Antiquité, comme on peut s'en rendre compte avec la définition qu'en donne Aulu-Gelle au II^e siècle dans le prologue de ses *Nuits attiques* :

Lorsqu'il me passait par les mains un livre grec ou latin, ou que j'entendais quelque remarque digne que l'on s'en souvînt, je notais ce qui me plaisait, quel qu'en fût le genre, indistinctement et sans ordre, et je le mettais de côté pour servir d'auxiliaire de la mémoire, en guise, pour ainsi dire, de provision littéraire, afin que, si le besoin se présentait de rappeler un fait ou un propos et que par hasard je les avais soudain oubliés, sans avoir sous la main les livres d'où je les avais extraits, je pusse aisément les retrouver et m'en servir¹⁸⁴².

Cette pratique est également attestée durant la période médiévale : elle consiste à rassembler des éléments épars, surtout pour leur contenu et le savoir qu'ils véhiculent, plus que pour leur rareté ou singularité. On peut ainsi citer le *Policraticus* de Jean de Salisbury (ca 1115-1180), qui constitue un recueil de « divertissements de cour » associés à la sagesse des philosophes antiques, ou les *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury (XII^e-XIII^e siècle), collection d'anecdotes et de légendes dédiée à l'empereur Othon IV¹⁸⁴³.

Désormais l'intérêt des hommes de la Renaissance, et notamment des humanistes italiens, se déplace : les répertoires de citations antiques les intéressent particulièrement pour les mots rares qu'ils contiennent¹⁸⁴⁴. Les mélanges humanistes ne sont plus récréatifs comme dans l'Antiquité mais deviennent utilitaires : ils constituent désormais des notes recueillies dans l'objectif d'éclairer la lecture de certains passages difficiles des auteurs anciens. À l'inverse de la démarche encyclopédique qui vise à totaliser le savoir et à le présenter de façon systématique, les miscellanées sélectionnent les fleurs langagières afin de faciliter la lecture des classiques¹⁸⁴⁵.

Le mot même de « mélanges » en vient plus fréquemment à désigner des recueils d'ouvrages différents, qu'un seul et même ouvrage portant sur différents sujets. De la collection de notes et de citations glanées au fil des lectures à la compilation plus traditionnelle de textes, les miscellanées sont à la Renaissance ce que la compilation et l'encyclopédie sont au Moyen Âge.

¹⁸⁴¹ Voir Jean-Marc MANDOSIO, « La miscellanée : histoire d'un genre », dans Dominique de COURCELLES (éd.), *Ouvrages miscellanées et théories de la connaissance à la Renaissance*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2003, p. 7-36, [en ligne], <http://books.openedition.org/enc/1169> (page consultée le 10 avril 2020).

¹⁸⁴² « Nam proinde ut librum quemque in manus ceperam seu græcum seu latinum vel quid memoratu dignum audieram, ita quæ libitum erat, cujus generis cumque erant, indistincte atque promisce annotabam atque mihi ad subsidium memoriæ quasi quoddam litterarum penus recondebam, ut quando usus venisset aut rei aut verbi, cujus me repens forte oblivio tenuisset, et libri ex quibus ea sumpseram non adessent, facile inde nobis inventu atque depromptu foret » (Aulu-Gelle, *Les Nuits attiques*, éd. René Marache, t. I, Paris, Les Belles Lettres, 1967, p. 1-6, p. 2, cité par Jean-Marc MANDOSIO, « La miscellanée : histoire d'un genre », dans *Op. cit.*).

¹⁸⁴³ Voir Jean-Marc MANDOSIO, « La miscellanée : histoire d'un genre », dans *Op. cit.*

¹⁸⁴⁴ *Ibid.*

¹⁸⁴⁵ Dès le début du XVI^e siècle, l'on trouve des recueils d'extraits de divers auteurs intitulés *Miscellanea*, tels que la *Miscellanea ex diversis historiographis, oratoribus et poetis* publiée à Paris en 1519, qui est une anthologie à finalité pédagogique (*Ibid.*).

Le geste compilatoire investit également la production et la diffusion de nouvelles au XVI^e siècle, en particulier en Italie et dans la ville de Venise. Comme l'a montré Johann Petitjean¹⁸⁴⁶, la compilation s'impose progressivement comme le format synthétique et pratique de la circulation d'informations. Ces dernières sont alors rassemblées dans les archives sous forme de registres désignés par les termes de *sommari*, *summarium*, *summarii*, *sumari*, de *ristretti d'avvisi* ou de *nove*. La compilation est donc une forme de composition et de collection particulièrement mise à profit par les nouvellistes et agents vénitiens, chargés d'écrire l'actualité de l'Europe moderne et de la diffuser. Une fois les informations transmises, il n'est pas exclu qu'un archivage de ces compilations soit effectué dans une chancellerie, contribuant ainsi à la fabrique d'une mémoire de l'institution – en l'occurrence le *Collegio* vénitien – et, partant, à la fondation de sa légitimité.

Enfin, si nous n'avons pas pu mettre la main sur des traités d'*ars compilationis* au Moyen Âge, nous avons repéré l'existence d'un traité composé à la Renaissance par Juan Caramuel y Lobkowitz (1606-1682), un moine polygraphe cistercien né à Madrid et formé à Alcalá et Salamanque. Mû par un véritable esprit encyclopédique, il mena ses recherches sur les alphabets comparés, les anagrammes, les poèmes illustrés et l'art de la typographie, produisant à peu près septante ouvrages sur des sujets variés. Dans les années 1656, à la suite des intrigues et du fait des tensions intestines au Vatican, pour continuer à diffuser ses travaux théologiques et scientifiques, Juan Caramuel y Lobkowitz dut se convertir en typographe et imprimeur à Naples, où il transforma une vieille presse locale pour l'élever au rang d'imprimerie épiscopale. En 1662, il composa son *Syntagma de Arte Typographica*, un traité qui aborde en dix-sept articles les difficultés techniques et artistiques relatives à l'art de la typographie¹⁸⁴⁷.

L'un des paragraphes de ce traité (§ 3223) porte sur les procédés concrets à mettre en œuvre pour la confection des *index*. Juan Caramuel y Lobkowitz introduit son propos de la façon suivante :

Mais comment composer ceux-ci [les index] ? C'est en effet un travail très fastidieux à moins que l'on ne sache comment s'y prendre. Cela vaut donc la peine d'enseigner ici une méthode très simple pour les compiler¹⁸⁴⁸.

Si ce paragraphe n'élabore pas à proprement parler des procédés de composition liés à la compilation, il aborde néanmoins certains principes concrets qui y font écho. Parmi ceux-ci, on pourra citer le repérage et la sélection des éléments dignes d'être relevés, leur rassemblement dans un panier¹⁸⁴⁹ (en l'occurrence ici virtuel), leur tri, et le fait de munir l'ouvrage d'outils de structuration (subdivision en livres et en chapitres) et de lecture (foliotation ou numérotation) pour qu'il puisse être manipulé par le lecteur¹⁸⁵⁰.

¹⁸⁴⁶ Johann PETITJEAN, « Compilation des nouvelles et écriture de l'actualité à Venise au XVI^e siècle », dans *Op. cit.*

¹⁸⁴⁷ Jacob SCHMUTZ, « Comment compiler un index ? Les recommandations de Juan Caramuel y Lobkowitz (1664). Avec une édition et une traduction du texte "De Dedicatoria, Prologo, & Indice" », dans *Circuler et naviguer ou les index à l'époque humaniste*, *Op. cit.*, p. 139-151, p. 140-142.

¹⁸⁴⁸ « *Sed quomodo illos conformabit ? Fatigabitur labore improbo, nisi artem sciat. Ergo operae pretium erit facillimum modum docere.* » (*Ibid.*, p. 139-151, p. 144).

¹⁸⁴⁹ « *Quarto omnia simul in canistrum imponi* » (*Ibid.*).

¹⁸⁵⁰ *Ibid.*, p. 144-151.

Hormis la colonisation de ces nouveaux espaces mis en exergue, on peut se demander si le geste compilatoire connaît d'autres inflexions à la Renaissance. L'apparition de l'imprimerie, qui modifie le *medium* de la production et de la diffusion de l'écrit, présente-t-elle des incidences sur le geste compilatoire ? L'industrie de la compilation, concept cher à Malcolm Parkes¹⁸⁵¹, a-t-elle évolué sous l'effet de l'émergence d'une nouvelle technologie ? La mise en page des incunables et imprimés accueillant des textes compilés a-t-elle profité de ces évolutions ? Si oui, de quelles manières ? Ce sont autant de questions qui méritent une attention de la part de la critique dans le cadre de travaux ultérieurs.

¹⁸⁵¹ Malcolm B. PARKES, « The Influence of the Concept of *Ordinatio* and *Compilatio* on the Development of the Book », dans *Op. cit.*, p. 138.

« Copier sur un seul, c'est du plagiat. Copier sur deux, c'est de la recherche. »

Wilson Mizner.

CONCLUSION

Dans son article « Écriture et ré-écriture au Moyen Âge »¹⁸⁵², Daniel Poirion proposait plusieurs théorèmes participant à l'« ébauche d'une définition de l'écriture médiévale ». Conscient que ses propositions étaient davantage guidées par « l'observation des faits » que par une « théorie littéraire », il constatait qu'il restait encore à décrire l'intertextualité « dans son application à la littérature médiévale, dans une sémiotique respectant l'originalité des sociétés et des mentalités d'alors »¹⁸⁵³. Notre thèse apporte une pierre à cet édifice de définition de l'écriture médiévale. En définissant, à nouveaux frais, l'un des produits de la réécriture médiévale, à savoir la compilation, nous avons démontré combien la réécriture était définitoire voire paradigmatique de l'écriture médiévale, et avons répondu par là à l'interrogation posée plus directement par Roger Dragonetti :

Écrire, pour un auteur médiéval, n'est-ce pas avant tout se référer aux réserves d'une tradition dont les textes s'écrivent les uns dans les autres, copies de copies faisant palimpseste et compilation sous la surface de l'écriture actuelle, par où le scripteur relit l'ancien dans le nouveau, et inversement, sans distinction historique ?¹⁸⁵⁴

L'objectif principal de cette étude consistait plus précisément à renouveler le prisme traditionnel d'analyse de la compilation, perçue comme une activité seconde, continuellement subordonnée à ses sources, au profit d'une appréhension neutralisée visant à resituer le geste compilatoire dans son historicité, sa textualité et sa matérialité.

Dans cette perspective, l'emploi de la locution « geste compilatoire » s'est révélé épistémologiquement fécond tout au long de ce travail. L'expression a permis d'envisager la compilation de manière plus globale que la stricte réalité textuelle à laquelle la critique la confinait jusqu'alors, en englobant également ses dimensions historiques et matérielles. Il est ainsi apparu que si la compilation constitue un mode de composition inhérent à toute production écrite, elle est également une pratique d'écriture contextualisée, qui connaît une actualisation matérielle spécifique dans les manuscrits produits à la fin du Moyen Âge.

¹⁸⁵² Daniel POIRION, « Écriture et ré-écriture au Moyen Âge », dans *Op. cit.*

¹⁸⁵³ *Ibid.*, p. 117-118.

¹⁸⁵⁴ Roger DRAGONETTI, *Le mirage des sources : l'art du faux dans le roman médiéval*, *Op. cit.*, p. 41.

Nos recherches ont également permis de cerner les représentations, les valeurs, les incarnations et les enjeux du geste compilatoire à la fin du Moyen Âge, et de faire émerger les logiques historiques, compositionnelles, fonctionnelles et matérielles qui lui sont sous-jacentes. Ce parcours a donné lieu à une navigation entre théorie et pratique de la compilation.

Plus largement, la définition du geste compilatoire, telle qu'envisagée dans ce travail, a contribué à affiner notre vision des pratiques et des techniques d'écriture à la fin du Moyen Âge, ainsi qu'à une appréhension critique renouvelée de notre conception actuelle de la compilation.

Contrairement aux discours véhiculés par l'*opinio communis*, la compilation n'est pas d'emblée associée à une tâche ingrate par les hommes médiévaux, qui distinguent, d'une part, la démarche de dérobage et de pillage du travail d'autrui et, d'autre part, le véritable travail de critique et d'érudition. Aussi, si le geste compilatoire est perçu comme second, ce dernier ne doit pas être interprété selon une hiérarchie de valeur, soit comparativement à la supériorité présumée du geste d'écriture réalisé par un auteur. Il doit se comprendre chronologiquement et ontologiquement : la compilation est fondée à partir de matériaux antérieurs.

En dépit de ce rapport tendu vers les sources, la compilation constitue, dans son résultat, une œuvre autonome, prise en charge par un individu doté d'une agentivité propre, opérant intentionnellement des choix de composition, qui sont autant d'expressions de son potentiel d'originalité et de manifestations de son auctorialité. L'objectif de ce travail comprenait indirectement une composante épistémologique.

Aussi un risque permanent guette-t-il nos recherches : adopter une approche idiographique de son objet d'étude par l'érotisation que l'on en fait, céder à la tentation d'ériger son sujet de recherche en un *hapax*, en un événement singulier et exceptionnel du fait d'une fréquentation trop assidue et exclusive de ce même sujet. L'angle d'approche adopté dans ce travail nous a permis de désingulariser l'œuvre littéraire médiévale, en la replaçant dans son contexte plus large de production et de réception.

Dans l'approche méthodologique de notre travail, nous avons voulu ainsi dépasser la dichotomie traditionnelle et constitutive du champ de l'herméneutique littéraire entre analyse externe et analyse interne de l'œuvre, en envisageant, dans une action conjointe, l'influence réciproque du phénomène littéraire, de l'unicité du *codex*, du fait historico-social. L'étude des conditions historiques, littéraires et matérielles de production et de réception du geste compilatoire nous a permis de décloisonner ces différentes approches, encore trop souvent polarisées dans les travaux.

En ce qui concerne plus spécifiquement le corpus de la *Fleur des histoires*, notre thèse de doctorat a permis de jeter la lumière sur un texte jusqu'ici très peu considéré par la critique en raison notamment de son statut de « compilation ». Elle ambitionnait ainsi d'éclairer les tenants et aboutissants de la compilation d'histoire universelle de Jean Mansel, tant dans son contexte de production, sa composition que sa réception.

Nous avons resitué la place de l'auteur dans la constellation des acteurs de l'écrit actifs à la cour de Bourgogne : Jean Mansel était un fonctionnaire de l'administration bourguignonne (en tant que receveur général des aides et du domaine à Hesdin), mais n'était pas rétribué en tant que tel pour ses activités scripturales, à l'inverse d'un Jean Miélot ou d'un David Aubert. Les indices internes et externes récoltés (textes, manuscrits, pièces d'archives) n'appuient pas l'hypothèse, jusqu'ici communément admise, de la commande de la *Fleur des histoires* par Philippe le Bon. Si ce dernier ne fut ni le commanditaire ni le dédicataire officiel de l'œuvre, il fut néanmoins l'un de ses nombreux destinataires. Aussi, bien que le choix des matières et des sources utilisées par Jean Mansel rencontre effectivement les intérêts et goûts de lecture du duc de Bourgogne et de sa cour, c'est néanmoins effectuer un saut interprétatif que de supputer, sans appui sur des sources tangibles, que Jean Mansel a produit sa compilation selon les attentes spécifiques de Philippe le Bon. Ainsi, si la *Fleur des histoires* contient des éléments qui sont susceptibles de soutenir *in fine* la politique ducale, elle n'a pas été composée pour directement servir cette dernière. La visée du projet historiographique de Jean Mansel consiste principalement à édifier moralement ses lecteurs par le recours à des exemples empruntés à l'histoire sacrée et à l'histoire profane. En cela, la *Fleur des histoires* ne constitue ni un vecteur direct de bourgondisation ni un pur produit de la bourgondisation. Davantage *bourgondisée* que *bourgondisante*, elle sert plutôt d'étalon de mesure pour apprécier et nuancer l'enracinement du processus d'unification des territoires progressivement acquis et rassemblés par les ducs de Bourgogne et l'imprégnation de cette politique territoriale dans les discours et les esprits de leurs sujets.

L'identification des nombreuses sources employées par Jean Mansel dans la composition de la *Fleur des histoires* a révélé que l'auteur s'est appuyé principalement sur des versions en langue vernaculaire, rédigées en prose et composées pour la plupart aux XIV^e et XV^e siècles. Dans son travail de réécriture des sources, ce sont les principes de la *fidelitas* et de la *brevitas* qui prédominent. La réduction que Jean Mansel opère se caractérise principalement par l'élimination complète d'énoncés autonomes, la suppression des circonstances anecdotiques autour de l'action et la coupure dans les digressions qui ralentissent l'avancement du récit. Plus largement, l'étude de l'archéologie d'une compilation historique telle que la *Fleur des histoires* a permis de mieux comprendre la stratification mais aussi le régime d'historicité des textes médiévaux, qui participent constamment à une dynamique de continuation, de transformation et de réinvestissement sémantique.

En ce qui concerne la diffusion de l'œuvre, les caractéristiques codicologiques des exemplaires conservés révèlent que la *Fleur des histoires* a été majoritairement produite dans des exemplaires de luxe de grand format, volumineux, sur parchemin, transcrits en écriture bâtarde bourguignonne ou en cursive moyenne, avec une disposition sur deux colonnes, et munis d'un système de décorations à plusieurs niveaux (miniatures, rubriques, lettrines et initiales variées). D'ailleurs, ces copies d'apparat constituent généralement des exemplaires conservant – aujourd'hui encore ou à l'origine – l'intégralité des livres de l'une ou l'autre rédaction. Une production plus modeste sur papier, à longues lignes et avec un système de décorations plus sobre, est également attestée. Elle concerne plutôt les commanditaires qui manifestaient un intérêt spécifique pour certaines parties

de la compilation de Jean Mansel, sans éprouver le besoin de disposer d'un exemplaire intégral de la *Fleur des histoires*.

La compilation de Jean Mansel a surtout pénétré les milieux princiers, curiaux et aristocratiques du XV^e siècle : principalement les Pays-Bas méridionaux (son milieu de production et son premier et principal milieu de réception), mais aussi le royaume de France et, dans une moindre mesure, le duché de Savoie et le royaume d'Angleterre. Si la compilation de Jean Mansel a connu un succès instantané et quantitativement important de la deuxième moitié au troisième quart du XV^e siècle, cette fortune littéraire s'estompe assez rapidement après le premier quart du XVI^e siècle. L'« autarcie culturelle »¹⁸⁵⁵ au sein de laquelle la *Fleur des histoires* était produite et consommée, couplée au caractère particularisant du choix de certaines sources et matières, ont vraisemblablement constitué des obstacles à une propagation chronologiquement, géographiquement et sociologiquement plus étendue du succès bourgeonnant de la *Fleur des histoires*. La compilation de Jean Mansel ne survit pas à l'introduction de l'imprimerie, dont la reproduction sérielle est désormais soumise aux contraintes du marché et à l'intransigeante loi de l'offre et de la demande. Seule une partie extraite de la *Fleur des histoires* – l'*Histoire de Gérard de Roussillon* – passe à la postérité mais de façon anonymisée, c'est-à-dire sans qu'un rapport ne soit établi ni avec le titre de l'œuvre ni avec le nom de l'auteur.

Enfin, l'étude de la réception de la *Fleur des histoires*, qui consistait à examiner les outils et les différents niveaux du dispositif de lecture présents dans la plupart des copies, a révélé que le caractère d'apparat des manuscrits se double aisément d'un caractère fonctionnel. Ces caractères ne sont pas exclusifs mais cumulatifs : les manuscrits d'histoire de la fin du XV^e siècle sont destinés non seulement à être admirés, mais aussi à être utilisés. La présence des éléments paratextuels (rubriques et tables des rubriques), mis au service de la lecture d'une œuvre compilée, permet au lecteur de déployer librement deux niveaux de lecture, auxquels prédispose d'emblée la nature même du texte : d'une part, une lecture procédant de l'horizontalité et de la linéarité et, d'autre part, une lecture procédant de la verticalité, fonctionnant de façon séquentielle et consultative. C'est donc une lecture à multiples entrées que garantit le geste compilatoire dans sa textualité et dans sa matérialité.

Ainsi, c'est la genèse, le cheminement, la vie et la survie d'une compilation historique de la fin du Moyen Âge, de son élaboration à sa réception, en passant par sa diffusion, que nous avons tenté de retracer tout au long de notre thèse.

Si la *Fleur des histoires* de Jean Mansel constitue un corpus privilégié pour appréhender le geste compilatoire dans les textes français de la fin du Moyen Âge, elle permet également d'aborder, de traiter et de résoudre d'autres questions.

Du point de vue historique et littéraire, notre thèse a resitué l'œuvre dans un panorama de la production du XV^e siècle, en la plaçant dans le mouvement de réécritures impulsé par le duc de Bourgogne Philippe le Bon et en donnant à voir l'offre disponible dans ce milieu en matière de

¹⁸⁵⁵ Le terme est repris de Danielle REGNIER-BOHLER (éd.), *Splendeurs de la Cour de Bourgogne*, Op. cit., p. XXIV [introduction].

compilations de textes historiques. Elle est revenue sur certaines affirmations relatives aux conditions, lieux et matériaux de la documentation d'un auteur évoluant dans l'entourage du duc. Elle a repris le concept de « bourgondisation » à la lumière du corpus envisagé, ce qui a permis d'étendre son acception littéraire et textuelle, pour l'envisager au sens d'une (re)lecture idéologique des textes, que ceux-ci soient produits à la cour de Bourgogne ou importés d'ailleurs. Cette (re)lecture consiste à pourvoir un texte d'éléments bourguignons en vue de soutenir et de légitimer la politique ducal en matière d'unification des territoires. Elle s'effectue, par exemple, par la création d'une généalogie prestigieuse dont descendrait directement le duc de Bourgogne et au moyen de traditions historico-littéraires bien ancrées dans l'imaginaire des médiévaux et susceptibles de servir d'« auxiliaires du pouvoir »¹⁸⁵⁶.

Notre travail a également permis de constituer un répertoire de 215 attestations des termes de *compilateur*, *compiler*, *compilation* dans les textes français du Moyen Âge. À partir de l'examen contextualisé et cotextualisé de ces termes, nous avons proposé des définitions fonctionnelles, neutralisées et conformes à l'usage médiéval : le *compilateur* est, dans un sens premier, l'agent qui collecte et assemble des matériaux épars et multiples et, dans un sens second (particulièrement investi aux XIV^e et XV^e siècles), celui qui compose une œuvre (écrite ou non) à partir de ce rassemblement ; *compiler* désigne, au sens premier, l'action de rassembler des matériaux épars et multiples et, au sens second, l'action de composer une œuvre à partir du rassemblement de ces derniers ; enfin, la *compilation* renvoie à l'action de compiler et, par métonymie, au résultat issu de cette action, à savoir un assemblage cohérent et structuré d'éléments à l'origine disparates.

Nos recherches philologiques ont éclairé la genèse rédactionnelle de l'œuvre, dont l'une des caractéristiques est d'être attestée dans deux rédactions. Elles ont mis en évidence l'importance de la chronologie relative des textes ainsi que la nécessité de croiser les indices de datation issus des sources du texte et des renseignements fournis par les manuscrits qui le conservent. Elles ont souligné l'intérêt méthodologique d'établir toute filiation textuelle à partir d'au moins trois textes, dont deux hypotextes présumés et un texte-cible. Elles ont également envisagé des moyens parcimonieux, sous-tendus par une pertinence et une validité scientifiques, afin de procéder à des classements de manuscrits face à des traditions textuelles foisonnantes et complexes, moyens auxquels recourir lorsque l'objet de l'étude ne consiste précisément pas en l'édition critique d'un texte.

Cette dernière expérimentation philologique a révélé *in fine* que les différentes unités textuelles et codicologiques constitutives de la compilation peuvent circuler indépendamment de l'économie générale de l'œuvre ; en conséquence, ce n'est pas un *stemma* mais bien des *stemmata* qui caractérisent la tradition manuscrite des vastes compilations historiques. Ainsi, s'il a été démontré, à de multiples reprises¹⁸⁵⁷, que les textes médiévaux se caractérisent par une variance, par une mouvance et par une matérialité qui n'est jamais figée, ces caractéristiques se manifestent de façon particulièrement prononcée dans le cas des textes compilés. Le double signifié du terme de *compilation*, qui désigne

¹⁸⁵⁶ L'expression, légèrement transposée, est empruntée à Bernard GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *Op. cit.*, p. 345.

¹⁸⁵⁷ L'œuvre majeure reste celle de Bernard CERQUIGLINI, *Éloge de la variante*, *Op. cit.*

aussi bien le résultat que l'action de compiler, en rend indirectement compte. En effet, dans son essence même, la compilation est fondée sur différents éléments épars, sur des « résidus de construction et de destruction antérieures » pour reprendre les mots de Claude Lévi-Strauss dans *La Pensée sauvage*¹⁸⁵⁸, ayant connu une existence antérieure et susceptibles d'être continuellement démembrés, récupérés et resémantisés ailleurs. En cela, l'étude de la tradition manuscrite d'un texte compilé constitue l'illustration même du régime de fonctionnement du geste compilatoire : en témoigne la polymorphie de ses différents états textuels (fragments, copies partielles, recueils) en circulation au Moyen Âge.

En étudiant notre corpus au point de vue codicologique, nous avons illustré de quelles manières l'apparat de lecture présent dans les manuscrits facilite la prise de connaissance d'un texte, d'une part, et oriente ses modalités de lecture, d'autre part ; enfin, nous avons tenté de dégager empiriquement les différents facteurs qui conditionnent la lisibilité des manuscrits d'histoire de la fin du Moyen Âge.

Par ailleurs, les compilations de la fin du Moyen Âge ne sont ni des hapax ni des épiphénomènes en termes de production et de pratiques de l'écrit. Elles ne représentent ni la consécration de ce qui précède ni l'annonce de ce qui suit : elles entérinent les acquis des siècles antérieurs, notamment en ce qui concerne les outils de lecture, et illustrent certaines inflexions relatives aux modalités de lecture (plus que d'écriture) qui se reflètent dès lors dans la codicologie des manuscrits conservés. Aussi, au travers de l'étude de plusieurs configurations textuelles et manifestations matérielles (les réécritures, les copies partielles et les manuscrits-recueils), nous avons montré que, d'une part, les possibilités d'extraction et de démembrement des unités textuelles au-delà de leur environnement d'origine et, ensuite leur réintégration dans de nouveaux contextes, relevaient d'un régime de fonctionnement structurant de la compilation (en tant que processus). D'autre part, le degré d'autonomisation de ces unités illustre, à leur tour, le degré d'accomplissement de la compilation (en tant que résultat). L'invisibilité des éléments de soudure et des rapports génétiques avec la source atteste, de fait, la réussite du geste compilatoire.

Enfin, nous penchant sur la théorie littéraire, nous avons proposé une nouvelle typologie des procédés de réécriture, actualisée en fonction des derniers travaux publiés et adaptée à la réalité de la production écrite médiévale, et en particulier des textes historiques et narratifs en prose. Nous avons également traité de la notion moderne de « succès littéraire » et l'avons adaptée aux conditions d'existence et à la réalité du texte médiéval ainsi que des artefacts manuscrits qui lui servent de support. Pour finir, nous avons discuté de la notion de « genre littéraire » à la lumière et à l'épreuve du geste compilatoire, et avons formulé des réflexions méthodologiques relatives à la polygénéricité dont procède la compilation en tant que modalité de composition et de rassemblement de textes disparates.

¹⁸⁵⁸ Claude LÉVI-STRAUSS, *La Pensée sauvage*, Paris, Pocket, 1990 (Agora), p. 31.

Si ce travail, par ses divers apports, a contribué à l'étude des pratiques de l'écrit médiéval, il n'est pas non plus exempt de certaines limites ou de zones grises, qu'il conviendra de pallier ou de dissiper dans le cadre d'autres recherches.

L'une des principales limites de ce travail concerne la dimension du corpus de la *Fleur des histoires* et son caractère inédit. Le texte complet présente des dimensions considérables : il couvre entre 1000 et 1500 feuillets (selon que l'on est en présence de la rédaction brève ou longue), et est conservé dans près de 80 témoins manuscrits. La rareté des travaux portant sur la *Fleur des histoires*, couplée à l'absence d'une édition intégrale du texte, ont parfois entravé et ralenti nos recherches.

Sillonnant la vaste masse textuelle de la *Fleur des histoires* et naviguant entre ses multiples copies sans préalablement connaître leurs relations de parenté, nous avons dû procéder systématiquement à un débroussaillage du terrain avant d'entreprendre l'étude des différentes parties de la compilation de Jean Mansel. Ces démarches laborieuses nous ont souvent laissée recrue, parfois même – il faut le reconnaître – désespérée. C'est pourquoi nous ne pouvons que souligner l'intérêt et la nécessité d'entreprendre une édition intégrale de ce texte, et soutenir et encourager tout projet éditorial qui irait en ce sens. À cet égard, nous nous proposons de mettre à la disposition du ou des audacieux·se(s) chercheur·se(s) les nombreuses données récoltées et les analyses effectuées durant ces quatre années de travail, et qui n'ont pas pu trouver une place dans les pages de notre thèse de doctorat.

Par ailleurs, si l'on ne peut que regretter l'absence d'une étude de synthèse sur la compilation médiévale, ce vide documentaire a pu être partiellement comblé par notre thèse de doctorat. Celle-ci a permis de synthétiser les acquis de la recherche et d'apporter des éclairages nouveaux sur la pratique compilatoire, telle qu'elle se déploie et s'actualise en particulier dans les textes français du Moyen Âge tardif. Bien que notre thèse ait mis en évidence certaines évolutions et inflexions du geste compilatoire à la fin du Moyen Âge, elle ne prétend pas fournir un panorama diachronique de la compilation médiévale, qui reste encore à dépeindre. Aussi, un tel travail devra intégrer une étude systématique portant sur d'autres produits (*summa*, florilèges, recueils), que ceux envisagés dans notre thèse, invoquant – à titre ponctuel ou global – la compilation dans le geste de rassemblement et de composition et, ce, au cours des différents siècles du Moyen Âge.

En outre, l'examen que nous avons entrepris du geste compilatoire a été réalisé à partir d'un corpus historiographique. Or la pratique compilatoire est attestée également au sein d'autres genres. Il serait ainsi intéressant d'entreprendre une analyse comparée des résultats de nos recherches avec des compilations issues d'autres horizons génériques : par exemple, les écrits documentaires qui reposent sur la compilation de modèles, d'actes et de formules¹⁸⁵⁹, les textes dévotionnels qui rassemblent des matériaux divers pour l'instruction religieuse des laïcs et des religieux¹⁸⁶⁰, les textes de théâtre qui mobilisent la notion de performance et s'emploient à la reconnaissance des

¹⁸⁵⁹ Ce travail a été entrepris pour le Moyen Âge central notamment par Paul BERTRAND, *Les écritures ordinaires*, *Op. cit.* Voir aussi Michel ZIMMERMANN, *Lire et écrire en Catalogne (IX^e-XII^e siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2003 (Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 23).

¹⁸⁶⁰ Signalons à cet égard la parution tout récemment d'un volume collectif portant sur des textes compilés dévotionnels en langue anglaise de la fin du Moyen Âge : Marleen CRÉ, Diana DENISSEN et Denis RENEVEY (éd.), *Late Medieval Devotional Compilations in England*, Turnhout, Brepols, 2020 (Medieval Church Studies, 41).

intertextes¹⁸⁶¹. La confrontation des résultats tirés de nos observations codicologiques des manuscrits de textes historiques compilés avec ceux issus d'autres logiques génériques complètera et précisera nos réflexions portant sur les conditions et facteurs de lisibilité des manuscrits de la fin du Moyen Âge.

Cette prise en compte d'autres genres de textes donnera également lieu à un affinement de la définition du geste compilatoire, notamment par l'intégration d'autres aspects, en l'occurrence rhétorique, discursif, stylistique¹⁸⁶², que n'a pas envisagés le présent travail. Une telle étude permettra de dégager les traits formels qui fondent l'écriture compilatoire et de déterminer si ces derniers sont susceptibles de varier en fonction de l'appartenance générique des textes. Se pose donc la question de la différenciation des techniques et pratiques de la compilation en fonction du genre des textes, des milieux intellectuels et culturels, ou même de la diachronie. Une étude de synthèse à grande échelle convoquant différents types de corpus, analysés en série, permettrait assurément d'apporter des éléments de réponse.

Enfin, un milieu sociopolitique et littéraire a été privilégié dans cette étude, à savoir la cour de Bourgogne au XV^e siècle. Si ce milieu constitue un espace d'observation privilégié des pratiques de réécritures pour les raisons déjà mentionnées, il ne suffit pas à caractériser complètement les fonctions et enjeux du geste compilatoire de la fin du Moyen Âge. Une étude envisageant d'autres milieux de production dans une perspective comparative complèterait utilement notre propos.

Au cœur de notre thèse, résident plusieurs enjeux relatifs à l'autorité, à l'auctorialité, à l'authenticité et à l'originalité, autant de concepts modernes par lesquels la production écrite médiévale est appréhendée. Si nous mettons généralement ces concepts modernes à l'épreuve de l'étude des objets du passé, l'inverse – qui est de déterminer dans quelle mesure les seconds peuvent également travailler voire éprouver les premiers – est plus rarement envisagé¹⁸⁶³.

Pendant longtemps, la critique a perpétué une hiérarchisation des différents types d'écrit, tout d'abord selon leur degré de littérarité, en distinguant la production documentaire de la production littéraire. Toutefois, si ces deux productions peuvent se différencier par l'intention et les finalités du geste scriptural, elles présentent de nombreux points de rencontre quant à leurs modalités de composition. À cette première différenciation, s'ajoute une distinction entre les compositions dites « originales » et la « littérature au second degré ». Dans cette configuration, les auteurs restent les garants de l'authenticité et de l'originalité d'une œuvre, tandis que les compilateurs sont perçus, au pire, comme des plagiaires et, au mieux, comme des auteurs en réduction.

¹⁸⁶¹ Voir à cet égard Martin STEVENS, « The Intertextuality of Late Medieval Art and Drama », dans *New Literary History*, n°22, 1991, p. 317-337.

¹⁸⁶² Voir les définitions données (et à donner) à la notion de style ainsi que les méthodes d'analyse mises en œuvre dans l'ouvrage collectif suivant : Chantal CONNOCHIE-BOURGNE et Sébastien DOUCHET (éd.), *Effets de style au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2012 (Senefiance, 58).

¹⁸⁶³ Nous y reviendrons ci-après.

Or, dans les derniers siècles du Moyen Âge, ces différentes figures de l'écrit (auteurs, compilateurs, translateurs, scribes) se caractérisent par une polyvalence de leurs activités et parfois même de leur statut. De nombreuses études récentes ont montré combien le recoupement entre les figures d'auteur, de copiste, de traducteur et de compilateur devenait de moins en moins rare et de plus en plus admis, aussi bien dans les pratiques réelles que dans les discours et imaginaires des médiévaux¹⁸⁶⁴. Les frontières deviennent ainsi plus poreuses entre les différents acteurs et producteurs de l'écrit, de sorte que les scribes endossent parfois le rôle d'auteur, pendant que des auteurs s'impliquent dans la production et la diffusion des textes, en prenant notamment en charge la transcription des textes, que ce soit les leurs ou ceux d'autrui¹⁸⁶⁵. Aussi, les auteurs revendiquent de plus en plus fréquemment le recours aux œuvres de leurs prédécesseurs voire de leurs contemporains comme fondements de leurs propres œuvres.

Parallèlement, les compilateurs, qui n'ont finalement jamais cessé d'être autre chose que des auteurs, assument davantage l'auctorialité que revêt le geste compilatoire. La compilation est alors perçue à la fin du Moyen Âge comme « une méthode savante de réflexion et d'écriture »¹⁸⁶⁶, un travail critique de sélection, d'assemblage et d'organisation d'une multiplicité de sources antérieures pour donner lieu à une œuvre nouvelle, organisée et cohérente. Comme l'a signalé Joël Blanchard :

La pratique de la compilation réclame un engagement total du sujet qui amende, découpe, retire, ajoute. Chaque intervention est un coup de force. La compilation implique un jeu avec l'« autre », et cette découverte de l'altérité suppose chaque fois un déplacement des positions du compilateur, un visage différent¹⁸⁶⁷.

Si artificielle que soit la différenciation entre les figures du compilateur et de l'auteur, elle reste tenace : nous continuons, malgré nous, à l'opérer mentalement, héritière de nombreux présupposés que nous avons pourtant cherché à déconstruire tout au long de ce travail. Or, comme nous l'avons vu, à l'extrême fin du Moyen Âge, ces figures ne présentent pas de solution de continuité et sont plus que jamais solidaires. Dans les évolutions qui affectent les rôles, les statuts et les représentations qui impliquent l'auteur et le compilateur, ce qu'il faut entrevoir et prendre désormais pour acquis, c'est plus largement un *continuum* dans les pratiques scripturales médiévales.

¹⁸⁶⁴ Voir les études qui ont été signalées dans l'introduction de notre thèse.

¹⁸⁶⁵ Voir à cet égard l'étude majeure livrée par Olivier DELSAUX, *Manuscripts et pratiques autographes chez les écrivains français de la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.* Voir aussi Joël BLANCHARD, « Compilation et légitimation au XV^e siècle », dans *Op. cit.* ; Anne SCHOYSMAN, « Voix d'auteur, voix de copiste dans la mise en prose : le cas de David Aubert », dans *Op. cit.* ; Richard STRAUB, *David Aubert, « escriptvain » et clerc*, *Op. cit.* Enfin, voir l'étude lexicologique que nous avons menée dans le chapitre 2 de notre thèse.

¹⁸⁶⁶ « Introduction », dans Mireille CHAZAN et Gilbert DAHAN (éd.), *La méthode critique au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 7-11, p. 7.

¹⁸⁶⁷ Joël BLANCHARD, « Compilation et légitimation au XV^e siècle », dans *Op. cit.*, p. 153.

Au-delà du champ des études médiévales, notre thèse de doctorat questionne différents concepts – l’auctorialité, l’originalité, la création – qui ont trait plus largement à l’histoire de l’esthétique, à la philosophie de l’art et à la sociologie de la culture.

Si l’originalité ne cesse d’être valorisée par tout un chacun, elle n’a pourtant rien d’une évidence. Comment donc la définir, d’une part, et comment l’évaluer, d’autre part ? Porte-t-elle sur le sujet ou sur la forme et l’expression ? Est-ce une propriété individuelle, une qualité esthétique, dont on est d’emblée pourvu ou qu’on peut acquérir d’une manière ou d’une autre¹⁸⁶⁸ ? Comment, autrement dit, saisir et baliser les voies de la création ?

En réalité, au Moyen Âge ou à toute autre époque, l’originalité ne peut être appréhendée que comparativement à la tradition, et selon son degré de (non)-conformité avec elle. Elle suppose nécessairement une déviance par rapport à l’autorité d’une tradition établie, la difficulté se situant précisément dans la mesure de cet écart, réalisée à l’aide de critères qui tentent de pondérer ce qui est *a priori* non objectivable.

La part d’originalité d’une œuvre peut être revendiquée par l’auteur ou l’artiste, être détectée ou non par les lecteurs-spectateurs, être tue et imperceptible. L’invention peut être radicale, partielle, graduelle, incrémentale. Les canons esthétiques d’hier ne sont pas ceux d’aujourd’hui¹⁸⁶⁹, et il n’existe pas un seul, mais bien plusieurs régimes de création, qui ne sont pas mutuellement exclusifs.

Que l’on soit partisan du précepte mélancolique de La Bruyère « Tout est dit, et l’on vient trop tard », ou de la maxime plus optimiste de Lavoisier « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »¹⁸⁷⁰, force est de reconnaître que, dans l’absolu et indépendamment des facteurs de contingence, la matière est là, disponible à tout moment et en tout lieu, prête à être saisie et à être librement travaillée par le sujet créateur. Chaque œuvre repose donc sur une dynamique constante

¹⁸⁶⁸ Ces questions ont été étudiées notamment par Pierre-Michel Menger, *Le travail créateur. S’accomplir dans l’incertain*, *Op. cit.*

¹⁸⁶⁹ La nécessité d’historiciser les catégories et canons esthétiques a été rappelée par Hans Robert Jauss : « La nouveauté n’est donc pas seulement une catégorie *esthétique*. Elle n’est pas épuisée par des facteurs comme l’innovation, la surprise, la surenchère, le regroupement des éléments, la distanciation, [...]. La nouveauté devient aussi une catégorie *historique* lorsque l’analyse diachronique de la littérature, poussée plus avant, en vient à se demander quels sont les facteurs historiques qui font vraiment que la nouveauté d’un phénomène littéraire est reconnue comme neuve, dans quelle mesure cette nouveauté est déjà perceptible au moment de l’histoire où elle apparaît, quelle prise de recul, quel cheminement, quel détour de l’intelligence a requis l’assimilation de son contenu, et si dans le moment de sa pleine actualisation elle a exercé un effet assez puissant pour modifier les vues que l’on avait jusqu’alors sur les œuvres antérieures, et par là les valeurs consacrées du passé littéraire. » (Hans Robert JAUSS, *Pour une esthétique de la réception*, *Op. cit.*, p. 74).

¹⁸⁷⁰ Pareils discours avaient déjà été prononcés par les auteurs médiévaux : dans le préambule du *Roman de la Rose* au XIII^e siècle, Guillaume de Lorris exprime sa conscience d’introduire une rupture avec la tradition littéraire en soulignant la nouveauté de son livre : « La matière est et bonne et neuve. » (t. I, v. 39, cité par Pierre-Yves BADEL, *Le Roman de la Rose au XIV^e siècle*, *Op. cit.*, p. 93). Toutefois, si l’on en croit Guillaume de Digulleville, la matière du *Roman de la Rose* est loin d’être inédite puisqu’elle ne provient pas uniquement de la création de Jean de Meun : « Il en embla en autrui champ. » (*Pèlerinage de vie humaine*, cité à partir du ms. Paris, BnF, fr. 12466, fol. 52 par Pierre-Yves BADEL, *Ibid.*, p. 369). Un siècle plus tard, une même conscience de la nouveauté s’exprime chez Christine de Pizan au sujet de son *Épître Othea*, faisant ainsi écho au propos de l’auteur du *Roman de la Rose* : « car moult en est la matière nouvelle » (prologue, v. 11). Dans le même temps, Jean Froissart s’interroge sur comment faire du neuf : « Que porai-je de nouvel dire ? » (*Le Joli Buisson de Jonece*, v. 433), quand Jean Lefèvre se montre moins enthousiaste : « Soubz le soleil n’est rien nouvel » (*Respit de la Mort*, v. 11, cité Jacqueline par CERQUIGLINI-TOULET, *La Couleur de la mélancolie. La fréquentation des livres au XIV^e siècle*, *Op. cit.*, p. 96).

de production et de reproduction, et constitue le choix d'un état parmi les virtualités latentes, parmi les différentes « manières de faire des mondes »¹⁸⁷¹.

Dans cette configuration, le processus créateur importe autant que le résultat de la création, conformément à la vision esthétique mallarméenne. À ce titre, toute création est nécessairement compilation. Le geste créateur, une fois démystifié, n'est finalement rien d'autre qu'un assemblage formel de sources antérieures, de matières disponibles et d'idées en circulation, encore inexploré.

Dans ce contexte, la conception romantique du génie démiurge ne peut être admise comme la norme de la création. Contre toute attente, l'originalité s'acquiert... et notamment par la force du travail. L'auteur ou l'artiste est donc moins un génie qui crée *ex nihilo* et sans précédent, qu'un artisan qui s'efforce, par le labeur, de parachever son œuvre. Il n'intervient pas plus du haut de sa tour d'ivoire qu'il ne se réfugie en son étude. Cette conception artisanale de la création caractérise d'ailleurs la théorie de l'art au Moyen Âge¹⁸⁷², comme l'a magistralement montré Umberto Eco :

[...] L'art s'inscrit dans le domaine du *faire* et non dans celui de l'*agir* qui relève de la moralité [...]. L'art n'est pas expression mais construction, opération en vue d'un résultat. Construction d'un navire aussi bien que d'une maison, d'un marteau comme d'une miniature : l'*artifex* c'est le maréchal-ferrant, le rhéteur, le poète, le peintre et le tondeur de moutons. Ceci correspond à l'autre aspect, bien connu, de la conception médiévale de l'art : le concept d'*ars* est extrêmement vaste et il englobe aussi ce que nous appellerions l'artisanat ou la technologie, et la théorie de l'art est prioritairement une *théorie de métier*¹⁸⁷³.

De cette manière, que ce soit au Moyen Âge, aux Temps Modernes ou à l'époque contemporaine, le processus créateur n'est pas intrinsèque à l'individu. Il dépend d'une série de facteurs relatifs au cadre et à l'environnement, qui sont représentés par les institutions, le marché, les conditions de travail, les ressources matérielles de l'auteur-artiste. Il n'est pas non plus exempt des contingences et du hasard. Ainsi que l'a formalisé à la fin du XX^e siècle Howard Becker dans *Les mondes de l'art*¹⁸⁷⁴, l'œuvre d'art résulte d'une interaction constante entre le créateur, ses pairs et concurrents, son commanditaire, son mécène, ses collaborateurs techniques, ses publics, autant d'acteurs interagissant au sein d'un système régulé par des valeurs, des conventions et des contraintes.

Enfin, dans un article dont le propos s'inscrit dans les débats de la sociologie culturelle, Umberto Eco et Marie-Christine Gamberini ont souligné l'émergence d'une nouvelle théorie de l'art : celle de la *sérialité*, qui définit aujourd'hui notre esthétique post-moderne¹⁸⁷⁵. Plusieurs concepts relatifs à la répétitivité et à la sérialité, caractéristiques de la culture de *mass media* actuelle,

¹⁸⁷¹ En référence à l'essai du philosophe Nelson GOODMAN, *Manières de faire des mondes*, trad. par Marie-Dominique Popelard, Paris, Gallimard, 2015 (Folio essais).

¹⁸⁷² Cette conception artisanale s'exprime également au travers du lexique : « Les verbes en rapport avec la notion d'auteur se concentrent sur la fabrication de l'œuvre, avec un déploiement de métaphores artisanales qui rappellent au lettré que son acte est du domaine du labeur et du travail bien fait. » (Pascale BOURGAIN, « Les verbes en rapport avec le concept d'auteur », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas. Op. cit.*, p. 361-374, p. 374).

¹⁸⁷³ Umberto ECO, *Art et beauté dans l'esthétique médiévale*, Paris, Grasset, 1997, chapitre 10 : *Théories de l'art*, p. 175-191, p. 176.

¹⁸⁷⁴ Howard BECKER, *Les mondes de l'art*, trad. par Jeanna Bouniort, Paris, Flammarion, 2006 (Champs, 648).

¹⁸⁷⁵ Umberto ECO et Marie-Christine GAMBERINI, « Innovation et répétition : entre esthétique moderne et post-moderne », *Op. cit.*, p. 14.

peuvent être décelés¹⁸⁷⁶ : il s'agit du *retake*, du *remake*, de la série, de la saga, du dialogue intertextuel, qui sont des procédés qui actualisent une « encyclopédie intertextuelle » plaçant le lecteur-spectateur-interprète face à « des textes qui constituent des citations d'autres textes, et la connaissance des textes antérieurs – censée aller de soi – est supposée nécessaire à l'appréciation du nouveau texte »¹⁸⁷⁷. En cela, notre esthétique post-moderne constitue une répétition renouvelée de l'esthétique médiévale.

Tout a été dit, mais tout se transforme. *Non nova, sed nove*.

¹⁸⁷⁶ *Ibid.*, p. 15 et suiv.

¹⁸⁷⁷ *Ibid.*, p. 17.

BIBLIOGRAPHIE

1. Éditions de textes

- Alain Chartier, *Le livre de l'Espérance*, éd. François Rouy, Paris, Honoré Champion, 1989 (Bibliothèque du XV^e siècle, 51).
- André de La Vigne, *Le Mystère de saint Martin*, 1496, éd. André Duplat, Genève, Droz, 1979 (Textes littéraires français, 277).
- André de La Vigne, *Le voyage de Naples*, éd. Anna Slerca, Milano, Vita e pensiero, 1981.
- André de La Vigne, *La Ressource de la chrestienté*, éd. Cynthia J. Brown, Montréal, CERES, 1989 (Inedita & rara, 5).
- Anonyme, *Le Disciple de Pantagruel : Les Navigations de Panurge*, éd. Guy Demerson et Christiane Lauvergnat-Gagnière, Paris, Nizet, 1982 (Société des Textes Modernes, 175).
- Anonyme, *Le Violier des histoires rommaines moralisées*, éd. Geoffroy Hope, Genève, Droz, 2002 (Textes littéraires français, 548).
- Anonyme de Rennes, *Les Pèlerinages occidentaux en Terre Sainte*, dans « Les Pèlerinages occidentaux en Terre Sainte : une pratique de la "Dévotion Moderne" à la fin du Moyen Âge ? Relation inédite d'un pèlerinage effectué en 1486 », éd. Béatrice Dansette, dans *Archivum Franciscanum historicum*, t. 72, 1979, p. 331-426.
- Antitus, *Poésies*, éd. Manuela Python, Genève, Droz, 1992 (Textes littéraires français, 422).
- Archiloge Sophie*, éd. Evencio BELTRAN, Paris, Honoré Champion, 1986 (Bibliothèque du XV^e siècle, 49).
- Arnoldi Leodiensis Alphabetum narrationum*, éd. Elisa Brillì, Turnhout, Brepols, 2015 (Corpus Christianorum. Continuatio mediaevalis, 160).
- Boccace, *Des cleres et nobles femmes*, éd. Jeanne Baroin et Josiane Haffen, Paris, Les Belles Lettres, 1995 [édition non consultée].
- Brunetto Latini, *Li Livres dou Trésor*, éd. Francis J. CARMODY, Berkeley, University of California Press, 1948, réimpr. Genève, Slatkine, 1998.
- Brunetto Latini, *Le livre du Trésor*, Livre 1, éd. Bernard RIBÉMONT et Silvère MENEGALDO, Paris, Honoré Champion, 2013 (Traductions des classiques du Moyen Âge, 94).
- Charles d'Orléans, *Rondeaux*, éd. Pierre Champion, Paris, 1923-1927 (Les classiques français du Moyen Âge, 34 ; 56).
- Christine de Pizan, *Le Livre de la Paix*, éd. Charity Cannon Willard, La Haye, Mouton, 1958.
- Christine de Pizan, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, éd. S. Solente, Paris, Honoré Champion, 1936 (Société de l'Histoire de France).
- Christine de Pizan, *Mutation de Fortune*, éd. Suzanne Solente, Paris, Éditions A. & J. Picard & C^{ie}, 1959.
- Christine de Pizan, *Livre des Trois Vertus*, éd. Eric Hicks et Charity Cannon Willard, Paris/Genève, Champion, 1989 (Bibliothèque du XV^e siècle, 50).
- Christine de Pizan, *Le Livre de l'advison Cristine*, éd. Christine Reno et Liliane Dulac, Paris, Honoré Champion, 2001 (Études christiniennes, 4).
- Christine de Pizan, *Les Sept psaumes allégorisés*, éd. Bernard Ribémont et Christine Reno, Paris, Honoré Champion, 2017 (Études christiniennes, 14).

- Chroniques de Jean Froissart* éd. Siméon Luce, Gaston Raynaud, Léon et Albert Mirot, Paris, Société de l'Histoire de France, 1869-1975, 15 t.
- Cronicques des faiz de feurent monseign[eu]r Girart de Rossillon, a son vivant duc de Bourgoingne, et de dame Berthe, sa femme, fille du conte de Sans, que Martin Besancon fist esc[ri]pre, en l'an M CCCC L XIX [...]*, éd. Léonce de Montille, Paris, Champion (Publication de la Société d'archéologie, d'histoire et de littérature de Beaune), 1880.
- David Aubert, *Croniques et Conquestes de Charlemaine*, éd. Robert GUIETTE, Bruxelles, Palais des Académies, 1940-1943, 2 t.
- DAVID Lisa Fagin, « Digital Chronique Anonyme Universelle », *Middle Ages for Educators*, [en ligne], <http://middleagesforeducators.com/videos/digital-chronique-anonyme-universelle-by-lisa-fagin-davis/>.
- Decameron*, traduction par Laurent de Premierfait, éd. Giuseppe di Stefano, Montréal, CERES, 1999.
- Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean, d'après les manuscrits de Bruxelles, Turin, Rome, Paris et Vienne et accompagnés de variantes et de notes explicatives*, éd. Aug. Scheler, Bruxelles, Devaux, 1866-1867, 3 t.
- Édition critique du manuscrit français 9198 : La Vie et Miracles de Nostre Dame de Jehan Miélot*, éd. Loula ABD-ELRAZAK, Thèse soumise à la Faculté des études supérieures et postdoctorales dans le cadre des exigences du programme de doctorat en lettres françaises, Ottawa, Université d'Ottawa, 2012.
- Eustache Deschamps, *Œuvres complètes*, Paris, Firmin Didot pour la Société des anciens textes français, 1878-1903.
- Eustache Deschamps, *L'art de Dictier*, éd. Deborah M. SINNREICH-LEVI, East Lansing, Colleagues Press, 1994.
- Eustache Deschamps. *Anthologie*, éd. Clotilde Dauphant, Paris, Le livre de poche, 2014 (Lettres gothiques).
- Facta et dicta memorabilia* de Valère Maxime, traduction par Simon de Hesdin, éd. Alessandro Vitale-Brovarone, *Pluteus*, [en ligne], <http://www.pluteus.it/wp-content/uploads/2008/11/valere-maxime-i-libero.pdf>.
- Gautier De Coinci, *Les Miracles de Nostre Dame*, éd. Frederic V. Koenig, Genève, Droz, 1970.
- Geoffrey of Vinsauf, Poetria nova*, trad. et éd. Margaret F. Nims, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies (Mediaeval Sources in Translation, 49), 2010.
- Georges Chastelain, *Le Temple de Bocace*, 1463-1464, éd. Susanna Bliggenstorfer, Berne, Francke Berne, 1988.
- Gérard de Roussillon*, éd. Alfred de Terrebasse, Lyon, Louis Perrin, 1856.
- Girard de Roussillon : chanson de geste*, éd. Paul Meyer, Paris, Honoré Champion, 1884.
- George Chastelain, *Œuvres de Georges Chastelain*, éd. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, Heussner, 1863-1866, 8 vol.
- Guillaume Coquillart, *Œuvres de Coquillart*, éd. Charles d'Héricault, Paris, Jannet, 1857, 2 t.
- Guillaume de Machaut, *Oeuvres*, éd. Ernest HOEPFFNER, Paris, Firmin Didot, 1908-1921, 3 vol.
- HAMER Richard et VIDA Russell, « A critical edition of four chapters from the *Legende doree* », dans *Mediaeval Studies*, n°51, 1989, p. 130-204.
- Honoré Bovet, *L'arbre des batailles*, éd. Ernest Nys, Bruxelles/Leipzig, Muquardt, 1883.
- Honoré Bovet, *L'arbre des batailles*, éd. Reinhilt Richter-Bergmeier, Genève, Droz, 2017 (Textes littéraires français, 644).

- Istore et croniques de Flandres d'après les textes de divers manuscrits*, éd. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, Hayez, 1879-1880, 2 vol.
- Jacques de Voragine. *La Légende dorée. Édition critique dans la révision de 1476 par Jean Batallier, d'après la traduction de Jean de Vignay (1333-1348) de la Legenda aurea (c. 1261-1266)*, éd. Brenda Dunn-Lardeau, Paris, Honoré Champion, 1997 (Textes de la Renaissance, 19).
- Jean Chartier, *Chronique de Charles VII*, éd. Vallet de Viriville, Paris, 1858, 3 vol.
- Jean d'Outremeuse, *Myreur des histors. Chronique de Jean des Preis dit d'Outremeuse*, éd. Borgnet et Bormans, Bruxelles, 1864-1880, 7 t.
- Jean de Bueil, *Jouvenel*, éd. Léon Lecestre, Paris, Renouard, 1887-1889, 2 vol.
- Jean de Roye, *Chronique scandaleuse*, éd. Robert de Mandrot, Paris, Renouard, 1894-1896 (Société de l'Histoire de France), 2 t.
- Jean de Salisbury, *Metalogicon*, éd. John Barrie Hall et Katharine Stephanie B. Keats-Rohan, Turnhout, Brepols, 1991 (*Corpus Christianorum*).
- Jean de Vignay, *Le Miroir historial, volume I, tome I (livres I-IV)*, éd. Mattia Cavagna, Paris, Société des anciens textes français, 2017 (Société des anciens textes français, 110).
- Jean de Wavrin, *Recueil des croniques et anciennes istoires de la Grant Bretaigne*, éd. William Hardy, London, Green Longman, 1864-1891, 5 t.
- Jean Du Prier, *Le Songe du Pastourel*, éd. Marie-Claude Deprez-Masson, Montréal, CERES, 1989.
- Jean Froissart, *La Prison amoureuse*, éd. Anthime Fourier, Paris, Klincksieck, 1974.
- Jean Froissart, *Chroniques, Livres I-IV*, éd. Peter F. Ainsworth et George T. Diller, Paris, Librairie générale française, 2001-2004 (Le livre de poche ; Lettres gothiques), 2 vol.
- Jean Froissart, *Chroniques. Livre III. Le manuscrit Saint-Vincent*, éd. Peter F. Ainsworth, Genève, Droz, 2007 (Textes littéraires français, 594).
- Jean Lefèvre de Saint-Remy, *Chronique*, éd. François Morand, Paris, Renouard, 1876-1881, 2 t.
- Jean Molinet, *Le Mystère de saint Quentin*, éd. Henri Chatelain, Saint-Quentin, Imprimerie Générale, 1909.
- Jean Molinet, *Chroniques*, éd. Georges Doutrepont et Omer Jodogne, Bruxelles, Palais des Académies, 1935-1937, 3 t.
- Jean Wauquelin, *Les faicts et les conquestes d'Alexandre le Grant*, éd. Sandrine Hériché-Pradeau, Genève, Droz, 2000 (Textes littéraires français, 527).
- Juvénal des Ursins, *Écrits politiques*, éd. Peter S. Lewis, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1985.
- La chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin*, éd. Rénier Chalon, Mons, Hoyois-Derely, 1837 (Société des bibliophiles de Mons. Publications, 4).
- La Chronique d'Enguerran de Monstrelet en deux livres avec pièces justificatives : 1400-1444*, éd. Louis-Claude Douët d'Arcq, New York, Johnson Reprint Corporation, 1966, 6 t.
- Laurent de Premierfait, *Des cas des nobles hommes et femmes*, éd. Patricia M. Gathercole, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1968.
- La vie et miracles de Nostre Dame de Jean Miélot. A partial critical*, éd. John REUNING, Chapel Hill, University of North Carolina, 2003 [édition non consultée].
- Le bestiaire de Pierre de Beauvais (version courte)*, éd. Guy R. Mermier, Paris, Nizet, 1977.
- Le Bestiaire. Version longue attribuée à Pierre de Beauvais*, éd. Craig Baker, Paris, Champion, 2010 (Les classiques français du Moyen Âge, 163).
- Le Débat sur le Roman de la Rose*, éd. Eric Hicks, Genève, Slatkine, 1996.
- Le Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles*, éd. Anatole de Montaiglon, Paris, 1854 [réimpression Millwood, Kraus, 1982].

- Le Lyon couronné*, éd. Kenneth Urwin, Genève/Paris, Droz/Minard, 1958 (Textes littéraires français, 81).
- Le Menagier de Paris*, éd. Georgine E. Brereton et Janet M. Ferrier, Oxford, Clarendon Press, 1981.
- Les Évangiles des Quenouilles*, éd. Madeleine Jeay, Paris/Montréal, Vrin/Presses de l'Université de Montréal, 1985 (Études médiévales, 2).
- Les Grandes Chroniques de France*, éd. Jules VIARD, Paris, Champion, 1920-1953, 10 t.
- Le violier des histoires romaines*, éd. Geoffroy Hope, Genève, Droz, 2002 (Textes littéraires français, 548).
- L'histoire d'Erec en prose. *Roman du XV^e siècle*, éd. Maria Colombo Timelli, Genève, Droz, 2000 (Textes littéraires français, 524).
- Le Romuléon en français. Traduction de Sébastien Mamerot*, éd. Frédéric DUVAL, Genève, Droz, 2000 (Textes littéraires français).
- Les Trois fils de rois*, éd. Giovanni PALUMBO, Paris, Champion, 2001 (Les classiques français du Moyen Âge, 139).
- Li fet des Romains compilé ensemble de Saluste et de Suetoine et de Lucan*, éd. Louis-Ferdinand Flutre, Paris/Groningue, Droz/Wolters, 1935-1938, 2 t.
- Lucien, *Comment écrire l'histoire*, trad. par André Hurst, Paris, Les Belles Lettres, 2010 (La roue à livres).
- Martial d'Auvergne, *Les arrêts d'amour*, éd. Jean Rychner, Paris, Picard, 1951 (Société des anciens textes français).
- Martin de Saint-Gille, *Les Commentaires sur les Amphorismes Ypocras*, éd. Germaine Lafeuille, Genève, Droz, 1964 (Travaux d'Humanisme et Renaissance, 66).
- Miracles de Nostre Dame Collected by Jean Mielot, Secretary to Philip the Good, Duke of Burgundy*, éd. George F. Warner, Westminster, Nichols and Sons, 1885 (Roxburghe Club Publications, 114).
- Montaigne, *Essais*, III, éd. Pierre Villey, Paris, PUF, 3^e éd., 1978.
- Nicolas de La Chesnaye, *La Condamnation de Banquet*, éd. Jelle Koopmans et Paul Verhuyck, Genève, Droz (Textes littéraires français, 395), 1991.
- Nicolas Oresme, *Traduction du Livre de Politique d'Aristote*, éd. Albert Douglas Menut, Philadelphia, The American Philosophical Society, 1970.
- Octovien de Saint-Gelais, *Séjour d'honneur*, éd. Frédéric DUVAL, Genève, Droz, 2002 (Textes littéraires français, 545).
- Olivier de La Haye, *Poème sur la grande peste de 1348, d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Palais Saint-Pierre*, éd. Georges Guigue, Lyon, H. Georg, 1888.
- Olivier de la Marche, *Mémoires*, éd. Henri Beaune et Jules d'Arbaumont, Paris, Renouard, 1883-1888 (Société de l'Histoire de France), 4 t.
- Olivier de la Marche, *Triumphe des Dames*, éd. Julia Kalbfleisch, Rostock, Adlers Erben, 1901.
- Ovide moralisé*, éd. Craig Baker e. a. (éd.), Paris, Société des anciens textes français, 2018, 2 t.
- Perceforest. Troisième partie, t. 1*, éd. Gilles Roussineau, Paris/Genève, Droz, 1988 (Textes littéraires français, 365).
- Philippe de Mezières, *Une Epistre lamentable et consolatoire*, éd. Philippe Contamine et Jacques Paviot, Genève, Droz, 2008.
- Philippe de Vigneulles, *Chronique*, éd. Charles Bruneau, Metz, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 1927-1933, 4 t.
- Pierre de Hauteville, *La Complainte de l'amant trespasé de deuil. L'Inventaire des biens demourez du décès de l'amant trespasé de deuil*, éd. Rose M. BIDLER, Montréal, CERES, 1986.

- Pierre Salmon, *Les demandes faites par le roi Charles VI, touchant son Etat et le gouvernement de sa personne, avec les réponses de Pierre, [...]*, éd. G.-A. Crapelet, Paris, 1833, Genève, Slatkine Reprints, 1976.
- Raoul de Presle, *La Cité de Dieu de Saint Augustin*, éd. Olivier Bertrand, Paris, Champion, 2013.
- Raoul Lefèvre, *L'Histoire de Jason: ein Roman aus dem fünfzehnten Jahrhundert*, éd. Gert Pinkernell, Frankfurt am Main, Athenäum, 1971.
- Raoul Lefèvre, *Recueil des Histoires de Troyes*, éd. Marc Aeschbach, Berne, P. Lang, 1987.
- Richard de Fournival, *Le bestiaire d'amour et La response du bestiaire*, éd. Gabriel BIANCIOTTO, Paris, Honoré Champion, 2009 (Classiques du Moyen Âge, 27).
- Simon de Phares, *Le Recueil des plus célèbres astrologues*, éd. Jean-Patrice Boudet, Paris, Honoré Champion, 1997-1999, 2 vol.
- Songe du Vergier*, éd. Marion Schnerb-Lièvre, Paris, Éditions du CNRS, 1982.
- The Chronicle of Pierre de Langtoft*, éd. Thomas Wright, London, Longmans, 1866, 2 vol.
- The Medieval Shepherd. Jean de Brie's Le Bon Berger*, éd. Carleton W. Carroll et Lois H. Wilson, Tempe, ACMRS, 2012.
- Théâtre français avant la Renaissance (1450-1550) : mystères, moralités, farces [...]*, éd. Edouard Fournier, Paris, Laplace, 1872.
- Vierge et merveille. Les miracles de Notre-Dame narratifs au Moyen Âge*, éd. Pierre Kunstmann, Paris, Union générale d'éditions, 1981 (10/18, 1424. Bibliothèque médiévale).

2. Bases de données, inventaires et catalogues

- ABRAHAM N. C. L.¹⁸⁷⁸, *Description des manuscrits français du moyen âge de la bibliothèque royale de Copenhague, précédée d'une notice historique sur cette bibliothèque*, Copenhague, Thiele, 1844.
- ALEXANDER Jonathan J. G., MARROW James H. et FREEMAN SANDLER Lucy, *The Splendor of the Word. Medieval and Renaissance Illuminated Manuscripts at the New York Public Library*, exhib. cat., New York/London/Turnhout, 2005.
- Archives et manuscrits de la Bibliothèque nationale de France*, [en ligne], <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/>.
- A summary catalogue of Western manuscripts in the Bodleian Library at Oxford [...]*, par Richard W. Hunt et Falconer Madan, Oxford, Clarendon Press, 1895-1953.
- Arlima, Archives de littérature du Moyen Âge*, [en ligne], <https://www.arlima.net/>.
- BARROIS Joseph, *Bibliothèque protypographique, ou librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens*, Paris, Treuttel et Würtz, 1830.
- Bibliographie des éditions parisiennes du 16e siècle [BP16]*, [en ligne], <http://bp16.bnf.fr>.
- Base de Français Médiéval*, [en ligne], <http://bfm.ens-lyon.fr>.
- Bibliothèque de la Bourgeoisie, *Catalogue en ligne des Archives*, [en ligne], <http://katalog.burgerbib.ch/suchinfo.aspx>
- Bibliothèque impériale. Département des manuscrits. Catalogue des manuscrits français. Ancien fonds*, Paris, Firmin Didot, 1868-1902, 5 vol.
- BOSSUAT Robert, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge*, Melun, d'Argences, 1951.
- BOUTERON Marcel et TREMBLOT Jean, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de Paris, Bibliothèque de l'Institut : ancien et nouveau fonds*, Paris, Plon, 1928.
- British Library, *Catalogue of Illuminated Manuscripts*, [en ligne], <https://www.bl.uk/catalogues/illuminatedmanuscripts/>.
- BRUUN Christian, *De illuminerede Haandskrifter fra Middelalderen i Det Store Kongelige Bibliotek*, 1890.
- Calames. Catalogue accessible en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur*, [en ligne], <http://www.calames.abes.fr/>.
- Catalogi bibliothecæ Thottianæ tomi primi pars*, Nicolai ELERT e. a. (éd.), Hauniæ, Typis aulæ regiæ typographi N. Mölleri & Filii, 1788-1795, [en ligne], <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=nyp.33433082331269&view=1up&seq=12>.
- Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ*, Oxford, E theatro Sheldonian, 1697.
- Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire [de Genève]*, établi par Françoise PITTARD, Genève, 1985, mis à jour 2000, t. XL b, Archives BPU.
- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, Plon, 1885-1984, 63 t.
- Catalogus codicum mss. Bibliothecæ Bernensis*, Johann Rudolph SINER (éd.), Berne, 1760-1772, 3 vol.
- Catalogus codicum bernensium (Bibliotheca Bongarsiana)*, Hermann HAGEN (éd.), Berne, Typis B. F. Haller, 1875.
- Catalogue of the Manuscripts at Ashburnham Place. Part the Second Comprising a Collection*, Joseph Barrois (éd.), London Charles Francis Hodgson, 1861.

¹⁸⁷⁸ Initiales non renseignées.

- Census of medieval and Renaissance manuscripts in the United States and Canada*, Seymour de Ricci (éd.), New York, H. W. Wilson Company, 1935-1940, 3 vol.
- Cinq années d'acquisitions 1969-1973. Exposition organisée à la Bibliothèque royale Albert I^{er} du 18 janvier au 1^{er} mars 1975*, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert I^{er}, 1975.
- Commission royale d'Histoire, *Diplomata Belgica. Les sources diplomatiques des Pays-Bas méridionaux au Moyen Âge*, [en ligne], <https://www.diplomata-belgica.be>.
- Corpus de la littérature médiévale des origines au 15^e siècle*, Classiques Garnier, [en ligne], <https://www.classiques-garnier.com/numerique-bases/index>.
- Clerc6 : Communication littéraire à l'époque du roi Charles VI*, projet de recherche financé par le Fonds national suisse, [en ligne], <http://wp.unil.ch/clerc6/>
- Corpus Catalogorum Belgii. The Medieval Booklists of the Southern Low Countries*, Albert DEROLEZ et Benjamin VICTOR (éd.), Bruxelles, Koninklijke academie voor wetenschappen, letteren en schone kunsten van België, 1999, vol. III : *Counts of Flanders, Provinces of East Flanders, Antwerp and Limburg*.
- Corpus catalogorum Belgii. The Medieval Booklists of the Southern Low Countries*, Thomas FALMAGNE et Baudouin VAN DEN ABEELE (éd.), Leuven/Paris/Bristol, Peeters, 2016, vol. V : *Dukes of Burgundy*.
- DELISLE Léopold, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1874, 4 vol.
- DE POORTER Abbé, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de Bruges*, Gembloux/Paris, 1934 (Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques de Belgique, II).
- DEROLEZ Albert, *Medieval Manuscripts. Ghent University Library*, Ghent, Snoeck, 2017.
- Dictionary Catalog and Shelf List of the Spencer Collection of Illustrated Books and Manuscripts and Fine Bindings*, Boston, G. K. Hall, 1971.
- Digital Scriptorium*, [en ligne], <https://digital-scriptorium.org/>.
- DUVAL Frédéric (éd.), *Miroir des classiques*, [en ligne], http://elec.enc.sorbonne.fr/miroir_des_classiques/xml/.
- E-CODICES. *Bibliothèque virtuelle des manuscrits en Suisse*, [en ligne], <http://www.e-codices.unifr.ch/fr/>.
- FAIDER Paul et FAIDER-FEYTMANS Germaine, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de la ville de Mons*, Gand/Paris, Van Rysselberghe & Rombaut, 1931 (RUG. Werken uitgegeven door de Faculteit van de letteren en wijsbegeerte, 65).
- FAIDER Paul et DEBBAUDT Pierre, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de la ville de Courtrai*, 1936 (Catalogue général des mss. III).
- Frantext*, Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française, [en ligne], <https://www.frantext.fr>.
- Guide en ligne des manuscrits médiévaux Wallonie-Bruxelles*, [en ligne], <http://www.cicweb.be/fr/>.
- Himanis. Indexing the Trésor des Chartes registers*, [en ligne], <https://www.himanis.org>.
- HÜBL Albert, *Catalogus codicum manuscriptorum qui in bibliotheca monasterii Beatae Mariae Verginis ad Scotos Vindobonae servantur*, Vindobonae et Lipsiae, G. Braumüller, 1899.
- H(istoires) U(niverselles) 15*, [en ligne], <http://hu15.github.io/histoires-universelles-xv/index.xhtml>.
- Incunabula Short Title Catalogue [ISTC]*, [en ligne], <http://www.bl.uk/catalogues/istc/>.
- I.R.H.T., *Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (BVMM)*, [en ligne], <https://bvmm.irht.cnrs.fr/>.
- I.R.H.T., *Bibale. Collections anciennes et transmission des manuscrits médiévaux*, [en ligne], <http://bibale.irht.cnrs.fr/>.

- I.R.H.T., *Fama. Œuvres latines médiévales à succès*, [en ligne], <http://fama.irht.cnrs.fr/>.
- I.R.H.T., *Initiale*, [en ligne], <http://initiale.irht.cnrs.fr/codex/1023>.
- I.R.H.T., *Jonas*, [en ligne], <http://jonas.irht.cnrs.fr/>.
- I.R.H.T., *Notices de manuscrits français et occitans*, Dossiers suspendus, Paris, CNRS-IRHT, 1937-2010.
- I.R.H.T., *OPVS. Oeuvres Pieuses Vernaculaires à Succès*, [en ligne], <http://www.opvs.fr/?q=fr>.
- I.R.H.T., *SourcEncMe. Sources des Encyclopédies Médiévales, corpus annoté*, [en ligne], <http://sourcencyme.irht.cnrs.fr/>.
- Inventori dei manoscritti delle Biblioteche d'Italia*, Giuseppe MAZZATINTI (éd.), vol. XXVIII : *Torino*, Firenze, Libreria Editrice Leo S. Olschki, 1922 (Albano Sorbelli. Bibliotecario dell'Archiginnasio-Bologna).
- ISAAC Marie-Thérèse, *Les livres manuscrits de l'abbaye des Dunes d'après le catalogue du XVII^e siècle*, Aubel, Librairie ancienne Gason, 1984 (Livres, idées, société, n°4).
- LANGLOIS Ernest, *Notices des manuscrits français et provençaux de Rome antérieurs au XVI^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1889.
- LAUDE Pierre Joseph, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de Bruges*, Bruges, 1859.
- Les plus anciens documents linguistiques de la France*, [en ligne], <http://www.rose.uzh.ch/phoenix/workspace/web>.
- MANGEART Jacques, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Valenciennes*, Paris, 1860.
- MACFARLANE John, *Antoine Vêrard*, London, Chiswick Press, 1900.
- MANGEART Jacques, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Valenciennes*, Paris, 1860.
- Manuscriptorum codicum Bibliothecae Regii Taurinensis Athenaeie. Pars altera. Complectens Latinos, Italos, & Gallicos*, 1749.
- MARTIN Henry, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, Paris, Plon, 1885-1895, 9 vol.
- Medieval Manuscripts in Oxford Libraries*, [en ligne], <https://medieval.bodleian.ox.ac.uk/>
- Medieval and Renaissance Manuscripts in the Walters Art Gallery*, Lilian M. C. RANDALL, assistée par Judith H. OLIVER, Christopher CLARKSON, Claudia MARK, III : *Belgium, 1250-1530*, Baltimore/Londres, 1997, 2 vol.
- Mémoire vive. Patrimoine numérisé de Besançon*, [en ligne], <http://memoirevive.besancon.fr/ark:/48565/a011323184972TWQ1tj>.
- MOLINIER Auguste, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, Paris, Plon, 1885-1892, 4 vol.
- ID., « Manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes », dans *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXV, Paris, 1894.
- ID., *Les Sources de l'histoire de France : des origines aux guerres d'Italie (1494)*, Paris, Picard, 1901-1906, 6 vol.
- MOREAU Brigitte, *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle établi par la Bibliothèque nationale de France d'après les manuscrits de Philippe Renouard*, Paris, Service des travaux historiques de la ville de Paris, 1972-2004, 5 vol.
- NEVEU Valérie, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, vol. XVII : *Haute-Normandie*, Genève, Droz, 2005 (École pratique des hautes études. Sciences historiques et philologiques, VI ; Histoire et civilisation du livre, 28).
- OMONT Henri, *Catalogue général des manuscrits français, Anciens petits fonds français*, Paris, 1897-1902.
- ID., *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale*, Paris, Leroux, 1908.
- PARIS Paulin, *Les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, Paris, Techener, 1836-1848, 7 vol.

- PETTEGREE Andrew e. a. (éd.), *French vernacular books: books published in the French language before 1601*, Leiden, Brill, 2007.
- QUEVAL Elisabeth et MELLOTT Jean-Dominique, *Répertoire d'imprimeurs libraires (vers 1500-vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004.
- Quinze années d'acquisitions, de la pose de la première pierre à l'inauguration officielle de la Bibliothèque, 1954-1968*, Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert Ier, 1969.
- RENOUARD Philippe, *Documents sur les imprimeurs, libraires, cartiers, [...] ayant exercé à Paris de 1450 à 1600*, Paris, Honoré Champion, 1901.
- ID., *Répertoire des imprimeurs parisiens, libraires, fondeurs de caractères et caractères d'imprimerie, depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du XVI^e siècle*, Paris, M.-J. Miliard, 1965.
- SAMARAN Charles et Marichal Robert, *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, Paris, CNRS, 1959-1984, 7 t. en 16 vol.
- SENEBIER Jean, *Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la Bibliothèque de la Ville et République de Genève*, Genève, 1779.
- The Ashburnham Library. Catalogue of the portion of the famous Collection of Manuscripts the property of the Rt. Hon. The Earl of Ashburnham, known as The Barrois Collection* (sales catalogue Sotheby's, London, 10-14 June 1901), London, Dryden press, 1901.
- The Online Froissart. A Digital Edition of the Chronicles of Jean Froissart*, [en ligne], <https://www.dhi.ac.uk/onlinefroissart>.
- Universiteitsbibliotheek Gent*, [en ligne], <https://lib.ugent.be/?locale=en>
- Universal Short Title Catalogue [USTC]*, [en ligne], <https://www.ustc.ac.uk/>.
- VAN DEN GHEYEN Joseph, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, Bruxelles, Lamertin, 1901-1948.
- WAHLGREN Ernest G., *Renseignements sur quelques manuscrits français de la Bibliothèque nationale de Turin*, Uppsala, Almqvist & Wiksells, 1934 (Studier I Modern Sprakvetenskap, XII).
- WARD Harry Leigh Douglas et HERBERT John Alexander, *Catalogue of Romances in the Department of Manuscripts in the British Museum*, London, British Museum, 1883-1910, 3 vol..
- WARNER Georges et GILSON Julius P., *British Museum. Catalogue of Western Manuscripts in the Old Royal and King's Collections*, London, Trustees of the British Museum, 1921, 4 vol.
- WOLEDGE Brian, *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500*, Genève, Droz, 1954 (Publications romanes et françaises, 42).
- ID., *Répertoire des plus anciens textes en prose française depuis 842 jusqu'aux premières années du XIII^e siècle*, Genève, Droz, 1964 (Publications romanes et françaises, 79).

3. Dictionnaires anciens et modernes

- ANALYSE ET TRAITEMENT INFORMATIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Site du TLFi, Trésor de la langue française informatisé*, [en ligne], <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- Anglo-Norman Dictionary*, [en ligne], <http://www.anglo-norman.net/gate>.
- ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis et VIALA Alain, *Le Dictionnaire du Littéraire*, Paris, PUF, 2002.
- Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française, Nancy, CNRS/Université de Nancy-2, [en ligne], <http://www.atilf.fr/dmf>.
- BALDINGER Kurt, GENDRON Jean-Denis et STRAKA Georges, *Dictionnaire étymologique de l'Ancien Français* [DEAF], Québec, Paris, 1971-.
- Dictionnaire de l'Académie française*, 1^e éd., Paris, Chez les Coignard, avec privilège de sa majesté, 1694, 2 vol. ; ainsi que les huit éditions suivantes publiées entre 1718 à aujourd'hui.
- GOROG Ralph de, *Lexique Français Moderne-Ancien Français*, Athens, University of Georgia Press, 1973.
- Dictionnaire universel françois et latin contenant la signification et la définition tant des mots de l'une et l'autre langue, avec leurs différents usages, que des termes propres de chaque état et de chaque profession* [appelé plus communément *Dictionnaire de Trévoux*], Paris, Compagnie des libraires associés avec approbation et privilège du roi, 1704-1771.
- DIDEROT Denis et D'ALEMBERT Jean Le Rond, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David, Le Breton et Durant, 1751-1772, 17 vol. de texte et 11 vol. de planches + 7 vol. de suppl. et de tables (1766-1780).
- DU CANGE et alii, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, éd. augmentée, Niort, L. Favre, 1883-1887.
- DUNPHY Graeme (éd.), *Encyclopedia of the medieval chronicle*, Leiden, Brill, 2010.
- DUPRIEZ Bernard, *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, 1984 (10/18, n°1370).
- DUVAL Frédéric, *Dire Rome en français. Dictionnaire onomasiologique des institutions*, Genève, Droz, 2012 (Publications romanes et françaises, CCLVII).
- FERAUD Jean-François, *Le Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, Mossy Père et Fils, 1787-1788, reprod. fac-simile, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1994, 3 vol.
- FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts, sçavoir [...]*, La Haye/Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690, 3 t., réimpr. anast., Genève, Slatkine, 1970.
- GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX^e siècle au XV^e siècle*, Paris, Vieweg, 1881-1902 (réimp. New York, Kraus, 1961), 8 vol + 2 vol. de suppl.
- HASENOHR Geneviève et ZINK Michel (éd.), *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1992 (La Pochothèque. Le Livre de Poche. Encyclopédies d'aujourd'hui),
- HUGUET Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion, 1925-1967, 7 vol.
- LA CURNE DE SAINTE-PALAYE Jean-Baptiste, *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, Niort/Paris, L. Favre/H. Champion, 1875-1882.
- RICHELET Pierre, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses [...] le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de langue françoise*, Genève, J.-H. Widerhold, 1680, réimpr. anast., Genève, Slatkine, 1970.
- ROQUES Mario, *Recueil général des lexiques français du moyen âge (XII^e-XV^e siècles). 1 : Lexiques alphabétiques*, Paris, Champion, 1938 (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences historiques et philologiques, 269).

- SAMARAN Charles et MARICHAL Robert (éd.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, Paris, CNRS, 1959-1984, 7 t. en 16 v.
- WARTBURG Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch* [FEW], [en ligne], 1922-.
- TOBLER Adolf et LOMMATZSCH Erhard, *Altfranzösisches-Wörterbuch*, 11 vol., Berlin, Weidmann (puis) Wiesbaden, Franz Steiner, 1925-1995.

4. Travaux

- ABBRUZZETTI Véronique, « À propos du *Candelabrum* de Bene da Firenze », dans *Arzana*, n°8, 2002, *La science du bien dire. Rhétorique et rhétoriciens au Moyen Âge*, p. 11-31.
- ABD-ELRAZAK Loula, « L'architecture du recueil de La vie et miracles de Nostre Dame », dans *Memini*, n°17, 2013, [en ligne], <http://journals.openedition.org/memini/601>.
- ABRAMOWICZ Maciej, « De la mise en prose à la mise en vie. La réécriture en Bourgogne médiévale », dans Magdalena WANDZIOCH (éd.), *Quelques aspects de la réécriture*, Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, 2008, p. 11-19, [en ligne], https://sbc.org.pl/Content/8547/quelques_aspects_de_la_reecriture.pdf.
- ADAM Jean-Michel, « Six propositions pour l'étude de la généricité », dans Marielle MACÉ et Raphaël BARONI (éd.) *Le savoir des genres, La Licorne*, n°79, PUR, 2007, p. 21-34.
- ID., *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin, 2011.
- ID., *Souvent textes varient. Génétique, intertextualité, édition et traduction*, Paris, Classiques Garnier, 2018 (Investigations stylistiques, 6).
- ADAM Renaud, *Vivre et imprimer dans les Pays-Bas méridionaux (des origines à la Réforme)*, Turnhout, Brepols, 2018 (Nugae humanisticae sub signo Erasmi, 16-17).
- ADAMSKA Anna, « L'*ars dictaminis* a-t-elle été possible en langue vernaculaire ? Quelques sondages », dans Benoît GRÉVIN et Anne-Marie TURCAN-VERKERK (éd.), *Le dictamen dans tous ses états : perspectives de recherche sur la théorie et la pratique de l'ars dictaminis (XI^e-XV^e siècles)*, Turnhout, Brepols, 2015 (Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge, 16), p. 388-414.
- Ædificare. Revue internationale d'histoire de la construction*, t. 2 : « Recyclage et remploi : la seconde vie des matériaux de construction », Philippe BERNARDI et Maxime L'HÉRITIER (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2020.
- AINSWORTH Peter, « Conscience littéraire de l'histoire au Moyen Âge », dans Frank LESTRINGANT et Michel ZINK (éd.), *Histoire de la France littéraire*, t. 1 : *Naissances, Renaissance : Moyen Âge - XVI^e siècle*, Paris, PUF, 2006 (Quadrige. Dicos poche), p. 349-419.
- ALBERT Sophie, « Ensemble ou par pièces ». *Guiron le Courtois (XIII^e-XV^e siècles) : la cohérence en question*, Paris, Honoré Champion, 2010 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 98).
- ANDRAULT-SCHMITT Claude, BOZOKY Edina et MORRISON Stephen (éd.), *Des nains ou des géants. Emprunter et créer au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2015 (Culture et société médiévales, 28).
- ANDREOSE Alvise, « Tra ricezione e riscrittura : la fortuna romanza della 'Relatio' di Odorico da Pordenone », dans Giovanna CARBONARO e. a. (éd.), *Medioevo romanzo e orientale : Il viaggio nelle letterature romanze e orientali, V colloquio internazionale, VII Convegno della Società italiana di filologia romanza, Catane-Raguse, 24-27 settembre 2003*, Rubbettino, Soveria Mannelli, 2006, p. 5-21.
- ANHEIM Étienne e. a. (éd.), *L'écriture de l'histoire au Moyen Âge : contraintes génériques, contraintes documentaires*, Paris, Classiques Garnier, 2015 (Rencontres, 135 ; Civilisation médiévale, 15).
- ANHEIM Étienne et CHASTANG Pierre, « Les pratiques de l'écrit dans les sociétés médiévales », dans *Médiévales*, n°56, printemps 2009, [en ligne], <http://journals.openedition.org/medievales/5524>.
- ARIZALETA Amaia (éd.), *Poétique de la chronique. L'écriture des textes historiographiques au Moyen Âge (péninsule Ibérique et France)*, Toulouse, Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 2008 (Médiennes. Études Médiévales Ibériques).
- AUERBACH Eric, *Mimesis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, trad. par Cornélius Heim, Paris, Gallimard, 1977.

- AUGER Marie-Louise, « Une source peut en cacher une autre. L'exemple des *Grandes croniques de Bretagne* d'Alain Bouchart », dans Caroline BOURLET et Annie DUFOUR (éd.), *L'écrit dans la société médiévale. Divers aspects de sa pratique du XI^e au XV^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 1991, p. 269-274.
- AUTRAND Françoise, « Les librairies des gens du Parlement au temps de Charles VI », dans *Annales Économies Sociétés Civilisations*, n°28, 1973, p. 1219-1244.
- EAD., *Charles V le Sage*, Paris, Fayard, 1994.
- EAD. e. a. (éd.), *Saint-Denis et la royauté : études offertes à Bernard Guenée*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999 (Histoire ancienne et médiévale, 59).
- AVRIL François et REYNAUD Nicole, *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520. Quand la peinture était dans les livres, Exposition : Paris, Bibliothèque nationale, 16 octobre 1993 - 16 janvier 1994*, Paris, Flammarion, 1993.
- AZZAM Wagih, COLLET Olivier et FOEHR-JANSSENS Yasmina, « Les manuscrits littéraires français : pour une sémiotique du recueil médiéval », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 83, fasc. 3, 2005, p. 639-669.
- ID., « Cohérence et éclatement : réflexion sur les recueils littéraires du Moyen Âge », dans Xavier LEROUX (éd.), *La mise en recueil des textes médiévaux*, dans *Babel*, n°16, 2007, p. 31-59.
- BADEL Pierre-Yves, *Introduction à la vie littéraire du Moyen Âge*, Paris, Bordas, 1969.
- ID., *Le Roman de la Rose au XIV^e siècle. Étude de la réception de l'œuvre*, Genève, Droz, 1980 (Publications romanes et françaises, 153).
- BAKER Craig, « De la paternité de la Version longue du *Bestiaire*, attribuée à Pierre de Beauvais », dans Baudouin VAN DEN ABEELE (éd.), *Bestiaires médiévaux. Nouvelles perspectives sur les manuscrits et les traditions textuelles [...]*, Louvain-la-Neuve, Publications de l'Institut d'études médiévales de l'Université catholique de Louvain, 2005 (Textes, études, congrès, 21), p. 1-29.
- BALAVOINE Claudie, « Bouquets de fleurs et colliers de perles : les recueils de formes brèves au XVII^e siècle », dans *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Vrin, 1984, p. 51-71.
- BARALE Elisabetta, « Les "Miracles de Notre-Dame" à la cour de Bourgogne », dans Jean-Louis BENOÎT (éd.), *La Vierge Marie dans la littérature française : entre foi et littérature*, Lyon, Jacques André, 2013, p. 41-48.
- EAD., « La réécriture de l'*Interpolation B* à la *Vie des Pères* par Jean Miélot », dans Paola CIFARELLI e. a. (éd.), *Raconter en prose (XIV^e-XVI^e siècles)*, Paris, Classique Garnier, 2017, p. 339-353.
- EAD., « Les louanges *plus douces que miel* de Jean Miélot : aux sources de ses *Miracles de Nostre Dame* », dans Jean-Louis BENOÎT et Jerry ROOT (éd.), *Les Miracles de Notre-Dame du Moyen Âge à nos jours*, Lyon, Jacques André, 2020, p. 63-75.
- BARBIER Frédéric, *Histoire du livre*, Paris, Armand Colin, 2^e éd., 2009 (Collection U ; Histoire).
- ID. (éd.), *Paris : capitale des livres. Le monde des livres et de la presse à Paris, du Moyen Âge au XX^e siècle*, Paris, PUF, 2007 (Paris Bibliothèques).
- BARRET Sébastien, « "*Ad captandam benevolentiam*" : stéréotype et inventivité dans les préambules d'actes médiévaux », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999)*, Paris, École des Chartes, 2001 (Mémoires et documents de l'École des Chartes, 59), p. 321-336.
- BARTHES Roland, « Éléments de sémiologie », dans *Communications*, n°4, 1964, p. 91-135.

- ID., « Introduction à l'analyse structurale des récits », dans *Poétique du récit*, Paris, Seuil, 1977, p. 7-58.
- BASCHET Jérôme, « Inventivité et sérialité des images médiévales. Pour une approche iconographique élargie », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 51^e année, n°1, 1996, p. 93-133.
- BAUER Charlotte, « Collections Rediscovered and Redefined », dans FRESKO KAREN et ANNE D. HEDEMAN (éd.), *Collections in Context. The Organization of Knowledge and Community in Europe*, Ohio, The Ohio State University Press/Colombus, 2011, p. 1-10.
- BAUMGARTNER Emmanuèle, « Sur quelques constantes et variations de l'image de l'écrivain (XII^e-XIII^e siècle) », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas. Op. cit.*, p. 391-400.
- BAUMGARTNER Emmanuèle et HARF-LANCNER Laurence (éd.), *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002 (Centres d'études du Moyen Âge, 2-3), 2 vol.
- BAURMEISTER Ursula et LAFFITTE Marie-Pierre, *Des livres et des rois. La bibliothèque royale de Blois*, Paris, Bibliothèque nationale, 1992.
- BAYOT Alphonse, *La Légende de Troie à la Cour de Bourgogne*, Bruges, L. De Plancke, 1908.
- ID., *Les manuscrits de provenance savoissienne à la Bibliothèque de Bourgogne*, Chambéry, Gentil, 1909.
- BEAUJOUR Michel, *Miroirs d'encre. Rhétorique de l'autoportrait*, Paris, Seuil, 1980 (Poétique).
- BEAUNE Colette, « L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge », dans *Lectures médiévales de Virgile. Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (Rome, 25-28 octobre 1982)*, Rome, École française de Rome, 1985 (École française de Rome, 80), p. 331-355.
- BECKER Howard, *Les mondes de l'art*, trad. par Jeanna Bouniort, Paris, Flammarion, 2006 (Champs, 648).
- BEDOS-REZAK Brigitte, « Towards an Archeology of the Medieval Charter: Textual Production and Reproduction in Northern French Charters in Charters », dans Adam J. KOSTO et Anders WINROTH (éd.), *Cartularies, and Archives: The Preservation and Transmission of Documents in the Medieval West*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 2002, p. 43-60.
- EAD. e. a. (éd.), *L'individu au Moyen Âge : individuation et individualisation avant la modernité*, Paris, Aubier, 2005.
- BELLON Roger, « De la chaîne au cycle ? La réorganisation de la matière renardienne dans les mss C et M », dans *Revue des langues romanes*, n°90, 1986, p. 27-44.
- BENJAMIN Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, 7^e éd., Paris, Allia, 2007.
- BERGER Samuel, *La Bible française au Moyen Âge. Étude sur les plus anciennes versions de la Bible écrites en prose de langue d'oïl*, Genève, Slatkine Reprints [Facsimilé de l'édition originale Paris, 1884], 1967.
- BERGERON Réjean et ORNATO Ezio, « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. Préliminaires d'une recherche », dans Carla BOZZOLO e. a. (éd.), *La face cachée du livre médiéval. L'histoire du livre vue par Ezio Ornato, ses amis et ses collègues*, Rome, Viella, 1997, p. 521-554.
- BERLIOZ Jacques e. a., *Identifier sources et citations*, Turnhout, Brepols, 1994 (L'atelier du médiéviste, 1).
- BERTRAND Paul, *Les écritures ordinaires. Sociologie d'un temps de révolution documentaire (1250-1350)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015 (Histoire ancienne et médiévale, 138).
- BIASI Pierre-Marc de, « Théorie du texte : l'écriture et ses sources. Endogenèse et Exogenèse », dans Kazuhiro MATSUZAWA (éd.), *Le Texte et ses genèses, Actes du troisième colloque SITES-Studies for the Integrated Text Science*, Nagoya, Graduate School of Letters Nagoya University, 2004, p. 5-16.

- ID., *Génétique des textes*, Paris, CNRS, 2011 (Biblis, 10).
- BISSON S. W.¹⁸⁷⁹, « Claude Fauchet's Manuscripts », dans *The Modern Language Review*, vol. 30, n°3, 1935, p. 311-323.
- BIU Hélène, « Aux sources d'une (ré)écriture. L'*Arbre des batailles* lu par Christine de Pizan », dans *Le Moyen Âge*, t. CXXV, 2019/1, p. 93-110.
- BLANCHARD Joël, « Compilation et légitimation au XV^e siècle », dans *Poétique*, n°74, 1988, p. 139-157.
- BLOCH Marc, *Blanche de Castille et les serfs du chapitre de Paris*, dans *Mélanges historiques*, Paris, CNRS, 2011 [réédition].
- BLOCKMANS Wim, « Manuscript acquisition by the Burgundian court and the market for books in the Fifteenth-Century Netherlands », dans Michael NORTH et David ORMROD (éd.), *Art markets in Europe 1400-1800*, Brookfield, 1998, p. 7-18.
- BLONDEAU Chrystèle, « Jean Wauquelin et l'illustration de ses textes. Les exemples des *Faicts et conquestes* d'Alexandre le Grand (Paris, BnF, ms. fr. 9342) et du *Roman de Girart de Roussillon* (Vienne, ÖNB, ms. 2549) », dans Marie-Claude DE CRÉCY (éd.), *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, Turnhout, Brepols, 2006 (Burgundica, XI), p. 213-224.
- EAD., *Un conquérant pour quatre ducs. Alexandre le Grand à la cour de Bourgogne*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques et Institut national d'histoire de l'art, 2009 (L'art et l'essai, 6).
- BLOOM Harold, *The Anxiety of Influence: A Theory of Poetry*, New York, Oxford University Press, 1973, trad. par Aurélie THIRIA-MEULEMANS (préface) et Maxime SHELLEDY et Souad DEGACHI (essai), Paris, Aux forges de Vulcain, 2013.
- BODENMANN Reinhard et GILMONT Jean-François, « La fabrication des index de livres au XVI^e siècle », dans *Circuler et naviguer ou les index à l'époque humaniste*, Bruxelles, Musée de la Maison d'Érasme, n°2, hiver 2001 (*Nugae humanisticae sub signo Erasmi*), p. 12-18.
- BOGAERT Pierre-Maurice (éd.), *Les Bibles en français. Histoire illustrée du Moyen Âge à nos jours*, Turnhout, Brepols, 1991.
- ID., « Bible française », dans Geneviève HASENOHR et Michel ZINK (éd.), *Dictionnaire des lettres françaises : le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1992, p. 179-197.
- BOHLER Danielle et MAGNIEN SIMONIN Catherine (éd.), *Écritures de l'histoire (XIV^e-XVI^e siècle). Actes du colloque du Centre Montaigne, Bordeaux, 19-21 septembre 2002*, Genève Droz, 2005 (Travaux d'Humanisme et Renaissance, CDVI).
- BOHLER Danielle (éd.), *Le goût du lecteur à la fin du Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'or, 2006 (Cahiers du Léopard d'or).
- EAD., « De face et de profil : le geste identitaire de l'auteur à la fin du Moyen Âge ? », dans Céline GUILLOT, Serge HEIDEN et Sophie PRÉVOST, *À la quête du sens : études littéraires, historiques et linguistiques en hommage à Christiane Marchello-Nizia*, Lyon, ENS-Éditions, 2006, p. 273-286.
- BONENFANT Paul, *Philippe le Bon. Sa politique, son action*, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 1996 (Bibliothèque du Moyen Âge, 9).
- BONNET Corinne et BOUCHET Florence (éd.), *Translatio : traduire et adapter les Anciens*, Paris, Classiques Garnier, 2013 (Rencontres, 52).
- BOREL Nathalie, *La version en trois livres de la "Fleur des histoires" de Jean Mancel. Étude de la tradition manuscrite et édition partielle du livre III*, diplôme d'archiviste paléographe, Paris, École nationale

¹⁸⁷⁹ Initiales dont les prénoms n'ont pas pu être identifiés.

- des chartes, 1991 [résumé de la thèse dans *Positions des thèses de l'École des chartes*, Paris, École nationale des chartes, 1991, p. 25-31].
- BORGNET Jules, « Le livre des cronicques de Brabant, par Jehan d'Enghien », dans *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, 2^e série, t. 8, 1856, p. 355-387.
- BORRIERO Giovanni, « Le 'topos du livre-source' entre supercherie et catastrophe », dans Claudio GALDERISI (éd.), *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*, vol. 1, p. 397-431.
- BOSSUAT Robert, « Jean Miélot traducteur de Cicéron », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 99, 1938, p. 82-124.
- BOUCHARD Benjamin, « Critique des notions paragénériques », dans *Poétique*, n°159, 2009, p. 359-381.
- BOUCHET Florence, « Pour une poétique du lecteur : le témoignage de quelques œuvres aux XIV^e et XV^e siècles », dans Danielle BOHLER (éd.), *Le goût du lecteur à la fin du Moyen Âge, Op. cit.*, p. 27-45.
- EAD., *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e et XV^e siècles : pratiques, poétique, imaginaire*, Paris, Honoré Champion, 2008 (Bibliothèque du XV^e siècle, 74).
- BOUHAÏK-GIRONÈS Marie, « Le *Recueil général des sotties* d'Émile Pivot ou la construction d'un genre dramatique », dans Véronique DOMINGUEZ, Marie BOUHAÏK-GIRONÈS et Jelle KOOPMANS (éd.), *Les pères du théâtre médiéval*, Rennes, PUR, 2010, p. 121-137.
- BOULTON D'Arcy Jonathan Dacre et VEENSTRA Jan R., *The Ideology of Burgundy. The Promotion of National Consciousness, 1364-1565*, Leyde, Brill, 2006 (Brill's Studies in Intellectual History, 145).
- BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- ID., *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992 (Libre examen ; Politique).
- BOUREAU Alain, *La légende dorée. Le système narratif de Jacques de Voragine (†1298)*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1984.
- ID., « Le remploi scolastique », dans Pierre TOUBERT et Pierre MOURET (éd.), *Remploi, citation, plagiat. Conduites et pratiques médiévales (X^e-XII^e siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2009, p. 43-52.
- BOURGAIN Pascale, « L'édition des manuscrits », dans *Histoire de l'édition française*, t. 1 : *Le livre conquérant*, Paris, 1982, p. 49-75.
- ID., « Les verbes en rapport avec le concept d'auteur », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas. Op. cit.*, p. 361-374.
- BOUSMAR Éric, « Faut-il restituer Antitus Favre à la littérature bourguignonne ? Connections austro-bourguignonnes dans la carrière et l'œuvre d'un rhétoricien peu connu (†entre 1501 et 1506) », dans Claude THIRY (éd.), « *A l'heure encore de mon écrire* ». *Aspects de la littérature de Bourgogne sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, Louvain-la-Neuve, Les Lettres Romanes (n°hors série), 1997, p. 9-22.
- BOYER Jean-Yves, « La lisibilité », dans *Revue française de pédagogie*, n°99, 1992, p. 5-14.
- ID., *D'une poétique de l'histoire à l'historiographie*, Paris Honoré Champion, 2019.
- BOZZOLO Carla, *Manuscrits des traductions françaises d'œuvres de Boccace, XV^e siècle*, Padoue, 1973 (Medioevo e umanesimo, 15).
- BOZZOLO Carla et ORNATO Ezio, *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge : trois essais de codicologie quantitative*, Paris, Éditions du CNRS, 1983 (Équipe de recherche sur l'humanisme français des XIV^e et XV^e siècles. Textes).

- ID., « Les lectures des Français aux XIV^e et XV^e siècles. Une approche quantitative », dans *Ensi firent li ancessor. Mélanges de philologie médiévale offerts à Marc-René Jung*, Alessandria, Edizione dell'Orso, 1996, II, p. 713-762.
- ID., « Les fluctuations de la production manuscrite à la lumière de l'histoire de la fin du Moyen Âge français », dans Carla BOZZOLO e. a., *La face cachée du livre médiéval. Op. cit.*, p. 179-195.
- ID., « La production du livre en quelques pays d'Europe occidentale aux XIV^e et XV^e siècles », dans Carla BOZZOLO e. a. (éd.), *La face cachée du livre médiéval. Op. cit.*, p. 197-226.
- ID., « Les bibliothèques entre le manuscrit et l'imprimé », dans Carla BOZZOLO e. a., *La face cachée du livre médiéval. Op. cit.*, p. 245-272.
- BOZZOLO Carla e. a., « Noir et blanc : premiers résultats d'une enquête sur la mise en page dans le livre médiéval », dans Carla BOZZOLO e. a. (éd.), *La face cachée du livre médiéval. Op. cit.*, p. 473-508.
- BRAET Herman, « Aux sources du *Roman de la Rose* », dans Peter Rolfe MONKS et D. D. R.¹⁸⁸⁰ OWEN (éd.), *Medieval Codicology, Iconography, Literature, and Translation : Studies for Keith Val Sinclair*, Leiden/New York/Cologne, Brill, 1994, p. 110-119.
- ID., « L'instruction, le *titulus*, la rubrique. Observations sur la nature des éléments péritextuels », dans Bert CARDON, Jan VAN DER STOCK et Dominique VANWIJNSBERGHE (éd.), *Als ich can. Liber Amicorum in Memory of Professor Dr. Maurits Smeyers*, Louvain, Peeters, 2002 (Corpus of Illuminated Manuscripts, 11-12), p. 203-212.
- BRINKMANN Bodo, *Die Flämmische Buchmalerei am Ende des Burgunderreichs: der Meister des Dresdener Gebetbuchs und die Miniaturisten seiner Zeit*, Turnhout, Brepols, 1997.
- BRIX Antoine, « Une réécriture méconnue des *Grandes Chroniques de France*. Signalement, tradition manuscrite, sources », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 171, n° 2, 2013 [2017], p. 383-406.
- ID., *Itinéraires et séjours des rois d'encre. Histoire médiévale de la fortune littéraire des Grandes Chroniques de France, XIII-XVI^e siècles*, thèse de doctorat en vue de l'obtention du grade de docteur en histoire, art et archéologie, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2018, 2 t.
- ID., « Temporalité de la fortune littéraire à la fin du Moyen Âge. Le cas des *Grandes Chroniques de France* », conférence donnée dans le cadre du séminaire de codicologie quantitative du LAMOP, Paris, 14 mars 2019.
- ID., « Deux opuscules historiques de Bernard Gui traduits en français par Jean Golein (1369) : restauration du texte complet grâce au manuscrit Paris, BnF, Naf. 6776 », dans *Le Moyen Âge*, t. CXXV, 2019/2, p. 385-403.
- BRIX Antoine et NGUYEN Anh Thy, « Le ms. Valenciennes, Bibliothèque municipale, 636. Un cas de la réception de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel », dans *Revue d'histoire des textes*, t. XV, 2020, p. 385-389.
- BRIX Antoine et NGUYEN Anh Thy, « L'histoire des rois de France dans la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Archéologie d'une compilation bourguignonne du XV^e siècle », dans *Studi Francesi*, 16 p. [article accepté].
- BROWN Cynthia, « L'éveil d'une nouvelle conscience littéraire en France à la grande époque de transition technique : Jean Molinet et son moulin poétique », dans *Le Moyen Français*, n°22, 1989, p. 15-35.
- EAD., *Poets, Patrons and Printers. Crisis of Authority in Late Medieval France*, Ithaca, Cornell, University

¹⁸⁸⁰ Initiales non identifiées.

- Press, 1995.
- BRUCKER Charles, « Pour une typologie des traductions en France au XIV^e siècle », dans Charles BRUCKER (éd.), *Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance. Actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II, 23-25 mars 1995*, Paris, Champion, 1997 (Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance, 10), p. 63-79.
- BRUN Laurent et CAVAGNA Mattia, « Pour une édition du *Miroir historial* de Jean de Vignay », dans *Romania*, n°124, 2006, p. 378-428.
- BUMKE Joachim, *Höfische Kultur. Literatur und Gesellschaft im hohen Mittelalter*, München, Deutscher Taschenbuch Verlag, 1986 (DTV), 2 vol.
- BURGIO Eugenio, « A proposito della *Passion de Nostre Seigneur Jhesucrist* e della *Vita Christi* attribuite a Jean Mansel », dans *Le Forme e la storia*, IX/2, 1996, p. 85-133.
- ID., « La "vita di Cristo" nella *Fleur des Histoires* (I redazione). Composizione e modelli », dans *Annali di Ca' Foscari*, n°38, 1/2, 2000, p. 135-166.
- ID., « La *Vita Christi* di Jean Mansel e la letteratura religiosa al tempo di Filippo il Buono di Borgogna », dans Antonio PIOLETTI (éd.), *Le letterature romanze del Medioevo: testi, storia, intersezioni. Atti del V Congresso nazionale della Società italiana di filologia romanza*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2000, p. 135-166.
- ID., « Schede bibliografiche sulla tradizione delle versioni antico-francesi dei 'Dialogi' di Gregorio Magno », dans Paolo CHIESA (éd.), *'Dialogi' di Gregorio Magno. Tradizione del testo e antiche traduzioni*, Firenze, Edizioni del Galluzzo/Sismel, 2006, p. 83-125.
- BURIDANT Claude, « *Translatio Medievalis*. Théorie et pratique de la traduction médiévale », dans *Travaux de linguistique et littérature*, n°21, 1983, p. 81-136.
- BUSBY Keith, *Codex and Context. Reading Old French Verse Narrative in Manuscript*, Amsterdam/New York, Rodopi, 2002, 2 vol.
- BUSONERO Paola, « La fascicolazione del manoscritto nel basso medioevo », dans Paola BUSONERO (éd.), *La fabbrica del codice. Materiali per la storia del libro nel tardo medioevo*, Rome, Viella, 1999, p. 31-139.
- BUSCHINGER Danielle (éd.), *L'« effet auteur » au Moyen Âge. Actes du Colloque d'Amiens (Mars 2001)*, Amiens, Presses du Centre d'Études Médiévales, 2003 (Médiévales, 26).
- BUTOR Michel, *Répertoire III*, Paris, Éditions de Minuit, 1968.
- CALLU Florence et AVRIL François, *Boccace en France. De l'humanisme à l'érotisme*, Catalogue d'exposition, Paris, Bibliothèque Nationale, 1975.
- CAMARGO Martin, « La déclamation épistolaire. Lettres modèles et performance dans les écoles anglaises médiévales », dans Benoît GRÉVIN et Anne-Marie TURCAN-VERKERK (éd.), *Le dictamen dans tous ses états, Op. cit.*, p. 287-307.
- CAMPOPIANO Michele et BAINTON Henry (éd.), *Universal Chronicles in the High Middle Ages*, York, York Medieval Press, 2017 (Writing History in the Middle Ages, 4).
- CANFORA Luciano, *Le copiste comme auteur*, Toulouse, Anarchis, 2012 (Essais. Philologie).
- CARCEL ORTI Maria Milagros (éd.), *Vocabulaire international de la Diplomatie*, Valence, Universidad de Valencia, 1994.
- CARDON Bert, VAN DER STOCK Jan et VANWIJNSBERGHE Dominique (éd.), *Als ich can. Liber Amicorum in Memory of Professor Dr. Maurits Smeyers*, Louvain, Peeters, 2002 (Corpus of Illuminated Manuscripts, 11-12).
- CARERI Maria e. a., *Album de manuscrits français du XIII^e siècle. Mise en page et mise en texte*, Rome, Viella, 2001.

- CARRIVE Mathilde (éd.), *Remployer, recycler, restaurer. Les autres vies des enduits peints*, Rome, École française de Rome, 2017 (Collection de l'École française de Rome, 540).
- CARRUTHERS Mary, *Le Livre de la mémoire. Une étude de la mémoire dans la culture médiévale*, trad. par Diane MEUR, Paris, Macula, 2002.
- CARRUTHERS Mary, *Machina Memorialis. Méditation, rhétorique et fabrication des images au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 2002 (Bibliothèque des histoires).
- CASTAN Auguste, « Un manuscrit de la bibliothèque du roi de France Charles V retrouvé à Besançon », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 43, 1882, p. 211-218.
- CAUCHIES Jean-Marie (éd.), *À la cour de Bourgogne. Le duc, son entourage, son train*, Turnhout, Brepols, 1998.
- ID., « Un État inventeur de formes d'organisation », dans Werner PARAVICINI (éd.) : *La cour de Bourgogne et l'Europe, Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel*, Ostfildern, Jan Thorbecke, 2013, p. 109-116.
- CAVAGNA Mattia, « La légende d'Ami et Amile entre historiographie et épopée », dans Anna COSTANTINIDIS et Cesare MASCITELLI (éd.), *La matière épique dans l'Europe romane au Moyen Âge. Persistances et trajectoires*, Paris, Garnier [sous presse].
- CAZAUX Yves, « Philippe le Bon et Girart de Roussillon. Du manuscrit d'un moine de Pothières au chef d'œuvre de Jean Wauquelin », dans *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis*, Saint-Père-sous-Vézelay, Musée Archéologique régional, t. II, p. 903-925.
- CERQUIGLINI Bernard, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil, 1989.
- CERQUIGLINI Jacqueline, « Quand la voie s'est tue : la mise en recueil de la poésie lyrique aux XIV^e et XV^e siècles », dans Emmanuèle BAUMGARTNER et Nicole BOULESTRAU, *La Présentation du livre. Actes du colloque de Paris X-Nanterre (1985)*, *Littérales*, n°2, 1987, p. 313-327.
- CERQUIGLINI-TOULET Jacqueline, *La Couleur de la mélancolie. La fréquentation des livres au XIV^e siècle. 1300-1415*, Paris, Hatier, 1993.
- EAD., « L'imaginaire du livre à la fin du Moyen Âge : pratiques de la lecture, théorie de l'écriture », dans *Modern Language Notes*, n°108, 1993, p. 680-695.
- EAD., « Cadmus ou Carmenta : Réflexion sur le concept d'invention à la fin du Moyen Âge », dans *What's Literature ? France, 1100-1600*, Lexington, French Forum, 1993, p. 211-230.
- EAD., « L'amour des livres au XIV^e siècle », dans Jacqueline CERQUIGLINI et Olivier COLLET (éd.), *Mélanges de philologie et littérature médiévales offerts à Michel Burger*, Genève, Droz, 1994, p. 333-340.
- EAD., « L'échappée belle. Stratégies d'écriture et de lecture dans la littérature de la fin du Moyen Âge », dans *Littérature*, n°99, 1995, p. 33-52.
- EAD., « La césure et le lien. Réflexions sur la notion de texte dans l'espace du manuscrit », dans Milena MIKHAÏLOVA (éd.), *Mouvances et Jointures. Du manuscrit au texte médiéval*, Orléans, Paradigme, 2005 (Medievalia, 55), p. 11-18.
- CERTEAU Michel de, « Lire : braconnage et poétique des consommateurs », dans *Projet*, n°124, 1978, p. 447-457.
- CEULEMANS Reinhart et DE LEEMANS Pieter (éd.), *On good authority: tradition, compilation and the construction of authority in literature from Antiquity to the Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2015.
- CHARDONNENS Noémie, *L'autre du même : emprunts et répétitions dans le Roman de Perceforest*, Genève, Droz, 2015 (Publications romanes et françaises, CCLXIII).
- CHARLES Michel, *Introduction à l'étude des textes*, Paris, Le Seuil, 1995.
- CHARON Annie, « Usage du livre en France au XV^e siècle », dans Monique ORNATO et Nicole PONS (éd.), *Pratiques de la culture écrite en France au XV^e siècle*, Louvain-la-Neuve, Fédération

- Internationale des Instituts d'Études médiévales, 1995 (Textes et études du Moyen Âge, 2), p. 459-472.
- CHARPENTIER Isabelle (éd.), *Comment sont reçues les œuvres : actualités des recherches en sociologie de la réception et des publics*, Paris, Creaphis, 2006.
- CHARON-PARENT Annie, « Les grandes collections du XVI^e siècle », dans André VERNET (éd.), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2 : *Les Bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, Claude JOLLY (éd.), Paris, Promodis/Éditions du Le Cercle de la Librairie, 1988.
- CHARTIER Rogier, *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinea, 1992 (De la pensée).
- ID., *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur. Essais d'histoire de la littérature et du livre*, Paris, Gallimard, 2015 (Folio Histoire).
- CHASTANG Pierre (éd.), *Le passé à l'épreuve du présent : appropriations et usages du passé du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2008 (Mythes, critique et histoire).
- CHASTANG Pierre, « L'archéologie du texte médiéval. Autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge », dans *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA*, hors-série n°2, 2008, [en ligne], <http://journals.openedition.org/cem/8702/>.
- HAZAN Mireille, « L'usage de la compilation dans les Chroniques de Robert d'Auxerre, Aubri de Trois-Fontaines et Jean de Saint-Victor », dans *Journal des savants*, n°1, 1999, p. 261-294.
- EAD., *L'Empire et l'histoire universelle de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor*, Paris, Champion, 1999 (Études d'histoire médiévale, 3).
- EAD., « La méthode critique des historiens dans les chroniques universelles médiévales », dans Mireille HAZAN et Gilbert DAHAN (éd.), *La méthode critique au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2006 (Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge, 3), p. 223-256.
- HAZAN Mireille et DAHAN Gilbert (éd.), *La méthode critique au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2006 (Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge, 3).
- CHEYNET Magali, « Joindre le chief avecques les membres. » *Remembrer et compiler l'histoire de Charlemagne dans la deuxième moitié du XV^e siècle*, thèse de doctorat préparée sous la direction de M^{me} Michelle Szkilnik, soutenue le 15 décembre 2015 à l'Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle [thèse non consultée].
- CIFARELLI Paola e. a. (éd.), *Raconter en prose. XIV^e-XVI^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2017 (Rencontres, 279 ; Civilisation médiévale, 21).
- Circuler et naviguer ou les index à l'époque humaniste*, Bruxelles, Musée de la Maison d'Érasme, n°2, hiver 2001 (*Nugae humanisticae sub signo Erasmi*).
- CITTON Yves, *Lire, interpréter, actualiser*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007.
- CIULA Arianna et STELLA Francesco (éd.), *Digital Philology and Medieval Texts. Proceedings of the Arezzo Conference 19-21 janvier 2006*, Pise, Pacini, 2007.
- CLARE INGHAM Patricia, *The Medieval New: Ambivalence in an Age of Innovation*, Pennsylvanie, University of Pennsylvania Press, 2015 (Middle Ages Series).
- COCKSHAW Pierre, « Mentions d'auteurs, de copistes, d'enlumineurs et de libraires dans les comptes généraux de l'état bourguignon (1384-1419) », dans *Scriptorium*, n°23, 1969, p. 122-144.
- COCKSHAW Pierre et VAN DEN BERGEN-PANTENS Christiane (éd.), *L'ordre de la Toison d'or de Philippe le Bon à Philippe le Beau (1430-1505) : idéal ou reflet d'une société ?*, Turnhout, Brepols, 1996.
- COCKSHAW Pierre et VAN DEN BERGEN-PANTENS Christiane (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, Bruxelles/Turnhout, Bibliothèque royale Albert I^{er}/Brepols, 2000.

- COCKSHAW Pierre, « Jean Wauquelin : documents d'archives », dans Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS et Pierre COCKSHAW (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, *Op. cit.*, p. 37-49.
- COLEMAN Joyce, *Public reading and the reading public in late medieval England and France*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- COLLARD Franck, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, Genève, Droz, 1996 (Travaux d'Humanisme et Renaissance, n°CCCI).
- COLLET Olivier, « *Encore pert il bien aus tés quels li pos fu (Le Jeu d'Adam, v. 11) : le manuscrit BnF fr. 837 et le laboratoire poétique du XIII^e siècle* », dans Milena MIKHAÏLOVA (éd.), *Mouvances et Jointures*, *Op. cit.*, p. 173-192.
- COLLET Olivier, « Du "manuscrit de jongleur" au "recueil aristocratique" : réflexions sur les premières anthologies françaises », dans *Le Moyen Âge*, t. CXIII, 2007, 3-4, p. 481-499.
- ID., « Textes de circonstance et raccords dans les manuscrits vernaculaires : les enseignements de quelques recueils des XIII^e-XIV^e siècles », dans Tania VAN HEMELRYCK et Maria COLOMBO TIMELLI (éd.), *Quant l'ung amy pour l'autre veille. Mélanges de moyen français offerts à Claude Thiry*, Turnhout, Brepols, 2008 (Texte, Codex & Contexte, 5), p. 299-311.
- COLOMBO TIMELLI Maria, « Syntaxe et technique narrative : titres et attaques de chapitre dans l'Erec bourguignon », dans *Fifteenth-Century Studies*, n°24, 1998, p. 208-230.
- EAD., « Pour une "défense et illustration" des titres de chapitres : analyse d'un corpus de romans mis en prose au XV^e siècle », dans Emmanuel BURY et Francine MORA (éd.), *Du roman courtois au roman baroque. Actes du colloque des 2-5 juillet 2002*, Paris, Les Belles Lettres, 2004, p. 209-232.
- EAD., « Titres, enluminures, lettrines : l'organisation du texte dans quelques témoins de *Cleriadus et Meliadice* », dans *Tra Italia e Francia. In honorem Elina Suomela-Härmä*, Helsinki, Société néophilologique, 2006, p. 99-118.
- EAD., « La rhétorique épistolaire dans deux mises en prose de Jean Wauquelin : *La Manekine* et *La Belle Helene de Constantinople* », dans Marie-Claude de CRÉCY (éd.), *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 69-99.
- EAD. e.a. (éd.), *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2010 (Texte, codex et contexte, 11).
- EAD. e. a. (éd.), *Nouveau répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2014 (Textes littéraires du Moyen Âge, 30).
- COMBES Annie, *Les Voies de l'aventure. Réécriture et composition romanesque dans le Lancelot en prose*, Paris, Champion, 2001 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 59).
- COMPAGNON Antoine, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil, 1979.
- ID., *Les cinq paradoxes de la modernité*, Paris, Seuil, 1990.
- ID., *Le démon de la théorie : littérature et sens commun*, Paris, Seuil, 2001 (Points. Essais, 454).
- CONNOCHIE-BOURGNE Chantal et DOUCHET Sébastien (éd.), *Effets de style au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, PUP, 2012 (Senefiance, 58).
- Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques : l'École nationale des Chartes, 3 fascicules, 2001-2005 (Orientations et méthodes).
- CONSTANT Jean-Marie et GATULE Pierre, *Gaston d'Orléans. Prince rebelle et mécène*, Rennes, PUR, 2017 [ouvrage non consulté].
- CONTAMINE Geneviève (éd.), *Traduction et traducteurs au Moyen Âge. Actes du colloque international du CNRS organisé à Paris, Institut de recherche et d'histoire des textes les 26-28 mai 1986*, Paris, CNRS,

- 1989 (Documents, études et répertoires publiés par l'IRHT).
- CONTAMINE Philippe, *Des pouvoirs en France, 1300-1500*, Paris, École normale supérieure, 1992.
- CORBELLARI Alain e. a. (éd.), *Mythes à la cour, mythes pour la cour. Actes du XII^e Congrès de la Société internationale de littérature courtoise 29 juillet-4 août 2007 (Universités de Lausanne et de Genève, Genève, Droz, 2010 (Publications françaises et romanes, 248).*
- COSTE Florent, « Textes et contextes de la *Légende Dorée* », dans *Cahiers de recherches médiévales*, n°14, 2007, [en ligne], <https://journals.openedition.org/crm/2581>.
- ID., « La critique médiévale dans le contre-jour des Lumières », dans *Tracés*, n°13, 2007/2, p. 25-50.
- ID., « Le travail d'un compilateur. Jacques de Voragine et la *Légende dorée* », dans *Hypothèses*, n°1/13, 2010, p. 61-71, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2010-1-page-61.htm>.
- ID., « Florent Coste, *Gouverner par les livres. Les Légendes dorées de Jacques de Voragine, de la compilation à l'action pastorale, en France et en Italie (XIII^e-XV^e siècle)* », dans *Perspectives médiévales*, n°36, 2015, [en ligne], <http://journals.openedition.org/peme/7547> [résumé de thèse].
- ID., *Explore. Investigations littéraires*, Paris, Questions théoriques, 2017 (Forbidden beach).
- COTTEREAU Émilie, « Un essai d'évaluation objective de la richesse et de la lisibilité dans les manuscrits médiévaux », dans *Gazette du livre médiéval*, vol. 30, 1997, p. 8-17.
- EAD., « Le travail des copistes : entre idéaux, contraintes et choix », dans *Du scriptorium à l'atelier. Copistes et enlumineurs dans la conception du livre manuscrit au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2010 (Pecia. Le livre et l'écrit, 13), p. 105-149.
- EAD., « Manuscrits de luxe et distinction sociale à la fin du Moyen Âge », dans Jean-Philippe GENET et E. Igor MINEO (éd.), *Marquer la prééminence sociale*, Paris/Rome, Éditions de la Sorbonne/École française de Rome, 2015 (Histoire ancienne et médiévale, 127), p. 283-301.
- COURROUX Pierre, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2016 (Histoire culturelle, 1).
- COWLING David, *Building the text: architecture as metaphor in late medieval and early modern France*, Oxford, Clarendon, 1998 (Oxford modern languages and literature monographs).
- ID., « Le Jardin, la carrière, le chantier : les métaphores de la création littéraire chez les rhétoriciens », dans *Le Moyen Français*, n°55-56, 2005, p. 69-83.
- CRÉ Marleen, DENISSEN Diana et RENEVEY Denis (éd.), *Late Medieval Devotional Compilations in England*, Turnhout, Brepols, 2020 (Medieval Church Studies, 41).
- CROENEN Godfried et AINSWORTH Peter (éd.), *Patrons, Authors and Workshops. Books and Book Production in Paris around 1400*, Louvain, Peeters (Synthema, 4), 2006.
- CROENEN Godfried, « Patrons, Authors and Workshops », dans Godfried CROENEN et Peter AINSWORTH (éd.), *Patrons, Authors and Workshops. Books and Book Production in Paris around 1400*, Louvain, Peeters (Synthema, 4), 2006, p. 1-19.
- ID., « La tradition manuscrite du livre III des *Chroniques* de Froissart », dans Valérie FASSEUR et Tania VAN HEMELRYCK (éd.), *Froissart à la cour de Béarn : l'écrivain, les arts et le pouvoir*, Turnhout, Brepols, 2009 (Texte, codex et contexte, 7), p. 15-59.
- ID., « Rubricating History in Late Medieval France », dans Erik KWAKKEL (éd.), *Vernacular manuscript culture 1000-1500*, Leiden, Leiden University Press, 2018, p. 105-141 ; p. 252-253 [planches].
- CROIZY-NAQUET Catherine, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle. L'« Histoire ancienne jusqu'à César » et les « Faits des Romains »*, Paris, Champion, 1999 (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge, 53).

- EAD., « Insertion et réécriture : l'exemple du *Roman de Troie* dans la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* », dans *Le Moyen Français*, n°51-52-53 : Giuseppe DI STEFANO et Rose M. BIDLER (éd.), *Traduction, dérivation, compilation ; La phraséologie, Actes du Colloque international de l'université McGill, Montréal, 2-3-4 octobre 2000*, Montréal, CERES, 2002-2003, p. 177-191.
- EAD., « Les *Faits des Romains*. Une fortune diverse », dans *Anabases*, n°4, 2006, p. 141-154.
- CROIZY-NAQUET Catherine, HARF-LANCNER Laurence et SZKILNIK Michelle (éd.), *Faire court. L'esthétique de la brièveté dans la littérature du Moyen Âge*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2011.
- CROIZY-NAQUET Catherine, HARF-LANCNER Laurence, SZKILNIK Michelle (éd.), *Les manuscrits médiévaux témoins de lectures*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2015.
- CROSS John William, *Le Roman de Landomata: A Critical Edition and Study*, Ph. D. dissertation, University of Connecticut, Storrs, 1974 [thèse non consultée].
- DALARUN Jacques, « Table ronde conclusive », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas. Op. cit.*, p. 569-587.
- DALE Edgar et CHALL Jeanne, « The concept of readability », dans *Elementary English*, n°26/1, 1949, p. 19-26.
- DE LABORDE LÉON, *Les Ducs de Bourgogne : étude sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XV^e siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*, seconde partie : *Preuves*, Paris, 1851.
- DEAM Lisa, *Mapping the Past: The "Fleur des histoires" (Brussels, Bibliothèque royale, ms. 9231-9232) in the Context of Fifteenth-Century Burgundian Historiography*, Ph. D., University of Chicago, 2001.
- DEBAE Marguerite, *La Librairie de Marguerite d'Autriche*, Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert I^{er}, 1987 (Catalogue des expositions organisées à la Bibliothèque Royale Albert I^{er}. Série C, 217).
- EAD., *La bibliothèque de Marguerite d'Autriche. Essai de reconstitution d'après l'inventaire de 1523-1524*, Louvain, Peeters, 1995.
- EAD., « Une Lignée de chevaliers bibliophiles : Jean, Philippe et Charles de Croÿ, comtes de Chimay », dans Pierre COCKSHAW et Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS (éd.), *L'ordre de la Toison d'or de Philippe le Bon à Philippe le Beau, Op. cit.*, p. 201-205.
- DEBIÉ Muriel, « L'historiographie tardo-antique : une littérature d'extraits », dans Sébastien MORLET (éd.), *Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2015 (Cultures et civilisations médiévales), p. 393-413.
- DE BRUYNE Edgar, *Études d'esthétique médiévale*, Brugge, De Tempel, 1946, t. 3, chapitre 1 : *Le développement des théories littéraires*, p. 3-68.
- DE CRÉCY Marie-Claude, « Gérard de Roussillon de Jean Wauquelin », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV^e-XV^e siècle), Op. cit.*, p. 331-345.
- DE CRÉCY Marie-Claude et SCHOYSMAN Anne, « Abrégé du Gérard de Roussillon », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV^e-XV^e siècle), Op. cit.*, p. 347-372.
- DEKKERS Eligius et HOSTE Anselm, « De la pénurie des manuscrits anciens le plus souvent copiés », dans *Sapientiae doctrina. Mélanges de théologie et de littérature médiévales offerts à Dom Hildebrand Bascour*, Leuven, 1980, p. 14-37.
- DE LABORDE Alexandre, *Les manuscrits à peinture de la Cité de Dieu de saint Augustin*, Paris, Société des bibliophiles françois, 1909 [étude non consultée].
- DE LABORDE Alexandre, *Les miracles de Nostre Dame compilé par Jean Miélot. Étude concernant trois manuscrits du XV^e siècle ornés de grisailles*, 1929 [étude non consultée].

- DELAISSÉ Léon, *Miniatures médiévales de la Librairie de Bourgogne au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, Bruxelles, Édition de la Connaissance, 1959.
- DELAISSÉ Léon, *La miniature flamande. Le mécénat de Philippe le Bon*, catalogue exhibition Bruxelles-Amsterdam, 1959.
- DELAUNAY Isabelle, « Le manuscrit enluminé à Rouen au temps du cardinal Georges d'Amboise : l'œuvre de Robert Boyvin et de Jean Serpin », dans *Annales de Normandie*, t. 45, n°3, 1995, p. 211-244.
- DELCLOS Jean-Claude, *Le témoignage de Georges Chastellain, historiographe de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire*, Genève, Droz, 1980 (Publications romanes et françaises, CLV).
- DELEUZE Gilles, *Différence et répétition*, Paris, PUF, 1968.
- DELISLE Léopold, « Les miracles de Notre-Dame. Rédaction en prose de Jean Miélot », dans *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1886, n°1-2, p. 32-45.
- ID., « La Fleur des histoires de Jean Mansel », dans *Journal des savants*, 1900, p. 16-26, p. 106-117, p. 196-197.
- ID., « Un nouveau manuscrit de la Fleur des histoires de Jean Mansel possédé par M. Olschki », dans *Bibliofilia*, n°5, 1903-1904, p. 269-275.
- DELSAUX Olivier, « Bibliographie de et sur Jean Miélot », dans *Le Moyen Français*, n°67, 2010, p. 157-202, p. 165-166.
- DELSAUX Olivier et HAUG Hélène (éd.), *Original et originalité : aspects historiques, philologiques et littéraires*, Louvain-La-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2011 (Groupe de recherche sur le moyen français. Colloque international).
- DELSAUX Olivier, « Les désignations des manuscrits originaux en moyen français », dans Olivier DELSAUX et Hélène HAUG (éd.), *Original et originalité, Ibid.*, p. 53-67.
- DELSAUX Olivier et VAN HEMELRYCK Tania, « Réflexions sur le choix du manuscrit de base aujourd'hui ou La précaution inutile ? », dans *Perspectives médiévales. Revue d'épistémologie des langues et littératures du Moyen Âge*, n°34, 2012, [en ligne], <https://journals.openedition.org/peme/334>.
- DELSAUX Olivier, *Manuscrits et pratiques autographes chez les écrivains français de la fin du Moyen Âge. L'exemple de Christine de Pizan*, Genève, Droz, 2013 (Publications Romanes et Françaises, CCLVIII).
- ID., « Qu'est-ce qu'un *escripvain* au Moyen Âge. Étude d'un polysème », dans *Romania*, vol. 132, n°525-526, 2014, p. 11-148.
- ID., « Les plaintes des écrivains français contre le vol intellectuel ou matériel de leurs textes », dans Ludmilla EVDOKIMOVA et Victoria SMIRNOVA (éd.), *L'Œuvre littéraire du Moyen Âge aux yeux de l'historien et du philologue*, Paris, Classiques Garnier, 2014 (Rencontres, 77), p. 307-324.
- ID., « Défense et illustration des arts "poétiques" français de la fin du Moyen Âge », dans Grégory EMS et Mathieu MINET (éd.), *Les arts poétiques du XIII^e au XVII^e siècle. Tensions et dialogue entre théorie et pratique*, Turnhout, Brepols, 2017 (Latinitates, X), p. 15-40.
- DEMAROLLE Pierre, « De la narratologie à la syntaxe : les titres des chapitres de la mise en prose de Garin le Lorrain par Philippe de Vigneulles », dans *Rhétorique et mise en prose au XV^e siècle, Actes du VI^e Colloque International sur le Moyen Français*, Milan, Vita e Pensiero, vol. II, p. 245-255.
- DEMBOWSKI Peter F., « Quelques considérations sur les titres littéraires en France au Moyen Âge », dans *Miscellanea di studi romanzzi*, Alessandria, Ed. dell'Orso, 1988, t. 1, p. 251-269.
- DEMERSON Guy (éd.), *La notion de genre à la Renaissance*, Genève, Éditions Slatkine (Centre d'études franco-italien, Universités de Turin et de Savoie, Bibliothèque Franco Simone, 3), 1984.
- DE POERCK Guy, *Introduction à la Fleur des histoires de Jean Mansel (XV^e siècle)*, Gand, E. Claeys-

- Verheughe, 1936 [tirage à part des *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. 54, 1935].
- ID., « Un nouveau manuscrit de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel », dans *Scriptorium*, n°7, 1953, p. 261.
- DE POERCK Guy et TYL-LABORY Gillette, « Jean Mansel », dans Geneviève HASENOHR et Michel ZINK (éd.), *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1992 (La Pochothèque. Le Livre de Poche. Encyclopédies d'aujourd'hui), p. 814-815.
- DERIES Léon, « La vie d'un bibliothécaire : Dom Gourdin, ex-bénédictin de l'abbaye de Saint-Ouen à Rouen (1739-1825) », dans *Revue Mabillon*, t. XXIX, 1928, p. 209-239.
- DESACHY Matthieu, *Deux bibliophiles humanistes. Bibliothèques et manuscrits de Jean Jouffroy et d'Héliou Jouffroy*, Paris, Éditions du CNRS, 2012 (Documents, études et répertoires, 82).
- DE SCHRYVER Antoine, « Jacques de Brégilles, responsable de la librairie des ducs de Bourgogne sous Charles le Téméraire », dans Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS et Pierre COCKSHAW (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, *Op. cit.*, p. 83-89.
- DE SMEDT Raphaël, *Les chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV^e siècle. Notices bio-bibliographiques*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2000 (Kieler Werkstücke. Beiträge zur europäischen Geschichte des späten Mittelalters, 3).
- DEVAUX Jean, « Le saint voyage de Turquie : croisade et propagande sous le règne de Philippe le Bon », dans « *A l'heure encore de mon écrire* », *Op. cit.*, p. 53-70.
- ID., *Jean Molinet. Indiciaire bourguignon*, Paris, Honoré Champion, 1996 (Bibliothèque du XV^e siècle, 55).
- ID., « Un seigneur lettré à la cour de Bourgogne : Philippe de Croÿ, comte de Chimay », dans André TOURNEUX (éd.), *Liber Amicorum Raphaël De Smedt*, Leuven, Peeters, 2001 (Miscellanea Neerlandica, 23-26), vol. IV : *Litterarum Historia*, p. 13-33.
- ID., « Les chroniqueurs bourguignons et la Guerre du Bien public », dans Tania VAN HEMELRYCK et Maria COLOMBO TIMELLI (éd.), *Quant l'ung amy pour l'autre veille. Op. cit.*, p. 313-322.
- ID. (éd.), *Littérature et culture historiques à la cour de Bourgogne. Actes des rencontres internationales organisées à Dunkerque (Université du Littoral – Côte d'Opale), le jeudi 27 octobre 2005*, dans *Le Moyen Âge*, n°CXII, 2006, 3-4.
- ID., « Introduction. L'identité bourguignonne et l'écriture de l'histoire », dans *Ibid.*, p. 467-476.
- ID., « Introduction. Littérature et politique sous les premiers Valois », dans *Le Moyen Âge*, t. CXVI, 2010, 3-4, p. 533-543.
- ID., « De la biographie au miroir du prince : le *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V* de Christine de Pizan », dans *Ibid.*, p. 591-604.
- DEVILLE Achille, *Comptes de dépenses de la construction du château de Gaillon publiés d'après les registres manuscrits des trésoriers du cardinal d'Amboise*, Paris, 1850.
- DE VRIENDT François, « Un travail généalogique inachevé relatif aux chanoinesses de Mons. Bibliothèque des Bollandistes, ms. 223 (vers 1755-1760) », dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, n°84, 2019, p. 137-159.
- DE WAILLY Natalis, « Examen de quelques questions relatives à l'origine des Chroniques de Saint-Denis », dans *Mémoires de l'Institut national de France*, t. 17-1, 1847, p. 379-407.
- D'HOZIER Jean-François Louis, *Recueil historique des chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel*, publié par Michel POPOFF, Paris, Le Léopard d'or, 1998.
- DILLAY Madeleine, « Quelques données bibliographiques sur Claude Fauchet (1530-1602) », dans *Neuphilologische Mitteilungen*, vol. 33, n°1/3, 1932, p. 35-82.

- DIONNE Ugo, *La Voie aux chapitres. Poétique de la disposition romanesque*, Paris, Seuil, 2008 (Poétique).
- DIRKX Saul, *Sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2000 (Cursus. Lettres).
- DI STEFANO Giuseppe, « Claude de Seyssel, Jean Courtecuisse, Laurent de Premierfait o Jean Trousseau ? Appunti sull'autore di una traduzione inedita dello pseudo-Seneca », dans *Studi francesi*, n°28, 1966, p. 76-80.
- ID., *Multa mentiere poetarum : le débat sur la poésie de Boccace à Nicolas de Gonesse*, Montréal, Éditions CERES, 1989.
- DIU Isabelle, « L'atelier du traducteur. Des langues aux livres et des livres aux langues : les instruments de la traduction », dans Jean-François GILMONT et Alexandre VANAUTGAERDEN (éd.), *Les instruments de travail à la Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2009 (Musée de la Maison d'Erasmus), p. 225-240.
- DOGAER Georges et DEBAE Marguerite, *La Librairie de Philippe le Bon. Catalogue de l'exposition organisée à l'occasion du 500^e anniversaire de la mort du duc*, Bruxelles, Bibliothèque royale, 1967.
- DOLBEAU François, « Les usagers des bibliothèques », dans André VERNET (éd.), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. I : *Les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530*, Paris, Promodis, 1989, p. 522-550.
- DOLEŽALOVÁ Lucie, *Reception and its varieties: reading, re-writing, and understanding "Cena Cypriani" in the Middle Ages*, Trier, Wissenschaftlicher Verlag Trier, 2007 (Bochumer altertumswissenschaftliches Colloquium, 75).
- EAD., *Obscurity and Memory in Late Medieval Manuscript Culture: The Case of the 'Summarium Biblie'*, Krems, Institut für Realienkunde des Mittelalters und der frühen Neuzeit, 2012 (Medium Aevum Quotidianum Sonderband, 29).
- EAD., « Mémoriser la Bible au bas Moyen Âge ? Le *Summarium Biblicum* aux frontières de l'intelligibilité », dans Benoît GRÉVIN et Aude MAIREY (éd.), *Le Moyen Âge dans le texte*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016 (Histoire ancienne et médiévale, 141), p. 135-164.
- DOMINGUEZ-GUILLAUME Véronique et GAUCHER-RÉMOND Élisabeth (éd.), *Expériences critiques. Approche historiographique de quelques objets littéraires médiévaux*, Paris, Presses Sorbonne Université, 2019 (Cultures et civilisations médiévales, 69).
- DOUDET Estelle, *Poétique de George Chastelain (1415-1475). Un cristal mucié en un coffre*, Paris, Honoré Champion, 2005 (Bibliothèque du XV^e siècle, LXVII).
- EAD., « La condition de l'historiographe : enquête sur une figure et un statut dans l'œuvre de George Chastelain », dans *Le Moyen Âge*, t. CXII, 2006, 3-4, p. 545-556.
- EAD., « *Par le non connu an l'ome*. Désignations et signatures de l'auteur, du XII^e au XVI^e siècle », dans Pierre CHIRON et Francis CLAUDON (éd.), *Constitution du champ littéraire. Limites, intersections et déplacements*, Paris, L'Harmattan, 2008 (Cahiers de philosophie de l'Université de Paris XII-Val de Marne, 5), p. 105-123.
- DOUGLAS Kelly, « Theory of composition in medieval narrative poetry and Geoffroy of Vinsauf's *Poetria nova* », dans *Mediaeval Studies*, n°31, 1969, p. 117-148.
- EAD., *The Arts of Poetry and Prose*, Turnhout, Brepols, 1991 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 59).
- DOUTREPONT Georges, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne. Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire*, Paris, Champion, 1909.
- ID., *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques du XIV^e au XVI^e siècle*, Bruxelles, Palais des Académies, 1939.
- DRAGONETTI Roger, *Le mirage des sources : l'art du faux dans le roman médiéval*, Paris, Seuil, 1987.

- DRISCOLL Matthew J., « The words on the page: thoughts on philology, old and new », dans Judy QUINN et Emily LETHBRIDGE (éd.), *Creating the Medieval Saga. Versions, Variability, and Editorial Interpretations of Old Norse Saga Literature*, Odense, University Press of Southern Denmark, 2010, p. 85-102.
- DUBOIS Dom Jacques et LEMAÎTRE Jean-Loup, *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Paris, Cerf, 1993.
- DUBOIS Anne, « La scène de présentation des *Chroniques de Hainaut*. Idéologies et politiques à la cour de Bourgogne », dans Pierre COCKSHAW et Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, *Op. cit.*, p. 119-124.
- EAD., *Valère Maxime en français à la fin du Moyen Âge. Images et tradition*, Turnhout, Brepols, 2016 (Manuscripta Illuminata, 1).
- DUCOS Joëlle, « Goût des sciences et écriture du savoir à la cour de Charles V » dans Danielle BOHLER (éd.), *Le goût du lecteur à la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 225-243.
- EAD., « Une encyclopédie européenne à la fin du Moyen Âge », dans Joëlle DUCOS (éd.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes. Réception et diffusion du De proprietatibus rerum de Barthélemy l'Anglais dans les langues vernaculaires*, Paris, Honoré Champion, 2014 (Colloques, Congrès et conférences. Sciences du Langage, histoire de la langue et des dictionnaire, 12), p. 7-12.
- DUCOS Joëlle et GOYENS Michèle (éd.), *Traduire au XIV^e siècle : Evrart de Conty et la vie intellectuelle à la cour de Charles V*, Paris, Champion, 2015.
- DUDIK Beda, « Handschriften der Fürstlich Dietrichstein schen Bibliothek », dans *Archiv für österreichische Geschichte*, n°XXXIX, 1868, p. 417-534 [non consulté].
- DUHL Olga Anna, « Nef des folles selon les cinq sens de nature : "translaté" du latin en français par Jehan Drouyn (1498) : traduction, compilation, innovation », dans *Le Moyen Français*, n°51-52-53, 2002-2003, *Op. cit.*, p. 193-210.
- DUMONT Louis, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil, 1991 (Points. Essais, 230).
- DUPRÉ LA TOUR Laurence, « La tradition manuscrite du "Compendium Historial" d'Henri Romain », dans *Revue d'histoire des textes*, n°5, 1977, p. 137-168.
- DUVAL Frédéric, *La traduction du Romuleon par Sébastien Mamerot. Étude sur la diffusion de l'histoire romaine en langue vernaculaire à la fin du Moyen Âge*, Genève, 2001 (Publications françaises et romanes, 228).
- ID., *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge. Petite anthologie commentée de succès littéraires*, Genève, Droz, 2007 (Textes littéraires français, 587).
- ID., « Quels passés pour quel Moyen Âge ? », dans Claudio GALDERISI (éd.), *Translations médiévales : cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles). Étude et répertoire*, Turnhout, Brepols, 2011, vol. 1, p. 47-92.
- ID., *Les mots de l'édition de textes*, Paris, École nationale des chartes, 2015 (Les manuels de l'École des chartes).
- Frédéric DUVAL et Fabienne POMEL (éd.), *Guillaume de Digulleville. Les Pèlerinages allégoriques*, Rennes, PUR, 2016 (Interférences).
- ECO Umberto, *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset, 1979 (Le livre de poche. Biblio essais).
- ID., *L'œuvre ouverte*, Paris, Seuil, 1984 (Points. Sciences humaines, 107).

- ECO Umberto et GAMBERINI Marie-Christine, « Innovation et répétition : entre esthétique moderne et post-moderne », dans *Réseaux*, vol. 12, n°68, 1994 : *Les théories de la réception*, p. 9-26.
- ECO Umberto, *Art et beauté dans l'esthétique médiévale*, Paris, Grasset, 1997.
- ID., « Riflessioni sulle tecniche di citazione nel medioevo », dans *Ideologie e pratiche nel reimpiego nell'alto Medioevo. Atti della Settimana di studio del Centro italiano di studi sull'altt Medioevo (Spoleto, 16-21 aprile 1998)*, Spolète, 1999 (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 46), t. I, p. 461-484.
- EDMUNDS Sheila, « Manuscripts faits pour ou ayant appartenu aux ducs et duchesse de Savoie jusqu'en 1550 environ », dans Agostino PARAVICINI BAGLIANI (éd.), *Les manuscrits enluminés des comtes et ducs de Savoie*, Torino, Umberto Allemandi, 1991, p. 195-218.
- EMERSON Catherine, *Olivier de La Marche and the Rhetoric of the 15th-Century Historiography*, Trowbridge, The Cromwell Press, 2004, p. 63-64.
- EAD., « La double vie d'Olivier de La Marche », dans Tania VAN HEMELRYCK et Céline VAN HOOREBEECK (éd.), *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Age*, Turnhout, Brepols, 2006 (Texte, Codex & Contexte, 1), p. 111-120.
- ESCARPIT Robert, *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, 1958 (Que sais-je ?, 777).
- ESCH Arnold, « Reimpiego », dans *Enciclopedia dell'Arte Medievale*, 1998, [en ligne], http://www.treccani.it/enciclopedia/reimpiego_%28Enciclopedia-dell%27-Arte-Medievale%29/.
- ID., « Reimpiego dell'Antico nel Medioevo: la prospettiva dell'archeologo, la prospettiva dello storico », dans *Ideologie e pratiche nel reimpiego nell'alto Medioevo*, *Op. cit.*, t. I, p. 73-108.
- ESCOLA Marc (éd.), *Théorie des textes possibles*, Amsterdam, Rodopi, 2012.
- EVEN-ZOHAR Itamar, « Les Règles d'insertion des 'réalèmes' dans la narration », dans *Littérature*, n°57, 1985, p. 109-118.
- ID., « Polysystem Studies », dans *Poetics Today*, n°11/1, 1990, [en ligne], https://www.tau.ac.il/~itamarez/works/books/Even-Zohar_1990--Polysystem%20studies.pdf.
- EVDOKIMOVA Ludmilla et SMIRNOVA Victoria (éd.), *L'Œuvre littéraire du Moyen Âge aux yeux de l'historien et du philologue*, Paris, Classiques Garnier, 2014 (Rencontres, 77).
- EVDOKIMOVA Ludmilla et MARCHANDISSE Alain (éd.), *Le Texte médiéval dans le processus de communication*, Paris, Classiques Garnier, 2019 (Rencontres, 416 ; Civilisation médiévale, 36).
- FABRY-TEHRANCHI Irène, *Texte et images des manuscrits du « Merlin » et de la Suite Vulgate (XIII^e-XV^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2014 (Texte, Codex & Contexte, 18).
- FAGIN DAVIS Lisa, *La Chronique Anonyme Universelle. Reading and Writing History in Fifteenth-Century France*, Londres/Turnhout, Harvey Miller/Brepols, 2014 (Studies in Medieval and Early Renaissance Art History, 61).
- FARAL Edmond, « À propos de l'édition des textes anciens. Le cas du manuscrit unique », dans *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel*, Paris, Société de l'École des Chartes, 1955 (Mémoires et documents, XII), vol. I, p. 409-421.
- ID., *Les arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle : recherches et documents sur la technique littéraire du Moyen Âge*, Paris, Champion, 1971 (Bibliothèque de l'École des hautes études, 238).
- FELISI Claudio et TURCAN-VERKERK Anne-Marie, « Les artes dictandi latines de la fin du XI^e à la fin du XIV^e siècle », dans Benoît GRÉVIN et Anne-Marie TURCAN-VERKERK (éd.), *Le dictamen dans tous ses états*, *Op. cit.*, p. 417-541.

- FERRARI Barbara, « La *Légende dorée* dédiée à Béatrice de Bourgogne : premières hypothèses sur le modèle latin », dans Tania VAN HEMELRYCK et Maria COLOMBO TIMELLI (éd.), *Quant l'ung amy pour l'autre veille*, *Op. cit.*, p. 403-410.
- FLUTRE Louis-Fernand, *"Li fait des Romains" dans les littératures française et italienne du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1932.
- FOEHR-JANSSENS Yasmina et COLLET Olivier (éd.), *Le recueil au Moyen Âge. Le Moyen Âge central*, Turnhout, Brepols, 2010 (Texte, Codex & Contexte, 8).
- FOUCAULT Michel, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », dans *Bulletin de la Société française de philosophie*, t. 64, 1969, p. 73-104.
- FOURNIÉ Éléonore, « Les manuscrits de la *Bible historiale*. Présentation et catalogue raisonné d'une œuvre médiévale », dans *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 03.2, 2009, [en ligne], <http://journals.openedition.org/acr/1408>.
- FREEMAN REGALADO Nancy, « The *Chronique métrique* and the Moral Design of Paris, BnF MS Fr. 146 : Feasts of Good and Evil », dans Margaret BENT et Andrew WATHEY (éd.), *Fauvel Studies: Allegory, Chronicle, Music, and Image in Paris*, Bibliothèque Nationale de France, MS français 146, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 467-494.
- EAD., « The Wings of Chivalry and the Order of Bodleian Library, Ms. Douce 308 », dans Fresco KAREN et Anne D. HEDEMAN (éd.), *Collections in Context*, *Op. cit.*, p. 30-55.
- FREI Peter, « La nouvelle : observations sur le récit bref en France au Moyen Âge », dans Luciano ROSSI e. a. (éd.), *La circulation des nouvelles au Moyen Âge. Actes de la journée d'études (Université de Zurich, 24 janvier 2002)*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2005 (Revue critique de philologie romane ; Textes et études, 2), p. 51-71.
- FURNO Martine (éd.), *Qui écrit ? Figures de l'auteur et des co-élaborateurs du texte, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, ENS, 2009.
- GADRAT-OUERFELLI Christine, *Lire Marco Polo au Moyen Âge. Traduction, diffusion et réception du Devisement du monde*, Turnhout, Brepols, 2015 (Terrarum orbis, 12).
- GAGNEBIN Bernard, *L'enluminure de Charlemagne à François I^{er}. Manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève*, Genève, Genève Bibliothèque publique et universitaire, 1976.
- GALAND-HALLYN Perrine, *Le reflet des fleurs : description et métalangage poétique d'Homère à la Renaissance*, Genève, Droz, 1994 (Travaux d'humanisme et de Renaissance, 283).
- GALDERISI Claudio (éd.), *Translations médiévales : cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles). Étude et répertoire*, Turnhout, Brepols, 2011 [référence apparaissant dans le corps de la thèse sous *Transmédie*].
- GALDERISI Claudio et VINCENSINI Jean-Jacques (éd.), *De l'ancien français au français moderne. Théories, pratiques et impasses de la traduction intralinguale*, Turnhout, Brepols, 2015 (Bibliothèque de Transmédie, 2).
- ID. (éd.), *La fabrique de la traduction : du topos du livre source à la traduction empêchée*, Turnhout, Brepols, 2016 (Bibliothèque de Transmédie, 3).
- GALLY Michèle, « Archéologie des arts poétiques français », dans *Nouvelle Revue du XVI^e siècle*, vol. 18, n°1, 2000, p. 9-23.
- GAMILLSCHEG Ernst, « Konstantinos Rhesinos und die Handschriften aus dem Besitz des Freiherrn Hoffman von Strechau », dans *Biblos*, n°XLIII, 1994, p. 27-32 [article non consulté].
- GAUCHER Elisabeth, *La biographie chevaleresque*, Paris, Honoré Champion, 1994 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 29).

- EAD., « Le vrai et le faux dans l'écriture de quelques biographies du XV^e siècle : "Écrire la vie, une autre histoire" », dans Danièle BOHLER et Catherine MAGNIEN SIMONIN (éd.), *Écritures de l'histoire (XIV^e-XVI^e siècle)*, *Op. cit.*, p. 205-217.
- EAD., « Historiographie », dans *Perspectives médiévales*, numéro jubilaire : *Trente ans de recherches en langues et en littératures médiévales*, 2005, p. 191-211.
- GAULLIER-BOUGASSAS Catherine, « Une pédagogie et une éthique de la brièveté : Jean de Vignay et sa traduction du *libellus apologeticus* de Vincent de Beauvais », dans Catherine CROIZY-NAQUET, Laurence HARF-LANCIER et Michelle SZKILNIK (éd.), *Faire court*, *Op. cit.*, p. 91-103.
- EAD., « Les histoires universelles : Alexandre dans l'histoire du salut (*L'Histoire ancienne jusqu'à César* de Wauchier de Denain, la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* et le *Miroir historial* de Jean de Vignay, *La Bouquechardièrre* de Jean de Courcy) », dans Catherine GAULLIER-BOUGASSAS (éd.), *La fascination pour Alexandre le Grand dans les littératures européennes (X^e-début du XVI^e siècle). Réinventions d'un mythe*, Turnhout, Brepols, 2014 (Alexander redivivus), t. 2, p. 841-867.
- GAUME Maxime, « La bibliothèque de la Bastie d'Urfé », dans *Les Inspirations et les sources de l'œuvre d'Honoré d'Urfé*, Saint-Étienne, Centre d'études foréziennes, 1977, p. 657-669.
- GEHRKE Pamela, *Saints and Scribes: Medieval Hagiography in its Manuscripts Context*, Berkeley, University of California Press, 1993 (Publications in Modern Philology, 126).
- GEITH Karl-Ernst, « Jacques de Voragine auteur indépendant ou compilateur ? », dans *Le Moyen Français*, n°32, 1993, p. 17-31.
- GENET Jean-Philippe (éd.), *L'historiographie médiévale en Europe*, Paris, CNRS, 1991.
- ID., « Les auteurs politiques et leur maniement des sources en Angleterre à la fin du Moyen Âge », dans Monique ORNATO et Nicole PONS (éd.), *Pratiques de la culture écrite en France au XV^e siècle*, *Op. cit.*, p. 345-359.
- ID. (éd.), *L'Histoire et les nouveaux publics dans l'Europe médiévale (XIII^e-XV^e siècles). Actes du colloque international organisé par la Fondation Européenne de la Science à la Casa de Velasquez, Madrid, 23-24 avril 1993*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997 (Histoire ancienne et médiévale, 41).
- ID., *La genèse de l'État moderne. Culture et société politique en Angleterre*, Paris, PUF, 2003 (Le noeud gordien).
- GENETTE Gérard, *Palimpsestes : la littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982 (Points. Essais, 257).
- ID. e. a. (éd.), *Théorie des genres*, Paris, Éditions du Seuil, 1986.
- ID., *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987 (Poétique).
- GÉNICOT Léopold, « Table ronde », dans *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales. Définition, critique et exploitation. Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve (25-27 mai 1981)*, Louvain-la-Neuve, Institut d'études médiévales, 1982, p. 279-286.
- GERHILD SCHOLZ Williams, « How to make friends: Burgundian politics in two early modern prose texts (Hug Schapler and Girart de Roussillon) », dans *Sixteenth-Century Journal*, n°20/2, 1989, p. 277-292.
- GIL Marc, « Le mécénat littéraire de Jean V de Créquy, conseiller et chambellan de Philippe le Bon », dans Marie-Pierre DION (éd.), *Histoire du livre : Le livre dans les pays du nord de la France : douze siècles de médiation. Actes de colloque (Valenciennes, bibliothèque municipale, 1994)*, dans *Revue Eulalie*, n°1, p. 69-95.
- GILMONT Jean-François et VANAUTGAERDEN Alexandre (éd.), *Les instruments de travail à la Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2009 (Musée de la Maison d'Erasmus).
- GINGRAS Francis, « Mise en recueil et typologie des genres aux XIII^e et XIV^e siècles : romans atypiques et recueils polygénériques (*Biausdous*, *Cristal et Clarie*, *Durmart le Gallois* et *Mériadec*) »,

- dans Yasmina FOEHR-JANSSENS et Olivier COLLET (éd.), *Le recueil au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 91-111.
- GODELIER Maurice, *L'idéal et le matériel*, Paris, Fayard, 1984.
- GOETZ Hans-Werner, « On the universality of universal history », dans Jean-Philippe GENET (éd.), *L'historiographie médiévale en Europe*, *Op. cit.*, p. 247-261.
- GOLENISTCHEFF-KOUTOUZOFF Elie, *L'histoire de Griseldis en France au XIV^e et au XV^e siècle*, Paris, Droz, 1933.
- GOODMAN Nelson, *Manières de faire des mondes*, trad. par Marie-Dominique Popelard, Paris, Gallimard, 2015 (Folio essais).
- GOULLET Monique et HEINZELMANN Martin (éd.), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval : transformations formelles et idéologiques*, Ostfildern, Thorbecke, 2003 (Beihefte der Francia, 58).
- GOULLET Monique, *Écriture et réécriture hagiographiques : essai sur les réécritures de vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIII^e-XIII^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2005 (Hagiologia : études sur la sainteté en Occident, 4).
- EAD., « L'esthétique de la brièveté dans l'hagiographie latine médiévale », dans Catherine CROIZY-NAQUET, Laurence HARF-LANCNER et Michelle SZKILNIK (éd.), *Faire court*, *Op. cit.*, p. 35-55.
- GREEN Dennis H., *Medieval Listening and Reading. The Primary Reception of German Literature 800-1300*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- GREENE Virginie E. (éd.), *The medieval author in medieval French literature*, New York, Palgrave Macmillan, 2006.
- GRÉSILLON Almuth, *Éléments de critique génétique. Lire les manuscrits modernes*, Paris, PUF, 1994.
- GRÉVIN Benoît, « Les paradoxes d'une "individuation" stylistique : l'écriture du latin médiéval, XIII^e-XIV^e siècle », dans Brigitte Miriam BEDOS-REZAK e. a. (éd.), *L'individu au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 101-115.
- ID., *Rhétorique du pouvoir médiéval : les lettres de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen (XIII^e - XV^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 2008 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 339), [en ligne], <http://books.openedition.org/efr/479>.
- ID., « Les frontières du *dictamen*. Structuration et dynamiques d'un espace textuel médiéval (XIII^e-XV^e s.) », dans *Interfaces: A Journal of Medieval European Literatures*, n°1, 2015, p. 142-169.
- GRÉVIN Benoît et TURCAN-VERKERK Anne-Marie (éd.), *Le dictamen dans tous ses états : perspectives de recherche sur la théorie et la pratique de l'ars dictaminis (XI^e-XV^e siècles)*, Turnhout, Brepols, 2015 (Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge, 16).
- GRÉVIN Benoît et MAIREY Aude (éd.), *Le Moyen Âge dans le texte*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016 (Histoire ancienne et médiévale, 141).
- GROSJEAN Alexandre, *Toison d'or et sa plume. La Chronique de Jean Lefèvre de Saint-Rémy (1408-1436)*, Turnhout, Brepols, 2017 (Burgundica, XXV).
- Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. XI/1 : *La littérature historiographique des origines à 1500*, Heidelberg, Carl Winter, 1987 ; t. XI/2 : *La littérature historiographique des origines à 1500 (partie documentaire)*, Heidelberg, Carl Winter, 1993.
- GUENÉE Bernard, « Histoire, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », dans *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*, n°4, 1973, p. 997-1016.
- ID., « La culture historique des nobles. Le succès des *Faits des Romains* (XIII^e-XV^e siècles) », dans *La noblesse au Moyen Âge, XI^e-XV^e siècles. Essais à la mémoire de Robert Boutruche*, Paris, PUF, 1976, p. 261-288.

- ID., « L'historien par les mots », dans Bernard GUENÉE (éd.), *Le Métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1977, p. 1-17.
- ID., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980.
- ID., « "Authentique et approuvé" : recherches sur les principes de la critique historique au Moyen Âge », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Paris, 1981 (Colloques internationaux du C.N.R.S., 589), p. 215-229.
- ID., « Histoire, Mémoire, Écriture. Contribution à une étude des lieux communs », dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, 1983, p. 441-456.
- ID., « Histoire et Chronique. Nouvelles réflexions sur les genres historiques au Moyen Âge », dans Daniel POIRION (éd.), *La Chronique et l'Histoire au Moyen Âge. Colloque des 24 et 25 mai 1982*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1984 (Cultures et civilisations médiévales), p. 3-12.
- ID., « L'historien et la compilation au XIII^e siècle », dans *Journal des savants*, n°1, 1985, p. 119-135.
- ID., « Les Grandes Chroniques de France, le roman aux roys (1274-1518) », dans Pierre NORA (éd.), *Les lieux de mémoire*, t. 2 : *La Nation*, Paris, Gallimard, 1986, p. 189-214.
- ID., « Histoire d'un succès », dans François AVRIL, Marie-Thérèse GOUSSET et Bernard GUENÉE (éd.), *Les Grandes Chroniques de France. Reproduction intégrale en fac-similé des miniatures de Fouquet. Manuscrit français 6465 de la Bibliothèque nationale*, [Paris], P. Lebaud, 1987, p. 81-138.
- ID. (éd.), *Un roi et son historien : vingt études sur le règne de Charles VI et la Chronique du Religieux de Saint-Denis*, Paris, Institut de France, 1999 (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 18).
- GUÉRIN Charles, « Extraction, remémoration et discontinuité dans les *Controverses* de Sénèque le père : du déclamateur au texte », dans Sébastien MORLET (éd.), *Lire en extraits, Op. cit.*, p. 53-71.
- GUMBERT Johann Peter, « La page intelligible : quelques remarques », dans Olga WEIJERS (éd.), *Vocabulaire du livre et de l'écriture au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 1989 (Études sur le vocabulaire intellectuel du Moyen Âge, II), p. 119-119.
- ID., « One book with many texts: the latin tradition », dans Ria JANSEN-SIEBEN et Hans VAN DIJK (éd.), *Codices miscellaneorum : Brussels Van Hulthem colloquium*, Brussels, Archives et Bibliothèques de Belgique, 1999, p. 27-36.
- ID., « Codicological units: towards a terminology for the stratigraphy of the non-homogeneous codex », dans Edoardo CRISCI et Oronzo PECERE (éd.), *Il codice miscellaneo. Tipologie e funzioni. Atti del Convegno internazionale, Cassino 14-17 maggio 2013*, Cassino, Università degli Studi di Cassino, 2004, p. 17-42.
- GUYEN-CROQUEZ Valérie, *Tradition et originalité dans les Croniques et conquestes de Charlemaine de David Aubert*, Paris, Honoré Champion, 2015 (Bibliothèque du XV^e siècle, 79).
- GUYOT-BACHY Isabelle, « Les cours princières et la promotion de l'écriture de l'histoire (XII^e-XV^e siècle) », dans Muriel GAUDE-FERRAGU, Bruno LAURIOUX et Jacques PAVIOT (éd.), *La Cour du Prince, Cour de France, Cours d'Europe*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 451-468.
- EAD., « Les prologues du *Memoriale Historiarum* de Jean de Saint-Victor », dans *Journal des savants*, n°2, 1993, p. 235-254.
- EAD., *Le Memoriale historiarum de Jean de Saint-Victor : un historien et sa communauté au début du XIV^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2000 (Bibliotheca Victorina, 12).
- GUYOTJEANNIN Olivier et LUSIGNAN Serge (éd.), *Odart Monchesne, Le formulaire d'Odart Morchesne*, [en ligne], <http://elec.enc.sorbonne.fr/morchesne/>.

- HAEMERS Jelle, VAN HOOREBEECK Céline et WIJSMAN Hanno (éd.), *Entre la ville, la noblesse et l'État : Philippe de Clèves (1456-1528). Homme politique et bibliophile*, Turnhout, Brepols, 2007 (Burgundica, XIII).
- HALASZ Katalin, *Images d'auteur dans le roman médiéval (XII^e-XIII^e siècles)*. *Studia Romanica de Debrecen* 17, Debrecen, Kossuth Lajos Tudományegyetem, 1992.
- HAMESSE Jacqueline, « Les florilèges philosophiques du XIII^e au XV^e siècle », dans *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales*, *Op. cit.*, p. 181-191.
- EAD., « Les florilèges philosophiques, instruments de travail des intellectuels à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance », dans *Filosofia e teologia nel trecento: Studi in ricordo di Eugenio Randi*, Turnhout, Brepols, 1994, p. 479-508.
- EAD., « Le vocabulaire des florilèges médiévaux », dans Olga WEIJERS (éd.), *Méthodes et instruments du travail intellectuel au moyen âge. Études sur le vocabulaire*, Turnhout, Brepols, 1990 (Civica. Études sur le vocabulaire intellectuel du Moyen Âge, III), p. 209-230.
- EAD., « Le modèle scolastique de la lecture », dans Guglielmo CAVALLIO et Rogier CHARTIER (éd.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Éditions du Seuil, 1997 (Points. Histoire, 297), p. 125-145.
- EAD. (éd.), *Les prologues médiévaux. Actes du colloque international organisé par l'Academia Belgica et l'École française de Rome, avec le concours de la FIDEM (Rome, 26-28 mars 1998)*, Turnhout, Brepols, 2000 (Textes et études du Moyen Âge, 15).
- EAD. (éd.), *Les traducteurs au travail. Leurs manuscrits et leurs méthodes*, Turnhout, Brepols, 2001 (Textes et études du Moyen Âge, 18).
- EAD., « De la manducation des textes à l'apprentissage du savoir : l'évolution des florilèges médiévaux », dans María José MUÑOZ e. a. (éd.), *La compilación del saber en la Edad Media*, Porto, Fédération internationale des instituts d'études médiévales, 2013 (Textes et études du Moyen Âge, 69), p. 11-32.
- HANNA Ralph, « Booklets in Medieval Manuscripts: Further Considerations », dans *Studies in Bibliography*, n°39, 1986, p. 100-112.
- HANS-COLLAS Ilona et SCHANDEL Pascal (éd.), *Manuscrits enluminés des anciens Pays-Bas méridionaux*, t. 1 : *Manuscrits de Louis de Bruges*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2010, p. 59-61.
- HARF-LANCNER Laurence et LE GUAY Marie-Laetitia, « L'illustration du livre IV des *Chroniques* de Froissart : les rapports entre texte et image », dans *Le Moyen Âge*, n°96, 1990, p. 93-112.
- HASENOHR Geneviève, « L'essor des bibliothèques privées aux XIV^e et XV^e siècles », dans André VERNET (éd.), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 1, *Op. cit.*, p. 274-361.
- EAD., « Les systèmes de repérage textuel », dans Henri-Jean MARTIN et Jean VÉZIN (éd.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris, Édition du Cercle de la Librairie Promodis, 1990, p. 273-288.
- EAD., « Les recueils littéraires français du XIII^e siècle : public et finalité », dans Ria JANSEN-SIEBEN et Hansen VAN DIJK (éd.), *Codices miscellaneorum*, *Op. cit.*, p. 37-50.
- EAD., « La littérature religieuse. Article et fiches documentaires du *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters* », dans *Textes de dévotion et lectures spirituelles en langue romane (France, XII^e-XVI^e s.)*, Turnhout, Brepols, 2015 (Texte Codex & Contexte, 21), p. 27-145.
- HATHAWAY Neil, « *Compilatio*: from plagiarism to compiling », dans *Viator: Medieval and Renaissance studies*, n°20, 1989, p. 19-44.
- HAUG Hélène, « Le passage de la lecture oralisée à la lecture silencieuse », dans *Le Moyen Français*, n°65, 2009, p. 1-22.

- EAD., *Fonctions et pratiques de la lecture à la fin du Moyen Âge. Approche sociolittéraire du discours sur la lecture en milieu curial d'après les sources narratives françaises et bourguignonnes (1360-1480)*, thèse de doctorat en vue de l'obtention du grade de docteur en Langues et lettres, Université catholique de Louvain, 2012-2013.
- EAD., « L'histoire de la lecture médiévale. État des recherches et inventaire des sources », dans Ludmilla EVDOKIMOVA et Victoria SMIRNOVA (éd.), *L'Œuvre littéraire du Moyen Âge aux yeux de l'historien et du philologue*, *Op. cit.*, p. 325-337.
- HÉBERT Louis, *L'Analyse des textes littéraires. Une méthodologie complète*, Paris, Classiques Garnier, 2014 (Dictionnaires et synthèses, 5).
- HEDEMAN Anne, *The Royal Image: Illustrations of the Grandes Chroniques de France, 1274-1422*, Berkeley, University of California Press, 1991.
- HEIDENREICH Rosmarin, « La problématique du lecteur et de la réception », dans *Cahiers de recherche sociologique*, n°12, 1989, p. 77-89.
- HENRY Georges, *Comment mesurer la lisibilité ?*, Paris/Bruxelles, Fernand Nathan/Editions Labor, 1975.
- HÉRICHÉ-PRADEAU Sandrine, « Une compilation à l'épreuve de l'invention : *Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grant* de Jehan Wauquelin », dans Laurence HARF-LANCNER, Laurence MATHEY-MAILLE et Michelle SZKILNIK (éd.), *Contes de Troie et d'Alexandre*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 253-268.
- EAD., « Girart de Roussillon : la stratégie hagiographique d'une compilation », dans Marie-Claude DE CRÉCY (éd.), *Jehan Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 89-110.
- EAD., *Alexandre le Bourguignon : étude du roman Les faicts et les conquestes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin*, Genève, Droz, 2008 (Publications romanes et françaises, 244).
- HERMAN Jan et HALLYN Fernand (éd.), *Le topos du manuscrit trouvé*, Louvain/Paris, Éditions Peeters, 1999 (Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 40).
- HERMAND Xavier, « Lecture personnelle et copie individuelle dans le monde monastique à la fin du Moyen Âge », dans Xavier HERMAND, Étienne RENARD et Céline VAN HOOREBEECK (éd.), *Lecteurs, lectures et groupes sociaux au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2014 (Texte, Codex & Contexte, 17), p. 57-78.
- HEULLANT-DONAT Isabelle, « Les prologues des chroniques universelles à la fin du Moyen Âge », dans Jacqueline HAMESSE (éd.), *Les prologues médiévaux*, *Op. cit.*, p. 573-591.
- HILTMANN Torsten, « Un État de noblesse et de chevalerie sans pareilles ? Tournois et hérauts d'armes à la cour des ducs de Bourgogne », dans Werner PARAVICINI (éd.), *La cour de Bourgogne et l'Europe*, *Op. cit.*, p. 253-288.
- HOCQ Caroline, *Les Chroniques de Hainaut. Livre premier. Traduction par Jean Wauquelin des Annales historiae illustrium principum Hannoniae de Jacques de Guise. Édition critique*, promotrice : Tania Van Hemelryck, mémoire pour l'obtention du Master en langues et littératures françaises et romanes, finalité didactique, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2018-2019.
- HOFFMAN Edith Warren, « Simon Marmion or "the Master of the altarpiece of Saint-Bertin" : a problem in attribution », dans *Scriptorium*, n°27, 1973, p. 263-290.
- HOLMES Urban T. et RADOFF Maurice L., « Claude Fauchet and his library », dans *Publications of the Modern Language Association of America issued quarterly*, vol. XLIV, n°1, 1929, p. 229-242.
- HUOT Sylvia, « The Scribe as Editor: Rubrication as Critical Apparatus in Two Manuscripts of the *Roman de la Rose* », dans *L'esprit créateur*, n°27, 1987, p. 67-78.
- EAD., *From Song to Book: The Poetics of Writing in Old French Lyric and Lyrical Narrative Poetry*,

- Ithaca/London, Cornell Univ. Press, 1987.
- EAD., *The Romance of the Rose and its Medieval Readers: interpretation, reception, manuscript transmission*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 (Cambridge Studies in medieval literature, 16).
- Ideologie e pratiche del reimpiego nell'alto medioevo: 16-21 aprile 1998*, Spoleto, Centro italiano di studio sull'Alto medioevo, 1999 (Settimane di studio del Centro italiano di studio sull'Alto medioevo, 46), 2 vol.
- INGLIS Erik, « A Book in the Hand: Some Late Medieval Accounts of Manuscript Presentations », dans *Journal of the Early Book Society for the Study of Manuscripts and Printing History*, n°5, 2002, p. 57-97.
- Intergenres : Intergeneric Perspectives on Medieval French Literature*, dans *L'Esprit Créateur*, n°XXXIII-4, 1993.
- IOGNAT-PRAT Dominique, « Introduction générale. La question de l'individu à l'épreuve du Moyen Âge », dans Brigitte Miriam BEDOS-REZAK e. a. (éd.), *L'individu au Moyen Âge*, Op. cit., p. 7-29.
- JACOB Marie, *Dans l'atelier des Colombes (Bourges 1470-1500), La représentation de l'Antiquité en France à la fin du XV^e siècle*, Rennes, PUR, 2012.
- Jacques Goethals-Vercruyssen en zijn tijd. Tentoonstelling Stedelijk Museum Kortrijk 29 oktober-18 december 1988*, Kortrijk, Stad Kortrijk, 1988.
- JAMES-RAOUL Danièle (éd.), *Les genres littéraires en question au Moyen Âge*, Bordeaux, PUB, 2001 (Eidolon, 97).
- JANSEN-SIEBEN Ria et VAN DIJK Hans (éd.), *Codices miscellaneorum : Brussels Van Hulthem colloquium*, Brussels, Archives et Bibliothèques de Belgique, 1999.
- JAUSS Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978 (Tel).
- ID., *Toward an Aesthetic of Reception*, Brighton, Harvester, 1982.
- ID., « Littérature médiévale et théorie des genres », dans Gérard GENETTE e. a. (éd.), *Théorie des genres*, Op. cit., p. 37-76.
- JEANROY Alfred, « Le Roman de Girart de Roussillon », dans *Histoire littéraire de la France*, Paris, Imprimerie nationale, t. 38, 1949, p. 404-443.
- JEAY Madeleine, « Le couple *brevitas/accumulatio* : une coexistence paradoxale », dans *Versants*, n°56, 2009, p. 13-33.
- EAD., « *Car tot est dit* : parodie, pastiche, plagiat ? Comment faire œuvre nouvelle au Moyen Âge », dans *Études françaises. Faute de style. En quête du pastiche médiéval*, n°46, 2010, p. 15-35, [en ligne], <https://www.erudit.org/fr/revues/etudfr/2010-v46-n3-etudfr3969/045116ar/>.
- EAD., « *Pour cause de brièveté* : les formules d'abrègement dans la narration longue », dans Catherine CROIZY-NAQUET, Laurence HARF-LANCNER et Michelle SZKILNIK (éd.), *Faire court*, Op. cit., p. 105-120.
- EAD., *Poétique de la nomination dans la lyrique médiévale. « Mult volentiers me numerai »*, Paris, Classiques Garnier, 2015 (Recherches littéraires médiévales, 18 ; Le lyrisme de la fin du Moyen Âge, 4).
- EAD., « Lecture des *Cent nouvelles nouvelles* par Bonaventure des Périers », dans Jean DEVAUX et Alexandra VELISSARIOU (éd.), *Autour des "Cent nouvelles nouvelles". Sources et rayonnements, contextes et interprétations. Actes du colloque international organisé les 20 et 21 octobre 2011 à l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Dunkerque)*, Paris, Champion, 2016 (Bibliothèque du XV^e siècle, 81), p. 227-240.
- JENNY Laurent, « L'intertextualité », dans *Poétique*, n°27, 1976.
- JONES Catherine M. et WHALEN Logan E. (éd.), *"Li premerains vers". Essays in Honor of Keith Busby*, Amsterdam/New York, 2011 (Faux titre, 361).

- JOURDAN Jean-Pierre, « Les fêtes de la chevalerie dans les États bourguignons à la fin du Moyen Âge. Aspects sociaux et économiques », dans *Jeux, sports et divertissements au Moyen Âge et à l'âge classique*. [...], Paris, 1993, p. 257-277.
- JULLIEN DE POMMEROL Marie-Henriette, « Le prêt des livres à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles) », dans Donatella NEBBIAI-DALLA GUARDA et Jean-François GENEST (éd.), *Du copiste au collectionneur. Mélanges d'histoire des textes et des bibliothèques en l'honneur d'André Vernet*, Turnhout, Brepols, 1998 (Bibliologia. Elementa ad librorum studia pertinentia, 18), p. 339-374.
- JUNG Marc-René, « Le Roman de Troie en prose du manuscrit Rouen, Bibl. mun. O. 33 », dans *Romania*, n°108, 1987, p. 433-460.
- ID., *La légende de Troie en France au Moyen Âge. Analyse des versions françaises et bibliographie raisonnée des manuscrits*, Basel/Tübingen, Francke, 1996 (Romanica Helvetica, 114).
- KAREN Fresco et HEDEMAN Anne D. (éd.), *Collections in Context. The Organization of Knowledge and Community in Europe*, Ohio, The Ohio State University Press/Columbus, 2011.
- KELLER Hans-Erich, « La technique des mises en prose des chansons de geste », dans *Olifant*, vol. 17, 1992/1993, p. 5-28.
- KENNEDY Elspeth, « The Scribes as Editors », dans *Mélanges de langue et de littérature française du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Jean Frappier*, 2 vol., Genève, 1970, vol. 1, p. 523-531.
- KIBRE Pearl, « The Intellectual Interests Reflected in Libraries of the Fourteenth and Fifteenth Centuries », dans *Journal of the History of Ideas*, vol. 7, n° 3, 1946, p. 257-297.
- KINTZLER Catherine, « La copie et l'original », dans *DEMéter*, 2003, [en ligne], https://www.psychanalyse.com/pdf/LA_COPIE_ET_L_ORIGINAL.pdf.
- KLAPISCH-ZUBER Christiane, *L'ombre des ancêtres. Essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris, Fayard, 2000.
- KOOPER Erik (éd.), *The Medieval Chronicle. Proceedings of the 1st International Conference on the Medieval Chronicle, Utrecht 13-16 July 1996*, Amsterdam, Rodopi, 1999.
- KOROLEVA Elena, *Écrire l'histoire universelle au Moyen Âge : Alexandre le Grand et l'histoire de la Macédoine dans les chroniques du Nord de la France (XIII^e-XV^e siècles)*, thèse de doctorat en Lettres modernes, menée sous la direction de Catherine Gaullier-Bougassas, Lille, Université de Lille 3, 2018 [thèse non consultée].
- EAD., « Les deux versions de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Une œuvre en progression et son commanditaire », dans Ludmilla EVDOKIMOVA et Alain MARCHANDISSE (éd.), *Le Texte médiéval dans le processus de communication*, *Op. cit.*, p. 329-341.
- KORTEWEG Anne, « La bibliothèque de Philippe de Clèves : inventaire et manuscrits parvenus jusqu'à nous », dans Jelle HAEMERS, Céline VAN HOOREBEECK et Hanno WIJSMAN (éd.), *Entre la ville, la noblesse et l'État : Philippe de Clèves (1456-1528)*, *Op. cit.*, p. 183-222.
- KRAUSE Kathy, « Géographie et héritage : les manuscrits du *Roman de la Violette* », dans *Babel*, n°16, 2007, p. 81-89.
- KREN Thomas et MCKENDRICK Scot, *Illuminating the Renaissance. The Triumph of Flemish Manuscript Painting in Europe*, catalogue exhibition, Los Angeles/Londres, 2003.
- KRISTEVA Julia, *Seméiotikè, Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1978 (Points. Littérature, 96).
- KRÜGER Karl Heinrich, *Die Universalchroniken*, Turnhout, 1976 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 16).
- KRYNEN Jacques, *L'empire du Roi. Idées et croyances politiques en France : XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Gallimard, 1993 (Bibliothèque des histoires).
- KULLMANN Dorothea et LALONDE Shaun (éd.), *Réécritures. Regards nouveaux sur la reprise et le*

- remaniement de textes, dans la littérature française et au-delà, du Moyen Âge à la Renaissance*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 2015 (Studies and Texts, 190 ; Toronto studies in Romance philology, 2).
- KURTH Godefroid, « Étude critique sur Jean d'Outremeuse », dans *Mémoires de la Classe des lettres et sciences morales et politiques et la Classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, 1910.
- LABASSE Bertrand, « La lisibilité rédactionnelle : fondements et perspectives », dans *Communication et langages*, n°121/3, 1999, p. 86-103.
- LABÈRE Nelly, « Réflexion sur la "Théorie des genres" de Hans Robert Jauss », dans Danièle JAMES-RAOUL (éd.), *Les genres littéraires en question au Moyen Âge*, Op. cit., p. 187-197.
- EAD., « Cueillir, garder et augmenter : l'ordre du recueil dans la nouvelle », dans Yasmina FOEHR-JANSSENS et Jean-Yves TILLIETTE (éd.), *"De vrai humain entendement". Étude sur la littérature française de la fin du Moyen Âge offertes en hommage à Jacqueline Cerquiglini-Tonlet le 24 janvier 2003*, Genève, Droz, 2005 (Recherches et rencontres ; Publications de la Faculté des lettres de Genève, 21), p. 99-117.
- EAD., *Défricher le jeune plant. Étude du genre de la nouvelle au Moyen Âge*, Paris, Champion, 2006 (Bibliothèque du XV^e siècle, 69).
- LABORY Gillette, « Essai d'une histoire nationale au XIII^e siècle : la Chronique de l'Anonyme de Chantilly-Vatican », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, n°148, 1990, p. 301-354.
- EAD., « Les manuscrits de la *Grande Chronique de Normandie* du XIV^e et du XV^e siècle », dans *Bulletin d'information de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, n°27, 1997, p. 191-222.
- EAD., « Diffusion et autorité de la *Grande Chronique de Normandie* (XIV^e-XV^e siècles). Mouvence du texte et réseau de circulation », dans *Authority of Images / Images of Authority: Shaping Political and Cultural Identities in the Pre-Modern World*, Kalamazoo, Western Michigan University Medieval Institute Publications, 2016, p. 135-157.
- LACAZE Yves, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe le Bon », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 129, 1971, p. 303-385.
- LAFORTUNE-MARTEL Agathe, *Fête noble en Bourgogne au XV^e siècle. Le banquet du Faisan (1454) : aspects politiques, sociaux et culturels*, Montréal, 1984 (*Cahiers d'études médiévales*, 8).
- LAFFITTE Marie-Pierre, « Les manuscrits de Louis de Bruges, chevalier de la Toison d'or », dans Marie-Thérèse CARON et Denis CLAUZEL (éd.), *Le Banquet du Faisan. 1454 : l'Occident face au défi de l'Empire ottoman*, 1997, Arras, Artois Presses Université (Histoire), p. 243-255.
- EAD., « Les ducs de Bourbon et leurs livres d'après les inventaires », dans *Le duché de Bourbon : des origines au connétable. Actes du colloque des 5 et 6 octobre 2000 organisé par le Musée Anne de Beaujeu de Moulins*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour, 2001, p. 170-178.
- EAD., « La librairie de Monseigneur : contenu et aménagements de la bibliothèque de Gaillon », dans Jean-Pierre CHALINE (éd.), *Au seuil de la Renaissance. Le cardinal Georges d'Amboise (1460-1510). Actes du colloque de Rouen, 8-9 octobre 2010*, Rouen, Société d'histoire de Normandie, 2012, p. 139-158.
- EAD., « Georges d'Amboise et les livres », dans Jonathan DUMONT et Laure FAGNART (éd.), *Georges 1^{er} d'Amboise, 1460-1510 : une figure plurielle de la Renaissance*, Rennes, PUR, 2013, p. 189-197.
- LAKE Justin, « Authorial Intention in Medieval Historiography », dans *History Compass*, n°12/4, 2014, p. 344-360.
- La librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la bibliothèque royale de Belgique*, Bernard BOUSMANNE et alii (éd.), Turnhout, Brepols, 2000-2015, 5 vol.

- LAMARRIGUE Anne-Marie, *Bernard Gui (1261-1331). Un historien et sa méthode*, Paris, Honoré Champion, 2000.
- LANGLOIS Ernest, *Recueil d'arts de seconde rhétorique*, Paris, Imprimerie nationale, 1902 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France).
- LAURIOUX Bruno, « Banquets, entremets et cuisine à la cour de Bourgogne », dans Danielle RÉGNIER-BOHLER (éd.), *Splendeurs de la cour de Bourgogne, Récits et chroniques*, Paris, Laffont, 1995 (*Bonquins*), p. 1027-1035.
- LAUSBERG Heinrich, *Handbook of Literary Rhetoric. A foundation for Literary Study*, Leiden, Brill, 1998.
- LECHAT Didier, « L'utilisation par Christine de Pizan de la traduction de Valère Maxime par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse », dans *Le Livre du Chemin de long Estude*, dans Eric HICKS, Diego GONZALES et Philippe SIMON (éd.), *Au Champ des escriptures. III^e Colloque international sur Christine de Pizan*, Paris, Champion, 2000, p. 175-196.
- LECHAT Didier, « Une compilation à l'usage de l'homme pressé du XV^e siècle », dans Catherine CROIZY-NAQUET, Laurence HARF-LANCNER et Michelle SZKILNIK (éd.), *Faire court, Op. cit.*, p. 121-136.
- LECUPPRE-DESJARDINS Élodie, *La ville des cérémonies. Essai sur la communication politique dans les anciens Pays-Bas bourguignons*, Turnhout, Brepols, 2004 (Urban History, 4).
- EAD., « Maîtriser le temps pour maîtriser les lieux : la politique historiographique bourguignonne dans l'appropriation des terres du Nord au XV^e siècle », dans Danièle BOHLER et Catherine MAGNIEN SIMONIN (éd.), *Écritures de l'histoire (XIV^e-XV^e siècle)*, *Op. cit.*, p. 371-383.
- EAD., *Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e-XV^e siècles)*, Paris, Belin, 2016 (Histoire).
- LEFÈVRE Sylvie, « Du tractatus au traité : transfert en langue vulgaire d'un genre scientifique ? », dans Bernard RIBÉMONT (éd.), *Le Moyen Âge et la science. Approche de quelques disciplines et personnalités scientifiques médiévales*, Paris, Klincksieck, 1991 (Sapience), p. 31-46.
- LEGARÉ Anne-Marie, « Un exemplaire hainuyer du Chevalier délibéré aux armes de Lalaing », dans *Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes*, n°43 : *Autour d'Olivier de La Marche. Rencontres de Chalon-sur-Saône (26 au 29 septembre 2002)*, 2003, p. 179-198.
- LE GENTIL Pierre, « Jean Wauquelin et la légende de Girard de Roussillon », dans *Studi in onore di Italo Siciliano*, Firenze, Olschki, 1966 (Biblioteca dell'Archivum romanicum, Serie 1: Storia, letteratura, paleografia, 86), t. 1, p. 623-635.
- LEHMANN Sabine, « Les prologues dans les textes en prose (XIV^e-XV^e siècles) : modèles et déviations », dans Maria COLOMBO TIMELLI e.a. (éd.), *Mettre en prose aux XIV^e-XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 177-186.
- LEMAIRE Claudine, « De bibliotheek van Lodewijk van Gruuthuse », dans *Vlaamse kust op perkament. Handschriften en miniaturen te Brugge van de 12de tot de 16de eeuw*, Bruges, 1981, p. 207-229.
- EAD., « Justifications remarquables dans des manuscrits à miniatures du XV^e siècle conservés à la Bibliothèque royale à Bruxelles », dans Bert CARDON, Jan VAN DER STOCK et Dominique VANWIJNSBERGHE (éd.), *Als ich can*, *Op. cit.*, p. 795-814.
- LEMAIRE Jacques, « Le manuscrit Paris, BN, Nouv. Acq. Fr. 1158. Observations sur quelques œuvres de Mellin et d'Octovien de Saint-Gelais », dans *Scriptorium*, n°XXXI, 1977, p. 30-69.
- ID., « La conception de l'histoire chez les chroniqueurs bourguignons d'après les prologues de leurs œuvres », dans Danielle BUSCHINGER (éd.), *Histoire et littérature au Moyen Âge. Actes du colloque du Centre d'études médiévales de l'Université de Picardie (Amiens, 20-24 mars 1985)*, Göppingen, Kümmerle (Göppinger Arbeiten zur Germanistik, 546), 1991, p. 235-249, p. 247.

- ID., *Les visions de la vie de cour dans la littérature française de la fin du Moyen Âge*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1994.
- LEPAGE Yves, « Un recueil français de la fin du XIII^e siècle : Paris, BnF, fr. 1553 », dans *Scriptorium*, n°29, 1975, p. 23-46.
- LEROUX Xavier (éd.), *La mise en recueil des textes médiévaux*, dans *Babel*, n°16, 2007.
- Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales. Définition, critique et exploitation. Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve (25-27 mai 1981)*, Louvain-la-Neuve, Institut d'études médiévales, 1982.
- LEURQUIN-LABIE Anne-Françoise, « Mise en page et mise en texte dans les manuscrits de la *Somme le Roi* », dans Annie CHARON, Isabelle DIU et Elisabeth PARINET (éd.), *La mise en page du livre religieux, XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2004, p. 9-25.
- LÉVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale deux*, Paris, Plon, 1962 (Agora).
- ID., *La Pensée sauvage*, Paris, Pocket, 1990 (Agora).
- Le Vrai et le Faux au Moyen Âge. Actes du colloque de Lille (18-20 sept. 2003)*, Elisabeth GAUCHER (éd.), dans *Bien Dire et Bien Apprendre*, n°23, 2005.
- LIVELY Bertha A. et PRESSEY Sidney L., « A method for measuring the “vocabulary burden” of textbooks », dans *Educational Administration and Supervision*, n°9, 1923, p. 389-398.
- LONGEON Claude, « Catalogue des livres de la maison d'Urfé », dans *Documents sur la vie intellectuelle en Forez au XVI^e siècle*, Saint-Étienne, Centre d'études foréziennes, 1973, p. 143-157.
- LOUIS Michel, « De Poerck (G.). Introduction à la *Fleur des Histoires* de Jean Mansel (XV^e siècle) », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 18, fasc. 1, 1939. p. 131-133.
- LOUIS Nicolas, *L'exemplum en pratiques : production, diffusion et usages des recueils d'exempla latins aux XIII^e-XV^e siècles*, thèse de doctorat en Histoire, Université de Namur/ École des Hautes Études en Sciences Sociales Paris, avril 2013, [en ligne], https://pure.unamur.be/ws/portalfiles/portal/12210171/PDF_01_Nicolas_LOUIS_th_se_enquete_annexe.pdf.
- LUCAS Peter J., *From Author to Audience. John Capgrave and Medieval Publication*, Dublin, University College Dublin Press, 1997.
- LUKACS Georges, *Théorie du roman*, Paris, Denoël, 1989 (Tel, 144).
- LUSIGNAN Serge et PAULMIER-FOUCART Monique e. a. (éd.), *Vincent de Beauvais : intentions et réceptions d'une œuvre encyclopédique au Moyen Âge [...]*, Saint-Laurent, Bellarmin, 1990 (Cahiers d'études médiévales. Cahier spécial, 4).
- ID. (éd.), *Lector et compiler : Vincent de Beauvais, frère prêcheur : un intellectuel et son milieu au XIII^e siècle*, Grâne, Créaphis, 1997 (Rencontres à Royaumont, 9).
- LUSIGNAN Serge, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris/Montréal, Vrin, 1986 (Études médiévales).
- ID., « La Topique de la *Translatio studii* et les traductions françaises de textes savants au XIV^e siècle », dans *Traduction et traducteurs au Moyen Âge. Colloque international du C.N.R.S (I.R.H.T, 26-28 mai 1986)*, Paris, Éditions du CNRS, 1989, p. 303-316.
- GASPAR Camille et LYNA Frédéric, *Les principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. III, première partie, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1^{er}, 1984-1989, 3 t. en 5 vol.
- MAINGUENEAU Dominique, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, 3^e éd. revue et augmentée, Paris, Bordas, 1990.
- ID., *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2009 (Points. Essais, 618).

- MAIREY Aude, « William Caxton : auteur, éditeur, imprimeur », dans *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n°19, 2010, p. 123-142.
- MANDOSIO Jean-Marc, « La miscellanée : histoire d'un genre », dans Dominique de COURCELLES (éd.), *Ouvrages miscellanés et théories de la connaissance à la Renaissance*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2003, p. 7-36, [en ligne], <http://books.openedition.org/enc/1169> (consulté le 10 avril 2020).
- MARCHAL Matthieu, « Mise en chapitres, rubriques et miniatures dans Gérard de Nevers », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Mettre en prose aux XIV^e-XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 187-195.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, « L'historien et son prologue : forme littéraire et stratégies discursives », dans Daniel POIRION (éd.), *La chronique et l'histoire au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 13-25.
- MARNETTE Sophie, *Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale. Une approche linguistique*, Bern, Peter Lang, 1998.
- EAD., « Sources du récit et discours rapportés : l'art de la représentation dans les chroniques et les romans français des 14^e et 15^e siècles », dans *Le Moyen Français*, n°51-53, 2002-2003, *Op. cit.*, p. 435-459.
- EAD., « The experiencing self and the narrating self in medieval french chronicles », dans Virginie Elisabeth GREENE, *The medieval author in medieval French literature*, *Op. cit.*, p. 117-136.
- MARTIN Georges, « Cinq opérations fondamentales de la compilation : l'exemple de l'*Histoire d'Espagne* (Étude segmentaire) », dans Jean-Philippe GENET (éd.), *L'historiographie médiévale en Europe*, *Op. cit.*, p. 99-109.
- MATHEY-MAILLE Laurence, « Mythe troyen et histoire romaine : de Geoffroy de Monmouth au *Brut de Wace* », dans Emmanuelle BAUMGARTNER et Laurence HARF-LANCNER (éd.), *Entre fiction et histoire. Troie et Rome au Moyen Âge*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1997, p. 113-123.
- MATTEONI Olivier, *Servir le prince : les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Âge (1356-1523)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998 (Histoire ancienne et médiévale, 52).
- MAZINGUE Aurélie et LEROUX Xavier, « Des textes dramatiques mis en recueil et des recueils dits "de théâtre" », dans Xavier LEROUX (éd.), *La mise en recueil des textes médiévaux*, *Op. cit.*, p. 253-292.
- MCGRADY Deborah, *Controlling Readers. Guillaume de Machaut and his Late Medieval Audience*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 2006.
- MCKENDRICK Scot, « The Romulón and the Manuscripts of Edwart IV », dans Nicholas ROGERS (éd.), *England in the Fifteenth Century. Proceedings of the 1992 Harlaxton Symposium*, Stamford, Watkins, 1994, p. 149-169.
- ID., « Reviving the Past: Illustrated Manuscripts of Secular vernacular Texts, 1467-1500 », dans Thomas KREN et Scot MCKENDRICK (éd.), *Illuminating the Renaissance. The Triumph of Flemish Manuscript Painting in Europe*, catalogue d'exhibition, Los Angeles/Londres, 2003, p. 59-78.
- MEIZOZ Jérôme, *Postures littéraires : Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Éditions Slatkine, 2007.
- MELVILLE Gert, « Zur "Flores – Metaphorik" in der Mittelalterlichen Geschitsschreibung. Ausdruck eines Formungsprinzips », dans *Historisches Jahrbuch*, n°90, 1970, p. 65-80.
- ID., « Le problème des connaissances historiques au Moyen Âge. Compilation et transmission des textes », dans Jean-Philippe GENET (éd.), *L'historiographie médiévale en Europe*, *Op. cit.*, p. 21-41.
- MÉNARD Philippe, « La réception des romans de chevalerie à la fin du Moyen Âge et au XVI^e siècle », dans *Bulletin Bibliographique de la Société Internationale Arthurienne*, XLIX, 1997, p. 234-273.

- ID., « Les dénominations de l'écrivain au Moyen Âge », dans *Travaux de littérature*, vol. XX : *Le statut littéraire de l'écrivain*, 2007, p. 23-40.
- MENCÉ-CASTER Corinne, « Poétique de l'écriture de l'*Histoire d'Espagne* d'Alphonse X. Déterminant rhétorique et écriture hypertextuelle », dans Amaia ARIZALETA (éd.), *Poétique de la chronique. L'écriture des textes historiographiques au Moyen Âge (péninsule Ibérique et France)*, Toulouse, Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 2008 (Méridiennes. Études Médiévales Ibériques), p. 193-214.
- MENGER Pierre-Michel, *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard/Seuil, 2009 (Hautes études).
- MERRILEES Brian, « "Copiste et compilateur": Transmission and Individuality in Medieval Glossaries », dans Catherine M. JONES et Logan E. WHALEN (éd.), *"Li premerains vers", Op. cit.*, p. 281-290.
- MESTAYER Monique, « La bibliothèque de Charles II, comte de Lalaing, en 1541 », dans *Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes*, n°31 : *Les sources littéraires et leurs publics dans l'espace bourguignon (XIV^e-XVI^e s.). Rencontres de Middelbourg/Bergen-op-Zoom (27-30 septembre 1990)*, Neuchâtel, 1991, p. 199-216.
- MEYER Paul, « Études sur la chanson de Gérard de Rossillon », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, n°2, 1861, p. 31-68.
- ID., « La légende de Girart de Roussillon », dans *Romania*, n°7, 1878, p. 161-235.
- ID., « Les premières compilations françaises d'histoire ancienne », dans *Romania*, t. 14, n° 53, 1885, p. 1-81.
- ID., « Les Manuscrits français de Cambridge », dans *Romania*, n°58-59, 1886, p. 236-357.
- ID., « Versions en vers et en prose des *Vies des pères* », dans *Histoire littéraire de la France*, vol. 33, Paris, Imprimerie nationale [Nendeln/Liechtenstein, Kraus reprint, 1906], p. 254-328.
- ID., « Légendes hagiographiques en français ; II. Légendes en prose », dans *Histoire littéraire de la France*, vol. 33, *Ibid.*, p. 328-458.
- MICHAUD Hélène, « Les bibliothèques des secrétaires du roi au XVI^e siècle », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° 126, 2, 1968, p. 333-376.
- MICHEL Alain (éd.), *Rhétorique et poétique au Moyen Âge. Colloques organisés à l'Institut de France les 3 mai et 11 décembre 2001*, Turnhout, Brepols, 2002 (Rencontres médiévales européennes, 2).
- MICHELANT Henri-Victor, « Inventaire des joyaux, ornements d'église, vaisselles, tapisseries, livres, tableaux, etc., de Charles-Quint, dressé à Bruxelles au mois de mai 1536 », dans *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire, ou Recueil de ses bulletins* [= *Bulletin de la Commission royale d'histoire*], 3^e série, t. XIII, 1872, p. 199-368.
- MIKHAÏLOVA Milena (éd.), *Mouvances et Jointures. Du manuscrit au texte médiéval*, Orléans, Paradigme, 2005 (Medievalia, 55).
- EAD., « Le bien dire du manuscrit BnF fr. 24301. Recueils et fleurs de rhétorique », dans Yasmina FOEHR-JANSSENS et Olivier COLLET (éd.), *Le recueil au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 63-90.
- MINET-MAHY Virginie, THIRY Claude et VAN HEMELRYCK Tania (éd.), « *Toutes choses sont faites cleres par escripture* ». *Fonctions et figures d'auteurs du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Louvain-la-Neuve, Les lettres romanes, 2005.
- MINNIS Alastair J., « Late-Medieval Discussions of Compilatio and the Role of the Compiler », dans *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, n°101, 3, 1979, p. 385-421.
- ID., *Medieval theory of authorship: scholastic literary attitudes in the later Middle Ages*, Aldershot, Wildwood House, 1988.

- ID., « *Nolens auctor sed compiler reputari*: The Late-Medieval Discourse of Compilation », dans Mireille CHAZAN et Gilbert DAHAN (éd.), *La méthode critique au Moyen Âge*, Op. cit., p. 47-63.
- Miroir des classiques, Frédéric DUVAL (éd.), [en ligne], http://elec.enc.sorbonne.fr/miroir_des_classiques/xml/classiques_latins/ab_urbe_condita_cxlii_titus-livius.xml#histoires_romaines.
- MONFERRAN Jean-Charles (éd.), *La Muse et le Compas : poétiques à l'aube de l'âge moderne. Anthologie*, Paris, Classiques Garnier, 2015 (Textes de la Renaissance, 196 ; Rhétorique et poétique de la Renaissance, 2).
- MONFRIN Jacques, « Humanisme et traductions au Moyen Âge », dans *Journal des savants*, n°3, 1963, p. 161-190.
- ID., « La connaissance de l'Antiquité et le problème de l'humanisme en langue vulgaire dans la France du XV^e siècle », dans *The Late Middle Ages and the Dawn of Humanism Outside Italy. Proceedings of the International Conference. Louvain May 11-13, 1970*, Leuven/Den Haag, Leuven University Press/Nijhoff, 1972 (Mediaevalia Lovaniensia, Series I, Studia, 1), p. 131-170.
- ID., *Études de philologie romane*, Genève, Droz, 2001 (Publications françaises et romanes, CCXXX).
- MONOD Gabriel, « Introduction », dans *Revue historique*, n°1, 1876, p. 5-38.
- MONSONÉGO Simone, « Nous dans le texte narratif au XV^e siècle », dans *Verbum*, IX, 1986, p. 275-302.
- MORAN Patrick, « Le texte médiéval existe-t-il ? Mouvence et identité textuelle dans les fictions du XIII^e siècle », dans Cécile LE CORNEC-ROCHELOIS, Anne ROCHEBOUET et Anne SALAMON (éd.), *Le Texte médiéval. De la variante à la recreation*, Paris, PUPS, 2012, p. 13-25.
- ID., *Lectures cycliques. Le réseau inter-romanesque dans les cycles du Graal au XIII^e siècle*, Paris, Champion, 2014 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 112).
- ID., « Genres médiévaux et genres médiévistes : l'exemple des termes chanson de geste et épopée », dans *Romania*, n°136, 2018, p. 38-60.
- MORELLE Laurent, « La mise en "œuvre" des actes diplomatiques : l'*auctoritas* des chartes chez quelques historiographes monastiques (IX^e-XI^e siècle) », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas. Op. cit.*, p. 73-93.
- MOREND JAQUET Gaëlle, « La matière dans tous ses états. Du recueil révisé au livre recomposé : les cas des mss. Paris, BnF, fr. 1593 et Genève, BGE, 179bis », dans Gabriele GIANNINI et Francis GINGRAS (éd.), *Les Centres de production des manuscrits vernaculaires au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2015 (Rencontres, 136. Civilisation médiévale, 16), p. 161-173.
- MORLET Sébastien (éd.), *Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2015 (Cultures et civilisations médiévales).
- MORSEL Joseph, « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Âge... Observations préliminaires à une étude de la scripturalité médiévale », dans *Memini. Travaux et documents de la Société d'études médiévales du Québec*, n°4, 2000, p. 3-43.
- MORTELMANS Jesse, « *Escrire et mettre par mémoire*. La fausse objectivité dans les chroniques en moyen français », dans Tania VAN HEMELRYCK et Céline VAN HOOREBEECK (éd.), *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*, Op. cit., p. 239-250.
- MORTIER Roland, *L'originalité. Une nouvelle catégorie esthétique au siècle des Lumières*, Genève, Droz, 1982 (Histoire des idées et critique littéraire, 207).
- MOSS Ann, *Les Recueils de lieux communs. Méthodes pour apprendre à penser à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002.
- MÜLETHALER Jean-Claude, « "Les poètes que de vert on couronne". En marge du nouveau "Dictionnaire

- du moyen français" : Réflexions sur quelques changements dans le champ lexical de la création poétique du XV^e siècle », dans *Le Moyen Français*, n°30, 1992, p. 97-112.
- ID., « Du *Decameron* à la *Cité des Dames* de Christine de Pizan : modèle hagiographique et réécriture au féminin », dans Luciano ROSSI e. a. (éd.) *La Circulation des nouvelles au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 253-274.
- MÜLETHALER Jean-Claude et BURGHGRAEVE Delphine, *Un territoire à géographie variable. La communication littéraire au temps de Charles VI*, Paris, Classiques Garnier, 2017 (Rencontres, n°271 ; Civilisation médiévale, n°20).
- MUNK-OLSEN Birger, « Les classiques latins dans les florilèges médiévaux antérieurs au XIII^e siècle », dans *Revue d'Histoire des Textes*, n°IX, 1979.
- ID., « Les florilèges d'auteurs classiques », dans *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales*, *Op. cit.*, p. 151-164.
- MURPHY James J., *Rhetoric in the Middle Ages: a history of rhetorical theory from Saint Augustine to the Renaissance*, Berkeley, University of California press, 1974.
- MUZERELLE Denis, *Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, [en ligne], <http://codicologia.irht.cnrs.fr> ; <http://www.palaeographia.org/vocabulaire/vocab.htm>.
- NAUDET Valérie, « Une compilation de David Aubert, *Les histoires de Charles Martel* », dans Danielle QUÉRUEL (éd.), *Les manuscrits de David Aubert "escripvain" bourguignon*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 1999 (Cultures et civilisations médiévales, 18), p. 69-79.
- NEUHAUSER Richard, *The Treatise on Vices and Virtues in Latin and the Vernacular*, Turnhout, Brepols, 1993 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 68).
- NGUYEN Anh Thy, « Appréhender le geste compilatoire à la fin du Moyen Âge : entre texte et contexte », LAMOP, séminaire de *Codicologie quantitative et sociologie du livre médiéval* autour du thème « De la compilation à la bibliothèque : textes, recueils et collections », Paris, 19 janvier 2017 [communication].
- EAD., « Une mythisation littéraire de l'ordre de la Toison d'or ? Une étude dans quelques chroniques et mémoires bourguignons du XV^e siècle », dans *Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes*, n°59 : *Rencontres de Vienne (24-27 septembre 2019)* ; « *Autour de la Toison d'or. Ordres de chevalerie et confréries nobles aux XIV^e-XVI^e siècles* », 2019, p. 151-169.
- EAD., « Un nouveau manuscrit de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel. Rouen, Bibliothèque municipale, 1139 (U. 5)* », dans *Romania*, 6 p. [article soumis].
- EAD., « De la version en prose du *Girart de Roussillon* de Jean Wauquelin à sa réécriture abrégée dans la *Fleur des histoires* et dans les *Histoires de Charles Martel* », pour les *Actes de colloque de l'AIEMF (Paris, juin 2018)*, dans *Le Moyen Français*, 14 p. [article soumis].
- EAD., « Who Read the *Fleur des Histoires* by Jean Mansel? », *International Medieval Congress 2018*, Leeds, University of Leeds, 2-5 juillet 2018 [communication].
- EAD., « Une communauté littéraire à la cour de Bourgogne ? L'exemple des sources de la *Fleur des histoires* et de la *Fleur des histoires* comme source », XVIth Congress of the *International Courtly Literature Society*, University of Exeter, Exeter, 22-27 juillet 2019 [communication].
- EAD., « Une approche philologique expérimentale par le paratexte. L'exemple de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel », dans *Actes du XXIX^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes. Université de Copenhague (1^{er} au 6 juillet 2019)*, 2020-2021, 11 pages [article soumis].
- NICHOLS Stephen G., « Textes mobiles, images motrices : l'instabilité textuelle dans le manuscrit médiéval », dans *Littérature*, n°99, 1995, p. 19-32.

- ID., « Why material philology? Some thoughts », dans Helmut TERVOOREN et Horst WENZEL (éd.), *Philologie als Textwissenschaft. Alte und neue Horizonte*, 1997 (Zeitschrift für Deutsche Philologie, 116), p. 10-30.
- ID., « The medieval "author": an idea whose time hadn't come? », dans Virginie Elisabeth GREENE (éd.), *The medieval author in medieval French literature*, *Op. cit.*, p. 77-101.
- NIES Fritz, *Imagerie de la lecture. Exploration d'un patrimoine millénaire de l'Occident*, Paris, PUF, 1995.
- NIEVES CANAL Maria, « Écrire dans les marges. Références et interventions de Regnaud Le Queux dans le *Baratre infernal* », dans Tania VAN HEMELRYCK et Céline VAN HOOREBEECK (éd.), *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 43-55.
- NYS Ludovic, « Tribulations hennuyères d'un manuscrit du Miroir historial. À propos de trois bifeuillets conservés aux Archives départementales d'Indre-et-Loire », dans *Cahiers de Recherches médiévales et humanistes*, n°27, 2014, p. 235-255.
- O'GORMAN Richard, « The *Horloge de la Passion Jhesucrist* by Jean Quentin : text of Lyons, Bibl. mun., 575 », dans *Manuscripta*, n°40/1, 1996, p. 3-18.
- O'ROURKE Jason, « Imagining Book Production in Fourteenth-Century Herefordshire: The Scribe of British Library, MS Harley 2253 and his "Organizing Principles" », dans Stephen KELLY et John J. THOMPSON (éd.), *Imagining the Book*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 45-60.
- OCTAVE Julien, « Construction et composition des recueils français du XV^e siècle : apports de la codicologie quantitative », dans Xavier LEROUX (éd.), *La mise en recueil des textes médiévaux*, dans *Babel*, n°16, 2007, p. 13-30.
- ÖHGREN Edvin, *Die Udo-Legende. Ihre Quellen und Verbreitung*, Uppsala, 1954 (Publications de l'institut slave d'uppsala, 8).
- OLSEN Kåre et NORDENFALK Carl (éd.), *Gyllene böcker. Illuminerade medeltida handskrifter i dansk och svenska ägo*, Stockholm, 1952.
- OMONT Henri, « Les manuscrits français des rois d'Angleterre au château de Richmond », dans *Études romanes dédiés à Gaston Paris*, Paris, É. Bouillon, 1891, p. 1-13.
- ID., *Miracles de Notre-Dame. Reproduction des 59 miniatures du manuscrit français 9198 et des 73 miniatures du manuscrit français 9199 de la Bibliothèque nationale*, Paris, Berthaud, 1906.
- ID., « Anonyme, auteur d'une *Chronique universelle* en français », dans *Histoire littéraire de la France*, Paris, Imprimerie nationale, t. 36, 1927, p. 631-633.
- ORLOFF-GOVAERTS Nicolas et Odette (éd.) : *Jean Mansel, La Fleur des histoires, premier livre (avec notes, index et glossaire)*, 3 vol., Saint-Pierre-de-Chignac/Le Royat-sous-l'Alisier 1998.
- ORNATO Ezio, « Les conditions de production et de diffusion du livre médiéval (XIII^e-XV^e siècles). Quelques considérations générales », dans Carla BOZZOLO e. a., *La face cachée du livre médiéval*. *Op. cit.*, p. 97-116.
- ID., « Exigences fonctionnelles, contraintes matérielles et pratiques traditionnelles dans le livre médiéval : quelques réflexions », dans Carla BOZZOLO e. a., *La face cachée du livre médiéval*. *Op. cit.*, p. 117-159.
- ORNATO Monique et PONS Nicole (éd.), *Pratiques de la culture écrite en France au XV^e siècle. Actes du Colloque international du CNRS, Paris, 16-18 mai 1992 organisé en l'honneur de Gilbert Ouy par l'unité de recherche « Culture écrite du Moyen Âge tardif »*, Louvain-la-Neuve, Fédération Internationale des Instituts d'Études médiévales, 1995 (Fédération Internationale des Instituts d'Études médiévales. Textes et études du Moyen Âge, 2).

- PÄCHT Otto et ALEXANDER J. J. G.¹⁸⁸¹, *Illuminated manuscripts in the Bodleian Library Oxford*, Oxford, 1966-1973.
- PALUMBO Giovanni, « La bataille de Roncevaux dans les récits sur les Neuf Preux », dans Sylvie BAZIN-TACCHELLA, Damien DE CARNÉ et Muriel OTT (éd.), *Le souffle épique. L'Esprit de la chanson de geste*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2001 (Écritures), p. 337-344.
- ID., « La Chanson de Roland dans les *Chroniques et conquêtes de Charlemaine* : le problème des sources », dans *Le Moyen Français*, n°57-58, 2005, p. 291-314.
- PARAVICINI BAGLIANI Agostino (éd.), *Les manuscrits enluminés des comtes et ducs de Savoie*, Torino, Umberto Allemandi, 1991.
- PARAVICINI Werner, « Expansion et intégration. La noblesse des Pays-Bas à la cour de Philippe le Bon », dans *Bijdragen en medelingen betreffende de geschiedenis der Nederlande* 2, 1980, p. 198-314.
- ID. (éd.), *La cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel*, Ostfildern, Jan Thorbecke, 2013.
- ID., « Préface. La fin du mythe bourguignon ? », dans *La cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel*, Ostfildern, Thorbecke, 2013, p. 11-17.
- PARKES Malcolm B., « The Influence of the Concept of *Ordinatio* and *Compilatio* on the Development of the Book », dans Jonathan J. ALEXANDER et Margaret T. GIBSON (éd.), *Mediaeval Learning and Litterature. Essays presented to Richard William Hunt*, Oxford, Clarendon, 1976, p. 115-141.
- ID., *Scribes, scripts, and readers: studies in the communication, presentation, and dissemination of medieval texts*, London/Ohio, Rio Grande/Hambledon Press, 1991.
- ID., « The Contribution of Insular Scribes of the Seventh and Eighth Centuries to the "Grammar of Legibility" », dans Malcolm B. PARKES (éd.), *Scribes, Scripts and Readers, Ibid.*, p. 1-19.
- ID., « The Literacy of the Laity », dans Malcolm B. PARKES (éd.), *Scribes, scripts, and readers, Ibid.*, p. 275-297.
- ID., « *Folia librorum quaerere*: Medieval experience of the problems of hypertext and index », dans Claudio LEONARDI e. a. (éd.), *Fabula in tabula: Una storia degli indici dal manoscritto al testo elettronico*, Spoleto, Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 1995 (Quaderni di cultura mediolatina, 13), p. 23-50.
- PARTRIDGE Stephen, « 'The Makere of this Boke': Chaucer's *Retraction* and the Author as Scribe and Compiler », dans Stephen PARTRIDGE et Erik KWAKKEL (éd.), *Author, reader, book. Medieval Authorship in Theory and Practice*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 2012, p. 106-153.
- PAULMIER-FOUCARD Monique, « La compilation dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais : le cas Hugues de Fleury », dans Jean-Philippe GENET (éd.), *L'historiographie médiévale en Europe, Op. cit.*, p. 51-64.
- EAD., « Une des tâches de l'encyclopédiste : intituler. Les titres des chapitres du *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais », dans Michelangelo PICONE (éd.), *L'enciclopedismo medievale*, Ravennes, Longo, 1994, p. 147-162.
- PAVIOT Jacques, « Jacques de Brégilles, garde-joyaux des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire », dans *Revue du Nord*, t. 77, n°310, 1995, p. 313-320.

¹⁸⁸¹ Les initiales de ce prénom ne sont pas renseignées.

- ID., « Jacques de Luxembourg. Politique et culture chez un grand seigneur du XV^e siècle », dans Dominique BOUTET et Jacques VERGER (éd.), *Penser le pouvoir au Moyen Âge (VIII^e-XV^e siècle). Études d'histoire et de littérature offertes à Françoise Autrand*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 2000, p. 327-341.
- ID., « Mentions de livres d'auteurs, de copistes, d'enlumineurs, de miniaturistes ("historieurs") et de libraires dans les comptes généraux du duc de Bourgogne Philippe le Bon (1419-1467) », dans Frank DAELEMANS et Ann KELDERS (éd.), *Miscellanea in memoriam Pierre Cockshaw (1938-2008). Aspects de la vie culturelle dans les Pays-Bas Méridionaux (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 2009, p. 413-446.
- PÉREZ-SIMON Maud, *Mise en roman et mise en image : les manuscrits du Roman d'Alexandre en prose*, Paris, Honoré Champion, 2015 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 108).
- PERROT Jean-Pierre, *Le Passionnaire français au Moyen Âge*, Genève, Droz, 1992 (Publications romanes et françaises, CC).
- PETTIT Nicolas, *L'éphémère, l'occasionnel et le non livre à la bibliothèque Sainte-Genève (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Klincksieck, 1997 (Corpus iconographique de l'histoire du livre, 3).
- PETTIJEAN Johann, « Compiler. Formes, usages et pratiques », dans *Hypothèses*, n°1, 2010/13, p. 15-25, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2010-1-page-15.htm>.
- ID., « Compilation des nouvelles et écriture de l'actualité à Venise au XVI^e siècle », dans *Hypothèses*, n°1, 2010/13, p. 61-71, [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2010-1-page-73.htm>.
- PETITMENGIN Pierre, « La Bible à travers les inventaires de bibliothèques médiévales », dans Pierre RICHÉ et Guy LOBRICHON (éd.), *Le Moyen Âge et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1984 (Bible de tous les temps, 4), p. 31-53.
- PETRUCCI Armando, « Lire au Moyen Âge », dans *Mélanges de l'École française de Rome : Moyen-Âge/Temps Modernes*, t. 96, n°2, 1984, p. 603-616.
- ID., *Jeux de lettres : formes et usages de l'inscription en Italie, XI^e-XX^e siècles*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1993 (Recherches d'histoire et de sciences sociales, 55).
- PEYRAFORT-HUIN Monique, « D'un lecteur à l'autre : emprunts et circulation de manuscrits à Rouen à la fin du Moyen Âge », dans *Tabularia, Les bibliothèques médiévales de Normandie et des mondes normands : échanges et circulation*, [en ligne], <http://journals.openedition.org/tabularia/2257>.
- PICKFORD Cedrick, *L'évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge d'après le manuscrit 112 du fonds français de la Bibliothèque Nationale*, Paris, Nizet, 1960.
- PICOT Emile, *Chantilly, le Cabinet des livres*. Manuscrits, Paris, Plon, 1910.
- PIÉGAY-GROS Nathalie, *Introduction à l'intertextualité*, Paris, Dunod, 1996.
- PIERARD Christiane, « Conclusions ou la signification de l'édition des *Chroniques de Hainaut* au milieu du XV^e siècle », dans Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS et Pierre COCKSHAW (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, *Op. cit.*, p. 169-175.
- PINCHART Alexandre, « Jean Mansel », dans *Le Messager des Sciences historiques*, 1860, p. 127-136.
- ID., *Archives des arts, sciences et lettres*, Gand, Hebbelynck, 1860-1881.
- PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, *Nouveaux patrons, nouvelles dynasties*, Paris, Calmann-Lévy, 1999.
- POIRION Daniel, « Écriture et ré-écriture au Moyen Âge », dans *Littérature*, n°41, 1981, p. 109-118.
- ID. (éd.), *La chronique et l'histoire au Moyen Âge*, Paris, Université de Paris-Sorbonne, 1986.

- POLO DE BEAULIEU Marie-Anne, « Présence de la *Légende dorée* dans les recueils d'*exempla* : Citations, textes et réécritures », dans Barbara FLEITH et Franco MORENZONI (éd.), *De la sainteté à l'hagiographie. Genèse et usage de la Légende dorée*, Genève, Droz, 2001, p. 146-171.
- EAD., « L'émergence de l'auteur et son rapport à l'autorité dans les recueils d'*exempla* (XII^e-XV^e siècle) », dans Michel ZIMMERMANN (éd.), *Auctor & Auctoritas. Op. cit.*, p. 175-200.
- PONS Nicole, « Leonardo Bruni, Jean Lebègue et la cour. Échec d'une tentative d'humanisme à l'italienne ? », dans Didier MARCOTTE (éd.), *Humanisme et culture géographique à l'époque du concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre. Actes du Colloque de l'Université de Reims, 18-19 novembre 1999*, Turnhout, Brepols, 2002 (*Terrarum orbis*, 3), p. 95-125.
- POSSELT Bernd, *Konzeption und Kompilation der Schedelschen Weltchronik*, Wiesbaden, 2015 (Schriften, 71) [ouvrage non consulté].
- POULIN Joseph-Claude, « Un élément négligé de critique hagiographique : les titres de chapitres », dans Étienne RENARD (éd.), *Scribere sanctorum gesta. Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 309-342.
- POUSPIN Marion, *Publier la nouvelle : les pièces gothiques, histoire d'un nouveau média (XV^e-XVI^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016 (*Histoire ancienne et médiévale*, 140).
- PREVENIER Walter et BLOCKMANS Wim, *Les Pays-Bas bourguignons*, Anvers, Fonds Mercator, 1983.
- PRICE Leah, « Reading. The State of the Discipline », dans *Book History*, n°7, 2004, p. 303-320.
- PRUD'HOMME Caroline, « *Donnez, vous recevrez*. Les rapports entre écrivains et seigneurs à la fin du Moyen Âge à travers le don du livre et la dédicace », dans *CONTEXTES*, n°5, 2009, [en ligne], <http://journals.openedition.org/contextes/4259>.
- PRUD'HOMME Caroline, « Jean Froissart à la cour de Richard II : don du livre et mises en scène du pouvoir », dans Alain CORBELLARI e. a. (éd.), *Mythes à la cour, mythes pour la cour, Op. cit.*, p. 165-178.
- QUÉRUÉL Danielle (éd.), *Les manuscrits de David Aubert « escriptvain » bourguignon*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999 (*Cultures et civilisations médiévales*, 18).
- EAD., « La naissance des titres : rubriques, enluminures et chapitres dans les mises en prose du XV^e siècle », dans *À plus d'un titre. Les titres des œuvres dans la littérature française du Moyen Âge au XX^e siècle*, CEDIC, Université Jean-Moulin – Lyon 3, 2000, p. 49-60.
- EAD., « Au carrefour de la chronique et du roman : évocations et dénominations de la ville dans les récits bourguignons de la fin du Moyen Âge », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 78, fasc. 2, 2000, p. 393-407.
- EAD., « Du mécénat au plaisir de lire : l'exemple de quelques seigneurs bourguignons et en particulier de Louis de la Gruthuyse », dans Danielle BOHLER (éd.), *Le goût du lecteur à la fin du Moyen Âge, Op. cit.*, p. 197-211.
- EAD., « Formules narratives, rubriques et enluminures : l'exemple de l'histoire de *Renaut de Montauban* de David Aubert (XV^e siècle) », dans Christian HECQ (éd.), *Lecture, représentation et citation. L'image comme texte et l'image comme signe*, Villeneuve d'Asq, Université Charles-de-Gaulle Lille 3, 2007, p. 131-145.
- RANVIER Cécile, « Le *Miroir historial* de Jacques d'Armagnac : un monument bibliophilique pour un prince ambitieux », dans *Médiévales*, n°67, 2014, [en ligne] <http://journals.openedition.org/medievales/743>.
- RASMUSSEN Jens, *La prose narrative au XV^e siècle (Étude esthétique et stylistique)*, Copenhague, Munksgaard, 1958.
- RAYNAUD DE LAGE Guy, « La morale de l'histoire », dans *Le Moyen Âge*, n°69, 1963, p. 365-369.

- REGNIER-BOHLER Danielle (éd.), *Splendeurs de la Cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, Paris, Robert Laffont, 1995 (Bouquins).
- EAD., « David Aubert et le Conte des Deux Frères. L'Histoire d'Olivier de Castille et Artus d'Algarbe », dans Danielle QUÉRUÉL (éd.), *Les manuscrits de David Aubert "escripvain" bourguignon*, *Op. cit.*, p. 53-68.
- REVARD Carter, « From French "fabliau manuscripts" and MS Harley 2253 to the *Decameron* and the *Canterbury Tales* », dans *Medium Aevum*, n°69/1, 2000, p. 261-268.
- RIBÉMONT Bernard, « On the Definition of an Encyclopaedic Genre in the Middle Ages », dans Peter BINKLEY (éd.), *Pre-modern Encyclopaedic Texts: Proceedings of the Second COMERS Congress, Groningen, 1-4 July 1996*, Leiden/NewYork/Köln, Brill, 1997 (Brill's studies in intellectual history, 79), p. 47-61.
- RIBERETTE Pierre, *Les bibliothèques françaises pendant la Révolution (1789-1795) : recherche sur un essai de catalogue collectif*, Paris, Bibliothèque nationale, 1970.
- RICHAUDEAU François, *La lisibilité*, Paris, Denoël, 1969 (Méditations).
- RIFFATERRE Michael, *La production du texte*, Paris, Seuil, 1979 (Poétique).
- ID., « L'Intertexte inconnu », dans *Littérature*, n°XLI, 1981, p. 4-7.
- RIGG Arthur George, « The long or the short of it ? Amplification or Abreviation? », dans *Journal of Medieval Latin*, n°10, 2000, p. 46-73.
- RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (éd.), *Histoire culturelle de la France*, t. I : *Le Moyen-Âge*, Michel SOT (éd.), Paris, Éditions du Seuil, 1997.
- RITTER Georges et LAFOND Jean, *Manuscrits à peintures de l'école de Rouen. Livres d'heures normands, recueil de fac-similés et texte*, Rouen, Picard, 1913.
- ROBINSON Pamela, « 'The Booklet': A self-Contained Unit in Composite Manuscripts », dans *Codicologia 3 : Essais typologiques*, 1980, p. 46-69.
- ROCHEBOUET Anne, « *D'une pel tout entiere sans nulle cousture* ». *La cinquième mise en prose du « Roman de Troie »*. Édition critique et commentaire, thèse de doctorat, Univ. Paris-IV Paris-Sorbonne, 2009 [non consultée].
- EAD., « De la Terre sainte au Val de Loire : diffusion et remaniement de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* au XV^e siècle », dans *Romania*, n°134, 2016, p. 169-203.
- ROSSI Luciano e. a. (éd.), *La circulation des nouvelles au Moyen Âge. Actes de la journée d'études (Université de Zurich, 24 janvier 2002)*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2005 (Revue critique de philologie romane ; Textes et études, 2).
- ROUSE Richard H., « L'évolution des attitudes envers l'autorité écrite : le développement des instruments de travail au XIII^e siècle », dans Geneviève HASENOHR et Jean LONGÈRE (éd.), *Culture et travail intellectuel dans l'Occident médiéval*, Paris, Éditions du CNRS, 1981 (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes), p. 115-144.
- ROUSE Richard H. et ROUSE Marie A., « Florilegia of Patristic Texts », dans *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales. Op. cit.*, p. 165-180.
- ID., « La naissance des index », dans *Histoire de l'édition française*, t. I : *Le livre conquérant du Moyen Âge au milieu du 17^e*, Paris, Promodis, 1982, p. 77-85.
- ID., « *Ordinatio* and *Compilatio* Revisited », dans Mark JORDAN et Kent EMERY (éd.), *Ad litteram: Authoritative Texts and Their Medieval Readers*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1992 (Notre Dame Conferences in Medieval Studies, 3), p. 113-134.
- ID., « Some Assembly Required: Rubric Lists and Other Separable Elements in Fourteenth-Century Parisian Book Production », dans Catherine M. JONES et Logan E. WHALEN (éd.), *"Li premerains*

vers", *Op. cit.*, p. 405-416.

ROUSSEL Claude, « Les rubriques de *La Belle Hélène de Constantinople* », dans Marie-Claude de CRÉCY (éd.), *Jean Wauquelin. De Mons à la cour de Bourgogne*, *Op. cit.*, p. 201-212.

ROUX Brigitte, « L'encyclopédiste à l'œuvre : images de la compilation », dans Yasmina FOEHR-JANSSENS et Olivier COLLET (éd.), *Le recueil au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 157-181.

ROYER Jean-Pierre, *L'Église et le royaume de France au XIV^e siècle d'après le Songe du Vergier et la jurisprudence du Parlement*, Paris, Pichon, 1969.

RUDY Kathryn M., « Dirty Books : Quantifying Patterns of Use in Medieval Manuscripts Using a Densitometer », dans *Journal of Historians of Netherlandish Art*, n°2, 1-2, 2010, [en ligne], <https://jhna.org/articles/dirty-books-quantifying-patterns-of-use-medieval-manuscripts-using-a-densitometer/>.

RUS Martijn, « Conscience historique et écriture d'histoire à la fin du Moyen Âge », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. XI/1, *Op. cit.*, p. 229-255.

ID., « Jean Mansel », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. XI/2, *Op. cit.*, p. 122-124.

RUZZIER Chiara, « The Miniaturisation of Bible Manuscripts in the Thirteenth Century: A Comparative Study », dans Laura LEIGHT et Eyal POLEG (éd.), *Form and Function in the Late Medieval Bible*, Leiden/Boston, Brill, p. 105-125.

EAD., « Des *armaria* aux besaces. La mutation de la Bible au XIII^e siècle », dans Benoît GRÉVIN et Aude MAIREY (éd.), *Le Moyen Âge dans le texte*, *Op. cit.*, p. 111-133.

SAENGER Paul, « Manières de lire médiévales », dans *Histoire de l'édition française*, t. 1 : *Le livre conquérant*, Paris, 1982, p. 131-141.

ID., « Silent Reading: its Impact on Late Medieval Script and Society », dans *Viator*, n°13, 1982, p. 367-414.

ID., *Space Between Words: the Origins of Silent Reading*, Stanford, Stanford University Press, 1997 (Figurae).

SALAMON Anne, « Le *Traictié des Neuf Preux* de Sébastien Mamerot : gérer l'autorité dans une compilation au second degré », dans *Memini*, n°21, 2017, [en ligne], <http://journals.openedition.org/memini/881>.

EAD., « Deux manuscrits uniques pour Neuf Preux », dans Élodie BURLE-ERRECADE et Valérie GONTERO-LAUZE (éd.), *Le manuscrit unique. Une singularité plurielle*, Paris, PUPS, 2018, p. 137-146.

EAD., « Charlemagne : textes et images dans les compilations sur les Neuf Preux », dans Sébastien DOUCHET e. a. (éd.), *De la pensée de l'Histoire au jeu littéraire. Études médiévales en l'honneur de Dominique Boutet*, Paris, Honoré Champion, 2019 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 127), p. 99-110.

SALTER Elizabeth et PEARSALL Derek, « Pictorial Illustration of Late Medieval Poetic Texts: The Role of the Frontispiece of Prefatory Picture », dans Flemming G. ANDERSON (éd.), *Medieval Iconography and Narrative. A symposium*, Odense, Odense University Press, 1980, p. 100-123.

SANKÈZE Adrien, « Comment étudier le vocabulaire ancien ? », dans *Romania*, vol. 124, 2006, p. 1-49.

SANSTERRE Jean-Marie (éd.), *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*, Bruxelles, École française de Rome, 2004 (Collection de l'École française de Rome, 333).

SAPIRO Gisèle, *La sociologie de la littérature*, Paris, La Découverte, 2014 (Repères, 641. Sociologie).

EAD., « Littérature – Sociologie de la littérature », dans *Encyclopædia Universalis*, [en ligne],

- <http://www.universalis-edu.com/encycopedie/litterature-sociologie-de-la-litterature/>.
- SCHAEFFER Jean-Marie, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, 1989 (Poétique).
- ID., « Du texte au genre », dans Gérard GENETTE e. a. (éd.), *Théorie des genres*, *Op. cit.*, p. 178-205.
- SCHANDEL Pascal, « Scènes de présentation à la cour de Bourgogne : Sources et intentions d'un genre », dans Bernard BOUSMANNE et Thierry DELCOURT (éd.), *Miniatures flamandes, 1404-1482*, Bruxelles/Paris, Bibliothèque royale de Belgique/Bibliothèque nationale de France, 2011, p. 66-80.
- SCHMUTZ Jacob, « Comment compiler un index ? Les recommandations de Juan Caramuel y Lobkowitz (1664). Avec une édition et une traduction du texte "*De Dedicatoria, Prologo, & Indice*" », dans *Circuler et naviguer ou les index à l'époque humaniste*, *Op. cit.*, p. 139-151.
- SCHNERB Bertrand, *L'État bourguignon, 1363-1477*, Paris, Perrin, 2005 (Tempus).
- SCHOBEN Joseph M. G., *Contributions à l'étude des sources de David Aubert*, Paris, Mouton, 1972.
- SCHÖNBACH Anton E., « Die Legende vom Erzbischof Udo von Magdeburg », dans *Studien zur Erzählungsliteratur des Mittelalters*, n°3, 1901 (Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaft in Wien ; Phil-hist- Klasse, 144), p. 1-77.
- ID., « Nachträge zur Legende vom erzbischof udo von Magdeburg », dans *Studien zur Erzählungsliteratur des Mittelalters*, n°4, 1902 (Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaft in Wien ; Phil-hist- Klasse, 145), p. 78-91.
- SCHOYSMAN Anne, « Le statut des auteurs "compilés" par Jean Miélot », dans Tania VAN HEMELRYCK et Céline VAN HOOREBEECK (éd.), *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 303-314.
- EAD., « Un épisode de suture dans l'*Histoire de Charles Martel* de David Aubert et ses rapports avec l'*Histoire de la Reine Berthe et du roi Pépin* », dans Maria COLOMBO TIMELLI, Barbara FERRARI et Anne SCHOYSMAN (éd.), *Pour un nouveau répertoire des mises en prose. Romans, chansons de gestes, autres genres*, Paris, Classiques Garnier, 2014 (Textes littéraires du Moyen Âge, 28), p. 279-295.
- SCHOYSMAN Anne et HERBIN Jean-Charles, « Histoire de Charles Martel », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, *Op. cit.*, p. 475-493.
- SCHOYSMAN Anne, « Voix d'auteur, voix de copiste dans la mise en prose : le cas de David Aubert », dans Catherine CROIZY-NAQUET et Michelle SZKILNIK (éd.), *Rencontres du vers et de la prose : pensée théorique et mise en page*, Turnhout, Brepols, 2015 (Texte, codex & contexte, 20), p. 49-60.
- EAD., « David Aubert, état de la critique et perspectives de recherche », dans Paola CIFARELLI et alii (éd.), *Raconter en prose. XIV^e-XVI^e siècle*, *Op. cit.*, p. 13-27.
- SCHUTZ Alexander Herman, *Vernacular books in Parisian private libraries of the sixteenth century according to the notarial inventories*, Chapel Hill, University of North Carolina press, 1955 (University of North Carolina Studies in Romance languages and literatures, 25).
- SHORT Ivan, « L'avènement du texte vernaculaire : la mise en recueil », dans Emmanuèle BAUMGARTNER et Christiane MARCHELLO-NIZIA (éd.), *Théories et pratiques de l'écriture au Moyen Âge. Actes du colloque du Palais du Luxembourg, Littérales*, 3, 1988, p. 11-24.
- SIMMS HOLDERNESS Julia, « Compilation, Commentary, and Conversation in Christine de Pizan », dans *Essays in Medieval studies*, n°20, 2003, p. 47-55.
- SMALL Graeme, « Qui a lu la *Chronique* de George Chastelain », dans *Publications du Centre européen d'études bourguignonnes*, n°31 : *Rencontres de Middelbourg et Bergen-op-zoom (septembre 1990) : Les sources littéraires et leurs publics dans l'espace bourguignon*, 1991, p. 101-112.
- ID., « Chroniqueurs et culture historiques au bas Moyen Âge », dans Ludovic NYS et Alain

- SALAMAGNE (éd.), *Valenciennes aux XIV^e et XV^e siècles. Art et Histoire*, Valenciennes, PUV, 1996, p. 271-296.
- ID., *George Chastelain and the Shaping of Valois Burgundy*, Woodbridge, The Boydell press, 1997.
- ID., « Les Chroniques de Hainaut et les projets d'historiographie régionale en langue française à la cour de Bourgogne », dans Pierre COCKSHAW et Christiane VAN DEN BERGEN-PANTENS (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou Les ambitions d'un Prince Bourguignon*, *Op. cit.*, p. 17-22.
- ID., « Local elites and "national" mythologies in the Burgundian dominions in the fifteenth century », dans Rudolf SUNTRUP et Jan R. VEENSTRA (éd.), *Building the Past*, Frankfurt, Peter Lang, 2006 (Medieval to early modern culture), p. 229-245.
- ID., « Clio à la cour de Bourgogne au XV^{ème} siècle », dans *La librairie des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, vol. IV : *Textes historiques*, p. 11-23.
- SMEYERS Maurits, *Vlaamse miniaturen van de 8ste tot het midden van de 16de eeuw: de middeleeuwse wereld of perkament*, Leuven, Davidsfonds, 1998.
- SOZZI Lionello, « Per la fortuna del Boccaccio in Francia: i testi introduttivi alle edizioni e traduzioni cinquecentesche », dans *Studi sul Boccaccio*, n°VI, 1971, p. 11-17.
- SPAGNESI Enrico, « Distingere, compilare, componere. Metodo teologico e metodo canonistico nel XII secolo », dans *Pietro Lombardo. Atti del XLIII Convegno storico internazionale (Todi, 8-10 ottobre 2006)*, Spoleto, Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 2007, p. 193-224.
- SPIEGEL Gabrielle M., « History, Historicism, and Social Logic of the Text in the Middle Ages », dans *Speculum*, n°65, 1990, p. 59-86.
- EAD., *Romancing the Past: The Rise of Vernacular Prose Historiography in Thirteenth Century France*, Berkeley, University of California Press, 1995.
- SPILLING Herrad (éd.), *La collaboration dans la production de l'écrit médiéval. Actes du XIII^e Colloque international de paléographie latine (Weingarten, 22-25 septembre 2000)*, Paris, École nationale des chartes, 2003 (Matériaux pour l'histoire, 4).
- SPREITZENHOFER Ernest, « Notice de la *Fleur des Histoires* », dans *Jahresbericht des Kais. Kön. Ober-Gymnasiums zu den Schotten in Wien*, Wien, 1906-1907, p. 3-25 [non consulté].
- STEVENS Martin, « The Intertextuality of Late Medieval Art and Drama », dans *New Literary History*, n°22, 1991, p. 317-337.
- STOCK Brian, *The Implications of Literacy: Written Language and Models of Interpretation in the Eleventh and Twelfth Centuries*, Princeton, Princeton University press, 1983.
- STRAUB Richard, « Contribution à l'étude de l'activité littéraire de David Aubert : les manuscrits », dans *Romanica vulgaria. Quaderni. Studi Provenzali e Francezj*, n°10/11, 1986-1987, p. 233-268.
- ID., *David Aubert, « escriptvain » et clerc*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1995 (Faux titres ; Étude de langue et littérature françaises, 96).
- ID., « L'activité littéraire de David Aubert », dans Bernard COMBETTES et Simone MONSONÉGO (éd.), *Le moyen français : philologie et linguistique, Approches du texte et du discours. Actes du VIII^e Colloque international sur le moyen français. Nancy, 5-6-7 septembre 1994*, Paris, Didier Érudition, 1997, p. 143-150.
- STROO Cyriel, *De celebratie van de macht : presentatieminiaturen en aanverwante voorstellingen in handschriften van Filips de Goede (1419-1467) en Karel de Stoute (1467-1477)*, Bruxelles, Palais des Académies, 2002.
- SUARD François, « Guillaume d'Orange dans "La Chronique de France jusqu'en 1380" (Mss. Bibl. nat., Fr. 5003 et Vatican, Reg. Lat., 749) », dans *Romania*, t. 99, n°395, 1978, p. 363-388.
- ID., « Les mises en prose épiques et romanesques : enjeux littéraires », dans Maria Colombo

- TIMELLI e.a. (éd.), *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, *Op. cit.*, p. 33-52.
- ID., *Guide de la chanson de geste et de sa postérité littéraire (XI^e-XV^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2011 (Moyen Âge. Outils et synthèses, 4).
- ID., « Chronique de France jusqu'à 1380 », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, *Op. cit.*, p. 141-149.
- TANNIOU Florence, « Landomata ou le festin de pierres. La figure d'un roi exemplaire », dans Alain CORBELLARI e. a. (éd.), *Mythes à la cour, mythes pour la cour*, *Op. cit.*, p. 267-278.
- TAYLOR Charles, *Le Malaise de la modernité*, Paris, Cerf, 1994.
- TAYLOR Jane, « Order from Accident: Cyclic Consciousness at the End of the Middle Ages », dans *Cyclification. The Development of Narrative. Cycles in the Chansons de Geste and the Arthurian Romances*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1994, p. 59-73.
- EAD., « Le roman de la dame à la lycorne et du biau chevalier au lion: Text, Image, Rubric », dans *French Studies*, n°51, 1997, p. 1-18.
- TESNIÈRE Marie-Hélène, « Les manuscrits de la Librairie de Charles V ont-ils été lus ? L'enseignement des tables », dans Catherine CROIZY-NAQUET, Laurence HARF-LANCIER et Michelle SZKILNIK (éd.), *Les manuscrits médiévaux témoins de lectures*, *Op. cit.*, p. 47-63.
- THIRY Claude, « Historiographie et actualité (XIV^e-XV^e siècles) », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. XI/2, *Op. cit.*, p. 1025-1063.
- ID., « La Présentation au Prince », dans Michel ZINK et Danielle BOHLER (éd.), *L'Hostellerie de pensée. Études sur l'art littéraire au Moyen Âge offertes à Daniel Poirion*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1995, p. 107-130.
- ID. (éd.), « *A l'heure encore de mon écrire* ». *Aspects de la littérature de Bourgogne sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, Louvain-la-Neuve, Les Lettres Romanes (n° hors série), 1997.
- ID., « Ville en fête, ville en feu : présences de la ville dans les *Mémoires* de Jean de Haynin », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, n°78/2, 2000, p. 423-443.
- ID., « Le lyrisme de l'histoire dans l'œuvre des indiciars de Bourgogne », dans Danièle BOHLER et Catherine MAGNIEN SIMONIN (éd.), *Écritures de l'histoire (XIV^e-XVI^e siècle)*, *Op. cit.*, p. 321-338.
- THIRY Claude et VAN HEMELRYCK Tania (éd.), *La littérature à la cour de Bourgogne : actualités et perspectives de recherche : actes du 1^{er} Colloque international du Groupe de recherche sur le moyen français, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 8-9-10 mai 2003*, Montréal, CERES, 2005 (Groupe de recherche sur le moyen français).
- THIRY Claude, « La présentation au prince », dans Alain CORBELLARI (éd.), *Mythes à la cour, mythes pour la cour*, *Op. cit.*, p. 107-130.
- ID., « Les mises en prose : bilan des études philologiques », dans Maria Colombo TIMELLI e.a. (éd.), *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, *Op. cit.*, p. 53-64.
- THOMAS Antoine, « Un bibliophile français et un enlumineur allemand à la fin du XV^e siècle : Jean du Mas, seigneur de L'Isle, et Évrard d'Espinques », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 39/1, 1895, p. 74-78.
- ID., « Jacques d'Armagnac bibliophile », dans *Journal des Savants*, n°39-1, 1906, p. 642-643.
- TILLIETTE Jean-Yves, *Des mots à la parole. Une lecture de la « Poetria nova » de Geoffroy de Vinsauf*, Genève, Droz, 2000 (Recherches et rencontres, 16).
- TOSCANO Gennaro, « Le cardinal Georges d'Amboise (1460-1510) collectionneur et bibliophile », dans *Les cardinaux de la Renaissance et la modernité artistique*, Lille, Publications de l'IRHIS, 2009, p. 51-88.
- TOUBERT Hélène, « Formes et fonctions de l'enluminure », dans *Histoire de l'édition française*, t. 1 : Le

- livre conquérant*, Paris, 1982, p. 87-130.
- TOUBERT Pierre, « Remploi, citation et plagiat dans la pratique médiévale (X^e-XII^e siècle) : quelques observations préliminaires », dans Pierre TOUBERT et Pierre MOURET (éd.), *Remploi, citation, plagiat. Conduites et pratiques médiévales (X^e-XII^e siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2009, p. IX-XVI.
- TRACHSLER Richard, *Disjointures-Conjointures. Étude sur l'interférence des matières narratives dans la littérature française du Moyen Âge*, Tübingen/Bâle, Francke, 2000.
- TROUVÉ Alain, « L'arrière-texte : de l'auteur au lecteur », dans *Poétique*, n°164, 2010/4, p. 495-509.
- TUVE Rosemond, « Notes on the virtues and vices », dans *Journal of the Wartburg and Courtauld Institutes*, n°26, 3/4, 1963, p. 264-303.
- UHLIG Marion, *Le prince des clercs. Barlaam et Josaphat ou l'art du recueil*, Genève, Droz, 2018 (Publications romanes et françaises, CCLXVIII).
- VALENTINI Andrea, « La tradition manuscrite du *Livre de la cité des dames* de Christine de Pizan : sur la genèse et l'évolution d'un texte majeur du XV^e siècle », dans *Romania*, n°137/3-4, 2019, p. 394-445.
- VALÉRY Paul, *Variété V*, Paris, Gallimard, 1944.
- VALETTE-CAGNAC Emmanuelle, *La Lecture à Rome, Rites et pratiques*, Paris, Belin, 1997.
- VALLETTE Marie-Dominique, « Une chronique de la seconde moitié du XV^e siècle : la *Chronique de France jusqu'en 1380*. Édition partielle : époques mérovingienne et carolingienne », dans *Positions des thèses de l'École des chartes*, Paris, École nationale des chartes, 1985, p. 161-166.
- VAN BELLEGHEM Doenja (éd.), *De Duinenhandschriften : over de manuscripten van de cisterciënzerabdij Ten Duinen in het Grootseminarie Brugge en de Openbare bibliotheek Brugge*, Brugge, Openbare Bibliotheek, 2016.
- VAN BUREN Anne, « Collaboration in Manuscripts: France and the Low Countries », dans Molly FARIES (éd.), *Making and Marketing. Studies of the Painting Process in Fifteenth- and Sixteenth-Century Netherlandish Workshops*, Turnhout, Brepols, 2006, p. 83-98 et p. 255-258.
- VAN DEN ABEELE Baudouin et MEYER Heinz, « État de l'édition du *De proprietatibus rerum* », dans *Bartholomaeus Anglicus, De proprietatibus rerum. Texte latin et réception vernaculaire. Lateinischer Text und volkssprachige Rezeption*, Turnhout, Brepols, 2003, p. 1-12.
- VANDERJAGT Arjo, « Classical learning and the building of the power at the Fifteenth-century burgundian court », dans Jan W. DRIJVERS et Alasdair A. MACDONALD (éd.), *Centres of learning. Learning and location in Pre-Moderne Europe and the Near East*, Leyde/New York/Cologne, Brill, 1995, p. 267-277.
- ID., « Expropriating the past. Tradition and innovation in the use of texts in Fifteenth-century Burgundy », dans Rudolf SUNTRUP et Jan R. VEENSTRA (éd.), *Tradition and innovation in an era of change*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2001, p. 177-201.
- VANDERPUTTEN Steven, « Universal historiography as process? Shaping monastic memories in the eleventh-Century. *Chronicle Of Saint-Vaast* », dans Michele CAMPOPIANO et Henry BAINTON (éd.), *Universal Chronicles in the High Middle Ages*, *Op. cit.*, p. 43-64.
- VAN HEMELRYCK Tania, « La ou les traductions françaises des *Annales historie illustrium principum Hanonie* de Jacques de Guise ? L'éclairage de la tradition manuscrite », dans *Le Moyen Français*, n°51-52-53, 2002-2003, *Op. cit.*, p. 613-626.
- EAD., « Regards croisés de la littérature et de l'histoire du livre », dans *La Librairie des ducs de Bourgogne*, *Op. cit.*, vol. III : *Textes littéraires*, p. 11-17.

- EAD., « Oublier l'auteur au Moyen Âge ? Réflexions sur l'*ars oblivionis* des copistes », dans *Études de Lettres*, vol. 61, n°1-2, 2007, p. 273-289.
- EAD., « "Tourner autour du manuscrit". Le livre espace du pouvoir à la cour de Bourgogne », dans *Les Lettres romanes*, n°LXI, 1-2, 2007, p. 3-13.
- EAD., « Le copiste, double antagoniste de l'auteur ? À propos de la *clergie* du *Conte de Floire et Blancheflor* », dans Tania VAN HEMELRYCK et Maria COLOMBO TIMELLI (éd.), "*Quant l'ung amy pour l'autre veille*", *Op. cit.*, p. 439-448.
- EAD., « Le livre mis en prose à la cour de Bourgogne. Réflexions pour une approche codicologique d'un phénomène littéraire », dans Maria COLOMBO TIMELLI e. a. (éd.), *Mettre en prose aux XIV^e-XV^e siècles*, *Op. cit.*, p. 245-254.
- VAN HEMELRYCK Tania et MARZANO Stefania (éd.), *Le recueil au Moyen Âge. La fin du Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2010 (Texte, Codex & Contexte, 9).
- VAN HEMELRYCK Tania, « Of Books and Other Miscellaneous Revolutions », dans Fresco KAREN et Anne D. HEDEMAN (éd.), *Collections in Context*, *Op. cit.*, p. 288-293.
- EAD., « Qu'est-ce que la littérature ... française à la cour des ducs de Bourgogne ? », dans Werner PARAVICINI (éd.) *La cour de Bourgogne et l'Europe*, *Op. cit.*, p. 351-359.
- EAD., « Du livre lu au livre écrit. La lecture et la construction de l'identité auctoriale à la fin du Moyen Âge », dans Xavier HERMAND et Etienne RENARD (éd.), *Livres, lecteurs et groupes sociaux*, Brepols, Turnhout, 2014 (Texte, codex et contexte, 17), p. 185-194.
- EAD., « La bibliothèque médiévale dans les livres. Entre fantasme et réalité », dans Ludmilla EVDOKIMOVA et Victoria SMIRNOVA (éd.), *L'Œuvre littéraire du Moyen Âge aux yeux de l'historien et du philologue*, *Op. cit.*, p. 293-305.
- EAD., « La matière arthurienne à la cour de Bourgogne dans les mises en prose (*Erec* et *Cligès*), miroir de la "bourgondisation" littéraire ? », dans Christine FERLAMPIN-ACHER (éd.), *Arthur après Arthur. La matière arthurienne tardive en dehors du roman arthurien (1270-1530)*, Rennes, PUR, 2016 (Interférences), p. 463-476.
- EAD., « Les "Fleurs" et leurs parfums au début de l'imprimerie en France. Au bonheur de la tritologie et de la politique éditoriale », dans Madeleine JEAY, Michel PASTOUREAU et Danielle RÉGNIER-BOHLER (éd.), *Les Fleurs & les fruits*, Paris, Les Cahiers du Léopard d'Or, n°18, 2019-2020, p. 113-130.
- VAN HOOREBEECK Céline, « Les bibliothèques de Philipppes de Clèves (1456-1528), Thomas de Plaine (ca 1444-1507) et Philippe Wielant (1441-1520) ? Essai de mise en perspective », dans Jelle HAEMERS, Céline VAN HOOREBEECK et Hanno WIJSMAN (éd.), *Entre la ville, la noblesse et l'État : Philippe de Clèves (1456-1528)*, *Op. cit.*, p. 223-243.
- EAD., *Livres et lectures des fonctionnaires des ducs de Bourgogne (ca 1420-1520)*, Turnhout, Brepols, 2014 (Texte, Codex & Contexte, 16).
- EAD., « Du livre au lire. Lectures et lecteurs à l'épreuve des catégorisations sociales », dans Xavier HERMAND, Étienne RENARD et Céline VAN HOOREBEECK (éd.), *Lecteurs, lectures et groupes sociaux au Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 123-131.
- VAN PRAET Jules, *Recherches sur Louis de Bruges*, Paris, De Bure, 1831.
- VANWIJNSBERGHE Dominique, « *De fin or et d'azur* ». *Les commanditaires de livres et le métier de l'enluminure à Tournai à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècles)*, Leuven, Peeters, 2001 (Corpus of illuminated manuscripts, 10 ; Low countries series, 7).

- EAD., « At the Court as in the City. The Miniature in the Burgundian Netherlands in the Fifteenth Century », dans *Medieval Mastery. Book illumination from Charlemagne to Charles the Bold (800-1475)*, Turnhout, Brepols, 2002, p. 263-271.
- VARVARO Alberto, « Il libro I delle *Chroniques* di Jean Froissart. Per una filologia integrata dei testi e delle immagini », dans *Medioevo Romanzo*, n°19, 1994, p. 3-36.
- ID., « Il testo letterario », dans *Lo spazio letterario del Medioevo*, 2 : I *Medioevo volgare*, I, Rome, 1999, p. 387-422.
- ID., « Élaboration des textes et modalités du récit dans la littérature française médiévale », dans *Romania*, t. 119, n°473-474, 2001, p. 1-75.
- ID., « Problèmes philologiques du Livre IV des *Chroniques* de Froissart », dans Godfried CROENEN et Peter AINSWORTH (éd.), *Patrons, Authors and Workshops. Books and Book Production in Paris around 1400*, Louvain, Peeters, 2006 (Synthema, 4), p. 255-277.
- VAUGHAN Richard, *Philip the Good. The Apogee of Burgundy*, Woodbridge, The Boydell Press, 1970.
- VERGER Jacques, *Les gens de savoir en Europe à la fin du Moyen Âge*, Paris, PUF, Paris, 1997 (Moyen Âge).
- VERGNE Frédéric et SALET Francis, *La Bibliothèque du Prince, Château de Chantilly, les manuscrits*, Paris, Editerra, 1995.
- VERNET André, « Les manuscrits de Claude d'Urfé (1501-1558) au château de la Bastie », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. CXX, n°1, 1976, p. 81-97.
- ID., *La Bible au Moyen Âge. Bibliographie*, Paris, Éditions du CNRS, 1989.
- ID., « La bibliothèque de Claude d'Urfé », dans *Claude d'Urfé et La Bastie. L'univers d'un gentilhomme de la Renaissance*, Montbrison, Conseil général de la Loire, 1990, p. 198-203.
- VERWEIJ Michel, « La matérialité des manuscrits. Conséquences pour l'histoire et pour les éditions critiques », dans Tania VAN HEMELRYCK et Céline VAN HOOREBEECK (éd.), *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*, *Op. cit.*, p. 367-377.
- VEYSSEYRE Géraldine, « La *Fleur des histoires* de Jean Mansel, une réception de Tite-Live à travers la traduction de Pierre Bersuire », dans Pierre NOBEL (éd.), *Textes et cultures : réception, modèles, interférences*, vol. 1 : *Réception de l'Antiquité*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2004 (Littéraire), p. 119-143.
- EAD., « Lecture linéaire ou consultation ponctuelle ? Structuration du texte et appareils dans les manuscrits des *Pèlerinages* », dans Frédéric DUVAL et Fabienne POMEL (éd.), *Guillaume de Digulleville. Les Pèlerinages allégoriques. Colloque de Cerisy*, Rennes, PUR, 2008 (Interférences), p. 315-330, [en ligne], <https://books.openedition.org/pur/35122#bodyftn2>.
- EAD., « Les manuscrits rubriqués du « Pèlerinage de vie humaine » de Guillaume de Digulleville (première rédaction), ou comment mettre en chapitres à défaut de mettre en prose », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, n°170, 2012, p. 473-557.
- EAD., « Manuscrits à voir, manuscrits à lire, manuscrits lus ? Les *marginalia* du Pèlerinage de vie humaine comme indices de sa réception médiévale », dans *The « Pèlerinage » Allegories of Guillaume de Degulleville. Tradition, Authority and Influence*, Cambridge, Boydell and Brewer, 2013, p. 47-63.
- EAD., « Aux sources du *Livre des propriétés des choses* : quel(s) manuscrit(s) latin(s) Jean Corbechon a-t-il traduit(s) ? », dans Joëlle DUCOS (éd.), *Encyclopédie médiévale et langues européennes*, *Op. cit.*, p. 15-45.
- VIALA Alain, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, 1985 (Le sens commun).

- VIELLIARD Françoise, « Le *Roman de Troie en prose* dans la version du ms. Rouen, Bibl. mun 0.33: "membra disjecta" d'un manuscrit plus ancien ? », dans *Romania*, n°109, 1988, p. 502-539.
- WAHLEN Barbara, *L'écriture à rebours. Le roman de Meliadus du XIII^e au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 2010 (Publications romanes et françaises, 252).
- WALTER Philippe, « La mémoire et le grimoire des textes : réflexions sur une lecture mythologique de la littérature médiévale », dans Michel ZINK et Danielle BOHLER (éd.), *L'Hostellerie de pensée, Op. cit.*, p. 487-498.
- WARREN HOFFMAN Edith, « Simion Marmion re-considered », dans *Scriptorium*, n°23, 1969, p. 243-271.
- WEIJERS Olga, « Les index au Moyen Âge sont-ils un genre littéraire ? », dans *Fabula in tabula: Una storia degli indici dal manoscritto al testo elettronico*, Spoleto, 1995, p. 11-22.
- EAD., « Les instruments de travail au Moyen Âge : quelques remarques », dans Jean-François GILMONT et Alexandre VANAUTGAERDEN (éd.), *Les instruments de travail à la Renaissance, Op. cit.*, p. 19-36.
- WESTPHAL Sarah, « The Van Hulthem MS and the compilation of medieval german books », dans Ria JANSEN-SIEBEN et Hans VAN DIJK (éd.), *Codices miscellaneorum, Op. cit.*, p. 71-91.
- WIJSMAN Hanno, « Jean Miélot et son réseau. L'insertion à la cour de Bourgogne du traducteur-copiste », dans *Le Moyen Français*, t. 67, 2000, p. 129-157.
- ID., *Handschriften voor het hertogdom. De mooiste verluchte manuscripten van Brabantse hertogen, edellieden, kloosterlingen en stedelingen*, Alphen aan de Maas, Veerhuis, 2006.
- ID., « Politique et bibliophilie pendant la révolte des villes flamandes des années 1482-1492 : relations entre les bibliothèques de Philippe de Clèves et de Louis de Bruges et la librairie des ducs de Bourgogne », dans Jelle HAEMERS, Céline VAN HOOREBEECK et Hanno WIJSMAN (éd.), *Entre la ville, la noblesse et l'État : Philippe de Clèves (1456-1528), Op. cit.*, p. 245-278.
- ID., « Two petals of a *Fleur*: The "Copenhagen *Fleur des histoires*" and the production of illuminated manuscripts in Bruges around 1480 », dans *Fund og forskning i Det Kongelige Biblioteks samlinger*, n°47, 2008, p. 17-72.
- ID., *Luxury Bound. Illustrated Manuscript Production and Noble and Princely Book Ownership in the Burgundian Netherlands (1400-1550)*, Turnhout, Brepols, 2010 (Burgundica, XVI).
- ID., « Jean Miélot et son réseau. L'insertion à la cour de Bourgogne du traducteur-copiste », dans *Le Moyen Français*, t. 67, 2010, p. 129-157.
- ID., « "Bourgogne", "bourguignon"... Un style de manuscrits enluminés ? », dans Werner PARAVICINI (éd.) *La cour de Bourgogne et l'Europe, Op. cit.*, p. 361-376.
- ID., « Book Gifts at the Burgundian-Habsburgian Court », dans Gabriele MÜLLER-OBERHÄUSER (éd.), *Book Gifts and Cultural Networks from the 14th to the 16th Century*, Münster, Rhema Verlag, 2019 (Symbolische Kommunikation und gesellschaftliche Wertesysteme – Schriftenreihe des Sonderforschungsbereichs 496, Band 41), p. 117-144, Plates 5-10.
- WOLEDGE Brian, « *Ami et Amile*, les versions en prose française », dans *Romania*, n°65, 1939, p. 433-456.
- WOLFGANG Iser, *L'acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique*, Bruxelles, Mardaga, 1985.
- ZIMMERMANN Michel (éd.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999)*, Paris, École des Chartes, 2001 (Mémoires et documents de l'École des Chartes, 59).
- ID., *Lire et écrire en Catalogne (IX^e-XII^e siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2003 (Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 23).

- ZINK Michel, « Une mutation de la conscience littéraire : le langage romanesque à travers des exemples français du XII^e siècle », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, n°93, 1981, p. 3-27.
- ID., *Précis de littérature française du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1983.
- ID., *La subjectivité littéraire*, Paris, PUF, 1985 (Écriture).
- ID., *Introduction à la littérature française du Moyen Âge*, Paris, Librairie générale française, 1993 (Le livre de poche, 500).
- ZINK Michel et BOHLER Danielle (éd.), *L'Hostellerie de pensée. Études sur l'art littéraire au Moyen Âge offertes à Daniel Poirion*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1995 (Cultures et civilisations médiévales, 12).
- ZINK Michel, « Auteur et autorité au Moyen Âge », dans Antoine COMPAGNON (éd.), *De l'autorité. Colloque annuel du Collège de France*, Paris, Odile Jacob, 2008, p. 143-158.
- ZUCKER Arnaud (éd.), *Encyclopédire. Formes de l'ambition encyclopédique dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2013 (Collection d'études médiévales de Nice, 14).
- ZUMTHOR Paul, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Seuil, 1972.
- ID., *Langue, texte et énigmes*, Paris, Seuil, 1975 (Poétique).
- ID., « Intertextualité et mouvance », dans *Littérature*, n°41, 1981, p. 8-16.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	5
LISTE DES ABRÉVIATIONS	15
INTRODUCTION	19
1. Paradigmes critiques, problématique et postulats	19
2. Cadre théorique et méthodologique.....	29
3. Corpus d'étude	36
4. Plan de la thèse	38
 I. PRODUCTION : CONDITIONS ET CONTOURS	
CHAPITRE 1 HISTOIRE ET TRADITION DE LA COMPILATION MÉDIÉVALE	47
1. Une pratique d'écriture en vigueur depuis l'Antiquité.....	49
2. « L'âge d'or » de la compilation au Moyen Âge central	51
3. Un <i>ars compilationis</i> à l'époque médiévale ?	54
4. Conceptualisation et théorisation d'une pratique	61
CHAPITRE 2 LA COMPILATION MÉDIÉVALE : ESSAI DE DÉFINITION UNE ÉTUDE LEXICOLOGIQUE DES TERMES <i>COMPILATEUR</i>, <i>COMPILER</i> ET <i>COMPILATION</i> DANS LES TEXTES FRANÇAIS MÉDIÉVAUX	71
1. Méthodologie	73
2. Compilateur.....	78
3. Compiler.....	85
4. Compilation.....	100
CHAPITRE 3 ACTEURS ET TENEURS DE LA <i>FLEUR DES HISTOIRES</i> DE JEAN MANSEL	123
1. Contexte historique et paysage littéraire à la cour de Bourgogne.....	125
1.2. La cour de Bourgogne comme vivier de pratiques de réécriture	128
1.3. Les compilations historiques à la cour de Bourgogne.....	130
2. L'auteur	140
3. Le commanditaire, le dedicataire, le destinataire	146
4. Les milieux de diffusion.....	151

5.	La matière et la structure de l'œuvre	162
5.1.	Rédaction brève	164
5.2.	Rédaction longue	167

CHAPITRE 4 LA TRADITION MANUSCRITE DE LA *FLEUR DES HISTOIRES* AU PRISME DU « GESTE COMPILATOIRE »..... 173

1.	Philologie matérielle : rapports entre unité textuelle et unité codicologique.....	175
2.	La tradition manuscrite comme prisme du geste compilatoire : des unités en circulation	180
3.	État des lieux des éditions antérieures.....	187
3.1.	Un pré-classement des manuscrits de la <i>Fleur des histoires</i> par Léopold Delisle.....	187
3.2.	L'étude de la tradition manuscrite de la <i>Fleur des histoires</i> par Guy De Poerck.....	188
3.3.	L'étude de la tradition manuscrite de la rédaction brève et l'édition partielle du livre 3 par Nathalie Borel ..	189
3.4.	L'édition du livre 1 de la rédaction brève par les époux Orloff-Govaerts	190
3.5.	Le projet « H(istoires) U(niverselles) 15 » dirigé par Anne Salomon	191
4.	La <i>Fleur des histoires</i> et ses deux rédactions.....	194
4.1.	Quelques mises au point terminologiques.....	194
4.2.	Datation des deux rédactions	196
4.3.	Différences macrostructurelles entre les deux rédactions	201
4.4.	Le cas hybride du ms. Paris, BnF, fr. 58.....	205
4.5.	Deux versions différentes pour le livre 1 (rédaction longue).....	207
5.	Recension des témoins	215
6.	Choix et justification des manuscrits utilisés	219
7.	Tentative de regroupement des témoins : une approche philologique par le paratexte	225
7.1.	Conditions de l'expérimentation.....	226
7.2.	Applications.....	228
7.3.	Prolongements, limites et apports de l'expérimentation	238

II. COMPOSITION : PRINCIPES ET PROCÉDÉS

CHAPITRE 5 ARCHÉOLOGIE DE LA *FLEUR DES HISTOIRES*..... 249

1.	Prolégomènes méthodologiques et écueils de la « quête des sources ».....	251
2.	Tentative d'identification et typologie des sources de la <i>Fleur des histoires</i>	255
3.	Conditions, lieux et matériaux de la documentation	266
3.1.	La consultation de la librairie des ducs de Bourgogne : un mythe ?.....	267
3.2.	Réseau et circulation des ouvrages en milieu bourguignon : une « communauté littéraire bourguignonne » ?	275

CHAPITRE 6 FORGERIE ET MARQUETERIE DE LA COMPILATION MÉDIÉVALE..... 287

1.	Le geste compilatoire en scène et en coulisses	289
1.1.	Opération de documentation	289
1.2.	Opération de tri et de sélection.....	291
1.3.	Opération de synthèse et de montage.....	293
1.4.	Opération d'ordonnancement et de structuration	294
1.5.	Opérations de conservation, d'amplification et de réduction.....	295

2.	Traces des sources et mécaniques de présentation.....	300
3.	Mise en bouquet des sources : montage, disposition et jointure	307
4.	Procédés de réécriture des sources : ébauche d'une typologie	311

CHAPITRE 7 SIX CAS D'ÉTUDE D'INTERTEXTUALITÉ ET D'INTRATEXTUALITÉ.....329

1.	Étude de cas 1 – Les miracles de la Vierge Marie	331
1.1.	Identification de la source principale	331
1.2.	Examen de la réécriture	332
1.3.	Rapport du compilateur à la source.....	342
1.4.	Fonction de la source au sein de la compilation	342
2.	Étude de cas 2 – Liste des provinces du monde	344
2.1.	Identification de la source principale	344
2.2.	Examen de la réécriture.....	348
2.3.	Rapport du compilateur à la source	355
2.4.	Fonction de la source au sein de la compilation	355
3.	Étude de cas 3 – Ami et Amile	357
3.1.	Identification de la source principale	357
3.2.	Fonction de la source au sein de la compilation	365
4.	Étude de cas 4 – Histoires de Hainaut	367
4.1.	Identification de la source principale	367
4.2.	Examen de la réécriture.....	370
4.3.	Rapport du compilateur à la source	381
4.4.	Fonction de la source au sein de la compilation	382
5.	Étude de cas 5 – L'histoire des rois de France.....	384
5.1.	Identification de la source principale	386
5.2.	Examen de la réécriture.....	389
5.3.	Rapport du compilateur à sa source.....	392
5.4.	Recours à des sources complémentaires	396
5.5.	Fonction de la source au sein de la compilation	398
6.	Étude de cas 6 – Gérard de Roussillon.....	400
6.1.	Identification de la source principale	402
6.2.	Examen de la réécriture.....	404
6.3.	Rapport du compilateur à la source	411
6.4.	Fonction de la source au sein de la compilation	412

III. RÉCEPTION : MODALITÉS ET MÉANDRES

CHAPITRE 8 LA FLEUR DES HISTOIRES ET SES MODALITÉS DE RÉCEPTION 421

1.	Réception programmée et potentialités virtuelles.....	423
2.	Un appareil de lecture à plusieurs niveaux	436
2.1.	Les miniatures	436
2.2.	Les rubriques	440
2.3.	Les lettrines et initiales.....	444
2.4.	Les pieds-de-mouche, majuscules et bouts-de-ligne	445
3.	Fonctions et utilisation des tables des rubriques	447

4.	Réception effective et lecteurs historiques.....	450
5.	Lecture linéaire et consultation ponctuelle : deux modalités ou niveaux de lecture ?	463
6.	Vers une « lisibilité » des manuscrits d'histoire aux XIV ^e et XV ^e siècles	470

CHAPITRE 9 FORTUNE LITTÉRAIRE D'UNE COMPILATION HISTORIQUE..... 485

1.	La mesure du succès	487
2.	Les livres à succès	490
3.	Les raisons du succès.....	494
4.	Les copies partielles et autonomes.....	502
5.	Les manuscrits-recueils.....	512

CHAPITRE 10 VIE ET SURVIE D'UNE COMPILATION HISTORIQUE..... 531

1.	Les réécritures de la <i>Fleur des histoires</i>	532
1.1.	Une réécriture de l'Abrégé en prose de Gérard de Roussillon	532
1.2.	Une réécriture de la bataille de Roncevaux et d'autres épisodes	544
1.3.	Une réécriture des histoires romaines et de l'histoire des rois de France.....	549
2.	Les éditions imprimées	558
3.	Fortune d'un texte et limites de sa diffusion : paradoxe(s) ?	561

APPENDICE FONCTIONS, RÉGIMES DE FONCTIONNEMENT ET INFLEXIONS DU « GESTE COMPILATOIRE » 579

1.	Capitalisation des connaissances et jeux de mémoire	580
2.	Répétition et <i>re-enactment</i>	582
3.	Compilation, genre et généricité	584
4.	<i>Dispositio</i> et <i>ordinatio</i>	592
5.	À la conquête de nouveaux espaces à l'aube de la Renaissance	595

CONCLUSION 603

BIBLIOGRAPHIE 617

1.	Éditions de textes.....	617
2.	Bases de données, inventaires et catalogues	622
3.	Dictionnaires anciens et modernes	626
4.	Travaux	628